



JOURNAL

DES SAVANTS

COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie Nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

A M. H. Dehérain, Secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL

DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

NOUVELLE SÉRIE. — 4[e] ANNÉE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

HACHETTE ET C[ie], LIBRAIRES-ÉDITEURS

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

MDCCCCVI

19

Dans les *Souvenirs biographiques sur Louis-Guillaume Lemonnier, associé de l'Institut national*, publiés dans le cahier de décembre 1906 (p. 625-632), les noms de plusieurs espèces de plantes ayant été donnés d'une manière incorrecte, nous croyons devoir réimprimer, rectifiés, les deux paragraphes suivants :

Page 626.

En 1759, il fit en présence de Louis XV, dans ce même jardin, diverses expériences sur l'analyse et les propriétés médicinales des plantes, et sur la manière de les cultiver. Il est le premier qui ait introduit en France, en 1750, l'usage du sable noir, vulgairement appelé le sable de bruyère, pour élever les arbres de l'Amérique septentrionale. Entre autres plantes utiles qu'il était parvenu à naturaliser dans son jardin, on peut citer la rhubarbe, le sassafras. Il avait invité M. Duhamel[1] à naturaliser dans le Gâtinois au Monsseau le cyprès à feuilles d'acacia, qui est encore le plus beau qui existe en Europe. Les mémoires imprimés de M. Le Monnier sur la botanique sont ceux relatifs au Mont-d'Or, au Cantal, au Puy-de-Dôme, au Berry, au Limousin; ces deux derniers ont été faits conjointement avec M. Duhamel. Il fit en 1775 quelques herborisations avec le célèbre J.-J. Rousseau.

Page 627.

Richard, fils du jardinier fleuriste cité plus haut, parcourut le Mont-d'Or, les Pyrénées, Minorque, Majorque, les îles Baléares, une grande partie de la côte d'Afrique et celles de l'Espagne, depuis Gibraltar jusqu'en Catalogne, fit en Angleterre, en 1764, un voyage qui procura le mûrier papier, le sophora de la Chine, le chêne Cerris dentelé, le chêne à feuille de saule, les variétés de chênes rouges, l'aristoloche à fleurs en syphon figurée dans les ouvrages de L'Héritier, le vernis du Japon, l'érable de Pennsylvanie, celui de la Floride, l'érable à bois jaspé, le (*sic*) suifière de la Chine, que M. Le Monnier avait naturalisé à Montreuil et qui portait fruit, deux espèces de mûriers de l'Amérique septentrionale, un à fruit rouge et l'autre à fruit noir, deux espèces de charmes de la Chine, les bois laiteux, une collection complète des différentes espèces d'épines et d'alisiers inconnus en France. Richard apporta trois collections de tous ces arbres, dont l'une fut plantée à Bellevue, en présence de Louis XV, et en outre, une collection complète de tous les arbres verts, comme pins, sapins et picea, alors presque inconnus en France et qui ont parfaitement réussi. À cette collection était jointe celle des calmia, des rhododendrons, azalea, neea, halesia, nyssa ou tupelo, les deux clethra, les magnolia, les liquidambar, les houx.

[1] Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782), botaniste et agronome, membre de l'Académie des Sciences.

JOURNAL
DES SAVANTS.

JANVIER 1906.

CATILINA.

Gaston Boissier. *La conjuration de Catilina,* 1 vol. in-12. Paris, Hachette et Cie, 1905.

Parmi les personnages secondaires de l'histoire romaine, aucun n'a intéressé la postérité autant que Catilina. Il a eu, environ vingt-cinq ans après sa mort, le très rare honneur d'être choisi comme sujet d'une étude spéciale par un des plus célèbres historiens latins. La liste des travaux consacrés à sa fameuse conjuration dans les derniers cent cinquante ans serait très longue. Même le drame et le roman se sont emparés de sa figure et l'ont en partie dédommagé des jugements très sévères des historiens par une sorte d'admiration poétique, en le représentant comme un héros de la liberté et des revendications populaires. Enfin, dans les pays qui ont subi l'influence de la culture classique, son nom revient encore, de temps en temps, au milieu des débats politiques, terrifier les gens paisibles comme un symbole de guerre civile.

Il n'est donc point surprenant que le plus illustre romaniste de l'Europe, M. Gaston Boissier, ait pensé à reprendre ce sujet, dont il dit lui-même qu'il semble être le plus rebattu de toute l'histoire romaine. « Les sujets dont on a beaucoup parlé sont précisément ceux dont il y a beaucoup à dire, quand ce ne serait que pour discuter la manière dont on les a jugés », remarque-t-il très spirituellement (p. 2). En effet, il y a eu, il y aura encore beaucoup à dire sur la conjuration de Catilina, parce que dans aucun autre épisode de l'histoire romaine on ne peut mieux saisir la lutte continuelle de la vérité et de la légende autour des événements, mettre à une épreuve plus décisive les procédés par lesquels l'histoire réussit, même après beaucoup de siècles, à dégager la vérité de toutes les inventions dont la légende l'a enveloppée. Il arrive souvent,

à ceux qui s'occupent d'histoire, d'entendre des personnes cultivées exprimer le doute qu'il soit possible de connaître la vérité sur ce qui s'est passé dans les époques lointaines. « Voyez ce qui arrive à présent, vous répètent ces incrédules. Prenez n'importe quel événement contemporain; lisez les narrations qu'en donnent les différents journaux; vous ne trouvez qu'un épouvantable fatras de détails contradictoires, au milieu desquels il est impossible de s'orienter. Il s'agit pourtant d'événements qui se sont passés sous nos yeux ou dont nous pourrions interroger les témoins oculaires! Est-il possible de croire, après cela, que l'on pourra jamais connaître la vérité sur les événements d'il y a vingt siècles? » Mais cette objection est fausse justement là où elle semble, à un examen superficiel, se rapprocher le plus de la vérité. S'il est difficile de connaître la vérité sur les événements qui se déroulent sous nos yeux, il ne s'ensuit point que cette difficulté augmente au fur et à mesure que le temps passe. La science historique n'est possible, que parce que la difficulté diminue avec le temps. L'erreur si répandue d'après laquelle nous devrions renoncer à comprendre le passé parce qu'il nous est si difficile de comprendre *même* le présent, a sa source dans une autre illusion, qui nous fait placer les légendes seulement dans les débuts de l'histoire et dans les époques peu cultivées. Mais la légende est partout et dans toutes les époques; car elle est en même temps le produit de certaines formes universelles de la pensée et du sentiment, et une des forces historiques les plus actives. Aujourd'hui, comme il y a dix ou vingt siècles, dès qu'un événement se produit, les intérêts et les passions s'en emparent, l'altèrent, le déforment, le transforment, jusqu'à créer autour de lui, le plus souvent, un véritable roman, plus ou moins vraisemblable. Le présent, qui semble être la réalité même, n'est pour la majorité des hommes qu'une grande légende, qu'ils traversent, agités par les sentiments les plus divers, sans entrevoir plus qu'une petite partie de la réalité. Ce n'est qu'ultérieurement, c'est-à-dire quand les intérêts ont disparu et que les passions se sont éteintes, qu'il est relativement facile à l'historien de dégager la réalité des légendes, souvent contradictoires, dont les intérêts et les passions l'ont entourée. C'est pour cela que, si grande que soit la destruction des documents faite par le temps, elle est presque toujours compensée, dans l'étude des époques lointaines, par la parfaite indépendance dont peut jouir l'historien, se trouvant placé entièrement en dehors des intérêts et des passions, qui ont altéré pour les contemporains la connaissance des faits actuels.

La conjuration de Catilina et son histoire nous offrent une démonstration éclatante de ces affirmations.

I. Les écrivains anciens font débuter Catilina par une série de crimes épouvantables. Officier de Sylla dans la plus affreuse guerre civile de Rome, ce noble appauvri pille et massacre sans pitié, arrivant jusqu'à porter à Sylla, entre ses mains, la tête de Marius Gratidianus, toute dégouttante de sang. Puis quand, la guerre civile une fois finie, il devient un membre influent du parti aristocratique au pouvoir, il se livre à tous les excès et à tous les crimes. Il séduit des jeunes filles de noble famille et même une vestale; il assassine son beau-frère par complaisance pour une sœur qui ne pouvait pas souffrir son mari; il tue sa femme et son fils pour épouser une autre femme qui ne voulait entrer que dans une maison vide d'héritiers.

M. Boissier a remarqué avec raison que, parmi toutes ces accusations, celles qui se rapportent aux massacres syllaniens sont seules croyables; et j'ajouterai pour mon compte que l'affreuse barbarie de cette guerre civile ne les rend pas seulement vraisemblables, mais elle les excuse aussi, au moins en partie, et nous empêche de porter un jugement définitif sur le caractère de Catilina en nous appuyant seulement sur ces faits. Les autres crimes au contraire « sont possibles dans l'état où se trouvait alors la société romaine. . .; mais comme ils sont de ceux que le public ne connaît que par des indiscrétions privées ou des bavardages malveillants. . . il nous est aussi difficile, à la distance où nous sommes, de les démentir que de les affirmer » (p. 38). Je crois qu'on peut aller même plus loin et dire que, selon toute probabilité, ces horribles histoires de crime et de vice ne sont que des inventions, dont il est facile de découvrir la source. La diffamation avait atteint à Rome, dans les luttes des partis, un degré de violence dont s'épouvanteraient aujourd'hui même les plus échevelées des démocraties modernes. Accuser un adversaire, même s'il était un homme distingué, d'assassinat, de vol, d'inceste, de vices infâmes était devenu, comme le dit avec le plus parfait sang-froid Cicéron, une habitude, un moyen ordinaire pour donner de la vivacité, de la « couleur » aux attaques personnelles. Ainsi les bruits les plus fâcheux couraient librement sur le compte des personnes les plus illustres. . . Peu nuisibles tant qu'un homme était puissant, ces bruits pouvaient devenir dangereux si sa situation commençait à être compromise; et s'il tombait, la légende s'en emparait, les développait, les colorait, jusqu'à en faire des romans grotesques et odieux. C'est ce qui est arrivé à Catilina et à Antoine; c'est ce qui serait arrivé à César, très probablement, s'il avait été battu à Pharsale.

De même il ne serait pas juste de conclure, en s'appuyant sur l'accusation portée contre lui en 66 par les députés de l'Afrique, que Catilina

a été dans sa province plus âpre au pillage que ses collègues. Quatre ans à peine étaient passés après la retentissante accusation de Verrès; le parti populaire, pour combattre la coterie syllanienne encore au pouvoir, faisait semblant de défendre les intérêts des provinces, en attendant que vînt son tour de les piller; c'était un moment où tout l'empire se laissait aller à l'illusion qu'il y eût des juges à Rome. Il est très probable que la plainte contre Catilina a été l'effet de cette situation, qui encourageait les provinces à intenter des procès, plus que d'excès dont Catilina aurait été plus responsable que les autres gouverneurs.

Mais la légende créée par les rancunes politiques autour de l'homme n'est qu'une partie et la plus simple de la légende catilinienne. C'est quand commence la véritable histoire de la conjuration, que la légende se complique. Après avoir tracé de lui le portrait si peu flatteur que tout le monde connaît, Salluste aborde (chap. XVII) l'histoire de la conspiration en nous décrivant Catilina déjà occupé, aux calendes de juin 64, à organiser un vaste complot pour détruire l'État, à promettre « *tabulas novas, proscriptionem locupletium, magistratus, sacerdotia, rapinas* ». Or ce fait serait d'autant plus étonnant que sept ou huit mois avant, Catilina était encore dans les meilleurs termes avec le parti aristocratique et conservateur. Son procès l'avait démontré. « Hortensius, dit M. Boissier, le grand orateur des aristocrates, se chargea de le défendre. Le jour du jugement on vit le Forum se remplir des personnages les plus honorables, qui venaient rendre témoignage de sa vertu et de son désintéressement » (p. 54). Comment ce sénateur, cet ancien ami de Sylla, cet aristocrate, ce conservateur s'est-il transformé en sept ou huit mois en un révolutionnaire enragé, qui veut détruire l'ordre social par le fer et par le feu?

Après la belle étude de M. John [1] il n'est plus possible de douter que cette narration de Salluste est le commencement de la légende qui tend à grossir les proportions, l'importance, le danger de la conspiration; qu'en 64 Catilina s'est borné à se présenter comme candidat au consulat et à lutter avec les moyens, plus ou moins légaux, dont tout le monde se servait. Il est néanmoins évident que quelque chose de très grave doit s'être passé dans cette élection, si le parti aristocratique a combattu avec une si grande énergie, en lui opposant Cicéron, Catilina, qui avait été jusqu'alors un de ses membres; si des écrivains sérieux comme Salluste ont pu voir dans cette lutte électorale les débuts de

[1] *Entstehungsgeschichte der Catilinarischen Verschwörung* (*Jahrbücher für Philologie und Pedagogik.* Suppl. au vol. VIII).

la conspiration. En effet, si alors la conjuration n'était pas encore conçue, c'est tout de même cette élection qui a brouillé Catilina et son parti. Ni M. John ni M. Boissier ne me semblent avoir éclairci assez ce point, les causes de la brouille, ses conséquences immédiates; et ils n'auraient du reste pu le faire, dans des monographies spéciales, sans étudier toute la politique, si confuse, de cette époque, sans élargir le cadre de leur argument jusqu'à y comprendre toute l'histoire des intrigues de César et de Crassus. Or l'histoire de ces intrigues a été rendue très obscure par une erreur de Suétone, que personne n'a pensé à rectifier, parce qu'elle s'accordait avec un préjugé historique très répandu. Suétone nous dit qu'étant édile, César a cherché à susciter une affaire d'Égypte, pour se faire envoyer conquérir le royaume des Ptolémées[1]. Obsédés par l'idée que César a eu, dès les débuts de sa carrière, la vision précise de ses grandes destinées, les historiens n'ont pas trouvé étrange que, simple édile, quand il n'avait pas encore une situation exceptionnelle dans la république, le futur dictateur eût voulu tout à coup être envoyé en Égypte à la tête d'une armée. Ils se sont en conséquence tenus à la version de Suétone, qui rend tout à fait incompréhensibles le rôle de Crassus dans toutes ces intrigues et la violente opposition du parti aristocratique à ses menées. Pourquoi Crassus déploie-t-il une activité si remuante, pendant plus de trois ans, et dépense-t-il tant d'argent, pour faire élire des consuls qui lui soient dévoués? Est-il possible d'admettre qu'il se proposait seulement de faire donner une mission de telle importance à un jeune homme criblé de dettes, décrié, qui n'avait pas encore été préteur?

Plutarque nous donne une explication beaucoup plus claire de ce mystère, en nous disant que c'était Crassus et non César qui voulait être envoyé conquérir l'Égypte[2]. En acceptant cette version, toutes les difficultés disparaissent et nous n'avons plus aucune peine à nous expliquer tout, même la brouille de Catilina avec les conservateurs. Irrité par les triomphes asiatiques de son rival Pompée, Crassus, qui était alors, avec Pompée, le plus grand personnage de la république, veut, lui aussi, avoir une mission extraordinaire; il prépare le projet de conquérir l'Égypte, pour compléter la conquête de la Syrie déjà accomplie par Pompée; il suscite une agitation populaire, comme avait fait Pompée pour faire approuver la *lex Gabinia* et la *lex Manilia*. De là son alliance avec César, qui devient son agitateur le plus intelligent et le plus énergique. Mais le parti aristocratique, qui se méfie de Crassus,

[1] *Caesar*, 11. — [2] *Crassus*, 13.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qui redoute ces grands commandements militaires, qui a été toujours contraire à la politique d'expansion trop hardie, s'oppose avec énergie à la conquête du royaume des Ptolémées. Bientôt au fond de toutes les intrigues politiques on retrouve la question d'Égypte; et quand viennent les élections consulaires pour l'an 63, Catilina, qui probablement comptait peu sur l'appui énergique de son ancien parti à cause du grand nombre des candidats, cherche l'appui de César et de Crassus, en se ralliant au projet de conquête de l'Égypte, en s'engageant à soutenir de toutes ses forces, comme consul, les ambitions de Crassus. Naturellement le parti aristocratique a dû se plaindre vivement de la « trahison » de Catilina, et il s'en est vengé en le combattant avec acharnement. Mais si nous comprenons sans peine cette fureur, nous devons aussi reconnaître que la volte-face de Catilina n'était nullement un fait extraordinaire et qu'elle doit être classée dans une catégorie d'incidents assez fréquents dans les époques de crise, où l'opportunisme domine.

II. Je regrette de ne pouvoir analyser dans ses détails la belle description que M. Boissier fait des mœurs électorales de Rome, en racontant l'histoire de la fameuse élection où Cicéron, opposé par le parti aristocratique à Catilina, fut élu consul. Tout le monde sait du reste que M. Boissier excelle à représenter ces grands tableaux de la vie romaine; et je n'étonnerai personne en disant qu'il était impossible de mieux décrire les procédés électoraux par lesquels Cicéron et Antoine furent élus, en excluant Catilina. C'était un nouvel échec du parti populaire, de Crassus et de César, qui depuis quelque temps avaient beaucoup de malchance; et il aurait été raisonnable de supposer que cet échec n'aurait pas eu des conséquences plus graves que les précédents. Mais dans les époques de désordre et de crise il est très difficile de calculer toutes les répercussions possibles qu'une action peut avoir, les détentes de forces cachées qu'elle peut provoquer. Cet échec devait amener Catilina, par un enchaînement fatal de tentatives et d'erreurs, à devenir le chef d'une conjuration à laquelle il ne songeait nullement au moment où les consuls de l'an 64 proclamaient le résultat des élections, si peu favorable pour lui. En le faisant échouer, le parti conservateur laissait Catilina dans une situation très fâcheuse : sans consulat, brouillé avec le parti où il avait les attaches les plus solides, et désormais compromis avec le parti populaire, qui cependant ne pouvait avoir de trop vives sympathies pour l'ancien partisan de Sylla. Cette situation était même d'autant plus grave pour Catilina, qu'à cette époque la conquête des charges n'était pas seulement une affaire d'amour-propre, mais aussi une grosse affaire d'argent.

On dépensait beaucoup pour les avoir, parce qu'elles rapportaient beaucoup; et il fallait les faire rapporter le plus qu'on pouvait, parce qu'elles coûtaient très cher. Il n'est donc pas invraisemblable que, comme les écrivains anciens le font croire, Catilina se soit trouvé dans de gros embarras d'argent après le procès intenté par les Africains et sa malheureuse campagne électorale de 64. Une revanche lui était donc absolument nécessaire. Il devait, à n'importe quel prix, devenir consul, sous peine de disparaître, presque ruiné, de la scène politique pour toujours. Nous ne nous étonnerons donc pas de le trouver de nouveau candidat aux élections de l'an 63. Mais entre les deux élections « un an s'est écoulé, écrit M. Boissier (p. 116), et pendant tout ce temps Catilina nous échappe. Dans les cinq mois qui suivirent l'élection, quand Cicéron était consul désigné, il n'est pas question de Catilina ». Il ne se mêle pas non plus aux luttes acharnées qui agitent les six premiers mois du consulat de Cicéron et que M. Boissier décrit dans des pages presque parfaites, aux débats au sujet de la loi Roscia, à ceux beaucoup plus graves que soulèvent la question des enfants des proscrits de Sylla, la loi agraire de Rullus, le fameux procès de Rabirius. Dans ces luttes si orageuses le duel est engagé entre Crassus et César d'un côté et Cicéron de l'autre. Crassus et César, sans trop se compromettre, cherchent à mettre Cicéron dans l'embarras, à le brouiller ou avec le parti conservateur ou avec le parti populaire; Cicéron, souple, adroit, infatigable malgré la réputation de sottise qu'on lui a faite, échappe successivement à tous les pièges dressés autour de lui par les deux chefs populaires. Que fait pendant ce temps l'homme dont Salluste nous dit que son esprit ne se reposait jamais?

Cette disparition momentanée de Catilina est bien singulière; sa candidature pour l'année suivante nous prouve qu'il n'était nullement décidé à rentrer dans la vie privée. M. Boissier a cru pouvoir l'expliquer en supposant qu'il a été occupé, pendant cette année, « à organiser définitivement sa conjuration ». Ainsi quand Catilina s'est présenté comme candidat aux élections consulaires pour l'an 62, il aurait eu déjà, cette fois, le plan bien arrêté de s'emparer du pouvoir par un coup de force. L'idée de la conjuration serait en somme née entre les deux élections consulaires, celle de l'an 64 et celle de l'an 63. Mais une première difficulté nous arrête à ce point : pourquoi, s'il était décidé à prendre les armes, Catilina a-t-il essayé encore une fois la fortune d'une élection? M. Boissier lui-même avoue que « nous sommes d'abord un peu étonnés » de cette décision (p. 141); et il cherche à enlever la difficulté par une explication sans doute très ingénieuse. « Peut-être avait-il tort de mêler

ensemble un complot et une candidature, mais on a vu quel était le prestige de la dignité consulaire et que les plus audacieux conspirateurs hésitaient à tenter leur entreprise tant qu'ils n'en avaient pas été revêtus » (p. 141). Malheureusement la première Catilinaire nous présente des difficultés beaucoup plus graves. Le chapitre que M. Boissier a consacré aux Catilinaires est le plus beau du livre. Son étude sur la première Catilinaire surtout est un véritable chef-d'œuvre de critique historique. J'avoue que je n'ai bien compris, dans tous ses détails, ce discours, sur lequel j'avais pourtant longuement médité, qu'après avoir lu ce chapitre. Mais c'est justement son étude sur les Catilinaires qui m'empêche d'accepter la thèse de M. Boissier. Je résume en quelques lignes les événements qui ont précédé le discours. Catilina se présente comme seul candidat, sans l'appui de Crassus et de César; sa candidature effraye cette fois les classes riches à un tel point que les chevaliers, malgré leurs vieilles rancunes, font une coalition électorale avec le parti de la noblesse sénatoriale; les bruits que Catilina prépare des violences et des coups de main commencent à circuler au milieu de l'agitation électorale. Encore une fois Catilina échoue; mais les élections terminées, après une courte trêve, les bruits alarmants recommencent à circuler; on dit qu'on prépare en Étrurie une insurrection sous la conduite d'un ancien centurion de Sylla, un certain Manlius, qui avait beaucoup travaillé pour Catilina dans les élections; on ajoute qu'on complote de massacrer à Rome tout le Sénat. Bref, le 21 octobre, sous l'impression de ces bruits, le Sénat décrète le *senatus consultum ultimum*, — l'état de siège, nous dirions aujourd'hui. Pendant ce temps, tandis que tout le monde le soupçonne d'être l'organisateur de toutes ces violences, Catilina reste à Rome et assiste aux séances du Sénat. L'agitation et l'irritation contre lui augmentent à Rome dès qu'on sait que Manlius a réellement organisé en Étrurie une petite armée révolutionnaire; tout le monde l'accuse d'être d'accord avec Manlius; on l'accuse aussi d'avoir tenté, la nuit du 1er novembre, un coup de main sur Préneste. Cependant ni Cicéron ni aucun sénateur ou magistrat ne prend aucune initiative contre lui; un jeune homme sans autorité a seul l'idée de lui intenter un procès *de vi*. À la fin, le 7 novembre, après avoir su que Catilina organise un complot pour le faire assassiner, Cicéron se décide à convoquer le Sénat. Cette paisible lenteur, au milieu de tant de dangers, est bien surprenante; mais plus étrange encore est la scène qui se déroule au Sénat. Cicéron y prononce contre Catilina un discours dont personne n'a, mieux que M. Boissier, démontré toute l'étrangeté. Croyez-vous qu'il attaque à fond Catilina, qu'il le foudroie de ses accusations? Point

du tout. « Il lui montre, écrit M. Boissier (p. 182), avec toute l'habileté de son éloquence insinuante, la honte qu'il y a pour lui à vivre parmi des concitoyens qui le redoutent et le détestent. Il va jusqu'à s'attendrir sur le sort que lui fait cette haine générale. Il lui demande, à plusieurs reprises, de s'en aller, comme un service personnel, et suppose que Rome elle-même prend la parole pour l'en prier... » En d'autres mots, il prie et il supplie Catilina d'aller rejoindre Manlius, d'aller apporter aux insurgés la chose dont ils manquaient le plus : une énergie et une autorité capables de les diriger. Mais si étonnant que soit le discours de Cicéron, la réponse de Catilina est plus étonnante encore. Au moment où Cicéron le presse plus vivement de partir lui-même, sans attendre que le Sénat le condamne à l'exil, Catilina répond qu'au contraire il veut lui faire décider la question. « Fais-en la proposition, dit-il au consul, et s'il me condamne, j'obéirai. » S'il avait décidé de prendre les armes, pourquoi restait-il donc à Rome, au milieu de tant de soupçons, sous les menaces redoutables de l'état de siège, exposé à chaque instant au danger d'une répression aussi violente que celle qui avait frappé les Gracques et Saturninus? Et cependant Cicéron se refuse à présenter une proposition formelle, avec le fameux prétexte qu'elle « *abhorret a meis moribus* »; il se contente d'adresser à Catilina d'éloquentes sommations que le Sénat écoute en silence, sans les souligner de la plus petite approbation.

Il me semble que cette conduite de Cicéron et de Catilina peut s'expliquer seulement si l'on suppose que d'un côté Cicéron et le Sénat n'étaient pas sûrs qu'entre l'agitation électorale faite à Rome par Catilina et la révolte de Manlius il y eût des liens bien étroits, et que de son côté Catilina ne savait pas encore le 7 novembre quelle attitude il allait prendre en face du mouvement de Manlius : c'est-à-dire s'il devait le désavouer ou se mettre à sa tête. Je n'ignore pas que cette supposition contredit tellement toute la tradition historique, qu'elle doit paraître d'abord presque absurde. Moi-même, en écrivant le premier volume de *Grandeur et Décadence de Rome*, et tout en étant sur beaucoup de points plus radical que M. Boissier, je ne suis pas allé aussi loin, et j'ai admis que tout de suite après l'échec, ou, pour être plus exact, après l'acquittement de Murena, Catilina s'est entendu avec Manlius pour organiser une insurrection militaire. Mais alors, je le répète, je n'avais pas encore compris complètement le premier discours de Cicéron contre Catilina et je me suis contenté d'une explication qui aujourd'hui, après que j'ai lu les belles pages de M. Boissier sur les *Catilinaires*, me paraît inexacte. Très probablement la vérité ne peut être trouvée qu'en formulant avec hardiesse

une hypothèse que dans mon livre j'ai osé à peine proposer : c'est que dès le commencement de l'agitation pour les élections de 63 il y a eu, dans le parti de Catilina, un double courant, l'un légalitaire et parlementaire, s'il m'est permis d'employer ce mot, l'autre militaire et révolutionnaire. Tout le monde est aujourd'hui d'accord que Catilina avait choisi pour programme de son agitation électorale de l'an 63 la question la plus grave et la plus dangereuse qui troublait alors l'Italie : la question des dettes. Ayant constaté que la question d'Égypte n'intéressait pas assez le public pour assurer une élection et que l'appui de César et de Crassus ne suffisait pas encore pour le garantir d'un échec; n'espérant plus pouvoir se réconcilier avec son parti, Catilina avait pensé se faire une grande popularité en dehors des partis et des coteries influentes en agitant au milieu des masses une question plus simple et plus pratique, même bien plus dangereuse, que celles agitées par les chefs du parti populaire, une question qui devait intéresser un grand nombre de personnes. Dans un pays où il y avait tant de débiteurs, un candidat qui promettait d'abolir les dettes pouvait espérer trouver un grand nombre d'admirateurs dans toutes les classes, parmi les démocrates enragés comme parmi les anciens centurions de Sylla, dans le peuple comme dans la noblesse. Cicéron, en effet, nous dit que Catilina a joui, à un certain moment, d'une grande popularité dans toute l'Italie, et Salluste nous donne une longue liste des personnages appartenant à la noblesse qui ont pris part à son agitation. C'était sans doute une cohue bruyante de partisans ramassés partout, plutôt qu'un véritable parti; mais cette confusion d'éléments si divers et la question même qui avait pu réunir sous la direction de Catilina tant de nobles et de plébéiens, de démocrates et de syllaniens rendent probable qu'il y eut dans le parti de Catilina beaucoup de malentendus, surtout sur les moyens à employer. Si les chevaliers et les sénateurs dont parle Salluste pouvaient désirer ne plus payer leurs dettes, il semble difficile d'admettre que tous se soient engagés si facilement dans une entreprise révolutionnaire dont ils devaient connaître mieux que personne les difficultés et les dangers. N'est-il pas plus vraisemblable de supposer que ceux-ci visaient à une abolition légale des dettes, faite à l'aide de lois approuvées par les comices? Mais dans l'armée Catilinienne il y avait aussi d'anciens soldats de Sylla, qui avaient déjà fait une révolution, beaucoup de désespérés qui n'avaient rien à perdre et tout à gagner dans un bouleversement universel. Les souvenirs de la grande guerre civile de Marius et de Sylla étaient encore vifs; on voyait de tous les côtés les maisons, les villas, les esclaves de ceux qui s'étaient enrichis dans l'immense crise. Avec cette philosophie de l'histoire assez facile dont

se servent les masses, beaucoup de gens devaient se demander pourquoi il ne serait pas possible de plonger de nouveau l'Italie dans un pareil désordre et de recommencer le grand pillage qui, vingt ans auparavant, avait enrichi tant de gens. Ce Manlius, ancien centurion de Sylla, criblé de dettes, qui se met à la tête des révoltés de l'Étrurie, paraît bien avoir toutes les qualités nécessaires pour être, dans le parti de Catilina, le chef des révolutionnaires.

Cette hypothèse nous explique d'une manière merveilleuse les points les plus obscurs de toute notre histoire. Si on pense que Catilina, comme chef, devait tâcher de concilier les deux tendances opposées, nous ne nous étonnons plus qu'il se soit porté candidat aux élections de 63. Le parti légalitaire devait d'abord, c'est-à-dire jusqu'à l'échec de la candidature, être le plus influent, soit par l'autorité personnelle de ses membres, soit par l'inclination naturelle à la prudence qui est propre à tous les partis très nombreux, soit par l'influence personnelle de Catilina. Au fond, celui-ci ne désirait que devenir consul; et il devait préférer le devenir par les voies légales, plutôt qu'en se jetant dans une aventure révolutionnaire. Mais après l'échec électoral, l'aile gauche, les révolutionnaires, ont, comme il est naturel, le dessus; les légalitaires les plus influents et les gens paisibles se retirent; Manlius commence à recruter des troupes; à Rome même, les plus audacieux ourdissent des complots, pour forcer Catilina à abandonner son attitude légalitaire, à se mettre à la tête des révolutionnaires, qui avaient besoin d'un chef illustre. Que fait, pendant ce temps, Catilina? Si l'on suppose qu'il a hésité longuement, qu'il a cherché, autant qu'il a pu, à maintenir le contact avec les révolutionnaires, sans toutefois se compromettre trop avec eux, on expliquera très bien toute la conduite si équivoque de Catilina pendant les mois qui vont des élections à son départ de Rome. La question se pose donc de savoir si nous sommes autorisés à prêter à Catilina une politique si ambiguë. La réponse ne me semble point douteuse. Quoi de plus naturel, si Catilina était un homme intelligent, qu'avant de se lancer dans une si dangereuse aventure, il voulût attendre pour voir quelles probabilités de succès aurait l'idée d'une révolte générale de l'Italie pour la question des dettes? Dans la génération précédente, l'Italie s'était insurgée pour la question des droits de cité, ce qui pouvait faire espérer un nouveau mouvement général sans toutefois en donner la certitude. Il est aussi facile d'expliquer pourquoi le public, surtout les classes supérieures, déjà irritées par le programme démagogique de sa candidature, sont encore plus irritées par les bruits alarmants qui circulent, par l'attitude équivoque de Catilina. Même après que la révolte de Manlius eut été

annoncée officiellement, le jugement à porter sur la situation dépendait entièrement de Catilina; car tant qu'à la tête de la petite bande ne resterait qu'un ancien et obscur centurion de Sylla, il n'y avait rien à craindre; il s'agissait seulement d'une de ces petites révoltes locales, si fréquentes en Étrurie, qu'on avait toujours réprimées avec facilité. Il en aurait été bien autrement si à la tête de la révolte allait se mettre un sénateur, un ancien préteur, un noble Romain. Les esprits, hantés par les terribles souvenirs de la dernière guerre civile, pouvaient alors se demander avec angoisse si l'on n'assisterait pas à un nouveau bouleversement universel, tant la situation générale de l'Italie semblait encore incertaine. Ainsi l'incertitude sur les véritables intentions de Catilina devait être particulièrement pénible à tout le monde à Rome; et c'est pour l'obliger à définir son attitude que Cicéron prononça son fameux discours. Toutes les étrangetés de ce discours deviennent maintenant compréhensibles. Évidemment, si Catilina sortait de Rome et allait rejoindre Manlius, aucun doute n'aurait plus été possible; on aurait vu clair dans la situation encore si obscure et on aurait pu prendre les mesures nécessaires contre Catilina et contre tout le monde. Mais Catilina, qui ne voyait pas encore en Italie les signes certains d'une prochaine révolte générale, qui pour cela aurait voulu encore attendre à déclarer son alliance avec le parti révolutionnaire, fait un effort suprême pour rester à Rome, pour prolonger cette situation équivoque, et en appelle au Sénat.

La force des choses déjoua à la fin ses calculs; Catilina fut obligé, par la haine universelle, de quitter Rome, de rejoindre Manlius, de se mettre à la tête du parti révolutionnaire. Depuis ce moment, la tradition historique ne présente plus aucune difficulté grave, car elle a à décrire une insurrection qui a réellement existé. Les tentatives révolutionnaires furent facilement réprimées, à Rome et en Etrurie, car l'Italie ne bougea pas; et Catilina une fois mort, la légende s'empara de lui et de son entreprise, l'exagérant, l'élargissant, la compliquant, cachant son véritable caractère, jusqu'à en faire la plus abominable tentative de guerre civile. Cette légende servait trop d'intérêts, ce qui explique pourquoi elle a trouvé un si grand crédit. Les conservateurs tâchèrent de se servir de la conjuration pour frapper à mort le parti populaire; celui-ci n'avait pas raison de prendre la défense de ce mouvement, qui réellement n'avait pas été créé par lui, mais par un ancien officier de Sylla avec l'appui de personnes appartenant à toutes les classes et à tous les partis; Salluste, un écrivain populaire, un ami de César, accepta même la légende créée par le parti aristocratique, et nous a décrit la conspiration sous les plus

sombres couleurs, mais pour démontrer qu'elle avait été l'œuvre du parti de Sylla! Ajoutez que dans cet événement a été mêlé un des plus célèbres écrivains latins, Cicéron, qui devait naturellement être porté à croire et à faire croire à toutes les légendes qui grossissaient l'importance de la conspiration, bien que personne ne fût mieux que lui à même de les contrôler.

Ainsi s'est formée la légende catilinienne, dont les contemporains, malgré l'abondance des documents qu'ils avaient à leur disposition, ont été les dupes. Nous, au contraire, bien qu'obligés de reconstruire toute cette histoire sur des fragments, nous pouvons nous flatter de connaître, sinon tous les détails, au moins les parties essentielles de la vérité. En travaillant sur ce sujet si instructif et si intéressant, M. Boissier a donc ajouté un nouveau service à la longue série de services éminents rendus par lui à la science de l'antiquité dans une si longue et si active carrière. C'est pour cela que le lecteur, arrivé à la fin du livre, le ferme, plein non seulement d'admiration pour l'originalité scientifique et la beauté littéraire de l'œuvre, mais pour l'inaltérable jeunesse intellectuelle de ce glorieux vieillard, que le temps semble n'oser pas toucher de « son aile » et qui reste le maître de tous ceux qui étudient l'histoire de Rome.

Guglielmo FERRERO.

LES IDÉES SOCIALISTES EN FRANCE DE 1815 À 1848.

Gaston Isambert. *Les idées socialistes en France de 1815 à 1848.* 1 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1905.

Depuis le revirement qui s'est produit contre le marxisme, et qui paraît bien définitif, étant appuyé sur une étude plus approfondie de la doctrine et des faits, l'étude des publicistes revient volontiers vers le socialisme français d'avant 1848, qu'on a appelé « utopique » et qui mérite mieux le nom d'« idéaliste » que lui donne M. Isambert. Il a eu tort d'y ajouter l'épithète de « solidariste », qu'il emploie souvent en parlant des écoles ou des réformateurs qui vont de 1830 à la révolution de Février. C'est un néologisme, relativement très récent, et que n'aurait probablement compris aucun des écrivains dont il qualifie ainsi les écrits. « Solidarité » même au sens social, n'a guère été employé avant Pierre Leroux.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il n'existe pas, je crois, une seule fois dans les livres saint-simoniens, ni même dans ceux de Fourier. Quant au « solidarisme », c'est un système né d'hier qui prétend se tenir dans son entier, qui part de la « dette sociale » et du « quasi-contrat » pour aboutir à une sorte de morale nouvelle sanctionnée par des mesures d'État ayant en vue d'obliger les plus favorisés de l'ordre social à s'acquitter par des sacrifices vis-à-vis des moins favorisés. Je crois le système très fragile dans ses bases et très dangereux dans ses conséquences, et je l'ai combattu ailleurs[1]; mais je pense qu'il faut lui laisser son individualité, et ne pas confondre ses conclusions de réformes étatistes avec les visées beaucoup plus vastes, beaucoup plus rénovatrices dans un sens général, des réformateurs ou des rêveurs de la première moitié du XIXe siècle.

À ce point de vue, M. Isambert aurait mieux fait de s'en tenir à l'analyse en quelque sorte objective des systèmes qu'il voulait étudier, et de ne pas chercher, autant qu'il l'a tenté, à relier le mouvement des idées d'avant 1848 à nos propres courants d'opinions ou d'aspirations contemporaines. L'historien doit rester avant tout dans l'histoire, et ne se servir du présent que pour mieux comprendre le passé. S'il veut encore chercher dans celui-ci des arguments en faveur de telle ou telle réforme actuelle, il risque bien d'affaiblir l'impartialité de son enquête historique et même d'oblitérer en lui-même l'intelligence des faits anciens. C'est plutôt une étude profonde de ces derniers, et non seulement dans le domaine social proprement dit, mais dans l'évolution entière des idées et des institutions, qui est nécessaire pour donner aux systèmes ou aux doctrines dites *socialistes* du passé leur valeur relative réelle, pour en comprendre l'origine, l'épanouissement partiel, l'échec, et la survivance dans un certain nombre d'esprits et de cœurs. L'histoire du socialisme ne peut être qu'un morceau de l'histoire générale : sans quoi l'auteur est amené à consacrer trop de place à des essais mort-nés, à des écoles sans retentissement véritable; et même lorsqu'il touche à celles qui ont eu plus d'éclat et qui ont porté des fruits plus durables, il a de la peine à séparer en elles ce qui a été le résultat passager de telle ou telle influence politique et sociale, et ce qui est resté vraiment vivant et d'accord avec les tendances générales de l'évolution civilisatrice.

M. Isambert a bien compris ce point de vue en cherchant à mettre en relief, au début de son livre, les causes profondes qui, après la Révolution, l'Empire et les premières années de la Restauration, ont amené la première germination, puis l'explosion des idées socialistes. Mais dans

[1] Voir *La formation des richesses et ses conditions sociales actuelles*, p. 382 et suiv.

cette vaste analyse j'aurais voulu qu'il s'attachât à préciser, plus qu'il ne l'a fait, les sources où le socialisme d'avant 1830, et notamment son premier auteur Saint-Simon, a puisé son caractère particulier. Ce caractère n'est celui d'aucun des mouvements communistes ou socialistes anciens que M. Isambert énumère comme s'étant produits depuis Platon jusqu'au XVIIIe siècle et la Révolution, « toutes les fois qu'un certain courant d'idées réformatrices a coïncidé avec une grande accumulation de richesses dans un petit nombre de mains ». C'est là une « coïncidence » qui s'est réalisée un bon nombre de fois dans l'histoire; mais peut-on dire qu'elle fût particulièrement sensible vers 1820? En tous cas elle aurait engendré un socialisme analogue aux mouvements du même genre qui se sont produits depuis l'antiquité, tandis que le socialisme d'après la Révolution a un aspect à la fois scientifique, industriel et religieux qui ne s'explique que par l'influence du XVIIIe siècle, la réaction contre le féodalisme, suite de la Révolution, et la renaissance de la tradition chrétienne après les violences révolutionnaires. Le XVIIIe siècle a légué au socialisme son idée de la perfectibilité par la science et l'« industrie »; l'antiféodalisme de 1789 s'est traduit en condamnation « des oisifs et des stériles », d'où est née l'attaque contre la rente et plus tard contre l'héritage; le christianisme renaissant a imbu la nouvelle doctrine de son principe d'organisation hiérarchique et de son esprit de sentimentalité. Ce sont là, je crois, les trois lignes maîtresses du nouveau socialisme que Saint-Simon aurait volontiers vu appeler un « nouveau christianisme », d'après le titre même donné à un de ses derniers écrits. On sait combien elles se sont conservées, accentuées et développées dans l'École saint-simonienne. M. Isambert, qui trace de tout ce mouvement de doctrines et d'idées un tableau suffisamment juste, aurait pu, je crois, insister plus qu'il ne l'a fait sur les traits essentiels de cette partie de son sujet.

Il aurait pu de même marquer avec plus de précision l'influence qu'ont eue les événements politiques extraordinaires dont Henri Saint-Simon avait été le témoin, sur les diverses périodes de sa vie et de sa pensée. Ce fils de l'aristocratie et du XVIIIe siècle a vu et vécu successivement l'Ancien Régime, 1789, la Terreur, l'Empire, ses catastrophes, le réveil du libéralisme, la Restauration : c'est avant tout un observateur, et, comme le dit bien M. Isambert, un réformateur non métaphysicien, mais opportuniste. Si on ne divise pas son œuvre en époques correspondantes à celles pendant lesquelles elles ont été écrites, elle apparaît comme un inextricable chaos. Le désordre qui semble exister dans ses écrits n'existait pas au même point dans son esprit; mais il voulait être

écouté et variait ses appels de publiciste suivant les courants d'événements et d'opinions. Ceux-ci ayant, en soixante ans, offert tous les contrastes possibles, il n'est pas étonnant que celui qui a voulu se mettre chaque fois au diapason ait souvent changé de ton. Son esprit souple, tout en conservant l'unité de son inspiration de fond, s'adaptait d'ailleurs aisément à l'évolution des faits et, comme devait le faire l'École plus tard, cherchait à régler sur ceux-ci sa ligne politique et sociale, marquant ainsi, d'accord avec Auguste Comte, le caractère essentiellement *positif* de ses enseignements.

Sous des apparences souvent mystiques ou déclamatoires, ce caractère a toujours subsisté dans la doctrine de fond de l'École. Sur bien des points il a fallu le reculement et l'expérience des faits pour en convaincre les incrédules. La justesse de ses prédictions sur les progrès de l'œuvre industrielle et de l'exploitation scientifique de la planète a vite été justifiée par le merveilleux mouvement de la seconde moitié du XIX[e] siècle, et dans ce domaine l'histoire a été l'éclatante apologiste de la doctrine. Sur d'autres points, l'École saint-simonienne a vu et dénoncé le mal social avec une singulière clairvoyance; mais elle a cru à des remèdes chimériques précisément parce qu'elle a établi un enchaînement trop rigoureux entre des faits déplorables et les invincibles penchants de la nature humaine auxquels ils se rattachaient. Vouloir résoudre par exemple les problèmes effroyablement complexes des rapports des sexes sans tenir compte de toutes sortes de scrupules, de sentiments, de répugnances d'âme et de conscience, c'était se heurter à un échec certain, et l'École n'a pas manqué de s'y briser. Elle a de même péché par excès de raisonnement logique en voulant organiser une hiérarchie religieuse analogue à celle de l'Église sans la base de foi et de croyance qui avait fait vivre celle-ci; et là également elle a échoué dans ses aspirations pratiques.

Ce désir de positif est encore, malgré l'aspect extérieur, celui du système de Fourier, et en a fait, en dépit de ses bizarreries et de ses incohérences, la vitalité relative. M. Isambert le remarque avec exactitude : Fourier, écrit-il, n'a formulé aucune théorie morale proprement dite. Il trouvait que la morale traditionnelle enseigne à l'homme à être en guerre avec lui-même, à résister à ses passions. Tous les caprices philosophiques appelés devoirs n'ont, disait-il, aucun rapport avec la nature. C'est sur celle-ci qu'il veut fonder une éthique opposée aux morales anciennes. Il croit pouvoir tirer du libre jeu des inclinations et des passions elles-mêmes une organisation sociale assurant le bonheur humain. Qu'il y ait dans ses idées infiniment de chimère et dans ses moyens d'exécution beaucoup de puéril ou de ridicule, personne ne peut le nier. Que tant

d'hommes éclairés se soient enflammés pour les uns et pour les autres, c'est preuve que, sous ce débordement d'imagination mal réglée et le vocabulaire extraordinaire et mal venu qui cherchait à l'interpréter, subsiste une divination juste des mérites de l'association libre et des merveilles qu'elle peut produire parmi les hommes.

Après Saint-Simon, les Saint-Simoniens et Fourier, dont les doctrines ont eu certainement sur la tendance générale des esprits et même à l'étranger une grande influence[1], M. Isambert accorde, à mon avis, une place excessive à des penseurs ou à des réformateurs isolés dont les uns, comme Sismondi ou Villeneuve-Bargemont, ne peuvent guère être classés parmi les socialistes, bien que les socialistes leur aient pris des arguments, dont d'autres, comme Pecqueur, sont restés tout à fait inconnus de leur vivant, dont d'autres encore, comme Proudhon, se sont trop contredits eux-mêmes et ont été trop incohérents pour avoir exercé une action durable sur le mouvement socialiste. Ils doivent tenir leur rang dans une histoire générale des idées pendant la première moitié du XIXe siècle. Je ne pense pas qu'on puisse faire de certains d'entre eux des ancêtres du socialisme proprement dit. À force de vouloir élargir celui-ci jusqu'à embrasser toutes les visées de réformes philanthropiques ou toutes les protestations qui se sont produites contre l'ordre social, on finit par perdre de vue le but spécial que M. Isambert assigne avec raison au socialisme : une répartition plus satisfaisante pour la majorité, et provoquée par des mesures d'État, de la masse des biens.

À ce socialisme-là M. Isambert mêle constamment, avec une impropriété de termes que nous avons déjà signalée, ce qu'il appelle le *solidarisme*, et il le fait avec beaucoup de générosité dans l'esprit, mais aussi d'illusions sur les bienfaits des interventions légales. En tout cas il ne faudrait pas confondre les deux histoires, ni sembler croire que le communisme de Cabet ou le collectivisme de Pecqueur ont des liens d'antécédent à conséquent avec nos lois sur la liberté des coalitions, des syndicats, ou le développement de nos mutualités et de nos coopératives. Le mouvement général du siècle et de l'esprit de liberté a produit cette

[1] L'auteur fait ressortir avec raison que la théorie de la plus-value de Marx et la lutte générale du collectivisme contre la rente et la concentration du capital ont leur origine dans les Saint-Simoniens, Sismondi et Proudhon. Il faudrait seulement éclaircir quelle a été l'influence des Anglais sur les premiers. Cf. A. Menger, *Du droit au produit intégral du travail*, ch. II et suivants. Je rattache aux Saint-Simoniens Pierre Leroux et Buchez, à qui M. Isambert consacre beaucoup de pages. Ils ont été tous deux, M. Isambert le reconnaît, très vagues dans leurs applications.

émancipation, et engendré ces heureux résultats de l'association spontanée. L'organisation de contrainte imaginée par les collectivistes aussi bien Français qu'Allemands est justement en travers de ce développement libre, et ceux qui veulent le succès de l'un ne peuvent pas ne pas voir les dangers de l'autre. Il y a sur ce point du vague dans l'humanitarisme de M. Isambert, comme il y en a dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains, et, je dois le dire, dans l'esprit de beaucoup de ceux qui nous ont précédés. Il commet aussi la double erreur où ont été entraînés un grand nombre de protestataires contre l'ordre social né du développement de la production : il se figure et il affirme que ce développement s'est fait uniquement au profit des classes déjà riches, et que les moins fortunés n'en ont pas eu leur part. C'est là une constatation absolument contraire à la réalité des faits dans leur généralité. L'amélioration réalisée est évidemment très insuffisante, mais de l'aveu même des socialistes éclairés et impartiaux (Sydney Webb, Vandervelde, Bernstein, etc.) elle existe et est déjà considérable.

M. Isambert n'attache pas d'autre part assez d'importance aux conditions primordiales de la production des richesses, production d'où en somme dépend tout le bien-être humain. Ces conditions de liberté, d'initiative, d'ardeur au gain, de concurrence qui ont fait la prospérité industrielle actuelle entraînent évidemment beaucoup d'inconvénients : mais vouloir les étouffer sous trop d'entraves législatives, c'est risquer d'étouffer du même coup l'esprit d'entreprise qui est en somme actuellement le pivot, merveilleux dans son efficacité, de notre activité productrice. J'ai plus de confiance, pour en combattre les effets excessifs, dans les libres groupements d'ouvriers ou de consommateurs que dans l'intervention de l'État réclamée par le *solidarisme*. Celui-ci, au point de vue de la paix sociale, porterait de meilleurs fruits en restant sur le terrain de l'ancienne *solidarité*, qui avait été nettement aperçue par les premiers socialistes du siècle, et qui faisait appel aux sentiments et non à la contrainte. Ce côté idéaliste, souvent religieux, du socialisme français à son aurore, ne saurait trop être mis en relief, et M. Isambert aura rendu service en l'opposant une fois de plus aux doctrines de haine et de « lutte de classes » du marxisme allemand; mais il accepte trop facilement la substitution de l'État démocratique moderne à ces autorités sociales, à ce clergé scientifique, à ces diverses hiérarchies auxquelles avait recours l'ancien socialisme pour remplacer par l'organisation et l'harmonie le régime de liberté et de concurrence. Chimère pour chimère, je ne crois pas plus réalisable le rêve des Saint-Simoniens, des supérieurs recherchés et institués par l'amour de leurs frères, que celui d'une bienfaisante con-

trainte exercée par les pouvoirs issus du suffrage universel et devant se retremper périodiquement dans le vote populaire; mais il faut choisir, et ne pas attribuer à des autorités sociales de sources aussi différentes une influence et une efficacité du même ordre.

Eugène d'EICHTHAL.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Auguste Molinier. *Les Sources de l'histoire de France, des origines aux guerres d'Italie* (1494). 5 vol. in-8°. Paris, Alphonse Picard et fils, 1902-1904.

Quand on se trouve en face des cinq volumes (formant 1,600 pages et 5,651 notices) qui ont été consacrés par Auguste Molinier aux sources de l'histoire de France, depuis les origines jusqu'aux guerres d'Italie (1494), le sentiment qui prévaut est celui de l'admiration et de la reconnaissance pour le courageux érudit qui a doté ainsi la science française d'un instrument de travail incomparable.

Aucun autre pays d'Europe, en effet, ne possède, pour le moyen âge, un répertoire d'indications historiographiques aussi complet. Tous les livres d'ensemble que nos savants avaient publiés jusqu'ici dans cet ordre de matières étaient d'une insuffisance notoire. Nous ne pouvions rien opposer aux publications allemandes telles que le *Dahlmann*, le *Wattenbach* et le *Potthast*, ouvrages de première nécessité, même pour ceux qui ne voulaient être renseignés que sur les sources de notre histoire nationale. L'œuvre de Molinier comble enfin une lacune regrettable; elle suffit à nous faire connaître exactement, non seulement les écrits historiques du moyen âge français et les éditions qu'on en a données, mais l'appréciation de leur valeur, les controverses qu'ils ont provoquées et les dissertations et mémoires principaux dont ils ont été l'objet pendant la période la plus récente.

I. Le premier fascicule des *Sources de l'histoire de France* est consacré à l'époque primitive du moyen âge, des Mérovingiens et des Carolingiens. L'auteur fait connaître, dans un avant-propos, le plan général de l'ouvrage, imité de celui que Teuffel avait adopté pour son Manuel de litté-

rature romaine. En matière de répertoire bibliographique, le meilleur plan donne toujours prise à la critique; celui-ci ne satisfera certainement pas tout le monde, mais l'essentiel est que Molinier ait suivi exactement son programme et apporté, à l'exécuter, cette conscience scrupuleuse qui est un de ses mérites marquants [1].

Dans ce premier volume, comme dans les suivants, chaque série de notices est précédée d'une courte synthèse, où l'auteur donne les renseignements essentiels sur la nature des sources étudiées et sur leur importance relative. Ces préliminaires sont, en général, de remarquables morceaux de critique historique, très utiles à qui veut connaître, en résumé, l'état des questions posées et des controverses agitées par les savants. Tel est, en particulier, celui qui a trait aux premiers textes chrétiens et aux origines des églises gauloises [2]. Sur ce dernier point, Molinier estime que les partisans de l'école dite *légendaire* se sont voués à une tâche impossible, « condamnée d'avance par la saine logique » et que leurs travaux témoignent « de plus de bonne volonté que de science réelle ». Les textes épigraphiques réunis par Le Blant ont démontré la lenteur de la diffusion du christianisme en Gaule, et Mgr Duchesne a prouvé qu'au IIe siècle, un seul diocèse, celui de Lyon, existait en France.

> Pour tout esprit impartial, la question, dès maintenant, paraît vidée. Dès le Ier siècle, il y a eu, sans aucun doute, de petites congrégations chrétiennes sur le sol gaulois, mais l'organisation ecclésiastique, ébauchée au siècle suivant, se complète peu à peu jusque vers le temps de Constantin, et est à peu près achevée au Ve siècle.

Molinier, d'autre part, ne nie pas le rôle qu'a joué saint Martin et l'influence qu'il a exercée; mais il déclare, non sans raison, qu'en dépit

(1) Il n'y a guère de flottement dans sa méthode que sur la question de l'indication des manuscrits. «En général, écrit-il dans l'avant-propos, on ne dit rien des manuscrits des ouvrages, renvoyant sur ce point aux dernières éditions critiques: exception cependant a été faite pour certains auteurs, tels que Grégoire de Tours, le pseudo-Frédégaire ou Nithard. » Des exceptions à cette règle se retrouvent encore au tome II, dans les notices concernant Adhémar de Chabannes, Helgaud, le fragment de la Chronique de Fleuri, Fulbert de Chartres, la chronique de Pierre Béchin, la chronique de Saint-Maixent, l'Histoire des pontifes et comtes d'Angoulême, la Chronique de Novalèse, etc., sans parler de celles qu'on rencontre dans les tomes suivants. Le plus souvent, à la vérité, l'auteur ne donne ce genre d'indications que lorsqu'il s'agit d'un manuscrit unique, ou lorsqu'il veut nous apprendre que le manuscrit original ou autographe a été conservé. Mais il est des cas où la raison de l'exception n'est pas très justifiable. En pareille matière, il faut être complet ou pratiquer l'abstention absolue.

(2) I, p. 15-18.

des hagiographes anciens et modernes, « il sera toujours impossible d'écrire une biographie vraiment critique de l'apôtre des Gaules et de dater exactement les principaux faits de son existence ».

C'est avec la même sûreté de jugement et la même exactitude d'informations que l'auteur traite de Grégoire de Tours, des vies de saints, des chroniques universelles, de la renaissance patronnée par Charlemagne, et qu'il tâche d'éclaircir en particulier la question si difficile des Annales carolingiennes. Il y a là des pages excellentes, où les idées ingénieuses et les larges aperçus ne manquent pas. On remarquera notamment ce qui est dit des vies des saints de l'époque franque, un genre de production historique que l'histoire ne peut utiliser sans les plus grandes réserves. Molinier explique avec une parfaite clarté pourquoi ces documents ne sont pas aussi instructifs qu'ils pourraient l'être. Il signale le parallélisme constant entre les récits bibliques et ceux des hagiographes, la banalité des miracles rapportés, le vague des détails biographiques, la multiplicité des anachronismes, l'abus des citations, l'application des actes d'un saint illustre à des saints moins connus, les plagiats, et même les légendes hagiographiques créées de toutes pièces par de pieux faussaires. L'analyse critique est ici poussée à fond, et tout au plus pourrait-on reprocher à l'auteur certaines expressions qui dépassent la mesure, par exemple [1] quand il appelle la *Légende dorée* de Jacques de Voragine « un livre niais que certains qualifient encore de naïf ». Beaucoup de ces *niaiseries* du moyen âge sont la poésie même et la couleur du temps, et si l'histoire proprement dite peut s'en plaindre, l'histoire littéraire ne les juge pas avec la même sévérité.

L'action de Charlemagne sur le mouvement intellectuel de son temps a été bien définie [2], et il est très exact de dire que la renaissance carolingienne s'est surtout inspirée des lettres antiques. Il l'est moins d'affirmer que c'est à cette renaissance que « l'Europe doit en partie sa culture *moderne* » [3], car si la tradition en a été transmise à quelques écoles ecclésiastiques du xe siècle, c'est surtout par le large mouvement d'idées dérivé des révolutions politiques et économiques du xiie siècle, croisades, émancipation des villes, lutte du pouvoir civil contre le pouvoir religieux, extension du commerce, que l'esprit du moyen âge a été renouvelé. Somme toute, la renaissance carolingienne, sortie du Palais et d'un cénacle de moines, artificielle et superficielle, n'a pas été une force capable de transformer le milieu social dans ses couches profondes, et il ne faudrait pas en exagérer le bienfait. D'ailleurs, dans cette floraison des

(1) I, p. 97. — (2) *Ibid.*, p. 182. — (3) *Ibid.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

lettres, vraiment curieuse et extraordinaire pour le temps, et qui dut beaucoup à l'appui des pouvoirs publics, il serait juste d'associer au nom de Charlemagne celui de Charles le Chauve, ce roi philosophe et lettré que l'histoire à présent semble vouloir réhabiliter.

Le deuxième fascicule, daté, comme le premier, de 1902, s'applique à l'époque féodale, de Hugue Capet à Philippe Auguste exclusivement. Les considérations préliminaires qui précèdent les notices y sont moins nombreuses et moins développées que dans le précédent volume, mais se recommandent par les mêmes qualités. On y distinguera surtout celles qui expliquent[1] la localisation de l'historiographie française, corrélative au mouvement de morcellement féodal, et celles qui ont trait à l'ordre de Cluni[2] et aux chroniques universelles dont la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux a été le type[3]. L'ordre adopté pour la répartition des notices consacrées à ces innombrables documents d'histoire locale est le suivant : domaine royal (Ile-de-France, Orléanais, Picardie); groupe normand et angevin; groupe champenois et bourguignon; région aquitanique (Poitou, Limousin, Périgord, Berry, Auvergne); région du Midi (Gascogne, Languedoc, Roussillon, Provence, Dauphiné); région de l'Est (Franche-Comté, Lorraine); région du Nord (Flandre, Artois, Hainaut). Classement arbitraire, comme le remarque l'auteur lui-même. La Flandre n'y paraît qu'à la fin, comme pays étranger au royaume capétien ; mais il aurait été plus conforme à la réalité historique du XIe et du XIIe siècle de la mettre parmi les provinces soumises plus ou moins effectivement à la suzeraineté des rois de Paris, à côté de la Normandie et de la Champagne, car elle ne relevait alors que pour une minime partie de son territoire de l'Empire germanique.

Aux histoires et documents des diverses provinces féodales font suite les écrits historiques directement relatifs à Louis VI et à Louis VII, les lettres et les poésies du XIIe siècle, les histoires anglo-normandes, les écrits relatifs aux grands et petits ordres religieux, les documents de la première et de la seconde croisade, et les chroniques universelles qui intéressent l'histoire de France.

Ici encore, l'ordre suivi, et qui est tout à fait conventionnel, importe peu : l'essentiel est que ces 1259 notices rendent aux érudits qui s'occupent du XIe et du XIIe siècle le très grand service de les orienter dans la masse confuse de l'historiographie locale. Mais déjà plusieurs parties de ce tome II seraient à remanier. C'est le cas pour les notices concernant les sources de l'histoire du règne de Hugue Capet, car le livre

[1] II, p. 19. — [2] *Ibid.*, p. 234. — [3] *Ibid.*, p. 305.

récent de M. Ferdinand Lot, dont nous avons ici même signalé tous les mérites, contient un grand nombre d'observations critiques qui renouvellent notre connaissance de l'historiographie de la fin du xe siècle et du commencement du xie. Il y aurait aussi beaucoup à corriger dans les pages relatives aux documents de l'Anjou et de la Touraine. Sur les *Gesta consulum Andegavensium* (n° 1303), Molinier s'est contenté de reproduire les allégations de Mabille, battues en brèche aujourd'hui par M. Louis Halphen, aux conclusions[1] duquel l'auteur des *Sources de l'histoire de France* avait fini, du reste, par adhérer. Les *Gesta Ambaziensium dominorum* (n° 1310) ne seraient pas, comme l'écrit Molinier d'après Mabille, l'œuvre d'un moine de Pontlevoi, mais très probablement celle d'un chanoine d'Amboise. Sur l'*Historia comitum Andegavensium auctore Thomas Pactio* (n° 1306) que l'auteur cite, d'après Marchegay et Salmon, sans en rien dire, il serait utile de rappeler qu'elle n'est qu'une série d'extraits des *Flores chronicorum* de Raoul de Diceto, comme l'a démontré Stubbs, dans sa préface à l'édition de Raoul. Sur la Chronique de Saint-Maixent (n° 1438), il est bon d'observer que cette compilation est loin d'avoir, même pour l'histoire de la France de l'Ouest, la « haute valeur » que Molinier lui attribue; et lui-même aurait dû noter que la réimpression qu'en ont donnée Marchegay et Mabille (*Chroniques des églises d'Anjou*, p. 351-433) est criblée de fautes de toute espèce. Ici encore, par exception, il y a une citation de manuscrit, le 4892 du fonds latin, dont le 554 du fonds de la reine Christine (ignoré des éditeurs) n'est sans doute qu'une dérivation. Quant au *de Commendatione Turonice provincie* (n° 1312), que Salmon datait de 1208-1209 (et non de « 1210 environ »), de récentes études semblent prouver qu'il faut y distinguer deux auteurs : celui qui rédigea la quatrième partie, qui traite de l'histoire de Marmoutier, vivait dans le deuxième quart du xiie siècle; les trois premières parties dateraient du début du siècle suivant.

Au sujet de Pierre Abélard (n° 2037), Molinier affirme « que la réforme intellectuelle tentée par lui fut arrêtée par saint Bernard, et qu'à cette réaction on doit en partie la ruine du haut enseignement au moyen âge et l'avènement de la scolastique ». Il est difficile de soutenir que l'opposition de saint Bernard rendit infructueux les efforts d'Abélard, et que la méthode inaugurée par ce dernier ne put lui survivre dans l'université de Paris. D'autre part, attribuer l'avènement de la « scolastique »

[1] Elles seront exposées dans la nouvelle édition des *Gesta* que M. Halphen prépare en collaboration avec M. Poupardin.

au conservatisme étroit de l'abbé de Clairvaux nous semble fort aventureux.

II. Le troisième volume, publié en 1903, est intitulé *Les Capétiens*. L'historiographe, ici encore, a voulu adapter son plan à la réalité des choses : et comme le fait dominant de l'histoire de France, à la fin du XIIe siècle et pendant tout le XIIIe, a été le développement rapide du pouvoir et du territoire de la monarchie, les notices sont réparties par règnes et dans un ordre assez strictement chronologique. Philippe Auguste, saint Louis, Charles d'Anjou, Philippe III, Philippe le Bel et ses fils, marquent les principales étapes de cette troisième série d'informations bibliographiques. C'est aux règnes de Philippe Auguste et de son fils que Molinier a naturellement rattaché ce qui concerne la troisième, la quatrième et la cinquième croisade. Il a fait suivre ces dernieres notices de celles qui ont trait à la guerre des Albigeois et aux faits annexes (inquisition, dominicains). Mais il n'a pas mis à part ce qui se rapporte à la première et à la seconde croisade de saint Louis; elles ont trouvé leur place, à leur date, dans le détail du règne.

L'auteur a consacré des développements particuliers à la question des Grandes Chroniques de France, de Primat et de Guillaume de Nangis, et à celle de l'histoire du texte de Joinville. Sur ce dernier point, sa conclusion est que « si nous n'avons pas le texte des *Mémoires*, tel qu'il a été dicté par Joinville, les travaux de M. de Wailly ont permis de rétablir une leçon qui, vraisemblablement, n'est guère éloignée de celle du manuscrit original ». Pour saint Louis et pour Philippe le Bel, il a cru devoir indiquer, dans une catégorie de notices spéciales, les documents administratifs, enquêtes, jugements, comptes, etc., ce qui est pleinement justifié par l'importance historique des textes de cette nature au XIIIe siècle.

Dans certaines de ces pages, l'auteur a fait un peu plus que ne comportait sa besogne d'historiographe : il a jugé de grands événements (comme la quatrième croisade, la croisade des Albigeois) et esquissé des portraits d'hommes politiques (Joinville, saint Louis, Charles d'Anjou). Ne nous en plaignons pas : ces passages reposent un peu de l'aridité des nomenclatures, et, d'ailleurs, ils ne font que reproduire en général les appréciations les plus autorisées des spécialistes. Quand l'auteur conclut, par exemple à propos de saint Louis, qu'avec tous les éléments d'information laissés par le moyen âge « on *pourrait* tracer de ce grand souverain un portrait réellement vivant, dégagé de tout l'attirail banal dont l'ont affublé certains écrivains du XIIIe siècle », il faut rappe-

ler que cette possibilité était réalisée avant la publication de ce troisième volume des *Sources de l'histoire de France*. Le *Saint Louis* de M. Ch.-V. Langlois[1] nous a donné du personnage, et pour la première fois, un dessin frappant de vérité et de vie. L'histoire complète et détaillée du règne, quand on aura le courage de la faire, modifiera peu cette noble et curieuse physionomie ainsi fixée dans ses traits principaux.

Les imperfections de détail qu'on peut relever dans cette masse de 882 notices si pleines de faits et de renseignements substantiels sont insignifiantes : Davidsohn, l'historien d'Ingeburge de Danemark, écrit à l'anglaise, par trois fois, dans la même page[2], *Davidson;* « *Gesta* quæ Ludovicus IX cepit[3] » au lieu de *Gista;* quelques traces de rédaction hâtive, ce qui est dit d'Hélinand et d'Aubri de Troisfontaines répété littéralement à quelques pages de distance[4], etc. Nous reprochons plus justement à Molinier l'expression forcée ou inexacte de certains jugements historiques. Que la déviation de la quatrième croisade ait été un événement « lamentable » si l'on envisage le « crime de lèse-civilisation » commis à Constantinople, cela peut se soutenir; mais la traiter « d'histoire ridicule[5] », ne se comprend plus. Plus loin, quand l'auteur, à propos de la croisade des Albigeois, affirme que les princes féodaux du Midi étaient « pour la plupart, quoi qu'on en ait dit, des *catholiques fervents* », l'opinion est inacceptable. La plupart de ces princes restèrent attachés extérieurement au catholicisme et ne firent jamais profession d'hérésie, mais ils étaient ou indifférents en matière religieuse, ou de cœur et d'esprit avec les prêcheurs des nouvelles doctrines.

Il est à peine besoin d'observer que quelques-unes de ces notices, dans le troisième volume comme dans les précédents, ont déjà vieilli. Aujourd'hui, pour ne citer qu'un exemple, le meilleur texte de l'*Historia Albigensium* de Guillaume de Puylaurens et le mémoire le plus développé sur son œuvre ne se trouvent plus dans les publications indiquées par Molinier, mais dans le fascicule XVIII de la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*[6] qui a été publié en 1904. Remarquons enfin, à propos de la notice 2432, qu'il n'est pas certain le moins du monde que le titre de l'ouvrage de Pierre des Vaux de Cernay soit : *De factis et trium-*

(1) *Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse, t. III, 2e partie (1901).

(2) Page 9.

(3) Page 145.

(4) Cf. p. 83 et 89, 84 et 91.

(5) Page 27.

(6) Texte du manuscrit le plus ancien, le 5212 du fonds latin de la Bibl. Nat., et notice par M. Beyssier. Un accident survenu au moment du tirage a rendu inintelligible la dernière ligne du texte de la chronique (p. 175), mais l'interversion est facile à corriger.

phis memorabilibus nobilis viri domini Simonis comitis de Monteforti. Ce titre, que Molinier cite d'après M. Paul Meyer[1], ne se trouve pas dans les deux plus anciens manuscrits, ceux du XIIIe siècle, que possède notre Bibliothèque nationale (latins 2601[2] et 18334), où on lit simplement « Incipit hystoria Albigensis »[3]. On ne le rencontre que dans l'explicit de deux manuscrits du Vatican, dont l'un (fonds de la reine Christine, lat. 490) est simplement la copie de l'autre écrit au XIVe siècle (fonds du Vatican, lat. 5712). Encore l'incipit de ce dernier manuscrit est-il tout différent: « *Gesta nobilis viri domini Symonis comitis de Monteforti* descripta per fratrem Petrum monachum Vallium Sarnay Cisterciensis ordinis. »

III. Le quatrième volume, consacré aux Valois et daté de 1904, se recommande par la même recherche de précision exacte, la même sûreté d'information et le même souci d'accommoder la science historiographique aux données essentielles de l'histoire. Mais il ne laisse pas dans l'esprit une impression aussi satisfaisante. Il est peut-être moins utile que les trois précédents, précisément parce qu'il est moins complet. Ajoutons de suite qu'il ne pouvait pas l'être au même degré, et pour une raison bien simple : c'est qu'au XIVe siècle les textes historiques de tout ordre deviennent tellement nombreux (et en particulier les documents d'archives), que l'auteur d'une bibliographie de l'histoire de France ne peut les enregistrer tous; il se voit contraint de faire un choix. Or, avec cette nécessité d'une sélection toujours plus ou moins arbitraire, la méthode, le caractère et la portée de l'ouvrage sont changés.

Dans la *Notice préliminaire*, Molinier explique d'ailleurs pourquoi l'historiographie de cette époque diffère de celle des périodes antérieures. Il n'y a presque plus d'annales ecclésiastiques. L'histoire commence à se laïciser et les grandes chroniques prennent un caractère de personnalité plus marquée. D'autre part, l'affaiblissement de la centralisation monar-

(1) *Introduction* à l'édition de la *Chanson de la Croisade*, p. x.

(2) Il est assez singulier que dans la notice qu'il a consacrée à Pierre des Vaux de Cernay, au t. XXVI des *Monumenta Germaniæ*, p. 397, note 5, M. Holder Egger affirme au contraire ce qui suit : « In editis liber minus recte *Historia Albigensium* inscribitur, cum in cod. 2601 legatur : «Explicit historia de factis et « triumphis memorabilibus nobilis viri do«mini Simonis, comitis de Monteforti. » L'éminent éditeur des *Monumenta Germaniæ* a fait ici une confusion. Cet explicit est étranger au latin 2601.

(3) Le JJ. 28 des Archives nationales (du XIVe siècle), cité par Molinier lui-même, offre le titre suivant : « Incipit pulchra et notabilis hystoria de hereticis patrie Albigensis et patriarum vicinarum destructis per inclite memorie Symonem comitem Montisfortis. »

chique, due aux désordres de la guerre de Cent ans, redonne une importance momentanée aux histoires locales. Les documents administratifs et économiques abondent et jettent une vive lumière sur l'état de la société; il faut donc plus que jamais en tenir compte. Une place plus importante doit être faite aussi aux textes littéraires proprement dits, parce qu'à partir du siècle des Valois ils fournissent plus de renseignements à l'histoire politique. Enfin les relations diplomatiques entre la France et les États limitrophes ont maintenant une fréquence et une complexité telles que l'historiographie étrangère se mêle ici intimement à la française, et qu'à la difficulté d'être pleinement au courant de cette dernière s'ajoute celle d'être instruit au même degré des publications de tous nos voisins.

Il résulte de ces faits que le chercheur qui veut connaître les sources de l'histoire du règne de Charles VI ou de Charles VII sera beaucoup moins abondamment renseigné par les notices de ce quatrième volume que ne le sera, pour la période du moyen âge proprement dit, le lecteur des volumes précédents. Mais cette infériorité tient, nous le répétons, en très grande partie, à la nature même des choses, au développement, devenu tout à coup énorme, de la matière historique. Molinier, ayant consacré un fascicule entier aux Capétiens du XIII[e] siècle, a cru devoir renfermer aussi dans un seul fascicule (un peu plus fort, il est vrai) toute l'historiographie de l'époque des Valois jusqu'au milieu du XV[e]. Cette répartition ne correspond pas exactement à la disproportion évidente des éléments historiques.

Mais, d'ailleurs, le livre qui traite des Valois contient tout ce qu'il y a d'*essentiel* à savoir sur les sources de cette période du moyen âge. Les 1569 notices dont il se compose sont distribuées sous les rubriques suivantes : les deux grandes chroniques de Jean Le Bel et de Froissart; les petites chroniques du même temps[1]; les textes d'intérêt local; l'histoire des règnes de Philippe VI, de Jean le Bon et de Charles V; les chroniques étrangères; le règne de Charles VI dans ses généralités, puis dans ses détails; le Grand Schisme; les chroniques étrangères qui ont trait à l'histoire de Charles VI et de Charles VII; le règne de Charles VII, et enfin Jeanne d'Arc. Parmi les morceaux les plus intéressants et les plus complets, il faut citer la notice consacrée à Froissart, les pages qui ont trait aux chroniqueurs de l'école de Bourgogne, et surtout le chapitre relatif

[1] Nous ne savons pourquoi l'auteur a inséré dans le chapitre consacré à ces petites chroniques, p. 19, le recueil de Cosneau sur *les Grands traités de la guerre de Cent ans; Collect. de textes pour servir à l'étude de l'histoire.*

à Jeanne d'Arc. Molinier explique avec une parfaite clarté pourquoi jusqu'à ces derniers temps l'*histoire s'est faite bourguignonne ;* mais peut-être force-t-il la note en traitant de « grands écrivains »[1] des narrateurs pittoresques mais diffus, comme Chastellain, Olivier de la Marche, Pierre de Fenin et Lefèvre de Saint-Remy. Quant à Jeanne d'Arc, l'aperçu préliminaire qui précède l'indication des sources s'impose à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'héroïne et à l'histoire de la France monarchique. Les diverses et délicates questions que soulève ce sujet toujours litigieux y sont posées, définies et parfois résolues avec une précision rare; on ne saurait mieux dire ni dire plus en si peu de mots.

Pour le fond des choses, Molinier s'en tient aux opinions de Quicherat, qui, sur le caractère des visions de Jeanne, avait gardé une sage réserve.

Rationaliste déterminé, il ne pouvait admettre l'origine divine de ces visions, mais il se refusait à voir dans Jeanne une fille malade, attaquée d'une maladie nerveuse. Cette réserve de bon goût paraît, en somme, nécessaire. On ne possède sur la constitution physique de la Pucelle que des renseignements très vagues : l'explication miraculeuse de sa mission ne saurait être acceptée que des croyants; le miracle, s'il a eu lieu, est d'ailleurs resté incomplet; enfin les visions de Jeanne n'ont rien de bien extraordinaire pour le temps, car on sait combien les visionnaires ont pullulé durant toute la première moitié du xve siècle.

En tout cas, l'auteur des *Sources de l'Histoire de France*, s'il n'approuve pas les assertions des croyants et les efforts des néo-catholiques qui « travaillent à faire de la Pucelle une sainte et à lui préparer des autels », ne se range pas non plus du côté de ceux qui voient en elle une sorte de « vierge laïque et révolutionnaire ». Il estime que, des deux parts, ces tentatives sont regrettables; que Jeanne d'Arc a tout à perdre à ce qu'on fasse d'elle une sainte ou un libre esprit et que « ces admirateurs indiscrets seraient bien mieux inspirés en ne faisant pas intervenir le nom de l'admirable fille dans nos querelles journalières ».

A dire vrai, le cinquième volume ou fascicule, qui a paru l'année dernière, n'est dans sa seconde partie que la suite immédiate et comme une annexe du précédent. Il y est question des sources du règne de Louis XI et de celles du règne de Charles VIII jusqu'au moment des guerres d'Italie. L'appréciation générale que nous avons donnée du fascicule précédent s'applique à plus forte raison à celui-ci. Généralités et sources françaises, documents de provenance étrangère, textes relatifs aux différents épisodes ou détails du règne rangés dans l'ordre chrono-

[1] Page 187.

logique : telle est la triple répartition des notices pour l'époque de Louis XI comme pour celle de son fils. On y distinguera particulièrement l'important chapitre consacré à Commines, aux manuscrits et aux éditions de son *Histoire*. Là se trouve, on peut le dire, le dernier mot sur la question.

Le fascicule V a été publié après la mort de Molinier, par les soins d'un ami; quelques fautes d'impression s'y sont glissées[1]. La première moitié se compose d'une *Introduction générale* entièrement rédigée par l'auteur lui-même et achevée le 16 mars 1904, deux mois avant sa mort.

Son intention était évidemment de nous donner, dans ce morceau qui compte 187 pages, une sorte de philosophie ou de synthèse de la science des sources de l'histoire de France pendant la période médiévale. Il pouvait être très intéressant, en effet, de suivre l'évolution de l'historiographie française au cours des dix siècles du moyen âge, d'en marquer avec précision les directions principales, d'en découvrir et d'en formuler les lois, en un mot, d'en expliquer par l'histoire même les modalités diverses. On comprend que Molinier, qui n'était pas seulement bibliographe mais historien, ait été tenté par cette perspective de généralisation brillante. Mais justement, pour atteindre son but, il lui aurait fallu se tenir dans la sphère élevée des considérations synthétiques, et ne pas reproduire, en parlant des hommes et des œuvres, les détails précis qu'il avait déjà donnés dans les notices préliminaires des quatre fascicules précédents. Sans doute cette *Introduction générale* développe sur quelques points les aperçus déjà exposés, ou même en apporte de nouveaux, qui sont, d'ordinaire, aussi intéressants que judicieux; mais, pour la plupart des œuvres signalées, il y a répétition, double emploi, et souvent dans les mêmes termes[2]. On peut même noter, dans l'*Introduction générale*, des phrases littéralement reproduites, indice d'une rédaction un peu confuse et précipitée[3].

L'utilité de beaucoup de ces pages est donc contestable, sans compter que certaines assertions ou certains jugements appelleraient aisément la

(1) P. XLIX, an 602 pour 802; p. LXXXIX, IXe siècle pour XIe; p. 22, *Psychologie médicale* pour *mentale;* p. 193, *médéviale* pour *médiévale.*

(2) Que l'on compare, par exemple, ce qui est dit du *Journal d'un bourgeois de Paris* dans l'*Introduction générale* (p. CXLIII) avec la notice 4149 du fascicule IV; ou ce qui y est dit de la *Chronique scandaleuse* (p. CLIII) avec la notice 4666 du fascicule V; ou encore ce qui y est dit de Commines (p. CLIII-CLV) avec la notice 4663.

(3) Par exemple, dans l'*Introduction générale,* pages XV et LV, les mêmes passages sur Paschase Ratbert et sur les biographies d'Alcuin et de Walafrid Strabon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

controverse. Qu'importe que Richer, par exemple, ait été « un témoin oculaire bien *informé* des événements de 987 »[1] s'il *déforme*, comme il l'a fait plus d'une fois, la vérité? Nous n'acceptons pas non plus sans réserve l'appréciation de l'auteur sur la *Vita Ludovici Grossi* de Suger, et ne dirons pas comme lui « que le fond en est excellent *de tous points* »[2]. Ce panégyrique ou cette chrestomathie des actes de Louis le Gros est remplie, on doit l'accorder, de détails importants et authentiques; mais la somme des réticences ou des omissions commises sciemment par l'abbé de Saint-Denis est telle que l'expression d'une satisfaction aussi complète est vraiment peu justifiée.

L'*Introduction générale* contient d'ailleurs, dans sa dernière partie, tout autre chose qu'une exposition des lois ou des modes de l'historiographie médiévale. Molinier l'a terminée par des considérations personnelles sur la critique historique et les grandes entreprises de travaux érudits à l'époque moderne et même contemporaine, ce qui nous éloigne tout à fait de l'objet de la publication. A la fin vient une glorification assurément très légitime de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes Etudes; mais peut-être eût-il été bon de dire aussi quelques mots de la renaissance des études d'érudition historique à l'Ecole normale, à la Sorbonne et dans nos grandes universités.

Quoi qu'il en soit, l'importance pratique d'un répertoire comme celui dont nous venons de rendre compte, l'effrayant labeur qu'il suppose, et la grandeur du service rendu à la science resteront des faits hors de discussion, tout à l'honneur de Molinier.

Il est clair pourtant que l'utilité de cette œuvre ne sera entière que lorsque le sixième volume, contenant l'Index général des noms d'auteurs et des matières, aura paru. Cet index est, dès à présent, indispensable[3]; il peut seul permettre au chercheur de ne pas s'égarer dans cette masse énorme de notices disposées par ordre de matière ou par groupements géographiques. Il est bien à désirer que l'éditeur ne le fasse pas attendre. Quand l'ouvrage aura, avec ce complément, sa valeur intégrale, on pourra pleinement souscrire au jugement que l'auteur a porté lui-même sur son œuvre[4] :

Il est bon de dresser de temps à autre le bilan de la science, d'enregistrer les résultats acquis, de marquer les points à éclairer. Nul travail plus délicat, plus minutieux et aussi plus ingrat. Les ouvrages de bibliographie sont de ceux dont on use

(1) *Introd.*, p. LXVIII.
(2) *Ibid.*, p. XCIV.
(3) Cela est si vrai qu'on s'est cru obligé d'ajouter un Index provisoire et incomplet aux fascicules IV et V.
(4) T. V, Introduction générale.

sans en apprécier les qualités[1], dont on ne voit que les défauts, défauts que tout spécialiste reconnaît au premier coup d'œil. S'atteler à une pareille besogne est donc un peu, comme l'a dit un critique, faire œuvre d'ascète et travailler pour le bien commun. Le seul sentiment qui puisse consoler, en pareil cas, c'est la conviction qu'on a été utile, qu'on a facilité la tâche quotidienne à ses confrères en érudition et contribué au progrès futur de la science historique.

Auguste Molinier, prématurément enlevé à cette science qui lui doit tant, a pu déjà se rendre compte, de son vivant, du grand succès de sa publication. Mais ceux qui en ont maintenant la responsabilité ont un devoir strict à remplir. Un index détaillé et rigoureusement complet ne suffit pas. Il faut que ce répertoire soit tenu au courant du progrès scientifique. Pour la première période du moyen âge (vi^e^-xie siècles), il nous donne l'état des connaissances en 1902; fatalement, sur plusieurs points déjà, il a vieilli; l'inconvénient est inhérent à la nature même des travaux bibliographiques. C'est à l'éditeur qu'il appartient d'y porter remède en ne permettant pas qu'un temps trop long s'écoule avant la publication d'un supplément. Espérons qu'il comprendra la nécessité de faire paraître, à des intervalles suffisamment rapprochés, les *Additions et Corrections* qui maintiendront à l'œuvre sa haute valeur. La librairie française n'a eu que rarement jusqu'ici le souci de tenir à jour ses publications scientifiques; il serait déplorable, dans le cas actuel, qu'elle ne changeât pas d'habitude. L'éditeur des *Sources de l'histoire de France* a tout intérêt à ne pas laisser un aussi précieux instrument de travail perdre son utilité principale, qui est de donner aux médiévistes le dernier état de la science historique. Molinier avait lui-même annoncé, à la fin de l'avant-propos qui est en tête du premier volume, qu'il réunissait les éléments d'un appendice et qu'il donnerait même les plus récents résultats de la recherche savante dans une édition nouvelle si l'ouvrage recevait du public un accueil suffisant.

Nous verrons si les intentions de l'érudit, dont la perte est à jamais regrettable, seront prochainement réalisées.

Achille LUCHAIRE.

[1] Il arrive parfois à Molinier de forcer, comme ici, l'expression de sa pensée. Les mérites de son répertoire sont de ceux qu'on apprécie du premier coup d'œil et que personne ne méconnaîtra.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL.

ALFRED T. STORY. *The Story of wireless Telegraphy.*
1 vol. in-8°. Londres, Newnes, s. d. [1905].

I. L'histoire des sciences comprend deux parties. La première, qui est l'histoire des théories, est liée d'une façon très étroite à l'histoire de la philosophie et, par là, à l'histoire générale; celui qui la voudrait écrire au fur et à mesure que les théories prennent naissance, rencontrerait les plus graves difficultés, puisqu'il ne saurait d'avance faire le départ entre celles qui ne seront qu'éphémères et celles qui, au contraire, serviront longtemps de guide aux chercheurs. La seconde partie est l'histoire des découvertes positives et, lorsqu'il s'agit ainsi de faits précis et bien déterminés, les spectateurs avisés, qui disposent d'informations immédiates, qui peuvent recueillir de première main des documents authentiques, feront, en apportant leur témoignage sincère, une œuvre d'érudition, dont personne ne contestera l'importance, mais que l'on serait probablement tenté de croire d'une exécution facile.

Il s'en faut cependant de beaucoup que semblable besogne, même limitée à l'étude d'une question très particulière, par exemple à celle d'une invention récente, puisse s'accomplir sans que l'historien rencontre de très sérieux obstacles.

Une invention n'est en réalité jamais attribuable à un seul auteur; elle est le résultat du travail de nombreux collaborateurs qui parfois s'ignorent les uns les autres, le fruit produit par des labeurs souvent obscurs. L'opinion publique, volontiers simpliste, en face d'une découverte sensationnelle, exige cependant que l'historien fasse office de juge; c'est sa tâche de démêler la vérité au milieu des compétitions et de dire à qui peut aller, sans s'égarer, la reconnaissance de l'humanité. Il doit, en expert habile, dépister les contrefaçons, s'apercevoir des plagiats les plus dissimulés, discuter de délicates questions de priorité; il doit ne pas se laisser faire illusion par ceux qui ne craignent pas d'annoncer, d'une façon téméraire, qu'ils ont résolu les problèmes dont ils pressentent que la solution est imminente et qui, le lendemain du jour où d'autres les ont définitivement élucidés, se proclament les véritables inventeurs; il doit s'élever au-dessus d'une partialité qui se croit excusable parce qu'elle provient de l'orgueil national; il doit enfin rechercher avec patience les

antécédents, et, remontant ainsi de proche en proche, il risque de se perdre dans la nuit des temps.

Un exemple d'hier peut nous servir pour montrer les difficultés de cette tâche. Parmi les découvertes récentes, l'invention de la télégraphie sans fil est l'une de celles qui sont devenues rapidement populaires; elle paraît d'ailleurs constituer un sujet précis, nettement délimité.

Déjà plusieurs tentatives ont été faites pour en écrire l'histoire[1]. M. J. J. Fahie publiait dès 1899, en Angleterre, un livre intéressant : *History of wireless Telegraphy;* vers la même époque, M. Broca faisait paraître en France un ouvrage très documenté intitulé : *La télégraphie sans fil;* dans les rapports présentés au Congrès international de physique réuni à Paris en 1900, un illustre savant italien dont les travaux personnels ont grandement contribué à l'invention du système actuel de télégraphie, M. Righi, a consacré un chapitre court mais assez complet de son magistral rapport sur les ondes hertziennes à l'histoire de la télégraphie sans fil; le même auteur, en collaboration avec M. Bernhard Dessau, a également écrit un livre plus étendu : *Die Telegraphie ohne Dracht.* Tout dernièrement enfin, M. A. Story vient de nous donner dans un petit volume : *The Story of wireless Telegraphy,* un résumé condensé mais très précis de toutes les tentatives qui ont été faites pour établir des communications télégraphiques sans l'intermédiaire d'un fil conducteur. Si M. Story n'a pas su toujours se montrer un critique très sévère, s'il n'a pas éliminé avec assez de rigueur des essais parfois bien médiocres, s'il ne s'est pas complètement mis à l'abri du reproche justifié d'attribuer aux savants anglais une part léonine au détriment des savants des autres nationalités et particulièrement des représentants de la science française, il a du moins compulsé beaucoup de documents, fait de curieuses exhumations et étudié jusqu'aux dispositifs les plus récemment adoptés.

Il peut être intéressant, en utilisant les renseignements qu'il nous fournit, en les complétant au besoin par quelques autres, de remonter aux sources d'une découverte moderne, de la suivre dans son développement et de constater ainsi une fois de plus combien la matière la plus simple en apparence exigerait de la part d'un historien qui voudrait faire œuvre définitive des recherches étendues et complexes.

II. La première difficulté, qui n'est sans doute pas l'une des moins graves, est de bien définir le sujet. Les mots : « télégraphie sans fil »,

[1] Voir aussi : J. Boulanger et G. Ferrié, *La télégraphie sans fil et les ondes électriques;* et Domenico Mazotto, *La télégraphie sans fil.*

qui semblent tout d'abord répondre à une idée unique et parfaitement claire, se peuvent en réalité appliquer à deux séries de questions, très différentes aux yeux d'un physicien, qu'il importe de nettement distinguer.

Une transmission de signaux exige trois organes qui apparaissent tous trois d'une nécessité absolue : le producteur, le récepteur et, entre les deux, un intermédiaire établissant la communication. Cet intermédiaire est d'ordinaire la partie la plus coûteuse de l'installation, la plus difficile à établir, celle d'ailleurs où se produisent des pertes sensibles d'énergie aux dépens du bon rendement. Et, cependant, nos idées actuelles nous le font considérer, cet intermédiaire, comme impossible à supprimer, plus encore qu'autrefois, car si nous sommes définitivement débarrassés de la conception des actions à distance, il nous devient inconcevable que de l'énergie puisse être communiquée d'un point à un autre sans être transportée par quelque milieu interposé.

Mais pratiquement la ligne sera supprimée si, au lieu de la construire artificiellement, on utilise pour la remplacer l'un des milieux naturels qui séparent deux points situés sur la terre.

Or ces milieux naturels se rangent en deux catégories fort distinctes, et de ce classement résultent les deux séries de questions à examiner.

Entre les deux points se trouvent d'abord les milieux matériels, l'air, puis la terre ou bien l'eau; depuis fort longtemps on s'est servi, pour des transmissions à distance, des propriétés élastiques de l'air et, plus récemment, de la conductibilité électrique du sol et de l'eau, particulièrement de l'eau de mer.

La physique moderne nous amène d'autre part à considérer qu'il existe, répandu dans tout l'univers, un autre milieu plus subtil, pénétrant partout, doué d'élasticité dans le vide et conservant son élasticité lorsqu'il pénètre dans un grand nombre de corps, dans l'air par exemple; ce milieu, c'est l'éther lumineux, qui possède, on n'en saurait douter, la propriété de pouvoir transmettre de l'énergie, car c'est lui qui nous apporte l'immense majorité de l'énergie dont nous disposons sur la terre et que nous retrouvons dans les mouvements de l'atmosphère, dans les chutes d'eau, dans les mines de charbon provenant de la décomposition des composés du carbone sous l'influence de l'énergie solaire. Depuis longtemps aussi, bien avant que l'on ait mis en évidence l'existence de cet éther, on a su lui demander le service de transmettre des signaux.

Ainsi, à travers les âges se déroule une double évolution que devra suivre l'historien dont l'ambition sera d'être complet.

III. S'il examinait d'abord le premier ordre de questions, il pourrait

sans doute ne parler que brièvement des essais antérieurs à la télégraphie électrique, mais, sans chercher le paradoxe, il devrait cependant faire allusion à l'invention du porte-voix ou à d'autres semblables qui, depuis longtemps, permirent aux hommes, par un emploi ingénieux des propriétés élastiques des milieux naturels, de communiquer à des distances supérieures à celles qu'ils auraient atteintes sans le secours de l'art.

Après cette période, en quelque sorte préhistorique, rapidement parcourue, il lui faudrait suivre de très près le développement de la télégraphie électrique; presque dès le début, peu de temps après qu'Ampère avait émis l'idée de construire un télégraphe, le lendemain du jour où Gauss et Weber établissaient entre leurs maisons de Goettingue la première ligne véritablement utilisée, on songeait à se servir des propriétés conductrices de la terre et de l'eau.

L'histoire de ces essais est très longue, elle est étroitement mêlée à l'histoire même de la télégraphie ordinaire; de longs chapitres lui ont été depuis longtemps consacrés dans les traités de télégraphie. M. Story la résume dans quelques pages, qu'il ne sépare peut-être pas assez franchement de celles qu'il consacre ensuite aux recherches modernes, si différentes dans leur essence.

C'est en 1838 que le professeur C. A. Steinheil de Munich exprima, sans doute pour la première fois, l'idée nette de supprimer le fil de retour et de le remplacer par une communication du fil de ligne avec la terre; il parcourut ainsi du premier coup la moitié du chemin, la plus facile il est vrai, qui devait amener au but définitif, puisqu'il économisait la moitié du fil de ligne.

Steinheil, conseillé peut-être par Gauss, eut d'ailleurs une conception très exacte du rôle de la terre, considérée comme corps conducteur; il semble avoir bien compris que, dans certaines conditions, la résistance d'un tel conducteur, supposé indéfini, peut être indépendante de la distance des électrodes qui amènent le courant et lui permettent de sortir; il songea aussi à utiliser les rails des chemins de fer pour transmettre les signaux télégraphiques.

Plusieurs savants qui s'occupèrent, dès le principe, de la télégraphie eurent des idées analogues. C'est ainsi que S. F. B. Morse, surintendant des télégraphes du Gouvernement des États-Unis, dont le nom donné à l'appareil si simple qu'il inventa est universellement connu, faisant à New-York, dans l'automne de l'année 1842, devant une commission spécialement convoquée et en présence d'un public très nombreux, des expériences destinées à démontrer avec quelle sûreté et quelle facilité fonctionnait son appareil, pensa, au cours même des expériences, d'une

façon fort heureuse, à remplacer, sur une longueur de près d'un mille, par l'eau d'un canal un fil qui venait d'être subitement et accidentellement détruit. Cet accident, qui avait un instant compromis le légitime succès qu'attendait le célèbre ingénieur, lui suggéra ainsi une idée féconde qu'il n'oublia pas; il répéta par la suite des essais d'utilisation de l'eau et du sol et il obtint des résultats très remarquables.

On ne saurait citer toutes les recherches entreprises dans la même voie et auxquelles sont plus particulièrement attachés les noms de S. W. Wilkins, de Wheatstone, de H. Highton en Angleterre, ceux de Bonelli en Italie, Gintl en Autriche, Bouchot et Donat en France. Il en est cependant auxquelles on ne peut songer sans émotion.

Le 17 décembre 1870, un physicien, qui a laissé dans l'Université un souvenir durable, M. d'Almeida, alors professeur au lycée Henri IV, plus tard inspecteur général de l'Instruction publique, quittait en ballon Paris assiégé; descendu au milieu des lignes allemandes, il parvenait, à la suite d'un voyage périlleux, à gagner le Havre en passant par Bordeaux et par Lyon; après s'être procuré les appareils nécessaires en Angleterre, il descendait la Seine jusqu'à Poissy, où il parvenait le 14 janvier 1871. Depuis son départ, deux autres savants, MM. Desains et Bourbouze, se relayant jour et nuit, attendaient à Paris, dans un bachot sur la Seine, prêts à recueillir un signal qu'ils guettaient avec une anxiété patriotique. Il s'agissait d'employer un procédé imaginé par Bourbouze, dans lequel l'eau du fleuve jouait le rôle de fil de ligne. Le 24 janvier, la communication paraissait enfin établie; malheureusement l'armistice, puis la reddition de Paris venaient rendre inutile le précieux résultat de ce noble effort.

On doit aussi une mention spéciale aux expériences exécutées par l'Office télégraphique des Indes anglaises, sous la direction de M. Johnson, puis de M. W. F. Melhuish; elles conduisirent en effet, en 1889, à des résultats si satisfaisants qu'un service de télégraphie, où le fil de ligne était remplacé par la terre, put fonctionner réellement et régulièrement.

D'autres tentatives furent aussi faites pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle pour transmettre des signaux à travers la mer; elles précédèrent le moment où, grâce aux travaux de nombreux physiciens, parmi lesquels lord Kelvin occupe sans conteste une place prépondérante, l'on parvint à immerger le premier câble, mais elles ne furent pas abandonnées, même après cette date, car elles donnaient l'espoir d'une solution singulièrement plus économique. Parmi les plus intéressantes, on a conservé le souvenir de celles que S. W. Wilkins poursuivit assez longtemps, à partir de 1845, entre la France et l'Angleterre. Avec Cooke et

Wheatstone, il imagina d'employer comme récepteur un appareil qui ressemble par certains côtés au récepteur actuel des télégraphes sous-marins; plus tard George E. Dering, puis James Bowman et Lindsay firent dans la même voie des essais qui sont dignes d'être retenus.

Mais ce n'est que de nos jours que Sir William H. Preece obtint enfin, le premier, des résultats vraiment pratiques. Sir William a effectué lui-même et fait exécuter par ses collaborateurs (il est ingénieur en chef de l'Office postal et télégraphique anglais) des recherches conduites avec beaucoup de méthode et appuyées sur des considérations théoriques précises. Il est ainsi parvenu à établir des communications très faciles, très nettes et très régulières, entre divers endroits, par exemple à travers le canal de Bristol.

La longue série de travaux accomplis par tant de chercheurs, dans le but de substituer un milieu matériel et naturel aux lignes métalliques artificielles, aboutissait ainsi à un succès incontestable qu'allaient bientôt éclipser les retentissantes expériences dirigées dans une voie différente par Marconi.

Il convient d'ajouter que sir William Preece avait lui-même utilisé, dans ses expériences, les phénomènes d'induction et commencé des recherches à l'aide des ondes électriques; on doit aussi lui savoir gré de la façon dont il accueillit Marconi; c'est certainement grâce aux conseils et à l'appui matériel qu'il trouva chez sir William que le jeune savant parvint à effectuer ses sensationnelles expériences.

IV. Le point de départ initial des expériences de transmission de signaux, fondées sur les propriétés de l'éther lumineux, est fort éloigné et il serait aussi très laborieux de rechercher tous les travaux accomplis dans cette seconde direction, même si l'on n'envisageait que ceux où entrent en jeu des actions électriques.

Une action électrique, influence électrostatique ou phénomène électromagnétique, se transmet à distance à travers l'air par l'intermédiaire de l'éther lumineux : mais l'influence électrique ne peut guère être utilisée; les distances qu'elle permettrait de franchir sont beaucoup trop faibles et les actions électrostatiques sont souvent bien capricieuses; les phénomènes d'induction, très réguliers, insensibles aux variations de l'état atmosphérique, parurent, au contraire, depuis longtemps, pouvoir servir dans des dispositifs télégraphiques.

On trouverait déjà, dans un certain nombre des essais dont il vient d'être parlé, un emploi partiel de ces phénomènes. Lindsay, par exemple, dans son projet de communication à travers la mer, leur attribuait un

IMPRIMERIE NATIONALE.

rôle considérable. Ils permirent même, ces phénomènes, une véritable télégraphie sans fil intermédiaire entre les organes d'émission et de réception, à des distances très restreintes, il est vrai, mais dans des conditions particulièrement intéressantes. C'est, en effet, grâce à eux que C. Brown, puis Edison et Gilliland parvinrent à établir des communications avec des trains en marche.

M. Willoughby S. Smith, M. Charles A. Stevenson entreprirent aussi, dans ces vingt dernières années, des expériences où ils utilisaient l'induction; mais les essais les plus remarquables sont peut-être ceux du professeur Émile Rathenau. Avec l'aide de M. Rubens et de W. Rathenau, ce physicien poursuivit, à la demande du Ministère de la Marine de l'Empire d'Allemagne, une série de recherches qui l'avaient amené, grâce à un système mixte de conduction et d'induction par des courants alternatifs, à obtenir des communications nettes et régulières à une distance de 4 kilomètres.

Parmi les précurseurs, il conviendrait aussi de faire mention de Graham Bell; l'inventeur du téléphone songea à employer son admirable appareil comme récepteur de phénomènes d'induction transmis à distance; Edison, M. Sachér, de Vienne, M. Henri Dufour, de Lausanne, le professeur Trowbridge, de Boston, firent aussi de curieuses tentatives dans la même direction.

Dans toutes ces expériences se trouve déjà l'idée d'employer un courant oscillatoire. On savait d'ailleurs depuis longtemps (puisque dès 1842, le grand physicien américain Henry constatait que les décharges d'une bouteille de Leyde, placée dans le grenier de sa maison, donnaient naissance à des étincelles dans un circuit métallique observé au rez-de-chaussée) qu'un flux variant rapidement et périodiquement a un effet beaucoup plus efficace qu'un flux unique, lequel ne peut produire à distance qu'un phénomène peu intense. Cette idée du courant oscillatoire est bien voisine de celle qui allait enfin conduire à une solution entièrement satisfaisante, solution qui, on le sait, est fondée sur les propriétés des ondes électriques.

V. Arrivé ainsi au seuil de l'édifice définitif, l'historien, qui aurait fait parcourir à ses lecteurs les deux routes parallèles que l'on vient de jalonner, serait amené à se demander s'il s'est montré un guide suffisamment fidèle et s'il n'a pas négligé d'attirer l'attention sur des points essentiels de la région traversée.

Ne doit-on pas, à côté, au-dessus peut-être, des auteurs qui ont imaginé les dispositifs pratiques, placer les savants qui ont construit les

théories, réalisé les expériences de laboratoire dont ces dispositifs ne sont, après tout, que d'assez immédiates applications? Si l'on parle de la propagation du courant dans un milieu matériel, peut-on oublier les noms de Fourier et de Ohm, qui établirent par des considérations théoriques les lois qui président à cette propagation? Si l'on envisage les phénomènes d'induction, ne serait-il pas juste de rappeler qu'Arago les pressentit, que Michel Faraday les découvrit?

Ce serait une tâche délicate, un peu puérile aussi, de classer par ordre de mérite les hommes de génie; le mérite d'un inventeur comme Edison et celui d'un théoricien comme Clerk Maxwell n'ont pas de commune mesure; aux uns comme aux autres l'humanité est redevable d'un grand progrès.

Avant de dire comment on parvint à utiliser les ondes électriques pour la transmission des signaux, on ne saurait, sans ingratitude, passer sous silence les spéculations théoriques et les travaux de science pure qui conduisirent à la connaissance de ces ondes. Il conviendrait donc, sans remonter au delà de Faraday, de dire comment cet illustre physicien attira l'attention sur le rôle des milieux isolants dans les phénomènes électriques et d'insister ensuite sur les admirables mémoires dans lesquels Clerk Maxwell jetait pour la première fois un pont solide entre deux grands chapitres de la physique jusque-là indépendants l'un de l'autre, l'optique et l'électricité. Et sans doute on penserait qu'il serait impossible de ne pas évoquer le souvenir de ceux qui, en établissant d'autre part le solide et magnifique édifice de l'optique physique, en prouvant par leurs immortels travaux la nature ondulatoire de la lumière, préparaient, eux aussi, par la voie opposée, la jonction future. Dans l'historique des applications des ondulations électriques, les noms des Young, des Fresnel, des Fizeau, des Foucault doivent avoir place; sans eux l'assimilation entre les phénomènes électriques et les phénomènes lumineux qu'ils ont découverts et étudiés eût évidemment été impossible.

Puisqu'il y a identité absolue de nature entre les ondes électriques et les ondes lumineuses, on doit, en toute équité, considérer aussi comme de véritables précurseurs ceux qui imaginèrent les premiers télégraphes lumineux. Claude Chappe a fait incontestablement de la télégraphie sans fil grâce à l'éther lumineux, et les savants qui, comme le colonel Mangin par exemple, ont perfectionné la télégraphie optique ont indirectement suggéré certains perfectionnements apportés depuis peu à la méthode actuelle.

Mais le physicien dont l'œuvre devra surtout être mise en évidence est, sans contredit, Heinrich Hertz. C'est lui qui démontra d'une façon

irréfutable, par des expériences aujourd'hui classiques, qu'une décharge électrique produit dans l'éther que contiennent les milieux isolants voisins un ébranlement ondulatoire; c'est lui qui, théoricien profond, mathématicien habile, expérimentateur d'une adresse prodigieuse, fit comprendre le mécanisme de la production, et élucida complètement celui de la propagation de ces ondes électro-magnétiques.

Il dut naturellement songer lui-même que ses découvertes pourraient s'appliquer à la transmission d'un signal; il paraîtrait cependant qu'interrogé par un ingénieur de Munich, nommé Huber, sur la possibilité d'utiliser les ondes pour des transmissions téléphoniques, il aurait répondu négativement en s'appuyant sur quelques considérations relatives à la différence entre les périodes des sons et celles des vibrations électriques. Cette réponse ne permet pas de préjuger ce qui serait advenu, si une mort cruelle n'avait, en 1894, enlevé, à l'âge de trente-cinq ans, le grand et infortuné physicien.

On pourrait aussi retrouver dans quelques travaux antérieurs aux expériences de Hertz des essais de transmission où, inconsciemment sans doute, étaient déjà mis en œuvre des phénomènes que l'on rangerait aujourd'hui à côté des oscillations électriques. Il serait loisible sans doute de ne pas parler d'un... dentiste américain, Mahlon Loomis, qui, d'après M. Story, fit en 1870 breveter un projet de communication où il utilisait les Montagnes Rocheuses, d'une part, et le Mont-Blanc, de l'autre, comme de gigantesques antennes pour établir une communication à travers l'Atlantique, mais on ne saurait passer sous silence les très remarquables recherches du professeur américain Dolbear, qui montra, à l'Exposition électrique de Philadelphie, en 1884, un ensemble d'appareils permettant de transmettre des signaux à distance et dans lesquels il signalait « une application exceptionnelle des principes de l'induction électrostatique »; ces appareils comprenaient des groupements de bobines et de condensateurs, au moyen desquels il obtenait, on ne saurait en douter aujourd'hui, des effets dus à de véritables ondes électriques.

On devrait aussi faire ici une place à un inventeur bien connu, D. E. Hughes, qui poursuivit, de 1879 à 1886, des expériences très curieuses où certainement aussi les oscillations jouaient un rôle considérable; c'est, d'ailleurs, ce même physicien qui a inventé le microphone et attiré ainsi, d'autre part, l'attention sur les variations de résistance au contact, phénomène bien voisin de celui qui se produit dans les radioconducteurs, organes importants du système Marconi. Malheureusement, fatigué et malade, Hughes cessa ses recherches au moment peut-être où elles allaient donner un résultat définitif.

Dans un ordre d'idées différent en apparence, mais intimement lié dans le fond à celui qu'on vient de signaler, il serait indiqué de rappeler la découverte de la radiophonie faite en 1880 par Graham Bell, pressentie dès 1875 par C. A. Brown. Un rayon lumineux tombant sur un conducteur en sélénium produit une variation de résistance électrique, grâce à laquelle on peut transmettre par la lumière un signal sonore. Le délicat appareil, le radiophone, construit sur ce principe, a de profondes analogies avec les appareils actuels.

VI. À partir des expériences de Hertz, l'histoire de la télégraphie sans fil se confond presque avec l'histoire des recherches relatives aux ondulations électriques. Tous les progrès réalisés dans la manière de produire ces ondes et de les recueillir devaient contribuer à faire naître une application naturellement indiquée; les découvertes de Hertz, contrôlées dans tous les laboratoires, entrées définitivement dans le solide domaine de nos connaissances les plus certaines, allaient porter les fruits attendus.

Des expérimentateurs comme O. Lodge en Angleterre, Righi en Italie, Sarrazin et De La Rive en Suisse, Blondlot en France, Lecher en Allemagne, Lebedef en Russie, Bose dans l'Inde, les théoriciens comme M. Henri Poincaré ou M. Bjerknes qui imaginèrent des dispositifs ingénieux ou qui élucidèrent certains points restés obscurs, furent parmi les artisans de l'œuvre qui suivait sa naturelle évolution.

C'est le professeur R. Threfall qui semble le premier avoir nettement, en 1890, proposé l'application des ondes hertziennes à la télégraphie, mais c'est certainement sir W. Crookes qui, dans un article très remarquable de la *Fornightly Review* (febr. 1892), indiqua avec beaucoup de netteté la route à suivre; il montrait même dans quelles conditions le récepteur Morse pourrait s'appliquer au nouveau système télégraphique.

Vers le même temps, un physicien américain bien connu par des expériences célèbres sur les courants de haute fréquence, expériences qui ne sont pas d'ailleurs sans relation avec les expériences sur les oscillations électriques, M. Tesla, démontrait que les oscillations électriques se transmettent à des distances plus considérables lorsqu'on se sert de deux antennes verticales terminées par de larges conducteurs.

Un peu plus tard, le professeur O. Lodge parvenait, grâce au *coherer*, à décéler des ondes à des distances relativement grandes et M. Rutherford obtenait un résultat semblable avec un indicateur magnétique de son invention.

Une importante question de météorologie, l'étude des décharges atmosphériques, amenait, à la même époque, quelques savants et plus particulièrement un savant russe, M. Popoff, à établir des appareils fort analogues aux appareils récepteurs de la télégraphie sans fil actuelle; ils comprenaient une longue antenne, un tube à limaille, et M. Popoff faisait même remarquer que son appareil pourrait bien servir à la transmission de signaux dès que l'on aurait découvert un générateur d'ondes assez puissant.

Enfin, le 2 juin 1896, un jeune Italien, né à Bologne le 25 avril 1874, Guglielmo Marconi, faisait breveter un système de télégraphie sans fil qui allait rapidement devenir populaire.

Élevé dans le laboratoire du professeur Righi, l'un des physiciens qui ont le plus fait pour confirmer et étendre les expériences de Hertz, Marconi connaissait depuis longtemps les propriétés des ondes électriques et possédait admirablement leur maniement; il eut ensuite la bonne fortune de rencontrer sir William (alors Mr.) Preece, qui fut pour lui un conseiller d'une haute autorité. On a pu dire que le système Marconi ne renfermait rien d'original : l'appareil producteur des ondes était l'oscillateur de Righi, le récepteur était celui qu'employaient depuis deux ou trois ans M. Lodge ou M. Bose et qui était fondé sur une découverte faite antérieurement par un savant français, M. Branly; enfin la disposition générale était celle qu'avait établie M. Popoff.

Les personnes qui jugèrent ainsi un peu sommairement l'œuvre de M. Marconi se montrèrent d'une sévérité voisine de l'injustice. On ne saurait, en vérité, nier que le jeune savant ait apporté une part très personnelle à la solution du problème qu'il s'était proposé. Indépendamment de ses devanciers et lorsque leurs essais étaient presque ignorés, il a eu le mérite, qui est très grand, de combiner avec adresse les dispositifs les plus favorables; il a réussi le premier à obtenir des résultats pratiques et il a montré que les ondes électriques pouvaient se transmettre et être recueillies à des distances énormes par rapport à celles qui avait été atteintes avant lui.

Faisant allusion à une anecdote relative à Christophe Colomb et bien connue, sir W. Preece a dit très justement : « Les devanciers et les rivaux de Marconi connaissaient sans doute les œufs, mais c'est lui qui leur a appris à les faire tenir debout »; ce jugement sera, sans aucun doute, celui que l'histoire portera en définitive sur le savant italien.

VII. L'appareil qui permet de déceler les ondes électriques, le détecteur ou indicateur, est l'organe le plus délicat de la télégraphie sans fil;

il n'est pas nécessaire d'employer comme indicateur un tube à limaille, un radio-conducteur. On peut, en principe, pour construire un organe récepteur, songer à l'un quelconque des multiples effets produits par les ondes hertziennes. Dans plusieurs systèmes actuels, dans un système nouveau de Marconi lui-même, on a même renoncé à utiliser ces tubes et l'on se sert de détecteurs magnétiques.

Néanmoins, les succès les premiers en date et les plus fréquents aujourd'hui encore sont dus aux radio-conducteurs, et l'opinion publique ne s'est pas trompée qui a attribué à l'inventeur de cet ingénieux appareil une part considérable, presque prépondérante, dans l'invention de la télégraphie par ondes.

L'histoire de la découverte des radio-conducteurs est courte, mais elle mérite par son importance un chapitre à part dans l'histoire de la télégraphie sans fil.

Au point de vue théorique, on doit rapprocher les phénomènes qui se produisent dans ces tubes de ceux qu'étudiaient Graham Bell, M. A. C. Brown, Summer Tainter dès 1878. Les variations de résistance auxquelles les ondes lumineuses donnent naissance dans le sélénium et dans d'autres substances ne sont sans doute pas sans relation avec celles que les ondes électriques amènent dans la limaille.

On peut aussi établir un lien entre cet effet des ondes et les variations de résistance de contact qui ont permis à Hughes de construire le microphone, cet admirable instrument qui est l'un des organes essentiels de la téléphonie.

Plus directement, il convient de citer, comme antécédent de la découverte, la remarque faite en 1870 par Varley, qu'une poudre de charbon change de conductibilité lorsque l'on fait varier la force électromotrice du courant qui la traverse.

Mais c'est en 1884 qu'un professeur italien, M. Calzecchi-Onesti, démontra dans une série remarquable d'expériences que la limaille métallique contenue dans un tube de matière isolante, où pénètrent deux électrodes métalliques, acquiert une conductibilité notable sous différentes influences : extra-courants, courants induits, vibrations sonores, et que cette conductibilité est facilement détruite, par exemple, en tournant le tube sur lui-même.

Dans plusieurs mémoires, publiés en 1890 et 1891, M. Ed. Branly a signalé, d'une façon indépendante, des phénomènes semblables et il en a fait une étude beaucoup plus complète et plus systématique; il constata, le premier, très nettement que l'action décrite pouvait s'obtenir en faisant simplement éclater des étincelles au voisinage du radio-conducteur, et

que l'on pouvait faire reprendre à la limaille sa grande résistance, en donnant une petite secousse au tube ou à son support.

L'idée d'utiliser ce phénomène si intéressant comme indicateur dans l'étude des ondes hertziennes semble être venue simultanément à plusieurs physiciens, parmi lesquels il convient de citer particulièrement M. O. Lodge et MM. Le Royer et Van Beschem; cet emploi devint rapidement chose courante dans les laboratoires.

L'action des ondes sur les poudres métalliques est d'ailleurs restée assez mystérieuse; elle a fait, depuis dix ans, l'objet de travaux importants de M. Lodge, de M. Branly et d'un très grand nombre de physiciens des plus distingués; on ne saurait citer ici toutes ces recherches; d'après les plus récentes, il semblerait que le phénomène se rattacherait aux phénomènes dits d'*ionisation*.

VIII. L'histoire de la télégraphie sans fil ne s'arrête pas aux premières expériences de Marconi; mais, à partir du moment où leur succès fut annoncé par la grande presse, le question sortit du domaine de la science pure pour entrer dans celui de l'industrie.

La tâche de l'historien devient différente, mais plus délicate encore; il va rencontrer des difficultés que peut seul connaître celui qui veut écrire l'histoire d'une invention industrielle.

Les véritables perfectionnements apportés au système sont tenus secrets par des compagnies rivales; les résultats les plus sérieux sont patriotiquement laissés dans l'ombre par de savants officiers, qui travaillent avec discrétion en vue de la défense nationale, et, pendant ce temps, des hommes d'affaires qui désirent lancer une société proclament, à grand renfort de réclame, qu'ils vont exploiter un procédé nouveau supérieur à tous les autres.

Sur ce terrain glissant, l'historien impartial doit cependant s'aventurer; il ne saurait refuser de dire les progrès accomplis, qui sont considérables. Il devra donc, après avoir raconté les expériences poursuivies depuis bientôt dix ans, par Marconi lui-même, à travers le canal de Bristol d'abord, puis à la Spezzia, entre la côte et le cuirassé *San Bartholemo,* puis enfin, au moyen de gigantesques appareils, entre l'Amérique et l'Angleterre, signaler les noms de ceux qui, dans tous les pays civilisés, contribuèrent à l'amélioration du système de communication par ondes; il devra dire quels précieux services il a déjà rendus, ce système, à l'art de la guerre et heureusement aussi à la navigation pacifique.

Il serait également impossible de passer sous silence d'autres tentatives récentes poursuivies dans une voie un peu différente. Le système de

Marconi, quelque perfectionné qu'il soit aujourd'hui, conserve un défaut grave : la synchronie des deux appareils, le producteur et le récepteur, n'est pas parfaite, de sorte qu'un message envoyé par une station peut souvent être capté par une autre station quelconque. Le fait qu'on n'utilise pas les phénomènes de résonance empêche d'ailleurs la quantité d'énergie reçue dans le récepteur d'être considérable, de telle sorte que les effets recueillis sont très faibles; aussi le système reste-t-il assez capricieux; les communications sont souvent troublées par les phénomènes atmosphériques. Les circonstances qui rendent l'air momentanément conducteur, décharges électriques, ionisation, etc., empêchent d'ailleurs naturellement les ondes de passer, l'éther ayant perdu son élasticité.

Le professeur Ferdinand Braun, de Strasbourg, a eu l'idée d'employer un système mixte, où la terre et l'eau, qui, comme on l'a vu, ont si souvent été utilisés pour conduire un courant destiné à transmettre un signal, serviront en quelque sorte de guide aux ondes elles-mêmes.

La théorie, aujourd'hui bien connue, de la propagation des ondes guidées par un conducteur permet de prévoir que, suivant leurs périodes, elles pénétreront, ces ondes, plus ou moins profondément dans le milieu naturel, et l'on aperçoit même là un moyen de les séparer, suivant leur fréquence. Appliquant cette théorie, M. Braun a fait, dans les fortifications de Strasbourg d'abord, puis entre l'île d'Heligoland et la terre, des expériences qui ont donné des résultats extrêmement remarquables.

On pourrait mentionner aussi les recherches poursuivies, dans un ordre d'idées assez analogues, par un ingénieur anglais, M. Armstrong, par le Dr Lee de Forest, et aussi par le professeur Fessenden.

Arrivé ainsi au terme de ce long voyage, qui l'aurait conduit depuis les premiers essais jusqu'aux plus récentes expériences, l'historien ne saurait cependant émettre d'autre prétention que d'avoir écrit le commencement d'une histoire que d'autres devront continuer dans l'avenir : le progrès ne s'arrête pas, et il n'est jamais permis de dire qu'une invention est parvenue à sa forme définitive.

S'il voulait, cet historien, donner une conclusion à son travail et répondre à la question que le lecteur ne manquerait sans doute pas de lui poser : « À qui doit-on, en résumé, plus particulièrement attribuer l'invention de la télégraphie sans fil ? », il devrait, sans doute, citer tout d'abord le nom de Hertz, le génial inventeur des ondes, puis celui de Marconi qui, le premier, transmit des signaux grâce aux ondes hertziennes, et ajouter ceux des savants qui, comme Morse, Popoff, sir W. Preece, Lodge, et surtout Branly, ont imaginé les dispositifs utilisés

dans la transmission; mais il pourrait ensuite rappeler ce que Voltaire a écrit dans le *Dictionnaire philosophique* :

> Quoi! nous voudrions savoir quelle était précisément la théologie de Thot, de Zerdust, de Sanchoniathon, des premiers brahmanes, et nous ignorons qui a inventé la navette! Le premier tisserand, le premier maçon, le premier forgeron, ont été sans doute de grands génies, mais on n'en a tenu aucun compte. Pourquoi? C'est qu'aucun d'eux n'inventa un art perfectionné. Celui qui creusa un chêne pour traverser un fleuve, ne fit point de galères; ceux qui arrangèrent des pierres brutes avec des traverses de bois, n'imaginèrent point les pyramides; tout se fait par degré et la gloire n'est à personne.

Aujourd'hui, plus que jamais, les paroles de Voltaire sont vraies; la science devient de plus en plus impersonnelle; elle nous apprend que le progrès est presque toujours dû aux efforts réunis d'une foule de travailleurs, et elle est ainsi la meilleure école de solidarité sociale.

Lucien POINCARÉ.

LIVRES NOUVEAUX.

Die Provincia Arabia, *auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisender beschrieben von* R. E. Brünnow *und* A. von Domaszewski. — Zweiter Band : *Der äussere Limes und die Römerstrassen von El-Ma'ân bis Bosra.* — Strasbourg, Trübner, 1905, in-4°.

La publication du bel ouvrage de M. Brünnow, dont j'ai déjà analysé ici le premier volume (1), se poursuit avec une louable activité. Le tome II, qui paraît aujourd'hui, ne le cède en rien au précédent pour l'intérêt général, la richesse de l'illustration (2), l'abondance et la sûreté de l'information. Entre temps, le plan primitif de l'auteur s'est sinon modifié, du moins élargi. La description de la province romaine d'Arabie devait comprendre en tout deux volumes. Ce cadre s'est montré, à l'exécution, trop étroit pour contenir toute la matière recueillie, et l'adjonction d'un troisième volume a été reconnue nécessaire. A celui-ci est réservée l'étude de Bosra, l'antique métropole de la province d'Arabie, de la partie du Haurân explorée par M. Brünnow et du *castellum* de Doumeîr. Le tome I, divisé en 4 sections, nous menait de la Mer Rouge, à Ma'ân, à la hauteur de Petra environ. Dans le présent tome II, l'auteur, procédant méthodiquement du sud au nord, nous conduit jusqu'aux portes de Bosra, soit un parcours d'à peu près 70 lieues, divisé en trois sections, qui font suite aux quatre premières du tome I : section V, le *limes* extérieur, de Ma'ân à Qastal (à la hauteur de Hesbân, l'antique Hesbon); section VI, le palais de Mechatta; section VII, la voie romaine entre Qastal et Bosra.

(1) *Journal des Savants*, décembre 1904, p. 668.

(2) 174 gravures en simili photographique; 3 planches doubles en héliogravure; 1 planche en phototypie; 5 planches doubles et 142 dessins et plans gravés sur zinc.

On regrettera que l'auteur n'ait pas dressé une petite carte schématique qui aurait permis de suivre plus commodément sur le terrain les nouveaux itinéraires parfois compliqués d'*excursus* adventices et de se rendre compte d'un coup d'œil des régions visitées ou laissées de côté.

Un appendice considérable contient : un routier de Damas à Jérusalem, passant en majeure partie en dehors des limites de la province d'Arabie; les inscriptions grecques et romaines recueillies à Djerach et Der'ât; un relevé détaillé de Qasr el-Abiadh, dans la Rouhbé; l'examen critique, par le professeur Kunze, des éléments géodésiques et hypso-barométriques ayant servi à la construction de la carte; l'itinéraire du professeur Adam Smith de Karak à Mâdeba[1]; la discussion des théories du professeur Strzygowski sur le palais de Mechatta; le relevé de la voie romaine entre Bosra et Philadelphie, par le R. P. Germer-Durand; de nombreuses additions et corrections au contenu des tomes I et II, ainsi qu'à la bibliographie. Pour cette dernière partie, M. Brünnow a fait état des importantes rectifications, principalement toponymiques, publiées[2] par M. A. Musil, qui connaît admirablement toute cette région. Il a bien voulu aussi, à l'occasion, y tenir compte des diverses observations qui ont été en leur temps présentées dans le *Journal des Savants*.

Comme dans le tome I, c'est à M. v. Domaszewski, compagnon de voyage et collaborateur de M. Brünnow, qu'a été dévolue la description des nombreux *castella* ou camps permanents romains et byzantins, plus ou moins bien conservés, qui jalonnaient le *limes* de la province d'Arabie : El-Hammâm, Motrâb, Da'djâniyé, Chaubak, Qal'at el-Hesa, Leddjoûn, Qasr Becheîr, Oumm er-Resâs, Zîzé, etc. Il était particulièrement qualifié pour cette tâche, et il doit, dans le tome III, nous donner une étude d'ensemble sur le *limes* ainsi qu'une monographie des travaux de siège des Romains à la forteresse de Masada sur la Mer Morte.

Tous ces relevés[3] ont d'autant plus de prix pour nous que ces restes de l'antiquité sont menacés d'une disparition prochaine, par suite de la construction de la ligne de chemin de fer de Damas à la Mecque. C'est ainsi que le camp fortifié si curieux d'El-Qastal vient d'être en majeure partie détruit (en 1903; cf. p. 100).

Je me permettrai de signaler à ce propos un document épigraphique fort important pour la question et qui aurait pu être utilisé avec avantage par les auteurs. C'est un fragment d'inscription romaine copié par le R. P. Savignac à Qal'at ez-Zerqa et publié par lui dans la *Revue Biblique* (1905, p. 94), à l'état brut, sans essai de lecture. Ils l'ont reproduit tel quel à l'appendice (p. 336), mais également sans essai de lecture. Ce texte, mutilé, mérite cependant à tous égards qu'on s'y arrête, car il me semble contenir de précieuses indications sur un transfert de troupes de Palestine dans la province d'Arabie et sur la construction ou réfection des *castra*, appartenant justement à notre *limes*.

On pourrait en tirer au moins ceci :

.... *Augg., tu[t]e[l]ae gratia, ex Palaes[tina in provinciam Ara-*

[1] J'y signalerai, en particulier, un plan du site de Dhîbân, l'antique Dibon, intéressant pour la compréhension de certains passages de la stèle de Mésa qui en provient.

[2] *Wiener Zeitschr. für die Kunde des Morgenl.* (1904, pp. 379-404).

[3] Il eût été seulement désirable que les plans dressés, avec beaucoup de soin d'ailleurs, par M. v. Domaszewski fussent accompagnés de l'indication des échelles, comme le sont ceux dressés par M. Brünnow. L'indication des cotes partielles n'y supplée qu'imparfaitement et nécessite chaque fois un calcul qu'il eût été facile d'épargner au lecteur.

biam ?]. . . . . tra[nstul]erunt, [cas]tra [q]uo[q]ue [a] solo oppo[rtunis locis. . . erunt et. . . ?exstr]uxerunt, per Aur(elium). . . m leg(atum) Aug[g pr. pr. ?][1].

On lira avec un intérêt particulier l'étude détaillée consacrée par M. Brünnow au fameux palais de Mechatta. Elle forme à elle seule une partie notable du volume (VI^er Abschnitt, p. 105-176) et est complétée à l'appendice par une critique des théories qu'a émises entre temps à ce sujet M. Strzygowski et dont M. Van Berchem a parlé naguère ici même[2]. Il y a là une véritable énigme aussi bien au point de vue de l'histoire proprement dite qu'à celui de l'histoire de l'art, énigme qui attend encore sa solution. Je me propose d'y revenir ailleurs d'une façon spéciale. Je me bornerai pour l'instant à indiquer deux données qu'il y aurait peut-être lieu de faire intervenir dans le débat :

1° Possibilité d'attribuer la construction à l'initiative d'un prince arabe, non pas Ghassanide, vassal de Byzance, mais Lakhmide, vassal des Sassanides;

2° La merveilleuse décoration de la façade semble devoir être interprétée comme l'apothéose de la vigne. C'est une sorte de texte en images qui a son unité, à condition d'être « lu » de droite à gauche et non, comme on l'a fait jusqu'ici, de gauche à droite. La vigne est d'abord représentée en fleurs, puis se développant graduellement, à divers états de maturité, jusqu'au moment où elle est envahie par toutes les bêtes de la création qui se régalent de ses grappes. Au sommet du dernier (et non du premier) panneau triangulaire et dominant ainsi tout l'ensemble, émerge des pampres une figure humaine, coiffée d'une sorte de bonnet phrygien et ayant un caractère dionysiaque, peut-être bien orphique (motif très populaire en Syrie, qu'on retrouve au temple de Si'a et autres lieux et qui, dans certains cas, peut avoir un rapport avec le culte de Dusarès, le Dionysos nabatéen).

Les nombreuses gravures qui illustrent les pages relatives à ce palais seront d'autant plus les bienvenues qu'elles ont été exécutées d'après les photographies prises par M. Brünnow, sur le terrain même, avant l'enlèvement de la façade monumentale dont les deux tiers ont été depuis transportés et remontés à Berlin.

Je doute fort que les parties de la décoration laissées inachevées l'aient été intentionnellement, ainsi que le suppose M. Brünnow avec plus d'ingéniosité que de vraisemblance.

Dans les anciens vers arabes cités par lui (p. 172), je ne suis pas convaincu qu'on doive reconnaître dans le mot *qastalaîn* le nom de l'ancien château fort de *Qastal*, dans la région de Mechatta. Le contexte semblerait plutôt indiquer qu'il s'agit là simplement de réservoirs ou autres travaux d'art hydrauliques. Il ne faut pas oublier, en effet, que le mot *qastal*, emprunté au latin *castellum*, avait à l'origine, et a gardé longtemps chez les Arabes, le sens particulier de « château d'eau », réservoir d'aqueduc, sens technique qu'il a souvent en latin.

[P. 38.] *Khirbet el-Fityân*. Je ferai remarquer que le nom de ce château est cité

(1) Bien entendu, les suppléments proposés ici ne le sont qu'à titre d'indication provisoire et on peut en imaginer d'autres plus ou moins longs, dans le même ordre d'idées (par exemple *disposuerunt*, *vallis* ou *fossis*, ou *vallo fossaque obduxerunt*, etc.) De toute façon, l'inscription devait débuter par les noms et titres des empereurs au nominatif, commandant l'ensemble de la phrase. M. Brünnow, à qui j'ai soumis cet essai de lecture, m'écrit qu'il s'y rallie et suppose avec raison que le nom du légat peut être *Aurelius Asclepiades* gouverneur d'Arabie connu par d'autres inscriptions de la région (Waddington, n°s 1949, 1950). Dans ce cas, nos empereurs seraient Valérien et Gallien.

(2) *Journal des Savants*, septembre 1905, p. 472.

textuellement comme celui d'une localité du district de Karak, dans une addition marginale au *Mochtarik* (éd. Wüstenfeld, p. 17.)

[P. 195.] *El Kahf.* Il n'aurait pas été inutile de rappeler l'ancienne et curieuse légende arabe qui, ainsi que je l'ai montré ailleurs, a localisé là, de très bonne heure, la Caverne des sept Dormants; d'autant plus que cette légende rend compte d'une particularité singulière d'un des sépulcres antiques décrits par M. Brünnow.

[P. 248.] *Deir el-ʿAchāʾir.* Peut-être la fin de l'inscription est-elle à rétablir en ἐγένετο (ὁ να)ός? Dans le groupe mutilé qui suit θεῶν se cache peut-être le nom antique de la localité, au génitif : . .ειας? Cf. une expression analogue dans une inscription de ʿÀrné, localité voisine (*Bull. Corr. Hell.*, 1897, p. 63, n° 73): θεοῦ Διὸς κώμης Ὠρνέας.

[P. 250.] *Khisfîn.* Le début de l'inscription semble être δεσπό(τ)η θ(ε)ῷ; l'expression est usuelle (cf., par exemple, Waddington n° 2562 c). Le mot abrégé ΚΑΘ', avant ἐκ(κ)λησίας ἐπέκτισεν, est peut-être à compléter καθ(ύπερθεν), plutôt que καθ(ολικός)?

[P. 257.] *Gerasa.* L'épitaphe est évidemment métrique et composée de trois hexamètres dont nous n'avons plus que les fins. Je pense que le sens général devait être quelque chose de ce genre : « Ne t'étonne pas, ô passant, si ce sépulcre porte deux stèles (en restituant : [στή](λα)ς δύ(ο)). Un tel y repose avec. . .ianos, son frère (lire σὺν ὁμαίμω, en deux mots). Un seul tombeau (je n'hésite pas à restituer de toutes pièces εἷς devant τάφος) contient leurs ossements réunis (ὀστέα κοινά). » Je n'ai pas le loisir, mais il est facile de vérifier dans les recueils spéciaux si nous n'avons pas des épitaphes métriques roulant sur la même idée.

[P. 258; cf. o. 338.] *Derʿât.* La correction de la mauvaise lecture διατειμοτάτου en διασημοτάτου (= le titre officiel *perfectissimus*) avait déjà été proposée par moi il y a une huitaine d'années (*Rec. d'Arch. Orient.*, II, p. 243).

Clermont-Ganneau.

M. Winternitz. *Geschichte der indischen Litteratur*, Erster Halbband. 1 vol. in-8°. — Leipzig, C.-E. Amelangs, 1904. (De la collection *Die Litteraturen des Ostens in Einzeldarstellungen*).

Les manuels consacrés à l'histoire littéraire de l'Inde ancienne commencent à se faire moins rares. Celui dont M. Winternitz a entrepris la publication tiendra dans la série une place très honorable. Ce premier fascicule est réservé à la littérature védique. Il fait désirer la suite.

Sur ce sujet et dans ce cadre, il n'est pas aisé de faire montre d'invention. L'auteur n'y a pas visé. C'est sagesse. C'est malheureusement une preuve aussi que les derniers temps n'ont pas fait faire de pas décisif à plusieurs questions essentielles. Mieux fixée sur les dates, sur le mode de formation de la littérature védique, sur les origines, le caractère propre des recueils, sur plusieurs autres problèmes encore, l'exposition sortirait plus aisément d'un certain vague descriptif et prendrait plus de précision vraiment historique. M. Winternitz s'est du moins appliqué, dans un esprit louable de prudence et de mesure, à renseigner le public lettré qu'il a en vue sur la moyenne des notions qui ont cours présentement.

Peut-être l'heure serait-elle venue de serrer de plus près la psychologie que reflète cette littérature, et, en en analysant le mécanisme, de déterminer avec plus de rigueur la portée consciente des idées et des formules. L'auteur a certainement multiplié des citations choisies avec tact; elles seront, pour les profanes, précieuses et suggestives. Le livre est écrit pour le public allemand, avec des préoccupations

allemandes. Rien en soi de plus légitime. N'en est-il pas résulté parfois quelques longueurs et quelques oublis? quelques bienveillances trop faciles ou trop exclusives? On ne saurait à coup sûr méconnaître l'ampleur de l'information, l'heureuse disposition du sujet, la clarté élégante de la langue. Personne ne sera insensible à l'agrément d'une lecture aisée et solide. E. S.

Jean Périer. *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj ibn Yousof* (41-95 de l'hégire = 661-714 de J.-C.) d'après les sources arabes. xiii-364 p. — Paris, Bouillon, 1904. (Forme le 151e fascicule de la Bibliothèque de l'École des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques.)

La conquête musulmane au premier siècle de l'hégire ne peut être comparée qu'à l'extension de l'*Orbis romanus*, six cents ans auparavant, au premier siècle de l'empire, depuis Auguste jusqu'à Trajan. Le khalifat Omayyade, constitué par le meurtre d'Ali à Koûfa, le 24 janvier 661, au profit de son rival Mou'âwiya, fils d'Aboû Soufyân, reposait à l'origine sur une base trop fragile pour que, créé par la guerre civile, il ne risquât pas d'être détruit par les séditions et les discordes intestines. La dynastie nouvelle ne se maintint au pouvoir et n'agrandit son patrimoine que par le concours d'hommes supérieurs, à la fois généraux et organisateurs, au premier rang desquels brille du plus vif éclat Al-Ḥadjdjâdj ibn Yousof, orateur véhément, gouverneur énergique, le conquérant par lui-même et par ses lieutenants de l'Arabie, de l'Irâk, de la Perse, de la Transoxiane, de l'Inde. L'unité politique et religieuse du khalifat, consolidée par l'éloquence, l'administration et les victoires d'Al-Ḥadjdjâdj, favorise d'autres expéditions qui amènent successivement l'annexion au khalifat damascénien de l'Asie Mineure, de l'Afrique septentrionale, de l'Espagne. Les règnes de 'Abd al-Malik (684-705) et de son fils Al-Walîd (705-714) marquent l'apogée d'un développement prodigieux. Al-Ḥadjdjâdj, qui en a été l'instigateur et le principal acteur, ne s'est laissé arrêter par aucun scrupule dans la conception et la réalisation de ses projets : il a versé le sang à flots avec rigueur et impassibilité. Le biographe, consciencieux et doux, a montré son héros tel qu'il était, avec ses défauts qu'il réprouve et ses qualités qu'il admire. Sa monographie impartiale, documentée et sage, me paraît la plus remarquable contribution qui ait été apportée jusqu'ici à l'éclaircissement du mystère qui plane sur la rapidité torrentielle de la propagation musulmane par l'éloquence, par la persuasion et surtout par l'épée. Hartwig Derenbourg.

Abel Lefranc. *Les navigations de Pantagruel. Étude sur la géographie rabelaisienne.* 1 vol. in-8°. — Paris, librairie Henri Leclerc, 1905.

Convaincu que les inventions en apparence les plus fantaisistes de Rabelais reposent sur un fond de vérité, supposant d'autre part qu'un homme dont la curiosité était infinie n'a pu rester indifférent aux grandes entreprises maritimes de son siècle, M. Abel Lefranc s'est demandé s'il ne serait pas possible d'identifier les contrées dans lesquelles voyage Pantagruel et de fixer, en quelque sorte, les traits principaux de la géographie rabelaisienne.

Abstraction faite du livre Ier, la trame du roman est formée par le récit des deux voyages de Pantagruel, l'un au pays des Dipsodes qui « estoient issuz de leurs limites et avoient gasté un grand pays de Utopie », l'autre au « Catay, en Indie supérieure ».

Quels emprunts Rabelais a-t-il faits aux notions géographiques acquises de son

temps pour établir l'itinéraire de ces deux voyages, telle est la question que M. Lefranc s'est posée.

La première partie du premier voyage est très facile à suivre. Partant de Honfleur avec Panurge et ses autres compagnons, Pantagruel suit la côte occidentale d'Afrique, double le Cap de Bonne-Espérance, puis longe la côte orientale jusqu'à Melinde. À partir de ce point l'itinéraire devient bien plus incertain. M. Lefranc assimile *Uden* à Aden, et il ajoute : « escale naturelle de toute traversée vers l'Extrême-Orient ». Aden était-elle bien l'« escale naturelle » des traversées vers l'Extrême-Orient ? De Mombasa ou de Melinde, les navigateurs portugais du XVIe siècle, pour gagner Calicut ou Goa sur la côte occidentale de l'Indoustan, cinglaient directement à travers l'Océan Indien en se confiant à la mousson du sud-ouest. L'escale d'Aden les aurait obligés à doubler ce cap Guardafui, redouté à toutes les époques des commandants de navires et qui aujourd'hui encore, malgré les cartes détaillées, les *Instructions nautiques* et les projecteurs électriques dont les croiseurs et les paquebots sont munis, n'est que trop souvent le théâtre de sinistres maritimes.

De la côte d'Afrique, la nef de Pantagruel passe par Gelasim, par « les isles des Phées », que M. Lefranc croit pouvoir assimiler aux îles de la Sonde, et finalement arrive au port d'Utopie.

Il paraît certain que Rabelais a emprunté à Thomas Morus la conception du royaume d'Utopie, qui devait être situé entre la Chine et l'Amérique, dans la vague et merveilleuse région des Indes orientales. À ce propos, M. Lefranc s'étend dans une digression ingénieuse sur les rapports intellectuels de l'illustre conteur français et du célèbre chancelier de Henry VIII.

Le second voyage de Pantagruel a pour objet de consulter l'oracle de la dive Bacbuc « près le Catay, en Indie supérieure ».

Mais pour atteindre de Saint-Malo la côte orientale d'Asie, Rabelais fait prendre à son personnage une voie très différente de « la route ordinaire des Portugaloys lesquelz, passans la ceinture ardente et le cap de Bona Speranza sus la poincte méridionale d'Africque,... font navigation énorme ». Il le fait « gyrer », c'est-à-dire tourner autour du pôle nord, et gagner la côte de Chine par ce fameux passage du nord-ouest que pendant trois siècles et demi, jusqu'au voyage de Mac Clure, en 1853, les marins se sont efforcés de découvrir au nord de l'Amérique.

Nous ne suivrons pas M. Lefranc dans les identifications géographiques qu'il propose pour le second voyage de Pantagruel; ce qui précède suffit pour faire comprendre sa méthode.

En étudiant l'œuvre de Rabelais au point de vue particulier où il s'est placé, il a aussi remarqué combien les connaissances nautiques y étaient abondantes et précises. Les épisodes habituels de la vie maritime, une tempête par exemple, ou bien la capture d'une baleine sont décrits avec toute l'exactitude que pourrait y apporter un homme de mer. Cette connaissance des termes de la marine et du pilotage, Rabelais l'aurait puisée non seulement dans les ouvrages techniques, mais aussi dans des conversations personnelles qu'il aurait eues avec Jacques Cartier, l'explorateur fameux du Canada. M. Lefranc croit pouvoir établir ce fait, inconnu des précédents commentateurs de Rabelais, d'après une note qu'il a relevée dans un petit volume du plus ancien historien de Saint-Malo, Jacques Doremet, intitulé : *De l'antiquité de la ville et cité d'Aleth ou Quidalet, ensemble de la ville et cité de Saint-Malo et Diocèse d'icelle.*

L'ouvrage de M. Lefranc est illustré de huit planches dont l'une reproduit le

planisphère de Sebastien Munster (1545), avec le tracé approximatif des itinéraires de Pantagruel. Il constitue une tentative nouvelle et ingenieuse de rapprochement entre deux disciplines généralement bien étrangères l'une à l'autre : l'histoire littéraire et l'histoire de la géographie. H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1906.

MM. Gebhart, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques, *président.*

Boissier, délégué de l'Académie Française;
Cagnat, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;
Poincaré, délégué de l'Académie des Sciences;
Jacquet, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.
} *vice-présidents.*

Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, *secrétaire.*

COMMISSION ADMINISTRATIVE CENTRALE POUR 1906.

MM. Halévy, Thureau-Dangin, Boissier, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie Française.*

L. Delisle, Alfred Croiset, G. Perrot, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Bornet, Maurice Lévy, Darboux et Berthelot, secrétaires perpétuels, *pour l'Académie des Sciences.*

Daumet, Chaplain, Roujon, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Beaux-Arts.*

Levasseur, Aucoc, Georges Picot, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Sciences morales et politiques.*

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le 1er trimestre de 1906. M. d'Haussonville, *directeur;* M. René Bazin, *chancelier;* M. Gaston Boissier, *secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Bureau pour 1906. M. R. Cagnat, *président;* M. Salomon Reinach, *vice-président;* M. Georges Perrot, *secrétaire perpétuel.*

Nécrologie. M. Friedrich von Spiegel, orientaliste, correspondant de l'Académie, ancien professeur à l'Université d'Erlangen, est décédé le 15 décembre 1905.

Élections. L'Académie a élu le 8 décembre correspondants nationaux : MM. Émile Thomas, professeur à l'Université de Lille, et A. Jeanroy, professeur à l'Université de Toulouse. Dans la même séance, elle a élu correspondants étrangers : MM. Richard Pischel, professeur de sanscrit à l'Université de Berlin; Arthur J. Evans,

archéologue, conservateur de l'Ashmolean Museum d'Oxford, membre de l'Académie britannique, et Barclay V. Head, numismate, conservateur au British Museum.

Présentation. L'Académie présente à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : 1° à la chaire de philologie et d'archéologie assyrienne vacante au Collège de France, par suite du décès de M. Oppert, en première ligne, le P. Scheil; en deuxième ligne, M. Fr. Thureau-Dangin; 2° à la chaire de grammaire comparée vacante au Collège de France, par suite de la retraite de M. Bréal, en première ligne, M. Meillet; en deuxième ligne, M. Grammont.

Communications. 8 décembre. M. Holleaux fait connaître les résultats des dernières fouilles exécutées à Délos. On a déblayé en 1905 l'Agora des Italiens, le Portique de Philippe et une nouvelle région de la ville limitrophe du théâtre. On a fait deux découvertes épigraphiques intéressantes : la dédicace d'un monument élevé par le roi de Macédoine, Antigone Doson, et le texte d'une loi relative à la vente du bois et du charbon à Délos.

— M. Philippe Berger présente une pierre gravée trouvée par le P. Delattre, à Carthage, dans un sarcophage du IIIe siècle avant notre ère. Cette pierre porte, en caractères hébreux archaïques, le nom bien connu de *Joab.* Le milieu du chaton est occupé par un ange aux deux ailes éployées. Ce cachet paraît remonter au VIe ou au VIIe siècle avant notre ère. Il est curieux de voir un Carthaginois porter une bague juive, vieille de trois cents à quatre cents ans, comme l'on porte actuellement encore des pierres qui datent de l'époque de la renaissance ou de l'antiquité.

15 décembre. M. Babelon annonce que la Société française de fouilles archéologiques a entrepris des fouilles autour du célèbre monument d'Auguste, à la Turbie (Alpes-Maritimes). Le gouvernement sarde, en 1859, allait en prendre l'initiative, lorsque le Comté de Nice fut réuni à la France. Le gouvernement français se borna à classer le Trophée d'Auguste comme monument historique. Les fouilles sont dirigées actuellement par M. Philippe Casimir, ancien maire de la Turbie, avec le concours d'une commission d'archéologues et sous le contrôle de M. Formigé, architecte de la Commission des monuments historiques. M. Ph. Casimir a rédigé un premier rapport, dont M. Babelon donne lecture.

22 décembre. M. Clermont-Ganneau communique les photographies de deux inscriptions en caractères hébreux carrés anciens gravées sur un grand linteau de calcaire dur, qui vient d'être découvert à Jérusalem dans des fouilles pratiquées par le P. Germer-Durand sur la pente orientale du mont Sion. Ces inscriptions ont été malheureusement martelées, ce qui en rend la lecture très difficile. On y distingue pourtant le nom de *Pedayah* bien connu dans l'onomastique biblique, et le mot *Kourban* «oblation, offrande». À en juger par la forme des lettres, ces textes paraissent remonter au premier siècle de notre ère.

— M. Théodore Reinach communique à l'Académie un choix de textes grecs extraits d'une collection de 221 inscriptions d'Aphrodisias en Carie, qu'il a déchiffrées sur des estampages et des photographies envoyés par M. Paul Gaudin. Ce dossier épigraphique contient des actes émanés de l'autorité romaine, des règlements de police, des dédicaces à des dieux, à des empereurs et à de simples particuliers. Il s'y trouve aussi quelques textes chrétiens, parmi lesquels une curieuse épitaphe de l'époque de Justinien.

— M. Salomon Reinach lit un mémoire intitulé : Le sixième livre de l'*Énéide.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Bureau pour 1906. M. H. Poincaré, *président;* M. Chauveau, *vice-président;* MM. Darboux et Berthelot, *secrétaires perpétuels.*

La *séance publique* de l'Académie a été tenue le lundi 18 décembre 1905 à une heure sous la présidence de M. Troost. L'ordre des lectures était le suivant : 1° allocution de M. le Président; 2° proclamation des prix décernés pour 1905; 3° notice historique sur la vie et les travaux de M. Charles Hermite, membre de la Section de géométrie, par M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Bureau pour 1906. M. A. Jacquet, *président;* M. Ant. Mercié, *vice-président;* M. H. Roujon, *secrétaire perpétuel.*

Élections. L'Académie a, dans la séance du 9 décembre 1905, élu correspondants : dans la Section de peinture, M. De Vriendt, artiste belge; dans la Section de sculpture, M. Benlliure y Gil, artiste espagnol; dans la Section d'architecture, M. Spiers, artiste anglais; dans la Section de gravure, M. Seymour Haden, artiste anglais.

Dans la séance du 23 décembre, elle a élu correspondant dans la Section d'architecture, M. Whitney Warren, artiste anglais. M. Pierre-Henri Requin a été élu correspondant libre.

Dictionnaire des Beaux-Arts. L'Académie a entendu en première lecture le texte du mot *glyptique.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Bureau pour 1906. M. E. Gebhart, *président;* M. A. Luchaire, *vice-président;* M. Georges Picot, *secrétaire perpétuel.*

Communications. 2 décembre. M. d'Eichthal donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Henri Germain, son prédécesseur.

16 décembre. M. L. Renault donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Desjardins, son prédécesseur.

23 décembre. M. Espinas donne lecture d'un mémoire sur Descartes à la Flèche.

30 décembre. M. Henry Joly donne lecture d'un mémoire sur la criminalité en Belgique.

Don. M. le Secrétaire perpétuel informe l'Académie que Mme Henri Germain a mis à la disposition de l'Académie, par lettre en date du 20 décembre 1905, une somme de 20,000 francs destinée à être répartie par l'Académie des Sciences morales et politiques, dans le courant de l'année 1906, pour moitié dans les conditions de la fondation Carnot et pour moitié dans les conditions de la fondation Gasne. Ce don portera le nom de Mme Henri Germain.

L'Académie accepte le don de Mme Henri Germain et exprime à l'unanimité ses remerciements pour une générosité qui lui permettra en 1906 d'étendre ses libéralités en accordant cent secours de 200 francs à des veuves chargées d'enfants.

COMITÉ DE RÉDACTION DU *JOURNAL DES SAVANTS.*

Conformément à l'article 1er du règlement, chaque Académie a élu dans la première séance de décembre un représentant au Comité de rédaction du *Journal.*

Ont été élus : MM. Boissier, pour l'Académie Française; L. Delisle, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Berthelot, pour l'Académie des Sciences; Guiffrey, pour l'Académie des Beaux-Arts; R. Dareste, pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Règlement pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, suivi des ordonnances, décrets, arrêtés et délibérations complémentaires. Un volume in-12, Paris, Imprimerie nationale, 1906.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Notice sur la vie et les œuvres de M. Édouard Corroyer, par M. Henri Bouchot, lue dans la séance du 25 novembre 1905. Une brochure in-4°, Paris, Firmin-Didot, 1905.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Germain, par M. Eugène d'Eichthal, lue dans la séance du 2 décembre 1905. Une brochure in-4°, Paris, Firmin-Didot, 1905.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Desjardins, par M. Louis Renault, lue dans la séance du 16 décembre 1905. Une brochure in-4°, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1905. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

R. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. *Notizie degli scavi*, 5e série, vol. I (Rome, 1904, in-4°).

Fascicule 9. Région X (Vénétie). *Villanova di Fossalta di Portogruaro :* inscriptions funéraires et marques de potiers [G. C. Bertolini]. — Région XI (Transpadane). *Turin :* tombe de l'époque romaine, avec deux cercueils de plomb, ampoules de verre blanc, urne de terre cuite, du IIIe siècle ou du commencement du IVe p. C., 5 fig. [E. Ferrero]; — *Castelletto Stura :* dépôt de 225 monnaies impériales romaines datant de 252 à 270 p. C. [S. Ricci]. — Rome. Région II : fragment d'une petite base de marbre avec inscription grecque; — région XIV : urne cinéraire avec inscription; — via Portuense : petite base de travertin avec inscription des derniers temps de la république, dédiée à la *Fors Fortuna* dont l'un des sanctuaires se trouvait au sixième mille de la *via Portuensis*, près du bois sacré des Arvales; — via Salaria : urne funéraire en travertin, avec inscription [G. Gatti]. — Sicile. *Pantalica :* orfèvrerie et monnaies d'or byzantines; anneaux portant l'image du Christ et celle de Psyché, colliers avec pierres précieuses; — *Lentini :* torse éphébique en marbre, d'art archaïque, fig.; — *S. Croce Camarina :* catacombe avec inscription chrétienne en grec, du ve s. p. C.; — *Monte S. Mauro, près Caltagirone :* débris de terres cuites architectoniques d'un temple en bois du VIIe ou VIe s. a. C.; édifice assez grossier, du VIIIe-VIIe s., pouvant avoir été l'habitation d'un chef indigène; à l'intérieur, plusieurs fragments d'une lamelle de bronze avec inscription boustrophédon en caractères grecs archaïques; — *Monte Judica :* belle amphore rhodienne avec marques de fabrique grecques [P. Orsi].

Fascicule 10. Région XI (Transpadane). *Vinovo :* armes barbares (scramasax, couteau) [E. Ferrero]; — *Turbigo :* nécropole de la Gallizia (amphores et urnes, bouclier circulaire en bronze avec ornements en relief; petit manche de miroir en bronze : petits génies, Cupidon, Vénus; lamelle de bronze représentant, en relief, un guerrier prêt à partir sur un quadrige et accompagné d'une jeune fille saisissant les rênes comme pour diriger la course; fer votif en forme de hachette); la Gallizia serait une des nécropoles importantes de la population fixée sur la rive gauche du Tessin [S. Ricci]. — Région VIII (Cispadane). *Modène :* fragments d'inscriptions latines du Museo Estense. — Région VII (Étrurie). *Orvieto :* tombe étrusque avec son mobilier [C. Franci]. — Région V (Picenum). *Falerone :* borne milliaire dont l'inscription rappelle la réparation d'une route publique par Magnus Maximus, vers 337-338. — Rome. Via Portuense : plus de 50 tombes antiques; deux fragments d'inscriptions grecques; tuile avec marque; — via Salaria : deux cippes funéraires et une plaque de marbre avec inscriptions latines, provenant de la grande nécropole qui occupait tout l'espace compris entre la via Salaria et la via Pinciana. — Région I (Latium et Campanie). *Palestrina :* nouveau fragment du calendrier de Verrius Flaccus, appartenant au mois de février et mentionnant, à la date du 17 (XIII *kal. Martias*), les fêtes Quirinales [A. Sbardella et O. Marucchi]. — Région IV (Samnium et Sabine). *Capracótta :* tombes samnites avec mobilier funèbre analogue à celui de la nécropole d'Aufidena, 4 fig. [A. de Nino].

Fascicule 11. Rome. Via dei Soldati : fragment de colonne en granit rouge oriental, avec inscription relative à une statue érigée par Anicius Acilius Glabrio Faustus à son aïeul, probablement Acilius Severus, l'ami de Lactance; — via Laurentina : petit sarcophage de marbre avec inscription en l'honneur de Domitia Hilaritas, morte à quatre ans; — via Salaria : monument funéraire de T. Atronius Appollo, dont le gentilice *Atronius* est nouveau [G. Gatti]. — Région I (Latium et Campanie). *S. Polo dei Cavalieri* (Tivoli) : inscription latine curieuse et non expliquée [G. Gatti]; — *Norba :* nouvelles fouilles qui ont donné une tombe à inhumation, de nombreux échantillons de céramique, des fibules, etc., remontant environ au VIIe siècle a. C., 10 fig. [L. Savignoni, R. Mengarelli]; liste des monnaies trouvées dans les fouilles de Norba [L. Cesano].

Fascicule 12. Région X (Vénétie). *Este :* cachet d'oculiste, fig. [G. Ghirardini]. — Région VIII (Cispadane). *Lugo :* inscription funéraire du temps de la république. — Rome. Via Salaria : colombaires, nombreuses inscriptions funéraires des derniers temps de la république ou du commencement de l'empire, entre autres une inscription métrique (trois distiques) faisant mention *nigri Ditis* (dont l'image était peinte sur une des parois du colombaire) et où l'on remarque le très fréquent usage des accents placés sur les syllabes longues; lampes avec marques dont quatre semblent inédites [G. Gatti]. — *Norba :* choix d'objets trouvés au cours des fouilles (temple de Diane : statuettes d'argile votives, fragment de vase votif portant le nom de la déesse; — temple de Junon : fragments de draperies en argile, partie inférieure d'une statue de femme, statuettes votives en terre cuite, tête d'argile votive, petites idoles votives en bronze, vases à vernis noir, débris architectoniques de l'église chrétienne remontant au VIIIe s. environ), 19 fig. [G. Moretti].

Léon Dorez.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL

DES SAVANTS.

FÉVRIER 1906.

ADALARD DE BATH
ET LA MAPPÆ CLAVICULA (CLEF DE LA PEINTURE).

Adalard de Bath est un moine anglais, bénédictin, qui a vécu dans le premier tiers du XIIe siècle, vers 1130, et a laissé le souvenir de l'un des hommes les plus instruits de son époque (*philosophus Anglorum*). Après avoir étudié dans les écoles de Tours et de Caen, il rechercha un supplément d'instruction en Italie, à Salerne, puis en Orient et en Égypte, où il prit connaissance de la science arabe du temps. On voit que les esprits curieux de l'époque ne reculaient pas devant ces voyages, alors lointains et difficiles, dans leur zèle pour acquérir la science.

À son retour en Angleterre, sous le règne de Henri Ier, bien accueilli par ses amis, il ne tarda pas à publier des ouvrages sur les questions de philosophie agitées de son temps. Mais c'est surtout un compilateur, qui a fait des traductions et éditions nouvelles d'ouvrages scientifiques, relatifs à l'astronomie, aux mathématiques et aux sciences de son temps. Ses ouvrages sont pour la plupart manuscrits ou perdus. Voici les titres de quelques-uns :

De eodem et diverso, dialogue allégorique entre la Philosophie et la *Philocosmie*, œuvre de jeunesse, dédié à Guillaume, évêque de Syracuse;

De sic et non sic;

Questiones naturales, dialogue dédié à Richard, évêque de Bayeux : éloge de la liberté de la science arabe, opposée à la *muselière de l'autorité* des maîtres universitaires;

De septem artibus liberalibus, etc.

Puis viennent des traductions et ouvrages didactiques:

Regulæ Abaci;

IMPRIMERIE NATIONALE.

De Astrolabio;

Éléments d'Euclide;

Isagoge minor Jafaris mathematici in Astronomiam;

Astronomicorum Prestigia Thebidis secundum Ptolemeum et Hermetem, ex Arabico translatus liber unus, etc.;

Liber imbrium secundum Indos(?), etc.;

Problematum et naturalium questionum LXXVI, sujet souvent traité depuis le livre attribué à Aristote.

On cite encore :

Liber magistri Adalardi Bathoniensis qui dicitur Mappæ Clavicula, ouvrage cité dans une liste des manuscrits anciens de la Bibliothèque Royale anglaise, avec cette mention : *Sed librum ipsum abstulit manus quædam sacrilega.* Cet exemplaire n'a laissé aucune trace.

C'est l'ouvrage même dont je vais parler maintenant, me proposant d'examiner son attribution à Adalard, comme auteur, ou comme copiste et nouvel éditeur du traité intitulé *Mappæ Clavicula.* L'étude dont il s'agit ne manque pas d'intérêt, à cause de l'importance que présente ce traité dans l'histoire de la transmission des sciences antiques au moyen âge, celle de la chimie spécialement : transmission qui a eu lieu directement par l'intermédiaire des traditions techniques et pratiques des industries métallurgiques, céramiques, picturales et tinctoriales, ainsi que je l'ai établi dans le premier volume de mon ouvrage sur l'histoire de *la chimie au moyen âge.* J'y ai consacré aux *Compositiones* et à la *Mappæ Clavicula* environ quatre-vingts pages, en rattachant par les textes les plus précis ces deux traités à la tradition égypto-grecque, consignée dans un papyrus de Leide et dans les textes alchimiques grecs, imprimés, traduits et commentés dans mon ouvrage : *Collection des anciens Alchimistes grecs.*

La discussion du texte des *Compositiones* et de la *Mappæ Clavicula,* comparées entre elles et avec les textes grecs, jette beaucoup de lumière sur le mode de composition de ces ouvrages et en particulier sur le rôle véritable qu'Adalard a pu jouer dans la reproduction du dernier.

En fait, nous possédons aujourd'hui deux copies de la *Mappæ Clavicula.* Une seule, la plus récente, a été imprimée en 1847, par M. A. Way, d'après un manuscrit du XIIe siècle, appartenant à sir Thom. Philipps, dans le recueil anglais *Archæologia*, tome XXXII, pages 183-244. C'est seulement dans deux articles du livre, les numéros 190 et 191, que figure un mot de vieil anglais « gatetriu », chèvrefeuille, et l'herbe nommée « grening pert ». Ces mots indiquent assurément qu'un Anglais a pris part à la rédaction de ces deux articles. L'auteur pourrait être en effet

Adalard, surtout si on les rapproche de la date où le manuscrit a été copié et où a vécu ce personnage. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point, la date de l'autre manuscrit étant essentielle à connaître sous ce rapport.

Cet autre manuscrit, non imprimé jusqu'à ce jour, a été étudié à la Bibliothèque de Schlestadt par le savant Giry, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, dont la science regrette la perte. Il l'a signalé en 1878, dans le trente-cinquième fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, pages 209-227, et il en a exécuté une collation soignée avec la publication de l'*Archæologia*. Il se proposait même d'en publier le texte et la traduction (avec la collaboration du regretté Aimé Girard, membre de l'Académie des Sciences, habile chimiste), dans une édition spéciale, simultanément avec un texte plus ancien, celui des *Compositiones ad tingenda*, dont la *Mappæ Clavicula* a reproduit un très grand nombre d'articles.

Or le manuscrit de Schlestadt, d'après les avis concordants de MM. Léopold Delisle et Giry, remonte au moins au xe siècle, peut-être plus haut, car il existe des textes qui établissent l'existence de ce traité au commencement du ixe siècle[1]. Dès lors, la *Mappæ Clavicula* ne saurait avoir été composée par Adalard, qui vivait un et deux siècles plus tard. Mais il est intéressant d'examiner quelle part il a pu prendre à la copie publiée dans l'*Archæologia*. Cet examen critique jettera d'ailleurs, s'il était nécessaire, un jour nouveau sur l'origine et le mode de composition des ouvrages techniques du moyen âge, parvenus jusqu'à nous, sans les prétentions personnelles et sans l'originalité des œuvres des savants d'aujourd'hui, mais aussi sans les garanties de date et de priorité, que consacrent de nos jours l'imprimerie et la publication des recueils périodiques.

(1) L'indication suivante, que je trouve dans les fiches de Giry, ferait remonter la *Mappæ Clavicula* encore plus haut, en même temps qu'elle rattacherait ce traité aux traditions alchimiques, ce qui serait conforme d'ailleurs aux reproductions des textes du Papyrus de Leide : *Reichenau*. « Brevis librorum, qui sunt in Cœnobio Sindleozes Anna, facta anno VIII Hludovici imperatoris. — 139. Mappæ Clavicula de efficiendo auro, vol. I. » (Neugart, Episcopatus Constantiensis, 1803, in-4°, t. I, part. 1, p. 536-544.)

D'après une note que me communique M. Omont, la mention de ce manuscrit a été reproduite depuis par G. Becker, dans ses *Catalogi bibliothecarum antiqui* (Bonnæ, 1885; in-8°, p. 8), où il a donné une nouvelle édition de ce catalogue de la bibliothèque de l'antique abbaye de Reichenau. Mais le manuscrit qui a servi à la publication de Neugart est inconnu et Becker s'est contenté de reproduire le texte du premier éditeur. Le Catalogue doit avoir été rédigé en 821-822, date qui correspond à la huitième année du règne de Louis le Débonnaire.

À cet effet, il est utile de comparer entre eux les deux manuscrits de la *Mappæ Clavicula*, écrits à un siècle d'intervalle, et de noter les additions introduites dans le second manuscrit, travail détaillé que j'ai fait dans mon histoire de *la chimie au moyen âge*. Il est nécessaire de les comparer également avec les écrits antérieurs, et spécialement avec deux d'entre eux, les *Compositiones ad tingenda* et le *Papyrus de Leide*, ou plus généralement avec les écrits de la *Collection des Alchimistes grecs*, certains textes de ces ouvrages étant reproduits littéralement dans la *Mappæ Clavicula*, ainsi que dans les *Compositiones*.

Parlons d'abord de ce dernier traité. Il a été publié au siècle dernier par Muratori dans ses *Antiquitates Italicæ* (t. II, p. 364, 387), sous le titre : *Compositiones ad tingenda musiva, pelles et alia, ad deaurandum ferrum, ad mineralia, ad chrysographiam, ad glutina quædam conficienda, aliaque artium documenta* (Recettes pour teindre les mosaïques, les peaux et autres objets, pour dorer le fer, pour l'emploi des matières minérales, l'écriture en lettres d'or, les soudures [et collages] et autres documents techniques). Ce traité existe dans un manuscrit de la Bibliothèque des chanoines de Lucques, écrit au VIIIe siècle. Giry a collationné sur place le manuscrit avec le texte de Muratori; il en avait préparé la publication et la traduction, parallèle à celle de la *Mappæ Clavicula*, avec le concours d'Aimé Girard, et il m'avait communiqué d'une façon complète et libérale ses copies des deux ouvrages. Je les ai signalées et commentées en détail dans mon histoire de *la chimie au moyen âge*, avec l'assentiment de Giry et d'A. Girard, qui se réservaient de consacrer un volume spécial à cette publication. La mort les a empêchés de mettre à exécution leur projet. J'avais espéré pouvoir le réaliser, leurs manuscrits m'ayant été confiés par le Directeur de l'École des Chartes, M. Paul Meyer. Malheureusement, la préparation de ce travail, quoique fort avancée, ne m'a pas paru suffisante pour que j'aie cru possible de l'entreprendre en leur nom.

Je me bornerai à discuter ici la part personnelle qu'Adalard a pu prendre à la seconde rédaction de la *Mappæ Clavicula*, en admettant, comme la chose d'ailleurs me paraît probable, qu'il est l'auteur de cette seconde rédaction. Pour cela, il faut essayer de signaler quelques-uns des documents qui sont intervenus dans la composition de la *Mappæ Clavicula*.

Une première différence existe dans les articles qui suivent le titre. La copie publiée par l'*Archæologia* débute, comme il convient, par les mots : « Incipit libellus dictus *Mappæ Clavicula*. » Puis viennent six vers de basse latinité : « *Sensim per partes*, etc. »

Or ces six vers forment précisément le début du traité : *Schedula diversarum artium*, attribué au moine Théophile et dont les manuscrits les plus anciens remontent au XIIe siècle. Il est suivi de onze articles relatifs aux couleurs et à leur mélange. Le tout constitue une intercalation, probablement inscrite après coup à la suite du titre, comme il arrive souvent dans les manuscrits; car on lit ensuite un « Incipit prologus sequentis operis » relatif au titre *Clavicula* et recommandant au possesseur, comme on le faisait souvent dans les vieux écrits alchimiques, de ne confier l'ouvrage qu'à son propre fils, après s'être assuré qu'il lui attribuera un sens pieux et juste.

Peut-être ce prologue est-il celui de l'ouvrage primitif.

Or tout ce début manque dans le manuscrit de Schlestadt et les vers latins semblent ajoutés après coup.

Suit une table de 209 chapitres, numérotés en chiffres romains, table qui ne répond pas exactement au texte. Celui-ci d'ailleurs renferme en réalité 293 articles. Aucune de ces indications ne correspond exactement à celles du manuscrit de Schlestadt et leur comparaison fournit de précieuses indications sur la composition de ce dernier et sur la date des additions successives qui y ont été faites, en partie du moins, par Adalard de Bath.

C'est ce qui résulte de la collation faite par Giry et des renseignements précis qu'il m'avait fournis. Les numéros 1 à 100 de l'*Archæologia* se retrouvent, non sans quelques variantes, dans les numéros 1 à 86 du manuscrit de Schlestadt. Il y a des différences de rédaction, mais en somme peu notables. Ces numéros se rapportent surtout au travail des métaux en orfèvrerie : or et argent d'abord, puis cuivre et airain. Mais, à partir de ces numéros, le sujet change, avec de grandes intercalations, tirées pour la plupart des *Compositiones*.

Avant de les énumérer, observons qu'en tête du manuscrit de Schlestadt il existe une vieille liste d'articles, dont les premiers communs avec les articles développés qui suivent; mais elle se prolonge par 75 titres environ d'articles aujourd'hui perdus, traitant du travail du cuivre, du fer, de l'étain, des verres colorés et peints, des perles, de l'incantation usitée pendant le travail, et enfin des signes. Le tout devait constituer un véritable ouvrage sur les métaux, analogue à celui de Zosime, que nous possédons en partie dans le texte grec, et en partie dans des traductions syriaques : j'ai publié ces textes. Or leur équivalent, sinon leur traduction, semble avoir existé en latin dans le texte primitif du traité *Mappæ Clavicula;* mais nous n'en possédons plus malheureusement la suite dans nos deux copies actuelles de la *Mappæ Clavicula*.

Revenons donc à celles-ci. À partir du numéro 101, on rencontre quelques articles relatifs à l'architecture, puis à la composition des couleurs destinées à la peinture : c'est un nouveau traité consacré à ce sujet qui se développe, avec quelques notices de minéraux ; puis l'auteur parle des couleurs employées pour la fabrication des mosaïques et des vitrifications. On sait que déjà dans les traités grecs démocritains les teintures des métaux, du verre et des étoffes sont traitées conjointement.

Des notices analogues président à la rédaction des numéros 105 à 260 du manuscrit de l'*Archæologia*, lesquels correspondent aux numéros 91 à 209 du manuscrit de Schlestadt. On y retrouve également les numéros 69 à 136 des *Compositiones*, ainsi qu'une autre série de I à LI, en tout 115 articles de ce dernier recueil, plus ou moins modifiés dans leur rédaction, mais sans changement essentiel. En raison de leur date antérieure, aucun des articles des *Compositiones*, ni même du manuscrit de Schlestadt, ne saurait évidemment être attribué à Adalard.

On doit en dire autant des articles qui suivent, du numéro 263 à 278, dans l'*Archæologia*, articles d'un caractère différent et d'une tout autre origine, relatifs aux flèches empoisonnées, aux flèches incendiaires, au bélier, aux compositions incendiaires, etc. Ce sont des recettes grecques ou byzantines de poliorcétique, dont les analogues se retrouvent aussi dans Marcus Græcus.

Je ne relèverai pas davantage les numéros de la *Mappæ Clavicula* qui sont imités, ou même traduits littéralement du texte greco-égyptien retrouvé au XIXe siècle dans une momie (Papyrus de Leide), articles que j'ai relevés en détail dans mon histoire de *la chimie du moyen âge.*

En définitive, je ne vois guère que cinq ou six articles qui puissent avoir été ajoutés par Adalard de Bath, savoir les numéros 195, 196, 197, 198, 199, 200, intercalation isolée, la seule qui renferme des mots d'origine arabes (*almembuz* = argent, *alquibriz* = soufre, *atincar* = borax, *alcazir* = étain), souvenir de ses voyages ; et les numéros 190 et 191, les seuls aussi qui renferment des mots anglais, sorte de certificat d'origine de la patrie du copiste.

La science de cette période du moyen âge vivait ainsi sur les souvenirs des savants des époques grecques et romaines, c'est-à-dire sur les emprunts faits à l'antiquité, emprunts perpétués principalement par les ouvrages et cahiers techniques de l'art et de l'industrie.

M. BERTHELOT.

J. S. BACH. LE MUSICIEN-POÈTE.

J. S. Bach. Le musicien-poète, par M. Albert Schweitzer, avec la collaboration de M. Hubert Gillot; préface de M. Ch. M. Widor. 1 vol. Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1905.

C'est un livre d'érudition et c'est un livre d'art, où s'ajoutent à l'étendue des connaissances la profondeur et la finesse du sentiment. Que laisse-t-il donc à désirer? On le dira peut-être avant de finir. Mais, pour commencer, on aime à reconnaître que sur la vie et l'œuvre de Jean Sébastien Bach, rien n'avait encore été publié d'aussi complet en France; en Allemagne, rien d'aussi concis. « La vie et l'œuvre. » Au fond, et sous une apparence plus libre et plus diverse, tel est bien l'ordre — classique en de tels sujets — que l'auteur a suivi. Des cinq grands chapitres qui partagent son livre, l'avant-dernier : « *Le langage musical de Bach*, » est, par l'importance et l'originalité, le premier. Il traite d'une question que sous-entendait déjà le sous-titre de l'ouvrage : « *Le musicien-poète*. » Et cette question dépasse ou déborde l'intérêt que peuvent offrir la personne et le génie du musicien, parce qu'elle touche à la nature, à l'essence de la musique même.

I. Ce que Bach eut de moins extraordinaire, c'est sa vie. Elle n'est en quelque sorte à la taille ni de son génie, ni même de sa famille.

Une longue race de musiciens le précède, ou le prépare; une autre le suit. Né en 1685, le huitième enfant d'un père qui s'était marié deux fois, il eut lui-même deux femmes et vingt et un enfants (un de plus que nous n'avions cru jusqu'ici). Huit seulement, quatre garçons et quatre filles, survécurent à leur père. Et cela fait comprendre assez pourquoi, dans certaines cantates du *cantor* sublime, tant de douleur se mêle à tant de piété.

La seule de ses filles qui se maria devint la femme d'Altnikol, un élève du maître. La dernière, Régine-Suzanne, ne mourut qu'en 1809. Elle était dans l'indigence. La charité publique finit par s'émouvoir pour elle et Beethoven fut le premier à la secourir.

Quant aux fils, on connaît leurs destins. Friedemann commença par être organiste à Halle. Le comte de Lippe prit Jean-Christophe-Frédéric à son service. Jean-Christian succéda à Haendel comme directeur de la

chapelle royale d'Angleterre. Il fut « le Bach de Londres ». Son frère Philippe-Emmanuel, claveciniste du grand Frédéric, était celui de Berlin.

Le père vécut assez vieux pour être témoin du succès de ses fils, mais non pas heureusement pour l'être de la déchéance de l'un d'eux. Friedemann, dont il avait le plus estimé les talents, se jeta dans le désordre et la débauche. Il abandonna sa famille, sa maison, et se mit à boire. Son violon sous le bras, il courait les cabarets et les mauvais lieux. On l'y ramassait le soir à demi mort. Quelquefois pourtant, une lueur de raison, de fierté même, lui revenait. « On raconte qu'un jour, dans une auberge, entendant dire que les sonates pour violon seul de Jean-Sébastien Bach n'étaient pas jouables, il prit son violon et les joua de mémoire, tout ivre qu'il était. » L'anecdote est à la louange au moins du fils et du musicien.

« L'âme d'un grand mystique confiné dans l'existence d'un paisible bourgeois du XVIIIe siècle. » M. Schweitzer définit l'âme de Bach en ces termes, d'après certaine cantate : « *Von der Vergnügensamkeit* (*Éloge du contentement*) », qui lui paraît en quelque sorte un portrait du maître par lui-même. À la bonne heure. Bourgeoise, c'est-à-dire honnête, intime et recueillie; ordinaire même si l'on veut, pourvu que ce ne soit point à dire basse, ou seulement vulgaire, l'existence de Bach fut en effet tout cela. Elle n'eut rien, comme celle de Haendel, d'officiel et de public. Rien non plus d'incertain d'abord et d'errant, puis, à la fin, d'étranger à la patrie allemande. La carrière de Bach peut se résumer en quelques étapes modestes, et qu'il a toutes parcourues sur les chemins de son pays.

Au sortir du collège de Lunebourg, les premières et très humbles « places » du futur musicien de la *Passion selon saint Matthieu* furent celles de violoniste dans l'orchestre de Weimar, puis d'organiste dans les deux petites villes d'Anhalt et de Mülhausen. En 1708, âgé de vingt-trois ans, il retourne à Weimar. Bientôt, n'ayant point à se louer de son maître, il le quitte pour un autre, le prince de Cöthen, dont il dirige la chapelle pendant six années. Enfin, en 1723, il se fixe à Leipzig. Il y succède à Kuhnau comme *cantor* de la *Thomasschule*, c'est-à-dire en la double qualité de maître d'école et de maître de chapelle. Il fit ce métier, car c'était à peine davantage, pendant un peu plus d'un quart de siècle et jusqu'à sa mort.

Le génie du maître s'accommoda mieux que son humeur d'un état qui lui créait des devoirs étroits et de vastes loisirs. Dans cette période, la plus importante de l'existence de Bach, son biographe a très bien fait la part des grandes œuvres et des petites misères. La besogne du *cantor* était peu de chose : quelques leçons de musique, voire de latin, à de

pauvres gamins; chaque samedi, répétition, et le dimanche, exécution de l'office dans les deux principales églises de la ville, tour à tour. Voilà pour le travail.

La condition était moindre encore. Avec peu de considération, elle ne comportait aucune indépendance. Or, c'est de l'une et de l'autre que Bach était le plus avare et le plus jaloux. Constamment en lutte avec le Conseil municipal, avec le Consistoire, avec tous les deux ensemble, cet étrange et farouche serviteur entendait n'obéir qu'à lui-même. Non seulement au-dessus, mais à côté, mais au-dessous de lui, sa droiture, et parfois sa rigueur, suscitait à tout instant des conflits et des querelles. Il ne s'accordait pas beaucoup mieux avec ses subalternes et ses égaux qu'avec ses supérieurs, et l'histoire a parlé de certaine perruque par lui jetée à la tête d'un de ses collègues, d'où, préalablement, il l'avait arrachée.

Et puis, dans la vie comme dans l'art, il voyait tout en grand. D'un léger incident il faisait une affaire grave. Enfin il regardait toujours droit devant lui et réglait sa marche selon son regard. Alors il donnait contre l'obstacle que, plus adroit, il eût tourné peut-être, et, sans l'ébranler, il ne faisait que s'y meurtrir.

C'est pourquoi son école, son église même, lui fut quelquefois amère. Mais il ne trouva que douceur en sa maison. Autant que du sanctuaire, Bach est un grand musicien de foyer. « Avec ma famille, écrit-il à l'un de ses amis, je puis déjà former un concert *vocaliter* et *instrumentaliter,* surtout que ma femme chante un très beau soprano et que de son côté ma fille aînée exécute sa partie pas mal non plus. » Quant aux autres enfants, nous avons vu comment ils étaient doués.

Etait-on las de faire de la musique, on en copiait avec le même amour. Dans la cantate : « *Ihr die ihr euch von Christo nennet* », une simple partie de second hautbois évoque un gracieux tableau. « Les en-têtes et les clefs sont de la main d'Anne-Madeleine[1]; mais les notes, gauches et raides, trahissent une main d'enfant. Au bas se trouve un petit monogramme, très primitif, qui s'efforce de combiner les trois lettres W. F. B. : Wilhelm Friedemann Bach. La cantate est très probablement de 1723; l'enfant avait alors treize ans; c'était sa première belle copie. » Et l'écrivain, suivant son aimable rêve, croit voir la mère et le fils assis à la même table. On entend des pas dans l'escalier. « Dépêche-toi, dit la mère; c'est le père qui rentre. »

Retirée et modeste, cette vie ne fut pourtant pas obscure. L'Allemagne, plus qu'on ne le croit et qu'on ne le dit souvent, honora Bach avant sa

[1] La seconde femme de Bach.

IMPRIMERIE NATIONALE.

mort. Il quittait peu Leipzig. Une fois seulement chaque année, en automne, il faisait une courte absence. Il allait volontiers à Dresde, alors « le Paradis des musiciens ». En 1747, il se rendit à Berlin, où Frédéric II l'accueillit dignement. Ce fut son dernier voyage.

L'âge venait, mais non le déclin. Tout persistait en lui, le génie et l'âme, les petites faiblesses et les grandes vertus. Il avait, dit-on, le goût de l'argent. Mais il demeurait fidèle à d'autres attachements, plus nobles et plus forts. Jusqu'à la fin, autant que de son art, il garda l'amour de son Dieu. Jamais il n'avait séparé l'un de l'autre. Trois mots : *Soli Deo Gloria*, ou tout au moins leurs initiales, se lisent en tête de nombreux manuscrits de Bach. Et cette gloire était la première, la seule même, qu'il cherchât. Il en fit toujours l'unique raison, non seulement des chefs-d'œuvre, mais des principes ou des éléments de la musique, et jusque dans la basse chiffrée, il se plaisait à reconnaître la marque et comme le sceau divin.

Plus que religieux, mystique, le grand musicien sacré a connu, mieux que tout autre peut-être, le désir, et, selon l'heureuse expression de son biographe, « la nostalgie de la mort ». Robuste entre tous et plein de vie, de gaieté même, cette vie avait beau surabonder en lui, se répandre hors de lui, il la savait, il la sentait périssable, et c'est pour entrer dans la vie immortelle qu'il aspirait à mourir. De cette aspiration, pas une de ses œuvres ne témoigne avec plus d'éloquence que les cantates pour voix de basse. Elles abondent en hymnes funèbres, tous également admirables, les uns de calme et de sérénité, les autres d'allégresse et de jubilation sainte. Cherchez, dans la cantate : « *Ich habe genug* (*C'en est assez*) », la douce invite au sommeil : « *Schlummert ein, ihr müden Augen* (*Fermez-vous, paupières fatiguées*). » Puis, de l'exquise « berceuse spirituelle », passez à tant de cantiques — M. Schweitzer nous les signale aussi — frémissants d'impatience et de joie, et dites sur quel génie lyrique, de poète ou de musicien, la pensée de la mort eut jamais une telle prise, une telle puissance, tantôt pour l'apaiser, tantôt au contraire pour l'exalter et le ravir.

Réelle même et présente, la mort n'effraya pas celui, qui, lointaine et tout idéale, l'avait chantée et chérie. On sait que Bach mourut, aveugle et frappé d'apoplexie, le 28 juillet 1750. Il est bon de rappeler comment il s'était préparé à mourir. « Couché dans une chambre sombre, il dictait, par un dernier effort, un choral à son gendre Altnikol : « *Vor deinem* « *Throne trete ich allhier* (*Seigneur, me voici devant ton trône*). » Tel est le titre du cantique qu'il fit inscrire en tête de la page. Le manuscrit nous dit ses luttes pour aller jusqu'au bout de la dictée. L'écriture est presque

illisible, pour avoir été tracée dans une chambre obscure. L'encre devient de plus en plus blafarde. On remarque les places où la dictée reprend, après les repos qu'était obligé de s'accorder le malade... »

On s'attendrit au souvenir du jeune Mozart, chantant, comme pour lui-même, au moment de mourir, son *Requiem* inachevé. La dernière veillée musicale du vieux Bach a quelque chose de plus austère, et d'aussi touchant.

II. Nous ne saurions ici, faute de place, analyser ou résumer seulement un livre où rien n'est omis de l'œuvre immense de Bach. Parmi tant de vues diverses d'esthétique ou d'histoire, qui se croisent dans cette étude et ne s'y mêlent pas, il suffira de choisir deux ou trois aspects intéressants et peut-être nouveaux.

L'auteur a bien suivi l'évolution des formes, ou des genres, tels que le choral et motet, la cantate et la « Passion », qui vinrent en quelque sorte aboutir aux chefs-d'œuvre de Bach et s'y absorber. C'est le choral, en particulier, dont on n'avait pas fait voir encore, avec autant de force et de clarté, qu'il soutient, remplit et domine toute la musique religieuse de Bach, qu'il en est pour ainsi dire à la fois la base, le centre et le sommet.

Plus d'une conséquence en résulte. Celle-ci d'abord, qui peut surprendre : c'est que Bach, génie original entre tous, a pourtant fondé plus d'un de ses chefs-d'œuvre sur des thèmes d'emprunt, et que de sa polyphonie, organisme aussi prodigieux par la personnalité que par la puissance, il n'a pas toujours créé l'élément générateur ou la cellule vivante.

Ne craignons pas au moins que sa grandeur en souffre aucune perte. Elle s'en accroît au contraire, et voici comment. Le choral, a très bien observé M. Schweitzer, ne met pas seulement Bach en possession « des trésors de la poésie et de la musique protestante, mais encore il lui livre les richesses du moyen âge et de la musique sacrée latine dont lui-même est issu. Par le choral, sa musique étend ses racines jusqu'au XII[e] siècle et se trouve ainsi en contact vivifiant avec un grand passé. Elle n'est plus seulement un phénomène individuel; en elle revivent les aspirations, les efforts, l'âme même des générations antérieures. L'art de Bach représente l'éclosion » — ici nous aurions dit plutôt l'épanouissement — « du choral, sous le souffle d'un grand génie ».

Notez ce peu de mots : « la musique sacrée latine, dont le choral est issu ». Ils attestent une filiation que souvent on oublie, à moins qu'on ne la méconnaisse, et qu'il convient de rétablir. Ils rappellent, ces mots, que

le choral, né du chant grégorien, a conservé, dans le cours de son évolution, les marques de sa naissance. On le prouverait sans peine, en ne laissant pas oublier que le fameux thème « *Eine feste Burg* » lui-même « est tout parsemé de réminiscences du plain-chant », et que « la mélodie que Nicolas Décius composa pour le *Gloria* allemand : « *Allein Gott in* « *der Höhe sei Ehre* », repose sur un *Gloria* pascal grégorien ».

Ainsi nous voyons l'idéal catholique rentrer, ou mieux, persister au cœur même de l'art protestant. Loin de représenter et en quelque sorte de formuler le caractère confessionnel de cet art, le choral servirait plutôt, en le dépassant, à le démentir. Au contact et par la vertu du choral, il semble donc que le génie de Bach s'élargisse d'une seconde manière, en un sens nouveau, et qu'il s'étende, autant que dans l'ordre de la poésie et de la musique, dans le domaine de la foi.

« Gluck est une forêt », disait Victor Hugo. Bach en est une autre, autrement épaisse. Il est bon d'y voir s'ouvrir de nouveaux chemins. On était assez mal informé jusqu'ici de « l'italianisme » de Bach. M. Schweitzer a mis tous ses soins à le définir. Nous saurons désormais quelles œuvres particulières et plus généralement quels éléments d'un génie, allemand entre tous, révèlent pourtant l'influence (et l'écrivain dirait volontiers le maléfice) de l'idéal italien. Parlant des compositions pour orgue de Bach, M. Schweitzer accorde qu'elles doivent leur grandeur et leur valeur classique « à la fusion intime de l'esprit allemand avec la forme pure italienne ». Mais ailleurs il ne cesse guère de déplorer cette fusion même. Voilà, soupire-t-il, après avoir loué je ne sais quel chef-d'œuvre du maître, voilà comment Bach « eût écrit toujours s'il était resté Allemand ». L'écrivain ne lui reproche rien tant que d'avoir abandonné souvent, pour le récitatif et l'air à l'italienne, le récitatif-arioso, cette création purement germanique, cette annonce ou cette promesse, lointaine encore, mais déjà formelle, du style wagnérien. C'est en cela que Bach — inconsciemment sans doute — a trahi l'esprit de sa race et détourné ou retardé pour un temps le mouvement naturel et national du génie allemand.

On pourrait discuter le grief; le fait au moins est établi. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en félicite, le partage — fort inégal d'ailleurs — de la pensée de Bach entre l'idéal de l'Allemagne et celui de l'Italie est une question qu'on avait rarement abordée. Il n'en est pas une autre que M. Schweitzer ait mieux éclaircie.

Je me trompe : il en est une autre, et d'un intérêt plus général, que les deux mots de « musicien-poète » suffisent à poser, si ce n'est, d'avance, à résoudre. « Musicien-poète », qu'est-ce à dire, sinon qu'un grand musi-

cien n'est jamais un musicien seulement; qu'il y a dans la musique autre chose et quelque chose de plus que la musique même; enfin que son objet essentiel et sa raison dernière ne consiste pas dans sa beauté particulière et spécifique, mais dans la manifestation, par cette beauté même, de l'ordre de l'esprit et surtout de celui de l'âme.

Vous reconnaissez la doctrine, éternellement débattue, de « l'expression musicale ». Elle eut toujours et toujours elle gardera ses ennemis et ses adeptes, ses « athées », comme on les nomma jadis, et ses croyants. Il nous plaît qu'une précieuse recrue vienne accroître et fortifier le parti de la foi. Nous sommes heureux que l'auteur d'une étude aussi considérable comprenne et qu'il admire, qu'il fasse admirer et comprendre la musique de Bach non seulement comme pure musique, mais, pour ainsi dire, en fonction de ses facultés et de ses beautés expressives. Tel est bien le principal, sinon l'unique dessein de ce livre, son plus grand effort et son dernier effet. Sous les formes sonores : mélodie, rythme, harmonie, l'auteur va droit au fond, à la pensée ou au sentiment que ces formes contiennent et qu'elles traduisent. Il estime avec raison que la psychologie a son mot à dire en esthétique, et qu'une étude d'art ne se réduit pas sans doute à une étude d'âme, mais qu'elle s'y rattache et finit toujours par y revenir.

C'est l'âme, il n'y a pas d'autre terme, dont M. Schweitzer nous signale, dans l'œuvre entier de Bach, la présence, l'action et la vie. Le sentiment, que dis-je, tous les sentiments : joie, douleur, amour, et bien d'autres encore; tous, à leurs degrés différents, avec leurs nuances infinies, voilà l'ordre que l'écrivain nous montre ne faisant qu'un, chez Bach, avec l'ordre de la musique, ou de toutes les musiques, Bach étant, à lui seul, tant et de si divers musiciens !

Nous devons avouer pourtant — et c'est la réserve annoncée au début de ces pages — que dans la définition et l'analyse psychologique, ou par la psychologie, du génie musical de Bach, M. Schweitzer a peut-être passé la mesure. Aussi bien les excuses ne lui manqueraient pas. Cette vérité, que la musique n'est pas autre chose que le mode sonore de l'esprit et de l'âme, cette vérité ne saurait être traitée, ou maniée, avec trop de prudence. Il faut l'entendre largement, ne la point suivre ni poursuivre jusque dans le détail, enfin ne pas la serrer de trop près, de peur de la voir nous échapper et s'évanouir. À force de « *poetisiren* », comme disait Schindler à Beethoven, on finirait par tomber dans le raffiné, l'artificiel et l'arbitraire. On a beau ne prêter qu'aux riches, si riche que soit la musique en ressources expressives, c'est une erreur, ou plutôt un abus, de les lui prêter toutes. Le langage ou le symbolisme musical a ses bases;

mais il a ses bornes aussi, où le commentateur peut-être ne s'est pas toujours arrêté.

S'il est permis de trouver et d'appeler la *Passion selon saint Jean* plus austère, plus abstraite que la *Passion selon saint Matthieu*, est-il aussi légitime de soutenir que Bach ait essayé d'exprimer et de résumer, dans le chœur initial de l'ouvrage, « la philosophie du quatrième Evangile »? Nous reconnaissons volontiers que le *Laudamus te* du *Gloria* (dans la *Messe* en *si* mineur) a pour thème ou pour sujet sentimental le ravissement de l'âme qui trouve la paix en Jésus-Christ. Il est plus difficile de croire que, sur ces paroles du *Credo : Et in unum Jesum Christum*, un motif unique, phrasé de deux manières différentes, veuille et puisse représenter le mystère de la consubstantialité.

Dans le musicien des cantates, et surtout des chorals, après le « poète » (ou, comme ici, le théologien), M. Schweitzer a vu le peintre; et ce dernier, plus encore que l'autre, je crains que souvent il n'ait surtout cru le voir. Dans l'ordre des choses, comme précédemment dans celui de l'âme, et par un excès plus contraire à la nature et à la vocation, surtout spirituelle, de la musique, l'écrivain pourrait bien avoir accordé trop à la description et à l'imitation. Il s'en faut que Bach, interprète en quelque sorte intégral de l'Evangile, ait négligé les paysages évangéliques, et, dans *la Passion selon saint Matthieu,* nous savons quel doux et triste soir tombe sur le Golgotha. Bach a décrit encore bien d'autres formes de la matière, bien d'autres aspects ou phénomènes de la nature : le vent, les nuages, les eaux. A-t-il, aussi souvent, aussi précisément surtout qu'on nous l'assure, copié des mouvements et des attitudes, des façons de marcher et de rire, les enroulements et les contorsions du serpent diabolique, les gestes et les révérences des trois rois devant la crèche? A-t-il puisé, pour figurer et véritablement pour peindre tel ou tel ordre d'images, dans telle collection ou tel répertoire de thèmes, de traits appropriés, consacrés et constants? A-t-il poussé le génie proprement pittoresque à ce degré d'exactitude et de minutie, qu'il en soit arrivé, par exemple, à représenter par des figures différentes les petits remous de la rivière et les grandes vagues de l'Océan?

Il y aurait à dire sur tout cela, peut-être à contredire, assurément à discuter. Mais tout cela n'est que l'accessoire, ou plutôt la conséquence, un peu excessive, d'un principe juste et nécessaire : celui de l'expression musicale. Nous sommes heureux, en terminant, de le retenir. Il a, nous le disions plus haut, ses bases et ses bornes. Si M. Schweitzer a trop reculé les unes, les autres ont été par lui singulièrement fortifiées.

Pour trop de gens, trop de musiciens même, Bach demeure encore

aujourd'hui le maître de la raison pure, et celui-là seulement. Ils apprendront qu'il l'est aussi du sentiment et du cœur. Ce livre réintègre en quelque sorte dans le génie de Bach, ou plutôt dans l'idée qu'on se fait communément de ce génie, un élément essentiel et supérieur. Il le rétablit également dans la notion fondamentale de l'art. N'est-ce pas un de nos maîtres, le regretté Charles Lévêque, — et nous pouvons, ici, l'appeler deux fois nôtre, — qui donna de la musique cette belle définition : le rapport entre la force du son et la force de l'âme ? Toute une école d'esthétique a trop négligé le second des deux termes. En les réunissant l'un et l'autre dans une étude et dans une apologie de Bach, M. Schweitzer a servi tout ensemble la gloire de l'un des plus grands parmi les musiciens et celle de la musique elle-même.

Camille BELLAIGUE.

LA LITTÉRATURE GRECQUE.

U. von Wilamowitz-Moellendorff. *Die griechische Litteratur und Sprache.* 1 vol. de 236 p. in-4°. Leipzig, Teubner, 1905.

Un livre de Wilamowitz n'a pas besoin d'être recommandé aux amis de la littérature grecque. Le nom de l'auteur suffit pour en garantir l'importance et attirer les lecteurs. Disons tout d'abord que cette histoire ne ressemble en aucune façon à celle que nous ont donnée MM. A. et M. Croiset. L'auteur s'est proposé d'étudier les formes de la littérature, sans s'occuper, si ce n'est incidemment et brièvement, du fond contenu dans ces formes. C'est ainsi qu'en parlant des philosophes il ne dira presque rien de leurs opinions, de leurs systèmes; les historiens et les orateurs sont traités de la même manière. Ne lui demandons pas ce qu'il n'a pas voulu donner; ce qu'il nous donne est fait de main de maître. Il divise la matière en sept périodes, depuis l'an 700 avant notre ère jusqu'à la fermeture des écoles platoniciennes, en 529 ap. J.-C. Les périodes antérieures à Alexandre ont été si souvent étudiées et exposées, elles sont si connues, que cette partie de l'ouvrage offre nécessairement moins de vues nouvelles.

Le livre commence par Homère : la langue d'abord, puis la formation de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* sont étudiées, et parmi ces études historiques et critiques, il faut signaler une très belle page sur les comparai-

sons dans Homère. Les anciens avaient déjà remarqué que l'usage de se couronner de fleurs n'est pas encore connu de la vieille épopée; Wilamowitz fait observer que les poèmes homériques offrent de beaux tableaux où figurent les animaux domestiques et sauvages, mais que les fleurs n'y figurent presque jamais, à la différence des monuments récemment découverts en Crète. — Wilamowitz attribue à Hésiode les poèmes didactiques, *les Œuvres et les Jours*, la *Théogonie* et les *Catalogues*, et il ne met pas en doute l'existence de Persée, le frère du poète. — Passons l'élégie, qui n'offre rien de bien nouveau. Pour ce qui est de la poésie ïambique, je crois que les fragments d'Archiloque sont assez beaux pour nous faire comprendre l'admiration des anciens. La morgue du soldat, son dédain pour le paysan, sont exprimés avec une admirable énergie dans le distique qui dit : « C'est ma lance qui pétrit mon pain, qui me donne le vin d'Ismare, et je le bois appuyé sur ma lance. » (On peut comparer le scolion d'Hybrias où la même pensée est longuement développée.) Wilamowitz ne parle pas de l'heureux emploi qu'Archiloque fait de la fable : on peut dire que les animaux y tiennent la place des héros de l'épopée [1]. — Notre auteur fait peu de cas de Simonide, mais il regrette la perte des poésies d'Hipponax, mauvais sujet que l'on peut comparer à notre Villon. — Je constate avec plaisir que Terpandre est pour notre auteur une personne historique. — Après l'élégie, il passe à la poésie lyrique; il admire Anacréon; Sapho, qu'il met, avec raison, bien au-dessus d'Alcée, est traitée avec beaucoup de sympathie. En général, les poètes et les prosateurs qu'il préfère sont bien jugés; il faut lire ce qu'il dit de Sapho, de Simonide, d'Euripide, de Platon. Cependant il ne veut pas attribuer à Simonide les épigrammes d'une concision énergique, telles que l'épitaphe de Léonidas et des trois cents; ceux-ci, soit dit en passant, n'étaient autres que les guerriers compagnons du roi et qu'on appelait *Cavaliers* par archaïsme. Quoique Simonide fût ionien, il n'était pas, ce semble, incapable de concision.

Quant aux auteurs qu'il goûte peu, Wilamowitz ne les juge pas toujours équitablement. Il dit que Pindare n'est pas digne de délacer les souliers de Dante (*die Schuhriemen zu lösen*), mais que c'est déjà beaucoup qu'il fasse penser quelquefois à l'auteur de la *Divine Comédie*. Le don de faire voir en peu de mots la figure vivante et plastique d'un héros méritait mieux. Je ne connais rien de plus beau dans toute la poésie grecque que l'exorde de la première *Pythique* et le grand fragment qui nous reste d'un dithyrambe. Passons sur Alcman, dont le joli Parthénéion, impar-

[1] M. Hauvette vient de publier une excellente étude sur Archiloque.

faitement lu par les premiers éditeurs, Egger et Brunet de Presles, nous a été rendu par Blass.

Wilamowitz estime que les recueils qui portent les noms de Tyrtée, de Stésichore, de Phérécyde sont d'époques et d'auteurs différents, aussi bien que ceux de Théognis ou d'Hippocrate. Il accorde à Lysias le don de l'éthopée, mais il ne veut pas qu'on le regarde comme un représentant de l'atticisme, et il approuve Platon qui blâme le désordre de sa disposition. Il faut dire que Platon ne s'occupe que des lettres semblables à celles qu'il critique avec raison, mais, comme il dédaigne les plaidoyers des logographes, ce n'est pas sur ces plaidoyers (disposés parfaitement et de la manière la plus apte à impressionner les juges) que porte sa critique.

Wilamowitz rend justice à Isocrate; il admire l'éloquence d'Eschine; il admire aussi Démosthène, mais pas assez à mon gré; il appelle Xénophon un *commandant en retraite* (*major ausser Diensten*); il fait peu de cas d'Éphore et de Théopompe et regrette la perte des ouvrages de Démocrite, dont le style est vanté par les anciens. En général il estime que la prose attique atteint une perfection qui n'a été égalée que par la prose française.

La seconde partie de l'ouvrage, de beaucoup la plus longue et la plus considérable, comprend les siècles qui séparent l'avènement d'Alexandre de la fermeture des écoles païennes. On y admire l'étendue du savoir qui embrasse la totalité de cette riche matière, prose, poésie, lettres familières, protocoles officiels, actes de la vie politique et civile, contrats, testaments, enfin tout ce que révèlent les inscriptions sur pierre et les écritures des papyrus. Le sujet est épuisé; rien, absolument rien n'échappe à l'ardente curiosité de l'auteur. — Le style épistolaire est déjà formé dans la Correspondance d'Aristote et d'Alexandre; il varie et prend les tons les plus divers. Épicure, Métrodore, d'autres encore discutent par lettre des questions philosophiques; on voit naître toute une littérature épistolaire; on forge même ces correspondances entre personnages célèbres qui sont parvenues jusqu'à nous et ont longtemps trompé les savants.

Les auteurs de traités savants, littérateurs et grammairiens, négligent le style; il faut cependant excepter les médecins et les géomètres, dont Wilamowitz loue la clarté et l'élégance. Leur terminologie, claire et transparente pour les contemporains, a été adoptée par les modernes, et c'est seulement alors qu'elle est devenue savante.

Les auteurs qui ont décrit, ou plutôt essayé de deviner le développement de l'esprit des hommes et les progrès de la civilisation, Dicéarque,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Épicure, d'autres encore, dont nous connaissons les vues par Lucrèce, ensuite les auteurs qui ont étudié les mœurs et les institutions des peuples à partir d'Aristote; puis les auteurs de biographies, ensuite les historiens, parmi lesquels les plus éminents sont Agatharchidès et Posidonios; ceux qui ont donné des histoires universelles, comme le compilateur Diodore et le savant Nicolas de Damas (il serait trop long de les énumérer tous); ceux qui ont bien mérité de la chronologie, Eratosthène, Apollodore, tous ces écrivains sont caractérisés rapidement et avec bonheur.

Notre auteur pense que nous avons tort de désigner exclusivement du nom de roman certaines œuvres d'une époque tardive. On y distingue deux éléments, le récit de voyage plus ou moins fantaisiste et le récit d'amour; or, dit-il, de tels récits sont très anciens chez les Grecs, on les trouve même chez les historiens. Les Grecs n'ont jamais nettement distingué la réalité de la fiction. Wilamowitz juge très bien le poème d'Apollonios de Rhodes, sans parler cependant des scènes les plus belles, où le poète décrit l'amour de Médée pour Jason. — Voici un passage qui donnera une idée du style concis et incisif de Wilamowitz :

Apollonios de Rhodes est devenu pour la fable des Argonautes un nouvel Homère... Ce qui manque surtout à Apollonios, c'est la puissance poétique : il est de ceux qui croient qu'il suffit d'invoquer les Muses pour qu'elles inspirent un poète. Nous ne pouvons nullement nous intéresser à l'action de son poème, à peine à ses personnages; on a beau le relire, on ne retient pas un seul vers, pas une tournure originale, et si l'on garde dans la mémoire une de ces comparaisons qu'il polit soigneusement, cela tient à ce qu'elle est cherchée plutôt que trouvée...

Dans Théocrite, Wilamowitz remarque la simplicité étudiée du style des bergers quelque peu idéalisés; il ne parle pas du parfum des prés et des bois qui enchante le lecteur; il fait son éloge, mais il me paraît qu'il ne l'admire pas assez : la *Magicienne* est un chef-d'œuvre qu'il n'apprécie pas à sa valeur. — De tout ce qui nous reste de Callimaque, il préfère les Epigrammes, modèles du genre. L'histoire de l'épigramme est suivie avec beaucoup de soin et de compétence de siècle en siècle et d'auteur en auteur. Il croit que l'élégie, et particulièrement l'élégie latine, est un développement de l'épigramme.

Dans les premiers siècles de la période gréco-romaine on ne se borne pas à étudier les auteurs attiques, on tâche de les imiter et d'écrire comme eux. Notre auteur ne goûte pas cette littérature et la désapprouve comme factice et condamnée à rester stationnaire; il préfère le style des Évangiles et des écrivains chrétiens qui parlent la langue de leur

temps, la langue vivante. Cependant le classicisme l'intéresse comme un fait remarquable et il en expose l'histoire avec beaucoup de détails, de Denys d'Halicarnasse à Hermogène, d'Hérode Atticus et d'Aristide jusqu'à Libianus.

A Rome un savoir encyclopédique et superficiel : Agrippa fait dessiner une carte routière de l'empire qui ne vaut même pas la vieille mappemonde d'Anaximandre. De la philosophie grecque, le stoïcisme seul y pénètre, mais le néo-pythagorisme d'Éphestios est un fait intéressant. Les grammairiens grecs compilent les écrits des érudits alexandrins. Il est difficile de rendre compte brièvement de cette partie de l'ouvrage, très intéressante, souvent très originale, où notre auteur parle aussi de Strabon, de Juba, de Philon et de saint Paul. Nous y renvoyons le lecteur.

Nous arrivons assez vite à cette période pendant laquelle l'empire prospère a joui du bonheur, bien rare dans sa triste histoire, d'être gouverné par des princes excellents. L'auteur dessine à grands traits l'histoire de cette époque; toutefois il parle assez longuement d'Adrien, ce prince voyageur et philhellène. L'atticisme factice d'Hérode Atticus n'est pas de son goût. Quant au rhéteur Aristide, il trouve avec raison ses discours aussi ennuyeux que soigneusement étudiés; cependant il excepte le très intéressant éloge de Rome, qui peut, dit-il, rivaliser avec le *Panégyrique* d'Isocrate. Enfin Philostrate déplaît à Wilamowitz, qui le critique avec une sévérité peut-être excessive. Nous voyons maintenant entrer en scène Dion, surnommé Bouche d'or, et Plutarque. La vie de Dion, sa conversion à l'ascétisme des cyniques, sont des faits curieux; les nombreux discours de ce philosophe qui sont venus jusqu'à nous sont écrits avec une élégante simplicité; il y donne à ses compatriotes d'excellents conseils et veut que les cités d'Asie mettent fin à de mesquines rivalités et qu'elles se soumettent paisiblement aux Romains, puisque toute résistance serait vaine. Ces discours sont de véritables prédications, nullement ennuyeuses, souvent très piquantes, souvent aussi instructives; ils nous font connaître les traits caractéristiques des Égyptiens et de plusieurs autres peuples. — Parmi tous les discours que nous possédons de Dion, Wilamowitz distingue, comme tout le monde, l'Euboïkos, ravissante idylle, qui, tout en charmant le lecteur, contient des conseils salutaires. Ce prédicateur ambulant est une personne très sympathique et un auteur qu'on aime à relire.

La vie de Plutarque, ses études, sa retraite volontaire à Chéronée, sa patrie, quand il aurait pu habiter Rome, sa vie exemplaire au milieu de sa famille et de ses amis, sa philosophie, sa morale, son étrange

dévotion, sont très bien étudiées. On a blâmé les erreurs historiques de ses *Biographies;* Wilamowitz les excuse; il dit que Plutarque ne prétend pas être historien, il veut seulement mettre ses héros dans le cadre de leur temps, et il réussit si bien à peindre leur caractère, à mettre leur figure en relief que ses *Biographies* intéressent et charment le lecteur. Sur ce point tout le monde partage son avis. De fil en aiguille, notre auteur en vient à parler de Josèphe. On voit bien que le grec n'était pas la langue maternelle de cet écrivain. Comme tout le monde, Wilamowitz trouve que le seul ouvrage vraiment intéressant de Josèphe, c'est la *Guerre civile;* il est regrettable qu'on ne puisse plus comparer son récit avec celui de Tacite.

Wilamowitz revient encore sur Lucien, et cette fois il le juge moins dédaigneusement, il lui accorde ce genre d'esprit que les Allemands appellent *Witz* et qui est inférieur à ce qu'ils nomment *Geist.* Son atticisme trouve aussi grâce devant lui; il lui sait gré d'arracher le masque aux dévots hypocrites; mais les traits qu'il lance contre les philosophes sont d'un homme qui n'approfondit pas les choses. Appien est un historien superficiel qui n'a pas puisé aux sources, mais qui sait raconter; son chapitre sur les guerres civiles de Rome est des plus intéressants pour nous qui ne connaissons plus les auteurs qu'il avait lus; son style n'est pas d'un rhéteur, on regrette seulement qu'il l'ait parsemé de quelques archaïsmes. — Quant à Arrien, qui voulait passer pour un autre Xénophon, tout le monde reconnaît l'importance de son *Histoire d'Alexandre* et des *Entretiens d'Épictète,* qu'il avait sténographiés, de sorte que nous entendons ce philosophe lui-même. Wilamowitz dit de lui : « Je ne sais s'il est un chrétien de l'Église primitive qui se rapproche autant que ce Phrygien des enseignements de Jésus tels qu'on les trouve dans les synoptiques. Le Manuel extrait de ses Entretiens mériterait d'être aujourd'hui un catéchisme populaire. » Notre auteur n'admire pas moins le livre du noble Marc-Aurèle, écrit sans aucune prétention littéraire, et fidèle miroir de son âme.

La géographie de Ptolémée est une compilation intelligente qui nous a transmis les recherches d'Hipparque et des autres grands astronomes antérieurs; elle est écrite simplement et clairement et a exercé une immense influence jusqu'à l'époque de Christophe Colomb et des autres grands navigateurs. — Le polygraphe Galien est l'auteur d'une foule d'écrits qui ne roulent pas seulement sur la médecine, mais aussi sur la philosophie et même sur la grammaire; son style est clair, mais il impatiente par des longueurs, et cependant il sait aussi être bref et incisif,

quand il attaque des confrères. Après lui, la Grèce a eu une longue série de grands médecins dont nous possédons les écrits.

La grammaire a une importance considérable à une époque où les écrivains ont besoin d'apprendre la bonne langue ancienne; Hérodien règle encore aujourd'hui l'orthographe grecque; Apollonios embrasse à la fois la grammaire grecque et la grammaire latine; Athénée nous transmet de précieuses citations d'une foule d'auteurs que nous ne connaissons que par lui. — Quant à la philosophie de cette époque, si elle n'a rien d'original, elle a cependant son intérêt : on voit naître le néoplatonisme, et le livre d'Artémidoros intéresse par les *documents humains* qu'il contient.

Je crois que peu d'hellénistes ont le courage de lire les soi-disant poèmes de Nicandre et des deux Appiens; les fictions de Dictys et de Darès ne trompent plus personne; les récits légendaires qui ont Alexandre pour héros sont plus intéressants parce qu'ils ont été mis en œuvre dans beaucoup de poèmes du moyen âge et dans une comédie de Shakespeare. Tous ces faits littéraires et d'autres encore, comme les acrostiches, les tours de force encore plus artificiels des Grecs et des Latins, sont savamment exposés dans le livre dont nous rendons compte.

Les romans grecs proprement dits ne nous intéressent guère aujourd'hui par eux-mêmes, mais bien par leur influence et par la vogue qu'ils eurent dans l'Orient comme dans l'Occident. Leur suite, depuis Chariton et Périclès de Tyr jusqu'à Longus, est exposée par Wilamowitz en quelques pages qui comptent parmi les meilleures de son livre; il pense que *Paul et Virginie* n'aurait pas été écrit sans *Daphnis et Chloé.*

Mais il est temps de finir : *sat prata biberunt.* Ce compte rendu ne pouvait être complet; même dans les parties que nous avons analysées nous avons dû laisser de côté bien des faits et des considérations. Ce que nous avons dit suffira pour donner une idée de ce livre et pour montrer que M. Wilamowitz nous donne une œuvre de premier ordre, fruit mûri d'un esprit vigoureux nourri d'immenses lectures, assez pénétrant pour tout comprendre et tout faire comprendre aux nombreux lecteurs qu'il ne manquera pas d'instruire et de charmer.

Henri WEIL.

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE ET LEURS MODÈLES GRECS.

Les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs, par Georges Lafaye. 1 volume in-8°, Paris, Félix Alcan, 1904 (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris).

On ne s'étonnera pas de lire le nom de M. Lafaye au bas du nouvel ouvrage qui vient de paraître sur Ovide. L'auteur de *Catulle et ses modèles* était tout désigné pour nous donner en pendant une étude sur *les Métamorphoses et leurs sources grecques.* Et l'on ne s'étonnera pas non plus, quand on connaît le premier de ces deux travaux, de trouver dans le second une information qui ne laisse rien à désirer, une science précise et légèrement portée, une méthode scrupuleuse, d'autant plus nécessaire ici que les problèmes sont plus délicats et complexes, des discussions sûrement conduites, qui déterminent où s'arrête soit la vraisemblance soit la quasi-certitude et où commence l'hypothèse, des conclusions enfin qui, fondées sur les seuls résultats acquis, inspirent toute confiance. M. Lafaye a raison de s'attacher aux questions d'influences. C'est une heureuse façon de renouveler l'histoire littéraire. Pour la littérature latine notamment, qui est toute, ou peu s'en faut, une littérature d'imitation, ce genre d'études a une importance particulière. Non pas qu'il ait été négligé jusqu'à présent. Personne n'ignorait qu'un Catulle, un Properce, un Ovide sont très redevables à la Grèce, surtout à la Grèce alexandrine. Et comment l'ignorer, puisque souvent ces poètes le proclament les premiers, et s'en vantent? Mais, au lieu de s'en tenir à une impression générale et forcément un peu vague, examiner Catulle dans ses différents poèmes ou les *Métamorphoses* d'Ovide dans leurs différentes parties, démonter l'œuvre pièce à pièce pour établir la provenance de chaque rouage et mieux expliquer la composition du mécanisme entier, serrer en un mot les problèmes de plus près et résoudre les questions en les analysant, voilà peut-être ce qui n'avait pas encore été fait avec toute la netteté désirable. Catulle et Ovide sont-ils de purs Alexandrins? Sont-ils même de purs Grecs? N'y a-t-il rien qui trahisse en eux le tempérament individuel ou le tempérament romain? La personnalité du poète et le caractère de la race sont-ils donc complètement absents de leur œuvre? Et s'ils ne le sont pas, comment, par où, dans quelle mesure? M. Lafaye nous l'a dit naguère pour

Catulle. C'est ce que nous désirions savoir aussi pour Ovide. J'ajoute : c'est ce que nous pouvons savoir, du moins en partie. Quelque mutilée que nous soit parvenue la poésie alexandrine, la critique depuis vingt-cinq ans s'est efforcée d'en recueillir tous les lambeaux épars. Elle a rapproché les fragments, restitué quelques œuvres, classé les genres, groupé les écrivains. Nous voyons d'une vue moins confuse non seulement l'ensemble de l'école, mais certaines figures individuelles qui la représentent dans son plus pur esprit, un Callimaque par exemple. Appuyé sur ces travaux modernes, M. Lafaye rencontrait, pour étudier les *Métamorphoses,* un terrain plus solide, qui lui aurait manqué autrefois. Engageons-nous à sa suite dans cette étude et profitons de ses savantes recherches.

I. Il n'est pas douteux tout d'abord qu'Ovide n'ait pris aux Alexandrins l'idée même de son poème. Il n'aurait pas écrit les *Métamorphoses* s'il n'avait trouvé dans les productions grecques de l'époque antérieure des ouvrages composés sur la même matière. Il y avait bien chez lui, et datant de loin, de l'époque même où il s'essayait à raconter sa vie amoureuse, des aspirations vers une poésie plus relevée[1]. Il se dépeint, dans une pièce[2], tiraillé entre la muse de la tragédie et celle de l'élégie et s'arrêtant à un compromis : « D'abord, dit-il, mes amours, plus tard les grandes œuvres ». Sans trop attendre cependant, dès son adolescence, il avait composé cette tragédie de *Médée* que Quintilien cite avec éloge[3]. Il avait aussi poussé une pointe dans le genre épique et commencé une *Gigantomachie*[4]. Mais l'élégie avait été la plus forte. Cédant à sa douce violence, il était revenu aux badinages, aux sujets légers, à la poésie érotique[5]. C'est seulement après avoir publié les *Remèdes d'amour*, l'an 2 de notre ère[6], en sa pleine maturité, qu'il se tourne tout à fait vers la haute poésie; il veut être sérieux. Peut-être, alors, les premières tendances de sa jeunesse se réveillaient-elles en lui, plus impérieuses; mais il était surtout entraîné par le courant général de son siècle. À l'époque d'Auguste, que ce soit sur un mot d'ordre du prince, ou par une admiation très vive de la grandeur de Rome, ou pour ces deux motifs réunis, il y a comme une conspiration des poètes pour faire grand. Aucune ambition ne paraît plus trop haute. Horace passe des *Satires* aux *Odes* et de l'ode légère ou familière à l'ode patriotique. Virgile, en progrès

(1) *Am.*, III, 1, 24 : « Incipe maius opus. »
(2) *Am.*, III, 1, 69-70.
(3) *Inst. Or.*, X, 1, 98.
(4) *Am.*, I, 1; II, 1.
(5) *Am.*, II, 1, 21.
(6) Date très probable, sinon certaine.

constant sur lui-même, par un triple élan, s'élève à l'*Énéide* et donne à Rome l'épopée nationale qui lui manque. Il n'est pas jusqu'au voluptueux Properce qui, devenu grave tout à coup, ne s'efforce courageusement à chanter les vieilles légendes de son pays. Ovide subit cette même influence du temps et du milieu et se propose d'écrire, lui aussi, une épopée.

Épopée mythologique, bien entendu. L'histoire lui convenait peu; elle s'opposait aux caprices de sa fantaisie. La mythologie, au contraire, s'adaptait trop bien à son talent et lui avait valu déjà trop de succès pour que, même se haussant aux grands genres, il consentît à rejeter un cadre où il se sentait naturellement à l'aise. Si, d'autre part, l'épopée, un *perpetuum carmen*, un chant suivi où tout se tînt étroitement, demandait une force d'inspiration et un souffle dont il n'était guère capable, les Alexandrins étaient là, ses maîtres antérieurs dans l'élégie amoureuse. Ils lui fournissaient encore, pour sa nouvelle tentative, ce qui était exactement à son goût et à sa taille : des poèmes remplis de fables merveilleuses, étranges, parfois extravagantes, des aventures épisodiques dont chacune se suffisait à elle-même et qui n'étaient réunies entre elles que par un lien de convention. Ils lui offraient leurs recueils de *Métamorphoses*. C'est là qu'Ovide est allé chercher le sujet de son épopée.

L'époque alexandrine étant l'âge de la curiosité érudite, on comprend que les lettrés d'alors aient rassemblé, pour en dresser l'inventaire, les légendes relatives aux dieux et aux héros. Mais cette époque a été aussi l'âge des sciences positives, en particulier des sciences naturelles, et l'on comprend beaucoup moins que les gens éclairés se soient plu à ces ridicules histoires de métamorphoses. M. Lafaye a très bien montré comment les successeurs d'Aristote et de Théophraste avaient trop souvent gâté et faussé la science, et par leurs enquêtes superficielles ou incomplètes, bien loin de supprimer les superstitions, donné un nouvel essor au merveilleux[1]. Des naturalistes peu scrupuleux prenaient leurs documents chez les auteurs de *mirabilia* ou chez les géographes, qui eux-mêmes avaient enregistré sans scrupule, « sur la faune et la flore des pays lointains, les renseignements les plus extraordinaires ». Il se formait une littérature plus romanesque que scientifique, mais qui avait les apparences de la science et, sous ce couvert, faisait d'autant mieux accepter toutes ses inventions. À côté des traditions mythologiques, de nouvelles fables prenaient place et trouvaient crédit. Les anciennes même se voyaient confirmées au nom de prétendues découvertes. Et le résultat de ces

[1] Page 12 et suiv.

études poursuivies sur la nature d'après de mauvaises méthodes, était d'accroître le mystère de l'univers et de redoubler la croyance aux miracles. De cette confusion entre le roman et la science sont nés les recueils de *Métamorphoses*. Nicandre, l'un des premiers qui aient cultivé le genre, est naturaliste et poète tout à la fois. Il met en vers l'histoire naturelle et il introduit les sciences naturelles, l'érudition historique et géographique, dans le domaine de la fiction. Il compose les *Remèdes contre la morsure des bêtes sauvages* ou les *Contrepoisons*[1], et il décrit les transformations des antiques héros en pierres, arbres, sources, animaux, oiseaux[2]. Bien d'autres après lui, quelques-uns même avant lui, poursuivent le même dessein. Tantôt, comme Parthénius de Nicée et Théodore, ils embrassent dans leurs récits une grande variété de métamorphoses. Tantôt, comme cet inconnu désigné sous le nom de Boios ou Boéus, ils se bornent à une seule espèce et ne retiennent par exemple que les légendes des personnages héroïques changés en oiseaux (*ὀρνιθογονία*). Encore sommes-nous loin de connaître tous les ouvrages qui avaient été écrits sur la matière. La compilation en prose d'Antoninus Liberalis, qui date d'une époque postérieure (sans doute du IIe siècle de notre ère), œuvre sèche et très médiocre, a au moins cet avantage de nous rapporter, à propos de fables déjà traitées par Ovide, des traditions sensiblement différentes; comme ces versions appartiennent à Boéus, à Nicandre, à des auteurs dont nous savons quelque chose, il faut donc qu'Ovide soit allé prendre celles qu'il adoptait chez des auteurs aujourd'hui perdus. Ainsi, d'Alexandre à Auguste[3], il avait paru sur le sol grec une production très abondante, où notre poète trouvait à satisfaire son goût de la mythologie et à s'approvisionner pour la matière de ses chants. Peu importe, pour le moment, qu'Ovide et ses devanciers ne se soient pas proposé le même objet. Oui, en composant leurs recueils, les Alexandrins avaient bien une intention surtout didactique; c'était pour eux prétexte à étaler leur érudition. Ovide, de son côté, était attiré par les contes merveilleux, par les tableaux gracieux ou pittoresques auxquels prêtaient ces légendes, par tous les développements qu'il entrevoyait à l'avance dans sa brillante et facile imagination. Mais l'essentiel est que le cadre et le canevas fussent déjà tracés : ils l'étaient. Ovide connaissait ces auteurs. Comment non? lui qui, à en juger par les élégies de sa jeunesse, avait lié un commerce étroit avec la poésie alexandrine. Il les avait lus : on les lisait autour de lui, dans la société

(1) *Θηριακά* et *Ἀλεξιφάρμακα*.

(2) *Ἑτεροιούμενα*.

(3) Cette production ne s'arrêta pas avec l'Empire, mais se continua jusqu'au temps des Sévères (cf. Lafaye, p. 45 et la note).

IMPRIMERIE NATIONALE.

même où il fréquentait; on les imitait. C'est de l'entourage des Messala que partait la petite pièce intitulée *Ciris* ou *l'Aigrette*, adaptation vraisemblable de Parthénius, œuvre certainement inspirée par l'école. C'est un de ses amis, dont il était très fier, Æmilius Macer, de Vérone, qui composait, à l'exemple de Boéus, une *Ornithogonie* et lui donnait à lire l'ouvrage dans sa primeur. Si, outre ses goûts personnels et son propre penchant, il avait encore eu besoin d'un encouragement du dehors pour s'adresser aux auteurs alexandrins de *Métamorphoses*, il l'aurait trouvé dans la vogue dont à Rome même jouissaient alors leurs recueils.

Ce qui, dans le poème d'Ovide, non moins que le choix du sujet, porte la marque de l'école alexandrine, c'est l'absence de composition véritable. Avec les chefs-d'œuvre classiques, admirables d'unité, de proportion, d'équilibre, s'est perdu en Grèce cet art de subordonner l'accessoire au principal et de faire de toutes les parties un ensemble organisé et harmonieux. On ne sait plus composer : on n'en a plus la force. Il faut rendre cette justice aux poètes alexandrins, qu'ils ont parfaitement connu la nature de leur talent et ses limites. Ayant le souffle court, ils ont voulu des poèmes courts. Ils ont laissé de côté les genres d'autrefois qui demandaient une inspiration soutenue ou ne les ont restaurés que profondément modifiés, rapetissés désormais, enfermés dans une forme brève, réduits aux dimensions de la miniature, et ils se sont appliqués à créer ou développer les genres qui ne comportaient par eux-mêmes qu'une étendue très restreinte. Μέγα βιβλίον μέγα κακόν, la célèbre devise de Callimaque est, en somme, et abstraction faite du petit groupe que représentent Apollonios et ses partisans, la vraie doctrine de l'école. Ils savent que leur art est minutieux et vaut par le détail; ils ne songent qu'au « morceau », s'attachent à l'épisode, et leurs œuvres les plus longues ne sont encore qu'une succession d'épisodes. L'épopée de jadis, l'ἔπος aux vastes proportions, où une idée maîtresse, un sentiment fort courait d'un bout à l'autre, groupant les parties et assurant l'unité, devient entre leurs mains l'ἐπύλλιον, un conte épique, un petit tableau héroïque qui lui-même tourne au tableau de genre, épisode détaché d'une ancienne légende et traité à part avec le pittoresque familier et simple de la vie quotidienne. Ce sera l'*Hécalé* de Callimaque, ce seront les idylles épiques de Théocrite. Point d'ensemble; point de sujet, à vrai dire; mais plusieurs sujets dans un même cadre, et des sujets très divers. Un seul désir : atteindre à la variété des effets par l'opposition des tableaux. Pourvu que ce résultat soit obtenu, la curiosité du lecteur piquée et amusée de l'imprévu du récit, les auteurs s'accordent les droits les plus entiers sur la

composition de l'œuvre. Or un sujet comme celui des *Métamorphoses* n'avait aucune unité, j'entends une unité réelle, foncière, et non pas seulement cette unité superficielle et factice créée par la fin, toujours la même, de chaque aventure. C'est bien pourquoi personne n'avait écrit d'ouvrages de ce genre avant l'époque alexandrine; mais c'est aussi pourquoi l'on en écrit à cette époque. Ce qui jusque-là passait pour grave inconvénient, n'est plus pour arrêter les poètes nouveaux. Disons mieux : ce défaut est fait précisément pour les séduire, leur rendant la tâche plus facile. Ovide les a suivis; car, pour lui comme pour eux, les fables sont surtout « une agréable matière à mettre en vers ». Pour lui comme pour eux, les métamorphoses ne sont pas intéressantes par elles-mêmes; c'est le dénouement obligé, mais la chose accessoire. Tandis que Nicandre, poète érudit, les recherche à cause de l'explication curieuse qu'elles lui permettent de donner d'une fête, d'un jeu, d'un rite étrange, d'une coutume rare et obscure, Ovide, poète mondain, y voit une occasion d'ingénieuses peintures, qui charmeront le public de grands seigneurs et de femmes pour lequel il travaille. Et cependant il veut faire une épopée. Son poème est un long poème : il l'a étendu jusqu'à quinze chants; c'est son *Énéide*, à lui. Mais cette œuvre, qu'il aurait pu allonger encore, — et même indéfiniment, la matière ne manquait pas, — où ni la chronologie ni la logique ne mettent entre les diverses histoires un enchaînement rigoureux, où les développements secondaires prennent souvent une place disproportionnée avec l'importance qu'ils devraient avoir, où l'on peut enfin isoler chaque partie sans nuire à l'ensemble, c'est-à-dire où l'ensemble même est édifié d'une manière si fragile, une telle œuvre est bien éloignée de l'*Énéide* et des épopées classiques : ce n'est en réalité qu'une longue série d'*ἐπύλλια* à la mode alexandrine.

Faut-il rappeler que le fond des légendes racontées par le poète latin, c'est l'amour, et que cet amour, presque toujours, est de la galanterie?

> Tout le monde sait aujourd'hui, dit M. Lafaye, à quelle influence il faut attribuer ce caractère du poème. Qu'il soit un legs d'Alexandrie; c'est ce qu'on ne peut plus mettre en doute. Il vient en partie des ouvrages spéciaux, tels que ceux de Boéus et de Nicandre; mais d'une façon plus générale, il vient de toute la littérature érotique, en prose et en vers, dont leurs contemporains ont été passionnés [1].

Dans une société comme celle des Ptolémées, oisive et raffinée, où, des réunions quotidiennes s'étant créées entre les deux sexes, les plaisirs du monde étaient le seul intérêt, il était inévitable que l'amour devînt la grande affaire de chacun. Dans une société aussi où l'on avait

[1] P. 100.

cessé de vivre d'une vie collective et nationale et où l'individu, ne tenant plus au sol par des racines profondes, songeait d'abord à lui-même, il devait arriver que le sentiment individuel par excellence, l'amour, l'emportât sur les autres et de la vie passât dans la littérature. Raison de plus pour Ovide de bien accueillir ce sujet des *Métamorphoses*. Le voilà rengagé dans cette peinture de la passion amoureuse qui, à ses yeux, est toute la poésie : c'est ce qu'il aime, ce qu'il lui faut, c'est là qu'il excelle. Déjà « il avait écrit les *Amours*, les *Héroïdes*, l'*Art d'aimer*, les *Remèdes d'amour*, le poème *sur le Fard*...; depuis une quinzaine d'années au moins il vivait plongé dans la poésie érotique. Il a beau dire dans son prélude qu'il aborde une entreprise toute nouvelle pour lui; ses intentions ont pu changer, mais non sa nature et ses fréquentations. Ses dieux et ses héros sont toujours bien ceux de Callimaque, de Philétas, de Phanoclès et d'Euphorion[1] ».

Faut-il rappeler encore que la galanterie, dans ces aventures, s'accompagne d'érudition? Et ceci est un autre caractère bien alexandrin. De ses dieux et de ses héros Ovide connaît la généalogie par le menu. Il nous fait pénétrer dans l'intimité de leurs familles : son érudition mythologique est effrayante. Oncles, tantes, neveux, cousins et arrière-cousins, il n'oublie personne et il évolue au milieu de toutes ces parentés avec une aisance admirable et une sûreté infaillible. Il a un tel goût des énumérations, qu'il cite, à propos de la lutte entre Phinée et Persée, trente-neuf des combattants, auxquels après avoir repris haleine il ajoute sept nouveaux guerriers[2]. Il se plaît à nous donner la liste des Centaures et des Lapithes (ils sont plus de quatre-vingts!)[3], celle des chasseurs de Calydon[4], des matelots tyrrhéniens métamorphosés en dauphins par Bacchus[5], celle même des chiens d'Actéon, qu'il arrête au trente-sixième nom, par égard pour le lecteur[6]. Non content de la mythologie, il s'adresse à la géographie et à l'histoire naturelle; il passe en revue, par exemple, tous les pays franchis par Médée, quand elle est emportée par les dragons dans les airs[7], ou les diverses essences d'arbres qui accourent aux accents de la lyre d'Orphée[8]. Or rien n'était plus fréquent dans la poésie alexandrine que ces accumulations de noms propres et cet étalage de science. Si l'on peut préciser en cet ordre de choses, c'est des Αἴτια de Callimaque en particulier qu'a passé chez Ovide ce mélange bizarre d'érudition et de galanterie.

[1] Lafaye, p. 103.
[2] V, 1-148, 149-207.
[3] XII, 210-530.
[4] VIII, 301-317.
[5] III, 605-649.
[6] III, 206-233.
[7] VII, 350-403.
[8] X, 86-106.

Que dire maintenant de la manière dont il traite la vieille mythologie, supprimant toute distance entre les dieux et les mortels et réduisant les graves légendes d'autrefois aux proportions d'aventures d'une réalité vulgaire? Que son Olympe soit une demeure bourgeoise, sa Junon une matrone revêche et jalouse, toujours occupée à faire des scènes au mari, qui lui en donne sujets il est vrai, son Hercule un lutteur de jeux publics, et les autres personnages à l'avenant, tout cela est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. Mais d'où vient ce plaisir à introduire la vie humaine dans la vie divine ou héroïque et à rapetisser ainsi la mythologie, sinon toujours d'Alexandrie? Qui a inventé les petites Grâces, les petits Amours, tout ce monde léger d'êtres minuscules, qui, sinon Alexandrie? Il est certain que, dès l'origine de la religion grecque, la tendance anthropomorphique contenait en soi la tendance à rabaisser les dieux. C'était déjà une diminution d'eux-mêmes qu'ils subissaient quand, au lieu d'être adorés comme les forces primitives, sauvages et terribles ou favorables et bienfaisantes, mais toujours irrésistibles, de la nature, ils commencèrent d'être adorés sous la figure humaine. L'homme qui, le premier, les entrevit à sa ressemblance, inaugura une révolution. Dès lors, les vieux mythes, communs en partie à toutes les races aryennes, perdirent leur signification sérieuse et profonde. Chez Homère déjà, qui ne connaît que l'anthropomorphisme, ils n'ont plus aucun sens : ce sont seulement des récits. Encore cependant ces récits sont-ils merveilleux, ces légendes celles de personnages surhumains; car si les dieux ont les passions, les faiblesses et les vices des hommes, ils ont une puissance bien supérieure. Les générations suivantes ne s'en tinrent pas là. S'exerçant toujours sur le même objet et travaillant dans le même sens, l'imagination populaire devait aboutir aux conceptions religieuses de la période alexandrine. Les antiques *dieux-forces* ne furent même plus les *surhommes* de l'âge classique; ils devinrent simplement des hommes, et des hommes de tous les jours, et parfois aussi des enfants, avec l'inconscience, la gaminerie, la frivolité de l'enfance. C'est à ce moment de leur évolution qu'Ovide les prend, et l'on croira sans peine qu'il n'a pas cherché à relever leur dignité si amoindrie.

Dépouillés de leur grandeur d'autrefois, les dieux pouvaient-ils encore figurer dans les scènes héroïques de l'ancienne et majestueuse épopée? La scène familière ou le tableau de genre, voilà ce qui désormais leur était comme imposé, et voilà d'ailleurs où ils pouvaient réussir. S'il est un caractère frappant de l'esprit grec à partir de l'époque d'Alexandre, c'est ce besoin de vérité qui apparaît dans tous les ordres de recherches,

science, art, littérature. L'information précise, le fait positif, le détail concret prennent une importance singulière; on s'attache à observer la nature et à la reproduire fidèlement. D'un mot, on est réaliste. Dans son *Hécalé*, Callimaque, au lieu de raconter, comme eût fait un ancien poète épique, la lutte de Thésée contre le taureau de Marathon, c'est-à-dire l'épisode dramatique et merveilleux, s'étendait avec complaisance, autant que les fragments permettent d'en juger, sur l'hospitalité donnée par la vieille femme au héros, sur la description de la cabane, le pauvre repas pris en commun, la conversation des deux personnages, la veillée d'armes avant le combat, — sur ce qui n'était en somme que l'accessoire du sujet; car cet accessoire prêtait au pittoresque et à la peinture d'une scène d'intérieur. Scène d'intérieur aussi chez Apollonios de Rhodes, quand Cypris va chercher son fils Éros pour rendre Médée amoureuse de Jason et le trouve occupé à jouer aux osselets avec Ganymède; cependant Apollonios était l'ennemi littéraire de Callimaque et prétendait renouer la tradition homérique, ce qui prouve que le goût du temps était plus fort que toutes les théories. Et scènes d'intérieur encore, ou plus généralement scènes réalistes et pittoresques chez Ovide, où elles abondent : c'est Minerve et Arachné retroussant leur robe pour travailler plus à l'aise et faisant courir avec agilité leur navette sur la trame; c'est Dédale dans son atelier, fabriquant son appareil aérien, et Icare s'amusant par espièglerie enfantine à manier et déranger les plumes que dispose son père; c'est Philémon et Baucis recevant les dieux dans leur humble chaumière comme Hécalé recevait Thésée, ou Alcyone sur le rivage envoyant un dernier adieu de la main à Céyx qui s'éloigne avec son navire. Quelques-uns de ces tableaux sont charmants par l'exactitude de l'observation, la justesse du détail, la vérité expressive et vivante de la peinture. Mais ce qu'il faut voir, c'est que cet intérêt apporté aux choses de la réalité commune, cette veine d'inspiration familière découle d'Alexandrie.

Ainsi donc, nous ne dissimulons pas ce qu'Ovide doit à la Grèce des Ptolémées; il lui doit beaucoup. Mais après avoir dit tout ce que nous avons dit, — et que nous n'avons pu qu'indiquer, — l'on n'a pas tout dit, et c'est ici qu'interviennent, pour expliquer l'œuvre complètement, le génie romain et le tempérament personnel du poète. L'étude à laquelle M. Lafaye a soumis les *Métamorphoses* est loin de leur être défavorable. On en retire l'impression que l'originalité d'Ovide est plus grande qu'on ne croyait. À rechercher les sources et à serrer de près les influences alexandrines, on aperçoit avec plus de netteté en quoi, tout justement, il n'est pas alexandrin.

II. Les devanciers du poète latin paraissent avoir accepté sans se plaindre les inconvénients de leur matière, décousue autant que monotone. Ils se contentaient de juxtaposer les légendes et ne se souciaient pas de les enchaîner. Tout au plus rapprochaient-ils, sans transitions d'ailleurs, celles qui se ressemblaient. Mais s'il y avait peu de lien entre les fables d'un même livre, il n'y en avait plus aucun d'un livre à un autre. Leur procédé, au fond, était l'énumération, comme le montrent les deux poèmes conservés de Nicandre, les *Thériaques* et les *Contrepoisons*. Ovide ne s'est pas résigné aussi facilement. Malheureusement, pour se tirer d'affaire, il n'avait que de l'esprit, et l'esprit, qui suffit à beaucoup de choses, ne suffit pas à tout; il ne peut remplacer la force de la pensée ou la profondeur du sentiment. Du moins a-t-il mis en œuvre toutes les ressources dont il disposait. De là cette peine infinie qu'il a prise, non seulement pour entrecroiser, varier, opposer ses histoires, mais pour les relier entre elles et les faire sortir les unes des autres. De là toutes ses transitions, qu'on lui a parfois durement reprochées. Qu'elles soient trop ingénieuses et conventionnelles, que ce soient des artifices, des tours d'adresse, *praestigiae*, comme dit Quintilien[1], on ne saurait le nier. Encore est-il vrai qu'elles existent et que l'auteur, le premier en ce genre d'ouvrages, a senti la nécessité de ne pas laisser s'envoler au hasard, sans les réunir par un fil, quelque mince et léger qu'il fût, toutes les pages de son récit. De là enfin ses efforts pour rassembler dans un même cadre les diverses parties du poème et former un tout de cet amas de matériaux assez disparates, pour grouper les épisodes en cycles d'aventures et enchaîner les cycles en une suite continue. C'est ainsi qu'il a été conduit à imaginer un tableau où les métamorphoses sont représentées dans un ordre historique, depuis l'origine du monde jusqu'à l'époque d'Auguste. Cadre trop vaste, je le veux bien, sans limites précises, où peuvent rentrer et où rentrent, en effet, la création du monde, les progrès de la philosophie et de la science, mêlés aux transformations surnaturelles des dieux et des héros. Idée singulière aussi de vouloir établir une succession historique entre des événements qui se passent à peu près tous en dehors du temps, dans le monde de la fiction. Mais tout de même cette préoccupation dénote, par rapport aux poètes d'Alexandrie, quelque chose de nouveau. Ceux-ci ne l'ont point connue, je le répète; il n'y a pas de composition chez eux. Il y a un essai de composition chez Ovide. Le résultat est médiocre. Pouvait-il faire beaucoup mieux avec un sujet si rebelle? Sachons-lui gré au moins de l'effort, et re-

[1] *Inst. or.*, IV, 1, 77.

connaissons qu'au plus léger de ses enfants Rome inspire le goût de l'ordre, ou, si l'ordre vrai n'est pas possible, le souci d'en garder les apparences.

C'est encore une tradition romaine que l'emploi de la *contaminatio*. Ovide associe souvent dans ses imitations les tragiques grecs, notamment Euripide, aux poètes plus récents. Il emprunte, mais il combine ses emprunts et en fait un alliage nouveau. Dans quelle proportion se mélangent les éléments? En opérant sur des exemples précis, M. Lafaye a déterminé avec vraisemblance la méthode suivie[1]. Non seulement dans les légendes relatives à Penthée, Polyxène, Phaéthon, Méléagre, on distingue ce qui vient des *Bacchantes*, de l'*Hécube*, du *Phaéthon* ou du *Méléagre* d'Euripide et ce qui vient d'un Théocrite, d'un Phanoclès ou d'un Nicandre; mais il y a lieu de croire qu'Ovide a pour habitude de mettre souvent à contribution les tragiques dans la première partie du récit et de les quitter au dénouement pour quelque auteur d'*ἐπύλλια*, d'élégies ou de *Métamorphoses*, qu'il juge plus ingénieux. En tout cas, il ne s'asservit à aucun modèle, ni alexandrin, ni classique; il se refuse à traduire fidèlement; il choisit. Il puise aux deux grandes sources grecques, mêlant librement leurs eaux dans la même urne. Il unit les souvenirs des maîtres anciens aux inventions des poètes postérieurs, et nul procédé, en toute chose, n'a été plus familier aux artistes latins.

Ovide était habile à flatter son temps. Il pensait bien qu'il remporterait les suffrages de ses lecteurs par son parti pris constant de rajeunir et de *moderniser* la légende ou l'histoire. Sur les pas des Alexandrins, il avait rabaissé aux proportions humaines, nous l'avons vu, les dieux et les héros des *Métamorphoses*. Ce n'était pas assez pour lui d'en faire des hommes, il en fait des Romains de l'époque d'Auguste. On a critiqué les fautes qu'il a commises contre la vérité historique. Elles sont réelles, mais elles sont volontaires. Il sait la différence qui sépare les mœurs homériques et les mœurs contemporaines; mais il entend ne point en tenir compte. L'anachronisme est partout. À tout il donne une couleur romaine, à la mise en scène, au décor, au costume, aux usages, aux moindres détails.

La maison des temps héroïques, c'est la maison romaine; le vêtement, c'est le vêtement romain; les cérémonies du mariage et des funérailles, les rites du culte se célèbrent à la romaine; les guerriers combattent comme les soldats des légions; les enfants des héros vont à l'école, ils portent la bulle au cou et apprennent à

[1] Pages 145 et suiv.

écrire. Ovide est peut-être de tous les poètes latins celui auquel le goût du primitif est resté le plus étranger. Il a plus qu'aucun autre l'âme moderne et il s'en fait gloire[1].

Moderne, il l'est par rapport à son temps; mais il l'est même par rapport à nous. Car il ne se contente pas d'habiller à la mode du jour les vénérables personnages de l'antiquité; il devance son époque et fait pressentir l'avenir. Il a sa manière à lui d'envisager les légendes et de se comporter à leur égard, manière curieuse et charmante qui sera, bien des siècles après, celle d'écrivains nés sur le même sol et qui, en attendant, — puisque c'est le point que nous voulons mettre ici en lumière, — le distingue nettement des précédents auteurs de *Métamorphoses* comme des poètes d'Alexandrie en général. Au fond, les idées d'Ovide ou d'un Callimaque sur la divinité se ressemblent. Ils ne sont pas irréligieux; ils reconnaissent la nécessité du culte. Ce qu'ils se permettent, c'est de discuter les fables traditionnelles : ils séparent la mythologie de la religion. Ainsi Callimaque refuse d'accepter la croyance populaire d'après laquelle Jupiter aurait partagé le monde avec ses frères sur un coup de dés (car, dit-il, on ne peut tirer au sort que des lots d'égale valeur[2]), de même qu'Ovide exprime des doutes sur la réalité des métamorphoses[3]. Mais il y a une différence. Callimaque discute gravement et, s'il rejette certaines versions comme invraisemblables, celles qu'il accueille, il les raconte avec le sérieux qui convient au poète officiel des *Hymnes*, au poète érudit des *Causes*. Ovide a un tout autre ton. Il reste parfaitement détaché vis-à-vis des propres légendes qu'il adopte. Il ne résiste pas au plaisir de nous redire celles mêmes dont il se défie le plus. D'aucune il ne se porte garant; les croira qui voudra; et peu lui importe si personne n'y croit; il lui suffit que le motif ait été agréable à développer. Y croit-il lui-même? Il ne se le demande pas, ne cherche pas à le savoir. Et en le lisant, nous nous posons en vain la question : Veut-il se moquer; est-il sérieux? En réalité, il flotte entre le sérieux et la raillerie, passant de l'un à l'autre sans effort ou plutôt, par une de ces *combinazioni* tout italiennes, unissant en lui à la fois, et au même moment, l'un et l'autre. Demi-sourire sans insolence, ironie sans malice, verve de conteur en belle humeur qui plaisante, traite ses dieux avec familiarité, en parle légèrement mais sans insister, bonhomie un peu sceptique mais qui n'approfondit pas ses doutes et s'accommode d'un reste de foi : tout cela constitue une attitude très particulière et un mélange

[1] Lafaye, p. 111. Cf. Ebert, *Der Anachronismus in Ovids Metamorphosen*, Ansbach, 1888.

[2] *Hymnes*, I, 60-65.

[3] IV, 271-273; VIII, 614-615.

IMPRIMERIE NATIONALE.

très savoureux. Car on se lasse de la parodie et des travestissements burlesques d'un Scarron; l'attaque violente aussi et la négation brutale fatiguent. On accepte plus volontiers la manière d'Ovide, qui ne pousse pas d'ordinaire la légèreté jusqu'à l'irrévérence et ne pousse jamais le sérieux jusqu'au tragique. C'est parce qu'il garde, malgré tout, un fond de croyance, « qu'il n'a rien d'un Lucien, d'un railleur qui aurait volontairement aidé à la ruine du paganisme ». Si l'on veut le comparer à un autre écrivain, c'est, en descendant jusqu'aux temps modernes, de l'Arioste qu'il faut le rapprocher. Ce rapprochement, déjà indiqué par Montaigne et Voltaire, a été maintes fois repris. Il est exact. C'est bien la même façon de s'amuser de ses récits, fables du paganisme ou contes de la chevalerie, de rire de ses personnages tout en ayant pour eux de la sympathie, de ne plus prendre au sérieux la légende ou carolingienne ou mythologique, tout en y croyant encore à moitié. Les *Métamorphoses*, par là, sont le commencement d'un genre nouveau; elles sont le premier modèle des poèmes héroï-comiques dont la fortune sera si grande dans l'Italie du xve et du xvie siècle.

Et les *Métamorphoses* sont encore l'esquisse ou l'annonce d'un autre genre, très italien lui aussi, très populaire également, la *Nouvelle*. Certains de leurs récits, non plus des aventures divines, non pas même des aventures proprement héroïques, — les scènes guerrières ne sont pas à la convenance du poète et leur grandeur d'habitude l'écrase[1], — mais des aventures plus simples, comme il peut en arriver aux mortels que nous sommes, des sujets qui se tiennent à mi-côte, sujets *di mezzo carattere*, petits récits d'amour, idylles romanesques qui, si elles finissent en tragédies, nous laissent pourtant doucement attristés et émus plutôt que secoués violemment, méprises ou défiances d'amoureux qui perdent par leur faute un bonheur facile à cueillir, attendrissantes histoires de Pyrame et Thisbé ou de Céphale et Procris, ces récits, qui sont du meilleur Ovide, font songer aux contes florentins de la première Renaissance.

Ainsi Boccace est déjà dans Ovide, comme l'Arioste y était! Que nous voilà loin d'Alexandrie! Ovide semblait un imitateur. Il se trouve qu'il est aussi un précurseur; il représente l'esprit italien des temps modernes, à certains égards l'esprit français. — Ce n'est pas tout, faisons un pas de plus. Si les Alexandrins ont exercé sur lui une séduction évidente, c'est par le genre de leurs sujets et leur prédilection pour les choses d'amour;

[1] Si souple est cependant son talent qu'il a su parfois, comme au début du combat des Centaures et des Lapithes, donner l'illusion de cette grandeur elle-même.

mais quand il en est venu à l'exécution de son ouvrage, il s'est beaucoup moins soucié de les suivre, et le naturel a repris le dessus. Ce qui lui est naturel, c'est la facilité et l'abondance; il a reçu au plus haut degré la *vena dives* dont parle Horace. Il faut voir ce qu'il fait d'une situation qu'il rencontre, comme il la traite, la développe, l'épuise! Quelle ingéniosité, quelles ressources! Détails, sentiments, idées, dans une description, un récit, un discours, il n'est rien qui lui échappe. Il n'est rien non plus qu'il ne dise; là est son tort. Le grand art consiste à ne pas tout dire; Ovide ne sait pas s'arrêter. *Nimium amator ingenii sui*, selon la juste remarque de Quintilien[1]. Il se complaît dans son développement et, plus le cas est singulier, plus il s'y attarde et en accuse l'étrangeté. Il est heureux le premier de ce qu'il raconte; il s'excite à mesure qu'il avance, rivalise avec lui-même de trouvailles piquantes, accumule les antithèses, les jolies choses, les traits spirituels. Il y a de la virtuosité italienne en lui, virtuosité d'improvisateur, prompt à imaginer, prompt à écrire, jouant avec son sujet, exécutant toutes les variations que l'on voudra sur un thème donné. — Or, nul ne fut moins improvisateur qu'un Callimaque. Une qualité surtout a manqué aux poètes de son école : c'est précisément cette fécondité jaillissante. Pour eux la poésie n'est point un jeu, c'est un labeur; et leurs poèmes sont laborieux en effet par le fond, par les recherches érudites, les allusions savantes, la condensation souvent obscure de la pensée, laborieux aussi par la forme, le travail de ciselure, l'application au détail, le culte du vers, de la phrase, du mot. À se surveiller ainsi soi-même, à polir ses œuvres avec des scrupules de raffiné, on ne produit guère, et chaque œuvre produite est d'étendue bornée. Le développement se resserre. Par impuissance et par système à la fois, la brièveté est érigée en loi et l'art est de faire tenir beaucoup de choses en peu d'espace : tels ces camées ou ces intailles, tours de force de la glyptique alexandrine, où dans un chaton de bague sont parfois ramassées sous une forme minuscule de vastes compositions des maîtres antérieurs. Passez en revue toutes les productions de l'époque, peintures, pièces d'orfèvrerie, gemmes, poésies; partout, c'est le même caractère : exiguïté du cadre, finesse minutieuse de la touche. Si bien qu'il est à peine exagéré de dire qu'il y a opposition complète entre le tempérament d'Ovide et celui des Alexandrins, la grâce aimable et facile de l'un et l'allure compassée des autres. C'est le flot large et abondant du fleuve à côté du mince filet d'eau qui tombe goutte à goutte, ou encore c'est, à côté du tableau de chevalet, du tableautin léché en per-

[1] *Inst. or.*, X, I, 88.

fection, la fresque hardiment brossée, avec ses incorrections et ses négligences, mais aussi avec son ampleur, ses qualités de premier jet, les avantages de la spontanéité. N'oublions pas que pour Sénèque Ovide est *poetarum ingeniosissimus*[1] et qu'Ovide d'autre part a dit de Callimaque : *ingenio non valet, arte valet*[2]. *Ars*, *ingenium*, entre eux l'opposition est là.

Mais ce qui a fait vraiment le succès des *Métamorphoses*, c'est moins encore ce qu'Ovide y a mis de sa nature propre, de ses dons de naissance, de son « ingenium » que ce qui, en elles, portait la marque de l'« ingenium » romain lui-même et, plus particulièrement, de l'époque où elles furent écrites : le goût du pathétique, le goût de la déclamation. Le pathétique, c'est le drame; la déclamation, c'est la rhétorique alors en usage. Drame et rhétorique, un spectacle qui donne des émotions fortes, même violentes, des discours ou des exercices oratoires qui visent à l'effet et recherchent une certaine grandeur pompeuse, voilà ce que Rome a aimé de tout temps. Au temps d'Ovide drame et rhétorique se pénètrent, se confondent, et il est impossible, dans une étude des *Métamorphoses*, de séparer l'un de l'autre.

La tragédie, dit très bien M. Lafaye, devient franchement une province de la rhétorique; c'est le moment où les nouveaux auteurs dramatiques commencent à écrire non pour être joués, mais pour être lus. Il en résulte surtout que ce qui les frappe chez les classiques du théâtre grec, ce sont les ressources que ceux-ci offrent à l'art oratoire : quoique, à vrai dire, ce rapprochement des deux genres ne date pas du temps d'Auguste; il est déjà dans Euripide; mais il devient plus étroit que jamais, lorsque la foule abandonne les spectacles nobles. Inversement la tragédie envahit la rhétorique : à l'école, les jeunes Romains apprennent à traiter des sujets d'*éthopées* tirés de la mythologie, c'est-à-dire qu'ils doivent imaginer les discours tenus par les héros dans certaines circonstances de leur vie légendaire[3].

Ovide ne voulait pas être seulement un descriptif et un conteur; il voulait être aussi un peintre des passions humaines. Si l'on se rappelle que sa *Médée* passait pour un excellent ouvrage[4], il semble bien qu'il y eût en lui l'étoffe d'un poète tragique. Du moins cette peinture des passions qu'il n'abordait plus dans un genre spécial, il entendait la reprendre dans son poème mythologique; et de fait, presque toutes les variétés de sentiments qui peuvent agiter l'âme s'y trouvent représentées : la colère, le désespoir, la douleur, l'orgueil, l'inquiétude, la tristesse, la tendresse maternelle ou paternelle; ajoutez-y l'amour proprement dit et toutes les formes de l'amour, amour heureux, amour plus souvent malheureux, trahi ou rebuté, criminel ou coupable, incestueux même. Les *Métamor-*

(1) *Nat. quaest.*, III, XXVII, 12.
(2) *Am.*, I, XV, 14.
(3) P. 153.
(4) Quintilien, X, I, 98.

phoses sont ainsi une suite de drames en raccourci. D'autre part Ovide est un élève des rhéteurs. Ces passions, il ne lui suffit pas de les décrire; il faut qu'il les fasse parler. L'essentiel pour lui, ce n'est pas l'action, la péripétie, la transformation finale; il a pour but « d'arriver à un monologue où il condense toutes les émotions qu'éveille le drame : tel est le discours de Penthée; tel est celui d'Hécube. . . ou d'Althée. De là une scène principale, autour de laquelle toutes les autres viennent se presser en quelques vers[1] ». Disons donc maintenant que les *Métamorphoses* sont une longue suite d'*éthopées;* ce sont des discours de classe, composés par un homme qui se souvenait toujours d'avoir été le plus brillant des élèves de rhétorique.

L'influence de l'école sur Ovide a été considérable. Il est le produit naturel et achevé de l'éducation des rhéteurs. Ses maîtres lui ont imprimé un pli qui ne s'est jamais effacé. Il était encore sous leur direction qu'il se distinguait entre tous par son talent à déclamer. On nous dit que des deux variétés importantes d'exercices, les *controversiae* et les *suasoriae,* il préférait la seconde. Ce n'est pas pour nous surprendre. Les *controversiae* portaient sur des questions de droit et rappelaient les débats judiciaires : il y fallait une discussion serrée et logique des points de la cause. Dans la *suasoria* au contraire, où figuraient les personnages fameux de l'histoire et de la légende, la pensée n'avait pas besoin d'être présentée avec autant de rigueur; l'ordre et le plan étaient moins nécessaires; les développements larges et attrayants, la peinture des passions l'emportaient sur l'argumentation proprement dite : c'était l'affaire d'Ovide. Il se plaisait à tourner et retourner une idée en tous sens, à en varier l'expression avec une souplesse étonnante, jusqu'à ce qu'il eût trouvé la *sententia,* le trait ingénieux et piquant, celui qui s'enfonce dans la mémoire et demeure. Il était dès cette époque tout ce qu'il a été plus tard. Qu'est-ce que les *Héroïdes,* sinon des *suasoriae* conçues selon l'esprit et traitées selon la méthode des rhéteurs? Et si nous réunissons la quantité de discours insérés dans les *Métamorphoses*, qu'est-ce que nous aurons, sinon « une sorte de *Conciones* poétique, un recueil de *suasoriae,* toutes semblables à celles qu'il avait débitées devant Porcius Latro[2] »? Ces *suasoriae* sont presque toujours du genre dramatique, monologues souvent étendus où s'épanche un cœur passionné. Niobé, Philomèle, Latone, Polyxène, Hercule sur son bûcher, Hécube devant le cadavre de sa fille, exhalent tour à tour leur colère ou les plaintes que leur arrache la souffrance. Parfois le discours est plus dramatique encore. L'héroïne mise en scène

[1] P. 153. — [2] P. 155.

hésite entre la passion et le devoir ou entre deux passions qui se disputent tumultueusement son âme. « Médée se demande si elle aidera Jason dans son entreprise. Scylla décide de livrer à Minos son père et sa patrie; puis repoussée par celui qu'elle aime, seule sur le rivage, elle se livre, tandis qu'il s'éloigne, aux transports d'une fureur impuissante. Byblis se débat contre la passion incestueuse qu'elle ressent pour son frère[1] », Myrrha est en proie aux remords d'un amour criminel. J'admets volontiers avec M. Lafaye que ces monologues érotiques, quelque scabreuse qu'en fût la donnée, devaient servir d'exercices dans les écoles. Après tout, il ne serait pas étonnant que les jeunes gens auxquels on donnait à traiter des controverses romanesques, comme celles dont Sénèque le père nous a conservé la matière, fissent parler dans leurs *éthopées* Médée, Scylla ou même Myrrha et Byblis. Mais ce qui est sûr, c'est que les autres discours de l'ouvrage nous représentent de véritables « déclamations ». En voici d'ailleurs une preuve sans réplique. L'auteur ouvre son livre XIII par deux plaidoyers d'une longueur exceptionnelle, ceux d'Ajax et d'Ulysse se disputant les armes d'Achille. Or c'étaient là deux *suasoriae*[2] proposées couramment aux élèves. Porcius Latro avait même un jour traité le sujet de vive voix, en manière de corrigé, comme il arrivait souvent. Ovide ne l'oublia pas : l'un des arguments et quelques-unes des *sententiae* qu'il met dans la bouche de son Ajax, sont justement empruntés à la *suasoria* du professeur.

C'est cette prédilection pour le genre pathétique et le brillant développement semé de réflexions vives, d'antithèses, de pointes, ce sont ces habitudes d'esprit, ces façons de sentir et de s'exprimer contractées à l'école qui assurèrent la vogue des *Métamorphoses*. Pour tout dire, ce fut la rhétorique. On sait à quel point la rhétorique, qui avait plu aux Romains dès le premier jour, les passionna quand l'Empire, créant à tous les citoyens des loisirs, leur permit de se consacrer à elle sans partage. Sous le principat d'Auguste, les écoles entrent dans la pleine prospérité; alors commence pour elles cette ère de succès, de triomphes même, qui devait durer cinq ou six siècles. On y court en foule, on accueille les maîtres avec des cris d'enthousiasme; tout le monde *déclame*. Ovide reflétait trop bien les tendances de l'époque pour qu'elle ne se reconnût pas en lui. Elle a aimé dans l'auteur des *Métamorphoses* le premier des

[1] P. 177.

[2] *Suasoriae* voisines du genre judiciaire, mais *suasoriae* cependant, et non point *controversiae*. Sénèque le père (*Controv.* II, 2 [10], 8) appelle formellement le discours d'Ajax une *suasoria*. Il n'y a pas, à notre connaissance, de *controverses* portant sur un sujet mythologique.

écrivains latins entièrement formés par les écoles. Et qu'on ne dise pas que la rhétorique était grecque d'origine. Une fois transplantée sur le sol romain, elle était devenue rapidement romaine. Rome l'avait façonnée à son image, plus pratique que théorique, toute de pensées éclatantes et de phrases à effet; elle l'avait « nationalisée » : dans la *declamatio* la chose est romaine comme le mot. C'est de cette rhétorique déclamatoire qu'Ovide est resté pour toujours imprégné. On ne saurait donc faire une part trop large, quand il s'agit de notre poète, à l'éducation première de son esprit. A-t-elle eu d'heureux ou de fâcheux résultats? Ceci est une autre question. Il suffit aujourd'hui, mais il importe aussi, de constater cette influence. M. Lafaye n'a eu garde de la négliger. Il lui a consacré un chapitre entier et excellent. Peut-être ce chapitre eût-il pu être détaché des autres, placé plus en relief, à la fin du livre par exemple, pour concentrer la lumière sur un point qui nous paraît essentiel.

On est injuste bien souvent envers ces pauvres auteurs latins, en ne voulant voir en eux que de serviles imitateurs des Grecs. Ils ont imité, beaucoup imité; nul ne le conteste. Mais, pour s'autoriser d'un mot de Sainte-Beuve, à côté de la « matière » il y a la « manière »; et c'est considérés de ce biais qu'ils gardent quelques avantages. La « matière » est grecque; la « manière » presque toujours est romaine. Ovide, parti de l'imitation alexandrine, s'est retrouvé, au cours de l'exécution, ce que l'avaient fait sa nature très richement douée et le tempérament romain très vigoureux. La mise en œuvre se ressent de cette double action de l'individu et de la race. Ne nous hâtons donc point de le ranger à la suite de Callimaque et de son groupe. Il a su demeurer foncièrement romain par son goût de la rhétorique, comme il a été, par certains aspects de son esprit, sa raillerie légère et sa bonhomie malicieuse, sa verve abondante de conteur, sa facilité à improviser, le précurseur de la littérature italienne. — Après cela, que l'on continue à lui être sévère : on l'a été au XIX[e] siècle. Que l'on se plaigne de cette rhétorique même et de cette facilité. Libre à chacun, et je n'ai point prétendu le juger. J'ai seulement voulu montrer que le poète, par ses défauts autant que par ses qualités, était intéressant, représentatif, pour employer un mot à la mode, et que l'œuvre par là prenait une importance qu'on n'était pas disposé à lui attribuer tout d'abord.

Edmond COURBAUD.

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, publié par le R. P. dom F. CABROL, in-8°, fasc. I à VIII. — Paris, Letouzey et Ané, 1903-05.

J'ai eu l'occasion, ici même, au moment où paraissait le premier fascicule de ce nouveau dictionnaire, de signaler l'entreprise aux lecteurs du *Journal.* J'ai dit qu'elle répondait à un besoin véritable et que la publication serait certainement accueillie avec reconnaissance. Depuis lors, les fascicules se sont succédé assez rapidement et l'on peut mieux se rendre compte de la valeur du *Dictionnaire.* Elle est indéniable; elle pourrait être indiscutable si les rédacteurs avaient apporté plus de méthode et de mesure dans le choix des articles et dans leur composition. Quelques-uns de ces articles sont de véritables traités de la matière. Je me contenterai de citer, entre autres, ceux qui sont intitulés : *Actes des Martyrs, Afrique,* où l'on trouvera presque une histoire du christianisme dans le pays, *Alexandrie, Antinoë,* où il est longuement question, et avec les réserves nécessaires, des curieuses découvertes de M. Gayet, *Amulettes, Ampoules de sang,* etc.; il n'est que juste de les recommander aux travailleurs, ne serait-ce qu'à cause de la richesse de la bibliographie et de l'abondance des renseignements. Pourquoi faut-il que cette abondance dégénère ailleurs trop souvent en confusion et que les auteurs, l'un surtout d'entre eux, ne puissent résister au désir de vider leur mémoire à propos de tout et de tous? Qu'on me permette, pour préciser, de prendre un exemple que je choisis au hasard entre mille. Au mot *Amendes funéraires,* il est question des amendes imposées aux violateurs de tombes, surtout chrétiens; naturellement, à la fin on donne un tableau des différents taux d'amendes connus par les inscriptions. Or dans ce tableau sont *mélangés* à dessein les textes païens et chrétiens, sous prétexte que « ce serait fausser une étude que d'établir des conclusions sur un nombre de faits trop restreint ». Apparemment ce n'est point la fausser que de les établir sur des faits étrangers au sujet et qui, du reste, ont déjà été rassemblés ailleurs. Après tout, le lecteur reste libre de ne point tenir compte de cette partie du travail. Là où il est véritablement lésé, c'est quand on lui présente les matières sous des rubriques tellement inattendues qu'il lui sera impossible, quand il aura une recherche à faire, de savoir où s'adresser. C'est ainsi qu'on trouve dans ce dictionnaire un article *Adelphia.* Il y est traité de représentations figurant l'introduction de fidèles au Paradis par des saints ou des saintes, après la mort. Pourquoi Adelphia ? Parce que le sarcophage qui nous fait connaître la principale de ces représentations porte le nom de cette défunte. De même pour l'article *Anniser* (*sic*). C'est la marque qui se lit sur toute une série de lampes : ANNI·SER; il s'agit de savoir si le potier était chrétien. Cela ne méritait guère que quelques mots à l'article *Lampes* ou *Poteries.* De même pour *Amrah* (*Maison du IIIe siècle à*). On y décrit une maison du Haourân, dont la connaissance peut être intéressante pour l'étude du christianisme en Syrie; mais cela logiquement devait être inséré au mot *Maison,* auquel naturellement le chercheur se reportera alors qu'il n'aura jamais idée de chercher *Amrah.* Il ne cherchera pas davantage ce qui peut avoir trait aux représentations de squelettes dans l'archéologie chrétienne au mot *Anatomie,* etc. Il y a là une étrange ignorance des conditions d'établissement pratique d'un dictionnaire. Je crois qu'il est temps encore pour les auteurs de modérer leur zèle, d'endiguer leur abondance torrentueuse, de régula-

riser la disposition des matières. Ce dictionnaire, avec sa riche illustration et la science des rédacteurs, peut être excellent; mais si l'on persévère dans les errements suivis jusqu'ici, plus il gagnera en longueur, plus il perdra en qualité. Son prix seul et les dépenses d'impression seront augmentés. R. CAGNAT.

Handbuch der Musikgeschichte, von HUGO RIEMANN. Erster Band : Altertum und Mittelalter (bis 1450). Erster Teil : Die Musik des klassischen Altertums. 1 vol. in-8° de XVI et 258 pages. — Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1904.

L'auteur, connu par de nombreuses publications concernant la théorie et la pratique de la musique moderne, s'est toujours intéressé, en outre, à l'étude de cet art chez les anciens Grecs. Son « Manuel », il le déclare, ne sera pas un simple tableau bibliographique retraçant la littérature du sujet traité, mais plutôt et surtout un résumé « lisible » des résultats acquis, jusqu'à présent, dans cette branche de l'histoire. Toutefois, la mention des sources, textes et traductions, n'a pas été négligée, non plus que l'historique des principaux essais tentés pour leur mise en œuvre. L'auteur juge, à bon droit selon nous, que le moment n'est pas encore venu d'avancer des opinions décisives pour établir l'influence de la musique orientale primitive sur celle de l'ancienne société grecque. Il se tient également sur la réserve dans l'examen des relations que les musicologues ont cru pouvoir établir, d'une part entre les notions mathématico-musicales des anciens et celles de l'acoustique moderne, et de l'autre entre les théories grecques et ce que l'on sait des musiques chinoise et japonaise, notamment sur la division du ton-intervalle. D'ailleurs, il ne laisse pas de reconnaître les concordances remarquables qui, à quelques égards, rapprochent les échelles heptacordes des divers temps et des divers lieux, ni d'admettre la marche progressive de l'art musical. Plusieurs détails ont, dans son exposé, un caractère original, par exemple ses théories sur la mélodie des « archaica », rapportée par les auteurs; sur le chant des temples, chez les Grecs, dans le sens de la « pentatonique anhémitonique » (ou sans demi-ton), qu'il croit retrouver chez les Chinois et les Japonais, comme en Grèce, et que nous n'avons pas à examiner ici; sur la notation musicale grecque, à laquelle il attribue, comme principe fondamental, l'échelle dorienne. Dans la suite de son ouvrage il donnera ses idées personnelles sur la rythmique des mélodies médiévales notées en neumes ou « notes chorales »; il étudiera l'origine et le développement des formes de la musique instrumentale moderne, des « chansons, suites et sonates » du XVIIe siècle jusqu'aux symphonies du XVIIIe, estimant que ces questions ne sont plus du domaine de la conjecture. Il appartient, suivant lui, à une histoire générale de la musique d'établir que, dès les plus anciens âges, il y eut une musique instrumentale existant par elle-même, et, dans sa pensée, les lecteurs de son ouvrage concluront comme lui. (Nous nous demandons pourquoi il n'en serait pas de même de la musique vocale.) Quant au déchiffrement des neumes sans portées, il ne croit pas que la question soit encore résolue. Il termine ces considérations en émettant le vœu, auquel nous nous associons, que l'on forme dans chaque centre important une association et une bibliothèque spéciales pour favoriser l'étude historique de la musique. Le premier livre porte sur les œuvres conservées des musicographes, sur les musiciens « mythiques » (Orphée, Linus, etc.), sur Olympos, Terpandre, ses successeurs; sur les fêtes musicales des Grecs, leurs danses, leurs instruments à cordes et à vent; sur les poètes-musiciens, d'Archiloque à Bacchylide; sur la musique dramatique, le dithyrambe, le nomos. Dans le second, l'auteur traite techniquement de la théorie musicale antique, de la double notation; dans le dernier chapitre

IMPRIMERIE NATIONALE.

on trouvera une nouvelle traduction en notation moderne de tout ce qui nous reste de l'ancienne musique grecque, excepté deux fragments, celui de la première pythique de Pindare (dont il admet pleinement l'authenticité) et le papyrus musical d'Euripide, insérés dans le corps de l'ouvrage. M. H. Riemann, bien qu'il ait donné le titre de Manuel à cette histoire de la musique, ne s'est pas interdit, à l'occasion, une discussion en forme sur quelques points controversés. Telle par exemple la nouvelle explication — qu'il croit concluante — du célèbre passage du *De musica*, dit *de Plutarque*, chap. XI, relatif à l'origine du genre exharmonique.

Il est à souhaiter qu'un musicologue averti nous donne un jour la traduction française de cet important ouvrage. C.-E. Ruelle.

Carlo Pascal. *Studii critici sul poema di Lucrezio*. 1 vol. in-8°. — Rome et Milan, Società editrice Dante Alighieri, 1903.

Les problèmes que soulève le poème de Lucrèce sont en nombre considérable; que l'on étudie l'état du texte, ou que l'on cherche à en pénétrer le sens, ou que l'on remonte à la source de la doctrine, peu d'ouvrages offrent à la critique une matière aussi riche et aussi variée. M. Pascal s'est appliqué avec une égale diligence à quelques questions choisies dans ces différents ordres de recherches : son volume se compose d'une série de dissertations à la fois critiques et explicatives, où il a mis à profit les derniers travaux dont l'épicurisme a été l'objet. C'est ainsi qu'il étudie, dans le premier livre du poème, la lacune entre les vers 44 et 50, les transpositions proposées pour les vers 199-207 et 518-519, la réfutation d'Héraclite (635-704), la réfutation d'Empédocle (734-781), la théorie du vide (503-550), etc. Quelques pages substantielles sont consacrées au tableau de la Peste d'Athènes (VI, 1090-1137). Comme chacun sait, Lucrèce, dans ce morceau fameux, a emprunté à Thucydide les principaux traits de sa description; il ne peut y avoir sur ce point aucun doute. Mais l'historien grec s'est volontairement interdit d'exposer les causes du fléau, laissant à chacun, dit-il, médecin ou non, le soin de l'expliquer à sa guise. Or cette recherche était le sujet même de Lucrèce. Où a-t-il pris sa théorie? M. Pascal suppose qu'il la doit à un médecin grec qui professait l'épicurisme, Asclépiade de Pruse; il était l'auteur d'un traité particulier sur la peste et vivait au temps même de Lucrèce; il paraît avoir joui d'une grande autorité. Cette hypothèse, appuyée sur la conformité de ses principes avec ceux du poète, peut fort bien être acceptée provisoirement, en attendant des preuves plus solides. D'une manière générale, la critique est de plus en plus portée à admettre que le *De natura rerum* porte l'empreinte de l'épicurisme le plus récent, tel que l'enseignaient à Rome, dans leurs leçons orales, les philosophes contemporains de l'auteur. Il y a là une idée féconde, dont M. Pascal a tiré un heureux parti. Georges Lafaye.

Fritz Hommel, *Grundriss der Geographie und Geschichte des alten Orients*. Erste Hälfte : Ethnologie des alten Orients. Babylonien und Chaldäa. VI-400 pages. — Munich, Beck, 1904.

Le *Grundriss* est une deuxième édition de l'*Abriss der Geschichte des alten Orients* publié en 1887. Titre et ouvrage ont été modifiés : les années n'ont pas changé l'auteur. Il est resté un tirailleur d'avant-garde crânement intrépide, dont la critique pénétrante est parfois vaincue dans le conflit entre sa science profonde et son imagination primesautière. Les audaces ne sont pas pour m'effrayer. L'immobilité, voilà l'ennemie implacable du progrès : la salle d'études, dans laquelle M. Hommel se

confine à Munich, abrite un défricheur plus hardi que les voyageurs les plus téméraires, que les plus vaillants explorateurs. Sans campagnes de fouilles, sans excavations lointaines, il a fait siennes les découvertes des diverses expéditions par ses jugements personnels, ses traductions originales, ses identifications ingénieuses, ses groupements inattendus, sa divination prophétique. S'il n'entraîne pas toujours l'adhésion à ses idées, si ses conclusions provoquent quelques résistances, si l'éblouissement premier aboutit plus d'une fois à des objections ou à des réserves, jamais ses affirmations ne passent inaperçues et elles éveillent l'admiration pour son esprit indépendant qui, ne négligeant aucune source d'information inscrite ou écrite, ne s'est mis à la remorque ni d'un maître ni d'une école.

La seconde moitié comprendra la géographie de l'Arabie, de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie, de l'Asie Mineure, de l'Arménie, de l'Assyrie, de la Mésopotamie, de la Médie, d'Élam et de l'Iran occidental, pour faire suite à la Babylonie et à la Chaldée étudiées dans la première partie, pages 241-400. Celle-ci ouvre (p. 1-240) par une introduction substantielle contenant, d'abord un aperçu de géographie physique, puis un long exposé des relations ethnologiques où défilent les Sumériens, les Grecs, les Iraniens, les Thraco-Phrygiens, le « groupe alarodique » (*sic*) composé des Élamites et Kassites, des Arméniens préindogermaniques, des Chami-Galbatéens, des Hittites, des autres aborigènes de l'Asie Mineure, des Étrusques, des Libyens et des Ibères, les peuples et les langues sémitiques, d'après la grammaire, le lexique, l'histoire religieuse, le système des noms propres, l'alphabet, Babyloniens, Égyptiens, Arabes, Kananéens, Araméens, avec un appendice relatif aux Mèdes, Perses, Iraniens orientaux et Indiens.

Un index provisoire facilite l'orientation à travers le dédale de théories et de faits accumulés dans la première partie, afin de faire patienter les chercheurs jusqu'à l'apparition de la deuxième partie. L'Abrégé de M. Hommel constitue la première partie du troisième volume dans le fameux *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, dirigé par un autre professeur à l'Université de Munich, M. Iwan von Müller.

Hartwig Derenbourg.

Kr. Kålund. *Palæografisk Atlas. Oldnorsk-islandsk Afdeling.* Udgivet af Kommissionen for det Arnamagnæanske Legat. — Copenhague et Christiania, Gyldendal, 1905, in-folio.

Un second volume du bel atlas paléographique publié par les soins de la Commission du legs d'Arne Magnusson vient de paraître à Copenhague et suit de près le premier, que nous avons annoncé dans le *Journal des Savants* (mai 1904, p. 301-302). L'auteur, M. Kr. Kålund, y a réuni cinquante-trois fac-similés, groupés sur trente-sept planches en phototypie, fort bien exécutées, de textes (manuscrits et chartes) danois, norvégiens et islandais, la plupart du XIIIe siècle ou des premières années du XIVe, et empruntés aux bibliothèques ou archives de Copenhague, Stockholm, Upsal, Christiania et Reykjavík.

Les philologues et les historiens, comme les paléographes, trouveront matière à d'utiles remarques dans l'étude de ces fac-similés, savamment commentés par M. Kr. Kålund et qui offrent d'excellents spécimens des plus anciens monuments des langues du Nord. À côté de reproductions d'antiques manuscrits de l'*Edda* et de différentes Sagas, ce nouveau recueil contient en effet des fac-similés de manuscrits d'anciennes traductions des Homélies de saint Grégoire le Grand, de la légende de Barlaam et Josaphat, du Lucidaire, du Physiologus, etc. Les chartes du XIIIe siècle, en langue vulgaire, reproduites à la fin du recueil, montreront aussi, comme on

l'avait déjà remarqué dans le précédent volume, l'influence très sensible des traditions françaises dans les chancelleries royales ou épiscopales des pays du Nord.

H. O.

Henry Vignaud. *Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes.* Première série, in-8° de xvi-543 p. — Paris, H. Welter, 1905.

C'est un livre considérable, et qui, s'il ne devait pas avoir une suite, mériterait dès maintenant un examen développé, que l'ouvrage de M. Henry Vignaud, dont on vient de lire le titre. Appliquer à la biographie si obscure de Christophe Colomb les méthodes d'investigation rigoureuse de la critique historique contemporaine, et faire par leur moyen, dans la mesure du possible, la lumière sur la vie du découvreur de l'Amérique, voilà le but que s'est proposé M. Henry Vignaud, et qu'il poursuit avec une persévérance et une énergie inlassables, comme aussi avec le plus grand succès. On s'en rend compte en lisant la première série des *Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes.*

Le livre débute par une importante introduction dans laquelle l'auteur, après avoir expliqué comment « toutes les informations que nous possédons sur Colomb et sur les origines de son grand dessein se puisent à deux sources différentes qui se rencontrent quelquefois, mais qui, le plus souvent, coulent dans des directions opposées », montre que les historiens ont surtout et presque exclusivement puisé leurs informations à la source colombienne; ils n'ont par contre nullement songé à tirer de la seconde source tout ce qu'elle était susceptible de donner. De manière toute différente a procédé M. Vignaud lui-même : il a pesé avec soin toutes les assertions de Colomb et de ceux qui parlent d'après lui, et il n'a accepté que celles qui, après mûr examen, lui paraissaient acceptables, se gardant bien de les rejeter dans tous les cas où elles ne sont pas confirmées par d'autres témoignages, mais n'hésitant pas, — là où cette sanction leur manque et où elles sont contraires à la vraisemblance et à la logique des choses, — à les écarter complètement ou tout au moins à les tenir en légitime suspicion. Cette sévère méthode lui a permis de formuler, sur les questions qui se rapportent directement à la personne de Colomb, des conclusions parfois tout à fait différentes de celles de ses prédécesseurs; les voici : 1° la famille du découvreur de l'Amérique était une famille de tisserands, et il n'existe pas de trace qu'aucun de ses membres ait exercé une autre profession; 2° ni Guillaume de Casenove, dit *Coullon*, ni Georges le Grec ou Colombo le Jeune ne se rattachent par aucun lien de famille, ni même de nationalité, aux Colombo de Gênes; Christophe Colomb, qui s'en rendait parfaitement compte, et son fils Fernand n'ont pu se faire aucune illusion à cet égard; 3° Colomb est né à Gênes, exactement en l'année 1451, ou au plus tôt dans les deux derniers mois de l'année 1450 (c'est, on se le rappelle, ce que M H. Vignaud avait déjà parfaitement démontré dans *The real Birth-Date of Columbus*); 4° son instruction scientifique date seulement de son établissement en Portugal et en Espagne, et il était encore tisserand à Savone à l'âge de vingt-deux ans. Il n'a jamais fait campagne pour le roi René, mais il a pu, à l'âge de puberté, faire quelques voyages dans la Méditerranée et prendre goût ainsi au métier de marin; il a pu, en 1474 ou 1475, se rendre à Chio; en tout cas, c'est en 1476 qu'il est arrivé pour la première fois en Portugal, par hasard, à la suite de la bataille navale du cap Saint-Vincent; 5° de Lisbonne, Colomb semble n'avoir pas tardé à gagner l'Angleterre, où il séjourna d'ailleurs fort peu de temps, et d'où il fit peut-être un court voyage jusqu'aux îles situées plus au nord, mais il n'a certainement pas poussé jusqu'à l'Islande, jusqu'à Thulé, et à

plus forte raison cent lieues au delà; 6° d'Angleterre il dut revenir en Portugal dès l'année 1477 : il se maria dans ce pays un ou deux ans plus tard, à un moment où il n'avait encore aucune expérience nautique, et il y demeura jusque vers la fin de 1484 ou le début de 1485, date à laquelle il passa en Espagne.

Voilà comment M. Henry Vignaud reconstitue, à l'aide des documents, l'histoire des premières années de Christophe Colomb. Pour obtenir ces conclusions tout à fait nouvelles, il procède, dans chacune des six études critiques dont la réunion constitue ce volume, avec la méthode la plus probe et la plus rigoureuse, énumérant d'abord ses sources d'information et citant les textes en les entourant d'un excellent appareil scientifique, puis discutant avec patience et avec soin les affirmations et les assertions de chaque document, sans rien négliger pour faire la lumière, mais sans non plus aller plus loin que les documents ne permettent de le faire, concluant enfin sous la dictée même des documents. Ainsi commence à être vraiment rénovée cette biographie du découvreur de l'Amérique, que seul avait naguère étudiée de manière scientifique M. Henry Harrisse.

Il faudra qu'elle le soit plus encore, car Colomb, — telle est la conclusion générale qui se dégage de l'ouvrage de M. Henry Vignaud, — « n'a jamais dit un mot de vrai sur ce qui le touchait personnellement » (p. 511); il « n'était pas un homme véridique » (p. 514), et par conséquent il serait dangereux, ou tout au moins imprudent, de se fier à son seul témoignage dans toute circonstance où un intérêt quelconque aurait pu le pousser à ne pas faire connaître la vérité tout entière ou à l'altérer. C'est là une tâche à laquelle ne faillira pas M. Vignaud, qui annonce devoir publier un nouveau volume sur l'histoire critique du grand projet de Christophe Colomb, son origine, son véritable caractère, sa présentation, son acceptation et sa mise à exécution. Nous aurons là en réalité, et bien que l'auteur semble s'en défendre, une véritable histoire de toute la vie du découvreur du Nouveau-Monde jusqu'au mois d'août de l'année 1492. Henri Froidevaux.

Charles Merki. *La reine Margot et la fin des Valois* (1553-1615). 1 vol. in-8° de 448 pages. — Paris, librairie Plon, 1905.

L'histoire de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, a été durant ces dernières années l'objet de nombreuses publications de détail et les épisodes caractéristiques de son existence ont été racontés à nouveau, d'après des pièces d'archives, par les historiens qui ont écrit les faits et gestes des hommes notables et des choses mémorables de la seconde moitié du XVI° siècle.

Toutefois, jusqu'ici, aucun travail d'ensemble n'avait été tenté; M. Charles Merki l'a entrepris.

Il a mis à profit les travaux de MM. de la Ferrière, Decrue, Baschet et les études plus récentes de MM. Tholin, Lauzun et Tamizey de Larroque; sa documentation est abondante; elle n'est pas absolument complète; enfin, sauf quelques exceptions, il s'est borné à utiliser les sources imprimées.

Quoi qu'il en soit, la généralisation de M. Merki est utile. Il manquait à la vie flottante de la fille de Catherine de Médicis une trame solide sur laquelle on pût coudre les rectifications et piquer les discussions; nous avons, grâce à M. Merki, cette trame, et assez consciencieusement tissée pour qu'elle soit utilisée.

L'auteur a divisé son œuvre en trois parties. Dans la première, qu'il intitule *La fin des Valois*, sauf un chapitre consacré au mariage de Marguerite de Valois et à la conspiration des Politiques, il noie l'étude de la personnalité de la jeune reine dans celle des événements de la cour et de la France jusqu'à 1576. Dans la seconde

partie : *La reine Margot, reine de Navarre*, M. Merki nous raconte l'histoire de l'expédition de Flandre, entreprise par le duc d'Anjou, à laquelle Marguerite ne fut pas étrangère; l'arrivée de la jeune reine à la cour de Nérac, la situation difficile qui lui est faite, la guerre des amoureux et la trahison de son mari avec Fosseuse; puis, son départ pour Paris, son séjour au Louvre, dont elle n'eut pas à se louer. Après la mort du duc d'Anjou, les mésintelligences entre Henri et Marguerite s'accentuent; Marguerite se déclare pour la Ligue et s'empare d'Agen. Elle est chassée par une révolte de la ville et c'est alors son odyssée en Auvergne et sa retraite à Usson.

Toute cette partie est la plus neuve du livre de M. Merki.

La troisième partie : *Les dernières années de la reine Margot*, contient le récit de la vie de Marguerite depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à sa mort.

M. D.

L'administration provinciale en France, pendant les dernières années de l'ancien régime (1774-1789), étude historique, principalement d'après les documents inédits, par Paul Ardascheff, professeur d'histoire générale à l'Université impériale de Kiev, tomes II et III, in-8°. — Kiev, 1906.

Le *Journal des Savants* a rendu compte de ce grand ouvrage, en juillet 1901, alors que le premier volume était encore le seul paru. Les tomes II et III viennent de paraître et on nous saura sans doute gré d'en analyser rapidement le contenu.

Jusqu'ici l'auteur avait étudié l'institution des intendants en elle-même. Il passe maintenant à l'étude du personnel. Comment le corps des intendants était-il composé? Quelle était leur position sociale? Quels étaient leurs rapports avec la magistrature judiciaire, les autorités financières et administratives? Qu'ont ils fait à l'égard de l'opinion publique? Comment se sont-ils conduits à l'égard de la province? Quelles ont été leurs tendances religieuses, philosophiques, économiques, philanthropiques, nationales? Par quelles mesures ont-ils contribué au progrès et au bien-être du pays? À toutes ces questions l'auteur donne des réponses appuyées sur une étude approfondie des faits, et dont l'ensemble forme un tableau fort instructif des mœurs et de la société françaises à la fin du XVIIIe siècle. L'œuvre des intendants a presque toujours été dirigée dans le sens des réformes et du progrès matériel et moral. Ils ont beaucoup contribué au développement de la presse locale, à la protection de la liberté individuelle, à la suppression progressive des lettres de cachet. Partout ils ont travaillé efficacement à l'amélioration de l'agriculture et surtout des voies de communication. Si l'on tient compte des obstacles qu'ils trouvèrent devant eux, de l'exiguïté de leurs ressources, de la routine et des préjugés de la population, enfin de l'absence d'esprit de suite dans le gouvernement, on trouvera qu'en somme ils ont bien servi la France.

Ce second volume a plus de 700 pages. Il a exigé une immense lecture et un grand talent de composition. Par malheur il est écrit, comme le premier, en langue russe, et ne pourra trouver en France qu'un nombre restreint de lecteurs; mais l'auteur a pourvu à cet inconvénient en ajoutant à son ouvrage un troisième volume comprenant environ 600 pièces justificatives. Ici tout est écrit en français, et ce volume tout au moins sera certainement recherché, car les documents qu'il contient, et qui étaient en grande partie inédits, font connaître un sujet intéressant, surtout aujourd'hui. On y voit à merveille comment surtout à l'approche de 1789 l'œuvre des intendants a été méconnue. L'injure et la calomnie semblent avoir épuisé contre eux le vocabulaire de la haine. Les cahiers des États généraux furent

unanimes à demander la suppression de ces *agents du despotisme*, et plusieurs d'entre eux périrent sur l'échafaud révolutionnaire. Mais la postérité a été moins injuste. Si l'on écarte d'odieux pamphlets, si l'on examine impartialement l'œuvre accomplie, on adhérera volontiers aux jugements exprimés par des hommes d'une compétence incontestée, M. de Montyon et le chancelier Pasquier. « Ce qu'on appelle l'administration publique avait fait de constants progrès, dit ce dernier. Si l'État n'avait pas eu de grands ministres, les provinces avaient eu des intendants fort éclairés et très habiles. » R. D.

Charles Joret. *Cacault écrivain.* 1 broch. in-8°. — Paris, Alph. Picard et fils, 1905.

Ce n'est pas, à proprement parler, un « Cacault écrivain » que nous montre M. Ch. Joret dans cette étude, fouillée et minutieuse comme tout ce qui sort de sa plume. C'est plutôt un Cacault propagateur en France des littératures étrangères, devancier de Mme de Staël, amateur et « révélateur » de l'Allemagne.

Né en 1742, le futur négociateur du Concordat appartenait à cette génération du xviiie siècle, à laquelle les philosophes prêchèrent la nécessité de connaître d'autres civilisations que la France, de s'ouvrir aux idées exotiques, de se faire, par la pensée, « citoyens du monde », et il fut de ceux qui, dans le monde cultivé, suivirent docilement ces conseils de « cosmopolitisme » littéraire. S'il est possible que ce soit à la suite d'un duel qu'il quitta la France en 1769, il est probable aussi que, comme le croit M. Joret, il avait le vif désir de se dépayser et de s'élargir intellectuellement. Il fut le Français admirateur de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau, lecteur de Diderot et de Grimm, qui « court le monde », comme s'exprime Charles Lessing, « *pour voir d'autres hommes que des Français* ». Il fut, — c'est en ces termes que les lettres de recommandation l'annoncent, et c'est ainsi sans doute qu'avec l'emphase du temps, il aimait à se présenter lui-même, — « le voyageur philosophe » qui, « après avoir étudié les hommes dans sa patrie », veut les étudier dans les autres patries. Zimmermann, prévenant Herder de sa visite, l'appelle le « poursuivant » de la vérité à travers le monde.

De 1769 à 1775, il explora l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Hollande. C'est surtout de son séjour en Allemagne que M. Joret nous instruit. Recueillant, çà et là, les rares traces qui en subsistent, il nous montre Cacault en rapport : à Berlin, non seulement avec Bitaubé, le réfugié français, mais avec Nicolaï, Mendelssohn, Busching, Sulzer, Ch. Lessing, Ramler, Knebel ; — à Leipzig, avec Engel, Weisse, Zollikofer ; — à Halberstadt, avec Gleim ; — à Brunswick, avec Zimmermann ; — à Wolfenbüttel, avec Gottlob Ephraïm Lessing ; — à Bückebourg, avec Herder, — sans compter tous les autres hommes de lettres qu'il put, qu'il dut fréquenter à Göttingen ou à Weimar.

Parmi ces relations, les plus cordiales furent, à ce qu'il semble, celles qu'il eut avec le lieutenant-poète Knebel, qui avait, en 1770, visité Paris, qui, en 1775, y retourna, et resta toute sa vie un ami de la France (voir P. Besson, *Un ami de la France à la cour de Weimar,* Grenoble, 1887). Rappelons incidemment que ce fut Knebel qui, en 1803, composa pour Mme de Staël un tableau résumé de la littérature allemande (voir Ch. Joret, *Mme de Staël à la cour littéraire de Weimar,* 1900).

Et ces relations de Cacault avec les littérateurs allemands étaient autre chose et mieux que des *interviews* légères, à la façon de Mme de Staël, ou même de Voltaire. À peine arrivé en Allemagne, le consciencieux Cacault se met à traduire un poète allemand. « Il a si bien pris goût, écrit Charles Lessing à son frère, aux odes de

Ramler, qu'il les a mises en français, et a corrigé et revu sa traduction sous les yeux de l'auteur. Il va la faire imprimer à Paris et la dédiera à notre roi Frédéric II. » Le choix de Cacault s'explique chez un Français du XVIIIe siècle. Il n'est pas attiré, d'abord, par Ewald de Kleist, récemment mort, ni par Klopstock, en train de publier sa *Messiade* et ses *Odes*. C'est Karl Wilhelm Ramler qui le charme : avant tout un ciseleur de vers, imitateur d'Horace, grand mythologiste et, qui plus est, assez sympathique au goût français pour s'être fait le traducteur du *Cours de belles-lettres* de l'abbé Charles Batteux!

Ce qui est plus intéressant, c'est l'effort fait par Cacault pour comprendre un Allemand vraiment allemand, celui-là, et aussi novateur que possible : Lessing. « *Miss Sara Sampson* et *Minna de Barnhelm* plurent à Cacault, nous dit M. Joret; mais *Emilia Galotti,* qui venait de paraître et faisait sensation, le mécontenta, et la *Dramaturgie* le choqua plus encore. Il accusait Lessing d'être injuste envers nos poètes dramatiques. » Mais on lui donna le conseil de se rendre auprès du grand homme qu'il méconnaissait, et, intelligemment, notre « poursuivant » de vérité suivit ce conseil. Il alla à Wolfenbüttel, et, pendant quatre mois, « n'y vit personne que Lessing ». De ce commerce intime nous voudrions bien avoir des nouvelles. Ces conversations, ces discussions entre un Français et Lessing seraient intéressantes à connaître. M. Joret n'en peut, à son grand regret, rien nous dire. En tout cas, de ce tête-à-tête prolongé, ce qui résulta, ce fut la conversion de Cacault. Il était arrivé près de Lessing bourré de préjugés de Paris et de Versailles : « Quand il juge des ouvrages de l'esprit, — écrivait Nicolaï à Lessing en lui expédiant Cacault, — les *règles du bon goût — partout les mêmes —* sont le dernier critérium auquel il en appelle. Je lui ai dit souvent que ce *bon goût* était une chimère parisienne, et qu'aucun Allemand ne peut se diriger d'après ce bon goût; nous avons plus d'une fois bien vivement disputé sur ce point. » Mais Cacault tenait bon dans sa défense de Boileau-Despréaux, et Nicolaï et Mendelssohn en étaient venus, sur ces questions brûlantes, à « couper court à tout débat ». Il faut croire que Lessing fut plus persuasif. Quelques mois plus tard, le même Nicolaï pouvait écrire, tout stupéfait, à l'auteur de la *Dramaturgie* :

« *Vous avez complètement retourné M. Cacault!*... J'ai lu ces jours derniers une lettre de lui à M. Bitaubé où il dit : « *Je vous prie, ayez la patience de lire la* Drama- « turgie, *mais de la lire à l'allemande, c'est-à-dire de tout examiner en lisant.* » Je ne me serais pas attendu à un pareil MIRACLE. Un Français faire à un autre l'éloge de la *Dramaturgie!* Maintenant, je crois presque possible de voir le rôle de *Franz de Sickingen* joué par Döbbelin sur le théâtre de Paris! »

Ce texte, que M. Joret, je crois, est le premier à mettre en lumière (il est au vol. XIII, p. 456, des *Sämmtliche Werke* de Lessing), mérite d'être noté. Cacault, revenu en France, ne réussit apparemment pas à faire partager au public mondain de Paris son enthousiasme pour le critique (parfois, du reste, fort injuste) de Racine, ni son propre goût pour toute la littérature germanique. Il ne crut pas pouvoir faire imprimer à Paris sa traduction de Ramler, et il l'abandonna à Ramler lui-même pour la publier à Berlin en 1777. Quant à la traduction qu'il avait faite aussi de cette *Dramaturgie,* où Lessing démolissait le théâtre français classique au profit de Shakespeare, il ne se pressa pas de la publier, et il laissa à Junker, son ancien collègue à l'École militaire, le soin de l'éditer, en 1775, sans que son nom à lui y figurât. Mais ce que l'on voit, très nettement, après cette étude de M. Joret, c'est que le rôle de Cacault ne devra pas être négligé quand on se décidera à faire un ouvrage qui n'existe pas encore : l'histoire des origines au XVIIIe siècle du Roman-

tisme français, — ouvrage préparé, du reste, en ces dernières années par plusieurs travaux de détail excellents parmi lesquels il faut encore citer, du même M. Joret, une très instructive étude sur les *Rapports intellectuels de la France et de l'Allemagne avant 1789.* A. Rébelliau.

L. de Lanzac de Laborie. *Paris sous Napoléon. Administration. Grands travaux.* 1 vol. in-8° écu. — Paris, librairie Plon, 1905.

Dans le deuxième volume de ses études sur *Paris sous Napoléon*[1], M. de Lanzac de Laborie nous fait connaître l'administration municipale de cette grande ville et les principaux travaux publics qui y furent exécutés sous le Consulat et l'Empire. Les embellissements de Paris par les monuments ne se sont pas faits d'une manière continue dans notre histoire; après la première partie du gouvernement personnel de Louis XIV, auquel on doit la colonnade du Louvre et les Invalides, sont venues soixante-dix années de stérilité, jusqu'au milieu du règne de Louis XV, où se construisent l'École militaire, la place appelée plus tard de la Concorde et le Panthéon. Après la Révolution, la volonté puissante de Napoléon voulut faire de Paris « la plus belle ville qui ait existé »; secondé par une administration intelligente et dévouée, reconstituée sous des noms nouveaux dans un cadre de l'ancien régime, parvint-il au but qu'il se proposait? Pour l'atteindre, il eût fallu un concours de circonstances et de temps qui lui firent défaut, et qui se produisirent avec tant de force dans la seconde moitié du xixe siècle, où l'influence des applications de la vapeur a contribué à accroître dans des proportions inconnues jusqu'alors la population et l'importance des grandes villes de l'Europe et de l'Amérique.

Sans doute, l'Empereur, épris d'ordre et de régularité, réalisa dans la voirie des améliorations, pour la plupart entreprises sous l'ancienne monarchie; il fit construire des quais et quatre ponts sur la Seine, dont la dépense fut en partie remboursée par des péages; il amena à Paris les eaux de l'Ourcq par la création d'un canal; mais il ne lui fut pas donné de réaliser les plans gigantesques qu'il conçut; les uns avortèrent sans avoir vu le jour, comme la tour de 100 pieds de haut surmontée d'une statue équestre de 10 mètres, qui devait s'élever sur le terre-plein du Pont Neuf, comme le temple de la Gloire, qui devait couronner la butte Montmartre, et le palais du roi de Rome, qui aurait eu pour piédestal le Trocadéro; d'autres reçurent un commencement d'exécution et ne furent terminés que sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, tels que la Bourse, le palais du Conseil d'État, la rue de Rivoli et l'Arc de triomphe de l'Étoile; et il ne reste vraiment du premier Empire, au point de vue de la décoration architecturale de Paris, que la façade du Corps législatif, le petit arc de triomphe du Carrousel et la colonne Vendôme relevée en 1872. L'œuvre édilitaire de Napoléon n'en eut pas moins ses mérites, et M. de Lanzac de Laborie les a fait valoir avec une érudition sincère, au moyen de documents d'archives, d'extraits de mémoires et de voyages contemporains, ainsi que d'articles de journaux du temps. Il termine son intéressante étude par un tableau pittoresque des rues de Paris et des maisons de jeux, dont il fait connaître les rapports avec la police et le revenu que le fisc en tirait. A. B.

Новый Сборникъ статей по славяновѣдѣнію. *Nouveau recueil d'articles relatifs à la slavistique, composé et publié par les élèves de* V. J. Lamansky *et leurs élèves à l'occasion du cinquantième anniversaire de son activité littéraire,* 1 vol. in-8°. — Imprimerie Kouchner, Saint-Pétersbourg, 1905.

[1] Voir, pour le premier, *Journal des Savants*, 1905, p. 283.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le savant russe auquel ce volume est dédié offre le rare exemple d'une carrière poursuivie tout entière dans le même milieu et dans la même direction. Né en 1833 à Saint-Pétersbourg, M. Vladimir Ivanovitch Lamansky n'a jamais quitté cette ville. Professeur de langues slaves à l'Université depuis 1865, il a groupé autour de sa chaire de nombreuses générations d'élèves qui sont restés fidèles au souvenir de ses enseignements et qui ne négligent aucune occasion de lui témoigner leur reconnaissance. En 1899, l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg l'a appelé à siéger dans la Section de langue et de littérature russes. En 1883, suivant un usage qui n'est guère en honneur chez nous, quelques-uns de ses principaux élèves ont publié, pour fêter le 25e anniversaire de son activité littéraire, un volume de Mélanges qui est aujourd'hui fort recherché. Des dix-neuf savants dont les travaux constituent ce volume, un seul a été enlevé par la mort, et les autres, que nous retrouvons presque tous dans ce nouveau recueil, ont tenu à associer leurs propres élèves au témoignage de leur reconnaissance. Le nombre des collaborateurs s'est ainsi élevé de dix-neuf à vingt-neuf. Le professeur septuagénaire reçoit les hommages de deux générations qui se souviennent de son enseignement. Autour de son portrait on a groupé celui de ses élèves directs ou indirects, qui lui constituent comme une vaste famille intellectuelle. Tous les collaborateurs du volume ont fourni une bibliographie détaillée de leurs œuvres qui ont subi directement ou indirectement l'influence du maître vénéré.

Je vois mon nom figurer à deux reprises dans la liste des notices ou travaux auxquels M. Lamansky a donné lieu en Russie ou à l'étranger. Étant donné la piété dont ont fait preuve les disciples du savant maître, je tiens à leur signaler l'hommage que je lui ai rendu dans la *Notice sur la bibliographie de l'Évangéliaire de Reims* (Reims, Michaud, 1899, p. 35), pour laquelle M. Lamansky, avec son zèle et son obligeance habituels, m'a fourni de précieuses indications. Je ne puis songer à donner ici une idée ni des 471 travaux relevés dans la bibliographie des œuvres de M. Lamansky, ni des 29 dissertations auxquelles j'ai fait allusion tout à l'heure. Il en est une que je signalerai cependant, c'est celle de Mme Tourdeva Tsereteli, élève *indirecte* de M. Lamansky, qui a tenu à lui dédier un travail sur la vie ecclésiastique de la Russie occidentale au XVIe siècle. Sur certaines questions d'histoire politique et religieuse je ne serais peut-être pas toujours d'accord avec M. Lamansky. Je n'en saisis pas moins avec empressement cette occasion de lui témoigner ma sympathie, et je suis heureux de le féliciter de l'action qu'il a exercée sur ses élèves et des sentiments de gratitude qu'ils lui témoignent d'une façon si touchante.

Louis LEGER.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

SÉANCE TRIMESTRIELLE.

L'Institut a tenu le mercredi 24 janvier 1906, à 2 heures, sa première séance trimestrielle, sous la présidence de M. Gebhart.

M. Mézières expose l'état du Musée Condé en 1905. Nous publions plus loin ce rapport, que M. Mézières a bien voulu communiquer au *Journal des Savants*.

L'Institut décide de ne point accepter un legs de documents manuscrits faits en sa faveur par Mgr Lanusse.

Il est donné lecture du décret, en date du 17 janvier, autorisant l'Institut à accepter le don de la Bibliothèque Thiers, qui lui a été fait par Mlle Dosne.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Élections. Le 25 janvier 1906, l'Académie a procédé à l'élection de deux membres en remplacement de M. le duc d'Audiffret-Pasquier et de M. José-Maria de Heredia, décédés.

M. Alexandre Ribot, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, a été élu à la première place vacante par 25 suffrages; M. Dorchain en a obtenu 5; bulletins blancs, 2.

M. Maurice Barrès a été élu à la deuxième place vacante par 22 suffrages. M. Haraucourt en a obtenu 8; M. Aicard, 1; bulletins blancs, 2.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 5 janvier. M. Delisle communique les fac-similés des miniatures du second volume du *Josèphe,* copié pour le duc de Berry et complété au temps de Louis XI par le célèbre peintre de Tours, Jean Foucquet. Ces peintures, qui sont dignes des plus belles œuvres de Foucquet, doivent être publiées par sir Richard Holmes, bibliothécaire du Roi du Royaume-Uni.

— M. S. Reinach lit un mémoire sur cette question : « Pourquoi Vercingétorix renvoya la cavalerie d'Alésia. » Vercingétorix, réfugié à Alésia avec 80,000 hommes, sachant qu'il n'avait plus de vivres que pour un mois, renvoya, au début du siège, toute la cavalerie, comprenant plusieurs milliers de chevaux. Pourquoi ne garda-t-il pas ces chevaux pour en nourrir les troupes? C'est que les Gaulois, comme la plupart des peuples de l'antiquité, n'étaient pas hippophages, même en cas d'extrême besoin. M. S. Reinach part de ce fait pour retracer l'histoire de l'hippophagie dans les temps anciens et modernes. Le cheval était quelquefois mangé par les anciens, mais seulement à titre d'animal sacré après un sacrifice. C'est pourquoi les papes prescrivirent à saint Boniface, lorsqu'il évangélisait la Germanie au VIIIe siècle, d'interdire sévèrement l'hippophagie.

C'était une prohibition non d'ordre hygiénique, mais d'ordre religieux; il fallait abolir des repas sacrificiels, qui entretenaient les superstitions les plus tenaces du paganisme.

12 janvier. M. Héron de Villefosse lit un rapport du P. Delattre sur les fouilles de Carthage. Il s'agit de la découverte d'un énorme sarcophage en marbre blanc rehaussé de couleurs et mesurant 2 m. 75 de longueur, faite à Carthage au début de novembre 1905. Le couvercle est orné sur chacun de ses grands côtés de 11 acrotères recouverts de peinture bleue. Sur les deux frontons apparaît au milieu des flots bleus et entre deux dauphins une représentation peinte de Scylla ailée, brandissant une sorte de massue. Le corps du défunt reposait dans un cercueil en bois décoré de peintures et de dorures qui était placé au fond de la cuve en marbre blanc. Ce sarcophage a été placé au Musée Saint-Louis, en attendant son transfert au Musée du Louvre, auquel le P. Delattre s'est empressé de l'offrir par l'intermédiaire de l'Académie.

— M. Babelon communique et commente une monnaie grecque récemment découverte qui porte le nom d'Hippias, le tyran d'Athènes, expulsé en l'an 511 avant notre ère.

— M. Ant. Thomas attire l'attention sur une liste de noms d'animaux due à Polemius Silvius, auteur latin, dont on ne connaît qu'un seul ouvrage composé en Gaule en 449, et dédié à l'évêque de Lyon, Eucherius (saint Eucher). Cette liste, que Mommsen a publiée deux fois (en 1887 et en 1892), mais en laissant aux lexicographes le soin de la commenter, comprend 480 mots, dont un cinquième environ est encore inexpliqué. M. Thomas signale l'emploi par Polemius Silvius d'une vingtaine de termes qui fournissent l'étymologie de mots français, provençaux ou italiens, actuellement vivants, notamment *camox* (le chamois), *darpus* (la taupe dite dans le Sud-Est de la France *darbon*), *gaius* (le geai), *lacrimusa* (le lézard gris, dit en provençal moderne *lagramuso, larmuse*, etc.), *marisopa* (le marsouin, dit *marsoupe* sur les côtes du Poitou); *mus montanus* (la marmotte), *plumbio* (le plongeon), *sofia* (l'ablette, appelée à Lyon *soife*, en provençal *sofi*), *taxo* (le blaireau ou *taisson*).

Bien que l'ouvrage de Polemius Silvius ne nous soit parvenu que dans un manuscrit du XIIe siècle, il n'y a pas lieu de considérer ces mots comme provenant d'inter polations postérieures au Ve siècle.

19 janvier. M. le Président donne lecture d'une lettre d'un élève de première du collège de Grasse qui communique à l'Académie une inscription latine inédite qui vient d'être découverte à Tourrettes-Levans (Alpes-Maritimes).

— M. Foucart donne lecture d'une note de M. Naville sur le dieu de l'oasis d'Ammon.

— M. Bréal donne lecture d'une note sur l'étymologie du mot latin *finis*.

26 janvier. M. Omont lit une notice sur un nouveau manuscrit des œuvres mathématiques de Gerbert, récemment acquis par la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit, qui date du XIe ou XIIe siècle, présente des variantes importantes pour différents traités mathématiques de Gerbert et de Heriger de Lobbes, ainsi que quelques opuscules mathématiques encore inédits.

— M. Léon Heuzey lit une notice intitulée : «Les dieux à turban sur les cylindres chaldéens.» Il signale dans les représentations religieuses gravées sur ces petits monuments une curieuse modification à partir de l'époque où les rois de la ville d'Our s'emparent de l'hégémonie en Chaldée. Le dieu auquel s'adressent les adorations ne porte plus que très rarement la coiffure à cornes de taureau. Cet emblème traditionnel de la divinité est remplacé d'ordinaire par le simple turban, que portent les rois et les chefs des cités chaldéennes. Faut-il en chercher la cause dans une certaine épuration du sentiment religieux, qui aurait repoussé pour les dieux les symboles empruntés aux animaux? M. Heuzey cherche une explication plus naturelle dans ce fait que les rois d'Our, comme on le voit par leurs inscriptions, acceptaient les honneurs divins. Par une confusion voulue ce serait en réalité le roi régnant qui recevait l'adoration sous l'apparence de quelque divinité.

— M. Cagnat communique à l'Académie une série de bornes portant des inscriptions trouvées par M. le capitaine Donau. Elles apprennent qu'en l'an 29 après

Jésus-Christ, le cadastre du pays situé au nord du Chott El-Fedjedj a été dressé par la légion IIIe Auguste, suivant la méthode des arpenteurs romains.

— M. Paul Monceaux présente à l'Académie les principaux résultats de ses recherches sur la versification à tendances populaires des chrétiens d'Afrique. Il étudie successivement le rythme des inscriptions métriques, des œuvres de Commodien, de plusieurs poèmes d'époque vandale ou byzantine. Il insiste sur l'importance de l'ouvrage de saint Augustin intitulé *Psalmus contra partem Donati*. Le vers de ce psaume présente déjà les traits essentiels du vers romain. C'est un vers de seize syllabes qui est régulièrement coupé en deux parties de huit syllabes chacune, et qui a pour principes l'isosyllabie, la césure régulière, la rime ou l'assonance, l'accent fixe à la fin du vers et de l'hémistiche.

COMMISSIONS. L'Académie a élu les commissions annuelles suivantes :

Travaux littéraires. MM. Delisle, Bréal, Barbier de Meynard, Senart, P. Meyer, d'Arbois de Jubainville, Alfred Croiset, de Lasteyrie.

Antiquités de la France. MM. Delisle, P. Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, P. Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Lair.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome. MM. Heuzey, Foucart, P. Meyer, Boissier, Homolle, Collignon, Pottier, Chatelain.

École française d'Extrême-Orient. MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth, Chavannes.

Fondation Benoît Garnier. MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth.

Fondation Piot. MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier.

Prix Gobert. MM. Longnon, Paul Viollet, Lair, Élie Berger.

Prix ordinaire. MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes.

Prix Duchalais. MM. le marquis de Vogüé, Schlumberger, Longnon, Babelon.

Prix Bordin. MM. Delisle, P. Meyer, Schlumberger, Lair.

Prix Fould. MM. Saglio, Collignon, Babelon, Pottier.

Prix Brunet. MM. Delisle, de Lasteyrie, Émile Picot, Omont.

Prix Stanislas Julien. MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes.

Prix Delalande-Guérineau. MM. Boissier, Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Châtelain.

Prix de La Grange. MM. Delisle, P. Meyer, Longnon, Émile Picot.

Prix Saintour. MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes.

Prix Prost. MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, le duc de La Trémoïlle, Lair.

Commission chargée d'examiner diverses questions relatives au règlement. MM. Delisle, Barbier de Meynard, Héron de Villefosse, Senart, Heuzey, Lair.

— L'Académie a accordé, sur les arrérages de la fondation Benoît Garnier, 3,000 francs à M. de Motylenski (mission saharienne) et 12,000 francs à M. Pelliot (mission du Turkestan).

— L'Académie a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner cette année le prix Duchalais, vu l'insuffisance des ouvrages présentés à ce concours.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dictionnaire des Beaux-Arts. M. O. Merson a donné une deuxième lecture de l'article *Genre (peinture de genre)*, qui a été adopté.

Prix Troyon à décerner en 1907. Sujet adopté : « Le labour. »

L'Académie a été informée que des comités s'étaient formés pour élever des monuments à la mémoire de MM. Paul Dubois et Bouguereau.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Émile Boutmy, directeur de l'École libre des Sciences politiques, est décédé à Paris le 25 janvier 1906. M. Boutmy avait été élu, le 25 juin 1880, membre libre de l'Académie, puis le 25 mars 1898, membre de la Section de morale.

Élection. L'Académie a élu, le 13 janvier, M. Émile Boirac correspondant de la Section de philosophie, en remplacement de M. Hannequin, décédé.

Communications. 13 janvier. M. Lallemand achève la lecture d'un mémoire sur le régime des hôpitaux au moyen âge.

— M. Worms lit un mémoire sur les *vicissitudes de la puissance paternelle.*

20 janvier. M. le comte d'Haussonville fait une communication sur les difficultés que rencontre dans l'état de nos lois la constitution de la tutelle des mineurs sans famille.

Commissions mixtes. L'Académie a élu les commissions suivantes :

Prix Halphen. MM. Th. Ribot, Bérenger, Esmein, F. Passy, Himly, Rostand.

Prix Ernest Thorel. MM. Brochard, Gebhart, Esmein, P. Leroy-Beaulieu, Luchaire, L. Passy.

Prix F.-J. Audiffred (ouvrages). MM. Th. Ribot, Gebhart, de Franqueville, Stourm, Chuquet, Monod.

Prix J.-J. Berger. MM. Lachelier, Boutmy, Aucoc, Cheysson, Chuquet, Babeau.

Prix Carlier. MM. Boutroux, Joly, L. Renault, Beauregard, Fagniez, A. Leroy-Beaulieu.

Prix Corbay. MM. Espinas, A. Ribot, Glasson, de Foville, Sorel, Doniol.

Prix F.-J. Audiffred (actes de dévouement). MM. Liard, d'Haussonville, Lyon Caen, Levasseur, Rocquain, Charmes.

Fondations Carnot et Gasne. MM. Bergson, Espinas, Bérenger, Joly, Bétolaud, Lyon Caen, d'Eichthal, Beauregard, Rocquain, Fagniez, Lefébure, Babeau.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie française. Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Étienne Lamy, le 11 janvier 1906. 1 broch. in-4°. Paris, 1906. H. D.

MUSÉE CONDÉ.

LE MUSÉE CONDÉ EN 1905.

M. Alfred Mézières, président du Conseil des Conservateurs du Musée Condé, a présenté de vive voix, à la séance trimestrielle de l'Institut, tenue le 24 janvier 1906, un rapport dont il a bien voulu retracer pour nous les lignes principales :

Le Musée Condé a rencontré auprès du public la même faveur que les années précédentes; c'est un succès soutenu et continu, et il est à prévoir qu'il en sera toujours de même. Pendant les cinq années qui ont suivi l'année exceptionnelle de 1900, l'affluence a été la même, on peut donner comme moyenne normale le chiffre de 50,000 visiteurs pour le dimanche et le jeudi. Il n'y a eu aucun incident à signaler au cours de ces visites; la bonne tenue du public doit être hautement reconnue, même aux jours de grande foule; le sentiment qui domine est l'émerveillement causé par l'œuvre de M. le duc d'Aumale; on entre dans le château avec curiosité, on en sort avec respect; et la promenade à travers le parc achève d'opérer le charme.

Les entrées du samedi ont été même plus nombreuses que les années précédentes; elles se sont élevées à 3,175, contre 2,631 en 1904, 2,554 en 1903, 2,840 en 1902, et 2,214 en 1901. Et elles n'avaient été que 2,756 en 1900, l'année de l'Exposition. On sait que le produit des entrées du samedi, déduction faite des frais de gardiennage, est versé dans la caisse de la Société de secours aux blessés des Armées de terre et de mer, dont le duc d'Aumale était le président. L'Institut a voulu honorer ainsi la mémoire du Prince, en venant en aide à l'œuvre patriotique à laquelle il portait le plus vif intérêt. Il va de soi que nous ne serions pas tenus de continuer cette libéralité si les recettes du Domaine venaient à fléchir. Vous nous permettrez de nous préoccuper de cette question alors que le manque d'argent empêche les Conservateurs du Musée Condé de faire rentrer à Chantilly des objets d'art ou des livres qui en sont autrefois sortis.

C'est ainsi que nous avons eu un gros crève-cœur au printemps dernier. On a vendu à Paris, aux enchères publiques, une délicieuse aquarelle de Leguay exécutée à Chantilly en 1789 et représentant une des dernières chasses du prince de Condé; on y voit le prince à cheval, son fils le duc de Bourbon, son petit-fils le duc d'Enghien, facilement reconnaissables; le cerf, suivi par les chiens, s'est jeté dans un des étangs, devant le très ancien bâtiment qu'on appelait alors la Loge de Viarmes et qui, reconstruit en 1825, a pris et gardé le nom de château de la reine Blanche. Cette œuvre d'art, de tout point exquise, est un morceau intéressant de l'histoire de l'ancien Chantilly; M. le duc d'Aumale n'eût pas manqué d'acquérir cette épave des collections des princes de Condé; nous avons eu le regret de ne pouvoir le faire. Il convient de remercier toutefois l'acquéreur, M. Vanderbilt, qui a eu la bonté de nous en offrir une très belle photographie exécutée par la maison Braun.

Il est à craindre que, de longtemps encore, les Conservateurs ne soient obligés de laisser passer les occasions qui pourraient se présenter d'enrichir les collections du Musée, car les ressources disponibles seront, pour quelques années encore, absorbées par les dépenses urgentes ; achèvement de la décoration du château suivant le programme laissé par M. le duc d'Aumale, réparation des bâtiments, fort nombreux, de tout le domaine, entretien du parc, des étangs et des berges, etc., etc.; nous avons là en perspective une longue série de travaux urgents qu'il convient d'exécuter aussitôt que possible, car le prince a placé en première ligne « l'entretien en parfait état des bâtiments, parcs, jardins, collections, œuvres d'art, et de toutes les autres parties du domaine ».

Nous avons rencontré le concours empressé de la Commission centrale administrative lorsque nous lui avons signalé la nécessité de réorganiser le service d'incendie, dont l'installation remontait à plus de vingt-cinq ans et ne réalisait plus les conditions suffisantes de sécurité. Pour obtenir une pression d'eau convenable, il a fallu créer de nouvelles canalisations, tant hors du château que dans le château; des postes et des appareils ont été installés dans certaines parties du Musée qui en étaient dépourvues; des mesures supplémentaires ont été depuis conseillées par l'éminent ingénieur du corps des sapeurs-pompiers de Paris, le commandant Cordier. De tout cela résulte une dépense élevée, mais nous avons la satisfaction d'avoir rempli le premier de nos devoirs : conserver l'œuvre de M. le duc d'Aumale, lui assurer les plus larges conditions de sécurité.

Si nous observons la plus stricte économie dans la vie du Musée Condé, si nous n'osons encore aborder que timidement la seconde partie de notre mission, qui consiste « en l'acquisition d'objets d'art de tous genres, livres anciens ou modernes, destinés à enrichir ou compléter les collections », nous pouvons du moins accueillir avec reconnaissance les dons qui nous sont faits, et nous venons d'en recevoir un d'une singulière importance; notre éminent confrère Paul Dubois, auteur de la statue tombale de M. le duc d'Aumale qui se trouve dans la basilique de Dreux, a voulu que le modèle en plâtre de cette œuvre hors de pair, la plus belle assurément qu'il ait faite, fût conservée à Chantilly.

Nous l'avons placée au pied de l'escalier d'honneur; elle garde ainsi l'entrée de la maison. L'image du Prince enveloppé du drapeau de la France se détache avec une ressemblance frappante dans le vestibule qui relie le grand et le petit château, comme pour y recevoir encore les visiteurs auxquels le propriétaire de Chantilly réservait d'habitude un si charmant accueil.

La bibliothèque du Musée Condé n'a pu s'enrichir d'aucun livre ancien, car les livres anciens coûtent cher; et d'autre part le très modeste crédit qui nous est alloué pour l'acquisition de livres modernes ne nous permet guère que de tenir à jour les revues, collections et ouvrages à suite. Nous avions espéré que les membres de l'Institut pourraient déposer à Chantilly les livres qu'ils publient; nous le leur avions demandé; mais, sauf de très rares exceptions, notre appel n'a pas été entendu. Cependant la bibliothèque de travail a reçu cette année un important accroissement, qui nous oblige à installer de nouveaux rayons; notre cher collègue M. Léopold Delisle, obligé de se séparer de la plus grande partie de ses livres en quittant la Bibliothèque nationale, en a dirigé un bon nombre sur Chantilly, nous donnant surtout des collections que nous ne possédions pas et qui sont indispensables à toute bibliothèque bien organisée. Ces chers compagnons de sa

vie ne sont d'ailleurs pas perdus pour lui; il les retrouve à Chantilly lorsqu'il y vient reposer son activité par d'autres travaux dont profite le Musée Condé. On vous a distribué au début de l'année son *Catalogue des livres anciens* de Chantilly que je vous avais annoncé; puis, trois mois plus tard, le *Triomphe d'honneur du connétable Anne de Montmorency*, somptueuse reproduction d'un manuscrit anciennement sorti de Chantilly, précédée d'une de ces belles études dont notre savant confrère a le secret; je ne sais ce qu'il prépare en ce moment, mais je n'ignore pas qu'il trouve dans un obstiné labeur un adoucissement aux coups cruels qui l'ont frappé, et je suis sûr que son inlassable activité nous ménage encore plus d'une agréable surprise.

Vous possédez tous, Messieurs, les beaux volumes que notre collègue M. Gruyer a consacrés aux collections artistiques de Chantilly; il ne perd pas son temps pendant les six mois qu'il passe chaque année dans cette résidence. Voulant consacrer un hommage tout particulier à la mémoire du duc d'Aumale et de ses ancêtres, il s'est attaché depuis deux ans à l'étude de tous les portraits de princes ou princesses de la maison d'Orléans conservés au Musée Condé; la description de ces portraits et les notices biographiques qui doivent l'accompagner sont de nature à fournir un important travail; je crois savoir qu'il est assez avancé pour que nous ayons l'espoir d'en voir prochainement la publication. Notre confrère se propose aussi de publier le *Catalogue des dessins* du Musée Condé rédigé par M. le duc d'Aumale; c'est un travail qui ne lui prendrait que le temps nécessaire à une revision; mais ici nous sommes arrêtés par la question financière. Le Prince nous avait laissé un fonds spécial de 50,000 francs pour commencer la publication des catalogues du Musée Condé; c'est grâce à cette prévoyante générosité que nous avons pu éditer les livres somptueux que vous avez déjà reçus : deux volumes du *Catalogue des manuscrits*, le *Catalogue des peintures* en deux volumes, les *Foucquet*, les *Portraits par Carmontelle*, le *Catalogue des anciens imprimés*. Mais ce fonds est épuisé; c'est sur les ressources de Chantilly, déjà grevées, comme l'indiquait tout à l'heure, dans son lumineux rapport, notre excellent confrère, M. Georges Picot, qu'il faudra désormais prélever les sommes nécessaires à la publication des Catalogues. Nous espérons que le souci d'une bonne administration pourra s'accorder avec le consentement des sacrifices utiles, j'oserai dire indispensables; car nous avons le devoir de faire connaître au public les collections de Chantilly. Une des plus intéressantes est assurément celle des portraits dessinés du XVIe siècle, dont M. le duc d'Aumale avait réuni plus de 400. Le catalogue en a été fait pour le Prince, il y a une douzaine d'années, par notre confrère M. Bouchot, de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur du département des Estampes à la Bibliothèque nationale. Nous pensons qu'il conviendrait de le publier. Les progrès réalisés dans le domaine de l'histoire de l'art depuis quelques années, progrès dont M. Bouchot a été un des principaux ouvriers, permettraient à notre confrère de mettre facilement son travail, déjà ancien, à la hauteur des connaissances actuelles, sans trop prendre de son temps. D'autres catalogues attendent aussi l'impression depuis de longues années : celui des estampes, dressé par notre regretté confrère Georges Duplessis, et celui de la petite collection d'antiques du Musée Condé, rédigé par nos savants confrères MM. Heuzey et Pottier; de ce travail M. Heuzey a déjà tiré une très remarquable étude sur la *Minerve* grecque, étude qu'il a publiée dans les Monuments Piot. Et l'avancement des catalogues des autres collections pourrait sans doute être accentué si nous pouvions espérer que les fonds nécessaires à l'impression nous seront largement octroyés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Heureusement, l'absence partielle de catalogues est amplement compensée par le zèle et l'obligeance de notre conservateur adjoint; véritable répertoire vivant de toutes les matières littéraires et artistiques que renferme le Musée Condé, il se tient avec une infatigable amabilité, de près ou de loin, à la disposition de tous les travailleurs qui s'adressent à lui. Aussi la salle de travail du Musée Condé est-elle assidûment fréquentée, particulièrement à l'époque des vacances, qui amène à Chantilly les professeurs de province et ceux de l'étranger, Anglais, Allemands, Suisses ou Italiens. Permettez-moi de citer rapidement quelques récents ouvrages auxquels le Musée Condé a fourni une particulière contribution. Nos livres anciens ont été grandement utiles à M. Claudin, qui poursuit sa monumentale *Histoire de l'Imprimerie française;* il a trouvé à Chantilly des incunables absolument uniques. Mais nos manuscrits surtout sont continuellement explorés; pour le XVIe siècle, je citerai les intéressants travaux de M. Bourrilly, docteur ès lettres et professeur au lycée de Toulon : *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey* (1491-1543); *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise.* M. Bourrilly publie aussi, avec M. P. de Vaissière, des Archives nationales, la *Correspondance diplomatique de Jean du Bellay.* Ces personnages du XVIe siècle étaient en correspondance avec le connétable Anne de Montmorency. Dans ces mêmes papiers de Montmorency, M. Édouard Rott, auteur d'une très importante *Histoire de la Représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses,* recueille en ce moment une foule de lettres du plus haut intérêt qui lui permettront d'ajouter à son œuvre un copieux supplément.

M. Jean de Boislisle est entré résolument dans la carrière que son père, notre érudit confrère, parcourt si brillamment; parmi nos manuscrits du XVIIe siècle, il a jeté son dévolu sur les *Mémoriaux du Conseil* de Louis XIV, dont la *Société de l'Histoire de France* a déjà édité le premier volume; le second va paraître; le troisième suivra bientôt. Dans ce travail de M. Jean de Boislisle, nous retrouvons la tradition paternelle de l'annotation consciencieuse, qui, résultat de longues et patientes recherches, éclaire tous les passages du texte et ne laisse aucun point dans l'ombre.

Nos documents du XVIIIe siècle ont permis à M. Henry Coutant de faire un livre intéressant sur *le Palais-Bourbon au XVIIIe siècle;* sa tâche lui a été facilitée (il le reconnaît gracieusement) par le chapitre très fouillé que M. Macon a consacré à ce palais dans son livre intitulé *Les arts dans la Maison de Condé,* livre où sont retracés les embellissements apportés par les princes de Condé dans leurs maisons de Paris et de Chantilly. Tout en poursuivant le classement des archives du Musée Condé, notre conservateur adjoint réunit les matériaux d'un livre définitif sur Chantilly. Il est aux prises en ce moment avec l'*Historique du domaine forestier,* dont le premier fascicule vient de paraître. Son but est de montrer « l'effort continu grâce auquel le domaine forestier de Chantilly, insignifiant au moyen âge, s'est développé progressivement pour atteindre toute son ampleur dans le premier tiers du XIXe siècle ».

J'ai gardé pour la fin, Messieurs, un livre consacré à la femme du Grand Condé par MM. Jousselin et Homberg. Les deux auteurs ont fait valoir pour la première fois le grand rôle joué par la princesse pendant que les princes étaient enfermés à Vincennes. Ayant pu échapper aux émissaires de Mazarin et gagner Bordeaux, elle y a été admirable de courage, de présence d'esprit et de dévouement. Malgré tant de services rendus elle n'a pu conquérir le cœur de son mari. Condé ne lui pardonnait pas la violence qui lui avait été faite, lorsque dans sa jeunesse il avait été obligé d'épouser la nièce de Richelieu. Il la tint toujours à distance, tout en lui constituant un grand état de maison. Vers la quarantaine elle donna des signes de dé-

rangement d'esprit qui obligèrent son mari à la faire enfermer au château de Châteauroux, d'où elle ne devait pas sortir, même après la mort de Condé. Si j'ai insisté, Messieurs, sur cet attachant travail, c'est qu'il est né à Chantilly, et que ses auteurs n'auraient même pu en concevoir l'exécution sans les documents que nos archives leur ont fournis.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Section de langue et de littérature russe, 1904. Tome IX, n° 3. Soumtsov, *À propos du cinquantenaire du recueil de Metlinsky; Chanson populaire de la Russie méridionale.* — V. J. Sreznevsky, *Voyage à Petrozavodsk et dans le bassin de l'Onéga.* — Pavlov Silvansky, *Nouvelles recherches sur Posochkov* (Posochkov est l'un des publicistes les plus originaux du règne de Pierre le Grand). — Tchoklitsky, *Les écrivains russes des premières années du XIXe siècle.* — Alexandre Veselovsky, *Notice sur A. N. Pypine* (M. Pypine, décédé à la fin de l'année 1904, a été l'un des historiens les plus érudits de la littérature russe. Il était membre de la Section russe de l'Académie de Saint-Pétersbourg, où il ne sera pas aisément remplacé). — A. Petrov, *Les Serbes étudiants à l'Académie de Kiev de 1721 à 1762.* — Kraïlovsky, *Les travaux littéraires de Dabriel Cometsky.* — E. V. Pietoukhov, *Matériaux pour l'histoire de la littérature russe.* — M. N. Speransky, *La rédaction slave de Siméon le Métaphraste.* — A. I. Iatsimirsky, *Chants inédits concernant Marko Kraliévitch* (ce héros de l'épopée serbe a pénétré jusque dans la littérature populaire des Roumains). —A. A. Schakhmatov, *Le récit de la vocation des Varègues* (études sur les diverses rédactions de cet épisode fondamental de l'histoire russe).

Tome X. V. I. Sizov, *Les miniatures du manuscrit de la Chronique russe, dit de Koenigsberg.* — V. N. Perets, *Étude sur l'histoire du théâtre polonais et russe au XVIIIe siècle.* — V. K. Istomine, *Études sur les rédactions de la Tolkovaïa Palaea* (rédaction slave de l'Ancien Testament, παλαιά). — G. P. Georgicovsky, *Deux drames de l'époque de Pierre le Grand* (l'un d'eux est un drame biblique, *Esther*). — A. I. Sobolevsky, *L'ancienne langue de Kiev.* — P. A. Draganov, *Livres et articles jougo-slaves* (Slaves méridionaux) *imprimés en caractères grecs.* Ces livres sont en langue bulgare; ils constituent de véritables raretés bibliographiques. L'un d'entre eux a été imprimé à Moschoupolis (Moskopoli) en Albanie, en 1762 et réimprimé en 1802 à Venise; d'autres ont paru à Salonique. — Riezanov, *Contributions à l'histoire du drame russe.* — A. P. Koni, *Une page de la vie de Pouchkine.*

La seconde Section de l'Académie vient de commencer la publication d'un *Recueil d'études de slavistique* dont la direction est confiée à M. Lamansky. Ce recueil renferme des travaux dans toutes les langues slaves et même en allemand. Parmi ceux qui composent le premier fascicule, nous relevons les suivants : Hirschberg, *Pourquoi les Polonais ont-ils soutenu le second Faux Dmitri?* — Iasinsky, *Le serment des paysans d'après l'ancien droit tchèque.* — Kaloujniatsky, *Sur l'histoire des Slaves de Lunebourg.* — Kukowski, *La littérature des Serbes de Lusace au commencement du*

xxe *siècle.* — Khalansky, *Les chants sud-slaves sur la mort de Marko Kralievitch.* — Erdelianovitch, *L'habitation dans les pays serbes.* — Tomitch, *La mort du roi Voukachin.* — Schachmatov, *La Chronique russe et la Tolkovaïa Palaea* (adaptation slave de l'Ancien Testament). — Grouchevsky, *Études sur différentes questions d'histoire et d'ethnographie russe* (en petit-russien). Toutes les langues slaves, sauf le slovène et le bulgare, sont représentées dans le premier fascicule de ce recueil, qui constitue une intéressante innovation et qui paraît devoir faire concurrence à l'*Archiv für slavische Philologie.*

BOHÊME.

ACADÉMIE TCHÈQUE FRANÇOIS-JOSEPH.

L'Académie a fait paraître la première partie du troisième volume de la *Bibliographie de l'histoire bohémienne,* de M. Čeněk Zíbrt, dont nous avons déjà signalé l'importance. Un seul détail suffit pour faire comprendre l'extrême minutie du travail de M. Zíbrt. La légende du tambour fabriqué avec la peau du célèbre hussite ne comprend pas moins de quinze numéros, en allemand, en français, en tchèque et en polonais. — *Contributions à l'histoire du tribunal de la Chambre du roi de 1526 à 1627,* par M. Vaclav Schulz. — Le XVe *Annuaire* de l'Académie renferme des notices sur quelques membres décédés, sur le prince Karl Schwarzenberg, sur le slaviste Martin Hattala, sur le célèbre compositeur Antonin Dvořak, et un mémoire sur la bibliothèque du couvent de Strahov, à Prague.

Dans la série des *Bulletins* pour l'année 1904 nous relevons les travaux suivants : Dvořak, *Le philosophe chinois Lao-tsï et son Tao-tek-King;* Flajšhans, *Les précurseurs de Jean Hus;* Pastrnek, *Les Slovaques sont-ils des Sud-Slaves? Correspondance inédite de Kollar;* Josef Vajs, *Un manuscrit croate glagolitique de la Bibliothèque nationale de Paris.* L. L.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 6 avril 1905. H. Zimmer. *La détermination des proclitiques en vieil irlandais.* Elle doit surtout se fonder sur les accidents phonétiques produits par l'accent de la phrase, affaiblissement des voyelles, changements de consonnes, chutes de syllabes. Subsidiairement, on peut tenir compte des règles suivies pour la séparation des mots dans les manuscrits.

Séance commune du 13 avril. Dressel, *Les monnaies de Priène et la statue du temple d'Athéna Polias.* Ces monnaies permettent de suivre l'histoire de la figure et de distinguer la tête de l'image de l'époque alexandrine, la tête de celle que fit Orophernes vers 150 avant J.-C., la statue de culte existant à l'époque de l'Empire romain.

Séance du 27 avril. Burdach, *Le dialogue en prose « Der Ackermann aus Böhmen » :* œuvre de 1399, dont la forme et le style dénoncent l'influence de la langue de la chancellerie et dont certains éléments ont le cachet de l'humanisme de Pétrarque.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MARS 1906.

LA SCULPTURE ATTIQUE AVANT PHIDIAS.

HENRI LECHAT. *Au Musée de l'Acropole, étude sur la sculpture en Attique avant la ruine de l'Acropole lors de l'invasion perse.* 1 vol. in-8°. Lyon, A. Rey; Paris, A. Fontemoing, 1903 (ouvrage publié dans les *Annales de l'Université de Lyon*). — HENRI LECHAT. *La sculpture attique avant Phidias.* 1 vol. in-8°. Paris, A. Fontemoing, 1904. (Ouvrage publié dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*)

PREMIER ARTICLE.

Ces deux ouvrages ne peuvent guère se séparer l'un de l'autre. Ils représentent l'ensemble des recherches patiemment poursuivies par M. Lechat sur un des sujets les plus importants et les plus attrayants de l'archéologie grecque, l'histoire de la sculpture à Athènes pendant la période archaïque et au lendemain des guerres médiques, jusqu'au moment où se manifeste l'influence de Phidias. Ce sujet était, pour ainsi dire, arrivé à son point de maturité. Les fouilles mémorables dirigées sur l'Acropole d'Athènes par M. Cavvadias l'avaient complètement renouvelé, en même temps qu'elles ne laissaient guère d'espoir que, d'ici à longtemps, une autre série de documents aussi considérable fût rendue à la lumière. M. Lechat était membre de l'École française d'Athènes au temps où l'on exhumait les sculptures archaïques réunies aujourd'hui au Musée de l'Acropole. Il a été des premiers à les étudier scientifiquement, à en scruter le style, la technique, la polychromie. Les études qu'il a publiées, de 1888 à 1893, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, son travail sur la sculpture en pierre tendre, inséré dans la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Revue archéologique, ont été justement remarqués. Ils le désignaient comme un des archéologues les mieux préparés à aborder dans son ensemble un aussi vaste sujet. S'il a pris son temps pour mener cette tâche à bonne fin, c'est que d'autres occupations ont sollicité son attention. Je me bornerai à rappeler deux ouvrages parus l'un en 1895, l'autre en 1903. Le premier est le beau volume sur *Epidaure*, pour lequel il a eu comme collaborateur un architecte, ancien pensionnaire de la Villa Médicis, M. Defrasse, et où il a fait revivre l'hiéron d'Asclépios, avec ses édifices, et les cures miraculeuses qui en avaient fait la réputation. Le second est un petit livre, intitulé *Catalogue du Musée des moulages de l'Université de Lyon*. Sous sa forme modeste, il représente une lourde besogne accomplie, l'achèvement d'un musée de moulages que peut envier plus d'une Université. Ceux qui ont eu à s'occuper de pareils soins savent ce qu'il y faut dépenser de temps et d'efforts.

I. Dans le volume qui a pour titre : *Au Musée de l'Acropole*, M. Lechat a réuni une série d'études consacrées aux sculptures découvertes pendant les fouilles. Mais il ne l'a point fait sans soumettre ces pages à une revision minutieuse devant les originaux eux-mêmes, au cours d'un séjour qu'il faisait à Athènes en 1902. Grâce à l'heureuse ordonnance qu'il a su lui donner, ce livre est plus qu'un recueil d'articles; c'est déjà une histoire de l'archaïsme attique, où les monuments sont étudiés dans leur ordre chronologique : d'abord les sculptures en pierre tendre, puis les premières statues de marbre, auxquelles succède la série des *Corés* de style ionisant, enfin les statues samiennes, qui, suivant l'expression de M. Lechat, « font bande à part » et doivent être mises au compte de sculpteurs de Samos. Des études sur l'Athéna assise d'Endoios, sur le bas-relief d'Hermès et des Charites, sur une statuette d'*Hippalektryon*, complètent ce volume, qu'accompagne une illustration assez abondante pour que les documents essentiels soient mis sous les yeux du lecteur.

C'est toujours une excellente méthode que de procéder à l'analyse avant la synthèse, d'exposer les observations de détail avant de généraliser. M. Lechat a donc consigné dans son premier ouvrage toutes les remarques de style et de technique que lui ont suggérées ses études prolongées au Musée de l'Acropole. Il a ainsi préparé les substructions où il se proposait d'édifier des théories. La méthode qu'il a adoptée est la méthode descriptive avec un classement raisonné des documents, et en cela il n'a point innové. Mais ses descriptions peuvent être proposées comme des modèles d'analyse archéologique, car il a un mérite plus rare qu'on ne le pense : il sait voir. Et ce qu'il voit si bien, il le traduit

dans une langue souple, pittoresque, colorée, qui rend avec une aisance élégante les plus subtiles nuances de style. Nulle part, peut-être, ces qualités ne se manifestent mieux que dans les chapitres relatifs aux célèbres *Corés* de marbre qui ont déjà fait surgir toute une littérature. Peu de monuments de la sculpture grecque sont devenus plus rapidement populaires, et il semble que tout ait été dit sur leur grâce archaïque, sur la coquetterie un peu compassée de leur ajustement. À lire M. Lechat, on sent qu'on a pour guide un observateur admirablement informé, qui ne se paie pas de mots, qui fuit les banalités, et qui a longuement examiné chacune de ces figures pour en dégager le caractère individuel. Personne n'a analysé avec plus de précision les traits qui composent à la statue *xoanisante*, à la *Coré aux bottes rouges*, ou à la *Coré d'Euthydikos* leur physionomie personnelle, ni mieux étudié les variantes du costume ou l'agencement de la chevelure.

Si l'on veut apprécier avec quelle conscience M. Lechat a revisé ses articles d'autrefois, on comparera ce qu'il écrivait en 1890 sur le costume des *Corés* et les pages où il corrige sa première interprétation [1]. Il est revenu avec raison sur l'idée que le costume comportait deux vêtements distincts, le *chiton* et le *chitoniskos*, et il s'est rangé à l'opinion de M. Kalkmann [2], qui reconnaît dans le vêtement porté sous l'himation une pièce unique, le *chiton*, avec l'*apoptygma* rabattu sur la poitrine. « Nous ne devons pas nous ingénier pour distinguer deux vêtements inégaux superposés l'un sur l'autre; nous n'avons sous les yeux qu'un vêtement unique dont le haut a été et demeure plissé, dont le bas ne l'a pas été ou ne l'est plus. » M. Lechat montre fort bien quelles difficultés créent, pour ces explications, les inexpériences et parfois les tricheries des sculpteurs archaïques, qui prodiguent les affectations conventionnelles, et sont plus soucieux de l'effet à produire que de l'exactitude. Aussi reste-t-il encore des points sur lesquels on peut hésiter. Je ne suis pas convaincu que dans certaines figures (fig. 12 et 13) le chiton soit « garni d'une sorte de rabat de toile fine, qui est cousu au bord supérieur, et retombe sur la poitrine en plis très réguliers ». Il semble qu'il n'y ait là qu'un arrangement exceptionnel de l'*apoptygma*, qui ne suppose point de pièce rapportée [3]. M. Lechat signale comme assez plausible l'hypothèse de M. Kalkmann, suivant laquelle ce prétendu rabat pourrait être une réminiscence des volants cousus sur les tuniques des femmes mycé-

[1] *Bull. de Corr. hellén.*, 1890, p. 301 et suiv. *Au Musée de l'Acropole*, p. 150.

[2] *Jahrbuch des arch. Inst.*, XI, 1896, p. 30.

[3] M. Pottier a déjà formulé, à propos de cette question, des remarques fort justes. *Rev. des Études grecques*, 1903, p. 139.

niennes. Dans son second volume, en effet, il aura l'occasion de noter, à propos de la décoration architecturale, de curieuses survivances du style mycénien. Mais le cas n'est pas le même, et la conjecture reste fort douteuse, car le costume des *Corés*, si franchement grec et ionien, n'a rien de commun pour son principe essentiel avec celui que portent les femmes des intailles mycéniennes ou des fresques crétoises. M. Lechat remarque lui-même que la rupture est complète entre la période préhellénique et la période hellénique, et que cette dernière est bien « le recommencement de tout[1] ».

Il est difficile, sans le secours d'une illustration, de suivre M. Lechat dans ses études de détail, d'examiner les groupements qu'il propose pour les statues de *Corés;* aussi bien il serait superflu d'insister sur un livre qui a déjà provoqué les éloges les plus justifiés, et qui aurait pu constituer à lui seul un travail définitif, si l'auteur ne s'était proposé d'aborder, dans une large synthèse, l'histoire complète du développement de l'art attique jusqu'à la fin de l'archaïsme.

II. Le livre intitulé *La sculpture attique avant Phidias* est un ouvrage de belle ordonnance où l'auteur, ne se limitant plus aux sculptures de l'Acropole, met en œuvre tous les matériaux, anciens ou nouveaux, dont nous disposons aujourd'hui pour l'étude de l'archaïsme attique; il la conduit depuis les origines jusqu'à la jeunesse de Phidias, depuis le légendaire Dédale jusque vers l'année 450. C'est la mise au point d'un des chapitres les plus importants de l'histoire de l'art grec, et, à bien des égards, on peut considérer le sujet comme épuisé.

Tout en faisant une grande part à la théorie, M. Lechat n'abandonne pas complètement sa méthode d'analyse descriptive; il n'a pas encore voulu donner le « livre alerte de 200 pages » dont il parle dans sa préface, et qu'il est mieux que personne préparé à écrire. Mais, si les remarques de détail tiennent ici une place que les scrupules de l'auteur ne leur ont pas ménagée, elles ne sont que la justification de la synthèse. Elles sont comme entraînées dans le mouvement régulier d'un développement historique, dont les étapes sont nettement marquées. Il faut louer sans réserves, dans cet excellent livre, la fermeté de la composition, la sûreté avec laquelle M. Lechat guide son lecteur à travers les problèmes les plus complexes, et la clarté de l'exposition. Il est à peine besoin d'ajouter qu'on y retrouve toutes les qualités de son style, dont la souplesse se prête également à traduire les plus fines nuances de la

[1] *La sculpture attique avant Phidias*, p. 18 et 19.

forme, et à présenter, avec une rigoureuse précision, des conclusions d'ordre général.

Les origines les plus lointaines de l'art attique se perdent dans la légende. La période obscure pendant laquelle les imagiers taillent dans le bois d'informes *xoana* est personnifiée par la figure de Dédale, l'artiste nomade que ses voyages conduisent en Grèce et en Sicile. Si le patriotisme athénien l'accapare, c'est au profit de la gloire d'Athènes, car l'artiste qui crée la plastique, qui invente jusqu'aux outils servant à travailler le bois, la hachette, la scie et la vrille, n'est pas seulement l'initiateur de l'art à Athènes, il est aussi le père de la sculpture grecque en général. Laissons de côté la légende; la sculpture attique est bien réellement autochtone; elle est sortie du sol, et ne doit rien aux influences de l'Egypte ou de l'Orient. Il n'y a aucune raison de croire que des statues importées de ces régions aient donné l'éveil à l'art naissant, aient appris aux imagiers attiques les premiers principes du style et de la technique. Ce qui est admissible pour la Crète, pour Rhodes, pour la Grèce d'Asie, ne l'est point pour Athènes. Encore moins faut-il songer à des survivances de l'époque mycénienne, autres que de simples éléments décoratifs. « La sculpture est totalement coupée dans l'espace des sculptures égyptiennes ou assyriennes, totalement coupée dans le temps de l'art des pré-Hellènes. » Telles sont les prémisses que formule M. Lechat, prémisses un peu systématiques, peut-être, car on a peine à se figurer l'Attique aussi complètement isolée, sinon de l'Égypte et de l'Orient, au moins des pays grecs qui pouvaient servir d'intermédiaires. M. Lechat est bien forcé d'admettre l'importation en Attique d'objets de commerce, qui peuvent au moins fournir des suggestions. Je m'étonne qu'il n'ait pas rappelé des monuments qu'il connaît fort bien, pour en avoir lui-même affirmé l'origine orientale; je veux parler des statuettes d'ivoire trouvées dans une tombe du Dipylon, avec des lions en faïence égyptienne, portant des caractères hiéroglyphiques qui permettent de déchiffrer le nom d'Ahmès[1]. Il y a là une preuve évidente des rapports que l'Attique entretient avec les pays orientaux, au temps où fleurit la céramique du Dipylon, du XIe au VIIIe siècle. On sait d'ailleurs que, dans cette céramique géométrique, il est possible de faire une part aux influences du dehors[2], et l'histoire de l'évolution de style qui conduit aux céramiques dites *proto-attiques* n'est autre que l'histoire du style

[1] Perrot, *Histoire de l'art*, VII, pl. III, p. 123-145. Cf. Lechat, *Revue des Études grecques*, t. IX, p. 445-446.

[2] Cf. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, p. 225-228.

géométrique s'effaçant graduellement devant celui des ateliers gréco-orientaux. Pourquoi, dès lors, seuls parmi tous les sculpteurs grecs, les sculpteurs attiques auraient-ils échappé à tout contact direct ou indirect avec l'Orient et l'Égypte?

Avant les fouilles de l'Acropole, on ne possédait aucun renseignement sur la période qui représente la transition entre le travail du bois et celui du marbre. Nous savons aujourd'hui que cette période est celle de la sculpture en pierre tendre, et elle ne nous est connue que par les monuments exhumés, de 1882 à 1890, sur l'Acropole d'Athènes. Ces derniers n'ont pas seulement l'intérêt d'être les uniques témoins d'une technique de transition, et de nous aider à comprendre ce que pouvait être le travail du bois, dont ils sont encore tout proches; ils forment par surcroît une série très homogène, et relativement peu étendue dans le temps, car ils proviennent des sanctuaires élevés sur l'Acropole dans la première moitié du VIe siècle. Ce sont, en effet, pour la majeure partie, des frontons, c'est-à-dire des œuvres de sculpture monumentale, de dimensions parfois considérables, très riches en renseignements de toute nature pour la technique de la pierre tendre : le fronton de l'*Hydre*, le fronton *rouge*, dont on possède une partie, le groupe d'Héraclès luttant contre Triton; les deux frontons du temple principal, le vieil *Hécatompédon*, le fronton d'*Iris* et celui de l'*Olivier*. Les grands groupes d'animaux, dont le plus important est celui du taureau terrassé par un lion, complètent ce que les frontons nous apprennent déjà sur les procédés de composition des sculpteurs attiques. Il est à peine besoin de rappeler quel étonnement a provoqué, au lendemain des fouilles, l'étrange coloriage dont ces sculptures étaient revêtues; on se trouvait en présence d'une polychromie toute conventionnelle, où dominent le bleu et rouge, à côté du vert, du jaune ou du noir, et qui procède par l'application de couleurs tranchées, simplement juxtaposées. M. Lechat ne pouvait se dispenser de revenir sur une question déjà fort étudiée. Dans un chapitre spécial, sous une forme très condensée, il a examiné toute la technique de la polychromie, et en a dégagé nettement le principe essentiel qui est « l'accord de la décoration peinte de ces sculptures avec celles de l'édifice entier ».

Si l'on compare l'étude que M. Lechat consacrait aux frontons en pierre tendre dans son premier ouvrage et celle dont ils sont l'objet dans le second, on s'aperçoit qu'il a su éviter les redites. C'est qu'ici l'auteur se préoccupe moins des questions de détail que de la place historique des monuments; c'est aussi, et il est le premier à reconnaître, qu'il a pu profiter de l'important travail publié, dans l'intervalle, par

M. Wiegand[1], sur les édifices archaïques de l'Acropole. Sans doute, c'est l'architecture des édifices qui a surtout sollicité l'attention de M. Wiegand; mais notre connaissance actuelle des sculptures en pierre tendre doit beaucoup à ses minutieuses recherches et la restitution des frontons d'*Iris* et de l'*Olivier* est en grande partie son œuvre. J'ai pu voir récemment à Athènes quels minces débris nous en sont parvenus, et apprécier avec quelle sagacité M. Wiegand a su tirer parti des moindres morceaux.

Rien n'est plus incertain que la chronologie relative des édifices, et, par suite, que celle des frontons. Tandis que M. Wiegand attribue la date la plus ancienne à l'*Hécatompédon*, M. Lechat s'appuie sur des considérations de style, sur l'analyse des sculptures, pour proposer un autre classement chronologique. Les deux édifices les plus anciens seraient ceux auxquels ont appartenu les deux frontons en bas-relief, celui de l'*Hydre* et le fronton *rouge*. M. Lechat reconnaît dans ces sculptures la main de praticiens habitués à travailler le bois, à manier la scie, l'herminette et la gouge, et encore esclaves des habitudes acquises. De là ces gaucheries d'exécution, ces plans qui modèlent maladroitement les rondeurs, comme si l'artiste ignorait encore les ressources que lui offre la pierre et n'avait pas changé son outillage. Faut-il avouer que, si la théorie est fort séduisante, elle n'emporte pas la conviction? Nous ne savons rien de la sculpture en bois, et nous ignorons si les imagiers qui la pratiquaient n'étaient pas capables de polir une surface arrondie. Il y avait bien des chapiteaux et des colonnes dans les anciens temples en bois antérieurs aux édifices de pierre. D'autre part, cette technique par plans est-elle vraiment, pour le fronton de l'*Hydre*, l'indice d'une date plus ancienne? Ce fronton n'est, à proprement parler, qu'un bas-relief à très faible saillie, et M. Lechat, traitant des origines du bas-relief en pierre, démontre fort justement qu'il n'est qu'une sorte de peinture murale à dessous un peu saillant. Ce dessous préparé pour la polychromie pouvait être exécuté avec une certaine négligence. Peut-être le classement chronologique proposé par M. Lechat est-il un peu arbitraire, et c'est avec réserve que nous enregistrons la date assignée au fronton de l'*Hydre*, à savoir la fin du VIIe siècle. Ceux de l'*Hécatompédon* appartiendraient au premier quart du VIe siècle.

Nous devons nous arrêter à ces derniers, car ils décoraient l'édifice principal de l'Acropole, un temple dorique, à antes, dont l'architec-

(1) Theodor Wiegand, *Die archaische Poros-Architektur der Akropolis zu Athen.* M. Lechat a rendu compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, septembre 1904, p. 504-515.

ture et la polychromie ont été heureusement restituées par M. Wiegand. Dans le fronton occidental était représenté le combat d'Héraclès contre Triton, en présence d'un être monstrueux dont il est superflu de décrire le triple buste muni d'ailes et terminé par la masse allongée que forment trois corps de serpents enroulés. C'est le personnage auquel M. Lechat laisse le nom de Typhon, consacré par l'usage, non sans mettre justement en doute l'exactitude de cette dénomination. L'auteur se borne ici à d'intéressantes remarques de technique et de style, car il a discuté ailleurs l'hypothèse de M. Brückner qui proposait de disjoindre les deux groupes et de les attribuer à deux frontons différents[1]. En les réunissant dans le fronton occidental, M. Lechat se trouve d'accord avec M. Wiegand, qui prend soin d'avertir que l'étude directe des originaux l'a conduit de son côté aux mêmes conclusions, avant qu'il eût pris connaissance du travail de M. Lechat[2]. Le fronton occidental se restitue donc ainsi : à gauche, le groupe d'Héraclès et de Triton; à droite, Typhon; au milieu, un tronc d'arbre auquel sont accrochés la chlamyde, l'arc et le carquois d'Héraclès.

Si ce fronton était fort rempli, on n'en peut dire autant du fronton oriental, celui *des Serpents*, dont la restitution toute nouvelle est due à MM. Wiegand et Schrader[3]. Le centre était occupé par trois figures, et deux d'entre elles nous sont connues par d'importants fragments. Au milieu, Athéna assise, vue de face; à gauche, un dieu, vu de profil, assis sur un trône dont le dossier est orné, sur la face extérieure, de fins dessins en losanges. La loi de symétrie, que les sculpteurs du VIe siècle ne pouvaient négliger, exigeait donc, à droite d'Athéna, une troisième figure également assise, tournée vers le centre, et complétant un groupe de trois divinités. M. Lechat songe à Poseidon, ou bien à un héros attique, Érichthonios. Chacune des ailes est occupée, sinon remplie, par un grand serpent enroulé sur lui-même et dressant sa tête vers le groupe central. L'artiste aurait donc représenté les deux serpents qui, d'après certains textes, avaient été les gardiens d'Érechtheus au moment de sa naissance et étaient restés les gardiens de l'Acropole. Bien que, dans la tradition courante, ce rôle soit attribué à un serpent unique, on peut admettre que le sculpteur a pris ses libertés et consulté surtout sa commodité personnelle.

Le sujet du fronton oriental nous ramène donc aux croyances religieuses dont le culte d'Athéna Polias, à l'Érechthéion, est le centre.

[1] Brückner, *Athen. Mittheil.*, XIV, 1889, p. 67-87. Cf. Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 117 et suiv.

[2] Wiegand, *Die archaische Poros-Architektur*, p. 73, et pl. V.

[3] *Ibid.*, p. 106, fig. 109.

Peut-être est-il possible d'en trouver une explication plus précise et voici, à titre de conjecture, celle que je serais disposé à proposer. M. Wiegand estime que, pour la figure de gauche, celle du dieu assis, on peut songer aussi bien à Poseidon qu'à Zeus [1]. Si l'on se décide pour la première hypothèse, c'est Érechtheus qu'il conviendrait de restituer comme la figure de droite [2]. Le fronton présenterait donc cette particularité de montrer un ensemble de figures qui toutes sont en relation étroite avec l'Érechthéion. Cela va de soi pour Athéna, Érechtheus et les deux serpents gardiens du sanctuaire. Quant à Poseidon, on sait qu'il y avait aussi son culte, et que Pausanias signale l'autel ou l'on sacrifiait au dieu en même temps qu'à Érechtheus (I, 20). Or M. Michaelis a démontré qu'avant les guerres médiques il y avait, là où s'élève l'Érechthéion actuel, un vieil Érechthéion distinct de l'*Hécatompédon* [3]. C'est l'*ἀρχαῖος νεώς*, celui auquel font allusion plusieurs textes, comme un vers de l'*Iliade* (II, 549) et l'inscription commentée par M. Michaelis (*C. I. A.*, IV, I., p. 138). Peut-être même, suivant la séduisante hypothèse de M. Wiegand, est-il permis de le reconnaître dans le monument que nous montre un fragment du fronton de l'*Olivier*, avec un mur d'enclos contigu à l'édifice, et des rameaux d'olivier dépassant la crête du mur [4]. Quant à l'ancien *Hécatompédon*, il ne s'élevait pas, comme on l'a cru, sur l'emplacement d'un temple plus ancien; il succédait à un palais de l'époque mycénienne qu'il faut, suivant toute vraisemblance, identifier avec l'Ἐρεχθῆος πυκινὸς δόμος dont il est question dans l'*Odyssée* (VII, 83). Il était donc déjà, par rapport au vieil Érechthéion, ce qu'était au ve siècle le Parthénon pour le temple d'Athéna Polias, et M. Lechat l'indique très justement. « Il avait été élevé à côté du vieux temple d'Athéna Polias, non pour le remplacer, mais pour rendre un second hommage à la divine patronne de la cité » (p. 130). Dans ces conditions on ne s'étonnerait pas que le sculpteur eût choisi pour sujet du fronton oriental de l'*Hécatompédon* la réunion des trois divinités qui recevaient un culte dans le temple voisin, si cher à la piété des Athéniens et qui était vraiment le centre

(1) *L. cit.*, p. 104. Il est vrai que MM. Brückner et Schrader lui attribuent un fragment de main tenant une des serres d'un oiseau qui pourrait être un aigle (p. 105, fig. 108). Dans ce cas le personnage serait Zeus. Mais le fragment est bien indistinct.

(2) M. Furtwaengler a proposé de restituer Érechtheus et sa famille dans le fronton ouest du Parthénon; le groupe ferait pendant à celui de Cécrops et des Cécropides (*Meisterwerke*, p. 235). Je crois, pour ma part, l'interprétation fort plausible, et c'est un argument de plus pour admettre la présence d'Érechtheus dans le fronton oriental du vieil *Hécatompédon*.

(3) Michaelis, *Jahrbuch des arch. Inst.*, XVII, 1902, p. 1-31.

(4) Wiegand, *ouvr. cité*, pl. XIV, 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des légendes religieuses de l'Acropole. C'est bien en effet une réunion que semble présider Athéna, assise au milieu du fronton, comme il sied à la divinité principale de l'Érechthéion.

On aimerait à penser que le difficile problème des frontons de l'*Hécatompédon* est définitivement résolu. Mais voici que tout est remis en question. M. Furtwaengler a publié récemment une étude où il conteste la restitution adoptée par M. Lechat et M. Wiegand, pour en proposer une nouvelle [1]. Les deux groupes d'Héraclès et Triton et du prétendu Typhon doivent être disjoints, et répartis dans deux frontons différents, car ni la saillie des figures ni la qualité du calcaire n'y sont identiques. Et d'autre part, est-il possible que le sculpteur ait mis Héraclès en aussi mauvaise posture, en plaçant devant lui un adversaire plus redoutable que Triton? Le nom de Typhon est d'ailleurs fort douteux. Le Typhon d'une hydrie de Chalcis n'a qu'un corps unique terminé par deux serpents. Enfin, aucune tradition précise ne mentionne cette lutte hypothétique que supposerait une telle restitution du fronton. Il faut donc déplacer le triple personnage, le renvoyer au fronton oriental, et lui substituer un des deux serpents que MM. Wiegand et Lechat attribuent à ce dernier. Le fronton occidental se compose donc ainsi : dans l'aile gauche, Héraclès et Triton; dans l'aile droite, un serpent figurant une des formes que prend le dieu marin dans ses métamorphoses, au cours de sa lutte contre Héraclès.

Reste le fronton oriental, celui auquel appartiennent les deux figures assises, Zeus et Athéna. M. Furtwaengler reconnaît des vestiges de la troisième dans un fragment très mutilé, qui montre, à côté d'une aile provenant du groupe dit de Typhon, un morceau de draperie [2]. Cela suffit pour reconstituer un Hermès tenant le caducée qui marche vers la droite, en se retournant vers le groupe central. Il y a donc au centre trois figures : Zeus et Athéna assis, le premier de profil, la seconde de face, et Hermès debout dans un mouvement de marche. L'aile gauche est occupée par le serpent gardien de l'Acropole, la droite par le prétendu Typhon. Celui-ci n'est pas un être unique : c'est une triade. Les serpents qui terminent ces bustes humains désignent des êtres mythiques nés de la Terre. Ce sont des démons des vents et, pour leur donner leur véritable nom, ce sont les Τριτοπάτορες que les anciennes Atthides qualifient d'*ἄνεμοι* et que des textes orphiques désignent comme les gardiens des Vents. Ils sont l'objet d'un culte dans les familles at-

(1) Furtwaengler, *Die Giebelgruppen des alten Hekatompedon auf der Akropolis zu Athen. Sitzungsber. der bayer. Akademie*, 1905, p. 433-466.

(2) Wiegand, *ouvrage cité*, p. 73, fig. 81.

tiques; on leur offre des sacrifices au moment du mariage, et ils promettent aux unions la fécondité. Les attributs qu'ils tiennent, et où l'on avait cru reconnaître des brandons enflammés, armes de Typhon, s'expliquent par un rapprochement avec les usages romains. Aux Lupercales, les Luperques frappaient légèrement les femmes avec des courroies de peau de bouc pour les rendre fécondes. De même, les *Tritopatores* tiennent des courroies destinées au même office. Leurs visages placides, leur air souriant, indiquent assez leur caractère de divinités bienveillantes, et leur présence a pour objet de garantir de nombreuses générations à la noble famille attique qui a construit le temple d'Athéna Polias.

Telle est, dans ses traits principaux, la théorie de M. Furtwaengler. Nous n'avons pas ici à la discuter en détail, car un tel examen supposerait le contrôle, fait sur place, des arguments d'ordre technique allégués par le savant archéologue de Munich. Nous ne contestons d'ailleurs ni l'intérêt ni la valeur de ses conclusions. Il faut cependant reconnaître qu'elles soulèvent quelques objections. Nous ne connaissons les *Tritopatores* par aucun autre monument, et aucun texte ne fait allusion à l'usage qui expliquerait leur attribut. Mais surtout la composition des deux frontons se trouve ainsi dénuée de tout équilibre. Avec la restitution de MM. Wiegand et Lechat, on a d'une part un fronton un peu trop rempli, et de l'autre un fronton un peu vide; mais la symétrie est complète, dans l'un comme dans l'autre, alors qu'on a quelque peine à admettre deux frontons à moitié vides. Il est permis de croire que le débat est encore loin d'être clos par la restitution de M. Furtwaengler.

Nous revenons au livre de M. Lechat pour suivre l'évolution qui fait succéder le travail du marbre à celui de la pierre tendre. En quelques pages excellentes, où il résume les progrès réalisés, durant la première moitié du VIe siècle, dans la décoration des frontons, l'auteur montre comment le bas-relief, étroitement rattaché à la peinture, fait vraiment corps avec l'édifice, et « est né sur les murailles des temples ». Il n'est en effet, à l'origine, qu'un dessous, travaillé et ouvragé pour faire ressortir la peinture dans les parties de l'édifice qui offraient, comme c'est le cas pour les frontons, un cadre nettement tracé pour un tableau. Les sculptures des vieux temples attiques nous montrent la genèse du bas-relief et la transformation graduelle qui en fait une sculpture en ronde bosse. On serait tout prêt à accepter de confiance cette théorie savamment construite, si l'on ne songeait que les dates assignées aux sculptures en pierre tendre sont précisément fondées sur cette théorie, et qu'aucun fait précis ne fixe la chronologie relative des frontons de l'Acropole.

Cependant le travail du marbre fait son apparition et marque un progrès décisif, car les sculpteurs athéniens vont désormais mettre en œuvre la matière définitive. Pourtant ils n'abandonnent pas du premier coup les habitudes qu'ils ont lentement contractées. Des œuvres comme le *Moschophore*, comme la *Coré* d'Eleusis et les deux sphinx de Spata et du Pirée, attestent que si les artistes utilisent les qualités propres au marbre pour serrer le modelé de plus près, ils n'ont pas perdu tout souvenir du travail du bois et de la pierre. Ainsi tout se suit logiquement dans cette évolution dont M. Lechat retrace minutieusement les différentes phases. Avec une admirable discipline, les Attiques passent des matériaux les plus faciles à travailler au marbre qui offre plus de résistance; ils procèdent avec prudence, assurant leur main par des expériences méthodiquement conduites et ne réalisant qu'à coup sûr un nouveau progrès.

Les conclusions qui terminent la première partie de l'ouvrage semblent inattaquables. Tel qu'il apparaît déjà constitué dans les œuvres du VIIe siècle et de la première moitié du VIe, l'art attique se distingue, par ses qualités originales, de l'art des pays ioniens et doriens. Si les sculptures de l'Acropole ont des traits communs avec des œuvres ioniennes, comme la frise d'Assos, ou avec des œuvres doriennes, comme les plus anciennes métopes de Sélinonte, elles gardent leurs caractères propres : un accent viril et ferme, qui s'oppose à la mollesse ionienne, une souplesse qui contraste avec la sévérité rigide du style dorien. Elle occupe, suivent le mot de M. Lechat, « un juste milieu », sans que cette expression implique l'absence de personnalité. Ces conclusions sont, croyons-nous, définitivement acquises. Ce n'est pas le moindre mérite de M. Lechat de les avoir si nettement dégagées.

MAX. COLLIGNON.

(*La fin à un prochain cahier.*)

LA VIE ET L'ŒUVRE DE JACOBI.

LEO KOENIGSBERGER. *Carl Gustav Jacob Jacobi. Festschrift zur Feier der hundersten Wiederkehr seines Geburtstages.* 1 vol. in-8°. Leipzig, Teubner, 1904.

Le temps, qui seul consacre les gloires, a définitivement classé Jacobi parmi les plus grands mathématiciens du XIXe siècle. Si l'on essaie de

grouper, d'après l'esprit de leurs travaux, les analystes de cette période, il convient de considérer Jacobi comme le continuateur de Laplace, de Lagrange, de Gauss et de Legendre, l'émule de Lejeune-Dirichlet, le précurseur d'Hermite. On peut ranger dans un autre groupement Cauchy, Fourier, Riemann, Weierstrass, qui se présentent comme les fondateurs de la théorie moderne des fonctions de variables réelles ou complexes. Enfin, une place à part doit être donnée à deux génies d'une profondeur et d'une puissance exceptionnelles, Abel[1] et Galois[2], morts tous deux dans leur première jeunesse, après des travaux dont l'influence se développe encore sous nos yeux, plus immédiate et déjà ressentie par Jacobi en ce qui concerne Abel, plus tardive et plus profonde en ce qui concerne Galois, le créateur de la théorie des groupes que le Norvégien Sophus Lie devait développer, sous un nouveau point de vue, vers la fin du XIXe siècle.

Pour célébrer pieusement, par un solennel hommage, le centième anniversaire de la naissance de Jacobi, le Comité d'organisation du troisième Congrès international des mathématiciens, devant se réunir à Heidelberg en 1904, décida la publication d'une *Festschrift*, consacrée à la vie et aux travaux du grand mathématicien. Par une heureuse inspiration, cette publication fut confiée à M. Leo Kœnigsberger, que ses beaux travaux d'analyse mathématique, ses récentes recherches sur la mécanique analytique, rendaient particulièrement propre à exposer, avec précision et profondeur, les œuvres d'un homme dont Lejeune-Dirichlet a pu dire, dans un discours commémoratif prononcé en juillet 1852 à l'Académie des Sciences de Berlin :

> Au moment où j'entreprends d'exposer et de caractériser les travaux et les découvertes scientifiques du plus grand mathématicien qui, depuis Lagrange, ait appartenu à notre Société, les difficultés de ma tâche éclatent à mes yeux; comment faire comprendre la portée et la signification de l'œuvre d'un homme qui a fait pénétrer son esprit créateur dans presque tous les domaines d'une science portée à un extrême développement par une culture de deux mille ans, qui a mis au jour des vérités capitales souvent profondément cachées, qui a introduit de nouvelles notions fondamentales, en orientant les recherches mathématiques dans des directions variées, vers des sommets inexplorés[3] ?

M. Leo Kœnigsberger ne s'est pas contenté d'écrire, sur la vie et les travaux de Jacobi, un discours académique, qui aurait fait double emploi

(1) Abel, né à Finnø le 5 août 1802, mort le 6 avril 1829.

(2) Galois, né le 25 octobre 1811 au Bourg-la-Reine, mort le 31 mai 1832. Voir *La vie d'Évariste Galois*, par M. P. Dupuy, *Annales de l'École normale supérieure*, 1896.

(3) Le discours de Lejeune-Dirichlet a été réimprimé en tête de la collection des œuvres complètes de Jacobi.

avec l'éloge de Lejeune-Dirichlet. Il a publié un volume entier de 554 pages, d'une exécution typographique parfaite, contenant la liste de tous les mémoires de Jacobi, dans leur suite chronologique et dans leur enchaînement avec la vie du grand savant; chaque mémoire est accompagné d'une analyse qui montre sa place dans l'œuvre totale, qui permet de suivre l'évolution de la pensée de l'illustre analyste; des notes, des fragments, non compris dans l'édition des œuvres complètes, ajoutent à l'intérêt du livre; la publication de nombreuses lettres, l'ingénieuse disposition qui consiste à mener de front l'histoire de la vie et l'exposé des travaux, font de ce volume une œuvre originale et vivante.

L'ouvrage de M. Kœnisgberger est divisé en six périodes de la vie de Jacobi.

La première période comprend les *années de jeunesse* depuis la naissance de Jacobi à Potsdam le 10 décembre 1804 jusqu'à son entrée à l'Université en 1821. Admis en novembre 1816 dans la classe de seconde du collège de Potsdam, il passa, au bout d'une demi-année d'études, en première où, à cause de son jeune âge, il dut rester quatre ans. À la date de Pâques 1821, Jacobi, à peine âgé de 16 ans, subit l'examen de sortie du gymnase, *Abiturienten-Examen*, sorte de baccalauréat que les Prussiens ont la sagesse de faire passer dans le gymnase même. Une composition allemande « sur l'égoïsme... et les moyens de se préserver de ce vice », une composition de mathématiques sur un calcul astronomique bien au-dessus de ce qu'on pourrait demander aujourd'hui en France à n'importe quel bachelier, furent parfaitement traitées par le jeune homme; son examen oral fut remarquable, et le 11 avril 1821 le certificat d'études secondaires (*Abiturienten-Zeugnis*) lui fut délivré avec les attestations suivantes :

Heureusement doué par Dieu des qualités d'esprit les plus rares, il possède des connaissances aussi profondes que distinguées en langue, en mythologie et en archéologie latines, et tout à fait remarquables en mathématiques; il possède surtout des connaissances entièrement exceptionnelles en langue grecque et en histoire.

La deuxième période nous montre Jacobi à l'Université de Berlin de Pâques 1821 à Pâques 1825, d'abord membre du séminaire philologique, puis exclusivement occupé de l'étude des mathématiques. Il écrit alors à son oncle Lehmann :

... Il faut que j'abandonne entièrement la philologie. Pour comprendre et pénétrer à fond l'immense colosse édifié par les travaux d'un Euler, d'un Lagrange, d'un Laplace, il faut une force et une application immenses de la pensée...

Jacobi étudiait directement les œuvres de ces hommes de génie.

Il semble, dit Lejeune-Dirichlet, qu'il ait suivi peu de cours : ceux qu'on faisait alors dans les Universités étaient trop élémentaires pour pouvoir intéresser Jacobi, qui avait déjà approfondi quelques-unes des œuvres principales d'Euler et de Lagrange. Il mit d'autant plus d'ardeur à se rendre maître du trésor scientifique contenu dans les collections académiques.

À cette époque, en dehors du grand Gauss, il n'y avait personne en Allemagne qui pût exercer une force d'attraction sur le jeune étudiant. C'est pour cette même raison que Dirichlet alla à Paris de 1822 à 1827, pour entendre et fréquenter les grands maîtres qui s'appelaient Laplace, Legendre, Fourier, Cauchy, Lacroix, Biot, etc.

Au bout d'une année de travail, Jacobi, à peine âgé de 20 ans, se présenta à l'examen d'État, après avoir réussi à lever les difficultés que les préjugés religieux et sociaux de son temps opposaient à l'admission d'un israélite, même converti, dans un poste de l'État. Il subit l'examen avec succès et reçut le brevet d'*Oberlehrer*, lui accordant la faculté d'enseigner le latin et le grec dans les hautes classes, l'histoire ancienne et moderne jusqu'à la seconde inclusivement :

En mathématiques, dit le brevet, il possède des connaissances exceptionnelles et un talent remarquable, de telle façon que l'on peut, sans aucune hésitation, lui confier l'enseignement de cette science dans les classes les plus élevées.

En juin 1825, Jacobi déposa en vue de l'examen de doctorat un travail intitulé *Meditationes analyticae*, puis le 13 août il soutint publiquement ses thèses, se rattachant principalement à des travaux de Lagrange, et il obtint le diplôme de docteur « *postquam examen philosophicum cum laude sustinuerat et dissertationem doctam de fractionibus simplicibus publice defenderat*... »

La troisième période est relative à Jacobi « Privatdozent » à l'Université de Kœnigsberg, de Pâques 1826 à décembre 1827. Ici commencent les travaux de Jacobi et les analyses techniques qu'en donne M. Léo Kœnigsberger. Nous sommes tenu d'en parler d'une façon très sommaire et de nous limiter à des indications sur les œuvres fondamentales, dans une publication qui s'adresse à des savants de toutes les spécialités. Nous insisterons sur quelques faits d'un intérêt général. C'est ainsi que nous devons signaler, dans cette période, la fondation, par Crelle, d'un *Journal de mathématiques*, qui a recueilli les premiers travaux d'Abel et de Jacobi, et qui forme, à l'heure actuelle, un monument sans rival pour le développement et l'histoire des mathématiques au XIX[e] siècle. Un des premiers travaux de Jacobi, publié dans ce journal, se rapporte aux pro-

priétés de certains polynômes étudiés par Legendre et contient notamment l'expression du polynôme de rang n par la dérivée d'ordre n de $(x^2-1)^n$, résultat élégant, souvent cité, qui avait été, à l'insu de Jacobi, découvert antérieurement par un jeune géomètre français, Olinde Rodrigues, dans une thèse *De l'attraction des sphéroïdes*, soutenue devant la Faculté des Sciences de Paris, le 28 juin 1815.

Dans cette période de la vie de Jacobi se place sa correspondance avec Legendre. La première lettre de Jacobi à Legendre commence par ces mots :

Monsieur, un jeune géomètre ose vous présenter quelques découvertes faites dans la théorie des fonctions elliptiques, auxquelles il a été conduit par l'étude assidue de vos beaux écrits. C'est à vous, Monsieur, que cette partie brillante de l'Analyse doit le haut degré de perfectionnement auquel elle a été portée, et ce n'est qu'en marchant sur les vestiges d'un si grand maître que les géomètres pourront parvenir à la pousser au delà des bornes qui lui ont été prescrites jusqu'ici. C'est donc à vous que je dois offrir ce qui suit, comme un juste tribut d'admiration et de reconnaissance...

La quatrième période comprend la vie et les travaux de Jacobi comme professeur extraordinaire à l'Université de Kœnigsberg, de janvier 1827 à juillet 1832. C'est dans cet intervalle de temps que Jacobi a publié ses plus importants travaux sur la théorie des fonctions elliptiques, entre autres les *Fundamenta nova theoriæ functionum ellipticarum*, dont l'apparition coïncida, à peu près, avec la mort d'Abel en 1829. Dans cette même année, Jacobi fit un séjour de six semaines à Paris; il s'y rencontra avec Legendre, Fourier, Poisson et d'autres savants mathématiciens et physiciens. M. Léo Kœnigsberger cite le passage suivant d'une invitation à dîner adressée par Sophie Germain à Jacobi :

... Il n'a pas été en mon pouvoir de faire accepter la même invitation à Monsieur Fourier; la santé de Monsieur Le Gendre ne lui permet pas non plus de dîner hors de chez lui, mais il m'a promis de venir passer la soirée. J'avais à regretter de ne pouvoir tenir complètement l'engagement d'offrir à Monsieur Jacobi une réunion digne de lui...

À son retour à Kœnigsberg, il fut amené, par ses relations avec Bessel, à diriger ses recherches dans le domaine de l'algèbre.

La cinquième période nous montre Jacobi professeur à l'Université de Kœnigsberg, de juillet 1832 à novembre 1844. De cette époque datent ses recherches sur la théorie des nombres, continuées plus tard par Hermite, où des identités déduites des propriétés des fonctions elliptiques conduisent à des théorèmes d'arithmétique supérieure, ses travaux sur les fonctions abéliennes et notamment le célèbre mémoire où, par

une intuition géniale, il posa le problème de l'inversion pour les intégrales ultra-elliptiques, ses études sur les équations aux dérivées partielles, sur le calcul des variations, sur la théorie des perturbations, enfin ses résultats, si importants pour la théorie de la forme des corps célestes, sur certaines figures d'équilibre que peut prendre une masse fluide isolée tournant uniformément autour d'un axe. C'est à cette même époque que remontent ses découvertes et ses leçons sur la mécanique analytique, les équations canoniques d'Hamilton, et le célèbre théorème de Poisson permettant de déduire une nouvelle intégrale première de deux intégrales connues, au sujet duquel Jacobi écrivait au président de l'Académie des Sciences de Paris :

Monsieur de Humboldt vient de me communiquer un fragment d'une Notice biographique sur M. Poisson, dont la lecture m'a donné envie d'adresser à vous, Monsieur, et à votre illustre Académie, quelques remarques sur la plus profonde découverte de M. Poisson, mais qui, je crois, n'a été bien comprise ni par Lagrange, ni par les nombreux géomètres qui l'ont citée, ni par son auteur lui-même;... ce théorème, vraiment prodigieux, et jusqu'ici sans exemple, est resté en même temps découvert et caché.

Enfin, dans cette période se placent les premières relations de Jacobi et d'Hermite. De même que Jacobi, à ses débuts, écrivait à Legendre pour lui communiquer ses premiers travaux sur les fonctions elliptiques, Hermite, à l'âge de 20 ans, entré depuis trois mois à l'École polytechnique, envoyait à Jacobi une lettre sur la division de l'argument dans les fonctions ultra-elliptiques découvertes par Jacobi :

Je vous remercie bien sincèrement, répondit celui-ci à Hermite, de la belle et importante communication que vous venez de me faire, touchant la division des fonctions abéliennes. Vous vous êtes ouvert, par la découverte de cette division, un vaste champ de recherches et de découvertes nouvelles qui donneront un grand essor à l'art analytique. Je vous prie de faire mes compliments à mon illustre ami Monsieur Liouville; je lui sais gré d'avoir bien voulu me procurer le grand plaisir que j'ai ressenti en lisant le mémoire d'un jeune homme dont le talent s'annonce avec tant d'éclat dans ce que la science a de plus abstrait.

Ce jeune homme devait devenir un second Jacobi et toute l'école mathématique française actuelle le reconnaît et le vénère comme son chef.

La sixième période va de la nomination de Jacobi à l'Académie de Berlin (octobre 1844) jusqu'à sa mort. Nous y suivons jusqu'au dernier moment l'épanouissement du génie de Jacobi : recherches sur le dernier multiplicateur, sur les intégrales abéliennes, sur le principe de la moindre action, sur les fonctions de grands nombres, sur l'application des fonctions elliptiques à l'étude du mouvement d'un corps pesant suspendu par un point, sur la théorie des courbes algébriques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Jacobi mourut le 18 février 1851, après huit jours de maladie. À cette époque, cependant bien près de nous, les communications entre Berlin et Paris étaient si lentes que, dans la séance de l'Académie des Sciences du mardi 25 février 1851, Arago annonçait dans ces termes la mort du grand géomètre :

Une autre perte infiniment regrettable est, si l'on doit ajouter foi à un article inséré dans le *Moniteur* de ce jour, celle de l'illustre Jacobi, l'un des huit associés étrangers de l'Académie des Sciences, décédé, dit-on, à Berlin, le 19 de ce mois.

Le compte rendu de la séance du 3 mars débute par la communication suivante :

M. Arago, qui, dans la précédente séance, avait exprimé le vif désir plutôt que l'espoir de voir démentie la nouvelle tout à fait inattendue de la mort de M. Jacobi, annonce qu'une lettre de Berlin ne lui a bientôt plus permis de conserver le moindre doute à cet égard. Les sciences mathématiques, dit l'auteur de la lettre, ont fait une grande et rapide perte. Jacobi n'est pas mort de la maladie du diabète dont il avait longtemps souffert, mais cette maladie paraît, au dire de quelques médecins, avoir contribué à accélérer sa perte. La maladie à laquelle le grand géomètre a succombé est une éruption gangréneuse (petite vérole noire); il laisse sept enfants et aucune fortune.

Paul APPELL.

UNE PRÉTENDUE SOURCE DE TACITE : L'EMPEREUR NERVA.

Attilio Profumo. *Le fonti ed i tempi dello incendio Neroniano.* XII-748 p. in-4°. Roma, Forzani e C., tipografi del Senato, editori. 1905.

I. Ce livre énorme, complexe, touffu, dont la seule masse effarouchera le profane, dont la multiplicité des digressions et des redites, la prolixité du style, l'abus dans le vocabulaire du jargon technique et dans la syntaxe des incidentes et parenthèses, rendront l'interminable lecture extrêmement laborieuse même au philologue le plus aguerri, aura été, espérons-le du moins, le dernier acte d'une trop longue polémique. S'il atteste une conviction profonde et une sincérité absolue, de vastes recherches et un savoir respectable, une rare fécondité de dialectique raisonneuse et d'invention conjecturale, s'il représente une somme prodigieuse de travail et un effort méritoire, cependant, pas plus

que les nombreux articles et brochures auxquels il fait suite, il n'apporte la solution sûre du problème. À qui doit-on imputer l'incendie de Rome? Quoique M. Profumo ait tout mis en œuvre pour établir la culpabilité de Néron, il ne l'a pas établie de façon indiscutable; et ce que M. Boissier, il y a quelques années, rendant compte de cette polémique, affirmait ici même[1], tout récemment M. Andresen a pu l'affirmer de nouveau[2] après avoir lu le livre de M. Profumo : nous en sommes toujours réduits à l'incertitude de Tacite, *forte an dolo principis, incertum*[3]; à moins toutefois, ajouterai-je, que nous ne voulions prendre en considération une troisième hypothèse, — celle qui, désignant les incendiaires parmi les chrétiens, a été le point de départ de toute la querelle[4], — et compliquer ainsi notre embarras.

Mais il serait injuste de constater simplement que M. Profumo a fait une nouvelle tentative infructueuse pour résoudre une question sans doute insoluble, et de passer outre. On trouve dans cet ouvrage, comme l'indique un titre dont les promesses sont amplement tenues, un examen critique de tous nos témoins, en particulier de Tacite, avec l'analyse minutieuse, non seulement de l'incendie et de la persécution qui lui fut connexe, mais encore des principaux événements à peu près contemporains, les affaires d'Arménie et la conjuration de Pison, c'est-à-dire l'analyse des trois grandes narrations qui remplissent presque le quinzième livre des *Annales*. Ces dissertations abondantes ne manquent jamais d'intérêt, bien que, prises dans leur ensemble, elles ne réussissent pas à nous faire accepter comme certaine la conclusion de l'auteur, et bien que, sur le point spécial que chacune traite, le plus souvent elles ne soient guère convaincantes. Par exemple, on se refuse à croire que Tacite, pour corser la conjuration de Pison, ait à dessein confondu deux complots distincts et sans rapports, celui des civils en faveur de Pison et celui des militaires en faveur de Sénèque[5]. Sur les historiens anciens de Néron, M. Profumo émet beaucoup de conjectures et d'appréciations qui ne sont pas d'accord avec l'opinion commune. C'est ainsi qu'il tente de prouver que la publication de l'ouvrage historique de Cluvius Rufus, comme cela était arrivé pour ceux de Sénèque le Père et de Pline l'Ancien, fut posthume et n'eut lieu que sous Trajan, après la composition des *Histoires* et avant celle des *Annales* de Tacite[6]. Les plus graves de ces désaccords ont naturellement pour cause la préoccupation d'ôter toute

(1) *Journal des Savants*, 1902, p. 167.
(2) *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1905, col. 638.
(3) *Ann.*, XV, 38.
(4) Carlo Pascal, *L'incendio di Roma e i primi Cristiani*, Milano, 1900.
(5) P. 130 et suiv., 498 et suiv.
(6) P. 79, note.

créance à l'hypothèse de l'incendie accidentel. Parmi nos témoins contemporains, Pline l'Ancien, cela n'est pas contestable, accusait Néron formellement et sans hésitation dans son *A fine Aufidii Bassi*, comme il l'accuse dans son *Histoire naturelle*[1]. Pline devient donc, aux yeux de M. Profumo, le plus sûr garant, le meilleur historien de son époque; avec les qualités qu'on lui reconnaît d'ordinaire, curiosité insatiable et probité scrupuleuse, il revendique pour lui une hauteur d'intelligence, une finesse de jugement, une acuité de sens critique, dont on n'a pas coutume de le gratifier[2]. Avouons que le paradoxe est présenté fort ingénieusement, qu'il est appuyé de citations spécieuses fournies par le grand ouvrage conservé de Pline, et qu'après un tel plaidoyer, si la cause n'est pas d'ores et déjà entendue, la revision du procès s'impose. Parmi nos témoins ultérieurs, Tacite seul hésite entre l'hypothèse du hasard et celle du crime impérial; M. Profumo exalte donc, à son détriment, Dion Cassius et surtout Suétone[3]. L'iniquité de cette préférence choquera tout esprit non prévenu. Laissons de côté Dion, dont nous ne possédons pour cette période que des extraits et un abrégé, ce qui suffit à le mettre en état d'infériorité. Quant à Suétone, il faut distinguer la partie proprement biographique et la partie historique de ses *Césars :* s'il fait preuve dans la première d'une exactitude méticuleuse et s'il y étale un grand luxe de renseignements, il pèche constamment dans la seconde par omission, confusion, manque de précision, tendance fâcheuse à la simplification et à la généralisation, négligence et, disons le mot, inintelligence; en sorte que, pour un passage où il l'emporte sur Tacite, on en trouve cent où Tacite l'emporte sur lui. Bref, la lecture de Suétone est le meilleur remède à la tentation d'excessive sévérité contre Tacite.

II. Selon M. Profumo, non seulement Tacite est inférieur, au point de vue de l'autorité, à nos autres témoins, mais encore, dans le quinzième livre des *Annales*, il est inférieur à lui-même, et voici pourquoi. Dans les livres XIII et XIV il a trois sources principales, toutes trois excellentes, Cluvius Rufus, Fabius Rusticus et Pline l'Ancien, l'une des trois, Cluvius Rufus, jouant le rôle de source préférée, étant le *primus inter pares*[4]. Au livre XV, sa conduite change : un garant nouveau prend la première place, dont le crédit puissant tantôt contrebalance et tantôt annule celui des trois autres. C'est l'empereur Nerva. Lié familièrement avec Tacite, ou bien il l'a documenté par de longues communications orales

[1] XVII, 5.
[2] P. 82 et suiv.
[3] P. 7 et suiv.
[4] P. 146 et suiv.

ou bien même il lui a remis des mémoires ébauchés avant son accession à l'empire et qu'il avait depuis renoncé à publier. Que notre historien se soit laissé aller à suivre de préférence un tel guide, cela n'est pas surprenant : influencé déjà par son prestige personnel, il a été séduit par l'abondance et la précision de ses récits. Nul, en effet, ne connaissait mieux que Nerva les événements à raconter dans le livre XV des *Annales*. Préteur désigné en 65, la répression du complot de Pison achevée, il avait reçu de Néron, conjointement avec le seul Tigellin, une récompense extraordinaire[1] qui dénote des services exceptionnels. Et quel genre de services? Si l'on songe à sa compétence de juriste, on ne doutera pas qu'il ait siégé alors à la *cognitio principis*, au tribunal de l'empereur, devant lequel comparurent les conspirateurs ainsi que les chrétiens arrêtés en masse après l'incendie, et qu'il ait eu dans l'instruction de ces affaires une part considérable. Il a dû être appelé aussi vers le même temps au *consilium principis* où l'empereur convoquait dans les circonstances graves les personnages qualifiés en lesquels il avait le plus de confiance, et qui fut réuni, par exemple, pour décider, après la capitulation de Paetus, s'il valait mieux conclure la paix avec les Parthes ou recommencer la guerre[2]. Mais Tacite ne prit pas assez garde que Nerva avait intérêt à montrer sous un jour favorable, sinon la personne de Néron, du moins ses actes gouvernementaux, en raison justement de la part qu'il y avait eue; que choisir comme source principale Nerva au lieu de Cluvius et des deux autres, c'était sacrifier la version courante et véridique à la version officielle et menteuse. Dans son récit des affaires d'Orient et dans son récit du complot de Pison, c'est la version officielle qui prédomine; dans son récit de l'incendie, elle est combinée avec la version courante. Voyons sur quels arguments se fonde une conjecture si originale[3].

Après avoir exprimé son incertitude relativement à la cause de l'incendie, Tacite ajoute aussitôt : « Nam utrumque auctores prodidere ». M. Profumo essaye de démontrer que Cluvius, Fabius et Pline se prononçaient tous les trois pour la culpabilité de Néron, d'accord avec la rumeur publique contemporaine, et que *forte* provient uniquement de la version officielle. Si les trois historiens s'étaient partagés, dit-il, entre les deux opinions, Tacite, comme il l'a fait en d'autres occasions, selon le principe posé par lui-même, « nos consensum auctorum secuturi, quae diversa prodiderint, sub nominibus ipsorum trademus »[4], aurait nommé

[1] *Ann.*, XV, 72.
[2] *Ann.*, XV, 25.
[3] P. 485 et suiv., p. 150 et suiv.
[4] *Ann.*, XIII, 20.

les garants de l'une et l'autre opinion. Pline accusait certainement Néron; s'il avait été seul à l'accuser, Tacite aurait opposé à son témoignage ceux de Fabius et de Cluvius, comme il oppose en deux passages [1] à celui de Fabius seul ceux de Cluvius et de Pline réunis. Si Fabius avait été d'accord avec Pline, Cluvius seul incriminant le hasard, Tacite n'aurait pas manqué de justifier formellement son indécision par l'autorité de la source jusque-là préférée, prépondérante. Mais pour qu'un tel raisonnement fût valable, il faudrait que Tacite eût tenu régulièrement la promesse solennelle de noter les divergences avec citations nominatives. Or nous savons trop bien qu'il s'en est souvenu rarement et qu'il s'est contenté ailleurs de marquer les désaccords par des formules vagues et anonymes, comme celle du passage qui nous occupe, quand il n'a pas négligé purement et simplement de les marquer [2]. Avouons donc que nous ignorons, pour Cluvius et pour Fabius, s'ils avaient inculpé Néron ou le hasard, ou bien encore si, de même que Tacite, ils avaient relaté les deux opinions sans se prononcer. L'hostilité générale de Fabius, ami de Sénèque [3], contre Néron nous disposerait cependant à croire qu'il avait plutôt expliqué l'incendie *dolo principis*, et l'intimité connue de Cluvius avec Néron [4] qu'il s'était déclaré pour l'explication *forte*. Quoi qu'il en soit, rien ne nous autorise à supposer ici l'intervention de Nerva, et les termes *auctores prodidere*, qui ne peuvent raisonnablement s'entendre que de versions écrites et publiées, non de communications orales faites ou de notes inédites remises à Tacite, nous obligent à la nier [5].

Dans le récit des affaires d'Arménie [6] les indices abondent, au jugement de M. Profumo, que Tacite a suivi une source officielle, apologie intéressée des actes de Néron en tant qu'empereur. D'abord notre historien serait partial contre Corbulon, le rendant jusqu'à un certain point responsable du désastre de Paetus, et pour avoir demandé le partage des forces romaines entre deux généraux [7], et surtout pour avoir, par ambition et par jalousie, mal coordonné ses opérations avec celles de son collègue et tardé à le secourir dans une situation critique [8]. Mais, en ce qui concerne le premier grief, Tacite mentionne la démarche de Cor-

[1] *Ann.*, XIII, 20; XIV, 2. Dans ce dernier passage, la formule, *quae Cluvius, eadem ceteri quoque auctores prodidere*, englobe certainement Pline.

[2] Voir *Les sources de Tacite*, p. 390 et suiv., 405, 412 et suiv.; Andresen, *op. cit.*, col. 635 et suiv.

[3] *Ann.*, XIII, 20.

[4] Suétone, *Nero*, 21; Dion Cassius, LXIII, 14, 3.

[5] Cf. Andresen, *op. cit.*, col. 637.

[6] *Ann.*, XV, 1-18, 24-31.

[7] *Ibid.*, 3 et 6.

[8] *Ibid.*, 10.

bulon sans avoir du tout l'air de la désapprouver et il rejette assez clairement le tort sur Néron, qui lui donna pour collègue un incapable. Vouloir démontrer par le passage correspondant de Dion[1] que l'initiative du partage des forces revient à Néron et que la lettre de Corbulon à l'empereur est une invention officielle pour excuser la faute de celui-ci, c'est forcer étrangement la valeur du texte : Dion, dont la narration est beaucoup moins détaillée que celle de Tacite, omet la lettre de Corbulon avec une foule d'autres circonstances non moins importantes, mais il ne dit pas que Néron ait envoyé Paetus spontanément. En ce qui concerne la seconde accusation et la plus grave, que Tacite d'ailleurs ne prend pas absolument à son compte[2], avons-nous le moyen de prouver qu'elle est fausse, que ce fut une calomnie officielle destinée à soulager Paetus, l'élu néronien, d'une partie de sa lourde responsabilité? Elle est, nous dit-on, en contradiction avec le caractère de Corbulon, tel que nous le connaissons par Dion et par les narrations antérieures de Tacite lui-même. Sans doute, Dion, dans les quelques pages que nous possédons de lui sur l'ensemble des campagnes de Corbulon en Orient[3], le loue sans réserves ; mais cette absence de réserves, ce jugement en gros, se conçoit dans un résumé rapide où il n'y avait guère place pour les particularités et les nuances. Pour ce qui est de Tacite, il a, certes, la plus haute opinion des talents militaires et diplomatiques de Corbulon, et il l'exprime nettement ici comme ailleurs ; mais ce n'est pas seulement ici qu'il signale les défauts de cet homme éminent, sa trop grande avidité de gloire et son amour-propre chatouilleux : le récit, au livre XIII[4], de son différend avec Ummidius Quadratus, nous prépare à trouver parfaitement vraisemblable ce que Tacite raconte, au livre XV, de sa rivalité avec Paetus, et justifie déjà cette appréciation : « Sed neque Corbulo aemuli patiens »[5]. L'attitude insolente que ce collègue malencontreux prit d'emblée à son égard[6] achève d'expliquer, par un accès d'ailleurs inexcusable de dépit, qu'il ait voulu le laisser le plus longtemps possible dans une fâcheuse posture dont il se croyait assuré néanmoins de pouvoir le tirer avant que rien ne fût perdu, sauvetage d'autant plus glorieux pour lui-même que le péril de son rival aurait été plus grave. Sous l'influence de la version officielle,

[1] LXII, 20, 4.

[2] Du moins si, au lieu de marquer une ponctuation forte après : « Aegre compulsum ferunt (*Paetum*), ut instantem (*Vologaesen*) Corbuloni fateretur », on fait dépendre de *ferunt* ce qui suit : « nec a Corbulone properatum, quo gliscentibus periculis etiam subsidii laus augeretur » (XV, 10).

[3] LXII, 19-23.

[4] Ch. 8 et 9.

[5] XV, 6.

[6] *Ibid.*

Tacite aurait, d'autre part, atténué non pas les fautes de Paetus, dont la cause n'était pas défendable, mais la gravité du désastre subi par son armée, ce qui revenait à atténuer le tort de Néron, responsable indirectement de ces fautes. Quiconque aura lu sans parti pris le passage visé (XV, 14-16), estimera, je pense, que l'atténuation est imaginaire. Dion, que l'on n'accuse pourtant pas d'avoir puisé à la source suspecte, fait avec moins de détails le même tableau. Suétone va plus loin, il est vrai : « . . . ignominia ad Orientem, legionibus in Armenia sub iugum missis aegreque Syria retenta »[1]. Mais peut-on sérieusement accorder plus d'autorité à ce bref résumé par à peu près qu'aux narrations circonstanciées des deux autres historiens? La déformation de la réalité est manifeste en un point : pas un instant Rome ne fut menacée alors de perdre la Syrie; Vologèse ne lui disputa que la possession de l'Arménie. Comme il localise inexactement le danger, de même Suétone exagère l'ignominie : les légions de Paetus ne passèrent pas, à proprement parler, sous le joug[2]. Et, poussé ainsi au noir, ce désastre fait meilleure figure dans l'énumération des calamités qui attristèrent le principat de Néron[3].

Pour établir que Tacite n'a pas raconté la conjuration de Pison d'après les auteurs dont il s'était servi aux livres XIII et XIV des *Annales*, M. Profumo tire argument d'une contradiction qu'il signale entre la fin du livre XIV et la phrase initiale du récit en question (XV, 48). L'historien affirmerait ici que la conspiration naquit et grandit tout d'un coup au début de 65, là qu'elle prit naissance en 62; et ce changement d'opinion serait l'indice certain d'un changement de source. Mais M. Profumo interprète mal la phrase : « Ineunt deinde consulatum Silius Nerva et Atticus Vestinus, coepta simul et aucta coniuratione, in quam certatim nomina dederant senatores, eques, miles... » Les participes passés, ayant ici toute leur valeur, comme suffirait à le dénoter le plus-que-parfait *dederant*, expriment non la simultanéité de l'action avec celle du verbe principal, mais son antériorité. Il faut entendre : « Ces consuls entrèrent en fonctions, lorsque existait déjà un complot où s'étaient enrôlés. . . »[4]. Le contexte corrobore ou mieux rend nécessaire cette interprétation. Il est impossible qu'entre le 1er janvier 65 et le milieu d'avril, époque où le complot fut découvert, se soit passé tout ce que Tacite nous en raconte;

(1) *Nero*, 39.

(2) Tacite, *Annales*, XV, 15 : « Addidit rumor sub iugum missas legiones et alia ex rebus infaustis, quorum simulacrum ab Armeniis usurpatum est. » Et Tacite précise en quoi consista ce *simulacrum*.

(3) « Accesserunt tantis ex principe malis probrisque quaedam et fortuita : pestilentia unius autumni », *etc.*

(4) V. la note de Nipperdey-Andresen.

un fait précis appartient certainement à l'année 64 : c'est le dessein formé par l'un des conjurés, Subrius Flavus, d'assassiner l'empereur pendant l'incendie de Rome [1]. Et rien ne nous empêche d'admettre que la conjuration existait dès 63 ou même dès la fin de 62. D'ailleurs, la phrase finale du livre XIV indique seulement qu'elle trouva son origine dans les suites d'un événement de cette dernière année : « Unde Pisoni timor et orta insidiarum in Neronem magna moles et improspera. » Il n'y a pas davantage désaccord entre cette affirmation, que la crainte de Pison fut l'origine du complot et une autre phrase du livre XV (ch. 49) : « Initium coniurationi non a cupidine ipsius fuit; nec tamen facile memoraverim, quis primus auctor, cuius instinctu concitum sit, quod tam multi sumpserunt. » Pison conspira non par ambition, mais par peur; le *primus auctor* que Tacite ne saurait nommer fut quelque ami, qui, le voyant en proie à cette peur, lui persuada que le légitime souci de sa conservation l'obligeait à tramer la perte de Néron. Ainsi se concilient et se complètent les données des deux passages. Une seule difficulté subsiste. D'où venait la peur de Pison? De ce que Sénèque avait été accusé par un certain Romanus d'entretenir avec lui des relations suspectes et avait rétorqué le même grief contre l'accusateur : « Romanus secretis criminationibus incusaverat Senecam ut C. Pisonis socium, sed validius a Seneca eodem crimine perculsus est. » Si Néron châtia Romanus comme convaincu de relations suspectes avec Pison, conçoit-on que Pison lui-même n'ait pas été inquiété alors, ou tout au moins surveillé de près à partir de ce moment, que le complot ait pu si longtemps échapper à la police impériale, que l'empereur, sans prendre aucune précaution pour sa sûreté, soit venu si souvent à Baïes dans la villa de Pison, où précisément les conjurés songèrent un instant à l'assassiner [2]? Pour résoudre cette difficulté réelle, pas n'est besoin de supposer que Tacite change de source en passant du livre XIV au livre XV; il suffit de lui imputer une inconséquence dont les pareilles ne manquent pas dans ses ouvrages : Romanus fut puni, quoi qu'il en dise, non comme complice de Pison, mais comme calomniateur de Sénèque; tel avait été naguère le sort des dénonciateurs dans deux accusations de complot, l'une contre Agrippine [3], l'autre contre

[1] XV, 50 : « . . . cum ardente domo per noctem huc illuc cursaret incustoditus ». Comp. 39 : « . . . Nero Antii agens non ante in urbem regressus est, quam domui eius . . . ignis propinquaret. Neque tamen sisti potuit, quin et Palatium et domus . . . haurirentur. » Il n'y a pas d'autre interprétation raisonnable des mots *ardente domo* et ils n'ont pas besoin d'être corrigés, quoi que, après beaucoup d'autres, en pense M. Profumo (p. 186 et suiv.).

[2] XV, 52.

[3] XIII, 21.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Burrus et Pallas[1]; tel devait être un peu plus tard celui d'un affranchi de Vitellius qui dénonçait à cet empereur une prétendue trahison de Cluvius Rufus[2]. L'accusation reconnue fausse, Pison et Sénèque furent mis hors de cause, mais cet incident inspira pour l'avenir des craintes à Pison; de là le complot.

M. Profumo croit avoir trouvé un autre indice certain du changement de source dans la déclaration suivante de Tacite (XV, 73) : « Ceterum coeptam adultamque et revictam coniurationem neque tunc dubitavere, quibus verum noscendi cura erat, et fatentur, qui post interitum Neronis in urbem regressi sunt. » Tacite l'oppose à la rumeur publique qui avait nié l'importance ou même l'existence de la conspiration : « Etenim crebro vulgi rumore lacerabatur (*Nero*), tamquam viros claros et insontes ob invidiam aut metum exstinxisset. » Comment se fait-il qu'aux aveux des complices survivants il n'ajoute pas formellement la caution des trois historiens contemporains, Pline, Fabius et Cluvius? Ce silence, dans une occasion si solennelle, alors que les noms de Fabius et de Pline ont été produits plus haut en des passages relativement insignifiants[3], est la preuve qu'aucun des trois ne croyait à l'importance de la conjuration, qu'aucun des trois n'a été la source principale, que la source principale a été une version officielle qui exagérait la gravité du complot pour justifier la rigueur de la répression. Mais, d'abord, nous avons tout lieu de penser que Pline avait pris au sérieux la conjuration, puisqu'il y avait impliqué même Antonia, fille de Claude, qui devait, d'après lui, aider Pison à gagner la faveur des soldats[4]; et Fabius aussi, puisqu'il y avait impliqué, comme Tacite, le préfet du prétoire, Faenius Rufus[5]. Quant à Cluvius, pour admettre avec M. Profumo qu'il ne l'avait pas prise au sérieux, parce que Josèphe ne la prend pas au sérieux[6], il faudrait admettre que le témoignage de Josèphe repose sur l'autorité de Cluvius, ce qui n'est nullement démontré. Ensuite le silence imputé à Tacite n'est pas réel : *neque tunc dubitavere, quibus verum noscendi cura erat* désigne avec une clarté suffisante les bons historiens contemporains[7]. S'il ne s'est pas toujours conformé au principe posé par lui-même : « Nos consensum auctorum secuturi, quae diversa prodiderint, sub nominibus

(1) XIII, 23.
(2) *Hist.*, II, 65.
(3) XV, 53 et 60.
(4) XV, 53.
(5) XV, 61.
(6) *Antiq. Iud.*, XX, 8, 3.
(7) Cf. ce passage de la préface des *Histoires*, où il s'agit d'historiens : « Ita neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios », qui vient après : « simul veritas pluribus modis infracta. . . ». Pour M. Profumo, cette formule désigne les enquêteurs de Néron, et spécialement Nerva.

ipsorum trademus »[1], il s'y conforme ici : il a nommé Fabius et Pline pour des particularités qui leur étaient personnelles; il ne nomme pas, il n'a pas à nommer ses trois sources, maintenant qu'elles sont d'accord; il se borne, l'occasion étant solennelle, à constater cet accord. Il se trouve qu'elles sont d'accord aussi, relativement à la gravité du complot, avec la version officielle, c'est-à-dire avec l'édit de Néron, auquel furent annexés les dossiers de l'affaire[2]. Bref, Tacite a donné au complot l'importance qu'il avait eu réellement et l'a raconté d'après ses sources ordinaires.

Enfin, M. Profumo croit reconnaître les marques d'une autorité exceptionnellement bien renseignée, exceptionnellement puissante sur l'esprit de Tacite, dans l'abondance et la précision du compte rendu des procès, dans l'air d'assurance avec lequel notre historien, ailleurs si scrupuleux et méticuleux, va devant lui sans la moindre hésitation, sans aucune mention d'opinions divergentes ou particulières, pendant tout le récit de la conspiration. Et pourtant, M. Profumo a signalé lui-même trois mentions de cette sorte, deux avec le nom de la source, Pline (XV, 53), Fabius (XV, 61), la troisième avec une formule anonyme (XV, 54 : *ut plerique tradidere*). Il se tire de cette contradiction en disant qu'elles sont de forme, et non de substance, qu'elles sont un artifice oratoire, une espèce de voile masquant l'absence voulue de citations substantielles. Disputerons-nous sur une telle échappatoire? Mieux vaut simplement énumérer, en dehors de ceux qu'il aperçoit, mais élude, les passages nombreux où Tacite exprime ses scrupules et ses doutes : « XV, 49 : *nec* tamen *facile memoraverim*, quis primus auctor...; 50 : et cepisse impetum Subrius Flavus *ferebatur*...; 51 : *incertum*, quonam modo sciscitata...; is mulieri olim cognitus *seu* recens orta amicitia...; 52 : *plerique... crediderunt*...; 53 : templo Salutis *sive*, *ut alii tradidere*, Fortunae...; 56 : *sive* internuntius inter eum Pisonemque fuit *sive* ut Neronis gratiam pararet...; pari imbecillitate *an* cuncta iam patefacta credens...; 60 : *forte an prudens*... remeaverat...; 64 : premunt sanguinem, *incertum an* ignarae; nam... *non defuere, qui crederent*...; 65 : *fama fuit* Subrium Flavum... » Tacite marche-t-il vraiment d'une allure nouvelle, plus libre et plus hardie? Non, il se montre tel, en somme, qu'ont accoutumé de le voir ceux qui, l'ayant beaucoup fréquenté, le considèrent ici sans idée préconçue. Quant à l'abondance et à la précision du compte rendu des procès, elles sont indéniables; mais

[1] XIII, 20.

[2] XV, 73. « Sed Nero... edictum apud populum et collata in libros indicia confessionesque damnatorum adiunxit. »

elles n'ont pas la signification que leur attribue M. Profumo. Puisque ces caractères apparaissent tout aussi frappants dans la narration de faits dont la prétendue source nouvelle, le juge de la *cognitio principis*, n'avait pas eu spécialement connaissance, par exemple dans celle des derniers moments de Pison ou de Sénèque [1], ils ne prouvent rien, sinon que les auteurs d'après lesquels Tacite a raconté le complot étaient copieusement renseignés. C'est une condition que réalisaient à coup sûr les auteurs d'après lesquels Tacite avait déjà composé les livres XIII et XIV, tous trois contemporains de l'événement, Pline, investigateur minutieux, Fabius, ami de Sénèque, Cluvius, familier de Néron.

Je n'ai pu, en ces quelques pages, ni réfuter tous les arguments de l'inépuisable raisonneur qu'est M. Profumo, ni même pousser à fond une réfutation partielle. Pourtant, je crois avoir suffisamment montré la faiblesse de ses raisons les plus fortes, ou de celles qui m'ont paru telles, et, par conséquent, mis en lumière l'inutilité, l'inanité de son hypothèse.

Philippe FABIA.

LA GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE *DE VARENIUS.*

S. Günther, *Varenius.* (*Klassiker der Naturwissenschaften,* herausg. von Lothar Brieger-Wasservogel, IV. Band.) In-8°, vi-218 p. Leipzig, Theod. Thomas [1905].

Bernard Varenius, auteur d'une *Geographia generalis* qui parut en 1650 à Amsterdam, n'était guère connu, il y a une trentaine d'années, que d'un petit nombre d'érudits. Non pas qu'il n'eût joui de son temps d'une très honorable réputation : son œuvre fut réimprimée plusieurs fois au xviie et au xviiie siècle, notamment à Cambridge, en 1672, et par les soins de Newton; elle fut traduite en anglais, en hollandais, en français, et Buffon la citait encore avec éloge. Mais elle semblait depuis avoir subi le sort de la plupart des livres de géographie, particulièrement destinés à vieillir vite. Par une bonne fortune qui n'échoit qu'aux œuvres de réelle valeur, la *Géographie générale* est au contraire, de nos jours, de plus en plus étudiée et estimée. Alexandre de Humboldt, dans son

[1] XV, 59, 62-64.

Cosmos, avait attiré de nouveau l'attention sur Varenius. Depuis 1880 surtout un certain nombre de travaux lui ont été consacrés, portant de préférence sur quelques points de sa doctrine. Le voici aujourd'hui rangé parmi les Classiques. M. Siegmund Günther vient de publier sur lui une étude d'ensemble. Il nous fournit, sur la personne de Varenius, tout ce que nous en saurons probablement jamais; il nous donne de son œuvre une analyse minutieuse et très exacte; il l'accompagne, dans le texte et dans les notes, qui forment la moitié du volume, de judicieux aperçus. L'occasion est donc excellente de rechercher, avec ce livre comme guide, quel est le véritable intérêt de la *Geographia generalis* et comment s'explique le renouveau de faveur dont elle profite aujourd'hui.

I. De l'auteur lui-même, on a pendant longtemps presque tout ignoré. Où était-il né? où avait-il puisé les connaissances étendues dont il fait preuve dans son livre? Autant de questions qui restaient sans réponses. On affirmait seulement, sans en pouvoir donner de preuves, qu'il était mort très jeune. En 1880, pour la première fois, A. Breusing, dans un article des *Mitteilungen* de Petermann, réunit les principaux éléments d'une biographie de Varenius. On a trouvé peu de choses à y ajouter depuis.

Bernard Varen, ou, comme il a signé ses ouvrages tous écrits en latin, Bernhardus Varenius, était né en 1622 à Hitzacker, petite ville du duché de Lunebourg, sur la rive gauche de l'Elbe, à une centaine de kilomètres en amont de Hambourg. Son père, pasteur protestant, était prédicateur de la cour. Du côté maternel, sa famille comptait également plusieurs pasteurs, parmi lesquels son aïeul David Chytræus, un des apôtres de la Réforme. Il vint ensuite avec ses parents à Ulzen, où la cour s'était transportée. Son père y mourut vers 1635. À dix-huit ans, le 1er avril 1640, comme l'indique le registre d'immatriculation, il entra au gymnase de Hambourg. La grande ville commerciale n'avait pas d'Université, mais son Gymnase, le *Johanneum*, était un centre de fortes études et recevait, comme on le voit, de véritables étudiants. Dans la préface de son premier ouvrage, dédié par reconnaissance au Sénat de Hambourg, Varenius dit qu'il y étudia la philosophie, les mathématiques et la physique. Il y suivit les leçons de deux hommes qui furent de véritables savants et exercèrent sur lui une profonde influence : le mathématicien Tassius, et surtout le médecin-physicien-naturaliste Jungius. Il les considéra toujours comme ses maîtres, leur écrivit quand il eut quitté Hambourg, et c'est par ses lettres à Jungius, heureusement conservées, que nous pouvons le suivre dans ses déplacements et ses études.

Varenius demeura trois ans à Hambourg. Mais il lui fallait conquérir ses grades et pour cela fréquenter une Université. Il fut immatriculé à Königsberg le 4 juillet 1643. Pourquoi s'en aller si loin? M. Günther suppose que c'est pour rejoindre son frère aîné qui y aurait achevé alors ses études de théologie. En tous cas, s'il avait compté trouver à Königsberg de sérieuses ressources de travail, il dut être singulièrement déçu. Une de ses lettres à Jungius nous renseigne sur ce qu'était alors l'Université prussienne et le tableau ne manque pas d'intérêt. L'enseignement y était aussi médiocre qu'intermittent. À la Faculté de droit, la plus nombreuse, on ne faisait jamais de cours, ou très rarement (*nunquam vel certe rarissime legitur*). Il dut continuer seul ses études mathématiques, tout en commençant à s'occuper de médecine. La vie était d'ailleurs très chère à Königsberg. Un étudiant ne pouvait s'en tirer à moins de cent thalers par an. Il n'y resta qu'un an et demi.

Au printemps de 1645, il était à Leyde, la plus importante des Universités hollandaises d'alors. Il trouva là un milieu bien autrement vivant. On y discutait les théories de Descartes, qui ne manquaient pas de partisans, bien qu'elles fussent tenues avec soin à l'écart de l'enseignement. Varenius y put poursuivre ses études de mathématiques et de médecine. Pourtant il n'était pas satisfait encore : les professeurs en prenaient trop souvent à leur aise avec leur enseignement. Pendant une partie de l'hiver, il n'y eut pas de cours, à cause de la rigueur du froid. Varenius se promettait, si ses ressources étaient suffisantes, d'aller l'année suivante à Paris.

C'est à Amsterdam que nous le retrouvons en 1647. Son rêve ne s'est pas réalisé. Sa ville natale, Hitzacker, a été incendiée pendant la guerre, et les quelques ressources qu'il tirait des biens de famille vont désormais lui faire défaut. Il lui a fallu, pour vivre, accepter un préceptorat dans une famille d'Amsterdam. Il se lamente sur sa besogne professionnelle; il n'a plus le temps de travailler. Une occasion se présente, pendant l'hiver de 1647-1648, de sortir de cette situation précaire : une chaire de mathématiques est vacante au Gymnase d'Amsterdam. Il se met sur les rangs pour l'obtenir, mais la malechance le poursuit. Il avait composé un travail sur les coniques; s'il pouvait l'imprimer, ce serait un titre : il ne trouve pas d'éditeur. Bien pis encore, le seul protecteur sur lequel il fût en droit de compter, l'un des bourgmestres d'Amsterdam, meurt pendant une ambassade en Russie. On l'écarte comme luthérien. Il se décide alors, bien à regret, on le devine, à demander à la médecine un gagne-pain. Le 22 juin 1649, il soutient à Leyde sa thèse de doctorat.

En attendant, il avait trouvé quelques ressources dans un travail de

librairie. Il avait composé, pour Louis Elzevier, un ouvrage sur le Japon qui parut en 1649, avec une dédicace au Sénat de Hambourg, datée du 1er juillet. En août de la même année, il dédiait à la reine Christine de Suède, la protectrice de Descartes, un autre travail, également imprimé chez Elzevier, sur la religion du Japon, avec un tableau sommaire des religions du monde. C'était sans doute un chapitre trop développé du premier ouvrage, repris, complété et publié à part. Ces deux œuvres ne pouvaient être que des compilations : elles sont très intelligemment faites. Dans la première, Varenius étudie non seulement la géographie, mais encore l'histoire du Japon, et l'on est étonné du parti qu'il a su tirer des documents, peu nombreux en somme, dont il disposait.

Nous n'avons plus pour cette période de sa vie de lettres à Jungius. Il est permis de supposer que ces premiers essais avaient été appréciés, puisque l'année suivante Louis Elzevier imprimait encore son grand ouvrage, la *Geographia generalis*, dont la préface est datée du mois d'août 1650. Si l'on tient compte du temps nécessaire à l'impression de ce long travail, il faut admettre qu'il a été tout entier rédigé de l'automne de 1649 au printemps de 1650. Jamais auparavant Varenius n'avait manifesté son intention d'écrire un livre de géographie. Ce furent sans doute ses relations avec les Elzevier qui donnèrent naissance à ce projet. Je note aussi qu'il parle dans une de ses lettres d'Amsterdam de son ami Blaeu, sans doute un des fils et successeurs du cartographe de ce nom. Toujours est-il que ce petit livre de 500 pages, de l'impression élégante et serrée qui a fait la réputation des Elzevier, paraît bien avoir été une improvisation qui a dû lui coûter un énorme travail. Sans doute, la part des mathématiques y est considérable, et Varenius, par ses études antérieures, se trouvait bien préparé à cette partie de sa tâche. Mais il renferme aussi des considérations de tout ordre. Il a certainement exigé de nombreuses lectures. L'arrangement enfin a dû en être laborieux, bien qu'il trahisse la hâte. Il n'en est pas moins remarquable qu'une pareille œuvre, pour laquelle il n'existait point de modèle, ait pu être préparée, écrite, publiée en moins d'un an.

La signature qu'il mit le 1er août 1650 à sa préface adressée aux magistrats d'Amsterdam est le dernier document précis que nous ayons sur la vie de Varenius. Son maître Jungius le comptait en 1655 parmi ses meilleurs élèves trop tôt disparus. Il était donc mort à cette époque depuis quelque temps déjà. Breusing suppose qu'il n'a pas mis la dernière main à son ouvrage, auquel il manque un certain nombre de planches annoncées dans le texte. Sans se prononcer aussi nettement, M. Günther ne pense pas qu'il ait dû survivre de beaucoup à l'année 1650. Il me

paraît certain qu'il n'a pas corrigé les dernières épreuves de son livre [1] et infiniment probable qu'il n'a pas eu le temps d'en faire disparaître certaines obscurités, voire même des contradictions que je signalerai plus loin. Est-il mort victime de son labeur obstiné? Cette fin lamentable ajouterait encore à la sympathie qu'il inspire. Mais en vérité, nous ne le savons pas.

II. Le titre de la *Géographie générale* est déjà très significatif : *Geographia generalis, in qua affectiones generales telluris explicantur.* Varenius expose plus clairement encore dans la préface ce qu'il a prétendu faire :

Il y a, dit-il, deux géographies : la géographie générale et la géographie spéciale. La première étudie le globe dans son ensemble; elle en expose les caractères généraux. La géographie spéciale, en tenant compte des lois générales (*observans regulas generales*), passe en revue les différentes régions, leurs divisions, leurs limites, tout ce qui en elles mérite d'être connu. Ceux qui, jusqu'à présent, ont écrit sur la géographie n'ont guère traité que de cette géographie spéciale; encore l'ont-ils fait sans mesure. Ils se sont très peu préoccupé de donner les explications qui regardent la géographie générale, laissant de côté beaucoup de notions nécessaires, de sorte que les jeunes gens qui étudient la géographie en ignorent presque totalement les principes, et que la géographie mérite à peine le nom de science.

En d'autres termes, dégager de l'examen des faits particuliers des lois, ou tout au moins des faits plus généraux, puis éclairer, expliquer les faits particuliers par ces lois ou par ces observations générales, substituer à un ensemble incohérent en apparence quelque chose d'ordonné et d'intelligible, tel est le but qu'il se propose, et c'est précisément la conception actuelle de la géographie. Nul doute, après la *Géographie générale*, qu'il n'ait eu l'intention d'écrire une *Géographie spéciale.* Il en donne le plan dans son livre. On ne saurait trop regretter que l'œuvre soit restée incomplète. Peut-être les exemples fournis par cette *Géographie spéciale* eussent-ils fait plus d'impression sur les esprits, servi de modèle aux faiseurs de descriptions sans intérêt. Nous constaterons cependant que les exemples ne manquent pas dans la *Géographie générale*, et qu'on y peut facilement se rendre compte de la méthode que prétend introduire Varenius dans les études géographiques.

[1] Varenius, au début de son livre, annonce trois divisions : *Pars absoluta, Pars respectiva, Pars comparativa.* La première, sur le tableau inséré en face de la page 8, doit comprendre les 21 premiers chapitres; la seconde, les chapitres 22 à 31; la troisième, les chapitres 31 à 40. Or, au titre courant, en tête des pages, on a imprimé jusqu'à la fin du volume : *Pars absoluta.* Il n'est pas possible que Varenius ait laissé passer cette erreur répétée à chaque page, s'il avait eu en main les bonnes feuilles.

C'est cette méthode surtout qui nous intéresse; car il va sans dire que l'exécution sur beaucoup de points était condamnée à rester défectueuse par l'état d'avancement insuffisant des sciences auxquelles il fallait emprunter. Pour en donner une idée, le mieux est de s'affranchir, comme le fait M. Günther, des divisions adoptées par Varenius, qui ne sont pas très satisfaisantes, pour répartir les questions traitées sous les différentes rubriques aujourd'hui en usage : géographie mathématique, météorologie et climatologie, océanographie et hydrographie, morphologie ou étude du relief terrestre.

Comme il faut s'y attendre, la partie la plus solide, dans l'œuvre de Varenius, celle qui résiste le mieux à l'examen, c'est la partie mathématique, ce qui s'explique par la très grande avance que les mathématiques avaient prise depuis l'antiquité sur les autres sciences. Il commence par démontrer la rotondité de la terre; mais, loin de se borner à répéter ce qu'on a écrit sur cette question, il fait le départ entre les véritables preuves et celles qui n'en sont pas, sans excepter les arguments que recommandent les grands noms d'Aristote et d'Archimède. Il passe ensuite aux dimensions du globe, rapportant et critiquant toutes les mesures connues, y compris celle que venait d'exécuter Snellius. Sur les mouvements de la terre, il est nettement avec les novateurs : Copernic, Galilée, Képler, et c'est lui qui le premier a introduit ces nouveautés dans un livre de géographie. Les chapitres de géographie mathématique contiennent encore l'exposé des divisions du globe : équateur, tropiques, cercles polaires, le tableau des climats tels que les entendaient les anciens, c'est-à-dire des divisions établies d'après la durée du plus long jour, des notions sur les longitudes et les latitudes et sur les moyens de les déterminer, sur la construction des cartes et les systèmes de projections. Une seule erreur s'est glissée dans la théorie mathématique des projections, que Newton a corrigée en 1672.

Les chapitres relatifs à la météorologie sont bien plus personnels. Il y a là un remarquable effort pour rendre compte de phénomènes dont on n'avait pas toujours aperçu les relations. M. Günther loue Varenius de s'être complètement dégagé des théories astro-météorologiques, et cela est exact. Il a très bien compris que l'étude de l'air atmosphérique, de sa composition, de ses propriétés physiques, des lois de ses mouvements, doit être la base de toute météorologie. S'il n'a pu qu'entrevoir la vérité, c'est qu'un certain nombre de ces problèmes n'étaient encore qu'insuffisamment résolus. Voici le résumé de sa doctrine :

L'atmosphère qui entoure la terre et y adhère comme le duvet de coton au fruit du cotonnier, se compose des vapeurs et des fumées qu'exhale

IMPRIMERIE NATIONALE.

le globe terrestre sous la double influence de la chaleur solaire et de la chaleur interne. Que des vapeurs se dégagent de la terre, c'est ce que montre l'expérience. Ne voit-on pas souvent, au clair de lune, des fumées s'élever de la surface des étangs? L'atmosphère contient d'ailleurs aussi des poussières parmi lesquelles il en est de sulfureuses, et c'est par la présence de ces poussières sulfureuses qu'il expliquera les éclairs et l'odeur des phénomènes électriques.

Cet air est pesant. Les couches inférieures sont donc plus denses que les couches supérieures. Sous l'influence de la chaleur, l'air se dilate; il se contracte par le froid. L'expérience est facile à faire avec le thermomètre. Il veut parler du thermomètre archaïque, composé d'un tube de verre fermé à l'une de ses extrémités et dont on plonge l'autre dans un liquide, instrument très imparfait, puisque les variations de la pression barométrique s'y combinent avec celles de la température pour faire monter ou descendre le liquide dans le tube[1]. Toute masse d'air échauffée se dilate et force les masses voisines à se déplacer; mais il est très curieux que Varenius n'envisage dans sa théorie que des déplacements latéraux, non pas, comme nous le verrons, qu'il n'admette la possibilité de mouvements ascensionnels, mais les mouvements latéraux restent, pour lui, les plus importants, et l'on dirait qu'il n'a été amené que progressivement, en écrivant son livre, à considérer les autres. L'air qui se déplace ainsi latéralement n'est autre chose que le vent, et puisque le soleil est la principale source de chaleur pour l'atmosphère, c'est lui qui est la principale cause du vent. Il y en a d'autres d'ailleurs, parmi lesquelles la fonte des neiges. Pour comprendre cette singulière théorie, il faut se souvenir que Varenius ne distingue pas la vapeur d'eau de l'air atmosphérique. La neige, en fondant, ne se résout pas tout entière en eau : elle produit aussi de la vapeur qui, en se répandant dans l'atmosphère, y détermine des déplacements. Puisque le soleil est la cause initiale des vents, il en résulte que les mouvements de l'air doivent suivre les mouvements du soleil, surtout dans les régions tropicales où l'influence solaire se fait sentir davantage. Comme le soleil se déplace par rapport à la terre d'Orient en Occident, il s'ensuit que le mouvement général de l'air doit se faire d'Est en Ouest. C'est l'erreur qui a régné longtemps encore après

[1] Varenius ne fait aucune allusion aux expériences sur la pression barométrique de Torricelli et de Pascal. L'opuscule de Pascal, où il relate les expériences du Puy de Dôme et de la Tour Saint-Jacques : *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs projectée par le sieur B. P... et faite par le sieur F. P...* [Florin Périer], *en une des plus hautes montagnes d'Auvergne*, est de 1648. Varenius ne le connaissait sans doute pas.

Varenius, dont ont été dupes les premiers théoriciens de la circulation atmosphérique, et qui consiste à ne tenir compte que du mouvement apparent du soleil. L'expérience confirme-t-elle cette vue théorique ? Oui, dit Varenius, et il montre que dans l'Océan Pacifique des vents permanents règnent entre Acapulco et Manille, que des vents d'Est en Ouest soufflent également dans l'Océan Atlantique entre l'Afrique et le Brésil. Il leur donne leur nom d'alizés : *Passatwinde*. Même dans l'Océan Indien, on retrouve encore ces vents d'Est, mais seulement pendant une partie de l'année. Indépendamment des vents permanents, il y a aussi des vents réguliers, moussons et autres, dont il donne un tableau aussi complet qu'il a pu le dresser, car il écrit à Amsterdam et veut être utile aux navigateurs. Il y a enfin les vents étésiens, qui soufflent dans la Méditerranée orientale, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Il les explique par la fonte des neiges dans les montagnes de la Thrace pendant l'été septentrional, et dans les montagnes de la Lune voisines des sources du Nil pendant l'été méridional. L'explication est singulière, mais enfin c'est une explication.

On attendrait, après les chapitres sur les vents, quelques considérations sur les pluies. Il n'y en a pas. À coup sûr, l'importance du phénomène de la pluie n'échappe pas à Varenius; mais la confusion qu'il fait de la vapeur d'eau avec l'air lui rend impossible toute explication rigoureuse. Il est cependant si près de la vérité qu'on se demande comment il ne l'a pas aperçue plus clairement. Incidemment il se demande pourquoi il pleut davantage sur le sommet des montagnes que dans les vallées voisines. C'est, dit-il, que les vapeurs et les exhalaisons, quand elles arrivent dans les régions moyennes de l'atmosphère, — voici la preuve qu'il admet les mouvements ascensionnels, — se condensent en gouttelettes qui déterminent des précipitations. Les régions moyennes de l'atmosphère sont les plus froides, suivant Varenius, parce que les couches supérieures sont plus rapprochées du soleil et que les plus basses, par le fait de la réflexion, conservent plus de chaleur, en même temps qu'elles participent davantage de la chaleur interne du globe. D'autres passages, à propos des pluies, ne sont pas moins significatifs.

Le climat d'un pays ne dépend pas seulement de causes générales : distribution de la chaleur à la surface du globe ou mouvements généraux de l'atmosphère; il y a aussi des causes locales, qu'il faut passer en revue pour chaque région considérée. Autrement dit, après la météorologie, il fait une place à ce qu'on appelle aujourd'hui la climatologie. En une quarantaine de pages, il a rassemblé tout ce qu'il a pu recueillir soit directement, soit dans ses lectures, sur les particularités des climats. C'est là à coup sûr une des parties les plus neuves de son livre. Il n'en est peut-

être pas où il montre davantage comment il concevait l'application à des régions différentes des principes établis par la géographie générale.

Il note fort bien que dans la zone tropicale il n'y a que deux saisons, l'été et l'hiver, différant surtout l'une de l'autre par la sécheresse et l'humidité. Et passant en revue toutes les régions tropicales sur lesquelles il a des renseignements, il essaie d'expliquer les particularités de leur climat. Voici, par exemple, ce qu'il dit de la côte occidentale d'Afrique, au sud de l'Équateur :

L'hiver, dans ces régions, ressemble au printemps de la campagne romaine; la chaleur y est tempérée; aussi les habitants portent-ils toute l'année les mêmes vêtements... L'hiver commence à peu près en même temps que notre printemps et dure du 15 mars au 15 septembre. L'été va du 15 septembre au 15 mars. Pendant l'été, les pluies manquent totalement ou sont rares, le ciel est constamment serein. Pendant l'hiver, au contraire, c'est à peine si un seul jour on peut voir le soleil, tant les nuages et les pluies obscurcissent l'atmosphère. Les tornades aussi sont fréquentes. Il ne pleut presque jamais tout le jour, mais la plupart du temps, pendant deux heures le matin et deux heures le soir, il tombe de larges gouttes que boit aussitôt la terre avide... Comment les pluies peuvent-elles coïncider avec la saison chaude? C'est qu'alors le soleil pompe une très grande quantité d'humidité que le vent du Nord-Ouest chasse vers les montagnes où elle se condense et se précipite. Il y a, en effet, dans ces montagnes des pluies continuelles qui sont la cause de l'inondation du Nil et des autres fleuves d'Afrique.

Autre passage, au sujet de l'Arabie méridionale :

Les rivages de la Mer Rouge, de La Mecque à Aden, ont, à l'Orient, les montagnes d'Arabie. Elles sont surchauffées en mars, avril et dans les mois suivants, tandis que le soleil s'en approche et s'y attarde. La chaleur est alors si forte que les habitants, surtout ceux qui sont riches, ne songent qu'à se procurer un peu de fraîcheur et se reposent dans des vases pleins d'eau. Les marchands ne viennent à Aden pour leurs affaires que pendant la nuit, qui reste assez chaude. La cause de cette chaleur est, je crois, dans l'absence de vapeur d'eau, car la région de l'Est est stérile, les cours d'eau y sont peu nombreux et très pauvres. Le vent régulier qui souffle de l'Est repousse les vapeurs de la Mer Rouge. Ajoutez-y l'abondance des sables qui absorbent la chaleur, la conservent pendant la nuit et la communiquent à l'atmosphère.

Notons encore ces renseignements si exacts sur le climat de la côte du Pérou :

Il n'y pleut pas, mais chaque jour s'amoncellent d'épaisses nuées, comme si la pluie allait tomber : il n'en est rien et l'on observe seulement le matin des rosées, surtout pendant les mois de juin, juillet, août... La cause de ce régime est difficile à saisir; c'est sans doute le vent du Sud-Ouest qui chasse les vapeurs vers les montagnes où elles se condensent, ou tout au moins empêche, en les divisant, qu'elles puissent se résoudre en pluies au-dessus de la plaine.

Il passe plus rapidement sur les régions tempérées, qui offraient moins de particularités à signaler. Il observe surtout que les saisons y ont leur plein effet, et signale, en passant, quelques faits intéressants comme celui-ci : que la Chine du Nord, bien qu'à la même latitude que l'Italie, a des hivers très rigoureux.

Enfin un dernier chapitre est consacré aux régions polaires et ce n'est pas le moins nouveau. Varenius y donne un résumé des journaux de voyage de Barentz au Spitzberg et à Novaïa-Zemlia en 1594, 1596 et 1597.

On retrouve la même curiosité d'esprit, les mêmes qualités de bon sens dans les parties qui traitent de l'hydrographie, mais parfois avec quelque chose d'indécis et d'inachevé.

Pour Varenius toutes les mers communiquent entre elles. Elles occupent les cavités de la croûte terrestre : les continents et les îles n'en sont que des parties émergées. La Mer Caspienne, en relation peut-être avec la Mer Noire par des canaux souterrains, n'est qu'un lac. Il est probable, d'ailleurs, qu'elle a dû faire autrefois partie du grand domaine océanique. Si toutes les mers communiquent entre elles, elles doivent avoir toutes le même niveau, ou à peu près, car il peut arriver qu'une mer en communication insuffisante avec un océan voisin ait un niveau inférieur. Tel est le cas de la Méditerranée, qu'un fort courant, pénétrant par le détroit de Gibraltar, ne suffit pas à mettre en équilibre avec l'Atlantique. À ce sujet se pose la question de la différence de niveau entre la Méditerranée et la Mer Rouge. Varenius, suivant l'opinion répandue, admet que le niveau de la Mer Rouge est supérieur. Il ne croit pas cependant que la différence soit très forte, puisque la Mer Rouge n'est elle-même qu'un golfe communiquant mal avec l'Océan Indien. Si elle est plus haute, c'est probablement parce qu'elle est moins longue que la Méditerranée et que son extrémité est, par conséquent, plus rapprochée de la porte de communication. Il ne pense pas d'ailleurs, malgré tout ce qu'on a pu dire, que ce soit cette différence de niveau qui ait mis obstacle à l'ouverture d'un canal. Les maîtres de l'Égypte ont toujours eu intérêt à garder les clefs du passage et les Turcs ne tiennent pas à ouvrir aux Européens la route de La Mecque. Si d'ailleurs on creusait un canal, il n'y aurait pas à craindre d'inondation pour les rives de la Méditerranée. Il se produirait un léger relèvement de niveau dans la partie orientale de cette mer, qui est la plus basse, mais l'afflux des eaux de l'Océan par Gibraltar diminuerait d'autant. Toute cette discussion est très raisonnable.

Au sujet d'une différence possible entre le niveau des mers, Varenius apporte encore une autre preuve, qu'il prétend tirer de faits observés dans les Pays-Bas. Le Zuyderzée, dit-il, est un golfe de la Mer du Nord. La Mer de Harlem est au même niveau. Le pays environnant n'est certainement pas plus bas, puisqu'il n'est inondé que lors des grandes tempêtes. La Mer de Harlem se prolonge jusque près de Leyde. Or les gens de Leyde, ayant commencé à creuser un canal qui aboutissait à Katwyk, sur la Mer du Nord, furent obligés d'arrêter les travaux, car la mer aurait inondé la région comprise entre la ville et le rivage. C'est donc que l'Océan Atlantique est plus élevé que le Zuyderzée. Il y a évidemment ici insuffisance de connaissances provenant de l'absence de nivellement précis. Le niveau du Zuyderzée n'est pas inférieur à celui de la Mer du Nord, mais les marées y sont insignifiantes, tandis que celles de l'Océan sont très fortes. On s'étonne cependant de cette affirmation de Varenius que les environs de la Mer de Harlem ne peuvent être inférieurs au niveau de l'Océan, car il dit dans un autre passage qu'une partie des Pays-Bas est au-dessous du niveau de la mer et doit être défendue par des digues.

Comme l'atmosphère, la mer a ses mouvements. Il suffit qu'elle soit agitée en un point pour que le mouvement se transmette dans toute la masse, ce qu'il résume en cette formule si nette dans sa concision : *Cum pars Oceani movetur, totus Oceanus movetur, sed eo magis quo parti motæ vicinior unaquæque fuerit.* Les mouvements de la mer sont de deux sortes : les courants réguliers ou variables et les marées. Les courants variables ont pour cause les vents qui, exerçant une pression sur la surface fluide des Océans, déterminent sa mise en mouvement. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les courants réguliers, c'est ce qu'on a peine à comprendre. Varenius admet en effet l'existence de grands courants marins d'Est en Ouest, très sensibles dans l'Océan Pacifique, entre le Mexique et la Chine ou les Moluques, dans l'Océan Atlantique, entre l'Afrique et le Brésil. Il note de même l'existence d'un courant d'Est en Ouest dans le golfe du Mexique, entre Cuba et le Yucatan, courant qui sort du golfe entre Cuba et la Floride, — c'est le Gulf-Stream, dont Varenius n'aperçoit pas l'importance, mais personne ne la soupçonnait de son temps. — On attendrait donc tout naturellement qu'il explique ces courants réguliers par les vents qui soufflent dans le même sens; mais il hésite, il réfute l'opinion de Descartes qui attribue les courants marins à l'influence de la lune. Conformément à sa théorie des tourbillons, Descartes suppose l'atmosphère remplie d'atomes. La lune, baignée dans cette atmosphère, doit exercer sur elle

une pression qui se transmet aux océans. Varenius fait justement observer que le voisinage de la lune, loin de produire une dépression à la surface des océans, détermine au contraire un soulèvement de cette surface. Mais après cette objection péremptoire, il accorde d'une façon inattendue à la théorie de Descartes une part de vérité. Il admet un renforcement des courants lors de la pleine et de la nouvelle lune, qui s'expliquerait précisément par la pression de la lune sur les atomes. Il y a là une nouvelle contradiction et ce passage, dont la netteté laisse à désirer, est un de ceux qui permettent de supposer qu'il n'a pas mis la dernière main à son œuvre. Indépendamment des grands courants d'Est en Ouest, il en est d'autres, comme celui qui se fait sentir sur la côte d'Afrique, entre le cap Vert et le golfe de Guinée. Varenius est d'avis que c'est un courant de retour. Les eaux chassées d'Est en Ouest vers la côte d'Amérique sont repoussées et forment un courant en sens contraire, sensible surtout dans la partie où l'Océan s'élargit. Comme pour les vents, il note avec une très grande précision tout ce qu'il a pu apprendre sur les marées dans les différentes mers du globe.

Une des questions qui avaient le plus préoccupé dès l'antiquité les savants était celle des sources. Varenius la traite avec beaucoup d'attention, avec son bon sens habituel, mais en partant d'une donnée fausse qui l'entraînera forcément à des hypothèses inexactes. Il n'admet pas en effet que l'eau des pluies ou des neiges puisse pénétrer à plus de dix pieds de profondeur dans le sol. Or, l'eau des sources vient souvent de plus loin. Il faut donc admettre l'existence de canaux souterrains et il est tout naturel de supposer que ces canaux sont en communication avec la mer. L'avantage de cette théorie, c'est qu'elle explique comment la mer, malgré l'afflux continuel des fleuves, ne déborde jamais. Non pas que Varenius ignore l'importance de l'évaporation; il déclare précisément que si la mer est plus salée dans les mers tropicales, c'est à cause de l'évaporation plus forte. Mais l'évaporation lui paraît insuffisante. Si l'eau des sources provient en grande partie de la mer, comment, dira-t-on, n'est-elle pas salée? C'est que les particules de sel qui se trouvent dans la mer et proviennent de la dissolution, par les eaux qui ruissellent, des substances salées de l'écorce terrestre, sont arrêtées par le filtrage que subissent les eaux marines en traversant les fonds sableux ou marneux. L'eau de mer est comme distillée par ces filtres naturels et c'est ainsi qu'elle pénètre goutte à goutte dans le sol. Reste l'objection la plus grave. Comment cette eau, venue de la mer, peut-elle s'élever sur les sommets des montagnes? Varenius la résout par la capillarité. Si l'on plonge, dit-il, dans du vin une tranche de pain, on voit de proche en proche le vin

s'élever dans la partie du pain non trempée. Il en est de même pour l'eau contenue dans les canaux intérieurs.

On ne peut s'attendre à trouver dans la *Geographia generalis* une étude, vraiment digne de ce nom, des formes et des modifications de la surface terrestre. Tout ce qui touche à la structure du sol ne peut être saisi que par la géologie, et la géologie est une science du XIXe siècle. On y rencontre cependant sur ces questions quelques observations intéressantes. En ce qui concerne le relief proprement dit du globe, il semble à Varenius, bien que les sondages exécutés soient encore très insuffisants, que les plus grandes profondeurs marines doivent être à peu près égales aux plus grandes altitudes des montagnes. Les montagnes ont-elles existé de tout temps? Oui pour les plus hautes, mais les petites ont pu se former par accumulation, comme le prouve l'examen des collines de la Gueldre, où l'on trouve des coquillages. C'est le vent qui amoncelle ainsi les matériaux. On voit que Varenius a vécu dans un pays de dunes. Les montagnes sont d'ailleurs exposées à des catastrophes, à des éboulements, mais ce sont là des phénomènes assez rares. Varenius ne soupçonne pas la puissance de l'érosion, mais il admet l'abrasion marine. Il se rend mieux compte du travail des fleuves : par l'accumulation des matériaux qu'ils transportent ils peuvent exhausser leur lit jusqu'à déborder dans les parties plus basses en abandonnant leur ancien cours. Les débris qu'ils entraînent à la mer rectifient les lignes de rivages, comblent les estuaires. Aussi beaucoup de terres ont-elles été conquises sur les océans : l'Égypte, les plaines de l'Indus et du Gange, celles de la Plata et du Hoang-ho. La mer aussi est une grande travailleuse : elle édifie des bancs de sable, elle peut même ajouter aux continents ; la Hollande, la Zélande sont son œuvre. Mais inversement l'océan peut faire irruption dans les terres, et les exemples de catastrophes de ce genre ne manquent pas dans l'histoire des Pays-Bas. C'est à cette occasion que Varenius fait la remarque qu'une partie du pays se trouve au-dessous du niveau de la mer.

III. J'ai essayé de donner un résumé des théories contenues dans la *Geographia generalis*. Peut-être le lecteur trouvera-t-il que toute cette science est bien insuffisante encore et peu digne de retenir l'attention. Pour montrer l'originalité de Varenius, il faudrait, par comparaison, résumer l'œuvre des géographes qui l'ont immédiatement précédé ou suivi. On trouvera dans le livre de M. Günther de bonnes indications sur l'état de la géographie dans la première moitié du XVIIe siècle. Il en résulte que si l'idée de distinguer la géographie générale de la géographie

spéciale a pu être suggérée à Varenius par des traités antérieurs au sien, c'est à peu près tout ce qu'il leur a emprunté. Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir celui dont le titre présente le plus d'analogie avec celui de la *Géographie générale* : la *Cosmographie générale* de Merula, qui parut à Amsterdam en 1636 et que Varenius a certainement connue [1]. On croirait lire quelque traité du moyen âge. La tradition y règne en maîtresse avec l'autorité des Pères. Rien n'est avancé qui ne s'appuie sur quelque citation d'auteur sacré ou profane, et malgré ce titre de Cosmographie, on n'y trouve pas la moindre allusion aux idées de Copernic. On a voulu faire de Merula un précurseur de Varenius. Je croirais plutôt que c'est pour protester contre les livres de ce genre que Varenius a écrit le sien. Il semble qu'il l'ait précisément en vue quand, répondant à ceux qui ne savent comment concilier la science avec l'autorité des philosophes ou des Pères de l'Église, il fait cette déclaration très nette : « Que ceci soit dit une fois pour toutes, pour ceux que troublent ces questions : elles ne regardent pas la géographie, qui n'a point à tenir compte des opinions des anciens et ne doit point faire intervenir les miracles dans l'explication des phénomènes terrestres. »

Ce n'est pas seulement par l'esprit tout scientifique qui l'anime que Varenius se distingue de ses prédécesseurs; c'est aussi par la netteté, par la simplicité de son langage. Les livres d'enseignement étaient encore de son temps compliqués et touffus, à la manière scolastique. Il adopte lui le procédé d'exposition des mathématiques. En tête de chaque chapitre l'idée maîtresse est exprimée sous forme d'un théorème; vient ensuite la démonstration, accompagnée, s'il y a lieu, d'un ou de plusieurs corollaires. Il n'y a là d'ailleurs, la plupart du temps, que l'apparence d'un raisonnement déductif. Le théorème n'est qu'une formule plus concise, la démonstration qu'un exposé de faits ou une explication. Mais Varenius emprunte ainsi aux mathématiques leur habitude de précision et de clarté : il ne fait pas montre d'érudition, dit simplement ce qu'il croit vrai, et, quand il ignore, reconnaît franchement qu'il ne sait pas.

On chercherait vainement après lui un ouvrage analogue au sien. Non pas que les études géographiques aient été délaissées dans la seconde partie du XVIIe siècle. Le livre du P. Kircher, le *Mundus subterraneus*, à côté d'hypothèses aventureuses, renferme de très bonnes parties et

[1] Paulli G. F. P. N. Merulæ *Cosmographiæ generalis libri tres : Item geographiæ particularis libri quator : quibus Europa in genere; speciatim Hispania, Gallia, Italia describuntur...* Amsterdam, 1636. Le titre de Cosmographie ne doit pas faire illusion sur le contenu du livre; on l'employait alors à peu près indifféremment comme synonyme de Géographie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

dépasse de beaucoup par son contenu ce qu'annonce le titre, mais il ne traite pas de toute la géographie générale[1]. Celui du P. Riccioli vise surtout à rectifier les données sur lesquelles s'appuient les cartes terrestres ou marines[2]. Il ne semble pas que personne, au XVIIe et au XVIIIe siècle, ait compris ce qu'il y avait de fécond dans la conception même que Varenius avait de la géographie générale, dans cette idée qu'elle seule peut vivifier les études régionales et les rendre vraiment scientifiques. Il a fallu, pour qu'on en reconnût toute la valeur, les très grands progrès accomplis par la géographie au XIXe siècle, grâce au développement des sciences. C'est par là surtout que Varenius peut être considéré comme un moderne, et que son œuvre marque une date dans l'histoire de la géographie.

L. GALLOIS.

LIVRES NOUVEAUX.

M. Boas. *De Epigrammatis Simonideis.* — Groningae, apud J.-B. Wolters, 1905. 1 vol. XVI-256 pages, in-8°.

Malgré l'étendue considérable de cet ouvrage, l'auteur n'y traite encore que la moitié du sujet indiqué par le titre, à savoir la critique des sources d'où dérive pour nous la connaissance des épigrammes de Simonide. Dans une seconde partie, M. Boas étudiera en elles-mêmes les pièces que l'examen critique de la tradition lui aura révélées comme authentiques, et se prononcera sur le mérite littéraire de cette poésie. Le plan de ce travail dépasse donc tous les articles, brochures et dissertations, consacrés jusqu'ici aux épigrammes de Simonide, et on ne peut nier que le nouveau docteur d'Amsterdam n'ait adopté pour cette recherche une méthode rigoureuse. Il s'est appliqué aussi avec un soin minutieux à la critique de ses prédécesseurs : n'oubliant ni ne ménageant personne, il distribue à tous, avec une égale franchise, le blâme et l'éloge; il apprécie une à une toutes les hypothèses proposées, au risque parfois de considérer séparément des opinions semblables; il ralentit et obscurcit trop souvent la marche de sa propre démonstration par un souci excessif de critiquer les autres. Quant à ses arguments personnels, ils offrent, à vrai dire, un réel intérêt, et ne manquent ni de force ni de nouveauté. Sur plus d'un point on est tenté de lui donner raison, notamment dans la partie négative de son travail. Mais, quand il entreprend de construire à son tour une théorie, que de fois ne tombe-t-il pas lui-même dans les subtilités qu'il reproche à ses devanciers! Pour ne citer qu'un exemple de ces explications risquées, je signalerai la discussion qui sert de fondement à toute la thèse (p. 1-38), je veux dire l'interprétation du texte d'Hérodote relatif aux épigrammes funéraires des Thermopyles (VII, 228). De ce

(1) A. Kircher, *Mundus subterraneus, in quo universæ naturæ majestas et divitiæ demonstrantur.* Amsterdam, 1664.

(2) J. B. Riccioli, *Geographiæ et Hydrographiæ reformatæ libri duodecim.* Bologne, 1661.

texte M. Boas tire une conclusion nouvelle et inattendue : les Amphictyons avaient élevé eux-mêmes, en souvenir de la bataille des Thermopyles, tous les monuments funéraires dont parle Hérodote, et ils avaient demandé à Simonide, moyennant un honnête salaire, de décorer ces tombes d'épigrammes; Simonide n'accepta cette offre qu'en partie : pour le monument des Péloponnésiens et pour celui des Spartiates, il composa les deux distiques célèbres, et, comme il reçut en échange de ces deux pièces une rémunération pécuniaire, ce furent les Amphictyons qui eurent seuls l'honneur de la dédicace (*ἐπιγράμμασι μέν νυν καὶ σΊήλῃσι. . . οἱ ἐπικοσμήσαντες*); mais, pour la stèle du devin Mégistias, Simonide, qui en avait aussi composé l'épigramme, ne voulut accepter pour sa peine aucun salaire, et c'est pourquoi la tradition vit en lui l'auteur véritable du monument (*τὸ δὲ τοῦ μάντιος Μεγισΐἱεω Σιμωνίδης ὁ Λεωπρέπεός ἐσΊι κατὰ ξεινίην ὁ ἐπιγράψας*). Cette explication, fondée sur la fameuse *φιλαργυρία* du poète, me semble tout à fait étrangère à la pensée d'Hérodote, et j'avoue que j'éprouve de vives inquiétudes pour la solidité d'une théorie qui repose sur une base aussi fragile. Am. HAUVETTE.

CARLO PASCAL. *Graecia capta, saggi sopra alcune fonti greche di scrittori latini.* 1 vol. in-8°. — Florence, Le Monnier, 1905.

Sous le titre symbolique de *Graecia capta,* M. Pascal, professeur à l'Université de Catane, a réuni, comme l'explique le sous-titre, ses essais sur quelques sources grecques d'auteurs latins; il s'est efforcé de montrer comment, dans certains passages de leurs œuvres, Cicéron, Lucrèce, Virgile ou Ovide, élèves dociles du grand peuple vaincu, avaient imité ses penseurs et ses poètes. Il ne faut point chercher dans ce volume une unité que l'auteur n'a point voulu y mettre; c'est en réalité un recueil d'articles qui, pour la plupart, avaient déjà paru isolément dans diverses revues savantes. Parmi les humanistes italiens d'aujourd'hui, M. Pascal est un des plus féconds et des plus ingénieux; depuis une quinzaine d'années il a beaucoup écrit sur la littérature latine, et ses travaux ne témoignent pas seulement d'une curiosité toujours en éveil, mais encore d'une érudition solide, parfaitement au courant de l'état des questions qu'il aborde. Si dans cette nouvelle série d'essais il ne réussit pas partout à convaincre le lecteur, il faut s'en prendre au sujet, qui comporte rarement la certitude. On goûtera particulièrement les pages où il a traité de l'épisode d'Hélène dans l'*Énéide* et d'« Énée traître ». Une légende, dont on suit la trace chez les commentateurs anciens, prétendait qu'au milieu de la ruine de Troie Énée n'avait dû son salut qu'à la trahison et à une fuite honteuse, bruit fâcheux pour un héros d'épopée; les détracteurs de Virgile n'avaient pas manqué de l'accueillir. M. Pascal montre bien comment le poète s'y est pris pour effacer l'impression que cette tradition malencontreuse avait pu produire sur l'esprit de ses contemporains. Peut-être suivra-t-on moins facilement l'auteur quand il cherche à prouver que dans le *De Republica* de Cicéron, le fameux Songe de Scipion est emprunté à l'*Hermès* d'Ératosthène. Que Cicéron ait lu ce poème, c'est plus que probable; qu'il l'ait beaucoup goûté, c'est autre chose. Il déclare lui-même, dans une lettre à Atticus, qu'ayant songé un instant à écrire un traité de géographie d'après un ouvrage d'Ératosthène, il y avait renoncé, à cause des erreurs que les astronomes y avaient relevées : « ita valde Eratosthenes, quem mihi proposueram, a Serapione et ab Hipparcho reprehenditur. Quid censes, si Tyrannio accesserit? » (*Ad Attic.*, II, 6, 1). La défiance de Cicéron devait durer encore lorsqu'il a écrit, plus tard, le *De Republica;* c'est ce que semblent bien prouver les divergences que M. Pascal reconnaît lui-même entre le texte latin et les vers du poète grec. Un rapport évident rattache

le Songe de Scipion, qui termine le dialogue, aux chapitres du premier livre (I, 10 à 18) où Cicéron fait ressortir l'intérêt des connaissances astronomiques; les mêmes pensées se retrouvent de part et d'autre (cf. I, 17, § 26 et VI, 19-23). Il est clair que le second morceau est tiré de la même source que le premier, c'est-à-dire, comme on l'a pensé avec vraisemblance, d'un ouvrage de Posidonius. Ce philosophe, élève de Panétius, qui est nommé dès le début (I, 10, § 15), avait mis au point les doctrines scientifiques de Platon et de Pythagore fondues avec celles du Portique. Il est sage de ne pas chercher ici d'autre nom que le sien. Au contraire, je crois très dignes d'attention les rapprochements que M. Pascal établit entre les fragments d'Empédocle et les vers d'Ovide sur Pythagore, quoique j'aie toujours bien un peu de peine à admettre que l'auteur des *Métamorphoses* ait remonté directement jusqu'à un philosophe aussi ancien qu'Empédocle; mais c'est là une question de principe, sur laquelle on ne peut se déterminer que par des présomptions. Dans le poème LXIV de Catulle, M. Pascal suppose que le morceau sur les *Noces de Thétis et de Pélée* est imité d'un poème de l'école hésiodique; l'hypothèse n'est pas nouvelle et elle repose sur des bases un peu fragiles; dans ce morceau même, qu'il trouve avec raison d'un ton plus grave que les *Plaintes d'Ariane*, il y a encore bien des conceptions qui n'ont rien d'archaïque et la légende a déjà subi plus d'une transformation. (Voir Reitzenstein dans l'*Hermes*, XXXV, 1900, p. 73.) Néanmoins le développement que M. Pascal donne à son idée est spécieux et intéressant. Au total, en lisant son livre, on partage le plaisir qu'il a eu à l'écrire; car il y a toujours du plaisir à trouver un homme de goût dans un érudit.

Georges Lafaye.

Mélanges Nicole, 1 vol. in-8°. — Genève, Imprimerie Kündig et fils, 1905.

Des savants de tous les pays à peu près où l'on cultive les lettres anciennes se sont réunis pour offrir à M. Nicole, de Genève, à l'occasion du trentième anniversaire de son professorat, un recueil de dissertations. Comme il arrive toujours en pareille occurrence, plus peut-être même que dans d'autres cas analogues, le volume touche à des matières très diverses, ce qui prouve combien M. Nicole compte d'amis dans toutes les branches de la philologie. M. Naville, son collègue, a décrit en son honneur un temple de la XI[e] dynastie; M. Maspero a étudié le début du second conte de Satni-Khamoïs, M. Wiedemann les origines de la poésie dramatique dans l'ancienne Égypte. À la littérature grecque appartiennent un certain nombre d'articles, entre autres des remarques de M. Blass sur un passage des Choéphores d'Eschyle; de M. P. Girard, sur une correction du texte de Thucydide de M. Körte, sur la place des Suppliantes dans l'œuvre d'Eschyle; de M. Lambros, sur des corrections au texte de Diogène Laërce; de M. Carl Robert, sur des passages de la Théogonie d'Hésiode. La littérature latine est représentée par MM. Oltramare (*L'Épître d'Horace à Auguste*); Blümner (Critiques de texte à propos des Métamorphoses d'Apulée); Weil (*Observations sur deux odes d'Horace*); Waltzing (édition d'un glossaire qui figure à la suite des œuvres de Polemius Silvius); la linguistique, par MM. Bréal (*ἀεί* = très, en composition); Havet (*La mise en relief par disjonction dans le style latin*); van Herwerden (Addenda de lexicographie grecque) et Muret (*Glaucus, Études d'étymologie romane*). Les articles relatifs à l'archéologie sont abondants et quelques-uns de leurs auteurs portent des noms célèbres : M. Dörpfeld étudie l'incinération des morts en Grèce, M. Furtwängler, un vase qui représentait une hôtellerie, et M. Helbig, les chars de guerre dans l'*Iliade;* M. Homolle commente une inscription liturgique de Delphes; M. Wilhelm, un

décret athénien, et M. Latyschew, des inscriptions métriques de Panticapée; M. Pottier disserte d'un bronze du Musée de Naples, dit « Alexandre à cheval », et M. S. Reinach, d'un Ganymède de l'école de Praxitèle, etc. M. Nicole ayant enrichi son pays de papyrus grecs découverts en Égypte, qu'il a publiés avec succès, il est tout naturel que la papyrographie tienne une grande place dans le volume qui lui est dédié. On y trouvera à cet égard, des articles très importants. M. Comparetti y publie une série de lettres d'un commandant militaire en Égypte, où il règle la réquisition des chameaux pour une expedition; M. Gradenwitz fait connaître une nouvelle διαγραφή d'Hermopolis; MM. Jouguet et Lefèvre, la pétition d'une femme à qui ses compagnes avaient fait violence au bain; M. Wessely, un *instrumentum census*, de 245 après J.-C.; M. Wilcken donne une nouvelle édition du songe du roi Nectonabos. Les papyrus littéraires ne sont pas absents du volume: MM. Crusius et Gerhard donnent une épigramme mythologique; MM. Grenfell et Hunt ont transcrit deux passages d'Aristophane (*Les Chevaliers* et *Lysistrata*), quelques vers d'une comédie, peut-être de Ménandre, et un petit fragment de l'*Iliade*. Je mentionnerai, en terminant, des tablettes de momie et des ostraka du Musée de la Société historique de New-York, édités par M. Goodspeed, et un article de M. Mitteis sur les gouverneurs de la Thébaïde au IVe siècle, d'après les papyrus.

R. C.

Annali dell' Islām compilati da Leone Caetani, principe di Teano. Vol. I. Introduzione. Dall' anno 1 al 6 H. XVI-740 pages, gr. in-4°.

J. J. Reiske, en publiant la « Chronique abrégée de l'humanité » d'Aboû 'l-Fidâ, prince de Ḥamâ (1272-1331), avec une traduction latine (Copenhague, 1789-1794), s'avisa d'intituler ses cinq volumes, desquels il avait exclu de parti pris l'histoire antéislamique [1]: *Annales Muslemici*. Cette même dénomination a été reprise par un autre prince qu'Aboû 'l-Fidâ, pour les douze volumes qu'il nous fait espérer et qui, à l'origine, devaient ne point comprendre l'époque antérieure à la mort du Prophète Moḥammed, le 12 rabîʿ Ier de l'an 11 de l'hégire = le 7 juin 632. Plus d'un auteur arabe s'est écarté par prudence de ce terrain brûlant, ainsi par exemple le schîʿite Ibn Aṭ-Ṭiḳṭaḳâ dans son célèbre *Fakhrî*. Le prince di Teano, dans sa sereine impartialité d'annaliste qui ne soulève pas les problèmes dangereux, mais qui expose les faits, n'a pas craint de remonter non seulement au Prophète, mais encore aux événements locaux qui précédèrent et qui expliquent sa mission. Le lieu d'éclosion de l'islamisme, la Kaʿba de la Mecque, son sanctuaire, les tribus qui lui ont donné naissance et celles qui ont résisté à ses progrès, les actes de l'Envoyé d'Allâh et des disciples qu'il a gagnés successivement et qui se sont laissé conduire par lui dans la bonne voie, ont fourni la matière de ce premier volume qui comprend une *Introduzione* considérable de 341 pages et les récits afférents aux six premières années de l'hégire. Le deuxième volume, en préparation, comprendra les années 7-35 et s'arrêtera à l'avènement d'Ali. La méthode analytique et critique qui se déploie dans le premier volume, si touffu à la fois et si clair, nous donne pleine confiance dans les matériaux utilisés et dans l'art d'exposition avec lequel ils seront assemblés par un informateur aussi informé. L'auteur parle modestement d'une compilation; je dénonce sa mise en œuvre et en lumière des notes recueillies par une escouade de collaborateurs, eux aussi conduits dans la bonne voie par l'unité d'une direction

[1] Lacune comblée par L. Fleischer: *Abulfedæ Historia anteislamica*, ar. ed. versione latina auxit Fleischer, Lipsiæ, 1831, in-4°.

ferme. Quels admirables instruments de travail la génération qui suit la nôtre possédera lorsqu'elle disposera à la fois des *Annali dell' Islām*, classés chronologiquement, et de l'Encyclopédie de l'Islām, dictionnaire par ordre alphabétique, dont l'Association internationale des Académies prépare la rédaction et promet des éditions allemandes, anglaises et françaises [1] ! HARTWIG DERENBOURG.

BEN JONSON. *The Devil is an Ass, edited with introduction, notes and glossary* by WILLIAM SAVAGE JOHNSON (*Yale Studies in English*, XXIX). — New-York, Holt, 1905.

Trois comédies de Ben Jonson ont précédé celle-ci dans l'excellente série des *Yale Studies*, et elle est éditée sur le même plan, avec un texte aussi rigoureusement établi, un commentaire aussi sûr, une bibliographie aussi complète. L'importante introduction fait peu de place à l'étude purement littéraire, mais expose et discute à fond les questions de date et de sources, ainsi que tout ce qui peut aider à l'intelligence complète de la pièce. La partie fantastique de celle-ci, le rôle attribué à Satan, au petit diable Pug, au *Vice* traditionnel des anciennes moralités fournissaient au scoliaste la matière d'investigations difficiles mais intéressantes; il semble bien avoir fixé tout ce qu'on en doit rapporter aux traditions du moyen âge, aux légendes populaires, au souvenir du *Belfagor* de Machiavel. Sur les mœurs raillées par le poète, M. Johnson nous donne également des éclaircissements d'autant plus nécessaires que c'est ici, comme l'a remarqué M. Swinburne, la comédie de Ben Jonson « où la satire est le plus éloignée de nous par son objet et où les allusions appartiennent davantage à un temps ». Les curieux y trouveront leur compte, et plus encore les admirateurs du vieux poète, qui ne peuvent guère le voir mieux présenté, mieux expliqué qu'il ne l'est cette fois par son très érudit éditeur.

A. BARBEAU.

ÉMILE HORN. *François Rákóczi II* (1676-1735). 1 vol. in-8°. — Paris, Perrin, 1905.

M. Émile Horn n'est pas un inconnu pour le public français, qu'il s'efforce de familiariser avec les gloires nationales de la Hongrie, son pays. Ses ouvrages sur saint Étienne et sainte Élisabeth de Hongrie, les héros de l'épopée chrétienne du Danube, ou sur Jokai, le poète patriote, lui ont mérité des récompenses académiques. Il nous donne aujourd'hui la vie du grand chevalier national en qui s'incarnèrent les dernières résistances des Hongrois à la domination autrichienne : François II Rakoczi. Il conte cette histoire qui nous touche également, nous Français, par le souvenir des luttes des Bourbons, de Louis XIV surtout contre la maison d'Autriche, dans un récit à la fois clair, vivant et passionné.

Le livre ne répond pas d'ailleurs à ce qu'on exige aujourd'hui d'une œuvre historique destinée aux travailleurs et aux érudits. Il n'est pas à comparer à tout ce que nous devons d'utile, de précieux, comme documents d'archives, aux publications de Thaly, le *Rákóczi tar* publié en 1866 à Budapest, ou l'*Archivium Rakoczianum* (1873), ou aux éditions fort importantes de Fiedler, *Actenstücke zur Gesch. Franç. Rákóczi und seiner Verbindungen mit dem Auslande.* La principale et presque l'unique source de l'auteur, ce sont les Mémoires du prince lui-même, une autobiographie

[1] *Verzeichniss der Stichwörter für die Encyclopädie des Islām.* Erstes Heft. Der Buchstabe A (A, ʿA). Leiden, Brill, 1905, 64 p.

en latin dont le témoignage ne peut s'accepter que sous toutes réserves. À la façon dont certaines références sont indiquées, on voit que M. Émile Horn ne se soucie pas de précision en général. Qu'est-ce que Moret, *Louis XIV?* vieux livre déjà, moins vieux et moins inutile encore que Capefigue, *Louis XIV?* Quand, à la page 161, M. Horn nous dit qu'il faut utiliser les *Mémoires* encore inédits du Transylvain Michel Cserey, il n'indique pas qu'il emprunte sa citation à Katona : *Historia critica regni Hungariæ*, la grande histoire du jésuite qui à la fin de XVIIIe siècle a commencé d'établir l'histoire des Hongrois d'après les sources. Je pourrais faire beaucoup d'autres remarques sur l'emploi des documents français, l'inexactitude des noms propres, l'insuffisance des références.

Je n'insiste pas, ayant le sentiment que l'auteur n'avait pas l'intention d'apporter une nouvelle contribution à l'histoire de son héros, mais simplement d'écrire cette histoire plutôt en forme de roman vécu. E. B.

André Bonnefons. *Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles* (*1768-1814*). 1 vol. in-4° de VI-403 pages. — Paris, librairie Perrin, 1905.

Le livre de M. André Bonnefons est un livre puisé, pour la majeure partie, aux dépêches du Fonds de Naples des Archives du Ministère des Affaires étrangères. C'est donc surtout un livre d'histoire diplomatique. Le sous-titre que l'auteur lui a donné : *Une ennemie de la Révolution et de Napoléon*, indique l'esprit dans lequel il est conçu.

Après une étude sur la cour des Deux-Siciles dans les premières années de la Révolution française, années au cours desquelles la fortune d'Acton commence à se dessiner et qui se termine par la suspension des relations diplomatiques avec la France, à la suite de la journée du 10 août, M. Bonnefons fait l'histoire de la rupture avec la Convention, qui est celle de l'ambassade de Mackau. Les victoires de Bonaparte, en Italie, amènent la conclusion du traité de paix du 10 octobre 1796 et la reprise des relations diplomatiques.

La cour de Naples reste malgré tout hostile à la France; successivement, le général Canclaux, Treilhard, Trouvé, le général Brune, s'efforcent d'amener une détente; le prosélytisme révolutionnaire et la politique conquérante du Directoire rendent toutes les tentatives inutiles.

Servie par Acton, Marie-Caroline est l'âme de la politique antifrançaise. Sa liaison avec lady Hamilton la jette dans les bras de l'Angleterre, dans le même temps où son amie faisait la conquête de Nelson.

La conséquence de ce coup de tête, c'est la fuite de la famille royale, l'invasion du territoire napolitain par Championnet et la proclamation de la République parthénopéenne.

L'action diplomatique du cardinal Ruffo ramène le calme dans la péninsule et Ferdinand rentre à Naples. C'est alors, de concert avec Nelson, une affreuse réaction à laquelle la victoire de Marengo et le traité de Florence mettent fin.

À cette date, Alquier devient ambassadeur de France à Naples. Il avait négocié le traité de Florence; il devait représenter Napoléon à la cour de Ferdinand jusqu'à l'avènement de Joseph au trône des Deux-Siciles. « Adroit, fin, diplomate », il fut un négociateur de premier ordre et un donneur d'avis remarquable. C'est à lui qu'on dut la chute et la disgrâce d'Acton.

Son départ ne ramena pas le calme. Le rôle ambigu de Marie-Caroline, la violence de ses appréciations dans une correspondance privée qu'elle ne put tenir secrète, amenèrent la grossière sortie de Napoléon contre la reine à Milan et la

rupture qui devait aboutir à l'invasion du royaume, à la nomination de Joseph d'abord, de Murat ensuite, comme rois des Deux-Siciles et à la mort de Marie-Caroline en exil. M. D.

W. E. Hartpole Lecky. *Leaders of public opinion in Ireland.* 2 vol. in-8° de xxii-308 et 336 pages. — Londres, Longmans et Green, 1903.

C'est une nouvelle édition, parue l'année même de la mort de Lecky, d'un ouvrage dont le sujet a toujours préoccupé le grand historien. Une première ébauche, qu'il publia en 1861, au sortir de l'Université, passa inaperçue. Une refonte en fut donnée en 1871, avec plus d'ampleur et d'autorité, et plus de succès. Mais depuis cette date la question irlandaise a pris de nouveaux aspects; d'autre part bien des documents ont paru, notamment une partie de la correspondauce d'O'Connell, et bien des travaux, à commencer par ceux de Lecky lui-même sur l'Angleterre au xviiie siècle; les conclusions de 1871 se trouvaient en partie contredites, et, pour le reste, des modifications s'imposaient.

L'ouvrage comprend, outre une introduction sur l'histoire du Parlement d'Irlande dans la première moitié du xviiie siècle, trois études sur Henry Flood, Henry Grattan et sur O'Connell, auquel est consacré tout le second volume. Une table détaillée et un index alphabétique sont annexés à l'ouvrage, que l'auteur n'a pas cru devoir charger de nombreuses références, renvoyant en partie à celles de sa grande histoire.

Le Parlement irlandais du xviiie siècle, que Swift traitait de «caverne de voleurs», existait au seul profit des grands propriétaires protestants irlandais; les catholiques en étaient exclus, comme de toute fonction publique. Cependant, dans ce parlement, une opposition se forma, en faveur de l'Irlande et des catholiques; Flood et Grattan furent les plus remarquables chefs de ce parti; ils forment un vif contraste avec O'Connell : très irlandais sans doute, par leurs dons brillants, par leur caractère entier et soupçonneux, mais protestants et d'éducation toute anglaise, gentlemen irréprochables, travaillant leurs discours, au besoin, comme Grattan, les apprenant par cœur, ils n'annoncent nullement la fougue et les violences du grand agitateur; l'historien anglais les met visiblement au-dessus de lui par la dignité et par les services rendus, et il laisse paraître son regret d'un temps où la religion n'exaspérait pas la question irlandaise, les intérêts catholiques trouvant des défenseurs parmi les parlementaires protestants d'Irlande et même dans l'Église protestante; de celle-ci l'auteur détache un type original, l'évêque de Derry, «agitateur» anticipé et surtout agité, qui, vaniteux, bruyant, parcourait les campagnes en grand costume, escorté de cavaliers et de trompettes.

C'est avec hésitation que l'auteur (il le dit lui-même) aborde la figure presque légendaire de Daniel O'Connell, le premier député catholique, d'éducation soignée, fin, spirituel, auquel une Anglaise trouvait les manières d'un abbé français, et qui révolutionna l'Irlande : après l'opposition parlementaire, correcte, de Flood et Grattan, c'est l'ébranlement gigantesque des masses populaires, ce sont les «meetings monstres», purs d'ivresse et de violences, mais qu'un mot pouvait soulever, c'est cette organisation des catholiques, encadrés par leur clergé, qui reste l'œuvre la plus durable d'O'Connell. Lecky étudie l'homme et l'œuvre avec finesse et conscience. Il rend pleinement hommage à ses grandes qualités, insiste sur sa valeur comme juriste et avocat, sa puissance de travail et son activité prodigieuse, sa générosité, la sincérité de sa foi et de son patriotisme, «la splendeur et l'originalité de son génie». Cette «agitation», il l'a toujours empêchée de dégénérer en insurrec-

tion, et la conviction de l'historien est que, en dépit des projets audacieux remués ouvertement autour de lui, il ne songea jamais qu'à des manifestations pacifiques de force, pour intimider le gouvernement. Manifestations dangereuses toutefois, et l'auteur, considérant le trouble profond provoqué par le grand tribun, l'appel fait, contre le « Saxon », l'« ennemi », à toutes les passions, de race, de classes, de religion, se demande si O'Connell ne fut pas une « malédiction » pour l'Irlande. Malgré tout, de cette étude approfondie, la figure si contestée d'O'Connell se dégage grande et sympathique.

La division en biographies indépendantes adoptée par l'auteur ne nuit pas à l'unité de l'œuvre : l'Irlande la domine. Jacques Rambaud.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. Le cardinal Perraud est décédé à Autun le 10 février 1906. Il était né à Lyon le 7 février 1828, était entré à l'École normale supérieure en 1847, avait été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Théologie de Paris en 1865 et préconisé évêque d'Autun en 1874. Il avait été élu membre de l'Académie le 8 juin 1882.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 2 février. M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un rapport sur l'état des publications de l'Académie.

— M. B. Haussoullier présente trois inscriptions grecques inédites provenant de Babylone. La plus intéressante est un palmarès d'une distribution de prix au gymnase de Babylone en l'an 110 avant J.-C. Elle porte une double date, d'après l'ère des Arsacides et d'après l'ère des Séleucides. Les inscriptions grecques de Babylone sont encore très rares : la plupart proviennent des fouilles des Allemands à Homera, sur l'emplacement de l'ancienne Babylone.

— M. Cagnat rappelle que depuis longtemps on connaissait à Pompéi un édifice situé sur le forum, que l'on croyait être un temple des Dieux protecteurs de la cité. La comparaison du plan de cet édifice avec celui de la bibliothèque de Timgad et celui de la bibliothèque d'Éphèse récemment publiés tendrait à prouver que c'est également une bibliothèque.

— M. Salomon Reinach communique à l'Académie un mémoire sur un passage de la lettre des communautés de Vienne et de Lyon, relatant la violente persécution de l'an 177. Une esclave chrétienne, à laquelle on voulait faire avouer par la torture que les chrétiens de Lyon tuaient des enfants pour les manger, répondit : « Comment nous soupçonner de pareilles choses puisque nous ne mangeons même pas le sang des animaux? » Ainsi la petite communauté chrétienne de Lyon se conformait aux décisions prises, suivant le livre des *Actes*, au premier concile de Jérusalem. Mais pour ne point manger le sang des animaux, il fallait que ces animaux fussent immolés suivant le rite juif. Comme il ne peut être question d'une

IMPRIMERIE NATIONALE.

boucherie chrétienne à Lyon, force est d'admettre que les chrétiens de 177 s'approvisionnaient à la boucherie juive, ce qui implique l'existence, à cette époque, d'une communauté juive à Lyon, dont les historiens n'ont pas parlé.

9 février. M. Franz Cumont communique une note sur les mystères de Sabazius et le judaïsme. Un texte de Valère Maxime prouve que Jupiter Sabazius avait été identifié avec le Iahwé Sabaoth des juifs et les croyances de ceux-ci ont laissé des traces nombreuses dans les monuments du dieu phrygien. Ce mélange d'idées bibliques et païennes se manifeste en particulier dans les célèbres fresques du tombeau de Vincentius découvertes dans les catacombes de Prétextat.

— M. Héron de Villefosse communique une note du P. Delattre relative à une nécropole punique découverte à Utique dans la propriété du comte de Chabannes.

— M. Espérandieu fait, sur la demande de M. le Dr Simon, président de la Société archéologique de Semur, une communication sur les résultats de récents sondages pratiqués sur le plateau du mont Auxois. Ces sondages ont fait découvrir des débris de toutes sortes, notamment une innombrable quantité de clous, de fragments de poteries et des monnaies gauloises et romaines, dont la plus récente date de Valentinien II. Ils ont, en outre, permis de constater que les ruines d'Alésia existent encore à quelques centimètres de la surface du sol et que le plan de la ville antique ne serait point impossible à reconstituer.

16 février. M. Salomon Reinach communique une note de M. Seymour de Ricci donnant le texte et la traduction d'un fragment récemment publié en Allemagne de l'historien grec Sosylos, professeur de grec d'Annibal. Ce fragment, déchiffré par M. Wilcken sur un papyrus grec de la Bibliothèque de Wurzbourg, décrit en grand détail un curieux épisode d'une bataille navale livrée en 217 avant J.-C. à l'embouchure de l'Èbre et dans laquelle une heureuse manœuvre de la flotte marseillaise assura le triomphe des Romains sur les Carthaginois. Ces derniers, par une feinte habile, avaient réussi à traverser la ligne des vaisseaux marseillais et se préparaient à virer de bord pour les prendre de flanc et les couler avec leurs éperons. Les chefs marseillais, ayant soupçonné ce projet, avaient laissé en arrière des unités de réserve, qui intervinrent au moment opportun et coulèrent les vaisseaux carthaginois.

— M. Viollet lit un mémoire sur le rôle de Bérenger Fredol dans le différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel.

23 février. M. L. Delisle informe l'Académie que S. M. le roi Édouard VII a offert à la « nation française » le tome II des *Antiquités juives* de Josèphe, récemment retrouvé et dans lequel ont été réintégrées les célèbres miniatures de Foucquet, qui en avaient été distraites et qui étaient conservées dans l'une des collections royales d'Angleterre. (Cf. *Journal des Savants,* 1906, p. 111.)

— M. Salomon Reinach tente d'expliquer le célèbre récit de Plutarque où Rabelais, après Eusèbe, voyait l'annonce surnaturelle de la mort de Jésus. Le pilote d'un vaisseau allant de Grèce en Italie s'entendit appeler trois fois par une voix mystérieuse qui lui annonça que le grand Pan était mort. Les passagers, parmi lesquels se trouvait un professeur de grammaire, informateur de Plutarque, témoignèrent de la véracité de l'histoire, qui fut rapportée à l'empereur Tibère et l'inquiéta. M. S. Reinach fait observer que, d'après Plutarque, le pilote du bateau s'appelait *Thamous* et que Thamous est le nom syrien d'Adonis, dont les fidèles

pleuraient chaque année la mort. À cette occasion, ils psalmodiaient une sorte de cantilène composée du nom trois fois répété de Thamous et des mots signifiant : *le très grand (dieu) est mort, ὁ πᾶν μέγας τέθνηκε.* Le pilote et les passagers qui ignoraient l'identité de Thamous et d'Adonis crurent que le cri de «Thamous!» appelait le pilote par son nom et que l'épithète *πᾶν μέγας* (très grand) signifiait «le grand Pan». Ce malentendu serait l'origine de l'histoire vraie en substance que Plutarque a rapportée de bonne foi et qui a inspiré aux commentateurs depuis quinze siècles tant d'hypothèses singulières.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. L'Académie a éprouvé la perte de sir JOHN BURDON SANDERSON, correspondant de la Section de médecine et de chirurgie, celle de M. ARTHUR BIENAYMÉ, correspondant de la Section de géographie et navigation, et celle de M. SAMUEL PIERPONT LANGLEY, correspondant de la Section d'astronomie, ancien directeur de l'*Allegheny observatory* de Pittsburg et secrétaire de la *Smithsonian Institution.*

Élections. L'Académie a élu sir WILLIAM CROOKES correspondant de la Section de physique en remplacement de M. Bichat, décédé, et M. HEIM, correspondant de la Section de minéralogie en remplacement de M. von Richthofen, décédé.

Présentation. L'Académie présente à M. le Ministre de l'Instruction publique pour une place d'astronome titulaire vacante à l'Observatoire de Paris, en première ligne : M. Bocquet; en deuxième ligne : M. Renan.

Legs. L'Académie est autorisée, par décret en date du 9 novembre 1905, à accepter un legs de 4,000 francs de rente qui lui a été fait par M. Irénée Lonchampt pour fonder un prix annuel qui sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur les maladies de l'homme, des animaux et des plantes, au point de vue plus spécial de l'introduction des substances minérales en excès comme cause de ces maladies.

— L'Académie est autorisée, par décret en date du 17 janvier 1906, à accepter un legs de 1,500 francs de rente, qui lui a été fait par M. Victor Raulin pour fonder un prix annuel qui sera décerné à des Français dans le but de faciliter la publication des travaux relatifs : 1° à la géologie et à la paléontologie; 2° à la minéralogie et à la pétrographie; 3° à la météorologie et à la physique du globe.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

3 février. M. de Saint-Marceaux donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Paul Dubois, son prédécesseur.

17 février. M. Injalbert donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Jules Thomas, son prédécesseur.

Dictionnaire des Beaux-Arts. L'Académie a entendu en première lecture les articles : *grégorien (chant), grosse caisse, gruppetto, gigue, gable.*

Prix Bordin à décerner en 1908. Sujet adopté : «De l'évolution de l'architecture contemporaine en France et à l'étranger et des tentatives qualifiées d'art nouveau.»

Don. M. Jules Henner fait don à l'Académie des Beaux-Arts, en mémoire de son oncle, Jean-Jacques Henner, membre de l'Académie, d'une rente annuelle de

9,000 francs. Cette rente sera divisée en trois parties égales de 3,000 francs chacune qui seront attribuées aux pensionnaires peintres de l'Académie de France à Rome dès la fin de leur séjour, s'ils ont rempli toutes leurs obligations envers l'État et envers l'Académie des Beaux-Arts.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Adolphe Guillot, membre de la Section de morale depuis le 9 avril 1892, est décédé à Saint-Jean-de-Luz le 23 février 1906.

Élection. L'Académie a élu le 17 février un membre titulaire dans la Section d'histoire en remplacement de M. Rambaud, décédé. La Section présentait en première ligne M. Paul Guiraud; en deuxième ligne, M. Welschinger; en troisième ligne *ex æquo*, MM. Debidour, Denis et Lacour-Gayet. Au premier tour de scrutin, M. P. Guiraud, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres de Paris, a été élu par 20 suffrages; M. Welschinger en a obtenu 12.

Communications. 3 février. M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de lord Reay, président de l'Académie Britannique, en date du 31 janvier et exprimant ses condoléances à l'occasion du décès de M. Boutmy.

10 février. M. Boutroux expose les progrès des travaux préparatoires du *Catalogue des œuvres de Leibniz*, entrepris en commun par l'Académie des Sciences morales et politiques et par l'Académie des Sciences de Berlin[1].

— La Société Philosophique d'Amérique a invité l'Académie à se faire représenter aux fêtes du deuxième centenaire de la naissance de Franklin, qui seront célébrées à Philadelphie le 17 avril 1906.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Annuaire pour 1906, in-12. Impr. nationale.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Dubois par M. de Saint-Marceaux, lue dans la séance du 3 février 1906, in-4°. Firmin-Didot et Cie.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Discours prononcés aux funérailles de M. Émile Boutmy par MM. Gebhart, Léon Aucoc et Albert Sorel le 28 janvier 1906, in-4°. Firmin-Didot et Cie.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Les troubles dont Saint-Pétersbourg a été le théâtre n'ont point ralenti l'activité de la deuxième Section (Section de langue et de littérature russe), qui a poursuivi

[1] Le *Journal des Savants* publiera prochainement un important mémoire sur ce sujet.

la publication de son *Sbornik* (recueil de travaux publiés sous ses auspices et dont les collaborateurs ne sont pas nécessairement des académiciens).

Volume LXXVI. Ce volume est entièrement consacré à la dialectologie russe. Il comprend des travaux de MM. Dournovo, Zelenine, Boudde, Tikhanov, Khalansky, sur les dialectes de Kalouga, Viatka, Toula, Orel, Briansk, Koursk.

Volume LXXVII. Jastrebov, *Texte, traduction et commentaire du traité de Pierre de Chelezyc*, le célèbre réformateur tchèque, sur les ecclésiastiques et les laïques. — Volter, *Pouchkine traduit en lithuanien.* — Rosenfeld, *Les chants populaires de la Russie blanche.* — Boudde, *Essai sur la grammaire de Pouchkine.* — Soloviev, Vinogradov, Smirnov, *Les dialectes de Novgorod, Kostroma et Kachin.*

Volume LXXVIII. Rapport sur les prix Pouchkine pour l'année 1903. — Beaudouin de Courtenay, *Matériaux pour la dialectologie et l'ethnographie des Slaves méridionaux.* — Rapport sur les prix Michelson et Tolstoï. — E. V. Anitchkov, *Les chants traditionnels du printemps en Occident et chez les Slaves.*

Tome LXIX. Ce volume de près de mille pages est entièrement consacré à un important travail de M. Jatsimirsky sur les manuscrits slaves et russes des bibliothèques de Roumanie. M. Jatsimirsky a visité les collections des monastères, des églises, de l'Académie et du Musée de Bucarest. Son travail est d'accompagné d'index très consciencieux, de tableaux chronologiques et de vingt et une planches qui nous donnent quarante-deux fac-similés photographiques.

Izvêstia (*Mémoires*), t. X, 2e livraison. Nikolsky, *Relation de l'invention des reliques de Saint-Nicolas de Novgorod.* — M. J. Ouspensky, *Une publication des Vieux Croyants du* XVIII*e siècle à propos des vêtements* (les Vieux Croyants étaient opposés à l'introduction des modes européennes et défendaient l'ancien costume). — J.-P. Nekrasov, *De l'emploi de l'accusatif et du génitif dans le russe moderne.* — Melioransky, *Les éléments turcs dans la langue d'Igor.* — Soumtsov, *La chaire d'histoire de la langue et de la littérature russe à l'Université de Kharkov.* — L. L. Vasiliev, *L'histoire du son ié en moscovite du* XIV*e au* XVII*e siècle.* — Kallach, *Œuvres inédites de Krylov; notes sur Krylov.* — N. N. Vinogradov, *Le drame populaire intitulé « L'Empereur Maximien et son fils Adolphe ».* — E. E. Ontchoukov, *Les antiquités du bassin de la Petchora.* — Perets, *Notes sur le théâtre populaire en Pologne et en Russie.*

La Section annonce qu'elle va entreprendre la publication des œuvres de M. D. Tchoulkov, publiciste et ethnographe contemporain de Catherine II.

La Section a entrepris un certain nombre de publications indépendantes : 1° *Les chants de la grande Russie et l'harmonisation populaire*, par M. F. E. Korsch, membre de l'Académie, et Mme E. Linevaïa (le premier fascicule a paru). — 2° *Le livre du prophète Daniel dans l'ancienne traduction slavonne, Introduction et texte publié parallèlement au texte grec*, par Ivan Evsieev. — 3° *Les bylines, chants historiques du gouvernement d'Arkhangelsk*, recueillies par A. D. Grégoriev, accompagnées des mélopées recueillies à l'aide du phonographe (t. I, Contribution importante à l'étude de la musique et de la littérature populaire). — 4° Œuvres de N. I. Jdanov. M. Jdanov, mort récemment, membre de la Section russe de l'Académie, était l'un des plus profonds connaisseurs de l'ancienne littérature russe. Le premier volume de ses œuvres réunies par les soins de l'Académie renferme des études sur d'anciens textes russes, notamment sur l'Éloge du Khan (prince) Vladimir, sur le discours de Daniel le prisonnier, sur le Dit de la bataille d'Igor, sur la poésie populaire, sur les apôtres Cyrille et Méthode.

L. L.

ITALIE.

R. Accademia dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. — *Notizie degli scavi.* Cinquième série, vol. II (Rome, 1905, in-4°).

Fascicule 1. Région X (Vénétie). *Este :* Pavage en mosaïque de l'époque romaine, à ornements géométriques; situle en bronze de la troisième période préromaine, 2 fig.; — *Monselice :* découverte, dans les ruines d'une construction antique, de deux petites bases et d'un tintinnabulum en bronze, de l'époque romaine; 3 fig. [A. Prosdocimi]. — Région VIII (Cispadane). *Ravenne :* inscriptions funéraires découvertes dans la basilique de S. Apollinare in Classe, la première en l'honneur de C. Julius Proclus, officier de la flotte prétorienne de l'Adriatique; la seconde est chrétienne. — Rome. Via Salaria : colombaire; deux inscriptions funéraires, dont l'une mentionne le *lucus Feroniae*, indiqué ici pour la première fois, prouvent que ce colombaire appartenait en tout ou partie à P. Numitorius Ilarus; 77 lampes d'argile, 37 avec marques de fabrique dont l'une fournit une nouvelle variété du cachet de C. Clodius Successus; 2 fig. [G. Gatti]; — note préliminaire sur une terre cuite peinte trouvée dans une tombe antique, près de la via Salaria, et représentant une scène de tragédie, importante pour l'histoire architectonique du théâtre à cause de la décoration très riche du proscenium; la scène représentée serait celle où Andromaque apprend la décision prise par les Grecs de mettre à mort le petit Astyanax; fig. [Giulio Emanuele Rizzo]. — Sardaigne. *Nebida :* exploration d'une grotte contenant des débris de l'époque énéolithique [A. Taramelli].

Fascicule 2. Région X (Vénétie). *Legnano :* découverte d'un sarcophage romain, avec inscription relative à un personnage de la *gens Stardia* [G. Ghirardini]. — Région VII (Étrurie). *Ferento :* nécropole étrusco-romaine; quelques courtes inscriptions étrusques sur les sarcophages, vases peints à l'imitation des vases grecs, vases à vernis noir, objets de bronze et de fer [L. Pernier]. — Rome. Via Salaria : inscriptions funéraires, 19 lampes avec marques de fabrique [G. Gatti]. — Région I (Latium et Campanie). *Velletri :* restes d'un dépôt d'offrandes votives (une centaine d'objets : parties du corps humain, animaux domestiques, etc.); ce dépôt appartenait peut-être au temple du Soleil et de la Lune [O. Nardini]. — Sardaigne. *Cagliari :* débris de constructions et de sculptures romaines (belle statue de Dionysos accompagné de la panthère), 7 fig. [A. Taramelli].

Fascicule 3. Région X (Vénétie). *Cinto Caomaggiore :* dépôt de 4,000 monnaies romaines d'argent de la fin de la République et du commencement de l'Empire. — Région VII (Étrurie). *Campiglia Marittima :* objets découverts dans les fouilles clandestines de Populonia (divers objets de bronze, pièces d'orfèvrerie, thymiatérion avec le nom de famille *Velunies*, poteries diverses, entre autres deux magnifiques hydries attiques à dorures représentant la glorification de Phaon et d'Adonis, tous objets acquis par le Musée de Florence); 9 fig. [Luigi A. Milani]. — Rome. Via Toscolana : pavage en mosaïque avec personnages, animaux, oiseaux; fig. [G. Gatti].

Fascicule 4. Région XI (Transpadane). *Quaregna :* 32 monnaies impériales romaines de grand module, en bronze [E. Ferrero]; — *Lambrate :* grand sarcophage chrétien en marbre, orné de sculptures en relief [P. Castelfranco]. — Région VII (Étrurie). *Corneto Tarquinia :* tombe étrusque peinte (scène du banquet élysiaque) du ve siècle av. J.-C., transportée au Musée de Florence. — Rome. Via Salaria :

ruines d'un petit colombaire appartenant à Cæcilia Metella, dont le nom n'avait jamais été rencontré ailleurs que dans l'inscription du célèbre mausolée de la via Appia; 28 lampes avec marques de fabrique dont une (P. DECIMI) n'avait pas encore été rencontrée à Rome; plan [G. Gatti]. — RÉGION I (Latium et Campanie). *Ostie :* nouvelle conduite d'eau en plomb au nom de L. Apuleius Marcellus; autre conduite donnant pour la première fois la formule : *rei publicae colonorum Ostiensium,* et un nouveau nom de fabricant, *Valerius Zosimus* [G. Gatti]; — *Pompéi :* fouilles exécutées de décembre 1902 à mars 1905; dans une petite maison qui est contiguë, vers le Midi, au jardin de la maison de Lucretius Fronto (région V, IV), on a découvert quatre peintures; la moins mal conservée, aujourd'hui transportée au Musée de Naples, est relative à la légende des origines de Rome; 2 fig. [A. Sogliano].

FASCICULE 5. ROME. Via Salaria : inscription funéraire d'un membre de la *gens Perperna ;* — Via Labicana : brique au nom des deux Petronius, Mamertinus et Septiminus, fils du préfet du prétoire Petronius Mamertinus, consuls l'un en 182, l'autre en 190, tous deux mis à mort par ordre de Commode [Ed. Gatti]; — fouilles dans les *Catacombes romaines ;* découverte du centre historique du cimetière de Commodilla; nombreuses inscriptions, entre autres inscription métrique rappelant les travaux exécutés en ce lieu par un prêtre du nom de Félix, sous le pontificat de Siricius, 385-398; dans la crypte, trois tombes importantes, ornées de peintures du VIe siècle environ; surtout la tombe de Turtura, décorée d'une très belle fresque, intacte, de style byzantin, représentant la défunte devant la Vierge, assise sur un trône avec l'enfant Jésus, et au milieu des deux saints du lieu, Félix et Adauctus; au-dessous une inscription métrique; autres inscriptions datées du consulat de Magnus Maximus : 388; de celui de Stilicon : 400; de celui d'Arcadius et de Théodose : 402-403; quelques inscriptions grecques; inscription dédiée par Flavius Valentinus à Dioclétien [O. Marucchi]. — RÉGION I (Latium et Campanie). *Palestrina :* tuyau de plomb portant le gentilice *Primigenius* dérivé du nom de la célèbre divinité locale *Fortuna Primigenia;* 47 cippes funéraires, dont 11 avec noms [G. Gatti]; terres cuites décoratives, figurines; 4 fig. [A. Pasqui]; — *Pompéi :* fouilles exécutées de décembre 1902 à mars 1905 (suite), 3 fig. [A. Sogliano]. — SARDAIGNE. *Sinnaï :* nouvelle «tombe de géants», des temps préhistoriques, contenant une belle épée [A. Taramelli].

FASCICULE 6. ROME. Exploration de la nécropole du Forum : tombes à fosse et à crémation, description du mobilier (céramique, objets de bronze), crâne de la catégorie des sténocéphales, 81 fig. [G. Boni]. — RÉGION II (Apulie). *Morcone :* petit trésor de monnaies grecques d'argent [A. Meomartini].

FASCICULE 7. RÉGION X (Vénétie). *Venise :* inscriptions latines trouvées dans les fondations du campanile de Saint-Marc. — RÉGION VI (Ombrie). *Deruta :* inscription dédiée à l'empereur Hadrien par L. Velius Prudens, de la tribu Clustumina, centurion de la *legio X Fretensis,* etc. [G.-F. Gamurrini]. — ROME. Via Salaria : colombaires, lampes avec inscriptions [G. Gatti]. — RÉGION I (Latium et Campanie). *Pompéi :* fouilles exécutées de décembre 1902 à mars 1905 (suite) : peinture représentant Ariane abandonnée à Naxos; 5 fig. [A. Sogliano]. — SICILE. *Marsala :* inscriptions de Lilybée, dont l'une est dédiée à T. Fulvius Aurelius Antoninus, fils de Marc Aurèle, frère jumeau de L. Aurelius Commodus, né le 31 août 161 et mort en 165 à l'âge de quatre ans, connu jusqu'ici sous le seul nom d'*Antoninus,* et dont l'autre donne d'intéressants renseignements sur la vie municipale de Lilybée (fac-similés). Léon DOREZ.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 11 mai. R. Pischel, *L'origine du symbole chrétien du poisson.* Les explications tirées de l'Ancien ou du Nouveau Testament, de traditions sémitiques, du culte d'Attis, sont ou tout à fait manquées ou insuffisantes. En 1874, A. de Gubernatis a fait un rapprochement avec le poisson de Manou; mais son travail est une série d'hypothèses, un rapprochement incohérent de légendes; et il entend ces légendes souvent de cette manière antiscientifique qui est le caractère de la mythologie comparée. En se fondant sur le terrain solide des textes, la philologie indienne montre que c'est, en effet, de l'Inde que le symbole du poisson comme sauveur est venu en Occident. Le poisson qui sauve Manou, l'ancêtre de la race humaine, était conçu comme le dieu Brahman ou, plutôt, Vichnou. Le bouddhisme a emprunté le symbole au vichnouïsme dans le Nord de l'Inde, dans le Nepāl, où les deux religions avaient d'étroits rapports. C'est au Nepāl que Vichnou était particulièrement honoré dans sa première incarnation, en poisson. Des régions de l'Himalaya le symbole a gagné le Tibet et la Chine, où le poisson est suspendu dans le vestibule ou la cour de tous les temples bouddhistes, puis le Turkestan, où les chrétiens le connurent et l'appliquèrent à leur Sauveur. Au Turkestan, depuis des siècles, le bouddhisme et le zoroastrisme, plus tard le christianisme, ont été en contact et ont exercé des influences réciproques. La découverte de fragments d'évangiles dans le Turkestan chinois (voir *Journal des savants,* 1905, p. 456; cf. *ibid.,* p. 120) a fait la preuve que par là se sont exercées sur le christianisme des influences orientales. — Th. Wiegand, *Quatrième rapport provisoire sur les fouilles des musées royaux à Milet.* Le mur récent d'époque romaine, dit mur des Goths, a fourni de nombreux fragments de sculpture et des inscriptions, notamment l'épigramme funéraire de Ménesthée qui vint à Rome avec Démétrius Ier fils de Séleucus IV, et l'aida plus tard dans sa fuite en Syrie (cf. Polybe, XXXI, xxi, 2); les restes d'un décret de Marc-Aurèle, une inscription d'agoranomes, des dédicaces, l'épitaphe de P. Granius Asiaticus, architecte de la ville (*ἀρχιτέκτονος τῆς πόλεως*), un abraxas (gemme), etc. Fouilles dans le port; description du tombeau des héros, du sanctuaire de l'Apollon delphique de l'enceinte archaïque d'Athena; notes sur la nécropole et la voie sacrée conduisant à Didymes.

Séance commune du 18 mai. Roethe, *Le « Wilhelm von Oestreich » de Jean de Wurzbourg.* Ce roman est une œuvre d'épigone, qui doit beaucoup à la littérature antérieure, au *Wilhelm von Orlens* de Rodolphe, à la Chronique universelle du même, au jeune Titurel. La lutte des chrétiens et des païens est peinte avec des traits légendaires ou historiques de la troisième croisade. Analyse de la technique, du rythme, du choix des mots, de la composition.

Paul Lejay.

CONGRÈS.

La treizième session du Congrès d'anthropologie préhistorique et d'archéologie se tiendra à Monaco du 16 au 21 avril 1906.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL

DES SAVANTS.

AVRIL 1906.

L'ÉPOPÉE ANTARCTIQUE.

HUGH ROBERT MILL. *The Siege of the South Pole.* 1 vol. in-8°. Londres, Alston Rivers, 1905. (De la collection *The Story of Exploration,* éditée par J. Scott Keltie.)

PREMIER ARTICLE.

Pendant les dix années qui ont précédé 1906, des assauts particulièrement furieux ont été livrés au pôle Sud. Presque délaissés depuis la célèbre expédition de Ross, c'est-à-dire depuis plus d'un demi-siècle, ces parages ont vu tout d'un coup affluer les explorateurs, déterminés à arracher à l'Antarctide des secrets jusqu'alors trop bien gardés. À la fin on peut dire qu'il s'agissait d'un siège en règle, où chaque nation avait choisi son secteur d'attaque, les pavillons anglais, allemand, français, écossais, suédois, norvégien, argentin et même belge, se trouvant déployés côte à côte sur presque toute la circonférence de la barrière de glace qui défend l'accès du pôle austral. Jamais l'effort n'avait été plus considérable ni, en apparence, mieux ordonné. Rarement l'énergie et l'endurance humaines s'étaient montrées sous un jour plus glorieux.

Pourtant, de cette bataille gigantesque, le pôle est sorti intact. À peine si le plus favorisé de beaucoup de tous les assaillants a pu réduire à un seul millier de kilomètres la distance qui le séparait encore du but. Si des observations géographiques et scientifiques du plus haut intérêt ont été le fruit de cette campagne, on ne saurait prétendre ni qu'elles aient épuisé le problème ni même que leur importance ait correspondu pleinement à l'énergie dépensée. Néanmoins, cet épisode marque une date mémorable dans l'histoire de l'exploration, et il mérite d'autant

IMPRIMERIE NATIONALE.

mieux l'attention des hommes de science qu'à le bien étudier on trouvera sûrement des enseignements profitables en vue d'une reprise future des hostilités.

C'est ce qu'a pensé M. Hugh Robert Mill, bien connu dans le monde savant par le rôle important qu'il a longtemps joué comme bibliothécaire de la Société royale de Géographie de Londres. Il s'est donc proposé d'écrire ce qu'il a appelé le *Siège du pôle Sud*, moins pour faire connaître le détail, encore présent à tous les esprits, des dernières opérations, que pour ramener l'attention sur toutes les tentatives antérieures, à commencer par les plus anciennes. En relations personnelles avec tous les survivants de l'exploration antarctique[1], ayant pu consulter à son aise, contrôler et mettre à profit une masse de documents précieux, renfermés dans les riches archives dont il avait la garde, il a su, dans un seul volume de 450 pages, enrichi de figures et de photographies admirablement choisies, ainsi que d'une carte dressée tout exprès par Bartholomew, donner une histoire aussi remarquable par sa concision que par la sûreté des informations. Il a fait mieux; sa profonde connaissance du sujet lui a permis de si bien relier entre eux les divers épisodes de cette longue épopée, qu'au lieu d'une suite de récits indépendants, nous avons dans ce livre une histoire pleine de vie et d'unité, dont on peut dire qu'elle offre tout l'intérêt d'un drame; non seulement parce que les incidents dramatiques y abondent, mais parce que l'exposé est combiné de telle sorte, qu'on puisse à chaque étape mesurer le progrès accompli ou apprécier les fautes commises dans la poursuite d'un but invariable.

Aussi, quelque malaisé qu'il puisse être de soumettre à l'analyse un livre où déjà se révèle un tel effort de condensation, voulons-nous entreprendre d'en donner ici une idée, en nous attachant surtout à mettre en lumière la trame continue par laquelle l'auteur a su en réunir tous les chapitres.

I. La conception de l'existence d'une région *antarctique* a dû se présenter à l'esprit des premiers astronomes grecs, aussitôt qu'ils eurent baptisé du nom d'*Arctos* cette constellation de l'Ourse, autour de laquelle semblent tourner toutes les autres. Seulement, comme à cette époque, la terre était considérée comme un disque aplati, de toutes

[1] Parmi ceux-ci, une mention spéciale est due au vénérable botaniste sir Joseph Dalton Hooker, qui accompagnait l'expédition de Ross de 1839 à 1843 et qui, presque nonagénaire aujourd'hui, compte parmi les associés étrangers de notre Académie des Sciences.

parts entouré par le fleuve Océan, où le soleil allait se coucher, la région opposée au pôle visible ne pouvait être conçue que comme un pays de désolation et de terreur, condamné à une obscurité perpétuelle et traversé seulement par les âmes des mourants. C'était l'*Érèbe* des anciens.

Plus tard, tout en dénonçant comme une absurdité la croyance à la forme plate de la terre, Hérodote ne semble pas s'être préoccupé de la question du pôle austral. Ce sont les pythagoriciens qui, s'inspirant d'idées préconçues sur la nécessité de la symétrie et de la perfection dans les formes, introduisirent *a priori* la notion de la sphéricité terrestre. Dans ce cas, il paraissait nécessaire qu'une terre, habitable comme la nôtre, vînt former, autour de l'autre extrémité de l'axe, la contre-partie des continents groupés dans l'hémisphère boréal.

La sphéricité de la terre ayant été scientifiquement établie par Aristote, il fut facile d'en déduire le principe d'une évaluation de ses dimensions. Deux cent cinquante ans avant notre ère, cette tâche fut entreprise par Ératosthène, qui trouva que le monde habitable connu de son temps ne devait représenter qu'un quart de la superficie terrestre. Alors commencèrent des spéculations théoriques sur la façon dont les terres et les mers pouvaient être réparties sur le reste du globe. Pour les stoïciens, l'Océan devait former une masse continue, de laquelle émergeaient quatre grandes îles symétriquement placées. Le monde connu n'était qu'une de ces îles. Ces spéculations, au début de l'ère chrétienne, trouvèrent leur expression dans les cartes de Strabon et de Pomponius Mela.

Mais les disciples d'Hipparque, outre qu'ils dédaignaient une manière de voir exclusivement appuyée sur l'idée théorique de symétrie, s'étaient laissé tromper par une affirmation erronée de Séleucos, d'après laquelle l'Océan Indien eût été dépourvu de marées. Sous l'empire de cette croyance, ils professèrent que la terre ferme devait être continue dans son ensemble, les mers n'y occupant que des bassins fermés. L'école d'Alexandrie épousa cette doctrine, dont Ptolémée s'est inspiré en construisant sa célèbre carte, où l'Océan Indien se trouvait limité au sud par une terre inconnue, reliant l'Afrique à l'extrémité sud-orientale de l'Asie : erreur qui, trop facilement acceptée, devait avoir pour effet de retarder de douze siècles le progrès de nos connaissances géographiques!

Une autre cause de ce retard fut l'idée préconçue que le séjour de l'homme était forcément limité à la zone tempérée, au nord de laquelle on connaissait l'existence d'une zone glaciale, tandis qu'au sud régnait une chaleur non moins exclusive de toute vie. De la sorte, s'il existait, au sud de l'Équateur, une terre ferme ou *Antichtone*, symétrique du

monde connu, elle devait être tenue pour inaccessible. A la vérité, les Phéniciens auraient pu redresser ce préjugé; car ils avaient certainement fait le tour de l'Afrique par le Sud. Mais M. Mill les soupçonne d'avoir accrédité à dessein, dans l'intérêt du maintien de leur monopole maritime, des fables propres à dissuader tout navigateur étranger d'affronter des parages où, affirmaient-ils, on ne pourrait rencontrer que chaleurs torrides, monstres marins effrayants et brouillards perpétuels.

Durant tout le moyen âge, la question de la forme de notre terre a donné lieu à de nombreuses disputes, au cours desquelles les idées théologiques, ou, pour parler plus correctement, les idées des théologiens, jouèrent plus d'une fois un rôle abusif. C'est seulement avec le début du xve siècle que la théorie fit place à l'exploration directe, et cela sous l'influence de besoins commerciaux vivement ressentis. Les produits de l'Orient devenaient de plus en plus nécessaires à l'Europe. Or les Turcs barraient la route naturelle des Indes; il s'agissait de savoir si l'on ne trouverait pas quelque voie maritime en partant de l'Atlantique.

C'est à la solution de ce problème que résolut de se dévouer un prince portugais, qui a reçu avec justice le nom de Henry le Navigateur. On vit alors ce que peut obtenir une inlassable persévérance, quand elle dispose de moyens d'action suffisamment puissants. Chaque année, les navires équipés par le prince Henry s'avançaient un peu plus loin dans la direction de cette zone équatoriale si longtemps redoutée. En 1444 on découvrit les îles du Cap Vert, et en 1470 la ligne équinoxiale était franchie. À la vérité, le marin princier ne put pas jouir de ce triomphe, obtenu dix ans après sa mort. Mais l'élan était donné, et, pour l'honneur du Portugal, le bénéfice de l'impulsion devait survivre longtemps à celui qui en avait eu le mérite. En 1497 Vasco de Gama doublait le cap de Bonne-Espérance, démontrant ainsi que la *Terra incognita* des anciens, si elle existait, ne se rattachait pas à l'Afrique. Enfin, en 1519, autour de l'Amérique récemment découverte, Magellan commençait le voyage de circumnavigation qui allait le conduire dans le Pacifique.

Les découvertes de la fin du xve siècle avaient prouvé l'existence d'un *Nouveau Monde*, qui en longitude faisait pendant à l'*Ancien*. Mais le globe terrestre ne se trouvait pas suffisamment meublé, dans sa partie australe, par les deux pointes de l'Afrique et de l'Amérique, si rapidement arrêtées longtemps avant le cercle polaire. N'était-il pas raisonnable d'imaginer l'existence d'un *Troisième Monde*, celui-là antarctique et ne pouvant être atteint que par une navigation à travers les hautes latitudes australes? Une carte d'Orontius Finné, publiée en 1531, figure autour du pôle Sud une *Terra australis*, avec cette qualification « *recenter in-*

venta, sed nondum plene cognita », et qui, s'avançant d'un côté jusqu'aux Mascareignes, tandis que, de l'autre, elle se soude presque à l'Amérique, envoie dans la direction opposée au détroit de Magellan une longue et large protubérance, dénommée *Regio patalis*, où l'on peut voir le reflet de quelque connaissance anticipée, mais confuse, de l'Australie.

Cette carte prouve que la Terre de Feu, dont on n'avait pas encore fait le tour, était considérée comme la pointe extrême de la grande Terre australe supposée. Démontrer l'existence de cette dernière allait devenir le rêve des explorateurs, assurés, s'ils y réussissaient, de conquérir une gloire comparable à celle de Christophe Colomb et de Vasco de Gama. Sous l'influence d'un tel stimulant, on vit s'organiser, pendant le XVIe siècle, le XVIIe et une partie du XVIIIe, toute une suite d'expéditions, ayant pour objet la découverte du *Troisième Monde.* À la grande surprise de ceux qui croyaient à la symétrie terrestre, ces voyages eurent simplement pour résultat de faire connaître l'Australie ainsi que la Nouvelle-Zélande, et d'établir qu'un immense océan s'étendait depuis le Chili jusqu'à la Nouvelle-Guinée. D'autre part, la Terre de Feu ne formait, au sud du détroit de Magellan, qu'un insignifiant appendice, au delà duquel la mer se poursuivait sans interruption.

En 1768, à l'occasion du passage de Vénus, qui devait avoir lieu l'année suivante, commencèrent les mémorables expéditions de James Cook, délibérément entreprises dans le dessein de vérifier l'existence du continent austral. Le 17 janvier 1772, le cercle polaire antarctique fut franchi pour la première fois. Mais, après une longue navigation, l'*Alert* et la *Discovery* durent revenir sans avoir vu d'autres terres que celles de la Géorgie du Sud. À la vérité, l'extrême abondance et l'étendue des glaces rencontrées ne laissaient guère de doutes sur l'existence d'un continent qui leur servît d'appui. Mais, sur toute sa route, Cook n'avait vu que régions désolées, auxquelles la chaleur du soleil faisait constamment défaut, et que visitaient sans cesse d'effroyables tempêtes. Combien plus défavorables devaient être les conditions des zones encore plus australes ! Aussi résumait-il sa pensée dans cette phrase décourageante : « Si quelqu'un se sentait assez de résolution et de force pour chercher à élucider le problème, en poussant vers le Sud plus loin que je n'ai fait, ce n'est pas moi qui lui envierai la renommée due à ses découvertes ; et je n'hésite pas à déclarer que le monde n'en tirera aucun profit. »

II. Le pessimisme de Cook était excessif, car il ne s'agissait pas seulement de terres à découvrir, et un marin de son expérience n'aurait pas

dû méconnaître à ce point l'importance des problèmes d'ordre physique général, dont la solution était liée à une meilleure connaissance des parages antarctiques.

Heureusement, si ses déclarations étaient faites pour dissuader les explorateurs d'un nouvel effort, il rapportait de sa campagne des indications propres à éveiller des appétits plus positifs. Au cours de son voyage, il n'avait pas manqué de signaler la remarquable abondance des phoques dans les environs de la Géorgie du Sud. Or, à cette époque, le développement de l'industrie avait fait prendre au commerce des huiles animales une importance considérable. Nombre de baleiniers se pressaient à cet effet dans les contrées arctiques, se disputant une proie destinée à devenir chaque jour plus rare. La découverte d'un nouveau « champ d'huile », pour le dernier quart du XVIIIe siècle, n'avait pas moins de signification que ne devait en acquérir, pour la même fraction du siècle suivant, l'annonce d'un nouveau champ de pétrole.

Dès 1778, les navires anglais rapportaient de la Géorgie du Sud et des parages de Magellan 40,000 peaux de phoques et 2,800 tonnes d'huile d'éléphant marin (phoque à trompe), représentant une valeur de près d'*un million* de francs. En 1801, le chiffre montait à quatre millions. Déjà, en 1791, 102 vaisseaux, représentant un tonnage de 20,000 tonneaux et montés par 3,000 marins, avaient donné dans les mers du Sud la chasse au phoque à fourrure, rapportant dans cette seule année une cargaison totale estimée à près de *six millions* de francs. Si l'on songe que les frais de l'expédition de Cook s'étaient montés en tout à 500,000 francs, on jugera du profit que le grand navigateur avait indirectement procuré à son pays.

Mais la géographie allait du même coup bénéficier de cet empressement des baleiniers. En 1819, l'Anglais William Smith poussa une pointe hardie au sud du cap Horn. Il crut voir une terre par 62° 40′ de latitude et la signala à son retour aux gens de Valparaiso, qui se moquèrent de lui. Mais l'annonce fut prise au sérieux par des baleiniers américains, qui lui demandèrent de désigner exactement la place. Smith refusa, ne voulant faire connaître son secret qu'à un Anglais. Enfin, en octobre 1819, il réussit à équiper un bateau et, au bout de quelques jours, il plantait le drapeau de sa nation sur un nouvel archipel, celui des Shetland du Sud, dont, l'année suivante, Bransfield allait faire la reconnaissance complète.

L'année 1820-1821 fut particulièrement dure pour les pauvres phoques à fourrure. Cinq navires américains leur donnèrent simultanément la chasse et, à cette occasion, Palmer, commandant de l'un de

ces bateaux, découvrit la terre qui a gardé son nom. L'année suivante, il reconnut pour la première fois les Orcades méridionales, et, à partir de ce moment, ses compatriotes ne cessèrent de visiter les nouveaux parages jusqu'à extinction presque complète du gibier qui les attirait.

Au cours de sa campagne de 1820, Palmer, revenant par un temps de brouillard de l'île de la Déception, située sur le 63e parallèle, avait eu la surprise de se trouver face à face avec deux navires de guerre portant le pavillon russe. C'était l'expédition de Bellingshausen, dont nous allons maintenant parler.

Il ne s'agit plus ici d'une entreprise commerciale, mais bien au contraire de l'exécution d'un plan, grandiose autant que désintéressé, qu'avait conçu, au commencement de 1819, l'empereur Alexandre Ier. Son dessein était de faire explorer simultanément les parages des deux pôles, en envoyant de chaque côté deux navires de sa flotte. Sous l'active impulsion du baron de Traversey, chef de l'amirauté russe, l'équipement des vaisseaux fut préparé avec tout le luxe qu'il était loisible à un monarque absolu d'ordonner. Le commandement de l'expédition antarctique fut confié à Bellingshausen, qui avait pris part au voyage de circumnavigation de Krusenstern et était alors âgé de 41 ans. L'équipage, trié avec soin parmi les nombreux candidats qui s'étaient offerts, comprenait en tout 189 personnes, dont près de 20 officiers. Les provisions furent choisies avec le plus grand soin; la viande salée avait été éprouvée au préalable par deux années de voyage sous tous les climats. Les hommes étaient pourvus de vêtements chauds. Enfin l'organisation était si parfaite qu'au cours de la campagne il n'y eut pas un seul cas de scorbut, la santé de l'équipage demeurant excellente.

L'expédition quitta Cronstadt le 15 juillet 1819. À son passage à Copenhague, elle devait prendre à bord deux naturalistes allemands; mais ceux-ci firent défaut et il fut impossible de leur trouver des remplaçants au pied levé, soit en Danemark, soit en Angleterre. Le 27 décembre, l'expédition atteignait la Géorgie du Sud, naviguant au milieu des baleines et des vols d'albatros. Le 26 janvier, elle traversait le cercle polaire, ayant continué à suivre, depuis les Sandwich du Sud, une route constamment plus méridionale que celle de Cook, et ayant reconnu pour la première fois le bord de la banquise sur 45 degrés de longitude. Arrivé à Sydney, en Australie, le 29 mars 1820, Bellingshausen eut la surprise d'y trouver les deux vaisseaux de la flottille arctique russe, qui avaient jugé bon d'arrêter là leur voyage, au lieu de pousser jusqu'à la mer de Bering. Après avoir reçu un chaleureux accueil de la colonie australienne, il repartait en mai pour explorer les archipels

tropicaux de la Polynésie. Mais le 8 décembre le revoyait en contact avec la banquise, qu'il longea sur plus de 600 kilomètres. Le 11 janvier 1821, il réussissait pour la troisième fois à traverser le cercle antarctique par 120 degrés de longitude. Onze jours après, il découvrait l'île Pierre Ier, puis, le 28 janvier, la terre Alexandre Ier, qu'il vit très nettement, mais à 60 kilomètres de distance. Le 4 février le revoyait aux Shetland du Sud et, le 5 juillet, il rentrait à Cronstadt, n'ayant, au cours de ce magnifique voyage, perdu que quatre hommes.

L'expédition de Bellingshausen était une magistrale continuation de celle de Cook, qu'il s'était attaché à compléter sans jamais suivre identiquement la même route. Tandis que Cook n'avait dépassé le 60e parallèle que sur 125 degrés de longitude, dont 24 au delà du cercle polaire, la route du navigateur russe embrassait 242 degrés au sud du cercle de 60 degrés et 41 au delà du cercle antarctique. L'existence, dans ces parages, d'un océan continu et ouvert ne pouvait plus être mise en doute.

Cependant cette remarquable campagne n'excita pas, en son temps, l'attention qu'elle méritait. Plusieurs années s'écoulèrent avant que ses résultats fussent publiés, et cela seulement en langue russe; et bien que l'itinéraire de Bellingshausen soit marqué sur toutes les cartes, ce n'est qu'en 1902 qu'une expédition antarctique a pu avoir à sa disposition les utiles observations qu'il avait faites, soit sur la salure de la mer, soit sur le mode de formation des glaces. Longtemps encore on n'aura plus sur ces contrées que les renseignements fournis par ceux qu'y attirera la perspective, trop souvent déçue, d'un gain pécuniaire.

C'est d'abord James Weddell, le premier Anglais qui ait visité les Shetland du Sud. Il y revint en 1823, si peu préoccupé de recueillir des observations scientifiques qu'il n'emmenait même pas de médecin et ne s'était pas muni d'instruments, Pourtant c'est à lui qu'on devra l'une des plus remarquables découvertes géographiques qui aient été faites dans ces régions. Arrivé aux Orcades méridionales en janvier 1823, il pousse au sud, favorisé par un beau temps, et atteint en février le 73e parallèle, trouvant des baleines en abondance ainsi que d'innombrables troupes d'oiseaux de l'espèce du pétrel bleu. Enfin, le 20 du même mois, il se trouve par 74° 15′, latitude que personne n'avait atteinte avant lui. À ce moment, les deux seuls thermomètres qu'il possédât sont brisés par accident, et il revient sans pouvoir même rapporter de renseignements météorologiques précis. Mais il a reconnu le premier ce qu'on a justement appelé la *mer de Weddell*, c'est-à-dire une énorme échancrure pratiquée dans la terre antarctique; et il s'écoulera plus de quatre-vingts ans avant

que les circonstances climatériques permettent à d'autres de répéter son exploit.

Quelques années après, en 1830, Enderby envoie Biscoe dans les mers australes, et si cette expédition rapporte peu de profits, du moins elle aboutit à deux découvertes, d'un côté celle de la Terre d'Enderby, de l'autre celle de la Terre de Graham. Enfin, en 1838, des commerçants organisent une campagne qui, dans la direction tout à fait opposée à l'Amérique, fait rencontrer, presque sous le cercle polaire, le groupe des îles Balleny.

III. À ce moment commence une nouvelle phase de l'exploration antarctique. La science entre en jeu et ce sont les besoins de la physique du globe qui vont stimuler les navigateurs. Le problème du magnétisme terrestre a déjà été soulevé par Humboldt, qui, en 1829, a réuni de magnifiques observations depuis Moscou jusqu'à Pékin. Sabine, de son côté, a opéré depuis les régions arctiques jusqu'aux marécages de l'Afrique occidentale, et, en 1831, James Clark Ross a eu la gloire de découvrir, dans l'archipel boréal de l'Amérique, un *pôle magnétique*, c'est-à-dire un point où l'aiguille aimantée cesse de subir aucune action directrice et se tient verticale si on la suspend librement. Enfin, en 1837, le grand mathématicien allemand Gauss réunit en une puissante synthèse toutes les données, jusqu'alors éparses, qu'on possédait sur la déclinaison, l'inclinaison et l'intensité de la force magnétique. Il donne une formule pour calculer ces éléments en chaque point du globe, et annonce qu'en vertu de sa théorie, un autre pôle magnétique doit exister aux environs du 66e parallèle, à peu près par 146° de longitude orientale. Quel triomphe ce serait si cette prévision venait à être vérifiée! Aussi les sociétés savantes s'émeuvent; le sujet est plusieurs fois agité devant l'Association britannique pour l'avancement des sciences et, en 1838, l'Angleterre décide qu'une expédition sera envoyée dans ce but, avec un programme élaboré à fond par une commission de la Société Royale de Londres.

Mais d'autres ont déjà pris les devants, stimulés par le même désir : c'est d'abord le Français Dumont d'Urville, ensuite un Américain, le commodore Wilkes. Tous deux sont partis avant que l'expédition anglaise ait pu achever ses préparatifs; et voilà comment trois expéditions indépendantes vont se poursuivre, dont chacune donnera sans doute des résultats de grand intérêt, mais qui eussent été bien autrement profitables pour la science si une entente préalable avait pu s'établir entre les trois nations.

On connaît les exploits accomplis par Dumont d'Urville avec l'*Astro-*

IMPRIMERIE NATIONALE.

labe et la *Zélée*. Son rêve eût été, paraît-il, de poursuivre des études anthropologiques à travers les archipels du Pacifique; et, selon M. Mill, c'est le roi Louis-Philippe qui, sans doute à l'instigation de Humboldt, aurait modifié le but du voyage. Sa mission une fois acceptée et bien résolu à mener son équipage plus loin que ce dernier ne voudrait (c'était sa réponse à certains doutes émis sur son endurance personnelle), d'Urville atteint en janvier 1838 le *pack*, c'est-à-dire la barrière continue de glaces flottantes, et découvre, au sud des Shetland, la Terre Louis-Philippe; puis, modifiant ses plans, après avoir hiverné en Tasmanie, il se décide à reconnaître le bord de la banquise entre 120 et 160 degrés de longitude orientale, ce qui lui donne l'occasion de découvrir la Terre Adélie et la Côte Clarie. L'épuisement de son équipage le force seul à revenir en France dès le mois de février 1840. À partir de ce moment et jusqu'en 1905, on ne reverra plus le pavillon français dans les mers australes!

En 1836, le Congrès des États-Unis, prenant en considération la grande importance que pouvaient offrir, pour le commerce américain, les pêcheries de baleines et autres entreprises dans le grand Océan méridional, avait décidé l'envoi d'une expédition de reconnaissance, qui durant l'été ferait des croisières dans les parages antarctiques. Après d'assez longs retards, l'expédition fut organisée en 1838, sous le commandement de Wilkes. Elle ne comprenait pas moins de 83 officiers, avec un état-major civil de 12 personnes. Malheureusement les navires choisis n'étaient nullement appropriés à leur but et la préparation des détails laissait partout à désirer, ce qui fut la cause de nombreux mécomptes.

Partie en février 1839 de la Terre de Feu, la flottille chercha d'abord à retrouver le point extrême atteint par Cook. Puis, en décembre de la même année, Wilkes, qui se trouvait à Sydney, vint suivre le bord de la banquise à partir du 162e méridien oriental. Par 157°, il crut voir une terre qu'il appela Ringgold's Knoll. De là au 97e degré Est, la terre fut plus d'une fois en vue, et Wilkes eut cette impression que les Terres Balleny, Sabrina et Enderby devaient être reliées entre elles par un continent, ou tout ou moins un archipel très serré. Mais il se trompa souvent sur la distance à laquelle se trouvait ce qu'on appela plus tard la *Terre de Wilkes*, figurant des montagnes en des points où, beaucoup plus tard, divers navires devaient passer sans difficulté.

Pendant que s'accomplissaient les événements que nous venons de résumer, la grande expédition anglaise achevait de s'organiser. James Clark Ross, le plus brillant officier de la Marine britannique, déjà illustre

par ses campagnes arctiques et sa découverte du pôle magnétique de la Terre Boothia, reçut le commandement de la flottille, composée des navires *Erebus* et *Terror*. Il ne fut pas constitué d'état-major scientifique, les officiers offrant toute la compétence voulue pour les observations magnétiques et météorologiques, seules inscrites au programme en dehors de l'exploration géographique proprement dite. Heureusement les médecins de l'escadre étaient en même temps des naturalistes, et parmi eux se trouvait un jeune botaniste, destiné à devenir célèbre sous le nom de sir Joseph Dalton Hooker.

Le 16 août 1840, l'expédition arrivait en Tasmanie, où elle était reçue avec enthousiasme par sir John Franklin, le futur héros du drame arctique. Ross, après avoir organisé à Hobart Town un observatoire magnétique, se souvient que, deux ans auparavant, Balleny avait signalé dans la banquise une ouverture située par 170° de longitude Est. Après avoir touché l'île Campbell, il pousse au sud, traverse le cercle polaire et, le 5 janvier 1841, rencontre le *pack*. Il s'y fraye un passage et, au bout de quatre jours, par 69° 15′ de longitude, sous le méridien de 176° 15′ Est, il a la satisfaction de trouver la mer libre qu'il cherchait. Il se dirige alors droit au sud, vers la position attribuée au pôle magnétique austral. Mais un obstacle surgit et, le 11 janvier, l'expédition vient heurter le cap Adare, extrémité d'une haute terre, hérissée de montagnes gigantesques, et que Ross dédie à la jeune reine Victoria. Abandonnant l'espoir d'atteindre le pôle magnétique, qui paraît devoir se trouver sur cette terre, à 800 kilomètres au moins du bord, le commandant longe ce rivage, exactement orienté nord-sud, et s'avance, toujours en mer libre, jusqu'à ce que, par un peu plus de 76° de latitude, il voie se dresser devant lui, dans la brume, des pics très élevés. Le 28 janvier, le brouillard se dissipe et de la plus haute de ces montagnes s'échappe une colonne de fumée, éclairée pendant la nuit. Un volcan en plein empire des glaces! Quelle trouvaille! C'est l'*Erebus*, haut de 3,700 mètres, à côté duquel se dresse un autre volcan, celui-là éteint, le *Terror*.

Mais il n'est pas possible de pousser plus loin au sud. Contre ces montagnes volcaniques s'appuie une vraie muraille de glace, dont la crête dépasse de 50 mètres le niveau de la mer et qui paraît flotter sur l'eau. Ross en suit le bord, atteignant dans cette navigation sa latitude extrême, 78° 4′. Puis il revient en arrière, assiste le 16 à une superbe éruption du volcan et, reconnaissant l'impossibilité d'hiverner dans ces parages, retourne sur ses pas. Le 20 mars, il a de nouveau franchi le *pack*, et le 6 avril 1844 on le revoit en Tasmanie, après un voyage de

cent quarante-cinq jours, pendant lequel il n'a ni perdu un homme ni éprouvé une avarie sérieuse. Jamais pareille moisson de découvertes n'aura été obtenue à aussi peu de frais.

Cependant ces magnifiques résultats ne suffisaient pas à Ross et, en 1842, dans une seconde campagne où l'expédition, assaillie par des tourmentes, courut les plus grands dangers, il réussit à atteindre, le long de la banquise reconnue l'année précédente, la latitude de 78° 9′ 30″, qui ne devait être dépassée que soixante ans plus tard. Un hivernage aux îles Malouines fut suivi en 1843 d'une tentative de pénétration dans la mer de Weddell. Mais la glace ne cessa de barrer le passage et Ross fut amené à conclure que son prédécesseur avait dû être favorisé par des circonstances climatériques exceptionnelles. Après cet effort, l'équipage était à bout de forces; la saison se montrait de plus en plus mauvaise. On dut songer au retour. Le 23 septembre 1843, les deux navires rentraient à Woolwich et le chef de l'expédition, créé baronnet, recevait de toutes les sociétés savantes les honneurs dus à une expédition sans précédents.

Non seulement il s'était approché du pôle plus qu'aucun autre avant lui, recueillant sur sa route une foule d'observations intéressant la physique terrestre; mais il avait enfin démontré l'existence de la terre australe. Qui donc pourrait désormais la révoquer en doute, alors qu'on venait d'en suivre le bord, dans la direction du pôle, sur près de 1,000 kilomètres, voyant se dresser contre elle des volcans plus importants que l'Etna, tandis qu'en arrière se profilaient des montagnes capables de rivaliser avec les Alpes?

A. DE LAPPARENT.

(*La fin à un prochain cahier.*)

LA SCULPTURE ATTIQUE AVANT PHIDIAS.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

III. Dans la seconde moitié du VIe siècle, aux environs de l'année 550, la sculpture prend une physionomie nouvelle. Tout change, les types,

[1] Henri Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, 1 volume in-8°, Lyon, A. Rey, Paris, A. Fontemoing, 1903. — Henri Lechat, *La sculpture attique avant Phidias*, 1 volume in-8°, Paris, A. Fontemoing, 1904. — Voir le premier article dans le cahier de mars 1906, page 121.

le style, la technique, et jusqu'à la qualité de la matière employée, car les Attiques délaissent le médiocre marbre de l'Hymette pour celui que fournissent les carrières de Paros et de Naxos. Ce brusque changement est dû à l'influence de l'art ionien et, en particulier, de l'école de Chios, qu'illustrent trois générations de sculpteurs habiles à travailler le marbre, Mikkiadès, Archermos, et ses deux fils, Boupalos et Athénis. Avec eux, l'art ionien prend possession de l'Attique. Ce qu'est cette école de Chios, vouée à la recherche de l'élégance, qu'elle réalise surtout dans les types féminins, M. Lechat le définit très heureusement; il en reconnaît des œuvres caractéristiques dans la *Niké* de Délos, et dans un torse de femme trouvé à Chios; ce dernier est fort instructif, car il nous apprend comment, dès le début du VIe siècle, les sculpteurs traitent ce type de la femme vêtue du costume ionien, qui va faire dans l'art attique une si rapide fortune. M. Lechat aurait pu y joindre une statue trouvée près de Priène, sur le mont Mycale [1]; elle a son intérêt pour l'étude de la formation de ce type féminin qui trouve son expression la plus complète dans le groupe des statues de Délos, dues à la plus jeune génération des sculpteurs chiotes.

Personne ne contestera le rôle que M. Lechat attribue à l'école de Chios. Mais l'auteur a peut-être trop laissé dans l'ombre les écoles des Cyclades, ces ateliers si actifs de Naxos et de Paros, où il ne voit que « des succursales » de ceux de Chios. On peut aussi trouver qu'il n'a pas suffisamment spécifié ce qu'il entend par ces mots « les sculpteurs ioniens ». Il y a en effet, à mon sens, plusieurs écoles ioniennes, ayant bien des traits communs, mais offrant cependant des caractères assez distincts. Celles du continent asiatique, dont relèvent les statues des Branchides et les sculptures de Hiéronda, ne se confondent pas absolument avec les écoles insulaires [2]. Les sculpteurs de ces régions ont un goût plus marqué que leurs confrères des îles pour les formes lourdes et tassées et n'ont point la même virtuosité de style. Une statue de femme drapée trouvée à Clazomène, et appartenant au Louvre, atteste qu'ils ont parfois travaillé la pierre tendre [3]. En la publiant, j'ai essayé de montrer comment elle s'oppose, par un parti pris évident de simplification, aux statues de femmes de Délos qui offrent le même type, traité par des artistes des îles. Je crois, pour ma part, que les caractères auxquels M. Lechat reconnaît avec raison le style ionien, virtuosité, raffinements de technique, re-

[1] Wiegand et Schrader, *Priene*, p. 470, fig. 576-577.

[2] La différence a été nettement marquée par M. Perrot, qui les groupe sous les noms d'écoles de Milet et de Samos; *Histoire de l'art*, VIII, p. 268 et suivantes.

[3] *Revue arch.*, 1900, II, p. 373-379.

cherche d'élégance, appartiennent surtout aux écoles des îles, où les sculpteurs se sont formés de longue date au travail du marbre. Que l'école de Chios soit à la tête de ce mouvement d'art, on l'admettra sans peine. Mais nous savons aussi que les sculpteurs pariens y jouent leur rôle, et qu'un maître de Paros, Aristion, travaille à Athènes dans la seconde moitié du VIe siècle. C'est bien, semble-t-il, l'ionisme insulaire qui fait la conquête de l'Attique.

À quelle date et comment les influences ioniennes se font-elles sentir dans la sculpture attique? M. Lechat répond à cette question dans un chapitre tout à fait nouveau et qui montre une fois de plus avec quelle sagacité il sait analyser les monuments. Ce serait une erreur de croire que les travaux entrepris sur l'initiative de Pisistrate provoquent cette transformation de l'art attique. La période vraiment féconde du gouvernement de Pisistrate ne commence pas avant sa troisième tyrannie, c'est-à-dire avant 540. Or, antérieurement à cette date, les maîtres ioniens ont déjà pris le contact avec Athènes, et les monuments sont là pour en témoigner. La *tête Rampin*, la petite *tête au polos* (fig. 13), les deux sphinx du Musée de l'Acropole sont des œuvres qui se placent entre 550 et 540; elles montrent que les Attiques subissent déjà l'action des modèles ioniens, et associent au style indigène les raffinements d'élégance qu'ils leur empruntent. Ce qu'on peut appeler « l'ionisation » de l'Attique a donc commencé avant 540. Mais quand Pisistrate, définitivement maître du pouvoir, va donner à Athènes de longues années de prospérité matérielle, le mince filet d'ionisme qui s'y était infiltré va devenir rapidement un large flot, qui laissera subsister peu de chose des anciennes traditions de l'art indigène.

Nous ne pouvons, faute de place, suivre M. Lechat dans l'étude des œuvres où se marque l'influence ionienne, statues de *Corés*, statues du type viril, bas-reliefs, ni analyser les pages qu'il consacre à l'évolution de la polychromie. Il faut seulement remarquer qu'il ne cède pas à la tentation de simplifier outre mesure, et que sa méthode d'analyse garde toute sa rigueur. Dans la troupe des *Corés* de l'Acropole, il distingue fort justement trois groupes, qui, pour être apparentés d'assez près, ne se confondent cependant pas : les Ioniennes de pure race, œuvres des sculpteurs des îles ou des artistes attiques qui se bornent à les copier; les Ioniennes de sang mêlé, pour ainsi dire, qui restent, par certains traits, des Athéniennes; enfin celles qui relèvent de l'ancien art indigène et « affirment avec une franchise simple leur origine et leur famille véritables ». Telles sont les *Corés* reproduites par les figures 9 et 33 (*au Musée de l'Acropole*); telle encore celle qu'a signée Anténor et qu'a con-

sacrée Néarchos, « œuvre largement conçue et largement exécutée, travail d'un ciseau trop vaillant et trop réellement fort pour s'amuser plus que de raison à des colifichets » et où l'artiste est porté, « par sa nature personnelle et les traditions de son école, vers la noble simplicité d'un art à caractère *monumental* ».

C'est en effet dans la sculpture monumentale que se marque le mieux la persistance du vieil atticisme. Nous en connaissons un spécimen important pour la seconde moitié du VIe siècle : ce sont les débris des grands frontons du nouvel *Hécatompédon*, celui des Pisistratides. Si rien n'indique la date précise où l'ancien temple d'Athéna fut embelli et renouvelé, où les frontons de tuf firent place à des frontons de marbre, tout porte à croire que ces travaux sont dus aux Pisistratides, jaloux d'éclipser, par la réfection du temple attique, la famille rivale des Alcméonides, qui, au même moment, reconstruisait à Delphes le temple d'Apollon. En faisant la part du temps qu'ont duré les travaux, les sculptures des frontons prendraient place entre les années 520 et 510. Il reste du fronton oriental quatre figures, qui appartenaient à une *Gigantomachie :* Athéna combattant, un géant terrassé par elle, Enkelados, sans aucun doute, et deux autres figures de géants qui occupaient chacune un des angles. M. Lechat s'en tient à la restitution de M. Schrader[1], qui est en effet indiscutable dans ses grandes lignes, et d'après laquelle Athéna occupe le centre du fronton. M. Furtwaengler a cependant proposé d'y introduire quelques modifications[2]. Il recule vers la droite le géant tombé, qui devient ainsi l'adversaire de l'Athéna; la lutte se poursuit, et la déesse, au lieu de saisir le cimier du casque du vaincu, comme dans la restitution généralement adoptée, étend son égide vers le géant. Les deux autres combattants divins seraient Héraclès et Zeus, et la composition compterait ainsi huit personnages. Que l'on conteste ou non ces conclusions, il n'y a rien à changer aux remarques de M. Lechat sur le style de ces sculptures. Il y fait avec raison la part de l'ancienne tradition attique et celle des influences étrangères qui se manifestent par un sentiment plus vif de l'élégance des formes.

Est-ce là tout ce qui nous est parvenu des sculptures du nouvel *Hécatompédon?* Depuis que le livre de M. Lechat a été publié, M. Schrader a fait au Congrès archéologique d'Athènes une fort intéressante communication sur ce sujet[3]. Il a reconnu des fragments de la frise de la cella

[1] *Athen. Mittheil.*, XXII, 1897, pl. III-V. Cf. Wiegand, *Poros-Architektur*, pl. XVI et XVII.

[2] *Die Giebelgruppen des alten Hekatompedon auf der Akropolis zu Athen, Sitzungsber. der bayer. Akad.*, 1905, p. 458 et suivantes.

[3] Elle est résumée très sommaire-

dans une suite de bas-reliefs dont deux sont depuis longtemps connus et publiés, à savoir le bas-relief que M. Lechat désigne sous le nom de *Déesse montant en char,* et celui du prétendu *Hermès.* D'autres fragments appartenant à la même série sont conservés au Musée de l'Acropole et ont jusqu'ici passé presque inaperçus[1]. On considérait généralement ces sculptures comme ayant appartenu à la base d'un grand monument votif. M. Schrader a démontré qu'elles proviennent du nouvel *Hécatompédon;* ce sont les débris de la frise de la cella, et ils offrent d'autant plus d'intérêt que la composition représentait la fête des Panathénées; il y a là comme une première esquisse de la frise du Parthénon. Le travail de M. Schrader conduira sans doute M. Lechat à modifier sur plusieurs points son opinion. La dénomination de *Déesse montant en char* doit être abandonnée, comme on l'avait déjà pressenti, car le personnage en question est un aurige qui prend part à la course des chars. Le personnage au pétase n'est point un *Hermès*, mais un Athénien faisant partie du cortège. Surtout il y a lieu de reculer la date que propose M. Lechat, car ces bas-reliefs, contemporains des frontons, ne sauraient être postérieurs à 500. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que le style en soit attico-ionien, et le fait s'explique sans peine par des raisons que M. Lechat a lui-même indiquées.

On lit avec un vif intérêt les remarques de l'auteur sur les résultats de l'influence ionienne, qui prévaut sans rivale jusque vers 510. Au contact des maîtres insulaires, l'art attique a perdu sa rudesse primitive; il a appris toutes les ressources de la technique du marbre; en traitant avec prédilection ce type de la *Coré* qui lui est devenu familier, il a acquis une véritable science de la draperie; enfin il s'est pénétré d'un sentiment plus vif de la grâce et du charme, au risque de tomber parfois dans la mollesse et dans l'afféterie. Mais ce n'est encore là qu'une étape sur le chemin qui conduit aux sculptures du Parthénon. Pour que la sculpture attique arrive à son parfait épanouissement, il faut que d'autres influences viennent combattre ce que l'enseignement des Ioniens contient de dangereux et l'orientent vers un idéal plus viril. L'étude de ces influences remplit la dernière partie de l'ouvrage.

IV. C'est bien, en effet, un idéal nouveau qui apparaît avec toute une série de sculptures dont le caractère « anti-ionien » est manifeste. La

ment dans les *Comptes rendus du Congrès international d'archéologie*, 1905, p. 104. Le mémoire de M. Schrader a été récemment publié : *Der Cellafries des alten Athenatempels*, *Athen. Mittheil.*, XXX, 1905, p. 305-322.

[1] M. Lechat les signale page 412, note 3.

Coré d'Euthydikos, dont le costume et la coiffure simplifiés, l'expression un peu morose, contrastent avec la parure coquette et l'éternel sourire de ses sœurs ioniennes, la belle tête de l'*Éphèbe blond*, dont les traits sont découpés avec tant de fermeté, le bas-relief du *Maître potier*, sont des œuvres inspirées par un esprit tout différent de celui qui a prévalu jusque-là. Un goût marqué pour la simplicité dans le rendu des accessoires et du costume, une réaction très sensible contre la virtuosité du style, la volonté de donner aux figures, par la suppression du sourire, une beauté plus sévère, voilà ce qui caractérise le changement d'orientation dont il reste à déterminer les causes. Or des indices certains nous apprennent que l'art attique « saturé d'ionisme » se tourne vers d'autres modèles, et les cherche dans les écoles doriennes, qui supplantent à Athènes les écoles insulaires. Les bronziers péloponnésiens viennent à leur tour y jouer leur rôle d'éducateurs. Ils y trouvent la même faveur qui accueillait naguère les artistes de Chios. Les fouilles de l'Acropole nous ont livré des signatures des Éginètes Callon et Onatas, du Laconien Gorgias; un maître illustre de l'école argienne, Hagéladas, travaille pour Athènes. Les monuments confirment d'ailleurs les renseignements que nous devons aux textes épigraphiques. Parmi les œuvres d'art exhumées sur l'Acropole, certains bronzes, comme une tête de jeune homme qui est un pur chef-d'œuvre de technique (*Musées d'Athènes*, pl. XVI), trahissent nettement leur origine dorienne. Ainsi mise en contact avec les sculpteurs péloponnésiens, l'école attique se renouvelle à la fois au point de vue du style et à celui de la technique; elle apprend d'eux les ressources de l'art du bronze; elle apprend aussi « le mérite des contours nets, du dessin ferme, de la composition une et serrée ».

Je partage complètement, pour ma part, les idées de M. Lechat, et il me sera permis de rappeler que j'avais été conduit aux mêmes conclusions[1]. Il n'était pas inutile de reprendre en détail la démonstration, et de faire ressortir avec force le rôle des écoles doriennes. Des théories récentes en avaient, en effet, contesté jusqu'à l'existence. Le « tout à l'ionisme » a trouvé des partisans décidés pour qui les mots d'école argienne ou sicyonienne ne répondent à aucune réalité[2]. M. Lechat remet les choses au point, et il faut l'en remercier. Il se garde d'ailleurs de verser dans

[1] *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 365. M. Perrot se prononce également dans le même sens, *Hist. de l'art*, VIII, p. 680.

[2] Dans un ouvrage publié en 1901, M. Joubin admet qu'au début du v[e] siècle, « dans toute la Grèce, les sculpteurs étaient tous des Ioniens ou des disciples des Ioniens » : *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, p. 34.

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'excès contraire, et il n'oublie pas que, dans ce délicat travail par lequel la critique démêle le jeu complexe des influences, toute théorie trop absolue est une cause d'erreur. Guidé par sa sûre méthode d'analyse, il sait distinguer ce que les Attiques ont gardé de leur éducation ionienne, ce qu'ils y ont ajouté en prenant contact avec les maîtres du Péloponnèse, et il montre fort bien comment tous ces éléments concourent à la formation d'un atticisme qui associe dans la plus juste mesure l'élégance et la fermeté, le sens de la grâce et celui de la simplicité, et qui trouve son expression la plus achevée dans les sculptures du *Trésor des Athéniens* à Delphes.

Nous connaissons maintenant les deux courants entre lesquels l'école attique, de 480 à 450, continue à se partager. C'est en effet un des points essentiels de la théorie développée par M. Lechat, que les guerres médiques n'apportent point un grand changement à la situation antérieure. Les conséquences de l'invasion perse n'ont point la portée qu'on leur a parfois attribuée. La victoire de Platée ne donne point le signal d'une « Renaissance », et la période qui suit immédiatement la rentrée des Athéniens dans leur ville saccagée n'est point marquée par un extraordinaire essor de l'activité artistique. Les ruines laissées par les Perses ne se réparent que lentement. Avant de songer à réédifier les temples détruits, à en construire de plus beaux, il faut courir au plus pressé. Thémistocle et Cimon se préoccupent surtout des travaux de défense; ils relèvent et complètent les murs de la ville et de l'Acropole. Cimon remet l'Agora en état; s'il élève deux petits sanctuaires, l'hérôon de Thésée et l'*Anakéion*, si Peisianax bâtit à ses frais le *Poecile*, l'État n'entreprend aucune de ces grandes constructions qui exigent le concours de la sculpture monumentale. C'est seulement après 450, lorsque Athènes est maîtresse de la caisse fédérale, que Périclès peut dresser un programme plus ambitieux et le réaliser. Sans doute les ateliers de sculpteurs ne restent point absolument inactifs. Mais si l'on examine les œuvres datant de cette période, le groupe des *Tyrannoctones*, l'*Éphèbe* de l'Acropole (n° 698), le relief des *Charites*, on ne voit point que la sculpture change brusquement de caractère. Elle poursuit assurément le progrès commencé, mais toujours dans la même direction. Elle accumule les réserves de force qui préparent l'épanouissement prochain.

La thèse de M. Lechat va donc à l'encontre de la théorie suivant laquelle l'art attique, pénétré d'un esprit nouveau, réalisant tout d'un coup un idéal qui lui est propre, aurait imposé à toute la Grèce sa supériorité. Il y avait sans doute lieu de réagir contre ces idées trop absolues; M. Lechat le démontre par une argumentation très précise et très serrée.

Mais ne se laisse-t-il pas parfois entraîner au delà du but? Cette période des « années maigres » a-t-elle été aussi stérile qu'il l'affirme? Si les grandes constructions font défaut, si le plan du premier Parthénon, commencé avant 480, ne doit plus être mis à l'actif de Cimon, faut-il refuser à la « période cimonienne » l'honneur d'une certaine reprise de l'activité artistique? On restaure certainement, à cette date, des statues de culte, des ex-voto publics détruits par les Perses, témoin le groupe des *Tyrannoctones*. Les ex-voto commémoratifs de Marathon ne doivent pas manquer. Les Athéniens consacrent à Delphes un groupe célèbre, celui-là même auquel on a proposé de rattacher l'*Apollon* du Musée des Thermes[1]. Les peintures du *Théséion*, de l'*Anakéion*, du *Poecile*, ne sont pas sans exercer quelque influence sur la plastique et sur la sculpture monumentale postérieure à 450. Enfin, c'est par une simple hypothèse que M. Lechat suppose un exode des artistes athéniens, en quête de travail, dans les villes voisines. Le bas-relief de Thasos, qu'il attribue à un de ces artistes émigrés, me semble relever très directement de la tradition ionienne, et sans doute de l'école de Paros.

Si l'on peut formuler quelques réserves sur ce point, M. Lechat n'en a pas moins retracé, avec une grande sûreté, l'histoire de l'évolution qui aboutit à l'épanouissement complet de l'art attique, avec les sculptures du Parthénon. Phidias est un « Attico-Dorien ». Il réalise l'équilibre parfait entre les qualités qui constituent pour les Attiques « un héritage indigène », et celles qu'au début du ve siècle ils ont acquises par le contact avec les maîtres doriens. L'art du Parthénon représente, dans une œuvre unique, l'accord harmonieux de ces éléments, tandis que se poursuit, avec Callimaque, cette tradition attico-ionienne à laquelle nous devons la *Vénus* de Fréjus et le groupe des *Danseuses* de Delphes.

J'ai dû me borner à indiquer les idées essentielles d'un livre où abondent les aperçus nouveaux, les remarques personnelles, et où l'auteur associe fort heureusement la finesse d'un goût exercé avec la fermeté de la critique et l'indépendance du jugement. Je ne reviendrai pas sur les mérites du style. En terminant ce compte rendu, je tiens cependant à dire que l'ouvrage de M. Lechat est d'un excellent exemple, car s'il se recommande à la fois par les rares qualités de la forme et par l'étendue de l'érudition, c'est aussi un modèle de conscience et de probité scientifique.

MAX. COLLIGNON.

(1) Petersen, *Roem. Mittheil.*, VI, 1891, p. 303-304, 377-379.

LA FRONTIÈRE D'ARGONNE.

Henri Stein et Léon Le Grand. *La frontière d'Argonne, 843-1659. Procès de Claude de La Vallée, 1535-1561.* 1 vol. in-8°. Paris, A. Picard et fils, 1905.

En publiant le procès engagé, sous François Ier, devant le Parlement de Paris par Claude de La Vallée, prévôt de Clermont-en-Argonne. MM. Henri Stein et Léon Le Grand viennent de rappeler l'attention sur une des questions les plus intéressantes de notre ancienne géographie. Poursuivi par ordre de son seigneur le duc de Lorraine pour des raisons qui sont mal connues, incarcéré, puis dépouillé de ses biens, Claude de La Vallée prit le parti d'en appeler au Parlement, et pour justifier cet appel, il entreprit de démontrer que le Clermontois, ayant toujours appartenu par droit au royaume de France, ne relevait pas de l'Empire. Dans ce débat d'une nature toute pratique, mais où l'histoire avait un rôle à jouer, les avocats des parties plaidantes eurent recours à la discussion de textes anciens; ils le firent avec un luxe de citations qui rappelle assez les procédés de l'érudition moderne. On ne pouvait publier et mettre en valeur ces curieux documents sans reprendre à fond la question de la frontière franco-allemande dans l'Argonne; c'est ce que les auteurs du livre que nous analysons ici ont fait avec un sens critique et une sûreté d'informations auxquels ils nous ont depuis longtemps accoutumés.

Il faut remonter haut pour comprendre cette affaire compliquée. L'inepte et funeste traité de Verdun, conclu en 843 par les petits-fils de Charlemagne, ne nous a pas seulement enlevé nos limites naturelles; on sait qu'il n'a même pas donné à la France la barrière des quatre grands cours d'eau qui, à voir les choses en gros, ont depuis lors formé sa frontière orientale. Dès ce moment, le royaume n'alla pas, du côté de l'Argonne, jusqu'à la Meuse, et Charles le Chauve, procédant en 870 avec Louis le Germanique à un nouveau partage, ne prit pas soin d'obtenir, sur ce point, une rectification logique et nécessaire.

Le territoire auquel on a donné plus tard le nom de *Clermontois* resta dès cette époque en dehors de notre pays; il est bien évident qu'à cet égard les Carolingiens de France et même les premiers Capétiens n'eurent pas la moindre notion de ce que vaut une frontière bien tracée, capable de protéger tant bien que mal un grand pays ou de prévenir

par sa seule existence le perpétuel renouvellement des actes de violence et des procès. MM. Stein et Le Grand sont bien fondés à reprendre d'aussi loin la question, puisque les avocats du XVIe siècle ont cru devoir en faire autant; étudiant dans son ensemble ce conflit dont un incident a été traité naguère, avec beaucoup d'autorité, par M. Julien Havet[1], ils examinent un à un tous les textes relatifs aux limites de la France et de l'Empire dans le haut bassin de l'Aisne.

Dès le XIIe siècle, sinon auparavant, la frontière est formée, de ce côté, non par la Meuse, mais par la Biesme, petit affluent de droite de l'Aisne, qui arrose l'Argonne méridionale; c'est cette rivière qui sépare les diocèses de Châlons et de Verdun.

Dans une enquête ordonnée par saint Louis, les commissaires royaux déclarent ne pas avoir à se mêler d'un fait qui s'est passé sur la rive droite de la Biesme. Un peu plus tard, en 1288, l'information prescrite par Rodolphe de Habsbourg aboutit au même résultat, en établissant que le Clermontois relève de l'Empire. En 1301, le comte de Bar reconnaît tenir en fief, de Philippe le Bel, tout ce qu'il possède dans le Barrois en franc alleu, « par deça la Meuse vers le royaume de France »; c'est la constitution du Barrois mouvant, qui dès lors releva sans contestation de la France; or le Clermontois, cédé en fief dès 1134 au comte de Bar par l'évêque de Verdun, est resté dans la mouvance de cet évêque; il n'appartient donc pas au comte de Bar en franc alleu et n'est pas transporté par lui sous la suzeraineté du roi. Philippe de Valois, le dauphin Charles, Charles VI puis Charles VII reconnaissent le fait sans protester; l'occupation des châteaux de Clermont et de Vienne par Charles V n'est que temporaire, et s'il subsiste une incertitude sur les liens qui rattachent ce petit pays soit à la France, soit à l'Empire, elle est voulue, sans doute, à la fois par les habitants et par les souverains, qui n'ont pas intérêt à la supprimer.

C'est seulement sous François Ier qu'on voit apparaître, au sujet de cette frontière, une nouvelle théorie; en 1532, les habitants de Rarécourt, localité du Clermontois, prétendent qu'ils sont du royaume, et trois ans plus tard cette opinion fait la matière d'un nouveau procès.

En fait, personne alors ne savait au juste où l'on en était, et on comprend fort bien que Claude de La Vallée ait pu, en bonne conscience, faire appel au Parlement de Paris d'une sentence rendue par les gens

[1] Julien Havet, *La frontière d'Empire dans l'Argonne, enquête faite par ordre de Rodolphe de Habsbourg, à Verdun, en mai 1288* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1881, p. 383-428; réimprimé dans les *Œuvres de Julien Havet*, tome II, Paris, 1896, p. 195-245).

du duc de Lorraine. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que devant le Parlement les deux parties se sont efforcées d'établir leurs droits par l'examen des textes historiques même les plus anciens. Il faut voir avec quel soin, en 1538, l'avocat général Jacques Cappel, reprenant pour le compte du roi l'argumentation des appelants, recherche les vieux traités et les chartes du moyen âge; il commence bravement sa démonstration par le traité de Verdun; au cours de son plaidoyer, il allègue un hommage de la seigneurie de Clermont, dont il s'est fait délivrer expédition par la Chambre des Comptes; par malheur le nom latin de *Clarus Mons*, sur lequel il s'appuie, désigne, dans cette pièce, non Clermont-en-Argonne, mais Clefmont-en-Bassigny. Ce n'est là qu'une erreur pardonnable, et dont plus d'un savant, même à des époques moins reculées, aurait pu se rendre coupable.

On était alors en 1538; Claude de La Vallée était mort; c'étaient ses héritiers et leur avocat qui soutenaient les prétentions de la famille. L'avocat du duc de Lorraine répondit à leurs arguments par des preuves nombreuses, qui n'étaient pas mal choisies, et malgré tout il ne semble pas bien sûr de son fait. Dans les États du duc de Lorraine, on était tout aussi décidé à la résistance, mais moins correct, et l'on n'avait pas attendu l'ouverture des débats pour donner à Bar une sorte de farce où le Parlement de Paris était irrévérencieusement bafoué. Dans une mascarade, qui se promena par les rues, on vit figurer un personnage burlesque, représentant le premier président, suivi de plusieurs autres, montés sur des ânes, et dans lesquels on pouvait sans peine reconnaître les gens du roi. « Puis s'avançaient les conseillers avec leurs robes longues et leurs chaperons à bourrelets, précédant une charrette conduite par le fou de la ville de Bar, monté à califourchon sur le limonier. En cette charrette se tenait une femme vêtue de deuil, accompagnée de sa chambrière : c'était, soi-disant, la veuve de Claude de La Vallée. Elle tenait à la main quelques papiers et une bourse qu'elle offrait aux gens du Parlement, pour donner à entendre que les juges de Paris avaient été corrompus. » Ce divertissement d'un goût douteux et les curieuses plaidoiries de Jacques Cappel et de son adversaire ne furent que l'entrée en matière d'un interminable procès. Nous ne suivrons pas jusqu'à la fin cette longue querelle; Henri II lui-même, après la conquête des Trois-Évêchés, n'a pas réglé la question du Clermontois, et ceux qui nous en font aujourd'hui un exposé aussi savant qu'intéressant, pour en trouver la solution, sont obligés de descendre, au cours des siècles, jusqu'à Richelieu et Charles IV de Lorraine, jusqu'à Mazarin et au Grand Condé.

Les pièces justificatives que MM. Stein et Le Grand ont jointes à leur dissertation forment, à elles seules, un dossier d'environ deux cents pages; on les a recherchées partout, dans les diverses collections de la Bibliothèque nationale; aux Archives nationales, dans les layettes et les registres du Trésor des Chartes, dans les registres du Parlement de Paris; à la bibliothèque de l'Institut, dans la collection Godefroy; à Chantilly, dans les archives du Musée Condé; aux archives de Meurthe-et-Moselle, aux archives de la Meuse, aux archives de Clermont-en-Argonne. Il est à peine nécessaire d'observer que l'établissement de ces textes et le soin qu'on a mis à les recueillir sont dignes de l'habileté avec laquelle les auteurs les ont utilisés.

Grâce à eux, nous savons à quoi nous en tenir sur cette question qui, en réalité, n'a été posée qu'une seule fois au moyen âge, et que les rois de France, au cours des temps modernes, ont longtemps laissée sans solution. Elle n'a préoccupé ni les derniers descendants de Charlemagne, ni les premiers successeurs de Hugues Capet, trop faibles ou trop peu avisés pour chercher à rectifier, dans l'Argonne, la frontière de leur royaume; Philippe Auguste et Blanche de Castille, occupés à lutter contre les Plantagenets, menacés par les révoltes de leurs grands vassaux, n'ont pas eu le loisir de porter leurs regards de ce côté. Saint Louis, qui à la fin de son règne s'est trouvé tout puissant en face de l'Empire désorganisé et sans chef, aurait pu, s'il l'avait voulu, faire en Barrois, en Lorraine, dans le Luxembourg, de bien autres conquêtes que celle de ce petit domaine; mais pour le malheur et pour la gloire de son pays, il a préféré au rôle de conquérant celui d'arbitre, le seul qui convînt à ses idées de justice et à sa piété. Son petit-fils Philippe le Bel a bien formé le projet de s'étendre à l'Est, mais, entouré d'ennemis, il n'a jamais eu les mains libres pour une action décisive contre les empereurs. On comprend que pendant la guerre de Cent Ans les rois de France n'aient guère songé à l'Argonne et à ses défilés, dont personne alors ne soupçonnait l'importance. François Ier et Henri II s'en seraient volontiers emparés, s'ils avaient pu le faire par une action judiciaire, mais un si modeste enjeu ne valait pas les malheurs et les dangers d'une guerre. Plus tard, aux jours des grands règlements de comptes, le Clermontois est revenu à la France avec tout le reste; cette petite annexion, qui s'était fait attendre si longtemps, a certainement été l'un des faits les plus naturels et les plus inévitables de notre histoire.

Élie BERGER.

LA POLITIQUE DU GRAND ÉLECTEUR.

Alb. Waddington. *Le Grand Électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg; sa politique extérieure.* Tome I[er] (1640-1660). 1 vol. in-8° de xiv-496 pages avec un portrait et une carte. Paris, librairie Plon, 1905. — Geo. Pagès. *Le Grand Électeur et Louis XIV* (1660-1688). 1 vol. in-8° de xxvi-672 pages. Paris, Société nouvelle de librairie, 1905.

I. Les historiens particuliers du Grand Électeur ne sont que trois en deux siècles : Pufendorf en 1694-1695, Orlich en 1838-1839 et Philippson de 1897 à 1903. Mais, entre les deux derniers, la connaissance du règne a bénéficié de trois séries de travaux parallèles. Ce sont d'abord les très nombreuses monographies de détail, dont on trouvera la nomenclature dans les bibliographies spéciales, et chez MM. Philippson, Pagès et Waddington. Ce sont ensuite les histoires générales de l'État prussien, et particulièrement celles de Ranke (1847-1848 ; 2e édit. refondue, 1874-1878), de Droysen (1862 ; 2e édit., 1872) et de Prutz (1900). En 1892, Erdmannsdoerffer a donné dans la collection Oncken une histoire d'Allemagne de 1648 à 1740 où il encadre le règne du Grand Électeur dans la politique générale du temps, tout en résumant de la manière la plus exacte, encore que forcément très sommaire, l'enquête monographique ou prussienne. Enfin une série de publications de textes mettent peu à peu les fonds d'archives à la disposition des travailleurs. En 1867 Moerner publie ou analyse les traités conclus par le Brandebourg avec les puissances étrangères au xvii[e] siècle : plusieurs de ces traités étaient jusqu'alors mal connus ou inédits ; en 1878, Lehmann inaugure les *Publicationen aus den preussischen Staatsarchiven* en imprimant les documents relatifs aux rapports de l'État prussien avec l'Église catholique depuis 1640 ; en 1889, Schück révèle la première histoire de la politique coloniale des Hohenzollern (de 1647 à 1721). Trois grandes collections de textes sont spécialement consacrées au Grand Électeur : les *Urkunden und Actenstücke* dont la première série, intitulée *Politische Verhandlungen*, a commencé à paraître en 1864 (11 volumes ont actuellement été publiés), la deuxième série, *Auswaertige Acten*, en 1865 (3 tomes en 4 volumes), la troisième série, *Staendische Verhandlungen*, en 1872 (4 volumes) ; les *Protokolle und Relationen des Geheimen Rathes*, qui sont en

cours de publication depuis 1889 (4 volumes), et les *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte der inneren Politik* (un seul volume paru en 1895). L'histoire définitive du Grand Électeur ne pourra être écrite qu'après l'achèvement de ces trois collections, et elles sont menées avec une telle lenteur qu'il faudra sans doute attendre encore bien des années.

C'est pourquoi M. Martin Philippson a rendu grand service en esquissant dès à présent une synthèse provisoire[1]. Le travail a été plus long qu'il ne pensait. La rédaction a duré près de sept ans. L'ouvrage ne devait avoir que deux volumes : il en a pris trois. Les documents imprimés ne suffisaient pas, et bien souvent, surtout pour la seconde moitié du règne, l'auteur a dû faire de longues recherches d'archives. Mais, pour la première fois, on possède maintenant une histoire du Grand Electeur qui n'est pas seulement une histoire diplomatique. M. Philippson a étudié dans leur développement successif, au cours d'un règne long de quarante-huit années, toutes les institutions de l'ancien État brandebourgeois : la cour, l'administration, la justice, les finances, la colonisation intérieure, l'industrie, le commerce, les voies de communication, les postes, l'agriculture, les villes, les classes sociales, la religion et les églises, l'enseignement, l'armée, la marine et les colonies; il a raconté les luttes du prince contre sa noblesse et les États provinciaux, à leur moment chronologique, entre la diplomatie et les guerres, et ainsi il a pu faire apprécier, dans toute sa complexité, l'œuvre historique du Grand Electeur.

Une comparaison souvent faite[2] veut que le règne du Grand Électeur au XVIIe siècle (de 1640 à 1688) soit « comme le prototype du règne de Frédéric II au XVIIIe » (de 1740 à 1786). Sans doute, il est exact qu'on « retrouve des deux côtés la même disposition générale des événements et un curieux parallélisme des époques de guerre », mais cette « étonnante concordance » n'est vraie que si l'on considère les deux souverains dans leurs rapports avec l'étranger. À l'intérieur, la différence est grande. Frédéric II conquiert dans sa politique extérieure, par ses guerres et sa diplomatie, une gloire européenne; il double l'étendue des terres prussiennes. Mais, pour en arriver là, il a dû, pendant de longues années, tendre jusqu'à l'extrême limite tous les ressorts de l'État. En en usant ainsi, il l'a usé. La machine se détraque. L'œuvre de Frédéric II est

[1] Martin Philippson. *Der Grosse Kurfürst Friedrich Wilhelm von Brandenburg*. Berlin, Cronbach, 1897, 1902 et 1903, 3 volumes in-8° de VII-452, 442 et V-514 pages. T. Ier : de 1640 à 1660; II : de 1660 à 1679; III : de 1680 à 1688.

[2] Waddington, t. I, p. 94.

IMPRIMERIE NATIONALE.

comparable à celle de Mazarin en France : brillants succès au dehors, désorganisation au dedans. Tout au contraire, le Grand Électeur Frédéric-Guillaume a été, par excellence, un organisateur. Suivant son énergique déclaration aux Brandebourgeois en 1650 [1], il a voulu faire de tous ses États « également les membres d'un seul corps : *gleichsam membra unius capitis* ». Et c'est avec raison qu'au début de sa conclusion, lorsqu'il dresse en raccourci le bilan du règne, M. Philippson appelle Frédéric-Guillaume « le fondateur et le créateur de l'État prussien », et qu'il énumère d'abord « la puissance brisée des États provinciaux, l'unité administrative, les réformes financières systématiquement coordonnées, l'armée instituée sur des bases solides et permanentes [2] ».

Aussi est-il permis de regretter que M. Waddington, revenant en arrière de M. Philippson, à la tradition de Pufendorf et de Droysen, n'ait voulu se placer qu'au « point de vue des relations extérieures ». Il s'est du reste si bien rendu compte de l'importance des affaires intérieures sous le Grand Électeur, qu'il leur a consacré une longue introduction, pleine de faits et pourtant très claire, qui sera pour le lecteur français une des parties les plus instructives et les plus nouvelles du volume. Oserons-nous dire, toutefois, qu'il n'y a là qu'un expédient, et qui n'est pas très historique ? Est-ce donner de la réalité une idée conforme aux faits que de grouper, en un tableau d'ensemble, des réformes dont l'évolution a duré un demi-siècle, alors que surtout, après qu'on est arrivé trop vite à la fin du règne, on en recommence le récit, minutieusement, pour les affaires extérieures? M. Waddington n'a donc pas donné l'équivalent français du livre de M. Philippson. Mais pour toutes les parties communes entre les deux historiens, il soutient sans désavantage la comparaison avec son prédécesseur. « Les trois volumes récents de M. Philippson, écrit-il [3], m'ont souvent donné le regret de n'être pas venu avant lui : par leur netteté, leur concision et leur solidité, ils constituent une de ces œuvres qui approchent du définitif, qui s'imposent presque au lecteur, et dont on ne saurait dire, après les avoir eues sous les yeux, si elles vous ont plus gêné que servi. » L'éloge n'est pas exagéré : il est aussi celui de M. Waddington lui-même.

Le premier volume de l'histoire du *Grand Électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg* s'arrête en 1660, et c'est en 1660 que commence le travail publié par M. Pagès quelques semaines avant le livre de M. Waddington; de sorte qu'il est dès maintenant possible, sans l'aide allemande

[1] *Urkunden u. Actenstücke*, t. X, p. 196 et suiv.

[2] Philippson, t. III, p. 479.

[3] T. I, p. III.

de M. Philippson, en prenant à la suite les deux ouvrages français, d'accompagner le Grand Électeur d'un bout à l'autre de son règne. Mais qu'on n'en conclue pas que M. Pagès ait fourni comme la continuation chronologique du premier volume de M. Waddington. Le titre même indique qu'il n'a voulu écrire qu'une monographie, limitée par le sujet : *Le Grand Électeur et Louis XIV*, et par les dates : 1660 à 1688. Il ne s'agit que des rapports entre le Brandebourg et la France, sous le gouvernement personnel de Louis XIV, et dans la seconde moitié du règne de Frédéric-Guillaume, quand mûri par vingt ans de pouvoir et d'expérience, âgé de quarante ans seulement, débarrassé enfin de la tutelle parfois encombrante des conseillers de sa jeunesse, le Grand Électeur est en pleine possession de sa politique.

Les recherches de M. Pagès ont été considérables. À Paris et à Berlin, il a dépouillé, avec le plus grand soin, près de deux cents liasses ou volumes manuscrits [1]. Tous les documents imprimés, tous les ouvrages ont été utilisés, et la bibliographie qui est placée en tête du volume est un véritable modèle de classement critique. Peut-être eût-on désiré que M. Pagès examinât de plus près, par lui-même, les pièces ou feuilles volantes imprimées en Allemagne à la fin du XVIIᵉ siècle; mais le travail a déjà été fait, et il n'eût sans aucun doute appris rien de bien nouveau. Le sujet étant nettement défini, M. Pagès a pu l'étudier jusqu'aux minuties. Au premier plan il a, comme de juste, placé l'Électeur et le Roi, ou pour être plus exact, car il a au plus haut point le sens du réel, la personne même de Frédéric-Guillaume, avec ses calculs, ses enthousiasmes, ses défiances, ses revirements, ses alternatives de santé et de maladie, sa famille, son entourage et ses conseillers; en France, il a trouvé un nom de ministre, d'ambassadeur ou d'agent à mettre derrière toutes les oscillations, les souplesses, les combinaisons et les ambitions mal définies d'une politique dont il apparaît de plus en plus qu'elle n'est rigide que chez les historiens et non dans les faits [2]. Au second

[1] Les documents publiés jusqu'à présent se rapportant pour la plupart à la première moitié du règne, la moisson des faits inédits a été très abondante. Ils intéressent surtout le détail des négociations, et ils ont en certains cas permis à M. Pagès de poser des conclusions nouvelles ou différentes de celles auxquelles on était habitué. Signalons particulièrement ses appréciations sur les origines des traités de 1664 et de 1667 avec la France (qui sont en rapport direct avec la question de Pologne), sur la portée véritable du traité de 1669 (qui fut une alliance étroite et précise, non une trêve ou une entente conditionnelle), sur les deux traités de Saint-Germain en 1679 et sur les caractères changeants de l'alliance avec la France dans les dernières années.

[2] Taine (*Sa vie et sa correspondance*, t. II, 1904, p. 223) a porté sur Mignet

plan figurent, plus sommairement, les Provinces-Unies, l'Empereur, la Pologne, la Suède, le Danemark, puis l'Angleterre, l'Espagne et la Russie. Au fond s'agite la foule grouillante des petits princes allemands, qui tantôt dans l'ombre, parfois brusquement éclairés, font les comparses indiscrets. Il y a dans le tableau ainsi composé beaucoup d'art, avec une maîtrise parfaite des événements, et une scrupuleuse conscience d'historien. Par sa méthode autant que par ses résultats et la forte contexture de l'exposition, l'œuvre de M. Pagès doit être mise hors de pair.

Mois par mois, et presque jour par jour, l'auteur a noté jusqu'aux frémissements les plus légers de la diplomatie européenne autour de Louis XIV et du Grand Électeur. Jamais peut-être avant lui aucun historien n'a réussi à rendre avec une telle intensité l'inouïe complication du moindre groupement diplomatique dans l'Europe archaïque du Saint-Empire. M. Pagès y est arrivé à force de patience et de minutieuse exactitude. Avec une pénétration critique qui est sans doute la marque la plus personnelle de son talent, il explique tous les faits, en même temps qu'il les expose à leur place et dans leur proportion. L'histoire, telle qu'il l'entend, pourrait être définie : la science des motifs. Recherche ardue, et qui réclame des qualités presque contradictoires. Presque toujours les textes manquent. On ignore quels ont été exactement les desseins ultimes du Grand Roi, si même il en a eu; on est un peu mieux renseigné sur le Grand Électeur, grâce aux procès-verbaux du Conseil secret et à quelques lettres confidentielles; encore faut-il les contrôler toujours de très près. Et pour deviner, à un moment donné, quels ont été les véritables motifs d'action, il est nécessaire qu'on fasse abstraction des événements consécutifs à la décision prise. Les hommes ignorent ce qui sortira de leurs actes, et pour entrer dans leur pensée par leurs actes, l'historien doit ignorer comme eux l'avenir, qui pour lui n'est que du passé.

Telle est, si nous ne nous trompons, la règle critique que s'est imposée M. Pagès, et qu'il a illustrée d'exemples à toutes les pages de sa longue étude. Certes, la méthode n'est pas sans inconvénients. À entendre

un jugement très surprenant. Il a, dit-il « un fond de stérilité; on voit qu'il n'a pas vécu dans les idées générales, qu'il y est impropre ». La vérité est que Mignet a lancé dans la circulation une cohorte d'« idées générales », dont beaucoup ont la vie dure. L'une des plus célèbres est que « la succession d'Espagne fut le pivot sur lequel tourna presque tout le règne de Louis XIV... pendant plus de cinquante ans » (*Introduction à l'histoire de la Succession d'Espagne*, dans les *Mémoires historiques*, édit. 1854, p. 483). M. Pagès aura contribué pour sa bonne part à arracher le pivot. Il a rendu à la politique française sa vivante allure (principalement aux années 1670-1673 et 1680-1682).

dire tous les faits et les expliquer tous, la patience du lecteur risque fort d'être inégale à la patience de l'auteur. Le livre n'est pas d'accès aisé, et il faut quelque initiation pour en goûter le charme sévère. Il a la beauté logique. Et cette beauté même est dangereuse. La méthode est trop intellectuelle. Elle transpose parfois en motifs raisonnés les impulsions instinctives, passionnelles et sentimentales. Le Grand Électeur n'a pas été un pur esprit. Comme presque tous les Hohenzollern, il est un impulsif. Qu'on nous passe le mot : c'est un rageur. Il a eu des « coups de tête »[1]. Où sont alors les motifs savamment déduits? L'homme agit, et après il pense. Mais voici l'autre face. Avec sa lucidité tranquille, sa finesse pénétrante, M. Pagès a analysé durant vingt-huit années tous les détails des relations entre la France et le Brandebourg; pour comprendre chacun d'eux, il n'a tenu compte que de ceux qui précèdent et jamais de ceux qui suivent, et peu à peu, sans même en aviser le lecteur ni peut-être s'en aviser lui-même, rien que par l'inlassable insistance de sa méthode critique, il donne cette impression déconcertante que ce qui a été aurait pu ne pas être.

En un sens, c'est là toute une philosophie de l'histoire. Mais qu'on observe de quelle manière M. Pagès nous y amène. Il n'imagine pas les conséquences hypothétiques d'un événement qui lui paraît probable. Son procédé n'a rien que de scientifique. Si l'histoire consiste à rechercher les motifs, de quelle nature seront les motifs d'ordre diplomatique, quand on prend la peine de les reconstituer dans le plus minutieux détail? Les considérations de haute politique, les idées générales et les principes se résolvent en de petites préoccupations quotidiennes, en d'éphémères combinaisons qui paraissent possibles, mais dont la plupart avortent au contact d'autres combinaisons. La vie des hommes apparaît comme un conflit de projets, et mieux qu'aucune autre, l'histoire diplomatique est apte à les révéler. Car elle n'est faite que de projets qui sont des possibilités, de convoitises qui sont des projets d'ambition, et de marchandages qui sont les échanges de convoitises. Un traité d'alliance n'est qu'une possibilité revêtue de signatures et M. Pagès énumère pour chaque traité les possibilités que méditèrent auparavant les signataires eux-mêmes. Il a donné une formule nouvelle de l'his-

[1] C'est l'expression même qu'emploie très justement M. Waddington (t. I, p. 256) dans le lumineux exposé qu'il a donné de l'expédition contre le duc de Neubourg en 1651 : un épisode obscur et compliqué, si piteux qu'on l'a surnommé la « guerre de vache » : *Kuhkrieg.* Le revirement contre les Suédois, en février 1675, a aussi toutes les allures d'un « coup de tête », et il serait aisé d'en trouver encore d'autres exemples.

toire diplomatique; il l'a libérée du fatalisme; il en a fait, scientifiquement, par l'analyse critique et non par un jeu d'imagination, l'histoire des possibilités.

II. Qu'on se représente les habitudes diplomatiques d'alors. Les négociations ne sont le plus souvent qu'une simple feinte : *ein blosses Spiegelfechten*, où les ambassadeurs savent se traiter honnêtement et se donner encens pour encens : *honnêtement umbgehenund encens pour encens geben*, excellent à rester cois, attendre et rendre grâce pour les injures : *stare, exspectare et pro injuriis gratias agere*, traînent les délibérations en longueur, vont lentement, « pied à pied, à l'allemande », pour écouter, rapporter et ne rien faire : *zu hören, zu referiren und nichts zu thun*, ainsi que Lisola caractérisait la politique impériale; et sans pousser le scepticisme jusqu'à s'en laver les mains : *ego lavo manus*, comme on disait à Vienne, ils ont pour accoutumé de ne croire que par exception à la bonne foi de leurs interlocuteurs. « Je ne puis faire plus que je ne fais, mandait de Paris l'envoyé brandebourgeois Blumenthal. Mais a-t-on des intentions sincères? Dieu seul le sait, qui voit dans nos cœurs. » L'envoyé français à Berlin, Millet, n'était pas moins catégorique : « Les fourbes sont toujours fourbes, écrivait-il; il n'y a nulle mesure à garder avec ces gens-là, et jamais conseil de prince ne fut si inégal, si incertain et d'une conduite si peu honnête. » Quand enfin, après tant d'atermoiements, on en arrive à formuler une proposition, à avouer un projet, les défiances redoublent aussitôt. « Si les Hollandais s'aperçoivent que je veux presser l'affaire, ils la traîneront, disait le Grand Électeur en son Conseil secret; mais s'ils voient que l'on n'a pas hâte de conclure, ils presseront, ils feront des offres, et peut-être pourrai-je en tirer profit. » Plus tard il ajoutait : « Si les Hollandais font des propositions, c'est qu'ils y ont maintenant intérêt, et ce n'est pas là le moyen de se mettre mieux avec moi[1]. »

Or, « M. l'Électeur de Brandebourg, quoique autrefois le dernier du collège électoral (ce qui n'est plus depuis la paix de Munster, où il fut créé un huitième électorat pour M. l'Électeur Palatin), est certainement et sans contredit *le plus puissant et le plus grand terrien de tous ses collègues électeurs*, en sorte que si tous les États qu'il possède étaient joints comme ils se trouvent dispersés, il y en aurait de quoi composer un royaume plus grand et plus considérable que n'est celui de Danemark, puisqu'il

[1] Cf. Waddington, t. I, p. 299 et Pagès, p. 90, 541, n. 4, 180, 194, 96, 199, 161, 117, 270.

peut venir de Pologne en Flandre sans loger qu'une nuit ou deux hors des terres de son obéissance[1] ». Mais l'Électeur n'a pas son « pré carré », et la dispersion même de ses États le force à prendre parti dans presque toutes les affaires que discutera la diplomatie européenne, de la Baltique au Rhin et dans l'Allemagne entière. Aussi, le plus souvent, est-il très perplexe, car de quelque façon qu'on prenne l'affaire, elle est pleine de dangers : « *der Kurfürst ist sehr perplex in der Sache, denn wie man sie auch angreift, so ist sie voller Gefahr* », écrivait le conseiller Schwerin, en cet allemand du XVIIe siècle, dont l'incroyable gaucherie est parfois si amusante. « Dieu veuille nous inspirer ce que l'on devra faire ou ne pas faire : *Gott wolle uns in's Hertz geben, was man thun oder lassen solle!* » Il faut, pour prendre la moindre décision, une application de tous les instants, un labeur soutenu, et le Grand Électeur n'y manquait pas : « *Miror istum electorem*, notait Lisola, *qui in deliciis habet longas relationes cum minutissimis circumstanciis et hoc expresse ministris suis demandat; omnia legit, revolvit, expedit; ad omnia respondet, combinat unam cum alia et nil negligit*[2] », jusqu'au moment où, excédé de tant d'inutiles travaux, Frédéric-Guillaume demeurait dans l'indifférence affectée, ou, sans plus réfléchir, se lançait à corps perdu dans l'action la plus dangereuse.

Son but est très net : il veut devenir considérable : *considerabel werden*, et laisser un bel héritage à ses successeurs : « *Sollte ich sterben, in was für einen Zustande würde ich meine Kinder setzen*[3]? » Dans une remarquable lettre à Mazarin, il écrivait : « Si mes ancêtres ont eu ces maximes de préférer l'intérêt des autres princes à la conservation de leurs propres États, j'avoue que je m'en éloigne, me trouvant obligé en ma conscience de défendre les pays que par la grâce de Dieu je possède, et en faisant cela, je ne vois pas par quelle raison je pourrais être blâmé de qui que ce soit[4]. » Il l'a été pourtant, et même en termes fort vifs. On l'accuse d'adopter toujours le parti le plus fort : « Quel est celui qui gagne? C'est de son côté que je me mets : *wer im Gewinn ist, mit dem halt' ich's* »; de se vendre au plus offrant : « *Brandenburg marchandirte*, a écrit Leibniz, *wer mir am meisten gibt, dem adhaerire ich* »; de ne pas tenir ses engagements et de sacrifier sans scrupule sa parole à ses intérêts. Un avis du Conseil impérial à Vienne, remis à l'Empereur en 1685, est à cet égard très significatif : « L'expérience prouve que le Brandebourg considère son

[1] Instruction à Lesseins, envoyé de France à Berlin en 1661, publiée par Albert Waddington, *Recueil des Instructions*, XVI : Prusse, 1901, p. 70.

[2] Pagès, p. 277, 251 et 143, n. 1.

[3] Pagès, p. 91, n. 1.

[4] Waddington, t. I, p. 53.

propre intérêt *pro centro omniam actionum et consiliorum* et n'a jamais montré aucune constance dans ses engagements[1]. »

Le Grand Electeur a donc une politique d'intérêt. Il cherche, de toute manière, à augmenter ses territoires, ses revenus et son prestige; et comme, tout « grand terrien » qu'il est en Allemagne, sa puissance est encore bien petite, il faut de toute nécessité qu'il modèle son attitude sur celle des monarques plus forts que lui. En ce sens, son activité est passive. Les allées et venues de ses alliances multiples sont déterminées par des combinaisons dont il n'est pas l'auteur, par des ambitions dont il n'est pas responsable. Les premières années de son règne sont prises par la paix générale qu'on attend, qu'on négocie et qui est signée en 1648. Puis, jusqu'en 1669, il s'occupe de l'exécution du traité de Westphalie, des affaires allemandes et du Nord, de la question baltique et de la succession de Pologne[2]. Mais son attention est rappelée vers l'Ouest, et depuis 1664, 1665 et surtout 1669, il entre dans l'alliance française, à laquelle il restera presque fidèle jusqu'à sa mort, sauf en 1672-1673, de 1674 à 1679 et après 1685, quand le catholique Jacques II devient roi d'Angleterre et que l'Édit de Nantes est révoqué. Trois dates : 1648, 1669 et 1685 circonscrivent ainsi quatre périodes dans l'histoire diplomatique du Grand Électeur de 1640 à 1688, et dans chaque période, même dans la seconde, c'est en définitive aux projets de Louis XIV que Frédéric-Guillaume doit suspendre les siens.

De là la longue série des traités qu'après la paix de Westphalie il a conclus avec l'Empereur et dans l'Empire[3] avec les Provinces-Unies (1655, 1666, 1672, 1674, 1678, 1685) et l'Angleterre (1661), avec le Danemark (1657, 1666, 1677, 1679, 1682, 1683, 1684), la Suède (1653, 1656, 1660, 1666, 1673, 1679, 1686) et la Pologne (1655, 1657, 1660), enfin et surtout avec la France (1656, 1664, 1667, 1669, 1673, 29 juin 1679, 25 octobre 1679, 1681, 1682, 1683). Cette dernière série donne la clef de toutes les autres, et il est important de noter que les sentiments du Grand Électeur à l'égard de Louis XIV ont toujours été les mêmes. Lisola les définit assez exactement : « *Certum est quod odit Galliam, sed timet ac ad omnes casus vult esse comparatus.* » Une alliance d'intérêts est donc possible. Mais quand l'ambition

[1] Pagès, p. 288 et 565 n. 1.

[2] L'excellent exposé qu'en donne M. Waddington, clair, solide et judicieux, à son ordinaire (livre III), complète, sans toutefois la rendre inutile, la thèse de M. Haumant sur *la Guerre du Nord et la paix d'Oliva* (1893).

[3] En 1651, 1654, 1655, 1657, 1658, 1660, 1664, 1665, 1666, 1672, 1674, 1678, 1681, 1682, 1684, 1685, 1686, pour ne donner que les dates principales.

du Roi paraît devenir excessive, l'Électeur se dérobe : « J'avoue, écrivait-il en 1673, que la domination des Français devient insupportable; la France va perdre ainsi beaucoup d'amis : *ich gestehe, dass der Franschossen dominat importabel wirdt, Franckreich wirdt hidurch viell Freunde verliehren* »; « j'aimerais mieux, déclarait-il encore, être sous la protection des Turcs que dans l'esclavage français : *den ich lieber in den Türckenn protection sein will als in Franschossischer Dienstbarkeit*[1] ».

Il y eut là un sentiment constant, dont on peut dire qu'il constitue, en quelque sorte, le premier principe de Frédéric-Guillaume dans sa politique extérieure. Voici le second. Pas plus qu'il ne veut être « bon Français », l'Électeur ne prétend être « bon Autrichien ». Il se dit « bon Allemand ». Il estime que la meilleure garantie de sa propre indépendance n'est autre que l'indépendance même de l'Allemagne contre toute tutelle extérieure, autrichienne ou française : « L'histoire du passé et du présent nous donne les preuves trop abondantes que jamais le Saint-Empire romain ne s'est trouvé en meilleur état que quand il a fait lui-même ses affaires, n'a donné à ses voisins aucun prétexte d'hostilité et ne s'est point mêlé de ce qui les regardait. Ce sera aujourd'hui encore, avec l'aide de Dieu, le meilleur parti[2]. » Dès 1647 et d'une façon permanente pendant toute la durée de son règne, mais spécialement en 1661, 1664, 1669, 1671, 1672 et 1681, l'Électeur a essayé de constituer un « tiers parti » dont il eût été « la tête, pour le maintien de la paix ». À chaque tentative, l'idée prend une nouvelle forme, et il serait intéressant d'en étudier de près les avatars successifs. Elle n'aboutit pas, et le « tiers parti » n'exista jamais qu'en projet[3].

Il a été une possibilité. Le troisième principe a été un sentiment. Frédéric-Guillaume a la foi religieuse. Il est protestant. Il abhorre les papistes. Il ne reste allié avec Louis XIV qu'à la condition que les entreprises françaises ne menacent pas le protestantisme européen. « Si l'on était entre protestants, écrivait-il en 1671, on pourrait se résoudre plus aisément; mais il y a dans l'affaire des catholiques qui cherchent à nous opprimer, nous protestants »; et l'année suivante, malgré l'avis contraire de tous ses conseillers, il s'engageait dans une alliance avec les Provinces-Unies par un traité qui lui était, en fait, beaucoup moins avantageux

(1) Pagès, p. 337-338 et 84, n. 1.

(2) Waddington, t. I, p. 195; Pagès, p. 41, 45, 65, 474.

(3) Le patriotisme allemand de Frédéric-Guillaume ne peut pas être défini d'autre manière, et c'est déformer les choses ou transporter dans le passé les préoccupations du présent que de se représenter (avec Droysen) l'Électeur comme soucieux de la grandeur de la nation germanique unie sous le sceptre de son empereur lointain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

que la neutralité bienveillante dont Louis XIV se contentait[1]. Plus tard redevenu plus étroitement l'allié du Roi, il ne protesta ni contre les chambres de réunion, ni contre l'annexion de Strasbourg; mais lorsqu'en 1685 le protestantisme lui parut de nouveau en danger, il n'hésita pas, si malade qu'il fût, à dénoncer l'alliance dont il tenait tout au moins la sécurité, pour s'engager dans l'inconnu périlleux d'une nouvelle politique. Son entrevue avec Guillaume III (août 1686) a été de plus grave portée que la « ligue d'Augsbourg » (juin 1686) dans l'histoire des origines de la guerre de 1688.

III. Enfin Frédéric-Guillaume a eu, tout le long de son règne, une ambition permanente, qu'il est, aujourd'hui surtout, dans les conditions actuelles de la politique générale, fort intéressant de mettre en lumière. Erdmannsdoerffer a fait cette remarque profonde[2] que la faiblesse de l'Autriche en Allemagne, à la fin de la guerre de Trente Ans, provenait en partie de ce qu'elle n'avait pu prendre pied sur le littoral maritime de l'Allemagne : Baltique ou Mer du Nord. Son offensive vigoureuse, au temps de Wallenstein et de Tilly, n'avait pas seulement pour but d'abattre le protestantisme, mais de gagner la mer. Elle a eu, délibérément, une politique maritime, et l'avenir a prouvé combien son calcul était vrai. Pour être le maître de l'Allemagne, il faut être le maître d'une mer allemande[3]. Le Grand Électeur l'a compris, et peut-être la meilleure preuve de son génie politique est-elle ici. La devise Hohenzollern n'est-elle pas : « du roc à la mer, *vom Fels am Meer?* » Et l'une des dernières paroles impériales n'est-elle pas que l'avenir de l'Allemagne est sur les flots? La politique mondiale des Allemands au xxe siècle est en germe dans la question de Poméranie, telle qu'elle se posait au xviie siècle; elle en est née, et, si différente qu'elle paraisse, elle est faite de même nature : elle est maritime.

Le Grand Électeur voulait la Poméranie. Il y avait droit : les contrats de 1529 et de 1571 lui en avaient garanti l'héritage, et il se rendait compte qu'avec un port comme Stettin, il doublait pour son État les chances d'un avenir prospère et rapide. Dans un des meilleurs passages de son beau livre[4], M. Waddington a excellemment montré l'importance de la Poméranie pour le Grand Électeur, comme ligne de communication « *linea correspondentiæ* » entre le Brandebourg et la Prusse, et comme

[1] Pagès, p. 251 et 287-290.

[2] *Deutsche Geschichte* (1648-1740), t. I, p. 91 et n. 1.

[3] C'est une confirmation inattendue de la célèbre théorie historique du capitaine américain Mahan sur « la maîtrise de la mer ».

[4] T. I, p. 173 et suiv.

voie d'accès à la mer. Le congrès de Westphalie n'accorda que la plus médiocre partie de l'héritage convoité : la Poméranie orientale, qui n'a pas de port utilisable; la Suède garda le reste, avec Stettin. Il est vrai que la compensation fut considérable : Magdebourg, Halberstadt, Minden et Cammin représentaient au total pour l'Électeur un tiers en plus des territoires qu'il revendiquait. Exclu de la mer, Frédéric-Guillaume se vit dès lors obligé de suivre une politique continentale[1].

Mais il couvait son idée. La question poméranienne fut de nouveau soulevée et âprement discutée au congrès d'Oliva, en 1660; sans plus de succès, d'ailleurs, qu'en 1648. Puis, quand en 1674 l'Électeur lia partie avec la coalition contre la France, il fit d'abord campagne sur le Rhin; mais il ne fut pas long à être convaincu qu'il ne tirerait aucun profit d'une guerre en coopération avec l'Empereur. Alors, brusquement, par un coup de tête, il se transporte à l'autre extrémité de l'Allemagne, et il se lance, de toutes ses forces, dans une lutte acharnée contre les Suédois. « Avec l'aide de Dieu, je chercherai ma revanche aussi longtemps que je vivrai, jusqu'à ce que je me sois libéré de leur voisinage, écrivait-il le 20 février 1675 : *derhalben werde ich mich mitt der Hulffe Gottes suchen so lange ich lebe zu revansiren, biss ich der Nachbahrschaft loss werde*[2]. » Ce fut, comme le remarque M. Pagès, « une faute politique, la plus grave du règne ». Le Grand Électeur y gagna, à Fehrbellin, le 28 juin 1675, la gloire militaire; mais même quand après 1679 il fut revenu à l'alliance française, il ne réussit pas à supplanter la Suède auprès de Louis XIV, ni à se faire donner la Poméranie occidentale en récompense de son concours. Pendant dix ans, de 1675 à 1685, l'idée poméranienne domine toute sa politique. C'est alors qu'il organise son conseil de commerce (1678-1682) et sa marine de guerre (1680 et années suivantes), qu'il crée sa compagnie coloniale d'Afrique (1682), qu'en attendant l'annexion de Stettin, il prend prétexte de difficultés en Frise orientale pour en occuper les ports (1682), et il n'abandonna son « grand dessein » qu'en 1685, pour aider à défendre le protestantisme en péril.

Une nécessité subie, un projet irréalisé, un sentiment religieux et une ambition déçue : telles ont été, par-dessous l'infinie variété des incidents quotidiens, les quatre idées dominantes chez le Grand Électeur, ou, si l'on veut, les quatre principes de sa politique extérieure. Aucun n'est spécifiquement prussien. L'alliance avec la France n'a rien d'ori-

[1] « Ne pouvant faire de la politique maritime et coloniale, il se trouvait réduit à une politique d'accroissement territorial aux dépens de ses voisins, à une politique de guerres et de conquêtes ». (*L. cit.*, t. I, p. 201.)

[2] Pagès, p. 363 et p. 410-414, 535.

ginal, non plus que la notion d'un « tiers parti »; d'autres États que le Brandebourg ont mieux représenté en Europe la politique protestante, et l'on a vu que l'idée poméranienne a été autrichienne d'origine. Autre remarque : entre la période de jeunesse, où sont liquidées au mieux les questions du passé (1640-1648), et la période de vieillesse, où s'esquisse pour l'avenir une politique nouvelle (1685-1688), — et qui toutes deux sont courtes, — les deux longues périodes où se développe à loisir la politique personnelle du Grand Électeur, — d'abord en Allemagne et vers le Nord (1648-1669), puis, bon gré mal gré, dans l'alliance française (1669-1685), — apparaissent comme le recommencement exact l'une de l'autre. De même que Frédéric-Guillaume a passé de la Pologne à la Suède, puis de la Suède à la Pologne, de même il a lâché la France pour la coalition, puis la coalition pour la France et la France pour la coalition, pour rentrer enfin dans l'alliance française. Les procédés sont semblables. Et dans les deux cas, l'Électeur a été également déçu. La paix d'Oliva ne lui rapporta d'autre avantage réel que la souveraineté en Prusse, dont il avait déjà obtenu la garantie trois ans auparavant, et l'alliance avec Louis XIV ne lui valut pas la Poméranie. Car il s'en faut qu'il ait été vraiment un politique heureux, sinon habile. Pourtant, c'est avec lui que l'État des Hohenzollern a pris conscience de ses destinées. Mais pour en comprendre la vraie nature, et par quoi il est différent des autres Etats modernes, d'où lui vient sa force, sa discipline et sa ténacité, quelle a été enfin, dans l'histoire, sa physionomie particulière, il est nécessaire de l'étudier en lui-même, dans son agencement intérieur, et non pas seulement dans ses rapports avec l'étranger.

G. PARISET.

L'ESPAGNE AU XVIIIe SIÈCLE.

G. Desdevizes du Dézert. *L'Espagne de l'ancien régime : la richesse et la civilisation.* 1 vol. in-8° de XXXII-422 p. Paris, Société française d'Imprimerie, 1904.

Avec ce troisième volume, M. Desdevizes du Dézert vient de terminer la grande et laborieuse enquête qu'il a entreprise depuis vingt ans sur l'Espagne de l'ancien régime. Tous ceux qui sont familiers avec l'his-

toire de ce pays au XVIe siècle reconnaîtront dans ce nouveau travail un exposé approfondi de cet effort de renaissance économique et intellectuelle que vinrent malheureusement interrompre les crises politiques et militaires, amenées par le mouvement de la Révolution et de l'Empire.

Les trois premiers chapitres de cet ouvrage présentent, en un tableau très nourri de faits, l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans l'Espagne des Bourbons. Le développement de la richesse y a été enrayé depuis le XVIIIe siècle par le gouvernement absolutiste et mégalomane des Habsbourg, aussi bien que par les vices de l'organisation sociale. À l'imitation de la France, le despotisme éclairé des Bourbons cherche à ranimer les entreprises agricoles et à améliorer la production du sol. Grâce à la paix et à la sécurité qu'il maintient, la population rurale s'accroît. Quelques associations, quelques grands propriétaires introduisent de meilleures méthodes de culture. La restriction des privilèges de la *Mesta* arrête la dévastation des olivettes et des vignes, favorise les enclôtures et met un terme aux dévastations des troupeaux transhumants. L'Espagne, qui importait au XVIIe siècle des céréales, arrive à alimenter la consommation nationale avec ses propres blés. Elle exporte ses fruits, ses vins et ses huiles, quoique l'Espagnol sache mal fabriquer et conserver ces derniers. Elle développe ses cultures industrielles : plantes tinctoriales, sparte et barille. Elle vend à l'étranger, en concurrence avec l'Angleterre, des laines renommées, et des soies grèges, comme l'Italie. Si elle a peu de bêtes à corne et de chevaux, si elle néglige l'élevage du porc, du moins elle est très riche en menu bétail et en mulets et possède de nombreux troupeaux de chèvres. Enfin elle continue la colonisation agricole de l'Amérique, où elle a importé les animaux domestiques et les arbres fruitiers d'Europe, et de ses colonies elle tire pour les Européens les denrées dont la vente est une source de gros bénéfices : tabacs, cafés, sucres, vanille, cochenille, jalap et salsepareille.

Toutefois le progrès est très lent et très imparfait. Le gouvernement central, dépourvu de patience et d'esprit de suite, ne parvient ni à tirer le paysan de son ignorance, ni à mener à bien l'entreprise capitale du reboisement et de l'irrigation, ni à faire réussir les colonies agricoles où il appelle des étrangers, ni à enlever les biens communaux aux mains rapaces des privilégiés, ni à enrayer l'extension de la mainmorte ecclésiastique, ni à perfectionnner sérieusement les transports. L'État montre plus de zèle que de clairvoyance, plus de bonne volonté que d'énergie. D'ailleurs, la domination féodale et bourgeoise pèse d'un poids encore trop lourd sur les classes rurales pour qu'elles aident de leur initiative à l'action des pouvoirs publics. Si certaines provinces, comme les pays

Basques, la Navarre, la Catalogne, Valence, où le paysan est propriétaire, censitaire, fermier à long bail, présentent l'image de l'activité et jouissent d'un certain bien-être, partout ailleurs, notamment dans les Castilles et l'Andalousie, les métayers, les fermiers à court bail, les journaliers agricoles, exploités par les détenteurs du sol, vivent dans la fainéantise et dans la misère. La propriété ecclésiastique, les majorats, les terres communales n'ont laissé presque aucune place à la propriété paysanne. Les classes rurales, sans horizon, sans avenir, végètent « *à la grâce de Dieu* », suivant le proverbe espagnol, incapables de prévoyance et d'attention. Il eût fallu une série de réformes sociales profondes pour permettre une transformation sérieuse des conditions de l'économie agricole.

Les Bourbons ont trouvé aussi l'industrie espagnole expirante. En deux siècles, le militarisme, l'orgueil aristocratique, les conceptions ecclésiastiques, ont fait considérer le travail manuel comme une dérogeance et un châtiment. Le régime fiscal a achevé la ruine des ateliers. La petite industrie achève d'étouffer dans l'armature rigide des corporations (*gremios*), aussi intolérantes que les nôtres, avec leur hiérarchie, leurs épreuves, leurs règlements, leurs procès, et encore moins actives, moins ingénieuses et plus pauvres. Les Bourbons apportent à l'Espagne l'idée colbertiste; ils mettent les *gremios* sous la tutelle de l'État. Ils tentent l'expérience coûteuse et médiocre des manufactures royales. Au moyen de privilèges, de monopoles, de lettres de naturalisation, ils attirent des ouvriers et des négociants étrangers. Ils autorisent l'entrée en franchise des matières premières; ils facilitent le transit. Ils protègent les industries nationales au moyen de tarifs prohibitifs. Ils encouragent, par des primes, la production. Ainsi se propage une renaissance industrielle dont l'importance est bien supérieure à celle du lent réveil de l'agriculture. Avec ses mines des Indes, l'Espagne détient le marché des métaux précieux (argent et or); elle exploite avec quelque succès ses mines de la péninsule ibérique qui fournissent des métaux communs : fer, cuivre, plomb, étain, cobalt, mercure. Ses usines de produits chimiques, bornées à la production de quelques matières tinctoriales, de la soude, du savon et du salpêtre, ne peuvent être comparées à celles de France et surtout d'Angleterre. Mais elle a donné une impulsion très active à ses fabriques de draps fins de Guadalajara et de Ségovie, à ses ateliers de Catalogne, de Galice, de Castille (Tolède et Talavera), de Murcie, d'Andalousie (Séville), où l'on s'applique à fabriquer les cotonnades, les toiles, les soieries, les tapisseries. Elle réussit également dans la fabrication de la verrerie, de la céramique, de l'orfèvrerie. Elle a d'importantes fabri-

ques de cordonnerie. Elle rivalise avec la France pour la production des eaux-de-vie et des liqueurs. Le rendement industriel s'élève ainsi à 1,200 millions de réaux (300 millions de francs), peu avant la Révolution. Malheureusement les traditions corporatives ont tué l'esprit d'invention chez l'ouvrier espagnol. Lorsque Jovellanos et Campomañès, à l'exemple de nos économistes, inaugurent leur campagne pour la liberté du travail, et lorsque le décret royal de 1790 dispense tout inventeur de la maîtrise, le remède apparaît trop tard. L'industrie espagnole ne peut encore se suffire; l'imitation servile est sa loi. Elle est maladroite et lente dans ses procédés, et comme elle produit à haut prix, elle ne parvient à se défendre contre la concurrence anglaise et française que grâce à l'exagération du régime protecteur. Elle est encore loin d'avoir atteint la virilité et de pouvoir affronter même l'atmosphère d'une demi-liberté.

L'Espagne du XVIIIe siècle doit à sa dynastie française le relèvement de son commerce. Les Bourbons, s'inspirant toujours des traditions colbertistes, s'efforcent de réserver aux Espagnols les bénéfices du trafic, de restreindre l'importation étrangère et de développer l'exportation. La théorie fameuse de la balance commerciale hante évidemment les cerveaux des hommes d'État à Madrid comme à Versailles. Ils conçoivent de même la nécessité d'établir des institutions commerciales mieux adaptées aux nécessités de l'organisation économique moderne : conseil (ou junte) du commerce, commissions administratives et tribunaux commerciaux. S'ils ne réussissent pas à rendre ces rouages simples et peu coûteux, du moins ils parviennent à en retirer quelques services pour la vie commerciale. Il s'efforcent d'améliorer une législation qui manquait de simplicité. Ils tentent une réforme timide du régime monétaire (1772); ils décrètent en 1801 l'unité des poids et mesures. La junte et le service des postes sont régulièrement organisés (1772); un service des messageries ou diligences est installé; le brigandage disparaît. Florida Blanca fait réparer 200 lieues de routes et en fait ouvrir 195 lieues. Les canaux d'Aragon et de Castille ont été entrepris. Le décret d'octobre 1778, qui proclame la liberté du commerce des colonies et des ports espagnols et qui détruit le monopole de Cadix, a d'excellents résultats. En trente ans, la marine marchande double; l'industrie catalane se développe; les ports s'outillent. La Compagnie royale de Guipuzcoa pour le commerce avec l'Amérique poursuit une brillante carrière. La contrebande est réprimée; la piraterie dans la Méditerranée est enrayée. De 1787 à 1792, la moyenne annuelle des échanges de l'Espagne atteint 1,900 millions de réaux (535 millions de francs). Le progrès est manifeste. Sans doute, il reste encore beaucoup à faire pour

améliorer l'administration du commerce, pour poursuivre avec plus de méthode l'établissement des voies de communication, pour mettre fin aux chicanes des corporations commerçantes, pour développer les grandes associations marchandes. Le mal réside surtout encore ici dans les préjugés aristocratiques, qui éloignent du commerce les classes riches, dans l'esprit de routine du commerçant, habitué à végéter en trompant la clientèle, dans l'absence d'expérience, de vigilance et d'énergie du haut négoce. Du moins l'œuvre de régénération économique est déjà avancée de ce côté.

Il y a une liaison étroite entre le développement matériel de la richesse d'un État et l'activité qu'il manifeste dans le domaine de l'intelligence. C'est ce que montre fort bien l'exposé de M. Desdevises. Les Bourbons, au début du XVIIIe siècle, trouvèrent une Espagne famélique « de grands seigneurs mendiants et de mendiants grands seigneurs », endormie dans une sorte de nuit intellectuelle. L'enseignement s'y réduisait à la vieille scolastique des écoles monastiques et des séminaires, à la rhétorique mondaine de quelques collèges de jésuites, à la logomachie surannée de vingt-quatre universités, foyers de désordre, d'indiscipline et de vanité, où se formaient les théologiens, les magistrats et les administrateurs. Le peuple, sans écoles, n'a même pas l'idée de sortir d'une ignorance que beaucoup considèrent comme une bénédiction du Ciel. Les hommes d'État qui gouvernent sous le règne du roi éclairé Charles III tentent timidement d'encourager les municipalités à établir des écoles primaires, réforment hardiment les grands collèges et les universités, qu'on réduit au nombre de onze sous Charles IV, créent de grands établissements scientifiques, entr'ouvrent l'Espagne au souffle du dehors. Au sein du vieil État « réactionnaire et fermé, dit M. Desdevises, apparaît une minorité intelligente et hardie résolue à marcher de l'avant » et dont l'action, retardée pendant les trente premières années du XIXe siècle, fera naître l'Espagne libérale de 1834. C'est aux efforts des Aranda, des Florida Blanca, des Campomañès, des Macañaz, et de cette élite de penseurs ou d'hommes d'action qui les appuient, qu'est dû l'effort tenté dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour susciter l'esprit scientifique et pour mettre en honneur le travail de recherches. L'Académie d'histoire est créée. On met en ordre les archives et les bibliothèques. On entreprend de grandes collections d'érudition. L'Espagne possède déjà de savants jurisconsultes, des économistes remarquables, quelques bons érudits, de rares naturalistes et chimistes. Elle n'est pas encore mûre pour la critique historique et philosophique, ni pour l'invention scientifique. La pensée, en dépit

des novateurs, n'ose prendre son essor, en présence de l'arsenal des vieilles lois qu'on n'a point abrogées, et des menaces de la censure royale et ecclésiastique, dont les prérogatives restent debout. Pour les mêmes raisons, la littérature n'ose aborder les grands sujets. Sous l'influence des Bourbons, sous l'action de l'*Académie espagnole de langue* (1713) et des Sociétés littéraires (*Tertulias*), elle s'attache d'abord à se défaire du style extravagant du *cultisme* et s'inspire de l'art classique des anciens et des Français du XVIIe siècle. La langue s'épure. À l'œuvre des grammairiens et des lexicographes succède celle de la critique littéraire. Puis une littérature, rarement originale, mais correcte, fine, spirituelle et élégante, prépare la renaissance du XIXe siècle. Les Quintana, les Moratin, les Samaniego, les Iriarte, les Isla ouvrent la voie aux lettrés de la belle période qui s'est déroulée de 1830 à 1900. Déjà, avec Ramon de la Cruz, l'art dramatique s'est renouvelé, sous Charles III, à sa vraie source : l'observation de la vie populaire.

La même inspiration classique, d'origine antique, française et italienne, a débarrassé l'Espagne des fantaisies emphatiques et ridicules de l'art *churriguéresque*. Mais elle lui a substitué une architecture convenue, noble et froide, suivant les principes de l'Académie des arts de San Fernando, une peinture de mythologies et d'allégories, à la mode française des Vanloo et des Houasse, ou pire encore, académique et guindée, à la mode de l'Allemand Mengs. Des sculpteurs sans originalité remplacent les vieux imagiers qui travaillaient le bois et continuaient la tradition de la sculpture peinte. Mais le génie national s'émancipe de cette tutelle des conventions antiques venues de l'étranger. Avec un grand artiste, Goya, la ciselure, la gravure et la peinture espagnoles retrouvent l'originalité. De son côté, la musique populaire, pimpante et gaie, des *zarzuelas* et des *tonadillas* fait oublier les froids opéras italiens, auxquels les gens du monde vont étouffer leurs bâillements. Enfin la musique religieuse produit des chefs-d'œuvre dans ce pays de foi profonde, et ce sont deux grands critiques espagnols, Eximeno et Arteaga, qui formulent les théories destinées à renouveler soixante ans plus tard l'art musical.

Le tableau de cette renaissance intellectuelle clôt l'ouvrage. On y aperçoit clairement sur la plupart des points les heureux effets de l'influence française, qui stimula les intelligences, comme elle avait réveillé l'énergie et l'activité de l'Espagne. Secondé par un groupe d'hommes d'État et de penseurs éclairés, peu à peu le pays se réveillait de cette léthargie voisine de la mort où l'avaient plongé deux siècles de despotisme politique et religieux. Sans doute, l'ignorance et le fanatisme du peuple, la légèreté des hautes classes, l'incohérence de l'action adminis-

IMPRIMERIE NATIONALE.

trative contribuaient à donner à la marche du progrès une allure timide et hésitante. Mais enfin l'impulsion était donnée. L'Espagne se hasardait en tremblant à suivre le grand courant de la civilisation occidentale, lorsque la longue guerre de l'Indépendance vint retarder le triomphe des idées modernes. C'est sans doute à ce temps d'arrêt, à cette crise de croissance, que l'auteur de l'*Espagne de l'ancien régime* va désormais consacrer ses recherches. Rien ne prépare mieux à en saisir les causes profondes et le caractère passager que l'enquête à laquelle M. Desdevises s'est livré avec succès.

P. BOISSONNADE.

LIVRES NOUVEAUX.

Th. Mommsen et P.-M. Meyer. *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus Sirmondianis et leges novellae ad Theodosianum pertinentes.* Vol. II. — Berlin, Weidmann, 1905.

J'ai signalé l'an dernier (p. 277 et suiv.) l'apparition du premier volume de cette nouvelle édition du code Théodosien. Le tome deuxième contient les *Novelles.* On sait que, en même temps qu'il décidait la réunion, en un seul tout, des lois parues à partir de Constantin, Théodose décida aussi que les lois ultérieures, rendues désormais par un seul des deux empereurs d'Orient ou d'Occident, seraient communiquées par lui à son collègue pour être appliquées, si celui-ci le voulait, dans ses États. Ce sont ces nouvelles lois ou *Novelles,* du moins celles d'entre elles qui étaient appliquées en Occident (jusqu'à la mort d'Anthémius), qui composent le volume paru récemment. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit antérieurement au sujet de l'appareil critique, de l'établissement du texte et des dissertations préliminaires : ce sont des modèles du genre. R. C.

Wilhelm Schulze. *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen.* In-4°. — Berlin, Weidmann, 1904.

Dans ce travail d'une grosseur inquiétante au premier abord (il remplit 650 pages), qui est, en tout cas, considérable par l'abondance des documents cités et des rapprochements établis comme par l'érudition linguistique que leur mise en œuvre a nécessitée, M. Schulze a étudié les noms de famille romains (*gentilicia*), leur formation, leur origine. Il commence par ceux qui sont de date relativement récente et que firent adopter et créer, par analogie, les besoins des citoyens nouvellement éclos à la vie romaine dans les différentes provinces de l'Empire : noms celtiques en *acus* et *anus,* noms espagnols en *icus,* noms formés de celui du père (*Tittonia Tittonis filia*) ou de racines étrangères (*Iddibalius,* issu du punique *Iddibal*). Le terrain ainsi déblayé, — car je suppose que c'est pour déblayer le terrain que l'auteur a parlé de ces gentilices récents et de ces singularités onomastiques avant d'entrer dans son sujet, — il s'attaque aux gentilices d'origine étrusque en *na, ienus, ennius, inius, innius, onius, torius, tronius,* etc. Je note, en passant, que c'est dans cette ca-

tégorie qu'il range le gentilice étrange : *Verres*. Ce chapitre forme la partie du livre la plus développée; elle contient 400 pages et est pleine de remarques instructives. À chaque pas M. Schulze a dû se reporter à l'étrusque, à ses racines, à ses particularités grammaticales. Viennent ensuite les gentilices latins, noms à consonne redoublée (*Accius, Ennius, Cassius*); noms en *eius, idius, edius, iolenus*, etc.; noms théophores en *cius* (*Marcius*), en *inius* (*Cerrinius*), en *avius* (*Pacuvius*).

À la fin de ce chapitre relatif aux gentilices latins, M. Schulze consacre un paragraphe à l'étude des variations des dénominations romaines. Il montre que le prénom constitue originairement le nom individuel des personnages; le nom gentilice n'est né que posterieurement, étant d'abord un adjectif attribut du prénom; mais dans la suite il devient le nom principal et le prénom n'est plus alors qu'un signe auquel se reconnaissent les individualités d'une même famille. Puis apparaît le surnom qui, ajouté au prénom, précise encore plus la personnalité, surtout dans le langage officiel — car les *tria nomina* sont presque inconnus à la langue courante et aux auteurs. Enfin, dans une dernière période, le surnom tend à effacer le prénom, qui perd chaque jour plus de terrain à l'époque impériale.

Le dernier chapitre traite des gentilices tirés de noms géographiques (*Hispanius; Atinas*, à *Atina*) ou semblables à ces noms mêmes (*Alsium* [ville] et *Alsius; Antium* [ville] et *Antius*).

Des tables très détaillées permettent de se reconnaître dans cet immense labyrinthe : table des gentilices latins (40 pages de 4 colonnes chacune), table des mots étrusques, table des mots vénètes, table des mots messapiens, table des mots grecs. En somme, œuvre importante, à peu près purement philologique, mais dont il sera possible de tirer des renseignements pour l'histoire des familles romaines en Italie et dans les différentes parties du monde romain. R. CAGNAT.

LÉOPOLD KARL GOETZ. *Kirchenrechtliche und Kulturgeschichtliche Denkmäler Altrusslands, nebst Geschichte des russischen Kirchenrechts.* 1 vol. in-8°. — Stuttgart, 1903.

Cet ouvrage fait partie d'une série de travaux relatifs à l'histoire du droit ecclésiastique (*Kirchenrechtliche Abhandlungen*) publiés sous la direction de M. Ulrich Stutz, professeur à l'Université de Bonn. J'ai déjà présenté à nos lecteurs M. le professeur L.-K. Gœtz. (Voir *Journal des Savants*, 1905, p. 70.)

Tout en faisant valoir sa rare érudition et les grands services qu'il rendait non seulement à l'Allemagne, mais à tous les érudits occidentaux qui ne peuvent aborder les anciens textes russes dans l'original, j'ai fait quelques réserves sur sa manière de travailler. Je retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts dans le présent volume. Il semble que M. Gœtz écrive non pas pour les lettrés d'Allemagne et d'ailleurs désireux de s'instruire à son école, mais pour un séminaire de huit ou dix élèves, capables de consulter et de discuter dans l'original les textes difficiles qu'il interprète. On peut procéder ainsi quand il s'agit de grec ou de latin, c'est-à-dire de langues qui ont dans les deux mondes une large clientèle, mais quand il s'agit d'une langue qui, de l'aveu même de M. Gœtz, est très peu connue en Allemagne, — et ailleurs, ajouterai-je, — il faut, je crois, procéder autrement et réduire au minimum l'appareil d'érudition.

Le livre de M. Gœtz semble plutôt fait pour les Russes qui savent l'allemand que pour les Allemands qui ne savent pas le russe. M. Gœtz interprète les textes russes, c'est fort bien, et sa traduction est fort utile et très consciencieusement étudiée, mais il ne traduit aucune des indications bibliographiques auxquelles il se réfère, et

devant ces notes si copieuses, et à certain point de vue si utiles, l'immense majorité des lecteurs ne pourra que s'écrier : *Russicum est, non legitur.*

L'ouvrage actuel fait partie d'un ensemble d'études que l'auteur entend consacrer à la Russie kiévienne; il continue celui que M. Gœtz nous a déjà donné sur la vie religieuse au monastère des Cryptes de Kiev. Il se divise en deux parties.

Dans la première, l'auteur traduit un fragment du grand ouvrage de feu Pavlov, *Cours d'histoire ecclésiastique,* sur l'histoire du droit ecclésiastique en Russie. Alexis Stepanovitch Pavlov, né en 1832, mort en 1898, fut un des canonistes russes les plus érudits. Il avait été professeur aux Académies de Kazan et d'Odessa et il a laissé de nombreux ouvrages, qui jouissent chez les Slaves orthodoxes d'une légitime autorité. M. Gœtz rend un véritable service en mettant quelques fragments d'un de ses travaux les plus importants à la portée des savants de l'Occident[1].

Dans la seconde partie de l'ouvrage, il traduit et interprète quelques documents relatifs à l'histoire ecclésiastique de l'ancienne Russie : 1° Les réponses canoniques du métropolitain Jean II (1080-1089); 2° Les questions du moine Kirik et les réponses qui furent faites par l'évêque Niphon de Novgorod et d'autres prélats (1136-1156). Les commentaires qui précèdent ou accompagnent ces traductions révèlent une profonde connaissance de l'histoire religieuse du monde byzantin. Le volume se termine par la traduction d'une homélie de l'évêque Élie de Novgorod (XIIe siècle). Tous ces textes sont fort difficiles et il faut savoir gré à M. Gœtz de la peine qu'il s'est donnée pour les interpréter, de l'érudition avec laquelle il les a commentés. Le volume se termine par un double index russe et allemand. Pour l'immense majorité des profanes, l'ouvrage sera assurément d'une lecture très difficile, mais il est précieux à consulter. Souhaitons qu'après nous avoir fait pénétrer dans l'atelier où il prépare ses matériaux, M. Gœtz nous donne un jour sur l'histoire de l'Église russe un bon livre, bien lisible, capable de remplacer le manuel de Philarète qui est un peu vieilli, mais auquel, jusqu'ici, ceux qui ignorent le russe doivent nécessairement recourir. L. LEGER.

I. B. SUPINO. *Les Deux Lippi,* traduit de l'italien par M. J. DE CROZALS. 1 vol. in-8°. — Florence, Alinari frères, 1904.

Sous une forme réduite et un aspect élégant, l'ouvrage de M. Supino, consacré aux Lippi, est une monographie bien informée de ces deux peintres florentins qui exercèrent sur leurs contemporains une si décisive influence. La vie de Filippo Lippi, son enfance au couvent du Carmine, ses rapports avec Masaccio et Masolino, ses aventures, son existence agitée, incertaine et souvent misérable, ses relations avec les Médicis, qui lui témoignèrent toujours une sollicitude bienveillante, sont racontés ici avec un charme très réel et une connaissance très complète des plus récentes découvertes faites dans les archives florentines, familières à M. Supino. Son

[1] Il a paru depuis quelques années en Allemagne un certain nombre de travaux qui peuvent rendre des services analogues à ceux de M. Gœtz et auxquels il se réfère d'ailleurs. Je citerai notamment : Mitrovits, *Nomocanon der Slavischen morgendlændischen Kirche* (Leipzig, 1898). Pessić, *Das Kirchenrecht der morgenlændischen Kirche* (Czernowitz, 1897). Maltsev, *Die Sakramente der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes* (deutsch und slawisch. Berlin, 1898).

Parmi les travaux antérieurs, on peut encore citer *Geschichte der Kirche Russlands von Philaret* übersetzt von Dr Blumenthal (2 vol. Francfort-sur-le-Mein, 1872). Pelesz, *Geschichte der Union der Russischen Kirche mit Rom* (Vienne, 1878). Ce dernier ouvrage est écrit au point de vue catholique.

œuvre peint est analysé, étudié, décrit avec une appréciation très juste de sa valeur propre et de son importance dans le mouvement artistique contemporain. Continuant la voie tracée par Masaccio et Masolino, Filippo substitue sans heurt, par une observation plus juste de la nature, une compréhension plus haute et plus large des représentations sacrées, le type humain, avec l'expression exacte de ses passions, de ses félicités ou de ses douleurs, au type divin dans son impassible et surnaturelle sérénité. Il nous dit, comme jamais jusqu'alors on n'avait su l'exprimer, la joie toute maternelle et intime de la Madone dans ses tableaux de la Nativité, ses tortures lors de l'ensevelissement de son Fils. Ce sont bien les passions humaines qui agitent ces personnages divins, auxquels il donne même souvent des traits individuels. Son réalisme sait éviter la bassesse et la grossièreté par un sentiment très personnel d'élégance et de beauté. À son atelier ou à son exemple se formèrent les plus illustres peintres de la génération suivante : Fra Diamante, Botticelli, D. Ghirlandajo, Mainardi, Filippino Lippi.

L'étude de la vie, du caractère et de l'œuvre de Filippino Lippi n'est pas moins pénétrante. Filippino connut peu son père; mais il retrouva son enseignement, sa méthode et son influence dans les conseils de Fra Diamante, collaborateur fidèle de Filippo pendant la dernière partie de sa vie. À vingt-trois ans, Filippino Lippi était de taille à tenter une épreuve redoutable. Il fut chargé de terminer la décoration de la chapelle Brancacci à Florence, laissée inachevée par Masaccio, et sortit à son honneur de l'entreprise. Dans cette première œuvre, il montre sa nature souple, élégante, habile et curieuse, qui devait l'entraîner plus tard à une recherche passionnée de nouveau et de mouvement, qui donne dans ses dernières peintures, celle de la chapelle Strozzi à Santa Maria Novella par exemple, et à ses tableaux contemporains, des attitudes violentes, des positions maniérées, des gestes exagérés que la noble grandeur, la forte simplicité de ses premières productions ne laissait pas entrevoir. M. Supino nous montre la lente évolution de cet artiste, que l'on peut suivre facilement par la judicieuse illustration de l'ouvrage.

La forme imposée à l'auteur ne lui a pas permis de faire suivre son texte du catalogue des tableaux, peintures murales et dessins des deux maîtres, dont il nous avait si heureusement retracé la carrière, de notes bibliographiques, de répertoires, de cette documentation scientifique, en un mot, si nécessaire aujourd'hui à tout travail historique sérieux. C'est là une lacune regrettable qui ne permet de considérer le livre de M. Supino, élégamment traduit par M. de Crozals, que comme une tentative heureuse de vulgarisation artistique. À ce titre, il mérite d'être recommandé; c'est un auxiliaire nécessaire et sûr pour tous ceux qu'attire et que retient le charme pénétrant de la Renaissance florentine et qui veulent en pénétrer l'histoire pour en mieux saisir la beauté. JEAN GUIFFREY.

GEORGES CIROT. *Études sur l'historiographie espagnole. Mariana historien.* 1 vol. in-8°. — Bordeaux, Feret; Paris, Fontemoing, 1904.

Né en 1535, entré à dix-huit ans dans la Compagnie de Jésus, le P. Mariana revenait, dès 1574, se retirer dans la maison professe de Tolède, épuisé par le double labeur de son enseignement et de sa prédication à Rome, à Lorette, en Sicile et à Paris. De santé trop ébranlée pour reprendre jamais la vie active de l'apostolat, l'éminent jésuite allait consacrer à l'érudition les cinquante années de retraite que lui réservait sa longue existence. Il se donna avec passion aux travaux les plus divers, passant de l'exégèse sacrée et de la critique historique aux investigations archéologiques les plus ardues, dans son traité *De ponderibus et mensuris* par exemple; pu-

bliant des textes anciens, abordant des thèses politiques à la Machiavel dans son *De rege et institutione regis*, qui scandalisa si fort l'Université et le Parlement de Paris; assez attentif cependant aux choses de son siècle et d'esprit assez libre pour s'attirer un procès de lèse-majesté par son *De monetæ mutatione* en même temps qu'une dénonciation devant le Saint-Office à propos de certains passages de ses *Tractatus septem*. Ces occupations, semble-t-il, auraient pu largement remplir les heures d'une vie studieuse. Elles lui laissèrent encore le loisir d'écrire cette Histoire d'Espagne qui est son œuvre capitale et à l'examen de laquelle M. G. Cirot a consacré la majeure partie de son travail, après nous avoir donné au préalable une curieuse biographie de l'auteur.

Les vingt-cinq premiers livres de l'*Historia de Rebus Hispaniae*, en latin, parurent à Tolède en 1592 et l'ouvrage complet, en trente livres, fut édité pour la première fois à Mayence, en 1605, également en latin. Très maître de cette langue, l'écrivant usuellement, avec la plus élégante pureté, Mariana avait d'abord rédigé son œuvre dans l'idiome universellement adopté par les érudits. Son principal dessein était, en effet, de faire connaître aux étrangers l'histoire trop ignorée de son pays. Au moment où l'Espagne jouait un des premiers rôles sur la scène politique, il avait voulu rechercher et mettre au jour ses titres de noblesse et montrer que ses gloires passées n'étaient pas inégales à sa grandeur présente. Mais en Espagne le latin était peu compris. Le livre, coûteux et d'un abord difficile au grand nombre, se vendait mal. Mariana le traduisit en castillan, ou bien le fit traduire, en revisant de près la besogne anonyme exécutée par un ou plusieurs collaborateurs de bonne volonté. Si cette dernière hypothèse est exacte, il faut supposer que la revision de Mariana fut bien rigoureuse; son style, simple, condensé, très analytique, avec une certaine affectation d'archaïsme, porte en effet les marques d'un goût personnel si caractérisé qu'après avoir cru d'abord devoir admettre le renseignement de Tamayo de Vargas relatif à l'assistance d'un ou plusieurs traducteurs, M. Cirot paraît visiblement hésitant et déconcerté, une fois arrivé au bout de l'étude très consciencieuse qu'il consacre au style de son auteur. Il y a là un problème que les documents actuellement connus ne permettent pas d'élucider.

La valeur scientifique de l'ouvrage de Mariana a été très discutée de tout temps, et, dès son apparition, son histoire fut attaquée violemment par le connétable de Castille, D. Juan Fernández de Velasco, et un polémiste à sa dévotion, Pedro Mantuano. M. Cirot nous semble avoir remis fort heureusement les choses au point. Sans doute Mariana a surtout conçu l'histoire à la façon de Tite-Live, et, sans trop sacrifier au goût des morceaux de bravoure, il n'a pas su, par exemple, se débarrasser du procédé des discours. De même il s'est plus attaché au récit des faits, à ce que l'on appelle aujourd'hui l'histoire externe, qu'au détail des mœurs, des institutions, de la vie sociale. On peut le regretter, mais il ne faisait en somme que suivre les habitudes des historiens de son temps et de leurs modèles antiques. Où l'on a été vraiment injuste envers Mariana, c'est lorsqu'on l'a taxé de crédulité aveugle et accusé de répéter, sans même essayer de les contrôler, les chroniqueurs et les historiens ses prédécesseurs. La crédulité de Mariana est fort relative. Lui-même a dit : « Je transcris plus de choses que je n'en crois. » Il ne manquait donc pas d'esprit critique, mais il lui eût été impossible d'écrire une histoire d'Espagne en passant au crible tous les dires des chroniques, voire même en se bornant à s'assurer simplement de l'authenticité de certaines. Le terrain n'était pas assez déblayé et aujourd'hui encore la vie la plus laborieuse n'y suffirait point. Soucieux avant tout de mener son œuvre à bonne fin, Mariana a donc, loyalement, déclaré qu'il ne prétendait pas

faire de critique, ce qui ne l'a pas empêché, plus loyalement encore, d'en faire au passage, chaque fois qu'il l'a pu, soit en marquant telle ou telle légende d'un doute discret, soit en examinant de près un document suspect lorsqu'il s'est trouvé en mesure de le vérifier, auquel cas il a montré en général une très réelle perspicacité.

Nous n'avons pu donner ici qu'un bref aperçu des idées principales développées dans le livre copieux de M. G. Cirot. Déjà très préparé à ce travail par ses recherches sur les histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II, M. Cirot n'a négligé aucune source d'information et ne s'est dérobé devant aucun des problèmes qui se sont offerts à lui. Il n'a même pas reculé devant une discussion, un peu austère, des libelles écrits par les adversaires de Mariana, et il a minutieusement étudié l'œuvre de l'érudit jésuite, tant au point de vue du style et de la composition qu'à celui des sources. C'est, nous semble-t-il, un chapitre solide qui s'ajoute à la critique historique aussi bien qu'à l'histoire littéraire de l'Espagne.

H. Léonardon.

E. Pilastre. *Abrégé du journal du marquis de Dangeau.* In-8°. — Paris, Firmin-Didot et Cie, s. d. [1905].

On ne lit guère les dix-neuf volumes des *Mémoires de Dangeau*, mais on peut les consulter avec profit. Ces mémoires, qui ont été commentés par Saint-Simon, ont été rédigés au jour le jour par un témoin attentif, sans doute très optimiste, mais dont les notes constituent de précieux documents pour la seconde partie du règne de Louis XIV et pour la Régence. Aussi M. Pilastre a-t-il eu l'idée d'en prendre la quintessence, de la condenser dans un volume de 217 pages et de faire ainsi connaître l'œuvre du marquis de Dangeau au grand public. Il en a groupé les principaux faits dans un cadre méthodique, les a fait précéder d'une biographie de l'auteur, les a accompagnés de sobres commentaires et les a fait suivre d'un index alphabétique. Cette utile publication est illustrée de plusieurs reproductions par l'héliogravure, parmi lesquelles nous signalerons celle d'un portrait de la marquise de Dangeau, d'après une gravure du temps.

A. B.

Catalogue de la Bibliothèque de l'Université de Paris (*Sorbonne*). I. *Périodiques et collections diverses.* 1 broch. in-8°. — Paris, librairie Klincksieck, 1905.

La conservation de collections multiples et complètes de périodiques est l'un des principaux services que rendent les grandes bibliothèques publiques. Si un savant peut espérer posséder les unités principales concernant la discipline qu'il cultive, combien peu disposent de locaux suffisants pour avoir sous la main les *Abhandlungen, Annales, Archives, Bollettini* ou *Mémoires* dont ils ont besoin. C'est donc aux bibliothèques publiques qu'incombe particulièrement le devoir de mettre cette catégorie d'ouvrages à la disposition des travailleurs.

Mais leur communication aux lecteurs n'est pas toujours exempte de difficultés. Dans leur existence il survient parfois des crises. Un périodique peut changer de dimension ; publié d'abord dans le format in-octavo, il peut l'être ensuite dans le format in-quarto ou réciproquement. Il figure alors dans le catalogue de la bibliothèque sous deux cotes différentes.

Il peut aussi changer de nom. L'organe de la Société royale de géographie de Londres a, depuis 1831, porté les titres de *The Journal of the Royal geographical Society*, de *Proceedings of the Royal geographical Society* et de *The geographical Journal.*

Un périodique peut encore se dédoubler. Des *Annales de la Faculté des Lettres de*

Bordeaux et des Universités du Midi sont sortis la *Revue des études anciennes*, le *Bulletin italien* et le *Bulletin hispanique*. Il peut enfin attirer à lui des périodiques similaires. La *Revue d'anthropologie* a absorbé la *Revue d'ethnographie* ainsi que les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* et paraît maintenant sous le titre de *L'Anthropologie*.

La question des périodiques étant l'une des plus épineuses qui se présentent en bibliothéconomie, on ne saurait trop se louer de la publication de catalogues semblables à celui que M. Émile Chatelain et ses collaborateurs viennent de dresser pour la Bibliothèque de l'Université de Paris.

Dans ce catalogue, chaque périodique a été répertorié au premier mot du titre : c'est la meilleure méthode. Toute autre, et notamment celle qui consiste à vouloir mettre en relief le terme que l'on estime le plus important, doit être écartée : l'appréciation personnelle du bibliothécaire y a trop de part. C'est donc, par exemple, au mot *Comptes rendus* et non au mot *Académie* que l'on trouvera les *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*. Cette règle n'a subi d'exception que dans le cas où le premier mot est un article : *The numismatic Chronicle*, par exemple, devra être cherchée à *Numismatic* (*The*) *Chronicle*.

Au titre reproduit intégralement succèdent les numéros des tomes, les dates et lieux de publication, le format et la cote. Les rédacteurs ont eu soin, et il faut les en féliciter, de mentionner les tables générales quand les directeurs du périodique en question ont été assez heureusement inspirés pour en faire dresser.

La seconde partie du catalogue contient un répertoire des grandes collections diverses dont les fascicules ne paraissent pas avec une périodicité régulière, comme c'est le cas pour la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* et la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*.

Ce catalogue sera, on le voit par ces détails succincts, d'un usage quotidien aux érudits et aux étudiants qui fréquentent la Bibliothèque de l'Université. Il constitue en outre pour tous les travailleurs un manuel commode de référence.

H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Université d'Aberdeen (Écosse) a invité l'Institut de France à se faire représenter aux fêtes du quatrième centenaire de sa fondation, qui auront lieu en septembre 1906.

— L'Institut a tenu le mercredi 4 avril sa première *Séance trimestrielle* sous la présidence de M. Émile Gebhart.

Le prix triennal Osiris de 100,000 francs a été attribué à M. Albert Sorel, membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, auteur de *L'Europe et la Révolution française*, ouvrage dont le huitième et dernier volume a paru en 1904.

Après avoir entendu le rapport de M. Henri Poincaré, l'Institut a voté sur les arrérages de la fondation Debrousse les crédits suivants :

10,000 francs à M. Deslandres pour l'achat d'instruments nécessaires à l'étude du Soleil;

10,000 francs à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Sciences morales et

politiques pour la continuation des travaux relatifs à l'établissement du catalogue des œuvres de Leibniz;

5,000 francs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour la reproduction des miniatures de Foucquet illustrant les *Antiquités juives* de Josèphe;

1,000 francs à l'Académie des Beaux-Arts pour la publication des restaurations de monuments antiques par les membres de l'Académie de France à Rome;

4,000 francs à l'Académie des Beaux-Arts pour permettre à M. Bigot de continuer ses fouilles au Circus Maximus à Rome, et à M. Prost ses études sur Sainte-Sophie de Constantinople.

L'Institut a accepté un legs de lettres de Balzac fait par M. de Pommereu à la Bibliothèque du Musée Condé.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 2 mars. M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine découverte à Carthage par le P. Delattre, et qui paraît être une dédicace adressée à Bacchus par les marchands de vin en gros de la ville.

— M. Héron de Villefosse communique, au nom du P. Jalabert, le texte d'une nouvelle inscription latine donnant ensemble les noms des trois membres de la triade héliopolitaine. Cette inscription a été trouvée à Choueifat, village druse, situé au sud de Beyrouth, sur la route de Saïda. Les trois divinités nommées sont Jupiter, Vénus et Mercure. Dans le Jupiter et la Vénus d'Héliopolis on s'accorde à reconnaître les dieux Hadad et Atargatis; il est beaucoup plus difficile de déterminer la personnalité divine qui recouvre le nom de Mercure, d'autant plus que jusqu'à présent aucune sculpture ne nous a fait connaître la façon dont les Syriens représentaient le Mercure héliopolitain.

— M. H. Omont signale à l'attention de l'Académie un manuscrit nouvellement acquis par la Bibliothèque nationale et qui contient un traité inédit de Jean d'Argilly, chanoine de Saint-Étienne de Dijon; c'est la première fois que le nom de Jean d'Argilly apparaît dans l'histoire littéraire du XIIe siècle.

— M. Auguste Coulon présente quelques spécimens de moulages de sceaux pris dans les Archives de la Côte-d'Or. Ce sont par exemple les sceaux d'Othon IV, comte de Bourgogne (1286); de Jean de Chalon, évêque de Langres (1331); d'Héluise, sœur de Joinville, l'historien de saint Louis (1269): d'autres représentent la ville de Vienne, le martyre de saint Léger, la légende de saint Andoche. Pour beaucoup, l'intérêt artistique s'ajoute à l'intérêt historique. Les sceaux offrent à l'archéologie un instrument de critique de grande valeur, puisqu'ils ont une date authentique, une origine certaine et une localité précise. Mais leur fragilité les condamnant à une disparition inévitable, il est nécessaire d'en prendre des moulages.

— M. Foucart donne lecture d'un mémoire sur Didymos.

9 mars. M. Philippe Berger communique à l'Académie, de la part de M. Merlin, directeur des antiquités en Tunisie, une inscription néo-punique, trouvée dans les ruines de Ziane, par M. le lieutenant de Pontbriand. Comme on a trouvé au même endroit une inscription latine dédiée à la *Cælestis*, il semble qu'un temple se soit élevé jadis sur cet emplacement.

16 mars. M. Philippe Berger présente de la part du Dr Carton un chaton de bague en or représentant une Athèna casquée, vue de trois quarts. Le casque est

IMPRIMERIE NATIONALE.

surmonté d'un cimier et porte des deux côtés deux garde-joues. Au-dessous on remarque une sorte de treillis dans lequel il faut peut-être reconnaître des boucles de cheveux. En haut, à droite et à gauche de la tête, on lit les deux lettres puniques *alef* et *tâf.* M. Berger propose de voir dans ces deux lettres l'abréviation d'un nom propre et de lire soit *Ummat Astoret,* nom de femme assez fréquent à Carthage, soit peut-être *Ummat Tanit,* « la mère Tanit ». Ce serait alors le nom propre de la divinité figurée sur le chaton et nous aurions là un nouvel exemple de l'identification d'Athéna avec la déesse Tanit à Carthage.

— M. Foucart lit une note de M. Naville, relative à une chapelle de la déesse Hathor, découverte par ce savant le 7 février 1906 à Deir-el-Bahari. Cette chapelle est creusée dans le rocher, sur une profondeur de quatre mètres. La porte n'existait plus, mais l'intérieur était intact. Des bas-reliefs peints, dont les couleurs ont conservé tout leur éclat, représentent des actes du culte accompli par Thoutmès III et les membres de sa famille. La déesse à laquelle la chapelle était consacrée est figurée en forme de vache de grandeur naturelle. Entre les cornes est un disque lunaire surmonté de deux plumes; de chaque côté du cou une gerbe de plantes aquatiques. Elle allaite un jeune garçon qui est évidemment Aménophis II, le fils de Thoutmès III; son cartouche est gravé sur le cou de la vache. Le même roi est représenté adulte sous le mufle de l'animal.

23 mars. M. le Ministre de l'Instruction publique communique à l'Académie une lettre de M. de Morgan, directeur des fouilles de Perse, en date du 15 janvier 1906, annonçant la découverte : 1° d'une cuve de bronze de l'époque achéménide, renfermant un squelette et deux peignes sculptés et incrustés d'or; 2° d'une énorme stèle de grès, couverte sur ses deux faces d'une longue inscription anzanite en deux colonnes.

— M. Pottier lit un mémoire de M. P. Paris sur le trésor de Javea (Espagne), qui se compose d'un bandeau de colliers et de pendeloques d'or. M. Paris suppose que ces bijoux sont l'œuvre d'artistes grecs, imitant des modèles indigènes.

— M. Clermont-Ganneau étudie un fragment d'inscription bilingue, grecque et nabatéenne, qui vient d'être découverte d'une façon bien inattendue à Milet et publiée par MM. Wiegand et Mordtmann dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin (1906, p. 260), malheureusement sans reproduction figurée. Il critique la lecture et l'interprétation proposées par M. Mordtmann et pense qu'il s'agit en réalité d'une dédicace faite au Zeus Dusarès, le grand dieu national des Nabatéens, pour le salut d'un roi Obodas, par l'épitrophe ou premier ministre de celui ci, portant en cette qualité le titre officiel de *frère du roi.* Le nom mutilé et douteux du personnage doit peut-être se lire *Choullai.* Le document s'éclairerait ainsi d'une vive lumière, car nous aurions alors affaire au fameux *Syllæus,* épitrophe d'Obodas II (25-9 av. J. C.), l'ennemi acharné d'Hérode, qui s'était rendu à Rome pour plaider sa cause auprès d'Auguste. Il avait pu toucher à Milet et y élever un monument votif pour le succès de sa mission, acte de piété qui d'ailleurs ne lui réussit guère, car il fut condamné à mort par l'empereur, sur le réquisitoire de Nicolas de Damas.

30 mars. M. Senart présente àl'Académie quelques spécimens des plans et photographies rapportés par M. Dufour, relatifs à ses travaux d'exploration du Bayon d'Angkor, qu'il a exécutés en 1904 avec des subventions de l'Académie et l'aide de l'École française d'Extrême-Orient. La connaissance exacte et complète du monu-

ment reconnu pour le plus important spécimen de l'art khmer est d'un intérêt inestimable pour l'archéologie orientale.

— M. Philippe Berger communique à l'Académie une inscription découverte par le P. Delattre. Cette inscription, tracée en caractères très fins sur le rebord d'une corniche en pierre, est la dédicace d'un autel au dieu Sadrafa, dans lequel M. Clermont-Ganneau a reconnu le dieu Sadrapès des monuments syriaques et grecs. L'inscription se termine par la date, indiquée comme d'habitude par les noms des deux suffètes éponymes Adonibaal et Adonibaal fils de Bomilcar.

— M. l'abbé J.-B Chabot lit une note sur une mosaïque découverte à Édesse en 1901. Cette mosaïque, qui décorait un tombeau, date de la fin du IIIe siècle. Elle représente le propriétaire du tombeau et cinq autres personnages de sa famille. Elle est accompagnée d'inscriptions syriaques, qui présentent un certain intérêt pour l'onomastique araméenne et pour l'histoire de l'écriture syriaque.

— M. Héron de Villefosse communique, au nom du P. Delattre, un texte trouvé récemment entre la Goulette et Radès, sur le bord du lac de Tunis, à la Saline « la Princesse » et concernant un tarif établi pour le passage d'un bac. C'est un genre de document peu commun et qui offre un véritable intérêt. La monnaie indiquée dans le tarif par l'abréviation F L· paraît être le *follis*, petite monnaie de bronze en usage dès le IIIe siècle de notre ère, mais surtout très répandue depuis Constantin et dont le nom revient plusieurs fois dans les textes relatifs à l'Afrique. Le tarif de passage était ainsi fixé : un cavalier devait payer 4 *folles;* un piéton, 1; un mulet chargé accompagné de son muletier, 4; un mulet non chargé, 2; un chameau chargé accompagné de son chamelier, 5; un chameau non chargé, 3.

— M. Héron de Villefosse communique, de la part du Dr Carton, l'empreinte d'un plomb de bulle recueilli à Carthage, et qui porte le nom de *Fortunius*, évêque de Carthage au milieu du VIIe siècle, ainsi que la mention *prima regio*, l'une des régions entre lesquelles l'église de Carthage était divisée.

Prix du Budget de 1906 (2,000 francs). Question proposée: «Étudier une période de l'histoire ancienne du Japon.» Le prix n'est pas décerné. Un encouragement de 500 francs est accordé au seul mémoire présenté au concours et intitulé : *Shotoku Taishi et son époque.*

Le prix Fould (5,000 francs) est attribué à M. Henri Lechat pour ses ouvrages *Au musée de l'Acropole d'Athènes* et *La Sculpture attique avant Phidias.*

— M. Albertini est présenté comme lauréat de la médaille que décerne chaque année la Société centrale des architectes.

— M. Joret a été délégué comme représentant de l'Académie au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui tiendra sa XIIIe session à Monaco du 16 au 22 avril 1906.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Présentations. L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique : 1° le 19 mars, pour la chaire de zoologie (mammifères et oiseaux) vacante au Muséum d'histoire naturelle par suite du décès de M. Oustalet, en première ligne, M. Guillaume Grandidier; en deuxième ligne, M. Trouessart; 2° le 26 mars, pour la chaire de botanique (classification et familles naturelles des phanérogames) va-

cante au Muséum par suite de la retraite de M. Bureau, en première ligne, M. Henri Lecomte; en deuxième ligne, M. Leclerc du Sablon.

— MM. Simon Newcomb et Agassiz, associés étrangers, sont désignés par l'Académie pour la représenter à la célébration du second centenaire de la naissance de Franklin.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Le 4 mars 1906, le monument élevé à la mémoire de M. Falguière a été inauguré au cimetière du Père-Lachaise. L'Académie était représentée à cette cérémonie par MM. Mercié, Marqueste, de Saint-Marceaux, Injalbert, Paladilhe, Chaplain et Coutan.

— M. Fr. Flameng a donné lecture, à la séance du 24 mars, d'une notice sur la vie et les travaux de M. Bouguereau, son prédécesseur.

Dictionnaire des Beaux-Arts. La rédaction des articles *Galvanoplastie, Glyptique, Godet, Gorgonne, Grotesque,* est définitivement adoptée.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Élections. L'Académie a élu le 31 mars 1906 un membre titulaire dans la Section de morale en remplacement de M. Émile Boutmy, décédé. La Section présentait en première ligne M. Anatole Leroy-Beaulieu, membre libre démissionnaire; en deuxième ligne, M. Compayré. Au premier tour de scrutin, M. Anatole Leroy-Beaulieu a été élu par 25 suffrages. M. Compayré en a obtenu 4; bulletins blancs, 2.

— L'Académie a élu le 17 mars M. Brants correspondant de la Section de morale en remplacement de M. Périn, décédé.

Communications. 3 mars. M. Bonet-Maury donne lecture d'un mémoire sur *le Christianisme et l'Islamisme dans l'Afrique septentrionale.*

— M. Henri Joly lit un mémoire sur *la Criminalité en Belgique.*

10 mars. M. Dareste lit une notice sur la vie et les travaux de M. d'Olivecrona, associé étranger de l'Académie, décédé le 2 février 1905 à Stockholm.

31 mars. M. Lair fait une communication sur l'élection de MM. Dumon et Delangle et la candidature de M. Magne à l'Académie des Sciences morales et politiques. Le décret du 14 avril 1855, qui avait créé à l'Académie une Section nouvelle de «politique, administration et finances» et y avait introduit d'office dix membres qu'on surnomma les *décemvirs,* y avait déplacé la majorité. Le parti libéral, qui, jusque-là, y régnait en maître, fut réduit à manœuvrer pour conserver une part de son influence. Au commencement de l'année 1859, trois places étaient vacantes : l'une, dans la Section de «législation», par suite de la mort de M. Portalis; les deux autres, dans la nouvelle Section de «politique, administration et finances», par suite de la mort de M. Ménard et du baron Pelet. Guizot, qui avait pris la direction des opérations, comprit que l'ancienne majorité ne pourrait plus faire élire quelques-uns de ses candidats qu'en écartant les personnages les plus notoirement hostiles au gouvernement impérial et en acceptant quelques-uns de ceux qui lui étaient favorables. En conséquence, il travailla et parvint à obtenir le désistement de M. Renouard, conseiller à la Cour de cassation, qui sollicitait très vivement le siège de M. Portalis, mais qui était mal vu des bonapartistes. Puis il détermina M. Laferriere à solliciter son passage de la Section administrative dans la Section de législation, et

l'Académie à ratifier ce changement. Enfin, pour faire accepter son ami, M. Dumon, ancien ministre des Finances et des Travaux publics dans les cabinets qu'il avait présidés, il se résigna à laisser entrer M. Delangle, garde des Sceaux du gouvernement impérial. « Si vous et vos amis, dit-il à Troplong, voulez prendre l'engagement de voter pour Dumon, mes amis et moi nous engageons à voter pour Delangle. » Troplong accepta l'accord, et la parole donnée fut, de part et d'autre, fidèlement tenue. Dans la même séance du 5 mars 1859, Dumon fut élu par 28 voix et Delangle par 26.

Le passage de M. Laferrière dans la Section de législation laissait une place libre dans la Section administrative. Sur un mot de l'Empereur, M. Magne, son ministre des Finances, se mit en campagne. Sa candidature rencontra à l'Académie une opposition très vive, et pour la faire échouer on détermina M. Baude à donner sa démission d'académicien libre et à se présenter comme titulaire. Dans la séance du 16 avril 1859, M. Magne, vivement combattu par Cousin et par Naudet, n'obtint, malgré les efforts de M. Barthe, que 10 voix et M. Baude fut, par 22 voix, élu membre de la Section d'administration.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie française. Discours prononcés par M. François Coppée et Jules Claretie à l'inauguration de la statue d'Alfred de Musset, à Paris, le 23 février 1906. In-4°. Paris, Firmin-Didot, 1906.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Notice sur la vie et les œuvres de M. Jules Thomas, par M. Injalbert, lue dans la séance du 17 février 1906. In-4°. Paris, Firmin-Didot, 1906.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Notice sur la vie et les travaux de M. d'Olivecrona, par M. Dareste, lue dans la séance du 10 mars 1906, in-4°. Paris, Firmin-Didot, 1906.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, t. III, fascic. v. In-4°. Paris, Ernest Leroux, 1906.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mémoires, t. XXXVII, 2e partie. Sommaire : P. Foucart, Le culte de Dionysos en Attique. — W. Helbig, Sur les attributs des Saliens. — R. de Lasteyrie, La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique ? — P. Foucart, Sénatus-consulte de Thisbé. H. D.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ACADÉMIES.

L'Académie impériale des Sciences de Vienne, qui est actuellement directrice de l'Association internationale des Académies, a fait connaître qu'une réunion du Comité de l'Association aurait lieu à Vienne, le 30 mai 1906, au Palais de l'Académie.

L'Académie Britannique a demandé qu'on mît à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de l'Association l'étude d'un catalogue bibliographique des travaux concernant l'histoire, la philosophie et la philologie, analogue à l'*International catalogue of scientific literature.*

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 25 mai 1905. D. Schäfer, 1. *La bataille des Hongrois en 955* doit être placée non au Lechfeld, mais au nord-ouest d'Augsbourg; 2. *Les agrarii milites de Widukind* (I, 35) sont des officiers royaux, non des gens de guerre soumis aux appels du ban; 3. Dans *Le privilège douanier de 831* le terme «Sclusas» désigne non Sluis, mais le Mont Cenis. — Holder Egger, *Rapport annuel sur la publication des «Monumenta Germaniae historica»*. La publication des *Auctores antiquissimi* est achevée avec le tome XIV (Mérobaude, Dracontius, Eugène de Tolède). Dans la série des *Scriptores* a paru une édition des vies de Columban, Vaast, Jean, par Jonas; dans la série des *Leges*, un demi-volume de conciles. La commission projette d'étendre la série des volumes maniables et peu chers des *Scriptores rerum Germanicarum.* La mort de M. Paul von Winterfeld (5 avril 1904) retardera la publication des *Poetae latini* auxquels on rattachera Aldhelm, dont s'occupe M. Ehwald.

Séance commune du 2 juin. A. Conze, *Rapport annuel sur l'Institut archéologique allemand.* Le premier secrétaire à Rome, M. Petersen, a été remplacé par M. G. Körte.

Séance du 22 juin. Eduard Meyer, *Les legendes mosaïques et les lévites.* L'histoire de la jeunesse de Moïse est un conte très répandu (Danaë et Persée, Tyro et ses fils, Cyrus, Siegfried, etc.). Le Sinaï n'a rien à faire avec la montagne que nous appelons ainsi; c'est la montagne de Midian, un volcan qui était encore en activité il y a trois mille ans. Jahvé est un dieu du feu, qui est devenu facilement un dieu de l'orage devant lequel la terre tremble et qui vient au secours de son peuple avec son armée d'étoiles. Avec lui a lutté Moïse pour lui arracher ses secrets (*Deut.*, xxxiii et suiv.). Moïse est l'ancêtre de Lévi, c'est-à-dire d'une race sacerdotale qui avait le droit de justice. Parmi les éléments qui révèlent le mieux l'influence de l'Égypte, il faut ranger les prophéties sur l'avenir de la nation.

Séance publique du 29 juin en l'honneur de Leibniz. Vahlen, *Souvenirs sur Leibniz,* à propos de ses relations avec la reine Sophie-Charlotte et le jésuite Frédéric Spee. M. Vahlen montre combien a été sensible aux Allemands le mot du P. Bouhours. «C'est une chose bien singulière, qu'un bel esprit allemand ou moscovite.» Frédéric le Grand y revient sans cesse dans sa correspondance et y répond dans *La guerre des confédérés.* Leibniz avait écrit à Huet quelque chose d'analogue : «Et quid aliud exspectes a Germano, cui nationi inter animi dotes sola laboriositas relicta est?» Il est tout à fait impossible d'y voir, comme s'est efforcé à trois reprises Moritz Haupt, une amère ironie. — *Discours de réception* de MM. Struve, Zimmerman, Martens, dans lesquels ces nouveaux membres (Classe de mathématiques et de physique) exposent leurs travaux. — *Rapports sur les prix.* Le prix sur l'histoire de l'autobiographie est partagé entre MM. Misch et Kurt Jahn. Le prix sur les travaux préliminaires à une

édition critique des biographies de Plutarque est prorogé. — *Rapport général sur la fondation, les travaux et les projets de la Commission allemande.*

Séance commune du 6 juillet. W. Schulze, *Mots grecs empruntés par le gothique et le latin.* Le gothique *haibno* vient de ἔθνος; *sabbato* est le datif fixé σαββάτῳ. En latin, *sporta, gruma, Catamitus,* viennent de σπυρίδα, γνώμονα, Γανυμήδης, par l'intermédiaire de l'étrusque.

Séance du 13 juillet. Al. Brandl, *Le poème anglo-saxon « Traumgesicht vom Kreuze Christi ».* La langue du poème le fait placer au commencement du VIIIe siècle. Le sujet est inspiré par la cérémonie liturgique de l'adoration de la croix. L'occasion est l'introduction de la fête de l'exaltation de la sainte croix en 701 (*Liber pontificalis;* Bède, *De sex aetatibus mundi*). — Erman, *Différences de langue dans les inscriptions de Dendéra.* La plupart ont été écrites dans une langue déjà morte, que les prêtres formaient artificiellement. Les textes liturgiques au contraire ont été rédigés dans la langue vulgaire du nouvel empire.

Séance du 27 juillet. Vahlen, *Contributions à la correction des élégiaques latins.* Étude de la pièce 64 de Catulle.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 14 janvier 1905. M. Fr. Leo présente le procès-verbal de la deuxième réunion générale de l'Association internationale des Académies.

Séance du 28 janvier. J. Wellhausen, *La valeur historique du second livre des Macchabées.* Examen détaillé des assertions de M. Niese (*Hermès,* 1900, p. 268 et 453). Il n'a pas démontré que le second livre est supérieur au premier, ni qu'il a été écrit en 125-124 avant J.-C. Nous ne savons rien sur Jason de Cyrène. En général, le premier livre est moins obscur et moins contradictoire que le second: le cadre géographique et annalistique lui donne aussi l'avantage. Ce n'est que sur des faits ou des personnes appartenant à l'histoire des Séleucides que le second est plus exact et peut-être mieux informé. Tous deux se placent au point de vue moral et religieux avec une partialité naïve. Le premier trahit cependant les préoccupations des Hasmonéens et ne met pas à part Judas Macchabée; le deuxième, animé de l'esprit des pharisiens, concentre ses sympathies sur Judas exclusivement. Observations critiques sur plusieurs passages du premier livre. — E. Schwartz, *Sur l'histoire d'Athanase,* V. Étude des documents relatifs au schisme de Melitios (meilleure forme que Meletios), évêque de Lykopolis ou Lykon en Thébaïde. Ce personnage avait reçu de Pierre d'Alexandrie une délégation des pouvoirs métropolitains et il en usa pour susciter un schisme sur la question des *lapsi,* à l'occasion des canons de Pierre. — K. Müller, *Conversion de Calvin.* Étude de la crise de Calvin dans ses différentes phases, d'après les documents. Il a d'abord été convaincu; mais sa conversion au protestantisme a été un acte de la volonté, acte précédé par l'adhésion de l'esprit.

Séance du 25 février. E. Schwartz, *Sur l'histoire d'Athanase,* VI. Catalogue critique des pièces relatives aux discussions avec Arius. L'une d'entre elles est publiée ici pour la première fois, en syriaque, avec traduction grecque : la lettre d'un synode tenu à Antioche aussitôt après la mort de l'évêque Philogonius (23 décembre 324). — F. Leo, *Le vers saturnien;* paraîtra dans les *Abhandlungen.*

Séance du 11 mars. A. Schulten, *Numance;* paraîtra dans les *Abhandlungen.* — L. Borchardt, *Fouilles en Égypte.*

Séance du 25 mars. F. Kielhorn, *Notes épigraphiques.* Inscription sanscrite de Mihira Bhoja, trouvée près de Gwālior (Inde septentrionale), qui permet de trancher une importante question chronologique relative à d'autres inscriptions.

Séance du 24 juin. A. Verworn, *La plus ancienne apparition de l'homme en Europe.* — F. Frensdorff, *L'impératrice Catherine II de Russie et un gazetier de Gœttingue.* Fr. Gott. Canzler, professeur à l'Université jusqu'en 1799, parmi une quantité de livres et de périodiques dus à sa plume féconde, fit paraître à partir du 4 juillet 1789 un journal politique, *Allgemeine politische Staatenzeitung,* dont un article, relatif à Souvarof, excita le mécontentement de Catherine II. L'impératrice s'en plaignit à son correspondant hanovrien, le médecin Zimmermann. Canzler dut publier une rétractation. Le journal, qui eut toujours une vie fort précaire, disparut bientôt : le dernier numéro connu est du 25 février 1791. — P. Kehr, *Les actes pontificaux d'Italie, supplément, I.* Bien des dépôts, et des plus riches, sont encore si mal organisés, que les recherches les plus soigneuses laissent forcément toujours à glaner. Ces nouvelles découvertes retardent encore la publication de l'*Italia pontificia,* dont le premier fascicule est prêt depuis longtemps pour l'impression. Pièces émanant d'Urbain II, Pascal II, Anaclet II, Innocent II, Eugène III, Hadrien IV, Alexandre III, Lucius III, Urbain III, Grégoire VIII, Clément III, Célestin III.

Paul Lejay.

RUSSIE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Parmi les publications de l'Académie figure un *Bulletin* in-4°, qui est commun aux trois sections et polyglotte.

Les travaux qu'il contient se rapportent en grande majorité aux sciences physiques et naturelles Les seuls qui soient relatifs aux sciences historiques sont les suivants :

Janvier-février 1903. Rapports sur les travaux et le personnel des Sections pour l'année 1902. — *Mars.* Catalogue des manuscrits slaves de la Bibliothèque de l'Académie (V.-J. Sreznevsky). — *Mai.* Rapports sur les prix décernés pour l'exercice 1902. — *Septembre.* Rapport sur les prix Ouvarov, les prix du métropolitain Macaire. — *Janvier à avril 1904.* Suite du catalogue de manuscrits slaves dressé par M. Sreznevsky. L. L.

CONGRÈS.

Le VIIIe Congrès international des architectes se tiendra à Londres, dans les galeries Grafton, en juillet 1906. On y exposera des plans et dessins, qui permettront de suivre l'histoire du développement de l'architecture anglaise depuis la conquête normande jusqu'au XIXe siècle.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL

DES SAVANTS.

MAI 1906.

LA COUPE D'OR DU ROI CHARLES V.

Nous avons pu voir à Paris, en 1883, une admirable coupe d'or sur laquelle la Vie de sainte Agnès était représentée en émaux translucides, d'un dessin rappelant tout à fait le style des plus belles miniatures des manuscrits de Charles V et du duc de Berri. La perfection du travail et la modicité du prix qu'on en demandait étonnèrent les conservateurs de nos musées et les empêchèrent d'en faire l'acquisition. À leur défaut, le baron Jérôme Pichon l'acheta pour une somme supérieure de très peu à la valeur du métal. Il avait eu la main heureuse : des recherches habilement conduites lui firent découvrir que la coupe, venue directement à Paris du couvent espagnol de Medina de Pomar, avait été donnée à ce couvent au commencement du XVIIe siècle par Juan Velasco, duc de Frias et connétable de Castille, lequel l'avait reçue en cadeau de Jacques Ier, roi d'Angleterre, à l'occasion de la signature d'un traité de paix conclu entre l'Angleterre et l'Espagne. L'authenticité de la coupe était ainsi mise hors de doute. C'était un merveilleux exemple de ce que les meilleurs orfèvres parisiens pouvaient exécuter il y a plus de cinq cents ans.

Le baron Jérôme Pichon était si heureux de voir une aussi belle pièce dans son cabinet qu'il aurait voulu ne pas s'en séparer; il offrit cependant de la céder au Musée britannique pour un demi-million; mais le prix parut excessif, et la coupe dut rester quelques années à Paris. Ce fut seulement en 1891 que le possesseur se décida à accepter 200,000 fr. offerts par la maison Wertheimer de Londres.

Le conservateur du Département des antiquités britanniques et médiévales du Musée britannique Sir Augustus Franks, qui avait été mêlé aux négociations engagées avec le baron Pichon, voulut profiter

IMPRIMERIE NATIONALE.

des libérales dispositions de MM. Wertheimer, qui, désireux d'assurer à l'Angleterre la possession de la coupe, offraient de la rétrocéder sans retirer le moindre bénéfice de leur marché; mais les ressources financières du Musée ne lui permettaient pas de disposer de la somme nécessaire. Heureusement, Sir Aug. Franks eut l'idée d'ouvrir une souscription et la générosité de s'inscrire sur la liste pour 500 livres : un tel exemple trouva sept imitateurs; leurs offrandes, jointes à de plus modestes contributions, s'élevèrent à 5,170 livres; le reste de la somme à trouver, soit 2,830 livres, fut fourni par la trésorerie de l'État.

C'est ainsi que le Musée britannique s'est enrichi du plus précieux chef-d'œuvre de l'orfèvrerie française à la fin du XIVe siècle qui soit parvenu jusqu'à nous.

Sir Aug. Franks est mort sans avoir pu réaliser son projet d'écrire à cette occasion une dissertation dont il avait pu recueillir les éléments essentiels, notamment un article d'inventaire conservé chez nous à la Bibliothèque nationale, d'où il résulte que la coupe dont il s'agit avait été offerte, en 1391, au roi de France Charles VI par Jean, duc de Berri[1].

Le travail a été repris par le successeur de Sir Aug. Franks, M. Charles Read, qui s'est acquitté de sa tâche d'une façon digne de la coupe, digne aussi de la Société des antiquaires de Londres, qui vient de consacrer à la coupe le dernier fascicule des *Vetusta monumenta*[2].

Il a tracé de main de maître la description de cet inappréciable morceau d'orfèvrerie, et a passé en revue les vicissitudes que la coupe a traversées depuis 1391 jusqu'à nos jours. Il en a retrouvé la trace sur l'inventaire de Jean, duc de Bedford, sur celui de Henri V en 1449, sur ceux de Henri VIII en 1521 et 1547, sur celui de la reine Élisabeth en 1574. À l'aide de ces derniers inventaires il a développé ce que Franks avait déjà dit au sujet de la couronne, qui, vers le commencement du XVIe siècle, fut substituée au bouton (*fruitelet*) primitivement placé sur le sommet du couvercle. Comme lui, il a également reconnu que

[1] L'opinion de Sir Aug. Franks est consignée dans le rapport sur l'administration du Musée britannique publié en 1892-1893 : *Return, British Museum. Ordered by the House of Commons to be printed*, 16 august 1893, p. 62-64. Toute l'histoire de la coupe, à peu près telle que nous la connaissons aujourd'hui, est exposée dans deux lettres que Sir A. Franks me fit l'honneur de m'adresser le 8 et le 24 février 1892. La substance de la lettre du 8 février a paru dans le *Times* du 8 février 1892, sous le titre de *A royal english relic.*

[2] Vol. VII, part. III, plates XI-XIV. — *The royal gold cup of the kings of France and England, now preserved in the British Museum, described* by Charles Hercules Read, esq., secretary of the Society of antiquaries of London. Westminster, 1904. Grand in-fol. de 16 p. et 4 planches.

les roses gravées au haut du pied de la coupe sont aussi une addition faite en Angleterre au temps des Tudor.

Les dix tableaux émaillés qui représentent les principales scènes de la Vie de sainte Agnès ont été décrits avec un soin particulier, et les légendes latines qui accompagnent les tableaux ont été exactement reproduites : *Illi sum desponsata cui angeli deserviunt*, etc.

Sir Aug. Franks et M. Ch. Read ont indiqué le motif qui avait fait choisir la légende de sainte Agnès pour servir de sujet à la décoration de la coupe. La fête de cette sainte tombe le 21 janvier, et c'était le 21 janvier que Charles V était né. Ainsi s'explique la dévotion tout à fait particulière dont ce roi honorait sainte Agnès comme sa patronne.

Ce qui le prouve, c'est la multiplicité des joyaux précieux relatifs à sainte Agnès que renfermait le trésor de Charles V. Il n'y en a pas moins de treize, dont le relevé pourra se lire à la fin de la présente note. On y remarque «un hanap d'or, à couvercle émaillé de la vie sainte Agnès, pesant six marcs», et plus d'un critique avait pensé, au premier abord, que cette mention devait s'appliquer à la coupe actuellement conservée au Musée britannique, mais la différence du poids empêche cette identification.

Une autre preuve de la dévotion de Charles V à sainte Agnès nous est fournie par un des traducteurs attitrés de Charles V, le carme Jean Golein, qui, dans le prologue de sa version française de l'Arbre généalogique des rois de France, écrite en 1369, déclare avoir antérieurement «translaté l'ystoire de Madame sainte Agnès, la sainte vierge, en laquelle feste est le jour benoit de la nativité de haut, puissant et très excellent seigneur, auquel Dieu doint bonne vie et longue[1] ».

Le 21 janvier, jour anniversaire de la naissance de Charles V, était jour de fête à la Cour du roi : c'était *la Sainte-Agnès*, et chaque année le retour de la Sainte-Agnès fournissait aux princes et aux courtisans l'occasion de témoigner par des cadeaux leur dévouement au roi ; ils faisaient assaut de magnificence et de générosité en lui offrant des œuvres d'art qui flattaient ses goûts et contribuaient à enrichir son trésor et sa librairie. Le souvenir d'une de ces Sainte-Agnès nous a été conservé par l'article suivant de l'inventaire du mobilier du roi :

Item ung autre annel, où il y a ung ruby, qui tient du violet, en une verge taillée a fueillagés ; et le donna le sire de La Rivière au roy le jour d'une Sainte-Agnès [2].

[1] Ms. 697 du fonds de la Reine de Suède au Vatican, fol. 110. — [2] Édit. de Labarte, p. 80, n° 495.

On peut voir aussi un cadeau de la Sainte-Agnès dans la magnifique bible française, ornée du grand portrait peint par Jean de Bruges, qu'on admire au Musée Meermanno-Westreenien, de La Haye. Ce beau livre, dont le calligraphe Raoulet d'Orléans a pu dire :

> Onques je ne vis en ma vie
> Bible d'ystoires si garnie[1],

est un présent que Jean de Vaudetar, valet de chambre du roi, fit à son maître en 1372.

Le duc de Berri tenait à garder son rang dans ces tournois de générosité. Nous en avons la preuve dans un article de compte, où nous voyons le prince faire remettre le 22 janvier 1371, c'est-à-dire le lendemain d'une Sainte-Agnès, une somme de 400 livres tournois, destinée à l'orfèvre de Paris chargé de faire un trône d'argent pesant 80 marcs, pour la statue ou statuette de Notre-Dame que le duc avait donnée au roi.

> A luy (au duc de Berri) par la main de Wynant de Colongne, orfèvre à Paris, auquel mon dit seigneur a ordenné à faire une chaière d'argent, pesans 80 marcs d'argent, pour une ymage de Nostre Dame que mon dit seigneur a donnée au roy, pour argent baillé à luy, tant sur la façon de la dite chaière, comme sur les ditz 80 marcs d'argent, quatre cens livres tournois[2].

En voyant qu'à la Sainte-Agnès 1371 le duc de Berri dépensait 400 livres pour offrir à son frère le trône d'une statue ou statuette de Notre-Dame, pesant 80 marcs, exécutée par Wynant de Cologne, ne peut-on pas se demander si, pour une autre Sainte-Agnès, il n'a pas fait exécuter par le même artiste la coupe dont il s'agit? N'y a-t-il pas là un commencement de preuve pour appuyer une hypothèse de Sir Augustus Franks et de M. Ch. Read, qui me semble bien acceptable. Ces deux antiquaires sont portés à croire que la coupe du Musée britannique a été commandée par Jean, duc de Berri, et qu'elle était destinée à Charles V. La présentation à ce roi ne paraît pas avoir été faite, puisque la coupe ne figure pas sur l'inventaire dressé en 1380. On peut se demander si la préparation de ce joyau n'avait pas été faite la dernière année de la vie du roi, en vue de la Sainte-Agnès du 21 janvier 1381.

Quoi qu'il en soit, le duc de Berri était propriétaire de la coupe au commencement du règne de Charles VI, et il en fit cadeau à ce roi

[1] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1901, t. LXII, p. 551.

[2] *Inventaire de Jean, duc de Berry*, éd. J. Guiffrey, t. II, p. 321.

en 1391. La donation en est formellement attestée par un inventaire, dont il existe deux copies à la Bibliothèque nationale[1] :

Hanaps d'or et autres garnis d'or et de pierrerie à couvercle estant ou dit armoire signé M.

Premièrement un hanap d'or atout son couvercle, esmaillé bien et richement par dehors de la vie madame saincte Agnèz, et est le souaige de la patte de dessoubz garny de vingt six perles de compte, et la couronne dessus le couvercle garnye de trente six perles, et le fruitelet du dit couvercle garny de quatre saphirs, trois ballesseaux et quinze perles, et poise neuf marcs trois onces d'or.

Et est le dit hanap assis sur un pié d'or en manière de trepié, une imaige de Nostre Dame en un soleil sur rouge cler, et sont les trois pieds du dit trepié de trois serpens volans.

Et donna le dit hanap et couvescle au Roy monseigneur de Berry au voyage de Touraine l'an XCI.

Et poise le dit pié trois marcz cinq onces et demye.

La coupe resta probablement dans le trésor de Charles VI jusqu'à la fin du règne. On doit supposer qu'après la mort du roi, le duc de Bedford, régent du royaume, l'acheta à peu près dans les mêmes conditions que la librairie royale du Louvre en 1425. Toujours est-il que la coupe était à Londres le 30 juin 1434 : ce jour-là, elle se trouva comprise dans les joyaux dont la garde fut confiée à Robert Whittingham, receveur général du duc de Bedford :

Item une coupe d'or covert, esmaillée de la vie sainte Susanne (*sic*), garnie ou frelelet de IIII saphirs, deux balais et XIII perles, et es couronnes de couvercle et de pié de LXI perles, pesant IX marcs I once X esterlins.

À la mort du duc de Bedford, la coupe échut à son neveu et héritier le roi Henri VI, au nom duquel le cardinal d'Angleterre la reçut des mains de Robert Whittingham. Elle devait rester dans le trésor royal d'Angleterre jusqu'au commencement du XVIIe siècle, et nous la voyons enregistrée dans les inventaires de Henri VI en 1449, de Henri VIII en 1521 et 1547, et d'Élisabeth en 1574. Les articles de ces inventaires qui concernent la coupe ont été publiés par M. Ch. Read. Je reproduirai seulement le texte de l'inventaire de 1521, où se trouve notée la modification que le sommet et le pied de la pièce avaient subie :

Item a cuppe of golde enamelled with ymagery, the knop a crowne imperiall and aboute the border of the cover and foote a crowne garnisshed with 62 garnishing perles; poys 79 oz.

[1] Mss. français 21445, fol. 16, et 21446, fol. 45 v°.

Pareille mention est répétée dans un inventaire du trésor rédigé en 1596, huit années avant le don que le roi Jacques Ier fit du joyau au connétable de Castille, ambassadeur du roi d'Espagne.

LÉOPOLD DELISLE.

RELEVÉ DES JOYAUX EXÉCUTÉS EN L'HONNEUR DE SAINTE AGNÈS QUE POSSÉDAIT LE ROI CHARLES V [1].

Item ung autre joyau d'or, par manière de tabernacle, garny de pierreries et de perles, et y a une ymage de Nostre Dame assise, et y a d'une part l'ymage de saincte Katherine, et d'autre de saincte Agnès, armoyé devant et derrière des armes de France, et poise neuf marcs neuf onces. (N° 174.)

Item ung hanap d'or esmaillé a convescle de la vie sainte Agnès; pesant six marcs. (N° 392.)

Item ung autre ymage de Nostre Dame, d'argent doré, qui est dedans une roche environné d'angeloz, et a d'une part saint Jehan l'euvangeliste et saincte Agnès d'autre, et au dessus du dit ymage a troys angelz qui soustiennent une couronne, ou il y a un Agnus Dei dessus. Et est le dit joyau garny de doublayz de voirre et de perles d'argent, dont il en fault plusieurs, pesant XLVIII marcs. (N° 865.)

Item ung ymage de saincte Agnès, d'argent doré, qui tient en une maing ung reliquiaire de cristal garny d'or, ouquel a des relicques de la dicte saincte, et a sur le fruitelet une perle, et en l'autre main, une palme torse, et a sur l'entablement encontre le dit ymage, ung aignelet d'argent qui a la teste d'un amatiste. Et est sur ung hault entablement d'argent doré, a fenestrages, esmaillez de sa vie. (N° 907.)

Item ungs tableaulx d'argent, dorez par dehors a la Trinité et de l'Annonciation, et est esmaillé par dedens et saint Jehan, qui escript devant luy, et es elles du dit tableau sont saincte Katherine et saincte Agnès, et sont les ditz tableaux assiz sur ung hault pié cisellé; pesant cinq marcs quatre onces et demye. (N° 2103.)

Item ung autre joyau, de très menu ouvrage, ou est Nostre Dame assise en une chayère, et plusieurs arbres, environ luy saint Michel, saincte Agnès, saint George et deux angelez assis devant elle, et au dessus est ung escu a troys fleurs de lys. dont le champ est d'un saphir, et est ledit joyau garny de grosses perles et menues, d'esmeraudes, ballais et saphirs; pesant un marc et demye once. Et y fault cinq perles. (N° 2297.)

Item ung petit ymage de saincte Agnès, tenant a une main la palme, et a l'autre ung petit reliquiaire de cristal, sur lequel a une grosse perle; et est l'entablement d'argent; pesant ung marc quatre onces quinze estellins. (N° 2525.)

Item ung très petit ymage de sainte Agnès et son mouton, sur ung entablement carré, tenant ung reliquiaire de cristal; pesant quatre onces cinq estellins. (N° 2537.)

Item ung ymage d'argent de saincte Agnès assise sur un mouton blanc, et l'ymage doré; pesant quatre marcs sept onces treize estellins. (N° 2636.)

[1] D'après l'inventaire publié par Labarte.

Item ung petit reliquiaire d'or a pié, ou dedens est ung petit ymage de saincte Agnès, enclose dedens ung petit cristal au dessus, ouquel sont deux ballays et troys perles, pesant troys onces quinze estellins. (N° 2649.)

Item ung petit ymage de saincte Agnès, qui est dedens un tabernacle d'or, pendant à une chesne, garny de vingt quatre perles; pesant deuz onces cinq estellins. (N° 2893.)

Item ungs tableaux d'or, esmaillez de l'Annonciation Nostre Dame, saint Denis, saincte Agnès, saint Charlemaine, eslevé ou mylieu, pesant quatre onces cinq estellins; et est en ung estuy armoyé des armes de la royne Jehanne de Bourbon. (N° 2921.)

Item une croix d'or, garnye de pierrerie, c'est assavoir une saincte Agnès en ung camahieu, les quatre evangelistes en quatre autres quatre saphirs, quatre ballaiz et vingt perles; pesant trois onces. (N° 2932.)

L'ÉPOPÉE ANTARCTIQUE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

IV. Nous avons arrêté notre analyse du récit de M. Mill au moment où Ross revenait en triomphateur dans son pays. Il semblait alors qu'un tel succès dût avoir un lendemain immédiat. La chose s'imposait même; car dès le retour de l'*Erebus* et du *Terror*, on fut amené à reconnaître que les données physiques rassemblées par l'expédition perdaient une grande partie de leur valeur, faute d'observations magnétiques simultanément poursuivies dans les hautes latitudes de l'Océan Indien.

C'est pourquoi, dans l'été de 1844, l'Amirauté organisa une croisière dans ce but. Mais les instructions données n'avaient pas tenu un compte suffisant des circonstances météorologiques, telles qu'il aurait fallu les apprécier d'après l'expérience acquise depuis Cook jusqu'à Ross. D'autre part l'expédition ne fut pas heureuse et ne sut ni retrouver l'île Bouvet ni atteindre la terre d'Enderby. Elle revint sans avoir fait autre chose que de combler quelques lacunes des itinéraires antérieurs. Avec elle allait être close l'ère des campagnes antarctiques entreprises sans le secours de la vapeur.

Cependant, en Angleterre, l'opinion publique, enthousiasmée des résultats obtenus par Ross, semblait réclamer un nouvel effort. Seule-

[1] Hugh Robert Mill. *The Siege of the South Pole*, 1 vol. in-8°. Londres, Alston Rivers, 1905. — Voir le premier article dans le cahier d'avril, p. 177.

ment, c'est vers le Nord que l'attention commença par se diriger. L'idée d'un passage navigable au nord-ouest de l'Atlantique continuait à hanter les esprits. Il parut qu'on pouvait se flatter d'obtenir, de ce côté, un succès analogue à celui de la campagne antarctique et, à peine revenus en Angleterre, l'*Erebus* et le *Terror* furent mis en réquisition dans ce but. Malheureusement les circonstances allaient tourner de façon à faire oublier pour longtemps le pôle austral, et cela par la faute bien involontaire de celui même que les découvertes antarctiques avaient le plus vivement passionné, sir John Franklin.

En effet, Ross ayant été obligé, pour diverses raisons, de décliner le commandement qui lui était offert, l'ancien gouverneur de la Tasmanie, bien qu'âgé de cinquante-neuf ans, se chargea d'une tâche pour laquelle le désignait aussi la recommandation de la Société Royale de Londres. En juillet 1845, un baleinier signalait son passage dans le détroit de Davis, après quoi, pendant longtemps, un sombre voile pesa sur sa destinée. Depuis lors, la recherche des restes de l'expédition, où la vaillante lady Franklin déploya une si énergique persévérance, absorba toutes les forces vives de l'Angleterre, et voilà comment, durant trente ans, le pôle Sud fut absolument délaissé par cette nation.

À ce moment, les magnifiques travaux de Maury imprimaient un nouvel essor à la navigation américaine, en montrant la possibilité de trouver des routes maritimes plus favorables par la mise à profit des vents et des courants. Pour perfectionner son système, Maury reconnut bientôt la nécessité d'une meilleure connaissance des circonstances propres aux mers antarctiques et, en 1860, il lut à ce propos, devant la Société de Géographie de Londres, un mémoire qui fut fort approuvé, mais ne reçut aucune suite. L'année d'après, une lettre adressée par Maury aux représentants des diverses puissances fut transmise à l'Association britannique, lors de sa réunion à Manchester. Le savant officier, pronostiquant un hiver austral moins rigoureux qu'on ne se le figurait, dressait le plan d'une expédition, qui partirait de l'Australie, pour rechercher un point où deux navires pourraient hiverner pendant deux ou trois saisons consécutives, leur ravitaillement étant périodiquement assuré par les soins de la station de base; chose facile depuis que la vapeur avait mis l'Australie à une semaine seulement du cercle polaire.

Malheureusement la guerre de Sécession éclate, et Maury, obéissant à ce qu'il regardait comme son devoir, vient prendre place parmi les défenseurs du Sud, tandis que Wilkes, l'ancien chef de l'expédition de 1840, se rangeait sous le drapeau du Nord. Ainsi l'Amérique va laisser à d'autres le mérite d'une nouvelle initiative.

Les premiers efforts viendront de l'Allemagne, et seront dus à l'influence prépondérante d'un homme plein de science, de résolution et de persévérance, Georges Neumayer. Passionné dès 1849 par les découvertes de Ross ainsi que par les déductions scientifiques de Gauss et de Sabine, il avait débuté par un voyage à l'Amérique du Sud, en vue de se familiariser avec la pratique de l'astronomie nautique. Revenu à Hambourg, il y donna des leçons sur la théorie de Maury; puis, s'embarquant comme simple matelot, il se rendit en Australie, occupé tantôt à la recherche de l'or, tantôt à des conférences sur la navigation. En 1854, il rentrait dans sa patrie, résolu à tout faire pour provoquer une campagne antarctique.

En relation avec Humboldt, Liebig et Dove, Neumayer obtint du roi de Bavière Maximilien II les fonds nécessaires à la création d'un observatoire à Melbourne, qu'il dirigea de 1856 à 1865. À ce moment, il revient en Europe, plaide à Francfort la nécessité de fonder un établissement où serait centralisée l'étude systématique des océans et de la météorologie maritime, rêve qu'il est parvenu à réaliser ultérieurement par la création de l'Observatoire nautique (*Seewarte*) de Hambourg. Puis il suggère l'idée de profiter du passage de Vénus, prévu pour 1874, afin d'organiser une campagne australe. À Vienne, l'amiral Tegethoff fait accepter cette pensée, et promet à Neumayer le commandement d'une expédition autrichienne qui partirait en 1870. Mais alors éclate la guerre franco-allemande. Comme dit M. Mill, le prophète ne devait pas avoir la satisfaction d'entrer dans la terre promise! Car Tegethoff, que cette coïncidence n'avait pas découragé, et qui voulait reprendre l'affaire après la conclusion de la paix, mourut subitement en 1871, ce qui fit perdre à l'Autriche-Hongrie l'honneur de ressusciter les recherches antarctiques, comme à Neumayer celui d'inscrire son nom sur la liste des grands explorateurs.

En vain, en Angleterre, l'astronome royal Airy et le commandant Davis, ancien compagnon de Ross, insistent pour qu'au moins le passage de Vénus en 1882 soit utilisé dans cette vue. Aucune mesure n'est prise et c'est pour un autre dessein que la navigation à vapeur va enfin s'aventurer dans les parages du pôle Sud.

V. Les ambitions de la science ont grandi. Ce n'est plus seulement le magnétisme, ni la question des vents et des courants, qui absorbent son intérêt. L'histoire naturelle entre en lice, et la zoologie aspire à savoir ce qui peut se passer dans les abîmes océaniques. Pour satisfaire à cette curiosité, le Gouvernement anglais, stimulé par la Société royale,

IMPRIMERIE NATIONALE.

équipe tout exprès un navire de recherches, le *Challenger*. C'est une corvette en bois, munie d'une machine à vapeur qui ne doit fonctionner qu'à titre auxiliaire, et beaucoup mieux adaptée à la navigation antarctique que tous les vaisseaux du passé. Nares la commandera, accompagné d'un état-major scientifique où figurent Wyville Thomson et John Murray. À son programme est inscrite une pointe au sud de l'Océan Indien, aussi près que possible de la grande banquise. Le 11 février 1874, le *Challenger*, qui a visité l'île de Kerguelen, rencontre les icebergs dont, pour la première fois, des photographies sont prises. Bientôt, tout près du cercle polaire, d'heureux coups de sonde révèlent une richesse insoupçonnée en êtres vivants, pendant que la drague rapporte du fond des pierres qui ne peuvent provenir que d'un très ancien continent, formé de roches cristallines, de quartzites, de schistes et de calcaires. Si le navire ne voit pas ce continent, dont une ceinture de glaces le sépare, du moins, par la vertu des cailloux que la drague ramène, il a définitivement prouvé son existence, et John Murray en peut esquisser un contour que les recherches ultérieures ne modifieront pas sensiblement. Cette découverte, ainsi que la constatation d'un régime permanent de hautes pressions dans ces parages, donnent à la campagne du *Challenger* une importance toute spéciale, et réagiront utilement sur toutes les recherches qui viendront après.

Pendant ce temps, l'infatigable Neumayer fondait à Hambourg une société allemande pour la navigation polaire, et le généreux directeur de cette société, M. Rosenthal, envoyait dans le Sud un baleinier à vapeur. Peu fructueuse sous le rapport de la chasse aux phoques, cette expédition rapporta au moins quelques données nouvelles sur la Terre de Graham. Quant aux résultats obtenus par les navires américains qui fréquentaient alors ces contrées, ils n'ont jamais fait l'objet d'une publication.

L'expérience du *Challenger* était-elle faite pour encourager une reprise de l'attaque du pôle? Ce n'était pas l'avis du chef scientifique de l'expédition, Sir Wyville Thomson; car, en 1876, dans une conférence où il passait en revue toutes les douloureuses péripéties des campagnes antérieures, il concluait que la somme des désastres serait cent fois plus grande si le pôle Sud devait servir de théâtre à une lutte d'émulation entre les diverses puissances. En revanche, ses anciens compagnons, notamment Sir John Murray, pensaient tout différemment à cet égard.

Vers 1880, l'Italie faillit arborer son pavillon dans les mers antarctiques. Neumayer avait élaboré un plan d'observations à poursuivre

autour du pôle Nord, et dont toutes les nations civilisées prendraient leur part. L'Amérique seule se rendit à cet appel, qui devait aboutir à la catastrophe arctique de Greely. Le lieutenant italien Dove, qui avait espéré voir son gouvernement s'associer à des recherches du même ordre dans les mers australes, n'ayant pu trouver dans son pays les ressources nécessaires, se mit au service du Gouvernement argentin, mais fit naufrage sur les côtes inhospitalières de la Patagonie méridionale.

C'est alors qu'en 1885 l'amiral anglais Ommaney proposa à l'Association britannique de nommer un comité chargé d'attirer l'attention sur l'opportunité de nouvelles recherches antarctiques. Chaudement accueilli en Australie, le projet provoqua, en Angleterre, une communication de Sir John Murray, estimant que, pour faire œuvre utile, il conviendrait d'y employer deux navires et de prévoir une dépense de près de 4 millions de francs. Mais le comité de l'Association perdit du temps à attendre l'avis des diverses sociétés savantes. L'Australie, qui subordonnait son concours à l'initiative de la métropole, se lassa de ce retard, mais ne réussit point à organiser l'entreprise par ses seules forces, et compta vainement sur le concours de quelque Mécène. Enfin, ce que ni le zèle des savants, ni la sollicitude des gouvernants, ni la libéralité des millionnaires n'étaient parvenus à réaliser, des hommes d'affaires hardis, en quête de grandes aventures, réussirent à le mettre en train.

VI. Très florissante au début du XIXe siècle dans les ports de l'Angleterre et de l'Écosse, la navigation baleinière avait décliné de telle façon qu'elle n'occupait plus que quelques vapeurs, réduits à estimer que la capture d'une seule baleine suffisait à faire considérer une campagne comme fructueuse. Dans ces conditions, le capitaine Gray, le dernier des anciens chasseurs de cétacés du Nord, pensa qu'il conviendrait de s'assurer si les baleines antarctiques, différentes de taille et d'espèce, pourraient apporter quelque secours à son industrie expirante. Après une enquête approfondie, où toutes les relations des campagnes antérieures avaient été soigneusement compulsées, il lança en 1891 un prospectus pour réclamer l'appui du public en vue de l'envoi, dans la mer de Weddell, de deux navires emmenant des naturalistes. La réponse fut insuffisante et le projet, remarquablement étudié, dut être abandonné. Enfin, en 1892, une maison de Dundee se décida à tenter l'expérience en envoyant au Sud quatre bateaux, solidement construits pour cet usage, ayant déjà subi le contact des glaces, bons voiliers et munis d'un propulseur auxiliaire à vapeur. Ces navires, *Balæna*, *Diana*,

Active, *Polar Star*, étaient commandés par des officiers d'expérience, et à l'état-major était adjoint un naturaliste d'Écosse, W. Bruce.

Saluée au départ avec un grand enthousiasme, la flottille, en arrivant aux Malouines, apprit qu'un navire norvégien, *Le Jason*, conduit par le capitaine Larsen, l'avait déjà devancée. La campagne fut peu fructueuse, et on chercha à se dédommager sur les pauvres phoques, dont *seize mille* furent tués, au cours d'une chasse si active que l'exploration proprement dite n'y put trouver place. Quant au *Jason*, qui voyageait pour le compte d'une maison de Hambourg, il avait fait, ou tout au moins amorcé, une découverte capitale au point de vue scientifique. Sur l'île Seymour, au sud de la terre Louis-Philippe, quelques fossiles d'âge secondaire avaient été recueillis, attestant pour la première fois qu'un ruban de terrains sédimentaires occupait au moins le bord de l'Antarctide.

L'année 1894 trouva *Le Jason* avec Larsen dans la mer de Weddell. La campagne autour de la Terre de Graham fut fertile en trouvailles géographiques, parmi lesquelles il convient de mentionner la rencontre de deux petits volcans actifs, situés précisément à l'opposé de l'Érèbe. Mais, à ce moment, le navire dut interrompre ses succès antarctiques pour aller, sous le nom de *Stella polare*, s'illustrer au pôle Nord dans l'expédition du duc des Abruzzes. Pendant ce temps, deux autres navires de même nationalité, *Hertha* et *Castor*, parvenaient à s'approcher de la terre Alexandre Ier plus qu'on n'avait encore fait.

C'est alors que le Norvégien Bull, pris comme tant d'autres de la fièvre du pôle Sud et ne pouvant trouver en Australie les moyens de la satisfaire, eut l'idée d'aller solliciter à Tönsberg M. Svens Foyn, le chef incontesté et le vétéran des baleiniers norvégiens. Ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui avait fait fortune en découvrant le moyen de capturer la baleine bleue, mit à la disposition de Bull un baleinier qui fut rebaptisé sous le nom d'*Antarctic*. On y admit par faveur, à condition qu'il s'engageât comme simple matelot, un autre Norvégien, M. Borchgrevink, que hantait comme une obsession l'idée d'aborder sur la grande terre australe, jusqu'alors vierge de tout contact humain.

Parti de Melbourne en septembre 1894, l'*Antarctic* atteignit les Ballenys le 14 novembre, franchit le *pack* comme avait fait Ross, et, le 14 janvier 1895, toucha au cap Adare, encombré de pingouins tout comme en 1841. M. Borchgrevink obtint, non sans peine, l'autorisation d'y aborder un moment, et il eut le temps d'y cueillir un lichen, en même temps qu'il ramassait un échantillon d'une roche de nature

franchement cristalline. L'expédition revint à Melbourne le 14 mars 1895, sans avoir obtenu le succès commercial qu'elle espérait. Du moins a-t-elle servi à démontrer, une fois de plus, combien est facile l'abord de la Terre Victoria, constamment longée en été par une mer libre.

À peine rentré en Europe, M. Borchgrevink se hâtait d'accourir à Londres. Il y arrivait deux jours avant la clôture du congrès géographique international, où la question des recherches australes venait de faire l'objet d'une ample discussion. On applaudissait en lui l'homme qui, le premier, avait eu l'honneur de fouler du pied l'ancienne *Terra incognita*, et son exploit apparaissait comme un nouvel encouragement à faire plus ample connaissance avec le continent polaire.

Ainsi le dernier effort des chasseurs de baleines et de phoques, infructueux en ce qui concernait l'objet propre de leurs ambitions, devait avoir ce double résultat, de raviver l'intérêt porté à la question australe et de préparer à leur tâche, en les *entraînant*, les hommes qui allaient devenir les conducteurs des grandes expéditions scientifiques par lesquelles l'épopée antarctique va se terminer.

VII. Cette nouvelle phase des explorations se distinguera des précédentes par plusieurs particularités remarquables. En premier lieu, on ne craindra pas d'y affronter la nuit polaire, que nul n'avait encore osé braver dans ces parages, alors que depuis des centaines d'années l'hiver arctique était célèbre.

Ensuite, l'entreprise n'aura plus désormais qu'un but exclusivement scientifique. C'est aux sociétés savantes que reviendra l'honneur d'en dresser le programme et d'en réunir tous les éléments. Si les gouvernements s'y associent, ce sera sous la pression, maintes fois répétée, des hommes de science, et après que l'exemple aura été donné par de généreux Mécènes, heureux d'encourager par leurs intelligentes largesses des efforts qui, en honorant l'esprit humain, perpétueront aussi le souvenir des hommes assez bien inspirés pour faire un si bel emploi de la fortune acquise.

Enfin, l'amour-propre des pavillons respectifs va s'effacer plus ou moins devant la nécessité reconnue d'une coopération internationale, et cette association des bonnes volontés ne se fera pas jour seulement par l'élaboration des programmes dans les congrès scientifiques; il lui arrivera de se traduire, dans l'exécution, par une heureuse combinaison des plans de campagne, où chacun, en vue de l'œuvre commune, acceptera de se cantonner dans une tâche déterminée.

Cependant, avant que cette méthode si salutaire devienne d'usage

courant, nous allons encore assister à quelques efforts individuels, honorables sans doute pour ceux qui en auront pris l'initiative, mais dont le principal mérite sera de mieux faire ressortir la nécessité d'opérer sur une tout autre échelle.

C'est d'abord la campagne de la *Belgica*, cet ancien baleinier norvégien, autrefois connu sous le nom de *Patria*, que M. de Gerlache ne craindra pas d'enfoncer dans la banquise. Malgré l'appui de M. Solvay et une subvention du gouvernement belge, on n'a pu réunir que 300,000 francs, somme ridiculement insuffisante. Mais la fièvre antarctique, qui tient M. de Gerlache depuis sa jeunesse, est trop forte pour qu'il hésite à s'aventurer. Il part, en août 1897, avec un petit état-major cosmopolite de jeunes hommes de science, où la Belgique, la Roumanie, la Pologne, la Norvège, l'Amérique même, sont représentées. En 1898, il touche aux Shetland, découvre derrière la Terre de Palmer un grand détroit, sur les bords duquel ses collaborateurs atterrissent à maintes reprises, affirmant pour la première fois l'invasion par la science des terres australes. Le 15 février 1898, il a franchi le cercle polaire, et il aperçoit de loin la terre Alexandre Ier. Puis il pousse délibérément au Sud à travers les glaces flottantes, et parvient le 3 mars à 71° 30' de latitude. Mais il est déjà trop tard pour s'échapper. Non seulement il va subir, un peu malgré lui, à partir du 15 mai, une nuit ininterrompue de soixante-dix jours, dont les rigueurs coûteront la vie au lieutenant Danco, trop faible de santé pour une telle épreuve; mais la captivité du navire durera treize mois, pendant lesquels la *Belgica* ne cessera d'être ballottée à droite et à gauche, au sein d'une prison flottante qui recouvre une mer peu profonde, ce qui atteste la proximité de la terre ferme. Encore faudra-il des efforts inouïs pour tailler, à travers une glace de 3 mètres d'épaisseur, le chenal qui permettra, le 14 mars 1899, d'atteindre enfin la mer libre.

Par la durée et la régularité des observations scientifiques poursuivies à une telle latitude, par l'ampleur des collections recueillies, par le zèle et le courage de ces naturalistes qui n'étaient pas des marins, et auxquels la diversité des langues rendait la vie commune moins facile qu'à d'autres, la campagne était sans précédents. Il n'en est pas moins vrai qu'elle démontrait l'impossibilité d'obtenir de grands résultats avec des moyens aussi restreints.

Pareille démonstration était fournie, juste en même temps, de l'autre côté du pôle, sur la Terre Victoria. Depuis qu'il y avait mis le pied, M. Borchgrevink était obsédé par l'idée d'y revenir, avec la persuasion qu'il y avait là de faciles lauriers à cueillir. La libéralité de Sir Georges

Newnes lui ayant permis d'équiper un vieux baleinier norvégien, le *Pollux*, destiné à naviguer désormais sous pavillon anglais avec le nom de *Southern Cross*, il emmène avec lui deux savants, a soin de se munir, en vue des courses en traîneaux, d'attelages de chiens, conduits par des Lapons, et, le 17 février 1899, il atteint heureusement le cap Adare, où il va subir un rude hivernage, pendant que son bateau retourne en Nouvelle-Zélande. Le 28 janvier 1900, le capitaine Jensen ramène ce navire, avec lequel on refait exactement la route de Ross, pour se heurter comme lui au mur de glace de l'Erebus et en suivre le bord jusqu'à 78° 21′. Une légère échancrure de cette banquise permet un débarquement, et, par une pointe en traîneau sur une plaine de neige indéfinie, jusqu'à 78° 50′, M. Borchgrevink s'assure quelque temps le *record antarctique*. Mais c'est tout, et il lui faut revenir en Europe sans avoir sensiblement accru nos connaissances sur la région parcourue, sinon qu'il a pu s'assurer que, depuis Ross, la banquise avait dû reculer d'une cinquantaine de kilomètres.

VIII. Arrivons enfin au suprême effort, celui-là préparé de longue date et soigneusement ordonné, qui a brillamment marqué les débuts du xx[e] siècle. Un nom est inséparable de cette histoire, celui du président de la Société royale de géographie de Londres, Sir Clements Markham. C'est vraiment lui qui, par son inlassable persévérance, a suscité, entretenu et fait aboutir le grand mouvement dont il nous reste à parler.

Bien posée à Londres devant le Congrès géographique de 1895, où l'on entendit successivement Sir J. Hooker, Sir J. Murray, l'amiral Ommaney, en un mot tous les vétérans de l'exploration, la question fut définitivement mise à l'ordre du jour le 26 février 1898, à la suite d'une séance exceptionnellement brillante de la Société Royale, qui se termina à une heure si tardive que jamais les annales de cette Compagnie, depuis deux siècles et demi, n'avaient rien enregistré de semblable. Un mouvement analogue se produisait en Allemagne, sous l'influence de Neumayer, et dès ce moment les deux pays résolurent d'agir de concert. Pendant que, sous la conduite de M. de Drygalski, l'expédition allemande étudierait la région située au sud de Kerguelen, les Anglais se chargeraient des abords de la Terre Victoria. Mais voilà qu'en Angleterre le Gouvernement refuse son concours. Non seulement il ne donnera pas d'argent, mais l'Amirauté déclare qu'il lui est impossible de prêter ni navire ni officiers !

L'opinion s'émeut et sa protestation reçoit une forme singulièrement efficace par l'intervention de deux membres de la Société de géographie,

M. Longstaff, qui promet 750,000 francs à lui seul, et M. Alfred Harmsworth, qui, ayant déjà fait les frais de l'expédition arctique de Jackson, trouve encore le moyen de consacrer 125,000 francs au pôle Sud. Cette fois le Gouvernement ne saurait hésiter. Il ne peut faire moins que les particuliers. Une subvention de 1,125,000 francs est accordée, et l'Amirauté consent à fournir le personnel nécessaire. Un navire, tout spécialement construit en vue des observations magnétiques les plus délicates, sera affecté à l'expédition et fera revivre le nom d'un des vaisseaux de Cook, la *Discovery*. L'état-major scientifique est rompu aux observations polaires, et un de ses membres a hiverné au cap Adare.

Mais ici éclate un conflit. D'après les plans élaborés par les sociétés savantes, c'était un homme de science qui devait conduire la campagne; mais la Marine exige que le commandement lui soit laissé; le savant déjà désigné se retire, et sa place est donnée au capitaine Scott, homme d'ailleurs distingué et énergique. Cette décision ne s'imposait pas, la navigation devant jouer en cette occasion un rôle tout à fait secondaire. On a dû la regretter, pensons-nous; car, il faut le reconnaître, l'importance scientifique des résultats obtenus n'a pas répondu à ce qu'on se croyait en droit d'attendre. Mieux inspirés, les Allemands, chez qui le Gouvernement faisait tous les frais de la campagne, devaient laisser à M. de Drygalski la conduite de l'expédition, dont le caractère scientifique s'affirmait encore par le nom donné au navire, le *Gauss*.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans des détails abondants sur les péripéties traversées par les deux navires, et dont le récit est encore présent à toutes les mémoires. Rappelons seulement qu'après avoir refait sans encombre les traversées de Ross et de M. Borchgrevink, l'expédition anglaise reconnut que le grand mur de glace commençant au mont Erebus s'appuyait de l'autre côté contre une terre, la Terre d'Édouard VII; qu'ensuite on trouva un hivernage facile au pied de l'Erebus, situé avec le Terror sur une île détachée de la Terre Victoria; enfin que pendant l'été de 1902, tandis qu'à travers mille difficultés un groupe explorait le versant abrupt de la Terre Victoria, une campagne en traîneaux fut entreprise vers le Sud. Tout allait à souhait au départ; les équipages de chiens semblaient pleins d'entrain, quand tout à coup ces animaux donnèrent des signes de faiblesse, et bientôt la plupart succombaient. On avait bien préparé, à leur intention, le genre de nourriture que recommandait l'expérience des explorateurs polaires; mais, sans doute par suite d'un emballage défectueux, la provision avait dû s'altérer à la traversée de la ligne. Ce fut un grand malheur; car si le capitaine Scott et ses lieutenants surent faire de vrais prodiges d'énergie et d'endurance, la

mort rapide de presque tous les chiens paralysait grandement leurs moyens. Cependant ils réussirent, en longeant toujours une haute chaîne de montagnes, à atteindre le 30 décembre la latitude de 82° 17′, voyant se dresser devant eux, sous le 83e parallèle, le mont Markham, haut de 4,500 mètres, et le mont Longstaff, qui en atteint 2,900. Un voyage de retour vraiment héroïque les ramena, après quatre-vingt-trois jours d'absence, à leur navire, dont ils s'étaient éloignés de 600 kilomètres.

Pendant ce temps, avec une prévoyance digne de toute louange, Sir C. Markham avait fait équiper, en vue du ravitaillement de l'expédition, le navire *Morning*, qui, sous l'habile conduite du capitaine Colbeck, réussit à rejoindre le mouillage de la *Discovery* en janvier 1903, pour repartir le 3 mars avec celui des officiers que la campagne en traîneaux avait le plus épuisé. Alors, munie de bonnes provisions presque toutes fraîches, l'expédition put supporter un nouvel hivernage, après lequel une exploration, non moins difficile que la précédente en raison de la raréfaction de l'air et de l'absence de chiens, permit de reconnaître qu'au delà des montagnes s'étendait, à perte de vue, un plateau neigeux complètement dépourvu d'inégalités, à une altitude de près de 3,000 mètres. Après ce rude voyage, poussé jusqu'à 400 kilomètres du bateau, il fallut, au prix d'efforts inouïs, dégager le navire de sa prison, en vue du *Morning* déjà de retour et prêt à ramener l'équipage seul, s'il le fallait. Enfin, le 18 février 1904, la *Discovery* flottait en mer libre et revenait en explorant les parages autrefois visités par Wilkes.

Quant au *Gauss*, dès le mois de février 1902, il se trouvait emprisonné, non dans une banquise flottante, mais dans une masse immobile, collée à une terre d'où sortait, jusqu'à 300 mètres d'altitude, un petit cône volcanique, le Gaussberg. On était alors juste sous le cercle polaire, qu'il fut impossible de dépasser, mais où beaucoup d'observations intéressant la physique terrestre furent recueillies.

Pendant que s'accomplissaient ces événements, avait lieu, au sud-est de la Terre de Graham, l'émouvante odyssée de l'expédition suédoise dirigée par Otto Nordenskjoeld, et où le concours le plus inouï de circonstances fortuites permit de n'avoir à déplorer d'autres désastres que la perte du navire *Antarctic*, en même temps que le pavillon argentin s'illustrait par le sauvetage des naufragés. Ceux-ci d'ailleurs avaient admirablement employé leur temps, rapportant des îles Seymour et Snow Hill une ample collection de fossiles, dont l'étude a prouvé qu'à l'époque de la craie les mers antarctiques nourrissaient des ammonites en tout semblables à celles des gisements de l'Inde, du Japon et de la Californie,

IMPRIMERIE NATIONALE.

résultat qui, à lui seul, est d'un prix inestimable pour l'histoire de notre planète.

Enfin, en 1904, M. W. Bruce, ancien médecin de la *Balæna*, ayant obtenu le concours financier de M. Coats, faisait flotter le pavillon écossais sur la mer de Weddell. Plus heureux que Ross, il parvenait à s'y avancer jusqu'à 74° 1′ de latitude Sud et jetait l'ancre tout contre une nouvelle terre, la Terre de Coats. Et un an plus tard, grâce au D[r] Charcot, la France prenait aussi, par un hivernage au sud de l'archipel Palmer, sa petite part de la grande campagne qui venait de finir.

IX. À présent, selon la juste expression de M. Mill, le *siège du pôle Sud est levé*. Il a fallu s'y résoudre, sans avoir fait beaucoup plus que de reconnaître les abords de la place qu'on se proposait d'enlever. À la conception purement hypothétique d'un grand continent austral, qui eût formé le *Troisième Monde*, a succédé la claire notion d'une terre réelle, mais dont l'étendue n'a cessé de diminuer à mesure que sa certitude devenait plus formelle. Seulement on en connaît de mieux en mieux les amorces, et la chaîne de hautes montagnes de la Terre Victoria, reconnue actuellement sur près de 1,500 kilomètres du sud au nord, permet d'apprécier l'importance de ce noyau austral, sur lequel s'abattent les neiges, où s'entretiennent les énormes tables de glace de la mer environnante, et qui fait un si curieux contraste avec la mer profonde découverte par Nansen au pôle Nord.

Les anciens n'avaient pas tort de parler de symétrie sur le globe; mais cette symétrie est à l'inverse de ce que leur goût pour l'équilibre leur avait fait imaginer; c'est-à-dire qu'en général, aux deux bouts d'un même diamètre, à toute saillie correspond une dépression.

On sait de plus maintenant que le noyau austral est de fort ancienne date. On soupçonne déjà qu'il a dû être, autrefois, beaucoup plus étendu vers le Pacifique, et l'idée d'y chercher, en dépit des neiges éternelles qui le couvrent aujourd'hui, le berceau des étranges mammifères fossiles de la Patagonie n'a plus rien d'invraisemblable, depuis que les récoltes de l'expédition Nordenskjoeld ont montré quelle douceur de climat devait caractériser les mers australes vers la fin des temps secondaires.

Ce sont là de beaux résultats, sans doute; mais ce n'est qu'une partie de ce qu'on avait espéré conquérir du premier coup. L'heure est venue maintenant de se recueillir, pour être en mesure d'apporter une préparation plus méthodique à une reprise d'efforts qui ne peut guère avoir lieu (si elle a lieu!) avant quatre ans. Une fois de plus on a laissé les équipages s'éparpiller, les navires changer de destination, gaspillant ainsi

des forces et des ressources qu'on avait eu grand'peine à réunir. Il conviendrait que la coopération internationale fût plus sérieusement organisée, qu'on choisît des points de départ moins éloignés du pôle, que l'attaque fût menée avec plus de constance, et non, comme jusqu'ici, par à-coups spasmodiques. Peut-être, à cet égard, en raison de sa situation, la République argentine est-elle destinée à faire mieux que l'Europe.

Il est vrai que la question financière restera toujours la pierre d'achoppement. Mais il n'est pas défendu d'espérer qu'il se rencontrera, sinon dans le Vieux Monde, du moins dans le pays des Carnegie, trop désintéressé jusqu'ici du problème austral, quelque millionnaire original et bienfaisant, pour attacher son nom à une telle entreprise. En tout cas, on ne peut qu'applaudir à la déclaration finale de M. Mill, à savoir que tous les secrets de la région australe pourraient être conquis au prix d'une dépense inférieure à celle que réclame la construction d'un seul navire de guerre, et sans occasionner autant de dommages qu'un combat naval, ou même seulement que dix années de pratique du jeu, si fort à la mode, qui s'appelle le *foot-ball*.

A. de LAPPARENT.

LA TOPOGRAPHIE D'ÉPHÈSE.

Forschungen in Ephesos, veröffentlicht vom österreichischen archäologischen Institute. Band I : Otto Benndorf. *Zur Ortskunde und Stadtgeschichte von Ephesos.* 1 vol. in-4°. Vienne, Alfred Hölder, 1905.

Il est facile de comprendre l'intérêt que présente une étude de la topographie d'Éphèse. Éphèse appartient à la catégorie de ces ports antiques, situés à l'embouchure de fleuves travailleurs, qu'enrichit d'abord, dans le calme harmonieux de leurs golfes, l'union du négoce continental et du trafic maritime, mais que l'irrésistible coulée des alluvions changea ensuite, peu à peu, en un désert. Éphèse fut, d'autre part, un des centres religieux les plus célèbres de l'Asie, un de ces États sacerdotaux où les vicissitudes du droit d'asile entraînèrent d'incessantes variations dans les limites du pouvoir civil et du territoire sacré. Éphèse compte en outre parmi les fondations coloniales les plus caractéristiques des Grecs

et peut être considérée comme le type même de ces établissements du XIe siècle avant notre ère dans lesquels s'incarna si brillamment le génie ionien. Plus tard, Éphèse devint également l'un des modèles les plus remarquables de ces immenses cités hellénistiques dont se couvrit l'Orient sous les successeurs d'Alexandre, puis, bientôt après, l'une des capitales provinciales les plus riches et les plus prospères de l'Empire romain. Mêlée aux débuts du christianisme, associée à la prédication des apôtres, dominée par les puissantes ou touchantes figures de saint Paul et de saint Jean, Éphèse, après une période de floraison suprême sous les Antonins, nous présente, à l'époque byzantine et turque, un des cas les plus frappants de ces crises d'atrophie et de ces retours au foyer d'origine que déterminèrent les catastrophes du Moyen Âge. Ainsi, de tous les squelettes de villes mortes dont il soit possible de scruter l'ossature plusieurs fois millénaire, il n'en est pas qui fournisse à la géographie historique de plus sûrs indices et des points de repère meilleurs que cette glorieuse victime des lents embrassements du Caystre[1].

Mais autant le sujet est passionnant et varié, autant il est difficile. L'examiner à la simple lumière des textes littéraires, c'est se condamner à d'innombrables erreurs, parce que les témoignages des écrivains anciens sont rares, vagues, pleins d'obscurités et de pièges. À l'époque classique, Ephèse a changé de site et n'a pas changé de nom. Il y eut la vieille ville et il y eut la ville nouvelle, le château d'Androclos et la cité de Lysimaque. Chacune d'elles a occupé un emplacement distinct. L'une et l'autre cependant ont porté la même appellation : Éphèse. Comment s'y reconnaître? Une exploration personnelle des lieux s'impose et le savant doit se doubler ici d'un voyageur. C'est bien ainsi que l'ont compris H. Kiepert, E. Curtius, G. Weber, pour ne citer que ceux dont les recherches ont été vraiment critiques. Néanmoins, si attentive qu'elle soit, une reconnaissance qui se limite aux aspects extérieurs du terrain n'apporte encore, le plus souvent, que des solutions aléatoires, comme le prouve la comparaison des hypothèses d'autrefois avec la réalité présente. Seule, une mise à nu des couches profondes a des chances de renouveler nos sources d'information et c'est en effet des tranchées de fouilles qu'est sorti, qu'a rayonné le flambeau des éclatantes découvertes.

[1] Le lecteur qui voudra suivre commodément les discussions topographiques contenues dans cet article est prié de se reporter aux cartes qui accompagnent mon travail sur *La Colonisation d'Éphèse par les Ioniens*, publié dans la *Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, p. 10 (*La vallée inférieure du Caystre*) et pl. I (*Le territoire d'Éphèse*).

Le premier *fiat lux* nous est venu de l'Anglais Wood. Avant lui, on plaçait, au jugé, le temple d'Artémis, cette pierre angulaire de la topographie éphésienne, dans les directions les plus différentes. Wood lui-même, en 1863, le chercha d'abord, faute de données précises, à l'ouest de la plaine, c'est-à-dire juste dans la région opposée à celle qui le recélait. Après plusieurs années de tâtonnements, une inscription déblayée au théâtre, celle de C. Vibius Salutaris[1], fournit enfin le fil conducteur qui manquait. Dans le cinquième paragraphe de ce document, paragraphe relatif à l'ordre que devaient observer les processions partant de l'Artémision, il était prescrit aux éphèbes d'accompagner les images sacrées à l'intérieur de la ville, depuis la porte de Magnésie jusqu'à la porte Coressique. La porte de Magnésie ne pouvant avoir été édifiée ailleurs qu'au point où la route de la vallée du Méandre atteignait l'enceinte d'Éphèse, Wood envoya de ce côté quelques-unes de ses équipes, exhuma la porte et releva de plus une dédicace qui rendait le nom présumé absolument certain. Il en résulta qu'un portique bordant la route, immédiatement à l'extérieur, était la Stoa du sophiste Damianos, mentionnée par Philostrate[2], et comme ce dernier nous apprenait que la voie terminée à l'une de ses extrémités par cette colonnade aboutissait de l'autre à l'Artémision, il suffisait de suivre le tracé indiqué pour arriver au sanctuaire. C'est ce qu'on fit. Wood, en mai 1869, rencontra l'un des angles du péribole, puis, fin décembre, les premiers marbres du temple.

Aux fouilles anglaises, qui furent closes le 27 mars 1874, ont succédé, après vingt et un ans d'intervalle, les fouilles autrichiennes. Sous les auspices de l'Institut archéologique de Vienne et grâce à l'initiative de son directeur, M. Otto Benndorf, dont il n'est pas besoin de rappeler les magnifiques travaux sur l'Asie Mineure, Éphèse a vu se rouvrir les chantiers de recherches, cette fois avec toutes les garanties des méthodes savantes et toutes les ressources d'un outillage perfectionné. Divers sondages, opérés au printemps de 1895, convainquirent le sagace explorateur que les découvertes promettaient d'être surtout fructueuses au lieu dit Boudroumia. Ce fut donc vers la partie ouest de la plaine qu'il résolut de porter son effort. À l'est d'ailleurs, où se trouve l'Artémision, le British Museum, qui avait subventionné les campagnes de Wood, possédait, non seulement un droit de priorité, mais encore le terrain même du temple[3]. Avec une courtoisie dont on peut dire que l'empereur

(1) *Ancient greek Inscriptions in the British Museum*, t. III, n° CCCCLXXXI, p. 117-142 (Hicks).

(2) *Vie des Sophistes*, II, 23, 2.

(3) Il y a repris, en 1904, des fouilles, dont la direction a été confiée à M. Hogarth. Elles nous renseignent déjà curieusement sur l'époque archaïque.

Auguste et le roi Alexandre de Macédoine lui offraient l'exemple, M. Benndorf respecta scrupuleusement ce nouveau téménos de la Grande Déesse.

La plaine inférieure du Caystre, dont nous avons à reconnaître les ruines, forme, sur une longueur de huit à dix kilomètres et une largeur moindre de moitié, un couloir aux bords sinueux dont l'axe court exactement d'ouest en est. Deux passages mettent en communication ce vestibule du fleuve avec l'arrière-pays. C'est, à l'angle nord-est, la trouée de Ketchi-Kaleh, où bifurquaient dans l'antiquité les routes d'Éphèse à Sardes et d'Éphèse à Smyrne; ce sont, à l'angle sud-est, les gorges du Dervend-Déré, qui donnent accès à la vallée de Méandre. Trois masses rocheuses, d'une importance inégale, se détachent à l'extrémité du couloir, entre les deux passages, qu'elles barrent intérieurement de leur triple verrou : l'une, à l'est; l'autre, au nord; la dernière, au sud.

De ces bastions naturels, le plus petit, mais aussi le mieux situé, est l'éminence d'Ayasolouk, dont le nom turc rappelle, en l'altérant, celui de l'église que Justinien avait fait construire au sommet en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste (Ayios Theologos, d'où Alto Luogo, dans les portulans). Isolée de toutes parts, couronnée par une enceinte qui épouse les rebords de son plateau, cette colline évoque l'image de l'Acropole d'Athènes, avec cette différence qu'elle s'étend du nord au sud et non de l'ouest à l'est, que son ovale est plus régulier, qu'elle est moins escarpée et moins haute (87 mètres d'altitude, à son point culminant, contre 156), qu'en revanche le rapport entre sa longueur et sa largeur offrant un écart beaucoup plus fort (500 sur 120 au lieu de 310 sur 140), elle est d'un tiers environ plus grande. Quand toute cette plaine était un golfe, l'acropole d'Ayasolouk jouissait d'une condition privilégiée : d'un côté, elle dominait la mer, qui amenait les vaisseaux jusqu'au pied de ses pentes occidentales[1]; de l'autre, par delà un seuil facile où se croisaient les caravanes allant et venant entre les sillons de l'Hermus et du Méandre, elle regardait la montagne, qui lui servait de barrière contre les périls du continent.

Kourou-Tépé, le mamelon qui s'étale à l'entrée du passage du nord-est, a joué lui aussi son rôle dans la vie du district, mais à une époque très reculée, quand il était une île cadenassant le fond du goulet. Les

[1] *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 16, d'après Pline, *Histoire naturelle*, II, 201 (édition Sillig).

boues du Caystre, en le réunissant à la terre ferme, ont du même coup enlizé sa valeur économique et stratégique.

Le groupe le plus important des hauteurs entre lesquelles oscilla le destin d'Éphèse est celui du sud. Il comprend deux systèmes distincts : le Mont du Pèlerinage (Panayir-Dagh), ainsi nommé d'une chapelle où les Arméniens de Smyrne viennent célébrer chaque année, en mai, la fête de saint Jean le Théologien; et le Bulbul-Dagh ou Mont des Rossignols. Le Panayir-Dagh est un renflement circulaire dont le diamètre atteint ou dépasse un kilomètre. Coiffé d'une double calotte, avec les cotes 131 et 155 aux pointes de cime, il présente sur son pourtour oriental une série d'anfractuosités qui le découpent comme les lobes d'une rosace. Le Bulbul-Dagh forme avec le Panayir-Dagh un contraste complet. C'est une haute échine raide qui file obliquement de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, sur une ligne d'à peu près 4 kilomètres. Sa partie culminante fait face au Panayir-Dagh. Là, sa crête s'élève jusqu'à 358 mètres. Elle s'abaisse ensuite, d'un mouvement continu, dans la direction de la mer, pour se terminer, à son extrémité occidentale, par deux ballons, dont l'altitude est respectivement de 96 et de 45 mètres. Entre le Mont des Rossignols et le Mont du Pèlerinage se creuse une dépression qui les relie par ses talus. Cette sorte de gouttière s'incline, au couchant, vers une plaine dont l'aire rectangulaire, d'un demi-kilomètre de côté, est comme le palier de jonction des deux massifs qui la dominent. Le lieu s'appelle aujourd'hui Boudroumia. Sa bande ouest délimitait jadis un port. Elle ne confine plus, depuis des siècles, qu'à des marécages, des champs de roseaux, des eaux pestilentielles et vaseuses dont la nappe glisse léthargiquement vers la plus prochaine boucle du Caystre, l'insidieux fossoyeur du canton.

Il suffisait de parcourir le quartier de Boudroumia pour se convaincre que la vie antique avait dû y être particulièrement intense. Les ruines énormes qui s'y accumulent de tous côtés, notamment, au pied du Panayir-Dagh, celles du théâtre et du stade, ne laissent à cet égard aucun doute. Pour qui essaie de se représenter le rôle et la valeur réciproques des composantes du site, à l'époque où la mer arrivait là, il apparaît que la masse ronde de la Butte du Pèlerinage, placée, vis-à-vis de la longue arête du Mont des Rossignols, comme un tourniquet en avant d'une barrière, obligeait tout ce qui circulait dans Éphèse pour l'administration, le négoce, les cultes ou le plaisir, à confluer vers l'esplanade du port. Interroger ce quadrilatère, c'était obéir aux prescriptions de la logique topologique.

Tel est le carrefour où M. Benndorf, en mars 1896, acquit en

partie un vaste tchiflik. En y comprenant le théâtre, la superficie du domaine autrichien couvre 34 hectares. On creusa, pour abaisser le niveau des eaux, un canal de 2 kilomètres. On installa une voie ferrée avec 14 wagons. Puis, toutes les mesures préparatoires étant prises, la période des travaux définitifs commença. Ils furent confiés à l'active et habile direction de M. Rudolf Heberdey, qu'assistèrent successivement divers architectes, en particulier M. Wilhelm Wilberg, bien connu pour sa participation aux recherches de Dörpfeld à Troie. Le capitaine Anton Schindler exécuta les levés topographiques.

Je ne me propose pas de donner ici le récit des fouilles autrichiennes. On le trouvera dans les rapports préliminaires qu'insèrent chaque année les *Jahreshefte* de l'Institut archéologique de Vienne[1]. Mon but est simplement d'indiquer les points sur lesquels ces campagnes ont renouvelé notre connaissance de la topographie d'Éphèse. Sans attendre l'achèvement de l'entreprise, M. Benndorf, avec une diligence faite pour servir d'exemple, a inauguré la publication générale par un volume où il retrace ce qui doit nécessairement servir de préambule au reste, c'est-à-dire l'évolution territoriale de la cité. Les discussions qui remplissent cette magistrale préface ont eu pour moi un attrait d'autant plus vif que j'y étais préparé par une visite du terrain. En septembre 1903, j'eus la bonne fortune de revoir Éphèse. MM. Heberdey et Wilberg étaient présents. Celui-ci voulut bien, sur une carte à grande échelle, m'initier aux résultats acquis. Celui-là se fit un plaisir de me guider en personne à travers les chantiers de Boudroumia. Qu'il me soit permis de les remercier cordialement ici.

Déblaiement, au cœur du champ de fouilles, d'une vaste place entourée de portiques, dans laquelle on reconnut une agora des premiers temps de l'Empire romain; déblaiement du théâtre, et, en avant du théâtre, de la voie sacrée que suivaient les processions de la Grande Déesse; déblaiement d'une rue monumentale, l'Arcadiané, menant de l'angle nord du théâtre au centre du port, non loin de l'édifice qu'on appelait jadis le Grand Gymnase et auquel une dédicace latine a restitué son nom de Thermes Constantiniens; déblaiement, près de l'angle sud du théâtre, de l'agora hellénistique, avec sa magnifique annexe de la

[1] I (campagnes de 1895 et 1896) : O. Benndorf, *Beiblatt* du t. I, 1898, col. 53-72; II-VII (campagnes de 1897 à 1904) : R. Heberdey, *ibid.*, t. I, 1898, col. 71-82; t. II: 1899, col. 37-50; t. III, 1900, col. 83-96; t. V, 1902, col. 53-66; t. VII, 1904, col. 37-56; t. VIII, 1905, col. 61-80. Ces rapports ont également paru dans l'*Anzeiger der philos.-histor. Classe der k. Akademie der Wissenschaften in Wien* de 1897 à 1905.

Bibliothèque Celsienne[1]; dégagement, sur le Panayir-Dagh, d'une rotonde à colonnes qui fut vraisemblablement érigée pour commémorer une victoire[2]; exhumation de la statue en bronze d'un athlète, œuvre de style attique remontant au IVe siècle avant Jésus-Christ : telles sont les découvertes essentielles de ces dix premières campagnes.

Aux monuments sortis des profondeurs du sol, avec la moisson de textes épigraphiques qui permet d'en retrouver la date et aide à en fixer la destination, il faut joindre les témoignages fournis par une exploration plus attentive des ruines déjà connues. C'est ainsi que sur la paroi sud de la tour carrée à laquelle une tradition plusieurs fois séculaire applique la dénomination fantaisiste de Prison de saint Paul, M. Julius Banko, en 1895, remarqua une inscription dont le contenu a singulièrement éclairé la topographie de la région. Elle apprend en effet trois choses : l'une, que le ballon haut de 45 mètres par lequel se termine à l'ouest le chaînon du Bulbul-Dagh s'appelait anciennement l'Hermaion, *τὸ Ἕρμαιον*, sans doute à cause de l'existence d'un sanctuaire d'Hermès dont il ne reste plus trace[3]; l'autre, que le piton de 96 mètres situé un peu plus près de la ville s'appelait la colline d'Astyage, *ὁ Ἀστυάγου πάγος*; la troisième, qu'aux environs de l'année 287 avant Jésus-Christ, la mer baignait encore le pied de cette partie du Mont des Rossignols[4].

La première question qui se dresse au seuil de toute étude sur la topographie d'Éphèse est celle du Pion et du Coressus. Quelle était la position respective de ces deux montagnes? À quelles dénominations modernes correspondent-elles? Les sources littéraires induisent à penser que c'est le Panayir-Dagh qui doit être assimilé au Pion et le Bulbul-Dagh au Coressus. Plus d'un érudit l'avait soupçonné. M. Benndorf, à son tour, le démontre avec une vigueur et une rigueur qui emportent la conviction. Mais Wood, en versant au débat l'inscription de Vibius Salutaris, s'est cru fondé à intervertir les résultats. Son argumentation était la

[1] *Τὴν Κελσιανὴν Βιβλιοθήκην*, ainsi nommée de son fondateur Tib. Julius Celsus Polemaeanus, d'abord consul suffectus en 92 après Jésus-Christ, puis gouverneur de la province d'Asie (*Jahresh.*, t. VIII, 1905, *Beiblatt*, col. 61-68 et fig. 15-17).

[2] Sur ce tropaion, cf. *Jahresh.*, t. VI, 1903, p. 265, fig. 136.

[3] Faut-il identifier cet Hermaion à la colline dont parle Hésychius, s. v. *Κηρύκιον : ὄρος τῆς Ἐφέσου, ἐφ' οὗ μυθεύουσι τὸν Ἑρμῆν κηρύξαι τὰς γονὰς Ἀρτέμιδος*? Il existait de même près de Tanagre un *ὄρος Κηρύκιον* intimement lié à la légende d'Hermès (Pausanias, IX, 20, 3; cf. Perdrizet, *Bull. de Corr. hellén.*, t. XX, 1896, p. 243).

[4] À la ligne 3 (*Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 17), il est question d'un chemin bordant la mer le long du rempart : *παρὰ θάλασσαν ὁδόν*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

suivante. En vertu des règles établies pour l'itinéraire des processions, les éphèbes s'en allaient chercher les saintes images à la porte de Magnésie et les accompagnaient jusqu'à la porte Coressique. En route, le cortège faisait halte au théâtre; puis, la ville traversée d'une porte à l'autre, il retournait à l'Artémision. La porte de Magnésie ayant été retrouvée au pied sud-est du Panayir-Dagh, il semblait évident qu'une seconde porte, dégagée à la base nord-ouest du même massif, en un point symétrique de l'enceinte, était la porte Coressique, d'autant plus qu'une voie sacrée reliant les deux portes contournait la colline en desservant le théâtre et le stade. Si la porte Coressique était la porte voisine du stade, il en résultait que le nom de Coressus s'appliquait à la montagne attenante, le Panayir-Dagh, et non au Bulbul-Dagh, qui s'élevait à l'autre extrémité de la ville.

Cette théorie, si simple et si lumineuse en apparence, n'en bouleversait pas moins toutes les données des textes [1]. M. Benndorf lui en a donc opposé une autre. Partant de cette observation que les pompes religieuses ne recherchent pas les routes les plus courtes, mais aiment au contraire à se faire admirer sur un long parcours, il a montré qu'au sortir du théâtre les processions ne pouvaient tourner brusquement le dos à la plus belle partie de la ville, aux grandes avenues du quartier aristocratique, et qu'elles se dirigeaient, par une de ces artères monumentales dont la plus longue et la plus large prit sous le Bas-Empire le nom d'Arcadiané, vers la région du port. Il y a précisément de ce côté, au pied de la colline d'Astyage, une troisième porte de la ville : elle faisait communiquer la « marine » d'Éphèse avec sa banlieue. C'est à celle-là que M. Benndorf assimile la porte Coressique.

Une difficulté se présente ici. Comment faut-il entendre l'expression Κορεσσικὴ πύλη? Le mot Coressus ne désignait pas seulement une montagne, mais aussi la bourgade à laquelle se substitua la Nouvelle Éphèse. Doit-on traduire porte *du* Coressus ou porte *de* Coressos [2]? Je ne sais trop. Il est possible que, malgré son incorporation à la cité hellénistique, l'ancien havre de Coressos se soit cependant maintenu à l'état de quartier distinct. Dans le passage où Pausanias compare la situation des Chersonnésiens de Cnide, qui habitaient une île communiquant par un

[1] Cf. G. Weber, *Étude sur la chorographie d'Éphèse*, dans le **Μουσεῖον καὶ Βιβλιοθήκη τῆς εὐαγγελικῆς Σχόλης**, 4e période, Smyrne, 1884, p. 9-11 = *Guide du voyageur à Éphèse*, p. 47-49, et Hicks, *Ancient greek Inscriptions in the British Museum*, t. III, p. 140, note 1.

[2] Pour la clarté de l'exposition, je dirai Coressus lorsqu'il s'agira de la montagne et Coressos quand il sera question du bourg.

pont avec le continent, à celle des Coressiens vis-à-vis de la communauté d'Éphèse, M. Benndorf estime que les mots *οἱ ἔχοντες τὸν ὀνομαζόμενον Κόρησσον* écartent l'idée d'une ville[1]. Pourtant, le rapprochement du périégète, inspiré, semble-t-il, par une connaissance personnelle des lieux, ne convient guère à la chaîne entière du Mont des Rossignols, tandis que cette évocation si saisissante d'un pédoncule étroit rattaché à une vaste agglomération se justifie à merveille dès qu'on l'applique à la mince langue de terre projetée le long des pentes du Bulbul-Dagh, entre le quadrilatère de Boudroumia et le ballon d'Hermès. Je laisserais donc volontiers à ce faubourg le même nom qu'à la montagne et c'est là que je fixerais l'antique échelle de Coressos mentionnée par Hérodote et par Xénophon[2].

De toute manière, le Coressus est le Bulbul-Dagh et le Panayir-Dagh est le Pion. Le Pion, auquel nous conserverons la désignation qui prévalut[3], s'est appelé tantôt Πρηών[4], la Butte, et tantôt Λεπρὴ Ἀκτή, l'Escarpement lépreux[5], qualificatifs qui dépeignent exactement le Panayir-Dagh. Strabon dit de cette colline qu'elle porte une partie de la muraille, *μέρος τοῦ τείχους.* Vrai, aujourd'hui encore, du Panayir-Dagh, ce renseignement ne le serait pas du Mont des Rossignols, dont les fortifications forment les trois quarts de l'enceinte et ne se limitent pas à une simple section. Enfin, le Panayir-Dagh, avec son énorme théâtre, son stade, les constructions nombreuses qui s'y adossaient, devait apparaître au voyageur arrivant par mer comme une sorte de piédestal exhaussant la ville, et c'est bien en effet une impression de ce genre que traduit la formule où Pline définit Éphèse : *attollitur monte Pione*[6].

Sur la question des ports aussi, M. Benndorf a fait la lumière. Nous distinguerons avec lui trois ports d'Éphèse : 1° le vieux port ou port sacré, situé dans l'extrême fond du golfe primitif, au pied de l'acropole d'Ayasolouk, près de l'Artémision; ce fut le port de l'Éphèse

(1) Pausanias, V, 24, 7; *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 59.

(2) Hérodote, V, 100; Xénophon, *Helléniques*, I, 2, 1-12.

(3) On la trouve dans les *Actes* de Timothée (éd. Usener, p. 12, l. 56 sqq.), dans Pline, *Hist. nat.*, V, 115 (éd. Sillig) et dans Pausanias, VII, 5, 10. Les monnaies donnent ΠЄΙΩΝ (*Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 54 sqq.), forme à rapprocher de Πεῖος, nom d'une des χιλιαστύες éphésiennes (Hicks, *Ancient greek Inscr. in the Brit. Mus.*, t. III, p. 71).

(4) Strabon, XIV, 1, 4. Coraï et Meineke ont corrigé en Πρίων, la Scie (cf. Polybe, VII, 15, 3). Mais Πρηών se retrouve dans Antonius Liberalis, *Métamorph.*, XI (Ἀηδών), p. 82 de l'éd. Muncker.

(5) Strabon, XIV, 1, 4. Sur ce nom, cf. *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 52, note 4.

(6) *Hist. nat.*, V, 115 (éd. Sillig).

grecque; 2° le nouveau port ou port de Coressos, situé dans l'angle compris entre la terrasse de Boudroumia et le Bulbul-Dagh; il devint le port de l'Éphèse hellénistique et romaine; 3° le port de Panormos, situé entre les pointes extrêmes du Bulbul-Dagh et du Pamoudschak, à l'embouchure du Kenchrios; son importance grandit sous les Antonins. Éphèse eut toujours simultanément un port et un avant-port. Quand le port se trouvait à Ayasolouk, l'avant-port était Coressos; quand le port fut à Boudroumia, Panormos devint l'avant-port. L'expression *οἱ λιμένες* désigne donc, suivant l'époque où on la rencontre, un appariement différent : d'abord, le vieux port et le port de Coressos[1]; plus tard, le nouveau port et le port de Panormos[2].

Une dernière série de remarques complétera notre connaissance du territoire éphésien. Le Claséas est la rivière de Kirkindjé, ce bourg de montagne où l'occupation ottomane a fait refluer la population grecque du district. Le Marnas, qui alimentait un des quatre grands aqueducs d'Éphèse, celui d'Auguste (*Aqua Julia*), se confond avec le Dervend-Déré-Tchaï. Entre le Marnas et le Claséas, dans la zone qui jouissait du droit d'asile, sont les deux rigoles auxquelles Pline donne le nom de Selenus[3]. Ortygie, dont Strabon nous décrit le bois sacré, a été fixée par M. Benndorf dans le haut vallon du Kenchrios, au village d'Arvalia. Le Solmissos, qui dominait Ortygie, répond à l'Ala-Dagh (664 mètres). Le havre de Pygela (*τὰ Πύγελλα* ou *τὰ Φύγελλα*) est la crique qui se creuse à la base du Pamoudschak, un peu au nord de Scala Nova.

Sur ces divers points, nulle difficulté. Le témoignage des textes s'accorde avec la physionomie des lieux. Mais voici un problème qui se pose. En 391, Thibron, opérant contre les Perses, « s'empare de la place d'Ionda et de la haute montagne de Coressus, à 40 stades d'Éphèse »[4]. Il y a chez Diodore, à qui nous devons ce récit, un mot, *ἀπέχον*, « éloigné de », que j'ai évité de traduire, on verra tout à l'heure pourquoi. Si l'on rapporte ce participe à *ὄρος*, comme on y est tenu grammaticalement, la phrase contient une erreur manifeste. Entre la vieille Éphèse, dont il est question ici, et la chaîne du Coressus, un trajet de 40 stades, de quelque partie du massif qu'on le fasse partir, est de beaucoup supérieur à la réalité. Pour trouver l'emploi de nos 7 kilomètres, faut-il ad-

(1) Plutarque, *Lysandre*, III, 2; Diodore, XIII, 71, 1.

(2) *Bull. de Corr. hellén.*, t. I, 1877, p. 291, n° 78.

(3) *Hist. nat.*, V, 115 (éd. Sillig) : « duo Selenuntes ». Cf. Xénophon, *Anabase*, V, 3, 8, et *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 69.

(4) *Κατελάβετο χωρίον Ἴονδα καὶ Κόρησσον ὄρος ὑψηλόν, τῆς Ἐφέσου ἀπέχον σταδίους τετταράκοντα* (XIV, 99, 1).

mettre que le nom du Coressus s'est étendu, par delà le Kenchrios, au Pamoudschak? Rien ne justifie pareille hypothèse. M. Benndorf en conclut ou que le chiffre de 40 est fautif, ou que les deux heures de temps nécessaires à un piéton pour monter d'Ayasolouk au sommet le plus élevé du Bulbul-Dagh ont été transformées en mesure de distance [1].

J'interprète autrement les choses. Il me semble qu'une montagne dont le développement est de 4 kilomètres se prête mal, par son étendue même, à ce qu'un homme familiarisé avec le pays ait pu la choisir comme second terme dans une numération précise. Cela étant, ou la version primitive dont se servit Diodore était rédigée comme j'ai moi-même à dessein tourné ma traduction, c'est-à-dire sans bien spécifier à laquelle des deux prises de Thibron, place ou montagne, s'appliquait l'évaluation de distance, et alors la confusion de notre compilateur s'explique d'elle-même; ou, dans la narration originale, résumée plus ou moins exactement par un lecteur distrait, l'expression *ἀπέχον* s'appliquait à ce qui sert habituellement de jalon aux mesures itinéraires, c'est-à-dire à une localité, par conséquent à la petite place d'Ionda.

Or, comptés d'Ayasolouk, par le chemin qui suivait la mer en contournant successivement le Panayir-Dagh et le Bulbul-Dagh [2], les 40 stades en litige nous mènent dans le fond de la baie de Panormos, vers le point où la vallée du Kenchrios se resserre entre les montagnes. Qu'il y ait eu là un fortin pour garder la route bifurquant d'une part sur Ortygie et de l'autre sur Pygela, on le conçoit sans peine. De cette tête de fourche, on est posté à souhait pour tenter l'escalade du Coressus et cette seconde opération est précisément celle que l'on attribue au général lacédémonien. En conséquence, je serais d'avis non seulement de ne pas toucher au chiffre de 40 stades, mais encore de l'utiliser pour fixer, au débouché des ravins du Kenchrios, le *χωρίον* d'Ionda [3].

Ce nom étant un *ἅπαξ*, on a voulu corriger Ἴονδα en Πίονα [4]. Mais cette première correction en nécessite une autre : celle du chiffre des stades. S'il faut admettre, ce qui n'est rien moins que sûr, une corruption des manuscrits de Diodore ou de ses sources, le seul nom qu'on puisse avec quelque vraisemblance substituer à Ionda est Isinda. Dans une des listes des tributaires d'Athènes, les Isindiens sont catalogués

[1] *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 61.

[2] C'est le *παρὰ θάλασσαν ὁδός* de l'inscription de la tour dite *Prison de saint Paul*.

[3] M. Benndorf, à qui j'ai soumis mon hypothèse, estime qu'il faudrait plutôt chercher Ionda sur l'Ala-Dagh.

[4] Fr. Vogel, dans son édition de Diodore (cf. *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 61, note 3).

entre les Pygéliens et les Éphésiens[1]. Le voisinage qu'on leur assigne nous reporte curieusement à l'endroit même où nous avons fixé Ionda. Faut-il cependant identifier les deux groupes? Paléographiquement, l'altération d'ICINΔA en IONΔA s'expliquerait de la façon la plus simple par la soudure des lettres C et I se coagulant en O sous l'effet d'une proximité trop grande. En dépit de ces raisons spécieuses, et puisqu'il s'agit d'un territoire dont Pline note la richesse d'appellations[2], il me paraît sage de maintenir, jusqu'à preuve du contraire, le doublet Ionda-Isinda.

Il me reste, pour terminer, à dire un mot des changements de site d'Éphèse. Quand, vers le milieu du XIe siècle avant notre ère, Androclos et ses compagnons pénètrent dans le golfe de Caystre, la mer baigne encore les pentes du mamelon d'Ayasolouk[3]. C'est là qu'ils abordent et qu'ils s'établissent. Le hameau actuel, avec son enceinte turque et son kastro byzantin, marque l'emplacement de la première Éphèse grecque. L'île où séjournèrent les Ioniens, avant de se risquer sur la terre ferme[4], ne fait qu'un, selon toute apparence, avec la Syrié de Pline[5], c'est-à-dire avec le tertre de Kourou-Tépé. Il en résulte que, cinq cents ans avant l'annexion des Éphésiens à la ligne attico-délienne, le flot marin s'avançait jusqu'à l'entrée de la passe qui relie la plaine d'Ayasolouk à la plaine Caystriane. Mais peu à peu ce goulet se comble. En 499, lors de la révolte de l'Ionie, l'escadrille portant le corps expéditionnaire contre Sardes ne débarque pas à Éphèse même, bien qu'elle n'ait rien à redouter de cette ville, mais à Coressos, évidemment, comme le conjecture M. Benndorf[6], parce que le vieux port était déjà d'un accès difficile aux navires d'un certain tirant d'eau.

D'âge en âge, on suit les progrès de l'envasement. L'Artémision du VIe siècle, édifié à l'aide des subsides de Crésus, reposait, par trois marches, sur une plate-forme haute seulement de 1 m. 08 au-dessus du niveau de la mer. Quand la torche d'Hérostrate l'eut brûlé, dans la nuit du 21 juillet 356, et qu'on entreprit de le reconstruire, il fallut surélever de 2 m. 68 le stylobate du nouveau temple et porter à dix le nombre des gradins du soubassement. Cet exhaussement anormal de l'infrastructure prouve que le travail de superposition des couches alluviales, par lequel, en 2500 ans, le temple fut recouvert d'un suaire

(1) *C.I.A.*, t. I, n° 237 (ol. 84, 2 = 443 avant J.-C.). Dans le n° 238, l'ordre est le suivant : Πυγελῆς, Ἰσίνδιοι, Μιλήσιοι, Ἐφέσιοι.

(2) « Multis expetita nominibus » (*Hist. nat.*, V, 115, éd. Sillig).

(3) Voir plus haut, p. 254, note 1.

(4) Créophyle, dans Athénée, VIII, 62 (éd. Kaibel).

(5) *Hist. nat.*, V. 115 (éd. Sillig).

(6) *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 49 et 58.

épais de 8 à 9 mètres, avait puissamment crû. Au temps de la naissance d'Alexandre, le vieux port ne devait plus être qu'une lagune impraticable aux trières et presque exclusivement sillonnée par les barques de pêche. C'est ce qui explique qu'en 287 Lysimaque ait transféré le gros de la population à une demi-lieue plus loin, dans le quartier de Boudroumia. La fondation de la nouvelle Éphèse ne fut donc nullement le caprice d'un despote, mais un acte de prévoyante intelligence, qui, en maintenant le contact avec la mer, empêcha la vie politique et commerciale de disparaître du pays.

Conçue et tracée d'après un plan grandiose, entourée d'une enceinte de murs et de tours qui représentent un des plus beaux types de fortification de l'Orient grec, la cité de Lysimaque, un moment parée du nom d'Arsinoeia, en l'honneur de la dernière femme du roi, acquit une étendue et prit une importance que n'avait jamais eues le vieux château d'Androclos. Mais le port et le fleuve continuaient à être des frères ennemis : le rôle mondial de l'un ne pouvait durer qu'au prix d'une lutte acharnée contre l'autre. En 190 avant Jésus-Christ, durant la guerre contre Antiochus III, on devait, pour atteindre la rade de Boudroumia, franchir au préalable un long chenal obstrué par des bancs de sable [1]. Le bassin, alors comme aujourd'hui, offrait la configuration d'une outre dont le col s'effile. C'est ce qui suggéra au chef de la flotte romaine l'idée d'y bloquer Polyxénidas, l'amiral commandant l'escadre syrienne, en coulant des vaisseaux de transport à l'orifice du goulet [2]. On voit que la manœuvre de l'embouteillage, rendue célèbre par la dernière guerre de Cuba, n'est pas une invention contemporaine.

Quatre siècles ont passé depuis Lysimaque et le nouveau port est retombé dans la même situation précaire que l'ancien. Pour disputer la ville à l'étreinte du fleuve, il eût fallu recommencer la gigantesque entreprise de 287, reprendre la marche à l'ouest, battre en retraite de Coressos à Panormos. Mais, avec Rome, le monde avait changé d'axe. L'Ionie ne tenait plus, dans la Méditerranée, qu'une place subalterne. Hadrien répara; il ne sauva pas. Génie clair et positif, peu enclin aux conceptions démesurées, il borna son œuvre à détourner le cours du Caystre et à rendre, provisoirement, les ports à la navigation [3].

(1) « In fluminis modum, longum et angustum et vadosum » (Tite-Live, XXXVII, 14, 7).

(2) Tite-Live, même chapitre.

(3) Τοὺς λιμένας πο[ιήσαν]τα πλωτούς, ἀποσ7ρέψαντά τε καὶ τὸν βλά[πταντα τοὺς] λιμένας ποταμὸν Κάϋσ7ρον (*Bull. de Corr. hellén.*, t. I, 1877, p. 291, n° 78, l. 13-16). Comme nous l'avons vu plus haut (p. 260), à cette date, « les ports » désignent Boudroumia et Panormos.

Éphèse est alors à son apogée. Elle comprend deux villes : l'une, la ville administrative, militaire et marchande, largement à l'aise dans le périmètre de ses remparts; l'autre, la ville religieuse, groupée autour de l'Artémision. Deux voies, partant du sanctuaire et divergeant, celle du nord, vers la porte voisine du stade, celle du sud, vers la porte de Magnésie, réunissent le château d'Androclos à l'enceinte de Lysimaque, comme, en Attique, les Longs Murs, les « Jambes », joignaient Athènes au Pirée. De l'acropole d'Ayasolouk au dernier ballon du Bulbul-Dagh, sur un arc de cercle de six kilomètres, c'est une succession ininterrompue de quartiers, de portiques et de monuments.

L'invasion des Goths, en 263, marque le déclin. À l'est de la plaine, l'Artémision, incendié et pillé, reste en ruines. À l'ouest, la ville de Lysimaque, appauvrie, abandonnée, se tasse sur elle-même. Plus l'insécurité grandit, plus l'enceinte se rapetisse : c'est à peine si le mur byzantin englobe la terrasse de Boudroumia et la moitié du Panayir-Dagh. On a cessé le duel contre le fleuve. En renonçant à la mer, Éphèse dit adieu à la vie. Sous Justinien, la population, désertant la cité hellénistique, reflue vers la colline d'Ayasolouk. Elle y végète quelques siècles; puis, la conquête turque l'étreint et l'étouffe. Les cités, comme les hommes, reviennent parfois mourir à leur berceau.

Georges RADET.

LA PRISE DE POSSESSION DE SAINTE-HÉLÈNE PAR LA GRANDE-BRETAGNE AU XVIIe SIÈCLE.

E. L. Jackson. *St Helena. The historic island from its discovery to the present date.* 1 vol. in-8°, Londres, Ward Lock and C°, 1903.

Le nom de « Sainte-Hélène » évoque nécessairement celui de Napoléon. Tandis que d'autres îles de l'Atlantique austral, telles que l'Ascension, Martin Vaz ou Tristan da Cunha, ne sont guère connues que des géographes, Sainte-Hélène, théâtre de la dernière phase de la vie de l'Empereur, l'est universellement.

Cependant, antérieurement au 15 octobre 1815, jour où le *Northumberland* mouilla dans James Bay avec son illustre captif à bord, Sainte-Hélène avait un long passé historique. Le gros livre dans lequel M. E. L. Jackson a essayé de l'exposer contient des éléments de valeur. L'illus-

tration y est abondante, et on appréciera particulièrement les photographies qui représentent certains aspects physiques de l'île. On y trouve aussi un grand nombre de documents relatifs à la période contemporaine. Mais « c'est un métier que de faire un livre comme de faire une pendule », et nous craignons que M. Jackson n'y soit encore un peu inexpérimenté. D'une part, la disposition des matières laisse à désirer : après un long chapitre sur l'histoire de l'île, M. Jackson en donne un autre, qu'il intitule : « Extraits des Archives de Sainte-Hélène », alors qu'il eût manifestement été d'une meilleure méthode de les fondre en un seul. D'autre part, son information même pèche en plus d'un point par insuffisance. Pour le XVIIe siècle notamment, il s'est contenté de suivre docilement l'ouvrage classique de T. H. Brooke, *A history of the island of St Helena from its discovery by the Portuguese to the year 1806* (Londres, 1808), sans prendre la peine de rechercher si l'on n'aurait pas depuis un siècle publié sur cette période des documents inédits.

Sans nous astreindre à exposer ici en son ensemble l'histoire de Sainte-Hélène, ce qui dépasserait de beaucoup les limites d'un article, nous voudrions, en nous servant de quelques-uns des textes donnés par M. Jackson et de beaucoup d'autres qui lui ont échappé, montrer à la suite de quelles circonstances économiques et politiques Sainte-Hélène a été incorporée définitivement en 1673 dans l'empire colonial de la Grande-Bretagne.

I. D'une superficie de 123 kilomètres carrés seulement, Sainte-Hélène est vraiment un point infime au milieu des 88,600,000 kilomètres carrés qui constituent celle de l'Océan Atlantique. Mais en raison de sa position et de ses ressources naturelles, elle a joué, avant le règne de la marine à vapeur et jusqu'au percement de l'isthme de Suez, un rôle économique disproportionné à son étendue. Comme elle est située dans la zone de l'alizé du Sud-Est, les navires revenant d'Extrême-Orient n'avaient, après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, qu'à se laisser porter par ce vent régulier pour l'atteindre environ en quatorze ou seize jours [1].

Sainte-Hélène n'est abordable que sur un nombre restreint de points. « Elle est extrêmement haute et inaccessible presque en tout son tour,

[1] Van Riebeeck, commandeur du Cap de Bonne-Espérance de 1652 à 1662, donne les chiffres suivants, résultat d'observations répétées : durée du voyage du Cap à Sainte-Hélène, à la faveur de l'alizé, 14 à 16 jours ; durée du voyage inverse : 20 à 26 jours. Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope. Riebeeck's Journal*, 3 vol. in-8°, Le Cap, 1897, I, p. 235.

IMPRIMERIE NATIONALE.

dit Souchu de Rennefort, l'historien de l'ancienne Compagnie française des Indes Orientales. Les rochers qui l'environnent sont droits, tombent en mer sans laisser ni prise ni descente, ce que les mariniers appellent côte de fer[1]. » Le meilleur mouillage est situé sur la côte Nord-Ouest : c'est la *James Bay,* ainsi nommée par les Anglais au XVIIe siècle en l'honneur de leur prince Jacques, duc d'York, le futur roi Jacques II. En face aboutit une vallée étroite dans laquelle les Portugais bâtirent au XVIe siècle une chapelle (d'où le nom de *Chappel Valley* qu'elle conserva) et les Anglais au XVIIe leur première forteresse (carte 1). Pour atteindre ce mouillage, les navires devaient aborder l'île par le Sud, puis longer la côte orientale, « sans s'éloigner, dit encore S. de Rennefort, car quand elle est échappée seulement d'une lieue au Nord, les vents ne permettent presque jamais de la reprendre ».

Il était prudent de jeter l'ancre près du rivage. Quand la *Velze,* qui ramenait le lieutenant général de la Haye de sa longue expédition dans l'Océan Indien, entra, le 25 janvier 1675, dans la James Bay, « le gouverneur, dit Bellanger de Lespinay, l'un des passagers, envoya un pilote à M. l'amiral pour l'avertir de mouiller plus près à cause des rafales qui viennent par l'entre-deux des montagnes, qui nous pourraient faire chasser, ce que nous fîmes aussitôt »[2].

Une fois en sécurité, les navigateurs trouvaient des ressources dans l'île. Et d'abord, ils pouvaient y faire aiguade. Faibles sur la côte Nord-Ouest, qui est à l'abri de l'alizé, les précipitations sont abondantes dans les montagnes : à Longwood, par exemple, qui est à 540 mètres d'altitude, on recueille 1 m. 05 d'eau par an. Du centre de l'île, de nombreux ruisseaux coulent vers la mer; l'un d'eux aboutit à la James Bay (carte 1).

Constituée de roches volcaniques que les précipitations ont désagrégées, située par 15° 55′ de latitude Sud et bénéficiant par conséquent de la douceur du climat tropical, suffisamment arrosée, Sainte-Hélène possédait jadis une flore variée, fécond sujet d'études pour le botaniste. Au marin moins curieux de science qu'avide de denrées fraîches elle offrait en abondance les fruits de ses citronniers et de ses orangers. Des chèvres et des porcs y avaient été introduits par les Portugais; les porcs étaient graduellement retournés à l'état sauvage et il fallait les chasser avec des chiens.

[1] *Histoire des Indes Orientales,* 1 vol. in-4°. Paris, 1688, p. 138.

[2] Mémoires de M. Bellanger de Lespinay, Vendômois, sur son voyage aux Indes Orientales (1670-1675), publiés par H. Froidevaux, *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois,* 1894, page 197.

Par suite de ces conditions économiques, Sainte-Hélène fut fréquentée à partir du xvie siècle et surtout au xviie, quand, les Compagnies hollandaise et anglaise des Indes Orientales ayant été fondées, des navires parcoururent les flots jusqu'alors déserts de l'Atlantique méridional.



Carte 1. — Sainte-Hélène.

Ce rôle d'escale a échappé à M. Jackson, et pourtant il est manifeste. Le *Peppercorn*, revenant de Bantam, et le *Solomon* touchent respectivement à Sainte-Hélène le 14 et le 29 mai 1613 (1). L'*Elizabeth* s'y arrête le 1er avril 1624 (2). Le *Charles*, venant de Surat, y mouille du 14 décembre 1630 au 30 janvier 1631, et l'*Exchange*, venant de Bantam, du 6 au 19 mai 1634 (3). Les Hollandais n'usaient pas moins que les Anglais

(1) *Calendar of State papers. Colonial series. East Indies, 1513-1616,* in-4°, Londres, 1862, p. 242. Les éditeurs des *Calendar of State papers* ont publié les dates telles qu'elles figurent sur les documents anglais originaux. Nous avons uniformément traduit en nouveau style les dates données en vieux style. Pour l'époque qui nous occupe, la différence entre les deux styles est de dix jours.

(2) *Colonial series. East Indies, 1622-1624,* in-4°, Londres, 1878, p. 291-292.

(3) *L. cit., 1630-1634,* in-4°, Londres, 1892, p. 142, 565.

de cette « place de rafraîchissement », pour employer l'expression alors courante. Le gouverneur général Jan Pieterszoon Coen s'arrête à Sainte-Hélène le 12 juin 1623[1], en revenant aux Pays-Bas, après les mémorables campagnes qui établirent définitivement la puissance de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales dans les îles de la Sonde. Une flotte de douze navires, commandée par Wollebrant Geleynsen, y mouille en 1648[2]; une autre, de sept navires, commandée par Pieter Kemp, y séjourne du 18 avril à la fin de mai 1654[3]; une autre encore, commandée par Gaspar van den Boogaerden, s'y arrête à la fin d'avril 1656[4]. Il serait facile de multiplier ces exemples.

II. Malgré son importance économique, Sainte-Hélène ne fut jusqu'en 1659 occupée par aucune puissance européenne ; c'était une *terra nullius*. Aussi les marins qui y débarquaient pour quelques jours ou pour quelques semaines usaient-ils sans ménagement de ses ressources. Dans un mémoire présenté le 26 juillet 1649 à la Chambre d'Amsterdam de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, deux officiers, Leendert Janz et Nicolas Proot, blâment « la négligence des officiers et les mauvais instincts des matelots, qui, appartenant à toutes les nations, se pourvoient largement, mais se moquent bien de ceux qui passeront ensuite ». « Souvent, ajoutent Janz et Proot, vous les entendez dire : « Pourquoi « me gêner ? il y a cent chances contre une pour que de ma vie je ne « revienne pas ici. » Aussi gâtent-ils tout ce qu'ils touchent[5]. »

Tandis que les Portugais étaient les maîtres de Mozambique et de Saint-Paul de Loanda, et les Hollandais du Cap, la Compagnie anglaise des Indes Orientales ne possédait dans les mers australes aucun point de relâche; aussi en 1659 résolut-elle de prendre possession de Sainte-Hélène.

Le capitaine John Dutton y arriva comme gouverneur. Au mois de juin, il érigea une forteresse dans *Chappel Valley*, ainsi qu'en témoigne un texte qui figure sur une pierre encastrée maintenant encore dans la muraille du château de Jamestown :

CAPT IOHN DUTTON || GOVERNOR OF THIS ISLE || FIRST ERECTED THIS FORTIFICATION || FOR THE ENGLISH EAST || INDIA COMPY IUNE YE AN : DOM. 1659 || OPERA TESTANTUR DE ME[6].

(1) *L. cit., 1622-1624*, p. 139.

(2) Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope. Riebeeck's Journal*, I, p. 2.

(3) *L. cit.*, p. 192. — Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope. Letters and documents received 1649-1662*, 2 vol. in-8°, Le Cap, 1898-1899. I, p. 132-136.

(4) *Letters receiv. 1649-1662*, I, p. 275.

(5) *Riebeeck's Journal*, I, p. 2-3.

(6) Jackson, p. 157.

Le nom du maître maçon, artisan obscur de la grandeur britannique, qui éleva cette forteresse nous a été conservé. Il s'appelait Thomas Coleman. On lit en effet sur une autre pierre :

THO COLEMAN WORKMAN IN CHIEF OF THIS FORTIFICA || TION FOR THE USE OF THE ENGLISH EAST INDIA COMPY || I CAME ON THE MARMIDUCK MAN OF WARE || MAY YE 5 1659[1].

Le 3 avril 1661 la Compagnie des Indes reçut de Charles II une charte stipulant ses droits à Sainte-Hélène. Elle était autorisée « à y bâtir des châteaux, des fortifications et des forts », à y introduire des soldats et des colons libres en tel nombre qu'elle jugerait opportun, à y exercer la justice et à y entreprendre des cultures. Enfin elle était dispensée du payement de toute taxe pour les tissus, vivres, munitions de guerre et objets mobiliers qu'elle y transporterait[2].

Sur les quatorze premières années de l'occupation les sources anglaises ne nous renseignent pas. D'une part, il n'y a pas dans les archives de Sainte-Hélène de document antérieur à 1673, et d'une autre, dans la section *East Indies* de la *Colonial series* des *Calendar of State papers*, les textes publiés actuellement ne dépassent pas 1634. Mais à cette indigence d'autres documents remédient partiellement.

Souchu de Rennefort, revenant de Madagascar dans la *Vierge de Bon-Port*, toucha à Sainte-Hélène du 31 mars au 7 avril 1666, et il a donné une description succincte, mais précise de l'établissement anglais à ses débuts[3] :

Il y avait « un petit fort triangulaire dont deux bastions portaient sept pièces de gros canon de fer pointées sur l'eau, et le troisième bastion derrière, armé de quatre semblables pièces, pouvait servir de nouveau fort, si la place avait été forcée : au côté des deux premiers étaient deux redoutes, avec chacune deux canons qui rasaient la mer, et empêchaient l'abord de l'île. »

En débarquant S. de Rennefort reçut un bienveillant accueil du gouverneur Robert Stringer, qui l'introduisit dans sa maison :

« On y montait par un balcon de six marches qui donnait dans une grande salle d'armes bien entretenue. Les quatre coins de la salle ouvraient quatre appartements de trois chambres chacun, tendus et meublés d'étoffes des Indes et de tapis de Perse, de lits et de sièges d'ébène grise et noire, tournés et semés de boutons dorés. »

(1) 15 mai (nouveau style), Jackson, p. 157.

(2) Un extrait de cette charte est donné dans T. H. Brooke, *A history of St Helena*, p. 319-320, et reproduit dans Jackson, p. 12.

(3) *Histoire des Indes Orientales*, p. 138 et suiv.

Dans la chambre du gouverneur, S. de Rennefort remarqua deux portraits : l'un représentait Charles II, et il « paraissait à l'endroit le plus en vue », l'autre Cromwell, mais il avait été retourné « le visage sur la tapisserie ».

Le gouverneur présenta S. de Rennefort à sa femme, qui « conservait des marques d'avoir été fort agréable », ainsi qu'à deux de ses filles :

« Il donna ensuite à dîner fort proprement, les viandes apprêtées moitié à la française, moitié à l'anglaise. Les dames à la mode de leur pays ne faisant aucune cérémonie, tous burent dans le même gobelet les santés de leurs deux rois ».

Un autre jour Robert Stringer fit visiter aux Français son cabinet de curiosités, où étaient conservés le squelette d'un lamantin, celui d'un poisson volant, de l'ambre gris, de la civette et en général les « étoffes et curiosités qui se rapportent des Indes ».

La population se composait de cinquante hommes, vingt femmes et six esclaves malgaches. Les hommes pour « la plupart avaient des habitations en l'île et venaient à leur tour faire guet et garde au fort ».

De la description de S. de Rennefort il faut rapprocher, bien qu'il ne soit pas daté, un document manuscrit anonyme conservé à Paris, dans les archives du Service hydrographique de la Marine, et intitulé : *Plan de la rade, forteresse et bourg de l'isle de Sainte-Hélène*[1]. Le fort triangulaire, avec ses trois bastions et la maison du gouverneur, y est nettement figuré, resserré dans la vallée entre les deux falaises que S. de Rennefort qualifie « d'épouvantables voisins ». Ce plan représente en outre : 1° une longue batterie sur le rivage, destinée à fermer l'accès de la vallée; 2° derrière le fort deux rangées d'habitations, au-dessous desquelles on lit cette légende : « Où les Anglois mettent une sentinelle pour empêcher les étrangers d'avancer dans l'île. »

III. La prise de possession de Sainte-Hélène par la Compagnie anglaise constituait un échec pour la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, sa rivale. Ce fait « sera très nuisible à notre flotte de retour, qui s'y serait pourvue de bons vivres, porcs et eau douce », écrivait de Batavia, le 17 janvier 1660, le gouverneur général des Indes néerlandaises, Jean Maetsuyker, qui déplorait encore dans une lettre postérieure que la Compagnie dût « renoncer à la belle île de Sainte-Hélène »[2].

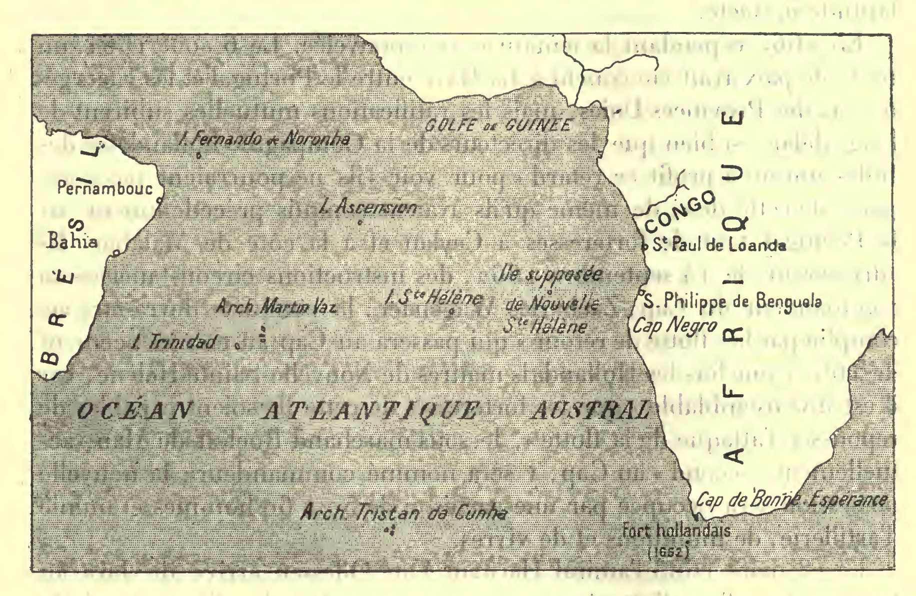
Non pas cependant que le mouillage en fût interdit par les Anglais aux Hollandais; la flotte de Jan van der Laan y toucha, par exemple, du 3 au

[1] Portefeuille 121, division 5, pièce 8.

[2] *Letters received, 1649-1662*, II, p. 134 et 167.

6 mai 1662[1]; seulement, au lieu d'y pouvoir débarquer à leur gré, comme ils le faisaient jadis, il leur fallut désormais en solliciter l'autorisation.

Les directeurs de la Compagnie hollandaise conçurent alors le projet d'établir une escale dans une autre île de l'Atlantique méridional, « au cas où les navires de retour seraient portés au delà du Cap, par le souffle de la tempête ». L'occupation de Sainte-Hélène par les Anglais a donc eu indirectement sur les explorations maritimes des conséquences qui ont, croyons-nous, échappé jusqu'à présent aux historiens de la géographie.



CARTE 2. — Océan Atlantique austral.

On admettait qu'il existait entre Sainte-Hélène et la côte d'Angola une île qu'on appelait « Nouvelle-Sainte-Hélène » (carte 2). Elle figure sur toutes les cartes marines du milieu du XVIIe siècle. Les dires d'un maître charpentier nommé Lodewijk Claassen, qui résidait à Batavia vers 1660 et qui prétendait y être allé deux fois, contribuèrent à accréditer l'opinion courante. Les Portugais passaient pour en être les maîtres.

Bien que déjà en 1657, du 20 novembre au 6 décembre, le navire *Maria* l'eût infructueusement cherchée[2], les directeurs de la Compagnie des Indes Orientales envoyèrent au commandeur du Cap des ordres pour

[1] Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 4-5.

[2] *Riebeeck's Journal*, II, p. 102. — Un voyage d'exploration a même peut-être précédé celui de 1657.

qu'il fît préciser la situation de cette île et la fît conquérir sur les Portugais, avec qui les Provinces-Unies étaient alors en guerre.

Le 6 mai 1660, la flûte *Loenen* part du Cap; l'hydrographe Pieter Potter a mission de dresser en cinq exemplaires la carte de toutes les terres qui vont être découvertes. Mais, le 28 juin, le *Loenen* rentre au Cap « sans avoir découvert la moindre trace de Nouvelle-Sainte-Hélène »[1].

Cet échec confirmait les doutes exprimés par quelques vieux capitaines de navires, qui pensaient que cette île était imaginaire ou placée à une latitude inexacte.

En 1663 cependant la tentative est renouvelée. Le 6 août 1661, un traité de paix avait été conclu à La Haye entre le Portugal et les États généraux des Provinces-Unies, mais les ratifications mutuelles subirent de longs délais, si bien que les directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes mirent à profit ce retard « pour voir s'ils ne pourraient pas s'emparer de cette île », de même qu'ils avaient conquis précédemment sur le Portugal tant de forteresses à Ceylan et à la côte de Malabar. Ils adressèrent, le 14 septembre 1662, des instructions circonstanciées au commandeur du Cap, Zacharias Wagenaer: la conquête devra être accomplie par la « flotte de retour » qui passera au Cap au commencement de 1663; une fois les Hollandais maîtres de Nouvelle-Sainte-Hélène, car il est invraisemblable « que les forteresses de cette île soient capables de repousser l'attaque de la flotte », le sous-marchand Roeloff de Man, actuellement « second » au Cap, y sera nommé commandeur; la nouvelle possession sera occupée par une garnison de 50 à 60 hommes et munie d'artillerie, de munitions et de vivres.

Le 18 mars 1663 l'amiral Harman Van Odessen arrive de Java au Cap à la tête d'une flotte de onze navires. Les ordres des directeurs de la Compagnie lui sont communiqués et le 8 avril la flotte part en guerre. Mais le 1er juin, le *Velthoen*, une galiote qui l'accompagnait, rentre au Cap et les officiers annoncent que l'amiral Van Odessen a croisé jusqu'au 27 avril sans découvrir « Nouvelle-Sainte-Hélène »[2].

Incontestablement cette île était imaginaire, et pourtant les géographes hésitèrent longtemps à se rendre à l'évidence. Si Coronelli, tout en la laissant sur sa carte de 1687, ajoute cette légende dubitative : « Nouvelle I. S. Héleine que plusieurs disent estre imaginaire »[3], Joannes van Keulen la maintient encore sur sa « Nouvelle carte marine », qui est

[1] Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope. Letters despatched 1652-1662*, 3 vol. in-8°, Le Cap, 1900, III, p. 172-173, 180.

[2] *Journal 1662-1670*, p. 47, 49 et 57.

[3] *Route maritime de Brest à Siam et de Siam à Brest faite en 1685 et 1686*

postérieure à 1700[1], et il faut descendre jusqu'à la « Carte de l'Océan méridional », dressée par Lemoine en 1738, pour la voir franchement disparaître[2].

Déçus dans leurs recherches, les directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales se flattèrent de l'espoir que l'archipel Martin Vaz, qui est situé près de la côte du Brésil et sur l'existence duquel on n'avait pas de doutes, pourrait servir de point d'appui à leurs flottes. La mission d'y établir un poste fut confiée à l'assistant[3] George Frederik Wreede, un agent originaire du Lunebourg, en Hanovre, qui était arrivé au Cap en 1659 ou 1660 et s'y était signalé par la composition d'un vocabulaire hottentot-néerlandais, lequel, envoyé à Amsterdam en novembre 1663, fut par malheur égaré avant d'avoir été imprimé[4].

George Frederik Wreede partit du Cap le 4 février 1665 sur le *Pimpel*, commandé par Jochem Jacobssen Hoogenhœck. Du 18 au 28 mars, le *Pimpel* resta sous voiles en face des trois îlots qui composent l'archipel Martin Vaz. La carte sur laquelle G. F. Wreede en dessina le profil et les côtes est conservée aux Archives royales de La Haye[5]. Des trois îles, celle du Nord et celle du Sud n'ont respectivement que trois hectares de superficie; celle du milieu en mesure vingt-cinq. Sans débarquer, Wreede reconnut qu'elle était rocheuse, partiellement couverte de broussailles et défendue par une barrière presque continue de récifs. Il chercha d'autres îles dans les mêmes parages, arriva inopinément sur la côte du Brésil (carte 2) et rentra au Cap le 19 juin 1665[6].

selon les remarques des six Pères Jésuites envoïez par le Roy de France en qualité de ses mathématiciens dans les Indes et la Chine, Paris, 1687.

[1] *Nieuwe wassende Graadige Pas Kaart van de Kust van Guinea en Brasilia.* Service hydrographique de la Marine, Archives, portef. 121, division 2, pièce 3.

[2] *Carte réduite de l'Océan méridional dressée au Dépôt des plans et journaux de la Marine en 1738, sur laquelle on a rapporté les routes de divers navigateurs, et comparée avec la carte hollandaise de Pieter Goos.* Service hydr. de la Marine, portef. 121, division 2, pièce 5[1]. Cette carte est signée « Lemoine » et porte la mention : « Nouvelle S. Hélène suprimée ».

[3] Grade inférieur à celui de sous-marchand dans la hiérarchie des fonctionnaires de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales.

[4] D'après M. G. Mac Call Theal il paraît probable que ce répertoire fut prêté à l'historien Ludolf, l'auteur de l'*Historia Æthiopica*, et figurait encore dans ses papiers, à sa mort, en 1704. *History of South Africa under the administration of the Dutch East India Company,* 2 vol. in-8°, Londres, 1897. I, p. 139.

[5] N° 113. *Kaarten van de klippen van Martin Vaz.* Sur cette carte figurent quatre croquis : 1. Profil des trois îles Martin Vaz; 2. Profil de l'île principale; 3. Côtes des trois îles; 4. Côtes de l'île principale. Dans le coin droit du croquis 2 on lit : « G. F. W. fecit ».

[6] *Journal 1662-1670,* p. 138, 146.

Nonobstant ces constatations peu favorables, les directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes envoyèrent, trois ans plus tard, Wreede, qui avait été promu sous-marchand, explorer de nouveau l'archipel Martin Vaz. Wreede partit de Delft sur le *Grundel*, le 3 décembre 1668. Cette fois il réussit à débarquer dans l'île principale, mais son impression première ne fit que se confirmer, et quand il arriva au Cap, le 25 avril 1669, il déclara que décidément l'archipel Martin Vaz était impropre à l'établissement d'une station permanente[1].

IV. Nouvelle-Sainte-Hélène était introuvable, Martin Vaz dépourvu de toute valeur économique; d'un point d'escale, seule dans l'Atlantique méridional, l'ancienne Sainte-Hélène présentait les conditions requises. Les directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales décidèrent de la conquérir.

Dans l'opinion des marins, ce projet ne passait pas pour irréalisable, ainsi qu'en témoigne une singulière ouverture que reçut Colbert dans les premiers mois de 1671. Un marin anglais, nommé Skinner, qui avait des griefs contre les directeurs de la Compagnie des Indes, ses compatriotes, fit, sans se nommer, proposer à Colbert, par l'intermédiaire d'un certain Lafeljère, de conquérir l'île pour le compte de Louis XIV. Colbert, qui, dès la fin de 1669, avait des vues sur Sainte-Hélène, ainsi qu'en témoigne un passage des *Instructions à M. de La Haye, lieutenant général dans les Indes Orientales*[2], demanda des renseignements détaillés sur l'entreprise. Lafeljère ayant refusé de s'expliquer avant la signature d'un traité, l'affaire n'eut pas de suite[3]. Mais qu'un pareil coup de main en faveur de « la couronne des lys » ait pu être sérieusement proposé par un aventurier, c'est la preuve qu'on tenait Sainte-Hélène pour faiblement défendue.

Telle fut évidemment l'opinion des directeurs de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, puisque, profitant de la guerre qui éclata en avril 1672 entre les Provinces-Unies d'une part et Charles II allié avec Louis XIV d'une autre, ils tentèrent cette conquête.

Le 13 décembre 1672, une escadrille composée du *Vrijheit*, du *Zwaentje*, du *Cattenburg*, armés de cent huit pièces de canon, et de la flûte le *Vliegende Zwaan*, de seize pièces, quittait le Cap de Bonne-Espérance sous les ordres du commandant Jacob de Geus[4].

(1) *Journal 1662-1670*, p. 273, 275.

(2) *Papiers, lettres et instructions de Colbert*, publiés par Pierre Clément, 10 vol. in-8°, III, 2e partie, p. 469.

(3) *Calendar of State papers. Domestic series, 1671*, in-4°, Londres, 1895, p. 316. — Les *Papiers, lettres et instructions de Colbert* ne contiennent aucune trace de ces propositions.

(4) Leibbrandt, *Precis of the Archives*

Nous avons trois récits de la prise de Sainte-Hélène par les Hollandais. Le premier émane du capitaine Breitenbach, qui y participa et revint au Cap dans le *Vliegende Zwaan* le 5 mars 1673[1]; les deux autres figurent dans deux lettres adressées de Londres, le 26 mai 1673, à sir Joseph Williamson, plénipotentiaire anglais au Congrès de Cologne[2].

Bien que ces trois récits manquent de précision et ne soient pas absolument identiques, voici comment l'on peut se représenter la succession des événements. La flotte hollandaise arriva devant le fort James, dans les derniers jours de décembre 1672, probablement le 30 ou le 31. Elle fut repoussée par l'artillerie du fort et celle d'un navire anglais en rade, le *Humphry and Elizabeth*. Alors, pendant dix jours, elle renouvela ses attaques, soit en ce point, soit en d'autres, notamment à l'entrée d'Appel Valley (carte 1). Finalement les Hollandais débarquèrent dans l'une des baies et marchèrent sur le fort James. Se voyant inférieurs en nombre, les Anglais enclouèrent leurs canons, se réfugièrent sur le *Humphry and Elizabeth* et s'enfuirent.

Ce fut probablement le 11 janvier 1673 que les Hollandais furent les maîtres de l'île. Cette victoire leur valut par surcroît la capture d'un navire anglais, le *Johanna Catharina*, chargé d'esclaves malgaches et mozambiques à destination de la Barbade et qui relâchait alors à Sainte-Hélène.

Le commandant Jacob de Geus s'empressa de mettre l'île en état de défense. Le fort principal, qui reçut le nom de *Goede Fortuijn*, « Bonne Fortune » (carte 1), fut armé de huit pièces de canon, et le rivage de la mer défendu par vingt et une pièces, disposées en batterie rasante. Une redoute, occupée par vingt hommes et armée de cinq pièces, barra l'entrée de la Kraak Valley (plus tard Rupert Valley), située au Nord-Est de Chappel Valley (carte 1). Au Sud-Ouest, dans Appel Valley,

of the Cape of Good Hope, Journal 1671-1676, p. 93, 96.

[1] *Journal 1671-1676*, p. 116-117.

[2] Sur l'initiative du roi de Suède, les puissances belligérantes envoyèrent dans l'été de 1673 des plénipotentiaires à Cologne pour traiter de la paix, tentative qui échoua. Sir Joseph Williamson, qui était alors sous-secrétaire d'État, fut l'un des trois plénipotentiaires anglais. Les lettres qu'il reçut pendant sa mission et qui forment une véritable chronique de la vie politique anglaise de mai 1673 à avril 1674 ont été publiées, les unes à part, sous ce titre : *Letters adressed from London to sir Joseph Williamson, edited by W. D. Christie*, Londres, Camden Society, 1874; les autres parmi les documents donnés dans les *Calendar of State papers, Domestic series*. Les deux lettres relatives à la prise de Sainte-Hélène figurent, l'une dans la première collection, t. I, p. 8; l'autre dans la seconde collection, au tome intitulé *March 1-October 31 1673*, in-4°, Londres, 1902, p. 296.

un service de sûreté fut organisé. Mais la mort de deux officiers, le lieutenant Joan Coon et l'enseigne Pieter Daey, le 3 et le 9 février 1673, puis l'ordre que reçut Jacob de Geus de renvoyer au Cap un tiers de ses troupes, affaiblirent sensiblement la position des Hollandais[1].

Le commandant Jacob de Geus était fondé à redouter une contre-attaque. Le 14 mai 1673, une escadre anglaise, commandée par Richard Munden, et composée, outre l'*Assistance* qu'il montait, de trois vaisseaux, *The Mary and Martha*, *The William and Thomas*, *The Lavant*, et de deux brûlots, dont l'un s'appelait *The Castle*, arrivait à l'aurore sur la côte méridionale de Sainte-Hélène. Les voiles sont amenées et les bâtiments restent tout le jour au vent de l'île, sauf l'*Assistance*, qui range la côte orientale et dans la nuit détache une chaloupe pour reconnaître James Bay. Le 15 mai, à sept heures du matin, la chaloupe regagne son bord : la rade est libre. Toute l'escadre était alors réunie près de la côte orientale.

Le *Castle* et le second brûlot prennent à leur bord quatre cents hommes pour les débarquer dans Prosperous Bay (carte 1). Leur chef, le capitaine Richard Keigwin a mission de traverser l'île de l'Est au Nord-Ouest, puis de surprendre les forts hollandais à revers.

L'escadre appareille et, vers une heure de l'après-midi, jette l'ancre devant le fort Goode Fortuijn. Elle le canonne pendant quatre heures, pour en occuper les défenseurs et permettre à Keigwin d'opérer son débarquement, puis elle s'éloigne dans l'Ouest. Mais deux navires étant revenus peu après devant le fort, les Hollandais, quoiqu'ils ignorassent encore le débarquement de Keigwin, offrirent de capituler à condition de n'être pas pillés.

Ce même jour, 15 mai 1673, au coucher du soleil, les Anglais occupaient le fort et envoyaient un trompette informer Keigwin[2] de la suspension des hostilités[3].

Ne possédant sur ces événements aucun document de source hollandaise, nous ignorons pourquoi le commandant Jacob de Geus capitula aussi facilement.

[1] Lettre de Jacob de Geus au gouverneur du Cap, Isbrand Goske, 4 mars 1673. *Journal 1671-1676*, p. 124-125. — *Isle Sainte-Hélène*, carte non datée, mais certainement du XVIIe siècle et qui offre l'avantage de donner la nomenclature en hollandais. Service hydr. de la Marine, Archives, portefeuille 121, division 5, pièce 2.

[2] Keigwin avait bien débarqué dans la Prosperous Bay. Sur une carte sans date, intitulée *Isle Sainte-Hélène tirée d'une carte anglaise*, on lit cette légende : « Kegwins landing point ». Service hydr. de la Marine, Archives, portef. 121, division 5, pièce 4.

[3] *Calendar of State papers, Domestic series, March 1-October 31 1673*, p. 506.

La conquête de ce point stratégique allait bientôt valoir à Richard Munden d'autres succès sur les Hollandais.

Le 21 mai 1673, au soir, l'*Europa*, partie du Cap le 1er mai, apparaît en vue de Sainte-Hélène; les Anglais lui coupent la retraite et s'en emparent. Quinze jours plus tard, le 5 juin, six vaisseaux hollandais revenant des Indes sont signalés, deux à l'Ouest et quatre à l'Est de l'île. Les Anglais donnent la chasse au second groupe et, après une longue poursuite, capturent l'*Oliphant* et le *Wapen van Vriesland*[1].

La nouvelle de la conquête de Sainte-Hélène et celle des prises hollandaises, qui en était la conséquence, arrivèrent en Europe par deux voies. Le 19 août 1673, le *Papenburg*, l'un des navires qui avaient échappé à la poursuite de Richard Munden devant Sainte-Hélène, fut pris par la flotte anglo-française devant le Texel, au moment où il tentait de pénétrer dans le Zuiderzée. D'autre part, le 24 août, Richard Munden arriva à Kinsale (Irlande) avec son escadre victorieuse et ses prises.

Tous ces faits eurent du retentissement. Le 20 août, le prince Rupert, l'amiral de la flotte anglaise, s'empressait de communiquer à Charles II les renseignements tirés des prisonniers du *Papenburg*[2]. « Les nouvelles de la prise de Sainte-Hélène et de trois navires des Indes Orientales sont si importantes que j'espère qu'elles produiront bon effet à Cologne comme ici[3] », mandait-on de Londres à sir Joseph Williamson le 1er septembre 1673. Et quelques jours plus tard, le 8 septembre, Colbert témoignait en ces termes à Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres, sa satisfaction des événements :

« Vous m'avez fait le plus grand plaisir du monde de me donner part de la grande nouvelle de la prise des vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande et de la reprise de l'île Sainte-Hélène; vous pouvez vous assurer que j'en ai eu autant de joie que si cette prise avait été faite par les vaisseaux du Roi, notre maître, à cause du bon état auquel cet avantage met les affaires du roi d'Angleterre[4]. »

En reconnaissance de ses services, Richard Munden fut fait chevalier par Charles II, le 6 décembre 1673.

Cependant, preuve nouvelle du défaut de clairvoyance des contemporains à l'égard des événements politiques, la capture des vaisseaux hollandais fut bien plus prisée que la conquête même de Sainte-Hélène. C'est que, sans même faire état des jolis oiseaux exotiques et des porce-

[1] *Cal. of St. pap., Domestic series, March 1-October 31 1673*, p. 506-7.

[2] *Cal. of St. papers*, vol. cité, p. 485, 486, 507, 508.

[3] *Loc. cit.*, p. 507.

[4] *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par P. Clément III, 1re partie, p. 506, note.

laines trouvés dans le *Papenburg* et que le prince Rupert savait devoir distraire la futilité de son roi, les pièces de calicot, les soies et les robes japonaises, l'aloès, les noix de muscade, le sucre, le poivre et le salpêtre, dont ils étaient chargés, représentaient une valeur pécuniaire considérable.

Dans l'entourage du Roi, on fondait de grands espoirs sur la liquidation de ces cargaisons de prix :

« On dit. . . que nous aurons cet hiver assez d'argent et qu'on n'aura pas besoin de l'aide du Parlement, car, c'est connu, quand on lui demande de pourvoir aux besoins du Roi, il ne le fait jamais sans amoindrir la prérogative royale [1]. »

Éclairés par la suite de l'histoire, nous apprécions différemment les événements maritimes de 1673. La prise des navires hollandais n'eut point de conséquences. La valeur des épices et des étoffes rares qu'on saisit à leur bord ne dispensa pas Charles II de convoquer son Parlement pour obtenir des subsides pécuniaires. Mais Sainte-Hélène, en revanche, resta acquise à sa couronne et devint pour la Grande-Bretagne, dont le trafic maritime avec l'Inde allait croître pendant tout le XVIIIe siècle, une possession de première importance dans les mers australes.

HENRI DEHÉRAIN.

LIVRES NOUVEAUX.

J. L. PIČ. *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême.* 1 vol. in-4°. — Leipzig, W. Hiersemann, 1906 (traduction de M. J. Déchelette).

Au centre de la Bohême, à 32 kilomètres au Sud-Ouest de Prague, existent les ruines considérables d'une ville fortifiée; on y a relevé les traces de puissantes murailles et les vestiges d'un grand nombre d'habitations. Ces ruines s'étendent sur un plateau, en face du village actuel de Stradonitz. Dans les ruines on a recueilli des monnaies, surtout des monnaies d'or barbares, du type appelé « Regenbogenschüsselchen », des fibules, des bracelets de métal et de verre, des objets émaillés, des instruments de bronze, des armes (lances et épées), des éperons, des couteaux, de curieux débris de céramique peinte ou de céramique façonnée de couleur foncée. Ce que ces découvertes offrent surtout de remarquable, c'est qu'elles présentent une similitude frappante avec celles du mont Beuvray, en Gaule. Si la fortification des deux villes différait notablement, si la construction des maisons n'était pas la même, la céramique et les objets caractéristiques des deux stations, notamment parmi les monnaies, offrent de telles ressemblances qu'on ne saurait douter de

[1] *Letters adressed to sir Joseph Williamson*, I, p. 165.

l'étroite parenté des deux villes. Il existe donc entre les deux centres un lien d'origine et aussi un lien chronologique : ils sont à peu près contemporains. Mais ici commence le désaccord entre les interprètes. M. Pič est persuadé que la ville de Stradonitz était la résidence de Marobod, roi des Marcomans. Il appuie son opinion sur un passage de Tacite; d'après celui-ci, lors de la prise de la ville de Marobod par Catualda, chef gothon, allié des Romains, on trouva dans la ville des marchands et des artisans romains fugitifs; ces artisans auraient été « originaires de la Gaule orientale, alors insurgée contre Rome, et cherchant naturellement à s'allier avec Marobod, son dangereux adversaire». M. Déchelette et d'autres avec lui voient dans cette ville un oppidum boïen, fondé dans le cours du I[er] siècle et détruit précisément à l'arrivée des Marcomans et de Marobod vers 10 avant J.-C.

L'ouvrage original est écrit en tchèque. M. Déchelette a été bien inspiré en rendant la lecture possible aux érudits très nombreux à qui cette langue est inconnue.

R. C.

J. Hirschberg, *Geschichte den Augenheilkunde bei den Arabern*, VII-243 pages in-8°, avec 46 figures. — Leipzig, Verlag von Veit, 1905.

L'oculistique arabe du moyen âge a été aussi remarquable dans la théorie que dans la pratique. Celle-ci a été exercée par des médecins érudits et par des rebouteurs habiles, munis les uns et les autres d'instruments perfectionnés. Dès le X[e] siècle de notre ère, à Bagdâd comme à Cordoue et à Grenade, l'opération de la cataracte réussissait grâce à l'expérience coûteuse de chirurgiens attitrés, grâce au tour de main au rabais d'empiriques populaires. M. le professeur Hirschberg, de Berlin, avant de livrer au public la synthèse de ses ouvrages précédents sur l'histoire de l'oculistique arabe [1], en avait donné une édition préparatoire dans un Supplément aux Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, sous le titre suivant, que je traduis : « Les manuels arabes de l'oculistique, un chapitre de l'histoire littéraire des Arabes, avec la collaboration de J. Lippert et E. Mittwoch » (Berlin, 1905, 117 pages in-4°).

Les quelques observations de détail que je vais présenter se rapportent aux deux publications successives, mes renvois visant exclusivement la plus récente. P. 10, 15 et *passim* : Le traité « royal » de médecine ne s'appelle pas en arabe *Al-Malikî*, mais *Al-Malakî*. — P. 65 : L'instigateur du traité anonyme d'oculistique contenu dans le manuscrit arabe 881 de l'Escurial (Casiri 876) est appelé le *schaikh* Aboû 'Abd Allâh Moḥammad ibn Yoûsouf Al-Ḥidjâzî, c'est-à-dire l'Arabe du Ḥidjâz. La mention du Ḥidjâz paraît suspecte ici, où l'Arabie n'a que faire, et M. Hirschberg dit en note : « Personnage inconnu, sans doute un médecin. » Or ce n'est pas *Al-Ḥidjâzî* (الحجازى) qu'il faut lire, mais *Al-Ḥidjârî* (الحجارى), comme porte exactement le manuscrit unique, c'est-à-dire le natif de Guadalajara en Castille. Sur lui, voir Ibn Baschkouwâl, *Aṣ-Ṣila* (éd. Codera), p. 489; Ibn Khair, *Al-Fihrist* (éd. Codera), p. 357 et 520; Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geógrafos arabigo-españoles* (Madrid, 1898), p. 142 *a*. Grammairien, lexicographe, historien et poète, il vécut à Badajoz, où il mourut en 1070 de notre ère. Le manuel dont il a provoqué la composition est donc de notre XI[e] siècle. — P. 70 est étudié le « liber de oculis quem compilavit Alcoati, Christianus Toletanus,

[1] Voir la liste des sept volumes dont se compose la vraie encyclopédie consacrée par M. J. Hirschberg à l'histoire de l'oculistique ancienne, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 16 mars 1906.

anno D. J. MCLIX ». La *Congregatio* est la version latine d'un original arabe, intitulé *Al-Madjmoû'*, « la Compilation », dont M. Hirschberg a découvert le cinquième livre dans le manuscrit de l'Escurial 899 (Casiri 894). Les deux manuscrits latins d'Erfurt et de Metz appellent l'auteur, celui-là Salomo filius de Arit Alcoati, celui-ci Alcoati Salomonis filius. Alcoati étant un ethnique, M. Hirschberg s'écrie : « L'endroit qu'il désigne n'a pu être retrouvé. » Je propose une conjecture très probable. Le Tolédain de naissance, chrétien de religion, qu'il se nomme Salomon ou le fils de Salomon, est rattaché à ses ancêtres Goths ou plutôt Visigoths, longtemps détenteurs de l'autorité dans l'antique cité. La forme arabe *Al-Koûṭî* (القوطي) est confirmée par le surnom *IbnA l-Koûṭiyya* (ابن القوطية) « le fils de la Gothe », que porte l'historien philologue Aboû Bakr Moḥammad ibn 'Omar, originaire de Séville, mort à Cordoue en 977 de notre ère.

En dehors des deux excellents auxiliaires qu'il a trouvés sur place, mes savants confrères de Berlin, J. Lippert et E. Mittwoch, M. J. Hirschberg se loue à diverses reprises des renseignements que lui ont fournis sur les manuscrits de notre Bibliothèque Nationale mes deux jeunes amis, Georges Salmon, alors à Paris, maintenant à Tanger, et Frédéric Macler, un des auxiliaires de l'Académie des Inscriptions pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*. Hartwig DERENBOURG.

ÉMILE HAUMANT. *La Russie au XVIIIe siècle.* 1 vol. in-8°. — Paris, Société française d'éditions d'art, 1905.

Ce volume fait partie d'une série inaugurée autrefois sous la direction de M. Zeller et où ont paru un certain nombre d'ouvrages très distingués. Cette collection comprend, non pas des histoires générales comme la collection Duruy, mais des monographies d'époques intéressantes, et ces monographies sont illustrées d'après les monuments authentiques. L'idée est bonne et l'exécution de la plupart des volumes est excellente. Il suffit de rappeler ceux de MM. Sayous (*Les deux révolutions d'Angleterre* et *La nation anglaise au XVIIe siècle*), Monceaux (*La Grèce avant Alexandre*), E. Perrens (*La civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle*), E. Denis (*L'Allemagne de 1799 à 1852*, 2 vol.). M. Haumant, qui enseigne aujourd'hui la littérature russe à la Sorbonne, était digne de figurer en si bonne compagnie. Il était élève, il y a tantôt vingt-cinq ans, à l'École des Chartes, quand il eut l'idée de venir suivre mon cours à l'École des langues orientales, et je ne puis que me féliciter de l'avoir détourné des études médiévales pour l'engager dans une voie nouvelle où il s'est distingué. Il a pu écrire ce livre sous les auspices et avec la bibliothèque de son regretté beau-père M. Rambaud. C'est dire que les documents ne lui ont pas manqué. Il lui a fallu même une certaine énergie pour ne pas se laisser déborder par eux. Le cadre d'un seul volume tracé par l'éditeur est un peu étroit pour un sujet aussi vaste. Mais les lecteurs — j'entends les lecteurs français — curieux de plus de détails pourront toujours se reporter aux copieuses et piquantes monographies de M. Waliszewski.

Le XVIIIe siècle est par excellence l'époque où la Russie entre définitivement en contact avec l'Europe. M. Haumant a très sagement débuté par un chapitre sur l'*Européanisation* de la Russie. Il expose ensuite comment ce processus s'est produit et continué de Pierre le Grand à Paul Ier dans le gouvernement, dans les différentes classes de la nation, dans les idées et dans la littérature. Des nombreuses données qu'il a recueillies, il y a lieu de conclure que cette *européanisation* était loin d'être achevée au début du XIXe siècle. On me permettra d'ajouter qu'au début du XXe siècle la Russie a encore beaucoup à faire pour arriver au même degré de cul-

ture que l'Angleterre ou la France. C'est ce qu'oublient très volontiers certains représentants des classes dirigeantes qui réclament pour leur patrie des institutions analogues à celles de ces deux pays; ils ne songent pas que nous avons sur eux dix ou douze siècles d'avance. On ne traite pas un enfant de douze ans comme un adulte de trente. Ces considérations pourraient nous mener un peu loin.

Quoi qu'il en soit, en dehors de ses sérieux mérites historiques le livre de M. Haumant a encore celui de l'actualité. Il vient à propos au moment où les graves problèmes qui s'agitent en Russie sollicitent de plus en plus l'attention publique.

Louis Leger.

L. Cahen. *Condorcet et la Révolution française.* 1 vol. in-8°. — Paris, Félix Alcan.

Avec beaucoup de renseignements intéressants, une grande abondance de documents, — certains même inédits, tels que les lettres de Mme de Condorcet à son mari pendant sa réclusion, — le rôle de Condorcet pendant la Révolution et l'influence de la Révolution sur Condorcet sont exposés d'une façon sobre et méthodique, toujours précise et jamais aride, dans le livre de M. L. Cahen.

La première partie dépeint Condorcet avant 1789 : l'homme et son idéal.

Son père mourut en 1743, peu de temps après sa naissance; pendant toute son enfance sa mère l'entoura de soins pusillanimes et peu éclairés. Confiée à un précepteur jésuite, puis aux Jésuites de Reims, et enfin au collège de Navarre, cette éducation, après son hérédité, semblait destiner Condorcet à une mentalité étroite. Il fut au contraire « un ennemi de l'Église et des distinctions sociales, l'apôtre éloquent et dévoué des principes de liberté et de tolérance, d'égalité, de paix et de justice ».

Entraîné par le milieu qu'il fréquentait, chez le baron d'Holbach, chez Helvétius, Condorcet, après s'être consacré avec passion aux mathématiques, les délaissa pour l'économie politique. Dans ce choix entra certainement pour une grande part le désir d'améliorer le sort de ses semblables. L'un des traits principaux de son caractère était, en effet, une extrême bonté. Il se fit le champion de toutes les causes généreuses; il prit une part importante à la réhabilitation de La Barre; il plaida la cause des trois roués de Champagne, frappés par les juges comme coupables, tandis qu'ils n'étaient que suspects.

La théorie des droits naturels de Locke eut une grande influence sur Condorcet. Le devoir de ne pas nuire à autrui et le droit d'agir librement lui paraissaient les principes fondamentaux de toute société. En lui, le philanthrope s'efforça toujours d'appliquer les théories du savant au bien de l'humanité.

Condorcet exerça une influence marquée sur la Constituante, bien qu'il n'y fût point envoyé. Avant les élections, il prit part aux travaux préliminaires les plus importants. Il rédigea le projet de *Déclaration des droits*, et le remarquable *Cahier de la noblesse de Mantes* fut intégralement son œuvre. Nommé le 26 septembre 1791 à l'Assemblée législative, Condorcet rédige les importants *Mémoires sur l'instruction publique*, où il devance d'un siècle le grand mouvement actuel d'éducation nationale.

Ses ennemis cherchèrent à lui reprocher des contradictions, qui ne sont qu'apparentes, car, tout en ayant le sens des nécessités et des possibilités politiques, nul ne fut plus attaché à ses principes et à ses idées. Bien que partisan convaincu de la paix, il opta pour la guerre au début de 1792, parce que, la voyant inévitable, il jugeait inutile et même dangereux pour la France de la retarder de quelques

IMPRIMERIE NATIONALE.

jours. Bien que républicain, il ne réclama pas le renversement de la monarchie, quand le peuple ne l'eût pas encore toléré, mais il chercha à limiter les pouvoirs du roi; d'autre part, siégeant à la Convention, il n'eût pas voulu qu'on appliquât à Louis XVI la peine de mort, qu'il réprouvait.

Si l'influence d'un esprit aussi droit, aussi éclairé et aussi désireux d'amélioration et de conciliation n'a pas été plus éclatante, c'est que les dons extérieurs manquaient à Condorcet. Sa voix était faible, son attitude timide; son style même manquait d'élégance: «Il pouvait convaincre, il ne pouvait pas séduire.» Mais la postérité a rendu justice au citoyen courageux et impartial, au philosophe qui, proscrit, réfugié chez Mme Vernet, a pu conserver la liberté d'esprit et la force d'âme nécessaires pour écrire le *Tableau historique*, resté malheureusement inachevé. En effet, Condorcet, ayant des raisons de craindre une perquisition imminente chez son hôtesse, quitta son refuge, probablement le 25 mars 1794. Contestant la tradition selon laquelle Condorcet, emprisonné quelques jours après son départ, aurait absorbé un poison foudroyant, M. L. Cahen émet l'hypothèse d'une mort naturelle. Étant donné le tempérament délicat de Condorcet, les fatigues et les anxiétés qu'il eut à subir, pendant qu'il errait aux environs de Paris, cette hypothèse paraît fort plausible. H. D.

Geoffroy de Grandmaison. *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne (1808-1813)*, publiée pour la Société d'histoire contemporaine; t. I (avril 1808-janvier 1809). 1 vol. in-8°. Paris, A. Picard et fils, 1905.

Les Mémoires de Miot de Mélito ont été jusqu'à présent la source principale de l'histoire diplomatique de la domination française en Espagne. La Société d'histoire contemporaine vient d'éditer la correspondance du comte de La Forest, que le Gouvernement impérial avait fait passer, en 1808, de l'ambassade de Saint-Pétersbourg à celle de Madrid.

La série de ses lettres au Ministre des Affaires étrangères constitue, pour cette partie de l'histoire impériale, un document de premier ordre.

Le signataire de cette correspondance, arrivé déjà vieux dans un poste difficile (il avait 52 ans), ne jouit pas d'une brillante réputation; son rôle n'a été entrevu qu'au travers des méchancetés de Miot de Mélito; il en est resté quelque peu diffamé. Ses lettres permettent de concevoir de lui une tout autre opinion, en même temps qu'elles renseignent admirablement sur la situation des Français en Espagne, sur les difficultés de la position d'un ambassadeur de Napoléon auprès des souverains, membres de sa famille, sur l'état d'esprit des Espagnols.

Sans faire de cette publication l'analyse détaillée qu'elle mériterait, il convient d'en signaler les points les plus saillants. Tout d'abord le rôle curieux joué par François Cabarrus, le père de Mme Tallien, comme ministre des finances du roi Joseph; puis le récit des espérances et des déceptions de Murat.

En arrivant à Madrid, La Forest trouve le grand-duc de Berg lieutenant de l'Empereur en Espagne; Murat espère que, malgré la volonté de Napoléon, il héritera de ce royaume dont on est en train de dépouiller les souverains légitimes; il manœuvre dans ce sens, en dehors de La Forest et malgré lui. C'est cependant sur lui que tombe la colère de Napoléon. La Forest réplique par la lettre du 21 mai 1808, qui est un lumineux exposé du caractère et de la politique du grand-duc. À cette lettre il faut ajouter celles du 25 au 9 juin, où se trouve racontée la très réelle maladie de Murat.

Les lettres suivantes auraient dû éviter à Napoléon et à ses généraux de tomber

dans tous les pièges qui décimèrent leurs forces; les conseils que l'ambassadeur y donnait ne furent pas écoutés. Cependant elles étaient explicites et nul document n'expose plus nettement les moyens de résistance qui allaient être opposés aux Français.

Joseph arrive, la situation ne s'améliore pas, et La Forest d'écrire sa dépêche du 24 juillet, où il fait un remarquable tableau de l'état d'esprit de la nation espagnole et n'hésite pas à signaler les fautes qui ont été commises. Joseph est obligé de quitter Madrid et la correspondance de La Forest du mois d'août au mois d'octobre devient presque uniquement militaire. Toutefois, à une guerre de pamphlets il répond par une contre-guérilla d'autres pamphlets, dont il est curieux de suivre les épisodes dans ses dépêches.

Napoléon, dont l'ambassadeur avait si souvent souhaité la venue, arrive enfin. Les lettres se transforment dès lors en simples bulletins dans lesquels La Forest commente les opérations militaires et les actes législatifs de l'Empereur. M. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Prix d'éloquence à décerner en 1908 (4,000 francs). L'Académie propose pour sujet : *Taine.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 6 avril. M. Héron de Villefosse annonce que, par une lettre adressée à M. le Secrétaire perpétuel, le P. Delattre a offert au Musée du Louvre deux grands sarcophages, exhumés des nécropoles de Carthage. L'un d'eux représente un prêtre carthaginois, un *rab*, portant une longue barbe et revêtu de ses vêtements sacerdotaux; l'autre nous offre la figure d'une jeune femme drapée, probablement une prêtresse, qui soulève son voile avec grâce et qui semble copiée sur une stèle grecque du IVe siècle.

— M. Cagnat annonce que M. le commandant Donau a découvert, dans le Sud tunisien, de nouveaux documents relatifs à l'arpentage exécuté aux environs des chotts sous Tibère.

— M. Besnier fait une communication sur la géographie économique du Maroc dans l'antiquité. Il énumère les productions naturelles de la Mauritanie tingitane, en indiquant leur répartition territoriale, indique avec quels pays étrangers cette contrée faisait des échanges et expose enfin la situation des établissements carthaginois et romains qui y furent fondés.

— M. B. Haussoullier signale une importante découverte faite à Milet par M. Th. Wiegand, dans les fouilles entreprises par les Musées royaux de Berlin. On a retrouvé sept listes, comprenant les noms de 434 *stéphanéphores* ou fonctionnaires éponymes de Milet depuis la fin du VIe siècle avant notre ère jusqu'aux premières années du Ier siècle après.

Ces listes, qui ont été obligeamment communiquées à M. Haussoullier par MM. Th. Wiegand et A. Rehm, présentent un très grand intérêt. Des suites de noms propres provenant d'une cité à population mélangée sont toujours instruc-

tives : celles-ci donnent, notamment, des noms lydiens et cariens. Elles fournissent aussi des renseignements sur l'histoire municipale de Milet. La charge de *stéphanéphore* étant lourde, on ne trouvait pas toujours de candidat; alors on désignait Apollon. Il figure pour la première fois dans les listes, sous la forme Ἀπόλλων Διός, peu de temps après le passage d'Alexandre à Milet; ultérieurement, son nom apparaît souvent et parfois trois, quatre ou cinq ans de suite.

Les listes de Milet nous instruisent encore sur l'histoire générale de l'Asie Mineure; elles donnent, par exemple, la date de l'occupation des Lagides à Milet; elles établissent que la ville prit le parti de Mithridate contre Rome et fut punie par la perte de son autonomie. Enfin elles permettent de dater un grand nombre des inscriptions découvertes à Milet.

11 avril. M. Héron de Villefosse annonce que M. le commandant Guénin, commandant supérieur du cercle de Tébessa, a découvert en mars, sur le versant nord d'un mamelon appelé Rouis, à 28 kilomètres environ de Tébessa, une petite basilique, qui renferme une inscription mentionnant cinq martyrs africains qui ont péri en 304, sous le proconsulat d'Amelinus. L'inscription est d'époque byzantine.

— M. d'Arbois de Jubainville fait la communication suivante : Jules César dit (*De bello Gallico*, liv. VI, chap. XVII) qu'il existait en Gaule de nombreux *simulacra* de Mercure. Comme l'a fait observer M. Salomon Reinach, ces simulacres étaient des pierres levées, des menhirs, auxquels on rendait un culte. La *Vie de saint Samson* désigne par le mot *simulacrum* une pierre levée, qui était l'objet d'un culte en Grande-Bretagne au milieu du VIe siècle, et sur laquelle cet évêque grava une croix. Au siècle précédent, en Irlande, saint Patrice avait trouvé sur son passage une pierre élevée sur un monticule artificiel; elle avait des ornements d'or et d'argent et était l'objet d'un culte. Des sacrifices humains avaient, disait-on, été célébrés en l'honneur de cette idole. En Gaule, le culte des pierres a été prohibé aux Ve et VIe siècles par des conciles; malgré ces défenses, il persistait encore au VIIIe siècle, où Charlemagne l'interdit.

— M. Maurice Croiset lit une étude sur la légende de Calypso. Il montre que deux traditions relatives à cette déesse se trouvent superposées et confondues dans l'*Odyssée*. L'une, plus ancienne, la représente comme une Océanide, habitant une grotte; divinité redoutable, elle ne se laisse toucher ni par les regrets ni par les larmes de son captif. L'autre, plus récente, fait d'elle la fille d'Atlas. La première tradition appartient aux éléments les plus anciens du cycle odysséen. On la trouve encore en ce qu'elle a d'essentiel dans le Ve chant de l'*Odyssée*, mais elle y est déjà sensiblement adoucie.

— M. de Mély expose les arguments qui lui paraissent devoir faire attribuer à un artiste du nom de « Chugoinot » le retable de Boulbon, peinture sur l'exécution de laquelle on n'avait jusqu'ici aucun renseignement.

20 avril. M. Chavannes explique un passage d'une encyclopédie chinoise publiée vers 1609 où se trouve racontée l'histoire de la source miraculeuse qui jaillit dans l'endroit appelé plus tard la Mecque pour secourir le petit Ismaël (Sseu-ma-yen), fils du patriarche Abraham (P'ou-lo-heou). Cette tradition a pu être apportée en Chine par les pèlerins qui, dès le XVe siècle de notre ère, visitaient les lieux saints de l'Arabie.

— M. Paul Monceaux lit un mémoire sur des inscriptions chrétiennes d'Afrique concernant des martyrs.

— M. Cagnat donne lecture d'une note relative aux trouvailles archéologiques du général de Torcy dans la province de Constantine.

27 avril. M. Collignon donne lecture d'une note de M. Gustave Mendel sur des fouilles exécutées en 1905, à Aphrodisias, par M. Gaudin. C'est la seconde campagne d'une exploration commencée en 1904 et déjà très riche en résultats. Les fouilles de 1905 ont porté principalement sur l'emplacement des thermes qui, avec le temple d'Aphrodite et le stade, constituent les ruines les plus importantes d'Aphrodisias. Elles ont fait connaître de nouveaux éléments décoratifs provenant de la façade principale, donné des renseignements sur la disposition de la cour de l'Est et mis au jour la dédicace qui date du temps d'Hadrien la construction du portique oriental. On a commencé, en outre, le dégagement de l'*aleiptérion* et mis au jour un certain nombre de statues d'époque romaine.

— M. Clermont-Ganneau communique, de la part du P. Lagrange, un nouveau fragment du rescrit impérial byzantin de Bersabée, donnant l'état détaillé des contributions des trois provinces de Palestine, en particulier celles de la Palaestina III^a^. Ce fragment, d'une étendue considérable, est le cinquième découvert jusqu'ici [1]; il y a lieu d'espérer qu'on en retrouvera d'autres encore, permettant de compléter ce précieux document qui jette une vive lumière sur les listes de la *Notitia dignitatum imperii Romani,* en même temps que sur la fameuse carte de Mâdeba. Ce nouveau fragment contient l'énumération d'une série de localités du plus haut intérêt pour la géographie de la Terre Sainte et de l'Arabie Pétrée. Il nous donne, en outre, la clef de différents sigles qui apparaissaient déjà sur les fragments antérieurement connus et dont la valeur n'avait pu être encore déterminée avec certitude. Le texte sera publié par M. Clermont-Ganneau dans le prochain numéro de la *Revue biblique.*

— M. Vidier lit un mémoire sur les Ermitages orléanais au XIIe siècle.

Le prix du Marquis de La Grange (1,000 fr.) est décerné à M. Joseph Bédier pour sa publication du *Roman de Tristan.*

Le prix Auguste Prost (1,200 fr.) est ainsi partagé : 800 francs à MM. Henri Stein et Léon le Grand pour leur ouvrage, *La frontière d'Argonne* [2]; 400 francs à M. Edmond Pionnier pour son *Essai sur l'Histoire de la Révolution à Verdun* (1789-1795). Deux mentions sont accordées l'une à M. Ducrocq, directeur de *L'Austrasie, Revue du pays Messin et de Lorraine,* l'autre à M. Pierrot pour son ouvrage : *L'arrondissement de Montmédy sous la Révolution.*

Le prix Stanislas Julien (1,500 fr.) est décerné à MM. Et. Raquet et T. Ono, pour leur *Dictionnaire français-japonais.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

A l'occasion des fêtes du second centenaire de la naissance de B. Franklin, l'Académie a adressé une dépêche à l'*American Philosophical Society* pour lui présenter l'expression de sa sympathie et tous ses vœux pour la science américaine.

Nécrologie. M. Pierre Curie, membre de la Section de physique depuis le 3 juillet

[1] Le premier fragment a été publié, en 1902, dans le *Recueil d'archéologie orientale,* t. V, p. 131-145, par M. Clermont-Ganneau. L'origine et la nature qu'il attribuait alors au document ont été confirmées depuis par la teneur des fragments recueillis entre temps.

[2] Sur cet ouvrage, voir un article de M. Élie Berger, dans le cahier d'avril, p. 196.

1905, est décédé accidentellement le 18 avril 1906, à Paris. M. Curie était né le 15 mai 1859. En 1903 le prix Nobel, pour les sciences physiques, fut partagé entre lui et M. Henri Becquerel. La même année, la *Royal Society* lui décerna, conjointement avec Mme Curie, la *Davy medal*. En 1904, M. Curie fut nommé professeur de physique à l'Université de Paris [1].

Communication. 2 avril. M. Lortet fait la communication suivante sur *Le cœur du roi Ramsès II* (*Sésostris*) [2] : Il y a quelques mois, l'administration des Musées nationaux du Louvre, après mille difficultés, faisait l'acquisition des quatre vases canopes ayant renfermé les viscères du roi Ramsès II, le Sésostris des Grecs.

Ces superbes vases, en émail bleu, ne peuvent laisser aucun doute quant à l'authenticité de leur contenu. Ils portent en effet, sur le flanc, de grands cartouches, admirablement dessinés, représentant les noms et les attributs du roi Ramsès.

M. le Directeur conservateur du Musée égyptien désirait savoir exactement ce que ces vases canopes pouvaient bien contenir. Il a bien voulu nous en confier l'examen.

Ce travail a été fait avec le plus grand soin dans mon laboratoire, avec l'aide de mes collègues, MM. les professeurs Hugounenq, Renaut et Rigaud. Nous avons pu constater que trois vases, remplis de bandelettes de linge, très serrées et collées par du natron et des substances aromatiques, résineuses, de couleur rougeâtre, avaient dû renfermer très probablement l'estomac, l'intestin et le foie du grand roi. Ces viscères n'étaient plus représentés que par des substances granuleuses indéterminables, mélangées à une grande quantité de natron pulvérulent.

Un des vases canopes, cependant, celui dont le couvercle devait porter une tête de chacal, nous a montré une pièce extrêmement intéressante : le cœur du monarque.

Cet organe est transformé en une plaque ovalaire, longue de 8 centimètres à peu près et large de 4 centimètres. La substance du cœur est devenue très dure, cornée. Il a fallu employer la scie pour en faire des sections. On a pu alors, au moyen du rasoir, obtenir des coupes assez minces pour permettre l'examen microscopique. On a pu constater ainsi que cette substance cornée est bien formée de fibres musculaires parfaitement reconnaissables et entrecroisées en faisceaux comme le sont toujours celles du muscle cardiaque. Cette disposition spéciale ne se rencontrant dans aucun autre muscle de l'économie si ce n'est la langue, et la momie de Ramsès II conservée au Caire laissant voir cet organe, on peut affirmer, sans aucun doute possible, que la pièce trouvée par nous dans le vase canope est bien le cœur, aplati et transformé en une substance cornée par un long séjour dans le natron.

Le roi Ramsès II est mort en 1258 avant notre ère; il y a donc aujourd'hui 3,164 ans que son cœur a été embaumé dans le natron mélangé à des substances résineuses aromatiques, et cependant, malgré tant de siècles écoulés, la texture anatomique de l'organe est encore admirablement conservée.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. L'Académie a éprouvé la perte de M. Jean-Baptiste Martenot, correspondant de la Section d'architecture depuis le 30 mai 1891, ancien architecte de la ville de Rennes.

(1) M. Henri Poincaré, président de l'Académie des Sciences, a prononcé à la séance du 23 avril un éloge de M. Curie dont on trouvera le texte dans les *Comptes rendus hebdomadaires des séances*, t. CXLII, p. 939-941.

(2) *Comptes rendus hebd. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. CXLII, p. 823.

Dictionnaire des Beaux-Arts. Les articles *gare, gerbe d'eau, gousse, goutte, gouttière, gradin,* sont adoptés en deuxième lecture. Il est donné une première lecture des articles *gargouille, glyphe guirlunde, godron.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Carlos Calvo, associé étranger de l'Académie, ministre plénipotentiaire de la République Argentine près le Gouvernement français, est décédé à Paris le 1er mai 1906.

Élection. L'Académie a élu le 21 avril M. Ardigo correspondant de la Section de philosophie, en remplacement de M. di Giovanni, décédé.

Communication. 28 avril. M. Cheysson expose le progrès des entreprises des habitations à bon marché.

Il montre les résultats obtenus par les sociétés qui sont soumises au régime de la loi du 30 novembre 1894 et par les initiatives qui se sont manifestées en dehors de cette loi (fondations Heine, Stern, Goüin, Alexandre Weill, de Rothschild, Association fraternelle des employés et ouvriers de chemins de fer, institutions patronales). Il analyse la nouvelle loi du 12 avril 1906, qui améliore sur plusieurs points la loi de 1894. Il énumère les diverses sources auxquelles les sociétés d'habitation peuvent puiser les capitaux dont elles ont besoin (caisse d'épargne, institutions charitables, caisse des dépôts et consignations, départements et communes, sociétés de secours mutuels). Enfin il insiste sur les rapports entre l'insalubrité des logements et le développement de la tuberculose.

— L'Académie a été invitée par M. le Ministre de l'Instruction publique à examiner un projet de constitution d'un bureau international d'ethnographie, dont le Congrès d'expansion mondiale tenu à Mons a pris l'initiative. Une Commission a été nommée.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Rapport sur le prix Osiris à décerner en 1906 (100,000 fr.) par M. le comte d'Haussonville. In-4°, Paris, Firmin-Didot, 1906.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Notice sur la vie et les travaux de M. Bouguereau, par M. Fr. Flameng. In-4°, Paris, Firmin-Didot, 1906.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Règlement de l'Académie de France à Rome. 1 broch. in-12, Paris, Firmin-Didot, 1906. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

SAXE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE LEIPZIG.

CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 11 février 1905. Stieda, *L'introduction de l'économie nationale dans l'enseignement des Universités.* Paraîtra dans les *Abhandlungen.* — Sievers, *Mélanges bibliques.* Reconstitution du deutéro-Zacharie et de la forme du livre de Jonas, prin-

cipalement d'après la métrique. — A. Köster, *Le vers oral du* XVIe *siècle.* Ce vers n'est pas sorti d'un vers ïambique dans lequel on aurait négligé l'accent du mot. C'est un vers de huit à neuf syllabes avec position échangeable des accents, dont le nombre, conforme au rythme de la prose allemande, est régulièrement de quatre. Le rythme ïambique ne se rencontre que par hasard et quand il est conforme au rythme de la prose. Il est deux fois plus fréquent dans la jeunesse de Hans Sachs que dans sa vieillesse. — Köster, *L'histoire primitive des Israélites dans « Dichtung und Wahrheit » de Gœthe.* Documents inédits qui permettent de rétablir l'histoire de cette partie de l'œuvre de Gœthe. — Anton Naegele, *Les chants de travail dans saint Jean Chrysostome.* La thèse de M. Bücher (*Arbeit und Rhythmus*), soutenant que les Grecs ont eu, à côté de leur poésie lyrique, des chants populaires, se trouve confirmée par Jean Chrysostome, *Homélie sur le psaume* XLI (Migne, LV, 156). Il mentionne les chants d'aïeules et d'enfants, les berceuses, les chants de marche, les chants en relation avec la culture de la vigne, les chants de vendange, les chants de rameurs et de matelots, les chants de fileuses. Cette énumération est commentée par une foule de rapprochements tirés des auteurs sacrés et profanes. En recherchant l'origine de ce développement du prédicateur d'Antioche, M. Naegele montre que les Hébreux possédaient une poésie profane du même genre et qu'il y en a de nombreux vestiges dans la Bible. Arius, d'après Philostorge, *Hist. eccl.*, II, 2, avait répandu des chants analogues. Une lettre de sainte Paule à Marcella (dans Jérôme, *Epist.* XLVI, 11 ; Migne, XXII, 490) mentionne aussi des chants de travail : rapprochée d'un passage d'Athanase, *A Marcellinus* XXVII (Migne, XXVII, 38), elle prouve que l'on avait christianisé l'usage populaire et substitué les psaumes à des paroles profanes et indécentes. Un appendice traite des berceuses en relation avec la fête de Noël et les mystères du moyen âge.

Séance du 13 mai. Ed. Sievers, *Mélanges bibliques, IV et V.* Continuation et application de la méthode d'analyse métrique à Malachie et à Osée. — L'Académie décide de contribuer pendant trois ans, pour 500 marks par an, à l'édition critique du Mahābhārata entreprise par l'Association internationale des Académies.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

Séance du 7 janvier 1905. Von Amira, *Les gestes de la main dans les manuscrits illustrés du « Sachsenspiegel »*, 2e partie. Étude qui touche à l'histoire du droit et de l'art, à la psychologie et à la science du langage. Réservée aux *Denkschriften.* — A. Grünwedel, *Rapport sur les travaux archéologiques à Idikutšari et dans les environs, dans l'hiver 1902-1903.* On peut distinguer trois couches de ruines et de débris : 1° une période ancienne, directement apparentée avec les sculptures du Gandhâra; 2° la période de prospérité de la ville et des grottes, VIIIe-IXe siècle après J.-C., comportant des éléments étrangers, manichéens, nestoriens ; 3° la couche lamaïque, qui appartient encore au style antérieur aux réformes de l'église jaune, c'est-à-dire antérieur à 1400 après J.-C. Entre chaque période s'intercale une période de destructions, qui, dans le second cas, a particulièrement atteint les Manichéens. Mémoire réservé aux *Denkschriften.*

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

// JOURNAL
DES SAVANTS.

JUIN 1906.

LA FATALITÉ CHEZ SOPHOCLE.

F. Allègre. *Sophocle. Étude sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies* (*Annales de l'Université de Lyon,* nouvelle série; II, droit, lettres; fasc. 15). 1 vol. in-8°. Lyon, A. Rey, et Paris, A. Fontemoing, 1905.

PREMIER ARTICLE.

I. Étudier, chez un poète dramatique, les ressorts qui font agir ses personnages, c'est pénétrer jusqu'au fond même de sa conception de la vie et de la destinée humaines. Rien en soi n'est plus intéressant. Et l'intérêt devient plus vif encore lorsqu'il s'agit d'un poète ancien, qui a vécu au milieu d'idées et de croyances depuis longtemps disparues, et lorsque d'ailleurs ce poète est un Sophocle, c'est-à-dire une des âmes les plus profondément humaines qui se soient manifestées dans aucune littérature.

Il faut donc louer tout d'abord l'auteur de cette nouvelle étude de n'avoir pas hésité à revenir sur un sujet que d'autres auraient pu croire épuisé; il faut le louer ensuite d'y avoir porté une indépendance de jugement qui, en s'associant à son goût naturel et à son savoir d'helléniste, a produit une œuvre d'une réelle valeur.

Ce qui l'a surtout attiré, c'est la recherche des relations à découvrir entre la composition des tragédies de Sophocle et les ressorts dramatiques de son théâtre, qui lui ont paru être la liberté humaine et la fatalité. M. Allègre est un esprit trop mesuré pour prétendre que tout, dans la composition des tragédies en question, dépende de ces deux ressorts. Mais il pense avec raison que Sophocle, lorsqu'il construisait ses pièces, était bien obligé d'en tenir grand compte, et, partant de

IMPRIMERIE NATIONALE.

cette idée, il les analyse, l'une après l'autre, en s'attachant à faire ressortir tout ce qui lui paraît de nature à éclairer cette intention ou cette nécessité.

L'idée fondamentale de l'ouvrage est que la volonté libre de l'homme et la fatalité sont choses qu'il est impossible d'accorder :

A priori, dit l'auteur dans son avant-propos, il est difficile de concevoir comment peut être conduite une pièce où figurent, à côté l'un de l'autre, ces deux ressorts dramatiques. Ou bien, en effet, les personnages agiront conformément à leur caractère et subiront les conséquences logiques de leurs actes volontaires, et alors le dénouement sortira des caractères et non de la fatalité, qui ne sera plus dans le drame qu'un élément insignifiant ou même disparaîtra complètement; ou bien les événements se produiront nécessairement, quels que soient les caractères des personnages engagés dans l'action, et alors, à quoi bon les caractères [1] ?

Ce dilemme, ainsi condensé, ne laissera pas que d'étonner immédiatement tous ceux qui songeront soit à la conception moderne du déterminisme, soit même à nos tragédies religieuses du XVII[e] siècle, telles que *Polyeucte* ou *Athalie*, où une action surnaturelle a toujours paru se concilier fort bien avec le jeu des caractères. Mais M. Allègre lui prête l'évidence d'une vérité qui s'impose sans discussion. Et, par là, il a été conduit à donner le plus souvent à ses recherches la forme d'un problème ainsi énoncé : « Comment Sophocle, en composant ses pièces, s'y est-il pris pour dissimuler cette contradiction, qu'il était bien obligé d'accepter, mais qu'il ne pouvait pas méconnaître ? » Or, la question capitale est précisément de savoir si Sophocle a eu le sentiment d'une contradiction quelconque, au sens où l'entend M. Allègre, entre les deux forces qu'il mettait en jeu dans ses drames.

Pour la traiter à fond, il faudrait sans doute s'entendre d'abord sur la vraie nature de ce qu'on appelle libre arbitre. Mais ce serait mélanger étrangement la psychologie métaphysique à un simple compte rendu littéraire. Appuyons-nous donc ici tout simplement soit sur les notions communes, soit sur ce que nous pouvons deviner des opinions répandues dans l'antiquité grecque, et voyons si elles impliquent effectivement la contradiction signalée.

II. M. Allègre n'a pas cru nécessaire de définir la fatalité. Peu importe après tout, pourvu que l'on se comprenne. Disons tout de suite qu'il ne s'attache pas au sens rigoureux du mot. Ce qu'il entend par fatalité dans le théâtre de Sophocle, c'est en général tout cet ensemble de causes qui passaient, aux yeux du poète et de son public, pour déterminer les évé-

[1] Avant-propos, p. VII.

nements en dehors des calculs de l'intelligence humaine : d'abord la Moïra, puis les lois morales gardées par les Érinyes, ensuite le hasard ou la fortune, enfin la volonté des dieux. Dans quelque rapport que ces diverses causes fussent entre elles, elles étaient toutes conçues comme infiniment supérieures à la volonté humaine, qui ne pouvait rien sur elles. Cela est incontestable. Mais en résulte-t-il qu'elles aient été considérées par là même comme empêchant le libre exercice de cette volonté? C'est une tout autre question.

En général, elles sont représentées comme agissant de l'une des deux manières suivantes : ou bien elles suscitent dans l'âme de l'homme certains états qui contribuent à déterminer ses actes, ou bien elles arrangent, en dehors de lui, certaines liaisons d'événements, ou encore certaines rencontres, en apparence fortuites, qui servent ou qui déconcertent ses desseins.

De ces deux formes de fatalité, la seconde peut immédiatement être écartée. Jamais, en effet, elle n'a dû être considérée comme portant aucune atteinte au libre arbitre. L'homme, dans l'hypothèse en question, agit comme il l'entend : il est seulement trompé dans son attente. Il n'y aurait difficulté que s'il savait à l'avance ce qui doit arriver. Or il est à remarquer que, dans la tragédie grecque, il ne le sait jamais d'une manière certaine, même lorsqu'il est averti par un oracle ou par un devin. Un devin, en tant qu'homme, est toujours suspect. Un oracle, par son ambiguïté essentielle, est toujours sujet à interprétation. Lorsque celui qui doit se perdre est prévenu de la catastrophe où il tend, bien loin que sa liberté soit diminuée par là, elle en est au contraire accrue. Car, nécessairement, il fait effort pour trouver le point faible de l'avertissement ou pour découvrir la voie de salut qui peut encore lui rester ouverte, et, par conséquent, soit qu'il cherche à confondre l'oracle, soit qu'il se débatte en vue de l'éluder, il tend son intelligence et sa volonté par un effort extraordinaire.

Il est vrai que les spectateurs savent d'avance, ou tout au moins pressentent, le terme auquel il aboutira. Mais pourquoi cette connaissance diminuerait-elle l'intérêt du drame? Le propre de l'émotion dramatique, c'est de nous transporter en imagination dans l'âme même des personnages, c'est de nous obliger à partager leurs sentiments et leurs illusions, c'est de nous associer enfin à leurs espérances passagères, alors que nous en connaissons la fragilité. Et lorsque ces personnages ont un caractère énergique et passionné, ce caractère s'impose à nous, et rien n'est plus propre à nous serrer le cœur que la lutte désespérée qu'ils soutiennent contre des forces inconnues et supérieures.

Reste l'autre hypothèse, celle d'une cause divine agissant, non plus sur les événements extérieurs, mais sur l'homme lui-même, sur son âme, lui suggérant des motifs d'action et par conséquent déterminant sa volonté. Peut-on, dans ce cas, parler encore de liberté humaine? Et le poète qui admet une pareille intervention des dieux dans les actes des hommes ne s'enlève-t-il pas à lui-même le droit et le moyen de représenter des caractères et de combiner un drame qui en dépende?

Tout se réduit à savoir si les dieux, ainsi conçus, bouleversent et transforment le caractère de l'homme, s'ils lui font en quelque sorte une autre âme pour l'asservir à leurs desseins, ou si, au contraire, ils se servent de son caractère, tel qu'il est, pour lui faire accomplir ce qu'ils méditent. Dans le premier cas, l'homme pourrait encore se croire libre, si, aveuglé, il ne s'apercevait pas de la transformation intérieure qu'il subirait; mais il ne le serait pas en fait, au jugement des spectateurs, car il y aurait alors comme disparition de sa personnalité et substitution passagère d'une conscience anormale à la conscience qui le faisait être ce qu'il était. Cette hypothèse a été réalisée plus d'une fois sur la scène, et elle peut produire un spectacle très émouvant. Mais elle ne s'offre à nous, comme nous le verrons, dans aucune des tragédies subsistantes de Sophocle : nous pouvons donc la négliger. Le second cas est fort différent. L'homme, restant ce qu'il est, gardant la pleine possession de son intelligence normale, subit visiblement une nécessité intérieure qui le pousse à certains actes qu'on peut prévoir. Cette nécessité a deux aspects : d'un côté, c'est celle de son caractère même, de ses habitudes morales, de ses prédispositions innées ou acquises; de l'autre, au point de vue d'une certaine croyance religieuse, c'est une suggestion divine; mais cette suggestion n'introduit pas, à proprement parler, d'éléments nouveaux dans l'âme humaine; tout au plus renforce-t-elle ceux qui la servent; elle agit dans l'homme par l'homme lui-même. La personnalité de celui-ci en est-elle diminuée? Évidemment non. Transposons ici la croyance antique en langage moderne pour la mieux comprendre. Chacun de nous, dans les décisions les plus graves de sa vie, sent s'agiter sourdement en lui des forces profondes et mystérieuses, que nous appelons hérédité, instincts, habitudes acquises, influence secrète des traditions et des exemples, réveil obscur de sentiments oubliés, en un mot tout un monde de causes latentes, dont une partie seulement vient émerger dans la lumière de la conscience, mais dont les racines se perdent dans une obscurité profonde. Savons-nous jamais ce qui, dans tout cela, est de nous et ce qui n'est pas de nous? Savons-nous même quelle est la part de chacun de ces éléments dans nos déterminations? Et avons-nous souci de le savoir? Il

nous suffit, pour nous déclarer libres, que la résolution finale nous apparaisse comme la manifestation du « moi », qui est notre conscience même.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue pour bien comprendre Sophocle. Ni pour lui, ni pour ses contemporains, ni pour l'immense majorité des hommes, il n'y a jamais eu opposition intime entre la liberté humaine et les forces, divines ou naturelles, qui l'enveloppent et qui l'enserrent. Cette opposition n'a existé que pour quelques théoriciens qui ont voulu faire de la liberté humaine un absolu. Aux yeux d'un Athénien du ve siècle, elle était, comme tout ce qui est humain, un phénomène relatif et limité, resserré, pour ainsi dire, entre la région obscure des causes, qui nous échappent, et celle des conséquences, dont nous ne sommes jamais les maîtres. Espace étroit, où la volonté humaine se meut, où elle développe, en agissant, le caractère dont elle est la résultante. Tout le drame, pour Sophocle, tient entre ces deux inconnus : cet intervalle de lumière est le domaine propre de la tragédie. Et, pour que la tragédie ressemble à la vie, il faut qu'il y ait de l'ombre des deux côtés, dans le passé et dans l'avenir.

S'il en est ainsi, Sophocle ne peut pas avoir eu la préoccupation, que lui prête M. Allègre, d'éluder une contradiction traditionnelle, puisque ni lui ni son public n'en avaient le sentiment. Et l'on s'en convaincra mieux encore, si l'on veut bien, sous le bénéfice de ces observations générales, examiner rapidement les vues de l'ingénieux critique sur la composition de chaque pièce en particulier [1].

III. La tragédie des *Trachiniennes* a pour sujet la mort d'Héraklès. Cette mort, comme le remarque M. Allègre, est en quelque sorte « le dernier des travaux auquel le destin a condamné le héros avant sa glorification finale » ; en d'autres termes, elle n'est pas accidentelle ; elle fait partie de sa destinée et, par conséquent, elle est l'œuvre de la fatalité. D'un autre côté, elle résulte, dans la pièce, de la tentative que fait Déjanire pour regagner le cœur de son époux en lui envoyant une tunique imbibée du sang de Nessos, et cette tentative elle-même a sa raison d'être dans l'infidélité du héros. Voilà donc deux séries de causes qui agissent ensemble et dans le même sens, les unes surhumaines et fatales, les autres, au contraire, purement humaines. Le poète, d'après M. Allègre,

[1] M. Allègre a suivi, dans son étude des sept pièces subsistantes, l'ordre le plus favorable à son idée. Il me paraît préférable, dans cet exposé sommaire, de tenir compte, soit de la chronologie probable ou connue, soit de certaines ressemblances qui ont leur valeur.

ne pouvait ni les laisser de côté, car elles étaient incluses dans la donnée légendaire, ni les développer simultanément, car il eût fait apparaître ce qu'elles ont d'inconciliable. Il a donc été forcé de les atténuer, les unes et les autres, et de là un embarras ou un calcul, qui se trahit dans sa composition. Le caractère de Déjanire n'a été qu'esquissé, de peur que la mort d'Héraklès ne parût résulter simplement de la jalousie d'une femme; et, pour la même raison, le rôle du héros lui-même a été concentré dans l'acte final, celui de la mort, et présenté sous un seul aspect, dans l'achèvement de sa destinée, sans aucun retour vers la femme qui en a été l'instrument involontaire, sans aucun mouvement de générosité ni de réconciliation.

Ce calcul, prêté à Sophocle, est-il vraisemblable? Supposons une Déjanire toute différente de celle qu'il a conçue, une femme animée d'une jalousie ardente, pleine de haine et de fureur contre sa rivale; mettons encore les deux époux en présence l'un de l'autre et imaginons entre eux telle scène qu'on voudra; mêlons-y la colère et la tendresse, l'orage et l'apaisement; nous aurons une tragédie profondément humaine à coup sûr. Mais, si Sophocle l'avait conçue ainsi, qui l'eût empêché de nous montrer les dieux constamment présents derrière ce drame de caractères et de passions? N'avait-il pas pour cela les chants du chœur, les réflexions des personnages secondaires, enfin les aveux mêmes qu'il était libre de prêter aux victimes principales?

En réalité, la composition de la pièce s'explique fort bien par de tout autres raisons, qui ont été plusieurs fois indiquées et sur lesquelles il n'y a pas lieu de revenir ici. Elle tient d'abord à certaines conditions matérielles, telles que l'obligation de confier au protagoniste les deux rôles de Déjanire et d'Héraklès; puis, à la préoccupation très naturelle de donner à ce second rôle plus d'importance qu'au premier; enfin à une conception antique de l'héroïsme viril, qui nous paraît aujourd'hui dure et presque inhumaine. Ces raisons très simples, et quelques autres secondaires qu'on pourrait y ajouter, nous paraissent rendre suffisamment compte des défauts des *Trachiniennes*. Il n'y a pas lieu d'en chercher de plus subtiles.

IV. La composition de l'*Ajax* est un problème littéraire plus compliqué. Tous les commentateurs de Sophocle l'ont agité et ils l'ont résolu de diverses manières. Quelques-uns ont même pensé que la fin de la pièce était l'œuvre d'un autre poète.

On doit reconnaître que, pour les lecteurs modernes tout au moins, cette tragédie n'offre pas, au premier coup d'œil, une unité satisfaisante.

Elle se divise nettement en deux parties, qui ont pour sujet, l'une le suicide d'Ajax, l'autre sa sépulture. Ce défaut était-il aussi sensible pour les Athéniens? Ne s'atténue-t-il pas, si l'on comprend bien la pensée du poète? Telle est la question qui s'impose à tout lecteur réfléchi.

M. Allègre pense que Sophocle, voyant en Ajax un héros national, a composé sa pièce pour le glorifier, et il explique le prolongement de l'action au delà de la mort du héros par le dessein qu'il aurait eu de le réhabiliter. De là résulte une réelle unité d'intention, mais cette unité dissimule mal l'emploi de deux ressorts d'ordre différent. Il estime, en effet, que toute la seconde partie, relative à la sépulture, est absolument soustraite à l'action divine : il n'y a là que des sentiments humains en conflit ; et le dénouement est amené par l'intervention généreuse d'Ulysse, sans que les dieux s'en mêlent le moins du monde. Dans la première partie, au contraire, ce sont les dieux qui mènent tout. Ajax est condamné par eux à périr, après avoir recouvré la raison, comme il a été précédemment condamné par eux à la perdre passagèrement. Quand même il voudrait se soustraire à la mort, il ne le pourrait pas : il faut qu'il se tue, parce que les dieux en ont décidé ainsi. Seulement, si le poète avait montré les choses sous cet aspect, le caractère d'Ajax cessait par là même d'intéresser les spectateurs : le héros n'était plus qu'un jouet entre les mains d'une divinité ennemie. Pour éviter cet inconvénient, il fallait qu'il se crût libre et que les spectateurs aussi eussent l'illusion de sa liberté. Voilà, selon M. Allègre, l'effet que Sophocle a essayé de produire, au moyen d'un certain nombre d'artifices qu'il analyse en détail, mais qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Si la contradiction fondamentale énoncée plus haut entre la fatalité et la liberté humaine était réelle, cette explication aurait grande chance d'être exacte. Mais si cette contradiction n'a pas existé pour le poète, le calcul qu'on lui prête perd évidemment sa raison d'être. Que nous révèle à cet égard le développement dramatique de la légende?

Ajax, pour Sophocle, n'était pas fou lorsqu'il a résolu de se venger de ceux qui l'avaient humilié. Il a conçu, en pleine raison, la pensée de tuer les Atrides, la nuit, dans leur tente. C'est au moment où il allait accomplir son dessein que, soudainement, Athéna lui a troublé l'esprit et a détourné ses coups sur un troupeau qui était là[1]. Ce trouble seul est donc le fait des dieux ; l'intention meurtrière appartenait tout entière au héros. D'où provenait-elle, sinon de son caractère altier, qu'une injustice, réelle ou imaginaire, avait poussé à l'extrême fureur? Il est vrai

[1] *Ajax*, 40-54.

qu'Athéna laisse entendre qu'il devait être châtié pour des paroles impies qu'il avait prononcées autrefois[1]. Mais il ne résulte pas de là que les dieux, pour le punir, lui aient suggéré, par une sorte de violence ou de contrainte, la pensée du meurtre. Cette pensée est née tout naturellement de son caractère, comme en était née autrefois son insolence envers les dieux. S'il y a en cela fatalité, cette fatalité est celle de sa nature même, et, pour être en droit de l'opposer à sa liberté, il faudrait soutenir que l'homme n'est pas libre lorsqu'il agit selon ses instincts. Ce serait changer à plaisir le sens ordinaire des mots. Ni Sophocle ni son public n'ont jamais pu avoir cette pensée. Pour eux, Ajax était libre en commettant son crime, il l'était encore en se donnant la mort. Mais ils pensaient que sa volonté, comme toute volonté humaine, était soumise à certaines lois éternelles, dont les dieux étaient les gardiens et les exécuteurs. Quiconque prétendait violenter ces lois se condamnait lui-même à périr par elles. C'est la pensée religieuse qui est exprimée dans le prologue avec une grande force[2] et c'est celle qui domine toute la pièce.

La folie d'Ajax elle-même, qu'est-elle? Un trouble passager envoyé par les dieux. Mais les dieux, ici, ne font vraiment que seconder la nature, qui aurait pu, si le poète n'eût été lui-même un croyant, se passer d'eux. Dans l'état de fureur où était Ajax, l'hallucination devait surgir spontanément. Donc, divine ou naturelle, cette maladie passagère, en suspendant momentanément sa liberté, n'a pas aboli son caractère. Il a exécuté dans sa folie l'acte meurtrier qu'il avait conçu en pleine raison. Il s'est seulement trompé d'objet. Cette erreur est imputable aux dieux; l'intention violente appartient tout entière au héros.

Ainsi, libre avant d'agir, autant que l'homme peut l'être, il l'a été encore, en une très large mesure, dans son acte même, et il l'est de nouveau lorsqu'il revient à la raison et se condamne lui-même à disparaître.

Sans doute, cette dernière décision elle-même peut, d'un autre côté, être considérée comme fatale. Elle l'est, pour Sophocle, parce que les dieux la veulent; elle le serait pour un moderne parce qu'elle résulte nécessairement du caractère d'Ajax. Étant ce qu'il est, Ajax ne peut pas supporter l'humiliation que sa folie lui a infligée. C'est sa nature même qui exige qu'il disparaisse. Pour vivre, il faudrait qu'il se corrigeât; or, un homme tel que lui ne se corrige pas. Mais cette sorte de nécessité qui est nous-mêmes, c'est précisément ce que nous appelons notre liberté.

[1] *Ajax*, 128. — [2] *Ajax*, 122-133.

Et que, d'ailleurs, cette nécessité morale soit conçue comme purement naturelle et humaine, ou qu'elle prenne, comme chez Sophocle, une forme mixte, à la fois humaine et religieuse, cela ne change rien au fond des choses. La liberté et la fatalité, ici, ne font qu'un.

Dans l'*Ajax*, les oracles et les destins sont rappelés de loin en loin [1]. Cela sert à rendre l'action divine plus présente et plus sensible. Mais, en réalité, l'impression religieuse ne vient pas de là : elle se fait sentir partout et partout elle est profonde. Elle résulte de ce que nous voyons s'accomplir sous nos yeux une loi supérieure à toute puissance humaine et qui a été formulée dans le prologue par la déesse Athéna elle-même. Ajax est l'homme qui va au suicide parce qu'il veut y aller, mais qui ne peut pas ne pas le vouloir, étant donné qu'un orgueil surhumain porte en lui-même la nécessité de sa chute [2].

Maintenant, la seconde partie de la pièce est-elle sans lien avec cette pensée religieuse? Et n'a-t-elle vraiment pour raison d'être que l'intention de glorifier un héros national? Sans doute, Ajax était vénéré des Athéniens, et Sophocle a dû tenir compte d'un sentiment qu'il partageait probablement lui-même. Toutefois, si ce sentiment l'avait préoccupé principalement, il n'aurait pas manqué de le faire ressortir dans la conclusion. Nous ne voyons pas qu'il en ait eu souci. D'où l'on peut conclure qu'on ne doit pas en exagérer l'importance.

Il faut se rappeler ici que la tragédie athénienne a nécessairement subi l'influence des habitudes d'esprit contemporaines. Or, le fait qui caractérise Athènes au ve siècle, dans l'ordre intellectuel, c'est la discussion des idées. Soit dans les assemblées délibérantes, soit dans les tribunaux populaires, soit dans les réunions privées, la discussion est partout. Les deux arts dont elle vit, dialectique et rhétorique, passionnent alors tous ceux qui pensent. Quoi d'étonnant si elle s'impose à la tragédie et à la comédie, qui sont l'image de la vie? Donc, à partir du milieu du siècle, pour qu'une tragédie soit assurée de plaire, elle doit comporter un débat, mais un débat approprié à sa nature, c'est-à-dire un conflit d'opinions passionnées. Ni Sophocle, ni Euripide n'ont coutume de se dérober à cette exigence : ils semblent au contraire, malgré la différence de leurs génies, trouver un égal plaisir à s'y conformer. Ne serait-ce pas là la vraie raison de la composition de l'*Ajax*?

Insérer ce conflit dans la première partie n'était guère possible. Qui aurait été en situation de discuter la résolution du héros, enfermé dans son isolement farouche? Tecmesse peut bien chercher à l'attendrir; com-

[1] *Ajax*, 745-762; 925-927; 1036-1037. — [2] *Ajax*, 127-133.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment l'aurait-elle obligé à lui révéler ses raisons secrètes pour les discuter avec lui? Teucer, à supposer qu'il eût été possible de le faire venir plus tôt[1], aurait-il pu le faire? Ajax étant décidé à se tuer, Teucer était précisément celui auquel il pouvait le moins confier sa pensée. Mais si le sujet principal ne comportait pas de débat, le poète n'a pas cru pour cela qu'il lui fût impossible d'en créer un qui s'y rattacherait étroitement. Il a fait de la mort d'Ajax l'occasion d'un conflit ardent entre son frère, qui veut remplir son devoir en l'ensevelissant, et ses ennemis, les deux Atrides, qui s'y opposent. Dire, comme on l'a fait souvent, qu'il y était obligé, en raison de l'importance que les anciens attachaient à la sépulture, n'est certainement pas exact, et M. Allègre l'a très bien démontré. Mais il ne s'agit pas ici d'obligation; il s'agit du libre choix d'un grand poète, dont l'âme religieuse s'intéressait profondément à certaines questions.

Ce n'est pas seulement la personne d'Ajax qui est en jeu. C'est aussi, à propos d'Ajax, la question qui fait le sujet d'*Antigone,* celle des droits respectifs de la famille et des pouvoirs publics relativement à la sépulture; c'est encore celle de savoir s'il est permis à des hommes de poursuivre leurs haines et leur vengeance au delà de la mort; et c'est enfin la question si difficile du jugement définitif à porter sur ces natures violentes, qui mêlent dans leurs actes le bien et le mal, le dévouement et la fureur malfaisante. Ces trois questions sont posées ensemble dans la dernière partie d'*Ajax;* elles en font la très haute valeur religieuse, et elles sont résolues toutes trois dans un esprit de large humanité, bien digne de Sophocle.

Ainsi l'unité de la pièce apparaît, au dernier acte, dans la conception religieuse du grand poète, qui embrasse non seulement la folie et la mort d'Ajax, mais sa destinée tout entière, avec l'ensemble d'idées qu'elle suggère.

V. *Antigone* doit être rapprochée d'*Ajax*, tant à cause de la chronologie probable qu'en raison des idées communes qui viennent d'être signalées. D'autre part, cette pièce présente, comme on l'a remarqué depuis longtemps, de frappantes analogies avec *Électre,* et ces analogies sont particulièrement dignes d'attention au point de vue qui nous occupe. Si M. Allègre l'a réservée, malgré cela, pour la fin, c'est qu'elle lui a paru être « le modèle idéal de la tragédie ». Et la raison principale de cette

[1] On sait que ce rôle a été confié par Sophocle au même acteur qui jouait celui d'Ajax, à savoir au protagoniste.

préférence est que l'action, d'après lui, y résulte uniquement des caractères, sans que la fatalité y ait aucune part.

Il est incontestable que pour un lecteur moderne les caractères, dans cette pièce, suffisent à expliquer l'action. La volonté héroïque d'Antigone d'une part, la résistance obstinée de Créon d'autre part, en y ajoutant l'amour d'Hémon pour la jeune fille, voilà effectivement les ressorts qui déterminent la marche du drame. On pourrait donc supprimer les quelques passages où il est question d'une puissance surnaturelle sans que personne aujourd'hui s'en aperçût. Mais la vraie question n'est pas de savoir si la pièce pourrait suivre son cours sans les dieux : il s'agit de déterminer — ce qui est fort différent — si Sophocle a eu l'intention de se passer d'eux.

M. Allègre relève lui-même quelques passages où tantôt le chœur, tantôt Antigone, en des paroles d'un grand effet, rattachent ce qui s'accomplit à la destinée des Labdacides [1]. Mais il lui semble que, si le poète a rappelé cette destinée, c'est d'abord parce qu'il ne pouvait guère s'en dispenser et c'est ensuite parce qu'il établissait ainsi, entre Antigone innocente et ses ancêtres coupables, un contraste émouvant? « D'ailleurs, ajoute-t-il, il n'a réservé à cette force aveugle absolument aucune influence; rien n'en sort dans le drame. »

On peut l'accorder, en ce qui concerne Antigone personnellement. Sophocle n'a suggéré nulle part la pensée qu'elle agissait sous l'influence d'une volonté divine, qui la pousserait à sa perte. La raison en est facile à deviner. Ce n'est pas, je crois, parce qu'une telle intervention aurait diminué à ses yeux la liberté d'Antigone, mais c'est parce qu'elle aurait mis les dieux en contradiction avec eux-mêmes. Manifestement, ils sont censés approuver le sentiment qui fait agir l'héroïne, ils protègent la religion des morts, qu'elle pratique héroïquement. Ils ne pouvaient donc pas, sans une contradiction scandaleuse, lui suggérer ce sentiment pour la perdre. Attribuer aux dieux une telle perfidie eût été une impiété que Sophocle ne pouvait admettre.

Mais les dieux s'abstiennent-ils de même à l'égard des autres personnages, de Créon en particulier? Créon, dès le début, laisse voir une confiance orgueilleuse en lui-même, une sorte d'intolérance et de dureté qui font de lui moins un roi qu'un tyran. Et cette impression, à coup sûr, était plus forte encore sur des Athéniens qu'elle ne l'est sur nous. Présomption et dureté qui s'accroissent de scène en scène, à mesure que la contradiction les excite, et qui dégénèrent enfin en fureur, puis en

[1] *Antigone*, 2, 584, 856.

impiété. Sans doute, ces sentiments sont conformes à la nature du personnage. Mais lorsque les dieux veulent perdre un homme, c'est par ses propres sentiments, ne l'oublions pas, qu'ils ont coutume de le perdre. Il en était ainsi pour Ajax; il en est encore ainsi pour Créon. Il y a, dans sa nature, un orgueil intime qui le destine au châtiment. À cet orgueil les dieux fournissent, en lui donnant un pouvoir absolu, l'occasion de se développer. Les résistances ou les avertissements qui devraient l'éclairer, s'il était capable de se juger lui-même, l'exaspèrent au contraire et le poussent aux dernières violences. Ils le frappent alors par les conséquences naturelles de ses actes. Du même coup s'accomplit sur Antigone, personnellement innocente, mais responsable des fautes de sa race, l'antique malédiction. Ceci, nous l'avons vu, le chœur et la victime elle-même le proclament. Quant à Créon, il répète à plusieurs reprises, au dénouement, que c'est la divinité qui l'a frappé[1]. Que voudrait-on de plus pour reconnaître, dans cette tragédie, une action divine? Était-il nécessaire que Créon dît cela plus tôt? Il l'ignorait. Mais un public athénien n'avait pas besoin qu'on l'avertît pour savoir à quoi s'en tenir. Familier avec les habitudes de la tragédie et avec les pensées religieuses dont elle s'inspirait, pénétré lui-même de ces pensées, il sentait assez, dès le début d'une action de ce genre, la présence d'une force surnaturelle, qui, par le simple jeu des sentiments humains, menait les choses sûrement à la fin qu'elle avait en vue. Et ainsi, pour ce public, *Antigone*, bien loin de pouvoir être considérée comme une tragédie tout humaine et d'autant plus admirable qu'elle était plus humaine, me paraît avoir été, au contraire, une tragédie très religieuse et admirée pour cela même.

VI. Ne craignons pas d'en dire autant d'*Électre*, tout en reconnaissant immédiatement que la composition de la pièce a été influencée par d'autres vues.

Ce qui frappe, en effet, d'abord, dans cette tragédie, et ce que M. Allègre n'a pas manqué de faire ressortir, c'est ce fait curieux que le premier rôle n'y est plus dévolu, comme dans les *Choéphores* d'Eschyle, à Oreste, dépositaire de l'ordre d'Apollon, mais bien à Électre, en qui les ressentiments et les haines se mêlent à l'idée du devoir envers le mort. Ici donc, comme dans *Antigone*, le protagoniste n'est pas mû par une impulsion fatale ou ne l'est que partiellement. N'est-ce pas une preuve que Sophocle a voulu réduire le rôle de la volonté divine pour accroître

[1] *Antigone*, 1271-1276, 1345-1346.

d'autant celui de la liberté humaine? Entreprise d'ailleurs bien difficile à réaliser avec un tel sujet. « Les défauts de l'*Électre*, dit M. Allègre, s'expliquent par l'antagonisme des deux ressorts dramatiques de Sophocle, les caractères et la fatalité. »

Ce jugement tient-il compte des motifs les plus profonds qui ont déterminé la conception du poète? Lorsqu'on cherche à deviner, d'après l'importance relative des scènes, comment le sujet s'est présenté à son imagination, il est difficile de ne pas croire qu'il a vu et conçu d'abord les deux moments principaux de son développement, la discussion entre Électre et Clytemnestre et la reconnaissance du frère et de la sœur. Plus on relit la pièce, plus on sent qu'elle a été composée en vue de ces deux scènes capitales. Toutes deux répondaient aux instincts les plus caractéristiques de son génie : l'une donnait à son goût de psychologie et de dialectique l'occasion d'opposer, en un conflit ardent, des caractères et des idées, et, par cette opposition, d'éclairer la situation qu'il mettait en scène; l'autre offrait à sa sensibilité la plus admirable matière. Or le seul moyen de faire de ces deux scènes le point culminant de l'action et de leur donner toute leur valeur dramatique, c'était d'attribuer à Électre le premier rôle et de développer ce rôle largement. Sophocle devait d'autant moins en repousser l'idée qu'elle lui permettait de renouveler presque entièrement un sujet déjà traité par Eschyle, et cela sans faire aucune violence à la légende.

La composition de la pièce dut être ainsi déterminée. Il n'est pas probable que le poète en ait méconnu les conséquences. En premier lieu, la plus grande partie du drame allait être sans influence directe sur l'action proprement dite, c'est-à-dire sur le châtiment d'Égisthe et de Clytemnestre, puisque Électre, personnage principal, ne pouvait y contribuer réellement qu'après avoir reconnu son frère, c'est-à-dire aux approches du dénouement. En second lieu, l'action divine, si nécessaire au sujet, risquait de paraître diminuée en même temps que le rôle d'Oreste, en qui elle se personnifiait. Sophocle paraît avoir cherché à remédier à ce double inconvénient, et il y a réussi dans une large mesure.

La première scène, qui est une sorte de prologue, où nous voyons Oreste arriver de grand matin à Mycènes et préparer avec ses compagnons l'accomplissement de son dessein, a précisément pour effet d'orienter immédiatement l'action vers son but et de nous rappeler avec force la mission divine dont il est chargé. Cette action, ainsi engagée, reste ensuite comme suspendue jusqu'à la reconnaissance : il ne pouvait en être autrement, une fois admis le plan d'ensemble. Mais le spectateur

sait du moins que les vengeurs sont là, derrière la scène, rôdant autour du palais, en train de s'informer, d'épier le moment favorable. Les espérances ou les craintes des personnages qui sont en scène se rapportent à eux; les chants du chœur rappellent que les dieux les conduisent et que l'accomplissement de la justice est imminent[1]; enfin, ignorant l'instant précis où ils vont reparaître, mais sachant qu'ils reparaîtront, nous les attendons, de scène en scène; et cette attente même, prolongée à dessein, donne naissance à un intérêt de désir et d'angoisse, qui se mêle à celui des dialogues auxquels nous assistons. Quant à l'action divine, évoquée dans le prologue, elle l'est encore par Électre, dès le début de son rôle, dans sa prière farouche aux dieux infernaux et aux Érinyes, prière qui nous la montre associée d'intention à ces sombres divinités et comme animée de leur esprit[2]. La même impression est renouvelée ensuite par les chants du chœur, qui viennent d'être mentionnés. Cela suffit pour que nous ne perdions plus de vue cette puissance directrice et que nous la voyions, sans surprise, reparaître après la reconnaissance, lorsque Électre encore appelle à l'aide Apollon Lycien, qui préside en effet à l'acte final[3]. La volonté des dieux n'est donc, en réalité, ni absente de l'action à aucun moment, ni en contradiction avec le développement donné par le poète aux caractères.

Maurice CROISET.

(*La fin à un prochain cahier.*)

LE LEGS FRANKS.

O. M. Dalton. *Franks Bequest. The treasure of the Oxus, with other objects from ancient Persia and India.* 1 vol. in-4°, 137 p., 81 gravures et 29 pl. hors texte. London, Printed by order of the trustees, sold at the British Museum, 1905.

Sir Augustus Wollaston Franks, ancien conservateur au British Museum, mort en 1897, a laissé à cet établissement une collection désignée sous le nom de *Trésor de l'Oxus*, et composée de vases, de coupes, de bijoux, de monnaies et d'autres menus objets d'or ou d'argent.

Dès que les objets constituant le legs Franks furent placés sous les

[1] *Électre*, 472-501, 837-841. — [2] *Électre*, 110-117. — [3] *Électre*, 1379-1383.

yeux du public, quelques archéologues en contestèrent l'authenticité, d'autres essayèrent de la prouver et, des deux côtés, les opinions furent défendues avec passion.

Emu des critiques formulées dans la presse, le département dont la collection dépend a jugé nécessaire d'intervenir et son chef actuel, M. Charles H. Read, a chargé l'un des attachés, M. O. M. Dalton, de publier les principaux monuments. L'ouvrage a paru l'année dernière sous le titre de : *Franks Bequest. The treasure of the Oxus, with other objects from ancient Persia and India.*

L'auteur — c'est le premier et ce ne sera pas le seul hommage à lui rendre — a traité la question avec conscience et une entière bonne foi. Bien loin de faire de cet ouvrage un plaidoyer en défense ou une œuvre de polémique, il a exposé toutes les raisons qui militent selon lui en faveur de l'authenticité des objets compris dans le legs Franks et aussi les objections élevées contre elle.

La première objection réside dans la provenance des monuments. La découverte est nuageuse, mélodramatique et bien accidentée. Les brigands, les cavernes, les vaillants officiers, les poursuites dans la nuit, les stations fâcheuses en des lieux peu recommandables se succèdent comme en un roman d'aventures et ne disposent guère à la confiance.

Tous les historiens du trésor s'accordent à déclarer qu'il fut trouvé en 1877. Seulement le premier compte rendu place le site sur le bord de l'Oxus, presque à mi-chemin entre Khulm (Tach Kurgan) dans le Sud et Kabadian dans le Nord, à deux journées de marche de Kunduz, tandis que le second identifie ce site, nommé « Kuad » par le général sir Alexandre Cuningham, avec Kabadian. La différence est notable, car Kabadian n'est pas situé sur l'Oxus, mais est baigné par l'un de ses affluents. D'autre part, le capitaine Burton, qui a puisé ses renseignements auprès de divers marchands de l'Asie centrale, prétend que le site de la découverte est celui d'une ville submergée que les habitants de la contrée ont l'habitude de fouiller et où ils trouvent des bijoux et des monnaies.

Malgré les différences que présentent ces versions, je pense que l'on peut admettre le fait matériel d'une découverte effectuée en 1877 dans la région de l'Oxus. Les pièces plus ou moins nombreuses dispersées, paraît-il, dans le sable, auraient été transportées des rives du fleuve à Kaboul, puis de Kaboul à Péchawar, et y auraient été vendues.

Nous entrons maintenant dans le roman.

En mai 1880, trois ans après la découverte, quand le capitaine, aujourd'hui colonel F. C. Burton, était officier politique dans la vallée du Tézin et résidait au camp de Seh Baba, placé à trois étapes (60 kilo-

mètres environ) de Kaboul, trois marchands musulmans de Bokhara, connus pour transporter une grande quantité d'or sur leurs mules, furent volés par des hommes de Khurd Kaboul (Barbakkars Rhels et Hisarak Ghilzais), durant le voyage de Kaboul à Péchawar, en un lieu situé entre Seh Baba et Jagdalak. Ils étaient follement partis en tête du convoi et auraient été ainsi cause de leur infortune.

Voici un fait déjà bien étrange et une imprudence bien inexplicable. Les membres d'une même caravane ont en effet la constante et sage coutume de marcher en groupe compact, fussent-ils en pays sûr et n'eussent-ils avec eux aucune marchandise capable d'exciter la convoitise.

Le coup de main exécuté, les brigands s'élancèrent dans la montagne, emmenant avec eux les trois marchands et leur domestique, traversèrent le Tesnika Kotal et arrivèrent en un lieu nommé Karkachcha où se trouvent des cavernes dans lesquelles ils espéraient se diviser le butin. Malheureusement pour eux, le domestique des marchands, s'étant échappé, parvint à neuf heures du soir au camp du capitaine Burton, et donna la nouvelle du vol. Cet officier partit sans délai pour Karkachcha et, vers minuit, apparut soudain aux bandits qui se querellaient pour le partage. Quatre d'entre eux furent blessés, dit-on, mais des pourparlers s'engagèrent, et une partie des dépouilles fut rendue au capitaine Burton qui se hâta de reprendre la route du camp. Comme il s'éloignait, il apprit qu'on avait formé un complot pour l'arrêter et recouvrer les objets en sa possession. Au lieu de poursuivre sa marche, il se cacha et ne rentra au camp que le lendemain matin à six heures. Il s'apprêtait à diriger des forces contre les brigands, quand ceux-ci, ayant appris ses intentions, rapportèrent d'eux-mêmes une autre partie du butin. Le reste, soit un quart environ des objets volés, avait été fondu ou caché. Les Bokhariotes rentrèrent ainsi en possession de la presque totalité de leur bien. Au nombre des pièces importantes recouvrées était un bracelet d'or que le capitaine Burton avait vu dans l'une des sacoches coupées et ouvertes par les brigands et qu'il acheta de ses obligés. Ce bracelet, vendu plus tard au South Kensington Museum, où il est exposé, est représenté dans l'ouvrage sous le numéro 116.

Les marchands continuèrent leur voyage et arrivèrent à Péchawar sans autres aventures.

Tandis que les Bokhariotes étaient dans le camp du capitaine Burton, l'un d'eux, nommé Wazi-ed-din, fit la déposition suivante, dont je donne quelques passages intéressants :

« Je suis, dit-il, au nombre des personnes qui furent volées quand les Ghizlais d'Hisarak et les Jagdalaks nous attaquèrent et nous prirent

tous nos biens. Ils laissèrent les mules, mais les charges qu'elles portaient furent coupées et enlevées. Elles contenaient des ornements d'or et d'argent, quelques coupes d'or, une idole en argent, une autre en or et aussi une sorte de collier. Plusieurs de ces objets avaient été découverts à Khandian (Kabadian), dont les ruines sont submergées par l'Oxus ; mais à certains moments de l'année, quand le fleuve est à sec, l'on y pratique des fouilles et l'on y trouve des bijoux et des monnaies de grande valeur. Mes compagnons et moi-même achetâmes ces choses, étant effrayés à la pensée de porter sur nous de l'argent parce que Abderrahman, émir d'Afganistan, était à Kunduz et levait un tribut sur les voyageurs et leurs marchandises pour l'entretien de son armée. Il nous fut dit que l'idole et le collier étaient du temps d'Alexandre le Grand. La valeur du trésor était de quatre-vingt mille roupies, et par suite de votre intervention, nous en avons recouvré pour cinquante-deux mille. »

Les trois marchands, qui se nommaient Wazi-ed-din, Ghulam Mohammed et Chuker Ali, étaient dans l'habitude de voyager entre Khiva, Samarkand et l'Inde et quelquefois atteignaient Amritsar. Les principaux objets de leur commerce étaient le thé et la soie. Aussi bien expliquèrent-ils au capitaine Burton que « c'était en apprenant qu'Abderrahman levait des tributs sur les caravanes, qu'ils avaient cru sage de convertir leur argent en objets de nature à être cousus dans des sacoches de cuir et à passer pour des marchandises ».

J'ai fait observer combien étrange est la conduite de ces marchands qui se détachent du convoi et s'engagent sans escorte dans un pays infesté de brigands, alors qu'ils transportent un trésor valant quatre-vingt mille roupies. J'ajouterai que les brigands qui, au lieu de fuir, s'arrêtent dans le voisinage d'un camp anglais pour se partager le produit de leur larcin ne sont guère moins insoucieux que leurs victimes. Si bien qu'un serviteur peut s'échapper, ramener des secours à point nommé et réparer l'imprudence de ses maîtres. N'y aurait-il pas une mise en scène habilement préparée pour donner de l'authenticité à des monuments d'une valeur discutable ou, du moins, pour leur valoir de la célébrité, éveiller l'intérêt et exciter la générosité de futurs acquéreurs? Que dire aussi de la singulière idée de négocier une restitution partielle alors que par la force il était possible de rentrer en possession de tous les objets volés ou de se saisir des voleurs?

Il y a mieux.

Jusqu'ici, et à supposer même que durant la longue et critique période qui s'écoula entre sa découverte et le moment où il fut rendu à ses premiers acquéreurs, le trésor n'ait souffert que du fait de la sous-

IMPRIMERIE NATIONALE.

traction et de la division, il allait connaître les périls bien autrement graves de l'addition et de la multiplication. Il les courut durant le stage qu'il fit entre les mains des marchands de Rawal Pindi à qui le vendirent les trois Bokhariotes et à qui l'acheta plus tard le général sir Alexandre Cuningham.

Il est, en effet, bien connu que les marchands du Nord-Ouest de l'Inde reçoivent des antiquités d'époques très différentes découvertes au dedans ou au dehors des frontières. Comme elles abondent dans leurs magasins, ils mêlent des objets d'origines diverses, ajoutent aux uns, retranchent aux autres, incorporent des faux et composent ainsi des *trésors* qu'ils placent sous le patronage de quelques monuments assez beaux pour attirer l'attention du monde archéologique et faire participer de leur éclat tout l'ensemble d'un lot.

C'est ainsi que le cylindre perse n° 114, le disque n° 24 et l'ibis n° 10 furent reproduits en or et que leurs contrefaçons, envoyées en Angleterre, furent acquises par sir Augustus Wollaston Franks, bien avant qu'on ne lui eût proposé les originaux présumés.

Dans de pareilles conditions, on conçoit combien il faut se montrer circonspect avant d'attester l'authenticité d'objets composant la collection désignée sous le nom de *trésor de l'Oxus*.

L'auteur de l'ouvrage ne se dissimule pas la difficulté de sa tâche. Il pense cependant « qu'après le triage opéré par le donateur lorsqu'il eut en sa possession les copies et les originaux présumés, et bien qu'il reste sans doute beaucoup de monuments équivoques, en revanche la justice demande que l'authenticité de certains d'entre eux soit acceptée comme évidente ». Et il ajoute : « à quelques exceptions près, le trésor dans son ensemble doit être considéré comme l'addition la plus importante à nos connaissances d'une période jusqu'ici très pauvrement représentée dans nos musées ».

M. Dalton aborde alors la discussion et, comme son devoir l'y invite, il cherche dans la comparaison avec des objets passant jusqu'ici pour authentiques des preuves en faveur du legs Franks. Mais qu'il me permette ici une objection. Si parmi les témoins appelés, il en est qui soient eux-mêmes les produits d'ateliers analogues à ceux de Rawal Pindi, que reste-t-il de sa démonstration? Qu'en reste-t-il, si ces témoins, fussent-ils à l'abri du soupçon, ont servi de modèles aux faussaires? Suivant que l'on rejette ou que l'on admette l'une de ces hypothèses la preuve est forte ou bien fragile.

Cette discussion très patiente et très consciencieuse terminée, M. Dalton aborde deux autres problèmes.

À quelle période faut-il faire remonter les objets compris dans la collection ?

Quelle fut l'origine première de ces mêmes objets ou, pour mieux dire, la patrie des artistes et des ouvriers qui les fabriquèrent ?

La réponse à la première question serait donnée par les monnaies extrêmement nombreuses trouvées, dit-on, en même temps que les bijoux, et la période s'étendrait du règne de Darius fils d'Hystaspe à celui d'Euthydemus; elle comprendrait, en conséquence, trois siècles. Mais encore se pose la même question : M. Dalton est-il bien certain de la valeur documentaire des monnaies et, fussent-elles antiques, n'en a-t-il pas été ajouté ou soustrait quelques-unes à Rawal Pindi ?

Relativement au deuxième point, l'auteur pense qu'il existait en Perse, comme il exista plus tard dans l'empire romain, un style moyen tel qu'on fabriquait en Bactriane les mêmes objets qu'en Susiane ou en Arménie. Il reconnaît cependant la prédominance d'influences diverses et il les explique en disant que les trésors antiques de la Perse étaient composés lentement et d'objets acquis sur toutes les frontières de l'empire.

M. Dalton a peut-être raison. Et pourtant la même objection se présente toujours. C'est celle tirée des vastes dépôts de Rawal Pindi, où, de l'aveu général, s'amalgament et au besoin se complètent des antiquités de toute provenance. Faute d'un procès-verbal, fût-il dressé trois ans après la découverte par le capitaine Burton, qui oserait dire dans quelle proportion les objets trouvés en 1877 sur les bords de l'Oxus figurent au British parmi ceux composant le legs Franks ?

Il semble que dans une discussion aussi délicate, aussi épineuse il fallait faire état des témoins, mais il convenait aussi de se préoccuper du style. Je sais combien est vague et précis à la fois ce que les arts, les lettres et la science archéologique nomment le style. Il en est un peu du style comme de l'odorat, comme du goût. Personne n'est capable de définir l'odeur de la rose ou du jasmin, le goût de l'orange ou de la pêche et chacun distingue leur parfum et leur saveur. D'autre part, des études appropriées et une longue fréquentation des documents développent dans un autre ordre d'idées une sorte de tact intellectuel dont la finesse des sens donne une image matérielle très grossie. C'est peut-être ce tact intellectuel qui, dans une certaine mesure, fait défaut à l'auteur; je le dis à regret, car son travail, excellent à bien des égards, dénote des recherches étendues, une érudition solide, de la méthode et une intelligence curieuse.

Je conviens que le triage était difficile. Puis, il s'agit de pièces

qui appartiendraient à une période de décadence, et l'on sait qu'à toutes les époques et dans tous les pays les arts qui se meurent ou qui sont exercés par des mains ignorantes ont des traits communs. Encore est-il des caractères particuliers à une race, à un siècle, à un pays. Chargez un tailleur de pierre ignorant, né au cours du siècle dernier, de composer une moulure et, si maladroit soit-il, il ne la profilera pas comme l'eût profilé un manœuvre employé sur les chantiers de Notre-Dame. De nos jours, à n'écouter que leur goût et leur instinct, un maçon de village français et un maçon de village persan ne construiront pas des maisons sur le même modèle et, s'il se trouve de mauvais décorateurs dans chacun de ces deux pays, tenez pour certain que jamais le hasard ne guidera leur pinceau ou leur ébauchoir dans le même chemin et que jamais ils n'enfanteront des œuvres que l'on puisse confondre.

Aussi bien suis-je surpris que l'on accorde un brevet d'authenticité à la plaque reproduite planche VIII et qu'on la classe parmi les monuments perses du ve siècle, alors qu'elle n'a aucun style et que sa physionomie louche prévient contre elle dès qu'on la regarde. À la considérer de plus près, l'on reconnaît, en effet, qu'elle est une copie mal interprétée d'un monument assyrien du VIIIe siècle. L'Assyrie a fourni la forme et la disposition générales, le sujet du décor cynégétique et la tiare royale donnée à tous les chasseurs, bien que cette coiffure ne soit attribuée en Perse qu'aux taureaux androcéphales du portique Viçadahyu et du palais aux cent colonnes de Persépolis. Des critiques analogues s'adressent à la patère de la planche VII et à la plaque de la planche IX, inspirées partie des mêmes modèles assyriens, partie des bas-reliefs sassanides de Tang-y-Bostan, et, pour la coiffure seulement, des bas-reliefs de Persépolis. L'exécution est, au surplus, piteuse et l'amalgame fait avec une insouciance et une maladresse choquantes.

Les objets reproduits planches II, III, IV, IX, X, XI, XII, XIII, XIV sont tous ou presque tous dans le même cas.

Le cylindre de la planche XV a eu des avatars. Comme je l'ai expliqué, il apparut d'abord en or massif. Cette matière, précieuse mais insolite quand il s'agit de cylindres, inspira quelques soupçons qui furent confirmés par l'arrivée ultérieure du modèle de pierre auquel le donateur reconnut, cette fois, les caractères d'une indiscutable authenticité. Sir Augustus Wollaston Franks eût été mieux inspiré en persévérant dans le doute, du moins à mon avis.

L'artiste a gravé sur le cylindre un sujet militaire. Deux guerriers, portant l'uniforme perse, piétinent trois cadavres et blessent mortellement deux soldats, dont les jambes sont protégées par les cnémides

caractéristiques des hoplites grecs. Dans le ciel vole, sous trois formes différentes, le génie de la royauté. On sent, à ce détail, la préoccupation de multiplier les preuves d'authenticité, préoccupation qui n'eût pas hanté un Perse et que ne trahit du reste aucun monument connu. J'aurais bien quelques observations à formuler relativement à la robe médique, — sa draperie et ses plis ne sont pas très corrects, — mais la critique la plus grave porte sur le costume de l'un des ennemis blessés. Il est coiffé du bonnet perse et chaussé de cnémides. S'il s'agit d'un barbare, pourquoi les cnémides? S'il s'agit d'un hoplite, pourquoi ce bonnet? J'ajouterai que le sujet n'est pas nouveau sur les pierres gravées de style perse. Aussi bien, l'auteur du cylindre, un artiste habile d'ailleurs, a-t-il voulu donner une note originale à son œuvre, mais comme il avait été mal inspiré en multipliant le génie de la royauté et en le représentant sous toutes ses formes, il l'a été encore en déguisant des barbares en guerriers grecs.

Me sera-t-il permis d'adresser à M. Dalton une dernière observation. Elle est de pure forme et passe au surplus par-dessus sa tête. Cette fois, la grammaire est seule en jeu, et peut-être suis-je bien audacieux, étant donné que l'ouvrage est écrit en anglais.

Pourquoi a-t-il laissé le nom de trésor (*treasure*) à cet ensemble disparate où les monuments faux et les monuments vrais voisinent, et où, dans cette dernière catégorie, les temps et les pays d'origine sont à ce point confondus que personne n'ose soutenir qu'ils ont été trouvés ensemble? Ce mot de « trésor », quand il est employé par un archéologue français, a une signification spéciale et désigne un ensemble d'objets découverts dans un même lieu et dans des circonstances telles qu'aucun doute ne saurait planer sur l'authenticité d'aucune pièce. Je crois que les savants anglais attribuent le même sens au mot de « treasure ». Alors il est impropre en l'espèce et il eût fallu recourir à un autre mot. Mais je m'arrête, car je ne voudrais pas faire une querelle de pédant et, d'ailleurs, il est temps de conclure.

En définitive, l'impression que j'ai éprouvée et que j'ai rapportée après avoir eu sous les yeux les diverses pièces de la collection et les avoir longuement examinées, c'est qu'entre les meilleures, tel le bracelet du South Kensington Museum reproduit planche XVI, sous le n° 116, et des imitations parfois grossières, il se trouve une série de monuments bâtards. Ce sont des objets antiques restaurés, surchargés d'ornements et surtout de dessins destinés à en augmenter la valeur marchande et qui leur donnent, au demeurant, un caractère de fausseté auquel on pourrait se laisser tromper. Je citerai, entre autres pièces de la collection, la patère de la planche VII et le disque de la planche IX, pièces auxquelles

les artistes indiens ont ajouté, à la première, des lions et, à la seconde, une chasse. Quand elles furent découvertes, elles devaient être dans l'état des coupes portant les numéros 19, 20, 21 et 180, c'est-à-dire tout unies, comme les plaques repoussées inscrites sous les numéros 48, 49, 51, 69, 70, 71, 74, 75, 84, 86, 89, 92, 93, 94, 99. J'écris à dessein « quand elles furent découvertes » et je les crois, en effet, antiques, parce que je n'admets pas que de nos jours et de propos délibéré l'on ait fondu, martelé ou laminé de l'or dans l'unique dessein d'y estamper les figures qui les déparent et les déprécient.

Marcel DIEULAFOY.

LES ORIGINES DE LA GRANDE INDUSTRIE EN ANGLETERRE.

Paul Mantoux. *La Révolution industrielle au xviiie siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre.* 1 vol., 544 p. in-8°. Paris, Société de librairie et d'édition, 1905.

Le livre que M. Mantoux vient de présenter à la Faculté des lettres de Paris, pour obtenir le grade de docteur, mérite l'attention, tout d'abord par l'importance du sujet, l'un des plus considérables et des plus négligés de l'époque moderne. « La grande industrie, dit l'auteur dès son introduction, dans l'ordre économique, la science positive dans l'ordre intellectuel, la démocratie dans l'ordre politique sont les forces maîtresses qui dirigent le mouvement des sociétés contemporaines. » Il est certain qu'on a eu le tort jusqu'ici, en France, de moins étudier cette révolution industrielle que l'œuvre des philosophes du xviiie siècle, ou que la révolution démocratique de 1789, et même de ne la pas étudier du tout. Il suffira de parcourir la bibliographie très complète que M. Mantoux a disposée à la fin de son étude : les livres français y tiennent bien peu de place, à côté d'études anglaises comme celles de W. Cunningham, de Toynbee ou de Thorold Rogers, des recherches de Karl Marx, de Schmoller, de Held surtout et de Schulze-Gœvernitz.

C'est sans doute parce qu'à l'origine, la constitution de la grande industrie moderne et les premières conséquences de cet immense effort économique ont été des phénomènes particulièrement anglais. C'est

aussi parce que ces phénomènes ont évolué de 1770 à 1801, juste au moment où la Révolution française occupait l'Europe et semblait à elle seule en déterminer l'histoire.

Peu à peu les Français doivent apprendre à se rendre compte qu'à côté, à l'encontre parfois de leurs idées et de l'action considérable exercée par ces idées sur le monde contemporain, d'autres mouvements de doctrines, d'autres courants de faits économiques et sociaux ont agi, et d'autres pays que le leur, sur les sociétés modernes. Le livre de M. Mantoux nous invite à considérer une révolution économique par laquelle l'Angleterre a donné une nouvelle forme au travail humain, comme la France par la sienne à la conscience des nations.

Le premier soin de l'auteur, pour éclairer sa route, a été de préciser l'objet et l'étendue de son enquête. La révolution industrielle, qui a eu ses origines dans l'Angleterre du XVIII[e] siècle, valait d'abord d'être définie. C'est la constitution de la *grande industrie*. Mais que faut-il entendre par là? Est-ce l'industrie dont les produits se vendent en grand et largement sur le marché international, ou bien celle qui se caractérisa au XVII[e] siècle, en France, par la protection et le monopole de l'État, sous la forme de grandes manufactures royales, ou encore l'industrie qui, suivant l'opinion de Marx, se distingue de la manufacture par l'usage de plus en plus fréquent des machines, et que les Anglais appelleront le système des fabriques (*factory system*)? M. Mantoux a eu conscience qu'un phénomène aussi complexe, qu'une évolution totale dans les conditions et les modes de l'industrie humaine exigeait une définition plus large, mieux ménagée et plus juste. Il a plutôt cherché, dans le développement du commerce et l'extension du marché, qui ont pour de nouveaux besoins précipité et accentué la division du travail industriel, les origines et la nature de la transformation économique qui s'est accomplie en Angleterre au XVIII[e] siècle.

Prenons le régime de la fabrique anglaise avant cette transformation; étudions cette vieille industrie nationale de la laine qui, au dire d'Arthur Young, pour le gouvernement et pour la nation était un objet sacré, la base de toute richesse, et par conséquent le type et la règle du régime économique le plus ancien. Elle était répandue indistinctement à travers le pays, avec une certaine tendance pourtant à se concentrer dans le Yorkshire (Halifax et Leeds), dans le Norfolk (Norwich) et dans le Sud-Ouest, autour du canal de Bristol et de la Manche, dans le Devonshire. Mais dans les régions même où elle s'était le plus concentrée, c'était plutôt une industrie de villages ou de gros bourgs qu'un régime de véritables centres industriels. Le fabricant, le tisserand, propriétaire à la fois

d'un champ, d'une hutte et d'un métier, demeurait le maître de la production. Il possédait ses outils, achetait la matière première et l'ouvrait, en cultivant son champ, pour aller au marché vendre alternativement le produit de sa terre ou de son métier. Telles étaient les conditions de la vie et du travail dans une région industrielle comme celle d'Halifax, décrite au début du XVIIIe siècle par de Foë, ou dans certaines régions françaises, au temps des métiers domestiques, avant la naissance encore récente de la grande industrie.

Ce n'était point d'ailleurs, à la veille de ce grand événement, l'unique aspect de la production industrielle. En certaines contrées, dans le Sud-Ouest, l'initiative avait passé déjà à des capitalistes, aux marchands *manufacturiers* qui, comme l'ont fait longtemps les *fabricants* de soieries de Lyon, achetaient la matière première et, se chargeant de la vente des étoffes, bientôt mettaient la main sur les métiers et l'outillage. L'artisan était déjà devenu un ouvrier de fabrique, sauf qu'il travaillait à domicile ; il avait cessé d'être maître et propriétaire de la production. « Tous les bourgs autour de Tiverton sont peuplés d'ouvriers, écrit de Foë en 1724, qui dépendent pour leur subsistance des maîtres drapiers de cette ville. » Et déjà l'artisan souffrait, quoique travaillant encore chez lui, de voir son salaire, sa seule ressource désormais, à la merci des marchands, des drapiers, et réduit souvent au-dessous de ses besoins, au gré de leurs exigences. Les conflits du capital et du travail, comme dans le régime des manufactures modernes, résultats de l'exploitation des uns, des souffrances et de l'envie des autres, se marquaient dans des chansons populaires, *les Délices des Drapiers*, dès la fin du XVIIe siècle, dans les pétitions des corps ouvriers, dans les grèves enfin accompagnées de violences que parfois le théâtre anglais, avec réalisme, nous a représentées. Sans doute, il n'y avait encore en Angleterre que très peu de ces grandes manufactures dont la royauté et Colbert avaient encouragé la création en France au XVIIe siècle. Les grandes usines n'allaient point tarder à paraître partout avec les progrès de la technique, de l'outillage, avec la division nécessaire du travail industriel.

Ces progrès, décisifs dans l'histoire économique et sociale de l'Angleterre, ont fourni à M. Mantoux la partie la plus originale et la plus substantielle de son ouvrage. Il en a voulu connaître les origines, pour en préciser la direction et la portée. « Le progrès de l'industrie, dit-il, était alors presque impossible, s'il n'était précédé de quelque mouvement commercial. Un demi-siècle avant qu'elle devienne la terre classique de l'industrie, le pays des mines, des forges et des filatures, l'Angleterre est déjà un grand pays commerçant. »

À l'appui de ce jugement, l'auteur nous montre l'essor commercial et marchand de l'Angleterre provoqué d'abord, à la fin du XVIe siècle, par la mise en valeur des mondes nouveaux, par l'Acte de Navigation au temps de Cromwell, et toujours retardé par la conquête des libertés intérieures jusqu'à la Révolution décisive de 1688. Il indique avec mesure et perspicacité le rôle de la bourgeoisie commerçante et ses profits dans cette révolution, son autorité après la victoire des communes sur la royauté, le développement de ses entreprises, Banque, Compagnie des Indes, ces deux points d'appui de la politique anglaise à l'intérieur et au dehors. Et comme cette politique tendit de plus en plus, dans les luttes contre la France, entre 1688 et 1713, à la création d'un empire colonial définitivement constitué au milieu du XVIIIe siècle, on voit comment, à cette date, ont été réunies et décidées les conditions d'un commerce inconnu de l'Angleterre au moyen âge, supérieur aux opérations des autres nations, France ou Hollande. Un tableau graphique du commerce extérieur de l'Angleterre, de 1700 à 1800, accuse une courbe régulièrement et rapidement ascendante, malgré les reculs ou les arrêts qui ont correspondu très exactement aux trois grandes époques de guerre du XVIIIe siècle.

C'est parce que l'Angleterre a commencé alors de se donner avec succès au *grand* commerce que la *grande* industrie s'est installée et outillée sur cette scène préparée pour les manifestations d'une nouvelle vie, d'une nouvelle forme économique. Voltaire, avec sa clarté d'esprit ordinaire, s'en était aperçu. « C'est parce que les Anglais sont devenus négociants que Londres l'emporte sur Paris pour l'étendue de la ville et le nombre des citoyens; qu'ils peuvent mettre en mer deux cents vaisseaux de guerre et soudoyer des rois alliés. Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais et fait qu'il peut se comparer, non sans quelque raison, à un citoyen romain. » Ces grands négociants, en relations d'affaires désormais avec le monde entier, devaient imprimer, consciemment ou non, à tout ce qu'ils faisaient, négoce, industrie, soins de leurs familles ou de leurs fortunes, ambitions privées ou publiques, une forme nouvelle, proportionnée à leurs habitudes de spéculation commerciale et de richesse active. À leur commerce il fallait d'autres moyens de transmission que les foires et les colporteurs du moyen âge : ils créèrent en trente années à peine, de 1760 à 1790, sans recourir toujours à l'Etat, pour leurs besoins et souvent par leurs seules forces, un réseau de routes qui permit l'accélération des services postaux et un système de canaux comparable, toutes proportions gardées, à l'essor des voies ferrées cinquante ans plus tard. Ils rapprochaient ainsi les centres

IMPRIMERIE NATIONALE.

de production et d'exportation des pays étrangers. Ils ouvraient largement l'Angleterre aux marchandises du dehors. Et l'échange, qui faisait leur fortune, allait précipiter le développement d'une industrie qui, pour hâter sa production, devait spécialiser la main-d'œuvre, et lui procura l'aide nouvelle du machinisme. Évolution économique qui, justement, coïncida avec une transformation radicale dans le régime de la société et de la propriété en Angleterre.

Cette transformation, la disparition assez rapide au XVIIIe siècle de la *yeomanry*, de la classe des paysans, propriétaires fonciers, au moment où cette classe allait se créer pour tout le siècle suivant en France, a été souvent indiquée et décrite. Je ne sais si elle a été jusqu'ici dans une œuvre historique française mieux et plus clairement expliquée qu'en celle-ci : les dates du phénomène s'y trouvent très nettement fixées, depuis les symptômes de la crise en 1750 jusqu'à l'acte final vers 1833. Mais surtout les motifs : une tendance générale à supprimer, par des actes du Parlement de plus en plus nombreux à mesure que le XVIIIe siècle se poursuit, le système rural des *open* ou *common fields*, disons en français, et pour ne pas faire croire par ce terme anglais à une organisation communiste, le système *parcellaire*. Les parcelles, d'ordinaire rectangulaires, enchevêtrées entre elles, domaines bigarrés de nombreux propriétaires, propriétés véritables, quand il s'agissait d'en récolter les fruits, mais non *encloses*, pour permettre, après la moisson, la pâture en commun, gardaient, au seuil des temps contemporains, les marques d'un régime social très ancien. À côté, les *communaux* (*waste lands*) complétaient l'ensemble des ressources demeurées à la disposition des petits propriétaires.

Alors, à la demande, par l'effort et souvent par l'intrigue et la force des capitalistes soucieux de se créer de grands domaines propices à l'élevage plus rémunérateur, ou à une culture méthodique et intensive, les grandes propriétés, réservées à un seul propriétaire, *encloses*, en vertu d'un acte d'*enclosure*, absorbèrent les parcelles disséminées et les communaux partagés et acquis. La valeur du sol anglais y gagna : le petit propriétaire y perdit tout, exproprié, chassé de sa campagne vers la ville et l'industrie, réduit au rang de journalier, ou, s'il réussit, de fermier sur cette terre où il vivait libre et fixé, le plus souvent prêt à chercher ailleurs le bonheur ou même la subsistance.

Ainsi, au moment où le grand commerce maritime et colonial déterminait en Angleterre l'évolution du travail industriel, lui imposait des cadres plus larges et une organisation plus productive, les enclosures et l'accaparement du sol par les grands propriétaires allaient mettre à la dis-

position de ces fabriques une quantité de force humaine sans emploi. « La grande industrie qui naît est, dit l'auteur, comme un pays nouveau au cœur du pays, comme une Amérique vers laquelle les émigrants se portent en foule, avec cette différence qu'elle se forme en même temps qu'elle se peuple. » En sorte que cette révolution du XVIIIe siècle anglais, destinée par la suite à des répercussions européennes et mondiales, comme celle de France, quoique très différente d'origines, de forme et de formule, brisait tout aussi bien les conditions anciennes de la société, de la richesse, et modifiait à la fois la structure intime, l'assiette et l'aspect de la nation. Qu'on se rappelle le point de départ, cette terre, productrice de céréales, au gré et par les soins de son propriétaire, paysan très modeste ajoutant au revenu de son bien le profit d'un métier domestique, attaché à son champ, à son cottage sans ambition depuis des siècles. Quelle différence avec l'Angleterre qui se préparait, pays des grands domaines, à culture intensive ou à élevage, propriétés de quelques citoyens qui exploitent ou afferment, constituées à la suite d'un exode véritable des cultivateurs anciens vers les villes chaque jour plus nombreuses et plus importantes, de la transformation rapide de l'artisan domestique en ouvrier de fabrique et d'usine !

On ne saurait trop louer M. Mantoux d'avoir réuni avec tant de patience et noté avec tant de mesure et de perspicacité les traits assez épars et les modes assez complexes de ces états très différents de la société anglaise, à l'époque décisive qu'il se proposait d'étudier. Ainsi le lecteur est conduit avec méthode et s'en va, avec une confiance que je crois justifiée, à l'examen du problème essentiel : ce que l'auteur appelle *grandes inventions et grandes entreprises*, éléments principaux de la production industrielle, dans l'Angleterre moderne et dans le monde contemporain.

Toujours préoccupé de définir ce qu'il nous invite à examiner, l'auteur, arrivant au machinisme, a cherché la définition de la machine. Comment la distinguer de l'outil que l'homme a employé de temps immémorial ? L'une et l'autre simplifient le travail humain, en supposant plus ou moins toujours l'activité humaine. Et pourtant un métier Jacquard est plus qu'un outil. Pour M. Mantoux, la différence est que l'outil suppose l'action incessante de l'ouvrier, de sa main, de son intelligence même, que la machine est au contraire une sorte de main artificielle, un mécanisme mis en action, surveillé par l'ouvrier, sans doute, mais capable d'exécuter à lui seul les mouvements composés d'une opération technique. Je ne sais pas si la distinction ainsi formulée peut suffire et si, en poussant davantage, à voir par exemple la traction mécanique de plus en plus substituée à la traction animale dans l'industrie des transports ou en

agriculture, on ne devrait pas plutôt signaler l'invention et l'emploi des machines comme une tendance à la diminution graduelle de la force ou de l'habileté de travail des êtres animés en général.

Quoi qu'il en soit, cette tendance s'est surtout marquée en Angleterre au XVIIIe siècle, et dans les industries textiles, dans celle du coton, si bien que Schulze-Gœvernitz a pu intituler une simple monographie de l'industrie cotonnière : *Étude sur la grande industrie.* Déjà une machine à tricoter les bas (*stocking frame*), inventée par William Lee en 1598, compliquée et coûteuse, avait, dès le XVIIe siècle, inauguré autour de Nottingham le régime de la fabrication capitaliste. Et de même la machine à fabriquer l'organsin, qui, importée d'Italie par Thomas Lombe en 1718, déterminait dans une île de la Derwent pour l'industrie de la soie la création d'une véritable et grande usine. Mais une industrie nouvelle, comme celle du coton, devait mieux se prêter à l'emploi des machines, en sollicitait même l'usage. Au moment où les tisserands anglais s'essayèrent à tisser une matière qui leur était moins familière qu'aux ouvriers hindous, et tandis que le Parlement, interdisant l'importation et l'emploi des calicots imprimés d'Orient recherchés du public, poussait sans le vouloir les fabricants à offrir des cotonnades, Manchester, pourvue par le port de Liverpool, largement ouvert au commerce colonial, des modèles et de la matière première, attendait pour ainsi dire l'invention mécanique propre à faire sa fortune et à susciter ses fabriques.

Le point de départ fut la *navette volante* de John Kay (1733), qui, en accélérant le tissage, en multipliant ses produits, rendit nécessaire une production de fil plus abondante, à laquelle le rouet ne pouvait suffire. Alors la *machine à filer* de Lewis Paul et de John Wyatt apparut, brevetée en 1738, employée dans la première usine de coton anglaise, celle d'Edward Cawe, à Northampton, jusqu'en 1764. Et bientôt les grandes inventions, la *spinning jenny* et le *water frame* (1768), le rouet à plusieurs fuseaux, comme on l'a appelé, ou le métier hydraulique, puis la réunion ou combinaison de ces deux machines dans la *mule jenny* qui, par les soins de Crompton, donna les fils à tisser les plus résistants et les plus fins, et enfin l'obligation de tisser plus vite un fil produit en surabondance qui conduisit Cartwright à la découverte nécessaire et d'abord maudite de la machine à tisser, tout cela en trente années (1770-1800), achevait la constitution définitive de la grande industrie du coton.

M. Mantoux nous a montré, figures très vivantes et très diverses, les ouvriers de cette évolution; les uns, comme James Hargreaves et John Kay, ou Thomas Highs et Crompton, artisans ingénieux, inventeurs malheureux de mécaniques qui déterminèrent presque à leur insu la grande

industrie; d'autres, spéculateurs et lanceurs de nouveauté, peu scrupuleux et très hardis, dont le type fut bien Arkwright, barbier et marchand de cheveux, propriétaire de nombreuses filatures et riche à sa mort de douze millions, avec le brevet du *water frame* qu'il prit aux dépens de Thomas Highs. Et, entre ces physionomies extrêmes, les types moyens, les Peel développant leur fabrique avec l'aide de l'inventeur de la *jenny*, et formant toute une dynastie d'industriels et d'hommes d'État, ou encore les Horrocks de Preston.

Déjà, ceux de ces fabricants qui ont réussi par leur audace et l'emploi opportun de leur capital à la fin du XVIIIe siècle sont devenus, en groupant les machines et les ouvriers toujours plus nombreux dans leurs fabriques, de grands manufacturiers. Ils ont concentré les hommes, les capitaux, le travail dans certains districts, au Sud du Lancashire, au Nord du comté de Derby et en Écosse, dans la vallée de la Clyde. Chefs de véritables armées industrielles, ils ont occupé et ils gouvernent certaines régions que bientôt ils vont disputer aux anciens gentilshommes, quand toutes les industries textiles se seront transformées de même, par exemple les filatures de laine dans le Yorkshire : leur succès définitif fut, comme le triomphe et le progrès universel de la machine, l'effet du développement simultané de la métallurgie anglaise, et en dernier lieu des machines à vapeur.

Nous avons peine à nous figurer un pays anglais qui n'ait pas toujours été un grand pays métallurgique. La métallurgie est pourtant une industrie toute récente relativement dans ces îles où, en 1720, soixante hauts fourneaux à peine produisaient 17,000 tonnes de fonte, moins qu'un seul de nos grands hauts fourneaux, et en produisaient trop encore au gré des patriotes inquiets de la ruine et de la dévastation des forêts. Ce fut justement quand le combustible menaça de manquer qu'un propriétaire de forges de Coolbrookdale, près de Wolverhampton, dans les Midlands, imagina de fondre le minerai de fer à la houille, depuis longtemps connue et employée, mais à d'autres usages et moins qu'aujourd'hui. L'initiative d'Abraham Darby, succédant aux longs efforts de son père, est couronnée de succès en 1730; cinquante ans plus tard (1781) la découverte de Cort, qui sut employer la houille par le puddlage à l'affinage de la fonte et à la production du fer malléable, sont les deux grandes dates, les faits essentiels qui ont marqué l'essor de l'industrie du fer au delà de la Manche.

Dès que les progrès des forges n'ont plus été soumis aux exigences de l'emploi du bois dans la région, la création de grands établissements métallurgiques est devenue possible. Il est même devenu nécessaire

de produire par grandes quantités. L'industrie du fer et de la houille s'est concentrée dans certaines contrées, dans le Middland, le pays de Galles, les basses terres d'Écosse, le Yorkshire et le Northumberland. Et plus encore que les industries textiles, la métallurgie, en se concentrant, a fourni des types de manufactures et de fabricants qui font penser à de vrais États, à des souverains. C'est la dynastie des Darby, toute-puissante, ou le gouvernement de Bradley, dont le maître autoritaire et énergique Wilkinson, plus riche que bien des princes, battait monnaie, avec la devise : *iron master*, ou la succession des Crawshay au pays de Galles, qu'on saluait du titre de *rois du fer*, ou la maison établie à Carron en Écosse, hospitalière à James Watt entre toutes, et célèbre dans le monde tout autrement, par l'invention des Caronades. L'emploi du fer chaque jour plus général, pour des ponts même déjà et des bateaux, nouveauté alors qui fit grand bruit, achevait le triomphe du machinisme. « Il nous manque, disait La Rochefoucauld-Liancourt parcourant l'Angleterre en 1786, le premier des arts, celui de travailler le fer. C'est le seul moyen de multiplier nos manufactures en grand et de nous mettre à l'égal des Anglais dans la concurrence. »

Ce témoignage d'un étranger est la preuve décisive de la transformation qui venait de s'achever en Angleterre. Cette date de 1786-1787 correspond presque à notre Révolution française : elle est le point de départ d'une révolution économique aussi considérable pour les destinées du monde, par l'effort du génie de Watt et la ténacité de son associé Boulton. Au Nord de Birmingham, la fabrique de ferronnerie de Soho, fondée en 1759 par Boulton, « le premier des manufacturiers anglais », s'ouvrait en 1773 à la machine à vapeur inventée par Watt dix ans plus tôt. L'inventeur et son patron durent soutenir pendant dix ans encore la lutte contre la routine ou la fraude.

Mais le moment vint où les gens de Londres, de Manchester et de Birmingham, à la grande joie de Watt, eurent la tête tournée (*steam-mill mad*) par les machines à vapeur. On vit la machine nouvelle s'emparer victorieusement de l'industrie métallurgique, y sceller l'alliance de la vapeur et du fer, toute-puissante dans l'avenir, pénétrer le monde des meuneries, moulins et minoteries, accélérer la transformation des filatures. En 1802, un Suédois note qu'il y a en Angleterre autant de machines à vapeur qu'en son pays de moulins à eau ou à vent. Partout, en effet, où l'on pouvait se procurer de la houille, la machine s'installa. Au lieu de demeurer subordonnée à la présence des forêts qui formaient le combustible ou des cours d'eau qui donnaient le mouvement, les industries allaient se concentrer chaque jour davantage en Angleterre,

auprès des marchés de la matière première, à portée des villes qui leur offraient la main-d'œuvre, et où la main-d'œuvre à leur demande afflua. La vapeur et la houille achevaient de fonder les grands centres industriels, ces formes et ces formules de la société moderne.

« La grande industrie, dit avec raison M. Mantoux, dans sa conclusion, qui est un chapitre d'histoire sociale d'une grande portée, a marqué de son empreinte la société moderne, en Angleterre d'abord, puis dans tous les pays civilisés. »

Elle a eu d'abord une action, sinon exclusive, du moins certaine, sur l'accroissement rapide de la population dans les pays industriels. « C'est le travail, écrivait Young alors, qui suscite la population. » L'Angleterre, qui pendant tout le XVIII[e] siècle avait cru se dépeupler, s'aperçut avec les progrès de la grande industrie que la nation avait doublé et commença à s'inquiéter de l'excès, après avoir redouté le défaut. La théorie de Malthus porte et conserve essentiellement la date de ces changements importants et des craintes que chez certains Anglais ils ont provoquées. Elle n'a pas d'ailleurs fait fortune en Angleterre, où depuis lors on s'est habitué à considérer cet excès de population comme une ressource sans prix pour la nation, « armée de réserve de la grande industrie », selon la parole de Marx, ou germes abondants de langue et de civilisation utiles à disperser pour la grandeur de l'empire anglo-saxon aux quatre coins du monde.

Par des cartes prises à des moments d'histoire différents, 1700, 1750, 1801, 1901, l'auteur a montré les progrès de la population anglaise depuis l'apparition de la grande industrie. Ce que ces cartes d'ailleurs enseignent le plus clairement, c'est l'effet le plus marqué de ces phénomènes économiques sur la population, la concentration du peuple dans les régions industrielles du Lancashire, du Staffordshire, et l'apparition de villes si nombreuses qu'elles sont devenues, à côté des époques précédentes, les caractéristiques de la nôtre. Ce qu'avant 1750, en Angleterre, on appelait une grande ville, c'était toute localité de plus de 5,000 habitants. Ce qui distingue les cités anglaises de celles du continent, au début du XIX[e] siècle, c'est déjà le nombre des villes de 50,000 habitants ou davantage, Manchester, Birmingham, Leeds, Liverpool. Grandes fabriques où les ouvriers se divisent la besogne, et dont la machine est l'âme; grandes villes, marchés et fabriques réunis ou rapprochés, régions où s'accumulent les villes et les manufactures, tel est désormais l'aspect extérieur de l'Angleterre, tel sera de plus en plus l'aspect des pays qui suivront le pays anglais dans cette voie de développement industriel.

Et la structure intime de la nation s'en est trouvée, politiquement, socialement aussi, toute transformée. Une espèce sociale nouvelle de manufacturiers est née avec la grande industrie. Pour établir ces grandes entreprises, les pourvoir et les soutenir, il fallait à la fois l'esprit et les ressources du commerce, les capitaux et la hardiesse. Et ces grandes entreprises, à leur tour, ont développé la richesse, l'esprit de spéculation, mettant chaque jour un écart plus grand, presque infranchissable entre les chefs et les soldats de cette armée industrielle. À l'Angleterre du XVIIIe siècle, gouvernée par la gentry des campagnes, est venu se substituer, ou plutôt s'ajouter un autre pays anglais, déjà soumis au gouvernement, parfois bienfaisant, parfois arrogant d'une aristocratie nouvelle. Le bien et le mal varient, suivant les types, avec un Boulton courageux et tenace, un Wegwood, créateur d'une grande région industrielle, le district des Poteries, artistes et commerçants et tous deux réellement préoccupés de liberté et de bien-être général, ou avec d'autres industriels, parvenus vaniteux, ivrognes et débauchés, qui étalaient un luxe fait souvent de la misère de leurs ouvriers. Ce qui ne varie pas, c'est la conscience de leur puissance inspirée à ces hommes par le succès et surtout par l'action victorieuse de leurs machines. La vieille noblesse et la royauté s'inclinaient déjà devant ces parvenus, à qui la réforme électorale de 1832 allait donner enfin une influence politique en rapport avec leur richesse et leur situation sociale.

La grande industrie a fait, d'autre part, un peuple de travailleurs également nouveau. Après quelles résistances contre les machines, contre les fabriques même, où ce fut d'abord un déshonneur de s'embaucher, ce peuple s'est-il formé, et quelles ont été ses origines misérables, M. Mantoux a bien résumé toute cette histoire du premier prolétariat de fabrique qui ait paru en Angleterre. Des enfants assistés fournis, vendus par les paroisses, des femmes abandonnées, les paysans chassés de leur village par l'extension des grands domaines, tableau lamentable d'ignorance et de misère qui fait un contraste pénible avec les progrès de l'industrie et la fortune des grands manufacturiers.

Ce ne fut cependant pas au début l'industrie nouvelle qui parut responsable de cette misère. Arthur Young même pouvait estimer les salaires offerts par l'Angleterre industrielle aux travailleurs des manufactures plus élevés que ceux d'aucun autre travailleur du monde. Les fabriques ont attiré les populations de la campagne par des gains plus élevés. Elles leur paraissaient donc bienfaisantes. Ce qui est certain, c'est que de toutes manières, soit par nécessité, soit par espoir du gain, dans les centres industriels, le prolétariat industriel s'est constitué, et que dans

ces centres nouveaux, théâtres d'une activité intense, se sont affirmées, par le contraste de l'extrême richesse et de l'extrême misère, les données du problème social contemporain. C'est dans cette Angleterre du début du XIXe siècle que Marx a surtout cherché ses comparaisons, ses preuves, éléments essentiels de sa doctrine : Robert Owen lui en avait donné l'exemple quand il écrivait ses *Observations sur les conséquences du système de fabrique.*

Ainsi, les conséquences de la grande industrie ont pu autant agir sur l'humanité contemporaine que les idées et les leçons de la Révolution française. M. Mantoux s'est borné à étudier cette action en Angleterre jusqu'au moment où elle a cessé d'être anglaise pour devenir européenne, universelle. Son étude n'en sera pas moins très féconde, justement parce qu'elle aura été limitée, précisée selon les règles de la méthode scientifique, et que ses conclusions solides, mesurées, méthodiques, serviront, je le pense, de point de départ et d'appui à d'autres recherches analogues, jusqu'ici trop négligées.

ÉMILE BOURGEOIS.

LE CATALOGUE INTERNATIONAL DE LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE.

I. Il y a cinq ans, M. G. Darboux, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, exposait, ici même[1], la genèse et les débuts d'une œuvre grandiose, due à l'initiative de la Société Royale de Londres, la publication d'un Catalogue annuel de tous les ouvrages et articles parus dans les périodiques du monde entier, et se rapportant à ce qu'on appelle les sciences pures, par opposition aux sciences appliquées.

Après trois conférences internationales (de 1896 à 1900) et l'institution du Conseil international chargé de surveiller le travail du Bureau central de Londres, cette œuvre était sortie du domaine théorique et voici comment M. Darboux la caractérisait vers le milieu de l'année 1901 :

À la première réunion du Conseil, qui a eu lieu le 12 décembre 1900, il a été décidé de commencer la préparation du Catalogue à partir du 1er janvier 1901. Les

[1] *Journal des Savants*, 1901, p. 465-473. Cet article a été reproduit dans le *Bulletin des sciences mathématiques*, numéro de mars 1902.

IMPRIMERIE NATIONALE.

traités pour l'impression et l'édition du Catalogue ont été approuvés. Pour pallier les inconvénients, très grands selon nous, qui résultent de la suppression du catalogue sur fiches, il a été décidé que le Catalogue sera imprimé sur deux colonnes et que l'on pourra livrer à tous ceux qui en feront la demande des exemplaires pour lesquels l'impression sera faite sur un seul côté de chaque feuille de papier, ce qui permettra de découper les volumes et de coller les titres sur des fiches ayant les dimensions habituellement employées par les bibliothécaires.

Chaque édition annuelle du Catalogue aura 17 volumes, dont le prix sera de 17 livres sterling pour les Gouvernements participants et d'environ 18 livres pour les particuliers.

Le Dr H. Forster Morley a été nommé directeur du *Bureau central*. Ce bureau est installé à Londres dans le Strand, 34 et 35, Southampton Street, et l'on y travaille déjà à la préparation du Catalogue pour l'année courante.

En ce qui concerne les *Bureaux régionaux*, les nouvelles sont au moins aussi satisfaisantes. Au mois d'août dernier, des Bureaux régionaux pourvus de toutes les ressources nécessaires avaient été constitués dans les pays suivants :

France.	Belgique.	Norvège.	Colonie du Cap.
Allemagne.	Autriche.	Pays-Bas.	Hongrie.
Italie.	Japon.	Danemark.	Portugal.
États-Unis.	Canada.	Inde.	Grèce.
Grande-Bretagne.	Suisse.	Mexique.	

Depuis, le mouvement s'est accentué : l'Académie de Cracovie a offert d'analyser tous les journaux écrits en langue polonaise; la Russie a constitué son Bureau régional sous la direction de M. le professeur Famintzine, de l'Université de Saint-Pétersbourg; la Finlande, l'Australie s'occupent des meilleurs moyens de cataloguer leur littérature scientifique. Le succès étant assuré, il est clair qu'aucun pays ne voudra être oublié.

Déjà les Bureaux régionaux ont envoyé 5,000 fiches au Bureau central. Celui-ci ne reste pas inactif; il a publié en anglais les classifications et les instructions aux Bureaux régionaux. Tous ces documents ont été traduits en français, en italien et en allemand par les soins des Bureaux régionaux. Ces traductions ont paru ou vont paraître incessamment, ainsi que les listes des périodiques à analyser, accompagnées des abréviations propres à désigner chaque périodique. Nous avons déjà reçu la liste des périodiques français; elle comprend exactement 853 numéros. Les listes relatives à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne et à plusieurs autres pays ont également paru.

L'avenir financier de l'œuvre se présente aussi sous l'aspect le plus encourageant. Les contributions des différents pays ont revêtu la forme de promesses de souscriptions annuelles à un certain nombre d'exemplaires complets du Catalogue, ou à leur équivalent en volumes séparés pendant la période 1901-1906. La liste des souscriptions doit dépasser à ce jour 350 exemplaires.

L'œuvre peut donc être considérée comme fondée; elle sera contrôlée périodiquement par une *Convention internationale* qui se réunira à Londres en 1905, puis en 1910, et ensuite tous les dix ans. Cette Convention s'occupera de l'examen et, s'il y a lieu, de la revision des règles qui ont été adoptées pour la publication du Catalogue. En tout état de cause, ces règles ne pourront donc être modifiées avant l'année 1906.

Dans l'intervalle entre deux réunions consécutives de la Convention interna-

tionale, l'administration du Catalogue incombe au Conseil international. Ce Conseil, qui vient de se réunir à Londres, a décidé que l'impression du Catalogue commencerait incessamment.

II. Le grand savant qui vient d'être cité nous montre l'œuvre débutant sous de bons auspices. Son développement ultérieur a pleinement justifié toutes les espérances. On pourra s'en rendre compte par l'exposé qui suit.

Les Bureaux régionaux constitués au commencement de l'année 1901 étaient au nombre de 24; depuis, d'autres ont été créés, de sorte qu'à la fin de 1905 il en existait 33, représentant les pays suivants : Allemagne, Australie de l'Ouest, Australie du Sud, Autriche, Belgique, Canada, Colonie du Cap, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Norvège, Nouvelle-Écosse, Colonie d'Orange River, Pays de langue polonaise, Pays-Bas, Portugal, Queensland, Russie, Suède, Suisse, Victoria.

Comme on le voit, tous les pays du monde civilisé ont adhéré à l'entreprise, à l'exception de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Serbie et des Républiques sud-américaines. Mais la production scientifique de ces états est faible, comparée à celle des pays adhérents, et le dommage provenant de ce chef pourrait être vite réparé, soit par leur adhésion ultérieure, qui est probable, au moins pour certains, soit par le relevé de leur littérature scientifique fait au Bureau central.

Les Bureaux régionaux, organisés de façons très diverses, suivant les mœurs des pays respectifs, mais tous d'un caractère officiel, ont entre eux ces deux points communs : 1° ils envoient régulièrement au Bureau central les fiches des travaux scientifiques de leur pays, avec des traductions s'il y a lieu, en français, anglais, allemand ou italien, quand le travail n'est pas publié dans une de ces quatre langues; 2° ils assurent dans leur pays la souscription annuelle au moins à un exemplaire complet (en 17 volumes) du *Catalogue*. Naturellement, plusieurs dépassent de beaucoup ce minimum; tels, par exemple, les Etats-Unis (68 exemplaires), la Grande-Bretagne et l'Allemagne (chacune 45), la France (35), la Russie (30), l'Italie (27), le Japon (15), etc.

Les Bureaux, une fois constitués, se sont mis immédiatement à l'œuvre et les premiers paquets de fiches arrivaient au Bureau central de Londres le 28 février 1901; ils émanaient du Bureau régional anglais, comme on pouvait s'y attendre. Quelques mois après (en mai et juin) les fiches arrivaient des Pays-Bas, du Danemark, du Japon, de la Suède, de la Norvège et de la France; puis celles de l'Inde, de la Pologne, du

Canada et de l'Allemagne ; enfin, vers la fin de l'année, celles de l'Italie, de la Hongrie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie du Sud. Les premières fiches de la Finlande, des États-Unis, de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Galles du Sud, de la Russie, de Victoria, de la Belgique, de l'Australie de l'Ouest n'arrivèrent qu'en 1902 ; et celles de la Suisse et de l'Autriche en 1903 seulement.

Depuis ces dates, tous les Bureaux ne cessent d'envoyer régulièrement leurs fiches. Le nombre de ces fiches, d'après le rapport du Comité exécutif à la Convention du 25 juillet 1905, était de 476,690 ; actuellement il doit dépasser un demi-million.

Ces fiches, faites d'après les instructions du Bureau central et indexées d'après les classifications publiées par ce Bureau, sont remarquablement uniformes, quoique faites par tant de personnes différentes. Ceci pour le fond ; quant à leur forme, elle peut varier : ainsi les Bureaux régionaux français, allemand, polonais, publient leurs fiches sous forme de bibliographies nationales paraissant tous les mois [1], tous les quinze jours [2] ou tous les trois mois [3].

Les Bureaux japonais et italien ont un mode de publication plus restreint : ils impriment leurs fiches sur des feuilles que l'on envoie dans les bibliothèques du pays et que l'on peut découper et classer dans les catalogues à fiches. Enfin, d'autres Bureaux se contentent d'envoyer à Londres les fiches écrites à la main ou à la machine.

Si l'heureuse combinaison adoptée par les Bureaux français, allemand et polonais pouvait se généraliser, et il y a des raisons de croire qu'il en sera ainsi tôt ou tard, les travailleurs scientifiques de tous les pays seraient, d'une part, tenus rapidement au courant du mouvement scientifique national et, d'autre part, au bout de l'année, ils pourraient avoir sous les yeux, chacun pour sa spécialité, le volume du *Catalogue international* qui

(1) *Bibliographie scientifique française*, recueil mensuel publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par le Bureau français du Catalogue international de la littérature scientifique, in-8°. Paris (Gauthier-Villars). Cette bibliographie est partagée en deux sections : I. Sciences mathématiques et physico-chimiques ; II. Sciences naturelles et biologiques. Il paraît, par an, six numéros de chaque section. Cette publication est entrée dans sa quatrième année (1905-1906).

(2) *Bibliographie der deutschen Naturwissenschaftlichen Litteratur*, herausgegeben im Auftrage des Reichsamtes des Innern vom deutschen Bureau der Internationalen Bibliographie, in-8°, Berlin (H. Paetel). Ce recueil bibliographique publie actuellement son huitième volume (cinquième année, 1906).

(3) *Katalog literatury naukowej polskiej* wydawany przez Komisyę Bibliograficzną... Akademii Umiejętności w Krakowie. Cracovie, in-8°. Cette publication est entrée dans sa cinquième année (1905-1906).

leur donne les titres des travaux scientifiques parus dans tous les pays du monde.

D'après la résolution du Conseil tenu à Londres en décembre 1900, le premier volume de la première série annuelle du *Catalogue international* devait paraître en juillet 1901. Mais comme les fiches des différents Bureaux à peine constitués ne commencèrent à affluer en nombre au Bureau central de Londres que vers la fin de 1901, on n'a pu exécuter cette décision.

Le premier demi-volume (celui de Botanique) n'a pu sortir des presses qu'en mai 1902, suivi de près par trois autres demi-volumes (de Chimie, de Physique et de Physiologie); le premier volume complet (celui d'Astronomie) n'a paru qu'en août 1902. Depuis, la publication est devenue régulière et aujourd'hui (mai 1906), on possède déjà les trois premières séries annuelles complètes, en 17 volumes chacune. Plus de la moitié (9 volumes sur 17) de la quatrième série ont également paru, et le reste est sous presse. La préparation de la cinquième série est menée activement[1].

Chacun des dix-sept volumes de la série annuelle comprend : 1° Une note explicative sur le *Catalogue international* en général et sur le volume en particulier; 2° La classification de la science à laquelle se rapporte le volume. Cette classification est donnée en quatre langues (anglais, français, allemand et italien); 3° Un catalogue alphabétique par noms d'auteurs des travaux parus à part ou dans des périodiques, principalement dans l'année qui a précédé celle de la publication du volume, mais sans préjudice de l'incorporation des ouvrages omis dans les volumes précédents; 4° Un catalogue où les mêmes ouvrages sont disposés par matières, d'après la classification adoptée, ce qui permet, grâce à la multiplicité des rubriques, de se rendre compte du contenu des ouvrages. Ainsi, par exemple, si un travail de physiologie, quel que soit son titre, est classé sous l'index 7610, on sait qu'il traite de la « circulation dans le foie », comme celui classé sous l'index 7630 a pour sujet « la physiologie de la sécrétion de la bile », etc. D'ailleurs les titres énigmatiques ou imprécis sont expliqués par quelques mots entre crochets; 5° La liste de tous les périodiques qui ont été dépouillés pour confectionner

[1] Les volumes de l'*International Catalogue of scientific Literature*, London, in-8° (Paris, Gauthier-Villars), sont numérotés dans l'ordre suivant : *a.* Mathématiques; *b.* Mécanique; *c.* Physique; *d.* Chimie; *e.* Astronomie; *f.* Météorologie; *g.* Minéralogie; *h.* Géologie; *j.* Géographie physique; *k.* Paléontologie; *l.* Biologie générale; *m.* Botanique; *n.* Zoologie; *o.* Anatomie humaine; *p.* Anthropologie physique; *q.* Physiologie; *r.* Bactériologie.

le volume; 6° Des renseignements supplémentaires pour certains volumes : table alphabétique des matières pour la Chimie; table alphabétique des espèces nouvelles pour la Botanique, la Zoologie et la Paléontologie, etc.

Pour gagner de la place et éviter les fastidieuses répétitions, d'année en année, des titres des périodiques, comme le font certaines bibliographies, les Bureaux régionaux ont dressé la liste des journaux nationaux avec les indications des abréviations qui sont usitées pour le *Catalogue*, et avec tous les renseignements utiles accessoires (nom du directeur ou des secrétaires, périodicité, nature des articles publiés). Ces listes, réunies par les soins du Bureau central, forment un coquet volume de 312 pages, auquel fait suite un *Supplément* de 68 pages[1].

Les deux volumes réunis constituent le plus vaste répertoire de périodiques scientifiques en cours de publication qui ait existé. Ils renferment 5477 titres de périodiques publiés dans tous les États civilisés (sauf l'Espagne, certains Pays balkaniques, le Mexique et les Républiques sud-américaines). Dans cette liste, l'Allemagne tient la tête avec 1363 titres; la France la suit d'assez près (924 titres); viennent ensuite les États-Unis (587); l'Autriche (535); la Grande-Bretagne (488); la Russie (449); l'Italie (263); les autres pays sont représentés par des chiffres variant entre 174 titres (Belgique) et un seul (Nouvelle-Zélande).

L'épaisseur des volumes du *Catalogue* varie notablement. Certains (ceux de Mécanique et de Biologie, par exemple) n'ont que 130 ou 150 pages; d'autres (comme celui de Physiologie ou de Zoologie) atteignent 1100, 1500 et même 1978 pages. La majorité se tient entre 250 et 400 pages.

La série complète des dix-sept volumes de la première année (1901), parue en 1902-1903, comprend 8059 pages, dont 6613 de bibliographie proprement dite (le reste étant pris par les notes explicatives, les classifications, les listes des périodiques, les listes des espèces nouvelles, etc.). La série de la deuxième année (1902), parue en 1903-1904, comprend 8984 pages, dont 7988 pour la bibliographie proprement dite. Enfin celle de la troisième année (1903), parue en 1904-1905, compte 8640 pages, dont 7655 de bibliographie. Le nombre d'articles bibliographiques (c'est-à-dire des mentions des ouvrages sous différents index) est de 135,698 pour la première série annuelle, de 152,800 pour la deuxième, de 152,200 environ pour la troisième, sans compter les indications des espèces nouvelles zoologiques et botaniques, vivantes et fossiles, qui sont au nombre de 14,070 pour la première série, de

[1] *International Catalogue of scientific literature. List of journals*, London, 1903; et *Supplementary list of journals*, London, 1904. (Paris, librairie Gauthiers-Villars.)

27,022 pour la deuxième, de 28,000 environ pour la troisième. Ces nombres représentent respectivement 43,447, 50,512 et 50,280 ouvrages à part ou articles de revues.

Au point de vue financier, l'entreprise du *Catalogue international* est dans un état aussi satisfaisant que possible. Si le compte de la première série s'est soldé par un déficit de 837 francs, celui de la seconde année en revanche accuse un bénéfice de 1,341 francs. Les comptes de la troisième série ne sont pas encore publiés, mais nous avons des raisons de croire qu'il y aura un excédent de recettes au moins égal à celui de la deuxième. Ces excédents vont faciliter sensiblement le payement de la dette qu'a contractée l'entreprise envers la Société Royale de Londres. Dans peu d'années, elle pourra vivre de ses propres ressources, lesquelles croîtront certainement, tant par la vente des volumes en magasin que par la disparition des chapitres « amortissement des frais de première installation » et « intérêts de l'emprunt ». Les bénéfices, est-il besoin de le dire, seront employés, après l'amortissement de la dette, à améliorer la publication et à en réduire le prix.

III. D'une façon générale, le *Catalogue* a été très bien accueilli par le monde savant. On remplirait plusieurs pages si l'on voulait donner la liste des articles élogieux, encourageants ou simplement favorables consacrés dans les revues et journaux spéciaux de tous les pays à cette entreprise.

Des critiques ont également été formulées. Quelle œuvre peut se vanter de n'en avoir jamais provoqué?

Comme toujours, ces critiques ont été plus remarquées que les appréciations sympathiques. Ainsi, par exemple, un article de M. Ward, dans le journal américain *Science*[1], a fait le tour des laboratoires de Paris, tandis que cinq articles favorables à l'entreprise, publiés dans le même périodique[2], ont passé presque inaperçus.

Aussi il importe de nous arrêter sur ces critiques, tant pour réfuter celles qui nous paraissent non justifiées ou qui viennent de la connaissance imparfaite de l'œuvre, que pour indiquer les améliorations déjà apportées au *Catalogue* à la suite de celles qui ont été reconnues justes.

Un des principaux reproches que l'on avait fait au *Catalogue international*, c'est d'être en retard « d'une année » disent les uns, de « deux et

[1] H. B. Ward, *International Catalogue, etc. First annual issue, N. Zoology, Science*, n° 3, t. XXI, n° 526, 27 janvier 1905, p. 147-150.

[2] W. H. Evans, *Science*, 1903, n. s. 17, n° 432, p. 585; Cyrrus Adler, *ibid.*, 1903, n. s. 18, n° 452, p. 268; F.-B. Weeks, *ibid.*, 1904, n. s. 19, p. 66; Ch. Palache, *ibid.*, p. 334; Fr. Lee, *ibid.*, p. 886.

même de trois années » disent les autres. En effet, à cause des lenteurs inévitables dans la constitution des Bureaux régionaux, on a dû, comme il a été dit plus haut, commencer la publication presque un an plus tard qu'on ne se le proposait. Par suite de ce fâcheux contretemps, la première série annuelle a dû subir des retards regrettables. Mais, depuis la publication de la deuxième série, des mesures ont été prises pour hâter l'impression et le résultat de ces mesures s'est fait sentir déjà dans l'apparition de la troisième série. En effet, les volumes qui enregistrent principalement les travaux de 1903 ont paru dans le courant des années 1904 et 1905, et ceux qui enregistrent les travaux de 1904, en 1905 et 1906. L'on espère qu'à partir de la cinquième ou de la sixième série, le *Catalogue* paraîtra aussi vite que les meilleures publications similaires.

Mais il faut se faire une juste idée de ce que représentent les volumes du *Catalogue international*, et alors on comprendra que le retard même d'une année ne peut leur être préjudiciable. En effet, ces catalogues annuels ne peuvent pas, comme les publications bibliographiques hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles, tenir les travailleurs au courant, au jour le jour, de tout ce qui paraît dans telle ou telle branche de la science. Paraissant une fois par an, ils ne peuvent matériellement donner que vers le milieu ou la fin d'une année la mention de ce qui a paru dans l'année précédente[1].

De plus, toutes les bibliographies pour telle année sont obligées d'incorporer un certain nombre d'indications se rapportant aux années précédentes. Cela est surtout vrai pour les bibliographies, qui, comme le *Catalogue international*, se composent pour les neuf dixièmes des mentions des articles parus dans les périodiques. Tout le monde sait que la plupart des Revues, surtout celles qui sont publiées par les Sociétés savantes, ont des retards et font paraître les fascicules « pour l'année 1904 », par exemple, au milieu ou à la fin de 1905 ou même en 1906. Aussi comment peut-on exiger d'un volume du *Catalogue* « pour l'année 1904 », par exemple, paraissant vers la fin de 1905, qu'il mentionne le contenu de ces fascicules ?

Et cependant c'est ce que paraissent ne pas comprendre certains critiques superficiels, qui ne cessent de dire : « Comment se fait-il qu'un *Catalogue* publié en 1905 ne mentionne que les ouvrages parus en 1903. Il a donc deux ans de retard ! » En réalité, ce *Catalogue* est à jour et n'a

(1) Le *Zoological Record* pour l'année 1904 a paru en décembre 1905, et cependant ce recueil nous est donné comme modèle à suivre par certains critiques. Dix à douze mois, tel est le délai habituel nécessaire pour la publication des Bibliographies annuelles les plus rapides.

pas même une année de retard, absolument comme les grandes statistiques d'ensemble pour l'année 1903, qui paraissent en 1905.

D'ailleurs, une publication comme le *Catalogue international* n'a pas à se préoccuper outre mesure de la rapidité dans l'annonce des articles. Il n'est pas fait pour renseigner sur ce qui a été publié rigoureusement dans l'espace d'une année. Son but est de donner aux chercheurs, dans une succession de ses séries annuelles, la possibilité de trouver très vite l'indication de ce qui a été publié sur tel ou tel sujet très spécial, depuis le 1er janvier 1901 jusqu'à la date la plus proche possible de celle de la consultation du *Catalogue*.

Il existe, en effet, une différence profonde entre les publications bibliographiques annuelles et celles qui ont une périodicité plus fréquente. Ces dernières sont très utiles, indispensables même, pour suivre au jour le jour la production dans tel ou tel domaine scientifique; mais elles ne sont presque d'aucune utilité une fois qu'il s'agit de savoir ce qui a été publié depuis deux, trois ou un plus grand nombre d'années.

Beaucoup de ces recueils n'ont, en effet, pas de table des matières; certains, comme le *Zoologischer Anzeiger,* ont des tables quinquennales ou décennales seulement; le lecteur doit donc attendre cinq ou dix ans avant de pouvoir consulter ces volumes lorsqu'il veut aller au delà de l'année courante, à moins qu'il ne veuille se résigner à feuilleter cinq ou dix volumes pour chercher, à trente ou soixante endroits différents, la rubrique, assez générale d'ordinaire, qui comprend le sujet dont il s'occupe. Quand on sait, comme il arrive souvent, le nom d'auteur et approximativement la date de publication, sans connaître le titre exact du mémoire, ni le recueil où il a été publié, la recherche devient parfois encore plus pénible, car on peut facilement se tromper de rubrique. Un certain nombre de ces recueils hebdomadaires ou mensuels possèdent des tables annuelles, mais ces tables vous renvoient à propos d'un point spécial à cinq ou six pages différentes, parfois même à un plus grand nombre. Une telle recherche ne peut être poursuivie raisonnablement au delà de quelques volumes.

Aucun de ces inconvénients ne se présente pour qui fait usage du *Catalogue international.* Si l'on sait le nom de l'auteur et la date approximative du mémoire, on n'a qu'à voir successivement les deux ou trois années du *Catalogue* au voisinage de cette date. Dans la partie onomastique on trouvera vite à sa place alphabétique l'auteur cherché. S'il s'agit de savoir, au contraire, ce qui a été publié sur un sujet particulier à partir de telle ou telle date, on n'a qu'à chercher, dans les classifications jointes à chaque volume ou dans les tables alphabétiques qui les accompagnent,

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'index correspondant à ce sujet, puis à voir dans chacun des volumes annuels successifs, à cet index, sans s'occuper de la page (car les index sont marqués dans les deux coins de chaque page), le petit nombre de travaux indiqués et qui ne concernent que le point spécial en vue duquel on a entrepris la recherche.

Tout cela se fait plus vite qu'on ne peut le décrire et les expériences comparatives démontrent qu'on trouve les titres dans le *Catalogue international* deux fois plus vite que dans les volumes annuels des répertoires hebdomadaires ou mensuels pourvus de tables, et dix fois plus vite que dans les répertoires sans tables.

Il faut ajouter que chaque volume du *Catalogue international* est pourvu à la fin, comme nous l'avons déjà dit, de la liste des périodiques qui ont été dépouillés pour ce volume, de sorte que l'on sait d'avance, connaissant le recueil contenant le mémoire, s'il faut ou s'il ne faut pas chercher l'indication de ce mémoire, selon qu'on ait trouvé ou non dans la liste des périodiques, à sa place alphabétique, le recueil en question. On ne trouve cette commodité dans aucune autre bibliographie courante (pas même dans le *Zoological Record*, qui donne la liste générale des périodiques sans indiquer que tous ont été dépouillés); en se servant de ces bibliographies, on dépense souvent plusieurs heures de recherches avant de se convaincre que certains périodiques n'y sont pas dépouillés.

Une autre critique, plus importante peut-être, a été faite à propos des classifications. Les uns ont trouvé que le *Catalogue* subdivisait trop les matières; les autres, qu'il ne les subdivisait pas assez. En fait de classification il est difficile de contenter tout le monde. Aussi les seules critiques dignes d'être retenues sont celles qui signalaient des omissions ou des erreurs dans les classifications. On en a tenu compte dans la revision de ces classifications, faite en 1904-1905 par les Bureaux régionaux. La rédaction définitive de ces classifications modifiées a été faite par une Commission spéciale réunie à Londres; elle a été adoptée par la Convention de juillet 1905. Les nouvelles classifications, corrigées surtout d'après les indications fournies par l'application pratique des anciennes pendant trois années dans trente pays différents sont aujourd'hui imprimées et vont paraître incessamment.

On a aussi reproché au *Catalogue* d'être incomplet, reproche en partie justifié en ce qui concerne les premiers volumes parus. On a dû omettre provisoirement les ouvrages publiés dans les pays où les Bureaux régionaux se sont constitués trop tard (comme par exemple l'Autriche, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, le Mexique); mais ces lacunes sont déjà en partie comblées dans les volumes ultérieurs (surtout à partir de la 3ᵉ série).

Mais cela dit, il faut reconnaître aussi que souvent les critiques provenaient de ce que leurs auteurs n'avaient pas bien saisi le caractère de certaines parties du *Catalogue*. Le volume d'Anatomie, a-t-on dit, ne contient que 1,500 articles, tandis que les publications similaires, comme l'*Anatomischer Anzeiger*, en accusent 2,500 environ. On n'a oublié qu'une chose : c'est que l'*Anatomischer Anzeiger* s'occupe de l'anatomie humaine et de l'anatomie comparée des animaux, tandis que le volume du *Catalogue* est consacré exclusivement à l'anatomie humaine. Si l'on déduit les articles d'anatomie comparée, il reste dans l'*Anatomischer Anzeiger* 1,200 articles environ consacrés exclusivement à l'anatomie humaine, soit 300 articles de moins que dans le *Catalogue*[1].

On peut réfuter de même le reproche d'être incomplet qu'on a formulé pour le volume consacré à la Géographie (où l'on a signalé l'absence d'articles de géographie dite *politique*, tandis que le volume est intitulé *Géographie physique*) ou pour celui d'Anthropologie. Pour ce dernier on s'est plaint de n'y trouver presque rien sur la psychologie des peuples, le folklore, l'ethnographie, etc., oubliant que le volume ne traite que de l'« Anthropologie physique ou somatologique »[2].

L'on a dit aussi (dans l'*American Anthropologist*) que les ouvrages se rapportant à l'hérédité, au transformisme, à la dégénérescence, etc., ne se trouvent pas dans le volume d'Anthropologie. Mais il est presque inutile de dire que là n'est pas leur place. On doit les chercher dans le volume de Biologie générale, dans celui de Zoologie ou de Physiologie, etc.

Toutefois il faut reconnaître qu'il y a une part de vérité dans ces critiques : c'est que le *Catalogue*, dans le programme de certains de ses volumes, n'a pas tenu assez compte des habitudes des travailleurs.

Aussi dans la revision des classifications a-t-on élargi considérablement le champ que couvrent les volumes se rapportant à la Géographie, à l'Anthropologie et à l'Anatomie. Dorénavant, à partir de la 6e série annuelle, ces volumes ne seront plus restreints à la Géographie physique, à l'Anthropologie somatique et à l'Anatomie humaine, mais seront intitulés *Géographie* et *Anthropologie* sans qualificatif, et *Anatomie humaine et comparée* (avec l'Histologie et l'Embryologie comparées).

Enfin des attaques assez vives ont été dirigées plus spécialement contre

[1] Ces calculs ont été faits d'après l'*Anatomischer Anzeiger* pour l'année 1903.

[2] N. W. Thomas, Das International Katalog, etc.; *Globus*, t. LXXXVI, p. 11. Par contre, Buschan (*Centralblatt für Anthropologie*, t. IX, 1904, p. 204), en se plaçant à un point de vue plus exact, trouve que le volume d'Anthropologie est complet.

le volume N (Zoologie). On a comparé le premier volume annuel de Zoologie du *Catalogue* à des bibliographies comme le *Zoologischer Anzeiger* (et son édition sur fiches par le *Concilium bibliographicum* de Zurich) qui existe depuis vingt-sept ans ou comme le *Zoological Record*, vieux de quarante-deux ans. La comparaison ne tourne pas au profit du nouveau-né, comme on pouvait s'y attendre. Mais est-ce une raison pour ne pas souhaiter son développement et pour engager les corps savants, comme le fait M. Ward[1], à lui refuser leur subvention? C'est bien dur pour un enfant qui, dès sa première année, donne des preuves incontestables de sa valeur. M. T. W. Vaughan[2], un des compatriotes de M. Ward, s'est en effet chargé de le démontrer : il s'est donné la peine de compter combien il y a d'articles sur un certain groupe d'animaux (les Cœlentérés) dans chacun des trois recueils en question, par rapport à la collection complète de fiches faites par lui-même. M. Vaughan trouve, mentionnés pour l'année 1901 : 70 p. 100 d'articles par le *Concilium Bibliographicum*, 60 p. 100 par le *Zoological Record* et 40 p. 100 par le premier volume de Zoologie du *Catalogue international*. La comparaison est désavantageuse de prime abord pour le volume du *Catalogue;* mais si l'on songe que le *Zoological Record*, qui joint à son outillage parfait une expérience de quarante et quelques années, n'arrive à donner que 60 p. 100 des ouvrages sur un groupe déterminé, on devient moins sévère pour une publication qui, dès sa première année, parvient à en signaler 40 p. 100. Il est plus que probable qu'au bout de deux ou trois ans elle pourra l'égaler, sinon le dépasser et même peut-être atteindre la perfection, comme M. Vaughan.

Cela est d'autant plus probable que la Société Zoologique de Londres, qui édite le *Zoological Record*, vient de fusionner cette publication avec le volume N (Zoologie) du *Catalogue international*. Cette fusion, approuvée par la Convention du 25 juillet 1905, est aujourd'hui un fait accompli, et à partir de la 6ᵉ série (pour 1906) le volume N paraîtra grossi de tous les renseignements que pourra lui fournir l'organisation du *Zoological Record* et fortifié de toute l'autorité que lui donneront les anciens collaborateurs de cet excellent recueil. Disons pour terminer qu'à partir de 1906, et même peut-être avant, le volume de Zoologie sera vendu par fractions comprenant de grandes subdivisions du règne animal, afin de le faire accessible à tous les spécialistes.

En somme, on le voit, le *Catalogue international* a tenu compte des observations qui lui avaient été faites, car il n'a d'autre ambition que de

[1] *Loc. cit.* — [2] *Science*, de New-York, t. XIX, 1904, p. 860.

fournir aux travailleurs un outil de plus en plus perfectionné et de mieux en mieux adapté aux exigences, toujours croissantes, de la science moderne.

Aussi croyons-nous qu'il est du devoir de tous ceux qui ont charge des intérêts scientifiques dans leurs pays respectifs de soutenir le *Catalogue international*, qui a déjà donné tant de preuves de sa vitalité, mais qui a encore besoin d'appui moral et matériel.

À la dernière Convention internationale, réunie à Londres en juillet 1905, toutes les nations représentées ont annoncé qu'elles continueraient à l'œuvre leur concours le plus empressé et le plus chaleureux.

La France, qui a donné son adhésion à l'entreprise dès la première heure, se doit à elle-même d'y prendre une place en rapport avec sa situation mondiale; elle saura aussi, nous n'en doutons pas, se maintenir à cette place et prouver une fois de plus que nulle œuvre internationale sérieuse et utile ne peut se passer de son concours.

J. DENIKER.

LIVRES NOUVEAUX.

Silvestre de Sacy. *Grammaire arabe*. Troisième édition, publiée par l'Institut de Carthage et revue par L. Machuel, directeur général de l'Enseignement public en Tunisie. 2 vol. in-8°. — Tunis, 1904-1905.

L'Appendice justifie seul l'annonce d'une troisième édition et sa mention sous la rubrique des *Livres nouveaux*. Pour le reste, c'est la seconde édition qui est reproduite sans changement notable, telle à peu de chose près qu'elle avait paru en 1831. On a non seulement respecté pieusement le texte transmis, mais la réimpression « suit, page par page et, autant que possible, ligne par ligne » le modèle adopté. Cette harmonie, si commode pour les citations, n'aurait été nullement troublée si l'on avait corrigé les fautes avérées. Pour ne citer que deux exemples typiques, à quoi bon maintenir (I, p. 71, l. 2) *Zaidoun* écrit avec *tanwîn* là où, devant *benou*, la vocalisation *Zaidou* est seule permise? D'autre part (II, p. 638) l'unique mètre arabe antispastique ne se nomme pas le *hadjaz*, mais le *hazadj*. Cette antique faute d'impression n'a aucun titre pour être maintenue dans la circulation où elle n'a fait que trop de victimes. Si j'écrivais un compte rendu, j'alléguerais nombre d'autres exemples où une légère retouche aurait amené le redressement d'une erreur qui va continuer à se propager chez maîtres et disciples. On leur a supprimé avec raison les tableaux paléographiques devenus surannés après les belles planches de la *Palaeographical Society* anglaise et celles de l'*Arabic Palaeography*, empruntées par B. Moritz en 1905 aux manuscrits arabes du Caire. Le même effort d'élimination aurait dû, je pense, atteindre les fautes manifestes (je reconnais qu'un premier pas a été fait dans ce sens) par une revision minutieuse et sévère. Silvestre de Sacy eût tout le premier applaudi à ces améliorations de détail, qui n'eussent pas déformé l'ensemble de son œuvre.

Attachons-nous à la partie vraiment nouvelle, à l'Appendice, dont voici les divisions : 1° (p. 3-10) Quelques mots sur l'origine de la grammaire arabe et sur les premiers grammairiens. Des anecdotes d'authenticité non démontrée, des noms propres accumulés au hasard, des dates discutables, les titres des « principaux ouvrages de grammaire actuellement en usage dans les pays musulmans », voilà le contenu débordant de ces « quelques mots » sur un aussi vaste sujet. Je ne sais pas résister à la tentation de signaler le titre suivant (p. 10) : la *Kafia*, par Ibn Hadjef; lisez : Ibn Elhadjeb, conformément à la transcription adoptée. *Ab uno disce omnia.* 2° Vocabulaire des principaux termes techniques de la grammaire arabe. Les deux index de la seconde édition (I, p. 583-595; II, p. 662-670) ont été fondus en un seul et accompagnés d'une traduction française inédite. Les deux tables réunies, c'est un ancien vœu de Reinaud qui a été exaucé. On lui a aussi accordé de classer les termes techniques non plus dans leur ordre alphabétique, mais dans celui des racines auxquelles ils se rattachent. Ce sont là des changements dignes d'éloges, mais à la faveur desquels il s'est produit des fuites. Le principal, c'est qu'ayant adopté un système, on s'y est tenu et j'en félicite les éditeurs. Quant à la traduction, elle est d'un arabisant plutôt que d'un grammairien. La nature de mes objections sera caractérisée par le fait que, dans le mot *badaloun*, objet d'un assez long article (p. 15), je trouve « changement, permutation, permutatif » et je cherche en vain « apposition ». 3° (p. 67-84) Table des corrections et des modifications faites à la deuxième édition de la Grammaire de Silvestre de Sacy. Cette table, très incomplète, n'en est pas moins ce qu'il y a de plus remarquable dans les deux volumes et ce où se sent le plus fortement l'intervention de l'arabisant expert qu'est M. Machuel.

Je n'insiste pas; je conclus que le présent livre est l'amorce d'une véritable troisième édition, qu'on nommera de préférence la quatrième, afin de ne pas dérouter les bibliographes. Le bon marché exceptionnel aura vite fait vendre ces deux volumes, en faveur desquels M. Machuel a couvert imprudemment de son nom et de son autorité le travail parfois hâtif et inconscient de ses collaborateurs. Qu'on me permette de transcrire ici en l'abrégeant ce que j'ai réédité dans la quatrième édition de mon *Silvestre de Sacy* (Le Caire, 1905, p. XLV-XLVI) : « Si jamais le projet d'une troisième édition de la *Grammaire arabe* est repris par la génération actuelle, elle devra y procéder avec autant de respect pour le passé que d'érudition moderne. Je m'explique : le texte sera maintenu dans ses grandes lignes; ni l'ordre, ni la teneur des paragraphes ne seront modifiés, et l'on n'aura pas recours à un remaniement systématique qui enlèverait à l'œuvre son originalité, à l'auteur son titre de gloire personnelle. . . Les Contributions de Fleischer[1] entreraient en première ligne dans les additions et corrections. Un examen et un contrôle des exemples cités, qu'ils soient en prose ou en vers, amèneraient aussi un certain nombre de rectifications, dont quelques-unes ont été prévues par M. de Sacy lui-même et indiquées dans les *Observations sur la traduction de quelques vers arabes* du schaikh At-Ṭanṭâwî (*Mélanges asiatiques*, I, Saint-Pétersbourg, 1852, p. 481-495). Mon père, Joseph Derenbourg, qui avait été chargé provisoirement de préparer la « troisième édition », a laissé sur les marges de son exemplaire de la « seconde » la trace d'im-

[1] H. L. Fleischer, *Beiträge zur arabischen Sprachkunde*, réimpression formant le tome Ier de ses *Kleinere Schriften* (Leipzig, 1885). 844 pages consacrées exclusivement par lui à l'étude, à la critique et à la discussion de la *Grammaire arabe* (2e édition) de son maître. À Tunis, on a ignoré ou passé sous silence ces Contributions.

portants travaux préparatoires. » Qui les utilisera? Seront-ils jamais mis en œuvre? En tout état de cause, je les tiens à la disposition de celui qui, solidement armé, muni d'érudition et de sagesse, se risquerait à la tentative hardie de rajeunir avec ferveur et compétence un livre vieilli, ou, ce que j'aimerais beaucoup mieux, du savant avisé qui, connaissant également l'arabe écrit ainsi que ses descriptions orientales et occidentales, anciennes et modernes, l'arabe parlé avec ses variétés de dialectes posés diversement sur une base unique, enfin la structure, la morphologie et la syntaxe des autres langues sémitiques, reprendrait avec audace, indépendance et maturité l'essai à la fois juvénile et profond d'Heinrich Ewald, *Grammatica critica linguæ arabicæ* (Lipsiæ, 1831-1833). Hartwig Derenbourg.

James Henry Breasted. *Ancient Records of Egypt. Historical documents, from the earliest times to the persian conquest,* vol. I. The first to the seventeenth Dynasty, 4°, xlii-344 p. — Chicago, The University of Chicago Press, 1906.

Sous ce titre, M. Breasted a entrepris de réunir tous les textes égyptiens ayant un caractère historique. L'ouvrage aura quatre volumes. Le premier, qui vient de paraître, va des temps les plus anciens à la fin du premier empire thébain, et débute par une traduction de la célèbre « Pierre de Palerme », pour la première fois l'objet d'une traduction complète et présentée d'ensemble. Ce n'est pas, comme les *Urkunden* de Berlin, un recueil de textes hiéroglyphiques, destiné aux égyptologues de profession; l'auteur s'adresse surtout aux savants qui, sans connaître la langue et l'écriture de l'Égypte, sont néanmoins curieux d'en étudier l'histoire aux sources mêmes. Une traduction anglaise met à leur disposition des textes qui ne leur étaient pas accessibles. Mais c'est plus qu'une vulgarisation de documents connus, et les recherches personnelles de l'auteur donnent une valeur scientifique à ce recueil.

On y trouve, en effet: 1° les versions mises au net, et souvent très améliorées, de textes déjà publiés et traduits (200 ff., 350 ff., 355 ff., 393, 463, 498, 535, etc.); 2° des translations d'inscriptions publiées récemment, et encore peu connues, en dehors des monographies spéciales (213, 380, 753, etc.); 3° des versions de nombreux textes édités seulement pour l'original égyptien (211, 231, 251, 268, 279, 283, 337, 423, 428, 524, 530, 743, 753); 4° enfin un certain nombre de petits textes encore entièrement inédits. Les documents sont rangés par sections chronologiques, dont chacune comprend tous ceux qui contiennent la mention d'un même Pharaon. Toute inscription est accompagnée d'une bibliographie complète, souvent précédée d'un résumé qui en indique le sens général et l'importance. Des signes spéciaux et des notes distinguent les restitutions ou les interprétations personnelles de l'auteur de celles qu'il a empruntées à ses devanciers. On voit combien cette recension sera utile pour les égyptologues eux-mêmes.

Des recueils de ce genre prêtent toujours un peu à l'arbitraire, surtout quand les cadres ne sont pas assez flexibles. Il y a un sérieux inconvénient, par exemple, à exclure des documents qui, sans avoir ni noms pharaoniques ni dates précises, contiennent cependant des renseignements historiques des plus instructifs sur une époque prise en général, par exemple la stèle de Knoumou-iri-dous de Denderèh, ou les graffiti du Hat-Noub. L'auteur ne sera pas surpris, d'autre part, que, dans ce *Journal,* on proteste contre la place trop petite faite dans les références aux travaux de l'égyptologie française; ainsi pour les traductions de Maspero de l'inscription d'Amtem ou du décret de Coptos, ou pour sa translation complète des contrats de Siout, mentionnés ici sous la forme d'un simple addendum.

Je souhaiterais aussi que M. Breasted s'affranchît de l'influence exclusive de Sethe, en matière de chronologie (voir par exemple l'inacceptable calcul fait, n° 355, à propos de la vie de Phtashapsisou). Pour les nouveaux rois, il faut non moins regretter de le voir imiter de nouveau Sethe, en substituant, par exemple, trois Sésostris aux trois Ousirtasen de la XIIe dynastie.

Cette nouvelle désignation gênera les savants qui sont accoutumés aux anciennes lectures; pour les égyptologues de métier, elle tranche une question qui n'est rien moins qu'éclaircie, et ne tient aucun compte de la réfutation magistrale qui a été faite de cette assimilation par Maspero[1]. Cela est d'autant plus regrettable que l'on voit, à l'exemple de M. Breasted, une série de recueils remplacer partout les noms égyptiens par des formes grecques, dont les équivalences ne sont nullement établies, et sans aucun profit pour la science. Enfin, il est un inconvénient auquel le présent volume n'a pu échapper mieux qu'aucun de ses devanciers : la nécessité d'un supplément pour les documents oubliés. M. Breasted n'a pu éviter de subir cette fatalité, et je lui signalerai seulement la série très importante des inscriptions de Papi, de Nofiririkari, de Papi II et de Nakhiti trouvées par Petrie à Abydos. Heureusement le mal n'est pas sans remède et quelques feuilles ajoutées au dernier volume y pourvoiront.

Ce que je tiens surtout à dire en terminant, c'est qu'à l'accueil qui lui sera fait par le public savant, M. Breasted verra combien les égyptologues et les historiens en général le remercient de toutes les facilités qu'il leur donne, par ce recueil consciencieux de documents ainsi réunis presque au complet, en volumes peu nombreux, maniables et de prix abordable. George Foucart.

Walter Altmann. *Die römische Grabaltäre der Kaiserzeit.* 1 vol. grand in-8° de 306 p. avec 2 pl. en héliogravure et 208 fig. dans le texte. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung. 1905.

Le volume consacré par M. W. Altmann aux autels funéraires romains de l'époque impériale est le complément et, dans une certaine mesure, la suite naturelle de son étude sur l'architecture et l'ornementation des sarcophages, parue en 1902. Sarcophages et cippes sont, en effet, les deux formes les plus intéressantes sous lesquelles se présentent à nous les monuments funéraires de l'époque gréco-romaine et romaine. L'Institut archéologique allemand publiant un grand recueil illustré des sarcophages, il avait néanmoins suffi à M. Altmann, en ce qui concernait ceux-ci, de dégager et d'exposer des considérations générales. Ici, il a eu en même temps à faire un véritable *corpus* et, si son livre y peut gagner en intérêt, en revanche, il faut le reconnaître, il échappe difficilement à un défaut, qui est de répartir en divisions forcément un peu factices des monuments dont les éléments multiples se rapportent à plusieurs d'entre elles et de scinder plus ou moins arbitrairement les descriptions.

Il s'ensuit que, d'une part, au début, après quelques préliminaires sur les autels funéraires hellénistiques, un seul chapitre, dont le plan n'apparaît pas très clairement, est intitulé d'une manière générale « les autels funéraires romains », et que, d'autre part, à la fin, les remarques présentées sous forme de conclusions n'occupent qu'un très petit nombre de pages. De celles-ci il suffira de relever ce qui est dit sur la tendance de l'époque impériale à former un style indépendant de toute considération de matière, à tel point que peinture et sculpture répètent volontiers les

[1] Maspero, *La geste de Sésostris*, *Journal des Savants*, 1901, p. 593-609 et 665-683.

mêmes motifs. Le reste du volume se répartit en une suite de chapitres de caractères assez différents. Les trois premiers, relatifs aux sépultures des Pisones, des Platorini et des Volusii, sont consacrés, à l'exemple de ce qui a été fait dans le tome VI du *Corpus inscriptionum*, à certains groupes constitués par les monuments funéraires d'une même famille. Les autres chapitres, au contraire, sont déterminés par l'étude de telle ou telle partie de l'ornementation, les guirlandes et les bucranes, les têtes de béliers et les têtes d'Ammon, les Victoires et les Amours, les frises d'encadrement, les colonnes d'angle, les accessoires divers, tels que torches, trépieds, candélabres, palmes, couronnes, les banquets funèbres et les scènes de famille, les portraits, enfin les diverses représentations figurées non purement décoratives.

L'ouvrage, on le voit, par les conditions mêmes où il se présentait bien plus que par la faute de l'auteur, prête à quelques critiques de composition; mais, tel qu'il est, il n'en rendra pas moins de grands services et l'on doit remercier M. Altmann de n'avoir pas reculé devant les difficultés pour nous faire à la fois mieux connaître et apprécier une classe de monuments qui étaient de ceux dont l'étude avait été jusqu'ici le plus négligée, quoiqu'ils fussent parmi les plus nombreux que nous ait laissés l'antiquité romaine. Étienne Michon.

Hugues Vaganay. *Le Sonnet en Italie et en France au XVIe siècle. Essai de bibliographie comparée.* 1 vol. en 2 fasc. in-8°. — Lyon, au siège des Facultés catholiques. (De la collection : *Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon.*)

Cette belle publication est plus qu'un *essai;* mais on ne saurait blâmer l'auteur d'avoir introduit ce mot dans son sous-titre, car on ne peut, en effet, que « tenter » un catalogue de ce genre, dont la nomenclature doit se compléter plus ou moins vite, mais d'une manière continue, au fur et à mesure des recherches méthodiques et des découvertes fortuites. L'ouvrage de M. Vaganay a d'ores et déjà suscité des recherches et fait signaler des découvertes nouvelles : un libraire de Florence a publié d'assez nombreuses « additions », et il n'est pas de savant spécialement versé dans la littérature française du XVIe siècle qui ne puisse apporter à ce travail sa petite contribution. Au moment même où j'écris ces lignes, il me parvient un volume publié à Paris par Gilles Beïs en 1578 et contenant le traité : «*De la religion chrestienne, par Marsile Ficin..., avec la harangue de la dignité de l'homme, par Iean Picus, comte de Concorde et de la Mirandole.* Le tout traduit de latin en françois par Guy Le Fevre de La Boderie ». On y trouve, au verso du dernier feuillet, un très curieux « Sonnet de la descendence et entresuitte des doctrines secrettes et plus sublimes », qui donne l'occasion de soulever, à l'adresse du savant bibliographe, une critique assez grave. M. Vaganay, en effet, cite plusieurs volumes où l'on peut lire des sonnets de Guy Le Fèvre de la Boderie, et, au moins pour deux d'entre ces volumes, il est impossible de savoir s'ils ne contiennent pas le sonnet dont on vient de lire le titre. Il eût donc fallu pour ces livres, presque tous très rares, donner l'*incipit* des sonnets qui s'y rencontrent. Sans doute, cette façon de procéder eût considérablement grossi la publication de M. Vaganay: mais il est certain que seule elle peut donner des résultats définitifs. Le but essentiel d'une bibliographie est de réduire les recherches au plus strict minimum possible.

Cela dit, il n'y a guère que des éloges à faire au bibliothécaire des Facultés catholiques de Lyon. La disposition chronologique qu'il a adoptée est excellente. Elle permet, en effet, de juger d'un coup d'œil la production comparée du sonnet, pendant une année ou une période données, dans les deux pays qui ont produit le plus de sonnets au XVIe siècle, c'est-à-dire la France et l'Italie. En outre, rien n'est

IMPRIMERIE NATIONALE.

plus facile, pour un érudit, que de faire interfolier son exemplaire et d'y noter avec soin les additions que lui apportent ses lectures anciennes ou nouvelles. Il est à souhaiter que plus d'un fervent du XVIe siècle mette à exécution cette idée si simple : suivie avec attention, elle nous donnerait quelque jour cette bibliographie *complète* du sonnet dont l'ouvrage de M. Vaganay restera le fondement solide.

Une liste alphabétique des études anciennes et modernes relatives aux sonnets du XVIe siècle et une bonne table des sonnettistes cités dans le volume facilite l'usage de cette publication, en tête de laquelle on eût souhaité un plus ample travail que les douze pages, d'ailleurs très judicieuses, qui la précèdent. Léon Dorez.

H. W. Thayer. *Laurence Sterne in Germany.* — New York, The Columbia University Press, 1905.

Aussi vite, aussi universellement célèbre en Allemagne qu'en Angleterre, l'auteur du *Voyage sentimental* a gardé en ce pays une gloire plus incontestée qu'en sa patrie même et il y a exercé une action plus durable et incomparablement plus profonde. Wieland, Herder, Gœthe, Jean-Paul furent parmi ses admirateurs et ses disciples, et n'est-ce pas Lessing qui, dans son enthousiasme, eût voulu prolonger sa vie aux dépens de la sienne propre? Pour quelles raisons morales et littéraires l'humoriste anglais se vit ainsi adopté et imité par une nation étrangère, quelle obligation lui ont au juste certains grands écrivains et d'autres du second rang, c'est peut-être ce que M. Thayer a indiqué de façon un peu trop sommaire, et l'on souhaiterait aussi qu'il n'eût pas réservé pour un autre travail l'étude de Jean-Paul. Mais, au prix de longues et consciencieuses recherches, il a rassemblé tous les documents et tous les textes, épars souvent en des revues oubliées, qui peuvent nous faire suivre la pénétration graduelle des œuvres de Sterne en Allemagne et nous révéler les impressions qu'elles éveillèrent en des milieux et sur des esprits fort divers; il a également dressé la liste et noté les principaux caractères des imitations très inégales qui en furent faites en grand nombre. Des témoignages ou des écrits de gens fort obscurs font voir jusqu'à quel point le *Voyage sentimental*, *Tristram Shandy* et la personne même (plus ou moins transfigurée) de Yorick furent longtemps populaires; des extraits de grands écrivains permettent de conjecturer la part qu'eut Sterne dans la formation de leur esprit. La critique littéraire ajoutera quelques traits à l'étude de M. Thayer, mais ce ne sera qu'après avoir fait son profit des matériaux qu'il a laborieusement recueillis, clairement et méthodiquement ordonnés.

A. Barbeau.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Dictionnaire. Continuant le travail de préparation de la huitième édition du *Dictionnaire de l'usage*, l'Académie a étudié les mots compris entre *Convergence* et *Couteau*.

Legs. M. J.-L. Dunand a légué à l'Académie une somme de 10,000 francs, dont les arrérages seront attribués chaque année ou tous les deux ans à la bonne œuvre qu'elle désignera.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 4 mai. M. B. Haussoullier communique une inscription grecque archaïque découverte à Cumes, dans une partie de la nécropole réservée à ceux qui s'étaient fait initier aux mystères de Dionysos. Elle a été publiée récemment par M. Sogliano, dans les *Notizie degli scavi,* mais M. Haussoullier croit devoir l'interpréter autrement que l'éditeur.

— M. H. Omont lit une notice sur une ancienne édition gothique, sans date, des *Chroniques de Gargantua,* qui lui a été communiquée par M. Fécamp, bibliothécaire de l'Université de Montpellier. C'est peut-être l'unique exemplaire actuellement connu de la première édition parisienne de ces *Chroniques.* Elle a été imprimée vers 1533.

— M. Salomon Reinach montre que l'épisode des douze vautours aperçus par Romulus sur le Palatin a été interprété dès l'époque de la République comme limitant à douze siècles la durée de la puissance romaine. Cette prédiction s'est accomplie presque exactement au ve siècle de notre ère, non sans avoir énervé la résistance des Romains au temps d'Alaric et d'Attila. Un historien écrivant en 527 veut que l'Empire d'Occident ait disparu en 454, soit 1,200 ans après l'une des dates adoptées pour la fondation de Rome. M. Reinach croit trouver dans un passage de la *Germanie* de Tacite une allusion à la même prophétie et aux craintes qu'elle inspirait. Elle avait peut-être pénétré dans le recueil des vers sibyllins, ce qui expliquerait la destruction de ces documents par Stilicon entre 404 et 408.

11 mai. M. Collignon donne lecture d'une lettre de M. Mendel relative à une inscription contenue dans son récent rapport sur les fouilles de M. Paul Gaudin à Aphrodisias.

— M. Bréal fait une communication sur le sens et l'origine du mot grec *ἥρως.*

— M. Pottier lit un fragment de son *Catalogue* des vases du Louvre, où il étudie l'influence du théâtre sur la céramique grecque au ve siècle. Il montre que cette influence dans les vases antérieurs aux guerres médiques se manifeste déjà par une composition serrée qui devient une véritable trilogie et par des attitudes plus pathétiques. Elle se précise surtout dans l'époque qui suit les guerres médiques et introduit des changements importants dans la disposition des personnages et dans leurs costumes. On peut même d'après certains vases se figurer assez exactement le costume tragique du ve siècle et voir combien il est différent de l'ajustement scénique que l'on connaît surtout par l'art hellénistique.

— M. Eugène Lefèvre-Pontalis fait une communication sur les châteaux de Loarre, de Medina del Campo et de Coca, en Espagne. Le premier, situé entre Huesca et Jaca, n'est pas une œuvre homogène du dernier quart du xie siècle, comme l'ont prétendu les archéologues espagnols. Il a été construit par étapes successives pendant le xiie siècle. Le château de Medina del Campo a été remanié au xvie siècle; l'architecte l'a adapté à l'usage de l'artillerie au moyen d'un chemin de ronde couvert, analogue à celui du bastion de Schaffhouse. Il doit être considéré comme le prototype de celui de Coca, près de Ségovie. On y retrouve un donjon d'angle du même type, un chemin de ronde identique, mais les créneaux offrent un caractère décoratif très original.

18 mai. M. S. Reinach annonce, d'après une lettre de M. le commandant Espé-

randieu, que les fouilles qui viennent d'être reprises à Alésia ont donné d'excellents résultats. On a trouvé une cave contenant 60 kilogrammes d'outils en fer, des monnaies, une statue en bronze de Mercure, et surtout un grand peson en bronze représentant un buste de Silène, qui est un morceau de premier ordre. Ces découvertes sont fort encourageantes, car elles prouvent que l'Alésia gallo-romaine a été détruite subitement et que le sous-sol est resté intact. Dès qu'il a eu connaissance de ces résultats, M. le duc de Loubat a fait don d'une somme de 1,000 francs à la Société archéologique de Semur pour la continuation des fouilles.

— M. S. Reinach annonce que MM. Grenfell et Hunt ont découvert à Oxyrhynchus, en Égypte, des papyrus d'une grande importance, donnant notamment 135 vers de Pindare, 100 vers d'une tragédie perdue d'Euripide, *Hypsipyle*, 70 vers des *Méliambes* de Cercidas, un fragment considérable d'une histoire de la Grèce au début du IVe siècle. Mais la trouvaille la plus surprenante est peut-être celle de 45 lignes d'un Évangile complètement inconnu : Jésus et ses disciples se rendent au temple de Jérusalem; ils y rencontrent un pharisien qui leur reproche de n'avoir pas accompli certaines cérémonies pour se purifier; alors Jésus prend la parole et, dans un discours éloquent, oppose la pureté du cœur à la pureté rituelle. Tout cela est absolument nouveau.

— M. Thomas lit un mémoire de M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, intitulé : *Le sac de la cité de Limoges et son relèvement*. En soumettant à une critique approfondie les différentes relations de la prise de Limoges par le prince de Galles, le 19 septembre 1370, dont Froissart nous a laissé un récit dramatique, l'auteur s'efforce de ramener cet événement à ses justes proportions : le nombre des morts notamment aurait été non de 3,000, mais de 300. Il a également étudié la manière dont les habitants reconstruisirent leur cité. Le palais épiscopal ne fut rebâti qu'en 1534-1537; les murailles de la cité ne furent relevées qu'en 1545-1552; il a donc fallu près de deux siècles pour effacer les traces matérielles du désastre de 1370.

— M. Émile Chatelain communique divers fragments d'imprimés du commencement du XVIe siècle trouvés dans quelques reliures de la bibliothèque de l'Université de Paris : 1° 58 feuillets d'un bréviaire de Rodez, totalement inconnu, imprimé probablement à Lyon avant 1525; 2° quelques pages mutilées de la *Mélusine*, de Jean d'Arras; 3° une *Pronostication*, de Gaspard Laet, « médecin et astrologue de la puissante Université de Louvain », pour 1516; 4° 5 feuillets d'une édition du pseudo-Bérose, faite par Jean Gourmont vers 1510; 5° 8 pages d'épreuves d'un traité de Raoul de Montfiquet sur le mariage (vers 1520); 6° un cahier du *Jouvencel*, de Jean de Bueil, imprimé probablement par Philippe Lenoir en 1520 ou 1523.

— M. Ch. Joret présente, de la part de M. Vasseur, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, des photographies d'objets découverts dans des fouilles pratiquées dans l'arrondissement d'Aix : amphores, terrines, marmites, qui paraissent avoir appartenu au mobilier d'une population agricole.

25 mai. M. Clermont-Ganneau communique une notice du P. Lagrange sur les résultats d'une exploration archéologique et géographique, accomplie au mois de mars 1906, par une caravane de l'École des Dominicains, sous la direction des PP. Janssen et Savignac. Partie de Nakhl, au Nord de la péninsule sinaïtique, l'expédition est montée d'abord jusqu'à 'Ain Q'deis, l'antique Qadech biblique, puis de là s'est dirigée de l'Ouest à l'Est pour gagner Petra, traversant ainsi une

région presque inconnue jusqu'ici et d'un accès très difficile, celle qui correspond au pays des anciens Édomites.

— M. Salomon Reinach rappelle que Totila, roi des Goths, dans l'intervalle entre les deux conquêtes de l'Italie par les Byzantins, réagit contre la politique d'assimilation suivie par Théodoric et ses successeurs. Il paraît même avoir eu l'idée d'abolir en Italie la langue latine et de faire enseigner celle des Goths par des professeurs de cette nation. Cela ne se lit, il est vrai, dans aucun auteur grec ou latin que nous possédions. Mais M. Reinach montre que le cardinal Jean de Médicis, plus tard Léon X, recueillit un témoignage à ce sujet dans un manuscrit grec, aujourd'hui perdu, et le cita devant un humaniste du temps, Alcyonius, qui nous l'a transmis. Seulement Jean de Médicis attribuait le projet en question à Attila, qui, étant Hun de nation, ne pouvait songer à répandre la langue gothique et qui d'ailleurs ne fut jamais maître de l'Italie. C'est là, de beaucoup, le plus ancien texte connu sur l'enseignement officiel d'une langue germanique et le premier exemple d'une tentative des Barbares pour combattre la suprématie du latin.

— M. Chavannes expose les résultats des recherches auxquelles il s'est livré avec M. Sylvain Lévi, au sujet de trois fragments de manuscrits chinois qui proviennent du Turkestan oriental et qui sont en la possession de M. Rudolf Haernlé, à Oxford. Ces débris appartenaient à la version chinoise de l'ouvrage bouddhique intitulé *Prajnaparamita.* Cette copie doit avoir été écrite entre le VIIe et le Xe siècle de notre ère.

Concours des Antiquités de la France. Quatre médailles ont été décernées : la première, à M. Léon Mirot, pour ses deux volumes *Isabelle de France, reine d'Angleterre, comtesse d'Angoulême,* et *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI;* la deuxième, à M. Ph. Lauer, pour son livre *Les Annales de Flodoard;* la troisième, à M. Serbat, pour son livre *Les assemblées du clergé de France de 1561 à 1615;* la quatrième, à M. Henry d'Allemagne, pour son livre *Les cartes à jouer du XIVe au XXe siècle.* Sept mentions ont été décernées : la première, à M. G. Dottin, pour son *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité classique;* la deuxième, à M. C. Allibert, pour son *Histoire de Beyne;* la troisième, à M. Begule, pour son livre *Les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne;* la quatrième, à M. J.-M. Abgrall, pour ses deux livres *Architecture bretonne* et *Livre d'or des églises de Bretagne;* la cinquième, à M. Émile Bonnet, pour ses *Antiquités et monuments de l'Hérault;* la sixième, à M. Henri Morin, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Lérins;* la septième, à M. J.-C. Demarteau, pour son livre *L'Ardenne belgo-romaine.*

Le Prix Delalande-Guérineau (1,000 fr.) a été décerné à M. Edmond Courbaud, pour son édition du livre I du *De Oratore* de Cicéron.

Prix Saintour (3,000 fr.). Un prix de 1,500 francs est décerné au P. Lagrange pour ses *Études sur les religions sémitiques;* trois récompenses de 500 francs sont accordées : 1° à M. Victor Chauvin, pour les fascicules VII à IX de la *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes;* 2° à M. Moïse Schwab, pour son *Rapport sur les inscriptions hébraïques de la France;* 3° à l'abbé Labourt, pour son livre *Le Christianisme dans l'empire perse.*

Le Prix Brunet (3,000 francs) a été partagé de la façon suivante : 2,000 francs à M. Lachèvre, pour sa *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597*

à 1700; 500 francs à M. A. de la Bouralière, pour son étude sur *L'imprimerie et la librairie à Poitiers aux XVII*^e^ *et XVIII*^e^ *siècles;* 500 francs à M. Pierre-Paul Plan, pour sa *Bibliographie rabelaisienne.*

Le Prix Bordin (3,000 francs) est partagé ainsi : 2,000 francs à M. Jules Gay pour son ouvrage : *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin depuis l'avènement de Basile 1*^er^ *jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071)* [1]; 600 francs à MM. Samaran et G. Mollat, pour leur ouvrage : *La fiscalité pontificale en France au XIV*^e^ *siècle;* 400 francs à M. Pierre Champion pour son ouvrage : *Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne.*

Le premier Prix Gobert (9,000 francs) a été décerné à M. E. Petit, pour les tomes VIII et IX de son *Histoire des ducs de Bourgogne; le deuxième* (1,000 francs), à M. A. Richard, pour son *Histoire des comtes de Poitou.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. RAPHAËL BISCHOFFSHEIM, membre libre depuis le 16 juin 1890, est décédé à Paris le 20 mai 1906.

Élection. À la séance du 28 mai, M. CHARLES TRÉPIED, directeur de l'Observatoire d'Alger, a été élu correspondant de la Section d'astronomie, en remplacement de M. Perrotin, décédé.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Élection. M. FAMIN a été élu correspondant de la Section d'architecture.

Communications. 5 mai. M. Lafenestre donne lecture d'un sonnet sur Gustave Moreau.

12 mai. M. Nénot annonce que dans le concours international institué par M. Carnegie pour l'érection du Palais de la Paix à la Haye, le premier prix a été remporté par M. Cordonnier, de Lille, et le deuxième par M. Marcel, de Paris, tous deux anciens élèves de l'École nationale des Beaux-Arts.

26 mai. L'Académie a été invitée à se faire représenter le 30 juin à l'inauguration de l'Exposition rétrospective des Arts en Franche-Comté, organisée par la Société des Beaux-Arts et Arts industriels de Besançon.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Le Prix Le Dissez de Penanrun (2,000 francs) a été ainsi partagé : 1,000 francs à M. P. Mellotée, pour son *Histoire économique de l'imprimerie;* 600 francs à M. P. Bureau, pour son ouvrage *Le paysan des fjords de Norvège;* 400 francs à M. G. Benoît-Lévy pour ses deux volumes, *La cité-jardin* et *Les cités-jardins d'Amérique.*

Le Prix Drouyn de Lhuys (3,000 francs) a été partagé entre M. Georges Pagès, pour son livre *Le Grand Électeur et Louis XIV* [2], et feu M. Jean Darcy, pour son livre *Cent ans de rivalité coloniale.*

[1] Sur cet ouvrage, voir un article de M. Charles Diehl dans le *Journal des Savants*, 1905, p. 477.

[2] Sur cet ouvrage, voir un article de M. G. Pariset dans le *Journal des Savants*, avril 1906, p. 200.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie des Sciences. Funérailles de M. Raphaël Bischoffsheim le mercredi 23 mai 1906. Discours de MM. Laussedat, Liard, Bassot et Babelon. 1 broch. in-4°.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances; table des années 1857-1900, dressée par G. Ledos. 1 vol. in-8°, Paris, A. Picard et fils, 1906.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

NORVÈGE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE CHRISTIANIA (*VIDENSKABS-SELSKABET I CHRISTIANIA*).

Cette Académie, fondée en 1857, est divisée en deux classes : histoire et philosophie, mathématiques et sciences naturelles.

Elle publie annuellement des comptes rendus (*Forhandlinger*) depuis 1858, et des Mémoires (*Skrifter*), divisés en deux classes, depuis 1894.

Nous résumons ici les travaux de la classe d'histoire et de philosophie, ainsi que les communications, intéressantes aux mêmes points de vue, faites dans les séances communes aux deux classes.

Séance du 15 janvier 1904. Knudtzon : *Populations et langues en Syrie 1400 ans avant J.-C.* Trois races différentes semblent avoir habité ce pays : les Sémites au Sud, en Palestine et Phénicie; au Nord une race inconnue qui s'était établie aussi en Mésopotamie et dans les régions voisines, et qui a laissé en Syrie des traces de sa langue, absolument semblable à celle qui se parlait dans le royaume de Mitani. Enfin, les Indo-Européens se sont répandus sur toute la Syrie : les seuls restes de leur langue sont une série de noms d'hommes. À la race indo-européenne appartenaient sans doute les Hethites, et le peuple qui dominait dans le royaume de Mitani, où la population soumise seule appartenait à la race inconnue.

Séance du 19 février. S. Bugge : *Fricco, Frigg et Priape.* Priape, dieu grec de la fécondité, Fricco, dieu de la fécondité chez les anciens Suédois, Frigg, déesse de l'amour chez les anciens Norvégiens, offrent ensemble, par leurs noms comme par les mythes, des analogies certaines. — Lieblein : *Les résultats des fouilles en Crète.*

Séance commune du 18 mars. Lieblein : *Voyage d'un Égyptien en Syrie au xᵉ siècle avant J.-C.* Du récit de ce voyageur résulte que la Syrie avait reçu d'Égypte art, technique et culture supérieure. La civilisation égyptienne parvint en Grèce soit directement, soit par l'intermédiaire de la Syrie et de la Crète.

Séance commune du 3 mai. A. Bugge : *La culture et la vie pendant l'époque de transition des Vikings au moyen âge.* Pendant que l'expansion du christianisme, préparée par deux siècles de relations avec l'Europe occidentale, gagnait la Norvège et

l'Islande, la religion scandinave conservait sur les esprits une sorte d'empire poétique; aussi beaucoup des habitants du Nord étaient-ils, encore au XI[e] siècle, chrétiens et païens tout ensemble. C'est ce dont témoignent les poésies des scaldes, et les sculptures mi-païennes, mi-chrétiennes, de Gotland et de l'île de Man.

Séance du 22 mai. Yngvar Nielsen. *L'expédition du roi Sverre à travers le Lærdal et son retour de Voss en 1177.* — Knudtzon. D'après une inscription, récemment découverte, du roi assyrien Salmanassar I, la date de l'accession au trône du roi égyptien Aménophis IV n'est vraisemblablement pas postérieure à 1400 av. J. C.

Séance du 16 septembre. Knudtzon, ayant revu les inscriptions cunéiformes de Berlin, en langue Arzawa, est arrivé à des résultats différents de ceux qu'il avait obtenus auparavant. Son exposé donne lieu à un échange d'observations avec S. Bugge. — Konow rapporte que divers phénomènes linguistiques observés dans les langues de l'Himalaya démontrent qu'il y eut là, à une certaine époque, une population apparentée aux races Muṇḍā. — L'Académie décide l'impression du mémoire de A. Trampe Bødtker : *Partenopeus de Blois; étude comparative des versions islandaise et danoise.*

Séance commune du 7 octobre. Torp : *De l'origine des mots* Fader *et* Moder (*pater, mater*). — A. Brugge parle d'une saga irlandaise, datant de l'an 1100 environ, qui raconte les luttes des Vikings et des Irlandais, au temps du roi Cellachan de Cashel, soit en Munster, où elle mentionne les établissements (probablement danois) de Cork, Cashel et Limerick, soit dans les établissements norvégiens de Dublin et du Nord-Ouest. Elle finit par le récit d'un combat naval à Dundalk en Ulster. Parmi les chefs vikings qu'elle nomme se trouve Erik, roi des Îles (Hébrides). Cet Erik peut être Erik Blodøxe, qui fut en effet roi du Northumberland, en fut chassé, et vint alors aux Hébrides et en Irlande, où il périt en 954. — S. Bugge compare l'inscription runique du navire d'Oseberg avec celle d'un chaudron du navire de Gokstad. Il conclut de l'analogie des caractères à l'origine suédoise de l'écriture employée en Suède et en Norvège au temps des Vikings. Gustafson se range à l'avis de S. Bugge.

Séance du 21 octobre. Torp : *Sur quelques nouveaux noms de nombre étrusques.* — Eitrem : *Des héros argiens Cléobis et Biton.* (Communication qui sera imprimée dans les «Forhandlinger» de 1905, n° 1.) — Torp : *Etruscan notes.* (Ce mémoire formera le n° 1 des «Skrifter» de 1905.) — Lieblein analyse le *Livre du Paradis*, recueil manuscrit de textes syriaques, publié aux frais de Lady Meux, et traduit en anglais par E. A. Wallis Budge (Londres, 1904).

E. Capet.

GRANDE-BRETAGNE.

La *Royal Economic Society* de Londres tiendra son premier congrès annuel en octobre 1906. Elle a invité l'Académie des Sciences morales et politiques à s'y faire représenter.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

JUILLET 1906.

L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE.

A. Foucher. *Les bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra.* 1 vol. in-8°. Paris. Ernest Leroux, 1905.

PREMIER ARTICLE.

En 1875, je visitais, pour la première fois, le Musée Britannique. Matinée après matinée, je reprenais le chemin des galeries, chères à l'historien de l'art, où sont disposés dans un si bel ordre tant de monuments d'origine et de date certaines, les bas-reliefs des tombes lyciennes, les frises du mausolée d'Halicarnasse et celles de Phigalie, les marbres de l'Erechthéion et du Parthénon; mais, en entrant au Musée, j'apercevais, sur ma gauche, groupés le long du grand escalier qui donne accès au premier étage, des sculptures étranges, dont la blancheur et le style très particulier, de loin entrevus, piquaient ma curiosité. Un jour, je me décidai à fausser compagnie au Thésée et à l'Ilissos, aux cavaliers et aux canéphores de la merveilleuse procession des Panathénées. J'allai regarder de près les statues, les têtes, les bas-reliefs qui, rapportés du Nord de l'Inde, faisaient partie, comme l'indiquait un large écriteau, d'une collection prêtée au Musée par le docteur Leitner. À mesure que je les examinais, ma surprise croissait. Ces types n'étaient pas ceux sur lesquels mes yeux étaient habitués à se poser. Les dieux que je devinais là, au nimbe qui ceignait leur tête, n'étaient pas ceux de l'Olympe hellénique. Dans aucun des bas-reliefs je ne reconnaissais les thèmes qui composent le répertoire ordinaire des artistes grecs, peintres ou sculpteurs. Je ne saisissais pas le sens des scènes qui étaient là figurées; c'étaient les mythes d'une autre religion qu'elles représentaient. Je me

IMPRIMERIE NATIONALE.

sentais ainsi très loin du monde où j'avais vécu jusqu'alors et où s'était renfermée ma pensée. Cependant, il était bien peu de ces fragments où je n'aperçusse des gestes, des airs de tête, des mouvements de draperie, des accessoires qui me rappelaient les formes qu'une longue accoutumance m'avait rendues familières. Il y avait là, projeté d'une façon très inégale, ici à peine sensible, ailleurs très apparent, je ne sais quel vague reflet du style classique. Je ne savais pas quels étaient les artistes qui, pour traduire leur idéal, avaient ciselé ces images; mais, à quelque race qu'ils eussent appartenu et en quelque temps qu'ils eussent vécu, ils avaient certainement, je n'en pouvais douter, subi l'influence des modèles grecs.

Je n'eus pas alors le loisir d'étudier la question et, l'eussé-je tenté, j'aurais été, dès les premiers pas, forcé de m'arrêter. Dans la région d'où provenaient ces monuments, il n'avait encore été fait que bien peu de fouilles méthodiques et les résultats en étaient mal connus en Europe; ils n'avaient pas été exposés et discutés par des érudits compétents. J'eus pourtant l'impression que c'était, comme le disait bientôt après Ernest Curtius, « une page nouvelle qui s'ouvrait dans l'histoire de l'art »; mais on ne pouvait encore s'essayer à l'écrire. Il fallait attendre que les recherches, en se prolongeant et en se multipliant, eussent mis aux mains de la critique des documents plus nombreux et mieux classés, qui se prêteraient à d'instructives comparaisons.

Pendant longtemps, ce fut seulement dans les Musées de Calcutta et de Lahore, ainsi que dans d'autres collections publiques et privées de l'Inde, que l'on put voir et étudier les ouvrages de ce que l'on commençait à appeler l'*art gréco-bouddhique;* mais, peu à peu, des échantillons intéressants de ce style arrivèrent en Europe. Si, par le fait de divers accidents, incendies ou naufrages, le Musée Britannique est moins riche en monuments de ce genre que l'on n'aurait pu s'y attendre, ceux-ci, en Angleterre, ne sont pas rares dans les cabinets de maints particuliers, anciens hauts fonctionnaires de l'armée indienne ou du service civil. Le Musée de Vienne possède quelques fragments originaux et un plus grand nombre de moulages, pour la plupart exécutés d'après les pièces du Musée de Lahore. Le Musée d'ethnographie de Berlin s'est rendu acquéreur, en 1904, de la riche collection Leitner, après la mort de son propriétaire; il a tout acheté, sculptures rapportées de l'Inde et moulages. Enfin le Louvre expose maintenant cent huit sculptures originales. Neuf lui ont été données par le prince de Schleswig-Holstein, comte de Noër. La provenance exacte n'en est pas connue. Le reste — à savoir huit statues ou statuettes, douze fragments de statues et cin-

quante-deux bas-reliefs en pierre et, d'autre part, vingt-sept têtes ou bustes en mortier de chaux — a été rapporté par M. Foucher de la mission qu'il avait remplie dans le Nord-Ouest de l'Inde, en 1895, 1896 et 1897. L'Académie avait pourvu aux frais de cette mission, grâce aux revenus de la fondation Benoît-Garnier. Ce fut à elle que M. Foucher offrit son butin. Elle en fit cadeau au Musée national[1]. Les ouvrages et les recueils de photographies auxquels on peut recourir, en Europe, pour suppléer à la pauvreté des ressources que présentent les musées, sont en petit nombre et l'on n'y trouve pas les renseignements que l'on désirerait sur l'origine des sculptures qui y sont figurées.

Pour nous résumer, dit M. Foucher, l'étudiant de l'art gréco-bouddhique a tout au plus à sa disposition la valeur de cent vingt ou cent trente planches in-4°, d'un usage difficile, et environ trois mille cinq cents morceaux de sculpture qui, pour la plupart, sont restés dans l'Inde et qui, par suite, sont d'un accès plus difficile encore. Ces fragments proviennent de vingt endroits divers, sans que, le plus souvent, aucune mention ait été conservée, non seulement du plan de l'édifice dont ils ont fait partie, mais du nom même des lieux où ils ont été retrouvés. La question est de savoir quel usage il sera possible de faire de documents aussi disparates. Sera-t-il même permis de fonder sur ces débris, en quelque sorte dépareillés, aucune conception d'ensemble[2] ?

Il semble, à première vue, d'après l'insuffisance de ces données, que l'historien ne soit guère en mesure de répondre avec assurance à la question qui se pose ainsi devant lui; mais, M. Foucher s'empresse de le démontrer, cette insuffisance est plus apparente que réelle, et les difficultés ne sont pas de celles dont ne puisse triompher une critique bien avertie. C'est ce qu'explique très clairement l'auteur de l'étude que nous analysons.

Il est trop vrai, dit-il, que la provenance de ces sculptures, en gros suffisamment connue, est incertaine dans le détail. Par suite, à défaut d'un classement chronologique, qui se heurte, comme nous le verrons, à bien des obstacles, nous n'avons même pas la ressource de les grouper par localités. Cela est assurément fort regrettable; mais il ne faut pas non plus s'exagérer le bénéfice qu'on pourrait retirer de cette distribution purement géographique, au moins dans l'état actuel de nos connaissances. N'oublions pas que l'interprétation de ces monuments n'est pas encore achevée; or il n'est pas, à notre avis, de tâche plus urgente et, pour la mener à bien, la comparaison des éléments constituants de cet art, indépendamment de toute localisation spéciale, nous paraît seule de mise. Là même où les groupes locaux existent, notre premier soin va être de n'en pas tenir compte, pour nous occuper

[1] Les plus importants de ces morceaux ont été décrits et figurés dans un article de M. Foucher, dès 1900. (Fondation Eugène Piot. *Monuments et mémoires*, t. VII, p. 39-64, pl. V et VI, 9 figures dans le texte).

[2] Foucher, *Les bas-reliefs gréco-bouddhiques*, p. 32.

avant tout de rapprocher les spécimens qui présentent des caractères communs. Ce principe de classification, analogue à celui qui prévaut dans les sciences naturelles, est celui auquel nous devons d'abord avoir recours afin de mettre un peu d'ordre au milieu de toute cette confusion anonyme. Durant cette phase provisoire de nos recherches, les ressemblances essentielles, portant sur les sujets et sur les formes, créent un lien assurément plus fort entre deux monuments qu'un simple rapprochement dans l'espace...

Il est en effet permis de douter, — et cette raison encore peut servir à diminuer nos platoniques regrets, — de l'existence de ces nuances locales. Quand Cunningham veut nous donner une idée des sculptures de Kharkai, il écrit en toute ingénuité «qu'elles sont semblables à celles que l'on a trouvées partout ailleurs». C'est là le fait vulgaire sur lequel il serait prématuré de raffiner. Entre tous les fragments gréco-bouddhiques qui remplissent le Musée de Lahore, nous avons constaté de très grands écarts d'exécution, mais non de véritables distinctions de style. La contre-épreuve est aisée. Même quand nous connaissons l'origine des sculptures, nous ne voyons rien de plus pareil aux bas-reliefs de Shanghao que ceux de Nathou, à moins que ce ne soient ceux de Miyankhan. Aussi n'a-t-on jamais prétendu jusqu'ici relever entre ces œuvres d'art autre chose que des différences dues au temps et non au lieu où travaillait l'artiste. La même réserve se recommande à tous ceux qui voudront bien se rappeler — et c'est ici que nous voulions en venir — que les divers sites fouillés, pour indépendants qu'ils soient, sont tous voisins les uns des autres, au point qu'on ne compte pas vingt lieues entre les plus éloignés. L'aspect uniforme de ces œuvres s'explique, par suite, de lui-même; à quelques milles de distance, on ne peut s'attendre à trouver, aux mêmes époques, des procédés bien différents. Si l'on songe que toutes nos sculptures, à deux ou trois exceptions près, proviennent du district de Peshawar ou de ses confins immédiats, on ne nous contestera plus le droit d'en tirer des conclusions valables pour ce qui est justement le Gandhâra [1].

Par l'effet des conditions qui sont particulières à cet art et que l'auteur du mémoire définit avec précision dans la page que nous venons de citer, un connaisseur instruit et judicieux aurait, à la rigueur, sur la seule vue des fragments qui sont arrivés jusqu'en Europe et des albums de planches, pu entreprendre d'apprécier le style de ces sculptures et de dresser la liste des principaux thèmes qui y sont traités; mais combien pourtant on doit se féliciter que la tâche d'écrire cette histoire ait tenté M. Foucher et qu'il ait pu la conduire à bonne fin, malgré les interruptions de travail auxquelles le condamnait une vie qui était forcée de se partager entre Paris et l'Indo-Chine! Grâce à un séjour de deux ans dans l'Inde, il avait examiné à loisir ces statues et ces bas-reliefs dans les musées orientaux où s'en conservent des séries qui sont bien autrement riches que celles dont nous disposons en Occident. Il ne s'était d'ailleurs pas contenté de promener sa curiosité dans ces galeries. Il s'était trans-

[1] *Les bas-reliefs gréco-bouddhiques*, p. 32-34.

porté dans la province même d'où étaient issus tous ces monuments. Il l'avait explorée en tous sens, au prix de bien des fatigues, pénétrant, sur les pas des colonnes anglaises, jusque dans cette vallée du Swât qu'elles venaient, depuis quelques mois à peine, d'ouvrir à la recherche. Il avait pu étudier sur place les dispositions traditionnelles des édifices auxquels avaient été arrachées ces sculptures et se faire ainsi une idée assez nette du rôle que ce décor avait joué autrefois dans des ensembles qui, depuis longtemps bouleversés et presque détruits, n'offraient plus à l'œil du passant que des ruines presque informes et en apparence indéchiffrables. C'était déjà là un inestimable avantage, qui, en pareille matière, faisait la supériorité de M. Foucher sur le plus savant même des archéologues de cabinet; mais ce qui le mettait, en l'occurrence, tout à fait hors de pair, ce qui le désignait tout particulièrement pour cette recherche, c'était l'aptitude que ses études spéciales d'indianiste lui conféraient à comprendre le sens de ces images. Ce que celles-ci ont de curieux et d'original, c'est que si la forme y est, à bien des égards, empruntée à l'art classique, cette forme y sert, toujours et partout, à traduire des idées très différentes de celles du monde gréco-romain, à représenter des mythes qui n'ont rien à voir avec ceux des religions helléniques et latines.

Si, en effet, il suffit d'un coup d'œil jeté sur les nombreuses figures qui illustrent ce livre pour y reconnaître, à chaque page, des motifs que nous avons mille fois rencontrés dans la plastique gréco-romaine et dont beaucoup ont passé dans le répertoire courant de l'ornemaniste moderne, tout cela ne rappelle pas moins l'imagerie religieuse de l'Extrême-Orient, celle que le voyageur rencontre partout sur son chemin, de Ceylan aux deux Indes, à Java, en Chine, au Japon, celle que, sans avoir été si loin, nous connaissons tous par les reproductions qui en existent dans nos galeries de moulages ou qui ont été exécutées à plus grande échelle dans nos expositions universelles. Tous ces bas-reliefs sont des scènes de la vie de Çâkya-Mouni contées sur la pierre; toutes ces statues sont ou des Bouddhas ou du moins des êtres destinés à le devenir un jour, des Boddhisattvas. Ces sculptures sont donc quelque chose de très inattendu et d'unique en son genre, l'adaptation de la technique gréco-romaine à des sujets indiens.

C'est le présent district de *Peshawar*, sur la frontière nord-ouest de l'Inde, le pays que l'on appelait autrefois le Gandhâra, qui a fourni les monuments sur lesquels portent les observations de M. Foucher, ceux à l'aide desquels il établit ce qu'un chimiste appellerait la formule de cette combinaison vraiment singulière. À la fin du volume, on trouvera,

dressée d'après les cartes de l'État-major anglais, une carte très claire de toute cette région. Elle comprend, outre le Gandhâra proprement dit, avec ses vastes plaines, les cantons montueux qui l'entourent, l'Udyâna méridional, le Swât et le Bouner. On y trouve indiqués tous les emplacements connus des ruines d'édifices religieux qui ont livré quelques-unes des sculptures étudiées dans l'ouvrage; mais la carte aurait dû être bien plus riche en indications de cette sorte si les fouilles avaient été conduites avec plus de soin. Beaucoup des fragments qui sont épars dans les collections de l'Inde et de l'Europe proviennent des tranchées que les officiers de l'armée indienne se sont amusés à faire creuser par leurs soldats ou par les *coolies* qu'ils avaient sous la main, dans les uns ou les autres des postes qui sont semés sur toute cette frontière. Cette chasse aux bas-reliefs et aux statues, c'était, avec le *tennis*, le *gulf* et le *polo*, le moyen de tromper l'ennui des heures lentes d'une ennuyeuse garnison. Ce que l'on voulait surtout, c'était se mettre en mesure d'emporter avec soi, quand on prendrait le chemin du retour, quelques souvenirs des contrées lointaines où l'on aurait passé le meilleur de sa vie; aussi, bien souvent, n'a-t-on pas pris la peine de noter avec exactitude le point où l'on avait enlevé ce butin au tertre formé par les débris d'un *stûpa* bouddhique.

Dans l'essai que nous avons sous les yeux, M. Foucher ne s'occupe que des monuments de cette statuaire qui ont été recueillis dans le Gandhâra; mais, dès la première page de son livre, il met le lecteur en garde contre une idée fausse que le titre même du livre pourrait suggérer à un lecteur trop pressé de conclure. Jamais il n'est entré dans sa pensée que cet art hybride n'ait fleuri que dans le Gandhâra, n'ait produit que là les œuvres dont le caractère a paru d'abord si énigmatique. L'aire du développement de cet art, il s'empresse de le reconnaître et de le proclamer, a été bien plus étendue. Elle a, surtout dans la direction du Nord, beaucoup dépassé les limites du territoire qui a aujourd'hui pour capitale, dans la haute vallée de l'Indus, *Peshawar*, la Purusapura d'autrefois. Le jour où les archéologues, comme l'ont fait deux fois les troupes anglaises pour battre ensuite en retraite, pourront franchir la passe de Kaïber et ensuite vaguer librement dans cet Afghanistan qui est resté jusqu'à présent fermé aux Européens avec une si inquiète rigueur, le jour où il leur sera permis d'attaquer avec la pioche et la bêche la base ruineuse des *stûpas* effondrés, il y a tout à parier qu'ils y rencontreront, par endroits, des ensembles qui seront mieux conservés que ceux du Gandhâra. Sous la sauvegarde de l'anarchie barbare qui, depuis bien des siècles, règne dans cette contrée, certains *stûpas* auront échappé aux dévastations qui, là où la civilisation commence à s'intro-

duire, ont causé d'irréparables dommages. Aucun d'eux n'aura eu la malchance de se trouver dans le voisinage d'une route à empierrer ou sur le tracé d'une ligne de chemin de fer. Aucun d'eux n'aura été ravagé en hâte par les convoitises d'un de ces officiers qui tiennent à honneur de mettre dans leurs bagages quelques magots destinés à décorer, au fond d'un comté anglais, les salles du manoir paternel. Les indigènes, chercheurs de trésors, sont, à tout prendre, moins funestes aux ruines que ne le sont les ingénieurs ou même les amateurs d'antiquités, ceux de ces amateurs que n'anime point une curiosité éclairée et respectueuse du passé.

Quand sera ouvert l'accès de tous les sites où a survécu quelque chose de ce passé, l'érudit qui voudrait se risquer à écrire l'histoire de l'art gréco-bouddhique ne devra d'ailleurs pas s'arrêter aux frontières de l'Afghanistan ou, du moins, traversant la chaîne, prolongement de l'Indou-kouch, qui coupe en deux cette contrée, il devra quitter le bassin de l'Indus pour les bassins fermés de l'Oxus et de l'Iaxarte, visiter l'ancienne Bactriane et l'ancienne Sogdiane, tout ce versant occidental du Pamir, où s'était créé un royaume ,grec à la suite de la conquête macédonienne. Jusque dans le khanat de Boukhara et dans le Turkestan russe, on a recueilli des cachets qui ont appartenu aux habitants de toutes ces Alexandries que le conquérant avait fondées sur sa route, des pierres gravées où se reconnaissent les images des divinités de l'Olympe. On a trouvé aussi, dans cette même région, des statues dont les types rappellent ceux de l'art du Gandhâra.

Par les auteurs anciens, nous ne savons pour ainsi dire rien de la vie de ce royaume mystérieux, sentinelle avancée, sentinelle perdue de l'hellénisme dans ces contrées lointaines. Ce que l'on entrevoit, ce que l'on devine, à l'aide surtout des monnaies, c'est que, sous la poussée des invasions scythes, ce centre d'influence hellénique se déplaça peu à peu vers le Sud du Paropamise, pour finir par se fixer dans le pays du Gandhâra, d'où il rayonna sur tout le Nord-Ouest de l'Inde. « Le Penjâb devint ainsi une colonie grecque au même titre qu'il est à présent une colonie anglaise, c'est-à-dire qu'une poignée d'étrangers, appuyés sur des troupes plus ou moins mercenaires, tenaient le pays et percevaient l'impôt. On sait quelles belles médailles à inscriptions bilingues nous ont laissées ces princes indo-grecs. Tel de ces « rois des Yavanas », comme Ménandre (vers 150 avant Jésus-Christ), nous est de plus donné par des textes indiens comme converti au bouddhisme[1]. »

[1] Foucher, dans *Monuments et mémoires*, t. VII, p. 60.

D'après les quelques indices que l'on peut relever, soit dans les rares mentions que l'histoire fait de ces princes, soit dans les monnaies qu'ils nous ont laissées, il n'est donc pas douteux que l'action de l'art classique se soit exercée du Nord au Sud, qu'elle ait suivi ce mouvement de recul qui s'imposa aux colons grecs lorsqu'ils durent céder à la pression des tribus turques qui descendaient des hautes terres de l'intérieur. Quant à essayer de déterminer, au moins par approximation, la date de toute cette sculpture où nous voyons des motifs dérivés de l'art grec se mettre au service de la piété mystique d'une société bouddhiste, c'est là une entreprise que nous ne saurions tenter avant d'avoir, dans la suite de cette analyse, décrit et étudié les monuments par lesquels nous connaissons les effets de la fusion qui s'est ainsi opérée, à une certaine heure, entre ces formes créées par le génie de notre monde occidental et des croyances qui sont nées sur le sol même de l'Inde.

G. PERROT.

(*La suite à un prochain cahier.*)

LA FATALITÉ CHEZ SOPHOCLE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

VII. Si dans les pièces dont il a été question précédemment, la fatalité paraît à M. Allègre quelque peu sacrifiée aux caractères, il en est tout autrement dans *Œdipe roi*. Là, au contraire, il tend à démontrer qu'elle est tout et que le caractère d'Œdipe n'est rien. Suivant, de scène en scène, le développement de l'action, il s'applique à nous faire voir, avec une remarquable faculté d'analyse, que la volonté apparente de celui-ci, dans chacun de ses actes, n'est qu'une suggestion immédiate des dieux, et que sa nature, tout impulsive, est comme obscurcie et transformée par cet aveuglement d'origine fatale que les Grecs appelaient *ἄτη*.

Cette conception s'autorise surtout de ce qu'Œdipe, dans la première scène, ne manifeste aucun trait de caractère vraiment personnel. Sa volonté n'entre en jeu qu'après le retour de Créon, porteur de l'oracle

[1] F. Allègre. *Sophocle. Étude sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies.* 1 vol. in-8°, Lyon, A. Rey; Paris, A. Fontemoing, 1905. — Voir le premier article dans le cahier de juin, p. 289.

qui ordonne de rechercher le meurtrier de Laïos. Elle semble ainsi naître de l'impulsion divine, dont cet oracle est la manifestation.

Mais on oublie que le poète a marqué, aussi fortement que possible, combien cette volonté procède directement du passé d'Œdipe, du service antérieur qu'il a rendu à Thèbes et de la façon dont il l'a rendu. Œdipe, dès la première scène, est l'homme qui a vaincu le Sphinx en devinant l'énigme, et qui l'a devinée sans l'aide de personne, par la force de son esprit qu'éclairait un dieu[1]. Devenu roi, il n'est pas autre au fond qu'il n'était alors. Il a foi en sa raison perspicace et se croit d'ailleurs assuré du secours divin. Dès que Créon lui a fait connaître l'oracle, dès qu'il a recueilli de sa bouche les premiers renseignements, il déclare sans hésiter qu'il éclaircira le mystère : « Eh bien, s'écrie-t-il, je reprendrai l'enquête à l'origine et je montrerai la vérité. C'est à bon droit qu'Apollon, que toi aussi, dans l'intérêt du mort, vous m'imposez cette tâche. Vous allez trouver en moi, comme il est juste, l'allié qui vengera cette terre ainsi que le dieu[2]. » Qu'une impulsion divine, dans la pensée de Sophocle, le pousse ici secrètement, cela n'a rien d'invraisemblable; mais il est évident qu'elle le pousse selon la pente de sa nature, sans se substituer à sa personnalité. Un autre qu'Œdipe hésiterait, demanderait conseil, voudrait réfléchir. Lui n'hésite pas un instant : c'est son passé et son caractère qui le veulent ainsi. Et, avec cette sorte de témérité ardente qui est son trait distinctif, il se jette tout entier dans l'entreprise nouvelle, en déclarant qu'il y trouvera le succès ou qu'il s'y perdra, mais persuadé, au fond, qu'il va, encore une fois, résoudre l'énigme : « Que quelqu'un, ordonne-t-il, rassemble ici le peuple de Kadmos, car j'entends faire tout ce qu'il faut : ou bien, avec l'aide des dieux, nous allons réussir, ou bien nous nous perdrons[3]. »

La proclamation au peuple n'est pas un édit quelconque. La personnalité d'Œdipe y éclate, comme éclatait, dans *Antigone*, celle de Créon à travers son manifeste royal. C'est lui qui tient en mains l'enquête, c'est à lui directement que toutes les indications doivent être données. « Quiconque, parmi vous, sait quel est l'homme qui a fait périr Laïos, fils de Labdacos, je lui ordonne de me confier, à moi, tous les indices qu'il possède[4]. » Ce « moi » retentit d'un bout à l'autre du discours. De plus en plus, nous sentons l'homme impérieux et confiant, qui veut trouver le secret, et qui le trouvera, fût-ce même à ses dépens.

Certes, quand Tirésias refuse de parler, on comprend sa colère. Elle

(1) *Œdipe roi*, 37-39.
(2) *Œdipe roi*, 132-135.
(3) *Œdipe roi*, 144-146.
(4) *Œdipe roi*, 224-226 : τοῦτον κελεύω πάντα σημαίνειν ἐμοί.

IMPRIMERIE NATIONALE.

est naturelle, légitime même en une certaine mesure; mais elle n'en révèle pas moins son caractère. Si Œdipe était un roi quelconque, uniquement préoccupé du bien public, il s'arrêterait devant cette résistance du vieillard respecté, dont il a lui-même proclamé la sagesse infaillible[1]; il pressentirait, derrière son refus de parler, quelque mystère terrible, et il renoncerait, tout au moins, à l'interroger en public. Créon, dans *Antigone*, après avoir tenu tête, lui aussi, au même Tirésias, finit par céder à ses avis. Ce qui empêche Œdipe d'agir ainsi, c'est qu'il est Œdipe. Il a décidé qu'il trouverait le mot de l'énigme, il n'admet pas qu'on l'empêche de le trouver. Voici même un trait plus caractéristique encore. Dans son emportement, il cherche encore à deviner, et sa perspicacité même le dupe, en lui faisant inventer des complots imaginaires.

Confiance invincible en sa raison, associée à une volonté qui ne connaît qu'elle-même, voilà donc ce qui lui est propre; et ce trait n'est pas accidentel; il procède directement de son passé. C'est en raison de cette tension de son esprit vers un seul objet que le malheureux note au passage dans le récit de Jocaste le mot fatal qui va tout éclaircir. Et c'est en raison de cette volonté passionnée qu'il mène l'enquête à son terme avec une sorte de violence. Sans doute, comme l'observe M. Allègre, il espère jusqu'au dernier moment trouver l'oracle en défaut; il n'entend se reconnaître coupable et impur qu'après que l'évidence sera complète. Mais cette espérance, de plus en plus faible, n'est, visiblement, qu'un élément de sa passion. Nous avons le sentiment que, fût-il assuré du résultat, il irait toujours droit devant lui.

Donc, en ce qui le concerne, il y a complet accord entre le caractère et la fatalité. Ces deux forces agissent ensemble en lui, ou, plus exactement, la seconde agit par le moyen de la première.

Mais il faut bien se garder de conclure de là, comme on a voulu le faire quelquefois, que, pour Sophocle, Œdipe est un coupable qui mérite son sort. Le malheur qui le frappe n'a pas son origine en lui : il résulte de l'antique malédiction qui pèse sur sa race. Pour des Grecs du ve siècle, sa destinée s'expliquait, non par sa conduite dans l'enquête dont Sophocle avait fait le sujet de son drame, mais par la solidarité des générations, en laquelle ils croyaient fermement. Ce n'était pas, à leurs yeux, le roi trop confiant en lui-même, ou trop prompt à s'emporter contre Tirésias, qui était si terriblement frappé : c'était le fils de Laïos, le petit-fils de Labdacos. Persuadés que c'était là un fait indu-

[1] *Œdipe roi*, 300. Cf. 284-286.

bitable, résultat d'une loi nécessaire, ils l'acceptaient comme on accepte toute chose qu'on ne peut ni éviter ni changer, sans même se demander probablement si cela était juste ou injuste.

Au reste, ce qui faisait l'intérêt religieux de la pièce, c'était autant, si je ne me trompe, l'illusion d'OEdipe que son malheur. Le poète avait montré, par le rôle d'OEdipe dans cette pièce comme par celui de Créon dans *Antigone*, et bien plus fortement encore, combien la raison humaine est sujette à se tromper, alors même qu'elle paraît le plus ferme. Et, à coup sûr, il n'en concluait pas qu'il faut la tenir pour inutile et se passer d'elle. Une tragédie, même religieuse, n'est pas une leçon de morale, et nul ne peut exiger qu'elle aboutisse à un précepte de conduite. Il paraît probable, d'ailleurs, que Sophocle, dans la vie pratique, avait grande confiance dans la raison; car il était homme de bon sens. Mais, comme penseur et comme poète, il aimait à faire sentir tout ce qu'il y a d'incertitude dans ses calculs.

VIII. Dans *Philoctète*, au jugement de M. Allègre, la donnée primitive d'où Sophocle est parti contient en germe une contradiction que la tragédie ne fait que développer. Il l'énonce ainsi : « Ulysse et Néoptolème entreprennent de forcer à quitter son île Philoctète, auquel la volonté des destins ne permet pas d'y séjourner plus longtemps. » — « Il est bien évident, ajoute-t-il, que les deux éléments qui se trouvent enfermés dans cette donnée sont condamnés, ou bien à faire double emploi, ou bien à se contrarier. »

Ce jugement s'appuie sur l'oracle d'Hélénos, tel que Néoptolème l'énonce à la fin de la tragédie[1]. D'après ce passage, le devin troyen, tombé aux mains des Grecs, aurait prophétisé que Troie devait être prise cette année-là même, pendant l'été en cours, et qu'elle ne pouvait l'être sans Philoctète, armé de l'arc et des flèches d'Héraklès. Il est à remarquer que cette formule si précise, donnée à la prophétie, semble bien avoir surtout la valeur d'un argument oratoire, par lequel Néoptolème cherche à persuader Philoctète. Dans les deux autres passages où elle est mentionnée[2], il est dit seulement que Troie ne peut succomber sans la présence de Philoctète; mais le devin ne paraît pas avoir dit formellement que Troie succomberait : il résulte donc de sa prophétie que, si Philoctète n'est pas ramené au camp, Troie ne sera pas prise. C'est là, probablement, la donnée ancienne, celle de la *Petite Iliade*[3], de Pin-

[1] *Philoctète*, 1336-1341.

[2] *Philoctète*, 113-115 et 610-613.

[3] *Epicorum graec. fragm.*, Kinkel, p. 36.

dare et de Bacchylide[1], d'Eschyle et d'Euripide. Suivant cette donnée, l'action d'Ulysse ne fait aucunement double emploi avec la volonté divine, celle-ci ayant déterminé seulement les conditions de la prise de Troie, sans qu'on sache d'ailleurs si ces conditions pourront se réaliser.

Mais, en acceptant même l'autre donnée plus rigoureuse, celle qui est énoncée dans le passage cité, y a-t-il véritablement double emploi? Non : car, après tout, cette prophétie si précise est celle d'un homme, qui a pu se tromper et qu'on peut soupçonner aussi d'avoir voulu tromper les Grecs. Et cela est si vrai qu'Hélénos, pour se faire croire, a dû déclarer qu'il se condamnait lui-même à mort, si sa prophétie ne se réalisait pas[2]. Elle est donc pour les Grecs, pour Ulysse et Néoptolème, un encouragement, autant qu'ils y ont foi, mais elle ne peut ni les dispenser d'agir ni ôter à leurs efforts ou à leurs ruses leur raison d'être.

Cela étant, le *Philoctète* nous offre, d'une part, le curieux spectacle d'un homme accablé de maux, à qui les oracles promettent honneurs, succès, guérison, s'il veut complaire à ses ennemis, et qui refuse délibérément tout cela plutôt que de sacrifier son ressentiment; et, d'autre part, celui des tentatives faites pour vaincre sa résistance par ceux-là mêmes auxquels il en veut le plus. Cette donnée, qui n'appartient pas à Sophocle, met nécessairement au premier plan la volonté humaine, puisqu'elle fait dépendre le dénouement d'une décision de Philoctète. Il semble même que, dans le *Philoctète* d'Eschyle et dans celui d'Euripide, autant que nous pouvons nous les représenter d'après l'analyse incomplète de Dion[3], ce caractère fût plus marqué encore que chez Sophocle. Chez l'un et l'autre, en effet, le héros finissait par céder, de lui-même, sans intervention divine, pour rentrer en possession de ses armes, qu'on lui avait enlevées par ruse[4]. Chez Sophocle, il reste inflexible jusqu'à la fin, bien qu'il eût paru un instant tout près de se laisser toucher, et il faut l'apparition miraculeuse d'Héraklès pour lui imposer, par une contrainte à la fois amicale et divine, ce qu'aucune puissance humaine n'a pu obtenir de lui.

La vérité est donc, si je ne me trompe, que le souci d'éviter ou de dissimuler une sorte de concurrence gênante entre l'action des dieux et

(1) Pindare, *Pyth.*, I, 52; Bacchylide, fr. 7 Blass.; scol. Pind., *Pyth.*, I, 100 : *εἵμαρτο γὰρ ἄνευ τῶν τόξων Ἡρακλείων μὴ πορθηθῆναι τὸ Ἴλιον.*

(2) *Philoctète*, 1341 : *ἢ δίδωσ' ἑκὼν κτείνειν ἑαυτὸν, ἢν τάδε ψευσθῇ λέγων.*

(3) Dion Chrysostome, Discours 52.

(4) *Ibid.*, début : *πειθοῖ ἀναγκαίᾳ, ἐπειδὴ τῶν ὅπλων ἐστέρητο.*

celle des hommes est demeuré complètement étranger à la composition de Sophocle. Il a simplement accepté la donnée traditionnelle, qui offrait un si large champ au jeu des sentiments, et il a d'ailleurs enrichi merveilleusement cette donnée par la délicatesse ou la force de l'invention psychologique dans les trois personnages de son drame. Quant à l'action divine, il l'a représentée, sans le moindre embarras, telle qu'elle devait être, à savoir affirmée par des révélations, puissante sur Ulysse et même sur Néoptolème, mais pourtant obscure et même incertaine pour eux, jusqu'au moment final où elle se manifeste et où l'on reconnaît que ses desseins étaient réellement arrêtés d'avance.

IX. L'étude que M. Allègre a faite d'*Œdipe à Colone* est particulièrement développée : elle occupe, à elle seule, deux chapitres sur les huit que comprend l'ouvrage entier. La composition de la pièce y est analysée en détail; et l'idée qui l'a déterminée est parfaitement mise en lumière : Sophocle a voulu à la fois glorifier Athènes et réhabiliter Œdipe pour faire de lui le digne protecteur de la grande cité qui l'avait accueilli. Sur ce point, il n'y a qu'à louer ces deux chapitres, qui éclairent vivement certains aspects d'une tragédie peu conforme en somme à nos habitudes.

Mais, là encore, la pensée générale du livre reparaît, et même avec d'autant plus de force qu'elle a plus à faire pour essayer de s'imposer. Il ne semble pas qu'elle réussisse finalement à commander l'assentiment.

Les dieux ont décidé qu'Œdipe mourrait à Colone et qu'après sa mort il continuerait à protéger la terre où il aurait été accueilli. Cette destinée, Œdipe la connaît dès le début de la pièce, il l'accepte avec joie, il fait tout ce qui dépend de lui pour la réaliser, et, grâce à l'aide du roi d'Athènes, Thésée, il la réalise en effet. L'accord est donc complet entre sa volonté et celle des dieux, et on ne voit même pas, au premier abord, comment on pourrait faire la part de l'une et celle de l'autre, tant on a le sentiment qu'elles se confondent.

Pourtant, M. Allègre s'applique à faire cette répartition. C'est par la volonté des dieux uniquement qu'Œdipe arrive au bois des Euménides, car il y arrive sans le savoir. Mais une fois qu'il a reconnu le lieu où il doit mourir, c'est sa volonté, combinée avec les sentiments des divers personnages, qui règle l'action. À la fin seulement, la puissance divine se manifeste de nouveau par les prodiges qui annoncent la mort d'Œdipe et qui accompagnent sa disparition. De telle sorte que la fatalité se trouve comme rejetée et resserrée aux deux extrémités du drame,

qui, en tout le reste, appartient entièrement à la liberté humaine. Ou, du moins, il paraît lui appartenir. Car il n'y a là, pour M. Allègre, qu'une illusion. Œdipe croit être libre, Thésée croit l'être aussi, et le spectateur croit qu'ils le sont. En fait, ils ne le sont pas, puisque tout ce qu'ils font est commandé par le Destin et qu'ils ne peuvent pas faire autre chose. Le poète a usé de « subterfuges » pour nous tromper : il a dissimulé la nécessité sous les dehors de la liberté, et il ne l'a laissée apparaître à découvert que dans l'exposition et dans le dénouement, c'est-à-dire « dans la partie du drame où le personnage qu'elle conduit n'a pas encore à agir et dans celle où il n'agit plus ».

Voilà, certes, une analyse ingénieuse. Mais, vraiment, qu'y a-t-il derrière ces distinctions subtiles, qu'une conception dogmatique de la liberté, tout à fait étrangère à la pensée hellénique et même à la réalité? Les dieux ont décidé qu'Œdipe mourrait à Colone : soit; mais ont-ils décidé qu'il y mourrait volontairement et qu'il y serait accueilli et protégé par Thésée? Le même fait pouvait se produire de bien d'autres manières, et malgré les personnages, aussi bien que par eux. Ainsi, même dans ce qui est déterminé d'avance, il est aisé de concevoir, si on le veut, une large part d'indétermination, qui serait réservée à la liberté humaine telle qu'on la conçoit. Mais à quoi bon? Supposons que les sentiments d'Œdipe et ceux de Thésée leur sont inspirés par les dieux. Si ces sentiments sont d'ailleurs conformes à leur nature, s'ils sont reconnus par leur conscience comme une manifestation de leur personnalité, Œdipe et Thésée sont libres autant que n'importe quel homme dans une résolution quelconque. Le nier ou le mettre en doute, c'est imaginer arbitrairement, sous le nom de liberté, je ne sais quelle entité chimérique qui ne correspond à rien de réel.

Ne croyons donc pas que Sophocle, en composant *Œdipe à Colone*, ait jamais songé à user de subterfuges quelconques pour préserver une illusion dont on suppose sans raison qu'il aurait senti la fragilité. Nul souci ne lui est plus étranger. La puissance divine, qui se manifeste au début de la pièce, ne se voile pas à partir du premier acte. Elle est aussi constamment présente à l'action qu'elle peut bien l'être. Elle éclate dans la foi profonde et opiniâtre d'Œdipe, qui s'impose à tous et triomphe des doutes ou des hésitations qu'elle rencontre. Elle se manifeste même dans la force extraordinaire avec laquelle il résiste aux menaces de Créon et aux supplications de Polynice. Le ressentiment qui l'inspire s'appuie sur une confiance secrète en sa destinée, qui tient à ce qu'il sent les dieux en lui et avec lui. Que peut-on demander de plus? Fallait-il que le poète marquât expressément ses intentions, de scène en scène, de peur

qu'on ne s'y méprît? Son public n'en avait aucun besoin. Il lui suffisait de voir Œdipe assis sous la protection des plus redoutables déesses, à l'entrée du bois sacré, pour ne pas oublier un seul instant qu'une action divine se déroulait devant lui, bien qu'elle fût d'ailleurs enveloppée dans l'orage des passions humaines.

X. Ainsi, aucune des sept pièces subsistantes de Sophocle ne paraît dénoter la moindre intention de sa part de dissimuler un prétendu antagonisme de la fatalité et de la liberté humaine. Et s'il ne se préoccupe pas de le dissimuler, c'est qu'il n'en a réellement aucune idée.

Pour lui, ce sont les dieux qui mènent toutes choses à leur fin, y compris l'action humaine. Il n'a aucun doute à ce sujet. Sa foi, d'ailleurs, est conforme en cela à celle de tous les hommes de sa race et de son temps, à bien peu d'exceptions près. Mais, conduit par les dieux à des fins inconnues, l'homme agit néanmoins selon son caractère, selon ses passions, selon sa raison; et, même lorsque sa raison s'égare, il arrive souvent que sa folie est encore conforme à son caractère. C'est là justement, pour le grand poète, le spectacle tragique par excellence. Rien ne lui semble plus émouvant que de montrer une action sous ses deux aspects à la fois, mettant au premier plan, dans la majeure partie de ses compositions scéniques, ce qu'elle paraît avoir de purement humain, mais laissant apercevoir, aux moments opportuns, et révélant avec éclat, au dénouement, ce qu'elle avait de réellement surnaturel et divin, alors même que les personnages intéressés l'oubliaient ou l'ignoraient.

L'ouvrage de M. Allègre, dominé par une idée directrice très arrêtée, a l'air, dans un compte rendu, de tenir tout entier dans cette idée et d'être destiné à en partager le sort. C'est là une impression qui ne serait pas juste et que je dois écarter très nettement en terminant. Quelque jugement que l'on porte sur la thèse fondamentale, le mérite même du livre ne doit pas être mis en question. Cette série d'études sur les pièces subsistantes de Sophocle sera certainement accueillie comme une des plus intéressantes, une des plus riches en réflexions personnelles et en observations instructives, qui aient été écrites à propos du grand poète.

Maurice CROISET.

UN TEMPLE SOLAIRE DE L'EMPIRE MEMPHITE.

F.-W. von Bissing. *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re (Rathures)*. *Band I. Der Bau*, von Ludwig Borchardt, 90 p. avec 62 fig. et 6 pl.; 1 vol. in-4°. Berlin, Dunker, 1905.

Dès la publication des premiers « mastabas », l'attention des égyptologues fut attirée sur la titulature d'un certain nombre de prêtrises memphites. Les hiéroglyphes qui donnaient leurs noms reproduisaient en même temps la figure de l'édifice dont elles dépendaient, et sa silhouette, caractéristique, ne ressemblait en rien aux temples ou aux chapelles habituels des déterminatifs égyptiens. Quelquefois, c'était une sorte de trapèze, de profil assez semblable à celui d'un « mastaba », ▲, ou plutôt d'un tronc de pyramide; ailleurs, et le plus souvent, il supportait une sorte d'obélisque écourté, ▲, surmonté ou non du disque solaire ⊙. Cependant l'étude méthodique de ces signes tarda longtemps. Entreprise enfin par Sethe, elle prouva qu'il s'agissait bien de temples réels de Râ, pourvus du personnel canonique des sanctuaires égyptiens, et de chapelles consacrées aux cultes secondaires d'Haïthor et d'Harmakhis. Il fallut, néanmoins, plusieurs années encore pour reconnaître un de ces temples dans la butte informe que l'Expédition d'Égypte avait signalée jadis comme l'emplacement d'une « pyramide ruinée ». Ce fut seulement en 1897 que la mise en vente de beaux fragments de bas-reliefs attira l'attention de M. de Bissing. Après étude minutieuse du terrain, il sut décider le Musée de Berlin à entreprendre le déblaiement, et sa libéralité permit de mener le travail à bonne fin. Les deux photographies n°s 1 et 62 du présent ouvrage montrent assez l'importance matérielle des fouilles exécutées, trois hivers durant, au plateau de Riqqah-Abousir. Quelques notes parues au cours des fouilles, et les excellents « rapports annuels » de Griffith avaient tenu le public savant au courant des découvertes successives. Voici maintenant la publication définitive, et le luxe, comme le soin de l'exécution matérielle de ce premier volume, dû à M. Borchardt, sont dignes de l'importance de la découverte.

Il relate les travaux exécutés, expose le plan des lieux, décrit l'édifice et ses annexes. L'ensemble du monument a été divisé en quatorze parties, et comme ce classement forme en quelque sorte le squelette de l'ou-

vrage, il me paraît nécessaire de donner ici l'intitulé de ces quatorze divisions; ce qui présentera d'ailleurs l'avantage de faire ressortir, en quelques lignes, l'importance d'un édifice de ce type. Ce sont : les murs de la ville funéraire, le Propylone de la vallée, l'avenue en rampe d'accès, les terrasses, le Pylône supérieur, l'enceinte méridionale, l'obélisque gigantesque et son socle, l'enceinte septentrionale, les magasins, l'autel d'albâtre, le grand abattoir, la chapelle, la cour latérale et enfin la Barque Solaire. Après avoir rappelé les travaux faits autrefois à Riqqah, la seconde partie de l'ouvrage mène le lecteur à travers toutes les parties de l'édifice, lui en signalant au passage la physionomie générale, et l'agencement considéré dans ses rapports rationnels avec les autres parties de l'ensemble. L'intelligence de l'édifice ainsi acquise, les mêmes parties sont reprises et examinées isolément dans leurs particularités techniques, plans, coupes, ajustements, mesures, caractères archéologiques, procédés d'appareillage, etc. Une quatrième partie, de pure science architectonique, décrit les matériaux et les procédés employés par les constructeurs de jadis, les modes de transport, les outils employés, enfin la métrologie de l'édifice. Le reste du volume est consacré à l'histoire monumentale de l'emplacement, avant et après le temple d'Ousirnîri, et enfin au journal des fouilles.

C'est la première fois que l'on publie un temple de l'époque memphite. Des chapelles funéraires ont bien été découvertes, depuis dix ans, à Abou-Roash, à Abousir, à Licht, à Saqqarah. Elles ne sont, à dire vrai, que des annexes de la Pyramide qu'elles desservent, et semblables à celles déjà retrouvées, auparavant, à Medum ou à Gizèh. Partout ailleurs, il faut se contenter des mentions ou des allusions des textes, ou de débris semblables aux fragments retrouvés à Bubastis, à Licht, à Sân, à Coptos, ou au Fayoum; en sorte que l'édifice de Riqqah reste, jusqu'à nouvel ordre, le seul temple véritable connu de cette époque. Et quel temple, c'est ce que fera ressortir, j'espère, la suite de cette analyse : peut-être un des trois ou quatre dont la science avait le plus besoin pour l'histoire religieuse de l'Égypte. Tout est donc nouveau, et tout mériterait qu'on s'y arrêtât. Faute de le pouvoir faire ici même, je voudrais donner au moins une idée de la physionomie générale d'un sanctuaire si important.

Que l'on se figure, à la lisière des sables, mais encore dans la vallée, une façon de Propylée ou d'avant-corps, échancré sur trois faces de portiques à colonnes; à l'intérieur de la maçonnerie, deux passages qui la coupent en croix; celui orienté d'Est en Ouest débouche sur l'arrière du propylone, se change en voie dallée, et file obliquement, en pente assez vive, à l'escalade d'un plateau rocheux que l'on voit à quelque cent

IMPRIMERIE NATIONALE.

mètres en avant. La main de l'homme l'a plané, régularisé, complété çà et là, pour lui donner figure régulière, et l'allée, traversant d'énormes soubassements, vient buter au Pylône de l'enceinte. Une nouvelle porte franchie, le visiteur se trouvait sur une plate-forme d'à peu près cent mètres de côté sur soixante-quinze; il voyait, à sa droite, la série des magasins ou des entrepôts du temple égyptien, et, plus près de lui, une grande cour aux dalles striées de longues rainures, parsemée de bassins d'albâtre, au ras du pavement. Droit en face, l'autel, superbe pièce d'albâtre, dont les quatre côtés imitaient quatre fois le signe *hâtep*, de l'offrande égyptienne. Plus loin et dans le même axe, une sorte de socle ou de piédestal gigantesque, de près de quarante mètres de façade, barrait plus d'à moitié l'esplanade. Celui qui le longeait, en obliquant sur la gauche et en contournant l'angle Sud-Est, trouvait, accolée à sa face méridionale, une chapelle dont l'autre extrémité se soudait au mur d'enceinte et empêchait, par conséquent, de faire à ciel ouvert le tour de l'édifice. Qui y pénétrait, cependant, s'engageait presque aussitôt dans l'obscurité de longs couloirs à degrés, d'escaliers tournant à angle droit, aménagés dans l'intérieur du socle mystérieux, et serpentant successivement au dedans de ses quatre faces. Soudain, notre homme débouchait à la lumière et se trouvait sur la terrasse du socle, à seize mètres du sol. À ses pieds, à l'Est, c'était tout le chemin qu'il venait de parcourir, l'avenue en rampe et le Propylée, le Pylône, la muraille, la cour pavée, l'Autel; au Midi, le dallage du toit de la chapelle; au Nord et à l'Ouest, d'autres constructions masquées jusqu'alors par l'énorme base, une seconde cour, dallée comme la première, avec des bassins semblables; hors de l'enceinte et au Sud, un édifice étrange, une sorte de grand navire échoué dans les sables, muni de rames-gouvernails, hérissé de tout le gréement d'une barque de Soleil égyptien; comme si l'astre du jour, soudainement arrêté par disgrâce, était venu ensabler là son bâtiment, à l'orée du désert, au moment où il allait justement quitter ce monde pour entrer dans le royaume des ténèbres. Mais non moins étrange était, sur la terrasse même, la construction colossale, en forme d'obélisque, qui dressait verticalement son fût, aux parois lisses, à quarante mètres de hauteur, et semblait, suivant l'expression consacrée des hymnes, «percer le ciel» de la pointe étincelante de son pyramidion doré.

Faute de pouvoir entrer ici dans plus de détails sur un monument aussi nouveau pour nous, j'aborderai directement les deux constructions qui m'ont paru les plus caractéristiques, l'obélisque et le vaisseau du Soleil.

La restauration de l'obélisque proprement dit est la partie la plus hardie du livre. Elle laisse quelque inquiétude en l'esprit du lecteur. Non pas le socle lui-même, avec ses seize mètres de hauteur et ses escaliers intérieurs. Ici, les restes sont assez importants pour autoriser une reconstitution étayée sur les preuves les plus rassurantes [1]. Mais, sur la plate-forme, avait-on réellement dressé un obélisque en blocs de calcaire? C'est bien ce que semble prouver, au tombeau de Ti et ailleurs, la forme du signe hiéroglyphique qui sert de déterminatif au nom du temple; elle figure aussi dans la ligne d'inscription trouvée sur place et publiée en ce premier volume; peut-être aussi, dans les inscriptions encore inédites du prochain volume, y a-t-il une mention positive qui supprimera tous les doutes. En ce cas, le temple d'Abousir présenterait une différence notable avec celui d'Héliopolis qui, cependant, a dû lui servir de modèle. Comme l'apprend la stèle de Piankhi [2], le Pharaon, se présentant dans le sanctuaire du *Banbonou*, gravissait les marches d'un escalier et, arrivé au sommet, ouvrait les battants du sanctuaire renfermant l'image de Râ et les deux barques solaires.

En somme, la plate-forme d'Abousir supportait-elle un sanctuaire, comme à Héliopolis? Ou bien, comme dans les signes hiéroglyphiques, un obélisque qui était regardé aussi comme la demeure de Râ, ou plutôt une de ses incarnations? Ou bien encore y avait-il à la base de cette construction en forme d'obélisque une cavité aménagée en sanctuaire? Quelle que soit la solution, l'édifice d'Abousir est bien un temple de Râ, comme M. de Bissing l'avait annoncé dans des notes précédemment publiées [3], et probablement inspiré, en sa structure générale, du grand temple du Banbonou, à Héliopolis. C'est déjà un point important définitivement acquis pour la science.

J'en viens maintenant à cette surprenante construction qu'est le navire solaire, le premier que l'on ait trouvé de ce genre en Egypte. Ce n'est point par déductions spécieuses ou hypothèses engageantes que MM. de Bissing et Borchardt sont arrivés à placer, aux abords de leur temple, ce grand vaisseau de trente mètres de long, muni de rames-gouvernails, et surmonté de statues d'éperviers, que l'on voit figuré dans la restauration générale, au début de leur volume. Il a suffi de dégager du sable les restes de cette extraordinaire construction pour y reconnaître, à première vue, l'imitation d'une coque de bateau; et la vue des photographies qui mon-

[1] *Das Re-Heiligtum*, p. 11 et 33-40. — [2] Stèle de Piankhi, l. 107-110. Cf. Brugsch, *Wörtb.*, 394 et *D. Geog.*, p. 195 et 1147. — [3] Von Bissing, *Recueil*, t. XXIV, p. 167 et XXV, p. 184.

trent l'état actuel de l'édifice est décisive à cet égard[1]. L'architecte, en effet, réussit à reproduire, avec des assises de briques, accouplées en courbes savantes, les faisceaux de roseaux ou les pièces de bois des grandes pirogues aux extrémités recourbées, qui servent aux navigations des dieux[2] et que l'on portait dans les processions. Dans la coupe de la carène, il sut si bien imiter aussi la ligne sinueuse de la membrure, qu'aujourd'hui encore, en sa détresse, la barque de Râ est bien une barque, et non les pans de mur d'un édifice quelconque, qui aurait peut-être été une barque. Rien n'est plus curieux, de toute la série des photographies, que celle où l'on voit, prises de l'arrière du navire, les lignes des bordages se relevant et convergeant en gerbe sur l'extrémité de l'arrière. C'était la copie gigantesque d'une de ces barques à bord desquelles Râ accomplissait son périple du monde. Nous les connaissons par les vignettes des papyrus, les figures murales et surtout par les barques en bois découvertes dans les tombes protothébaines d'El-Bershèh[3]. À l'aide de ces modèles, les aménagements intérieurs de la coque, et quelques rares débris, retrouvés dans le sable, suffirent à reconstituer le vaisseau. La proue, relevée modérément, se chargeait, à l'extrémité, d'un haut château d'avant à frise lancéolée. Le plancher du pont mesurait une vingtaine de mètres. On voit encore, en maint endroit, les logements aménagés dans la muraille interne du navire pour recevoir les têtes des poutres qui le soutenaient, et on a retrouvé, çà et là, des fragments de leur bois calciné. Elles s'appuyaient, d'un bord à l'autre, sur ces grands piliers de brique que l'on aperçoit à l'intérieur de la coque et qui servaient en même temps de base à la série des emblèmes, accessoires ou apparaux. Les images soignées des barques de Râ, et de préférence celles des textes, d'âge si voisin, des Pyramides de Saqqarah, donnent la liste essentielle des accessoires en question : trois socles, sur lesquels s'enlèvent une figure d'épervier, l'emblème *shosou*, un second épervier, puis un bâti potencé, où s'amarre la partie supérieure des deux rames-gouvernails. Si les signes hiéroglyphiques ordinaires sont trop petits pour reproduire les détails de celles-ci, les rames réelles de la XIIe dynastie, retrouvées près de la Pyramide de Dahshour, y suppléent; elles se terminaient en haut par des têtes d'épervier; la pelle d'aviron était décorée de fleurs symboliques et des deux *ouzaït* ou yeux mystiques[4]. Ce qu'il peut subsister de toutes ces constructions de bois ou de métal aujourd'hui, on le devine aisément. Le surprenant est même qu'il reste quelque chose

[1] *Re-Heiligtum*, fig. 46, 47 et pl. V. — [2] *Ibid.*, fig. 48. — [3] Daressy, *Annales*, t. I. *Fouilles de Deir-el-Birshèh*, p. 32 et 37. — [4] De Morgan, *Dahshour*, t. I, pl. XXXI.

de ces emblèmes : des fragments de bois qui ont gardé un peu de stuc ou de dorure, un clou de cuivre; assez cependant pour achever d'assurer la reconstitution du gréement.

De vrai, nous voyons aujourd'hui le navire solaire tel que le virent jadis les vieux Égyptiens qui assistèrent à sa construction, quand il n'était encore qu'un squelette de briques, une membrure de navire sur chantier. Le navire achevé, en ce temps-là, on badigeonna la coque d'un crépi blanc, assez fin pour laisser voir les courbes des bordages; on appliqua là-dessus la couleur verte de rigueur pour la flotte du Soleil. Le pont, le gréement et l'accastillage vinrent ensuite. La vue du navire terminé ne devait pas manquer de grandeur. Aux tons éclatants de la coque et aux bigarrures du château d'avant s'opposaient, sur le pont, les peintures blanches et noires des socles, d'où s'enlevaient les deux statues d'éperviers dorés, la grande hampe rouge du *shoșou*, la superstructure peinte et dorée de l'appareil des rames-gouvernails, enfin les rames elles-mêmes surchargées d'emblèmes et d'ornements éclatants.

Quel était le sens et le rôle d'un pareil navire? La Pierre de Palerme porte, au dernier registre de la face B, une mention des plus intéressantes à cet égard. Le passage a trait aux fondations de Nofiririkari, de la Ve dynastie, pour son temple solaire, et la colonne 2 porte l'intitulé : *s'hâ mâdit ar Konbit Risitit.* Le texte pouvait présenter quelque obscurité avant les fouilles d'Abousir, et M. Naville, croyant à bon droit y voir la mention d'une barque mobile, a pu traduire : « On arrête la barque Maït vers l'angle Sud [1]. » La barque solaire retrouvée par M. de Bissing permet de traduire : « *construction de la barque solaire Mâdit au côté Sud du Temple.* »

D'autre part, voici, à Abousir, un autre temple, de même nature, élevé par Ousirnîri, au *Sud* duquel se dresse le navire que je viens de décrire. Dans les deux cas, par conséquent, l'édifice était complété par un navire simulé construit à ses côtés. Et la mention de son érection, comme une des fêtes remarquables du règne, montre assez l'importance religieuse du monument.

Ce n'est donc ni une fantaisie passagère d'un souverain, ni un simple *ex-voto*, et du moment où nous tenons le nom de la barque, qui est Mâdit, les textes ne manquent plus, qui nous fixent sur son importance et sur son rôle. La série des formules des Pyramides en parle avec une insistance dont on est frappé. Elles disent comment les barques divines « connaissent » le Roi — et on sait la valeur magique de cette déclaration

[1] Naville, *Recueil*, t. XXV; *la Pierre de Palerme*, p. 20.

dans les textes égyptiens. Elles l'« appellent ». On décrit les manœuvres qu'il exécute à leur bord; on dit qu'il « connaît » l'uræus divine qui s'y tient; on déclare qu'« il y a son corps », qu'il s'y couche et qu'il y veille; il descend avec elles le fleuve céleste; il apparaît avec elles à l'horizon. Une formule spéciale est destinée à assurer l'efficacité permanente de la Mâdit, en la déclarant à deux reprises un navire « stable », « durable » (*didou*). Un long intitulé se préoccupe, à sept reprises, qu'elle puisse bien posséder (littéralement « étreindre » *sakhnou*) les deux parcours du fleuve céleste qui entoure le monde (mot à mot : les deux horizons *khouit*, pour assoner avec Hor-m-*khouti* ou Horus dans l'horizon[1]).

L'étroite parité de Râ et d'Harmakhis une fois assurée, il s'agit maintenant de faire du Roi, constructeur de la barque, un « double » de ces divins personnages. La suite de la formule principale déclare :

> Ce Papi a fait arriver que la Mâdit embrassât les deux *khouit* du ciel, pour que ce Papi y *sorte* auprès de Râ vers le *khouit*[2].

Je me borne à noter le progrès de l'opération : il ne s'agit plus cette fois de naviguer, mais de *sortir*, ce qui implique le partage définitif de la condition glorieuse du Soleil, reparaissant chaque matin, et parcourant le monde céleste. C'est ce que proclame la suite du texte dont je ne donnerai que le début :

> Et Papi apparaît ainsi à la partie orientale du ciel, et comme renaissent les dieux, ainsi renaît ce Papi divinisé.

Et, un peu plus loin, la clausule :

> Papi a fait advenir que Mâdit embrassât les deux *khouit* du ciel, pour que Papi y sorte fort et vivant, avec Râ, vers le *khouit*[3].

C'est pour cette raison, et non pas seulement à cause de ses dimensions que la barque est en dehors du temple. Au temple même a eu lieu la série des cérémonies, qui ont divinisé le Roi et l'ont confondu avec Râ; ce sont ces fêtes du *hab sadou* dont quelques bas-reliefs ont déjà été publiés. Dans la seconde partie de la liturgie, le Pharaon, désormais souverain du royaume céleste, comme son père le Soleil, sortait du temple pour monter avec lui à bord de la barque divine. Celle-ci est prête à partir; elle a été construite à la limite précise où finit la vallée du Nil, le monde des vivants, et où commence le désert, l'autre monde; sa proue est tournée vers l'Ouest. Tout le cérémonial de l'embarquement : simu-

[1] Ch. XII; XVIII; LV; XCVI; C; CXCV; CCLVI; CCXC; CCXCI; CCCXI; CCCXXXII; CCCXXIX; CCCCII; CCCCXIII; CCCCXLV.

[2] Ch. CCLIV, qui semble le passage capital sur ce point.

[3] *Ibid.*

lacres de manœuvre, gestes accomplis et paroles prononcées sur ce « double » colossal du vrai navire du Râ, se répercute à bord de ce dernier; et le rituel qui se déroule à bord de la copie de navire oblige Râ, dans les idées égyptiennes, à s'assimiler l'âme royale, à l'associer désormais à sa vie, à ses œuvres, à ses renaissances. C'est ce qu'attestent ces chapitres, dont la version des Pyramides nous a gardé au moins une partie. On comprend dès lors que la barque ait été une des pièces les plus indispensables de l'ensemble liturgique.

Que l'on réunisse maintenant les données que j'ai si rapidement signalées, et qu'on les compare avec ce que nous savons par ailleurs des temples d'Abydos et de ceux de la Thèbes occidentale : le caractère de l'édifice d'Abousir se dégage aussitôt avec évidence. Un temple funéraire, voilà ce qu'il est, et ce que sont, comme lui, les cinq autres temples de Râ-Obélisque connus de nous par les inscriptions. Tous appartiennent, on le sait, à la Ve dynastie[1]. La légende faisait justement des trois premiers souverains de cette lignée les fils directs de Râ[2], et si la tradition a quelque consistance, elle a peut-être pris naissance, ou du moins pris un de ses éléments principaux, dans cette série de temples du Soleil dont la construction avait commencé avec la nouvelle dynastie. On comprend qu'il ne puisse être question ici d'effleurer une discussion historique qui entraînerait aussi loin. Si le fait est matériellement exact, comme je suis disposé à le croire; si la Ve dynastie a eu l'idée, propre à elle, d'édifier, à l'Ouest de la vallée, une série de temples imités, en leurs grandes lignes, des deux grands temples d'Héliopolis, rien de tout cela ne constitue l'apparition d'une nouvelle doctrine. C'est seulement une façon nouvelle de réaliser les idées qui ont dirigé les modes d'expression religieuse de la royauté durant toute l'histoire égyptienne; elles tendent toutes, en ce qui regarde l'autre monde, à assurer au Roi, par les rites et les opérations magiques, la survie et son union avec le Roi des dieux. Celui-ci n'a pas été absolument le même, suivant les périodes de l'histoire ou les parties de l'Egypte. Ici, et à la Ve dynastie, c'est le Soleil Râ d'Héliopolis. C'est en son temple que le Pharaon s'identifiait à lui pour régner sur l'Égypte. C'est dans ses temples de la frontière funéraire qu'il se confondait de nouveau avec lui comme un roi du monde divin, et qu'il s'enfonçait avec lui, sur son navire, vers l'Occident, pour reparaître avec lui « vivant et fort », chaque matin à l'Orient. Sous les dynasties thébaines, lorsque Amon prit le premier rang et se fit Amon-Râ, ce fut l'union

(1) Sethe, *Die Heiligthümer des Rè im alten Reich*, p. 115.

(2) Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, édit. 1906, p. 35-40.

d'Amon et du Roi qui réalisa la même idée. C'est à Amon et à Montouhotpou III associés qu'est consacré le temple funéraire que M. Naville vient de découvrir à Deir-el-Bahri. Il en fut de même des temples édifiés sur la rive gauche de Thèbes par les XVIIIe et XIXe dynasties; et quand on étudiera, à ce point de vue, le Ramesseum, Medinet-Habou, et surtout le temple de Gournah, on reconstituera la série des cérémonies qui aboutissaient au même résultat que l'admission dans la barque solaire d'Abousir. Il en était enfin de même à Abydos, où c'était en Osiris que la série des Pharaons s'identifie au Roi des dieux en une suite de temples. Voilà donc le temple d'Abousir et son groupe replacés dans la série continue des temples dits « funéraires » de l'histoire égyptienne. J'ai dû me borner, ou presque, à un simple exposé de ma thèse; on entrevoit ce que demanderait la justification détaillée, dont j'ai tenu cependant à m'assurer, avant d'en donner ici un résumé si succinct.

Plus on étudie les matériaux fournis par la publication de M. de Bissing, plus on voit combien les découvertes d'Abousir seront fécondes en découvertes scientifiques. Il en est une que je voudrais au moins signaler. On sait que la série des pyramides à textes débute avec celle d'Ounas. Les autres sont muettes jusqu'alors. La raison d'être de cette innovation si importante, l'origine et le mode de composition de ces textes sont jusqu'ici autant de problèmes difficiles. Je crois, par les résultats obtenus à Abousir, pouvoir en expliquer une partie. Les citations que j'ai faites plus haut montrent, incorporés au reste du formulaire des Pyramides, dix-huit chapitres ou débris de chapitres relatifs à la barque solaire. On retrouve là, me paraît-il, un procédé d'abréviation dont on a plusieurs répliques en Égypte. Deux temples funéraires au moins, ceux d'Abydos et de Deir-el-Bahri, donnent une partie du « rituel de l'offrande », dont la version plus complète se trouve aux tombeaux d'Ounas et de ses successeurs[1]. Les extraits de ce que l'on me permettra d'appeler « le Livre de la Barque » ont été pris par les rédacteurs des Pyramides au temple funéraire. Autant que je puis m'en rendre compte, ce ne sont pas les seuls, et je crois bien retrouver aussi les chapitres de la montée de l'escalier et de l'ouverture des portes du sanctuaire du *Banbonou*. Ce qui touche la *Mâdit* — et force est de m'en tenir ici à elle seule — montre la formation graduelle de ces compositions qui sont l'énoncé des paroles qui accompagnaient le cérémonial magique accompli sur un objet. La coïncidence entre la fin des temples-obélisques — Sethe me paraît en avoir assuré la date à la fin de la Ve dynastie — et l'apparition des textes dans

[1] Maspero, *Inscriptions des Pyramides de Saqqarah*, p. 3-25.

les Pyramides, sous le règne d'Ounas, ne saurait être due à un simple hasard. Elle se justifie, à mon sens, si l'on voit, en cette première rédaction, le transfert à la chapelle de la Pyramide des cérémonies accomplies jusque-là au temple funéraire. C'est ce qui, du même coup, expliquerait fort bien comment les fragments des bas-reliefs de la chapelle d'Ounas, déblayée en 1902, reproduisent des scènes de la fête du *hab-sadou*, semblables à celles qui décoraient les murs du temple d'Abousir[1]. Les cérémonies furent les mêmes, et avec elles, la même série nécessaire des objets matériels sur lesquels on récitait la formule : objets d'offrande, mobilier, et, en ce qui regarde la barque, probablement une réduction de navire; ou même une assez grande embarcation, comme celles que de Morgan retrouva aux Pyramides de Dahshour[2] et dont on ne s'était pas bien expliqué jusqu'ici l'étrange découverte. On ne se contenta plus de lire sur le parchemin du rituel du temple, comme on l'avait fait jusqu'alors. Pour plus de sûreté, on recopia sur les parois des couloirs et du caveau; mais ce fut sans plus de méthode que n'en eurent ceux qui, dans les tombes privées, s'avisèrent de dessiner, sur les parois des cercueils, la série des formules jusque-là prononcées de vive voix sur le mobilier funéraire, et rédigèrent ainsi, sans le savoir, le premier Livre des morts. C'est de cette façon que se constitua, avec ses incohérences apparentes, ses abréviations, et ses divergences de tombe à tombe, le formulaire des Pyramides. Une partie reproduisit le rituel d'offrande, ou le rituel de divinisation accompli aux temples funéraires, celui de la Barque, par exemple; une seconde, la principale, recopia, en l'abrégeant, le rituel du sacre, que le temple funéraire lui-même avait emprunté au cérémonial des temples d'Héliopolis; une troisième, enfin, inscrivit les formules prononcées sur les morts ou leurs mobiliers, comme les incantations contre les serpents, et renforça d'une rédaction écrite la simple récitation orale, à laquelle on s'en était tenu jusqu'alors pour les rois et les hommes. Et voilà pourquoi, quand on recherche les versions *privées* des textes des Pyramides, ce sont ces chapitres-là et toujours les mêmes, qui reviennent. À vrai dire, les tombes privées ne les ont pas empruntés, comme on l'a dit, aux tombes royales. Elles les ont gardés, comme celles-ci, d'un vieux fonds commun, qu'Ounas eut, le premier peut-être, l'idée de faire copier dans sa tombe. À l'inverse, il n'est pas exact non plus de soutenir, comme on le fait, que le Livre de la mort et les textes des Pyramides proviennent d'un fonds commun.

[1] Maspero, dans le journal *le Temps*, du 5 janvier 1900, et Barsanti, *Annales*, t. II, p. 253-255. — [2] Morgan, *Dahshour*, pl. XXIX.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Moins la partie purement mortuaire dont je viens de parler, le rituel des Pyramides décrit les scènes où l'on mimait la vie des dieux d'Héliopolis, ou bien il commente les bas-reliefs de leurs sanctuaires.

George FOUCART.

LA PRÉPARATION DU CATALOGUE CRITIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE LEIBNIZ.

PREMIER ARTICLE[1].

I. La préparation d'une édition des œuvres de Leibniz telle que l'*Association internationale des Académies*, sur la proposition de M. Lachelier, l'a décidée, en 1901, est un travail d'un caractère très particulier, sans analogue jusqu'à présent dans la littérature scientifique. Les œuvres imprimées de Leibniz sont très nombreuses, plus nombreux encore les manuscrits inédits. Si l'on réduit à une commune mesure tous les papiers inédits ou imprimés qui se rapportent à l'œuvre de Leibniz, on trouve que la masse de documents, provenant de Leibniz, écrits de sa main ou copiés par ses secrétaires équivaut à environ 200,000 pages in-4° à 30 lignes par page, 10 mots par ligne, soit environ 60 millions de mots. Il faut y joindre un volume égal de papiers provenant de ses correspondants. La tâche des éditeurs apparaît plus difficile encore, si l'on songe que, parmi ces papiers, il y a des essais et des brouillons de toute sorte, des copies et des extraits, sans compter des répliques multiples des mêmes pièces; que, de plus, les œuvres de Leibniz se rapportent à peu près à toutes les connaissances humaines, qu'il y a dans les manuscrits : de la logique et de la philosophie, des mathématiques, de l'astronomie et de la physique, de l'histoire naturelle, de la médecine, de la géologie,

[1] Pendant sa première assemblée générale, tenue à Paris en 1901, l'*Association internationale des Académies* confia aux Académies des Sciences et des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, ainsi qu'à l'Académie des Sciences de Berlin, la mission de préparer un catalogue critique des manuscrits et une édition des œuvres de Leibniz. Cette mission leur fut renouvelée dans la seconde assemblée générale tenue à Londres en 1904. La présente étude est un rapport adressé par M. Rivaud, son délégué, au Comité Leibniz de l'Institut de France, composé de MM. Berthelot, Darboux, Henri Poincaré, Georges Picot, Boutroux, Liard et de Franqueville. (*Note de la Rédaction.*)

de la pharmacie et aussi de l'histoire, de la politique, du droit, de la philologie, de l'épigraphie, de l'économie politique, de l'alchimie, de la magie. des pamphlets, des pièces de vers satiriques et jusqu'à des recettes de cuisine. En sorte qu'il n'y a pas un seul genre, si l'on excepte le drame et le roman, auquel Leibniz ne se soit exercé. Enfin, ces papiers sont dispersés un peu partout, et dans un grand désordre. L'essentiel se trouve à Hanovre, à la Bibliothèque royale et aux Archives d'État. Mais il y en a aussi à Wiesentheid, à Gotha, à Berlin, à Hambourg, à Paris et à Nantes, à la Haye, à Leyde et à Amsterdam, à Londres et à Oxford à Rome, à Florence et à Milan.

Il faut ajouter que nulle part, jusqu'à présent, ils n'ont été l'objet d'un classement méthodique. Ceux qui se trouvent à Hanovre sont restés, pour la plupart, dans l'état même où Leibniz les avait laissés, c'est-à-dire, de son propre aveu, dans un grand désordre. Les archivistes successifs de Hanovre, Gruber, Baring, Sextro, M. Bodemann, n'ont pas eu le loisir de procéder à une étude systématique, impossible sans de longues et délicates recherches. M. Bodemann, aidé dans certaines parties par l'éditeur Gerhardt, s'est borné à grouper les correspondances par noms de correspondants, à répartir les manuscrits par dossiers, à peu près selon la nature des sujets traités, travail considérable déjà, et dont il convient de lui être infiniment reconnaissant. Quant aux papiers des autres dépôts, ou bien ils n'ont pas été classés du tout, comme il arrive à Wiesentheid, ou bien ils ont été distribués un peu au hasard, généralement dans de vastes collections, où il est souvent fort difficile de les retrouver.

Les éditions partielles, très nombreuses, ont été, à l'exception peut-être de certains volumes de l'édition Dutens, du *Briefwechsel mit Mathematikern* de Gerhardt, et surtout de l'excellent travail de M. Couturat, composées avec une négligence, qu'explique l'extraordinaire confusion des sources. Certaines d'entre elles (Klopp, Foucher de Careil, Erdmann, œuvres mathématiques de Gerhardt) sont rendues parfois presque inutilisables par une multitude incroyable de fautes de lecture.

En conséquence, nous avons dû passer beaucoup de temps à rassembler toutes les ressources nécessaires pour une étude méthodique des manuscrits. Ce travail a été fait, pour la plus grande partie, à Hanovre même, où se trouve la part la plus importante de l'œuvre de Leibniz (98 p. 100 du matériel total). L'un d'entre nous s'est chargé d'explorer les dépôts d'archives allemands. Deux autres se sont rendus en Hollande et en Angleterre. Enfin, la complaisance d'un grand nombre d'archivistes de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie nous a procuré la copie

des pièces qui se trouvaient dans ces divers pays. Dès à présent, et sauf quelques petites lacunes qui seront comblées cette année même, nous estimons avoir fait le recensement à peu près complet de tous les manuscrits de Leibniz. Seules nous ont échappé, sans doute, quelques lettres isolées, dispersées dans ces collections privées que leurs propriétaires mettent un amour-propre singulier à cacher à tous les yeux.

Les dispositions générales de notre travail ont été arrêtées, dans leurs grandes lignes, après mûre délibération, à la suite des voyages successifs de M. Diels à Paris (1902), de MM. Boutroux et Poincaré à Berlin (1904). Les matériaux nous ont été indiqués à la suite de l'envoi de circulaires et d'appels à tous les principaux dépôts d'archives d'Europe. Enfin le travail a été poursuivi à Hanovre par MM. Ritter, Kabitz, Wiese, Grœthuysen du côté allemand, par MM. Rivaud, Sire, Halbwachs, Davillé du côté français, et les éléments essentiels en étaient réunis vers le milieu de l'année 1904.

Nous avons dû perdre un certain temps à nous orienter au milieu de ce vaste matériel, et les retards que nous avons mis à l'accomplissement de notre besogne n'ont rien qui doive surprendre. En effet, nous n'avons pu prendre nettement conscience de nos méthodes de travail que peu à peu, par tâtonnements successifs. Sans cesse, il fallait modifier des procédés qui d'abord nous avaient paru excellents, et, plus d'une fois, l'expérience nous a forcés à renoncer à des méthodes qui, *a priori,* pouvaient sembler s'imposer. Nous sommes sortis désormais de la période de préparation et d'essais. Nous avons pu, non seulement déterminer d'une manière rigoureuse le plan, les divisions, l'organisation générale du catalogue; mais la rédaction même est poussée activement, et les manuscrits du premier volume seront prêts, nous l'espérons, vers l'automne de cette année. Les volumes suivants sont en ce moment à l'étude et presque tous les matériaux en sont rassemblés.

II. L'objet d'un catalogue critique des manuscrits de Leibniz est double. D'une part, il doit renseigner les historiens et les philosophes sur les œuvres de Leibniz, leur indiquer avec précision quelles sont les œuvres publiées, quels sont les manuscrits inédits, où ces manuscrits se trouvent, dans quel état ils nous ont été conservés, quel est enfin le contenu essentiel de l'œuvre. D'autre part, ce catalogue doit être considéré comme une préparation à la grande édition critique des œuvres de Leibniz dont l'Association internationale des Académies avait, lors de sa réunion de 1901, décidé, en principe, la publication. Cette conception

n'est pas conforme à la conception ordinaire des historiens, qui s'en tiennent volontiers aux inventaires descriptifs. Mais, ici, un catalogue qui n'eût point donné des renseignements *précis* sur le contenu des manuscrits était vraiment inutile. Si l'on s'en tenait à cette conception, l'inventaire de M. Bodemann, exécuté avec le plus grand soin, selon les méthodes habituelles des archivistes, suffisait. Les Académies voulaient autre chose, un guide raisonné pour l'étude des papiers de Leibniz.

Un tel travail doit résoudre, sinon définitivement, du moins avec une approximation suffisante, la plupart des questions critiques qui se posent à un éditeur sérieux. Non seulement il doit fixer, dans ses grandes lignes, la chronologie des écrits de Leibniz, mais il doit permettre d'écrire, selon le projet des Académies, la « biographie pragmatique » du philosophe. Il faut que les éditeurs et les biographes sachent clairement par où ils peuvent commencer, qu'ils soient capables de découvrir les manuscrits dont ils ont besoin, qu'ils ne perdent pas trop de temps à des recherches préalables. Cette orientation est ici, plus que partout ailleurs, nécessaire, en raison même de l'énormité des matériaux. Or la condition essentielle d'une telle recherche est que l'ordre, la filiation, l'importance relative des œuvres de Leibniz aient été déterminés avec précision.

De plus, le chercheur qui aborde l'étude des œuvres de Leibniz est rebuté à chaque instant par la difficulté de reconnaître les personnages qui y sont mentionnés, de discerner les événements auxquels Leibniz ou ses correspondants font allusion. Le catalogue devait donner, sur tous ces points, des indications sommaires capables d'orienter tous les chercheurs. Sans doute, il nous a été matériellement impossible de résoudre toutes les questions particulières que soulève chaque manuscrit. Mais nous avons rassemblé, dans nos index, toutes les ressources indispensables à l'intelligence immédiate des textes.

III. Ces principes généraux ont déterminé le choix de nos méthodes.

Les premières difficultés que nous avons rencontrées étaient relatives au classement des œuvres de Leibniz qui doit servir de base à notre travail. Il ne pouvait être question de conserver purement et simplement l'ordre actuel des manuscrits et de décrire le matériel tel qu'il se trouve aujourd'hui dans les divers dépôts d'archives. Nous eussions obtenu une compilation confuse, pleine de répétitions inutiles, où des pièces voisines ou même identiques eussent été séparées arbitrairement. Le premier projet comportait un classement par matières : sciences mathématiques

et physiques, philosophie, logique, politique, droit et médecine, ces diverses matières étant réparties entre les Académies de France et l'Académie royale de Berlin. Ce projet, tout théorique, s'est trouvé tout de suite insuffisant. En effet, d'abord, la plus grande part des manuscrits est constituée par une correspondance de plusieurs milliers de lettres, dont le classement systématique est impossible. Car il n'y a pas une de ces correspondances, si technique qu'on la suppose, qui ne contienne une foule de nouvelles et de renseignements de toute nature et ne se rapporte, directement ou indirectement, à une foule d'objets différents. Il était matériellement impossible de découper chaque pièce en autant de parties qu'elle contient de faits d'ordre différent. De plus, même en ce qui touche les œuvres proprement dites, les frontières sont mal tracées. À chaque instant, la philosophie et la métaphysique empiètent sur les mathématiques; le droit et la médecine se mêlent à la théologie et à la physique. Le classement est donc, en fait, impraticable.

On pouvait penser tout de suite à un classement chronologique. Disposer les œuvres selon l'ordre même dans lequel Leibniz les a rédigées, placer chaque pièce et chaque lettre à sa date, éclairer chacune d'elles par les événements qui l'ont inspirée, l'expliquer par les circonstances dans lesquelles elle a été composée, cette méthode paraît à la fois la plus satisfaisante pour l'esprit et la plus scientifique, puisque à des classifications arbitraires ou subjectives elle substitue un criterium impersonnel et invariable. Même elle permettrait de confondre la biographie pragmatique avec le catalogue, et, par le seul artifice d'une succession chronologique rigoureuse des pièces, elle donnerait l'image la plus fidèle et la plus complète de la vie intellectuelle de Leibniz. Malheureusement, ici encore, les difficultés sont graves et peuvent paraître insurmontables. Tout d'abord le classement chronologique des lettres peut, *a priori*, sembler singulier. Ne va-t-on pas mélanger ainsi des pièces disparates, qui n'ont de commun que la date à laquelle elles furent composées? De plus, si les lettres, la plupart du temps, sont datées ou se laissent dater exactement, le classement chronologique des œuvres paraît difficile. Leibniz, le plus souvent, ne les a pas datées. Même il lui est arrivé, parfois, de reprendre, bien des années après les avoir composés, quelques-uns de ses écrits, et d'y ajouter, après coup, de mémoire, une date, qui n'est point nécessairement la date véritable. En sorte que même des indications autographes de la plus grande précision ne fournissent pas une complète certitude. Surtout, le nombre des pièces dépourvues de date est considérable, beaucoup plus considérable que celui des pièces datées. Si, dans certaines parties des manuscrits mathémati-

ques, la proportion des pièces datées est d'environ 30 à 35 p. 100, elle tombe à 18 ou 20 p. 100 dans les œuvres politiques; à 2 ou 3 p. 100 dans le droit, la logique et la médecine. Enfin, même si on le réalisait complètement, le classement chronologique conduirait, semble-t-il, à énumérer pêle-mêle des œuvres de toute nature, aussi différentes les unes des autres par la forme que par le contenu. Une confusion propre à dérouter le lecteur serait sans doute le seul résultat d'un travail particulièrement long et difficile.

Pourtant, l'expérience nous a montré qu'à l'aide de certains artifices relativement simples, on peut réaliser un classement assez scientifique et assez objectif pour satisfaire le savant, assez pratique et assez commode pour les travailleurs qui devront utiliser notre catalogue. Nous avons admis que le *classement principal doit être chronologique, aussi bien pour la correspondance que pour les manuscrits;* et à ce classement, qui détermine le cadre et les divisions du catalogue, nous avons subordonné, quand la chose était nécessaire pour la clarté, des classifications secondaires plus ou moins systématiques.

D'abord, en ce qui touche la correspondance, il nous a paru que le catalogue des lettres forme véritablement une partie distincte et indépendante du catalogue total. Nous avions cru primitivement possible la réalisation d'un catalogue unique des correspondances et des manuscrits. Nous avons dû renoncer à ce projet, en raison, non seulement des difficultés considérables d'exécution qu'il impliquait, mais parce que sa réalisation méthodique eût retardé trop longtemps la publication des premiers fascicules de notre travail. De plus le classement des manuscrits n'est possible, en toute rigueur, qu'une fois ordonnées et datées toutes les correspondances. Ce sont, en effet, les correspondances qui nous ont fourni le plus d'indications utiles pour la classification des manuscrits. Dans ses lettres, Leibniz, presque jour par jour, tient la comptabilité de son travail scientifique. Il y fait connaître ses projets; il y résume ses découvertes, il y analyse ses lectures. Enfin, c'est assurément dans cette immense correspondance, pour une grande part inédite, que se trouveront les additions les plus importantes que nos études apporteront à l'œuvre de Leibniz. C'est pourquoi la publication du catalogue des correspondances dans le plus bref délai possible nous a paru la première condition du succès final de notre entreprise.

Les difficultés d'un bon classement chronologique ne sont pas insurmontables. D'abord, Leibniz, à des époques déterminées, s'est occupé surtout de certaines recherches, dont nous trouvons la trace dans toutes les lettres qu'il écrit pendant ces périodes. Les mêmes événements poli-

tiques ou littéraires reparaissent, naturellement, dans toutes les lettres d'une même époque. Il ne faut pas oublier, non plus, que si certaines correspondances s'étendent sur une période très longue, si quelques-unes durent 20, 30, 40 ans, la plupart d'entre elles se réduisent à quelques lettres, relatives à des faits déterminés et localisés dans le temps. La disposition chronologique a le double avantage de mettre en relief immédiatement, pour les lettres non datées, les raisons internes qui ont fait admettre une date plutôt qu'une autre, et, d'une manière générale, de simplifier les analyses, qui ne retiennent de chaque pièce que les caractères par lesquels elle se distingue des pièces contemporaines. Enfin, nous avons de cette manière assuré l'unité complète d'une partie importante du catalogue. Aux recherches distinctes menées par chacun de nous selon des méthodes uniformes nous substituons ici une collaboration intime et directe des rédacteurs français et allemands du catalogue. Le travail est à peu près terminé jusqu'à l'année 1697, et nous espérons, dans quelque temps, soumettre aux Académies les manuscrits complets du premier volume des correspondances.

Pour les œuvres, nous avons dû renoncer au classement purement chronologique, sans nous arrêter cependant à la disposition systématique. Un catalogue purement chronologique ne serait sans doute pas impossible. Il nous a cependant semblé plus commode de maintenir ici les distinctions primitives, de séparer le catalogue des écrits mathématiques ou logiques, du catalogue des écrits philosophiques, du catalogue des écrits juridiques et politiques.

Mais des recherches, dont j'indiquerai plus loin les procédés, nous ont permis, dans l'intérieur de chacune de ces divisions, de déterminer la date de chaque pièce, sinon à un jour près, du moins avec une approximation parfois très précise. Nous espérons pouvoir reproduire avec fidélité l'évolution de la pensée de Leibniz dans chacun des domaines qu'elle a embrassés successivement, ou parallèlement. Notre travail n'aura, sans doute, qu'une valeur provisoire. Les classements qu'il propose devront être, par la suite, modifiés plus d'une fois, dans le détail, par les éditeurs. Mais il suffit qu'il dessine nettement les lignes générales, qu'il détermine avec la plus grande rigueur les dates principales, bref, qu'il fournisse aux chercheurs et aux éditeurs futurs un guide auquel ils puissent se confier sans crainte. Un tel résultat ne peut être obtenu qu'au prix de longues recherches et de comparaisons minutieuses entre les diverses pièces. L'étendue de ce travail préparatoire augmente les délais que les Académies avaient d'abord prévus, mais le catalogue y gagnera en utilité.

IV. Ces considérations générales nous ont permis de définir, dans le détail, nos méthodes. Il fallait trouver des procédés :

1° Pour décrire les manuscrits et les imprimés de Leibniz;

2° Pour les classer.

Ces procédés sont, en apparence, comme on va le voir, fort compliqués. La pratique nous a montré qu'ils étaient pourtant assez facilement applicables.

A. Nos recherches ont été entreprises d'abord à Hanovre, sur un plan unique; chacun des collaborateurs travaillait d'une manière uniforme selon des procédés identiques.

D'après le plan primitif, chaque pièce, quelle qu'en fût l'étendue, devait être représentée par une seule fiche. Cette fiche, de format in-folio, portait : 1° un numéro d'ordre; 2° une date; 3° l'indication de la nature de la pièce ou son titre; 4° les cinq ou six premiers mots du début et de la fin de la pièce; 5° une analyse du contenu; 6° l'indication du format et de l'étendue de la pièce; 7° sa cote au dépôt d'archives; 8° la liste des impressions qui en ont été faites; 9° les numéros des autres pièces où la pièce cataloguée est mentionnée. Chacune de ces rubriques a fait l'objet d'études particulières.

Les dates des pièces ont été toutes ramenées au calendrier grégorien réformé. On sait que ce calendrier n'a pas été adopté d'une manière uniforme dans toute l'Europe, et que notamment les pays protestants d'Allemagne ont conservé le calendrier julien jusqu'au 18 février 1700. Pour les lettres le titre a été remplacé par l'indication du destinataire. On a donné un titre aux pièces qui n'en portaient point. La transcription des textes a respecté toutes les particularités orthographiques du manuscrit original. Les analyses, réduites au minimum pour les pièces imprimées dans des éditions facilement accessibles, ont été étendues davantage pour les pièces inédites. On a complété les cotes des collections lorsqu'elles manquaient de précision. Enfin, un index très soigneusement établi par MM. Ritter et Kabitz a permis de retrouver les imprimés.

L'emploi de signes uniformes, crochets, parenthèses, abréviations diverses adoptées de concert, a rendu plus facile la comparaison des diverses fiches établies de la sorte.

B. Ce premier travail est tout à fait insuffisant pour la fixation de l'ordre chronologique. Il doit se compléter d'une foule de recherches auxiliaires parfois très compliquées et très délicates; et les fiches, outre les indications essentielles qui figureront au catalogue imprimé, ont été chargées d'une multitude d'autres renseignements, dont la plupart ne laissent aucune trace dans la rédaction définitive.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il a fallu d'abord déterminer avec précision, pour chaque pièce datée, le style de la date. Il a fallu déterminer de quelle sorte est la pièce, quelle en est la qualité ou, suivant l'expression des Allemands, la catégorie formelle. Il a fallu faire les analyses de telle sorte qu'elles ne retiennent que les données vraiment essentielles, et noter aussi cependant les particularités multiples qui permettent de fixer les dates. Enfin, il a fallu recueillir les indices de toute sorte, parfois imperceptibles au premier abord, qui peuvent servir à déterminer la chronologie. En même temps que les fiches se surchargeaient ainsi d'indications nouvelles, il fallait donc constituer tout un système d'index où seraient enregistrés tous les éléments nécessaires à la classification. De plus, la manipulation de telles masses de papier (nous avons en tout un peu plus de 74,000 fiches) présentait des difficultés diverses, et il a fallu imaginer, pour la rendre plus facile, toute une série de mécanismes auxiliaires.

Correction des dates. — Lorsqu'une date se trouve inscrite sur une pièce, la première question qui se pose est celle de savoir dans quel style cette date a été écrite. Il se trouve que Leibniz a vécu tour à tour dans des pays catholiques et dans des pays protestants. Il a assisté à la réforme de 1700, à l'introduction en Allemagne du nouveau calendrier grégorien. Ses correspondants habitent les pays les plus divers et datent leurs lettres dans des styles différents. Comment savoir quel est le système chronologique adopté pour chaque pièce, comment effectuer la réduction au calendrier grégorien réformé? Par exemple, de 1669 à 1671, nous trouvons Leibniz tour à tour à Francfort et à Mayence. A-t-il conservé à Francfort le style catholique? Il y a là une série de questions d'espèce, souvent très délicates, et que le rapprochement d'une série de pièces contemporaines, l'étude des « interférences » et des « croisements » qui se produisent forcément, permettent seuls de résoudre sans trop de risques d'erreur. Il faut surtout, par la comparaison des divers manuscrits d'un même auteur, déterminer les habitudes de cet auteur. Les uns se conforment simplement au style du pays où ils vivent. D'autres conservent le style de leur pays d'origine. Quelques-uns, par politesse, adoptent le style de leur correspondant. Des soins particuliers ont été apportés à ce travail critique et, dans tous les cas, pour permettre un contrôle toujours nécessaire, on a maintenu, à côté de la date corrigée, la date originale du manuscrit.

Nature des pièces. — Il paraît simple, au premier abord, de donner à une pièce une qualification appropriée : projet, brouillon, copie, extrait, etc. Et la chose est facile, semble-t-il, pour les œuvres de la plupart

des écrivains. Il en est autrement pour les œuvres de Leibniz. Le choix d'une qualification convenable pour une pièce déterminée est rendu difficile par la multitude innombrable des expressions de la pensée de Leibniz. Dans une œuvre aussi vaste, comment retrouver tous les états successifs d'une même pièce, dont le hasard a pu disperser les fragments ou les ébauches diverses dans une foule de dossiers différents ? Comment déterminer la filiation de toutes ces ébauches, les relations qui les unissent à la forme définitive dont elles sont la préparation ? De plus, il y a dans les papiers de Leibniz des extraits très nombreux d'une foule d'auteurs de toute sorte. Comment reconnaître ces extraits ? Il est arrivé à des éditeurs excellents de publier sous le nom de Leibniz de ces notes que le philosophe s'est plu à recueillir pendant ses lectures. Le plus souvent, il est vrai, Leibniz a pris soin d'indiquer qu'il s'agit de copies ou d'extraits. Les titres : « Extrait », « Copie », « Excerptum », « Auszug », etc., des guillemets, assez fréquemment l'indication plus ou moins complète du titre de l'ouvrage, quelquefois la référence exacte, nous avertissent. Mais d'autres fois ces indices manquent. Et il a pu nous arriver, malgré de nombreuses lectures, de nous tromper. En tout cas nous avons dû d'abord distinguer ces extraits, identifier, le mieux que nous avons pu, les ouvrages utilisés par Leibniz. Et il va sans dire que ces extraits seront simplement notés dans le catalogue, à la date où les correspondances permettent assez souvent d'établir que Leibniz les a faits.

À ce propos, on peut remarquer que la simple liste de ces références suffit à prouver que Leibniz doit beaucoup à quelques-uns de ses contemporains ou de ses devanciers, qu'une bonne partie de son œuvre, surtout en droit, en politique et en médecine, est compilée de toutes mains. Même certains traités classiques, les *Nouveaux Essais* et la *Théodicée*, par exemple, sont pleins d'emprunts de ce genre, inconscients ou volontaires. Au surplus, il n'y a rien là qui doive nous étonner, et l'on ne saurait s'indigner de trouver chez Leibniz un procédé courant au XVIIe siècle ; on sait que les jurisconsultes dont Leibniz fut d'abord l'élève, même les plus grands, Grotius ou Pufendorf, n'en ont guère connu d'autre. L'étendue des recherches nécessaires pour identifier tous ces extraits retardera la publication du catalogue des manuscrits. Elles sont moins considérables pour la correspondance. Et c'est encore une des raisons qui nous déterminent à achever d'abord cette partie du catalogue.

Le choix des pièces qui doivent figurer dans le catalogue de la correspondance soulève des difficultés d'un autre ordre. Un très grand nombre de pièces, sans mériter, à proprement parler, le titre de lettres, se ratta-

chent à la correspondance. Leibniz, pourrait-on dire, a exercé surtout son activité par lettres. Le nombre des traités qu'il a publiés lui-même est limité. Si l'on en excepte les *Nouveaux Essais* et la *Théodicée,* œuvres populaires et destinées au grand public, et aussi les compilations historiques, telles que les *Annales* ou les *Scriptores rerum Brunswicensium*, Leibniz n'a pas publié un seul traité d'un caractère vraiment scientifique. Ses ouvrages scientifiques, le grand traité de métaphysique et de logique qu'il méditait vers 1677 après la lecture des œuvres posthumes de Spinoza, le traité de Droit naturel auquel il a travaillé toute sa vie, sans parvenir à l'achever, les Principes des mathématiques et de la géométrie, qu'il conçut à Paris et qui l'occupaient encore à la veille de sa mort, n'ont jamais été achevés. La destinée qui l'obligea, pour vivre, à se multiplier en tous sens, tour à tour avocat et procédurier, négociateur malheureux, diplomate, ingénieur, chef d'industrie, médecin ou apothicaire, pamphlétaire, amuseur de la cour de Hanovre, un goût extrême des hautes relations, un penchant pour l'intrigue, les entreprises, les voyages, les distractions de toute sorte, l'empêchèrent de jamais réaliser ces vastes projets scientifiques, dont les ébauches, cent fois reprises et cent fois abandonnées, remplissent les cartons de Hanovre. Mais, à côté de ces œuvres de longue haleine, il y a une foule de dissertations, de mémoires, généralement courts, achevés à la hâte entre deux voyages ou deux négociations, et dont beaucoup ont été publiés ou « communiqués », ce qui, selon les habitudes du XVIIe siècle, revient à peu près au même. On n'y peut guère voir des « œuvres » au sens moderne du mot. Chacun de ces mémoires est destiné d'abord à la demi-publicité qui résulte de la lecture en commun dans un cercle d'hommes compétents, de la controverse discrète, à laquelle, seuls, participent quelques initiés. Quelques-uns sont assez étendus, par exemple la *Dynamique;* d'autres sont des pamphlets ou des mémoires politiques, destinés à exercer, à un moment déterminé, une certaine influence; la plupart traitent, assez brièvement, de sujets scientifiques ou philosophiques. Leibniz, par eux, « prend date », s'assure la priorité dans l'énoncé d'une découverte, d'un problème, d'une solution métaphysique ou mathématique. Beaucoup d'entre ces mémoires ont été publiés, par la suite, ici même, dans le *Journal des Sçavans*, dans les *Acta Eruditorum* ou dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. Mais ils ne furent, le plus souvent, communiqués au public que sur la demande des correspondants auxquels ils étaient destinés.

Ce sont vraiment des annexes des lettres, dans lesquelles, parfois, ils s'intercalent. Ils figureront donc, dans le catalogue, à leur place véritable, à côté des lettres qui en fournissent le meilleur commentaire. La

plus grande part des pièces contenues dans les manuscrits politiques rentrent dans cette catégorie. Il en est de même pour un grand nombre de petits mémoires de mathématiques ou de logique. L'étendue du catalogue de la correspondance se trouve ainsi dépasser de beaucoup celle du catalogue des manuscrits.

Mais les problèmes les plus délicats se rapportent à la distinction des « projets » et « brouillons » relatifs à une pièce donnée. Leibniz a employé des procédés de composition tout à fait particuliers et, au premier abord, déconcertants. Il semble qu'il ait été incapable de penser autrement qu'en écrivant. Ainsi s'explique la prodigieuse abondance de ses manuscrits. Il a rédigé pour chacun de ses travaux, lettres, mémoires, œuvres, de très nombreux projets. Il a multiplié les brouillons, et l'on peut citer telle pièce pour laquelle il existe dix ou douze brouillons ou projets. Même, chose curieuse, quelques-uns de ces brouillons ne diffèrent que par des détails minimes. D'autres fois, il est arrivé à Leibniz de reprendre, après de longues années, des sujets qu'il avait déjà traités, et de retrouver presque textuellement les formules dont il s'était primitivement servi.

Enfin, aux brouillons il faut ajouter ce que M. Couturat a nommé ingénieusement « les coupons ». En effet, on peut présenter, ainsi qu'il suit, de manière schématique, le procédé de travail de Leibniz. Il commence par lire, par lire énormément, d'une manière prodigieuse et de tout. Son érudition est effrayante. On peut admettre, en gros, qu'il a connu toute la littérature de son temps. De ces lectures il fait des analyses, des extraits. Mais, à l'occasion de ces analyses ou de ces extraits, au cours de la lecture, les objections, les idées personnelles surgissent en foule. Leibniz les note à la hâte, entre les lignes de son analyse, ou bien, entre crochets, après chaque phrase qu'il recopie, D'autres fois, il les inscrit à la marge même de ses livres, dont plusieurs, heureusement conservés à Hanovre, portent ainsi le témoignage de son infatigable activité. Puis, il médite : une idée lui vient; il la note aussitôt sur un petit bout de papier, enveloppe, fragment de lettre, coin arraché d'une feuille plus grande. Il la note, d'une écriture serrée, illisible parfois, si fine et si dense, qu'il faut la loupe pour la déchiffrer. Plus tard, retrouvant ce « coupon », il entreprend d'utiliser l'idée qu'il a fixée ainsi au moment où elle se présentait à lui. Il plie en deux une feuille in-4° ou in-folio, et il y écrit, d'un trait, un premier développement encore très condensé. L'idée initiale en évoque une foule d'autres; un système se forme, juxtaposition d'idées distinctes et pourtant connexes, plutôt que développement, au sens classique du mot. Le travail est encore trop bref, trop sec. Les transi

tions manquent. Leibniz les ajoute en marge, avec d'autres observations nouvelles. Le papier devient trop étroit. L'écriture, large et nette au début, se fait toute petite; elle court entre les lignes de la rédaction primitive. Elle se glisse dans tous les coins disponibles. Des lignes enchevêtrées en tous sens marquent la place des renvois. Quand le manuscrit devient décidément illisible, Leibniz se décide à recopier le tout. Et le nouveau projet devient un nouveau canevas qui va être, à son tour, brodé et enrichi jusqu'à ce qu'une seconde copie devienne nécessaire. Et ainsi de suite indéfiniment. Tel mémoire qui, dans sa forme achevée a 50 pages in-folio, est sorti d'un coupon de 15 lignes. Et, pendant chacune de ces rédactions successives, Leibniz n'a guère fait que des additions. Quand il lui arrive d'effacer un développement, c'est pour l'écrire de nouveau, pour polir le style, l'embellir de métaphores, trop souvent, comme on le peut voir aux travaux préparatoires des *Nouveaux Essais* et de la *Théodicée*, pour l'affaiblir et l'édulcorer. Toutes les œuvres de Leibniz sont nées par ce procédé de cristallisations successives autour d'un noyau primitivement très réduit.

On comprend que, dans ces conditions, la classification et la qualification des pièces soient difficiles. Les termes « brouillon » et « copie » n'ont pas un sens précis, puisque chaque copie devient, à son tour, un brouillon par rapport à la copie suivante. Nous avons dû adopter une terminologie assez compliquée ; il a fallu chercher des formules suffisamment précises pour ne pas prêter à l'équivoque, suffisamment larges pour s'adapter à tous les cas particuliers. La question se complique encore, en effet, si l'on songe que, souvent, il n'y a pas de forme *définitive* d'une pièce, mais seulement des projets variés que Leibniz n'a jamais eu le temps de mener à leur complète perfection. En conséquence, le mot « projet » nous a paru le terme générique le plus convenable pour caractériser tous ces états successifs et imparfaits d'une pièce qui n'atteint point sa perfection définitive. Ces projets eux-mêmes ont pu, le plus souvent, être classés les uns par rapport aux autres, suivant les relations logiques et chronologiques qui les unissent. D'autres fois, nous avons trouvé des copies complètes, des rédactions achevées, qui nous ont semblé être le terme de tous les projets antérieurs. Ce seront, par exemple, les mémoires mis au net et prêts à être communiqués, les manuscrits établis pour l'impression, les copies de lettres. Dans ce cas, les projets sont véritablement des « brouillons » qui expliquent et préparent la forme définitive, communiquée, imprimée, ou destinée à la communication.

Chaque pièce devait donc être considérée dans ses rapports avec les pièces voisines qui l'expliquent, et toute une série de comparaisons

minutieuses ont été nécessaires pour déterminer seulement la rubrique sous laquelle chacune d'elles doit figurer dans le catalogue. La nomenclature conventionnelle que nous avons imaginée pour distinguer ces diverses étapes du travail de Leibniz a servi seulement à fixer les idées, à faciliter les comparaisons.

Dans tous ces cas, nous avons admis que la forme communiquée ou publiée est la forme principale, autour de laquelle les brouillons ou les projets et les copies corrigées viennent se grouper. Nous verrons encore, plus loin, que cette classification des différents états d'une pièce pose, en ce qui touche l'ordre chronologique, une série de problèmes parfois très délicats.

Analyse des pièces. — La rédaction des analyses est particulièrement difficile. En principe, nos analyses ne doivent donner, pour chaque pièce, que l'essentiel. Mais, précisément en raison même des procédés de travail de Leibniz, l'essentiel est souvent impossible à découvrir. La même lettre, le même mémoire contiennent une multitude de détails de toute sorte, sans qu'il soit possible, le plus souvent, de découvrir l'idée générale autour de laquelle tous ces détails s'ordonnent. On est forcé, semble-t-il, de faire un choix, toujours arbitraire; car des analyses qui suivraient le texte pas à pas seraient nécessairement très étendues et, par là même, obscures. De plus, il y a telle pièce où l'expression est si concentrée, si concise, qu'on ne peut en donner une idée sans la reproduire presque en entier.

Cependant, après divers essais, nous avons cru trouver une méthode qui permet d'éviter ces dangers.

D'abord, nous avons admis, naturellement, que le catalogue, étant un catalogue des manuscrits de *Leibniz* et de Leibniz seul, ne doit faire connaître les œuvres de ses correspondants que dans la mesure où elles ont suscité des travaux de Leibniz. Une foule d'analyses sont ainsi, dans le catalogue imprimé, réduites au minimum. De plus, à côté des idées, qui forment le fonds solide et la contexture de chaque pièce, il y a toutes les *nouvelles littéraires*, tous les faits divers scientifiques que la curiosité de Leibniz ou de ses correspondants a soigneusement relevés. Tout cela (nous le verrons dans un instant) n'a d'utilité que pour le travail très spécial du classement chronologique. La philosophie et même l'histoire n'ont que faire de ces gazettes épistolaires qui remplacent, comme on le sait, au XVIIe siècle, les journaux trop rares ou paraissant à de longs intervalles. Tout cela doit disparaître des analyses, sous peine de les alourdir et de les encombrer à l'excès.

Malgré ces éliminations successives, nous restons cependant en présence d'une masse très considérable de documents, qui contiennent tous des idées personnelles de Leibniz. Cependant, pour une partie de ces documents, notre tâche se trouve simplifiée par le fait qu'il existe des éditions suffisamment correctes de ces pièces. Dans le cas où une pièce est éditée dans une édition accessible, nous avons pris le parti de supprimer entièrement les analyses, ou bien, lorsque cela était utile, pour assurer dans le catalogue la continuité du développement, nous avons cru pouvoir nous limiter à des indications très brèves.

Mais le plus grand nombre des manuscrits, surtout pour la correspondance, est inédit ou bien n'a été publié que dans des éditions anciennes, dont il est parfois très difficile de trouver des exemplaires. Dans ces deux cas, les analyses doivent être assez complètes, et renseigner avec précision sur l'objet essentiel de chaque pièce. Comment le déterminer?

Ce choix est rendu possible, dans des conditions d'objectivité suffisante, précisément par l'innombrable multitude des expressions de la pensée de Leibniz. Dans une œuvre aussi vaste, aussi touffue, les répétitions sont fréquentes. Il arrive souvent, même lorsqu'il ne s'agit pas de répliques textuelles d'une seule pièce, que ces répétitions soient à peu identiques les unes aux autres. Dans ce cas, lorsqu'il n'y a pas, dans une pièce, une idée maîtresse aisément saisissable, nous avons considéré comme *caractéristique* l'idée nouvelle que cette pièce apporte et qui ne se trouvait contenue dans aucune des pièces antérieures. Et le résumé d'un développement déterminé a été donné à l'occasion de la pièce dans laquelle il apparaît pour la première fois. Pour les répétitions diverses qu'on en peut trouver par la suite, un renvoi à la pièce primitive suffit. Il peut arriver, de la sorte, que le contenu d'un manuscrit très étendu soit donné en quelques mots, lorsque ce manuscrit a de nombreuses parties communes avec d'autres œuvres analysées antérieurement. Il va sans dire que toute modification appréciable serait notée, et qu'on a renoncé à ce système de renvois toutes les fois qu'en multipliant par trop les références il pourrait nuire à la clarté.

On a cherché à faire des analyses à la fois brèves et très précises, à conserver le mieux possible à chacune d'elles la couleur et la forme même de l'original. Dans la partie mathématique la chose était facile : il a suffi de reproduire, avec leur traduction en langage moderne, les formules et les transformations principales que Leibniz avait utilisées. Pour les autres pièces, on a dû, suivant les cas, adopter des solutions

diverses. Tantôt on a simplement résumé, tantôt on a emprunté à Leibniz lui-même le résumé. Mais toujours on a tâché de conserver, dans les analyses, les mots les plus caractéristiques du texte original.

Liste des éditions. — On a tâché de la donner aussi complète que possible. Le nombre des éditions partielles de Leibniz est fort considérable. On en peut compter plusieurs centaines. MM. Ritter et Kabitz ont dressé, sur fiches, dès le début du travail, une liste des imprimés, qui contient l'énumération de toutes les éditions modernes. Il s'en faut que cette liste soit complète pour les éditions anciennes. Leibniz a publié un grand nombre d'écrits anonymes. Il a utilisé divers pseudonymes. Il a dispersé dans les journaux, sans les signer, des comptes rendus d'une foule de livres. Enfin, quelques-unes de ses œuvres ont paru sans son aveu, quelquefois à son insu, dans des éditions diverses. Tels sont surtout les ouvrages de jeunesse, la *Methodus nova discendae docendaeque jurisprudentiae*, et l'*Hypothesis physica nova,* dont un certain Rautner publiait en 1682 une traduction allemande. Nous avons essayé d'être aussi complets que possible sans pouvoir assurer cependant que notre liste des imprimés ne contient aucune lacune.

C. Chacune des fiches étant ainsi rédigée, comment faire le classement chronologique? Il est clair que les indications qui viennent d'être énumérées ne suffisent pas à déterminer la date d'une pièce. Il est évident aussi qu'un grand nombre de pièces ne peuvent être datées d'une manière absolument précise, même à l'aide des recherches les plus consciencieuses. Quelles sont les méthodes auxiliaires qui peuvent, à un tel travail, donner le plus d'exactitude et de rigueur? Ce problème ne prend toute son importance qu'en ce qui touche les manuscrits. La solution en est relativement facile pour les lettres, surtout lorsque les lettres non datées font partie d'une correspondance qui contient un grand nombre de lettres datées. Les chances d'erreur ne deviennent nombreuses que s'il s'agit d'une lettre isolée dont l'auteur ou le destinataire sont inconnus. Mais de telles lettres sont assez rares et, au surplus, elles n'ont guère d'importance, le plus souvent. Il en va autrement pour les manuscrits : beaucoup d'entre eux ne peuvent être datés que par une étude attentive de leur contenu et de leurs caractères extérieurs, écriture, papier, etc. Mais cette étude ne peut être poursuivie directement aux archives, en présence des papiers eux-mêmes. Il est matériellement impossible de comparer entre eux tous les papiers. La disposition des archives et les règlements administratifs excluent ces comparaisons que, du reste, le nombre seul des documents rendrait

IMPRIMERIE NATIONALE.

illusoires. Il a donc fallu agencer les fiches de manière à rendre les comparaisons possibles.

Le procédé le plus commode eût été évidemment de copier d'abord tous les manuscrits. Mais ce travail eût été infiniment trop long, et souvent inutile. Il a donc fallu nous contenter de copies partielles ou de larges extraits. Pour chaque pièce nous avons substitué sur nos fiches, aux analyses toujours incolores, des copies de tous les passages importants des pièces, parfois des copies complètes pour les pièces particulièrement intéressantes ou délicates. L'expérience nous a montré qu'il faut renoncer à se fier à la mémoire dans des travaux de ce genre, et que toute indication qui n'est point notée immédiatement est une indication perdue. Comme ces copies ne doivent servir que pour le classement chronologique et la rédaction des analyses, nous avons employé des abréviations et, quand cela était possible, la sténographie. À défaut de copie complète, nous avons toujours relevé tous les noms propres, les titres de livres, les dates citées, les allusions à des événements historiques, toutes les particularités capables de guider pour le classement chronologique. Naturellement, ces indications ont été recueillies pour *toutes les pièces* datées ou non, puisque l'étude des pièces datées peut seule aider à déterminer la date de celles qui ne le sont pas. Bref, nous avons cherché à conserver, du contenu de chaque pièce, une image aussi fidèle que possible, et nous avons éliminé tout ce qui pouvait être interprétation personnelle.

Les caractères extérieurs d'une pièce ne sont pas moins importants. Les écritures et les papiers ont dû faire l'objet d'études spéciales.

L'étude des écritures était nécessaire. L'écriture de Leibniz a évolué jusque vers 1676, date à laquelle elle se fixe, semble-t-il, définitivement. Mais les manuscrits de la première période se laissent assez facilement reconnaître. L'écriture de Leibniz a été en se simplifiant, en s'appauvrissant des ornements auxquels elle condescendait d'abord. Elle a réduit chaque lettre au minimum de lignes indispensables pour lui conserver toute sa netteté. Il est donc utile de considérer l'écriture d'un manuscrit de Leibniz, pour en déterminer la date. À plus forte raison est-il nécessaire de connaître les écritures des secrétaires qu'il a successivement employés. C'est le seul moyen de dater beaucoup de pièces que Leibniz leur a confiées, et pour lesquelles les autres indices font défaut. Enfin, les lettres anonymes sont assez nombreuses. L'examen des écritures a permis, souvent, par comparaison avec d'autres pièces signées, de les identifier.

Mais pour rendre possibles de telles comparaisons, il était nécessaire

de garder une trace de chacune des écritures que nous avons successivement rencontrées. Nous avons donc reproduit par décalque — les procédés photographiques eussent été trop coûteux — la plupart des écritures ; nous avons classé ces décalques par ordre alphabétique de noms d'auteurs; une place spéciale a été réservée aux écritures inconnues, que nous avons pu ainsi comparer avec les écritures que nous connaissions. Ces décalques, forcément assez imparfaits, n'ont servi, du reste, que de moyen mnémotechnique. Ils nous permettent de retrouver le souvenir visuel trop vite aboli et de nous reporter au manuscrit qu'ils reproduisent. Chaque décalque porte naturellement l'indication de la cote du manuscrit dont il conserve la trace. Et inversement chaque fiche mentionne le numéro de l'écriture correspondante dans notre collection de décalques.

Un travail analogue a dû être fait pour les filigranes. Les papiers du xviie siècle portent presque tous des filigranes. Ces filigranes dérivent de certains types dont les formes primitives ont apparu de bonne heure; dès les débuts de la fabrication du papier, en Italie, en Hollande et en France. Tels sont, pour la France, les papiers célèbres à la coquille et au poulet, et le papier au raisin. Tels sont, plus tard, en Allemagne, les papiers ornés de l'aigle bicéphale ou de l'aigle prussien. Il est vrai que la plupart des marques italiennes ou françaises, les meilleures par la qualité, ont été imitées un peu partout. Mais il s'en faut que les imitations assez grossières qui en furent faites, surtout en Allemagne, égalent en perfection les modèles. On peut donc assez souvent déterminer avec précision la provenance d'un papier, et dénombrer les variations d'un même modèle; certains modèles ne se rencontrent seulement qu'en tel ou tel endroit déterminé, à Cassel ou à Leipzig, par exemple, et même pendant une période assez courte. Tel est le papier que nous avons nommé *papier à la rosette*, que l'on trouve seulement à Hanovre depuis 1677 jusque vers 1681. Assurément le fait qu'une pièce a été écrite sur un papier déterminé ne suffit point à la dater. Mais il peut fournir un indice important, qu'il faudra seulement contrôler à l'aide de toutes les autres ressources dont nous pouvons disposer. Il y a des papiers que l'on trouve seulement à Paris. D'autres n'ont été employés qu'en Italie. L'expérience nous a appris aussi à reconnaître à leur couleur, à leur grain, à la direction des lignes d'eau, à une foule d'autres indices, un certain nombre de papiers. Ces filigranes, décalqués par transparence, ont été classés selon la nature des motifs qu'ils représentent, selon une classification zoologique et botanique, un peu fantaisiste mais commode, qui nous permet de retrouver facilement un de nos 700 ou 800 décalques. Chaque espèce, ainsi

distinguée et classée, a reçu un numéro, qui a été transcrit sur les fiches des pièces écrites sur ce papier. Et à côté du décalque lui-même, préalablement collé sur une feuille in-folio, on a relevé les numéros et les dates de toutes les pièces écrites sur un papier marqué de ce filigrane. Nous avons ainsi appliqué, pour la première fois, d'une manière systématique, un procédé dont MM. Molinier et Briquet avaient depuis longtemps signalé l'importance.

D. Le matériel étant supposé complet et soigneusement contrôlé par une double revision, il s'agit de le mettre en œuvre. Les premières difficultés ont été provoquées par la manipulation même des fiches, chacun de nous devant en utiliser un dossier de 12,000 à 20,000. Il semble au premier abord impossible, si l'on déplace une fiche, de la retrouver sans perdre un temps très long. De plus, nous devons être sûrs, à chaque instant, qu'aucune fiche ne manque, que le matériel est au complet. Nous avons dû constituer, pour résoudre ces deux questions, un triple système de listes.

Une première série de listes a été dressée pour nous assurer que tous les manuscrits avaient été effectivement dépouillés. Pour chacun des dossiers des Archives, une fiche porte le titre et la date des pièces contenues dans ce dossier, les numéros des feuillets dans la collection, et, en regard, les numéros de nos fiches. Un pointage attentif nous garantit qu'aucune pièce, pas même le coupon le plus minime, n'a pu nous échapper.

Une deuxième série de listes répond au problème suivant : étant donnée une correspondance, compter toutes les lettres qu'elle comprend et déterminer leur succession. En effet, nous avons été amenés à établir des fiches, non seulement pour les pièces qui se trouvent effectivement contenues dans les dépôts que nous avons explorés, mais aussi pour celles qui sont simplement *citées* dans d'autres pièces existantes. Ces fiches de lettres ou de pièces citées sont fort nombreuses, en ce qui touche la correspondance. On a noté, à la plume, du côté gauche d'une fiche in-folio, toutes les lettres qui existent dans les dépôts d'archives, chacune avec sa date et son numéro d'ordre; du côté droit et en regard on a inscrit au crayon les dates des lettres citées, de manière à pouvoir, d'un coup d'œil, suivre tout le développement d'une correspondance. Cette deuxième sorte de liste nous sert à identifier les lettres citées dans d'autres lettres, et que nous avons pu découvrir dans un dépôt d'archives.

Enfin, la troisième sorte de listes répond au problème le plus important : retrouver une pièce quand elle a été déplacée, c'est-à-dire, étant

donnée une pièce, retrouver sa date, ou, étant donnée une date, découvrir entre des milliers de fiches la fiche correspondante. Toutes les fiches sont numérotées. Nous avons admis que jamais le numéro d'une fiche ne doit être changé, même si la fiche, pour des raisons chronologiques, est déplacée. Les remaniements successifs apportés au classement chronologique ne nous ont pas empêchés de laisser toujours aux fiches leurs numéros primitifs. Nous avons simplement imprimé par ordre tous ces numéros sur de grandes feuilles de papier. Et, audessous de chaque numéro, nous avons transcrit, au crayon, la date correspondante. Si nous sommes amenés à changer cette date, il suffit d'effacer la date primitive et d'écrire la date nouvelle. Une liste inverse, dates imprimées (sauf le quantième qui est écrit au crayon) et numéros inscrits au crayon, permet de passer des dates, rangées par ordre chronologique, aux numéros. Cette deuxième liste s'est trouvée inutile, du reste, pour les correspondances, dans le classement desquelles les remaniements importants sont assez rares.

Grâce à ces diverses listes, nous avons pu procéder utilement à la comparaison des fiches et au contrôle des dates.

E. Il n'était pas moins nécessaire, pour le classement chronologique, de posséder des *Index complets*. Ces index doivent nous permettre de nous reporter à chaque instant d'une fiche à une autre, de comparer les divers extraits que nous avons faits, de passer des manuscrits aux ouvrages imprimés. De ces index les uns ont été composés avec les manuscrits eux-mêmes. Nous avons extrait de nos fiches tous les noms propres, tous les termes techniques, toutes les formules caractéristiques, qui ont été rangés par ordre alphabétique, sur des fiches appropriées. D'autres index, plus considérables encore, nous ont servi à relever dans la littérature du XVII[e] siècle, dans les ouvrages antérieurs, tout ce qui, de près ou de loin, pouvait nous aider dans notre travail chronologique. Nous avons ainsi composé plusieurs systèmes d'index, dont quelques-uns, disposés par ordre chronologique, renvoient des dates aux noms.

ALBERT RIVAUD.

(*La fin à un prochain cahier.*)

LIVRES NOUVEAUX.

Karl Wessely. *Topographie des Faijum (Arsinoites Nomus), in griechischer Zeit.* Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, t. L, in-4°. — Vienne, in Kommission bei Gerald Sohn, 1904.

Recueillir dans les textes les noms de toutes les localités connues du Fayoum, les reporter sur la carte, classer tous les renseignements relatifs à ces localités de manière à les rendre faciles à utiliser pour tous ceux qui s'occupent de l'Égypte grecque, romaine et byzantine, tel est l'objet du mémoire de M. K. Wessely. Il ne s'agit donc pas de topographie faite sur le terrain. On peut même noter comme un fait caractéristique que pas une seule fois, dans cet in-4° de 182 pages, le travail capital du major Brown : *The Fayoum and Lake Mœris,* n'est cité. Si la structure physique de la province n'est pas ignorée, elle n'est jamais ou presque jamais invoquée à l'appui d'une identification de ville ou de village. À peu près tous les arguments sont tirés des documents écrits. M. Wessely n'a donc pas voulu refaire en la complétant l'esquisse géographique qui se trouve en introduction aux *Fayûm Towns* de Grenfell et Hunt; son travail n'est sans doute qu'un travail préparatoire, mais qui devait être fait. D'ailleurs les textes ont été étudiés avec tant de pénétration et de soin que, même ainsi limitées, ses recherches n'en ont pas moins apporté un assez bon nombre de nouveautés. L'ouvrage se compose de deux parties. La seconde, la plus considérable, échappe à notre analyse forcément un peu sommaire; c'est une sorte de lexique où les noms de lieux sont rangés par ordre alphabétique et où, pour chacun, sont rassemblés les textes qui peuvent éclairer sur sa situation et son importance. Dans la première partie, après avoir énuméré ses sources et défini la méthode, l'auteur réunit les conclusions générales qui se dégagent de cet immense ensemble de documents et décide de deux ou trois questions qui, par leur importance, méritaient d'être traitées à part.

Pour ce qui est de la méthode, il est clair qu'il fallait d'abord trouver des points de départ bien déterminés. Les fouilles, surtout celles des Anglais, ont fixé d'une manière certaine l'emplacement de plusieurs villages sur tout le pourtour du Fayoum; mais, dès qu'on quitte les limites du désert pour entrer dans les terres cultivées, où la vie en se perpétuant a détruit tous les restes antiques, la difficulté commence. M. Wessely a cherché quelque certitude en s'efforçant, pour le plus grand nombre de lieux possible, de suivre la tradition, depuis les textes grecs jusqu'à nos jours, à travers les documents coptes et arabes. Mais, d'abord, cette tradition n'est pas sans lacunes : du viie au xiie siècle, par exemple, nous n'avons pas d'autres documents que la masse des papyrus arabes, en grande partie inédits, ou non encore étudiés. De plus, si précises que soient les règles phonétiques qui président au passage d'un mot grec à un mot arabe, il n'en est pas moins vrai qu'il y a tant d'homonymes ou de mots voisins de son, que les conclusions auxquelles on peut arriver en s'appuyant sur des arguments de l'ordre étymologique sont évidemment plus contestables que les données des fouilles. On peut encore avoir recours aux renseignements topographiques donnés ou suggérés par les textes. Certaines listes géographiques, en particulier, sont précieuses. La collection Rainer en possède plusieurs inédites que M. K. Wessely a pu mettre à profit. Quand le résultat de ce travail concorde avec une identification étymologique, la probabilité est assez grande (voir

par exemple p. 9 l'identification de Pisaëi et Abshâjet-er-Rummân). Trop souvent pourtant cette concordance fait défaut. Dès lors, même si le village identifié paraît assez bien connu par toutes sortes de circonstances secondaires, la conclusion reste quelque peu douteuse. C'est, à mon avis, le cas pour les identités comme Ker-Kéosiris = Gharaq, Ibiôn = Medinet-Mâdi. Quoi qu'il en soit, et pourvu qu'on ne perde pas de vue ces nuances, la méthode est inattaquable. C'est, je crois, la première fois qu'elle est appliquée avec tant de suite et de minutie. M. Wessely a pu profiter, en leur rendant justice, des travaux qui ont mis à la portée de tous certains documents arabes du moyen âge, comme le *Kitāb Tārikh Al-Fayyoûm,* d'An-Naboulsi, si bien étudié par G. Salmon.

Quant aux problèmes abordés et souvent résolus dans cette introduction, ce sont des questions depuis longtemps pendantes. Sur le tracé des limites des trois *merides* du nome, les conclusions de M. Wessely sont, en somme, celles de Grenfell et de Hunt, et il faut dire que, dans l'ensemble, tout son travail confirme les résultats établis par les deux savants anglais, qui sont vraiment les fondateurs de la topographie du Fayoum gréco-romain.

La question du nome Théodosioupolite reçoit, si je ne me trompe, pour la première fois, une réponse à peu près certaine. M. Wessely montre, d'après les textes, que ce nome doit avoir occupé à peu près l'emplacement de l'ancienne meris de Polémon. Ce que M. Wessely appelle la question du Mœris n'est pas, comme on le pourrait croire, le problème qui se rattache à l'emplacement et à l'histoire du lac célèbre de ce nom. Il paraît admettre sans discussion la théorie de Brown, Hogarth, Grenfell et Hunt; le lac Mœris, à l'époque gréco-romaine, ne serait autre chose que le Birket-el-Qaroûn. C'est, je crois, l'évidence même. Mais je crois aussi que le Birket-el-Qaroûn n'était pas l'unique témoin qui restât de l'immense nappe d'eau sur laquelle les rois grecs avaient conquis la plus grande partie du nome Arsinoïte. Dans le bassin de Gharaq, en particulier, il devait y avoir un autre lac, et les textes mentionnent un *αἰγιαλός* dans les environs de Magdola, comme dans les environs de Soknopaiou Nesos ou de Bakkhias. M. Wessely n'en parle pas; le Mœris est ici le canal de ce nom qu'un papyrus de Vienne et un papyrus de Strasbourg nous ont fait connaître. Comme Grenfell et Hunt, M. Wessely l'identifie avec le Bahr Ouardân; mais il admet un second Mœris, qui ne serait pas autre chose que le Bahr Yousef, continué vers le Sud-Ouest par le canal dit *Bahr Tanab-Tawajh* par An-Nablousi, et *Baïntawah* par Maqrizi, canal qui va jusqu'à Abou-Gandir, où il se divisait en deux, un de ses bras montant vers Qasr-Qaroûn. L'importance de ce canal, correspondant au Bahr Ouardân, n'est pas douteuse; mais le nom de Mœris, qui lui est appliqué, reste contestable. Le fait qu'un quartier de Crocodilopolis porte ce nom me semble un argument assez faible.

C'est près du canal Mœris que les textes cités de Strasbourg et de Vienne placent la célèbre Ptolémaïs Évergétide que Grenfell et Hunt identifient avec Ptolémaïs Hormou et situent à El-Lahoun, tandis que M. Wessely les distingue et cherche Ptolémaïs Évergétide du côté de Haouara-el-Maqta, question qui ne sera résolue que sur le terrain. Mais à propos de cette ville, M. Wessely me semble, grâce à un rapprochement des plus féconds, faire sérieusement avancer le problème de la provenance de la fameuse inscription de Talit, qui mentionne les éphèbes et 6,470 citoyens de Ptolémaïs. La pierre n'a certainement pas été trouvée *in situ*. Grenfell et Hunt avaient proposé de la rapporter à Ptolémaïs Évergétide. D'ailleurs, jusqu'alors, le texte était mal interprété (voir *Chron. Pap.*, II, p. 168, n. 10). M. Wessely a indiqué le sens dans lequel il faut chercher la solution, en rapprochant ces

6,470 citoyens de Ptolémaïs des 6,475 citoyens d'Alexandrie, qui apparaissent dans un papyrus de Londres, où il est évident qu'il s'agit d'un groupe de privilégiés. Dès lors, il devient vraisemblable que la Ptolémaïs de l'inscription est la seule qui soit comparable à Alexandrie, c'est-à-dire la cité de Ptolémaïs Hermou en Thébaïde.

Quelques autres faits précis, bien mis en lumière, montrent l'intérêt de cette étude topographique pour l'histoire générale de l'Égypte. C'est ainsi, par exemple, que les noms de lieux en usage aux diverses périodes indiquent la prépondérance de l'élément grec au début de la conquête, puis à partir de l'époque romaine, et surtout du IIIe siècle, son absorption par l'élément indigène. C'est un fait bien connu que, dans l'Égypte moderne, les noms géographiques rappellent plus souvent les anciens noms égyptiens que les noms grecs. L'appauvrissement et, pour ainsi dire, l'amaigrissement du Fayoum dans les derniers siècles de l'Empire se marque aussi par l'oubli où tombent, à partir du IIIe siècle, certains villages du pourtour. M. Wessely parle d'une *catastrophe* qui aurait laissé désertes toutes les Κῶμαι du Nord du Fayoum. Le mot, du moins en français, éveille l'idée d'un accident trop brusque. On a l'impression — et pour Théadelphie et les bourgs voisins la certitude — que ces villages ont lentement agonisé. Quelques-uns traînent une misérable existence, au moins jusqu'au milieu du IVe siècle, ainsi qu'il est exposé dans la préface des *Fayûm Towns*.

En résumé, le livre de M. Wessely constitue un instrument de travail indispensable. Sans doute on peut faire des corrections de détail (par exemple, à propos du village de Philopator, je ne trouve pas l'important Papyrus du Caire 10271 publié dans *Archiv.*, II, p. 81, qui semble montrer que ce village existait déjà du temps d'Evergète, et que, par conséquent, il ne doit pas son nom à Philopator). Il faudra aussi le compléter par les publications de papyrus parues depuis (P. Magd, P. Petrie III, P. Florence, P. Reinach). Mais il reste la base solide de toute étude future, facile à consulter avec ses trois cartes ingénieusement combinées, son *contrar-index*, et la louable concision de sa rédaction.

Pierre Jouguet.

F. Baumgarten, F. Poland und R. Wagner. *Die hellenische Kultur*, mit 7 farbigen Tafeln, 2 Karten und gegen 400 Abbildungen. 1 vol. in-4°. — Leipzig, Berlin, Teubner, 1905.

Ce magnifique volume s'adresse au grand public; mais il me paraît aussi répondre à un besoin qui se fera sentir chaque jour davantage dans les établissements d'enseignement secondaire, en Allemagne et en France, à mesure que l'étude du grec y perdra, comme il faut s'y attendre, du terrain. Moins on étudiera la langue, plus on voudra tirer de la civilisation hellénique tout le profit qu'elle peut offrir pour la formation de l'esprit. Il y a là une conséquence nécessaire, et, par une sorte de compensation, l'antiquité, mieux connue, mieux présentée aux regards, dans des ouvrages de luxe, d'une rare perfection typographique, deviendra l'objet d'une curiosité, d'une admiration générale, tandis que les lettres grecques ne seront plus accessibles qu'à un petit nombre d'initiés. Singulière ironie des choses! De quel prix n'aurait pas été jadis, pour tant d'écoliers qui savaient un peu de grec, un beau livre comme celui de MM. Baumgarten, Poland et Wagner! Combien aujourd'hui, parmi les lecteurs de cette excellente publication, auront le sentiment d'une page d'Homère ou d'une phrase de Thucydide? N'en remercions pas moins les auteurs de ce volume : ils ont travaillé à faire connaître, de la Grèce, tout ce que

peuvent en révéler l'archéologie, l'histoire, la science des institutions et des mœurs; ils ont fait une large place au développement des œuvres littéraires et des idées morales : un pareil ouvrage est capable de ramener des partisans à l'étude plus intime, plus directe de la pensée grecque, à cette langue merveilleuse qui en a été l'organe, à cet art de composer et d'écrire dont les poètes et les prosateurs de la Grèce nous ont laissé d'incomparables modèles.

La part de M. F. Poland, dans ce vaste exposé de la civilisation hellénique, comprend la description du pays et des hommes, les formes de la cité, les manifestations de la vie publique et privée, depuis les environs de l'an 1000 avant Jésus-Christ jusqu'à la fin de la période classique (dernières années du IVe siècle avant notre ère). C'est un résumé rapide, mais complet, et d'une lecture agréable; l'auteur y met bien en relief le caractère propre des Grecs, cette vivacité, ce besoin de mouvement et d'action, qui se marque jusque dans le détail de leur existence quotidienne : le grave Romain restera volontiers spectateur des danses et des jeux célébrés autour de lui dans la salle du festin; le Grec prend part en personne aux tours d'adresse, voire aux exercices d'acrobatie, qui accompagnent le repas. M. F. Baumgarten, qui s'est réservé les beaux-arts, en a montré le développement historique, depuis la période mycénienne, avec une abondance et une exactitude qui ne laissent rien à désirer. M. R. Wagner a suivi pas à pas le progrès de la poésie et de la prose, d'Homère à Aristote. Le trait saillant et commun de ces trois séries d'études me paraît être la préoccupation d'exposer, sur chaque point, le dernier état de la question. Les trois auteurs sont, chacun dans leur domaine, parfaitement au courant de la science, et M. R. Wagner met une sorte de coquetterie à citer les derniers fragments de Sappho et de Timothée, comme M. F. Baumgarten à parler des trouvailles les plus récentes de Cnossos et de Delphes. Cette tendance, en elle-même excellente, ne laisse pas que de présenter quelque danger dans un ouvrage de vulgarisation, où les théories nouvelles, à peine ébauchées encore, ne peuvent pas être discutées les textes à la main. Peut-être M. Wagner a-t-il versé légèrement dans ce défaut, lorsqu'il a cru devoir approuver l'hypothèse qui voit dans les signes de l'écriture crétoise, encore indéchiffrables, l'origine de l'alphabet phénicien (p. 39). D'ailleurs, d'une façon générale, l'absence de renvois à des ouvrages spéciaux me semble regrettable : sans beaucoup accroître les dimensions du volume, on aurait pu, je crois, placer en tête des chapitres une courte bibliographie, et citer de temps en temps, au bas des pages, un ou deux livres essentiels. À cet égard, l'illustration, admirablement choisie, rendra plus de services que le texte même. Chaque gravure, en effet, porte avec elle l'indication du recueil d'où elle provient, et c'est là une ressource qu'apprécieront surtout les lecteurs déjà un peu initiés à la connaissance des choses grecques. En outre, une légende détaillée accompagne le plus souvent les reproductions de monuments, planches en couleurs ou photogravures, et ce commentaire explicatif est toujours le bienvenu, quand il s'agit des scènes complexes, d'ailleurs si instructives, que présentent généralement les vases peints. Am. HAUVETTE.

Atti del Congresso internazionale di scienze storiche (*Roma, 1-9 april 1903*). Volume III. — Rome, Ermanno Loescher, 1906.

Nous avons analysé précédemment (1905, p. 568) les premiers volumes des *Atti* du Congrès international d'histoire qui s'est tenu à Rome en avril 1903. Le tome III contient les cinquante-cinq mémoires présentés à la Section II et relatifs à l'histoire du moyen âge, à l'histoire moderne et aux méthodes historiques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Trois propositions d'entreprises scientifiques ont été soumises à l'approbation de la Section. M .Francesco Novati a demandé la publication d'un *Corpus inscriptionum italicarum medii aevi*, M. Luigi Schiaparelli celle d'un *Corpus chartarum Italiae* et M. Giuseppe Gerola la création à Venise d'un musée des monuments vénitiens dispersés dans le Levant. M. Giacomo Gorrini a insisté sur la nécessité d'un accord entre les États pour fixer la limite chronologique jusqu'à laquelle les documents d'archives pourront être communiqués aux historiens, limite qui varie actuellement entre 1725 (Russie) et 1870 (États-Unis).

Les organisateurs du Congrès avaient demandé que l'organisation de l'enseignement de l'histoire et celle des études historiques dans chacun des pays représentés fussent exposées par un délégué. D'où un groupe de mémoires, pleins d'informations utiles, bien que quelques-uns soient d'une brièveté regrettable. Les rapporteurs étaient MM. Fredericq, pour la Belgique; J. Blok, pour la Hollande; Cl. Gertz, pour le Danemark; A. Bresslau, pour l'Allemagne; G. Monod et Ph. Sagnac, pour la France; R. Altamira y Crevea, pour l'Espagne; H. Putnam, pour les États-Unis; H. Hjarne, pour la Suisse; J. Bryce, pour la Grande-Bretagne; B. Dembinski, pour l'Autriche, et P. Villari, pour l'Italie.

Comme il était logique dans un Congrès siégeant à Rome, ce sont les mémoires relatifs à l'histoire de l'Italie, ou à celle des rapports entre l'Italie et les pays étrangers, qui ont été de beaucoup les plus nombreux. Voici les titres des principaux : Mgr Duchesne, *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde* (avec une table des évêchés au VIe siècle). — L. Schulte, *La laine, cause de la richesse économique de l'Italie, au moyen âge.* — J. Gay, *Les résultats de la domination byzantine dans l'Italie méridionale aux Xe et XIe siècles.* — S. Terlizzi, *Les relations de Charles Ier d'Anjou avec la Toscane (1265-1285).* — E. de Dienne, *Des rapports de l'Agenais avec l'Italie principalement aux XVe et XVIe siècles.* — G. Uzielli, *Les déviations de fleuves aux sièges de Lucques (1430), de Pise (1509) et dans d'autres guerres.* — Demetrio Marzi, *Notices sur les manuscrits de quelques illustres familles florentines conservées dans l'*Archivio *des marquis Torrigiani* (manuscrits des familles Del Nero, Minerbetti, Guadagni, Torrigiani). — C.-A. de Gerbaix Sonnaz, *Luigi, Ludovico ou Luis di Savoia, sire de Vaud, sénateur de Rome (1310-1312).* — Carlo Calisse, *Les publications du poème sur l'expédition des Pisans aux Baléares (1114-1115).* — Silvio Lippi, *Les Archives et l'histoire de la Sardaigne.* — Léopold Ovary, *Les rapports entre l'Italie et la Hongrie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.* — William J.-D. Crooke, *Les fondations nationales anglaises à Rome pendant le XIVe siècle.*

Les mémoires relatifs à l'histoire moderne de l'Italie n'ont pas été moins importants que ceux concernant l'histoire du moyen âge. Nous citerons notamment : L. Pastor, *Les bibliothèques privées, spécialement celles des familles princières à Rome* (formation, accroissement ou dispersion, état actuel). — Vincenzio Epifanio, *Le cardinal Soderini et la conjuration des frères Imperatore* (conjuration qui avait pour objet de livrer la Sicile à François Ier; elle commença à se tramer en 1517 et fut découverte en 1523). — Gabriel Monod, *Michelet et l'Italie.* — Alessandro Gherardi, *La nouvelle édition de la* Storia d'Italia *de Guichardin* (divers manuscrits et éditions de Guichardin). — Léon G. Pelissier, *Sur quelques documents utiles pour l'histoire des rapports entre la France et l'Italie* (Journal tenu par le Hollandais François de la Plaate de Sommelsdyck pendant son voyage en Italie en 1653 et 1654). — Giuseppe Galavresi, *Documents des archives milanaises pour servir à l'histoire de la première campagne de Bonaparte.* — Hermann Hueffer, *La bataille de Marengo.* — Alfred Stern, *Les États de l'Église en 1831 d'après un rapport du baron Bunsen*

(Bunsen représenta le roi de Prusse au Vatican de 1824 à 1838). Description de la misère qui régnait à Rome. — L. Oberziner, *La bataille de Parme* (29 juin 1734). — Henri Hauser, *Étude critique sur le texte du Journal de Louise de Savoie.*

Quelques mémoires concernant des sujets étrangers à l'Italie ont également été présentés : F.-K. Kochanowoski, *Le développement de l'historiographie polonaise dans la seconde moitié du XIXe siècle.* — I. Guidi, *Les archives en Abyssinie.*

Enfin la Section a encore entendu des études relatives aux méthodes historiques et à la bibliographie : W. Roscoe Thayer, *La biographie base de l'histoire.* — G. Varlati, *L'application des concepts de cause et d'effet dans les sciences historiques.* — Taddeo Korzon, *Définition de l'histoire générale.* — G. Gentile, *Le problème de la philosophie de l'histoire.* — A.-F. Pribram, *La question d'une bibliographie historique universelle.* H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu, le mercredi 4 juillet, à 2 heures, sa *troisième séance trimestrielle* de l'année, sous la présidence de M. Gebhart.

MM. Mézières, Léopold Delisle et Gruyer ont été réélus conservateurs du Musée Condé pour une période de trois ans.

— M. Chaplain a donné lecture d'un rapport sur le médaillier de l'Institut.

— Sur le rapport de M. Georges Picot, l'Institut a accepté provisoirement une disposition testamentaire de Mlle Dosne relative à l'entretien de la sépulture de M. Thiers au cimetière du Père-Lachaise.

Le prix Volney est décerné à M. O. Jesperson, professeur à l'Université de Copenhague, pour son livre, *Growth and structure of the english language.*

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. Albert Sorel, membre de l'Académie, professeur à l'École libre des sciences politiques, président de la Commission supérieure des Archives nationales, est décédé à Paris le 29 juin.

Élection. L'Académie a élu, dans sa séance du 21 juin 1906, S. E. le cardinal Mathieu membre titulaire, en remplacement de S. E. le cardinal Perraud, décédé. Le scrutin a donné les résultats suivants : Nombre de votants : 31 ; cardinal Mathieu : 26 suffrages; bulletins blancs : 5.

Le premier prix Gobert (9,000 francs) a été décerné à M. le général Bonnal, pour son ouvrage : *L'Esprit de la guerre moderne; le deuxième* (1,000 francs) à M. Louis Madelin, pour son ouvrage : *La Rome de Napoléon.*

Le prix Thérouanne (4,000 francs) a été partagé ainsi : deux prix de 1,000 francs, l'un à M. Patrice Mahon, *Études sur les armées du Directoire,* l'autre à M. Gabriel Pérouse, *Le cardinal Louis Aleman;* quatre prix de 500 francs à MM. Bourrilly, *Guillaume du Bellay* (1491-1543); le vicomte de Brémont, *Le XVIe siècle et les guerres de la Réforme en Berry;* Émile Horn, *François Rakoczi II, prince de Transylvanie* (1676-1735) ; Marcel Marion, *Le garde des sceaux de Lamoignon.*

Le prix Bordin (3,000 francs) a été partagé comme suit : 1,000 francs à M. Herriot,

Madame Récamier et ses amis; 1,000 francs à M. Philippe Godet, *Madame de Charrière et ses amis;* 500 francs à M. Samuel Rocheblave, *George Sand et sa fille;* 500 francs à M. Barbeau, *Une ville d'eaux anglaise au XVIIIe siècle.*

Le prix Marcelin Guérin (5,000 francs) a été partagé de la façon suivante : 1,000 francs à M. Dhaleine, *Hawthorne, sa vie et son œuvre;* 1,000 francs à M. Michel Salomon, *L'esprit du temps;* 1,000 francs à M. Jacques Bardoux, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine;* 500 francs à M. Benoist Hanappier, *Le drame naturaliste en Allemagne;* 500 francs à M. Morton Fullerton, *Terres françaises;* 500 francs à M. Pompéliu Eliade, *Histoire de l'esprit public en Roumanie;* 500 francs à M. Gabriel Sarrazin, *Les grands poètes romantiques de la Pologne.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 1er juin. M. Merlin, directeur des antiquités et des arts en Tunisie, adresse à l'Académie une lettre exposant le résultat des fouilles entreprises par M. le capitaine Benet à Bulla Regia. M. Benet poursuit le déblaiement d'un monument qui se compose d'une *area* dallée qu'entourait sur trois côtés un portique. La cour et la galerie étaient ornées de piédestaux et de statues dont bon nombre nous ont été conservés. Deux des inscriptions relevées donnent le nom de *Bulla Regia,* qui apparaît ainsi pour la première fois dans l'épigraphie, et une autre celui d'Antonius Marcellinus, qui fut consul en 341, et, ce que l'on ignorait jusqu'ici, proconsul d'Afrique. M. Benet a émis l'hypothèse plausible que ce monument était la curie de l'ancienne Bulla Regia. On peut affirmer que ce monument était un monument public et il paraît presque certain qu'il s'ouvrait sur le Forum.

— M. Lauer communique les photographies de reliquaires en ivoire, émail et orfèvrerie, composant le trésor de la chapelle pontificale du *Sancta Sanctorum* au Latran (Rome). Ces objets n'avaient jusqu'ici été mentionnés que deux fois, au XIIe siècle par Jean Diacre et au XVIe lors d'une visite de Léon X. Plusieurs d'entre eux remontent aux IVe, V^e^, IXe et Xe siècles.

— M. Paul Monceaux expose les résultats de ses recherches sur la littérature donatiste et principalement sur les ouvrages de Petilianus, évêque de Constantine au temps de saint Augustin. Ces ouvrages présentent un intérêt historique pour l'étude du donatisme, un intérêt psychologique et littéraire pour la connaissance de la personnalité de Petilianus et pour l'intelligence des polémiques d'Augustin.

8 juin. M. P. Jouguet lit une note sur la date de la fin de la guerre entre Constantin et Licinius. Un papyrus découvert au Fayoum permet, semble-t-il, de placer cet événement non en 323, mais en 324, comme l'avait déjà proposé M. Otto Seek.

— M. Clermont-Ganneau communique les résultats de ses études sur deux petits fragments de vase en albâtre, recueillis à Suse par M. de Morgan et portant, gravés sur la lèvre du goulot, des caractères d'apparence sémitique. Il y a reconnu de très anciennes inscriptions hébraïques écrites dans le même alphabet phénicien que celui de l'inscription de l'aqueduc d'Ézéchias à Jérusalem et des cachets israélites archaïques antérieurs à l'exil. La langue est de l'hébreu pur. Ces épigraphes indiquent la jauge respective des deux vases, qui servaient probablement à contenir des parfums précieux, dont il importait d'évaluer exactement la quantité. On peut dire avec certitude qu'ils sont l'œuvre d'un artiste israélite et, avec vraisemblance, qu'ils datent d'une époque antérieure à la captivité.

— M. Pottier lit un mémoire de M. Radet sur l'*Artemision* d'Éphèse.

15 juin. M. Héron de Villefosse annonce que l'emplacement du théâtre romain d'Alise est aujourd'hui reconnu d'une manière indubitable grâce aux fouilles poursuivies par la Société des sciences historiques et naturelles de Semur. On a dégagé les substructions de la façade et de la plus grande partie de l'hémicycle.

— M. Héron de Villefosse annonce qu'au cours des travaux qui s'exécutent actuellement à Paris entre l'Hôtel-Dieu et le Tribunal de commerce, sur l'emplacement du Marché aux fleurs, pour la construction de la voie du chemin de fer métropolitain, on vient de découvrir deux murs dans la construction desquels ont été employés des monuments romains. On y a trouvé déjà trois inscriptions funéraires dont l'une renferme les deux noms gaulois *Litugena* et *Bellicovia* ainsi qu'un certain nombre de bas-reliefs, dont plusieurs ont un caractère funéraire et rentrent dans la série des bas-reliefs professionnels si intéressants pour l'histoire des mœurs et de la vie civile en Gaule à l'époque romaine.

— M. Albert Martin fait une communication sur l'ostracisme à Athènes, met en présence les témoignages de Philochoros et de Plutarque et montre qu'ils ne sont pas aussi complètement contradictoires qu'on l'admettait jusqu'ici.

— M. le comte Paul Durrieu lit une note sur un livre d'heures peint par Jean Foucquet pour Philippe de Commynes. On savait par un texte d'archives que ce livre d'heures avait été peint vers 1474. M. le comte Durrieu ne serait pas éloigné d'admettre que le manuscrit latin 1417 de la Bibliothèque nationale le représente.

22 juin. M. Héron de Villefosse communique les nouveaux résultats des fouilles exécutées au Marché aux fleurs. Parmi les reliefs mis au jour on remarque un beau morceau décoratif représentant un lion marin, un pilastre orné de feuilles d'acanthe et plusieurs fragments d'architecture intéressants. La série des bas-reliefs professionnels s'est enrichie de deux monuments : l'un représente deux hommes en costume de travail, supportant un coffre et le maintenant en équilibre; l'autre laisse voir un homme drapé assis sur un siège, qui tient par une des anses un *dolium*, dans lequel un second personnage verse le contenu d'un autre récipient.

— M. Toutain lit un mémoire relatif aux recherches faites, sous la direction de M. Cagnat, sur les inscriptions découvertes dans le Sud tunisien par M. le capitaine Donau, inscriptions gravées sur des bornes placées dans la région, au début de l'empire romain, pour la cadastrer et l'arpenter. Les deux lignes de base, le *decumanus maximus* et le *kardo maximus*, étaient inclinées d'environ 30 degrés sur la direction E.-O. et N.-S. Elles se rencontraient dans le désert au Nord de Bir es-Sof, au Sud du chott Melghir.

— M. S. Reinach étudie le témoignage de Polybe répété par tous les historiens modernes, d'après lequel les épées gauloises étaient de si mauvaise qualité qu'elles se pliaient en deux au contact des armes défensives des Romains. Ces épées, dont nous possédons des centaines d'exemplaires, étaient excellentes; seulement un rite religieux des Celtes voulait qu'on les pliât en deux, en trois et parfois en quatre, quand on les plaçait dans les tombeaux. Les tombes celtiques à épées tordues ont été violées, dès le IIe siècle avant notre ère, par les colons romains. Ils ont cru et Polybe a cru avec eux que ces tombes contenaient les restes des guerriers tombés les armes à la main et que les épées avaient été déformées ainsi dans la bataille. Il y a là un exemple d'une sorte de mythe historique né d'un rite religieux incompris.

29 juin. M. Héron de Villefosse annonce qu'on vient de découvrir au Marché

aux fleurs un cippe funéraire en forme d'autel, orné de volutes et présentant sur la face antérieure une incription gravée dans un encadrement.

— M. S. Reinach lit une lettre de M. S. de Ricci énumérant les objets retrouvés à Alise dans le puits d'une maison romaine.

— M. Bréal lit un mémoire sur le sens des mots *σῶμα* et *Corpus*.

— M. de La Roncière lit un mémoire sur *Les premières explorations des régions polaires par les Français au XVIe siècle.*

— M. de Morgan rend compte des résultats obtenus dans sa neuvième campagne de fouilles à Suse (1905-1906). Le sol a été attaqué à deux étages : le premier renfermait les vestiges des basses époques (Arabe, Sassanide, Parthe, Séleucide et Achéménide), le second, les monuments ruinés par les Assyriens lors du sac de la ville sous Assour-bani-pal.

— M. Toutain termine la lecture de son mémoire sur le cadastre romain dans l'Afrique du Nord, et montre que la grande opération cadastrale fut effectuée entre le mois de juillet de l'an 29 et le mois de juillet de l'an 30 après J. C., c'est-à-dire six ans environ après la révolte de Tacfarinas. Le gouvernement impérial voulut sans doute affirmer par là qu'il prenait possession définitive des territoires situés au Sud de la province d'Afrique.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Georges Rayet, correspondant de la Section d'astronomie, directeur de l'Observatoire de Bordeaux, est décédé à Bordeaux le 14 juin 1906.

Élections. L'Académie a élu, dans sa séance du 25 juin, un membre titulaire dans la Section de physique, en remplacement de M. P. Curie, décédé. La Section présentait en première ligne : M. D. Gernez; en seconde ligne : MM. Bouty et Pellat; en troisième ligne : MM. Broca, Prote et Villard. Au premier tour de scrutin M. Gernez a été élu par 37 suffrages, M. Bouty en a obtenu 15, M. Broca 3, et M. Villard 1.

— Dans sa séance du 18 juin, l'Académie a élu M. Edm. Weiss correspondant de la Section d'astronomie, en remplacement de M. O. Struve, décédé, et dans sa séance du 2 juillet, M. Vogel, directeur de l'Observatoire de Postdam, correspondant dans la même Section, en remplacement de M. Langley, décédé.

Présentation. L'Académie a, dans sa séance du 18 juin, présenté à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail la liste suivante de candidats pour la chaire de géométrie descriptive vacante au Conservatoire des arts et métiers : en première ligne, M. Maurice d'Ocagne; en seconde ligne, M. Carle Bourlet; en troisième ligne, M. Lucien Lévy.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Jules Breton, membre de la Section de peinture, est décédé le 5 juillet 1906.

Le prix Bordin (3,000 fr.) a été décerné à M. Pierre Marcel, pour son ouvrage, *La peinture française au début du XVIIIe siècle (1690-1721).*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Henri Doniol, membre libre, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, est décédé à Paris le 19 juin 1906.

— M. Albert Sorel, membre de la Section d'histoire, est décédé à Paris le 29 juin 1906.

Le prix Jean-Jacques Berger (15,000 francs) a été partagé ainsi :

5,000 francs à M. Frantz Funck-Brentano, *Catalogue des archives de la Bastille; les lettres de cachet à Paris;* 2,000 francs à M. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon;* 2,000 francs à MM. Chassin et Hennet, *Les volontaires nationaux pendant la Révolution;* 1,500 francs à M. F.-G. de Pachtère, *Étude sur Paris à l'époque gallo-romaine;* 1,000 francs à M. Paul Robiquet, *Histoire de la municipalité de Paris;* 500 francs à M. J. Meuret, *Le chapitre de Notre-Dame de Paris;* 500 francs à M. Alfred Franklin, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIIIe siècle;* 500 francs à M. Albert Mauger, *L'organisation des secours publics à Paris;* 500 francs à M. François Maury, *Le port de Paris;* 500 francs à M. Louis Tuetey, *Procès-verbaux de la Commission des monuments, 1790-1794;* 500 francs à M. Ernest Coyecque, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris* (*XVIe siècle*); 500 francs à M. Lucien Lazard, *Répertoire alphabétique du fonds des domaines.*

Le prix Gegner (3,800 francs) a été attribué à M. Pillon pour ses travaux philosophiques.

Le prix Wolowski (4,000 francs) a été partagé entre MM. Bourguin et Pierre Leroy-Beaulieu.

Fondations Carnot et Gasne. Sur le rapport de M. d'Eichthal, l'Académie a accordé 182 secours de 200 francs à des veuves chargées d'enfants. Aux arrérages de ces fondations sont venus s'ajouter le don de Mme Henri Germain ainsi qu'un don anonyme de 600 francs, qui ont permis à l'Académie d'accroître notablement cette année le nombre de ces secours.

Communications. 9 juin. M. Bourdeau lit un fragment d'une étude sur les partis socialistes en Russie et l'action des doctrines marxistes.

— M. Levasseur expose à l'aide de courbes graphiques le mouvement du commerce en France et à l'étranger.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie française. Inauguration du monument élevé à Pierre Corneille à Paris, le 27 mai 1906. Discours de MM. Émile Faguet et Jules Claretie. In-4°, Firmin Didot et Cie.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

Séance du 4 février 1905. W. Helbig, *Sur la chevalerie romaine.* Jusqu'aux guerres samnites, elle garda le caractère dû à ses origines et importé de l'Italie grecque,

et resta une troupe d'hoplites montés. Vers 304 avant J.-C., sous la censure de Q. Fabius Maximus, elle paraît se transformer en une cavalerie véritable, toujours sous le nom d'*equites*. Traces de l'ancien caractère des chevaliers romains dans la littérature. Leur tactique est très différente de celle qui a suivi; souvent, par exemple, dans les combats singuliers, les chefs descendent de cheval et luttent à pied. Mémoire des *Denkschriften*. — W. von Christ, *Renseignements grecs sur l'Italie*. 1. Rapports de Cumes et de Rome au temps de Tarquin le Superbe. L'histoire du tyran Aristodème de Cumes, racontée à cette occasion par Denys d'Halicarnasse, VII, 3-11, est tirée des annales de Cumes et remonte à un Grec d'époque alexandrine, Dioklès de Péparéthos. 2. Les renseignements que nous avons sur les offrandes des États italiques au dieu de Delphes proviennent du livre de l'archéologue et épigraphiste grec Polémon sur les offrandes delphiques. 3. Étude comparée des indications du logographe Hellanicos sur une colonisation pélasgique de la côte orientale de l'Italie, et de la tradition rapportée par Hérodote sur des expéditions lydiennes dans la partie occidentale. 4. Le voyage d'Énée dans le Latium et la fondation de Rome par Romulus et Rémus. La légende des jumeaux est d'origine grecque; mais la forme la plus ancienne est celle des *Annales* du Romain Q. Fabius Maximus, non celle du Grec Dioklès rapportée par Plutarque dans sa biographie de Romulus.

Séance du 4 mars. W. Fritz, *La tradition manuscrite des lettres de l'évêque Synésius*. Résultats d'une enquête portant sur 100 manuscrits environ, au point de vue de l'ordre des lettres et de l'établissement du texte. Mémoire des *Denkschriften*. — Furtwängler, *Antiques des musées d'Amérique*. Renseignements et études sur les antiques conservés à Saint-Louis, Chicago, Washington, Baltimore, Philadelphie, New-York et Boston. — K. Meiser, *Études critiques sur les lettres du rhéteur Alciphron*. Dans le III[e] et le IV[e] livre, Alciphron est partout indépendant de Lucien pour le fond; mais, pour la langue et le style, il en dépend si étroitement que son texte reçoit quantité d'améliorations du texte de Lucien. Nombreuses corrections.

Séance du 13 mai. K. Krumbacher, *Un « miroir des femmes » en grec vulgaire*. Poème en 1210 vers contre les femmes, écrit dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle sous l'influence de l'Italie. Sans valeur littéraire, cette œuvre, unique en son genre dans la littérature grecque, est importante pour l'histoire de la langue et des mœurs. Édition du texte très altéré avec commentaire.

Séance du 3 juin. A. Mayr, *Nécropoles phéniciennes de Malte*. Description des sépultures, des bustes funéraires, des stèles, des sarcophages anthropoïdes, des masques, des vases d'origine locale ou étrangère, des amulettes et parures importées d'Égypte. Les usages funéraires paraissent analogues à ceux de l'Afrique septentrionale. — Muncker, *Sur les poésies de Schiller*. La forme originelle du *Künstler*; le merveilleux dans *Die Jungfrau von Orleans* : le poète trouvait le miracle dans la tradition, il l'a adapté à son but scénique et l'a traité comme un moyen de rendre sensibles des sentiments et des pensées, s'accordant d'avance avec les idées de Richard Wagner dans *Oper und Drama*.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

AOÛT 1906.

L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

I. L'influence que l'art occidental a exercée sur l'art de l'Inde bouddhique, dans la province du Gandhâra, s'accuse surtout dans les ouvrages de la sculpture; mais la plupart de ceux-ci sont des bas-reliefs jadis incorporés à des édifices dont ils étaient la parure. D'ailleurs, dans le décor architectural de ces bâtiments, on retrouve des traces sensibles de cette influence; on constate l'imitation de formes empruntées au répertoire des constructeurs grecs et romains. Avant d'aborder l'étude de la statuaire, il convient donc de définir les principaux types que l'architecture bouddhique a créés, ceux desquels proviennent les monuments qui font l'objet de l'étude que nous analysons.

De tous les édifices par l'érection desquels se sont exprimées les croyances des sociétés bouddhistes, le plus important et le plus caractéristique, celui dont il subsiste le plus d'exemplaires, c'est le *stûpa*, qui, comme l'explique M. Foucher, est tantôt un monument funéraire, un dépôt de reliques, et tantôt un simple mémorial, un *σῆμα*, comme disaient les Grecs, un signe destiné à conserver le souvenir de quelque événement plus ou moins miraculeux.

Réduit à ses éléments essentiels, le *stûpa* est un dôme hémisphérique plein, posé sur un soubassement cylindrique d'une faible hauteur (chapitre I, fig. 9-12). Ce type si simple s'enrichit et se diversifia, avec le temps, par l'addition d'éléments adventices qui ne réussirent que très

[1] A. Foucher, *Les bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra*, 1 vol. in-8°, Paris, 1905. — Voir le premier article dans le cahier de juillet, p. 345.

IMPRIMERIE NATIONALE.

imparfaitement à en dissimuler la pauvreté native. Ces éléments, ce furent, outre l'exhaussement du massif qui servait de soutien à la calotte, l'insertion, entre ce massif et le sol, d'une large terrasse circulaire ou carrée, d'une balustrade en pierre qui l'entourait et d'escaliers qui y donnaient accès; ce furent souvent quatre piliers, qui ne portaient rien, plantés aux quatre angles de la terrasse. Ce furent des frises de figures et des entablements d'un dessin plus ou moins complexe appliqués contre le tronc de cylindre. Ce furent enfin, posés au-dessus de la calotte, un édicule quadrangulaire assez élancé, puis, par-dessus celui-ci, des parasols superposés qui allaient en diminuant le diamètre à mesure qu'ils se rapprochaient de la cime. Dans les petits modèles de *stûpas* portatifs, ces sortes d'ombrelles sont des disques de pierre (fig. 13, 20, 21). Peut-être en était-il de même dans les édifices de moyenne taille (fig. 16, 17, 18); mais, là ou le *stûpa* était de dimensions considérables et vraiment exceptionnelles, on avait dû, pour réussir à lui donner l'élévation voulue, employer des matériaux plus légers. C'est ce qui résulte des descriptions que les pèlerins chinois ont laissées du grand monument de Peshawar, tel qu'ils le virent au début du VIe siècle de notre ère. Voici comment M. Chavannes se représente cet édifice d'après les relations de ces pieux voyageurs :

Sur le sol reposait un soubassement en pierre, formé de cinq assises, qui, suivant les diverses évaluations, avait une circonférence de 300 ou de 390 pieds et une hauteur de 150 pieds. Au-dessus de ce soubassement s'élevait le *stûpa* proprement dit, qui était une construction en bois à treize étages, d'une hauteur de 400 pieds; enfin le tout était surmonté d'une colonne de fer de 88 pieds de haut, qui portait, suivant les auteurs, 13 ou 15 ou 25 disques de cuivre doré.

Ce dut être là le dernier mot de cette architecture bouddhique, le dernier terme de l'effort qu'elle tenta pour alléger ses formes et pour les étirer vers le ciel. L'édifice aurait eu, d'après Tao-Yo, 632 pieds d'élévation, c'est-à-dire environ 200 mètres. Cette tour Eiffel bouddhique nous étonne et nous avons peine à ne pas soupçonner de quelque exagération les chiffres indiqués; mais Hiuan-Tsang, qui a trouvé presque tous ces édifices déjà en ruines, parle encore couramment de *stûpas* de 100, 200 et 300 pieds de hauteur.

Après le *stûpa*, M. Foucher étudie le *vihâra* (chapitre II), et le *sanghârâmi* (chapitre III). Le *vihâra*, c'est une chambre, une maison qui a une destination religieuse, la demeure soit de l'idole, soit de son prêtre, le moine, l'ascète bouddhiste. La piété des fidèles donnait au dieu, mais en l'embellissant et en l'agrandissant, la même habitation qu'à ses plus dévots adorateurs. Qu'il soit bâti sur plan rond ou sur plan rectangu-

laire, qu'il soit couvert d'un toit à double pente ou d'une coupole constituée par des dalles disposées en encorbellement, le *vihâra* reste toujours un édifice de faible dimension, composé d'une seule pièce. Quant au *sanghârâmi*, c'est un ensemble formé par le rapprochement, dans un même édifice, d'un nombre plus ou moins grand de chambres ou *vihâras*; c'est le monastère. Le plan en était partout le même; il était donné par quatre corps de bâtiments qui se rejoignaient à angle droit et qui, la porte d'entrée mise à part, n'avaient de jours que sur une cour intérieure. Ce plan est resté celui des caravansérails que les empereurs mogols ont bâtis plus tard dans l'Inde; on le retrouve, avec la même disposition très simple, suggérée par les besoins qu'il doit satisfaire, dans toute l'Asie antérieure, en Perse et en Turquie. Un grand *stûpa* se dressait d'ordinaire au milieu de la cour, qu'encadraient, comme dans nos cloîtres d'Occident, des galeries couvertes (fig. 60). Souvent aussi le *stûpa* principal, placé au centre d'un enclos séparé, était adjacent au monastère (fig. 61). Des cellules qui entouraient la cour, un certain nombre étaient des chapelles, comme nous dirions. Au témoignage irrécusable des fouilles, les couvents n'abritaient pas seulement la population flottante des moines; ils étaient aussi habités par un peuple fixe de statues. Quand celles-ci avaient délogé les moines de leurs meilleures cellules, ceux-ci allaient chercher asile dans quelque bâtiment supplémentaire, que l'on accolait à la construction première. La complication pouvait devenir ainsi assez grande (fig. 63-64). Enfin, ces ensembles comprenaient quelques pièces plus vastes. Il y avait une « salle du chapitre », où l'on se réunissait pour la lecture du formulaire des statuts de la communauté et pour un simulacre de confession publique; il y avait des celliers et des magasins. De nombreux *stûpas*, moins importants que celui qui occupait le centre de la grande cour, étaient épars dans les cours secondaires et autour du couvent.

Il n'a pas été retrouvé de statues petites ou grandes ni de bas-reliefs dans les parties des édifices ruinés qui paraissent correspondre aux salles communes et aux cellules des moines. Là régnait une simplicité toute monastique; mais il en était tout autrement dans les portions de ces bâtiments qui étaient consacrées au culte, dans les *vihâras* où trônaient les images des Bouddhas et des Boddhisatvas, dans les *stûpas* qui recouvraient les reliques de ces personnages vénérés et à la surface desquels étaient figurées des scènes de la vie du fondateur de la *bonne loi*. Là, partout un riche décor, que le ciseau avait répandu non seulement sur les parois de ces deux sortes de monuments, mais aussi sur les marches des escaliers qui y conduisaient, sur les murs

d'appui des terrasses qui les portaient et sur les balustrades qui les entouraient.

Au Gandhâra, les *stûpas* étaient, les plus petits du moins, de la base au sommet, revêtus de sculptures. « Certains mêmes, et ce ne sont pas les moins intéressants pour l'archéologue, étaient littéralement composés de bas-reliefs. On les construisait, en effet, avec des dalles de schiste sculptées, ajustées ensemble soit au moyen de crampons de fer, soit à l'aide de tenons et de mortaises (fig. 69). Les diverses pièces étaient préparées séparément et d'avance pour être ensuite montées sur place. . . Là où les sculptures ne faisaient pas corps avec le monument; elles étaient maintenues contre la muraille par l'adhérence du mortier et parfois aussi par de gros clous de fer pour le passage desquels un trou était adroitement pratiqué dans quelque creux d'ombre. » Parfois le soubassement comportait une frise d'atlantes flanquées de figurines saillantes, tant humaines qu'animales (fig. 72, 88, 92). Il arrivait aussi que le long de la grande base du massif en question régnât une corniche qui servait d'*iconostase* à une série d'images debout et assises.

Si la plupart des bas-reliefs servaient ainsi à déguiser sous leurs ciselures de pierre la lourdeur des *stûpas*, il n'en faudrait pas conclure qu'ils fussent radicalement exclus de la décoration des chapelles. Sans parler des moulures du soubassement et des corniches, des chapiteaux de colonnes et des autres ornements d'architecture, parfois le dôme des *vihâras* était également flanqué de pignons et orné de frises. De ces frises, il y en avait aussi sur les murailles latérales et dans les espaces vides de la muraille du fond. Ce décor était formé de panneaux qui étaient maintenus en position par le même procédé que dans les champs des *stûpas*. C'est entre les parois et sous les frontons revêtus de cette parure que, dans les *vihâras*, les statues se dressaient, nombreuses et serrées les unes contre les autres. Comme les dalles historiées, ces statues, dans le Gandhâra, étaient taillées dans la pierre du pays, un schiste bleuâtre à grain serré qui se prête bien à la manœuvre du ciseau; mais ce schiste n'a pas été la seule matière qui ait été affectée à l'exécution des statues et à celle du décor des bâtiments qui les abritaient.

Dans les districts montagneux, les édifices qui renferment des sculptures étudiées par M. Foucher sont faits de quartiers et de dalles de schiste ou de moellons noyés dans la glaise; mais l'appareil, là même où, soit polygonal, soit à joints horizontaux et verticaux, il présente quelque régularité, n'est jamais apparent. Partout il est caché sous un crépi, qui, dans beaucoup de ces ruines, adhère encore à la pierre par larges écailles. A plus forte raison a-t-il paru nécessaire de recourir à ce

crépissage pour habiller les bâtiments érigés dans les plaines, où, comme en Chaldée, on n'avait à sa disposition que la brique crue et le pisé. Une épaisse couche de cet enduit servait à dissimuler la pauvreté de ces matériaux amorphes. Ce mortier est un mélange de chaux et de sable qui, en séchant, a absorbé l'acide carbonique de l'air et qui présente actuellement, d'après l'analyse qui en a été faite, la composition chimique d'une sorte de calcaire grossier et mal agrégé (carbonate de chaux avec une faible quantité d'argile et des traces de magnésie). L'aspect en est à peu près celui de certaines variétés de cette roche. En raison de la modicité du prix de la matière et de la facilité de la main d'œuvre, le sculpteur du Gandhâra a fait de ce mortier un usage analogue à celui que le sculpteur grec faisait de l'argile plastique, à celui que nos décorateurs font aujourd'hui du stuc ou du plâtre. Souvent il l'a étendu sur la pierre par couches qui avaient assez d'épaisseur pour qu'il pût y modeler en pleine pâte des ornements de tout genre et des bas-reliefs. Il y a des *stûpas* dont tout le décor, pilastres, chapiteaux, moulures, images d'hommes et d'animaux, est exécuté de cette façon (fig. 61). Peut-être certaines de ces appliques, les plus simples de composition, étaient-elles moulées, comme on l'a cru; mais pour les hauts-reliefs et pour les têtes, il aurait fallu des moules en plusieurs pièces, ce qui aurait exigé beaucoup de travail et de temps. Or, si l'on substituait le mortier à la pierre, c'était justement pour en obtenir une exécution plus rapide. Il est donc très vraisemblable que l'on modelait figures et ornements, à l'ébauchoir, dans du mortier frais, sauf peut-être à les reprendre ensuite au ciseau, une fois séchés. C'est ce qui expliquerait la vivacité des arêtes.

Cet emploi du mortier de chaux est à peine représenté dans les musées où se conservent des monuments de cet art. La rareté de ces échantillons s'explique par la nature très friable de la matière. C'est ce qui fait le prix des vingt-sept bustes et têtes de cette sorte que M. Foucher a rapportés en Europe. Grâce au soin qu'il a pris de les recueillir à Shâbâz-Garhî et dans la vallée du Swât, le Louvre est mieux pourvu à cet égard que certaines riches galeries de l'Inde[1].

Le peintre collaborait certainement avec le sculpteur pour orner d'une brillante parure les édifices religieux que l'on élevait en si grand nombre, dans ces temps de fervente piété. Il semble que, pour être vus de plus loin, les *stûpas* aient d'ordinaire affiché une blancheur que les textes bouddhiques comparent à celle des nuages d'automne; mais il y a lieu de croire que partout, dans les chapelles et dans les monastères, le pin-

[1] *Monuments et mémoires*, 1900, pl. VI.

ceau était intervenu pour égayer tout ce décor par la variété de tons très vifs que rehaussait encore l'éclat des touches d'or. Sous le climat humide du Gandhâra, tout vestige de couleur a, depuis longtemps, disparu; mais, soit sur des ornements, soit sur des débris de figures, plus d'un observateur a relevé des traces d'un rouge où l'on reconnaît le mordant sur lequel était appliquée la dorure. Parfois même on a retrouvé, soit encore adhérentes à ces fragments, soit jonchant le sol, de minces pellicules d'or. Par les images polychromes et les morceaux de fresques qui ont été recueillis au nord du Pamir, sous les couches protectrices du sable désertique, on devine ce dont pouvaient être capables les peintres de l'Inde du Nord. Un même goût régnait, au temps où florissait le bouddhisme, depuis la Bactriane et la Sogdiane jusque dans les vallées de l'Indus et du Gange. L'ornemaniste et le statuaire devaient donner à la pierre le même coloriage. Par les meubles comme par d'autres ouvrages de l'industrie d'art des Hindous modernes, peut-être peut-on se faire quelque idée des tons qui dominaient dans ce décor et de l'effet d'ensemble qu'ils produisaient.

II. Nous avons défini le caractère et les dispositions générales des édifices. Il reste à dresser l'inventaire des motifs, des sujets et des types que l'on rencontre dans les ruines de ces bâtiments. C'est ce qui fait l'objet de la deuxième partie du livre de M. Foucher. Dans le répertoire des artistes dont il analyse l'œuvre, il distingue deux éléments, tout en constatant que la frontière qui les sépare n'est pas toujours très nettement marquée. Il y a, d'une part, les statues du Bouddha et des Boddhisatvas ainsi que les bas-reliefs qui représentent des scènes édifiantes tirées de leurs légendes et, d'autre part, les motifs purement décoratifs que l'ornemaniste paraît avoir exécutés surtout pour amuser l'œil du spectateur. C'est par l'énumération et l'étude de ces motifs que l'auteur commence sa recension. Certains d'entre eux, avant de faire leur apparition dans l'art du Gandhâra, avaient déjà été employés par les artistes de ce que M. Foucher appelle « l'ancienne école indienne ». On les rencontre dans les balustrades de Bodh-Gaya et de Barhat, aux portes de Sânchi, aux façades des temples de l'Orissa et du Konkan. Tels sont le Soleil sur son char, les frises d'Atlantes, des femmes qui n'ont pas d'ailes mais qu'une palme tenue en main désigne comme des Victoires, le Centaure et la Centauresse, des personnages fantastiques dont le bas du corps se perd dans une sorte de toison et au dos de qui s'attachent des ailes recoquillées à la manière assyrienne, des lions traités dans un style tout conventionnel, des éléphants et d'autres mammifères. Le sculpteur du Gandhâra

se montre d'ailleurs assez médiocre animalier. Il ne paraît guère s'inspirer de la nature.

Dans la flore architecturale, on reconnaît maintes formes végétales propres à l'Inde, telles que la corolle épanouie du lotus et celle de l'églantine ou le feuillage en fer de lance du figuier sacré; mais la feuille de vigne et la grappe de raisin comme ce type factice que les archéologues appellent la *palmette* paraissent bien être des motifs d'emprunt. Quant aux motifs d'architecture proprement dits, il en est, comme le dessin en damier et la dent de scie, qui sont suggérés à l'ornemaniste par les habitudes de certaines industries élémentaires, telles que le tissage au métier et la vannerie, ou qui sont empruntés par lui aux données de la construction courante; tels sont, par exemple, le merlon, l'arche en fer à cheval, simple ou trilobée, qui encadre une image, le quadrillage qui imite le croisement des barreaux d'une balustrade. Des motifs de ce genre se retrouvent d'ailleurs un peu partout dans le répertoire du décorateur. Où l'on commence à soupçonner l'influence de types exotiques, c'est dans des pilastres où l'on reconnaît les éléments caractéristiques du chapiteau persépolitain, ici le large abaque porté par deux taureaux adossés (fig. 76, 77, 102), là l'échinos campaniforme orné de feuillages retombants (fig. 105-106).

« L'ancienne école » avait employé ces motifs d'origine iranienne, avant l'art du Gandhâra; mais ce qui est propre à celui-ci, c'est la place qu'il fait, dans la composition de ses colonnes et de ses pilastres, à des formes qui rappellent de trop près celles des trois ordres classiques de l'architecture occidentale pour qu'il soit possible d'expliquer ces ressemblances par une simple rencontre. L'ordre dorique n'est pas représenté dans les monuments du Gandhâra; mais, au Kachmir, dans des édifices un peu postérieurs à ceux du Pendjab et que rattachent à ceux-ci maints traits communs, on trouve des chapiteaux dans lesquels un abaque carré se superpose à un tailloir monté sur plan circulaire (fig. 107). Sans doute les proportions et le galbe ne sont plus ici les mêmes que dans les types de la belle époque grecque. Il est pourtant difficile de ne pas reconnaître là une imitation très libre du chapiteau dorique. Les ruines d'un édifice bouddhique du Ganddhâra ont fourni les restes d'un pilastre où les moulures de la base, avec leurs scoties et leurs tores, comme celles du chapiteau, avec leur profil en balustre, évoquent le souvenir de l'ordre ionique (fig. 110 *a*); on a même recueilli ailleurs un fragment de volute (fig. 110 *b*); mais le type dont se sont inspirés avec une prédilection marquée les décorateurs du Gandhâra et de l'Udyâna, c'est le chapiteau corinthien. Dans leurs chapiteaux, ils en ont reproduit

non seulement les feuilles d'acanthe serrées autour du tailloir, mais aussi les hélices qui s'enroulent sous les angles de l'abaque. Souvent, dans ces chapiteaux historiés que l'on voit apparaître en Asie Mineure vers la fin de l'âge hellénistique, ils ont inséré des figures dans ce feuillage (fig. 111, 112, 113). L'acanthe, ils l'ont partout prodiguée; ils l'ont mise dans de longues frises et dans des consoles saillantes (fig. 116, 118).

Nous arrivons à ce que M. Foucher appelle le *personnel décoratif*. Le type que l'on y voit revenir le plus fréquemment, c'est celui des enfants nus, pour la plupart ailés, que l'on identifie, à première vue, avec les Amours qui jouent un si grand rôle dans le décor de l'art hellénistique et que lui a empruntés l'art romain. Ils sont représentés debout dans des poses ordinairement alternées, portant sur l'épaule des guirlandes (fig. 117, 118). Ailleurs, ils sont semés par couples ou isolément, sous l'abri des arches indiennes (fig. 103), comme sur les pilastres corinthiens (fig. 251), ou bien ils se superposent en bordure des jambages (fig. 225). Ailleurs encore, à la force du poignet ou des ailes, ils supportent des médaillons de collier ou de frontal; ils tiennent suspendue une couronne au-dessus de la tête du Bouddha (fig. 79). C'est de même des formes qui nous sont familières que nous offrent les *hippocampes*, à tête de cheval, à nageoires et à queue de poisson (fig. 121), et les *tritons*, avec les spirales de leur longue queue (fig. 122, 123). Hippocampes et tritons, parfois des taureaux marins composés de même façon (fig. 119), servent à meubler les angles arrondis des pignons et certains panneaux triangulaires. Dans un de ces panneaux, au triton est associée une sirène ou plutôt une centauresse de mer, qui enlace au sien son corps de poisson et, le tenant par le cou, le fait boire à sa coupe (fig. 120). Ailleurs, les tritons, présentés de face, garnissent toute une frise (fig. 124). Dans le triangle d'un panneau, le triton lutte contre un jeune homme nu, qui l'a saisi par la tête et par une de ses queues; il brandit contre son antagoniste une lourde massue (fig. 124). C'est une variante de ce même type des divinités marines que nous offre une frise où, entre deux colonnes corinthiennes, se tiennent debout, une pagaie, sur l'épaule, de grands gaillards nus et barbus, aux proportions athlétiques. Ils sont ceints, autour des reins, d'un pagne fait de nageoires découpées en feuilles de vigne. Un d'eux porte un dauphin sur le plat de la main (fig. 126).

C'est ce même caractère de décor adventice et factice que présentent des scènes où nous voyons des génies lutteurs ou vendangeurs et le bouc de Dionysos encadrés dans des entrelacs de pampres (fig. 127). Ailleurs ce sont, dans des attitudes variées que l'on retrouverait toutes dans les

sculptures hellénistiques et dans les peintures de Pompéi, des Faunes, des Bacchantes, des Silènes (fig. 128, 129). Dans un de ces bas-reliefs, l'obèse et ventru personnage, au lieu de l'âne classique, chevauche un lion. Sur une frise, des buveurs et des buveuses, fort bien drapés à l'antique, portent à leurs lèvres ou se passent de main en main des pots que, sur la gauche, un homme remplit à l'orifice d'une outre posée sur ses épaules (fig. 131). La scène de beuverie prend parfois une tournure érotique. Dans un bas-relief du musée de Lahore (fig. 130), une jeune femme évente de la main gauche, avec un écran, un personnage barbu, qui semble l'inviter à partager sa large coupe. A droite, une autre femme est assise sur les genoux d'un jeune homme qui achève d'écarter ses voiles. A toutes deux, d'ailleurs, la draperie a déjà glissé jusqu'au-dessous des reins. Cela rappelle à s'y méprendre ces Néréides vues de dos que l'on rencontre dans maints bas-reliefs et dans maintes peintures grecques.

Les chapitres qui suivent, dans le livre de M. Foucher (V-VIII), n'ont pas, par eux-mêmes, moins d'importance que ceux qui précèdent. Peut-être seront-ce ceux que priseront le plus les indianistes et, en dehors de leur cercle très restreint, les historiens qui étudient la genèse et le développement des grandes religions qui, jusqu'à nos jours, ont eu sur l'âme humaine la plus forte prise et se sont partagé l'adhésion des multitudes. Profondément versé dans la connaissance des écritures bouddhiques dont le sanscrit lui donnait la clef, M. Foucher retrouve dans ces bas-reliefs, traduite en images, toute la légende du Boddhisatva et du Bouddha, de même que dans les sculptures de nos cathédrales et dans les figures de leurs vitraux, dans les ciselures des triptyques d'ivoire et dans les miniatures des manuscrits, un Émile Mâle arrive à reconnaître les épisodes très divers de la légende judaïque et chrétienne, tels que les ont racontés les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, les évangiles apocryphes et les vies des saints. Cette restitution de toute l'iconographie du bouddhisme, telle que l'a présentée l'art du Gandhâra, est un travail très neuf et très original; elle offre un très vif intérêt. Nous ne saurions pourtant en donner ici l'analyse ni suivre M. Foucher sur ce terrain. L'espace nous ferait défaut et la compétence nous manquerait.

C'est par un autre côté que nous avons pensé pouvoir aborder, sans présomption, l'examen de cet ouvrage et nous croire en droit d'en signaler la haute valeur. S'il est un problème qui soit du ressort d'un historien de l'art, c'est bien celui que M. Foucher pose dans la première partie de son livre. A quel moment et par quelles voies se sont opérés les emprunts dont nous avons déjà fait sentir l'importance? Comment et

IMPRIMERIE NATIONALE.

pourquoi une religion née sur le sol même de l'Inde, une religion autonome, dont ni les dogmes ni les rites ne devaient rien aux croyances et aux cultes de l'Occident s'est-elle avisée, pour traduire des idées qui lui étaient personnelles et pour décorer ses sanctuaires, d'avoir recours à des types et à des motifs qui, sous d'autres cieux, à bien des mille lieues de là, avaient été créés afin d'exprimer des pensées très différentes et d'honorer d'autres dieux? Quel a été le mode de cette translation des formes, ainsi transmises d'une civilisation à une autre, et quels ont été les agents de cette transmission? Telle est la question que nous devons essayer de résoudre; nous aurons à reprendre et à discuter les solutions du problème que M. Foucher présente dans le dernier chapitre de son livre.

Georges PERROT.

(*La fin à un prochain cahier.*)

L'ART MUSULMAN AU MUSÉE DE TLEMCEN.

W. Marçais, *Musée de Tlemcen,* dans la *Description de l'Afrique du Nord,* série des *Musées de l'Algérie et de la Tunisie;* 1 portefeuille in-4° de VIII-27 pages et 14 planches. Paris, Leroux, 1906[1].

M. W. Marçais, qui fut directeur de la Medersa et conservateur du Musée de Tlemcen, connaît à fond les habitants, les monuments, la langue et l'histoire de cette ville, auxquels il a consacré des travaux remarqués. Nul mieux que lui n'était désigné pour décrire une collection qui lui doit son classement définitif.

Ce catalogue est un simple inventaire, précédé d'une préface où

[1] Nous avons relevé quelques fautes d'impression : P. VII, l. 24, lire : XIIIe siècle (1296). P. 2, n. 2 : n° 297, lire : 257. P. 5, n° 41 : le numéro du mois de rabîʿ a été oublié et le renvoi à la figure doit être lu pl. IV, 4, au lieu de : pl. IV, 2. P. 12, n° 125 : les deux références coraniques sont exactes, mais les deux fragments reproduits ne le sont pas. La dalle de marbre, figurée pl. V, 3, n'est pas signalée dans le texte, etc. En outre, il eût mieux valu reproduire dans la lettre des planches le numéro courant de chaque objet figuré. Cette lacune est d'autant plus sensible que ces derniers ne sont pas disposés sur les planches dans le même ordre qu'à l'inventaire et l'on a quelque peine, en partant d'une figure, à retrouver sa description dans le texte.

l'auteur a résumé l'histoire du Musée depuis ses origines. L'inventaire même se borne à une très courte description des objets, classés d'après la nature des matériaux. La pierre compte, à elle seule, 184 numéros; viennent ensuite 8 objets en plâtre, 20 fragments de terre émaillée ou de poterie, 24 pièces de bois et 16 objets ou lots d'objets en métal, en tout 252 numéros. Dans chaque série, les objets portant des inscriptions sont décrits les premiers. Quatorze planches en phototypie reproduisent une quarantaine de fragments choisis pour l'intérêt de leur décor ou de leurs inscriptions.

L'extrême concision de cet inventaire, imposée peut-être par le plan de l'ouvrage, n'est rachetée qu'à moitié par une bibliographie consciencieuse, car celle-ci compte des ouvrages épuisés depuis longtemps. M. Marçais ne nous en voudra pas de lui dire que son opinion personnelle, tout au moins sur les objets reproduits aux planches, eût eu plus de valeur à nos yeux que celle de Bargès ou de Brosselard, malgré le mérite de ces savants. Fort heureusement, l'auteur s'est réservé d'étudier lui-même ailleurs les pièces les plus importantes d'une collection qui est à la fois un musée d'art et un recueil d'épigraphie. Sur le premier point, on consultera dès aujourd'hui maint passage de son histoire des monuments de Tlemcen, ouvrage capital par l'ordonnance du plan, par le nombre et la qualité des gravures, par la sûreté d'une information qui puise, avec une égale aisance, à l'analyse des procédés techniques et aux sources littéraires; nous y reviendrons souvent au cours de cette étude [1]. En ce qui concerne l'épigraphie, M. Marçais a déjà complété, sur plus d'un point, les travaux de ses devanciers et nous espérons qu'il nous donnera bientôt des textes définitifs, dans ce *Corpus* des inscriptions arabes de la province d'Oran que nous attendons de sa plume qualifiée [2].

I. Le Musée de Tlemcen réunit aujourd'hui deux fonds longtemps distincts : celui de la Ville et celui des Monuments historiques. Le premier fut formé surtout par les recherches et les fouilles de Brosselard; ce savant unissait à la passion des antiquités tlemcéniennes des qualités d'historien qui conservent à ses mémoires, après un demi-siècle, presque

[1] Voir W. et G. Marçais, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris, Fontemoing, 1903. Cette œuvre est le produit d'une collaboration d'autant plus féconde que M. G. Marçais, grâce à ses études d'architecture, connaît à fond la langue et les procédés du métier.

[2] Voir ses mémoires dans le *Bulletin archéologique*, années 1902 et suivantes, et divers passages du livre cité dans la note précédente.

toute leur valeur. Le second provient des travaux entrepris par le Service des monuments. Après bien des vicissitudes, au cours desquelles se produisirent des fuites mystérieuses et déplorables, ces deux collections furent réunies, puis installées définitivement, en 1901, dans la mosquée de Sidi Bel-Hassan. S'il est permis de regretter que l'adjonction de quelques salles sans caractère ait enlevé à ce charmant édifice un peu de sa couleur locale et qu'on ait sacrifié, pour une banale enseigne, l'inscription qui décorait sa porte d'entrée [1], il faut reconnaître qu'on ne peut rêver, pour un musée d'art musulman, rien de mieux que le sanctuaire de Bel-Hassan, avec son décor de l'art tlemcénien le plus pur.

Musulman, le Musée de Tlemcen l'est tout entier, comme le Musée arabe du Caire. Il s'en rapproche encore par un caractère qui les distingue de la plupart des collections musulmanes : l'un et l'autre sont essentiellement régionaux. Tandis que les fonds musulmans, à Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg, même à Constantinople, ne comptent que des objets importés, c'est-à-dire des documents déracinés, si l'on nous passe une expression littéraire qui rend bien notre pensée, les Musées du Caire et de Tlemcen conservent des produits du terroir [2]. Mais de cette analogie purement fortuite naît en réalité la dissemblance de deux collections qui nous montrent, en raccourci, l'art de deux régions bien différentes. Le Musée du Caire est un musée égyptien ou, si l'on veut, syro-égyptien, puisque durant tout le moyen âge et notamment aux grandes époques de l'art, la Syrie fut toujours solidaire de l'Égypte; le Musée de Tlemcen, strictement tlemcénien, représente une région bien plus restreinte. Il y a plus : à cette différence en étendue s'ajoute une différence en qualité. En effet, l'art tlemcénien se meut dans des formules plus étroites et c'est précisément ce qui en fait la valeur documentaire; expliquons notre pensée.

Héritière des traditions de l'antique Égypte, capitale d'un pays de richesse proverbiale et largement ouvert à toutes les influences, la ville du Caire fut jusqu'au xvie siècle, grâce à son rôle politique et commercial, l'un des foyers les plus intenses de la culture musulmane. Ainsi s'explique l'étonnante variété des courants dont la rencontre, en ce carrefour universel, a déterminé l'art musulman de l'Egypte. Cet éclectisme est si frappant qu'on est tenté d'oublier ce qu'un art qui touche par tant de points à la Syrie, à l'Asie Mineure, à la Perse, à la Mésopotamie,

[1] Cette inscription, dont la valeur était purement décorative, se voit encore sur d'anciennes photographies.

[2] Le Musée de Konia, qui paraît être dans le même cas, nous est trop peu connu pour que nous en parlions ici.

même à l'Afrique du Nord, trahit, malgré tout, de foncièrement original.

Que voyons-nous à Tlemcen? Un pays admirable, mais montagneux et sauvage, aux portes de l'Atlas; un climat plus âpre où le ciel africain mêle des tempêtes à ses caresses, un sol fertile à la vérité, mais non généreux; des populations clairsemées, qui n'ont jamais rompu tout à fait avec leurs habitudes nomades et chez qui de profondes répulsions ethniques ont entravé la marche vers l'unité; l'éloignement de la mer et l'absence, dans un rayon étendu, de toute grande artère commerciale, vallée, fleuve ou passage; telles sont les conditions d'existence d'une ville qui surgit au premier regard comme une énigme en ce point du globe. Pour la comprendre, il ne suffit pas d'en parcourir, entre deux trains, les rues animées et banales. Il faut la voir à loisir, sous ses changeants aspects : quand le soleil d'Afrique l'inonde de lumière et quand la foudre gronde sur les rochers obscurcis du Djebel Terni. Surtout, il faut flâner, à toutes les heures du jour, dans les jardins qui bordent ses murs, sur les chemins ombreux d'El-Eubbad et d'Agadir et parmi les vignobles de Mansoura, entre cette enceinte et cette tour puissante et solitaire qui conservent, dans leur ruine, la fierté des choses fortement créées. Le secret de Tlemcen, que nous cherchions en vain dans les êtres vivants, nous l'avons découvert au milieu de ce paysage qui mêle à sa grandeur funèbre un charme pénétrant et subtil. Quand on lit, dans les chroniques arabes, qu'une ville florissante surgit ici d'un camp dressé pour le siège de Tlemcen, on comprend que Tlemcen elle-même est née d'un camp, comme la Mansoura mérinide, la Kalaa hammadide, la Tiharet rostémide et d'autres capitales de petits royaumes arabo-berbères [1]. Tlemcen n'est pas un produit naturel et spontané de la terre, comme le Caire ou Bagdad; elle ne relève que de l'histoire et son rôle politique et civilisateur, elle le doit à quelques-uns de ces rois berbères qui alliaient aux fortes qualités de leur race le goût raffiné des beaux sites et des choses de l'art [2]. Tlemcen ne disparaîtra pas, comme tant de créations éphémères

[1] Sur d'autres exemples de villes militaires au Magreb et sur les enceintes successives de Tlemcen, voir Marçais, *Monuments*, p. 113 et suivantes, et 195.

[2] Marçais, *Monuments*, p. 7 : « Tlemcen occupe une des plus admirables positions que puisse choisir un faiseur de villes. » Nous ne prétendons point tracer de limite tranchée entre les villes militaires artificielles et les cités commerciales naturelles, ces deux caractères concourant à former la plupart des centres de quelque importance et la valeur commerciale de Tlemcen étant loin d'être négligeable. Nous suggérons seulement que le type militaire, qui relève de l'histoire plutôt que de la géographie, prédomine en Algérie dès l'antiquité, par exemple à Timgad, et le fait paraît confirmé, en ce qui concerne

en Orient, ruinées par la grande ville voisine, parce qu'aucune rivale naturelle ne menacera son existence. Mais quand elle s'avisera de cultiver les arts, elle ne trouvera pas sur son sol ce fonds de traditions nationales qui est le germe de toutes les renaissances. Ces traditions, elle devra les emprunter et les acclimater par un effort de volonté; bien plus, elle ne parviendra guère à les marquer au sceau d'une réelle originalité.

C'est qu'ici comme ailleurs, la conquête arabe a passé en ouragan, jetant la semence nouvelle sans rien faire germer de définitif; puis lentement, les races autochtones se sont ressaisies, et pénétrant la couche arabe superficielle, elles ont fait éclore la civilisation musulmane. Celle de l'Afrique du Nord trahit en tout, en philosophie comme en politique, en art comme en littérature, ce goût de la mesure et cette supériorité du sens pratique sur la puissance imaginative qui semblent distinguer les races arabo-berbères des peuples de l'Orient. Quel contraste entre les sages théories d'un Ibn Khaldoun et les images ardentes d'un écrivain persan, entre la langue abstraite, un peu plate du premier et les subtilités d'un Hariri! Si l'art musulman de l'Orient nous déconcerte par sa richesse, c'est que du Caire à Samarcande et de Constantinople à Dehli, il est imprégné, pour ainsi dire, à divers degrés, d'imagination asiatique. Elle se répand sur les cuivres de la Mésopotamie, sur les faïences et les tapis de la Perse, sur les marbres de l'Inde; elle déborde sur quelques portails seldjoucides de l'Asie Mineure [1]. Il faut se rapprocher des côtes méditerranéennes pour la voir, peut-être sous l'influence hellénique, se modérer et se résigner aux sacrifices. C'est que cet art refleurit partout sur des souches antiques et que ces souches sont d'une vigueur inépuisable.

L'Afrique du Nord, privée d'un grand art autochtone, a subi plus docilement les influences du dehors. Carthage y répand un art phénicien, Rome, un art romain [2]. Sous l'Islam, l'art s'y développe lentement, par

Tlemcen, par l'absence de vestiges importants de l'antique Pomaria. Si le type commercial semble prédominer au Maroc, ainsi que M. Doutté vient de le montrer dans *Marrâkech*, p. 146, c'est sans doute que les riches plaines marocaines s'y prêtent mieux que les plateaux algériens. Si l'on nous permet une comparaison avec un pays qui nous est familier, le type des villes de Berne et de Fribourg, créations médiévales sur le haut plateau suisse, tranche avec celui des anciens centres naturels tels que Bâle, Zurich ou Genève; bien que les premières soient devenues aussi des cités commerciales, le caractère politique et militaire qui leur valut une renommée européenne à l'époque des guerres de Bourgogne y prévaut encore aujourd'hui.

(1) Ainsi à Konia (Indja minara), à Siwas (Gueuk madrassa, Tchifta minara), à Divrigui (grande mosquée), etc.

(2) Pour Carthage, voir Gsell, *Étendue de la domination carthaginoise en Afrique* et *Discours prononcé à la séance générale du Congrès des sociétés savantes à Alger*;

un rayonnement lointain. Si la Tunisie conserve de précieux vestiges de l'art aglabite et fatimite, c'est sans doute qu'elle était plus voisine de l'Égypte et, par l'Égypte, de la Mésopotamie, pays avec l'art desquels ce premier art tunisien révèle d'étroites parentés, notamment à Kairouan[1]. À Tlemcen, il faut descendre jusqu'aux Almoravides; alors et mieux encore sous les Ziyanides et les Mérinides, Tlemcen se livre entière aux séductions de l'art. Mais, sous l'effort qui produit des œuvres si délicates, l'invention reste pauvre et la plante, à peine acclimatée, végète faute d'un sol assez profond.

Pauvreté des types : l'architecture religieuse y procède d'un seul plan, celui des mosquées, souvent même atrophié. Le plan cruciforme, qui produit en Orient la madrassa et toute une série de types entre elles et la mosquée classique, ce plan si clair, si rythmé, si riche en développements architectoniques, paraît inconnu dans l'Occident[2]. L'architecture funéraire n'y connaît pas ces mausolées d'Orient où l'art musulman atteint sa plus haute puissance d'expression[3]. L'architecture civile n'y a créé ni les palais du Caire[4], ni les hôpitaux, ni les caravansérails, ni les

pour Rome, Cagnat, dans l'*Algérie par ses monuments;* Saladin, *Rapport de 1885*, p. 2 et *passim* (extrait des *Nouvelles archives des missions*, t. II).

(1) Voir dans Saladin, *La mosquée de Sidi Okba à Kairouan*, la description du mihrab, du minbar et de la maksoura; cf. Strzygowski, *Mschatta*, p. 347.

(2) Sur les plans de Tlemcen, voir Marçais, *Monuments*, p. 39 et suivantes, 143 et suivantes, 217, 245, 272, 288 et *passim*. Sur le plan cruciforme, voir notre *Corpus inscriptionum arabicarum*, I, index à ce mot.

(3) En Occident comme en Orient, le type architectural du mausolée est la koubba, c'est-à-dire la coupole sur plan carré, isolée ou combinée avec un autre édifice; mais quelle variété dans l'application de ce principe en Orient, depuis l'Égypte jusqu'à l'Inde et à l'Asie Centrale ! Bornons-nous à signaler, parmi les plus remarquables, les mausolées syro-égyptiens à plan carré, les mausolées persans à plan carré, polygonal ou circulaire, et les mausolées anatoliens, à plan central également varié, où l'influence arménienne a remplacé la coupole par un toit conique ou pyramidal. À ce dernier groupe appartient le petit mausolée, malheureusement anonyme, d'Akhlat (lac de Van), qu'une bonne gravure publiée par Lynch, *Armenia*, II, fig. 182, vient de nous révéler comme un des monuments les plus parfaits de l'art musulman, par l'harmonie de ses proportions, la pureté classique de ses lignes et la noblesse de son décor.

(4) Aux restes du Mechouar de Tlemcen, étudiés par M. Marçais, *Monuments*, p. 129, 313 et suivantes, et du palais du Fanal à la Kalaa, décrit par Blanchet, MM. Saladin et Robert, comparer les palais des Mamlouks au Caire, restaurés par le Service égyptien des monuments historiques, débris d'une splendide architecture civile qui dérive des palais ayoubites, décrits par M. Casanova, et des palais fatimites, étudiés par M. Ravaisse. S'il est trop certain que ces derniers ont entièrement disparu, ne reste-t-il pas quelques vestiges des palais seldjoucides signalés à Ko-

beaux ponts musulmans de l'Asie[1]. L'architecture militaire enfin s'y meut dans des formules bien plus étroites[2].

Pauvreté des formes : n'en appelons ici qu'aux multiples emplois de la voûte en Orient, appareils ingénieux des arcs, voûtes en berceau avec ou sans cintre, voûtes d'arêtes à pénétrations variées, coupoles de tout galbe avec les solutions diverses que comporte le problème de leur raccord au plan carré. Faut-il montrer encore, en regard des minarets de l'Egypte et de l'Asie, si riches par leurs formes et leurs combinaisons, les minarets africains toujours uniques, à section carrée et couronnés d'un édicule, suivant une formule inspirée peut-être du phare d'Alexandrie et stéréotypée jusqu'en Espagne[3]?

Pauvreté du style : bien qu'à première vue, certains décors tlemcéniens ou grenadins foisonnent à l'égal des plus riches décors orientaux, un œil attentif y découvrira les germes de cette pauvreté d'inspiration qui

nia, à Tokat et dans d'autres villes anatoliennes, des palais abbassides et seldjoucides de la Mésopotamie, à Bagdad, à Samarra, à Mossoul, à Diarbekr, ailleurs encore? Nous connaissons un peu mieux les palais séfévides de la Perse et ceux de l'Inde.

[1] Nommons au hasard les hôpitaux du Caire, de Damas, d'Alep, de Konia, d'Amasia, de Siwas, de Mossoul, de Bagdad, les caravansérails seldjoucides de l'Asie Mineure et séfévides de la Perse, les ponts seldjoucides et ottomans de l'Asie Mineure, à Keupru-keui, Kessik-keupru, Tokat, Amasia, ceux de Baibars à Meddan et Lydda de Syrie, à Guizeh d'Égypte, les ponts mésopotamiens du Batman-sou, du Khabour à Arban, du Tigre à Diarbekr, à Hisn-kaifa, à Djezira, à Mossoul, le précieux pont abbasside de Harba près Bagdad, les ponts séfévides de la Perse, pour ne citer que quelques noms en regard des ponts arabes de la Tunisie, du Maroc et de l'Espagne. L'étude comparée des ponts musulmans, qu'on a pris trop souvent pour des ponts romains, n'est pas même ébauchée.

[2] Il suffit de comparer les enceintes de Sfax, de Kairouan, de Tlemcen, de Mansoura et de quelques villes marocaines avec celles du Caire, d'Alexandrie, de Jérusalem, de Damas, d'Alep, de Konia, de Diarbekr et de Bagdad, pour ne citer que celles dont nous savons quelque chose, ou les kasbas africaines avec les innombrables citadelles et forteresses orientales, dont les ruines attendent encore, pour la plupart, un explorateur consciencieux, car l'étude de la fortification musulmane en Orient n'est guère plus avancée que celle des ponts et chaussées. On devine, par ces exemples pris au hasard dans nos souvenirs, tout ce que nous réserve encore cet Orient musulman, que notre éducation classique et nos préjugés ethniques et religieux nous apprirent trop longtemps à dédaigner. Un maître regretté de l'histoire de la Renaissance ne nous répondait-il pas, naguère à Paris, qu'après les travaux de Prisse, de Coste et de Bourgoin, *tout était dit sur l'art arabe?* Mais patience, toute idée juste a son heure, et s'il a fallu trois siècles pour retrouver l'art national de la France, accordons quelque crédit aux signes précurseurs, de plus en plus nombreux, d'une juste appréciation de l'Orient médiéval.

[3] Voir Saladin, *La mosquée de Sidi Okba*, p. 42.

devient si sensible dans les plâtres moulés de l'Alhambra, où l'artiste, à force d'habileté, tourne au manœuvre. Mais laissons l'Alhambra, ce bijou de la décadence, et comparez les plus riches décors tlemcéniens, ceux de la grande mosquée (1135), de Sidi Bel-Hassan (1296) et de Sidi Bou Medine (1339), à des monuments contemporains en Orient, d'abord aux marbres polychromes et aux bois sculptés syro-égyptiens, des Fatimites aux Mamlouks, puis aux faïences émaillées de la Perse, des Seldjoucides aux Timourides : plus vous irez à l'est, plus vous apercevrez, sous l'universelle profusion du décor, cet éternel renouveau des formes rajeunies aux sources vives de l'invention.

En effet, c'est vers l'Orient que nous sommes conduits à chercher de plus en plus l'origine des formes d'art que l'Islam a propagées jusqu'à l'Atlantique. Quelle route ont-elles suivies? Lesquelles ont passé par l'Italie et l'Espagne dès l'époque chrétienne, lesquelles ont suivi plus tard le littoral africain? Sans résoudre définitivement un problème aussi complexe, les travaux les plus récents en font entrevoir, sur bien des points, la solution[1]. C'est à ce problème de la migration des formes d'art que le Musée de Tlemcen fournit désormais un faisceau de documents dont la signification, pour être bornée, n'en est sans doute que plus précise. Pour reprendre la comparaison tentée plus haut, le Musée arabe du Caire nous révèle, à la vérité, dans l'art de la vallée du Nil, mille sources lointaines, mais le courant qu'elles alimentent est assez large pour que ce fleuve reste, malgré tout et comme le Nil lui-même, un fleuve égyptien. Les sources de Tlemcen, dérivées par de plus longs aqueducs, y coulent moins fraîches peut-être, mais faute d'un courant assez fort pour les absorber, elles ont mieux gardé la saveur des terroirs originels.

Si nous avons tenté de montrer, par quelques idées générales, ce qui fait à nos yeux la valeur très réelle, bien que restreinte, du Musée de Tlemcen, ce n'est pas, on l'a compris, pour dénigrer de parti pris cet art charmant de l'Afrique du Nord. Aussi bien, pour qui sait observer, comparer et déduire, les formes d'art, comme tout phénomène, valent plus par leur témoignage que par leur pure beauté. Que si l'on exige des preuves, prenons pour guide les planches du livre de M. Marçais.

II. Un premier fait y frappe, c'est l'absence de toute iconographie; cette lacune n'est pas fortuite, car on la retrouve dans les monuments de Tlemcen et, généralement, dans l'Afrique du Nord. Sans aborder le

[1] Voir en dernier lieu G. Marçais, dans *Revue africaine*, 1906, p. 37 et suivantes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

problème de la représentation figurée chez les musulmans, il est permis de rappeler, à ceux qui la nieraient encore sur la foi des textes[1], que leur peinture, leur sculpture et leurs arts mineurs ont été au service d'une riche iconographie, dont les nombreux vestiges sont encore trop peu étudiés. Les travaux les plus récents nous conduisent à chercher du côté de la Mésopotamie ou de la Perse, peut-être vers l'Asie Centrale ou l'Inde[2], le foyer de cette iconographie, qui se propage à l'ouest vers l'Asie Mineure et prolonge ses rayons affaiblis sur les côtes méditerranéennes, en Cilicie, en Syrie, en Égypte, en Sicile et en Espagne. A-t-elle atteint les côtes africaines? Toujours est-il qu'elle ne s'y est pas acclimatée, soit que ces côtes fussent trop lointaines, soit que le sol en fût trop ingrat. En négligeant, chez les auteurs arabes, les descriptions de monuments figurés, aujourd'hui détruits, sur lesquelles il serait téméraire d'asseoir des conclusions, les rares trouvailles faites jusqu'ici dans ces régions sont des faits isolés qui n'excluent pas l'hypothèse d'une importation d'objets tout fabriqués[3]. Reste la décoration pure, avec ses

(1) Nous nous bornerons à citer l'auteur le plus récent sur cette question tant débattue. Dans le beau livre qu'il vient de publier, *Merrâkech*, p. 137, M. Doutté montre très bien que la défense des images dans l'Islam est la forme canonique d'une crainte superstitieuse qui se rattache à l'envoûtement et que cette évolution est commune à un grand nombre de peuples. L'art chrétien n'a-t-il pas enfreint journellement le commandement du Décalogue? Il serait donc puéril de vouloir affirmer ou nier l'iconographie musulmane au nom d'un précepte canonique. Il faut partir du fait que cette iconographie existe, en dépit d'un canon plus ou moins précis et qui a donné lieu aux interprétations les plus diverses, et constater une fois de plus qu'un canon n'est que l'expression codifiée d'un état d'âme *à un moment donné*. Mais le canon reste et la morale évolue; ainsi naît l'apparente antinomie, d'une observation si fréquente, entre la théorie et la pratique. Si les peuples de l'Afrique du Nord ont observé la défense des images plus strictement que ceux de l'Orient, ce n'est donc pas qu'ils soient meilleurs musulmans; c'est parce qu'ils sont moins doués pour l'art ou restés plus près des idées primitives. En effet, il nous semble, d'après les récits de M. Doutté, que la peur, plus superstitieuse que religieuse, des photographes est plus forte au Maroc et en Algérie qu'à l'orient de la Méditerranée, où nous ne l'avons rencontrée qu'à l'état sporadique et loin des chemins fréquentés, alors que tant d'indigènes vous poursuivent de leur *sawwirni*, ou *irsimni*, *fais mon image!*

(2) C'est l'opinion de M. Hartmann dans la discussion toute récente soulevée autour d'un curieux groupe de vases en terre cuite à figures; voir Sarre, dans *Jahrbuch der K. preussischen Kunstsammlungen*, 1905, Heft 2; Migeon, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 3e pér., XXXIII, p. 441 et suiv.; Sarre et Hartmann, dans *Or. Litteratur-Zeitung*, 1905 et 1906, *passim*.

(3) Le Musée des antiquités à Alger possède deux curieux monuments : un petit coffre en pierre, provenant des fouilles de la Kalaa, que décorent, à ses deux extrémités, deux fauves sculptés

éléments principaux dans l'art musulman : le décor floral, le décor géométrique, la polychromie.

Le décor floral procède surtout de la palme, notamment de deux types décrits par MM. Marçais dans leur minutieuse étude de la palme tlemcénienne, qu'ils rattachent, par l'Espagne arabe, à la palme byzantine [1]. Au Musée, elle apparaît sur le plâtre (pl. VII, 1, 2 et 3) et sur le bois (pl. XI, 2 et 3, XII, 1 et 3) et décore aussi le champ des inscriptions, concurremment avec ce petit fleuron formé par le rapprochement de deux palmes affrontées et qui rappelle la fleur de lis [2]. Les exemples de cet ornement, associé à l'épigraphie, que fournit le Musée de Tlemcen (pl. II, 3, IV, 4) ne remontant pas au delà du xve siècle, il est permis d'y voir un cas de cet archaïsme du style tlemcénien que nous avons tenté d'expliquer plus haut. En effet, ce motif en tant qu'isolé dans le champ des inscriptions, apparaît beaucoup plus tôt dans l'Est méditerranéen, où il fleurit surtout à l'époque fatimite, allié au caractère appelé coufique fleuri [3]. Il s'y unit encore au nouveau type, dit

en relief, et un fragment de dalle en pierre, représentant un cavalier chassant au faucon, que M. Doutté a rapporté de Rabat et qui provient des ruines de Salé. Les petites dimensions et le style assez grossier de ces fauves ne permettent guère, en l'absence de points de comparaison, de fixer l'état civil du coffret de la Kalaa, dont les inscriptions, si nos souvenirs ne nous trompent, sont coraniques. Ces animaux ne nous ont paru rappeler ni les lions seldjoucides, dérivés des lions phrygiens, ni les fauves syro-égyptiens de l'époque des Mamlouks, qui nous semblent d'origine mésopotamienne ou arménienne, quand nous les comparons au bestiaire sculpté sur les murs de Diarbekr, de Mifarkin, de Mossoul, de Konia, d'Erzeroum et d'autres villes de cette région. Quant au bas-relief de M. Doutté, le fragment d'inscription coufique qui l'accompagne permet tout au plus d'en fixer l'âge approximatif; en ce qui concerne sa provenance, il est prudent de rappeler que Rabat et Salé, sur la côte atlantique, comptent, depuis les Almohades, parmi les villes marocaines les plus ouvertes aux produits étrangers.

[1] Voir Marçais, *Monuments*, p. 104 et suiv. et *passim*, fig. 12 F et G; sur l'origine iranienne de la palme musulmane, voir Strzygowski, *Mschatta*, p. 283 et *passim*.

[2] Voir Marçais, *Monuments*, fig. 12 I et *passim*.

[3] Pour Kairouan, voir un exemple de 423 (1032) dans Houdas et Basset, *Épigraphie tunisienne*, n° V; pour la Sicile, un exemple de 467 (1074) dans Amari, *Epigrafi arabiche di Sicilia*, II, p. 34 et pl. IV; pour l'Égypte, un exemple de 470 (1077) dans notre *Corpus*, I, n° 11 et pl. II; pour la Syrie, un exemple de 413 (1022) dans de Vogüé, *Temple de Jérusalem*, pl. XXXVII et p. 93; cf Mauss, dans *Revue archéologique*, 1888, pl. III. Plus à l'est, M. Hartmann vient de le signaler, sous une forme un peu différente, mais qui nous paraît dériver aussi de la palme, dans une très curieuse inscription du Musée de Tachkent (Turkestan russe), datée de 230 (844); voir *Or. Litteratur*

arrondi, mais il se fait de plus en plus rare à partir du XIIIe siècle; ou bien il s'atrophie et se confond plus ou moins, par le détachement ou la chute de la double branche médiane, avec le signe orthographique, en queue d'aronde, dont il n'est peut-être, dans certains cas, qu'une dérivation stylisée [1]. S'il persiste beaucoup plus tard dans le champ des inscriptions en coufique décoratif, c'est que l'emploi de ce caractère aux basses époques est lui-même un archaïsme voulu, dicté par cet instinct de profusion décorative qui guide les artistes musulmans [2].

Au décor floral se rattachent encore deux motifs de rinceaux : l'un sur une dalle de marbre (pl. V, 3), où de riches enroulements de fleurs et de feuilles stylisées sortent d'un vase à côtes; l'autre, sur un fragment de pavement en brique émaillée (pl. X, 3), où l'enroulement plus sobre des tiges s'amortit en fleurs plus naturelles. Ces deux morceaux, dont le style tranche avec l'air général du Musée, sont de l'époque turque. Leurs éléments proviennent aussi de l'Orient, mais ils n'ont pas suivi les mêmes routes que ceux de l'art tlemcénien propre : ils sont venus plus tard, par Constantinople et la conquête ottomane [3].

Les entrelacs sont représentés par des grecques et des tresses qui n'ont rien de très original (pl. III, 1, V, 1, VII, 1 et 3), mais surtout par ces dessins géométriques brodés sur un polygone et de surface illimitée qui sont le propre de la décoration musulmane et auxquels on a donné le nom d'entrelacs rectilignes [4]. On les trouve ici sur le plâtre (pl. VII, 2),

Zeitung, 1906, col. 28 et 117. Dans le décor pur, ce fleuron est des plus fréquents, soit comme amortissement de rinceaux, soit répété en bordure; on le trouve déjà sur les chapiteaux de Taki-Bostan, plus tard sur un grand nombre de monuments fatimites en Syrie et en Égypte (voir p. ex. Strzygowski, *Mschatta*, fig. 101, 118) et omayades en Espagne; ainsi à Tarragone en 349 (960), dans G. de Prangey, *Essai*, pl. 1. Il est permis de voir encore un archaïsme tlemcénien dans l'exemple de ce fleuron en bordure sur les chapiteaux du mihrab de la mosquée de Sidi-el-Halwi, qui portent le nom du sultan mérinide Fâris, vers 1350.

(1) Ce signe surmonte souvent, dans les inscriptions, les lettres privées de points diacritiques (arabe *ihmâl*), notamment le *sîn*, pour le distinguer du *chîn*, représenté par le même caractère avec trois points.

(2) Ainsi, sur la frise en coufique décoratif qui fait le tour du sanctuaire de la mosquée du sultan Gouri au Caire, datée de 909 (1503); voir Bourgoin, *Précis des arts arabes*, II, pl. 7, et notre *Corpus*, I, p. 575, pl. XXXVII, n° 3.

(3) M. Marçais m'écrit que la dalle, dont la description a été oubliée dans l'inventaire, provient peut-être d'une de ces marbreries d'Italie qui fournissaient l'Algérie turque de modèles tout sculptés; on en voit encore en grand nombre, notamment dans la Kasba d'Alger.

(4) Voir Bourgoin, *Les éléments de l'art arabe*, p. 10; Marçais, *Monuments*, p. 94.

sur la brique émaillée (pl. VIII, 1 et 2, IX, 1 et 2, X, 2), sur le bois (pl. XI, 1, XII, 2 et 4, XIII, 1 et 2, XIV, 1 et 2). Au point de vue des génératrices, ces décors appartiennent presque tous au groupe très commun du carré et de ses dérivés de la famille octogonale. On n'y relèvera qu'une étoile à vingt pointes (pl. IX, 1), et la famille hexagonale n'y est même pas représentée, puisque la seule étoile à douze pointes (pl. XII, 2) est formée de trois étoiles à quatre pointes et se réclame ainsi du carré; on le voit, il n'y a là rien de spécifiquement tlemcénien[1].

Plus caractéristiques nous paraissent ces décors combinés d'éléments floraux et linéaires qui se montrent ici sur la pierre (pl. V, 2) et sur le plâtre (pl. VII, 2), ainsi que ceux où le rôle géométrique est confié à des inscriptions au lieu d'entrelacs, soit en coufique décoratif (pl. V, 2, VII, 1 et 3), soit en arrondi (pl. VII, 2). Le principe même de cette combinaison, qui recherche un effet d'équilibre entre la force et la grâce[2], se retrouve dans tous les pays musulmans; c'est plutôt de l'infinie variété des combinaisons possibles que naîtront, d'une région à l'autre, ces nuances qui sont l'un des principaux éléments du style. Nous ne possédons point assez l'art maugrabin pour définir, par une formule

[1] Signalons en passant la croix engendrée par le dessin à base carrée d'un fragment de bois (pl. XIV, 2) et qui rappelle celle des intarsias dans les églises coptes de l'Égypte. Peut-être ce motif trahit-il l'origine chrétienne de l'artiste; sur les artisans chrétiens à Tlemcen, voir Marçais, *Six inscriptions du Musée de Tlemcen* (extrait du *Bulletin archéologique*), p. 10. Ajoutons que la rosette, qu'on rattache au décor floral, apparaît ici (pl. XIII, 2) étroitement liée au décor géométrique, dont elle fait partie et qui détermine le nombre de ses pétales; on peut donc la considérer comme une variante de l'étoile propre, avec laquelle elle alterne sur cette même figure. Ce traitement géométrique de la rosette n'est pas limité à Tlemcen; on le retrouve en Orient, ainsi sur les portes de bronze de la grande mosquée de Damas, au nom du sultan Abd el-Aziz, en 1405. Pour saisir la nuance, on comparera cette rosette-étoile aux rosettes franchement florales dont les pétales rayonnent autour d'un calice, telles que la marguerite qui décore certains objets de cuivre ou la marguerite rassoulide; voir Migeon, *Exposition des arts musulmans*, pl. 10 et 67; van Berchem, *Notes d'archéologie arabe*, III, *passim*, et pour quelques modèles antiques, Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, I, fig. 558, 559; II, fig. 96, 106, 122 à 124, 131 à 142, pl. XV; V, fig. 338 et suiv., 472 et suiv., ou encore les frises de Suse, au Musée du Louvre.

[2] Nous ne suivrons pas plus loin quelques auteurs modernes dans leurs dissertations sur le sens philosophique du décor arabe. Il est probable que toute sensation d'art, qu'elle soit produite par une ligne, un rythme, une couleur ou un son, se ramène, en dernière analyse, à un problème de mécanique. Mais nous n'en sommes pas encore là; bornons-nous pour l'instant à réunir et à classer des documents.

juste et concise, en quoi les décors combinés tlemcéniens se distinguent de leurs contemporains d'Espagne et notamment des meilleures et plus anciennes parties de l'Alhambra, bien que les premiers nous paraissent témoigner d'un goût plus délicat. Constatons seulement que c'est surtout en face de ces décors combinés qu'un œil formé aux styles orientaux distinguera ce style hispano-africain, dont l'originalité, nous le répétons, réside moins dans ses éléments constitutifs que dans les formules nouvelles suivant lesquelles il apprend à les harmoniser.

La polychromie joue un rôle important dans l'art tlemcénien, par la peinture et la céramique. Au Musée, elle se montre surtout dans les produits céramiques dont nous avons déjà parlé, à propos du décor géométrique et floral; il est inutile d'y revenir ici, puisque les planches du *Musée de Tlemcen* ne sont pas en couleur, et il suffit de renvoyer à l'étude que MM. Marçais ont faite de la céramique maugrabine, de sa technique, de sa chromographie, de son rôle dans l'architecture, bref de tous les caractères qui lui font une place distincte dans le domaine immense de la céramique musulmane [1].

On peut rattacher encore à la polychromie l'effet de noir et blanc produit par la plupart des décors monochromes, grâce à ce parti, profondément inné aux arts orientaux, qu'on a appelé l'esprit de découpage ou, d'un terme allemand analogue, le *Tiefendunkel* [2]. Jusqu'ici, en effet, nous n'avons étudié que des décors plats qui témoignent de cette prédominance du découpage en plan sur le modelé dans l'espace. Ce dernier s'accuse, en revanche, sur un membre d'architecture dont les monuments et le Musée de Tlemcen offrent de nombreux échantillons et qu'on peut considérer comme une des créations les plus originales de l'art maugrabin : nous voulons dire les chapiteaux. Ici encore, il suffira de renvoyer aux recherches ingénieuses de MM. Marçais sur l'origine et l'évolution du chapiteau musulman hispano-africain [3]. Bornons-nous à reconnaître son écrasante supériorité sur ces bulbes, d'un galbe souvent grossier, qu'inventèrent les musulmans d'Orient quand ils furent à court de chapiteaux antiques pour leurs mosquées [4].

[1] Voir Marçais, *Monuments*, p. 53, 75 et suiv.; G. Marçais, dans *Revue africaine*, 1905, p. 393 et suiv.

[2] Voir Marçais, *Monuments*, p. 74; Strzygowski, *Mschatta*, p. 271 et suiv.

[3] Voir Marçais, *Monuments*, p. 69 et suiv. et *passim*; G. Marçais, dans *Revue africaine*, 1905, p. 342.

[4] Nous ne trouvons guère à signaler, en Orient, qu'un type de chapiteau à alvéoles, d'époque avancée, très répandu au xv[e] siècle, par exemple à Alep, à Akhlat; nous faisons abstraction, bien entendu, des imitations de chapiteaux antiques signalées un peu partout, sur les côtes de la Méditerranée, et plus à

III. Nous avons dit qu'à Tlemcen le musée d'art se double d'un musée d'épigraphie. En attendant la publication du *Corpus* de la province d'Oran, qui permettra seule d'entreprendre, sur des textes définitifs et de bons fac-similés, une étude d'ensemble de l'épigraphie tlemcénienne, les inscriptions du Musée suggèrent quelques observations intéressantes. Ces textes fournissent des documents à l'histoire et à la paléographie. Parmi les premiers, signalons deux textes de construction (pl. VI, 3, XI, 1), une inscription souveraine votive (pl. XII, 1 et 3), deux fondations pieuses (pl. I, 1 et 2), l'épitaphe d'un Ziyanide et celle d'un artisan tlemcénien (pl. III, 1 et 2), enfin la fameuse coudée royale (pl. II, 1), monument peut-être unique dans l'archéologie musulmane[1].

En ce qui concerne la paléographie, le Musée fournit quelques points de repère à l'étude des deux principaux types arabes, le coufique et l'arrondi. Au premier, notamment, appartiennent un beau fragment coranique (pl. V, 1), qui nous paraît remonter à l'époque almoravide, et l'inscription sur bois d'une porte de maksoura (pl. XI, 1), provenant de la grande mosquée et datée de 533 (1139). Cette dernière a été étudiée par M. Marçais et nous avons souligné ailleurs l'importance, pour la paléographie maugrabine, d'un texte en coufique fleuri, bien que de style plutôt archaïque, gravé trois ans après la première inscription tlemcénienne en caractère arrondi, celle de la coupole du mihrab de la grande mosquée, publiée aussi par M. Marçais, qui porte la date de 530 (1136)[2]. Ces deux épigraphes provenant d'un même édifice, à trois ans de distance, fixent avec précision, pour la région de Tlemcen, l'époque où les textes historiques, délaissant le type carré, adoptèrent le nouveau type arrondi. Le coufique persiste, il est vrai, comme type décoratif, dans un grand nombre d'inscriptions coraniques et d'invocations (ainsi pl. V, 2, VI, 2, VII, 1 et 3), même dans quelques textes historiques, tels que ceux de la mosquée de Sidi Bel-Hassan, datés de 696 (1296), enfin dans la variété, dite *astronomique*, des inscriptions de cadrans solaires, dont le Musée lui-même fournit un intéressant spécimen du

l'est en Mésopotamie, par exemple sur les façades de la grande mosquée de Diarbekr, ou encore dans les monuments de la Perse, de l'Asie Centrale et de l'Inde.

[1] Voir Brosselard, dans *Revue africaine*, n° 17, p. 337; n° 25, p. 22; n° 31, p. 19; n° 33, p. 169; *Mémoire épigraphique*, extrait du *Journal asiatique*, p 58; Marçais, *Monuments*, p. 158 et 303; *Six inscriptions*, n°s 4 et 6; *Musée de Tlemcen*, n° 218.

[2] Voir Marçais, *Six inscriptions*, n° 6; *Monuments*, p. 91 et 140, fig. 8 et 24; van Berchem, dans *Revue africaine*, 1905, p. 187.

XIVe siècle[1]. Il reste que l'inscription de 530 est la plus ancienne que nous connaissions du nouveau type, non seulement en Afrique, mais dans l'épigraphie musulmane tout entière. Ce fait inattendu consacre la priorité de Tlemcen dans une évolution qui n'apparaît qu'un peu plus tard en Syrie, plus tard encore en Égypte et en Espagne. En comparant l'inscription de 530 aux monnaies contemporaines, nous avons proposé de rattacher cette évolution, en Occident, au mouvement almohade, comme nous l'avions rattachée, en Orient, à la réaction propagée par les feudataires seldjoucides[2]. Mais la date reculée de ce texte remet en question la théorie, hasardée par nous, d'une marche générale du nouveau type de l'est à l'ouest et l'on peut se demander si ce n'est pas, au contraire, l'Orient qui l'a emprunté à l'Occident. Car l'hypothèse de deux évolutions contemporaines et parallèles, sans rapport l'une avec l'autre, semble bien peu probable. Sans parler d'une coïncidence aussi singulière, elle paraît contredite par l'étude comparée de l'arrondi primitif en Orient et en Occident, étude à laquelle le Musée de Tlemcen fournit aussi des matériaux, notamment une épitaphe (pl. II, 2) datée de 610 (1213) et publiée ailleurs par M. Marçais[3]. Gravés en creux, les caractères de cette épitaphe rappellent de près certaines inscriptions ayoubites contemporaines, à Jérusalem, à Damas, au mont Thabor. Cette observation, frappante pour qui connaît l'épigraphie syrienne de cette époque, nous donne à croire que l'arrondi syrien et l'arrondi maugrabin sont sortis d'une souche commune au XIIe siècle et conservèrent, jusque vers le milieu du XIIIe siècle, une grande parenté de style. Dès lors, les divergences s'accentuent : l'arrondi ayoubite devient peu à peu l'arrondi mamlouk, alors qu'à Tlemcen se dégage cet arrondi dit andalous qui conduit au caractère maugrabin moderne. Le Musée de Tlemcen renferme un grand nombre d'inscriptions, pour la plupart funéraires, sur lesquelles on peut suivre cette dernière évolution, depuis la coudée

[1] Il s'agit du cadran solaire trouvé à Mansoura par M. Bel, actuellement directeur de la Medersa et conservateur du Musée de Tlemcen, donné par lui à ce Musée et publié par lui dans la *Revue africaine*, 1905, p. 228 et suiv., avec une figure. L'âge approximatif de ce curieux monument, porté à l'inventaire de M. Marçais sous le n° 9 et que nous regrettons de ne pas voir figurer aux planches, ressort de sa provenance, Mansoura n'ayant guère existé qu'au XIVe siècle, et de sa parenté avec le cadran solaire de Sidi el-Halwi, daté de 747 (1347) et qui provient également de Mansoura ; voir Marçais, *Monuments*, p. 290 et suiv.

[2] Voir une série d'études sur cette question dans le *Corpus*, le *Journal asiatique*, les *Mémoires de l'Institut égyptien*, la *Revue africaine* et la *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*.

[3] Voir Marçais, *Six inscriptions*, n° 1.

royale (pl. II, 1), datée de 728 (1328), dont le caractère tranche déjà nettement avec celui des inscriptions syro-égyptiennes contemporaines, et cette épitaphe (pl. III, 2), datée de 741 (1340), qui marque un retour vers le type de 610 [1], jusqu'aux inscriptions funéraires du XIXe siècle.

On le voit, s'il ne conserve que les vestiges d'un art qui fut plus brillant que profondément original, le Musée de Tlemcen peut apprendre beaucoup encore à qui voudra l'interroger. Sachons gré au Gouvernement éclairé qui a su préserver enfin ces débris d'une ruine complète et les mettre à la portée des savants et des artistes en leur consacrant, avec un monument historique, l'excellent recueil de M. Marçais.

Max van BERCHEM.

---

*UN NOUVEAU MANUSCRIT DE L'*HISTORIA FIGURALIS *DE GIRARD D'ANVERS.*

J'ai publié dans le *Journal des Savants* de l'année 1900 (p. 232 et 285) une notice sur l'œuvre historique de Girard d'Anvers, plus connu sous le nom de Girard d'Auvergne, comme il est appelé dans l'*Histoire littéraire de la France*. On y trouve l'indication des manuscrits jusqu'alors connus pour contenir les deux ouvrages historiques de cet auteur : l'*Historia figuralis*, dédiée au pape Grégoire X, et l'*Abbreviatio figuralis historiæ*, avec une dédicace adressée en 1272 à Yves, abbé de Cluni.

Un bel exemplaire de l'*Abbreviatio figuralis historiæ* m'ayant été récemment communiqué par M. Ludovic Badin, j'ai cru devoir en signaler ici l'existence.

Ce manuscrit, qui jadis formait le n° 128 du Catalogue des manuscrits de M. Migieu, publié par M. H. Omont, en 1902, dans la *Revue des bibliothèques*, consiste en 29 feuillets de parchemin (306 millimètres sur 206). Il est écrit en belle minuscule gothique de la fin du XIIIe siècle, dont le caractère semble bien dénoter une origine méridionale. Il contient la préface en vers, suivie de l'épître dédicatoire en prose, adressée à Yves, abbé de Cluni, laquelle porte en tête le nom de *Girardus de Antwerpia canonicus*. C'est là une particularité très utile à relever pour montrer que tel était le nom de l'auteur, ordinairement appelé Gérard d'Auvergne,

[1] Voir le même mémoire, n° 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur la foi de l'article qui lui a été consacré dans l'*Histoire littéraire de la France*.

Le texte, qui s'arrête à la mort de Grégoire X, comme dans trois manuscrits du Vatican, ne paraît pas différer de celui dont les parties originales ont été publiées dans le tome XXI du *Recueil des historiens* et dans le tome XXVI des *Monumenta Germaniæ historica*.

Ce qui donne du prix au manuscrit de M. Badin, c'est la richesse de l'illustration.

Les marges sont couvertes de petits médaillons renfermant les têtes des patriarches, des souverains, des pontifes, etc., mentionnés dans l'*Abbreviatio figuralis historiæ*. Outre ces médaillons, on y remarque encore quelques petites miniatures.

Au fol. 3 v°, miniature à 3 compartiments : Adam mis dans le paradis par le Seigneur; — Ève tenant sa quenouille à côté d'un berceau dans lequel repose un enfant; près d'elle un autre enfant travaille la terre avec un hoyau; — le serpent à tête humaine séduisant les premiers parents.

Au fol. 3 v°, image du traducteur de la bible en vers latins : « Petrus quidem Riga, canonicus regularis Sancti Dyonisii Remensis, versificatus (*sic*) Bibliam ».

Fol. 4 v°. Noé, l'Arche et le corbeau sorti de l'arche.

Fol. 7. Le sacrifice d'Abraham.

Fol. 7. Images de David et d'un prophète.

Fol. 10 v°. Alexandre le Grand.

Fol. 13. Le Calvaire.

Fol. 13 v°. L'image de saint Pierre.

Fol. 21. Guillaume, duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Cluni.

En marge de l'épître dédicatoire, l'enlumineur a tracé un assez curieux grotesque : un échassier à tête humaine décoche une flèche sur un oiseau.

L. DELISLE.

DEUX TEXTES RELATIFS À LA MINERVE DE PHIDIAS.

Deux textes relatifs à la célèbre Minerve chryséléphantine du Parthénon, l'un de Plutarque, l'autre de Cicéron, ont donné lieu à de longues discussions et à des interprétations variées. J'essayerai, dans cet article, d'en fixer le sens.

La statue de la déesse, que les Grecs appelaient τὸ χρυσοῦν ἄγαλμα, était l'œuvre de Phidias; personne ne l'a contesté, ni chez les anciens, ni chez les modernes. Mais, en dehors de cette tradition constante, y avait-il une pièce qui pût en fournir une preuve authentique? Nous n'en connaissons qu'une seule, qui est citée par Plutarque : Ὁ δὲ Φειδίας εἰργάζετο μὲν τῆς θεοῦ τὸ χρυσοῦν ἕδος καὶ τούτου δημιουργὸς ἐν τῇ σΊήλῃ εἶναι γέγραπΊαι [1]. Commençons par écarter une erreur de sens qui a passé dans la traduction latine de l'édition Didot : *in qua columna se ejus auctorem inscripsit*. ΓέγραπΊαι est au passif et non au moyen : Phidias *est inscrit* sur la stèle comme l'auteur de la statue. Mais quelle était cette σΊήλη dont parle Plutarque? Otfried Müller avait entendu la stèle sur laquelle on inscrivait les comptes des dépenses publiques. Raoul-Rochette objectait qu'il aurait fallu ἐν σΊήλῃ sans article; il jugeait que le sens le plus naturel était celui que Reiske avait admis : le nom était gravé sur la base même de la statue [2]. Cette interprétation fut généralement acceptée; nous la retrouvons à la fois dans la traduction de Pierron : « le nom de l'artiste est gravé sur le socle » et dans un article que Müller-Strubing publia en 1882 sur le procès de Phidias [3]. Une découverte archéologique suggéra une variante ingénieuse. En 1880, on mit au jour à Athènes une statuette de marbre blanc que l'on reconnut comme une réduction de l'Athéna de Phidias, répondant assez exactement aux descriptions que les anciens nous avaient laissées [4]. Elle apportait la solution d'un problème technique qui avait vivement préoccupé les artistes et les archéologues. Comment le sculpteur avait-il fait pour que le bras droit de la déesse, tendu en avant, pût en outre supporter le poids de la Victoire en or de quatre coudées qu'elle tenait dans la main? On vit, non sans quelque surprise, que c'était de la manière la plus simple : en faisant reposer le bras sur une colonne. Non moins simplement, Heydemann crut y trouver l'explication de la phrase de Plutarque; la σΊήλη dont parle l'auteur n'est autre que la colonne sur laquelle s'appuyait le bras de la déesse, et c'est là qu'était gravé le nom de Phidias [5].

Mais tel n'est pas le sens des mots : καὶ τούτου δημιουργὸς ἐν τῇ σΊήλῃ εἶναι γέγραπΊαι. Si Plutarque avait voulu parler d'une inscription comme celle que l'on voit sur un grand nombre de bases de statues et que l'on

[1] Plutarch., *Pericl.*, 13.

[2] Raoul-Rochette, *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. 47, p. 127.

[3] *Jahrb. für class. Philol.*, 1882, p. 218.

[4] Hauvette, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1881, p. 54; Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 541, fig. 273.

[5] *Rhein. Museum*, 1883, p. 311.

appelle, plus ou moins justement, la signature du sculpteur, il ne se serait pas exprimé de cette manière. La phrase signifie qu'il y avait une inscription gravée sur une stèle, dans laquelle figurait accessoirement le nom de Phidias, comme étant l'auteur de la statue. Otfried Müller avait approché du sens, lorsqu'il supposait que cette pièce contenait les comptes des dépenses faites par l'État. Michaëlis, qui a eu raison de le suivre dans cette voie, a cherché à préciser davantage, et il a supposé que ces comptes de dépenses étaient ceux des épistates[1]. On appelait ainsi une commission de plusieurs membres qui était chargée de surveiller l'exécution d'une œuvre publique et s'occupait principalement de la partie financière. C'est ainsi qu'il y eut une commission d'épistates pour la construction du Parthénon, une autre pour les Propylées. Il y en avait une également pour l'Athéna chryséléphantine; nous voyons dans une inscription qu'une année les épistates reçurent des trésoriers de la déesse une somme de cent talents, et qu'ils en employèrent la plus grande partie à acheter l'or et l'ivoire nécessaires à la confection de la statue[2]. L'explication de Michaëlis était donc conforme au sens de la phrase de Plutarque et assez vraisemblable en elle-même. Mais des découvertes ultérieures ont montré qu'il s'était trompé en identifiant la stèle de l'auteur grec avec les comptes des épistates. Ceux-ci, en effet, étaient rendus annuellement, et nous connaissons maintenant trois fragments qui appartiennent à des années différentes. Ils n'étaient donc pas gravés sur une seule et même pierre, ce qui serait nécessaire pour répondre à l'expression *ἡ στήλη* au singulier. De plus, dans l'un de ces fragments, l'intitulé est conservé au complet, et le nom de Phidias n'y figure pas; voilà un fait matériel qui empêche d'accepter l'opinion de Michaëlis.

Ἡ *στήλη*, avec l'article défini et sans autre désignation, ne peut être qu'une stèle unique, contenant une inscription assez connue pour que le lecteur sût immédiatement de quel document il s'agissait. Or, il y avait une stèle de ce genre dans le Parthénon. Elle figure même dans trois fragments d'inventaires parvenus jusqu'à nous; mais ceux-ci étaient incomplets et cette mention n'avait pas été reconnue. Koehler est le premier qui a réussi, en rapprochant ces documents mutilés, à rétablir la partie essentielle de la phrase. Dans les deux inventaires de 385 et 377, immédiatement après les noms des trésoriers, était gravée une ligne que l'on peut reconstituer de la manière suivante : [Ἄ*γαλμα τὸ χρυσοῦν τὸ*

(1) Michaëlis, *Parthenon*, p. 38.

(2) *Bull. de corr. hellén.*, 1889, p. 171 = *Corpus inscr. attic.*, t. IV, 1, p. 146; cf. p. 147 et t. I, n. 299.

ἐν τῶι Ἑκατομπ]έδωι ἐντελὲς [κα]τὰ τὴν [σῖή]λην [τὴν] χαλκῆν τὴν ἐν τῶι Παρθενῶνι [ὁμ]ολογούμενον [1]. La même mention se retrouve dans le troisième inventaire, qui est de 321, avec quelques variantes; on l'avait subdivisée en trois chapitres : la statue même, le bouclier, la base, et on n'avait plus jugé utile d'ajouter une épithète aux mots ἄγαλμα et σῖήλη. La restitution de Koehler est certaine : [Ἄγαλμα τὸ ἐν τῶι Ἑκ]ατονπέδωι καὶ ἡ ἀ[σπὶς καὶ τὸ βάθρον] ἐντελῆ κατὰ τὴν σῖ[ήλην] [2]. Voilà la stèle dont parle Plutarque. C'était une plaque de bronze sur laquelle on avait gravé la description de toutes les pièces dont se composait l'Athéna chrysoéléphantine, avec l'indication du poids. Lorsque les dix trésoriers de la déesse sortaient de charge, ils remettaient à leurs successeurs les richesses sacrées dont ils avaient la garde et, en première ligne, la statue d'Athéna [3]. Pour celle-ci, les deux collèges procédaient à l'inventaire et constataient avoir reconnu, d'un commun accord, que toutes les pièces énumérées dans la stèle étaient au complet : ἐντελὲς ὁμολογούμενον κατὰ τὴν σῖήλην.

Reste encore un point à éclaircir : à quelle place et sous quelle forme le nom de Phidias figurait-il sur la stèle de bronze? Nous pouvons en prendre une idée par une inscription du ve siècle où sont décrites deux Victoires en or, formées, comme l'Athéna chryséléphantine, de pièces démontables. Les épistates qui les avaient fait fabriquer décrivaient ainsi l'une d'entre elles dans le compte rendu de leur gestion : [Νίκη χρυσῆ ἣ]ν Τιμόδημος ἐπόησεν, σῖαθμὸν ἄγει κα[θ' ἕκασῖον. . . . . . .] ἀσῖέρε, χεὶρ ἀρισῖερά, ἀμφιδέα, πους ἀ[ρισῖερός. . . . . χεὶρ δε]ξιά, ἀμφιδέα, ἀκρωτήριον. . . . . . . [σκ]έλη δύο. Pour l'autre, la mention de l'artiste, quoique incomplète, est reconnaissable : [Νίκη χρυσῆ ἣν]. . . . . ίδης ἐπόησεν, σῖαθμὸν ἄγει καθ' ἕκασῖον [4]. De même, dans l'inventaire de la statue d'Athéna, il devait y avoir, au commencement, une formule analogue, quelque chose comme : Ἀθηνᾶς ἄγαλμα χρυσοῦν ὁ Φειδίας ἐποίησε, puis l'énumération de tous les morceaux d'or et d'ivoire, avec les indications nécessaires pour en établir l'identité et le poids. C'est là que Phidias était nommé, et il l'était, parce que telle était la rédaction en usage dans cette classe d'inscriptions, nullement pour rendre hommage au mérite extraordinaire du sculpteur, encore moins pour satisfaire à un prétendu droit qu'aurait eu l'artiste de signer son œuvre. En résumé, Plutarque a voulu dire que le nom de Phidias était inscrit sur la stèle de bronze où

(1) *Corpus inscr. attic.*, t. II, 667, l. 5-6 et 670, l. 10.

(2) *Ibid.*, 719, l. 6-8.

(3) Παραλαμβάνουσι δὲ τό τε ἄγαλμα τῆς Ἀθηνᾶς καὶ τὰς Νίκας καὶ τὸν ἄλλον κόσμον καὶ τὰ χρήματα ἐναντίον τῆς βουλῆς. Aristot., Πολιτ., 47.

(4) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1888, p. 285 = *Corpus inscr. attic.*, t. IV, 1, p. 77.

était gravé l'inventaire descriptif de la statue d'Athéna, et il cite ce fait comme prouvant qu'il en était l'auteur. Une conséquence à en tirer, c'est que le nom de Phidias n'avait été gravé ni sur la colonne qui soutenait le bras droit de la déesse, ni sur le socle ou sur une partie quelconque du monument. Car, dans ce cas, il aurait été bien plus naturel de donner cette preuve visible à tous les visiteurs de l'Acropole plutôt que de les renvoyer à un document moins facilement accessible.

Le passage de Cicéron a donné lieu également à des controverses sur le texte et sur le sens. « Opifices post mortem nobilitari volunt. Quid enim Phidias sui similem speciem inclusit in clipeo Minervæ, quum inscribere *non* liceret ? » [1]. L'exemple cité par Cicéron était assez connu pour qu'il suffît d'y faire allusion, sans entrer dans le détail. J'y ajouterai le témoignage plus développé de Plutarque, parce qu'il nous aidera à comprendre la phrase de l'auteur latin : « Surtout on en voulait à Phidias de ce qu'en représentant sur le bouclier de la déesse le combat des Amazones, il s'y était représenté lui-même, sous la figure d'un vieillard chauve qui soulève une pierre des deux mains » [2]. Il est inutile de discuter ici l'exactitude du fait; Cicéron, comme Plutarque, le tenait pour vrai, et c'est la seule chose qui importe dans la discussion présente. Que signifie le membre de phrase : *quum inscribere non liceret?* la plupart de ceux qui ont fait usage de ce témoignage ne l'ayant pas compris de prime abord et choqués de l'emploi du verbe sans complément, ont déclaré le texte corrompu. Les uns ont adopté la correction : « quum inscribere *nomen* liceret [3] », c'est-à-dire qu'il n'aurait pas suffi à Phidias que la postérité sût son nom, il a voulu encore qu'elle connût son visage. Et cette phrase de Cicéron devint un argument pour les archéologues qui soutenaient le droit du sculpteur grec à signer ses œuvres. D'autres savants, ou parce qu'ils combattaient cette thèse ou parce qu'ils étaient doués d'un esprit conciliant, ont gardé à la fois la leçon du manuscrit et la correction des éditeurs : « quum inscribere *nomen non* liceret » [4], puisqu'il lui était défendu de mettre son nom sur sa statue, l'artiste y mit son portrait. Enfin, il y a une dernière ressource à laquelle recourent

[1] Cicer., *Tuscul.*, I, xv, 34. C'est la leçon des manuscrits autorisés GRB, qui ont tous *non*.

[2] Ἡ δὲ δόξα τῶν ἔργων ἐπίεζε φθόνῳ τὸν Φειδίαν, καὶ μάλισθ' ὅτι τὴν πρὸς Ἀμαζόνας μάχην ἐν τῇ ἀσπίδι ποιῶν αὑτοῦ τινα μορφὴν ἐνετύπωσε πρεσβύτου φαλακροῦ πέτρον ἐπηρμένου δι' ἀμφοτέρων τῶν χειρῶν. Plutarch., *Pericl.*, 31.

[3] Cette correction qui remonte jusqu'à Ernesti est encore adoptée dans l'édition des Tusculanes de Schiche, Vienne, Tempsky, 1888.

[4] Correction préférée par C. F. W. Müller, Leipzig, Teubner, 1878, et par Gustav Tischer, 9e édition des Tusculanes, revue par F. G. Sorof, Berlin, Weidmann, 1899.

trop souvent les philologues qu'un membre de phrase embarrasse : c'est de déclarer, comme on l'a fait pour ce passage, que les mots *quum inscribere non liceret* étaient une glose marginale, qui avait passé dans le texte[1]. Au lieu de corriger le texte du manuscrit, mieux vaudrait essayer de l'expliquer, et la chose ne me semble pas impossible. *Inscribere* a un complément : c'est *speciem*. Le verbe ne signifie pas seulement *inscrire*, mais aussi *graver sur* ou *dans*. Je traduirais donc : « Les artistes veulent être illustres après leur mort. Car pour quelle raison Phidias a-t-il introduit son portrait dans le bouclier de Minerve, quoiqu'il ne lui fût pas permis de le graver à cette place ? » Le raisonnement de Cicéron me paraît y gagner de la force. « Tel est, dit-il, le désir de la gloire que, pour faire passer ses traits à la postérité, Phidias n'a pas craint d'enfreindre une défense et de s'exposer à un châtiment. » Nous avons vu en effet que, suivant Plutarque, ce fut un des gros griefs que ses ennemis firent valoir contre lui et peut-être la cause déterminante de sa condamnation.

P. FOUCART.

LA PRÉPARATION DU CATALOGUE CRITIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE LEIBNIZ.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[2].

V. C'est seulement une fois achevées toutes ces études préalables, qu'il nous a été loisible de commencer la rédaction du catalogue.

Notre principe a été de réunir, sur les fiches primitives, tous les renseignements nécessaires, et de ne commencer le travail de rédaction, qu'une fois assurés de posséder un matériel complet et soigneusement contrôlé. Ce travail de rédaction comporte deux phases : 1° rédaction des analyses et disposition des fiches; 2° index définitifs. Il fallait d'abord abréger les analyses, extraire de nos indications ce qui est essentiel, conformément à la méthode décrite plus haut. Il fallait ensuite adopter pour la rédaction définitive un ordre à la fois rigoureux et intelligible. Il

[1] Baiter et Kayser, édit. Tauchnitz. — [2] Voir le premier article dans le cahier de juillet 1906, p. 370.

fallait, enfin, dégager de nos index provisoires, infiniment trop volumineux, les renseignements réellement et immédiatement utiles aux lecteurs du catalogue. De ces trois problèmes, le second seul donne lieu à des difficultés graves.

En effet, si la répartition chronologique des correspondances est relativement facile, il en va autrement des manuscrits. Malgré tous nos efforts, nous ne pourrons aboutir, dans tous les cas, à une complète certitude. Il faut donc, conformément au projet primitif des Académies, distinguer nettement *ce qui est sûr* dès à présent, de ce qui reste plus ou moins douteux. Une rigueur complète ne pourra guère être obtenue que dans la partie « politique » du catalogue, où, la plupart du temps, la mention de faits précis permet de déterminer les dates à quelques jours près. De plus, même lorsque la filiation d'une série de manuscrits peut être établie avec rigueur, on peut bien montrer les relations qui unissent les unes aux autres toutes les pièces d'un certain groupe ; mais souvent, il arrive qu'une seule de ces pièces peut être sûrement datée. On sait seulement que les autres viennent *avant* ou *après* cette pièce principale, sans pouvoir mesurer exactement l'intervalle qui a séparé tous les états successifs d'un même travail. On conçoit qu'il puisse y avoir des *degrés* différents de certitude. Il a donc fallu chercher, pour le classement définitif des pièces, un procédé qui rendît ces différences sensibles au premier coup d'œil. C'est à quoi nous avons cru pouvoir arriver par la détermination des périodes.

Tout d'abord nous avons nettement distingué tout ce qui est certain dès à présent, en classant selon un ordre chronologique rigoureux toutes les pièces que nous avions pu dater avec une entière certitude. L'examen de ce premier classement nous permet de diviser la vie de Leibniz en un certain nombre de *périodes* assez courtes. Les limites de ces périodes nous sont fournies, tantôt par des événements extérieurs de la vie de Leibniz, tantôt par l'étude minutieuse du contenu des pièces. Nous avons ainsi obtenu une série de divisions plus ou moins larges, subordonnées les unes aux autres : chaque période se divisait à son tour en périodes plus petites, déterminées avec une précision croissante. Cela fait, étudiant les caractères extérieurs et le contenu des pièces qui restaient sans dates, nous avons pu les classer soit avec une grande précision dans une des petites périodes que nous avions distinguées, soit avec une approximation moins rigoureuse dans des périodes de plus en plus larges. Les groupes de pièces, c'est-à-dire les ensembles formés par les divers projets d'une même pièce, ont été traités de la même manière. De la sorte certaines pièces ont pu être localisées dans une période très

étroite, une semaine ou un mois, par exemple, tandis que d'autres tombaient dans un intervalle plus large, six mois, un an, quelquefois plusieurs années. Nous avons placé chacune de ces pièces, ou chacun de ces groupes, à la fin de la période pendant laquelle ils ont dû être composés. Tout un système de signes conventionnels nous permet, dans chaque cas particulier, d'indiquer le degré de certitude auquel nous sommes parvenus.

Il a fallu aussi trouver des dispositions spéciales pour les pièces qui, ayant fait l'objet de plusieurs remaniements successifs, à des intervalles plus ou moins longs, doivent figurer plusieurs fois au catalogue, ou pour ces œuvres de longue haleine que Leibniz a laissées pendant des années sur le métier. Il serait trop long de décrire en détail ces procédés techniques, qui, aussi bien, ont dû varier pour s'adapter à chaque cas particulier. Nous avons été guidés dans toutes ces recherches par les deux principes suivants : 1° sauvegarder toujours, autant qu'il est possible, l'ordre chronologique; ne nous en écarter que si cela devenait, pour la clarté, absolument indispensable; 2° obtenir, à l'aide d'une série d'artifices, la disposition la plus claire, la plus simple, la plus immédiatement lisible. Nous espérons que les manuscrits qui seront soumis dans quelque temps aux Académies des sciences et des sciences morales et politiques pourront satisfaire, sous ce double rapport, à toutes les exigences.

Chaque rubrique du catalogue se présentera donc, dans la rédaction définitive, sous l'aspect suivant : 1° une date, suivie de diverses indications; 2° un numéro d'ordre; 3° un titre (pour les lettres, noms de l'auteur et du destinataire); 4° l'indication précise de la nature de la pièce, selon les catégories formelles que nous avons distinguées; 5° une analyse, souvent sous forme d'extraits textuels; 6° une série de renvois aux numéros des pièces totalement ou partiellement identiques; 7° la liste des manuscrits; 8° la liste des éditions totales ou partielles. Lorsque deux ou plusieurs pièces identiques se succèdent dans le catalogue, l'analyse n'est donnée que pour l'une d'elles. Des dispositions typographiques spéciales (emploi des italiques ou des égyptiennes, crochets, parenthèses, guillemets, etc.), permettront de distinguer nettement le texte même des manuscrits et les additions qui nous ont paru nécessaires. Souvent des indications aussi brèves et aussi précises que possible accompagnent chacune des indications données dans le catalogue (titres d'ouvrages utilisés par Leibniz, avec la référence exacte, renvoi à tel ou tel travail critique et surtout résumé rapide des raisons qui motivent le choix de telle ou telle date). Tout le reste a été rejeté dans les index.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous avions songé d'abord à relever dans ces index tous les noms propres qui figurent dans les manuscrits, et aussi toutes les indications utiles à l'intelligence des textes. Ce travail a été fait sur fiches.

Mais des index ainsi conçus prendraient trop de place. Nous nous sommes donc déterminés à ne maintenir dans les index imprimés que les indications tout à fait essentielles et indispensables; en retranchant : 1° toutes les indications épisodiques, lorsqu'elles ne nous ont pas servi directement à l'établissement des dates; 2° les noms propres de tous les personnages qui n'ont pas joué un rôle dans la vie de Leibniz ou dont il n'a pas utilisé les travaux. Aussi bien, une bonne part des renseignements sacrifiés dans le catalogue reparaîtra dans la biographie pragmatique. Nous aurons ainsi un index des matières (*Sachregister*) et un index des noms propres. Naturellement, ces index seront communs à toutes les parties du catalogue. De même, nous avons rejeté dans un index spécial l'énumération de tous les caractères extrinsèques (nature des papiers, filigranes, écritures) qui permettent d'identifier et de dater les pièces. Enfin, des tables de concordance permettront de passer aisément d'une partie à l'autre du catalogue et aussi, en partant de l'ordre actuel des manuscrits dans les dépôts d'archives, de retrouver les numéros correspondants du catalogue.

VI. L'énumération de toutes les recherches nécessaires à la rédaction du catalogue suffit à montrer que chacune d'elles, si on la veut bien conduire, exige un travail considérable. A quoi bon tout ce travail, puisque le catalogue n'a, en somme, qu'une valeur provisoire, puisqu'il s'agit d'une préparation à l'édition qui, sur bien des points, sans doute, devra en rectifier les conclusions? Il n'est pas inutile de montrer que ces travaux préalables ont bien leur intérêt propre, et que le catalogue, si imparfait qu'on le suppose, pourra rendre des services. Dès à présent, nous avons pu établir, d'une manière, semble-t-il définitive, quelques résultats importants.

En premier lieu, il apparaît qu'une édition totale des manuscrits de Leibniz est hors de propos. En effet, la masse énorme des papiers que nous avons dû dépouiller ne renferme pas uniquement, comme du reste on pouvait le prévoir, des choses intéressantes. Dans une œuvre aussi colossale, il y a forcément beaucoup d'essais imparfaits ou inintelligibles, dont il est inutile assurément de garder la trace et que Leibniz n'a jamais un instant songé à publier. En outre, en donnant tout, on risquerait de confondre avec l'œuvre propre de Leibniz, avec les textes qui, malgré leur caractère d'ébauches, portent, en somme, la marque

de son génie, une foule d'extraits, de notices, qui ne lui appartiennent point. Sans doute, avec un esprit de conservation peut-être excessif, Leibniz a gardé *tous* ses papiers. Il a mis un soin jaloux à conserver les lettres même les plus insignifiantes de ses plus obscurs correspondants. Mais tout cela n'intéresse que de loin l'histoire des sciences et de la philosophie; et même la méthode la plus sévère n'en peut tirer, le plus souvent, pour l'histoire de la pensée de Leibniz que bien peu d'enseignement. Les Académies ont, semble-t-il, des travaux plus pressants et plus utiles à accomplir que de livrer à la publicité cet immense fatras.

Mais, précisément, le catalogue permet de déterminer, d'une manière suffisamment scientifique et objective, ce qui mérite d'être imprimé. Il autorise une sélection nécessaire, que les éditeurs, jusqu'à présent, faute de guide, ont dû se contenter de faire au hasard. Il est arrivé qu'on a publié des pièces dont il existe, dans les dépôts d'archives, des répliques beaucoup plus intéressantes et plus complètes. Le catalogue permet de choisir, avec une entière exactitude, les exemplaires les plus parfaits de chaque pièce. Il permet d'éliminer ce qui n'appartient pas à Leibniz lui-même; et, en débrouillant le chaos des manuscrits, il définit, en même temps, d'une manière précise, la tâche des éditeurs, laquelle se trouve réduite à son minimum.

De plus, le plan même qui a été adopté, le soin pris de mentionner *toutes* les pièces, permettra aux chercheurs de se reporter eux-mêmes aux manuscrits et d'en extraire, pour telle ou telle étude spéciale, les textes dont ils peuvent avoir besoin. Enfin, il ne faut pas oublier que pour la plupart des lecteurs, qui n'auront ni le loisir ni le désir de lire, pour connaître Leibniz, une cinquantaine de volumes, le catalogue pourra suffire en somme, pour se faire une idée exacte et précise du développement de ses doctrines. Sous une forme succincte, il en donnera à peu près l'essentiel. Les mathématiciens ou les philosophes y trouveront, sans doute, tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Il faut même prévoir le cas où l'édition se ferait lentement, où la publication, pour diverses raisons, en serait laborieuse. Le catalogue permettra d'attendre.

Il ne faut pas croire, du reste, que la publication du catalogue n'apportera pas, soit à la connaissance de la philosophie et de la vie de Leibniz, soit, ce qui est peut-être plus intéressant, à la connaissance du mouvement général des idées au XVIIe siècle, plus d'une contribution utile. Le travail, pour modeste qu'il soit en comparaison d'une édition complète, sera riche en renseignements de toute sorte. Il n'est peut-être

pas inutile de résumer, ceux qui paraissent, à première vue, les plus curieux ou les moins connus.

Biographie de Leibniz. Nous comptons adjoindre au dernier volume du catalogue, qui contiendra les index, une *Biographie pragmatique* de Leibniz. Cette biographie aura pour objet de faire connaître, d'une manière strictement objective, les *faits* de sa vie. Elle indiquera les dates de ses voyages, donnera la liste des personnages avec lesquels il a été en rapport et celle des livres qu'il a lus. Elle laissera aux interprètes le soin d'expliquer ces faits, de déterminer les raisons psychologiques qui peuvent en rendre compte; elle se contentera de les renvoyer aux textes, où ils pourront trouver ces raisons.

Mais il est certain que cette simple liste chronologique fournira matière à d'amples réflexions. La physionomie de Leibniz s'en trouvera sensiblement modifiée. Plus d'un lecteur, sans doute, sera surpris de la proportion respective des diverses études auxquelles Leibniz s'est donné. D'ordinaire, lorsqu'on parle de Leibniz, on pense au mathématicien philosophe, à l'inventeur du calcul infinitésimal, au défenseur de l'optimisme, à l'auteur d'innombrables essais métaphysiques ou logiques. Or, il apparaît immédiatement, à la simple inspection de la liste des œuvres de Leibniz, que ni la philosophie, ni les mathématiques n'ont tenu, dans ses préoccupations, la place principale; que la part la plus considérable, par le volume, de son œuvre, est consacrée à la politique, au droit, à l'histoire, aux entreprises commerciales et industrielles.

Même, chose singulière, Leibniz apparaîtra peut-être comme un ambitieux, plus encore que comme un politique. Il apparaîtra par un côté comme le parent de tous ces habiles hommes, si nombreux au XVII[e] siècle, dont l'imagination se dépense en projets de toute sorte, et dont l'industrie s'emploie indistinctement pour toutes les causes. On s'expliquera en partie la méfiance dont, à la cour de Hanovre, il semble qu'il ait toujours été enveloppé. C'est en raison de cette méfiance qu'il n'a pu, malgré des ressources infinies, sortir d'un état, en somme, subalterne.

Le même homme qui, au service de Jean-Philippe Schönborn et de Boineburg, multipliait contre Louis XIV les pamphlets les plus violents, a tenté, lorsque la confiance de Boineburg l'avait envoyé à Paris, d'entrer au service du Grand Roi, et l'indifférence de Colbert a seule empêché, semble-t-il, la réussite d'un projet qui eût valu à la France un grand philosophe de plus. Le désir de se pousser dans le monde, de ménager des amis puissants, lui a inspiré parfois des réticences, qui étonnent chez un tel homme. Il a usé vis-à-vis des grands de l'obséquiosité

qui était alors dans les habitudes. L'examen de plusieurs correspondances simultanées nous le montre capable, pour complaire à des correspondants de sentiments opposés, d'altérer assez gravement sa pensée, de faire des concessions qui déroutent le lecteur.

Ses correspondances allemandes, pour la plupart entièrement inédites, nous révèlent ses relations avec les aventuriers qui exploitent alors par le monde la curiosité des princes. Ses relations les plus anciennes, remontant à ses séjours d'étudiant à Nuremberg et à Altorf, l'unissent aux personnages les plus singuliers. Tel ce Daniel Crafft, alchimiste et « directeur de manufactures », moitié illuminé, moitié escroc, avec lequel il entretient une correspondance en partie chiffrée, l'une des plus étendues qu'il nous ait laissées.

Pareillement, ce philosophe spéculatif que l'on considère souvent comme le type du « savant » occupé uniquement de sa science a été mêlé à des affaires de toute sorte. Pendant les premières années de son séjour à Hanovre, dans le temps même où son activité scientifique est la plus intense, il est tout occupé de l'organisation des mines du Harz.

Bref, sa figure se révélera sans doute comme infiniment plus complexe qu'on n'a coutume de la représenter. Et, malgré toutes ces compromissions et toutes ces aventures, l'unité et la beauté de sa vie apparaîtront. Son amour profond et intelligent de son pays natal, son zèle inextinguible pour le bien commun, la curiosité universelle qui le possède jusqu'à son dernier jour, font oublier ce que certains détails de sa vie peuvent avoir de choquant pour nous.

L'histoire du développement intellectuel de Leibniz pourra aussi, à l'aide du catalogue et de la biographie pragmatique, être suivie avec précision. La période la plus mal connue de sa vie, les débuts, les séjours à Nuremberg, à Altorf, à Mayence et à Francfort, pourra être étudiée d'une manière plus complète. On pourra suivre, dans cette période, ses travaux juridiques et médicaux, ses premiers projets politiques, et aussi les essais encore bien imparfaits qu'il tente en matière de physique. On apercevra mieux tout ce qu'il doit à son séjour à Paris, en constatant l'ignorance complète où il est encore, en 1671, des notions les plus élémentaires des mathématiques. C'est à Paris vraiment que se fait toute son éducation scientifique. Et l'activité qu'il déploie en ces quelques années, de 1671 à 1676, la rapidité avec laquelle il se met au courant, par ses conversations encore plus que par ses lectures, des travaux les plus profonds de l'analyse et de la géométrie nouvelles, sont propres à étonner. Non seulement il s'assimile les méthodes de Descartes, de Viète et de Pascal, mais après un an de séjour, il est en état de les

perfectionner. C'est de Paris également que datent ses premiers travaux sur les rentes viagères, ses premiers essais d'*Analysis situs*, les spéculations qu'il reprendra plus tard sur le calcul des probabilités et les jeux de hasard. C'est à Paris, enfin, qu'il recueille sur toutes les sciences, notamment sur la médecine, beaucoup des informations, que de retour à Hanovre il va s'efforcer de mettre en œuvre. La trace de tous ces travaux apparaîtra dans le catalogue avec autant de clarté que dans une édition.

Mais c'est peut-être surtout la période de 1677 à 1682 ou 1683 qui fournira le plus de renseignements nouveaux. M. Couturat, dont notre travail confirme pour une bonne partie les hypothèses, a déjà localisé dans cette période toute une série d'essais logiques très curieux. Le catalogue va montrer que de cette époque datent les grands projets dont l'exécution absorbera désormais les moments de loisir du philosophe. C'est un grand traité de philosophie, conçu sans doute dès 1677, à l'exemple de l'*Éthique* de Spinoza. C'est un traité de droit naturel, dont les plus anciens projets remontent à la première jeunesse de Leibniz, mais pour lequel, à partir de 1678, il n'a jamais cessé d'accumuler des matériaux. C'est une physique, qui devait développer, en les corrigeant, les théories de l'*Hypothesis physica nova*. C'est enfin un grand ouvrage d'analyse et de géométrie, sur un plan nouveau, dont il n'a jamais pu commencer la rédaction définitive. La masse prodigieuse des ébauches et des essais de toute sorte que Leibniz composa pendant cette période, tout en voyageant sans cesse entre Hanovre et le Harz, et en rédigeant sur les affaires judiciaires en cours d'innombrables et volumineux mémoires, confond l'imagination; des indices irrécusables nous permettent cependant de localiser pendant ces années une quantité énorme de papiers. Il m'est impossible de suivre, pour les périodes ultérieures, les divers travaux de Leibniz. Mais ces exemples suffisent à montrer que la biographie intellectuelle du philosophe prendra, à la suite de notre travail, un aspect nouveau et beaucoup plus de précision.

Sans doute, la science positive ne s'enrichira pas. Il faut renoncer à l'espoir de trouver dans les papiers de Leibniz des découvertes jusqu'à ce jour inédites. Il est probable que les mathématiciens n'y trouveront rien qu'ils ne connaissent déjà. Même la philosophie de Leibniz, telle qu'on l'expose d'ordinaire, n'en sera pas sensiblement modifiée.

Cependant, en ce qui touche les sciences, une foule de questions de détail pourront être élucidées. Peut-être sera-t-il possible de résoudre avec une complète exactitude la question des rapports de Leibniz et de

Newton et le beau travail de Moritz Cantor pourra être complété sur bien des points. Il apparaîtra surtout que l'activité de Leibniz s'est exercée en beaucoup plus de directions qu'on ne le suppose d'ordinaire et qu'en beaucoup de matières : calcul des probabilités, théorie des équations différentielles, théorie générale des nombres, théorie des équations algébriques, théorie des fonctions elliptiques, il mérite le titre de précurseur.

En ce qui touche la philosophie, le catalogue contribuera sans doute à écarter ces interprétations trop systématiques auxquelles certains historiens se sont complu. On verra qu'il est également faux de ramener toutes les théories de Leibniz à ses conceptions mathématiques, logiques ou mécaniques. Il apparaîtra très nettement que ses idées maîtresses se sont dégagées de bonne heure et que chacune des études spéciales où il se donnait tour à tour a servi seulement à les préciser, à les enrichir, à les adapter d'une manière plus complète à la multitude des faits dont elles doivent rendre compte. Ce qui ressortira le plus clairement, c'est la multiplicité de ses efforts, l'ingénieuse souplesse de ses méthodes, l'habileté à tirer d'un thème unique les variations les plus inattendues. C'est pourquoi, sans doute, il a pu subir sans rien perdre de son originalité propre tant d'influences diverses et contradictoires, sans qu'il soit possible de dire d'aucune de ces influences qu'elle a été principale, ni, à plus forte raison, exclusive. Sa doctrine, comme la plupart des philosophies allemandes, n'a jamais cessé d'évoluer, et sous chacun de ses aspects successifs elle conserve depuis 1670 les mêmes notions générales en les modifiant seulement, dans la mesure où ces modifications étaient indispensables, pour les maintenir et les accorder avec les résultats nouveaux. Nous espérons que notre tableau chronologique donnera l'image fidèle de cette pensée sans cesse identique à elle-même et cependant chaque jour élargie et modifiée.

Ces résultats n'intéresseront guère que les philosophes. Mais, les historiens pourront, eux aussi, trouver dans le catalogue des indications utiles. D'une manière générale, l'étude des papiers de Leibniz permet de mieux connaître un grand nombre de détails importants de l'histoire politique du XVII[e] siècle, et aussi de l'histoire des sciences. Sans doute, Leibniz n'a joué, sur la scène politique, qu'un rôle tout à fait secondaire. Malgré ses ambitions, il n'a point été dépositaire de secrets d'État. Mais sa curiosité universelle et insatiable, son zèle pour le bien public l'ont mis en relations avec la plupart des hommes importants de son temps. Il a servi d'intermédiaire; il a transmis, comme avant lui Mersenne, d'innombrables correspondances. Il s'est trouvé, de la sorte,

mêlé indirectement à la plupart des événements politiques du XVIIe siècle. Il a recueilli tous les bruits qui couraient; il a été, un moment, un des hommes les mieux informés de l'Europe. Par exemple, les papiers politiques permettront peut-être de démêler plus clairement qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent, les fils de toutes les alliances successivement conclues contre Louis XIV entre les princes allemands. L'histoire des cours de Mayence, de Hanovre, et plus tard, de Berlin, et par elle, l'histoire de toutes les petites cours allemandes du XVIIe siècle, les intrigues innombrables où s'évertue l'ingéniosité jamais lassée de leurs ministres et de leurs diplomates, les conflits d'influence, les rivalités d'étiquette qui les opposent et paralysent leurs efforts, apparaîtront, consignés au jour le jour par le plus attentif des observateurs.

Mais, la contribution la plus importante peut-être et la moins connue que ces papiers apportent à l'histoire générale, est relative à l'histoire économique. On sait quelle influence, quelle fascination l'exemple de Colbert a exercée sur tous les souverains du XVIIe siècle. Aux princes besogneux, si nombreux en Allemagne, Colbert apprenait à s'enrichir par la pratique des monopoles industriels. Or, l'Allemagne, comme le constate souvent Leibniz, a des artisans excellents. C'est d'Allemagne que Colbert a fait venir quelques-uns de ses ouvriers. Pourquoi les Allemands ne feraient-ils point chez eux-mêmes ce qu'ils vont faire à l'étranger? Cette idée, qu'un ennemi personnel de Leibniz, J.-J. Becher avait d'abord exprimée, que Crafft et ses amis s'étaient appropriée, Leibniz l'a faite sienne, et, sa vie durant, il s'occupe de l'établissement et du perfectionnement des manufactures. Sans doute même est-ce une raison de ces relations avec des hommes d'affaires suspects, qui nous étonnent. En tout cas, ses papiers, ses manuscrits personnels autant que les lettres de ses correspondants abondent en renseignements sur l'organisation des manufactures au XVIIe siècle, leur outillage, leur personnel, leurs procédés, la manière de les diriger et d'y faire fortune. A ce titre, ils constituent une source inestimable pour l'histoire économique. On y trouve même des vues vraiment prophétiques sur l'avenir industriel de l'Allemagne.

Quant à l'histoire des sciences, on peut aisément prévoir tout ce qu'elle doit tirer de l'étude attentive des manuscrits de Leibniz. Toutes les inventions, même les plus bizarres, tous les remèdes nouveaux, toutes les machines, depuis les plus importantes jusqu'aux plus singulières, y sont décrits. Aucun théorème n'est énoncé, aucune découverte mécanique, physique, chimique ou physiologique n'est indiquée, aucun procédé technique n'est annoncé, sans que Leibniz se

renseigne, note ses observations ou ses critiques. Son œuvre est ainsi une sorte de chronique vivante de la science et de la technique du XVIIe siècle. De plus, il a été lié d'amitié avec la plupart de ces inventeurs qui, surtout en Allemagne, tentaient de mettre l'art et la science au service de l'industrie naissante. On pourrait, avec ses papiers, écrire une histoire des découvertes de Papin, une histoire de la médecine et de la pharmacie au XVIIe siècle, et surtout une histoire de la chimie ou de l'alchimie. Le catalogue relève tous les faits importants et il indique souvent les sources par lesquelles on peut le compléter.

L'intérêt de ces recherches dépasse donc singulièrement la personnalité de Leibniz qui, pourtant, en fait le centre. Les historiens auront peut-être plus de profit à tirer de ces études, que les philosophes eux-mêmes qui en ont pris l'initiative.

En tout cas, si nous arrivons à réaliser le catalogue tel que nous l'avons conçu, c'est-à-dire l'inventaire chronologique fidèle des œuvres et des idées de Leibniz, le travail des uns et des autres se trouvera, en attendant l'édition, grandement simplifié. Si l'ordre que nous déterminons reste provisoire, nous espérons nous être entourés d'assez de garanties, pour qu'une bonne part de notre travail puisse être utilisée par les éditeurs. Les quatre volumes que nous prévoyons résumeront, en 2,000 pages environ, les résultats essentiels de recherches multiples, que peu d'hommes, sans doute, auront, après nous, le besoin de reprendre. Nous espérons que l'étendue de ces travaux préparatoires, la collaboration intime qui aura uni pendant quelques années des Français et des Allemands, dans l'exécution du même travail, l'émulation qui a obligé les uns et les autres à perfectionner sans cesse les méthodes appliquées en commun, enfin, il faut l'avouer, la masse même des matériaux qui ont dû être utilisés, et dont l'abondance, si elle complique le travail, permet de le contrôler et de le vérifier en chacun de ses détails, nous espérons que ces diverses raisons nous auront permis de donner à notre inventaire un véritable caractère de précision et de rigueur.

Albert RIVAUD.

UN RÈGLEMENT MINIER SOUS L'EMPIRE ROMAIN.

Il y a trente ans, on a trouvé dans les mines de cuivre d'Aljustrel, en Portugal, une plaque de bronze portant au recto et au verso une in-

scription latine. Elle a fait l'objet de plusieurs publications[1] et le *Journal des Savants* n'a pas manqué d'en parler[2]. Tous les éditeurs y ont reconnu une loi relative à l'exploitation de la mine et à l'administration du territoire où celle-ci était située. Mais il résultait du texte lui-même que cette table n'était point isolée et était autrefois complétée par plusieurs autres, où figurait le reste du règlement. Un heureux hasard vient de nous rendre un nouveau fragment du document.

Cette année même, le 7 mai, M. Burthe, ingénieur de la Société des mines, découvrait, sous une couche de scories d'époque romaine, une plaque de bronze couverte, elle aussi, de lettres latines. Il en prit une copie qu'il envoya à son ami et collègue M. Babinski. Celui-ci la transmit à M. Bernès, professeur au lycée Lakanal, lequel la communiqua à son tour à M. Perrot. En attendant que les savants portugais donnent une édition définitive de la table, il nous a paru que l'inscription méritait d'être portée telle quelle sans retard à la connaissance du monde savant.

La copie de M. Burthe, sans être exempte d'inexactitudes, permet généralement d'établir, sauf rectifications de détail, le texte véritable; les corrections sont aisées à faire. M. Bernès nous avait déjà signalé les principales; j'en ai ajouté quelques autres. Il ne reste guère plus que quelques points douteux; j'ai eu soin de les signaler en note.

Ulpio Aeliano suo salutem,

§ 1. . . . . . Aug. praesens numerato. Qui ita non fecerit et conuictus erit prius coxisse uenam quam pretium sicut supra scriptum est soluisse pars occupatoris commissa esto et puteum uniuersum proc. metallorum uendito. Is qui probauerit ante colonum uenam coxisse quam pretium partis dimidiae ad fiscum pertinentis numerasse partem quartam accipito.

§ 2. Putei argentari ex form[a] exerceri debent quae hac lege continetur; quorum pretia secundum liberalitatem sacratissimi imp. Hadriani Aug. observabuntor it[a] ut ad eum pertineat proprietas partis quae ad fiscum pertinebit qui primus pretium

§ 3. puteo fecerit et sestercia quatuor milia nummum fisco intulerit. — Qui ex numero puteorum quinque unum ad uenam perduxerit in ceteris sicut supera scriptum est opus sine intermissione facito; ni ita fecerit alii occupandi [ius] esto. Qui post dies XXV praeparationi impensarum datas opus[3] quidem statim facere coeperit diebus autem continuis decem postea in opere cessauerit alii occupandi ius esto. Puteum a fisco uenditum continuis sex mensibus intermissum alii occupandi ius [est]o ita ut

§ 4. cum uenae ex eo proferentur ex more pars dimidia fisco salua sit. — O[ccu]patori

[1] J. Flach, *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1878, p. 269 et suivantes; Wilmanns, *Zeitschrift für Bergrecht*, XIX (1878) p. 217 et suivantes; Hübner et Mommsen dans l'*Ephem. epigr.*, III, p. 165 et suivantes; *C. I. L.*, II, 5181; Dessau, *Inscriptiones latinæ selectae*, 6891; Hirschfeld, *Verwaltungsbeamten* (2e édition), p. 159.

[2] *Journal des Savants*, mois d'avril 1877, p. 240 et suivantes.

[3] La copie porte : *datis opam.*

puteorum socios quos uolet habere liceto ita ut pro ea parte qua quis socius erit impensas conferat. Qui ita non fecerit tum is qui impensas fecerit rationem impensarum factarum a se continuo triduo in foro frequentissimo loco propositam habeto et per praeconem denunciato sociis ut pro sua quisque portione impensas conferat. Qui non ita contulerit quiue quid dolo malo fecerit quominus conferat quoue quem quosue ex sociis fallat is eius putei partem ne habeto eaque pars socii sociorum ut qui impensas fecerit esto. Et ii[s] coloni[s][1] qui impensam fecerint in eo puteo in quo pluris socii fuerint repetendi a sociis quod bona fide rogatum esse apparuerit ius esto. Colonis inter se eas quoque partes puteorum quas a fisco emerint et pretium soluerint uendere quanti quis potuerit liceto. Qui uendere suam partem quiue emere uolet apud proc. qui metallis praeerit professionem dato; aliter emere aut uendere ne liceto. Ei qui debito[r] fisci erit donare partem suam ne liceto.

§ 5. Venas quae ad puteos prolatae [i]acebunt ab ortu solis in occasum ii quorum erunt in officinas vehere debebunt; qui post occasum solis [us]q. in o[r]tu[m] [2] uenas a puteis sustulisse conuictus erit HS ∞ nummos fisco inferre debeto. Venae furem si seruos erit procurator caedito et ea conditione uendito ut in perpetuis uinculis sit neue in ullis metallis territorisue metallorum moretur; pretium serui ad dominum pertineto; liberum procurator confiscato et finibus metallorum in

§ 6. perpetu(u)m prohibeto. — Putei omnes diligenter fulti destinatique sunto proque putri materia colonus cuiusque putei nouam editionem sub[i]cito. Pilas aut fulturas firmamenti causa relictas attingere aut uiolare doloue malo quid facere quominus eae pilae fulturaeue firmae et. . . . . [3] sint ne liceto. Vi puteum uitiasse labefactasse aliutue quid dolo malo fecisse quominus is puteus firmus sit conuictus erit si seruos erit flagellis arbitratu proc. caesus ea conditione a dom[i]no ueneat ne in ullis metallis moretur; liberi bona proc. in fiscum cogito et finibus ei metallorum

§ 7. in perpetuum interdicito. — Qui puteos aerarios aget a cuniculo qui aquam metallis subducet recedito et non minus quam quinos denos pedes utroque latere relinquito. [Cu]niculum uiolare ne liceto. Proc. explorandi noui metalli causa ternagum a cuniculo agere permittito ita ut ternagus non plures latitudinis et altitudinis quam quaternos pedes habeat. [V]enam intra quinos denos pedes ex utroque latere a cuniculo quaerere caedereue ne liceto. [Q]ui aliter quit in ternagis fecisse conuictus erit seruos flagellis arbitratu proc. caesus ea conditione [a] domino veniet ne in ullis metallis moretur; liberi bona proc. in fiscum cogito et finibus ei me-

§ 8. tallorum in perpetuum interdicito. — Qui puteos argentarios [aget] a cuniculo qui aquam metallis subducet recedito et non minus quam sexagenos pedes utroque latere relinquito et eos puteos quos occupauerit adsignatosue acceperit in opere uti determinati erunt habeto, nec ultra procedito neue ecbolas colligito neue ternagos[4] ita agito extra finis putei adsignati [ut]. . . . .

On voit, à la simple lecture du texte, de quelle importance est ce document pour l'histoire de l'exploitation des mines sous l'Empire romain. Ce n'est point ici la place de le commenter, même en quelques pages. Il suffira, pour le moment, qu'il ne reste pas inédit.

R. CAGNAT.

[1] La copie porte : *ei ii coloni.* — [2] Id. : *ęçi noctus.* — [3] Id. : *perculae.* — [4] La copie porte deux fois la forme *ternagus* par un *g*, deux fois *ternacus* par un *c*.

LIVRES NOUVEAUX.

Paul Wendland. *Anaximenes von Lampsakos : Studien zur aeltesten Geschichte der Rhetorik.* Festschrift für die XLVIII. Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Hamburg, 104 p. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1905.

Sous ce titre collectif, M. Wendland a réuni cinq études très intéressantes sur la rhétorique grecque au IVe siècle, dont voici l'énumération : 1. *La lettre de Philippe et le discours en réponse*; — 2. *La Rhétorique d'Anaximène et ses sources;* — 3. *Un morceau ancien de technique oratoire* (Xénophon, *Mémor.*, l. III, c. VI); — 4. *L'Eroticos faussement attribué à Démosthène;* — 5. *Le Discours à Démonicos.*

1. La première de ces cinq études a pour objet de démontrer, d'après un passage du commentaire récemment publié de Didymos sur Démosthène (col. 11, l. 7 et suiv.) que la lettre de Philippe et la réponse à cette lettre, telles que nous les lisons aujourd'hui dans le recueil des œuvres de Démosthène, sont en réalité des œuvres du rhéteur et historien Anaximène, disciple d'Isocrate. Anaximène aurait remanié la lettre authentique de Philippe et recomposé à sa façon la réponse de Démosthène, en utilisant divers morceaux du grand orateur, puis il aurait inséré le tout dans son *Histoire de Philippe;* c'est de là que ces deux textes auraient été extraits pour figurer dans le recueil des discours de Démosthène. A vrai dire, le témoignage de Didymos sur ce point n'est pas parfaitement net. Tout ce qu'on en peut tirer de certain, c'est que, de son temps, on lisait, dans l'*Histoire de Philippe* d'Anaximène, un discours que l'historien avait mis dans la bouche de Démosthène et qui était « presque le même » que celui que nous lisons sous le titre de *Réponse à la lettre de Philippe.* Cela implique évidemment que notre discours est l'œuvre d'Anaximène. Mais il résulte du même témoignage qu'il y avait quelques différences entre les deux textes, et il est difficile, par suite, de ne pas admettre avec M. Diels, malgré M. Wendland, qu'il y a eu deux éditions de ce discours. J'ai grand' peine à croire, pour ma part, que le paragraphe relatif aux intrigues de la cour de Philippe, aux jalousies mutuelles de ses lieutenants, à la crainte qui régnait parmi eux [1], ait pu être inséré dans un ouvrage historique publié par un partisan de la Macédoine, probablement après la mort d'Alexandre, lorsque ces mêmes hommes étaient devenus les maîtres du monde grec. M. Diels a supposé que la première édition, celle que nous possédons, fut publié dans le recueil des *συμβουλευτικοί* d'Anaximène. Cela est possible. Toutefois, il serait surprenant que les Alexandrins se soient laissé imposer, comme étant de Démosthène, un discours qui aurait été publié d'abord dans un recueil connu et avoué de son auteur. On peut donc se demander si Anaximène n'a pas prêté son concours aux libraires peu scrupuleux, qui, après la mort de Démosthène, cherchèrent à grossir le recueil de ses œuvres, et s'il n'a pas composé pour eux un faux discours de Démosthène, en utilisant un exorde authentique et en imitant ou en copiant divers passages des *Philippiques.* Plus tard, il aurait inséré ce même discours dans son *Histoire de Philippe,* en l'abrégeant et en le modifiant sur certains points.

En ce qui concerne la *Lettre de Philippe.*, M. Wendland démontre d'une manière probante, en prenant pour base une comparaison des passages cités par Didymos

[1] *Réponse à la lettre*, § 10.

avec les passages correspondants de notre texte, qu'elle a dû être remaniée par Anaximène : il retrouve d'ailleurs dans la lettre tous les caractères de sa manière. Il suppose donc que cette lettre, ainsi remaniée, a figuré, elle aussi, dans l'*Histoire de Philippe* et qu'elle a été transportée de là, comme la réponse, dans la collection des *Philippiques*. Cela est tout à fait vraisemblable. Mais il ne paraît pas nécessaire de supposer, avec M. Wendland, que les deux pièces y ont été transportées en même temps. La collection a pu être éditée d'abord sans la lettre. Plus tard, on a trouvé plus commode de mettre la lettre sous les yeux de ceux qui lisaient la réponse. Seulement, au lieu de publier la lettre authentique, qui pourtant existait encore, puisque Didymos en a eu le texte sous les yeux, un éditeur négligent en aura pris le texte dans l'*Histoire de Philippe*, sans songer à en contrôler l'exactitude.

2. Anaximène étant ainsi reconnu, dans tous les cas, pour l'auteur de ces deux morceaux, M. Wendland, dans sa seconde étude, lui restitue également la *Rhétorique à Alexandre*. Sa démonstration est très précise et très forte. Elle repose surtout sur une comparaison serrée entre l'enseignement contenu dans ce traité et ce que nous savons de celui des techniciens contemporains, en particulier d'Isocrate, de Théodecte et d'Aristote. Quand même il n'en résulterait pas, d'une manière absolument incontestable, que la *Rhétorique à Alexandre* soit bien d'Anaximène, on ne pourrait guère douter du moins qu'elle n'ait été écrite au milieu du IVe siècle, avant celle d'Aristote. C'est une raison de plus pour considérer la préface, qui est censée adressée par Aristote à son élève, comme l'œuvre d'un faussaire, ce qui résulte d'ailleurs, comme M. Wendland le fait ressortir avec beaucoup de force, de ses caractères intrinsèques.

3. Dans la troisième étude, le savant critique cherche à prouver que Xénophon, dans le chapitre VI du IIIe livre des *Mémorables*, où il rapporte un entretien de Socrate et du jeune Glaucon sur ce que l'homme d'État doit savoir, a mis à profit un chapitre d'une *τέχνη* contemporaine, qui traitait du genre délibératif. Il se fonde, pour l'établir, sur l'analogie frappante de ce morceau avec un passage de la *Rhétorique* d'Aristote[1] et avec un autre de la *Rhétorique à Alexandre*[2]. Comme il lui paraît inadmissible que ces deux auteurs aient fait un emprunt à Xénophon, on est bien obligé de croire que les trois enseignements procèdent d'une même source, qui est un traité plus ancien. M. Wendland voit dans cette conclusion une confirmation des opinions en faveur aujourd'hui, qui tendent à refuser presque toute valeur aux témoignages de Xénophon sur Socrate. Pour ma part, tout en tenant la démonstration indiquée pour valable, je ferais de grandes réserves sur ce dernier point. Les idées prêtées à Socrate, dans le passage en question, sont de celles qui ont dû être arrêtées et définies dès que la théorie de l'éloquence politique a été ébauchée. Il n'y a aucune raison de supposer qu'elles fussent étrangères à Socrate. Si Xénophon, en reconstituant l'entretien, leur a donné, sous l'influence de traités récents, une forme plus précise et s'il les a quelque peu modernisées, ce n'est pas une raison suffisante pour mettre en doute la réalité de l'entretien lui-même ni le fond de doctrine qui y est contenu.

4. La quatrième étude a pour objet l'*Erotikos* du Pseudo-Démosthène. C'est une tentative intéressante pour classer ce discours. Le critique estime qu'il appartient à la sophistique du IVe siècle, et il y découvre l'influence immédiate d'Isocrate, particulièrement dans la conception que l'orateur se fait de l'éducation; celle-ci, en

(1) Aristote, *Rhétor.*, I, 4. — (2) *Rhétorique à Alexandre*, ch. 2.

effet, désignée sous le nom général de philosophie, réunit à la fois la rhétorique, la morale et la politique. Tout le discours est d'ailleurs plein de réminiscences isocratiques, et, d'autre part, il ne trahit aucune influence des doctrines philosophiques de l'âge suivant.

5. La dernière étude, relative au discours pseudo-isocratique à *Démonicos*, ne vise pas principalement une attribution précise. C'est surtout une esquisse historique du développement du genre parénétique, esquisse qui sert de cadre à une analyse des sources du discours. Nous ne pouvons que renvoyer à cette analyse, qu'il serait impossible de résumer ici. Elle met en relief les points de contact du discours avec les sentences attribuées aux Sept Sages, avec Démocrite, avec la Comédie nouvelle, avec la philosophie socratique, avec Isocrate, avec le *Protreptikos* d'Aristote, enfin avec la *Rhétorique à Alexandre*. M. Wendland ne se croit pas autorisé à considérer Anaximène comme l'auteur du discours, mais il note la possibilité de cette attribution.

En somme, ces cinq dissertations apportent à l'histoire littéraire du IVe siècle une contribution intéressante. Anaximène doit être désormais reconnu comme l'auteur du *Discours sur la lettre de Philippe* et de la *Rhétorique à Alexandre*. Il a très probablement remanié et inséré dans son *Histoire de Philippe* la lettre du roi aux Athéniens, en même temps que la réponse qu'il avait composée sous le nom de Démosthène. Quant à l'*Erotikos* et au *Discours à Démonikos*, s'il n'est nullement certain qu'ils soient de lui, ils datent en tout cas du même temps et se rattachent à la même école.

Maurice Croiset.

Ernest de Witt Burton. *Principles of litterary criticism and the synoptic problem.* 1 vol. in-4°. Chicago. The University of Chicago press, 1904. (Extrait du ve volume des « Decennial Publications » de l'Université de Chicago.)

Le problème de l'origine de nos évangiles synoptiques (Matthieu, Marc, Luc), d'une importance capitale pour l'historien des origines du Christianisme aussi bien que pour les chrétiens soucieux de retrouver la teneur primitive de l'enseignement de Jésus, est l'un de ceux que la critique biblique n'a pas encore résolus d'une manière entièrement satisfaisante, malgré le grand nombre des travaux qui y ont été consacrés. On est généralement d'accord pour reconnaître que ces évangiles ne sont pas simplement des rédactions, indépendantes l'une à l'égard de l'autre, de la tradition orale et qu'ils ne sont pas davantage de simples remaniements l'un de l'autre. Ils ont été composés à l'aide de textes écrits antérieurs que nous ne possédons plus. L'hypothèse d'un évangile primitif unique, complété dans chacun des synoptiques à l'aide de sources orales particulières, est également abandonnée. Il paraît bien établi qu'il y a plusieurs documents antérieurs. D'autre part, l'utilisation de ces documents par nos évangélistes canoniques n'exclut en aucune façon la possibilité qu'ils se soient inspirés de leurs écrits respectifs. C'est ainsi que la majorité des critiques actuels pensent que Matthieu et Luc ont connu et utilisé l'évangile de Marc, soit sous la forme où nous le lisons, soit dans une rédaction antérieure.

M. Ernest de Witt-Burton apporte, de la part du département des études bibliques de l'Université de Chicago, une nouvelle contribution à l'examen de cette question si complexe de critique littéraire. Son travail se distingue par les qualités de précision, de clarté et de distribution pratique qui caractérisent les publications scientifiques américaines. Il n'y a pas de phrases, pas de considérations littéraires; l'auteur se contente chaque fois des arguments qui lui paraissent décisifs; il

n'éprouve pas le besoin d'en ajouter toute une série d'autres qui compliqueraient la discussion déjà bien suffisamment embrouillée par suite de la nature du sujet. Il s'efforce d'appliquer à cette étude de critique littéraire les méthodes qui ont donné de si beaux résultats dans la critique textuelle et se plaît à figurer les diverses relations possibles de nos évangiles synoptiques ou de leurs sources, par des diagrammes analogues à ceux par lesquels on représente les relations réciproques des manuscrits d'un même texte. Cette disposition risque de faire illusion au lecteur; la précision y est parfois plus apparente que réelle. Mais elle contribue beaucoup à la clarté de l'exposition. Quelqu'un qui voudrait s'initier aux multiples solutions possibles du problème des synoptiques aurait avantage à se servir de la dissertation de M. de Witt-Burton.

Ajoute-t-elle grand'chose à notre connaissance de la question? Je n'oserais l'affirmer. L'auteur lui-même, du reste, est le premier à reconnaître que son étude a besoin d'être complétée par d'autres recherches. Voici ses principales conclusions, telles qu'il les résume lui-même :

1° Notre Marc, ou un document en grande partie identique, a été utilisé par Matthieu et Luc;

2° Matthieu et Luc ont possédé en commun un document que l'on peut appeler Galiléen, correspondant à Luc, III, 7-15, 17, 18; IV, 2ᵇ-13 [14-15], 16-30; V, 1-11; VI, 20-49; VII, 1 à VIII, 3;

3° Ils ont utilisé aussi, mais de manières très différentes, un autre document, que M. de Witt-Burton qualifie de Péréen et qui correspond à ce que l'on appelle ordinairement le document samaritain de Luc, IX, 51 à XVIII, 14 et XIX, 1-28;

4° Matthieu s'est servi d'un document que Luc n'a pas employé et qui comprenait surtout des discours. Ce sont peut-être les *Logia* de Matthieu, mentionnés au IIᵉ siècle par Papias;

5° Matthieu et Luc ont dû avoir à leur disposition d'autres sources secondaires, par exemple pour ce qui concerne les récits de la naissance de Jésus, de son enfance et de sa résurrection.

L'auteur reconnaît que ses hypothèses ne rendent pas compte de tous les points où Luc s'accorde avec Matthieu contre Marc et qu'il reste à rechercher quelles ont pu être les sources de Marc et du document Péréen.

Les thèses 2, 3 et 4 sont discutables. Si Luc, par exemple, n'a pas connu les *Logia*, il a dû connaître un ou plusieurs documents qui avaient, en grande partie, le même contenu avec une autre disposition. M. de Witt-Burton attribue au document qu'il appelle Galiléen des morceaux que l'on rattacherait plutôt aux *Logia*, par exemple Luc, VI, 20-49. L'utilisation du document Péréen par Matthieu est sujette à caution, au moins sous la forme où l'a connu Luc.

La grosse difficulté dans cet ordre de recherches, c'est le caractère vraisemblablement amorphe et inorganique des sources, recueils de récits ou de paroles, de *gesta* et de *dicta* Jesu, qui pouvaient s'augmenter, se diviser, se modifier en teneur, suivant les besoins de l'évangélisation et suivant les milieux. Un même document primitif a donc fort bien pu parvenir à nos évangélistes sous des formes assez différentes l'une de l'autre. Les identités verbales de Matthieu et de Luc, par exemple, impliquent l'unité d'une rédaction grecque primitive; leurs divergences peuvent provenir aussi bien des variations que cette rédaction a subies avant de leur parvenir que de la manière libre dont ils ont utilisé leurs documents. Il faut, en effet, ne jamais perdre de vue que ces textes, qui ont pris pour les chrétiens un carac-

tère sacré et dont nous commentons aujourd'hui la moindre parole, n'avaient pas ce caractère à l'époque où se formèrent nos évangiles canoniques. Il suffit de voir avec quelle extraordinaire liberté les auteurs chrétiens du IIe siècle traitent les textes évangéliques (par exemple, Marcion, Justin Martyr) pour s'assurer que les rédacteurs de recueils de récits ou de discours de Jésus n'ont pu éprouver aucun scrupule à les disposer d'après leurs convenances. C'est pour cela qu'il sera sans doute très difficile d'arriver jamais à une précision beaucoup plus grande dans la détermination exacte des documents dont chacun des évangélistes devenus canoniques a fait usage. Jean Réville.

Louis Jacob. *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens (1038-1125). Essai sur la domination impériale dans l'est et le sud-est de la France aux XIe et XIIe siècles*, 1 vol. in-8°. — Paris, Champion, 1906.

Depuis une quinzaine d'années, l'histoire des pays arrosés par la Saône et le Rhône a fourni la matière de travaux justement estimés. Tous ceux qui s'intéressent au moyen âge connaissent le beau livre de M. Paul Fournier sur le royaume d'Arles et de Vienne, au XIIIe et au XIVe siècle; après lui, M. Poupardin a raconté les destinées du royaume de Provence sous les Carolingiens; il a marqué comme terme de ses études sur cette question le moment où le premier empereur de la dynastie franconienne, Conrad le Salique, devenu roi de Bourgogne, établit sa maison dans l'ancien royaume de Boson et des Rodolphiens. La période comprise entre les dernières années de ce prince et la mort d'Henri V n'avait pas encore été l'objet d'une étude générale; en prenant à tâche de combler cette lacune, M. Jacob vient de rendre un service qui lui donne des titres à notre reconnaissance.

Entré en possession de ce bel héritage en 1038, du vivant de son père Conrad II, Henri III fait pendant tout son règne de constants efforts pour assurer sa domination dans le royaume légué à sa famille par Rodolphe III, mais dès les premiers jours de la domination franconienne, les dispositions des grands seigneurs bourguignons à l'égard de leurs nouveaux maîtres ne sont guère encourageantes; l'indifférence ou l'hostilité de presque tous les vassaux laïques est à peine compensée par le dévouement temporaire et intéressé du haut clergé. Aussi Conrad II prend-il le parti d'élever son fils Henri au trône de Bourgogne; c'est à la diète de Soleure, en 1038, qu'il donne cette satisfaction aux aspirations séparatistes de ses nouveaux sujets. Il meurt l'année suivante, et c'est seulement alors que l'action de la dynastie franconienne se fait sentir dans une partie du royaume.

A cet égard, la politique d'Henri III est nette et bien suivie; il s'appuie sur l'épiscopat, sur les abbayes, et cherche à gagner la noblesse, en particulier les maisons de Bourgogne et de Maurienne; il se rapproche de Renaud, comte de Bourgogne, l'adversaire acharné de Conrad II, en épousant sa nièce la princesse Agnès d'Aquitaine; pour empêcher ses feudataires bourguignons de se coaliser avec le roi de France, il s'arrange avec Henri Ier à l'entrevue d'Ivoy; il fait des séjours en Bourgogne, vient trois fois à Besançon, et sur la fin de son règne, il crée entre l'empire et la maison de Savoie un lien nouveau par les fiançailles de son fils avec Berthe de Maurienne. Mais il se fonde surtout sur le clergé, dont la puissance est considérable. Il comble de privilèges et de dignités l'archevêque Hugues de Besançon, contraint à la retraite Burchard, archevêque de Lyon, hostile à sa maison, et lui donne des successeurs dévoués à l'empire, en dernier lieu le célèbre Halinard, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, son partisan déclaré; les autres représentants de l'épiscopat ne lui sont pas moins favorables. Malgré tout, son influence est moins

dominante qu'on ne pourrait le croire, et M. Jacob insiste sur ce fait qu'Henri III ne paraît pas avoir joué de rôle dans l'établissement de la Trêve de Dieu, à l'institution de laquelle le haut clergé du royaume de Bourgogne a pris une si grande part. Quant aux seigneurs laïques, lorsqu'ils mentionnent dans leurs actes les années de l'empereur, ils le font avec une incorrection qui est la marque de leur indifférence; or, s'il faut en croire M. Jacob, le règne d'Henri III « est peut-être la période du moyen âge au cours de laquelle l'autorité impériale a été la plus respectée et la mieux établie dans le royaume de Bourgogne ».

Depuis la mort de ce grand prince, les liens qui rattachent le royaume à l'empire ne font que se relâcher. Rodolphe de Rheinfelden, nommé recteur ou vice-roi en Bourgogne par l'impératrice Agnès d'Aquitaine, pendant la minorité d'Henri IV, n'a pas d'influence sur la noblesse; et cependant il est le propre beau-frère du jeune souverain, en attendant de devenir son compétiteur. A partir de 1065, le nom d'Henri se rencontre dans les actes de certains seigneurs, dans les cartulaires de certaines abbayes, Saint-Victor de Marseille, Saint-Barnard de Romans; et voilà tout. Les choses se gâtent bien davantage à partir du moment où éclate la querelle des Investitures; le royaume tout entier prend alors fait et cause pour Grégoire VII, et quand Henri IV se rend en Italie pour se soumettre à la douloureuse humiliation de Canossa, la maison de Savoie elle-même ne lui livre le passage des Alpes qu'au prix d'onéreuses concessions. Sous Henri V, dans tout le royaume, les nobles comme le clergé sont pour le pape; Calixte II y reçoit un accueil que jamais les empereurs n'y ont trouvé; en même temps on voit poindre dans le royaume de Bourgogne une influence nouvelle, celle du roi de France.

Les textes narratifs étant peu nombreux, c'est surtout sur l'examen des chartes et de leurs souscriptions que M. Jacob se fonde pour arriver à des conclusions qui nous paraissent justes. Mais puisqu'il fait ici œuvre de diplomatiste, pourquoi n'a-t-il pas pris la peine d'éviter certaines erreurs matérielles qu'on s'étonne de rencontrer dans un bon livre? Sans compter de nombreuses fautes d'impression, qu'il a laissé passer comme à plaisir, on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours donné aux termes les mieux définis leur sens exact; l'expression de *filia karissima*, dont les papes se servaient en général quand ils écrivaient à une femme, ne prouve nullement qu'Adélaïde de Maurienne ait été très bien vue du Saint-Siège, et ses rapports avec la papauté, s'ils ont été confiants ou intimes, doivent s'établir par d'autres arguments. Cette critique et d'autres du même genre, que nous ne tenons pas à faire ici, n'enlèvent pas à ce livre sa valeur et son intérêt.

Dans une série d'appendices, l'auteur étudie les rapports du Vivarais avec le royaume de Bourgogne, dont il faisait encore partie, soit dit en passant, à la fin du XIIIe siècle, le rattachement de Bâle à l'empire, le passage des Alpes par Henri IV en 1077, la nature des concessions faites en cette occasion par l'empereur à la comtesse Adélaïde. Il termine son ouvrage en démontrant que le royaume de Bourgogne était rattaché à l'empire par l'union personnelle, et qu'en fait, les raisons pour lesquelles la maison de Souabe en hérita sont tirées de bien loin; cela peut être vrai, mais le royaume d'Arles qui, à part la Franche-Comté, était fort éloigné de l'empire, n'avait pas alors intérêt à se séparer de princes qui ne le gênaient guère.

Élie Berger.

Karl Wenck. *Philipp der Schöne von Frankreich, seine Persönlichkeit und das Urteil der Zeitgenossen.* 1 broch. in-4°. — Marburg, 1905.

Même après les travaux de Ch.-V. Langlois et de Heinrich Finke sur Philippe le

IMPRIMERIE NATIONALE.

Bel, celui de M. Wenck est une contribution utile et importante à l'étude de cette grande figure royale qui appartient presque à l'histoire moderne. Par un examen approfondi des chroniques et des documents d'archives, l'auteur a essayé de résoudre ce problème difficile entre tous, savoir si Philippe le Bel a eu une valeur personnelle et une influence directrice comme chef de Gouvernement, ou s'il n'a été que l'instrument docile des légistes qui composaient son conseil. La conclusion de M. Wenck est que l'histoire doit prendre à son compte le jugement des contemporains impartiaux. Philippe le Bel a été un grand roi. Non pas qu'il ait rien fait de durable pour l'avenir prochain et immédiat de sa dynastie, mais il a montré à ses descendants éloignés dans quelles voies la France devait s'engager pour atteindre le premier rang parmi les nations. L'auteur affirme même qu'à regarder cette physionomie de roi, telle qu'il a essayé de la retracer d'après les sources, on se sent involontairement amené à le comparer à Louis XIV. « Il semble que le Roi Soleil, pour sa politique ecclésiastique comme pour sa politique étrangère, ait pris modèle sur le grand Capétien. » L'idée est soutenable, bien qu'à mon sens ces comparaisons à longue portée, entre personnages d'époques si différentes, pêchent toujours par quelque côté. Achille Luchaire.

F. Henry. *Les Sonnets portugais d'Élisabeth Barrett Browning traduits en sonnets français.* 1 vol. in-8°. — Paris, Guilmoto, 1905.

Quels poèmes étrangers modernes ont été, comme les *Sonnets portugais*, traduits à trois reprises en vers français, sans parler d'une version en prose? Fortune plus exceptionnelle encore, ils rencontrent dans leur dernier traducteur, M. Henry, le rare interprète qui, à la fois maître de son art et respectueux de son modèle, peut donner de ce modèle une copie assez souple et assez aisée dans sa fidelité pour qu'elle semble un original. Point de version en vers qui soit plus que celle-ci littérale et littéraire tout ensemble; point qui conserve davantage l'allure, les nuances, les intentions du poète imité, qui perde moins de la précieuse liqueur transvasée d'une langue dans une autre; seuls à notre connaissance, dans les dernières années, les sonnets de Shakespeare et les *Rubâiyât* d'Omar Kheyyâm ont été rendus avec un pareil bonheur, et c'est également par M. Henry. Le texte anglais, imprimé ici au bas de chaque page, permet à chaque instant une comparaison qui pourrait être redoutable, mais ne fait ressortir que les difficultés vaincues; une bonne introduction présente Mme Browning au lecteur français, un commentaire copieux éclaircit divers détails obscurs, l'un et l'autre témoignant d'une connaissance approfondie des lettres anglaises; la traduction fait mieux, elle ajoute vraiment à notre patrimoine poétique les sonnets célèbres qu'avec quelque partialité, sans doute, mais après tout sans grande exagération, l'illustre mari de Mme Browning tenait pour « les plus beaux qui aient été écrits en aucune langue depuis ceux de Shakespeare ».

A. Barbeau.

Christian Maréchal. *Lamennais et Victor Hugo.* 1 vol. in-8°. — Paris, Savaète, 1906.

M. Chr. Maréchal a déjà publié, l'année dernière, sur *Volupté* et sur les relations de Lamennais avec Sainte-Beuve, un livre fort intéressant, très solidement documenté, et qui éclairait d'un jour décisif ce qu'on peut appeler la crise catholique de Sainte-Beuve : *La clef de « Volupté »*. D'autre part, il vient de publier un important ouvrage de Lamennais, resté inédit jusqu'ici : l'*Essai d'un système de philosophie catholique. 1830-1831*. Il annonce, en même temps, un *Lamennais et Lamartine.*

C'est assez dire qu'il s'est voué à mettre en lumière la profonde influence exercée par Lamennais sur les plus hauts esprits et sur les plus délicates consciences de son temps. De telles études sont en elles-mêmes dignes d'attention; elles en deviennent plus dignes encore, si l'on observe qu'elles portent sur un mouvement d'idées renaissantes de nos jours, et pleines peut-être d'un grand avenir.

M. Chr. Maréchal ne se contente pas d'analyser avec un soin minutieux les relations du catholicisme mennaisien avec le romantisme tel que le définit peu à peu Hugo; son livre contient notamment des pages pleines d'attraits sur quelques articles du *Mémorial catholique* et de la *Muse française*, et d'autres plus curieuses encore sur les préfaces des premiers recueils poétiques de Hugo, qui ne font, y compris et surtout la célèbre préface de Cromwell, que transposer en termes littéraires la doctrine de l'*Essai sur l'Indifférence;* il mêle à son analyse, sans qu'elle en ait à souffrir, un récit vivant de l'amitié, si féconde pour Hugo, qui s'établit pendant quelques années entre Lamennais et lui. Ainsi, non seulement nous apprenons que l'influence du catholicisme esthétique et sentimental de Chateaubriand, pour n'être point négligeable, n'en fut pas moins presque effacée par celle du catholicisme social de Lamennais, mais nous goûtons un plaisir rare et charmant, à voir comment le cœur chaud et tendre de Lamennais s'éprit de la belle âme de Hugo jeune, comment il la dirigea, l'aida à se reconnaître dans les incertitudes de sa pensée et de sa volonté, sut la réconforter, l'élever au-dessus des découragements et au besoin de l'exalter. On éprouve en même temps une impression continuelle de sécurité; l'auteur connaît à fond ce dont il parle, — il prouve avec autant d'abondance que d'exactitude. Il fait voir, très heureusement, combien la composition de *Notre-Dame de Paris* s'est ressentie des flottements de la pensée de Hugo après 1830. Ici encore, il discerne, à des signes indiscutables, la présence de la pensée mennaisienne en voie de transformation. Il conclut rapidement sur ce qui devait mettre fin, de si triste manière, à une si noble amitié, que nous lui saurons gré d'avoir fait revivre.

Je ne chicanerai pas M. Chr. Maréchal sur la thèse traditionnaliste qui, çà et là, au début surtout, apparaît dans son livre; peu importe qu'elle soit contestable, puisqu'elle ne nuit pas à l'impartialité supérieure de son étude.

M. Chr. Maréchal croit que V. Hugo a reçu de Bonald, et non de Mme de Staël, l'idée fameuse de la littérature expression de la société. Cela semble plus que probable, après ce qu'il en dit. Je remarque d'ailleurs que, vers le même temps, Jay, et un homme non suspect de complaisance pour Bonald, Sénancour, lui en attribuaient l'invention. Il est vrai que c'était pour le plaisir de le réfuter.

Il reste à M. Chr. Maréchal à nous donner maintenant tout ce que nous attendons de lui : une étude d'ensemble sur Lamennais et son école, qu'il est, de toutes manières, qualifié pour mener au meilleur succès. Joachim Merlant.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. Edmond Rousse, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, qui avait été élu membre de l'Académie le 13 mai 1880, est décédé à Paris le 1[er] août 1906.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 6 juillet. M. René Pichon communique une étude sur la politique de Constantin, d'après le témoignage des *Panegyrici latini*. Cette politique dont les harangues officielles permettent de suivre pas à pas les transformations successives peut se résumer ainsi : substitution d'une monarchie héréditaire à une monarchie fondée sur l'adoption; élargissement du paganisme en un déisme éclectique susceptible de s'accommoder avec le christianisme; renoncement enfin à la politique défensive à l'égard des Barbares, en faveur d'une politique belliqueuse.

— M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport de M. l'abbé Leynaud sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète.

— Mgr Duchesne donne à l'Académie quelques renseignements sur les fouilles entreprises à Bologne, par M. Albert Grenier, membre de l'École française de Rome, et qui ont pour objet de déterminer les rapports entre le développement des deux nécropoles antiques, l'une étrusque et l'autre italiote. Ces recherches peuvent éclairer les relations de la civilisation étrusque avec celle qui l'a précédée dans cette partie de l'Italie.

13 juillet. M. Salomon Reinach communique une note relative au passage dans lequel Pline parle d'une statue de Vénus, œuvre de Polymarchus. Il s'agirait suivant lui de la Vénus debout sur un pied, dont il existe de nombreuses répliques, parmi lesquelles celle qui a été découverte jadis à Alésia.

— M. Homolle annonce que MM. Jacquet et Lesquier ont découvert à Ghoran (Fayoum) un manuscrit daté de l'année 27 de Ptolémée II (287 av. J.-C.) et donnant un devis de travaux de terrassement et de canalisation accompagné d'un plan très clair et bien conservé.

20 juillet. M. Paul Monceaux expose ses recherches sur les ouvrages donatistes de Gaudontius, évêque de Timgad au temps de saint Augustin.

— M. Ed. Cuq signale l'intérêt que présentent pour l'histoire de la propriété foncière certaines inscriptions provenant de Suse et conservées au Louvre.

— M. Mispoulet expose comment les institutions politiques mentionnées dans l'*Historia Augusta* peuvent servir à dater les biographies d'empereurs qui la composent.

27 juillet. M. Salomon Reinach annonce que MM. Regnault et Cartailhac ont découvert sur les parois de la grotte de Gargas, près Saint-Bertrand-de-Comminges, des peintures représentant des mains humaines et que M. l'abbé Breuil a découvert sur les parois des cavernes voisines de Santander des peintures représentant des animaux : éléphant, bouquetin et singe.

— M. Cagnat annonce la découverte dans la mine de cuivre d'Aljustrel (Portugal) d'une table de bronze portant une inscription latine qui donne le texte de la loi relative à l'exploitation de cette mine. Nous publions plus haut (p. 441) ce texte intégralement.

— M. Salomon Reinach étudie les assertions de Pontenus et de Caelius Rhodiginus, humanistes de la Renaissance, relatives au tombeau que les Gètes auraient élevé à Ovide devant les portes de la ville de Tomes (Varna). Pontenus s'en réfère à un « bon auteur » que M. Reinach suppose être le moine Planude, qui traduisit Ovide en grec vers l'an 1300.

— M. le marquis de Vogüé communique une charte du 15 octobre 1240 donnant le nom d'un évêque de Vivier, Bertrand, qui ne figure sur aucune liste.

— M. Lair lit une lettre de M. Brutails signalant que l'église de Saint-Orens de la Realle (Hautes-Pyrénées) possède une pyramide à peu près analogue à celle de l'église de Sauve-Plantade, dont M. de Vogüé a récemment entretenu l'Académie.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Paul Brouardel, ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre libre de l'Académie, est décédé à Paris le 23 juillet 1906.

Présentation. L'Académie présente à M. le Ministre de l'Instruction publique pour le poste de Directeur de l'Observatoire de Bordeaux, en première ligne M. Luc Picart et en deuxième ligne M. Henry Bourget.

L'*American philosophical Society* de Philadelphie a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de la médaille frappée en l'honneur du deux centième anniversaire de la naissance de Benjamin Franklin.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Grand prix de composition musicale. Le premier grand prix est décerné à M. L.-C. Dumas; le premier second grand prix à M. A.-C.-S. Gaillard et le deuxième second grand prix à M.-G.-E. Le Boucher.

Grand prix de peinture. Le premier grand prix est décerné à M. F. Roganeau; le deuxième premier grand prix (non décerné en 1905) à M. G.-P. Leroux; le premier second grand prix à M. Rousseau-Decille et le deuxième second grand prix à M. P. Fenouillet.

Grand prix de sculpture. Le premier grand prix est décerné à M. A.-G. Blaise; le premier second grand prix à M. M.-A. Gaumont et le deuxième second grand prix à M. L.-F. Prost.

Grand prix d'architecture. L'Académie avait proposé pour sujet : Projet d'un nouveau Collège de France. Elle a décerné le premier grand prix à M. P.-B. Bonnet; le premier second grand prix à M. C.-P. Abella et le deuxième second grand prix à M. L.-E. Moreau.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Élection. Lord Reay, président de la *British Academy,* correspondant de la section de morale, a été élu le 23 juillet associé étranger en remplacement de M. d'Olivecrona, décédé.

Communications. 7 juillet. M. Xénopol lit un mémoire intitulé : La conscience dans l'histoire.

28 juillet. M. Louis Renault expose les modifications apportées cette année à la convention de Genève élaborée en 1864.

Prix du budget (2,000 francs). Sujet proposé : « De la puissance paternelle et de la tutelle sur les enfants naturels, étude de législation comparée ». Le prix est partagé entre MM. Maurice Travers et Henri Rousseau.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie française. Inauguration de la statue d'Alexandre Dumas, à Paris, le 12 juin 1906. Discours de MM. V. Sardou, Paul Bourget, Paul Hervieu et Jules Claretie. 1 brochure in-4°.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Funérailles de M. Jules Breton. Discours de M. Achille Jacquet. 1 brochure in-4°. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

CROATIE.

ACADÉMIE SUD SLAVE D'AGRAM.

L'Académie a publié en 1905 trois volumes de *Mémoires* (*Rad*). La plupart des travaux sont consacrés à des questions d'histoire locale ou à des études sur des particularités de la langue serbo-croate. Un travail d'un intérêt général et qu'il serait bon de mettre à la portée des étrangers, c'est celui de M. Kuhač sur *Les particularités de la musique populaire, notamment chez les Croates.* M. Kuhač est un des musicologues les plus distingués des pays slaves : on lui doit entre autres une excellente collection de chants populaires sud-slaves.

L'Académie a fait paraître, en outre : 1° deux fascicules de son recueil de folk lore, qui renferment la monographie de certaines localités au point de vue du folk lore envisagé sous tous ses aspects, des études sur l'ornementation populaire des tissus, des textes musicaux et d'excellentes photographies; 2° le tome XXIII des *Anciens textes,* qui contient des documents en latin et en italien, relatifs aux rapports entre Raguse et Venise, d'anciens chants religieux en croate, et les lettres d'Ivan Lučić de Trogir (Trau) [Lučić est l'auteur d'un important ouvrage, intitulé *De Regno Dalmatiæ et Croatiæ,* publié à Amsterdam en 1666 et réimprimé dans Schwandtnier, *Scriptores rerum hungaricarum*]; 3° le tome III du *Codex diplomaticus regni Croatiæ Dalmatiæ et Slavoniæ* qui renferme les diplômes relatifs aux années 1201-1215, documents écrits la plupart en latin et quelques-uns, mais peu nombreux, en langue vulgaire ou plutôt en slavon.

Le rapport du président sur l'exercice 1904 donne des renseignements intéressants sur les subventions accordées aux Académies de l'Autriche-Hongrie. L'Académie de Vienne reçoit 172,000 couronnes[1], celle de Budapest 100,000 couronnes, celle de Prague 40,000 couronnes de l'État et autant du Royaume, la Société royale des sciences de Prague 10,000 couronnes de l'État et 14,000 du Royaume, l'Académie de Cracovie 40,000 couronnes de l'État et 52,000 de la province de Galicie, l'Académie ruthène de Lemberg 6,000 couronnes de l'État et 10,000 de la province. Toutes ces sommes réunies donnent un total d'environ 500,000 francs pour les diverses Académies austro-hongroises.

[1] La couronne vaut un peu plus d'un franc.

En revanche, depuis l'année 1884 l'Académie Sud-Slave n'a plus reçu aucun subside. Pour l'année 1905 elle a enfin obtenu une subvention de 6,000 couronnes pour la publication du *Codex diplomaticus*. L. L.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

Séance du 1er juillet 1905. Furtwängler, *Les groupes des frontons de l'ancien Hékatompédon sur l'acropole d'Athènes.* Premier fronton : au centre, Athèna Polias assise; à droite, Hermès debout, puis les Tritopatores, génies barbus à queue de serpent; à gauche, Zeus assis avec l'aigle et un serpent. Deuxième fronton : à droite, un serpent; à gauche, Héraklès et Triton. Cette étude conduit à une meilleure disposition du fronton de la gigantomachie dans le nouvel édifice. — Furtwängler, Bulle et Reinecke, *Rapport sur les fouilles d'Orchomène en 1903 et 1905* (*fondation Bassermann-Jordan*). Couches successives : 1° sur le roc, une couche de constructions rondes; 2° la couche des *bothroi*, caractérisée par des fosses et des vases; 3° la couche mycénienne ancienne; 4° la couche mycénienne récente avec ses palais et le grand tombeau à coupole. Les époques suivantes, classique et byzantine, sont également étudiées. — O. Crusius, *Études sur la poésie des épopées et des hymnes.* Le développement de la poésie personnelle et de l'expression individuelle à travers ces premières œuvres se marque surtout dans les hymnes, par une partie réservée à cet effet et appelée *σφραγίς*. L'écriture était employée et nécessaire dès le temps d'Hésiode. Hésiode marque un progrès décisif dans la manifestation de la personnalité de l'auteur et annonce directement Archiloque.

CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 7 janvier 1905. Hans Prutz, *L'autonomie de l'ordre du Temple.* D'après la tradition, l'ordre reçut une règle au concile de Troyes en 1128 par l'intermédiaire de saint Bernard. Cette règle a toujours été une rareté dans les maisons de l'ordre; elle n'a joué aucun rôle dans leur vie, n'a jamais reçu d'approbation pontificale et n'est mentionnée dans aucun des nombreux privilèges de l'ordre. Les deux rédactions, française et latine, ne sont pas une traduction et un original, mais des rédactions parallèles, dérivées des discussions de Troyes, véritables matériaux recueillis en vue d'une rédaction définitive qui n'a pas été accomplie dans ce concile. Bernard pouvait se trouver à la réunion, mais le fait n'est pas démontrable. A la fin de 1130 ou plutôt au commencement de 1131, Baudouin II de Jérusalem intervient pour obtenir du pape une règle qui ne fut pas alors accordée. C'est seulement en 1163 qu'Alexandre III confère l'exemption aux Templiers et les astreint aux trois vœux, que la règle de Troyes n'exigeait pas; toutes les maisons sont placées sous l'obédience de celle de Jérusalem; le choix du grand maître est réglé avec précision. Le gouvernement de l'ordre est laissé au grand maître et au chapitre, uniques autorités législatives de l'ordre. Toute immixtion de puissances ecclésiastiques ou séculières est sévèrement interdite, de sorte que, grâce à Alexandre III, l'ordre fut assuré d'une autonomie inconnue des sociétés analogues. — Simonsfeld, *L'entrevue de Frédéric Barberousse avec le pape Hadrien IV à Sutri en juin 1155.* Détermination du lieu et de la date de l'entrevue et de l'attitude de l'empereur vis-à-vis du pape. — Ludwig Traube, *Recherches paléographiques, V.* Manuscrits an-

notés et corrigés par Jean Scott. L'étude paléographique permet ici de pénétrer, comme rarement, dans le travail d'un des penseurs les plus profonds du moyen âge et autorise dans quelques cas à indiquer définitivement l'auteur d'ouvrages anonymes.

Séance du 4 février. Brentano, *La constitution familiale des Irlandais.* Les Irlandais ont modelé les rapports des organes sociaux et la constitution de la nation sur les rapports économiques naturels de la famille, avec ses extensions. Le clan écossais, dépeint par Walter Scott, est une continuation de ce régime, où la terre joue le rôle que jouait primitivement le bétail.

Séance du 4 mars. Von Riezler, « *Nachtselden* » *et* « *Jägergeld* » *en Bavière.* Le droit de gîte, reconnu pour le souverain et ses officiers, a été constamment limité par la législation dès l'époque carolingienne. On tend à le convertir en argent. Au XIVe siècle, il existe un droit de gîte particulier à la Bavière pour les chasseurs et fauconniers du prince; il porte le nom de *Nachtselde,* « Nacht », nuit, « Selde », chaumière, maison de paysan. Il avait pour contrepartie le *Jägergeld* ou payement en espèces. Ce droit pesait particulièrement, même exclusivement au début, sur les établissements ecclésiastiques, couvents et presbytères. Il a soulevé des protestations continuelles, notamment au concile de Bâle. Les musiciens de la cour l'exerçaient au milieu du XIVe siècle dans les couvents de Munich. Le *Jägergeld* n'a disparu complètement que grâce au règlement fiscal de 1808. Mémoire des *Denkschriften.* — Pöhlmann, *Études socratiques, I.* Les efforts tentés récemment pour réaliser une image plus fidèle du Socrate historique sont viciés par toute sorte d'invraisemblances et de contradictions et on s'est éloigné, plus qu'au XIXe siècle, du vrai Socrate, dont la vie a été un combat pour les droits de la science et la mort, un martyre pour la science. — L. von Rockinger, *Le manuscrit dit de Krafft et ses rapports avec d'autres manuscrits de droit.* Étude comparative de ce manuscrit avec les textes apparentés et avec les diverses formes du *Schwabenspiegel.*

Séance du 13 mai. Grauert, *Les tombeaux des empereurs à la cathédrale de Spire.* Un manuscrit d'une bibliothèque italienne contient des dessins à la plume représentant ces monuments avant leur destruction par les Français. Après maintes difficultés et grâce à M. Pastor, ces dessins du XVIIe siècle ont été photographiés et peuvent être comparés avec l'image, jusqu'ici unique, contenue dans l'édition de S. von Birken du *Spiegel der Ehren des Erzhauses Oesterreich* de J.-J. Fugger. — Doeberl, *La Bavière et la fondation de la ligue allemande au congrès de Vienne.* Exposé fondé sur les papiers des archives bavaroises.

Paul LEJAY.

CONGRÈS.

Le quinzième Congrès international des Américanistes se tiendra à Québec (Canada) du 10 au 15 septembre 1906.

— Le *Compte rendu* du premier Congrès préhistorique de France, qui s'est tenu à Périgueux en 1905, vient d'être publié.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL
DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1906.

LAMOIGNON ET LA RÉFORME JUDICIAIRE DE 1788.

MARCEL MARION. *Le garde des sceaux Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788.* 1 vol. in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1905.

Le coup d'État manqué de 1788 a été sévèrement apprécié par l'histoire. Les hommes qui l'ont préparé et en ont entrepris l'exécution avaient pourtant de bonnes intentions et de l'expérience, mais ils ne surent pas s'y prendre pour ne pas alarmer l'opinion publique, et ils échouèrent alors que la partie pouvait être gagnée. S'ils avaient réussi, la révolution de 1789 serait peut-être devenue moins violente et la cause de la liberté n'y aurait rien perdu. C'est à ce point de vue que M. Marion s'est placé, et il n'est arrivé à sa conclusion qu'après une étude complète et impartiale des faits. Voici en résumé les résultats de son travail.

Quand après deux ans d'exil les parlementaires, réintégrés par le nouveau roi dans leurs anciennes fonctions, rentrèrent à Paris et reprirent leurs sièges au Palais de justice, on pouvait espérer que le conflit terminé par le coup d'État de Maupeou ne renaîtrait pas de longtemps, et que de part et d'autre on comprendrait enfin la nécessité de s'entendre. Si le jeune roi Louis XVI et son ministre Maurepas se faisaient des illusions à cet égard, elles furent bientôt dissipées. L'œuvre de Maupeou avait pu être brutale, mais du moins elle avait produit l'effet voulu en écartant les causes du mal. En abandonnant cette œuvre sans réserves, le gouvernement commit une imprudence inutile et qui devait lui coûter cher. La nouvelle expérience ne dura pas longtemps. Après treize ans tout était à recommencer.

L'édit de février de 1771 avait détaché du ressort du Parlement de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Paris six territoires d'une étendue considérable, dont les chefs-lieux étaient Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers. Au point de vue judiciaire, la réforme était excellente et demandée depuis longtemps par la pratique. Pour obtenir ce résultat il fallut créer de nouveaux sièges de magistrature et en même temps en supprimer un assez grand nombre, dont le prix dut être remboursé à ceux qui les avaient achetés. Les charges furent dès lors données par commission du roi, et le service des magistrats fut rémunéré par un traitement fixe, sans qu'ils pussent recevoir d'*épices*. Outre son pouvoir judiciaire, le Parlement de Paris conservait la charge d'enregistrer les actes du gouvernement et de faire au besoin des remontrances. Enfin il restait juge de toutes les questions concernant les droits de la couronne et ceux des pairs et pairies.

Deux mois après, le 13 avril 1771, un nouvel édit compléta le premier en supprimant la Chambre des comptes, la Cour des aides et le Grand Conseil. Ces corps avaient été détachés du Parlement depuis le XIIIe siècle. L'édit les faisait rentrer dans la grande Compagnie dont ils étaient émanés.

Les parlements de province essayèrent de joindre leurs protestations à celles du Parlement de Paris. Le gouvernement n'eut qu'à remplacer les protestataires. Le ressort du parlement de Toulouse fut diminué par la création d'un conseil supérieur à Nîmes.

Ces mesures étaient sages assurément, mais elles avaient contre elles, outre l'intérêt des magistrats dont les sièges étaient supprimés, l'opposition de l'opinion publique, qui voyait dans le Parlement une garantie contre l'arbitraire du pouvoir et se préoccupait surtout du côté politique de la question.

Quelle que fût la violence de cette opposition, Maupeou en avait cependant triomphé. Il avait réussi à renouveler le personnel de la magistrature, en même temps qu'à faire rendre une justice plus prompte, plus accessible à tous et gratuite. La révolution était acceptée en fait, quand l'édit de rappel promulgué en novembre 1774 vint tout remettre en question.

L'édit de rappel avait bien réservé quelques points de détail, mais c'étaient des mesures sans importance. Les unes ne furent jamais observées, les autres furent abrogées en 1777. Tous les anciens abus rentrèrent en vigueur et s'aggravèrent même à ce point que deux des présidents du Parlement de Paris saisirent la Cour d'une dénonciation en forme. Une commission fut nommée pour étudier la réforme des épices et des frais de justice (1783), mais tout se termina par une défense de rien innover.

Le président Lamoignon avait été un des promoteurs de la dénonciation : le Parlement lui garda rancune, comme on va le voir.

L'opinion publique, qui réclamait depuis longtemps la réforme judiciaire, commençait à s'émouvoir des abus énormes de la justice criminelle. Toutefois, bien qu'attaqué comme cour de justice, le Parlement gardait toujours son prestige politique : on le regardait comme la seule barrière qui pût être opposée aux excès de pouvoir du gouvernement.

C'est dans ces circonstances que le 8 avril 1787, le garde des sceaux Miromesnil étant tombé en disgrâce, Lamoignon fut nommé à sa place, et l'archevêque de Toulouse, Brienne, devint le chef du ministère. Ce dernier devait s'entendre avec l'assemblée des notables. Quant à Lamoignon, il fut chargé de traiter avec le Parlement. Mais les notables rejetèrent les édits financiers qu'on leur proposait. Portés au Parlement, ces édits furent d'abord enregistrés, puis le Parlement, revenant sur sa décision, déclara que les mesures en question étaient illégales et inconstitutionnelles et refusa de s'y associer. La guerre était déclarée.

Tel était l'état des esprits lorsque s'ouvrit à Versailles, le 8 mai 1788, la séance du Parlement de Paris, convoqué en lit de justice. Le roi se plaignit de l'opposition du Parlement et déclara qu'il voulait profiter de la crise à un double point de vue, d'une part en commençant la réformation de l'ordre judiciaire, et d'autre part en instituant une cour unique, dépositaire des lois communes à tout le royaume et chargée de leur enregistrement. Enfin les États généraux seraient convoqués toutes les fois que les besoins de l'État l'exigeraient. Le garde des sceaux donna immédiatement lecture à l'assemblée de deux déclarations royales, dont l'une mettait provisoirement en vacances le Parlement de Paris jusqu'à ce que la réforme judiciaire eût été complètement exécutée, et dont l'autre modifiait en certains points très importants la procédure criminelle organisée par l'ordonnance de 1670. Aucun jugement portant peine de mort ne pourrait désormais être exécuté que trente jours après qu'il aurait été prononcé au condamné. L'usage d'interroger l'accusé sur la sellette, à l'audience, était aboli. La question préparatoire avait été supprimée par l'édit de 1780. Désormais la question préalable, seule maintenue par cet édit, était également supprimée et remplacée par un serment du condamné. Tous les jugements criminels seront publiés et affichés, avec leurs motifs explicites, sans que le juge puisse se contenter d'alléguer les faits résultant du procès. Les arrêts d'absolution seront soumis à la même règle, en attendant que les parties déchargées de l'accusation puissent être indemnisées par le trésor public. Enfin la majo-

rité requise pour toute condamnation à mort est portée à trois voix au lieu de deux.

Le troisième édit ne laissait plus subsister, en principe, que deux degrés de juridiction en matière civile ou criminelle, à savoir les présidiaux jugeant au nombre de sept juges, en dernier ressort jusqu'à 4,000 livres, et les grands bailliages, autorisés à juger en dernier ressort, au nombre de dix juges, jusqu'à 20,000 livres. En conséquence, les bailliages et sénéchaussées existants seraient érigés en présidiaux et les présidiaux les plus importants en grands bailliages. Cette réforme entraînerait forcément d'assez grandes difficultés. L'édit y pourvoyait à l'avance et comprenait 61 articles, qu'il serait inutile d'analyser ici.

Le quatrième édit, en 11 articles, supprimait les tribunaux d'exception, bureaux des finances, élections, juridictions des traites, chambre du domaine et trésor, maîtrises des eaux et forêts, greniers à sel, et renvoyait aux tribunaux ordinaires les affaires qui jusque-là avaient appartenu aux juridictions supprimées, laissant toutefois subsister les fonctions purement administratives de ces corps, sous réserve de les rattacher à celles du Conseil d'État, des états provinciaux et des assemblées provinciales. Tous les offices supprimés par l'effet de cette mesure seraient remboursés par le trésor.

Le cinquième édit portait réduction des offices du Parlement de Paris à 67, en indemnisant les titulaires d'offices supprimés, réduction du droit de *committimus* qui bouleversait les compétences, promesse de règlements pour les conditions d'entrée dans la magistrature, l'avancement, les pensions, l'honorariat, etc. Des édits semblables avaient été expédiés en même temps pour les parlements et conseils supérieurs de province, auxquels seuls il appartenait d'en ordonner l'enregistrement.

Enfin le sixième édit, et le plus important de tous, fait valoir ce principe « qu'il est nécessaire que les lois communes à tout le royaume soient enregistrées dans une Cour qui soit aussi commune à tout le royaume ». En instituant cette Cour unique, on ne fera que revenir à l'ancienne constitution du royaume, retour annoncé déjà dans l'édit de novembre 1774, qui avait réservé ce point lors du rappel des parlements. La Cour plénière devait être composée du chancelier, de la grand'chambre du Parlement de Paris, avec les princes du sang, les pairs et les conseillers d'honneur, des grands officiers de la couronne, de deux archevêques, deux évêques, deux maréchaux de France, deux lieutenants généraux, deux chevaliers des ordres du roi, quatre autres personnes qualifiées du royaume, six conseillers d'État, quatre maîtres des requêtes, un président ou conseiller de chacun des autres parlements, deux de la Chambre

des comptes et deux de la Cour des aides de Paris, tous nommés à vie par le roi et irrévocables. Cette Cour procéderait seule, et exclusivement à toutes autres, à la vérification, enregistrement et publication de tous actes du gouvernement ayant un caractère législatif commun à tout le royaume. La Cour aurait le droit d'examiner ou de faire examiner par des commissions tous les projets qui lui seraient soumis, et de faire au besoin toutes remontrances et représentations, qui seraient discutées en présence du roi en Conseil d'État, contradictoirement avec les commissaires de la Cour. Enfin la Cour plénière ne jugerait aucun procès, civil ou criminel, hors le cas de forfaiture.

Telle était dans son ensemble la réforme projetée, mais le jour même où elle fut décidée elle ne pouvait déjà plus aboutir. En effet le Parlement de Paris siégeant toutes chambres assemblées, les pairs y séant, avait déjà rendu un arrêt repoussant les entreprises commencées contre la magistrature, comme attentatoires aux principes de la monarchie. « La France, disait le Parlement, est une monarchie gouvernée par le roi, suivant les lois. De ces lois plusieurs sont fondamentales. Elles embrassent et consacrent le droit de la maison régnante au trône. . . le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des États généraux régulièrement convoqués et composés; les coutumes et capitulations des provinces, l'inamovibilité des magistrats, le droit des cours de vérifier dans chaque province les volontés du roi, et de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province, ainsi qu'aux lois fondamentales; le droit de chaque citoyen de n'être traduit, en même matière, par-devant d'autres que les juges naturels, qui sont ceux que la loi désigne, et le droit sans lequel tous les autres sont inutiles, celui de n'être arrêté par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents. »

On voit par là combien le gouvernement et le Parlement étaient loin de s'entendre, mais du moment où le roi siégeant en lit de justice exigeait l'enregistrement, il n'y avait pas à discuter. Tous les édits présentés furent enregistrés le même jour. Il était moins facile de les exécuter. On pouvait cependant réussir, à la condition, dit un contemporain, d'avoir beaucoup d'argent et de l'esprit de suite. Or l'esprit de suite manquait absolument, sinon à Lamoignon, du moins à Brienne et au roi. Au lieu de marcher droit au but, et vivement, on laissa l'affaire traîner en longueur. L'opposition eut le temps de se concerter et d'agir. À Paris la magistrature tint bon, du moins en apparence. Le Châtelet, d'abord hésitant, refusa obstinément de siéger, mais la province ne suivit pas le

mouvement. À Angoulême, à Tours, à Poitiers, les présidiaux se transformèrent et consentirent à siéger comme grands bailliages aux termes de l'édit. Il en fut de même au Mans, à Beauvais, à Sens, à Langres, à Rethel, à Châlons surtout, où le peuple accueillit la réforme avec une vivacité particulière. « Peut-être aurait-il été dangereux, dit un témoin, de refuser l'enregistrement d'une loi dont les effets étaient si salutaires. » Lyon fit d'abord grande difficulté, mais la sénéchaussée céda pourtant et se laissa transformer en grand bailliage, pour ne pas être transférée à Mâcon. Au contraire Troyes et Chaumont persistèrent dans le refus de siéger comme grands bailliages.

Le parlement de Rouen, qui s'était signalé par sa vigoureuse résistance aux édits de Maupeou, ne se montra pas moins hostile à ceux de Lamoignon, et entraîna presque tous les bailliages du ressort, à l'exception de Verneuil, Argentan, Beaumont-le-Roger, Honfleur, Pont-l'Évêque et Pont-Audemer. Caen et Alençon résistèrent aussi, mais le présidial de Rouen ne suivit pas l'exemple du parlement, et la ville de Rouen fut dès lors le théâtre d'une lutte acharnée entre le parlement et le présidial.

Dans le ressort de Metz un grand bailliage, créé à Metz, ne put jamais se constituer. Le parlement de Nancy, le conseil souverain de Colmar protestèrent jusqu'au bout. Dans toute la Lorraine, Lunéville, Charmes, Pont-à-Mousson et Étain se laissèrent seules ériger en grands bailliages. En Alsace la justice fut suspendue de fait jusqu'à la chute de Lamoignon; à Besançon le parlement n'enregistra que pour la forme.

À Dijon il fallut exiler le parlement tout entier. Le peuple de la ville soutint le parlement et ne s'arrêta que devant le déploiement de la force armée. Dans la plupart des villes destinées à devenir grands bailliages, la population se montra assez disposée à accepter le nouveau régime. À Bourg en Bresse ce nouveau régime fut constitué et pratiqué aux applaudissements de toute la ville.

À Aix et à Pau la résistance fut générale. Les édits ne reçurent aucune exécution en Provence, ni en Béarn. Il y eut même une émeute à Pau et les membres du parlement furent mandés à Versailles par lettres de cachet. Il n'y arrivèrent qu'en septembre pour y apprendre la chute de Brienne, bientôt suivie de la démission de Lamoignon.

Le parlement de Bordeaux était depuis neuf mois exilé à Libourne, à cause de son opposition à l'institution des assemblées provinciales. Les nouveaux édits ne firent qu'exciter encore son hostilité, et sa rentrée à Bordeaux fut un triomphe. Les bailliages et les présidiaux du ressort se seraient assez volontiers laissé ériger en grands bailliages, mais on perdit du temps, et bientôt il fut trop tard.

Nulle part la lutte ne fut plus ardente qu'à Toulouse. D'un côté le parlement, de l'autre le capitoulat. Le grand bailliage ne put être installé et fonctionner à Toulouse qu'au milieu des sifflets, des injures et des plus grossiers outrages. En revanche tous les présidiaux du ressort, Auch, Villefranche du Rouergue, Carcassonne, acceptèrent avec empressement leur transformation.

Nîmes n'avait pas oublié que Maupeou lui avait donné un conseil souverain; aussi le présidial accepta, en quelque sorte comme restitution, sa transformation en grand bailliage, et l'adhésion fut à peu près générale.

À Rennes, l'intendant de Bretagne fut menacé, ainsi que le commandant de la force armée. Il fallut faire venir près de 2,000 hommes de troupe et occuper militairement le palais. L'affaire se termina par une sorte de transaction. Le gouvernement rappela les troupes et le parlement promit de se séparer. Mais dans les villes autres que Rennes, à Nantes, Vannes, Quimper, l'opinion contraire, d'abord hésitante, se reprit bientôt et le parlement se heurta à un mouvement populaire qu'il eût été difficile d'arrêter s'il n'était tombé de lui-même lorsqu'il fut devenu sans objet.

Enfin à Grenoble, quelques jours après l'enregistrement requis par force, le parlement se réunit chez le premier président, déclara les auteurs des édits traîtres au roi et à la nation, ainsi que tous ceux qui accepteraient des fonctions dans les nouveaux tribunaux, ajoutant que si le parlement n'obtenait pas justice il se considérerait comme entièrement dégagé de sa fidélité envers son souverain. Le parlement fut ramené en triomphe à Grenoble par toute la population en armes, et après un séjour de trois semaines à Grenoble, l'ordre étant rétabli, il se dispersa pour aller en exil dans les divers endroits qui lui étaient assignés, et y resta jusqu'au 21 juillet, jour où les États du Dauphiné se réunirent à Vizille, avec l'approbation du Gouvernement.

Si l'on prend la peine d'examiner les arguments produits de part et d'autre dans cette lutte, on est frappé tout d'abord de la faiblesse des raisons invoquées par l'opposition. La meilleure, la seule bonne peut-être, était celle-ci : Les États généraux vont être convoqués, le gouvernement s'est engagé à les assembler avant 1791. Pourquoi faire aujourd'hui par un coup d'État ce qu'il sera possible de faire demain par des moyens légaux? Quant à la réforme judiciaire, on la trouvait incomplète, mais elle ne soulevait aucune critique sérieuse et le seul reproche qu'on pût lui adresser était de s'être fait attendre si longtemps. Voilà ce qu'écrivait Condorcet, ce que pensait Mirabeau et bien d'autres

avec eux. À vrai dire il n'y avait qu'une question à résoudre, celle de l'opportunité.

La faiblesse de l'attaque n'eut d'égale, il faut le dire, que la maladresse de la défense. Pour réussir, le gouvernement aurait dû prévoir la résistance et se préparer à la combattre. En 1788 les esprits étaient trop échauffés, la confiance trop ébranlée, pour qu'on pût faire passer d'un coup une révolution politique et une réforme judiciaire, mais il était facile de disjoindre l'une et l'autre. Avec certaines précautions de forme on pouvait faire accepter la réforme judiciaire, ce qui était faire un grand pas. Le reste serait venu un peu plus tard. Mais surtout il fallait vouloir, et vouloir jusqu'au bout, ne pas amener de troupes sur le champ de bataille en leur interdisant de se défendre, enfin ne pas engager une lutte dont on ne sortirait que par une capitulation. Le gouvernement savait si peu ce qu'il voulait que, le 5 juillet 1788, il fit paraître un arrêt du Conseil qui invitait toutes les autorités constituées et toutes les personnes instruites à envoyer au garde des sceaux des mémoires sur le mode de convocation des futurs États généraux. En d'autres termes, dit un publiciste, le gouvernement disait au pays : Nous ne savons comment conduire les affaires et nous prions les citoyens de nous donner leurs conseils. Le pays n'avait qu'à répondre : Si vous ne savez pas gouverner, allez-vous-en et laissez la place à d'autres.

L'arrêt du Conseil du 5 juillet contenait cependant deux dispositions importantes, l'une convoquant les États généraux pour le 1er mai 1789, l'autre suspendant jusqu'à cette date la question de la Cour plénière; mais Brienne, ne pouvant plus pourvoir aux besoins du trésor épuisé, fut obligé ds quitter le ministère le 25 août 1788. Lamoignon restait seul avec des collègues qui, pour relever le crédit public, étaient décidés à rappeler les parlements. Lamoignon songea à faire tenir un nouveau lit de justice, offrant de ne plus demander que la réforme judiciaire, mais la mesure était tardive. Il convenait d'attendre la réunion des États généraux. Le 14 septembre le roi demanda à Lamoignon sa démission. Le 23 septembre une déclaration du roi retira les édits et rappela les parlements. Le lendemain 24, le Parlement de Paris fit sa rentrée au Palais, et les cours de province reprirent leurs audiences en octobre. Des réjouissances extraordinaires eurent lieu à ce sujet dans toute la France.

Un an après les parlements étaient tous mis en vacances en attendant qu'ils fussent supprimés.

R. DARESTE.

L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

I. Pressé de partir pour le Tonkin, où l'appelait un devoir à remplir, M. Foucher, en 1905, a dû, dans la thèse qu'il présentait à la Faculté des lettres de Paris, sacrifier une partie de son sujet, ne s'occuper que des bas-reliefs, dont l'explication était la partie la plus difficile du travail projeté. Il a remis à un autre temps l'étude et la description des statues; mais ces statues, images du Cakyâ-mouni et de ses précurseurs, les *boddhisâtvas,* nous ne saurions en faire abstraction dans le jugement d'ensemble que nous avons à porter sur l'art gréco-bouddhique. L'article des *Monuments et mémoires* ainsi qu'un coup d'œil jeté sur les vitrines du Louvre nous permettront de combler cette lacune de la thèse.

Les statues, n'étant pas incorporées aux bâtiments où elles étaient logées, se sont ainsi trouvées plus exposées que les bas-reliefs aux chances de ruine. On ne possède donc qu'un assez petit nombre de ces figures en ronde bosse qui soient bien conservées. Ces trop rares échantillons permettent cependant de définir le caractère de cette sculpture. Celle-ci est bien loin d'offrir la même variété de types que la statuaire grecque, qui avait su créer autant de personnes distinctes, toutes différentes les unes des autres par les traits du visage et les formes du corps, que l'imagination des poètes avait enfanté de dieux. Religion sans dieu, le bouddhisme n'en demanderait pas tant à l'art qui se chargerait de réaliser ses conceptions. Celui-ci, quand il eut à tailler les images devant lesquelles on viendrait prier, se tira d'affaire avec deux types qui, l'un et l'autre, traduisaient une même idée et ne différaient que par des nuances. Cette idée, c'était celle de l'intelligence et de la volonté aspirant, par la pratique du renoncement, à la suppression du moi égoïste. L'un de ces types est celui des Boddhisâtvas, candidats à la perfection, qui s'en sont plus ou moins approchés par des prodiges de charité. L'autre type, c'est celui du premier homme qui, par la supériorité de son effort, soit arrivé à la perfection absolue, à « l'illumination parfaite ». C'est le type du Bouddha, « l'annonciateur de la bonne loi ».

[1] A. Foucher, *Les bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra,* 1 vol. in-8°, Paris, Leroux, 1905. — Voir le premier et le second article dans les cahiers de juillet et d'août 1906, p. 345 et 401.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ces deux types ont certains traits communs; mais ils se distinguent cependant à première vue. Dans l'un comme dans l'autre, la tête présente cette protubérance au sommet du crâne et cette sorte de verrue entre les sourcils qui sont, comme les stigmates dans une image du Christ ou de saint François, les signes visibles de la dignité quasi divine des personnages ainsi figurés; mais c'est dans les statues du Bouddha que l'empreinte du caractère ascétique est le plus fortement marquée.

Le Bouddha porte le costume d'un de ces moines qui se proposent de conformer leur vie à celle de leur auguste modèle. Pas un bijou. Pour tout vêtement, une tunique qui tombe jusqu'aux chevilles, la robe monacale, par-dessus laquelle est jeté le châle. Le Bouddha est debout. Sa main gauche retient les plis du manteau. Sa droite, la paume levée, fait un geste de bénédiction. La tête est coiffée simplement d'une masse de cheveux dressés sur le sommet du crâne, en un haut toupet; elle se détache sur un large nimbe circulaire. Vides et longs, à demi clos, les yeux donnent au visage imberbe l'expression de rêveuse douceur qui sied au grand penseur compatissant.

Les Boddhisâtvas sont aussi nimbés; mais ils ont l'aspect plus laïque. C'est que la plupart d'entre eux ont commencé, comme dirait un moraliste chrétien, par vivre dans le siècle; vers la fin de leur vie seulement ils sont arrivés à la sainteté. C'est l'image, à peu près intacte, d'un de ces héros de la charité que M. Foucher a retrouvée près du village de Shubas-Gazi[1].

La figure est debout. La main droite esquisse le même geste que dans la statue du Bouddha. Quant à la main gauche, elle est fièrement campée sur la hanche. Le costume est celui que les Hindous ont porté de tout temps. Il est fait de deux pièces d'étoffe. L'une d'elles, serrée autour de la taille, est une sorte de pagne flottant. L'autre est le châle, qui drape un torse nu dont le modelé est savant et ferme. Du côté gauche, les deux bouts de ce tissu passent par-desssus l'épaule et s'enroulent autour du bras. De l'autre côté, ce châle, que soulève la main droite, dessine, sur le bas-ventre, un sinus dont les plis ne manquent pas d'élégance, tandis que, par derrière, il tombe en un grand pan rigide. Les pieds sont chaussés de sandales; la tête est ceinte d'un turban dont les rouleaux sont maintenus en place par des bandelettes qui laissent leurs extrémités, appliquées contre l'orbe du nimbe, flotter au vent. Les cheveux ne sont guère visibles que sur le dos; par devant,

[1] *Monuments et mémoires*, 1900, pl. V. Cette planche est reproduite, en frontispice, en tête de la thèse.

l'épais chignon disparaît sous un édifice compliqué de bijoux et d'étoffes. Il y a là une broche où le vautour de Vishnou tient accroché à ses serres un de ses ennemis jurés, un *Nâga* au corps d'homme et à la tête de serpent. Sur le reste du corps, même profusion de bijoux, énormes boucles d'oreilles, colliers, chaînettes pendant de l'épaule, bracelets, bagues, perles dont sont brodés les lacets des sandales.

Le visage, avec son large ovale et son menton un peu lourd, a le même caractère que dans les statues du Bouddha; mais ici une légère moustache ombrage la lèvre supérieure et donne au visage un accent de virilité, nuance que rend encore plus sensible la différence du vêtement et de la parure. Aussi a-t-on d'abord pris ces images pour des effigies royales; mais, si les rois, dans les bas-reliefs, sont souvent représentés sous des traits qui ressemblent fort à ceux-ci, ce qui interdit de les confondre avec les saints du bouddhisme, c'est que ceux-ci seuls ont, au bas du front, le signe sacré, l'*oûrnâ*.

Des sculptures exécutées en mortier de chaux, nous n'avons que des fragments, des têtes détachées. Tout ce que l'on peut en dire, c'est que le sculpteur y a mis une liberté de facture et un goût de réalisme qui rappellent les allures des *coroplathes* grecs, la familiarité aisée et souriante qu'ils portaient dans le modelage de leurs figurines d'argile.

II. Autant que l'on peut le faire sans le secours des figures, nous avons cherché à donner une idée du caractère des monuments de l'art *gréco-bouddhique*, comme M. Foucher appelle l'art du Gandhâra. Il nous reste à justifier l'emploi de ce terme et à en définir l'exacte valeur.

C'est à propos de l'architecture que se pose tout d'abord le problème de l'importance des emprunts. Il y a le *stûpa*, monument funéraire ou commémoratif; mais le *stûpa* n'est que le tumulus, un type que l'on rencontre chez les peuples les plus divers; c'est un tumulus agrandi et renforcé, dans lequel le blocage a remplacé l'amoncellement des terres et où les surfaces extérieures ont été protégées par un revêtement de blocs de schiste. Le *vihâra* n'est qu'une chambre plus ou moins ornée, le développement de la maison locale. C'est à la cabane indienne primitive que remonte M. Foucher pour rendre compte de certaines des formes qu'il signale dans la toiture ou dans les baies de ces chapelles. Quant au *sanghârâmi*, ce n'est qu'un assemblage de cellules et de salles distribuées autour d'une cour rectangulaire, selon le plan traditionnel dont les maîtresses lignes avaient été tracées, depuis la plus haute antiquité, par les nécessités de la vie orientale.

Si, dans tous ces bâtiments, nous avons rencontré des détails, piliers et pilastres, bases, chapiteaux et moulures, dont l'origine grecque ne saurait être contestée, tous ces motifs ne sont là qu'un pur placage. La colonne, cet élément essentiel des architectures grecques, ne se montre jamais, au Gandhâra, qu'isolée ou engagée. Elle ne supporte point de plates-bandes sur lesquelles reposeraient l'entablement et les couvertures; elle ne joue point un rôle utile dans la construction. Rien ne ressemble moins au temple grec, avec ses amples proportions, avec ses portiques extérieurs et intérieurs, que l'étroite chambrette du *vihâra.* L'architecte du Gandhâra, toujours et partout, est bien un indigène, qui est demeuré fidèle aux exemples que lui avaient donnés ses prédécesseurs; mais il a employé des ornemanistes qui avaient appris à user des formes grecques. Les édifices qu'il a bâtis, tout parés qu'ils sont de ce décor exotique, n'en restent pas moins, par l'ensemble des dispositions qui les caractérisent, des édifices vraiment hindous, hindous de naissance et d'esprit.

Ce caractère tout national de l'architecture du Gandhâra, voici qui achève de le démontrer : si cet architecte n'a pas su poser une architrave sur des colonnes, il ignore également l'usage de la voûte à claveaux que connurent de très bonne heure les Égyptiens et les Assyriens, de la voûte dont, au temps même où se construisaient dans l'Inde tous ces édifices, les ingénieurs romains se servaient pour couvrir les salles énormes de leurs thermes et pour dresser les arches hardies de leurs ponts et de leurs aqueducs. Le constructeur indien en est resté à la fausse voûte, à celle dont l'apparence est obtenue par des dalles placées en encorbellement les unes au-dessus des autres et dont les angles sont ensuite rabattus par l'outil. Il en est au même point que le maçon qui, bien des siècles avant lui, avait, en Occident, monté les coupoles des *trésors* d'Orchomène et de Mycènes.

C'est la même impression que laissent les ouvrages de la sculpture. Voici d'abord les statues. Dans les traits que le sculpteur du Gandhâra prête à ses Bouddhas et à ses Boddhisâtvas, M. Foucher veut retrouver « un profil droit comme celui d'un Olympien[1] ». Je ne sais vraiment pas s'il convient d'insister sur cette analogie prétendue. La face est ici plus large et plus lourde que dans les têtes grecques. Les yeux ont une tout autre coupe, une autre expression. On pourrait plutôt voir la trace d'un emprunt dans l'arrangement des cheveux. Ce seraient les Apollons grecs qui auraient suggéré au statuaire indien le parti qu'il a pris. Le nœud

[1] *Monuments et mémoires*, 1906, p. 43.

saillant que les masses capillaires forment au-dessus du front ressemble au crobyle de l'Apollon du Belvédère.

Ce n'est pourtant pas encore là que l'influence des modèles grecs s'accuse avec le plus de franchise. Ce qui ne permet pas de la révoquer en doute, c'est la manière dont est traité ici le vêtement. Le sculpteur du Gandhâra sait draper, c'est-à-dire tirer de la disposition des étoffes certains contrastes heureux, des effets de lumière et d'ombre. On pourrait être tenté de croire que l'idée de chercher ce genre d'effets a dû venir comme d'elle-même à tous les artistes qui, en quelque pays que ce soit, se sont appliqués à modeler des figures vêtues. Or il n'en est rien. De quelques dons rares que l'artiste égyptien et l'artiste assyrien aient fait preuve dans la représentation de la forme vivante, ni l'un ni l'autre n'ont rien entendu au jeu de la draperie. Chez le premier, l'étoffe, très fine, souvent transparente, n'est indiquée que pour conserver au personnage, dans l'image qui en est donnée, l'aspect qu'il offrait dans la réalité. En Chaldée et en Assyrie, le cas est tout différent. Là, le statuaire a fait porter une partie de son effort sur le rendu de son étoffe; mais si celle-ci, en raison du travail qui y a été dépensé, sollicite l'attention, c'est pour les broderies, les franges et autres ornements qu'y a gravés la pointe de l'outil. Ces étoffes sont toujours épaisses et lourdes, raides et plates. L'artiste grec a été le premier, dans le monde ancien, qui ait éprouvé le désir d'associer l'étoffe à la vie du corps qu'elle enveloppe, de la mobiliser et de l'animer en l'amenant à suivre les mouvements du corps, à en accuser, par ses chutes et ses plis, la direction et l'intensité.

Cet art de la draperie, de la draperie concertée et expressive, c'est donc la Grèce qui l'a créé; elle y a bientôt excellé; mais nous savons maintenant que l'Inde s'en est, jusqu'à un certain point, approprié les méthodes, au moins quand elle a produit les sculptures du Gandhâra. On ne saurait admettre qu'il y ait là une simple rencontre. Dans les œuvres de *l'ancienne école,* le sculpteur se montre étranger à toute recherche de ce genre. Serait-il arrivé, par son propre effort, à surprendre le secret de procédés d'une application aussi délicate? Ce qui exclut cette hypothèse, c'est que, dans ses arrangements de draperies, on reconnaît ceux mêmes dont l'exemple était offert par les statues grecques. Par les dispositions qu'il affecte chez les Bouddhas et les Boddhisâtvas, le châle rappelle l'*himation* des figures de l'art gréco-romain. La similitude est même parfois poussée plus loin encore, dans tels détails d'exécution qui ont un caractère trop particulier pour qu'il soit vraisemblable que deux écoles indépendantes aient pu les inventer, chacune pour son compte. Voyez le pagne du Boddhisâtva du Louvre. Les pans du man-

teau, par en bas, s'y terminent en pointes; l'étoffe y présente des plis exactement parallèles et les bords en sont dentelés de zigzags à angles aigus. On retrouve là, fidèlement reproduit, le rendu tout conventionnel où s'est complu, pour viser à l'élégance, la main du statuaire grec, au VIe siècle avant notre ère. Il ne saurait être question de faire remonter cette image jusqu'à cette date très lointaine; mais l'auteur de cette effigie avait certainement eu sous les yeux quelqu'une de ces sculptures archaïsantes qui ont été si fort à la mode du règne d'Auguste à celui d'Hadrien.

Une concordance si marquée suffirait à mettre hors de doute la relation supposée. Nous ne rappellerons donc que pour mémoire maints autres indices d'imitation que M. Foucher signale dans la parure du Saint, deux figurines d'Amours, le rapt d'un *Nâga* par le vautour, thème où l'on devine une copie, légèrement indianisée, de quelque bijou où était représenté l'aigle de Zeus enlevant Ganymède.

C'est d'ailleurs surtout dans les bas-reliefs que l'on rencontre en nombre tous ces êtres factices, qui, inventés par les Grecs ou empruntés par eux aux peuples de l'Asie antérieure, étaient entrés dans le répertoire courant des artistes occidentaux. Or, il est bien peu de ces types que l'on ne voie reparaître ici avec la singularité des traits qui les définissent. C'est, à la base des *stûpas*, des Atlantes rangés à la file. Par la puissance de leurs muscles et par la barbe épaisse qui leur couvre les joues et le menton, ils tiennent de l'Héraclès grec. Toute grecque aussi est la donnée, l'habitude prise d'employer comme supports réels ou feints des figures d'hommes ou de femmes. Notre artiste a introduit dans le motif dont il s'emparait une variante qui s'explique par la forme des édifices auxquels il l'adaptait. Au lieu de montrer ses Atlantes en pied et debout, tels que ceux-ci le sont en Grèce, sous l'architrave, il les a figurés accroupis (fig. 87). Parfois même il leur a donné des ailes (fig. 84).

La ressemblance entre le modèle et la copie est encore plus frappante lorsque la comparaison porte sur les Tritons et les autres types du même genre. C'est, de part et d'autre, la même queue de poisson soudée à un corps d'éphèbe et se déroulant en longs replis (fig. 123). Le bas-relief où le Triton a le bras passé autour du col d'une centauresse fait penser aux sarcophages où l'on voit ces monstres joyeux s'ébattre parmi les nymphes de la mer (fig. 120); mais ailleurs ce fougueux amant des Néréides s'est changé en un pieux adorateur de Bouddha, en l'honneur duquel il joint dévotement les mains (fig. 122). À la même famille se rattachent le taureau à nageoire caudale, l'hippocampe et ces personnages dans lesquels nous avons reconnu des divinités marines. Ce n'est pas dans un pays très éloigné de la mer, comme l'est le Gandhâra, que

ces types ont pu naître. On comprend au contraire comment l'idée de les créer a dû être suggérée aux Grecs par les jeux de ces dauphins qu'ils voyaient à toute heure bondir sur la crête des vagues.

Où le parti pris d'imitation est plus manifeste encore, c'est dans le groupe du jeune homme nu luttant contre un Triton (fig. 125). On croirait voir un épisode d'une gigantomachie. L'exécution est aussi molle ici qu'elle est hardie et même violente à Pergame; on se demande pourtant, avant d'y avoir regardé de près, si l'on n'aurait pas sous les yeux quelque mauvaise copie d'un morceau du décor de l'escalier du grand autel des Attalides.

La part faite aux Amours dans ce décor n'est pas moins significative. Il ne s'agit pas là de l'Éros praxitélien, cet adolescent aux formes presque féminines, d'une fière et délicate beauté. Ce que nous trouvons dans les bas-reliefs du Gandhâra, ce sont ces enfants nus et joufflus dont l'image banale s'offre partout à nos yeux dans les peintures de Pompéi. Nous avons dit la variété des attitudes que leur prêtait le sculpteur bouddhiste. L'imitation d'un modèle étranger n'est pas moins sensible dans les bas-reliefs qui rappellent les thèmes si divers que les mythes de Bacchus ont fournis à l'artiste grec. Dans l'un de ces tableaux, tous les personnages sont même drapés à l'antique (fig. 131). Les femmes portent la tunique qui tombe jusqu'aux pieds et, par-dessus, l'*himation*, posé sur leur épaule et retenu par leur bras gauche. Les hommes ont le torse nu et le manteau enroulé autour des reins.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on rencontre ces Amours, ces Bacchantes et ces Silènes qui se provoquent à l'ivresse, ces couples tendrement enlacés, dans l'œuvre d'un art qui semble n'avoir pas d'autre pensée que de glorifier, par une longue suite d'images édifiantes, le renoncement aux plaisirs même les plus innocents. La contradiction n'est pourtant que dans l'apparence. Tous ces motifs empruntés à l'art occidental n'ont pas la prétention d'offrir à l'esprit du spectateur un sens déterminé qui appelle ses réflexions. Ils ne figurent là que pour boucher les vides, pour corser le décor, pour amuser l'œil.

Afin d'établir la réalité de l'emprunt, on pourrait presque se dispenser de cette minutieuse analyse. Il suffirait de placer, à côté des sculptures du Gandhâra, quelques bas-reliefs de l'*ancienne école*. On reconnaîtrait, à première vue, combien la disposition diffère de l'une à l'autre série d'ouvrages. À Sânchi ou à Mâthura, on trouve rapprochés, sur une même dalle, divers épisodes d'un même mythe. Jetés dans le champ comme au hasard, de haut en bas, de gauche à droite, les thèmes se mêlent et se pénètrent; ils chevauchent les uns sur les autres (fig. 142,

146, 147, 148). Il en est tout autrement dans les bas-reliefs du Gandhâra. Plus rien là de cette confusion qui déconcerte. Chaque scène a son cadre; c'est, quelquefois, deux arbres, c'est le plus souvent, deux pilastres qui la limitent.

Le changement se marque aussi, pour chaque bas-relief pris à part, dans la plantation des figures. Celles-ci ne sont plus ici, comme dans les sculptures de l'Inde centrale, serrées et entassées à l'aventure dans le champ. Entre elles, il y a de l'air. Distances et mouvements, tout y est soumis à un rythme. Il est tel de ces bas-reliefs, parmi ceux qui sont purement décoratifs, qui, placé dans un musée, sans une étiquette qui en indique la provenance, aurait toute chance d'être pris par le passant pour un ouvrage de l'âge hellénistique ou romain.

Pour les bas-reliefs qui représentent des épisodes de la vie du Bouddha, le cas ne serait plus tout à fait le même; l'étrangeté des scènes que l'on y verrait figurées préviendrait la méprise; mais, là-même, on aurait du premier coup, l'impression très nette que l'art grec est pour quelque chose dans la physionomie de ces images, dans l'ordre suivant lequel les figures y sont distribuées et dans l'arrangement des étoffes, qui les habillent.

III. Sur le fait même de l'influence subie et de la transmission des formes, il ne saurait donc y avoir doute; mais, ceci constaté, deux questions se posent : à quelle nation appartiennent les ouvriers qui ont bâti les édifices et exécuté les sculptures du Nord-Ouest de l'Inde? Sont-ce des étrangers qui seraient venus là, par équipes nomades, offrir leurs services? Sont-ce des indigènes qui se seraient mis à l'école de l'art classique? Ce problème résolu de manière ou d'autre, il reste à savoir quand s'est opéré le contact.

Dans leur ensemble, les observations présentées ci-dessus ne paraissent pas favorables à l'hypothèse d'ateliers qui auraient été ouverts dans le bassin de l'Indus par des gens de métier venus de l'Occident, ateliers dont les chefs auraient eu la haute main sur les travaux que faisaient exécuter princes et moines. Pour ce qui est de l'architecture, point d'hésitation possible. Dans tous ces édifices, il n'y a rien, ni le plan, ni l'appareil, qui rappelle l'architecture grecque. Le maître de l'œuvre et ses ouvriers sont certainement des Hindous, dociles continuateurs de pratiques plusieurs fois séculaires. Si l'on voit apparaître, dans le décor de ces bâtiments, certains motifs, tels que les colonnes corinthiennes, qui portent avec eux leur marque d'origine, ceux-ci y sont détournés de leur sens. Ce n'est pas un constructeur grec qui aurait

ainsi prodigué la colonne sans jamais s'aviser de lui faire jouer le rôle de support.

Il en est de même des statues et des bas-reliefs. Sans doute, dans toute cette sculpture, nous avons relevé bien des traits qui ne peuvent s'expliquer que par l'intervention du facteur étranger; là encore, l'empreinte grecque est toute de surface et comme à fleur de peau. Elle ne saurait tromper sur le vrai caractère de cet art, traduction spontanée des croyances d'un peuple dont l'idéal diffère profondément de celui que l'art grec s'était appliqué à rendre. Ce qu'il y a de grec, dans les statues de Bouddha et des Boddhisâtvas, c'est la draperie, sa coupe et ses plis; c'est aussi, dans les bijoux, tels motifs tirés du répertoire de l'orfèvre grec; mais imagine-t-on un sculpteur grec, après Lysippe, donnant au corps du Bouddha ces proportions ramassées, à sa tête cette largeur qui l'alourdit mais qui en augmente l'importance? D'ailleurs, où aurait-il trouvé, dans les types traditionnels de son panthéon, cette expression de douceur alanguie et méditative qui fait le charme de ces effigies du Bouddha?

L'étude des bas-reliefs nous conduit à la même conclusion. Si les sculpteurs qui les ont taillés ont su, à la différence des sculpteurs de l'ancienne école, draper leurs figures, isoler et encadrer leurs scènes, distribuer les personnages dans ces cadres de façon que le spectateur pût saisir, de prime abord, le sens de chacune des scènes ainsi figurées, tout cela, ils ont pu l'apprendre, avec quelque attention, en étudiant les ouvrages de l'art occidental qui seraient arrivés jusqu'à eux. Il n'en fallait pas davantage pour leur révéler la valeur de certains procédés d'exécution et l'agrément de certains motifs, pour leur donner le désir de se les approprier; mais comment un artiste étranger, l'esprit tout plein des mythes grecs, aurait-il eu qualité pour écrire sur la pierre tous ces récits qui retracent aux fidèles la vie ou plutôt les vies successives du Bouddha? Ce qui achève de rendre cette conjecture inadmissible, c'est une observation qu'a faite M. Foucher. Selon lui, les auteurs de tous ces bas-reliefs n'ont pas été les illustrateurs dociles d'un livre canonique, dont ils n'auraient eu qu'à transcrire en images le texte, qui aurait fait autorité. Ce qu'ils auraient figuré, ce serait la tradition orale, la tradition vivante de la biographie légendaire du Bouddha. Cet office de traducteurs libres des fables courantes n'a pu être rempli que par des artistes indigènes, familiers dès l'enfance avec tous ces contes édifiants qu'une génération transmettait à l'autre en les chargeant de broderies nouvelles.

Ces artistes indigènes, quand et par quelles voies ont-ils reçu les modèles dont ils ont tiré profit? On a d'abord songé à voir dans cet art du Gandhâra une suite, une prolongation de l'art qui fleurit, au troisième

IMPRIMERIE NATIONALE.

et au second siècle avant notre ère, dans le royaume de Bactriane, sous les Diodote, les Eucratidès, les Démétrios, les Agathoclès et les Ménandre; mais quand les monuments se furent multipliés, on a dû abandonner cette hypothèse. Dans les monnaies de ces princes, l'art grec a une tenue et une pureté de lignes que nous ne retrouvons pas dans l'art gréco-bouddhique. Ce que rappelle celui-ci, par le choix des motifs d'emprunt et par la facture, c'est ce que l'on appelle parfois, d'un terme inexact, l'art romain; c'est, pour mieux dire, cet art grec qui, sous les Césars, est devenu en Occident un art mondial, celui qui, alors, de l'Espagne et de la Gaule jusqu'à la Syrie et l'Égypte, a fourni à tous les peuples sujets de Rome les formes et les types dont ils avaient besoin pour l'expression de leurs croyances C'est ce qu'il serait aisé de montrer par l'étude du détail; mais, forcé de nous hâter, nous n'insisterons que sur une curieuse et significative particularité.

Si nous avons pu relever, dans le décor architectural des édifices du Gandhâra, quelques très faibles traces des ordres dorique et ionique, ce qui domine partout là, c'est l'ordre corinthien. Or l'ordre favori, sous les successeurs d'Alexandre, c'était l'ordre ionique; cet ordre est alors le seul dont usent les architectes, dans les grands édifices qu'ils construisent en Syrie et en Asie Mineure. L'ordre corinthien, à cette époque, ne servait guère que d'appoint, surtout pour introduire dans les intérieurs quelque variété. Ce fut sous l'empire romain que la luxuriance de ses feuillages commença de s'étaler partout, au dehors comme au dedans des temples. À lui seul, cet emploi presque exclusif du chapiteau corinthien par l'ornemaniste du Gandhâra suffit à dater son œuvre.

Autre indice qui commande une toute semblable conclusion : l'ancienne école, celle dont les ouvrages peuvent remonter au temps où régnait sur l'Inde centrale la dynastie Maurya, contemporaine des Séleucides, ne figure jamais le Bouddha. Dans les scènes où l'on chercherait son image, à la place qu'il devrait occuper, rien qu'un symbole qui la représente. Les premières images du Bouddha auxquelles on puisse assigner une date approximative apparaissent sur les monnaies de Kanichka, vers l'an 129 de notre ère. Là, comme dans nos bas-reliefs, l'effigie du Çakya-Mouni est déjà *stylisée*. Ce serait donc pendant le cours du siècle précédent que la plastique indienne, s'aidant des suggestions qui lui venaient de l'Occident, aurait créé le type qui lui paraissait répondre le mieux à l'idée que l'on se faisait de l'auguste personne du Bouddha, qu'elle aurait arrêté les traits et fixé l'expression de l'image sacro-sainte.

S'il en est ainsi, c'est, selon toute vraisemblance, par la voie de mer que seraient arrivés jusqu'aux artistes du Nord-Ouest de l'Inde les mo-

dèles qu'ils ont mis à contribution, objets ouvrés de toute espèce, bijoux, pierres gravées et ivoires, meubles de luxe, figurines en terre cuite et en métal, vases d'or, d'argent et de bronze, vaisselle en terre sigillée, étoffes richement décorées. Depuis que le royaume parthe s'était interposé entre l'Inde et l'empire des Séleucides auquel avait succédé l'empire romain, il y avait eu suppression ou du moins ralentissement marqué du mouvement d'échanges qui s'était fait jusqu'alors, par les routes de caravanes, entre l'Europe et l'Extrême-Orient; mais le commerce maritime s'était chargé de renouer, par des voies plus sûres et moins lentes, les relations ainsi interrompues.

Ce commerce était né, sous les Ptolémées, quand Hippale avait eu découvert la périodicité du phénomène de la mousson. Il avait établi, entre les ports de la mer Rouge et ceux de l'Inde, des lignes de navigation régulières et il était devenu plus actif encore après que l'Égypte fut devenue une province romaine. Au dire de Pline, la balance de ce commerce se réglait, en faveur de l'Arabie, de l'Inde et de la Chine, chaque année, par une somme d'au moins cent millions de sesterces [1]. Pattala, à l'embouchure de l'Indus, était une des escales de la flotte marchande qui vaquait à ce trafic, un des marchés où elle faisait le plus d'affaires. C'est de là que seraient partis, pour se répandre dans tout le bassin du grand fleuve, ces produits des arts de l'Occident qui ont exercé sur l'art de l'Inde l'influence dont nous avons essayé de définir la mesure et les effets. Cette influence ne serait pas descendue de la Bactriane grécisée vers le Gandhâra par les défilés de l'Hindou-Kouch; mais, en un temps où presque toute trace de la conquête grecque s'était effacée dans les pays situés au nord de cette chaîne, elle aurait remonté, de proche en proche, le cours de l'Indus et aurait rayonné dans les vallées de ses affluents.

Nous acceptons donc les dates que propose M. Foucher. C'est aux trois premiers siècles de notre ère que nous attribuerions la plupart de ces monuments. Ceux de ces bas-reliefs où, pour la disposition et le costume des personnages, le sculpteur indien semble s'être tenu le plus près du modèle étranger pourraient être contemporains d'Auguste ou de Trajan. Ce qui reste plus difficile à classer, c'est d'autres bas-reliefs où les personnages, très petits et très ramassés, sont si serrés les uns contre les autres que l'ensemble manque de clarté. Ces bas-reliefs rappellent l'aspect des sarcophages païens et chrétiens du IVe et du Ve siècle. Y a-t-il là une simple coïncidence? En s'altérant par la routine, l'art indien aurait contracté des défauts pareils à ceux par lesquels s'accusa, sous

[1] Pline, *H. N.*, XII, 18 (environ vingt et un millions de francs).

l'action de causes semblables, la décadence de l'art romain, après le règne des empereurs syriens. Ou bien des modèles d'une médiocre exécution étaient-ils alors importés et imités dans l'Inde, des modèles que l'on pourrait presque qualifier de byzantins? Il y a là un problème que nous posons, sans nous sentir encore suffisamment informés pour le discuter et le résoudre.

Georges PERROT.

LE MYSTÈRE DE LA PASSION EN FRANCE.

Émile Roy. *Le Mystère de la Passion en France du xive au xvie siècle. Étude sur les sources et le classement des Mystères de la Passion, accompagnée de textes inédits : la Passion d'Autun; la Passion bourguignonne de Semur; la Passion d'Auvergne; la Passion « secundum legem debet mori »*. In-8° de VIII-118*-512 pages. Dijon et Paris [1905][1].

Depuis le jour bien lointain où les frères Parfaict révélaient aux contemporains de Voltaire, par une analyse de plusieurs centaines de pages, les vastes compilations de Greban et de Jean Michel[2], l'histoire de notre ancien théâtre religieux n'a pas cessé de passionner les érudits et d'intéresser le grand public. Il serait trop long de rappeler ici le nom de tous les travailleurs — car ils sont légion — qui, de 1735 à nos jours, n'ont pas cessé de signaler, d'analyser, de publier des textes ou de rechercher des documents capables de nous éclairer sur la condition des auteurs, des acteurs et des entrepreneurs de Mystères, la disposition de la scène, les décors et la machinerie. L'histoire extérieure de ce théâtre peut donc être considérée comme écrite[3]. Son histoire interne n'a été, au contraire, comme il était naturel, abordée que plus tard, et c'est de ce côté qu'il reste le plus à faire. Ses origines liturgiques, déjà

[1] Ce volume est extrait de la *Revue bourguignonne d'enseignement supérieur*, t. XIII et XIV (1903-1904).

[2] *Histoire du théâtre françois depuis ses origines jusqu'à présent.* Amsterdam, 1735 et années suivantes.

[3] M. Gustave Cohen vient tout récemment d'y ajouter un chapitre où il y a beaucoup de nouveau (*Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, Paris, Champion, 1906).

nettement indiquées par Magnin[1], du Méril[2] et de Coussemaker[3], ont été éclairées d'une lumière toute nouvelle par des recherches récentes : celles de M. Lange[4] n'ont rien laissé d'important à dire sur le cycle de Pâques; celles de M. Sepet[5] sur celui de Noël, bien qu'elles ne soient pas fondées sur une collection complète et un classement rigoureux des textes, ont du moins dessiné d'une façon très précise les contours du sujet. Mais on n'a guère dépassé, dans la recherche des sources et des influences réciproques, la période des plus lointaines origines. Les textes des XIVe et XVe siècles (puisque le XIIIe ne nous a presque rien laissé) forment une masse compacte à peine entamée par l'analyse critique. On savait en gros que les grands dramaturges du XVe siècle, pour la plupart théologiens de profession, avaient abondamment puisé dans les Évangiles, canoniques et apocryphes, dans les commentaires des premiers et dans la *Légende dorée;* on avait reconnu certains emprunts qui se décelaient d'eux-mêmes; on en avait, dans ces derniers temps, indiqué d'autres, dont il semble au reste que l'on se soit exagéré l'importance[6]; mais c'est à cela, ou peu s'en faut, que s'arrêtaient nos connaissances, avant la publication du livre dont je viens de transcrire le titre. M. Émile Roy, bien préparé à ce travail par des recherches étendues sur des sujets voisins[7], s'est vaillamment attaqué au groupe le plus important et le plus intéressant de toutes ces œuvres, je veux dire aux différents Mystères de la Passion qui s'échelonnent du commencement du XIVe siècle à la fin du XVe.

(1) *Revue des Deux-Mondes,* 1er décembre 1834; *Journal général de l'Instruction publique,* 1835; *Journal des Savants,* février et août 1846.

(2) *Origines latines du théâtre moderne,* Paris, 1849.

(3) *Drames liturgiques du moyen âge,* Rennes, 1860.

(4) *Die lateinischen Osterfeiern,* Munich, 1887.

(5) *Les Prophètes du Christ,* Paris, 1878; *Les origines catholiques du théâtre moderne,* Paris [1901].

(6) M. E. Wechssler, dans un livre déjà ancien (*Die romanischen Marienklagen,* Halle, 1893), avait voulu voir dans les *Meditationes* attribuées à saint Bonaventure la source presque unique de la *Passion* de Greban (*op. cit.,* p. 66); M. E. Mâle (*Gazette des Beaux-Arts,* 1904, I, p. 96-116) croit retrouver l'influence de ce traité dans toutes les *Passions* françaises postérieures au début du XVe siècle. Voir sur ce sujet *Romania,* XXXV, 372.

(7) *Études sur le théâtre français des XIVe et XVe siècles. La comédie sans titre et les miracles de Notre-Dame par personnages;* Paris, 1902. (Extrait de la *Revue bourguignonne*, XI [1901].) — *Études sur le théâtre français du XIVe siècle. Le Jour du Jugement, mystère français sur le grand schisme.* Paris, 1902 (extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1899-1901). Voir sur cet ouvrage le compte rendu de M. N. Valois dans le *Journal des Savants* de décembre 1903 (p. 677 et suiv.).

M. Roy s'est assigné une double tâche, plus nettement indiquée dans le titre que dans le volume lui-même : la première consistait à retrouver, avec le plus de précision possible, les sources des Mystères étudiés; la seconde, à établir entre eux des rapports de dépendance et de filiation. Malheureusement ces deux ordres de recherches se mêlent et s'entrecroisent constamment dans son livre; ajoutez à cela que l'exposition y est souvent morcelée, non seulement par des digressions, mais par des publications de textes. Certes, toutes ces digressions ont leur intérêt, et l'on comprend que, dans un sujet presque complètement neuf, il ait été difficile de les éviter; les textes publiés, eux aussi, forment des points d'appui nécessaires à la démonstration. Il faut avouer néanmoins que cette méthode discursive a ses inconvénients : l'unité organique de l'œuvre n'apparaît point, et les conclusions ne s'en dégagent pas avec une netteté suffisante.

En outre, M. Roy a fait à ces deux sujets une part fort inégale, et c'est précisément le plus intéressant, je veux dire le second, qui, à mon avis, a été sacrifié. Il semble que, absorbé par ses minutieuses recherches de sources, le savant auteur se soit peu préoccupé de saisir le lien qui rattachait entre elles les diverses *Passions* et de déterminer quels progrès avait pu réaliser, au point de vue de la conception religieuse ou de l'habileté scénique, chaque œuvre nouvelle; ses indications sur cet important sujet sont éparses et vagues, et l'on ferme le livre sans en avoir une idée bien nette. C'est ce sujet uniquement que je voudrais reprendre dans ces quelques pages, où mon ambition serait de retracer, en traits sommaires mais précis, l'évolution du Mystère de la Passion de ses origines au xve siècle [1].

I. Les plus anciens textes conservés sont-ils aussi les plus anciens qui aient été écrits? Telle était évidemment la première question à poser. Si elle doit être, comme cela est évident, résolue par la négative, ne devons-nous point demander à l'étude et à la comparaison de ceux-là quelques indices sur ceux-ci? M. Roy ne l'a point pensé, comme si, mis en défiance par les constructions aventureuses de MM. Wilmotte et Stengel [2],

(1) Dans un autre article, que vient de publier la *Romania* (XXXV, 365-378), je discute quelques-unes des questions soulevées par M. Roy sur les sources et les influences réciproques.

(2) M. Wilmotte, *Les Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français*, Paris, 1898; E. Stengel, dans *Zeitschrift für franzœsische Sprache und Litteratur*, XVII, II, 209 et suiv. Les hypothèses en question ont été exposées et discutées par M. Roy dans divers passages de son livre, notamment dans l'*Avant-propos* et p. 390.

il s'était stoïquement interdit de sortir du domaine des faits. Mais ces faits eux-mêmes eussent dû être étudiés de plus près, et de leur groupement certaines conclusions se fussent dégagées comme spontanément. Au contraire M. Roy semble avoir pris à tâche d'isoler, de fragmenter les renseignements que l'on peut tirer des textes les plus anciens, et avoir délibérément omis d'interroger ceux-ci sur la période antérieure. Le plus ancien de tous, la *Passion* latine de Benedictbeuern (qui est certainement du XIII[e] siècle) est tout juste nommée; le *Paaschspel* de Maestricht (du milieu du XIV[e]), bien que M. Roy reconnaisse (p. 8*) « que les origines françaises en sont depuis longtemps démontrées », est analysé très brièvement, sans que de cette analyse soit tirée aucune conclusion. Sur la *Passion* Didot (dont le manuscrit est daté de 1345), M. Roy n'est pas moins bref : « Cette *Passion* si simple, se demande-t-il (p. 322), serait-elle originale? ou bien cette simplicité même serait-elle déjà une imitation, un écho plus ou moins fidèle de *Passions* françaises perdues? » Mais il se contente de poser la question, dont il attend la solution du futur éditeur de ce précieux texte. La *Passion* d'Autun, dont M. Roy lui-même nous a révélé l'intérêt, n'est pas mieux traitée : il semble la considérer comme une œuvre tout isolée et ne veut pas se demander ce qu'elle a pu emprunter aux œuvres antérieures, fournir aux œuvres postérieures. Dans la *Passion* de Sainte-Geneviève elle-même il n'essaie de retrouver aucun écho du passé. En revanche il démontre péremptoirement qu'elle a été l'une des sources de la *Passion* de Semur. À partir d'ici, j'ai plaisir à le reconnaître, M. Roy a rivé solidement les anneaux de la chaîne que nous regrettons de n'avoir pas vu se dérouler dans toute sa majestueuse étendue. Il nous montre que Greban n'a pas dédaigné d'emprunter à l'auteur d'Arras son cadre, sauf à le remplir autrement, que Jean Michel s'est borné à copier l'œuvre de son prédécesseur en y intercalant des scènes nouvelles[1]. Mais nous sommes ici à la limite extrême de l'histoire du genre et M. Roy ne fait que confirmer ou préciser des faits connus ou soupçonnés depuis longtemps.

J'avoue que, si j'eusse eu à écrire le livre de M. Roy, je me fusse, au contraire, plus longuement étendu sur la période des origines. Ce sera, je n'en doute pas, un vif désappointement pour le lecteur que de ne pas trouver dans ces six cents pages soit une théorie nouvelle sur la genèse du drame de la *Passion*, soit du moins un résumé clair et précis de celles

[1] La *Passion* d'Arras gardait au reste sa vogue dans son pays d'origine : c'est elle, et non celle de Greban, qui a été largement mise à contribution dans les deux *Passions* (inédites) de Valenciennes (p. 311 et suiv.).

qui se sont produites sur ce sujet[1]. Je comprends à la rigueur que M. Roy n'ait pas voulu se jeter à corps perdu dans une voie où l'hypothèse allait nécessairement lui tendre ses flatteuses embûches, qu'il ait hésité, notamment, à se prononcer sur le rapport existant entre les œuvres latines, la *Passion* de Benedictbeuern, les deux drames sur la *Suscitatio Lazari*[2] et les premiers drames français. Mais il devait au moins, ce me semble, traiter en détail la question de la date à laquelle il convient de faire remonter ceux-ci.

Il se trouvait sur cette question en présence des deux systèmes contradictoires de Gaston Paris et de M. Sepet. Gaston Paris était d'avis que les plus anciennes *Passions* françaises n'étaient pas antérieures au deuxième quart du XIVe siècle, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa *Littérature française au moyen âge*, qui s'arrête en 1328[3]. D'autre part, il admettait[4] que la *Passion* gasconne « suivait très probablement » un mystère français, dont la date serait ainsi fixée aux environs de 1330-1340. Pour M. Sepet, au contraire, ce serait dès le XIIe siècle que la langue vulgaire se serait « emparée entièrement du drame de la *Passion*[5] ».

M. Roy ne fait aucune allusion à cette opinion de M. Sepet et, adoptant l'opinion de Gaston Paris, ne place pas avant le XIVe siècle les représentations, soit en latin, soit en français, de la *Passion* proprement dite[6]. Et pourtant les prémisses admises par M. Roy lui-même eussent dû, semble-t-il, l'amener à une conclusion toute contraire : considérer comme une imitation de *Passions* françaises le *Paaschspel* de Maëstricht, c'est nécessairement reculer au moins au XIIIe siècle l'apparition desdites *Passions*. Il semble évident que la *Passion* gasconne (ou peut-être catalane)

[1] M. Roy paraît adopter, à peu de chose près (p. 5-6), celle qu'a développée M. Sepet (*Origines catholiques du théâtre moderne*, p. 47-62).

[2] L'un (celui du manuscrit d'Orléans) est anonyme, l'autre d'Hilarius. Tous deux ont été publiés par du Méril, *Origines latines*, p. 213-32.

[3] « De l'histoire de la Passion proprement dite nous n'avons pour cette époque aucune forme française ni même latine; c'est plus tard seulement qu'on représenta sur le théâtre la vie et la mort du Christ » (*op. cit.*, 3e éd., p. 365). Sur l'origine même du genre, M. Roy n'adopte pas complètement la théorie de G. Paris, pour qui le drame de la *Passion* ne se rattacherait pas aux drames liturgiques des XIe et XIIe siècles, mais serait sorti des tableaux vivants (et muets) où l'on figura de bonne heure certaines grandes scènes religieuses (*La poésie au moyen âge*, 2e série, p. 238).

[4] *La poésie au moyen âge*, 2e série, p. 238.

[5] *Origines catholiques du théâtre moderne*, p. 60-61.

[6] « Les scènes douloureuses de la Passion et de la Crucifixion même ne sont pas encore [au XIIIe siècle] mises sur le théâtre; on dirait qu'elles n'ont pas eu moins de mal à s'imposer en Occident que jadis le crucifix lui-même ». (P. 5*.)

du manuscrit Didot ait eu aussi une source française. Les œuvres mêmes qui ont servi de modèles à ces deux pièces ne devaient pas être les plus anciennes de toutes : le sujet, tel qu'il se présente à nous dans le *Paaschspel* et la *Passion* gasconne, a déjà subi une certaine élaboration ; dans le second de ces textes [1] se trouve une longue scène épisodique retraçant la légende de Judas, et le premier, qui s'ouvre par une *Création* et se poursuit par le défilé des Prophètes, nous montre déjà le cycle de Noël rejoint à celui de Pâques. Il y avait donc en France, dès le début du XIVe siècle, deux groupes au moins de *Passions :* les unes, comme celle d'Autun, comme plus tard celle de Sainte-Geneviève, faisant commencer l'action au repas chez Simon ; les autres, comme le modèle du *Paaschspel,* affectant déjà un caractère cyclique bien marqué [2]. Sans faire remonter les plus anciennes *Passions* françaises à la fin du XIIe siècle, comme le voudrait M. Sepet, on peut affirmer du moins que le genre était créé à la fin du XIIIe.

Nous n'avons même pas besoin pour cela de recourir à des hypothèses plus ou moins compliquées ; nous possédons en effet un texte de cette époque, lequel n'est autre que la *Passion* d'Autun, où M. Roy a eu le mérite de reconnaître le début du fragment découvert et publié par M. Bédier en 1895 [3]. Ce texte nous est arrivé sous une forme très altérée : les auteurs des deux manuscrits qui seuls le donnent dans son entier étaient dépourvus de tout soin et de tout scrupule et lui ont fait subir deux genres d'altération précisément contraires, l'un en y intercalant une foule de chevilles et de vers postiches, l'autre en abrégeant systématiquement toutes les tirades ; on peut cependant reconnaître sous ces mutilations une œuvre de proportions nobles et

[1] M. Roy en a donné une brève analyse (p. 8*).

[2] Cette conclusion me paraît appuyée encore par le fait qu'il y a dans la *Passion* latine de Benedictbeuern des traces d'influence de la dramaturgie française : la succession des scènes du début (repas chez Simon, effusion des parfums, parabole des deux débiteurs, résurrection de Lazare) y est exactement la même que dans la *Suscitatio Lazari* du manuscrit d'Orléans. Enfin un vers mis dans la bouche de Madeleine au moment où elle achète les parfums qu'elle va répandre sur les pieds de Jésus : *Heu! quantus est dolor noster!* (éd. Schmeller, p. 98), est sûrement emprunté à l'Office du Sépulcre de Narbonne (Du Méril, *Origines*, p. 92). On pourrait en conclure avec vraisemblance qu'il y a aussi dans le reste de la pièce des imitations françaises. Les nombreux vers allemands qui y sont intercalés me semblent prouver également que son modèle n'était pas exclusivement latin.

[3] *Romania,* XXIV, 86 ss. Le manuscrit de ce fragment (découvert à Sion) a paru à Gaston Paris « des dernières années du XIIIe siècle » (*loc. cit.,* p. 87) ; à en juger d'après la langue (*ibid.,* p. 90), l'œuvre devait être à peu près contemporaine.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de style simple, sinon élégant, qui porte bien la marque de son époque [1].

La facture en est certainement fort archaïque; les textes évangéliques y sont traduits fort platement, il est vrai, mais avec une remarquable fidélité, et la seule addition importante qui leur soit faite est l'épisode connu du forgement des clous. Les personnages sont très peu nombreux et tous ceux dont l'Évangile ne faisait point connaître les noms sont anonymes. Loin de s'arrêter avec complaisance sur le répugnant détail des supplices, l'auteur y insiste à peine. Il n'y a aucune trace de « diableries » ou autres intermèdes grotesques; tout au plus soupçonne-t-on une légère intention comique dans les vantardises des soldats chargés de garder le sépulcre; à moins encore qu'il n'y ait dans ces vers plus de naïveté que d'ironie.

Des trois parties qui composent le drame, la moins développée est la seconde, c'est-à-dire précisément celle qui déroulait les scènes principales de la Passion proprement dite : nous n'assistons pas à la marche du cortège vers le Golgotha, et la Crucifixion est décrite en termes aussi vagues que brefs [2]; au contraire, les plaintes de la Vierge et ses dialogues avec saint Jean sont fort développés, comme si plusieurs « Planctus » avaient été juxtaposés. Il y a enfin, dans le rôle de la Vierge et dans celui de Pilate, deux particularités remarquables : dans l'un de ces « Planctus » la Vierge fait, avec force détails, le récit des supplices de son fils; quant à Pilate, il raconte longuement à Joseph d'Arimathie les efforts qu'il a tentés pour sauver Jésus, et il lui fait un véritable compte rendu du procès. Or ces deux récits sont inutiles, puisque nous venons précisément d'assister aux scènes qui y sont décrites; on doit en conclure, ce me semble, que l'auteur s'est borné à copier des « Planctus » et une *Résurrection* antérieurs, et que seules les scènes relatives à la Passion sont nouvelles. Nous serions donc ici à une époque très voisine de la naissance du genre.

Cette *Passion* présente, dans l'un des manuscrits qui nous l'ont conservée [3], une particularité qu'il est nécessaire de mentionner ici : entre les répliques s'intercalent des morceaux très courts, mais très nombreux, qui se distinguent des rubriques ordinaires en ce qu'ils ne sont pas des indications pour les acteurs, mais de véritables narrations, relatant des faits indispensables à la marche de l'action. Ces morceaux ne changent-

[1] Je me sers pour cette étude de copies mises gracieusement à ma disposition par M. Roy.

[2] Il est probable qu'on se bornait à ériger à ce moment un grand crucifix préparé d'avance.

[3] Bibl. nat., nouv. acq. franç., n° 4085.

ils pas le caractère de l'ouvrage? Sommes-nous bien en présence d'un drame, ou n'avons-nous pas affaire à une œuvre narrative qui ferait au dialogue une part exceptionnellement large? La question, on le voit, a son importance, et c'est avec raison que M. Roy l'a longuement posée (p. 46*-54*).

Après bien des hésitations, il a fini, au reste, par la laisser en suspens. Je la crois cependant susceptible d'une solution sûre. J'ai dit que ces morceaux narratifs ne se trouvent que dans un manuscrit. La question se réduit donc à savoir lequel des deux manuscrits présente la version authentique. Le second[1] n'omet pas seulement les morceaux en question, mais aussi une bonne partie du texte dialogué : la plupart des répliques sont abrégées, quelques-unes supprimées. Y a-t-il suppressions d'une part ou, de l'autre, additions? La réponse à la question ainsi posée ne saurait à mon avis être douteuse : c'est la rédaction la plus longue qui est originale. Cette conclusion résulte des deux observations que voici, auxquelles une étude attentive pourrait sans doute en ajouter beaucoup d'autres.

Une des scènes les plus caractéristiques est celle où les Juifs comptent à Judas, pièce à pièce, les trente deniers qui sont le prix de sa trahison, en intercalant, de vers en vers, des imprécations à l'adresse de Jésus ou de ses disciples. Or, dans le manuscrit 4085, l'énumération se poursuit jusqu'au chiffre 30, tandis que dans le ms. 4356 elle s'arrête au chiffre 8. C'est évidemment la première forme qui est originale : cette scène, d'allure toute populaire, destinée à peindre d'une façon frappante la rapacité et la défiance de Judas, n'a toute sa saveur que si l'énumération est complète. Elle l'est, en effet, dans les différents textes, assez nombreux, où cet épisode se rencontre[2].

D'autre part, la rédaction du manuscrit 4356, quoique très abrégée, fournit quelques épisodes nouveaux, notamment celui du miracle opéré par le linge de la Véronique (p. 38*). Enfin quelques personnages secondaires, restés anonymes dans l'autre rédaction, reçoivent ici des noms : l'un des Juifs s'appelle Aquin (fol. 10 r.) et l'un des bourreaux Lot (fol. 16 r.).

Mais l'intercalation de ces morceaux narratifs doit-elle nous faire ré-

[1] Bibl. nat., nouv. acq. franç., n° 4356.

[2] À savoir, dans le fragment d'Amboise (publié par M. E. Picot, *Romania*, XIX, 271), dans la *Passion* allemande d'Asfeld (ed. Froning, *Das Drama des Mittelalters*, III, p. 683) et dans celle de Semur (où quelques chiffres intermédiaires sont sautés, v. 6083-5). Dans le premier de ces textes, c'est Judas qui compte lui-même ses deniers.

voquer en doute le caractère dramatique de l'œuvre ? En aucune façon. Il n'y a là qu'un trait archaïque qui se rencontre aussi, on le sait, dans cette *Résurrection* dite *anglo-normande* qui est, après la « représentation » d'*Adam*, le plus ancien drame conservé en langue vulgaire. Les drames primitifs, rigoureusement calqués sur les textes évangéliques, reproduisaient non seulement les discours des personnages tels qu'ils y étaient rapportés, mais aussi les versets de narration qui les reliaient et qui étaient récités par un lecteur[1]. Le rôle de celui-ci, outre qu'il marquait la subordination étroite de la glose profane au texte sacré, avait son utilité à une époque où le drame, encore tout liturgique, était plutôt exhibé que joué : il permettait au spectateur de suivre aisément une action qui était à peine représentée, de supposer des gestes qui n'étaient pas faits. On comprend que, quand le drame prit une allure plus libre, la partie narrative ait disparu[2]; mais on comprend aussi, comme l'a fort bien expliqué Magnin[3], qu'on l'ait conservée dans certains manuscrits, qu'elle permettait d'utiliser, non seulement pour la représentation, mais pour la lecture publique.

Que la *Passion* d'Autun ait été réellement jouée, cela résulte, sans contestation possible, du prologue et de l'épilogue. Le prologue[4] réclame le silence et promet des indulgences à ceux qui l'observeront; il parle de « montrer l'histoire » de la Passion. La proclamation finale[5] mentionne ceux qui ont « vu la fête » et octroie le pardon promis.

Grâce à ce texte, très précieux malgré les outrages qu'il a subis, nous pouvons donc affirmer à coup sûr que l'on jouait dès la fin du XIIIe siècle des *Passions* en langue vulgaire[6]. Mais il résulte des observations présentées plus haut que cette innovation ne devait pas être fort ancienne : nous ne nous tromperons guère en la plaçant vers le milieu ou le deuxième tiers de ce siècle[7].

(1) Le rôle du *Clerus* existe dans plusieurs *Résurrections* latines (voir du Méril, p. 91 et 107); cf. Petit de Julleville, *Les Mystères*, I, 22, et Sepet, *Origines*, p. 58.

(2) Les fragments narratifs, ne rimant jamais avec les répliques, pouvaient aisément être omis; il en est ainsi dans la *Résurrection*. Dans la *Passion* d'Autun, au contraire, ils sont parfois reliés par la rime à ce qui précède ou suit; mais cela tient sans doute à l'énorme quantité de vers parasites qui ont été ajoutés par le remanieur et d'où il résulte souvent que trois vers riment ensemble.

(3) *Journal des Savants*, 1846, p. 455.

(4) Imprimé par M. Roy d'après les deux manuscrits, p. 51.

(5) *Romania*, XXI, 90, v. 84.

(6) La langue de l'auteur est à peine reconnaissable sous le remaniement : il y a pourtant quelques passages encore où il faut, pour obtenir une rime correcte, rétablir la forme du cas sujet.

(7) Comme dans la *Résurrection*, la versification est très simple; dans un

II. Entre ce drame, d'une sécheresse et d'une raideur toute hiératiques, et les grandes *Passions* du xve siècle, toutes grouillantes d'une vie intense et multiple, il y a un abîme. Comment s'opéra la transition? C'est une question qui a naturellement préoccupé M. Roy. Il l'a du reste effleurée à maintes reprises et non abordée dans son ensemble. Nombreux sont les drames qu'il qualifie d'« œuvres de transition », mais il ne nous dit que rarement ou insuffisamment en quoi ils méritent cette dénomination. Il ne l'applique pas, au reste, à celui qui l'eût le plus justement portée, je veux dire la *Passion* de Sainte-Geneviève, à propos de laquelle il a étudié diverses questions accessoires, mais sans chercher à lui assigner sa place dans l'évolution du genre.

Cette *Passion* me paraît être à mi-chemin entre la *Passion* d'Autun et celle d'Arras : elle se rattache encore au passé par un certain nombre de traits, mais on sent néanmoins que des changements importants sont à la veille de se produire. Déjà un certain nombre de noms sont inventés de toutes pièces et attribués aux acteurs de second rang; mais on saisit la préoccupation constante de ne pas trop multiplier les personnages[1]. Ce sont les mêmes qui reparaissent avec des attributions diverses, comme si l'auteur ne disposait que d'un nombre d'acteurs très restreint : ainsi les chevaliers chargés d'arrêter Jésus-Christ assumeront aussi la charge de garder le sépulcre; Malquin (le Malchus de l'Évangile) est un véritable « Maître Jacques », bon à tous usages : il joue d'abord son rôle traditionnel de serviteur de Caïphe et, comme tel, participe à l'arrestation de Jésus, ce qui ne l'empêche pas, un peu auparavant, d'être le serviteur de Simon, puis, un peu plus tard, de symboliser, avec Vivant, la foule des Juifs acharnés à la perte de Jésus; c'est lui encore qui est le faux témoin soudoyé par la Synagogue, lui qui vend le champ de Hacel-dama, lui enfin qui, avec Aquin, est chargé d'escorter Jésus et de le flageller. Les diables, qui plus tard seront si encombrants, ne sortent pas de leur rôle traditionnel, qui consiste à défendre les portes de l'enfer contre le Sauveur; ils n'interviennent nulle part dans les affaires des hommes et ne répondent même pas à l'appel de Judas les invitant à venir enlever son âme.

Non seulement le comique n'apparaît pas dans leur rôle, mais il est à peu près absent de la pièce : à peine y a-t-il quelques intentions plaisantes dans le rôle des flagellateurs et dans celui des gardiens du sépulcre;

seul passage, les regrets de Madeleine (fol. 146), apparaît une forme strophique, au reste très simple (vers de 6 syllabes rimant en *ababcdcd*).

[1] Les foules sont représentées par deux ou trois unités; celle par exemple qui acclame Jésus à son entrée à Jérusalem l'est par trois enfants.

la versification enfin est des plus simples et ne comporte aucune forme lyrique.

Mais d'autre part les scènes épisodiques, bien que sobrement traitées, se multiplient : telles sont le récit des peines d'enfer par Lazare, la pendaison de Judas (qui a lieu devant le spectateur), la scène de la Véronique et celle de la « févresse », celle entre les saintes femmes et le marchand de parfums, qui énumère très longuement ses marchandises. Les supplices sont prolongés avec une complaisance évidente : il n'y a pas moins de quatre flagellations. Enfin la marche vers le Calvaire était représentée, au moins sommairement, puisqu'on voyait sur la scène Simon le Cyrénéen aidant Jésus à porter sa croix.

Ce rôle d'œuvre de transition, que je revendique pour la *Passion* de Sainte-Geneviève, est attribué, par M. Roy, au reste sans explications suffisantes, à un certain nombre d'autres œuvres, notamment aux fragments d'Amboise (p. 314), à la *Passion* d'Auvergne (p. 377) et à celle de Semur (p. 118). À celle d'Auvergne M. Roy attribue une importance particulière, due à ce qu'elle formerait la transition « longtemps cherchée » entre le théâtre du Nord et celui du Midi. Mais prenons garde de nous laisser duper par les mots : M. Roy entend-il parler d'une transition au sens géographique? Mais elle n'aurait rien qui pût nous intéresser : quand bien même, en effet, cette *Passion* n'existerait pas, nous n'en saurions pas moins, par des témoignages explicites, que d'autres *Passions* ont été jouées en Auvergne. S'il s'agit d'une liaison au sens littéraire, il faudrait, pour la rendre sensible, nous montrer que c'est par cette *Passion* d'Auvergne que des éléments venus du Nord se sont introduits au Midi. Or ce n'est pas ce que fait voir M. Roy, dans la page très brève qu'il consacre au sujet. Il constate d'une part que la versification de la *Passion* d'Auvergne est calquée sur celle des *Passions* du Nord, que cette *Passion* et la compilation rouergate ont utilisé au moins une source commune, la *Passion selon Gamaliel.* Mais cette source a pu être et paraît bien avoir été utilisée indépendamment par les deux auteurs. Ce que M. Roy devait montrer pour justifier cette dénomination, c'est que la *Passion* d'Auvergne avait été connue et utilisée directement par l'auteur rouergat : or M. Roy ne l'a pas fait, et, à vrai dire, il ne pouvait le faire, puisque la partie où l'imitation eût pu être saisie sur le vif, à savoir la *Passion* proprement dite, a disparu de la compilation rouergate.

Il nous faut donc revenir au théâtre du Nord sans avoir pu constater avec précision comment il a influé sur celui du Midi (au reste trop mal conservé pour qu'il soit possible d'en esquisser même l'his-

toire)[1]. Les fragments d'Amboise me paraissent se placer à peu près à égale distance entre la *Passion* de Sainte-Geneviève et celle d'Arras : les scènes y sont courtes et le style relativement concis, mais il y a déjà quelques épisodes parasites[2] : il serait au reste téméraire de disserter longuement sur un texte si fragmentaire.

La *Passion* de Semur, bien que complète en toutes ses parties, produit sur l'esprit une impression confuse : c'est cette impression sans doute qui a conduit M. Roy à la ranger, elle aussi, parmi les œuvres de transition qui rejoindraient la *Passion* de Sainte-Geneviève à celles du xve siècle. Je ne saurais être ici de l'avis de M. Roy : tant au point de vue de la facture qu'à celui de la langue, la *Passion* de Semur m'apparaît bien plutôt comme à peu près contemporaine de ces *Passions,* ou du moins de la plus ancienne d'entre elles, celle d'Arras[3]. Ce qui nous y frappe dès le premier coup d'œil, ce sont les traits modernes, et tout d'abord le grand nombre et la longueur des rôles grotesques. Je n'insiste pas sur celui du « Rusticus », le plus platement, le plus ignoblement obscène des rôles de cette sorte, parce que certaines parties au moins en ont été ajoutées par le dernier remanieur (voir Roy, p. 104*); mais il y a, même dans les parties les plus anciennes, d'autres scènes grotesques et non moins inutiles : par exemple, les nombreuses parodies de la liturgie juive, tout émaillées d'un hébreu digne du turc de Molière (v. 2364, 3245, 5871 ss.), les tours pendables joués à l'aveugle Longis par son valet Ganimède (7283), la dispute entre l'aubergiste d'Emmaüs et sa servante (9392). Les « diableries », multipliées et prolongées à satiété, abondent en traits burlesques. Les supplices enfin sont décrits — et ils étaient probablement étalés sur la scène — avec un réalisme répugnant.

Toutes ces particularités nous reportent au moins au deuxième quart du xve siècle; c'est aussi l'époque que paraît indiquer l'état de la langue et de la versification, dont la plupart des traits généraux se retrouvent dans la *Passion* d'Arras[4].

(1) Jusqu'au xve siècle nous ne possédons que des fragments dont l'ensemble ne forme pas six mille vers. Voir sur les œuvres les plus récentes mes *Observations sur le théâtre méridional du xve siècle* (*Romania,* XXIII, 525).

(2) Par exemple le dialogue entre Pierre et le maître de l'ânesse (*Romania,* XIX, 267).

(3) Je la date environ de 1430 avec M. Grœber (*Franzœsische Literatur,* p. 1229, dans le *Grundriss der romanischen Philologie,* t. II).

(4) En ce qui touche la langue, la statistique la plus minutieuse ne saurait conduire à aucun résultat, le texte de Semur étant, comme nous allons le voir, formé d'éléments de dates très différentes. En ce qui concerne les faits généraux de versification, voir pour la *Passion* de Semur les relevés de MM. Roy (p. 107 ss.) et Streblow (*Le Mys-*

Mais si nous y regardons de plus près, nous ne serons pas moins frappés, dans la composition ou la versification, de certains traits fort archaïques. Dans un certain nombre de passages, surtout au début du drame, les tirades sont terminées par un vers de quatre syllabes, et c'est là une particularité de la versification dramatique qui s'observe surtout dans les œuvres du xive siècle[1]. M. Roy a prouvé d'une façon péremptoire que certaines scènes avaient été simplement découpées dans la *Passion* de Sainte-Geneviève, qui me paraît être, comme je l'ai dit, de la fin de ce même siècle. Mais le compilateur de Semur a fait des emprunts à un autre texte bien plus ancien, qui n'est autre que la *Passion* d'Autun, originaire d'un pays voisin du sien et qui devait être assez répandue dans toute la région de l'Est[2]. Ce fait, non signalé par M. Roy, me paraît assez important pour mériter d'être mis ici en pleine lumière.

Les rapports consistent soit en des analogies frappantes entre certaines scènes et certains rôles, ou encore en des ressemblances presque littérales entre certains vers. Je réunis ici tous ces rapprochements, en suivant l'ordre du texte d'Autun (celui-ci est placé à gauche, celui de Semur à droite).

Autun	Semur
JUDAS.	
Le disme XXX deniers vauldroit, Perduz les ai par grant oultraige. (Fol. 147 r°.)	Grant doleur ay, ne scay que faire De l'outraige que j'ai vehu. (V. 5000-1.)
JÉSUS.	
Par cestuy [mon corps] serez tous saulvés Ce dignement le recevés. (*Ibid.*)	Qu'il sera vostre sauvement Ce dignement le recevez. (V. 6043-4.)

tère de Semur, diss. de Leipzig, 1905, p. 18 ss.); pour celle d'Arras, ceux de M. Stengel (*Zeitsch. für franz. Sprache und Lit.*, XVII, II, 224). Pour la *Passion* d'Arras le tableau des formes strophiques a été dressé par M. Stengel (*loc. cit.*, p. 220) et pour celle de Semur par M. Streblow (p. 25); mais les indications de celui-ci sont si inexactes que j'ai dû recommencer ce travail (*Revue des langues romanes*, XLIX, p. 227-9). Il faut remarquer d'autre part que la compilation de Semur n'a pas connu la *Passion* d'Arras : c'est ce qui me semble résulter de la comparaison détaillée que M. Streblow (p. 8-15) a établie entre les deux textes, au reste sans énoncer de conclusion. S'il en eût été autrement, ce compilateur, qui paraît avoir tenu beaucoup à moderniser son œuvre, n'eût certes pas manqué d'y faire passer quelques-unes des nouveautés vraiment frappantes qu'il eût trouvées chez son confrère.

(1) Voir à ce sujet les remarques de M. Roy, p. 109.

(2) Deux des copies conservées (le ms. 4085 et le fragment de Sion) appartiennent à cette région; j'ignore l'origine du ms. 4356.

De part et d'autre un Juif compte les trente deniers, un à un, entre les mains de Judas; celui-ci répond :

Je ferai bien ceste besoigne,
Mais je vous veulx dire [une] enseigne...
(Fol. 149 r°.)

Mais pour mieulx faire la besoingne
De li vous bailleray ensoigne...
(V. 6176-7.)

De part et d'autre saint Jean, venu aux nouvelles pendant l'interrogatoire de Jésus par Caïphe[1], s'échappe en abandonnant son manteau[2].

[Un Juif à saint Jean.]

Es-tu des gens qui vient espier?
(Fol. 151 r°.)

[Saint Jean à saint Pierre.]

Puisque eschapés je m'an suis,
Mieulx ayme estre despoiller
Et laisser porpoint et couler,
Voyre, perdre porpoint et manteaul
Que ce qu'eusse laisser ma peaul.
(Fol. 151 r°.)

Grumaton [à saint Pierre].

Qui te fait icy espier?
(V. 6454.)

Neptalin.

Vous me laisserés ceste chappe,
Ou je vous pourray bien maillier.

Johannes Evangelista.

Je la vous ayme mieulx bailler
Que je ne faise perdre la vie.
(V. 6397-400.)

Hérode se réconcilie avec Pilate parce que celui-ci lui a envoyé Jésus :

Quar je veulx estre son amys,
Pour ce que Jhesus m'a tranmys :
Je ly pardonne mon mal semblant;
De lui faice tout son talant.
(Fol. 154 v°.)

Or est Pillate mon amys,
Puisque Jhesu il m'a tramis :
Je li pardonne (*corr.* pardoin mon) mal talent;
De toy veoir avoie grant talent.
(V. 6172-15.)

Caïphe (dans Autun, Anne dans Semur) fait sommer un « fèvre » de forger trois gros clous; l'homme ayant refusé, les Juifs offrent de l'argent à sa femme pour qu'elle le remplace :

Très bon payement vous en arés,
Demandés ce que vous vouldrés.
(Fol. 158 r°).

Juifs vous doivent bien amer,
Encor vous vauldra ce clamer (?)
Cent et x livres.
(V. 7164-6.)

[1] Dans les trois premiers Évangiles, c'est Pierre qui joue ce rôle; dans le quatrième, Pierre et un des disciples non nommé. Marc (XIV, 51-2) parle d'un jeune homme qui, lors de l'arrestation de Jésus, laissa entre les mains des soldats le « linceul » dont il était enveloppé; mais il ne le nomme pas.

[2] Autun, fol. 151 r°; Semur, v. 6397.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La vieille (dans Autun, Grumaton dans Semur) répond :

Or sa je vous requiers, compains,
Que n'y aparniés ne piez ne mains;
Je scay que bien les perceray
Quant en la croix panduz seray.
Amys, faictes ly bien estacher...
....
Et guardés que bien en soit sarrés,
Jhesus le faulx et desloyaulx
Qui es Juifs ay fait tant de maulx.
(Fol. 158 v°.)

Alez maistre Jhesu fichier,
Tant que ly saillent les boyaulx;
Aux Juifs est trop desloyaulx.
Je vous pry qu'il soit bien barré
Et contre la croix si sarré
Qu'il ne se puisse destraper.
(V. 7214-9.)

Les ressemblances sont nombreuses dans les plaintes de la Vierge au pied de la croix :

Ha[ha], mors! que tu es amère!
Avec le filz tue la mère.
(Fol. 162 v°.)

Hée! mort desloial, mort amère,
Ne laisse sans le filz la mère.
(V. 7590-1.)

Que fera la pauvre Marie
Qui sy formant est esbaye?
(*Ibid.*)

Helas et que fera Marie?
Elle doit bien estre esbaie.
(V. 7650-1.)

Dy moy, beaul fils, las, que ferai
Ni comment je me contendrai?
(Fol. 162 v°.)

Beaul filz, comment me mantenray,
Conseille moi, que devenray?
(V. 7627-8.)

C'est au même moment, c'est-à-dire peu avant que Jésus rende le dernier soupir, que les Juifs (Caïphas, dans Semur) envoient chercher les deux larrons.

Unz petit me debvés entendre :
Tantost nous fault deus larron pandre.
(Fol. 163 r°.)

Mais il vous fault sans plux actendre :
Deux larrons de coste li pendre.
(V. 7480-1.)

De part et d'autre Joseph d'Arimathie excuse la faiblesse que Pilate a montrée en condamnant Jésus :

Syre Pilate, il m'est advis
Que vous n'avez de rien mespris.
(F. 168 r°.)

Sire, pour voir j'ay bien apris
Que vous n'avez de riens mespris.
(V. 7930-1.)

Enfin la scène du décrucifiement par Joseph d'Arimathie et Nicodème offre de très grandes analogies.

La *Passion* de Semur n'est donc pas proprement une « œuvre de transition », mais plutôt une œuvre composite, faite de morceaux arbitrairement soudés. Nous avons vu qu'il en était probablement de même pour la *Passion* d'Autun : il semble donc bien que le procédé ait été dans les traditions du genre. Ce n'est qu'au commencement du xve siècle

que la composition d'une *Passion* devint, au moins en quelque mesure, une œuvre artistique et personnelle, à laquelle des auteurs de renom et de talent consentirent à apporter tous leurs soins.

C'est avec la *Passion* d'Arras que le genre entre décidément dans cette phase nouvelle : celle-ci est riche en innovations vraiment heureuses et fécondes, sur lesquelles M. Roy eût bien fait d'insister davantage. Non seulement Marcadé[1] sait écrire, mais il a des soucis d'agencement et de vraisemblance qu'ignoraient ses prédécesseurs; le comique, dont ses contemporains n'eussent pas consenti à se passer, est traité par lui avec une remarquable discrétion. Enfin l'intention d'instruire et d'édifier éclate à chaque pas; c'est là pour la première fois que les commentaires théologiques sont largement mis à contribution. L'œuvre est, dans son ensemble, d'une belle tenue littéraire et d'une véritable portée religieuse. Enfin j'ai déjà signalé plus haut une innovation qui, au point de vue dramatique, devait avoir les plus heureux effets : c'est ici d'abord que le rôle de la Vierge est traité avec ampleur et variété. Jusqu'alors la mère de Jésus n'apparaissait que pour se répandre, au pied de la croix, en monotones et interminables lamentations : l'ancien « Planctus », l'un des noyaux primitifs du drame, s'allongeait démesurément sans profit pour l'émotion. Marcadé, s'inspirant de deux traités mystiques qui eurent à son époque un immense succès[2], s'imagine de dérouler, parallèlement à la Passion du Christ, la Passion de la Vierge. Celle-ci, accompagnée de Madeleine et des « Maries », est présente à toutes les phases de l'action : prévenue par Jean, elle se rend dans la cour du prétoire, elle rencontre son fils au moment où il est conduit de Caïphe à Pilate, gravit avec lui le Calvaire et lui envoie un lambeau d'étoffe pour couvrir sa nudité : ses lamentations sur le Calvaire ne sont donc que le couronnement d'un rôle éminemment et constamment pathétique. Il y a là un véritable enrichissement de la matière traditionnelle, auprès duquel me semblent pâlir les innovations mêmes de Greban[3].

En ce qui concerne les rapports entre cette *Passion* et celle de Greban, entre l'œuvre de celui-ci et celle de Jean Michel, M. Roy a donné les renseignements les plus abondants et les plus précis. Je n'y saurais rien ajouter d'utile et mets fin à ces observations déjà trop longues.

[1] M. Roy me paraît avoir prouvé (p. 275) que c'est bien Eustache Marcadé qui est l'auteur de la *Passion* d'Arras.

[2] Je veux parler du *Dialogus Mariæ et Anselme* attribué à saint Anselme (Migne, *Patrol. lat.*, CLIX, p. 271-90), et des *Meditationes vitae Christi.*

[3] Cette large place faite au pathétique doit remonter, comme l'a pensé M. Mâle (*loc. cit.*, p. 106), à l'influence franciscaine.

On voit en somme que, malgré toute la nouveauté et la richesse de l'ouvrage de M. Roy, le sujet qu'il a si habilement débrouillé n'est pas encore épuisé dans toutes ses parties : un certain nombre de questions, relatives notamment à l'époque la plus ancienne, restent pendantes. Tous les lecteurs de ce livre exprimeront sans doute avec moi le vœu que ce soit M. Roy lui-même qui y revienne : nul n'y est mieux préparé et n'a plus de chances que lui d'arriver à des solutions définitives.

A. JEANROY.

LA PHILOSOPHIE ANCIENNE.

Charles Waddington. *La Philosophie ancienne et la critique historique.* 1 vol. in-12. Paris, librairie Hachette et Cie, 1904.

I. Il n'y a peut-être pas d'expérience aussi instructive, quand elle est possible, que celle dont la pensée humaine est l'objet; aussi l'histoire de la philosophie est-elle une source incomparable d'enseignement pour celui qui s'intéresse à l'éclosion, à la vie et au déclin des idées générales. Ce sont bien là, au moins autant que les intérêts et les passions, les ressorts profonds de notre existence. Aussi un livre comme celui de M. Waddington, *La Philosophie ancienne et la critique historique,* a le grand attrait d'offrir dans son ensemble, de Thalès aux derniers représentants de l'École d'Alexandrie, « une grande expérience philosophique, la seule complète, la seule dont on puisse déterminer avec précision le commencement, le milieu et la fin » (p. 9). De tels livres font regretter d'autant plus vivement que l'histoire de la philosophie ait disparu de nos programmes scolaires. Avec des lectures aussi avenantes, faciles, claires, les jeunes gens auraient goûté, comme à la source même, les sucs puissants de la pensée antique et obtenu le plus précieux bénéfice de l'éducation classique bien entendue, en sentant que les questions vitales qui nous agitent encore et semblent nous surprendre avaient été abordées, approfondies et presque résolues par les Grecs, ces maîtres de toute sagesse, théorique et pratique.

La méthode de M. Waddington, en histoire de la philosophie, procède de cette idée que si la philosophie n'y est pas inutile, la connaissance de son histoire n'y saurait nuire. Se servir des systèmes antiques comme

de matériaux amorphes pour alimenter des thèses pour le moins hardies, cela pouvait s'appeler philosophie de l'histoire au temps de Hegel; mais cela ne peut servir qu'à faire briller la virtuosité de l'exécutant. Le morceau fini, il ne reste plus rien. Tandis qu'il y a profit réel à replacer un auteur dans son milieu, une œuvre à sa date, une idée à son moment.

Ainsi l'apparition du scepticisme n'a plus de sens, dans le grand épanouissement dogmatique de la pensée grecque, si l'on y voit le simple développement de la sophistique et si l'on fait ouvrir l'école de Pyrrhon en concurrence avec celles de Platon et d'Aristote qui n'ont même pas soupçonné l'existence d'un tel contemporain. Il est clair au contraire, comme le montre M. Waddington (p. 298), que Pyrrhon n'a pu réussir comme chef d'école avant le retour du voyage qu'il fit en Asie, dans l'armée d'Alexandre, avec un autre philosophe-soldat, Anaxarque, son vrai maître; et il ne put obtenir de célébrité à Athènes qu'entre 310 et 290, c'est-à-dire pendant la période assez courte qui s'étend entre le déclin de l'école d'Aristote sous Théophraste vieillissant et l'avènement des deux grands systèmes de Zénon et d'Épicure, qui remplissent le IIIe siècle et qui se sont approprié l'« apathie et l'ataraxie » de Pyrrhon.

II. La même méthode d'examen sagace portant sur les circonstances historiques permet à notre auteur de faire la lumière sur un autre point relatif à l'importance véritable du pyrrhonisme, à qui certains historiens modernes de la philosophie attribuent une durée et une continuité peut-être exagérées. Entre Pyrrhon, le fondateur de l'école, et Sextus Empiricus, son dernier représentant, mort dans la première moitié du IIIe siècle de notre ère, et le seul dont nous ayons des ouvrages complets, très précieux pour la connaisance de tous ses prédécesseurs, se place Énésidème, le plus original des sceptiques. Si ce subtil penseur leur eût manqué, ils eussent perdu, à nos yeux, autant que les Stoïciens sans Chrysippe. Son examen de la relativité de la connaissance, sa critique de la causalité, sa transformation du pyrrhonisme en une sorte de dogmatisme moral ou, du moins, en une préparation à la croyance, le relient, chez les modernes, à Hume et à Kant, et font de lui le véritable ancêtre grec de notre école criticiste. Il importe donc, pour comprendre le développement historique de l'école sceptique, de déterminer, si cela est possible, le moment où Énésidème y apparaît.

Mais sa vie nous est beaucoup moins connue que son œuvre. Suivant le seul témoignage qui le désigne en termes précis, il serait né à Cnosse, dans l'île de Crète, et il aurait enseigné à Alexandrie une doctrine renouvelée de Pyrrhon. En l'absence d'autre indication sur le temps où

il aurait vécu, deux conjectures se sont présentées. D'après l'une, Énésidème devrait être placé dans le dernier siècle avant notre ère, au moment où disparaît la nouvelle Académie, avec Philon et Antiochus. Ce serait même, d'après certains critiques, la vigoureuse polémique d'Énésidème qui aurait réduit au silence les derniers représentants de l'école de Platon, tiré le pyrrhonisme de l'obscurité où l'avaient relégué les succès du stoïcisme depuis deux siècles, et inauguré une seconde école sceptique dont la durée serait alors de près de trois siècles. D'après une autre conjecture, il faudrait reporter Enésidème beaucoup plus tard et faire de lui non un contemporain de Cicéron, mais celui de Diogène Laërce et de Septime Sévère, ce qui mettrait entre les premiers et les seconds pyrrhoniens un intervalle de quatre siècles et réduirait la seconde école à une durée à peu près aussi restreinte que la première. M. Brochard, dans son beau livre des *Sceptiques Grecs*, qui, à plusieurs reprises, rend hommage aux travaux de M. Waddington sur ce sujet, se prononce pour la date la plus ancienne, et il se fonde sur un passage de Photius mentionnant un ouvrage d'Énésidème, aujourd'hui perdu.

Nous voyons pourtant deux motifs d'admettre, avec M. Waddington (p. 366-370), la date la plus rapprochée de nous. D'abord le texte de Photius n'est pas sûr et la façon de le lire est contestée. Ensuite la conclusion qu'on en pourrait tirer est combattue par trois autres témoignages très nets. Le premier est celui de Cicéron, si amplement informé des débats auxquels prirent part les derniers académiciens et à qui leurs controverses avec un adversaire tel qu'Énésidème n'auraient pas échappé. Or il déclare dans le *De oratore* « que l'école sceptique est éteinte depuis longtemps[1] ». Sénèque, un siècle plus tard, se plaint, au dernier chapitre des *Questions naturelles,* que « les branches de la grande famille philosophique s'éteignent sans rejetons; que l'ancienne et la nouvelle Académie n'aient plus de défenseurs et qu'il ne reste personne à qui demander la tradition et la doctrine pyrrhonienne ». Parlerait-il ainsi dans le cas où Énésidème n'eût été séparé de lui que par un intervalle relativement court?

Enfin, le témoignage décisif qui permet, selon nous, de fixer la date d'Énésidème est celui d'Aristoclès, précepteur de Septime Sévère et prédécesseur d'Alexandre d'Aphrodisias comme chef de l'école péripatéticienne au IIIe siècle de notre ère. « Personne, dit-il, ne pensait plus aux pyrrhoniens, quand ces derniers temps (*ἐχθὲς καὶ πρώην*)[2] un certain Énésidème a entrepris à Alexandrie de renouveler leurs sornettes. » Aristoclès n'est pas aimable pour Énésidème; mais cela prouve que pour le

[1] Liv. III, ch. XVII. — [2] Littéralement : *hier ou avant-hier.*

représentant attitré du péripatétisme il était déplaisant de voir se relever, lui vivant, une école qu'il croyait disparue depuis plusieurs siècles. Le dépit un peu aigre qu'il nous montre en signalant le succès d'Enésidème est une bonne raison de croire qu'ils étaient contemporains. Il eût parlé avec plus de désintéressement d'un événement philosophique déjà ancien. M. Brochard regrette qu'on attache une importance excessive au témoignage d'Aristoclès; il admet que l'expression « dans ces derniers temps », employée par celui-ci, pourrait désigner un intervalle de cent cinquante ans et même un peu plus. M. Ravaisson dit aussi[1] qu'Aristoclès a pu trouver « moderne encore par comparaison, quoique de beaucoup antérieur à lui, le restaurateur d'une école tombée depuis trois siècles ». C'est, selon nous, donner à l'expression d'Aristoclès une signification vraiment abusive et que n'autorise aucunement d'ailleurs le *Thesaurus græcæ linguæ* d'Henri Estienne. Nous préférons donc, avec M. Waddington, placer Énésidème à la fin du second siècle de notre ère, à la tête d'une nouvelle série de Sceptiques qui s'étend jusque vers la moitié du IIIe siècle. La durée de cette seconde école pyrrhonienne est ainsi réduite, mais nous comprenons mieux, par là, sa destinée. Comme la première école avait disparu devant le dogmatisme des Stoïciens et des Épicuriens, la seconde cède à ces nouvelles formes du dogmatisme : le platonisme mystique d'Alexandrie et la foi nouvelle qui allait changer la face du monde.

III. Une autre question débattue entre les érudits du XIXe siècle est celle de la chronologie des écrits de Platon. Le chapitre quatrième du livre de M. Waddington, consacré à la double question de l'authenticité et de la succession des *Dialogues*, est un bon exemple de cette méthode délicate et ferme, qui s'attache avant tout à l'exactitude des détails et à la prudence dans les conjectures.

Il n'est peut-être pas de philosophe ou même d'écrivain grec dont les œuvres nous aient été plus soigneusement conservées que celles de Platon. Lui-même avait pris ses précautions pour que ses manuscrits fussent placés sous la garde de ses successeurs dans la direction de l'Académie, et nous savons les noms de tous ceux qui, pendant trois siècles, conservèrent ce précieux dépôt. Cicéron raconte que l'orateur Crassus, étant à Athènes, put consulter le manuscrit du *Gorgias* sous la surveillance du scolarque Charmadas. D'autre part, la Bibliothèque d'Alexandrie possédait des copies que des grammairiens comme Aristarque avaient sou-

[1] *Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, t. II, p. 251.

mises à une critique d'une autorité irrécusable et qui constituaient la série des 35 dialogues et des douze lettres que nous possédons encore aujourd'hui. Des dialogues d'une origine inconnue furent même signalés par les grammairiens d'Alexandrie comme faussement attribués à Platon pour cette seule raison que le texte ne s'en trouvait pas dans la collection conservée dans l'Académie. Ainsi, aucun écrit apocryphe ne déparait leur recueil platonicien, dont chaque partie avait ses garanties propres d'authenticité.

Au commencement du premier siècle de notre ère, le platonicien Thrasylle recueillait la tradition de l'Académie et des Alexandrins et répartissait les œuvres de Platon en neuf groupes de quatre dialogues, établissant ainsi pour l'avenir un canon ou règle d'authenticité. Les Grecs réfugiés en Italie après la prise de Constantinople apportèrent avec eux ces mêmes écrits de Platon qui avaient été étudiés, conservés et catalogués à Athènes et à Alexandrie et aucun doute ne s'était élevé contre de telles garanties jusqu'au commencement du XIX[e] siècle.

Schleiermacher, le premier, proposa, au nom d'une critique dite interne, de rejeter comme apocryphe une bonne partie de l'œuvre attribuée à Platon. Il constatait qu'Aristote n'a cité ou mentionné que neuf dialogues de son maître. Si donc, disait-il, on étudie bien les caractères de ces dialogues dans leur forme, leur méthode et leur pensée fondamentale, on obtiendra une idée exacte de ce qui est le vrai Platon et l'on pourra exclure tout ce qui n'est pas conforme à ce type. Ainsi, il ne conservait que vingt dialogues qu'il répartissait en trois groupes, ceux de la jeunesse, de l'âge mur et de la vieillesse de l'auteur. Les successeurs de Schleiermacher le suivirent dans cette voie, mais pour aboutir à des résultats tout différents. « L'appréciation personnelle de chaque philologue étant de plus en plus substituée à l'autorité des témoignages, les opinions les plus divergentes, et parfois les plus inattendues, devaient se produire. » (P. 109.)

Tout en constatant cet échec de la critique interne introduite par les savants allemands, M. Waddington reconnaît que les dialogues de Platon ne s'accordent pas toujours entre eux pour la doctrine et qu'ils n'ont pas tous les mêmes mérites de style et de composition. Or, quant à la forme littéraire, on ne peut exiger de Platon, pas plus que d'aucun écrivain de génie, qu'il soit toujours à la hauteur de ses productions les plus achevées. L'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* est aussi, malheureusement mais incontestablement, l'auteur d'*Attila*. Et quant à la doctrine, elle n'était pas probablement achevée dans l'esprit de Platon lorsqu'il commença à écrire. Au cours de sa longue vie, il la développa selon les pro-

grès de son esprit, et aussi selon les influences que subit sa pensée. Celle-ci eut ses hésitations, ses retours et n'atteignit peut-être jamais cette cohérence systématique parfaite qui, seule, permettrait d'en suivre l'évolution continue d'un dialogue à l'autre. C'est pourquoi, faute d'indications historiques précises, la question de la succession chronologique des dialogues ne saurait être résolue dans le détail.

Mais si l'on ne peut invoquer, pour la traiter, des considérations tirées de la logique interne attribuée au système, ni même celles que fournirait le personnage de Socrate représenté depuis sa jeunesse, comme dans le *Parménide*, jusqu'à sa mort, comme dans le *Phédon*, il est peut-être possible, en tenant compte des détails certains de la vie de Platon et des témoignages d'Aristote et de Cicéron, d'assigner les principales époques où il a dû composer ses ouvrages et même d'indiquer au moins les grandes lignes d'un groupement des dialogues selon ces époques. Ainsi, M. Waddington admet, comme Grote, que Platon n'a dû composer aucun de ses dialogues avant la mort de Socrate et que l'*Apologie* fut son premier écrit. D'une part, ses devoirs de soldat et de citoyen mêlé activement à la vie polique ne lui laissaient pas le loisir nécessaire à l'écrivain, et, d'autre part, les entretiens de Socrate lui-même pouvaient suffire à son activité philosophique. Mais, dès qu'il commença à écrire, on peut distinguer comme deux degrés de sa pensée correspondant à deux périodes historiques de sa vie. Ainsi il y aurait une première série d'œuvres où il ne fait qu'exposer, à sa manière il est vrai, la pensée de Socrate, puis une seconde où il attribue aux Idées une existence séparée et où, sous l'influence des Pythagoriciens, il modifie sa terminologie et même sa doctrine sur des points essentiels. Les dialogues purement socratiques, au nombre de quinze ou dix-sept, ne supposant pas la théorie des Idées, auraient été composés avant la fondation de l'Académie en 386. Les autres, écrits depuis cette date, peuvent être divisés en deux classes : on placerait d'abord (p. 140) ceux qui ne trahissent encore aucune inspiration pythagoricienne et l'on mettrait ensuite, avec les *Lettres*, des dialogues tels que le *Timée* où Platon a évidemment pythagorisé, et les ouvrages politiques, composés sans doute à l'occasion des révolutions de Syracuse de 367 à 347.

Ce sont là des conjectures, il est vrai; mais elles reposent sur des faits et des témoignages autorisés et montrent que la critique interne, appuyée sur les circonstances historiques, favorise singulièrement l'interprétation des systèmes philosophiques. En effet, si la critique interne réduite à elle-même et séparée de l'étude des témoignages verse naturellement dans la fantaisie individuelle; si, d'autre part, le relevé des

IMPRIMERIE NATIONALE.

circonstances externes n'est ni la philosophie ni même l'histoire, mais seulement la préparation de ses matériaux, c'est la réunion de ces deux conditions qui constitue proprement l'histoire de la philosophie. Il faut donc posséder d'une façon inséparable, pour se livrer à cette science, les deux qualités d'historien et de philosophe, et toute la carrière de M. Waddington aura été un bel exemple de leur solidarité.

IV. Souvent, comme dans les exemples précédents, le trop petit nombre des documents fait au critique une obligation d'être particulièrement ingénieux; d'autres fois, leur stérile abondance le conduit à choisir, à élaguer, à contredire fermement et même à prendre l'initiative d'hypothèses hardies. Deux cas de ce genre se produisent, l'un à propos de la transmission des écrits d'Aristote, l'autre à propos des expositions diverses de sa doctrine morale (ch. VII).

L'antiquité nous a transmis jusqu'à trois catalogues des livres d'Aristote, dont l'un nous est venu par Diogène de Laërce, et les autres par des biographes anonymes. Ils ne concordent ni entre eux ni avec le recueil des œuvres que nous possédons aujourd'hui. De plus, Strabon raconte, sur la transmission de ces écrits, une histoire pleine d'invraisemblances; Plutarque y ajoute des détails nouveaux. Ce ne sont donc pas les témoignages qui, ici, font défaut. M. Waddington, en résumant la controverse dont ils ont été l'objet de nos jours, fait voir bien clairement le peu de confiance que méritent d'une part les histoires de Strabon, et, d'autre part, les catalogues dressés antérieurement au travail d'Andronicus de Rhodes. Cet éditeur très autorisé d'Aristote était son dixième successeur dans la direction de l'école péripatéticienne, vers le milieu du Ier siècle avant notre ère. Il avait à sa disposition, pour préparer son édition et dresser la table des écrits authentiques, d'abord les livres du Stagirite publiés de son vivant, puis les manuscrits de ses leçons restés la propriété de l'école, dans les locaux établis par Démétrius de Phalère, du vivant de Théophraste; d'autres copies qui se trouvèrent dans la bibliothèque d'Apellicon de Téos que Sylla rapporta à Rome après la prise d'Athènes, sans compter enfin les exemplaires que les Ptolémées, par les soins de Straton et de Démétrius, avaient recueillis à Alexandrie. Il fallait, pour tirer parti de ces ressources diverses, « un homme familier avec la doctrine, la méthode et le style d'Aristote et qui fût lui-même philosophe, capable de comprendre la pensée du maître, de saisir le sens, le plan et le but de chacun de ses ouvrages, d'y rétablir au besoin la suite des idées, et de reconstituer dans son ensemble tel ou tel traité dont les diverses parties se présentaient comme des fragments au-

thentiques se rapportant au même sujet, mais sans ordre et sous des titres arbitrairement choisis par des copistes ignorants ou par quelque bibliothécaire mal informé » (p. 218).

Tels étaient bien les qualités et les mérites d'Andronicus. Nous voyons d'ailleurs quelle méthode il suivit par un passage de Porphyre qui, à la fin de sa *Vie de Plotin*, expose qu'il a établi le texte des *Ennéades* en suivant le procédé employé par Andronicus pour les écrits d'Aristote, c'est-à-dire en rassemblant les passages relatifs à un même sujet et en formant ainsi des traités spéciaux sur chaque matière. Nous avons donc les motifs les plus sérieux de croire que l'enseignement d'Aristote nous a été transmis fidèlement dans les textes que nous avons aujourd'hui. Le travail d'Andronicus fut en effet décisif et définitif. Il ne souleva aucune objection à Athènes ni ailleurs dans le monde philosophique. « Les *tables d'Andronicus*, dit Plutarque, sont aujourd'hui dans toutes les mains. » Son autorité, acceptée par les adversaires comme par les partisans du péripatétisme, fut confirmée par la longue lignée des commentateurs, notamment par Alexandre d'Aphrodisias (p. 219).

Nous avons même ainsi l'explication de ces « doubles recensions » que les critiques modernes signalent dans certaines parties de l'œuvre d'Aristote. Le premier éditeur n'aura pas voulu choisir entre deux expressions à peu près équivalentes de la même doctrine; il les a juxtaposées et nous les retrouvons par exemple dans le traité de l'*Âme*, dans l'*Éthique Nicomachéenne*, dans la *Politique*. De la même façon, enfin, s'expliquent les changements brusques de style qui se rencontrent parfois dans les traités d'Aristote. Après des développements concis et denses qui sont dans la manière ordinaire du maître et dans les rédactions des disciples, on voit tout à coup d'autres morceaux plus polis de forme, harmonieux même à ravir d'admiration Cicéron, qui les lisait peut-être dans les *Dialogues* que nous n'avons plus. C'est à cette dernière source qu'Andronicus a dû prendre de belles pages, telles que le début du quatrième livre de la *Politique* sur la vertu du citoyen, le chapitre IX du sixième livre sur la psychologie des classes moyennes, le portrait du tyran au huitième, celui du magnanime au quatrième livre de l'*Éthique Nicomachéenne*. Cette qualité du style d'Aristote a été finement analysée par M. Waddington (p. 222).

L'opposition doctrinale entre les deux plus grands penseurs de la Grèce, très réelle sur des points importants et accentuée intentionnellement par Aristote lui-même dans sa critique de la théorie des Idées, a été relevée assez souvent pour qu'il y ait de l'originalité à noter, dans l'œuvre du disciple, les traces fréquentes des idées du maître et même, en défi-

nitive, leur accord fondamental. C'est à quoi M. Waddington s'attache en mainte occasion et surtout à propos des quatre ouvrages de morale transmis jusqu'à nous dans les écrits d'Aristote. Schleiermacher est, encore ici, le premier qui ait tenté, en 1817, d'ébranler la confiance en l'authenticité des traités de morale garantis par la tradition. Il ne reconnaissait Aristote que dans la *Grande Morale*. Spengel, en 1841, n'admettait comme authentique que la *Morale Nicomachéenne*, mais il soutenait aussi que le petit traité *des Vertus et des vices* est évidemment apocryphe. En suivant M. Waddington dans l'examen de cette question, on aboutira à des résultats tout autrement satisfaisants. D'abord ni Andronicus ni aucun des commentateurs anciens n'émettaient le moindre doute sur l'un quelconque des quatre traités; puis, en les présentant dans l'ordre chronologique que permettent d'établir les indications qu'ils contiennent, on voit que l'auteur a exposé à plusieurs reprises sa doctrine morale et que chacune de ces rédactions marque l'étape nouvelle d'une pensée qui, d'abord conforme à celle de Platon, s'en écarte peu à peu, mais sans pouvoir s'en détacher complètement.

Le petit traité *des Vertus et des vices* contient la division et les définitions des vertus d'après la psychologie de Platon : prudence, courage, tempérance, correspondant aux trois parties de l'âme; et leur accord produit la justice. Mais déjà se montre, dans la définition des vices opposés à ces vertus, le germe de la théorie péripatéticienne qui place chaque vertu entre deux extrêmes; ainsi le courage est un juste milieu entre l'emportement et la lâcheté. Puis, dans l'analyse de la justice, nous trouvons déjà exposée cette distinction entre la justice distributive et la justice commutative qui sera si souvent invoquée dans la *Politique* et dans l'*Éthique :* « la justice comporte deux parties, la répartition proportionnelle des avantages et l'observation des contrats [1] ».

Enfin, nous voyons dans la conclusion du traité ce principe tout platonicien : « le modèle d'un bon gouvernement est l'âme d'un honnête homme [2] », qui se retrouve chez Aristote au moment décisif de sa théorie morale où il cherche à déterminer le critère suprême du bien et du mal par un appel au jugement de l'homme vertueux. De même que dans les fragments du dialogue intitulé *Eudème*, écrit du vivant de Platon, et dont l'authenticité n'est pas contestée, on voit Aristote encore fidèle à la doctrine du *Phédon* sur la nature de l'âme et s'en détachant déjà sur la question de la destinée, de même dans le traité *des Vertus et des vices*, qui ne peut être que de la même époque, Aristote est encore

[1] 1250^b 14. — [2] 1251^b 29.

platonicien, mais commence à esquisser des théories qui lui seront propres.

Le traité auquel les anciens ont donné le titre de *Grande Morale* marque une phase postérieure de la doctrine d'Aristote. Il ne peut dater que des premières années de son enseignement au Lycée, et certainement il est antérieur à l'expédition d'Alexandre en Asie puisqu'il y parle de Darius comme vivant encore. Il a d'ailleurs une double marque d'origine. En effet, dès les premières lignes, l'auteur donne à la morale son vrai nom d'*Éthique,* inusité dans Platon. Mais par une déférence significative envers son maître qui la confondait avec la politique, il déclare que la morale est une partie et même le couronnement de la politique. Ensuite, nous notons le premier exemple et la formule même de la méthode employée par Aristote, qui expose d'abord les opinions de ses devanciers avant de présenter la sienne : « il ne faut pas négliger ce qui, antérieurement, a été dit sur le sujet [1] ». Enfin, rappelant les doctrines morales de Pythagore, de Socrate et de Platon, il fait à ce dernier le reproche d'avoir introduit la théorie des Idées dans les questions de morale, mais il n'émet aucune objection contre la théorie elle-même [2].

La morale *Eudémienne* nous montre un progrès nouveau de la doctrine. Dès le début, l'auteur y comble une lacune de la *Grande Morale,* en posant le problème du bonheur; puis il donne en trois livres la forme définitive de sa théorie de la justice. Il revient d'ailleurs sur la théorie platonicienne des Idées, non plus seulement pour en blâmer l'introduction dans la morale, mais pour lui reprocher d'être hypothétique et arbitraire à l'excès. Enfin, la *Morale Nicomachéenne* achève l'exposition de sa pensée en reprenant tous les points précédemment traités, en ajoutant deux livres sur l'amitié et en affirmant définitivement sa rupture avec la métaphysique des Idées, en termes qui sont restés célèbres parce qu'ils expriment le respect constant et l'affection d'Aristote pour Platon, tout en plaçant plus haut encore que l'amitié, la vérité. Ainsi s'enchaînent les idées contenues dans les quatre traités, quand on considère leur succession chronologique, telle que peut la déterminer la critique interne aidée par les témoignages que les œuvres portent en elles-mêmes. Il devient dès lors difficile de contester qu'ils soient, tous les quatre, les expressions d'une pensée toujours en progrès et qui, même à son terme, revient à son origine.

[1] 1182^a 11.

[2] M. Waddington nous confie qu'il a, en manuscrit, une traduction de la *Grande Morale* avec notes et commentaire; il rendrait service aux amis de la philosophie ancienne en la publiant.

En effet, pour Aristote comme pour Platon, le dernier degré de la vertu, comme de la science d'ailleurs, est la contemplation du bien absolu, et les vertus dianoétiques, plus encore que les vertus morales, nous rapprochent du divin. Dans l'ordre politique, l'idéal des deux philosophes accentue bien plus leur accord que leur divergence. La politique est, pour l'un comme pour l'autre, une science qui enseigne à rendre les hommes vertueux, c'est-à-dire heureux, et elle est solidaire de la morale, parce que le bien de l'individu ne diffère pas de celui de l'État. Enfin, jusque dans leur théorie dernière de la connaissance, ils ne sont pas loin de se rencontrer, malgré les critiques si fréquentes d'Aristote contre la théorie des Idées, puisqu'il semble bien que pour les deux grands penseurs c'est la contemplation de la réalité intelligible qui forme l'intellect.

En somme, Platon méritait d'avoir un successeur tel qu'Aristote et la relation véritable entre ces deux maîtres de la pensée grecque n'est pas sans analogie avec celle qu'on retrouve, chez les modernes, entre des philosophes qui font comme un couple inséparable dans lequel le disciple, en développant, corrigeant et précisant la doctrine du maître, se fait à son tour chef d'école. Ainsi Leibniz étend et transforme autant qu'il redresse la pensée de Descartes sans cesser d'être cartésien; et l'on ne peut contester que Renouvier soit vraiment kantien, tout en modifiant, comme on le sait, la doctrine de Kant. De même Aristote, à tout prendre, reste le plus profond et le plus original des platoniciens.

C'est là une idée dominante du livre de M. Waddington. Elle s'en dégage comme un aspect plus haut et plus vrai de l'histoire des idées, qui risquait d'être oublié, tant on a insisté sur ce qui sépare deux grands esprits diversement originaux. Il appartenait à M. Waddington de remettre les choses au point, avec l'autorité qui s'attache à sa longue carrière d'historien consacrée à la philosophie, et l'on reconnaîtra, en lisant cet intéressant volume, qu'il y a pleinement réussi.

Jules THOMAS.

LIVRES NOUVEAUX.

W. Wundt. *Völkerpsychologie.* Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythus und Sitte. Zweiter Band. *Mythus und Religion.* Erster Teil. Leipzig, Engelmann, 1905. — In-8°, xi-617 p., avec 53 gravures dans le texte.

« Le mythe et la religion, écrit l'auteur, sont, de tous les domaines de la vie so-

ciale, ceux qui réclament le plus impérieusement une étude psychologique. » Dans le premier volume, c'est de psychologie surtout qu'il est question. M. Wundt n'aborde le mythe et la religion qu'après avoir suivi, dans ses manifestations les plus diverses, la faculté créatrice de l'âme humaine, l'imagination; une « psychologie de la fantaisie » est, suivant lui, la préface nécessaire d'une science des mythes. On peut douter de la légitimité d'une méthode aussi laborieuse, dont le moindre inconvénient est de faire perdre de vue, pendant des centaines de pages, le but indiqué par le titre même de l'ouvrage; mais, cette réserve de principe une fois faite, il y a tout profit à suivre M. Wundt dans l'analyse très détaillée où il se complaît des conditions et des phénomènes de l'imagination, — celle des enfants, celle des primitifs, celle des peuples cultivés. Le premier chapitre est consacré à la fantaisie dans ses manifestations générales; le second en décrit les effets dans l'art plastique, la musique, la danse, la littérature; avec le troisième seulement (p. 527), on aborde l'examen des divers systèmes mythologiques, le rapport du mythe avec la poésie, la psychologie de la formation des mythes. Le mythe offre un aliment à la poésie, mais la poésie réagit sur le mythe et le complète; elle n'est, en somme, qu'une modalité plus réfléchie et plus intense de la faculté dont le mythe est le produit. Dans sa critique des systèmes d'exégèse mythologique, M. Wundt se montre peu favorable à celui des anthropologistes et des ethnographes, aujourd'hui si fort en faveur, pour revendiquer les droits de la psychologie. Mais une lecture rapide suffit à prouver que le savant psychologue est imparfaitement informé des nouvelles théories qui ont relégué parmi les curiosités de l'histoire des systèmes comme ceux de Creuzer et de Max Müller; de M. Frazer il ne connaît qu'un article d'Encyclopédie, déjà fort ancien; de MM. Lang, Jevons, Sydney Hartland, il paraît tout ignorer. Ceux qui ont lu les ouvrages de ces mythologues et en ont profité se sentent un peu dépaysés au milieu des abstractions chères à M. Wundt et se demandent si le traitement « psychologique » de ces questions, où la connaissance et la classification des faits religieux semblent importer davantage, n'est pas un retour malheureux aux procédés de la scolastique. Lorsqu'il s'agit de mythes, c'est-à-dire de croyances localisées dans l'espace et dans le temps, le seul moyen d'en pénétrer le sens est, apparemment, d'en faire l'histoire et l'on ne conçoit guère que, sur ce terrain, une autre méthode que celle des sciences historiques puisse prétendre à des résultats sérieux. S. Reinach.

Baron Fr. W. de Bissing. *Denkmäler Ægyptischer Sculptur.* Lieferung 1. — Munich, Bruckmann, 1906.

Ce n'est pas une histoire de la sculpture égyptienne : ce sont les matériaux nécessaires pour l'écrire ou l'enseigner. On ne sait pas assez à quel point nous en étions jusqu'ici dépourvus.

Vingt années de fouilles ont doublé, en Égypte, le nombre des œuvres de premier ordre. Une partie seule a été publiée; encore fut-ce toujours dans des monographies consacrées à Hiéracoupolis, à Licht, à Dahshour, par exemple. Il fallait la rechercher là pièce à pièce, au milieu de la masse des autres documents, et en reconstituer l'inventaire supposait d'abord une connaissance, vraiment difficile à exiger, de la bibliographie égyptologique.

Si cependant l'on retombait aux manuels de vulgarisation, c'était la série, cent fois reproduite, des statues ou des bas-reliefs de la période de Mariette, les images de trop petites dimensions, les procédés d'exécution surannés. Il s'agissait donc de donner, par ordre chronologique, les principaux types, en tenant compte des der-

nières découvertes, et en employant les modes de reproduction photo-mécanique les plus récents. Ni l'auteur, ni l'éditeur, chacun en ce qui le regarde, n'étaient gens à s'embarrasser d'une semblable tâche, comme le prouve assez la première livraison que voici. Elle est consacrée à la période thinite, encore trop ignorée du public, et à l'époque memphite. On ne peut que signaler ici, faute de pouvoir les louer comme il conviendrait, la belle venue des planches (notamment I, X, XIII) et les teintes magnifiques souvent obtenues (particulièrement pl. IV, VII, IX). Un excellent commentaire constitue, parallèlement, un véritable traité d'archéologie, muni des dernières références, et plein de rapprochements intéressants.

La grande difficulté était de savoir sur quels principes arrêter le choix d'une série qui doit être limitée à 144 planches au total. Le régler sur quatre ou cinq données essentielles, mais souvent contradictoires, a été une tâche ardue. D'une manière générale, et sans sacrifier aucun type essentiel à l'histoire rationnelle, l'auteur a préféré les collections de musées inédites, ou trop peu connues, aux chefs-d'œuvre déjà suffisamment vulgarisés. Quelques places vides ont été réservées pour pouvoir réparer, en cours de publication, les omissions injustes. Voilà une heureuse idée, dont il faut féliciter M. Bissing, et dont nous lui demanderons de profiter à l'occasion, durant la publication de son bel ouvrage. George Foucart.

H. Thédenat. *Pompéi.* 2 vol. gr. in-8°. Paris, H. Laurens, 1906.

Les deux volumes que M. H. Thédenat vient de consacrer à Pompéi dans la collection des *Villes d'art célèbres* rentrent dans la catégorie de ces livres écrits depuis quelque temps sur la célèbre victime du Vésuve un peu dans toutes les langues; il convient de les placer à côté du volume assez récent de M. Mau qui a paru en allemand et en anglais. L'intention des deux auteurs est la même : mettre à la portée du public curieux et instruit un résumé de tout ce qu'on sait sur Pompéi, son histoire, son art, sa topographie, la vie de ses habitants et leur mort. L'ouvrage se divise en deux parties : la première contient l'étude des questions d'ensemble et de la vie privée des Pompéiens, l'autre a trait à leur vie publique. Il ne serait pas tout à fait opportun de parler d'un livre de cette sorte dans le *Journal des Savants*, puisque ce n'est pas à proprement parler un livre de science, si l'auteur n'avait apporté dans les questions qui semblent les mieux résolues et dans la description des édifices les plus connus l'expérience et la personnalité d'un érudit qui a vécu, le crayon en main, au milieu des ruines, pendant de longues semaines, vérifiant tous les faits qu'il avance. C'est pour cela que j'ai rapproché ces volumes de celui de M. Mau, qui, lui aussi, est familier avec les moindres recoins de la ville. L'originalité, la valeur scientifique résident ici, non dans le fond même, mais dans l'exactitude scrupuleuse des moindres détails et dans l'abondance des remarques personnelles. Une illustration soignée, dont M. Thédenat est en grande partie l'auteur, ses photographies ayant été prises dans le dessein même d'éclairer le texte écrit par lui, ajoute beaucoup à l'intérêt et à la clarté. On regrettera qu'il n'ait pas, à l'exemple de M. Mau, ajouté, pour chaque monument dont il parle, un plan à petite échelle; il est impossible de suivre une description d'édifice sans avoir un plan sous les yeux. Les lecteurs français ont maintenant pour se familiariser avec Pompéi, sans parler du livre toujours précieux de Breton, les *Promenades archéologiques* de M. Boissier, qui les mettent au courant de toutes les questions générales relatives au sujet, le *Pompéi* de Gusman, où la plus grande part est faite à l'art, et le *Pompéi* de M. Thédenat, plus spécialement consacré à l'archéologie. Les savants, quelque langue qu'ils parlent, attendent encore une publication, moins flatteuse,

mais plus documentée, avec plans, développements techniques et notes nourries au bas des pages; il est incroyable qu'on n'ait jamais eu l'idée de l'entreprendre. Ce n'est pas le volume d'Overbeck, même revu par Mau, qui peut, actuellement, satisfaire le moins difficile. R. C.

JACQUES FLACH. *Les Origines de l'ancienne France, x^e et xie siècles; La Renaissance de l'État; La Royauté et le Principat.* 1 vol. in-8°. — Paris, Larose, 1904.

Quelque jugement que l'on porte sur l'ensemble et sur les détails de l'ouvrage, à la fois juridique et historique, que M. Flach a consacré aux origines de la France capétienne, il faut rendre hommage à l'effort énorme de recherche et de réflexion pénétrante que suppose une synthèse aussi considérable. Il y a là une conception très personnelle et tout à fait *sui generis*, où l'hypothèse raisonnée tient une large place à côté de la documentation positive, mais qui, somme toute, ouvre des voies nouvelles à l'histoire de notre ancienne monarchie et de notre société du haut moyen âge. L'auteur a le mérite d'avoir posé et étudié, sous une forme originale (on peut même dire quelquefois paradoxale), un grand nombre de problèmes intéressants; mais s'il ne les a pas résolus autant qu'il le croit, et si l'on ne peut adhérer à toutes les vues générales qu'il développe avec cette ardeur de conviction qui est sa marque propre, on ne saurait en méconnaître l'ingéniosité et le caractère éminemment suggestif. Le réel service qu'il a rendu à la science des institutions françaises de l'époque féodale est moins dans l'analyse même de ces institutions que dans les tentatives faites pour les rattacher à celles de l'époque franque, en marquer le point de départ et en saisir l'évolution à travers les siècles. Complétant et approfondissant, sur bien des points, les résultats déjà obtenus par les savants qui, depuis vingt ans, ont renouvelé la connaissance des hommes et des choses de la période capétienne primitive, la publication de M. Flach est de celles qui font honneur à notre école d'érudition. On pourrait seulement désirer, dans l'exposé, un peu plus de clarté et d'ordre, et ces points de repère qui guident si utilement le lecteur en lui faisant savoir d'où il est parti et où il va.

Le volume que nous avons sous les yeux est presque entièrement consacré à la royauté et à ses rapports avec les autres classes sociales. Pour M. Flach, la base essentielle de l'État est la « fidélité lige naturelle », et non pas le contrat de fief. Je pense, comme lui, que le contrat n'était pas la clef de voûte de la société du xe et du xie siècle, mais je ne puis admettre d'autre part son assertion « qu'il n'existait, à cette époque, ni souveraineté, ni suzeraineté territoriale »; que la seigneurie était alors « toute personnelle », que les groupements territoriaux n'étaient que des « exceptions » négligeables, que les groupements « ethniques, familiaux, domaniaux et ecclésiastiques » pouvaient seuls entrer en ligne de compte. Une telle conception ne me paraît pas justifiée par l'ensemble des faits et des textes[1]. Dans la seconde partie de son livre, M. Flach étudie les organes gouvernementaux, et d'abord la royauté et le droit royal, dont il retrace l'évolution depuis Louis le Débonnaire

[1] L'auteur assure, à la page 5 de l'introduction « que je ne suis pas éloigné d'accepter sa thèse ». Mon opinion, sur ce point, n'a pas changé. Je continue à croire à la territorialité de la plupart des situations féodales, dès le xe siècle et surtout au xie, tout en admettant que les anciennes institutions du compagnonnage et de la mesnie, c'est-à-dire de la féodalité personnelle, ont tenu encore à cette époque plus de place qu'on ne l'avait pensé et dit avant M. Jacques Flach. D'autre part, il n'est pas douteux que la territorialité des fiefs n'apparaisse avec un caractère d'autant plus net et tranché qu'on approche de la fin du xiie siècle.

IMPRIMERIE NATIONALE.

jusqu'à Hugues Capet, en s'efforçant de déterminer les rapports des royautés nouvelles (Bourgogne et Provence, Bourgogne transjurane, Italie, Neustrie) avec la tradition de la prééminence carolingienne. Pour lui, le pouvoir royal recueilli par Hugues Capet se composerait de quatre éléments distincts : 1° primauté sur les autres souverains régionaux de la France; 2° souveraineté (M. Flach se garde bien de dire *suzeraineté*) sur les hauts barons de la France proprement dite, que l'auteur appelle «la Francie»; 3° droit purement monarchique sur le peuple et sur les seigneurs indépendants, soit de la France entière, soit de «la Francie»; 4° droit régalien sur l'Église, dérivant du caractère religieux de la couronne. L'auteur examine enfin, dans un chapitre spécial, la situation de la royauté capétienne à l'égard des puissances d'impérialisme, l'Empire germanique et la papauté, et revendique, pour elles, l'indépendance absolue. Il y a plus de nouveauté vraie et d'observations utiles dans le chapitre IV, qui traite des prérogatives et des attributs de cette même royauté; et ici la dérivation des institutions carolingiennes est assez heureusement marquée. Sur le rôle historique de la famille royale, de la cour du roi et des grands officiers de la couronne, organes de gouvernement qui avaient été l'objet d'importantes études de détail, l'auteur n'a pu, en somme, que reproduire les conclusions de ses devanciers, mais sa tâche spéciale et vraiment personnelle a consisté à chercher le lien de filiation qui unit cet organisme à celui des monarchies carolingienne et mérovingienne.

La dernière partie du livre traite de ce que M. Flach appelle «le principat», c'est-à-dire des grandes baronnies souveraines et des seigneuries ecclésiastiques. Mais cet exposé est incomplet : il est limité aux principautés féodales de la France proprement dite, et l'on ne pourra sûrement juger de sa valeur que lorsque le volume annoncé comme prochain aura donné le tableau de l'évolution des hautes seigneuries de tout le royaume capétien. On voit déjà, par une phrase de la courte introduction qui précède cette étude finale (p. 505), que l'auteur admet entre le roi et les hauts barons de «la Francie» une relation d'hommage très étroite, et entre le roi et les autres souverains indépendants du territoire français, un «simple lien de pariage ou de fidélité», en quoi il semble répudier d'avance la thèse soutenue par M. Ferdinand Lot dans sa publication *Fidèles ou vassaux*.

Achille LUCHAIRE.

HENRY-RENÉ D'ALLEMAGNE. *Les cartes à jouer du XIVe au XXe siècle*. 2 vol. in-4°. — Paris, Hachette et Cie.

Depuis l'Exposition universelle de 1900, à la suite de laquelle il a publié deux rapports, richement documentés et illustrés, sur le *musée rétrospectif du luminaire* et la *serrurerie ancienne*, M. Henry-René D'Allemagne, archiviste paléographe et bibliothécaire honoraire à l'Arsenal, a donné au public une série de cinq superbes volumes, d'une érudition abondante et spéciale, qui font connaître dans le passé et jusqu'à nos jours les *jouets*, les *récréations et passe-temps*, les *sports et jeux d'adresse* et les *cartes à jouer*.

Sous ces titres, d'apparence un peu frivole, s'abrite une véritable érudition, appuyée sur des reproductions de dessins tellement nombreux qu'on ne pourrait leur reprocher que leur prodigalité, si en pareil cas la prodigalité pouvait être regardée comme un défaut. On ne saurait nier ni méconnaître les aperçus historiques et philosophiques qui se dégagent de ces études. Le jouet n'est-il pas un des premiers éléments de l'activité humaine? Il est souvent la représentation de la vie, son apprentissage, et avec le cheval de bois, le soldat de plomb initiera le garçon à l'équi-

tation et à la guerre. M. D'Allemagne signale des poupées chez les Romains et dans tous les siècles de notre histoire, jusqu'à ces poupées richement habillées qu'on envoyait de Paris dans les cours étrangères pour y faire pénétrer la mode française. D'autres, qui nous ont été conservées dans des collections curieuses, nous apparaissent encore, dans le costume du temps, au milieu d'un décor qui retrace les intérieurs et les ameublements d'autrefois. Les pantins, les marionnettes, originaires de Grèce et de Chine, ont eu leur heure de vogue, en attendant que le jouet scientifique, la physique amusante et l'électricité aient fait leur apparition.

Les *récréations et passe-temps*, auxquels M. D'Allemagne a consacré un volume, ne sont pas comme les *jouets* l'apanage exclusif des enfants; ils sont pratiqués par les adolescents et les adultes et sont en rapport avec les mœurs, les usages et les doctrines du temps où ils ont été le plus usités. Ainsi le jeu des échecs, qui vient de l'Inde, et non de la Grèce, comme l'a prétendu un auteur espagnol du XVIe siècle, a eu sa plus grande vogue au moyen âge, où les guerres étaient presque continues. À des époques plus récentes, on joua avec fureur au loto et aux dominos inventés (M. D'Allemagne a découvert cette date) en 1762; les petits jeux de société, plus ou moins innocents, correspondent aussi à un état d'âme et d'esprit de la société française, qui se manifeste à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe.

Les *sports et jeux d'adresse*, qui font l'objet d'un autre volume, ont surtout pour but de concourir au développement physique et à certains égards intellectuel de ceux qui s'y livrent. On sait quelle importance leur accordaient les Grecs, préoccupés d'établir un juste équilibre entre les facultés du corps et celles de l'esprit. Sans remonter aux jeux olympiques, nous trouvons dans notre histoire et actuellement même dans certaines régions la course, le ballon, le palet, le tir à l'arquebuse et à l'arbalète. Quelle ne fut pas la vogue du jeu de paume, qui au XVIe siècle se pratiquait à Paris dans 250 enceintes différentes et qui, après être tombé en désuétude en France, a repris, en passant par l'Angleterre, une vogue nouvelle sous le nom de tennis! M. D'Allemagne relate entre autres une partie de paume jouée entre Henri II et le duc de Guise, à la suite de laquelle le roi dut payer 1541 livres à son heureux adversaire. Que de variété et d'ingéniosité dans la forme et les règles des jeux d'adresse, depuis les quilles et les boules jusqu'au bilboquet, et dont on sentait toute l'utilité au XVIIIe siècle, lorsqu'on distribuait aux élèves de l'École militaire de Paris un grand nombre de raquettes, de quilles et de cordes à sauter, de ballons, d'escarpolettes, sans compter les jeux de dames, d'échecs et d'oie.

Il n'est pas question de jeux de cartes à l'École militaire, et pourtant les jeux de cartes, dont l'origine ne remonte qu'au milieu du XIVe siècle, ont foisonné de telle sorte que M. D'Allemagne a pu leur consacrer deux volumes énormes, où il a fait reproduire 3,200 de leurs spécimens. Jamais pareil sujet n'avait suscité semblable abondance de documents. L'auteur a fait appel non seulement aux travaux imprimés et aux archives, mais aux collections particulières, aux musées, même les plus lointains, comme celui de San Francisco. Non content de nous présenter les spécimens des cartes, il a publié des enveloppes de jeux, des vues d'ateliers et même les panoramas de plus de quarante villes de France où s'exerçait avant 1789 l'industrie des cartiers. Ses deux volumes ne font pas double emploi avec les *Académies des jeux*, mais ils font connaître l'historique et la transformation des cartes, avec les variétés de leurs figures ou de leurs emblèmes à l'étranger comme dans les provinces de France; ils retracent leurs types particuliers, tarots en Italie, glands, grelots et feuilles en Allemagne. À certaines époques, les cartes sont édifiantes, instructives, humoristiques, historiques ou géographiques. Non moins intéressante

est l'histoire de leur fabrication, des corporations qui s'y livrent, des compétitions auxquelles elle donne lieu, des réglementations qu'elle inspire, des impositions qu'elle suscite. Depuis Henri III, le fisc s'empare des cartes à jouer, prélève sur elles des droits, qui, sauf une courte suspension pendant la Révolution, ont toujours été en augmentant jusqu'à nos jours. Après avoir parlé des maisons de jeux et des revenus qu'elles fournissaient à l'État avant leur suppression, l'auteur termine par des listes de fabricants et des tables, qui permettent de s'orienter dans les innombrables et précieux documents qu'il a su réunir sur le sujet qu'il avait choisi et qui complète la belle série d'études qu'il a entreprises. A. Babeau.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 3 août. M. Collignon analyse un rapport d'ensemble de M. Gaudin sur les fouilles poursuivies à Aphrodisias pendant la campagne d'été de 1905. À ce rapport sont jointes les photographies des statues et des pièces d'architecture qui ont été découvertes principalement dans les thermes de cette ville.

— M. L. Dorez fait une communication sur la collection des manuscrits de lord Leicester à Holkham-Hall (Norfolk, Angleterre). Parmi les documents les plus précieux, il signale un certain nombre de traités provenant d'Edward Coke, le célèbre adversaire du chancelier Bacon, un petit livre d'heures aux armes de Pierre de Médicis et d'Alfonsina Orsini, un évangéliaire exécuté pour le roi de Hongrie Mathias Corvin, un *Decameron* de Boccace enluminé en 1471 par Taddeo Crivelli pour Alberto d'Este, un cahier de dessins d'antiques attribué à Raphaël, un manuscrit autographe de Léonard de Vinci, et enfin une bible à peintures du XIV[e] siècle, probablement exécutée à Avignon.

10 août. M. S. Reinach communique, au nom de M. l'abbé Arnaud d'Agnel, les copies et les estampages de trois textes inédits relevés près de Martigues (Bouches-du-Rhône). Le premier est une dédicace adressée à l'empereur Tibère par un certain Sextus Aelianus Pisinus; le second, une épitaphe qui donne un nom celtique nouveau « Vebrullos »; le troisième, une inscription rupestre composée de deux noms avec mélange de caractères grecs.

— M. A. Merlin fait connaître les résultats des fouilles entreprises par M. le capitaine Benet à Bulla Regia. Des inscriptions importantes relatives à des proconsuls d'Afrique du IV[e] siècle et plusieurs statues bien conservées ont été découvertes. M. Merlin insiste particulièrement sur un collier d'esclave en plomb, qui était rivé, comme en témoigne la légende qu'il porte, au cou d'une femme publique. C'est le premier objet de ce genre qu'on connaisse ayant eu cette affectation.

— M. Louis Leger lit une étude sur les relations de la France et de la Bohême au moyen âge; des alliances de famille furent conclues entre la maison de Valois et celle de Luxembourg; des Bohémiens suivaient les cours des Universités de Paris, d'Orléans et de Montpellier; un prélat français, Philibert de Coutances, fut chargé de rétablir à Prague l'unité religieuse. Plus tard, Bassompierre fit un voyage en

Bohême, et un gentilhomme bohémien, Zerotin, combattit dans l'armée de Henri IV.

17 août. M. Léopold Delisle fait une communication sur la chronologie des chartes de Henri II, roi d'Angleterre, relatives aux provinces possédées en France par le chef de la dynastie des Plantagenets. La chancellerie de ce prince était admirablement organisée, mais les actes qui en sont sortis sont systématiquement dépourvus de toute date. On a bien essayé de suppléer à l'absence de dates à l'aide des noms de personnages mentionnés dans les actes, mais ce moyen laisse à désirer. M. Delisle, frappé d'une particularité que présente la suscription des actes de Henri II, s'est demandé si on ne pourrait pas s'en servir pour éclaircir la chronologie de ces actes. Henri II, en tête des actes, s'appelle tantôt « Henricus rex Anglorum », tantôt « Henricus Dei gratia rex Anglorum ». Cette diversité ne provient-elle pas de la différence des époques auxquelles les actes ont été expédiés? Le protocole de la chancellerie a été changé entre le mois de mai 1172 et le printemps de 1173. Les actes expédiés jusqu'à la première date, c'est-à-dire pendant les dix-huit premières années du règne, contiennent la première formule; ceux expédiés après la deuxième, c'est-à-dire pendant les dix-sept dernières années du règne, contiennent la seconde formule.

Il faut remarquer que le changement date de l'époque où Henri II obtint l'absolution de sa complicité dans le meurtre de Thomas Becket; mais on ne saurait dire s'il y a là une simple coïncidence.

L'application de cette règle de critique, combinée avec les autres particularités que présente le corps des actes, permettra de fixer avec plus de rigueur que par le passé la date de beaucoup des chartes de Henri II, aussi précieuses pour l'histoire de France que pour celle de l'Angleterre.

24 août. M. le Président communique une lettre de M. Holleaux à M. le duc de Loubat, annonçant diverses découvertes à Délos, notamment une statue de la muse Polymnie et une tête de Dionysos.

— M. Georges Perrot présente les photographies d'une statuette de marbre qui appartient à M. Perrod, de Turin, et qui a été trouvée en 1902 en Cyrénaïque, près de Benghazi. Cette statuette représente l'Aphrodite Anadyomène.

— M. H. Dehérain communique et commente des épitaphes hollandaises du XVIIe siècle, photographiées dans les anciennes églises et dans le cimetière de Malacca par M. Bland. Elles apportent des renseignements nouveaux sur les fonctionnaires de la Compagnie des Indes Orientales, sur leurs familles et sur les colons libres.

— M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Audollent, une note sur une statuette de Mercure, en bronze, découverte au sommet du Puy-de-Dôme le 1er août 1906.

— M. le commandant Espérandieu annonce qu'on a découvert, à Alésia, un monument de dimensions considérables, sur la nature duquel des réserves sont encore nécessaires, mais qui pourrait être un forum. Ce monument a la forme d'un carré de 40 à 50 mètres de côté.

31 août. M. le commandant Espérandieu annonce que les découvertes suivantes viennent d'être faites à Alésia : de nombreux fragments d'une inscription celtique en lettres grecques, un bas-relief représentant Jupiter entre Minerve et Junon, un Jupiter gaulois à la roue, un torse d'Amazone et surtout une applique en bronze, d'un admirable travail, représentant un Gaulois mort.

— M. S. Reinach lit un mémoire d'Edhem bey sur la seconde campagne de fouilles poursuivie par ce savant à Alabanda en Carie, aux frais du gouvernement ottoman. Edhem bey a découvert un grand temple ionique qu'il identifie à celui que Vitruve signale à Alabanda, des fragments d'un autel ionique de beau style et trois plaques d'une frise représentant une bataille d'Amazones et de Grecs.

— M. Héron de Villefosse communique un rapport du P. Delattre sur la découverte d'un cimetière chrétien au point nommé Mcidfa, à Carthage. On y a trouvé notamment un sarcophage orné de six Amours. L'un des bambins a recouvert sa tête d'un énorme masque de Silène (bien reconnaissable à ses oreilles pointues) et agite ses petits doigts par la bouche entr'ouverte pour amuser ou pour effrayer ses camarades. Les attributs que portent les autres Amours sont, comme le masque, des attributs bachiques.

— M. S. Reinach lit un mémoire sur le mythe d'Hippolyte. Le nom de ce héros signifie « déchiré par les chevaux »; la légende primitive comportait donc un dépècement rituel, comme ceux dont Actéon, Adonis, Orphée, Penthée, auraient été les victimes. L'analogie de ces mythes autorise à croire que le prototype d'Hippolyte est un cheval sacré, victime d'un sacrifice annuel de communion. Les fidèles, qui déchirent le cheval et le dévorent cru, se revêtent de peau de cheval et s'appellent eux-mêmes des chevaux pour mieux marquer l'assimilation au dieu qui est le but même du sacrifice. Ainsi s'expliqueraient aussi, dans la tradition littéraire, la résurrection d'Hippolyte, le culte dont il était l'objet et les manifestations annuelles de deuil que lui prodiguaient les filles de Trézène, pareilles aux femmes de Byblos pleurant Adonis.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 4 août. M. Georges Picot donne lecture d'un mémoire de M. de Budé sur les Tiarettini, famille de pasteurs protestants qui vécut à Genève aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

25 août. M. Chuquet donne lecture des mémoires inédits de M. de Frenilly, qui fut conseiller d'État, député et pair de France sous la Restauration.

Le prix Léonce Corbet (250 francs de rente viagère) est décerné à M. Victor de Valence de Minardière, pour la part qu'il a prise à l'œuvre de la Croix-Rouge en Islande, à Terre-Neuve et en Chine.

Le prix du Budget (2,000 francs), dont le sujet était « Les grèves et le contrat de travail », n'est pas décerné. Le sujet sera remis au concours.

Le prix François-Joseph Audiffred (10,000 francs) a été partagé de la façon suivante : un prix de 5,000 francs à M. P. Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France;* deux récompenses de 1,000 francs à M. A. Demangeon, *La Picardie,* et à M. Ch. Schmidt, *Le grand duché de Berg;* six récompenses de 500 francs à M. le général Derrécagaix, *Le maréchal Berthier;* à M. Gaston du Bocq de Beaumont, *Une fille de France, la Tunisie;* à M. Paul Simon, *L'instruction des officiers, l'éducation des troupes et la puissance nationale;* à M. Marc Legrand, *La Revue du bien;* à M. Eugène Guénin, *La route de l'Inde;* à M. G. Saint Paul, *Souvenirs d'Algérie et de Tunisie.* Une mention très honorable a été décernée à M. Maurice de Fleury, *Nos enfants au collège.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Fondation Piot. *Monuments et mémoires.* T. XIII, fasc. 1, in-4°. Paris, E. Leroux, 1906.

Sommaire : Georges Bénédite, *À propos d'un buste égyptien acquis par le Musée du Louvre;* Jean Capart, *Tête égyptienne du Musée de Bruxelles;* Jean Ebersolt, *Fresques byzantines de Mereditsi, d'après les aquarelles de Brajlovsky;* André Michel, *Saint Mathieu* (?) *écrivant sous la dictée de l'ange, bas-relief en pierre* (*Musée du Louvre*); Raymond Kœchlin, *Les retables français en ivoire du commencement du XIVe siècle;* Gaston Migeon, *Trois faïences orientales lustrées au Musée du Louvre;* F. de Mély, *Le retable de Boulbon au Louvre et les miniatures de Chugoinot à Aix en Provence;* Étienne Michon, *Note additionnelle sur un bas-relief de bronze du Musée du Louvre.*

Académie des Sciences. Mémoires. T. 49. 1 vol. in-4°. Paris, Gauthier-Villars, 1906.

Sommaire : Gaston Darboux, *Éloge historique sur Charles Hermite*; L.-E. Bertin, *Le navire à vapeur sur son cercle de giration;* Berthelot, *Archéologie et histoire des sciences.*

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PAYS-BAS.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'AMSTERDAM.

Voici la liste des principaux mémoires présentés à la Section littéraire de l'Académie, durant l'année 1904-1905, concernant la philologie, la linguistique, la littérature, l'histoire et la philosophie. Ils ont été publiés dans *Verslagen en Medeelingen,* 4e série, t. VII : Caland, *Contribution à l'étude de la littérature de l'«Athavarveda»*, avec une notice sur le texte et les sources du « *Vaitāna-Sūtra* » et du « *Gopatha-brāhmana* » et sur le «*Prāyaśćittastūra*», dont l'auteur analyse le contenu (p. 1). — Kern discute les résultats d'une recherche du professeur Hultsch de Leipzig, sur les mots étrangers contenus dans une farce grecque du IIe siècle, environ, dont la scène se passe en Égypte. D'après l'auteur, nous serions en présence du dialecte vieux-canarien (p. 20). — J. V. de Groot, *Étude sur le développement intellectuel des sourds-muets aveugles.* Un enseignement méthodique a donné des résultats surprenants, soit dans le domaine de la connaissance, soit dans celui du sentiment. L'auteur voit dans ces expériences une preuve de plus de la perfectibilité de l'esprit humain (p. 24). — Van Leeuwen, *Dissertation sur Odysseus et son épouse.* Selon l'auteur, les figures d'Odysseus et de Pénelope représentent au moins deux couples de personnages mythologiques, dont les traditions se sont confondues (p. 63). — Woltjer étudie la Loi des XII Tables et son authenticité. La thèse de l'auteur consiste à soutenir que, aux temps de Caton et de Cicéron, il existait encore sur les XII Tables des traditions dignes de foi : les auteurs anciens paraissent les avoir connues, et les découvertes modernes (fouilles, etc.) confirment les données topo-

graphiques qui y sont contenues (p. 74). — Speyer explique l'étymologie des mots latins *oportet = opivortet;* — *utor,* de la racine indo-germanique *i, ei* (aller); — *fluere,* de la racine *sru* (couler à flots); — *pius,* de la racine *pri :* sanscrit *priya* (libre) [p. 109]. — Hartman, *Étude sur Properce.* Il reconnaît dans cet auteur un poète original, dont l'œuvre mérite de rester; sa prétendue obscurité a déjà beaucoup diminué, grâce aux travaux des grands critiques; de nouveaux efforts la feront complètement disparaître (p. 145). — D'Aulnis de Bourouill fait une communication sur la tentative de Proudhon, dans son « système des contradictions », pour tirer des doctrines de Hegel les principes d'une nouvelle organisation sociale. L'auteur fait ressortir les rapports qui unissent ce système à la doctrine de Karl Marx (p. 183). — Kern explique la signification du mot védique *Turanyasad* (p. 227). — De Goeje fait une communication sur l'usage d'offrir aux morts des parfums, pratiqué chez les anciens Arabes (p. 231). — Un mémoire de Max Conrat, intitulé : « La *Lex Romana canonice compta,* le droit romain en Italie, durant la première période du moyen âge », a été publié en allemand dans le VI[e] vol. n° 1 de la nouvelle série des *Mémoires* de l'Académie. Un travail de W. Caland : « *La littérature du Sāmaveda et le Jaiminigṛhyasūtra* », paraîtra sous le n° 2 du VI[e] volume du même recueil.

Dans la séance du mois de mai 1904, Van der Wijck a lu une notice biographique sur *Bellaar Spruyt.* Maurice Pernot.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 3 juin 1905. Grauert, *Recherches et textes pour l'étude de l'histoire de l'Empire et de la papauté au moyen âge.* Le traité anonyme *Tractatus de iurisdictione Imperatoris et Imperii* est de 1300, sous Boniface VIII; il est de la plus haute importance pour l'histoire de la papauté et de l'Empire pendant tout le cours du XIV[e] siècle et jette une lumière nouvelle sur l'origine du *De monarchia,* de Dante. — Goetz, *François d'Assise et la Renaissance.* Il y avait les plus intimes et les plus fortes oppositions entre François et la Renaissance. Si les fils de saint François ont pu céder à la Renaissance, ce n'est qu'en s'écartant du maître. Il n'y a d'ailleurs pas eu grande influence des Franciscains sur le mouvement du temps : ce qui les séparait de la Renaissance italienne l'emportait sur ce qui les en rapprochait. — E. Brandenburg, *Nouvelles recherches dans la région des rochers phrygiens,* reposant sur une étude des lieux. Les grottes d'habitation appartiennent à un temps où les races syriennes se déversèrent sur une grande partie de l'Asie Mineure.

Séance du 1[er] juillet. Riggauer, *Les monnaies des Celtes de l'Europe centrale.* Monnaies des Boïens de Pannonie et des habitants du Norique. Valeur et types. — Simonsfeld, *Actes de Frédéric Barberousse.* Nouvelles copies plus correctes d'après les manuscrits de l'Italie septentrionale. Étude de pièces conservées à l'Ambrosienne et qui jettent un jour nouveau sur les rapports de Milan et de Gênes au XII[e] siècle. — Von Rockinger, *Un manuscrit de droit foncier et féodal pour l'Empire.* Ce manuscrit, longtemps inconnu, est du XV[e] siècle; il est divisé, pour chaque partie respectivement, en huit et en trois livres. Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

OCTOBRE 1906.

PAPYRUS RÉCEMMENT DÉCOUVERTS.

The Hibeh Papyri. Part I. Edited with translations and notes by B. P. GRENFELL and ARTHUR S. HUNT. 1 vol. in-4°. Londres, Egypt Exploration Fund, 1906.

Je ne ferai plus l'éloge de MM. Grenfell et Hunt, de leurs fouilles et de leurs publications; leur mérite est trop bien connu du monde savant. Dans leur dernière campagne ils ont exploré le sol de l'ancienne ville de Hibeh. On lira avec intérêt dans l'Introduction du volume la description des nécropoles d'âges différents qui entourent cette ville et des objets trouvés dans les tombeaux. Les papyrus publiés dans le présent volume sont presque tous dans un état si déplorable qu'il fallait toute l'expérience et toute la sagacité de nos deux paléographes pour en tirer parti.

Les fragments littéraires sont nombreux; ils offrent ceci de particulier que ceux qui viennent des auteurs les plus illustres ne sont pas les plus intéressants : le lecteur est tout d'abord attiré par les noms de Sophocle, d'Euripide, d'Épicharme, mais il est bientôt désappointé. Les éditeurs et leur collaborateur M. Blass pensent qu'une assez longue suite de vers mutilés appartiennent à la *Tyro* de Sophocle. Des trois arguments à l'appui de cette attribution, un seul est valable : en effet, deux membres de phrase que les éditeurs relèvent ne peuvent guère s'appliquer qu'au sujet de cette tragédie : il est vrai que la lecture n'est pas tout à fait certaine. On peut admettre que nous ayons là, en effet, *disjecta membra poetae;* mais tout cela ne vaut pas, tant s'en faut, les beaux vers de cette tragédie conservés par Élien.

Nous connaissons l'*Œneus* d'Euripide par les plaisanteries d'Aristo-

phane et les renseignements que fournit son scholiaste. Le papyrus n'ajoute aux nombreux fragments connus que six vers assez bien conservés pour que Blass ait pu les restituer avec vraisemblance. Il s'agit d'une offrande au tombeau de Méléagre.

Le nom d'Épicharme est une belle promesse, que suit une vraie déception : le papyrus porte une série de tétramètres trochaïques en dialecte dorien, dont les treize premiers ont été restaurés par Blass. C'est une introduction aux *Sentences* d'Épicharme; les Γνῶμαι elles-mêmes n'y sont pas. L'auteur fait un éloge banal et verbeux d'Épicharme et de ses *Sentences;* on dirait un marchand forain faisant son boniment. Le papyrus n'est certainement pas plus récent que le milieu du IIIe siècle avant notre ère. On peut attribuer cette piètre poésie à un certain Axiopistos, que Philochoros [1] désignait comme auteur du recueil. Malgré son nom et malgré la profession de devin, qu'il exerçait si je devine bien, cet Axiopistos ne semble pas trop digne de créance.

Les fragments d'une comédie nous retiendront plus longtemps, car ils sont assez considérables et soulèvent une question difficile. L'écriture, une belle cursive, est, d'après les éditeurs, du temps de Philadelphe ou d'Évergète. Les fragments, dont quelques-uns avaient déjà été publiés par les éditeurs dans leur tome II, sont courts et mutilés, sauf ceux de la deuxième colonne. Là, onze lignes qui se suivent sont en assez bon état pour que Blass ait pu rétablir le texte. On y trouve deux personnages, dont l'un s'appelle Strobilos, nom de l'esclave qui dans l'*Aululaire* dérobe le trésor déposé par Euclio dans le bois de Silvanus. Chez le poète grec ce bois était peut-être consacré à Pan. Aussi les éditeurs et Blass n'hésitent-ils pas à regarder ces fragments comme les restes de l'original grec de l'*Aululaire*. L'autre personnage serait Lyconide, le maître de Strobilos. Il ne me paraît guère possible de partager ces vues. Il est vrai qu'ici, comme dans l'*Aululaire*, Strobilos a déterré le trésor dans une enceinte sacrée; mais chez Plaute il revient tout joyeux et se félicite d'être l'homme le plus riche du monde. Bien différente est la scène du papyrus : Strobilos court éperdument pour se sauver si cela est possible. Ensuite il dit qu'il est à présent convaincu que ce lieu est sacré et habité par des dieux. Après s'être emparé du trésor, il aura entendu un bruit, et maintenant il croit avoir un dieu à ses trousses. Son esprit est si troublé que tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, augmente sa frayeur. Un autre personnage, probablement son maître, l'a aperçu dès le commencement de cette scène où il dit : « O Hercule, que peut-il bien

[1] Philochoros, Περὶ μαντικῆς.

être arrivé? » Après l'avoir observé quelque temps, il l'appelle par son nom. L'esclave croit entendre une voix terrible; il s'écrie : « Apollon et tous les dieux, quel souffle! » L'autre répète son appel : « Strobilos, misérable esclave! » Strobilos ne reconnaît pas la voix de son maître : « Qui es-tu? » crie-t-il; et il ajoute : « Ὦ κράτιστε τῶν θεῶν. » Il est donc toujours obsédé par la même hallucination. Les derniers mots conservés de cette scène sont : « Je t'ai vu à propos », c'est-à-dire, sans doute, je te prends en flagrant délit. Si Plaute avait eu sous les yeux une scène aussi animée, aussi dramatique, pourquoi y aurait-il substitué une autre? Y avait-il deux rédactions de la comédie grecque? D'autres résoudront peut-être ce problème.

Revenons au papyrus : nous n'avons plus la scène suivante; des cinq dernières lignes de la colonne il ne reste que quelques lettres. Dans la colonne suivante on lit à la première ligne Κροισ. Or Eustathe cite le vers de Philémon :

Κροίσῳ λαλῶ σοι καὶ Μίδᾳ καὶ Ταντάλῳ.

Les éditeurs et Blass insèrent ce vers dans le texte du papyrus et attribuent les fragments à Philémon. Voici mes objections à cette conjecture : le vers cité par Eustathe [1] ne pourrait se comprendre que dans un monologue de Strobilos, s'adressant la parole à lui-même. Mais un pareil monologue est inconciliable avec la donnée du papyrus. Dans un autre fragment du papyrus la mention d'un nomarque nous transporte en Égypte, bien loin de l'*Aulularia*. Est-il bien sûr que ce fragment fasse partie de la même comédie? Le papyrus contenait peut-être plusieurs pièces.

J'ai encore une autre raison de ne pas attribuer à Philémon l'original de l'*Aululaire :* c'est que je crois que le modèle grec de l'*Aululaire* était le *Dyskolos* de Ménandre. Geffken [2] a le premier émis cette conjecture, qui me paraît aussi certaine que de pareilles conjectures peuvent l'être. Wilamowitz et d'autres se sont prononcés dans le même sens [3]. Les nombreux fragments de cette comédie peuvent être presque tous rapportés sans peine à des scènes de l'*Aululaire*. Plusieurs rapprochements se trouvaient déjà indiqués dans l'édition de Kock; j'y ajoute les deux suivants : La belle tirade (fr. 128) sur le bon emploi de la fortune se trouvait, je crois, à la fin de la pièce; ce n'est pas un fils d'Euclio, c'est

(1) Eustathe *ad Hom.*, p. 1701, 6.

(2) *Studien zu Menander,* progr. Hambourg, 1898, p. 1-16.

(3) Legrand, *Revue des Études grecques*, 1902, pages 357 et suivantes, croit que l'*Aululaire* est une contamination du *Dyskolos* et des *Epitrepontes*.

son gendre qui adressait ces vers à celui qu'il appelle père (ὦ πάτερ). Quant au fragment 135 :

Οὐκ ἔνεστί σοι φυγεῖν οἰκειότητα, δᾶερ,

il est tiré, je crois, de l'entretien de Mégadoros, non avec sa sœur, comme dans l'*Aululaire*, mais avec sa belle-sœur. Celle-ci l'avertit qu'après avoir épousé la fille d'Euclio il ne pourrait éviter des relations intimes avec un homme d'humeur aussi désagréable.

La comédie dont l'*Aulularia* est une version en langue barbare, comme dirait Plaute, était intitulée : *Duskolos*, non *Philarguros*. Ménandre n'entendait donc pas mettre sur la scène un avare : on le sait, mais on l'oublie souvent. Euclio a toujours été extrêmement pauvre, habitué aux privations, réduit à la plus stricte épargne. Son caractère en a-t-il été aigri ? Quoi qu'il en soit, il était naturellement morose, difficile à vivre, porté à la misanthropie. Ce dernier trait est indiqué dans un fragment (n° 129 Kock) qui commence par les mots : ὡς θύουσι δ'οἱ τοιχωρύχοι « comme ils sacrifient, les scélérats ! ». Il reproche aux hommes de garder pour eux les bons morceaux des victimes et de n'offrir aux dieux que les os. Il y avait sans doute dans la comédie d'autres boutades de ce genre[1]. Quand Euclio a trouvé un pot plein de pièces d'or, il ne change rien à sa manière de vivre, mais il garde son trésor jalousement, il le transporte d'une cachette à l'autre, il y court sans cesse pour voir si on ne l'a pas volé, il est dans une agitation continuelle, de jour comme de nuit; il en perd le sommeil et la raison. Tout lui devient suspect : quelqu'un lui demande la main de sa fille, il s'imagine que cet homme a eu vent de son trésor. Cela donne lieu à une série de scènes comiques dans lesquelles Euclio se comporte comme un avare, sans l'être néanmoins. Il a l'esprit bouleversé par un événement extraordinaire, sans que son caractère se démente toutefois. À la fin de la comédie, Euclio accepte l'amant de sa fille pour gendre et lui donne son trésor à titre de dot; il se félicite de retrouver enfin le sommeil et la tranquillité. Ce n'est pas là la conversion d'un avare. Ménandre, dont les comédies passaient pour le miroir de la vie humaine, n'aurait jamais imaginé une conversion aussi absurde.

Il reste encore deux textes nouveaux à signaler au lecteur, l'un de Lysias, l'autre d'un sophiste contemporain de Socrate. Une foule de plaidoyers passaient dans l'antiquité pour œuvres de Lysias. Denys d'Hali-

[1] Ces traits ne se retrouvent pas dans la comédie latine, du moins dans l'état actuel du texte. Quand Euclio paraît pour la première fois, il a déjà trouvé le trésor.

carnasse et Caecilius en considéraient deux cent trente-trois comme authentiques. De tous ces écrits du fécond logographe, nous ne lisons plus qu'un petit nombre : les fragments d'un plaidoyer perdu sont d'autant plus précieux. Le présent volume donne deux fragments du discours contre Théozotidès, accusé *παρὰ νόμων* par le client de Lysias. On sait qu'à Athènes les fils des citoyens morts pour la patrie étaient élevés aux frais du peuple. Une des clauses du décret proposé par Théozotidès excluait de cette faveur les enfants illégitimes et les enfants adoptifs.

Ce qu'il y a de plus révoltant, s'écrie l'accusateur, c'est que la plus belle proclamation prescrite par la loi est corrompue et démentie par Théozotidès. Quand, aux Dionysies, le héraut proclame : «les pères de ces enfants (qu'il désigne par leur nom et le nom de leur père) sont morts pour la patrie en braves, aussi la cité les a-t-elle élevés jusqu'à l'âge de puberté», ajoutera-t-il alors que les enfants adoptifs et les illégitimes ont été privés de ce bienfait par Théozotidès, ou bien, passant ces exceptions sous silence, mentira-t-il? Cela n'est-il pas outrage ou insigne fausseté?

On sait que les orateurs athéniens lisaient assidûment les discours de leurs devanciers. Eschine s'est peut-être souvenu du morceau de Lysias que nous venons de traduire lorsque, en accusant Ctésiphon, ou plutôt Démosthène, il parle de la même solennité? Eschine aussi appelle cette proclamation *τὸ κάλλιστον κήρυγμα*; il met aussi le héraut en scène et il lui prête à peu près les mêmes paroles que Lysias.

Deux autres fragments font connaître une autre clause du décret proposé par Théozotidès. Il voulait réduire considérablement la solde des cavaliers. Quel rapport pouvait-il y avoir entre cette mesure et celle dont il a été question plus haut, si ce n'est que l'une et l'autre réduisaient les dépenses publiques? Il est vrai que la solde des archers à cheval est augmentée par le même décret; mais comme ce corps ne comptait que deux cents hommes, la dépense proposée n'était pas très forte.

Le fragment d'une *épideixis* d'un ancien sophiste est en très bon état. Si les éditeurs ont bien complété la première ligne, en prêtant à l'orateur la formule *ὦ ἄνδρες Ἕλληνες*, je croirais qu'il parlait à Olympie ou dans une autre des grandes panégyries auxquelles affluaient les Grecs de toutes les cités. Il se moque des musiciens qui s'en tiennent à la théorie, sans savoir jouer ni chanter, et qui prétendent que certains modes sont propres à inspirer le courage, la tempérance, tandis que d'autres excitent les vices contraires. On trouve de pareilles théories chez Platon, qui les avait probablement empruntées à Damon. Les éditeurs pensent que notre sophiste visait ce théoricien célèbre, et cela est très probable. Pour réfuter ces théories, l'orateur objecte que les Étoliens, les Dolopes, d'autres encore,

qui ne connaissent pas le genre enharmonique tant vanté par les théoriciens, sont cependant bien plus braves que les acteurs tragiques auxquels ce genre de musique est familier. À l'entendre, les théoriciens établissent un rapport entre certaines musiques et le laurier, entre certaines autres et le lierre. Cela serait absurde; mais je crois que le persiflage du sophiste dénature quelque peu les opinions qu'il combat. En parlant du laurier et du lierre, les musiciens entendaient probablement opposer la musique apollinéenne à la musique dionysiaque. Comme le genre enharmonique tomba de bonne heure en désuétude; le présent discours doit être très ancien; les éditeurs pensent qu'il pourrait être d'Hippias d'Elis, dont on cite un écrit Περὶ μουσικῆς.

Un discours du même genre, quoique d'une tendance opposée, a été savamment édité et commenté par Th. Gomperz[1]. Là les sophistes qui dénigrent les τέχναι et particulièrement ceux qui nient qu'il y ait un art médical, une science de la médecine, sont pris à partie. L'auteur de notre discours appartient au camp opposé.

Les papyrus qui offrent des textes déjà connus réclament une attention sérieuse, et d'abord des morceaux du IIe et du IIIe livre de l'*Iliade* ont été écrits du temps de Philadelphe et d'Évergète; vingt-sept vers du XXe livre de l'*Odyssée* sont d'une écriture encore plus ancienne. Quoique le texte soit souvent mutilé, on constate que ces vieux papyrus diffèrent de nos textes, non seulement par des variantes, mais aussi parce qu'ils ajoutent des vers qui ne sont pas dans nos manuscrits, et qu'ils en omettent qui s'y trouvent. Les éditeurs voient avec raison dans les faits que nous venons de signaler sommairement la confirmation de leur thèse que la Vulgate n'est pas antérieure aux grammairiens alexandrins qui établirent le texte d'Homère, thèse défendue par Ludwich; mais qu'elle s'est formée plus tard. Ajoutons que le papyrus semble confirmer une conjecture de Nauck, *Il.* II, 39 : θησέμεναι γὰρ ἔμελλεν pour θήσειν γὰρ ἔτ' ἔμελλεν.

La *Rhétorique à Alexandre* était copiée dans un manuscrit, aujourd'hui très fragmentaire, qui semble remonter au règne de Philadelphe, à une époque assez voisine d'Anaximène, l'auteur présumé de ce traité. Le vieux manuscrit donne souvent des leçons meilleures et plus complètes que nos textes; il confirme en quelques endroits les conjectures des savants.

J'arrive enfin à un papyrus qui contient de nombreux fragments des 629 premiers vers d'*Iphigénie en Tauride*. Les lacunes sont très considé-

[1] *Die Apologie der Heilkunst. Eine griechische Sophistenrede des fünften vorchristlichen Jahrhunderts*, Wien, 1890.

rables et la plupart des vers sont mutilés. On sait que cette tragédie appartient au groupe des pièces qui ne se trouvent pas dans les meilleurs manuscrits et qui sont dénuées de scholies. Un manuscrit qui, au jugement des éditeurs, fut écrit à une époque voisine du règne de Philadelphe est donc le bienvenu. Comparons les leçons du papyrus avec celles de nos manuscrits; elles s'accordent la plupart du temps; voici les endroits où elles diffèrent. Aux vers 252 et 618 de très légères fautes de nos manuscrits, déjà corrigées par les savants, n'ont pas été commises par le scribe du papyrus. Au vers 621, *κτείνουσα*, leçon du papyrus, est préférable à *θύουσα*. Dans le vers 618 :

Ἐγὼ θεᾶς γὰρ τήνδε προστροπὴν ἔχω,

le papyrus porte : *συμ[φο]ραν ε[χω*. Cette leçon n'offre pas de sens; faut-il la corriger au moyen de la leçon de nos manuscrits, et écrire *προσφορὰν* (action d'offrir)? Au vers 587 nos manuscrits sont corrects, tandis que la leçon du papyrus n'a ni sens ni mètre; le papyrus n'est d'aucun secours pour corriger le vers 592. Iphigénie s'adresse à celui des deux captifs qui doit partir pour Mycènes et porter une lettre à Oreste. Je propose :

καὶ τὰς Μυκήνας οἶσθ᾽· ἄγ᾽, ὡς[1] *κἀγὼ θέλω* (*scil. σωθῆναι*),
σώθητι καὶ σύ, μισθὸν οὐκ αἰσχρὸν λαβών.

En somme, malgré son antiquité, le papyrus ne peut passer pour un manuscrit très bon, ni le scribe pour intelligent[2].

La seconde partie du volume contient des documents dont il faut dire quelques mots pour que ce compte rendu soit complet. Parmi les papyrus juridiques, signalons une sommation (*ἔγκλημα*) du temps de Philadelphe (p. 165). Correspondance officielle : Des femmes réclament pour un sacrifice un *μαλακός* élégamment vêtu et jouant du tambour, des cymbales et des castagnettes (p. 200). Mention dans la sixième année du règne d'Évergète, d'un Manéthon qui est peut-être l'historien (p. 223). Document du temps d'Évergète (p. 237) qui prouve définitivement que les lots de terre assignés aux soldats ne passaient pas alors à leurs enfants, mais faisaient retour à l'État. Le plus ancien des papyrus grecs datés (p. 242) remonte à la cinquième année du premier Ptolémée : c'est un contrat de vente de grains. Ce volume, on le voit, accroît nota-

[1] *οἶσθα χοὺς* Mss.

[2] Au vers 626, le scribe du papyrus avait sous les yeux *χασματ*; il voulait ajouter la voyelle élidée, mais, au lieu d'écrire *χασμα τε*, il a écrit *χασματα*, en dépit du sens.

blement nos connaissances littéraires et archéologiques. Nous accueillerons avec non moins d'intérêt le nouveau volume que nous promettent pour un délai prochain MM. Grenfell et Hunt, ces infatigables travailleurs.

Henri WEIL.

LE DUC DE NEMOURS.

René Bazin. *Le duc de Nemours.* 1 vol. in-4°. Tours, Mame, s. d.

L'appel de M. le duc d'Alençon, des souvenirs et des sentiments qui rendaient cet appel irrésistible pour celui à qui il s'adressait, ont amené M. René Bazin à aborder un genre littéraire tout différent de celui où il a conquis sa renommée. Les historiens seront fiers de le compter parmi eux, mais peut-être, après l'avoir lu, regretteront-ils tout d'abord qu'il ne se soit pas mis plus à son aise dans un domaine nouveau pour lui, qu'il n'en ait pas plus délibérément pris possession, qu'il n'ait pas traité avec plus d'ampleur les parties générales de son sujet, les circonstances historiques où s'est déroulée la vie du duc de Nemours. Cette réserve nous prive du plaisir de voir M. René Bazin affronter et surmonter les difficultés inhérentes à l'histoire du mouvement social et politique d'où la figure du prince doit se détacher, mais elle ne donne pas le droit de dire qu'il se soit dérobé par là à ses obligations; on va voir au contraire qu'il n'a fait ainsi que respecter les convenances de son sujet, qu'adopter la méthode que ce sujet lui imposait. Si, en s'interdisant de donner pour perspective à son personnage la vie publique du temps, il n'avait fait que céder à l'embarras qu'on éprouve devant une tâche qui se présente pour la première fois, on pourrait lui faire observer que le romancier qui a su étudier, personnifier et mettre en scène, avec la sobriété et l'intensité d'émotion que l'on sait, dans la *Terre qui meurt* et les *Oberlé*, des crises sociales telles que la désertion des campagnes et le déchirement produit au sein des familles par l'occupation étrangère, que ce romancier-là était bien préparé pour replacer le duc de Nemours au milieu des passions, des questions qui ont agité son temps et influé sur sa vie. Mais pour s'astreindre, sur les grands côtés de son sujet, à tant de discrétion, M. René Bazin a eu de meilleures raisons que la défiance de lui-même.

Nous avons dit qu'il avait entrepris son ouvrage pour déférer à un

vœu de M. le duc d'Alençon. C'est donc une intention pieuse qui a inspiré et dicté cet ouvrage. On peut le reconnaître sans lui faire tort, car cette intention n'a rien coûté à la vérité. Mais plus M. René Bazin tenait à ne rien taire du prince, à ne rien dissimuler de ses sentiments non plus que des siens propres, plus il devait, pour épargner à sa mémoire, à ceux que le prince a aimés et même aux principes et aux institutions auxquels il s'est dévoué, des récriminations passionnées, s'abstenir de toute discussion irritante, de tout ce qui pouvait ressembler à une provocation et aller pour cela jusqu'à s'interdire d'entrer dans le vif des questions. Rien n'aurait été plus contraire à la mission qu'il avait acceptée que de compromettre cette mémoire dans des débats historiques qui mettent les partis politiques aux prises, danger d'autant plus à craindre ici que la carrière du duc de Nemours s'est prolongée jusqu'en 1896, jusqu'à une époque dont la politique présente ne peut se désintéresser. Le premier devoir de l'auteur était de faire mieux connaître, de faire admirer la grandeur morale du prince par tous ceux dont le cœur est resté attaché aux traditions françaises, bien que leur esprit en soit plus ou moins libéré, et, pour y réussir, il devait se garder de troubler l'apaisement relatif que le temps, que des préoccupations plus pressantes ont amené sur les questions où celui dont il écrivait la biographie a été mêlé. C'est pour remplir ce devoir qu'il s'est prononcé sur toutes ces questions avec autant de discrétion que de sincérité, qu'il s'est effacé devant les documents intimes qui lui ont été communiqués, qu'il a laissé la figure qu'il avait à peindre s'en dégager peu à peu.

Parmi ces documents, il y en a de véritablement curieux, ceux, par exemple, qui caractérisent les rapports de Louis XVIII et de Charles X avec le chef de la maison d'Orléans, qui nous montrent le premier imbu contre la branche cadette des préventions les plus légitimes au lendemain de la Révolution, soigneux de maintenir, d'accentuer même la distance entre les deux branches, conservant l'attribution exclusive du titre d'Altesse Royale aux fils de France et n'accordant au duc d'Orléans que le titre d'Altesse Sérénissime, n'admettant pas l'égalité entre les descendants puînés de la ligne directe et les descendants des lignes collatérales; le second, bon, ouvert, primesautier, faisant meilleur marché, parce qu'il est beaucoup moins réfléchi et moins clairvoyant, de ces distinctions. Nous trouvons notamment Louis XVIII et le duc d'Orléans en présence dans une circonstance qui révèle bien la façon toute différente dont l'un et l'autre comprenaient la mission royale. Le duc d'Orléans s'est mis dans la tête, par une singularité dont on l'a fort loué et qui annonce déjà le *roi citoyen*, d'envoyer ses fils au collège. Le roi

IMPRIMERIE NATIONALE.

insiste beaucoup, et vainement, pour amener son cousin à renoncer à cette idée. Malheureusement, soit que M. René Bazin n'ait pas reproduit la conversation tout entière, soit que Louis XVIII se soit borné à condamner la résolution du duc d'Orléans sans motiver sa désapprobation, nous ne connaissons pas les objections qui auraient si bien mis en lumière la différence de la conception monarchique chez Louis XVIII et chez Louis-Philippe. Beaucoup moins intéressants sont les extraits du journal du travail et de la conduite du duc de Nemours; ils ne nous apprennent rien de ses aptitudes. Colonel du 1er chasseurs, pair de France, chevalier du Saint-Esprit, il reçoit, à leur heure, les honneurs dus à sa naissance. Des révolutions éclatent qui lui promettent ou lui fournissent le moyen de se mettre plus en vue, de donner davantage sa mesure. Les Grecs le désirent pour roi, la chute de Charles X le rapproche brusquement du trône. À propos de cet événement, M. René Bazin a eu à cœur d'établir — l'on ne saurait dire encore surabondamment — que le duc d'Orléans n'avait ni souhaité la révolution ni accepté avec empressement la couronne. Pour prouver que Louis-Philippe aurait voulu arrêter cette révolution au point où elle était absoute par la légalité, c'est-à-dire par l'abdication du roi et du dauphin, et réconcilier autour du berceau du comte de Chambord la vieille monarchie et le pays, M. René Bazin invoque notamment le témoignage de lord Howden, qui raconte qu'étant alors, sous le nom de colonel Caradoc, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, il fut envoyé par le lieutenant général au roi pour lui proposer de se faire le protecteur et le garant des droits du comte de Chambord en se contentant pour lui-même du titre de régent. Le refus de la duchesse de Berry aurait seul fait échouer cette transaction. L'offre dut être sincère, mais — M. René Bazin aurait pu le remarquer — tout ce qu'on sait des exigences de l'opinion, de l'effervescence révolutionnaire et de la difficulté de sauver l'institution monarchique elle-même ne permet guère de croire aux chances de succès d'une solution aussi raisonnable.

La nouvelle monarchie s'établit. Aux difficultés intérieures nées de son origine, de l'équivoque qui rend ses premiers pas incertains, s'ajoutent celles en face desquelles la place à l'extérieur l'ébranlement produit par un événement qui, bon gré, mal gré, remet en question l'ordre européen. M. René Bazin a résisté à la tentation de nous faire assister à ces débuts difficiles, de nous décrire cette fermentation, cette insécurité générales. De cette situation il ne veut avec raison connaître que le rôle qu'elle fait au duc de Nemours, que le caractère qu'elle lui donne l'occasion de déployer. Il le montre dans ses relations de famille,

aux côtés du roi, quand la délégation belge vient offrir à celui-ci, pour son second fils, la couronne du nouveau royaume, à la tranchée devant Anvers, où il essuie le baptême du feu. Il l'accompagne dans les voyages officiels, où la bonhomie familière du roi, qui, dans une représentation en son honneur, quittera, par exemple, la loge royale pour aller s'asseoir au parterre[1], ne désarme pas toujours le ton frondeur des allocutions prononcées par les autorités locales. Les attentats, les insurrections (Lyon, 1834) attestent d'une façon plus tragique les ferments que la révolution a laissés après elle. Partout où il va représenter le roi, le duc de Nemours conquiert la sympathie par une bonne grâce à laquelle sa réserve donne plus de prix, mais nulle part il n'est plus à son aise que dans ses tournées militaires, qu'il accomplit, à partir de 1834, en qualité de maréchal de camp. Il ne réussit pas moins en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, où il accompagne son frère, le duc d'Orléans, attiré en partie à Vienne par l'espoir d'une alliance avec la fille de l'archiduc Charles. Cette vie de représentation forme nécessairement, bien que M. René Bazin ait su en diminuer la sécheresse par des traits empruntés à des documents intimes, la partie ingrate du sujet. Les deux expéditions de Constantine intéresseront davantage. Les campagnes d'Afrique, en effet, n'ont pas perdu leur empire sur l'imagination française, parce que, bien que si inférieures, par le nombre des combattants et la qualité des adversaires, aux guerres que notre pays a soutenues depuis, elles ont été aussi riches qu'aucune autre en épisodes héroïques, et que plus qu'aucune autre peut-être elles ont été le triomphe de l'initiative individuelle, qui a été longtemps considérée comme un trait distinctif du soldat français. La prise d'assaut de Constantine (1837) est d'ailleurs la page glorieuse de la vie militaire du duc de Nemours. Ce jour-là, la fortune lui ménagea l'occasion de se produire avec éclat, de s'imposer à la mémoire des hommes beaucoup plus qu'il n'a pu le faire par une vie entière de devoirs scrupuleusement, intelligemment et admirablement remplis. C'est dans l'accomplissement de son métier de prince, de ce que Louis-Philippe appelait la *fonction*, que M. René Bazin le retrouve et le suit jusqu'au 13 juillet 1842, jusqu'au jour où la mort violente et subite du duc d'Orléans voue son frère cadet à un rôle pleinement historique en faisant de lui, pendant la minorité du comte de Paris, la seconde personne du royaume. Le moment approche où la biographie va se confondre avec l'histoire, où le duc de Nemours, représentant impeccable

[1] « Le caractère du Français demande du sérieux dans le souverain. » La Bruyère.

d'une autorité en apparence bien affermie, va se trouver appelé à la défendre, à la sauver, à défendre et à sauver avec elle son pays. Le prince a laissé, sur les péripéties des 22, 23 et 24 février 1848, un récit qui, écrit dans les trois mois suivants, présente la plus grande précision et mérite la plus grande confiance. C'est d'après ce récit, qui s'accorde d'ailleurs, dans son ensemble, avec celui de M. Thureau-Dangin, qu'il convient de juger sa conduite dans ces circonstances décisives. On ne peut mieux le faire, rendre hommage à la fois à sa personne et à la vérité, qu'en disant que le prince fit tout son devoir, mais qu'il y avait encore, par suite de l'universelle abdication des volontés et des courages, plus encore à faire et qu'il ne fit pas : le devoir des autres. Très supérieur à tous les défenseurs attitrés de l'ordre, qui n'apparurent sur la scène que pour se dérober dans la coulisse, admirable de sang-froid, de courage, de résolution pour protéger la retraite du roi et de la duchesse d'Orléans, si heureusement inspiré quand il prend le parti de conduire la princesse et ses deux fils à Saint-Cloud sur un caisson, il ne sait pas, tant que la lutte est indécise et qu'il suffit d'un peu d'énergie pour écraser l'insurrection, sortir de ses devoirs hiérarchiques pour s'élever jusqu'au devoir patriotique qui consisterait à se saisir de la direction des opérations. Tout pourtant le convie à la prendre : les soixante-quinze ans et l'affaiblissement du roi, la défaillance et la débandade générales, la qualité de régent qui fait de lui le protecteur légal de la couronne de son neveu, l'artisan désigné du salut public. On souffre de ne pas le voir à côté de Bugeaud au moment où le maréchal prend le commandement avec la résolution de marcher sur les barricades; on est douloureusement surpris de le voir préférer à cette tactique, la seule adoptée par son frère, le duc d'Orléans[1], la seule qui tire tout le parti possible de l'intimidation produite par la troupe et de son énorme supériorité sur les combattants civils, la tactique de la concentration qui est, en partie, privée de ces avantages et qui, dans la circonstance, avait, en outre, le tort de ne pouvoir être appliquée sans une retraite dont l'effet moral devait être très fâcheux et qui ne pouvait s'opérer sans un certain désarroi. On s'étonne que la défection de la garde nationale, — échec grave assurément, mais facile à prévoir, — soit considéré par lui comme ayant rendu inévitable la chute de la monarchie. Qui pourra assurer que ce ne furent pas ses scrupules qui la perdirent? Aussi bien son biographe ne pense pas autrement que nous quand, avec une mesure qui

[1] « J'ai pour principe de marcher droit dessus, dussé-je n'être suivi par personne, et d'aller au but, à fond et vite. »

est un trait de son talent en même temps qu'une nécessité de son œuvre, il écrit :

Oui, assurément, la conduite du prince, pendant ces jours d'émeute, fut courageuse, et, pas un moment, sa maîtrise de soi ni son dévouement ne faiblirent. Il n'est pas douteux qu'il ait fait tout ce qu'il crut devoir et pouvoir faire. Mais on peut regretter l'illusion qui fut la sienne, et cette hésitation à prendre un commandement qu'à défaut des hommes les événements lui offraient.

Si la conscience du duc de Nemours a été troublée, son initiative paralysée par les terribles responsabilités que les révolutions imposent aux princes, la proscription, la spoliation, la perte des êtres chers devaient donner un nouveau lustre à des vertus que nous connaissons déjà. Son biographe nous conduit à Claremont, à Twickenham, à Bushey Park. C'est un guide si respectueux, si discrètement ému, qu'il réussit à nous distraire du sort du pays pour nous intéresser aux joies, aux douleurs, aux deuils de la famille à laquelle ce pays s'était confié et qui l'a abandonné à l'anarchie. Ce pays, elle y pense toujours pourtant, et l'idée patriotique qui la soutient dans ces épreuves, et qui l'unirait tout entière si la duchesse d'Orléans ne se séparait d'elle sur ce point, c'est l'idée de refaire l'unité de la maison de France que la révolution de 1830 a détruite. Elle n'a pas, pour s'y rallier, à se démentir ni à désavouer son chef, le vieux roi qui vient de s'éteindre à Claremont le 26 août 1850. Ici encore M. René Bazin a voulu presque se borner à se faire le commentateur éclairé des documents; il a cru avec raison nous présenter sous leur meilleur jour les négociations engagées en vue de la fusion dès le lendemain de la mort de Louis-Philippe jusqu'en 1857, en nous communiquant les correspondances et les déclarations qui s'y rapportent. Ces négociations se terminèrent par une lettre du duc de Nemours au comte de Chambord, du 25 janvier 1857, et par une réponse de celui-ci du 5 février. La première notifie au comte de Chambord l'abandon, ou, si l'on veut, l'ajournement indéfini des négociations; la seconde renouvelle la résolution du comte de Chambord, qui avait été la cause de cet abandon, de ne se prononcer sur la question du drapeau que lorsque le moment lui en paraîtra opportun. La lettre du 25 janvier 1857, écrite par le duc de Nemours comme chef de la maison d'Orléans, pendant la minorité du comte de Paris, n'exprimait pas pourtant ses sentiments personnels. C'est ce que nous apprend une note écrite par lui beaucoup plus tard, le 23 juin 1877. Il déclare dans cette note que la lettre n'a été écrite que pour déférer à l'avis du prince de Joinville, du duc d'Aumale et du duc Victor de Broglie, choisi comme arbitre dans la dissidence qui s'était produite à cet égard entre les trois frères. Il faut dire pourtant

que cette lettre n'ajoute rien aux déclarations verbales que le duc de Nemours avait faites au comte de Chambord dans l'entrevue qu'ils eurent à Nervi au mois d'avril 1856, et il est permis dès lors de penser que c'était moins pour le fond que pour la forme que le duc de Nemours la désavoua. Seize ans plus tard, la question de la fusion fut posée de nouveau, mais cette fois d'une façon pressante, impérieuse, par des malheurs publics qui contenaient pour le chef de la maison de France et pour le pays de grandes et de terribles leçons. M. René Bazin a tiré des archives de la famille royale, qui lui ont été libéralement ouvertes, les correspondances qui, en jetant une lumière générale sur un épisode dont les équivoques et les récriminations passionnées n'ont pu obscurcir la triste simplicité, témoignent une fois de plus de la clairvoyance et du patriotisme du duc de Nemours. Ayant gardé de son entrevue du 5 octobre 1873 avec le comte de Chambord l'impression que celui-ci est irrévocablement décidé à ne pas renoncer au drapeau blanc, il exprime pourtant, dans ses lettres du 6, du 7 et du 12 octobre, l'avis de ne pas désespérer, de faire tout ce qu'on peut pour convaincre le comte de Chambord, et, dans l'impossibilité de constituer, sans son aveu, une régence ou une lieutenance générale, il envisage comme le seul moyen de résister au mouvement révolutionnaire dont l'échec de la restauration va être, il le prévoit, le signal, l'expédient qui allait être, le 20 novembre, adopté par l'Assemblée sous le nom de septennat. Il est permis de conclure de cette correspondance que, sollicité, comme le prince de Joinville, d'accepter la lieutenance générale, il aurait refusé comme lui (476).

L'échec de la restauration le privait de la satisfaction la plus conforme à son goût, à ses vœux et à son caractère, celle d'occuper son rang dans la famille royale réconciliée, sur les degrés du trône rétabli. À défaut de cette situation, la seule normale pour un prince de la maison de France, il lui restait son rang dans l'armée, son grade de lieutenant général que l'équité de l'Assemblée nationale lui avait rendu. La présidence de la Société de secours aux blessés militaires vint s'y ajouter, et la jouissance de ce rang et de cet honneur dans une retraite où il recueillait du gouvernement du maréchal et de la haute société les témoignages les plus flatteurs de déférence, lui constituait un genre de vie dont sa modestie dut s'applaudir comme d'une réparation de la fortune. Il était, d'un autre côté, trop prévoyant pour ne pas se dire que sa situation, celle de sa famille, serait menacée le jour prochain où le gouvernement passerait aux mains des républicains de la veille. Il fut, en effet, frappé dans les siens par la mise en non-activité, par la radiation des contrôles, par l'exil; lui-même fut atteint par la radiation. Ces mesures amenèrent sa démission

de président de la société de la Croix-Rouge, la réduction de son train de maison, bref la simplification d'une existence où la mort, d'ailleurs, ne cessait de faire des vides. Cette disparition successive des intérêts extérieurs et des affections ne refroidissait pas le foyer dont son patriotisme, son culte pour sa maison, sa piété éclairée et fervente étaient les aliments. Il donna de ces deux premiers sentiments un dernier gage, au lendemain de la mort du comte de Paris (8 septembre 1894), en allant, avec ses fils, porter au duc d'Orléans, à Stowe House, l'hommage de sa fidélité et la reconnaissance de ses droits. Quant à sa piété, qui fut empreinte de ce sentiment de la tradition qui a été peut-être son trait distinctif, c'est jusqu'à sa mort (26 juin 1896) qu'il faut aller pour en trouver la dernière lueur.

Cette mort dans une chambre d'hôtel meublé n'est pas pour déparer par sa simplicité la destinée si haute et si attachante, bien qu'elle se soit accomplie au second plan, que M. René Bazin a retracée. Elle accentue le mélancolique contraste que cette étude biographique fait apparaître entre tant de mérites, tant d'espérances, et le peu d'influence de tant de distinction sur les événements. M. René Bazin a cru qu'il aurait rempli sa tâche s'il réussissait à fixer, à travers tant de vicissitudes, l'unité morale de son personnage, à faire sentir et aimer le cœur chaud, la conscience scrupuleuse, l'abnégation, l'application, la variété d'aptitudes qui se cachaient sous une dignité un peu froide où la timidité avait beaucoup de part. Il a parfaitement réussi dans cette tâche ainsi entendue et ainsi restreinte, mais, s'il a eu de bonnes raisons pour ne pas s'étendre sur les circonstances historiques où s'est déroulée la carrière du duc de Nemours, il n'a pas reculé, répétons-le en terminant, devant des jugements d'une portée générale dont la sobriété ne diminue pas la netteté. Nous en avons déjà donné un exemple. Nous en trouvons un autre dans cette réflexion qui doit dominer toutes les raisons par lesquelles on a expliqué les échecs du régime monarchique à la fin du XVIIIe siècle et au siècle dernier : « C'est un fait remarquable, émouvant, mais non pas admirable, que trois fois en moins de cinquante ans la monarchie a refusé de se défendre contre ses ennemis de l'intérieur et que Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe ont laissé, sans résistance sérieuse, abattre le trône à l'ombre duquel s'abritait pourtant et voulait vivre le meilleur du peuple de France. »

G. FAGNIEZ.

LES CLAUSULES MÉTRIQUES.

JULIUS CANDEL. *De Clausulis a Sedulio in eis libris qui inscribuntur* Paschale opus *adhibitis.* 1904, Paris, thèse latine, in-8°, VIII-174 pages. — ED. DE JONGE. *Les Clausules métriques dans Saint-Cyprien.* 1905, Louvain, Peeters, et Paris, Fontemoing, in-8°, 156 pages. — TH. ZIELINSKI. *Das Clauselgesetz in Ciceros Reden.* 1904, Leipzig, Dieterich'sche Verlags-Buchhandlung, in-8°, VIII-254 pages.

Depuis une dizaine d'années, l'on a commencé à étudier avec soin les clausules métriques latines, c'est-à-dire les lois métriques appliquées, dans la prose latine, à la fin des phrases, et, à l'intérieur des longues périodes, toutes les fois qu'il y a un arrêt de la voix ou du sens. Ces travaux furent d'abord, surtout en France, accueillis avec quelque scepticisme; depuis ces recherches ont acquis droit de cité. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que, sur cette matière, sans parler des dissertations, brochures ou articles, trois gros ouvrages de MM. Zielinski, Candel et de Jonge ont paru en moins d'un an, dans trois pays différents[1]. Cependant un certain nombre de professeurs et d'érudits ne croient pas encore à l'existence de ces clausules. Ils estiment que l'on se trouve en présence, non de lois strictes, et strictement appliquées, mais d'une sorte de rythme confus, comme celui du français, qui chante à l'oreille de l'écrivain et amène spontanément sous sa plume des cadences qui rappellent de loin celles de la poésie. Pour défendre cette opinion, ils se fondent sur les exceptions aux règles posées, et aussi sur la complication apparente des lois; il leur paraît assez peu vraisemblable que des hommes comme Cicéron se soient donné la peine de les retenir et imposé la fatigue de les appliquer. Ces deux objections, fortes en apparence, il semble que l'on puisse les réfuter, en s'appuyant sur les travaux déjà publiés, et, en particulier, sur les trois ouvrages que nous signalons aux lecteurs du *Journal des Savants.*

Si les clausules métriques ont été inventées par les modernes, si Pline le Jeune, Symmaque, Lactance ou Cicéron faisaient de la prose métri-

[1] La production n'a pas été moindre dans les années qui précèdent : voir la bibliographie fournie dans les ouvrages des trois auteurs cités plus haut. Encore y peut-on relever des omissions.

que sans le savoir, comment expliquer que, depuis Cicéron jusqu'au cinquième siècle de notre ère, nous trouvions, chez les rhéteurs et les grammairiens, des conseils quelquefois obscurs, mais plus souvent très clairs et fort précis sur la manière de terminer une phrase métriquement? Cicéron consacre à cette question une partie du troisième livre du *De Oratore* et un tiers de l'*Orator;* dans l'*Institutio Oratoria*, le chapitre 4 du livre IX lui est réservé; dans les traités de grammaire de Caesius Bassus, de Probus, de Diomède, pour nous en tenir aux plus illustres, l'on fournit aux futurs orateurs ou écrivains les renseignements les plus détaillés sur ce point particulier. D'ailleurs, alors même que nous ne relèverions pas chez des écrivains latins ces preuves irréfutables d'un enseignement des clausules métriques, bien d'autres arguments nous permettraient d'établir, d'une façon à peu près certaine, qu'il y a là un effort voulu, non pas une rencontre fortuite. Les clausules métriques, en effet, n'apparaissent dans la littérature latine qu'à une époque déterminée; c'est dans la *Rhétorique à Hérennius* qu'on en remarque la présence pour la première fois; auparavant on n'en trouve aucune espèce de trace même dans ce qui nous reste des discours. Cependant, avant cet ouvrage, on ne serait pas embarrassé de citer, parmi les écrivains ou les orateurs romains, des gens de goût, des esprits cultivés. De plus, à partir de la *Rhétorique*, ou mieux, à partir de Cicéron, un certain nombre d'œuvres en prose sont métriques (on entend par là que les clausules en sont métriques), d'autres non, mais non pas au hasard. Il y a des genres qui exigent l'emploi des clausules métriques : l'éloquence, les traités didactiques, par exemple; d'autres les repoussent absolument, comme les lettres familières et l'histoire : bien que, dans les ouvrages historiques, des discours soient insérés, et que plusieurs des grands historiens soient en même temps des orateurs, ni César, ni Salluste, ni Tite-Live, ni Tacite ne s'inquiètent de terminer leurs phrases métriquement. S'il en est autrement pour Suétone et Florus, c'est que le premier compose des biographies, celui-ci se proposant d'écrire un éloge du peuple romain, non un ouvrage d'histoire[1]. Voilà pourquoi César, qui applique les lois métriques dans ce qui reste de ses discours, semble ne pas les connaître dans ses *Commentaires* ou dans celles de ses lettres que nous avons conservées. Cicéron, qui, dans ses lettres intimes, celles qu'il adresse à Atticus, par exemple, se préoccupe assez peu de ses fins de phrase, suit, au contraire des lois strictes, lorsqu'il a lieu de penser que ses lettres seront vues par d'autres que par le destinataire. Comment

[1] Cf. l'article «Prose métrique» de M. Louis Havet dans la *Grande Encyclopédie*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

croire que l'oreille de l'écrivain ait varié d'un ouvrage à un autre, que les cadences se soient présentées sous sa plume avec une irrégularité . . . si régulière, jamais dans les ouvrages historiques, où nous serions tentés de les attendre, toujours dans les lettres soignées, où l'on ne songeait guère à les chercher? Voici qui est plus singulier : ces cadences ne sont pas confuses; elles sont très précises et toujours les mêmes; en gros, elles ne varient pas chez le même écrivain, ni même de Cicéron à Symmaque. Devant un mot final de type *videantur* ou *potuissent* (la dernière syllabe de la phrase étant regardée comme indifférente), on trouvera toujours un trochée, ou son équivalent métrique le tribraque, exceptionnellement le crétique, jamais le spondée, le dactyle ou l'anapeste, sauf dans des fins de phrases corrompues. Un mot final de type *erat* ou *erant*, de type *constitisse* ou *constitissent*, ne sera jamais précédé d'un trochée, sauf, ici encore, dans des fins de phrases corrompues. Il est évidemment impossible d'expliquer des faits aussi bien établis et aussi constants sans admettre l'existence de clausules métriques volontairement recherchées par l'écrivain dans certains ouvrages se rattachant à des genres déterminés, et où il suit des lois fixes enseignées dès l'école du grammairien ou du rhéteur.

Ces lois sont d'ailleurs simples. Elles ont pu jusqu'à présent sembler fort compliquées et bien algébriques; c'est que les études publiées jusqu'à présent devaient descendre dans le plus menu détail, pour fournir le moyen de répondre à ceux qui niaient l'existence de clausules régulières et voulues, et pour montrer tous les services que pouvait rendre ce genre d'études. D'autre part, à simplifier trop, on risque de donner des règles incomplètes; en écrivant, comme on l'a fait, qu'un ouvrage est métrique lorsque les phrases se terminent par trois ou quatre combinaisons bien définies de pieds que l'on indique, on laisse de côté des clausules qui sont métriques chez certains écrivains, et inversement. Mais, en somme, on peut dire qu'*un écrivain applique des lois métriques à la fin de ses phrases, lorsque celles-ci ne ressemblent jamais à la fin d'un hexamètre ou d'un pentamètre et ne renferment jamais, à la file, trois pieds de rythme égal* (spondée, dactyle, anapeste) *ou trois pieds de rythme double* (ïambe ou tribraque)[1]. J'ajoute même que, dans les ouvrages métriques, huit fois sur dix, on ne rencontre pas, à la fin des phrases, deux pieds de rythme

[1] Il est inutile de faire intervenir le trochée; à la fin de la phrase, la dernière syllabe étant regardée comme indifférente, c'est en face d'un spondée que l'on se trouve en réalité : à l'intérieur, que l'on rencontre les groupes *Cyprumque vēnisse, Cyprumque pĕtisse,* ou *scripsisse mĕmŏrĭam,* on peut toujours scander sans faire intervenir le trochée.

égal ou double à la file. En effet, l'examen des travaux publiés jusqu'à présent sur les clausules métriques et mes recherches personnelles non publiées encore me permettent de poser les lois suivantes, qui rendent compte d'à peu près toutes les fins de phrase dans toute la prose métrique latine; cette considération fera sans doute paraître les règles plus simples qu'on ne serait tenté de le dire après un simple coup d'œil[1] :

1. *Toutes les fois que le mot final est constitué par un ïambe ou se termine par un ïambe* (scrīpsĕrīnt, mĕmŏrĭăm, mēndăcĭŭm, etc.), *le pied précédent sera toujours du genre égal* (spondée, dactyle, anapeste). *Exceptionnellement, lorsque le mot final est constitué par un ïambe ou un crétique, l'avant-dernier pied peut être un ïambe, à condition que le pied antépénultième soit un spondée ou un anapeste.*

2. *Lorsque le mot final est formé de deux pieds de rythme double* (surtout diïambe, comme ămāvĕrānt), *il est toujours précédé d'un pied de genre égal* (spondée, anapeste ou dactyle).

3. *Toutes les fois que le mot final est constitué par un spondée ou un anapeste ou bien se termine par un spondée ou un anapeste* (fĕrāntur, āudīrēnt, mĕmŏrĭăm, vĭdĕāntŭr, pōllĭceŏr, fĕrēbāntur, etc.), *le pied pénultième est toujours un trochée, un ïambe ou un tribraque.*

4. *Toutes les fois que le mot final est formé de deux ou plusieurs pieds de rythme égal* (commendavi, constituissent), *il est toujours précédé d'un trochée, d'un ïambe ou d'un tribaque.*

On remarquera que le péon quatrième figure à la fois parmi les mots qui finissent par un ïambe et parmi ceux qui sont terminés par un pied de rythme égal : rien n'indique *a priori* comment il faut le couper, puisque, dans les vers, il est employé comme substitut du crétique aussi bien que du bacchée.

Je le répète : j'ai indiqué ici des règles générales, qui se vérifient dans toute la prose latine, mais qui laissent place aux préférences individuelles. Il est des écrivains, en effet, qui, devant un mot final de forme *audirent*, admettent l'ïambe à côté du trochée et du tribraque, tandis que d'autres le rejettent; quelques-uns placent uniquement des spondées devant des mots finaux de type *ferantur*, alors que, souvent, l'on rencontre également des anapestes ou des dactyles. Les lois suivies varient un peu suivant les écrivains, quelquefois même suivant les ouvrages d'un même auteur : on est d'accord aujourd'hui pour l'admettre. Si l'on a besoin de connaître d'une façon très exacte les règles appli-

[1] Se rappeler que la dernière syllabe de la phrase est regardée comme indifférente.

quées dans tel traité; pour établir le texte par exemple, interviennent des règles de détail minutieuses et toute une algèbre de statistique, que l'on étudie pour la circonstance et que l'on apprend vite. Mais en dehors de ce cas, il suffit de retenir les quatre lois énoncées ci-dessus; on en conviendra, elles sont beaucoup moins compliquées que celles des chœurs grecs ou même que celles de la métrique de Plaute. D'ailleurs, si l'on veut y faire attention, elles se résument dans la formule suivante: *rompre le rythme le plus près possible de la fin de la phrase.*

Ce principe, aisé à retenir, s'appliquait sans trop de peine. Il est des mots finaux, comme ceux de type *mēndācĭum* ou *polliceri*, devant lesquels on trouve à peu près tous les pieds possibles, même chez les prosateurs qui donnent le plus de soin aux clausules : c'est que de tels mots se décomposent en un spondée et un ïambe, c'est-à-dire en deux pieds de rythme différent. Devant des mots finaux de type *dīcĕrēnt*, la statistique nous apprend que, neuf fois sur dix, la langue fournit d'elle-même une fin métrique. Étant donnée la fréquence relative en latin, à l'avant-dernière place d'une phrase, des mots de telle ou telle forme métrique, les mots finaux devant lesquels il est le plus difficile de réaliser une fin métrique sont ceux de type *nondum*, *vĭdear*, *dīcēndī*, *mājēstātĕm* et *vĭdeāntŭr*. Les quatre premiers, les écrivains les évitent, puisque, au lieu de 596 pour 1,000 qu'en donne la langue en fin de phrase, le nombre se réduit dans l'*Orator* à 216 et dans le *Brutus* à 174, alors que, dans ces mêmes ouvrages, on trouve deux ou trois fois plus de mots finaux de forme *dicerent*, *polliceri* et *mendacium* qu'on ne s'attendait à en rencontrer. Les prosateurs latins, au contraire, marquent une certaine prédilection pour les clausules terminées par des clausules du type *videantur;* mais c'est à l'imitation de Cicéron, qui ne les recherche pas spécialement : elles paraissent plus nombreuses chez lui qu'elles ne le sont en réalité, parce qu'elles se ressemblent davantage, le mot final étant souvent *videatur*, *videamur* ou *videantur*, et le trochée pénultième *esse* ou *fuisse*. Bref, dans les conditions les plus défavorables, la langue fournit d'elle-même une clausule métrique plus de six fois sur dix (exactement 62 fois sur 100) : c'est même là ce qui rend parfois difficile de dire si un texte est métrique ou non, lorsqu'il est court et sort de la plume d'un écrivain, qui est maître de sa langue et qui a l'habitude des clausules : tel est le cas pour certaines lettres de Cicéron, par exemple.

Les Romains connaissaient donc les clausules métriques; avec un peu de pratique, ils pouvaient aisément en suivre les lois, même en improvisant à la tribune. Aussi, désormais, l'étude d'un ouvrage latin en prose ne saurait-elle être complète, si elle laisse de côté les clausules : lorsque

l'auteur ne s'est pas occupé de les faire métriques, elle doit le montrer et nous expliquer, par des raisons tirées du caractère ou du genre de l'œuvre, pourquoi il a négligé ce soin; sont-elles métriques, elle doit établir les règles suivies et tirer des résultats obtenus les conséquences, souvent importantes, auxquelles ils conduisent. Sans parler des menus services que les recherches nouvelles ont rendues à la syntaxe, en expliquant la présence de certaines irrégularités, amenées par le souci de terminer une phrase métriquement, — à la morphologie, en permettant de choisir entre certaines formes, — ou à la prosodie, en fixant la quantité de mots que l'on ne rencontre pas chez les poètes, elles sont, pour la critique des textes, un auxiliaire sûr et utile. Possédons-nous, d'un ouvrage déterminé, un seul manuscrit, ce qui est le cas pour l'*Octavius* de Minucius Felix? Les clausules permettent d'en contrôler la valeur, et, par là, jouent le rôle d'un second manuscrit. En avons-nous, au contraire, deux ou plusieurs, sur le classement desquels nous hésitons encore? L'observation plus ou moins exacte des clausules dans tel ou tel d'entre eux peut fournir un nouvel argument en faveur de celui-ci ou contre celui-là. Enfin la présence en fin de phrase d'irrégularités que ne corrige pas, soit une leçon négligée jusque-là, soit une modification d'orthographe ou un changement de ponctuation, suffit à déceler une corruption que, parfois, l'on soupçonnait déjà pour d'autres motifs, mais que, plus souvent encore, rien ne faisait deviner. Le texte établi, on peut, grâce aux clausules, le ponctuer plus scientifiquement, puisque les fins de phrase, et, à l'intérieur des longues phrases, les arrêts de la voix ou du sens sont précédés d'une clausule métrique.

Mais, surtout, ce à quoi l'on ne s'attendait guère, par l'étude, si sèche et si stérile au premier abord, de combinaisons de longues et de brèves, on arrive parfois à résoudre des questions longtemps discutées, ou dont rien, avec les moyens d'investigation que nous possédions jusqu'ici, ne pouvait donner la solution. Le *Dialogue des orateurs* est-il de Tacite, de Pline, de Quintilien, de Suétone ou de Florus? Le *Dialogue* n'est pas régulièrement métrique; les ouvrages des quatre derniers écrivains mentionnés le sont toujours. Il y a une forte présomption de plus en faveur de Tacite; dans tous les cas, il est inutile, désormais, de prononcer l'un des autres noms. De même, l'étude des clausules prouve que c'est bien Pline qui a écrit la lettre sur les chrétiens. On peut même, dans certains cas, démêler, chez l'écrivain ancien, soit les intentions, soit les sources, qu'il avait omis de nous révéler. Dans la *Correspondance* de Cicéron, on distingue bien nettement des lettres intimes, où les clausules sont aussi négligées que la langue, la syntaxe ou le style,

et d'autres, au contraire, mieux soignées à tous les points de vue, et métriquement parfaites, parce qu'elles n'étaient pas écrites pour leur seul destinataire. D'autre part, dans la *Vie d'Hadrien*, de l'*Histoire Auguste*, M. Paul von Winterfeld, grâce à la présence ou à l'absence des clausules, a pu faire deux parts : l'une empruntée à Marius Maximus, l'autre transcrite mot pour mot d'une autobiographie latine d'Hadrien.

Les services rendus par l'étude des clausules, s'ils ne sont pas aussi nombreux ni aussi éclatants qu'on l'avait proclamé d'abord, sont néanmoins assez sérieux et assez incontestables pour engager les érudits à se livrer plus fréquemment encore à ces recherches. On connaît désormais l'histoire des clausules métriques à Rome : empruntées par les Romains à l'éloquence asiatique, vers 50 avant Jésus-Christ, elles se sont perdues dans la prose rythmique du moyen âge, après avoir été, dans l'intervalle, appliquées à peu près par tous les prosateurs païens ou chrétiens, si l'on met à part les historiens : l'observation en devient de plus en plus exacte, à mesure que l'on s'écarte de Cicéron, et chez certains pères de l'Église, comme saint Cyprien, elle est d'une rigueur qui s'interdit toute exception. On sait également comment il faut étudier les fins de phrase, que l'on veuille simplement, d'un coup d'œil rapide, s'assurer que l'écrivain les termine métriquement, ou que l'on se propose, en descendant jusque dans le moindre détail, de tirer de cette recherche tous les secours qu'elle peut fournir. Il y a bien quelques petites divergences de méthode, dont on relèvera aisément la trace, en comparant le livre de M. Zielinski à ceux de M. de Jonge ou de M. l'abbé Candel; mais est-on d'accord sur la façon de tout scander dans Plaute? Aux savants et aux érudits qui étudient les clausules métriques, il ne reste plus qu'à se mettre d'accord sur une méthode d'exposition assez simple pour être aisément comprise même des profanes, mais assez précise pour ne laisser de côté aucun des éléments de la question. M. de Jonge, M. l'abbé Candel et surtout M. Zielinski ont réalisé, dans cette direction, un progrès incontestable. Nul doute que, à bref délai, ce problème ne soit résolu; alors il sera permis d'espérer que, dans nos rhétoriques supérieures et dans les universités, au même titre que la métrique des vers, on enseignera les grandes lignes de la métrique de la prose.

Henri BORNECQUE.

LA THÉBAÏDE DE STACE.

Léon Legras. *Étude sur la Thébaïde de Stace.* 1 vol. in-8°. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905.

PREMIER ARTICLE.

I. La *Thébaïde* de Stace a de quoi piquer notre curiosité ; non pas qu'elle se distingue par des qualités supérieures; ce qui en fait l'intérêt, c'est précisément que, manquant de ces qualités qui assurent la vie à un poème, elle ait obtenu au moment de son apparition un succès très honorable et qu'il se soit même prolongé bien au delà de la mort de l'auteur. La *Thébaïde* a coûté à Stace douze années de travail ; il en a lu des morceaux en public, au milieu de quels applaudissements, nous le savons par Juvénal ; nous savons aussi par Stace lui-même qu'à peine terminée elle était déjà admise dans les écoles. Depuis et jusqu'à la fin des temps antiques, elle n'en est plus sortie ; elle a eu ses commentateurs et ses imitateurs; le moyen âge nous l'a transmise entière; au dixième siècle Gerbert, avant d'être pape sous le nom de Silvestre II, interprétait, dans l'école épiscopale de Reims, les poèmes de Stace aussi bien que ceux de Virgile [1]. D'où vient cette fortune? Répondre qu'elle est un résultat de la décadence des lettres, qu'elle s'explique par la manie de la déclamation et des lectures publiques, c'est se tirer d'embarras à bon marché ; car enfin Pline le Jeune, dont nous apprécions l'élégance et le goût délicat, était lui-même fort préoccupé de faire bonne figure dans les amphithéâtres et il n'y a pas de raison pour que les auditeurs de Stace fussent moins cultivés que ceux de Pline. Aujourd'hui les séances des sociétés académiques et les conférences sont entrées dans nos mœurs; avons-nous bien le droit de condamner un poème ancien parce que l'auteur en a lui-même donné lecture en public? Si les modernes en général se sont montrés sévères pour les « *recitationes* », il faut bien dire que la faute en est en grande partie aux écrivains latins, surtout aux satiriques et aux moralistes ; ils n'en ont guère montré que le côté plaisant ; ils ont beaucoup insisté sur la vanité des lecteurs, sur la flagornerie souvent intéressée des auditeurs, sur la puérile solennité de la mise en

[1] Valmaggi, *La fortuna di Stazio nella tradizione letteraria latina e basso latina; Rivista di filologia e d'istruzione classica*, XXI (1893), p. 409 et 481.

scène. En somme tous ces traits ne prouvent pas que la *Thébaïde* ne dût pas son succès à des suffrages éclairés et sincères. C'est en tout cas un procès que l'on peut être tenté de reviser en étudiant le poème de Stace de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'ici. M. Legras s'y est employé avec diligence; ses conclusions cependant ne s'écartent point de l'opinion reçue. Ce qu'il a vu surtout dans Stace, c'est le rhéteur; il s'étend longuement sur son éducation et déplore comme il sied l'influence que l'école a exercée sur la formation de son esprit. Voilà qui va bien. Mais il serait peut-être aussi juste, et il serait certainement beaucoup plus nouveau, de montrer que la *Thébaïde* témoigne d'une dextérité singulière. Il est entendu qu'on n'échappe pas à son siècle; au lieu de le constater avec regret, mieux vaudrait reconnaître qu'on éprouve une certaine jouissance à retrouver dans un ouvrage l'empreinte du temps où il fut écrit; même si cette empreinte très visible dans la *Thébaïde* ne nous paraît pas toujours d'un heureux effet, elle sollicite en tout cas notre attention : l'inévitable anachronisme ne laisse pas d'y produire un contraste assez piquant, où le regard peut encore se plaire et d'où l'historien peut tirer profit. Un des prédécesseurs de M. Legras a établi par un dépouillement consciencieux que le décor et le costume de cette épopée mythologique sont absolument romains[1]; sur ce point la démonstration était faite; mais on pouvait encore chercher par où les idées, les sentiments, le choix des épisodes et des ornements poétiques étaient propres à flatter le goût des Romains du premier siècle; c'était pour le moins une des parties importantes du sujet.

II. Nous devons d'abord nous demander comment Stace, paisible professeur, fils de professeur, né dans le pays le plus riant du monde, a été amené à chanter la guerre la plus atroce qu'ait conçue l'imagination des Grecs; ne va-t-il pas jusqu'à nous montrer un héros dévorant à belles dents la tête coupée de son ennemi? le huitième chant finit sur cette scène d'anthropophagie, qui s'est gravée dans le souvenir du Dante[2]. Il serait facile de dire que Stace s'abusait sur sa vocation et sur ses moyens, si l'issue de son entreprise ne nous prouvait au contraire qu'en choisissant ce sujet il savait très bien ce qu'il pouvait attendre de lui-même et de ses contemporains; un homme qui avait comme lui vécu à la cour devait avoir calculé, avant de commencer un aussi long poème,

[1] G. Miedel, *De anachronismo qui est in P. Papinii Statii Thebaide et Achilleide*, progr., Passau, 1892.

[2] Stace, *Thébaïde*, VIII, 762; Dante, *Inferno*, XXXII, 130. La légende est du reste d'origine grecque; Sophocle et Euripide la connaissaient déjà.

les chances de succès sur lesquelles il pouvait compter, et, comme il en a donné lecture par morceaux, au fur et à mesure qu'il avançait dans sa tâche, on ne saurait douter qu'il ait été constamment soutenu d'un bout à l'autre par la faveur du public lettré. Aujourd'hui ce que nous admirons dans les récits de bataille, ce sont les combinaisons heureuses d'un art difficile, ou les beaux exemples de patriotisme, d'abnégation et d'attachement au devoir militaire; le déploiement de la force brutale ne nous intéresse pas par lui-même; le lecteur le plus passionné a beaucoup de peine à suivre d'un œil attentif toutes les péripéties d'un grand carnage. Il faut bien admettre que les Romains avaient sur ce point un autre goût. Sans parler des habitudes d'esprit que leur avaient données depuis l'enfance les affreux spectacles de l'amphithéâtre, ils avaient pu voir quelques années auparavant la guerre civile dans les rues de Rome, le Capitole assiégé et livré aux flammes, quatre empereurs et le frère de Vespasien périssant de mort violente, les corps de Galba et de Vitellius mis en lambeaux par la populace, puis les faux Nérons, les prétendants d'un jour se disputant l'attention publique. Pendant que Stace travaille à la *Thébaïde*, en 83, en 87, des conspirations se forment contre Domitien; elles donnent lieu à une répression impitoyable, dans laquelle succombe le cousin germain de l'empereur, Flavius Sabinus, un de ses ennemis les plus détestés et sans doute aussi un prétendant plus ou moins déclaré. Puis c'est, à la fin de 88, la « guerre civile » d'Antonius Saturninus, entreprise avec le concours d'une nation germaine[1]. En un mot, si l'on veut bien comprendre la *Thébaïde*, il faut relire Tacite et Suétone. Ce rapprochement entre la fable et la réalité, soyons-en sûrs, se faisait de lui-même dans les esprits, et quand on voit avec quel empressement ils en saisissaient l'occasion, on ne peut s'empêcher de penser qu'à l'épouvante causée par tant d'horreurs se mêlait aussi une volupté inconsciente. L'incendie du Capitole avait été raconté en vers par le père de Stace presque dès le lendemain de la catastrophe :

> La flamme s'apaisait à peine, dit Stace, et ce bûcher des dieux n'était pas encore éteint qu'on te vit, beaucoup plus prompt dans ton ardeur que le feu lui-même, apporter la consolation de tes pieux accents aux temples en ruines et pleurer la captivité du dieu de la foudre. Tu remplis d'admiration les grands de Rome et César vengeur des dieux ; du milieu des flammes le père des immortels t'applaudit.

Ce poète, comme on voit, ne perdait pas de temps. L'incendie du Capitole, allumé par « l'Érinnye des guerres civiles », lui rappelle aussitôt « les champs Phlégréens », où Jupiter eut à se défendre contre les assauts

[1] Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 245 et suivantes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des Titans[1]. Le père de Stace se rencontra dans ce sujet avec un émule de haut rang : Domitien lui-même écrivit aussi un poème sur les terribles événements de l'an 69, où il avait failli perdre la vie. C'est qu'en réalité pendant tout le premier siècle les Romains ont encore dans le sang la passion de la guerre civile ; elle les attire comme un jeu barbare et fascinant, dont ils ne peuvent détacher leurs yeux, et l'insistance avec laquelle ils la maudissent est une preuve de plus qu'ils n'ont pas cessé d'y songer. Quoiqu'il ne s'agisse plus de reconquérir la liberté, mais de changer de maître, elle est toujours pour eux non seulement possible, mais imminente[2]. Quand Tacite, au début des *Histoires*, fait à grands traits le tableau de l'époque des Flaviens, on sent percer sous l'indignation du moraliste la satisfaction de l'orateur historien, maître d'un beau sujet ; il sait bien que l'histoire de cette époque « féconde en désastres » est une pâture de choix pour son public, un drame palpitant auquel ne manque même pas le merveilleux.

À tant de catastrophes dans les choses humaines se joignirent des prodiges dans le ciel et sur la terre, les avertissements de la foudre et les présages de l'avenir, heureux ou sinistres, ambigus ou manifestes. On ne vit jamais plus atroces calamités du peuple romain ni plus justes indices de la volonté des dieux prouver qu'ils ne veillent pas à notre sécurité, mais à notre vengeance[3].

III. Si, en dépit de la tentative isolée de Lucain, la mythologie se mêle toujours à l'histoire, même à la plus récente, il n'est pas téméraire d'affirmer que l'histoire pénètre la mythologie, qu'elle l'éclaire et l'anime. Ce sont les noms des dieux et des héros de la fable qui viennent naturellement sous la plume des pamphlétaires, lorsque dans des écrits anonymes, destinés à courir les rues de Rome, ils raillent les puissants du jour. Néron, meurtrier d'Agrippine, devient Oreste ou Alcméon ; on assure qu'il a des visions sinistres et qu'il se croit poursuivi par les Furies armées de leurs torches et de leurs fouets. Comme on l'accuse même d'avoir commis l'inceste avant le parricide, on le compare à Œdipe ; on prétend que, parvenu à sa dernière heure, fuyant à travers la campagne, il s'est souvenu d'une tragédie où il avait joué le rôle de ce personnage et qu'il s'en répétait un vers, l'appliquant à sa propre situation, sans pouvoir l'écarter de sa pensée[4]. Il ne faut donc pas dire qu'à cette époque la

(1) Stace, *Silves*, V, 3, 195.

(2) *Avida discordiarum civitas*, dit sous Néron un personnage de Tacite, *Annales*, XVI, 22. Voir Boissier, *Tacite*, p. 152 et 172.

(3) Tacite, *Histoires*, I, 2 et 3.

(4) Tacite, *Annales*, XIV, 2 ; Suétone, *Néron*, 34, 39, 46 ; Dion Cassius, LXIII, 28. Domitien lui-même a été l'objet de pamphlets mythologiques : Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 245-256.

mythologie était usée, parce qu'elle l'est pour nous. S'il est vrai qu'elle avait déjà subi bien des assauts, elle était incessamment vivifiée par les rapports qu'on y découvrait avec les événements publics. Peut-être même cette comparaison n'a-t-elle pas médiocrement contribué à fausser l'histoire du premier siècle : à force d'assimiler les drames du Palatin à ceux de la Grèce légendaire, il est fort possible qu'on y ait ajouté plus d'un détail imaginaire. Quel est en somme le sujet de la *Thébaïde?* Sénèque nous le dit clairement dans sa pièce inachevée des *Phéniciennes :* c'est une guerre qui dépasse en horreur toutes les guerres civiles, puisque les chefs en sont deux frères qui s'entretuent pour la possession d'une couronne :

Non satis est adhuc
Civile bellum; frater in fratrem ruat [1].

À ce point de vue le poème de Stace n'est pas sans rapport avec celui de Lucain; on souhaiterait que M. Legras eût fait ressortir davantage les caractères communs aux deux ouvrages; celui-ci n'est pas un des moins dignes d'attention. On peut même se demander si Stace n'aurait pas eu précisément pour but d'écrire une autre *Pharsale* à sa manière, c'est-à-dire de raconter une grande commotion politique dans un poème dont les légendes helléniques feraient tous les frais, et si ce retour prévu à la tradition n'explique pas les applaudissements qui ont salué son œuvre naissante. Il est vrai que Polynice exilé cherche à reconquérir le pouvoir avec le secours de l'étranger; ce sont les troupes du Péloponnèse qu'il mène contre Thèbes; mais sa querelle divise la famille régnante; il a pour lui sa mère et ses sœurs [2] et l'on sent bien qu'une partie des Thébains penche en sa faveur [3]. Étéocle invoque pour garder la couronne cette raison qu'il ne veut pas abandonner aux vengeances de son frère les grands personnages, le sénat sur lequel s'appuie le souverain actuel; il y a entre eux et lui une solidarité d'intérêts, des engagements mutuels qui lui sont sacrés; son abdication entraînerait leur perte. Voilà le parti d'Étéocle, les gens en place [4]. Mais Polynice peut compter dans Thèbes même sur beaucoup de sympathies secrètes; surtout il a pour lui les femmes; quand Tydée, son ambassadeur, qu'il avait chargé de faire valoir ses droits, se retire après avoir essuyé un refus hautain, elles le suivent des yeux, du toit de leurs maisons, et « elles le maudissent tout haut; mais tout bas, au fond du cœur, elles maudissent le roi [5] ». De

[1] Sénèque, *Phéniciennes,* 354.

[2] Stace, *Thébaïde,* XI, 294. Créon à Étéocle : « Te. . . ipsa etiam genitrix, ipsaeque odere sorores. »

[3] Stace, *Thébaïde,* X, 580.

[4] *Ibid.,* II, 442-451.

[5] *Ibid.,* 480-481.

même à la fin du poème, lorsque Créon, héritier d'Étéocle, chasse Œdipe de Thèbes, son arrêt est accueilli par l'approbation des courtisans et du peuple gémissant, mais leur approbation est hypocrite [1]. Évidemment ce n'est pas dans les livres grecs que Stace a pris ces idées, même s'il a pu les y trouver. Que dire de ce portrait du prétendant? Polynice « tourne ses regards vers Thèbes et s'apprête à revendiquer la royauté; il se rappelle le jour où, le sort ayant favorisé son frère, il était resté debout, simple particulier, dans le palais d'Échion; il se revoit abandonné des dieux, il revoit ses amis tremblants, qui s'écoulent en tumulte, le vide qui se fait de tous côtés et la fortune en fuite; seule sa sœur avait osé le reconduire sur les tristes chemins de l'exil; elle-même elle l'avait quitté au seuil de la ville et il avait refoulé ses larmes, dans la violence de sa colère. Ceux qui étaient joyeux à son départ, ceux qui formaient la cour du despote, ceux qui gémirent sur son exil, il les avait tous notés; et maintenant nuit et jour il les compte. La douleur et une colère folle lui rongent le cœur, unies à l'espérance, le plus cruel de tous les maux qui tourmentent les mortels, lorsque son objet est lent à venir [2] ». Ne marchandons pas nos éloges; c'est là un très beau morceau, qu'un rhéteur n'eût pas trouvé, s'il n'avait pas été capable d'observer et de réfléchir. Stace représente la discorde telle qu'elle peut éclater dans un état monarchique, c'est-à-dire telle qu'il l'a vue; elle est toujours plus ou moins liée à une tragédie de palais; de là une des principales différences qui séparent la *Thébaïde* de la *Pharsale*. Autour d'Étéocle il y a bien véritablement une cour; elle se compose de ceux que le poète appelle, conformément à l'usage de son temps, « *comites* »; Polynice exilé n'a qu'une idée fixe : les classer dans sa mémoire suivant ce qu'il en peut attendre, parce que là seulement est pour lui le salut. À Argos du reste il y a une cour (*aula*) [3] aussi bien qu'à Thèbes; elle figure avec éclat dans les pompeuses solennités des familles princières, mariages ou funérailles [4], et elle y apporte ses préoccupations ordinaires. Stace, en même temps que Tacite, a lu dans le cœur des grands, par exemple lorsque, à propos d'une cérémonie funèbre, il note « la vanité qui se mêle à la douleur et les ambitieux apprêts d'une cour en deuil [5] ». Il a même un joli mot, tout proche de la satire : une fête nuptiale est troublée par un accident de mauvais augure; au moment où le cortège montait les degrés d'un temple, un bouclier suspendu à la voûte se détache,

[1] Stace, *Thébaïde*, XI, 755.

[2] *Ibid.*, II, 307-321 et la suite jusqu'à 362.

[3] *Ibid.*, VI, 68.

[4] Mariage, II, 213-248 (voir 224). Funérailles, VI, 1-237 avec *decursio* de la cavalerie (213-233).

[5] VI, 68.

tombe sur le parvis, et on entend éclater au fond du sanctuaire un son de trompette mystérieux et puissant : « Tous s'arrêtent; dans le premier moment de terreur ils se tournent vers le roi. Mais bientôt ils disent qu'ils n'ont rien entendu, *mox audisse negant*[1]. » Stace déclare qu'un jour où il fut admis à la table de Domitien il n'a eu d'yeux que pour le maître[2]; il se fait tort : quand l'occasion s'en présentait, il savait voir autre chose et il savait aussi écouter ce qui se disait autour de lui. Derrière ce grand monde on soupçonne la présence de la foule; elle joue un rôle très effacé dans la *Thébaïde;* mais les chefs parlent pour elle, au gré de leurs passions ou de leurs intérêts du moment. Que la puissance d'Étéocle chancelle, aussitôt Créon évoque, en lui crachant sa haine à la face, l'image du peuple asservi et décimé par la guerre. Enfin, suprême menace, il lui montre à ses côtés les prétoriens eux-mêmes, «*famula cohors* », tout prêts à la révolte[3]. Étéocle n'a plus qu'à disparaître; en effet il s'élance hors de son palais et il n'y rentrera plus vivant.

Georges LAFAYE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

L'INSCRIPTION DU RELIQUAIRE DE PIPRAWA[4].

T.-W. Rhys Davids, *Journal of the Royal Asiatic Society* de Londres, 1901, p. 397. — R. Pischel, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft,* LVI, 1902, p. 157. — Sylvain Lévi, *Journal des Savants,* 1905, p. 540. — J.-F. Fleet, *Journal of the Royal Asiatic Society* de Londres, 1905, p. 680, et 1906, p. 149.

L'Académie des Inscriptions a eu la primeur de ce court mais intéressant document. J'ai eu l'honneur de le lui présenter, il y a plus de huit ans[5], quand il était inédit et venait d'être découvert, ainsi que le vase en stéatite sur lequel il est gravé, sous un grand stūpa, près du hameau de Piprāwā, à l'extrémité nord-est du district de Bastī, encore en terri-

[1] II, 249-268.
[2] *Silves,* IV, 2, 38.
[3] *Thébaïde,* XI, 269-296.
[4] Cet article est la reproduction d'une lecture faite à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 15 juin 1906.
[5] *Comptes rendus de l'Académie,* 1898, p. 146 et 231.

toire britannique, mais tout près, à moins d'un kilomètre de la frontière du Népal. Voici d'abord le texte, que je reproduis tel que je le reçus alors de M. Führer, par l'intermédiaire de M. Foucher, et qu'il était accepté encore tout récemment. J'y joins la traduction, substantiellement la même, que nous en avons donnée aussitôt, Bühler [1] et moi, presque en même temps et indépendamment l'un de l'autre :

yanaṃ
iyaṃ salilanidhane budhasa bhagavate saki sukitibhatinaṃ sabhaginikanaṃ saputadalanaṃ [2].

Ce récipient de reliques du bienheureux Buddha (est le don pieux) des Çākyas, des frères de Sukīrti (ou « de Sukīrti et de ses frères » [3]), conjointement avec leurs sœurs, avec leurs fils et leurs femmes.

Cette courte inscription, où des fac-similés plus soignés venus bientôt après n'avaient pas laissé une seule lettre douteuse, et dont le sens aussi, à première vue, semble assez clair, n'a pas cessé depuis d'occuper les spécialistes et même d'être portée devant un plus grand public : la presse quotidienne a daigné s'intéresser à « la tombe du Buddha », et l'on ferait un volume à réunir tout ce qui s'est écrit à ce propos. Pourtant, comme il n'y avait dans ces polémiques que des solutions à mon avis inacceptables, sans un seul fait nouveau, je n'ai pas voulu rouvrir le débat pour mon compte. Mais, maintenant que, contre toute attente, un fait nouveau a été produit; qu'un des savants qui ont rendu le plus de services à l'épigraphie indienne, M. Fleet, a rectifié l'ordre dans lequel l'inscription doit être lue, et que, de ce résultat désormais acquis, qui, selon moi, confirme en somme plutôt qu'il n'infirme la traduction à laquelle Bühler et moi nous étions arrêtés d'abord, il a tiré une interprétation différente et des considérations à longue portée que sa grande autorité, ainsi que la science minutieuse et le ton assuré avec lesquels il les a produites,

(1) *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1898, p. 387.

(2) Les deux syllabes *yanaṃ* sont gravées en surcharge, au-dessus de la ligne. Les mots, bien entendu, ne sont pas séparés dans l'original, qui forme une seule ligne continue.

(3) Trois interprétations sont possibles : les deux ci-dessus et « les frères Sukīrti ». À l'appui de la deuxième, je ne connais pas d'autre exemple en épigraphie. Pour la troisième, on a le cas des trois frères Vasubandhu; mais il n'est donné que par des sources chinoises, où l'on peut toujours soupçonner des malentendus. Reste la première, pour laquelle il n'y a pas non plus d'exemple exactement semblable, mais qui trouve un appui dans l'emploi analogue du métronymique remplaçant le nom. C'est en même temps la plus naturelle et celle, en somme, que j'estime préférable. Il faut croire que les donateurs se sont crus suffisamment désignés par ce qui était sans doute leur commun surnom.

pourraient faire accepter comme des vérités démontrées, je crois devoir reprendre toute la question avec quelque détail. Je ne me propose pas pourtant d'en dresser la bibliographie; ce serait abuser de la patience du lecteur. Des nombreuses opinions exprimées je n'examinerai que les principales, les plus caractéristiques et vraiment originales.

La première objection, sinon par la date, du moins par l'autorité de l'auteur, est venue de M. Rhys Davids [1]. Pour lui, au lieu d'être le nom d'un personnage inconnu, *sukiti*, qui correspond à un sanscrit *sukīrti* et signifie « glorieux, illustre », désignerait ici le Buddha, et le stūpa de Piprāwā serait celui même que, selon le vieux récit conservé dans le *Mahāparinibbānasutta*, les Çākyas de Kapilavastu, ici « les frères du Glorieux », c'est-à-dire les hommes de son clan, auraient élevé immédiatement après la mort, au-dessus de la part à eux échue des cendres du Maître. Le stūpa de Piprāwā, qui n'est qu'à environ treize kilomètres au sud-ouest de Rumindāi, le site de l'ancien parc de Lumbinī, lieu de naissance du Buddha, était certainement, sinon à Kapilavastu même, du moins dans le proche voisinage de l'antique cité, dont l'emplacement exact reste encore à déterminer. D'autre part, M. Rhys Davids a démontré savamment, — et, sur ce point, je suis parfaitement de son avis, — qu'il ne faut pas trop prendre à la lettre les légendes qui nous montrent le roi Açoka violant, — à l'exception d'un seul, celui de Rāmagrāma, qui n'est pas celui de Piprāwā, — les huit stūpas entre lesquels les reliques auraient été divisées à l'origine, et en répartissant le contenu entre 84,000 nouveaux stūpas construits miraculeusement par lui en un même jour, aux quatre coins de son empire. L'explication est donc séduisante; elle est en même temps si naturelle qu'elle a dû se présenter à l'esprit de tous ceux qui ont manié l'inscription. Et, de fait, M. Rhys Davids n'est pas le premier à qui l'idée en soit venue : de divers côtés et dès le moment de la découverte, elle a été exprimée dans des journaux de l'Inde. Je ne doute pas non plus qu'elle n'ait été envisagée par Bühler, et, en tout cas, j'y ai pensé de mon côté. Si néanmoins nous l'avons écartée l'un et l'autre, il faut bien que nous ayons eu nos raisons.

Parmi ces raisons, je ne veux pas compter l'objection présentée par M. Rhys Davids lui-même : que *sukīrti* n'est pas une épithète courante du Buddha. Le fait est qu'elle n'a été signalée jusqu'ici comme telle ni en pāli, ni en sanscrit, ni dans le prācrit des inscriptions; elle ne se trouve pas non plus parmi les 81 appellations recueillies dans la *Mahāvyutpatti*, ni parmi les 58 de la liste plus courte publiée par

[1] *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1901, p. 397.

Minayev. Mais on comprendrait fort bien qu'après avoir expressément nommé le Buddha, l'auteur de l'inscription l'eût ensuite rappelé par une simple épithète laudative. Je n'attache pas non plus d'importance au fait que, ni à Fa-hian, ni à Hiouen-tsang, il n'a été montré, ni à Kapilavastu même, ni aux environs, aucun stūpa contenant des reliques du Buddha. Mais voici deux raisons qui paraissent moins faciles à écarter.

Il y a d'abord l'écriture, qui est si parfaitement identique à celle des inscriptions d'Açoka gravées dans le même caractère qu'il semble impossible de l'en séparer par un intervalle de plus de deux siècles. Bühler, qui était avec raison à l'affût de tout fait pouvant vieillir l'usage de l'écriture dans l'Inde, a simplement déclaré qu'il tenait l'inscription pour antérieure à Açoka; mais il est mort peu après, sans nous dire de combien ni pourquoi. Je suppose que son unique raison était l'absence de toute notation de la voyelle longue. Mais, outre que cette notation est parfois faite avec une certaine négligence dans les inscriptions authentiques du roi [1], — on sait que dans l'autre système d'écriture, qui va de droite à gauche, elle n'a jamais été en usage, — elle est complètement absente dans l'une des inscriptions de Rāmgarh-Hill [2], que personne n'a encore voulu faire remonter au delà d'Açoka, et elle est également absente dans l'inscription sur plaque de bronze de Sohgaurā [3], sauf une seule exception. Et c'est précisément cette unique exception qui doit, semble-t-il, nous mettre sur la voie et nous indiquer comment les choses se passaient. Le plus simple, en effet, est évidemment de voir ici, non pas, comme le veut M. Fleet, l'emploi encore incertain d'une notation naissante, mais une simplification voulue d'une notation déjà établie; et c'est par un simple oubli que le scribe ou le modeleur de la plaque sera revenu, tout à la fin et pour une fois, à un procédé qu'il avait dans la main. Dans notre inscription, au contraire, il n'y a pas d'inadvertance semblable; la simplification y est conséquente, et elle est d'ailleurs justifiée dans cette espèce de graffito, où les caractères, d'allure grêle et un peu cursive, sont nettement mais très légèrement tracés, comme incisés au couteau, mais sans présenter pourtant, ni dans le détail, ni dans l'aspect d'ensemble, aucune trace de ces modifications qui décèlent d'ordinaire une différence d'époque. Il est certainement téméraire de juger de l'âge d'un document

(1) Par exemple, dans celle de Lumbinī. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1897, p. 258.

(2) *Corpus Inscr. indic.*, I, pl. XV, *Ind. Antiq.*, II, p. 245. Cf. A. Boyer, *Journ. asiatique*, III (1904), p. 485, et R. Pischel, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, mai 1906, p. 494.

(3) *Proceedings As. Soc. Bengal*, 1894, p. 84.

sur de simples analogies paléographiques. Mais quand il y a, comme ici, identité complète, non seulement quant aux éléments, mais aussi quant au style, avec des monuments de même provenance, il est permis de ne pas hésiter. Il faudrait une démonstration péremptoire pour nous faire séparer par deux siècles et plus notre inscription de ses voisines de Niglīva et de Lumbinī.

Cet argument ne porte que sur l'âge assigné par M. Rhys Davids à l'inscription. En voici un qui touche au cœur même de son interprétation, à cette qualification de « frères du Buddha » donnée aux Çākyas. En sanscrit comme en pāli, le mot que nous avons ici sous la forme prācrite *bhati* signifie proprement « frère », et, dans le cas présent, où il est immédiatement suivi des mots pour « sœur, fille, épouse », il a toute chance, a priori, d'être employé comme eux, au propre. Il peut aussi, par extension, dans certains cas, se dire d'un parent très rapproché, d'un cousin. Or nous ne connaissons pas de « frères » au Buddha[1] et les cousins que nous lui connaissons sont ici hors de cause. Pour des degrés de parenté plus éloignés, on a *jnāti*, *vaṃçya*, *bandhu*, *sagotra*, d'autres encore, jamais *bhrātṛi;* tout au plus ce dernier pourrait-il s'employer en ce sens dans l'allocution directe, mais alors avec une nuance de familiarité qui serait absolument déplacée ici. Même la fraternité spirituelle ne comporte pas ce terme : on a des *Buddhaputras*, des *Çākyaputras*, des « fils du Buddha, du Çākya »; la langue religieuse ne connaît pas de « frères du Buddha ». Quand des religieux se rencontrent, ils se traitent de « vénérable », ou d'*āyushmat* (salutation qui revient à « puisses-tu vivre longtemps »), jamais de frère, et si un moine, en s'adressant à une nonne, l'appelle *bhagini* « ma sœur », c'est dans un tout autre sens, pour bien marquer la pureté de leurs rapports. À plus forte raison de pieux laïcs se seraient-ils fait un scrupule de traiter familièrement de « frère », dans un acte authentique, Buddha Bhagavat « le Saint, le Bienheureux Buddha », l'être sublime que les plus vieux livres de la secte appellent « le Maître des dieux et des hommes ». Même pour l'époque contemporaine du Buddha, la supposition me paraît improbable, et j'ajoute aussitôt qu'elle le deviendrait d'autant plus qu'on ferait descendre l'inscription plus bas. M. Rhys Davids se demande si l'unique raison des sceptiques qui doutent de sa démonstration ne serait pas que *it is too good to be true.* Et, à dire vrai, il y a bien un peu de cela, mais il y a autre chose encore.

M. Pischel est arrivé à la même conclusion que M. Rhys Davids,

[1] La tradition lui connaît un demi-frère, Nanda, qui s'est fait religieux.

IMPRIMERIE NATIONALE.

mais par une autre voie[1]. Il ne veut pas que le mot exprimant l'idée de don ou d'œuvre pie soit sous-entendu, bien que le cas se présente fréquemment, peut-être une fois sur trois, dans cette sorte de documents[2]; et que même, dans le cas présent, le mot ne soit pas réellement sous-entendu. Il ne l'est, en effet, que pour nous, par suite des exigences de nos langues; dans l'original il est suffisamment exprimé par *nidhana* « réceptacle, dépôt », ce *nidhana* étant aussi bien celui du Buddha, dont il contient les reliques, que celui des Çākyas, dont il est l'œuvre. M. Pischel n'en cherche pas moins ce mot inutile, et il le trouve dans *sukiti*, qui est, selon lui, pour le sanscrit *sukṛiti* « fondation pieuse ». Personne ne lui contestera ni le sens du mot sanscrit, ni la possibilité de l'équivalent prācrit, bien que, d'après les analogies du pāli et du māghadī des inscriptions, on se fût attendu plutôt à *sukati* ou *sukaṭi*. Mais toujours est-il que l'expression ne se rencontre nulle part dans les nombreuses inscriptions de cette période, qui sont presque toutes des actes de donation ou de consécration, et où les formules de style abondent : on y trouve *dāna*, *dānamukha*, *deyadhamma*, *dhammadeya*, *dhamma;* on n'y trouve rien qui ressemble à *sukṛiti*. Passant néanmoins sur ces objections, qui ne laissent pas de rendre défiant, nous avons la traduction : « Ce dépôt des reliques du bienheureux Buddha est la fondation pieuse des Çākyas, des frères avec leurs sœurs, avec leurs fils et leurs femmes. » Déjà dans cette traduction, on sent ce que la construction proposée par M. Pischel a de boiteux dans l'original. Le génitif *bhatinaṃ* reste en l'air. On n'est pas « les frères Çākyas », pas plus qu'on n'est « les frères français » ou « les frères allemands »; on est « les frères de quelqu'un ». Il faut donc que ce malheureux génitif, enjambant non seulement *sukiti*, mais encore *sakiyanaṃ*, aille s'appuyer sur *budhasa bhagavate*, où il n'est pas même relaté grammaticalement; gymnastique verbale qui peut être de mise dans le style artificiel des poètes, mais qui étonnerait dans cette langue des inscriptions, très souvent elliptique et embarrassée, mais toujours directe. Car c'est bien ainsi que M. Pischel entend les choses : ces Çākyas sont les frères, c'est-à-dire les parents éloignés du Buddha, et, comme il a le parler franc, il affirme comme un fait démontré que le stūpa est « la tombe même du Buddha », et que l'inscription, la plus ancienne trouvée jus-

[1] *Allgemeine Zeitung, Beilage*, 7 janvier 1902; *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LVI (1902), p. 157; *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, juillet 1903, p. 710, et mai 1905, p. 526.

[2] Une ellipse toute semblable est de règle dans les légendes des monnaies et des cachets, où le nom du roi ou du propriétaire est mis simplement au génitif, sans mot recteur.

qu'ici dans l'Inde, a été gravée immédiatement ou peu de temps après sa mort, juste en l'an 480 avant J.-C. Après ce qui a été dit plus haut du peu de convenance de cette fraternité et de la quasi-impossibilité de faire remonter si haut cette écriture, je n'ai pas besoin d'ajouter que l'interprétation de M. Pischel me paraît inadmissible.

M. Sylvain Lévi, à son tour, a bien voulu donner ses soins à ce malade obstiné à ne pas se laisser guérir[1]. Suivant la piste ouverte par M. Pischel, il s'en prend, lui aussi, au mot *sukiti;* mais il en fait un adjectif répondant au sanscrit *sukṛitin* « bien méritant, pieux », et qualifiant les Çākyas. Jusque-là et au point de vue du dictionnaire, rien que de légitime. Mais cet adjectif, il est obligé de le composer avec *bhatinaṃ*, ce qui l'est beaucoup moins. Car, dans cette langue des plus anciennes inscriptions, l'adjectif simple épithète, qui ne fait pas locution, n'entre pas d'ordinaire en composition avec le substantif qu'il qualifie. Ces « Çākyas pieux frères », ensuite, sont naturellement les frères du Buddha, ce qui fait une autre difficulté sur laquelle je ne reviendrai pas. Je remarquerai seulement que M. Lévi, qui relève la « gaucherie » de la construction de M. Pischel, en propose une qui n'est pas bien bonne non plus : chez lui aussi, *bhatinaṃ* est séparé d'une façon malencontreuse de son régime soit réel, soit logique. Car M. Lévi nous offre deux interprétations au choix. D'après l'une, il s'agirait des reliques du Buddha consacrées par les Çākyas, ses pieux frères, conjointement avec leurs familles. C'est, en somme, la conclusion de M. Rhys Davids, avec une construction moins aisée, et je crois avoir dit pourquoi je ne puis pas l'accepter. En un point pourtant, en un seul, M. Lévi l'a amendée : il a bien vu la difficulté de faire remonter cette écriture à l'époque du Buddha, et il n'a pas manqué de nous prémunir contre la foi robuste qui a permis à M. Pischel de passer à côté. Il suppose donc que l'inscription ne fait que rappeler une consécration plus ancienne; qu'elle aura été tracée à l'occasion d'un remaniement du stūpa, comme ceux que la légende prête à Açoka et, qui sait, peut-être par l'ordre même du roi. Par une discrétion à laquelle je ne crois guère, l'auteur de la nouvelle consécration nous aurait tu son nom. L'amendement est le bienvenu; mais toutes les autres difficultés subsistent; l'une d'elles, le titre de frères décerné aux Çākyas, s'en trouve même aggravée, cette qualification ne se concevant plus du tout à une époque où le Buddha était revêtu, aux yeux de ses fidèles, de toute sa dignité surhumaine.

D'après la deuxième interprétation, que M. Lévi préfère, il s'agirait,

[1] *Journal des Savants*, 1905, p. 540.

non plus de reliques du Buddha, mais de celles des Çākyas, ses pieux frères, que la légende, comme on sait, fait massacrer par Virūḍhaka, eux, leurs femmes et leurs petits enfants. Le monument, élevé sans doute plus tard, comme l'écriture semble bien l'indiquer, serait peut-être le stūpa mentionné par Fa-hian, ou l'un des nombreux stūpas vus par Hiouen-tsang sur le champ du massacre. L'explication est certainement ingénieuse; je doute pourtant qu'elle résiste à l'examen, tant elle soulève de difficultés. Il y a d'abord la construction, qui, cette fois, est décidément vicieuse : avec le sens proposé, il faudrait que *sukitibhatinaṃ* vînt avant *sakiyanaṃ* et immédiatement après *budhasa bhagavate*. Il y a ensuite l'absence de toute mention de l'auteur ou des auteurs de la consécration. Les fouilles du stūpa n'en ont fourni aucune trace; elle devrait donc se trouver ici. Sur les reliquaires, cette absence ne se constate que là où l'inscription, très courte, n'est qu'une sorte d'étiquette[1]. Je n'en vois du moins, pour le moment, pas d'autre exemple en une formule relativement aussi développée que celle-ci. Et le fait s'explique aisément. Cette mention n'était certainement pas affaire de simple ostentation, sur des objets destinés à être profondément enfouis et à ne jamais plus revoir le jour. Quand on voit comment, sur le reliquaire de Bhaṭṭiprolu par exemple[2], qui présente une si grande analogie avec le nôtre, sont longuement énumérés et dénommés non seulement les auteurs de la fondation, mais tous ceux qui y ont eu la moindre part, et, ajouterai-je, comment ici-même, si l'inscription est comprise comme elle doit l'être, les frères de Sukīrti associent à leur œuvre toute leur maison, on est obligé de se dire qu'il y avait à cela quelque chose de plus qu'une satisfaction de vanité, et qu'on prêtait à ces mentions une efficacité mystique. L'invention des « pieux frères » ne nous dédommage pas de ce déficit.

Reste l'érection du stūpa en l'honneur de ces Çākyas et la consécration de leurs reliques. M. Lévi appelle cela une canonisation, et c'en serait bien une; mais elle serait singulière. Ces Çākyas de la légende ne sont pas du tout les innocentes victimes que nous présente M. Lévi. Par trois fois, nous est-il dit, le Buddha a détourné d'eux la vengeance qu'ils s'étaient attirée par leur morgue et leur mauvaise foi; la quatrième fois, il a laissé, impassible, s'accomplir leur destinée. En général, malgré des amplifications élogieuses de commande, la tradition n'est pas tendre pour les Çākyas : elle les représente comme orgueilleux, obstinés, querelleurs; elle ne cache nullement que le Buddha n'a pas eu précisément

[1] Comme dans celles de Sonāri; Cunningham, *Bhilsa Topes*, p. 317.

[2] *Archaeological Surv. of India, Imp. Series*, XV. Pour les inscriptions, Bühler : *Wiener Zeitschr.*, VI, p. 148, et *Epigr. Indica*, II, p. 326.

à se louer de son peuple et que, pour lui aussi, s'est vérifié le proverbe que nul n'est prophète en son pays. Que, plus tard, on se soit apitoyé sur cette catastrophe vraie ou non de Kapilavastu, qu'on ait érigé des stūpas en l'honneur des victimes et pour marquer le site traditionnel du massacre, rien de plus naturel. Les pèlerins chinois ont vu ces stūpas et, parce que récemment le Dr Führer s'est avisé de les inventer à nouveau et de fabriquer pour chacun une belle épitaphe en pāli, ce n'est pas une raison de douter de leur naïf témoignage. Mais il y a loin de là à un culte de reliques. Car ce n'est ni un tombeau, ni un simple monument commémoratif que nous avons à Piprāwā; c'est un véritable dépôt de reliques. À défaut de l'inscription, les objets qu'on y a trouvés le prouveraient[1] : quelques fragments d'os mêlés à des *mangalas*, des lamelles d'or, des perles, de menus colifichets et figurines de bon augure, ce qu'on trouve d'ordinaire en pareil cas. Et ces reliques devaient être de tout premier ordre, car le stūpa est de grandes dimensions; encore maintenant, lavé qu'il est depuis tant de siècles par les pluies diluviennes de cette région, il présente une masse considérable, et il a fallu creuser à 28 pieds de profondeur pour atteindre le dépôt sacré : des vases en stéatite, dont deux grandes urnes du plus beau fini et une précieuse boîte en cristal, d'un travail admirable. Qu'on ait fait cela pour des laïcs, — au nombre de 9990 myriades au dire de Hiouen-tsang, — qui n'ont jamais passé pour des saints, qui, encore pour Fa-hian[2], n'étaient que des *srotaāpannas*, de simples candidats à la sainteté et, encore, des candidats devenus tels *in articulo mortis*, me paraît, de toutes les suppositions, la plus improbable.

Les choses en étaient là, quand, par une simple observation, M. Fleet est venu les mettre au point[3]. Il nous a appris que tous, jusque-là, nous avions mal lu l'inscription; qu'elle ne commence pas par *salilanidhane*, et, pour le prouver, il lui a suffi de faire remarquer qu'elle se termine nécessairement par *sakiyanaṃ*, dont les deux dernières syllabes sont gravées en surcharge. Elle est en effet tracée en cercle autour du col du vase[4], et le cercle s'étant trouvé achevé avant l'inscription, le graveur a dû ajouter la fin au-dessus de la ligne. C'est l'évidence même. Si l'on ne

[1] Voir le Rapport de M. Pépé, *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1898, p. 573. Cf. *Archaeol. Surv. of India, Imp. Series*, XXVI, 1; pl. XIII, XXVII, XXVIII.

[2] Traduction de Legge, p. 67.

[3] *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1905, p. 680.

[4] Cf. la reproduction que j'en ai donnée d'après une copie à la main du Dr Führer, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1898, p. 232. Sur cette reproduction, le tracé des lettres est exact, mais les traits sont venus trop gros.

s'en est pas aperçu plus tôt, cela a tenu d'abord à la netteté même des premières copies et aussi au fait que la coupure fautive qu'elles donnaient ne soulevait pas de difficultés majeures. Celles que nous avions reçues d'abord, Bühler et moi, présentaient en effet l'inscription développée en une ou deux lignes; nous savions bien qu'elle était tracée en cercle, comme la plupart de ces épigraphes de reliquaires; mais ce n'est que plus tard que nous avons su que ce cercle était complètement fermé, et alors le pli était pris. Je puis même, pour mon compte, présenter une mauvaise excuse de plus : sur ma première copie, le texte commençait, non pas par *iyaṃ*, mais par la lecture embarrassante *yaṃ;* l'*i* avait été pris pour un fleuron et figuré comme tel sur la copie, et j'ai dû naturellement y voir à mon tour un de ces symboles placés souvent en tête de cette sorte de documents.

Quoi qu'il en soit, pour être tardive, la rectification de M. Fleet n'en est pas moins certaine, et ce qui achève de le prouver, c'est qu'elle fait disparaître les dernières anomalies et difficultés qui pouvaient rester dans l'inscription. Nous avons en effet maintenant la traduction suivante en style télégraphique :

Des frères de Sukiti avec sœurs, avec fils et femmes, — ce dépôt de reliques du Saint Buddha des Çākyas.

Ici, tout est dans l'ordre : la cascade de génitifs qui pouvait prêter à objection dans le premier arrangement est répartie d'une façon irréprochable : d'abord les donateurs ou fondateurs; puis la nature et l'objet de la fondation, ce qui est la construction normale; également normal, comme l'a rappelé M. Senart, en renvoyant à de nombreux exemples[1], est le génitif pluriel de la fin, *sakiyanaṃ*, pour désigner la tribu ou la secte; appliqué au Buddha, c'est le développement de locutions comme *Çākyamuni*, *Çākyasiṃha*, « le solitaire, le lion des Çākyas ». La première interprétation que nous avions donnée, Bühler et moi, se trouve ainsi confirmée, à cela près que les auteurs de la consécration ne sont plus désignés comme des Çākyas. De leur temps, ils ont été sans doute de grands personnages; mais, comme de tant d'autres, nous ne savons d'eux que leur nom. Le détail pourtant n'est pas sans importance, car il est peu probable qu'à l'époque où nous reporte cette écriture, Çākya ait été encore vivant comme désignation ethnique.

Et, du même coup, tombent les autres interprétations que je viens d'examiner. La moins atteinte est encore celle de M. Rhys Davids; mais

[1] *Journal asiatique,* VII (1906), p. 135.

elle l'est, elle aussi, profondément; car *Sukiti*, redevenu décidément nom propre, mais venant maintenant en tête, n'étant plus une épithète de rappel, ne peut plus guère désigner le Buddha. Encore plus impossibles sont « la fondation pieuse des frères » de M. Pischel et « les pieux frères » de M. Lévi, qui ne se rattacheraient plus à rien. À moins de parti pris, il ne peut plus être question, ni de la « tombe du Buddha » érigée au lendemain de sa mort, ni des reliques des Çākyas massacrés de son vivant. Ces interprétations s'effondrent même si bien que j'aurais pu me dispenser de les discuter, si M. Fleet lui-même ne m'y avait obligé en essayant de les remettre sur pied, en partie du moins, par une interprétation nouvelle, à mon sens aussi intenable que les autres. Puisqu'il aurait fallu tout de même les combattre, autant valait le faire suivant l'ordre où elles se sont produites.

M. Fleet accepte en effet de M. Rhys Davids l'interprétation maintenant si improbable de *Sukiti* comme désignation du Buddha; à M. Lévi il emprunte sa conclusion générale qu'il s'agit des reliques des victimes du massacre. Mais alors le *sakiyanaṃ* de la fin ne peut plus être nom ethnique, « les Çākyas du Buddha » n'étant d'aucune langue. Il en fait donc un adjectif, le représentant du sanscrit *svakīya*, « suus, proprius », avec le sens de « proches, parents », que le mot a réellement; et il obtient ainsi la traduction suivante[1], que je reproduis en gardant autant que possible l'ordre des mots de l'original :

Des frères du Glorieux, avec leurs sœurs, avec leurs fils et femmes, ce dépôt de (leurs) reliques, — des parents du Saint Buddha.

Je ne reviendrai pas sur les points faibles, déjà suffisamment discutés, que cette interprétation a en commun avec les précédentes; je n'examinerai que ceux qui lui sont particuliers, la construction au moyen de laquelle elle est obtenue, et la façon dont elle dispose de l'ethnique *sakiya*.

Et d'abord la construction : rien qu'à jeter les yeux sur le mot à mot ci-dessus, on s'aperçoit qu'elle est bizarre; que la première partie de l'inscription et la dernière, qui sont en apposition entre elles, sont malencontreusement séparées par la clause médiane, la mention du reliquaire. Pas plus en indien qu'en français, cette clause n'est à sa place : en français, cette place serait au commencement; en indien, elle serait à la fin.

[1] *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1906, p. 149. M. Fleet n'est pas arrivé du premier coup à cette traduction; on en trouvera (*ibid.*, 1905, p. 680) une autre, avec la même interprétation de *sakiya*, qui est encore plus improbable. Je n'en dirai rien, M. Fleet paraissant l'avoir lui-même abandonnée.

Et que dire de la tautologie de toute la formule? Après avoir désigné « les frères du Glorieux », était-il donc nécessaire d'ajouter que ces frères étaient des parents? Et n'est-ce pas comme si les auteurs de l'inscription avaient senti eux-mêmes tout ce que la première désignation avait d'imprécis? Mais alors, pourquoi l'auraient-ils choisie? Ce n'est pas de cette façon redondante que s'exprime d'ordinaire cette vieille langue épigraphique, anxieuse de dire le nécessaire, mais rien que le nécessaire.

On voit que faire le procès à la construction de M. Fleet, c'est faire en même temps le procès à son interprétation de *sakiya*. Je ne sais vraiment pas pourquoi il en veut à ce malheureux ethnique. Le sanscrit nous le donne sous la forme *Çākya;* en pāli, nous avons *Sakka*, *Sakya*, *Sākiya;* les prācrits épigraphiques montrent *Saka*, *Sakya*, ici *Sakiya*, qui, probablement, n'est pas à corriger en *Sākiya*. De ces formes, dont M. Fleet a dressé un relevé fort utile [1], aucune n'est suspecte; toutes, elles sont conformes à ce que d'innombrables analogies nous apprennent des variations phonétiques ou simplement orthographiques de ces idiomes; toutes aussi, elles sont entrées dans des locutions qui se répondent sans la moindre discordance. Pourquoi donc chasser ce terme d'ici, où il cadre si bien, au profit d'un remplaçant que le lexique fournit sans doute, mais qui cadre si mal? Serait-ce parce que la tradition en donne des étymologies diverses et fantaisistes? On irait loin à suivre cette voie. Si je comprends bien M Fleet, — car sa théorie est un peu compliquée et ne se laisse pas facilement résumer en peu de mots, — il ne nie pas l'existence d'un ethnique à peu près semblable, mais il veut que toutes les formes sous lesquelles le nom se rencontre en épigraphie et, sauf une seule, dans la littérature pālie, proviennent d'un malentendu et doivent se ramener à l'adjectif possessif *svakīya*. À force d'appeler les membres de la communauté ou du clan du fondateur *Buddhasya svakīyāḥ*, « ceux du Buddha », on aurait fini par les appeler les *svakīyāḥ* tout court. L'hypothèse est ingénieuse; je doute pourtant qu'elle rencontre beaucoup d'adhérents. Du moins faudrait-il produire des exemples de l'usage de cette locution prolifique, et, jusqu'ici, que je sache, il n'y en a pas d'autre que cette inscription même, comprise comme la comprend M. Fleet.

C'est pourtant sur cette base si fragile que M. Fleet construit tout un édifice chronologique. Dans notre inscription, qui d'ailleurs ne marque pas la voyelle longue, — j'ai déjà dit ce qu'il faut penser de cette omission, — *sakiya* serait encore entendu dans son sens original; elle

[1] *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1905, p. 645.

doit donc être antérieure au moins d'une centaine d'années à celle du pilier d'Açoka à Lumbinī (milieu du IIIe siècle av. J.-C.), où cette notation est établie et où la désignation du Buddha comme *Sakyamuni*, « le solitaire des Çākyas », montre que l'adjectif possessif a eu le temps de se changer en nom ethnique. Ce serait donc l'inscription de beaucoup la plus ancienne qu'on ait encore trouvée dans l'Inde. D'une façon positive, M. Fleet ne s'aventure pas plus loin qu'à moitié chemin environ entre le règne d'Açoka et la date généralement acceptée pour la mort du Buddha; car il est un épigraphiste trop expert pour reporter d'emblée cette écriture à l'époque même du nirvāṇa. Il nous permet toutefois de faire à nos risques le reste du chemin. Mais, d'autre part, il ne cache pas l'espoir que, grâce au jour que le document a jeté maintenant sur l'histoire vraie du nom des Çākyas, une enquête méthodique sur l'emploi des diverses formes de ce nom pourra conduire à des résultats importants pour la chronologie des livres du canon pāli. Souhaitons que l'enquête se fasse, mais qu'on ne se hâte pas trop de conclure.

Un mot encore sur la construction proposée par M. Fleet. J'en ai signalé la bizarrerie; je dois ajouter que celle-ci, mais non les autres anomalies de la rédaction, se trouverait plus ou moins atténuée si l'inscription était en vers. Or tout récemment M. Thomas a cru y reconnaître en effet une stance *āryā* très irrégulière, que M. Fleet a ensuite proposé de scander comme une *upagīti* presque aussi irrégulière [1]. Il est toujours difficile de reconnaître une *āryā* isolée, surtout quand elle présente d'aussi grandes anomalies que ce serait le cas pour celle-ci. Mais le fait est qu'en pāli et en sanscrit mixte on en trouve qui ne sont guère meilleures et que, si l'on rencontrait celle-ci parmi les stances des *Therīgāthās* par exemple auxquelles renvoie M. Thomas, il faudrait bien l'accepter pour une āryā. Il est vrai que, dans ce cas, il resterait la ressource, que nous n'avons pas ici, de suspecter la tradition manuscrite. Sans la croire bien probable, je ne veux donc pas rejeter absolument la suggestion; mais je ferai remarquer qu'elle ne préjugerait en rien le sens à donner au mot *sakiyanaṃ*. Que celui-ci réponde en effet à un sanscrit *Çākya* ou à un sanscrit *svakīya*, il aurait toujours sa première syllabe brève; car il y a longtemps que M. Jacobi a montré [2] que, si le pāli et le prācrit abrègent forcément la voyelle devant position, le pāli souvent et le prācrit bien plus souvent encore ne rétablissent pas la longue quand la position vient à être levée.

[1] *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1906, p. 452.

[2] *Zeitschr. f. vergleich. Sprachf.*, XXIII, p. 594 et XXV, p. 292.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pour conclure, je crois donc, avec M. Senart[1], avec qui je suis heureux d'être entièrement d'accord, que nous pouvons admettre comme traduction définitive de notre inscription :

Ce dépôt de reliques du Saint Buddha des Çākyas est (l'œuvre pieuse) des frères de Sukīrti, conjointement avec leurs sœurs, avec leurs fils et leurs femmes.

En somme, il faut s'y résigner : l'inscription ne nous apprend aucune des nouveautés sensationnelles qu'ont cru y trouver quelques interprètes; elle ne nous apporte pas un témoignage contemporain du Buddha, qu'elle laisse dans sa pénombre légendaire et dont elle ne nous permettra pas de visiter « la tombe »; elle ne touche en rien, pas même indirectement, ni pour les confirmer, ni pour les infirmer, aux récits de la division des cendres, ou de leur translation par Açoka, ou de la ruine de Kapilavastu et des Çākyas; elle ne nous fournit pas davantage les amorces d'un système chronologique; elle nous fait simplement connaître, avec le nom d'un personnage inconnu, sans doute quelque rāja local, l'existence, après tant d'autres, dent, os frontal, vase à aumône, cheveux, jusqu'à l'ombre même, de nouvelles reliques du grand réformateur, reliques plus anciennes probablement et qu'il nous est permis, si nous le voulons bien, de supposer plus authentiques que les autres. C'est peu; mais mieux vaut un résultat négatif que des données illusoires.

Les reliques sont maintenant à Bangkok, où, après tant de siècles d'oubli, elles servent de nouveau à l'édification des fidèles.

A. BARTH.

LIVRES NOUVEAUX.

H. Dessau. *Inscriptiones latinae selectae.* Vol. II, Pars II. 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1906.

J'ai déjà signalé dans le *Journal* les deux premiers volumes de cette publication qui, ainsi que je l'ai dit, a pour but de remplacer les recueils d'Orelli et de Wilmanns, c'est-à-dire de mettre entre les mains des érudits un choix judicieux d'inscriptions romaines de toute nature. Le fascicule qui vient de paraître termine l'ouvrage. On y trouvera les inscriptions relatives aux corps de métier ou aux collèges funéraires, celles qui mentionnent des professions et des professionnels, ouvriers, artisans, architectes, avocats, médecins, professeurs, etc.; un grand nombre d'épitaphes remarquables par quelque particularité (par exemple : dispositions

[1] *Journ. asiat.*, VII (1906), p. 136.

spéciales relatives à la tombe, fragments de testaments et panégyriques inscrits sur le monument, précautions prises contre les violateurs de sépultures, etc.). Pui vient la collection de ces petites légendes épigraphiques gravées sur menus objets en métal, en poterie, en verre, qui formaient le mobilier usuel des Romains. L'appendice du livre mérite d'être particulièrement signalé. Persuadé à juste titre que les inscriptions d'époque romaine et relatives à des Romains qui ont été rédigées en grec dans les provinces orientales de l'Empire suivant les règles introduites par l'administration impériale appartiennent bien plus à l'épigraphie latine dont elles procèdent qu'à l'épigraphie grecque dont elles s'écartent sensiblement, l'auteur en a donné toute une série à la fin de son recueil. C'est un très utile complément du travail. Il ne reste plus qu'à publier les tables détaillées de l'ouvrage entier; pour le moment il n'est encore abordable qu'aux épigraphistes de profession et encore n'est-il pas facile pour eux de s'orienter à travers les 9,000 inscriptions qui le composent.

R. C.

Albert Rivaud. *Le problème du devenir et la notion de la matière dans la philosophie grecque depuis les origines jusqu'à Théophraste.* 1 vol. in-8°. — Paris, Alcan, 1906.

Cet ouvrage se distingue et par l'abondance des matériaux recueillis et par le talent de la mise en œuvre. Je louerai en outre chez l'auteur la prudence raisonnée de ses jugements. Il n'ignore pas que « convenablement interrogés, les textes donnent la réponse qu'on en sollicite » (p. 114), et il a résisté à cette dangereuse tentation. À plusieurs reprises, il insiste lui-même sur tout ce qu'offre d'incertain et d'hypothétique l'interprétation de ces anciens systèmes. Non seulement l'esprit humain n'avançait qu'en tâtonnant dans un domaine où il faisait ses premiers pas, mais la pauvreté du vocabulaire philosophique avait pour fâcheuse conséquence la multiplicité des acceptions imposées tour à tour aux termes les plus essentiels. Il y a jusque chez Platon, ce maître écrivain, des passages où « sont entassées comme à plaisir les circonlocutions, les redites, les formules ambiguës et mystérieuses » (p. 292). Au surplus, M. Rivaud n'a rien négligé pour s'initier à l'immense bibliographie de son sujet, ainsi qu'en témoignent ses 1,099 notes; et le seul regret qu'il soit ici permis d'exprimer, c'est que, si merveilleusement informé en tout ce qui touche la science allemande, il ait passé entièrement sous silence des auteurs et des livres français parmi lesquels il s'en trouvait de tout premier ordre.

Deux théories intéressantes, quoique discutables, me paraissent constituer l'originalité de son remarquable travail.

La première, c'est que la notion moderne de « matière », longtemps étrangère aux métaphysiciens et même aux physiciens de la Grèce, aurait été remplacée par un concept d'ordre différent. Ce qui est alors désigné par ὕλη n'est point chose inerte : c'est bien plutôt « la cause dernière de tous les changements, l'être changeant par excellence, l'expression ou le symbole parfait du changement » (p. 455), ce qui revient à dire en langage philosophique que durant cette période primitive l'être et le devenir ne sont pas séparés. C'est ce qu'enseigne encore Aristote au IVe siècle par son recours à la δυνάμις, si nous en croyons M. Rivaud : mais alors quel sens attacher à la notion capitale de l'« acte pur »? Et chez Platon, chez Socrate, chez Parménide, même chez Pythagore, peut-on soutenir qu'être et devenir ont été un seul instant confondus ?

La seconde théorie, en connexion étroite avec la précédente, c'est que, contrairement à l'opinion courante, les physiologues ioniens ne se seraient pas posé le pro-

blème de la substance commune et universelle des choses. Et quand on nous parle du rôle assigné à l'eau par Thalès, à l'indéfini par Anaximandre, à l'air par Anaximène, au feu par Héraclite, il s'agirait avant tout du principe et de la loi d'évolution des êtres. « L'œuvre de la science est d'expliquer l'ordre du devenir » (p. 456). Dans ma *Philosophie de la nature chez les anciens* (p. 67) j'ai fait observer qu'en effet, grammaticalement parlant, φύσις peut désigner indifféremment, selon les exigences de la pensée, un principe actif ou un principe passif, et j'accorde que l'antique épigraphe traditionnelle Περὶ φύσεως a été parfois trop exclusivement entendue dans ce dernier sens. Mais M. Rivaud, de son côté, ne va-t-il pas trop loin? « D'une manière générale, écrit-il (p. 262), la nature ou la φύσις est l'élément permanent de chaque chose, ce qui, en elle, tombe sous les prises de la science et peut être déterminé et prévu. » Soit ; mais voici le commentaire qui se lit à la page suivante : « La nature n'est point l'unité d'une définition logique, mais l'unité vivante que manifestent des propriétés ou des qualités diverses. Elle s'accompagne toujours d'attributs concrets : elle est féconde et productive. Par suite on ne peut la séparer du changement. » Ces deux dernières phrases soulèveront sans doute mainte contradiction.

D'autres vues de M. Rivaud ne méritent pas moins l'attention. On admet assez volontiers aujourd'hui que les théogonies et les cosmogonies des premiers âges de la Grèce ont laissé des traces visibles dans les plus anciennes explications scientifiques qui furent tentées de l'univers. M. Rivaud croit en outre à leur persistance même à une époque beaucoup plus récente. « Au fond, écrit-il, l'interprétation de la nature demeure celle que le mythe avait imposée... Nous verrons les philosophes s'employer pendant des siècles à mettre d'accord le monde légendaire et le monde observé, le monde imaginé par les poètes et le monde construit par les logiciens » (p. 80). En ce qui concerne Platon et Aristote, je croirais plutôt qu'en composant leur physique l'un et l'autre, chacun d'ailleurs selon ses affinités propres, ont surtout consulté la science de leur temps. Et puisque j'en viens à parler de ces deux grands philosophes, est-il exact que le monde où ils nous introduisent à la suite d'Héraclite et d'Anaxagore soit « une suite de fantômes parmi lesquels rien de solide ne demeure, une fantasmagorie, un miroitement d'apparences mobiles où la pensée se perd » (p. 457)? Doit-on même généraliser cette conception, partant attribuer au génie grec « une vue profondément pessimiste de la nature », si bien que seule l'idée d'un ordre, d'une loi rationnelle qui domine le devenir ait « immunisé les Grecs contre le découragement »? Quelques réserves ne seraient pas ici superflues.

Sur d'autres points de moindre importance (telle, par exemple, l'explication de la χώρα dans le *Timée*), la conclusion à laquelle s'est arrêté M. Rivaud aura peine à rallier tous les suffrages. Mais au lieu de multiplier les critiques, il me paraît plus équitable d'insister sur les rapprochements ingénieux ou les judicieuses observations qui abondent dans l'ouvrage. Ainsi je m'associe pleinement à la protestation de l'auteur contre la condamnation des mythes platoniciens récemment prononcée par un philosophe. S'il y a une partie mythique dans le *Timée*, « cela ne veut pas dire que les résultats acquis soient négligeables ou de peu de valeur » (p. 282). Platon s'est entendu bien des fois reprocher d'être un idéaliste incorrigible. Au contraire, « dans toute son œuvre, c'est la science des apparences qui tient le plus de place, c'est dans le monde des êtres assujettis au changement que le philosophe passe sa vie » (p. 279). Un chapitre remarquable sur la δύναμις aristotélicienne (p. 385-393), où sont distingués avec finesse les sens variés de ce terme, aboutit à la thèse que

voici : « Ce concept sert à unir d'une manière paradoxale l'être et le devenir. Nous ne trouvons point, dans la nature, de puissances qui ne soient à quelque degré des êtres déterminés et définis. Mais en même temps le mot lui-même implique que ces êtres sont imparfaits et inachevés, engagés dans le devenir, sans lequel on ne peut les concevoir. » Le positivisme contemporain se raille de Descartes déclarant que l'âme est plus aisée à connaître que le corps. Les anciens ont pensé comme Descartes : « Les premiers physiciens recueillent les résultats de l'observation psychologique et morale non moins que les données de l'expérience physique. . . L'analyse du langage et la réflexion conçoivent l'univers sur le modèle de l'homme. Elles y aperçoivent les mêmes oppositions, les mêmes conflits, la même harmonie finale » (p. 455 et 269). C. Huit.

Ferdinand Cavallera. *Le schisme d'Antioche* (*IVe-Ve siècle*). 1 vol. in-8°. — Paris, Alcan, 1905.

La question traitée dans cet ouvrage est assurément une des plus embrouillées de toute l'histoire ecclésiastique. Le schisme d'Antioche commence peu d'années après le concile de Nicée (325); il se termine à la fin du Ve siècle.

L'auteur a tenté, par un puissant effort, souvent mais pas toujours avec succès, de mettre de l'ordre et de jeter quelque lumière dans les diverses phases de cette querelle, où les variations dogmatiques des théologiens officiels et les interventions, tour à tour favorables et hostiles aux uns et aux autres, des empereurs et des papes amenèrent des complications inextricables jusqu'au jour où Innocent Ier acheva l'œuvre de réconciliation générale, poursuivie opiniâtrément par Damase, Sirice et Anastase, ses prédécesseurs. M. Cavallera nous montre Mélèce, évêque d'Antioche, président du concile de Nicée, constant adversaire d'Arius, exilé par trois fois, sous l'accusation d'immoralité, de lèse-majesté, comme ayant manqué de respect à la mère de Constantin, et de tendances favorables au sabellianisme. Ses ennemis acharnés l'accusaient de confondre, comme Sabellius, les trois personnes de la Trinité en une seule, qui est Dieu. M. Cavallera nous fait aussi assister aux agissements des orthodoxes, les uns fidèles sectateurs de la doctrine catholique, les autres enclins à la faire dévier. Dans le récit de ces querelles, où la question de l'*ὁμοουσία* (la consubstantialité du Père et du Fils) fut souvent une question grammaticale, il place en belle lumière la pensée et l'éloquente parole de Basile le Grand, des Grégoire de Nazianze et de Nysse, de saint Athanase, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome. Il relate en détail les efforts des papes en vue de rétablir l'ordre et la paix chez les Orientaux. Il ne se dissimule pas la difficulté de cet historique (le mot *imbroglio* est venu sous sa plume); il avoue plus d'une fois que les témoignages, même contemporains, laissent mainte solution en suspens. La liste bibliographique des auteurs compulsés dénonce le travail énorme auquel s'est livré M. Cavallera. L'introduction, après un relevé rapide et assez clair des faits principaux, examine les « sources ariennes, méléciennes, pauliniennes » qui se partagent — en rivalisant de subtilité — la controverse du schisme. L'ouvrage se termine par un « résumé chronologique » et un copieux index. C. E. R.

Léon Mirot. *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI* (*1380-1383*). *Leurs causes, leurs conséquences.* 1 vol. in-8°. — Paris, A. Fontemoing, 1906.

Un appareil de références et de notes presque aussi important que le texte même; de nombreuses et longues citations de documents inédits; des dissertations critiques au bas des pages; une table des noms propres de lieu et de personne extrêmement

complète et minutieuse, tout indique l'œuvre d'un érudit de profession, pour qui l'exactitude du détail est le premier devoir et qui ne veut rien laisser perdre de sa science. L'Académie des Inscriptions a très justement récompensé ce livre de M. Mirot. L'érudition, qui y est abondante et je dirai presque débordante, ne nuit pourtant pas, en général, à la clarté et à l'intérêt du récit.

Il s'agit ici d'un épisode capital, non seulement de l'histoire du règne de Charles VI, mais de l'évolution de la monarchie, en France, au déclin du moyen âge. La conjoncture était particulièrement grave. De 1380 à 1382, il s'est produit, dans la capitale et dans les provinces, une réaction qui a menacé de compromettre et même de ruiner l'œuvre de Charles V. L'opposition, plus financière que politique, s'est manifestée doublement, et sous la forme légale de la résistance des États généraux et provinciaux, et par un mouvement contagieux d'émeutes populaires qui gagna presque tous les grands centres urbains. On se trouvait alors à un tournant de l'histoire nationale. La question était de savoir si la France, suivant l'exemple de l'Angleterre, établirait contre la royauté un régime de liberté maintenu par une représentation périodique, ou si, confiant toutes ses destinées à une dynastie absolutiste par hérédité et par tradition, elle allait s'engager de plus en plus dans la voie de la centralisation à outrance et de l'assujettissement sans limites.

Ce fut ce dernier courant d'idées qui l'emporta. Mais il y eut un moment (celui-là même que M. Mirot a voulu saisir et nous faire connaître avec précision) où la balance sembla pencher de l'autre côté. En utilisant toutes les données que pouvaient lui fournir d'une part les témoignages narratifs et surtout la *Chronographia regum Francorum* et la *Chronique des quatre premiers Valois*, très supérieures au récit du *Religieux de Saint-Denis;* d'autre part, les mandements royaux, les quittances, les registres de comptes et les registres du Parlement, l'auteur est arrivé à retracer le tableau vrai des événements qui agitèrent la France du Nord à la mort de Charles V et au début du règne de Charles VI.

La première partie de l'ouvrage traite des États généraux et provinciaux et de l'abolition des aides (1380-1381). Les assemblées de langue d'oïl essayent de ressaisir, au moins partiellement, les privilèges dont on les avait dépouillées sous les règnes antérieurs. Devant le refus des subsides, les régents qui agissaient au nom de Charles VI, âgé de douze ans, se résignèrent tout d'abord à capituler. L'ordonnance du 16 novembre 1380, complétée par celles de janvier et de mars 1381, revenait sur le système financier des dix dernières années et, à cet égard, ramenait la France «au même point qu'au début de la guerre de Cent Ans». Elle faisait remise «de tous les fouages, impositions, gabelles, décimes et aides» aux sujets du roi. C'était le résultat de la résistance des représentants du pays et aussi de la démonstration insurrectionnelle que firent la bourgeoisie et le peuple de Paris à la fin de l'année 1380. Mais il aurait fallu, pour que ces ordonnances libératrices fussent appliquées et maintenues, un effort d'opposition considérable et tenace. Or les États généraux et les assemblées locales se montrèrent incapables de mettre à profit la victoire acquise. Le menu peuple ne s'entendait pas avec les représentants des hautes classes, et l'union même de ceux-ci ne fut pas ce qu'elle aurait dû être en face de l'adversaire commun. La royauté, en 1381, reprit possession de l'administration des aides et prépara le rétablissement des impôts indirects qu'elle avait supprimés.

Ce retour offensif du pouvoir personnel amena, en 1382, surtout à Paris et en Normandie, une série d'insurrections dont M. Mirot a essayé (c'est la seconde partie de son livre) de nous faire connaître le caractère général et les incidents.

Il a étudié surtout l'émeute des Maillets à Paris et celle de la Harelle à Rouen, et, sur ce dernier point, refait la monographie de Lecarpentier. A cette époque, les manifestations du mécontentement populaire n'étaient pas particulières à la France. La démocratie se remuait à Florence, en Flandre, en Angleterre, aussi bien qu'à Rouen, à Orléans et à Paris. M. Mirot consacre quelques pages à l'examen de ce phénomène européen, en affirmant que ces divers mouvements n'ont été l'effet d'aucune entente, et que même les émeutiers gantois et parisiens n'ont pas agi de concert, comme on l'a souvent répété. À coup sûr les insurrections françaises de 1382 se sont produites sans lien, isolément, et c'est ce qui explique pourquoi le gouvernement de Charles VI a pu, sans grands efforts, en triompher.

La troisième partie du livre nous montre les aides rétablies en 1382, les dernières résistances et la répression. Écrasées séparément et durement châtiées, les villes qui s'étaient soulevées perdirent ce qui leur restait de liberté. Des «réformateurs généraux» furent chargés, par toute la France du Nord, d'infliger les amendes, de rechercher et de punir les coupables. Partout les impôts furent rétablis tels qu'ils existaient du vivant de Charles V et les privilèges urbains confisqués au profit de l'autorité monarchique. «L'opposition, dit M. Mirot, ne fit que consacrer l'inanité du rôle des États et l'impossibilité d'une entente commune : elle montra qu'aucune union n'était possible en dehors du pouvoir royal et, par sa défaite, elle permit à ce dernier de continuer plus librement la politique de Charles V.»

Les deux pages de conclusion qui terminent le livre disent nettement pourquoi la tentative des opposants échoua, sous sa forme légale comme sous sa forme insurrectionnelle. D'après l'auteur, leur insuccès eut pour cause, d'abord l'habitude prise de «grouper toutes les énergies autour de l'autorité royale», puis le manque d'union des classes populaires, indifférentes ou même hostiles les unes aux autres. Mais M. Mirot oublie que leur entente même n'aurait pas suffi, sans doute, à leur assurer le triomphe final : il leur aurait fallu aussi, ce qu'elles n'obtinrent jamais, un point d'appui dans la classe noble et dans la société d'Église. Seule la coalition générale de tous les instincts d'indépendance et de toutes les forces du corps social eût été capable de contrebalancer la situation prépondérante de la monarchie absolue; et, qu'elle fût *à priori* impossible en France ou que les circonstances ne l'aient pas favorisée, en fait, cette coalition ne se fit pas.

Il y eut pourtant une région du territoire français où on l'essaya un instant, et précisément en 1381 : ce fut le Languedoc. On vit alors les communes de Toulouse, de Carcassonne, de Béziers, de Narbonne et de Nîmes, s'associer au comte de Foix pour résister au pouvoir royal[1]. M. Mirot n'a pas cité ce fait intéressant, parce qu'il s'est, sans doute de propos délibéré, confiné dans les pays de langue d'oïl. Il n'a dit nulle part, que nous sachions, pourquoi il n'a pas étendu ses recherches aux pays du Midi. Une seule phrase de son livre (p. 68) a trait aux événements languedociens : «Le duc de Berry, dit-il, était lieutenant général en Languedoc : le mécontentement, les murmures, en attendant la révolte, accueillirent son arrivée. Les luttes qu'il eut à soutenir contre le comte de Foix ne lui permirent pas de s'occuper du gouvernement de la France.» Ces lignes, beaucoup trop vagues, instruisent mal le lecteur de la répercussion très réelle que la politique des régents eut dans le Midi, où se produisirent, en 1381 et 1382, des incidents qui ont beaucoup d'analogie avec ceux du Nord : révoltes des villes, accompagnées même d'une sorte de jacquerie (les Tuchins), punitions des insurgés, amendes, rétablissement

[1] Dognon, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc*, p. 238.

des aides, etc. On y vit, il est vrai, quelque chose de particulier : l'association des centres urbains en insurrection [1]. Nous ne savons quelle raison a déterminé M. Mirot à exclure le Languedoc du cadre de son très savant ouvrage; les faits qui s'y passèrent rentraient absolument dans son sujet, puisque le titre du livre n'admet aucune restriction et que l'avant-propos ne contient pas la moindre indication à cet égard. La critique, et c'est dommage, aura donc toujours le droit de lui reprocher d'avoir étudié incomplètement, c'est-à-dire d'avoir limité arbitrairement dans l'espace, ce court épisode de notre histoire nationale qu'il a contribué mieux que personne à mettre en lumière et au point. Achille Luchaire.

Akos v. Timon. *Ungarische Verfassungs- und Rechtsgeschichte.* 1 vol. in-8°, de x-789 pages. — Berlin, Puttkammer, 1904.

En Hongrie l'histoire du droit est beaucoup moins du domaine de la science spéculative qu'elle n'est un élément majeur de la politique militante, une force. Elle exerce une action profonde, souvent décisive, sur l'état d'esprit et sur les destinées de la nation. Ses théories sont bien près d'être des dogmes, et les dogmes deviennent des actes. Elles vivent, ces théories, et se transmettent depuis de longs siècles au point de faire partie de la conscience publique. Les jurisconsultes qui les ont élaborées étaient avant tout des patriotes et des politiques, et quand, au xvie siècle, la nation subit le joug de l'étranger, ils lui léguèrent, comme un palladium de ses libertés, le *Tripartitum* de Verböczy.

Peut-être ces circonstances mêmes sont-elles cause de la fondation tardive d'une chaire d'histoire du droit constitutionnel à l'Université de Budapest. Ce n'est qu'en avril 1890 qu'elle fut fondée, et nous avons dans le livre de M. Timon [2], qui en est le premier titulaire, la substance de l'enseignement qu'il y donne.

La période que ce livre embrasse (des temps primitifs au milieu du xviie siècle) nous est présentée comme formant, dans son ensemble, la période organique de la nation hongroise, après laquelle les diverses branches des institutions hongroises seraient définitivement constituées. De prime abord, une telle conception surprend et déconcerte l'étranger. Le pont qu'elle jette par-dessus l'abîme de Mohacz nous paraît bien singulier ou bien fragile, et nous avons peine à voir l'unité doctrinale des institutions du xviie siècle et du régime actuel. C'est qu'il nous faut quelque effort pour nous placer au point de vue des Hongrois. À les entendre, la continuité de leurs libertés est absolue; absolue également la persistance, à travers toutes les vicissitudes, de leur constitution originaire. Le compromis de 1867 se lie par une chaîne ininterrompue aux actes des premiers Arpad : il s'est borné à revivifier les droits politiques de la fin du xviiie siècle, qui, eux-mêmes, remontent à la bulle d'or de 1222 et aux lois de Saint Étienne. Et si la Révolution de 1848 paraît rompre avec le passé, si, comme M. Timon le déclare (p. 518), «il se produit alors et alors seulement une transformation essentielle de la constitution», il n'existe pas pour cela de solution de continuité. L'esprit des constituants de 1848 a passé dans le pacte dualiste et leur œuvre maîtresse, qui survit, n'a été qu'un élargissement des libertés traditionnelles, leur extension aux classes populaires de la nation.

(1) Dognon, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc*, p. 238-239, cite l'accord des municipalités, d'après les archives de Narbonne.

(2) Le livre a paru en hongrois, en 1902. Il a été traduit en allemand, sous la direction de l'auteur, par un de ses disciples, le Dr Félix Schiller.

Extension, donc, direz-vous, innovation. Non, car la base primitive de la constitution établie par Saint Étienne a été, M. Timon s'efforce de le prouver, l'égalité absolue des droits et des devoirs des Magyars, des hommes pleinement libres. Ce n'est qu'au XIIIe siècle que cette base a été ébranlée, et c'est précisément pour la consolider et la restaurer, dans la mesure du possible, que la royauté et la petite noblesse se sont alliées et que la bulle d'or a été promulguée.

Une haute noblesse avait, en effet, pris naissance et s'était imposée au pays, grâce aux immunités, aux donations royales, à l'octroi de fonctions publiques et du droit de construire des châteaux forts. L'idée féodale des droits et des devoirs inhérents à la propriété foncière prévalut par suite sur les principes d'égalité. Les simples hommes libres déchurent au rang de tenanciers, et finirent par former, avec les anciens serfs, une grande masse de tenanciers serviles, quand ils ne parvenaient pas à entrer dans la petite noblesse ou dans la bourgeoisie urbaine. La petite noblesse elle-même fut menacée d'absorption, et pour l'en préserver, pour empêcher les extorsions de biens dont elle était victime de la part des magnats, il fallut, au milieu du XIVe siècle, par le décret de 1351, rendre inaliénables ses domaines familiaux, et les rattacher directement à la couronne, comme les tenant d'elle sans intermédiaire.

L'auteur croit retrouver dans ce décret les principes mêmes que la féodalité occidentale avait mis en vigueur, avec la différence que celle-ci n'aurait pas connu de véritable souveraineté. En cela j'estime qu'il se trompe. L'inaliénabilité familiale était moins absolue et la dépendance immédiate de la couronne beaucoup plus exceptionnelle dans l'Occident de l'Europe, et surtout c'est une complète erreur de n'y voir que des monarchies purement féodales. M. Timon s'y est mépris parce qu'il a pris de confiance pour guide la très faible *Histoire constitutionnelle de l'Allemagne et de la France* du professeur allemand E. Mayer.

Le principe de la souveraineté se présente, du reste, à ses yeux de Hongrois, sous un aspect spécifique. C'est dans la nation qu'elle réside, mais elle est exercée en commun par elle et par son roi, en vertu d'une incorporation *mystique* dans la Sainte Couronne de Saint Étienne : couronne devenue une *personne* sacro-sainte, dont le corps (*totum corpus sacrae regni Coronae*) a pour membres la noblesse, laquelle représente la nation, et le souverain, que la noblesse élit.

Et ainsi la Hongrie aurait connu et pratiqué le régime constitutionnel bien avant tous les autres États du monde, y compris l'Angleterre.

Une telle conclusion appelle bien des réserves. La couronne, le sceptre ou le trône ont été partout le symbole de l'État. Le tout est de savoir en quoi le pouvoir royal consistait, dans quelle mesure il émanait de la nation et était contrôlé ou contenu par elle. Or ce n'est pas cela que peut nous apprendre la *personnification* de la Couronne. Celle-ci peut aussi bien incorporer un pouvoir personnel et absolutiste qu'un pouvoir mitigé ou partagé, et, d'autre part, pondération et partage peuvent être indépendants de toute personnification, et, en fait, se retrouvent au moyen âge, quoique avec des modalités différentes, dans l'Occident de l'Europe.

N'attachons donc pas plus de valeur scientifique qu'il ne convient à cette terminologie spéciale à la Hongrie : la noblesse membre de la sainte Couronne (*membrum sacrae regni coronae*) formant avec la royauté le *totum corpus sacrae regni Coronae*, mais reconnaissons, et admirons même la spiritualisation très particulière, la vénération exaltée et *mystique*, dont le pouvoir a bénéficié, et l'esprit d'indépendance nationale qu'elle a contribué à faire naître et à enraciner dans les cœurs.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est cet esprit, joint à la fierté et à la bravoure de la noblesse magyare[1], qui a permis de sauver du désastre de Mohacz, sinon la réalité, du moins l'apparence de la constitution nationale, et de réussir, après plusieurs siècles de luttes, à transformer de nouveau cette fiction en réalité; c'est lui qui fait l'unité vraie de l'histoire constitutionnelle de la Hongrie, puisqu'il a renoué la chaîne chaque fois qu'elle était brisée par la force; c'est manifestement lui encore qui inspire notre auteur quand il repousse toute idée de solution de continuité, de disparition à aucun moment de l'autonomie politique de son pays. La maison d'Autriche n'a fait, selon lui, que succéder aux dynasties antérieures, et la défaite même de Mohacz n'aurait été qu'une conséquence de l'affaiblissement du pouvoir royal au profit de la noblesse et la source naturelle d'une restauration plus éclatante de ce pouvoir. Ne va-t-il pas jusqu'à appeler « alliance » (*Bundnis*) la domination de l'Autriche au XVIe siècle et « acte de reconnaissance » (pour la délivrance des mains turques) le vote de la diète de 1687 instituant l'hérédité de la couronne, sans la moindre allusion aux exécutions sanglantes d'Épéries, qui avaient précédé ce vote de quelques mois. Tout se serait donc réduit jusque-là à l'obligation pour les Hongrois d'élire comme souverain national un membre de la famille des Habsbourg, et telle est l'interprétation que l'auteur nous donne de la formule de sujétion, si absolue pourtant dans ses termes, qui avait été incorporée au droit public hongrois : « Cum sese ordines et status regni non solum Majestati Suae, sed etiam suorum heredum imperio et potestati in omne tempus subdiderint. »

En fait, l'élection n'était depuis longtemps plus qu'un vain simulacre. Dès 1563 le roi, au lieu d'être *electus*, était *nominatus*. La Pragmatique Sanction de 1723 étendit ensuite à toute la descendance féminine des deux branches (allemande et espagnole) de la maison Habsbourg le droit de succession à la couronne que la diète de 1687 avait limité aux mâles.

Mais, à défaut d'élection et de dynastie nationale, le peuple magyar s'attache, on pourrait dire se cramponne, à la cérémonie, au diplôme, au serment du couronnement, érigés en conditions de la légitimité du pouvoir royal. Et c'est là ce qui fera sa force, ce qui sera son centre de ralliement à travers toutes les épreuves, jusqu'au temps présent.

Puisque l'ouvrage de M. Timon s'arrête au XVIIe siècle, je n'ai pas à insister sur les phases ultérieures de la constitution hongroise. Toutefois il peut n'être pas inutile de noter l'application très directe que reçoivent les théories traditionnelles exposées dans ce livre, à l'heure où de si graves débats s'agitent entre l'Autriche et la Hongrie.

L'Autriche, disent les Magyars, a une constitution octroyée; nous avons, nous, une constitution *personnifiée* dans la Couronne de Saint Étienne. Dans le silence de la constitution autrichienne, le droit du monarque autrichien reprend tout son empire; dans le silence des pactes écrits passés entre notre roi et la nation, tous deux participent, selon les règles coutumières, aux droits passés sous silence. Ne sont-ils pas, nation et souverain, également *membres* de la Sainte Couronne?

Le redoutable problème militaire, cause principale de la récente crise, ne saurait être résolu d'après d'autres principes. Il ne se pose pas, à vrai dire, entre l'Au-

[1] Pourquoi ne pas rappeler la parole célèbre de Montesquieu : « On a vu la maison d'Autriche opprimer sans relâche la noblesse hongroise. Elle ignorait de quel prix elle lui serait un jour. Elle cherchait chez ce peuple de l'argent qui n'y était pas; elle ne voyait pas les hommes qui y étaient. »

triche et la Hongrie, mais entre la nation hongroise et son roi. Le compromis de 1867 attribue au souverain commun le droit d'organiser et de commander l'armée commune. Fort bien, mais cette armée se compose de deux éléments distincts : l'armée autrichienne et l'armée hongroise, et cette dernière ne saurait être réglementée que d'un commun accord par les deux pouvoirs constitutionnels qui ont toujours, dans le passé, présidé à son fonctionnement : la nation légale et le roi. Telles seraient, à n'en pas douter, les conclusions du livre de M. Timon, s'il avait été poussé jusqu'à l'époque actuelle : telle est, en tout cas, la déduction logique, si subtile qu'elle puisse nous paraître, que publicistes et hommes politiques de la Hongrie contemporaine ont tirée des théories constitutionnelles que M. Timon expose avec un appareil scientifique louable, et qui, dans leurs traits essentiels, font partie, depuis un temps immémorial, du *credo* de la nation magyare.

Jacques Flach.

Hartwig Derenbourg. *Silvestre de Sacy* (*1758-1838*). 1 vol. in-8° de 116 p. — Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale 1905.

Par quel détour Antoine-Isaac-Silvestre de Sacy, fils d'un notaire parisien et destiné, semblait-il, par son hérédité et par son milieu, à ne jamais porter ses regards plus loin que le Châtelet, se prit-il encore tout jeune d'une irrésistible passion pour les langues orientales, c'est là, dit M. H. Derenbourg, son nouveau biographe, «une sorte de mystère» qui n'est pas encore éclairci. Il paraît du moins établi qu'il tira un sérieux profit de ses entretiens avec Dom Berthereau, l'érudit bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Conseiller à la Cour des monnaies en 1781, Silvestre de Sacy, tout en exerçant les devoirs de sa charge «avec cette régularité et cette exactitude qu'il porta toujours en toutes choses», se livrait à ses études favorites avec tant de distinction qu'en 1785, à vingt-sept ans, il fut nommé académicien libre résident à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Rentré dans la vie privée en 1792, il se retira avec sa famille dans un village de la Brie et s'y ménagea, nonobstant les événements politiques, une studieuse retraite; ce fut pendant l'année 1793 même qu'il fit imprimer ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse et sur les médailles des rois de la dynastie des Sassanides.*

Appelé, en 1796, par le Directoire exécutif à professer la langue arabe à la Bibliothèque nationale, Silvestre de Sacy parcourt dès lors, d'un pas régulier, et sans rencontrer d'obstacle sur sa route, un brillant *cursus honorum*. En 1803, il entre dans la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut national; en 1806, il est nommé professeur de persan au Collège de France; en 1808, il est élu membre du Corps législatif, et le 29 mars 1814, quelques jours avant la chute de l'Empire, il reçoit de Napoléon le titre de baron.

La Restauration et la Monarchie de juillet n'apprécièrent pas moins ses mérites que le régime impérial. En 1815, il entra dans la Commission de l'Instruction publique, le futur Conseil royal; il s'en retire, il est vrai, en 1823, mais devient cette même année administrateur du Collège de France et, l'année suivante, administrateur de l'École spéciale des langues orientales. Il est appelé, en 1832, à siéger à la Chambre des pairs, et enfin, en 1833, comme couronnement de sa carrière, il est élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il mourut subitement le 19 février 1838.

Telles sont les étapes de cette longue et belle existence, que M. H. Derenbourg s'est plu à rappeler avec la fervente admiration d'un disciple.

À la notice biographique est jointe une bibliographie qui ne compte pas moins de 434 articles et qui a été dressée par M. G. Salmon, ce jeune érudit dont la science deplore la mort prématurée. Cet inventaire, qui sera pour les orientalistes un utile instrument de travail, met en lumière un fait que nous ne saurions manquer de rappeler ici : de 1816 à 1838, c'est dans le *Journal des Savants* qu'a paru la plus grande partie des travaux de Silvestre de Sacy. H. D.

F. Henry. *Les Rabáiyát d'Omar Kheyyám*... traduits en français d'après la version anglaise d'Ed. Fitz Gerald. — Paris, Maisonneuve.

Célèbre en Angleterre et en Amérique, le poème philosophique de FitzGerald est à peu près ignoré en France. C'est une traduction libre, ou plutôt une adaptation très originale des quatrains composés en Perse il y a huit cents ans par le poèle astronome Omar Kheyyám. Le problème de la destinée humaine y est envisagé du point de vue tantôt de l'agnostique pur, tantôt de l'athée sarcastique ou blasphémateur, et résolu pratiquement par la prédication d'une morale franchement épicurienne, ou plutôt cyrénaïque. Ironie et passion, idéalisme et sensualité, mysticisme et impiété se succèdent ou se mélangent dans une série de courtes strophes sous les images et les symboles de l'Orient; la langue est d'une force et d'une couleur singulières, les vers d'une harmonie pleine et grave.

Traduire en vers français cet étrange poème, en reproduire l'énergique concision et jusqu'à l'agencement des strophes et des rimes, c'est la tâche difficile que s'est imposée M. Henry et qu'il a heureusement accomplie. Pour l'exactitude et pour l'élégance, sa version va de pair avec celles qu'il a données des sonnets de Shakespeare et de ceux de Mme Browning; la fidélité n'y fait nul tort à l'aisance du style et du vers; de la matière et de la manière de FitzGerald, rien ne semble avoir péri qu'il eût été possible de conserver. Ajoutons que le texte est imprimé en regard de la traduction, qu'un copieux commentaire élucide autant qu'il se peut la pensée souvent enveloppée de l'auteur, qu'une étude préliminaire est consacrée à Omar Kheyyám, et une autre à son imitateur anglais. Si ce fut une fortune unique pour le poète persan que d'être révélé à l'Occident par un FitzGerald, le sort, en le faisant ainsi introduire et interpréter en France, a continué de le bien servir.

A. Barbeau.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Université d'Aberdeen (Écosse) a célébré dans la dernière semaine de septembre le quatrième centenaire de sa fondation. L'Institut de France était représenté à cette solennité par MM. Jules Claretie, Salomon Reinach, Henri Becquerel, Bernier, Boutroux et d'Eichthal.

En réalité ce fut en 1495 que King's College fut créé par l'évêque d'Aberdeen, William Elphinstone, et que l'Université reçut du pape sa bulle de fondation. Mais en 1895 l'Université était engagée dans des travaux de reconstruction, qui ne lui permettaient pas de recevoir dignement ses hôtes. Comme, d'autre part, ce fut en 1506 seulement que l'organisation de King's College fut complète, on différa la célébration de cette fête universitaire et on la fixa à 1906.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le 4e trimestre. M. Jules Claretie, *directeur;* M. Thureau-Dangin, *chancelier.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 7 septembre. M. Chavannes signale, dans le soutra bouddhique des rêves du roi Presenajit, tel qu'il existe en pāli et en chinois, un récit qui est étroitement apparenté à la légende relative à Oknos : un homme assis tresse une corde, pendant qu'un animal qui est derrière lui dévore la corde à mesure qu'il la tresse; c'est l'image d'un homme laborieux qui a une femme dépensière. M. Chavannes croit pouvoir retrouver là un de ces apologues qui sont parmi les plus anciennes inventions de l'esprit humain.

— M. Merlin fait une communication sur le sénatus-consulte relatif aux marchés du *Saltus Beguensis,* découvert il y a plus de quarante-cinq ans en Tunisie par Guérin. Des lectures nouvelles de plusieurs passages de ce document fournissent les noms de quelques-uns des sénateurs romains qui vivaient en 138 de notre ère lors de l'avènement d'Antonin le Pieux.

— M. Bouché-Leclercq donne lecture d'une étude sur le notariat dans l'Égypte ptolémaïque. Entre autres particularités, il relève le fait que d'après les papyrus actuellement connus on ne rencontre de notaire officiel ou «agoranome» qu'en Thébaïde, c'est-à-dire dans une région où, le clergé étant puissant et hostile, le gouvernement des Lagides avait intérêt à faire concurrence au monopole effectif des notaires ou «monographes» sacerdotaux.

M. Bouché-Leclercq s'occupe ensuite de l'enregistrement des contrats, institué dans un but fiscal et effectué d'abord dans les banques royales et plus tard dans des bureaux spéciaux.

14 septembre. M. E. Babelon commente deux passages de l'historien Polybe, dans lesquels il est parlé du prix des voyages dans la haute Italie au IIe siècle avant notre ère et de la solde des légionnaires romains. M. Babelon s'attache à démontrer que dans Polybe comme dans Plutarque le terme «obole» a le sens *d'as libral* ou as pesant une livre de 327 grammes. De là il résulte que le voyageur séjournant dans une hôtellerie de la haute Italie payait une somme équivalente à 0 fr. 25 ou 0 fr. 30 pour sa nourriture et son logement. Quant à la paye des soldats, M. Babelon l'évalue à 2 deniers et demi environ pour le fantassin, à 4 deniers et demi pour le centurion et à 7 deniers et demi environ pour le cavalier. Mais le soldat était tenu de payer sur cette solde sa nourriture, son entretien et son équipement : le questeur en retenait l'évaluation.

— M. Cagnat commente une inscription découverte à Carthage et relative à un certain Sex. Appuleius. Ce nom a été porté par quatre personnages. En se livrant à une suite de déductions et notamment en faisant état du mot *Iulialis,* qui figure dans l'inscription, M. Cagnat est amené à conclure que le personnage en l'honneur de qui cet *elogium* a été rédigé est le mari d'Octavie, sœur aînée d'Auguste, à qui les Carthaginois avaient élevé une statue peut-être dans le Capitole.

21 septembre. M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. le commandant Guénin, chef du cercle de Tébessa, la copie et la photographie de trois inscriptions qui font connaître la limite du territoire des Musulames dans la région de Tébessa.

— M. l'abbé Breuil communique le résultat des investigations que, grâce à une subvention de l'Académie, il a pu faire dans six cavernes ornées de peintures et de gravures de la province de Santander (Espagne). Il y a relevé un grand nombre de dessins naïfs d'animaux : chevaux, bisons, cerfs, éléphants, etc. Ces dessins et le texte qui les commente seront reproduits dans une publication d'ensemble faite sous les auspices du prince de Monaco.

— M. Georges Perrot donne lecture d'une notice sur l'histoire de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

28 septembre. M. le commandant Espérandieu annonce qu'on a découvert à Alésia plusieurs nouveaux fragments de statues.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Histoire de l'Art. L'Académie a décidé naguère de publier la liste des lauréats des grands prix de Rome depuis 1797 jusqu'à nos jours, et a prié M. Guiffrey de vouloir bien diriger ce travail.

Au cours de ses recherches, M. Guiffrey s'est demandé s'il ne serait pas intéressant de faire remonter cette liste aux grands prix que l'ancienne Académie royale de Peinture et de Sculpture a décernés de 1663 à 1793. Cette publication devrait alors se diviser en deux parties distinctes : la première comprenant les noms des lauréats des prix décernés par l'ancienne Académie (1663-1793); la seconde, ceux des lauréats des prix décernés de 1797 à nos jours par la Classe puis par l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut. La distinction est d'autant plus nécessaire que beaucoup des lauréats de l'Académie de Peinture n'ont pas été pensionnaires à Rome et ont été remplacés par des peintres ou des sculpteurs nommés sur la recommandation de hauts personnages.

L'Académie a adopté la proposition de M. Guiffrey et l'a prié de vouloir bien continuer le travail sur le plan indiqué par lui.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 22 septembre. M. Émile Worms donne lecture d'une *Étude sur la méthode d'enseignement en économie politique.*

29 septembre. M. Georges Picot communique un recueil de documents inédits relatifs à la vie de J.-B.-André Godin et aux tentatives de création de phalanstères suivant la doctrine de Fourier, de 1848 à 1858. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BOHÊME.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE PRAGUE.

La Société, qui, comme je l'ai déjà expliqué, rédige ses publications en tchèque, en latin et en allemand, a fait paraître en allemand son compte rendu annuel (*Jahresbericht*) pour l'année 1905. Il débute par un hommage rendu à la mémoire

de l'historien Vacslav Vladivoj Tomek, qui était président de la Société et qui en a fait partie pendant soixante ans. Il a été remplacé dans les fonctions qu'il exerçait depuis 1888 par M. le Dr Karl Vrba. Au 31 décembre 1905 l'effectif de la Société était de 234 membres ordinaires, extraordinaires ou correspondants.

Le compte rendu présente le résumé des séances, la liste des nouveaux membres, la liste générale des membres nationaux ou étrangers et celle des Sociétés qui font avec la Société royale un échange de publications. La Société a fait paraître son volume annuel de mémoires (année 1904) pour la classe de philosophie, histoire et philologie. Ce volume renferme les travaux suivants :

En allemand : Antoine Beer, *Contribution à la syntaxe gothique;* — Krčmař, *La chronologie de l'ancienne Égypte;* — Alf. Ludwig, *La question homérique et sa solution; L'aveugle de Chios et son nom; Analyse du livre de Job* (ce dernier travail est en anglais); — Ružicka, *Contribution à l'étude des* Nomina segolata *en hébreu;* — Schmidt, *L'histoire des frères bohêmes de Blahoslav.*

En langue tchèque : Robert Beer, *La correspondance de Bowring en Bohême* (Bowring, né en 1792, mort en 1872, fut un des premiers Anglais qui s'occupèrent des littératures slaves; il publia dès 1832 une *Cheskian Anthologie being a history of the poetical literature of Bohemia;* son nom est resté populaire dans les pays slaves); — Josef Kolař, *L'accent russe dans les adjectifs et les noms de nombre;* — Skopec, *Les œuvres des frères bohêmes en vers et en prose conservées dans la bibliothèque du chapitre de Saint-Vit de 1580 à 1613;* — Teige, *Documents de 1732 à 1743,* relatifs à l'histoire de Prague (quelques-uns de ces documents sont relatifs à l'occupation de la Bohême par les Français et méritent d'être signalés aux historiens de la guerre de Sept ans); — Zibrt, *Le recrutement des sectaires en Bohême en 1783.*

Parmi les publications indépendantes publiées sous les auspices de la Société royale nous signalerons seulement : Zdĕnek Nejedly, *Histoire du chant religieux en Bohême avant la période hussite* (en tchèque); — H.-G. Voigt, *L'auteur de la vie romaine de saint Adalbert* (en allemand); — Deux publications latines : 1° *Codex Veronensis; quatuor Evangelia ante Hieronymum eruta e codice scripto ut videtur sæculo quarto vel quinto edidit I. Belsheim;* 2° *Catalogus Codicum manuscriptorum latinorum qui in bibliotheca publica atque Universitatis pragensis asservantur* (2 vol. in-8°). Cet ouvrage qui est dû à M. Joseph Truhlař, comprend la description de 2,830 manuscrits; le Ministère de l'Instruction publique de Vienne a contribué aux frais de la publication. L. L.

BELGIQUE.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Bulletin de la Commission royale d'histoire. Tome LXXIV (Bruxelles, 1905, in-8°).

1er bulletin (janvier 1905) : Causes belges en cour de Rome (1259-1263) [D. Ursmer Berlière]. — Participation des États de Hainaut aux assemblées des États généraux des Pays-Bas (1438-1790) [Léopold Devillers].

2e bulletin (avril 1905) : Les fiefs du comté de Looz sous Englebert de la Marck (1361-1364) [A. Hansay]. — Supplément à l'Inventaire analytique des chartes de l'abbaye du Val-Saint-Lambert-lez-Liège (1227-1627) [E. Fairon]. — La politique du comte Baudoin V de Hainaut; contribution à l'histoire des relations franco-allemandes vers la fin du XIIe siècle (en allemand) [Ludwig Kœnig]. L. Dorez.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance commune du 19 octobre 1905. — A. Tobler, *Mélanges de grammaire française.* L'auteur poursuit ses études de syntaxe et analyse l'emploi de la négation dans les questions oratoires («Quel ne fut pas son contentement?»), les propositions conditionnelles du type «n'était» («La vie leur serait facile, n'étaient les dépenses exagérées»), certains cas d'absence de l'article indéfini ou partitif («Plat comme punaise», «Dru comme grêle»), l'emploi du pronom réciproque dans le type «la première vue l'un de l'autre». — B. Seuffert, *Prolégomènes à une édition de Wieland :* sur la constitution du texte et les variantes. — Diels, *Catalogue des mss. d'Hippocrate et de Galien :* première partie du *Catalogus codicum medicorum antiquorum* qui parait dans les *Abhandlungen.* — Adresse à M. H. Conze pour le cinquantenaire de son doctorat au 11 août 1905.

Séance du 25 octobre. — Diels, *Un hymne orphique à Demeter.* Au verso du papyrus publié en 1904 sous le titre de *Laterculi alexandrini* se trouve un texte en prose, en assez mauvais état. C'est un récit de la légende de Demeter, mêlé de prose et de vers, paraphrase d'un remaniement orphique de l'hymne homérique. Outre quelques corrections au texte, le document nous éclaire sur la tradition de ces hymnes.

Séance du 9 novembre. — Brunner, *La peine du pal dans l'ancien droit germanique.* À l'origine, ce n'était pas une peine spéciale. On empalait le criminel enterré vif, comme on empalait un cadavre pour empêcher le mort de nuire en revenant. Quelquefois on cherchait à atteindre le même résultat en entourant d'épines le corps du patient. — R. Herzog, *La fête panhellénique et la légende du culte à Didymes.* Décret du peuple de Milet, des premières années de Séleucus II, qui montre le caractère panhellénique de cette fête. Didymes, d'après la légende officielle, était le lieu de l'union de Zeus et de Latone, de la conception d'Apollon et de Diane. Tout devait rappeler le fait sacré : le lieu où il avait eu lieu était dans le temple conservé intact sous le ciel libre au milieu du pavé, c'était un *ἄβατον* pour les profanes; il était ombragé par un laurier, comme le lieu de l'union du dieu avec Europe était ombragé par un platane à Gortyne; le laurier avait une valeur purificatrice; la source où Latone s'était purifiée avait reçu une force prophétique. Les diverses villes qui avaient rivalisé autrefois pour être le centre du culte d'Apollon avaient ainsi résolu le problème : Delphes avait choisi le premier haut fait du jeune dieu, Délos et Éphèse la naissance (voir Tacite, *An.*, III, 61), Didymes la conception, enfin Cos la naissance de Latone. Le différend entre Délos et Éphèse s'était effacé par la spécialisation de Délos à Apollon, d'Éphèse à Artémis.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1906.

LES CAMPAGNES DE M. ANTONIUS CRETICUS CONTRE LES PIRATES, 74-71.

I. Après la conquête des provinces de Macédoine et d'Asie, Rome crut inutile d'entretenir une flotte permanente. Ce fut une grosse erreur. Aucune puissance ne faisant plus la police, les pirates reparurent; partis des côtes de Cilicie, ils se répandirent sur les mers qui s'étendent de l'Archipel à la côte de Cyrène, à l'Égypte et à la Syrie. La Sicile et l'Italie n'étaient pas encore atteintes. Mais déjà les Romains et les Italiens avaient fondé, sur le grand marché de Délos, des banques et des sociétés de commerce considérables. Leurs intérêts lésés par ces déprédations et l'interruption du trafic maritime décidèrent la République à intervenir.

En 103-102, le préteur M. Antonius dirigea une expédition contre la Cilicie, dont les châteaux forts servaient de repaire aux écumeurs de la mer. Leur destruction valut au général les honneurs du triomphe et à Rome la possession de la Cilicie Trachée. Cependant cette exécution locale ne fit pas disparaître la piraterie. En l'année 100, il fallut s'en occuper de nouveau, et cette fois plus sérieusement; nous en avons pour preuve une loi votée sous le sixième consulat de Marius. Elle est malheureusement perdue; mais les dernières lignes ont été retrouvées dans les fouilles de Delphes. Quoique mutilées, elles laissent voir qu'on visait à prendre des mesures d'ensemble et permanentes. Des instructions étaient données aux gouverneurs des provinces d'Orient; des lettres adressées aux villes libres, aux rois d'Égypte, de Syrie, de Chypre et de Cyrène, afin que tous les ports fussent fermés aux pirates et qu'ils ne pussent nulle part se ravitailler ni vendre leur butin. Il ne s'agissait encore que de la sécurité du commerce et du bassin oriental de la Médi-

terranée. L'exécution de cette loi, si le peuple romain avait pu y tenir la main, aurait probablement amené la disparition de la piraterie. Malheureusement, les guerres de Mithridate et les troubles civils lui donnèrent un nouvel essor; elle s'étendit et changea de caractère. Les mercenaires licenciés, les gens ruinés, les proscrits, les ennemis de l'oligarchie victorieuse avec Sylla cherchèrent un refuge ou des ressources sur les vaisseaux des pirates. Avec leurs flottes organisées, leurs chefs réguliers, ils formèrent comme une république de corsaires qui domina toutes les mers depuis les côtes de la Syrie jusqu'aux colonnes d'Hercule. Leurs escadres légères servaient de lien entre tous ceux qui combattaient le Sénat : elles disparaissaient un instant pour reparaître aussitôt et déjouaient sans peine les efforts isolés des gouverneurs romains[1]. Muréna, en 84, eut l'idée de leur opposer une flotte provinciale qu'il constitua avec des navires fournis par les villes grecques d'Asie; nous connaissons même par les inscriptions le légat Aulus Terentius Varro qui la commandait[2]. Mais ni Varro ni Muréna ne firent rien d'utile. De cette tentative il ne resta qu'une charge nouvelle pour la province et un prétexte à exactions pour les magistrats romains, qui remplacèrent la fourniture de navires par une contribution en argent[3].

Plutarque a tracé un tableau saisissant du faste insolent des chefs de pirates, véritables rois de la mer, enrichis des dépouilles du monde entier, de l'audace de leurs débarquements et des humiliations qu'ils firent subir au nom romain. Mais faute d'une date précise, nous ne savons à quel moment placer les quatre cents villes prises par eux ou mises à rançon, les sanctuaires les plus célèbres de la Grèce et de l'Asie livrés au pillage, deux préteurs avec leurs licteurs enlevés sur les routes mêmes de l'Italie[4]. Nous ignorons également quelle cause particulière détermina les Romains à lancer une expédition contre l'Isaurie en 78. P. Servilius mena vigoureusement la campagne pendant plusieurs années; il y gagna le triomphe et le surnom d'Isauricus. Il est douteux que cette victoire locale pût avoir des conséquences décisives. En tout cas, la troisième guerre de Mithridate en 74 la rendit inutile. De plus belle, les escadres de pirates se répandirent sur les mers, reliant les forces du roi du Pont à celles de Sertorius et provoquant à Rome la disette. Le Sénat

[1] Un passage de Dion caractérise bien le décousu de ces opérations et le mal qu'elles faisaient aux alliés : *Ἐξέπεμπον μὲν καὶ ναυτικὰ καὶ σΊρατηγοὺς ὥς που καθ' ἕκασΊον τῶν προσαγγελλομένων ἐκινοῦντο, ἔπραΤΊον δ' οὐδὲν, ἀλλὰ καὶ πολὺ πλείω τοὺς συμμάχους δι' αὐτῶν ἐκείνων ἐταλαιπώρουν.* — Dio Cassius, XXXVI, 23.

[2] *Revue de philologie*, 1899, p. 268.

[3] Cicer., *Verr.*, I, 35; *pro Flacco*, 32.

[4] Plutarch., *Pomp.*, 24.

se résolut enfin à combattre le mal par des mesures exceptionnelles; il institua un commandement extraordinaire avec pouvoir illimité pour détruire la piraterie et pacifier les mers.

II. M. Antonius, le fils aîné du célèbre orateur et le père du triumvir, en fut investi. Il était alors préteur en fonctions[1] et il conserva ce titre pendant toute la durée de sa mission. C'est celui que lui donne Cicéron[2]; néanmoins ce témoignage n'est pas probant, parce que le fait qu'il rapporte se passa en 74, dans l'année même de sa préture. Mais nous trouvons encore la même désignation dans l'Epitome de Tite-Live pour la campagne de 71[3], et une inscription grecque de 72 appelle Antonius *στρατηγὸς ἐπὶ πάντων*. Le terme *στρατηγός* est la traduction régulière de *prætor;* les mots *ἐπὶ πάντων* sont un équivalent par lequel les Grecs ont essayé d'exprimer l'étendue de son autorité[4]. Il est probable toutefois que les Romains y ajoutèrent une autre appellation désignant avec plus de précision l'objet de cette charge entièrement nouvelle. Ce serait *curator tuendæ totius oræ maritimæ*, si Asconius a reproduit exactement l'expression officielle[5].

Les pouvoirs attribués par le sénatus-consulte au préteur furent les mêmes que sept ans plus tard la loi Gabinia conféra à Pompée, et dans le même dessein. Velleius Paterculus en fait la remarque expresse dans le passage suivant: « Aulus Gabinius tribunus legem tulit ut . . . . Cn. Pompeius ad eos (les pirates) opprimendos mitteretur, essetque ei imperium æquum in omnibus provinciis cum proconsulibus usque ad quinquagesimum milliarium a mari. Quo scito pæne totius orbis terrarum imperium uni viro deferebatur; sed tamen idem hoc, ante septennium, in M. Antonii prætura decretum erat[6]. » Donc, pouvoir proconsulaire jusqu'à cinquante milles dans l'intérieur des terres sur toutes les côtes de la Méditerranée qui obéissaient aux Romains. Comme plus tard Pompée, Antonius put s'adjoindre autant de légats qu'il voulut. Les fragments de Salluste font connaître deux d'entre eux; trois autres sont nommés dans

(1) « Idem hoc (imperium) in Antonii *prætura* decretum erat. » — Velleius Paterc., II, 31.

(2) « Eodem tempore *prætor* Antonius. » — Cicer., *Verr.*, III, 215.

(3) « M. Antonius *prætor* bellum adversus Cretenses. » — Livius, *Epit.*, 97.

(4) Inscription d'Épidaure citée plus loin. Pour le sens des mots *ἐπὶ πάντων*, rapprocher ce que dit Plutarque de la loi Gabinia; elle donna à Pompée *δύναμιν ἐπὶ πάντας ἀνθρώπους ἀνυπεύθυνον.* (Plutarch., *Pomp.*, 25.)

(5) « M. Antonius curator tuendæ totius oræ maritimæ qua Romanum erat imperium. » Ps. Asconius, éd. Orelli, p. 121. — « Hic est Antonius dissolutissimus curator totius oræ maritimæ. » *Ibid.*, p. 176.

(6) Velleius Paterc., II, 31.

une inscription de Gythion ainsi que trois officiers dont le titre n'est pas indiqué. De même que leur chef et en son nom, tous pouvaient requérir dans les provinces et chez les alliés tout ce qu'ils jugeaient nécessaire pour les opérations : soldats, matelots, vivres, vêtements et argent. Ce qui a frappé les contemporains, c'est que le commandement d'Antonius n'était limité ni pour la durée, ni pour l'espace : *infinitum imperium*, dit à deux reprises Cicéron[1]; *curatio infinita,* repète plus tard Asconius. Lactance a eu l'idée de le comparer à l'empire de Neptune qui comprenait toutes les mers et les îles; ce qui semble assez singulier. Néanmoins il est bon de citer ce témoignage qui paraît puisé à de bonnes sources et qui résume bien la nature et l'objet de ce premier pouvoir extraordinaire : « De Neptuni sorte manifestum est, cujus regnum tale fuisse dicimus, quale M. Antonii fuit infinitum illud imperium, cui totius oræ maritimæ potestatem senatus decreverat, ut prædones persequeretur ac mare omne pacaret[2]. »

Quelque contraire que fût ce pouvoir illimité aux principes de la constitution romaine, qui avait toujours assigné un terme et une circonscription déterminée à l'exercice des magistratures, cette innovation était imposée par la nécessité. Il fallait à tout prix détruire la piraterie, et l'expérience du passé montrait assez quel était le seul moyen de réussir. Les expéditions même heureuses sur une région restreinte, comme celles de Cilicie et d'Isaurie, les flottes provinciales d'Asie et de Sicile n'avaient abouti à aucun résultat durable. Un chef unique, investi de pouvoirs étendus sur toutes les mers et les côtes de la Méditerranée, était seul capable de diriger une action d'ensemble et d'extirper le mal. L'idée du Sénat était juste; on le vit, quelques années plus tard, par le succès de Pompée. Mais tout dépendait du chef qu'on choisirait; et le choix fut déplorable. En ces temps de discordes civiles, l'intérêt public comptait pour peu de chose; la faveur du consul Cotta et les intrigues de Céthégus firent désigner M. Antonius[3].

Plutarque, le seul qui en parle avec quelque indulgence, reconnaît qu'il ne brilla pas dans les affaires publiques, mais il fait valoir son caractère bienveillant et sa facilité à donner[4]. Les autres écrivains, parmi lesquels deux contemporains, l'ont jugé plus sévèrement. C'était un bourreau d'argent, suivant Salluste, et un insouciant qui ne s'inquiétait des affaires

(1) Cicer., *Verr.*, II, 8; III, 213.
(2) Lactant., *Divin. instit.*, I, 11.
(3) « Gratia Cottæ consulis et Cethegi factione in senatu curationem infinitam nactus. » — Ps. Asconius, p. 206.
(4) *Οὐχ οὔτω μὲν εὐδόκιμος ἐν τοῖς πολιτικοῖς ἀνὴρ οὐδὲ λαμπρὸς, εὐγνώμων δὲ καὶ χρηστὸς ἄλλως τε καὶ πρὸς τὰς μεταδόσεις ἐλευθέριος.* — Plutarch., *Anton.*, 1.

qu'au dernier moment : *Perdendæ pecuniæ genitus et vacuus a curis nisi instantibus*[1]. C'est cette insouciance, si funeste chez un général chargé d'une entreprise étendue et difficile, que caractérise aussi l'appréciation d'Asconius : « M. Antonius, *dissolutissimus* curator totius oræ maritimæ[2]. » Sa générosité, qui a touché Plutarque, n'était que faiblesse et gaspillage. Elle avait pour résultat un besoin incessant d'argent et, comme Antonius ne regardait pas aux moyens, ses rapines ruinèrent ceux que le Sénat l'avait chargé de défendre[3]. L'entourage ne valait pas mieux que le chef[4], et toute cette bande de coquins fit aux provinces et aux alliés plus de mal qu'aux ennemis. On sent l'impression encore toute fraîche de tant de méfaits dans la phrase des *Verrines* où la mort d'Antonius paraît avoir été une délivrance pour ceux que le Sénat avait mis sous sa protection : « Antonium, quum multa contra sociorum salutem, multa contra utilitatem provinciarum et faceret et cogitaret, in mediis ejus injuriis et cupiditatibus mors oppressit[5]. »

Le récit que Salluste et Tite-Live avaient fait des campagnes d'Antonius a péri; nous avons seulement quelques fragments du premier, et du second il ne reste qu'un sommaire en deux lignes du livre 97[6]. Quelques phrases des *Verrines*, quelques mentions éparses dans les auteurs, voilà les seuls renseignements littéraires que nous possédons. On pourra les compléter, au moins pour les deux dernières années, par un certain nombre d'inscriptions grecques.

III. L'*imperium* confié à M. Antonius par le sénatus-consulte de 74 se prolongea plus de trois ans. On peut, en effet, comme l'a fait Kritz, rapporter à celui-ci un très court fragment de Salluste : *ibi* (en Crète), *triennio frustra trito*[7], c'est-à-dire que lorsqu'il attaqua les Crétois en 71, il avait déjà exercé pendant trois ans son commandement, et sans aucun résultat. Les dates concordent avec cette interprétation.

Une phrase des *Verrines* atteste la présence du préteur sur les côtes de Sicile dans l'été de 74, et la première opération que nous connaissons de lui montre quel usage fructueux il comptait faire de ses fonctions.

(1) Sallust., *Hist.*, III, p. 110. — Je renvoie à l'édition de Maurenbrecher, *C. Sallustii Crispi historiarum reliquiæ*, fasc. II. Leipzig, Teubner, 1893.

(2) Ps. Asconius, éd. Orelli, p. 176.

(3) « Siciliam et provincias omnes depopulatus est. » — Ps. Asconius, p. 206.

(4) « Non solum ipse nequam, verum etiam comitibus pessimis. » — Ps. Asconius, *In divin.*, 56.

(5) Cicer., *Verr.*, III, 213.

(6) « M. Antonius prætor bellum adversus Cretenses parum prospere gestum morte sua finivit. » — Livius, *Epit.*, 97.

(7) Sallust., *Hist.*, III, p. 114.

En vertu du pouvoir que le sénatus-consulte lui avait conféré sur tout le littoral, il y requit une certaine quantité de blé, puis il remplaça la livraison en nature par le payement d'une somme d'argent qui était censée en représenter la valeur; mais il avait eu soin d'estimer le blé à un prix bien supérieur au prix courant : « Prætor Antonius denariis tribus æstimavit post messem, in summa vilitate, quum aratores frumentum dare gratis mallent[1]. » C'était un acte que Cicéron qualifie comme étant des plus malhonnêtes; ce qu'il y a de plus fâcheux pour la mémoire d'Antonius, c'est que Verrès put invoquer son exemple comme un précédent qui justifiait ses propres exactions[2]. Aucune incertitude sur la date. La réquisition eut lieu sous le gouvernement de Sacerdos, le prédécesseur de Verrès, et pendant l'été, *post messem*. On peut conclure d'un autre passage des *Verrines* qu'Antonius, au moins cette année, ne toucha qu'une fois en Sicile, *uno adventu*, et qu'il y séjourna un mois tout au plus, car la réquisition de blé n'avait été faite que pour ce temps, *vix menstruis cibariis*[3].

L'année suivante, sous le gouvernement de Verrès, nous voyons s'effectuer une nouvelle réquisition, toujours sous le prétexte de la guerre contre les pirates. Mais, cette fois, c'était un des officiers d'Antonius qui opérait. Il levait des esclaves pour compléter les équipages de la flotte. C'était encore, semble-t-il, un moyen de rançonner les provinciaux, car il avait soin de choisir les esclaves de luxe, afin de vendre les dispenses à un prix plus élevé[4]. Les réclamations même les mieux fondées, comme celle que cite Cicéron, n'étaient pas seulement inutiles; elles pouvaient devenir dangereuses pour le maître mal avisé qui avait l'imprudence de faire valoir ses droits[5].

Tandis que les officiers des vaisseaux laissés en arrière sur les côtes de Sicile continuaient à tirer bon parti des prétendues nécessités de la guerre, Antonius avait commencé ses opérations militaires dans le bassin occidental de la Méditerranée. Deux fragments du troisième livre de Salluste que Hauler a découverts dans un manuscrit palimpseste d'Orléans[6] font connaître quelques parties de cette campagne qui

(1) Cicer., *Verr.*, III, 215.

(2) « Ex omnibus prætoribus, consulibus, imperatoribus M. Antonium delegisti et ejus unicum *improbissimum* factum quod imitarere. » — *Verr.*, III, 213.

(3) « Dicito potius... quod Antonius uno adventu et vix menstruis cibariis fecerit, id istum per triennium fecisse, et istius innocentiam M. Antonii facto atque auctoritate defendito. » — *Verr.*, III, 216.

(4) « Ab hac præfectus Antonii quidam symphoniacos servos abducebat per injuriam, quibus se in classe uti velle dicebat. » Cicer., *in Cæcil. divin.*, 55.

(5) *Ibid.*, 56-58.

(6) *Sitzungsber. Wien. Akad.*, 1886, p. 665-678. — Maurenbrecher, *Sallustii histor. reliq.*, p. 110-112.

était complètement inconnue. Il s'agissait d'assurer les communications de Rome avec les armées d'Espagne en chassant de la mer les pirates, alliés de Sertorius, et de rouvrir la route de terre coupée sur les côtes de la Ligurie. Antonius avait à sa disposition non seulement une flotte, mais des troupes et même de la cavalerie. Il est question dans le premier fragment d'une action sur mer où Mamercus, à l'aile droite de la flotte, combattait les vaisseaux ennemis, tandis qu'Antonius essayait de forcer l'entrée d'un port défendu par les Ligures. Puis on décida d'un commun accord de se rendre, par mer, en Espagne. Dans le second fragment, il semble que le plan fut modifié. Après le passage difficile d'un fleuve inconnu, Antonius fit partir en avant un de ses lieutenants avec la cavalerie et une partie de la flotte; lui-même aborda dans une île, espérant reprendre une ville d'une position avantageuse pour les convois venant d'Italie. La place s'élevait sur une hauteur entourée de trois côtés par la mer, et à laquelle on accédait seulement par une étroite langue de sable. Le nom de l'île n'a pu être déchiffré; il s'agit peut-être de l'une des Baléares, qui étaient alors un des centres de la piraterie. Les faits racontés dans le premier fragment se passèrent pendant l'été[1] et la marche vers l'Espagne dut occuper le reste de la belle saison. Est-ce l'été de 74? c'est peu probable, puisque nous avons vu qu'en cette année Antonius était en Sicile, après le moment de la moisson. L'année 73 me paraît plus vraisemblable. En 72, Antonius avait quitté les côtes de l'Espagne, où les affaires de Sertorius déclinaient, et il s'était transporté en Orient, où Lucullus et ses lieutenants avaient à combattre les pirates en même temps que Mithridate.

IV. Les inscriptions grecques, qui sont la seule source de renseignements pour l'année 72, sont des décrets votés par des villes en l'honneur de personnages peu connus qui n'ont joué aucun rôle dans l'histoire. Au milieu de détails d'un intérêt purement municipal, on y trouve cependant la mention accidentelle d'événements historiques auxquels ils ont été mêlés. Naturellement, les faits rapportés sont envisagés au point de vue local, mais ces informations ont l'avantage d'émaner de contemporains et permettent souvent de reconstituer des événements dont nous n'avions aucune connaissance par les auteurs.

Commençons par examiner quelques témoignages dont l'attribution à cette époque est erronée ou douteuse. On a trouvé dernièrement à Rhodes

[1] « Neque Mamercus host[ium naves] in dextera commu[nis] classis *æstate* *qu*[*ieta*] tutior in aperto s[eque]batur. » — *L. cit.*

une dédicace gravée sur la base de la statue d'un capitaine rhodien qui avait commandé une galère à deux rangs de rames [*ἐπὶ* M]*άκρου Ἀντωνίου σ7ραταγοῦ ἀνθυπά*[*του καὶ*] Αὔλου Γαβεινίου *τ*[α]*μία Ῥωμαίων ἐς* [K]*ιλικίαν*[1]. L'éditeur a cru que le préteur ici nommé était le M. Antonius qui fut chargé de la guerre contre les pirates pendant les années 73-71. C'est une erreur. Le titre de *σ7ρατηγὸς ἀνθύπατος*, comme j'ai essayé de le démontrer, disparut des inscriptions grecques après 84; du moins, les exemples connus jusqu'ici sont tous antérieurs[2]. D'autre part, il n'y avait pas de motif, en 72, pour attaquer la Cilicie, d'où les Romains avaient délogé les pirates trente années plus tôt. En outre, ainsi qu'en témoignent les inscriptions citées plus bas, Antonius, bien loin d'aller chercher les pirates en Cilicie, restait sur la défensive dans la mer Egée; il mettait garnison dans les villes du Péloponnèse qu'il croyait menacées par eux, et s'occupait de réunir les contingents des alliés afin de les combattre. L'expédition de Cilicie rappelée dans la dédicace rhodienne est donc celle de l'année 102, et le M. Antonius qui la commandait est le père du préteur. Quant à Aulus Gabinius, bien qu'on pense tout d'abord au célèbre tribun qui fut l'auteur de la loi Gabinia, nous connaissons un autre Aulus Gabinius que Sylla envoya en 82 porter à Muréna l'ordre de mettre fin à la seconde guerre contre Mithridate. En 102 il pouvait exercer la charge de questeur, par laquelle on débutait dans la carrière des honneurs.

On ne sait auquel des deux Antonius se rapporte la phrase de Tacite, dans laquelle les Byzantins rappelaient l'aide qu'ils avaient autrefois donnée au général romain : « *piratico bello adjutum Antonium*[3]. » Quelque incertitude peut également subsister au sujet du décret des gens de Ténos en l'honneur du banquier Aufidius Bassus; on y rappelle la générosité de son père qui avait consenti un prêt dans des conditions avantageuses pour l'île, alors qu'elle était dans une situation difficile, *καθ' ὃν καιρὸν ἐπιγενόμενος ὁ κοινὸς πόλεμος καὶ συνεχεῖς πειρατῶν ἐπίπλοι τὴν νῆσον οὐχ ὡς ἔτυχεν συνηνάγκασαν ὑπὸ τῶν δανείων ἐπιβαρηθῆναι*[4]. Les incursions des pirates dans les îles de l'Archipel ont été si fréquentes pendant cette période qu'elles ne suffiraient pas à fixer une date; mais l'expression *ὁ κοινὸς πόλεμος*, *la guerre générale*, paraît plus particulièrement convenir au moment où la guerre des pirates se compliquait de celle contre Mithridate.

Il n'y a plus d'hésitation pour la date des inscriptions qui suivent. La

(1) *Revue des études grecques*, 1904, p. 210 et 392. — (2) *Revue de philologie*, 1899, p. 262. — (3) Tacit., *Annal.*, XII, 62. — (4) *Corpus inscr. græc.*, 2335.

première est un décret des Épidauriens en l'honneur de leur concitoyen Évanthès, qui avait accepté les fonctions annuelles d'agoranome dans un moment difficile et qui sut leur épargner bien des souffrances et bien des charges. Grâce à la prolixité de l'éloge, qui fait valoir en détail ses faits et gestes, nous apprenons qu'en l'année 72-71 il sut approvisionner la ville et suffire aux besoins de la population et en même temps de la garnison que M. Antonius avait mise dans Épidaure; puis qu'il usa de son crédit auprès des chefs romains pour obtenir que la ville fût dispensée de fournir le contingent de soldats qui lui avait été imposé[1]. Voilà des détails précis qu'il importe de reprendre en étudiant le texte de plus près. La partie supérieure de la pierre est en très mauvais état et il a fallu des efforts répétés pour arriver à la véritable lecture; je donne les lignes suivantes en modifiant quelques-unes des restitutions du Corpus :

Εὐά[ν]θης ἐπεδέ[ξ]ατο ἀγορανομῆ[σ]αι τὸ τέταρτον καὶ ἑ[6]δο[μη]κοσ7ὸν ἔτος (l. 21), — παρα[φυλακ]ὰν δὲ ἀπο[σ7]ε[ί]λαντος εἰς τὰν π[ό]λιν ἁμῶν Κα[ρνείωι? μη]νὶ Μ[άρκ]ου Ἀντωνίου τοῦ ἐπὶ [πάν]των σ7ραταγοῦ (l. 23-25). — Αἰτηθείσας δὲ καὶ τᾶς [ἁμετέρας πόλιος σ7ρατιώτας, Εὐ[άν-] θης, καὶ ἐν τούτοις διὰ τὰν [π]οτὶ τοὺς ἀγουμένους ἐκτένειαν προνοούμενος καὶ φροντίζων ἐν πᾶσιν τᾶς πόλιος σπεύσας ἐποίησεν παρεθῆμεν (l. 44-47).

C'est à M. Wilhelm que revient le mérite d'avoir donné à ce document toute sa valeur en fixant la lecture du mot ἑ6δομηκοσ7όν qui détermine la date et en montrant que Marcus Antonius nommé à la ligne 25 n'était pas le triumvir, mais son père, le préteur de l'année 74[2]. À la ligne 23, j'ai restitué, au lieu du mot vague παρα[σκευ]άν, le terme plus précis παρα[φυλακ]άν, par lequel Polybe désigne une garnison envoyée dans une autre ville pour la protéger (II, 58; IV, 17). La restitution du Corpus ἱκαν[ὰν μη]νὶ (l. 24) ne se comprend pas. Peut-être a-t-on pris pour un ι une fissure de la pierre; il devait y avoir l'indication du mois et je proposerais comme conjecture le nom du mois Καρνεῖος, qui est le second de l'année à Epidaure et correspond au mois attique Métageitnion.

L'année 74 est comptée d'après l'ère d'Achaïe, qui commence en 146; c'est donc l'an 72 avant Jésus-Christ. Si on accepte la restitution Κα[ρνείῳ μη]νί, Antonius aurait envoyé une garnison à Épidaure vers la fin de juillet 72. Ce fait suffit à donner une idée de l'état des affaires. Les pirates avaient déjà pillé le célèbre sanctuaire d'Asclépios en 84, et ils étaient encore assez forts pour qu'une nouvelle attaque fût à redouter.

[1] *Corpus inscr. Peloponnesi*, 932. — [2] Ad. Wilhelm, *Athen. Mittheil.*, 1901, p. 419.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Antonius crut nécessaire d'affecter à la défense de la place une partie des troupes qu'il amenait d'Italie. Cette garnison séjourna à Épidaure pendant toute l'année où Évanthès fut agoranome [ἐπ'] ἐνιαυτὸν μειν[ά]ντων σ7ρατ[ιωτῶ]ν (l. 33), et cette année va de juillet 72 à juin 71. Pendant tout ce temps, les pirates restèrent maîtres de la mer et Antonius ne paraît avoir tenté aucune grande entreprise contre eux. Les chefs sous ses ordres s'occupaient à réunir les contingents que devaient fournir les alliés. Épidaure échappa à cette lourde charge grâce au zèle d'Évanthès; par ses actives démarches et ses bonnes relations avec les généraux romains, il obtint que la ville en fût dispensée. Il est permis de croire que cette faveur ne fut pas accordée gratuitement, mais il aurait été difficile de le dire convenablement dans l'inscription.

Les choses se passèrent de même, ou à peu près, à Gythion, la plus importante des cités maritimes de Laconie, qui formaient une petite confédération alliée des Romains. Nous trouverons des renseignements précis et intéressants dans un décret par lequel cette ville honora les frères Cloatius ses bienfaiteurs. Ils appartenaient à cette classe de banquiers romains ou italiens qui fondirent sur les pays vaincus pour les exploiter. Ils en tiraient de gros profits et s'enrichissaient par des prêts usuraires consentis aux villes dans le besoin; mais parfois aussi ils savaient ménager leurs clients après les avoir rançonnés et se faisaient leurs défenseurs auprès des Romains. Ce rôle de protecteurs et les honneurs qu'ils en attendaient les entraînaient même à des sacrifices d'argent. Tel fut le rôle des Cloatius dans ces circonstances et, fort heureusement pour nous, les habitants ont raconté longuement et par le menu tous les services dont ils leur étaient redevables.

Καὶ ἐν τῶι ἐπὶ Βιάδα δὲ ἐνιαυτῶι, ὅτε ἰδίαν χάριν ἐξαιτησάμενοι Πόπλιόν τε Αὐτρώνιον καὶ Λεύκιον Μαρκίλιον ὄντας αὐτοῖς ξένους, οὓς καὶ ὑπεδέξαντο, καὶ παρατήσαντο τούς τε σ7ρατιώτας καὶ τὰ λοιπὰ τὰ ἐπιτασσόμενα ὑπ' αὐτῶν, ὄντα ἱκανά, δι' ὧν ἐκούφισαν τὰν πόλιν, ὁλοσχερῶς χαρισαμένων αὐτοῖς τῶν προγεγραμμένων ἀνδρῶν· εἰσδεδεγμένοι τέ εἰσιν εἰς τὰν τᾶς πόλεως χάριν καὶ συνυπόλαμψιν καὶ πλεονάκις πολλοὺς τῶν ἀγουμένων, Γάιόν τε Ἰούλ[ι]ον πρεσβευτὰν καὶ Πόπλιον Αὐτρώνιον πρεσβευτὰν καὶ Φούλβ[ι]ον πρεσβευτάν, πάντα ταῦτα ποιοῦντες χάριν τᾶς πρὸς τὰν πόλιν καὶ τοὺς πολίτας εὐνοίας, ἐπιτάξαντός τε τᾶι πόλει ἁμῶν Γαίου Γαλλίου σῖτον καὶ Κοίντου Ἀγχαρίου ἱμάτια κατὰ τὸ ἐπιβάλλον τᾶι πόλει ἁμῶν, τὰν πᾶσαν σπουδὰν καὶ φιλοτιμίαν εἰσενενενκάμενοι ἐνέτυχον ἵνα μὴ δῷ ἁ ἁμετέρα πόλις, ἀλλὰ ἐλαφρισθῇ, ὃ καὶ ἐπέτυχον, καὶ οὐκ εἰσηνένκαμεν. . . . . ἔν τε τῶι ἐπὶ Τιμοκράτεος ἐνιαυτῶι [ὅ]τε Ἀντώνιος παρεγένετο, χρείαν ἐχούσας τᾶς πόλεως διαφόρων καὶ μηθενὸς ἄλλου θέλοντος συναλλάξαι,

ἐδάνεισαν ἁμῖν δραχμὰς τετρακισχιλίας διακοσίας συναλλάγματος τόκου τετραδραχμιαίου[1].

La difficulté d'identifier l'Antonius, nommé sans titre et sans prénom, avait empêché de tirer parti de cette inscription. Mais depuis que M. Wilhelm a fixé la date du décret d'Épidaure et prouvé ainsi que le M. Antonius était le préteur, chargé de la guerre contre les pirates, il est évident qu'il s'agit ici des mêmes faits et du même personnage. L'inscription nous fait de plus connaître cinq de ses officiers. Trois avaient le titre de *legatus*, *πρεσβευτής*, que l'on donnait à des généraux en sous-ordre, quelles que fussent les charges régulières qu'ils eussent déjà remplies; par exemple, Scipion l'Africain avait accepté d'être le *legatus* de son frère dans la campagne contre Antiochus. Les données suffisantes font défaut pour identifier C. Julius et Fulvius. Le troisième pourrait bien être P. Autronius Pætus, nommé consul en 65, mais condamné pour brigue, qui fut plus tard un des complices de Catilina.

Les deux autres n'ont pas de titre, mais ils exercent aussi le droit de réquisition; ce sont des magistrats romains très probablement placés sous les ordres d'Antonius. Waddington avait déjà proposé d'identifier C. Gallius, dont Cicéron parle en 70 comme d'un sénateur et *vir primarius;* les faits rappelés dans le décret s'étant passés dans l'année 72-71, cette opinion paraîtra très vraisemblable. Q. Ancharius doit être le même que le personnage auquel les Achéens élevèrent une statue à Olympie : Τὸ *κοινὸν τῶν* Ἀ*χαιῶν* Κ*όϊντον* Ἀ*γχάριον* Κ*οΐντου υἱόν, ἀν*[*τι*]*ταμίαν, τὸν αὐτ*[*ῶ*]*ν πάτρωνα καὶ εὐεργέταν θεοῖς*[2]. En effet, le rôle que lui attribue le décret de Gythion rentrait dans les attributions du questeur ou du proquesteur. L'inscription mentionne encore un L. Marcilius, personnage inconnu; mais comme il requit cette même année un contingent de soldats, il est clair que c'était aussi un chef militaire et qu'il participait aux préparatifs de la guerre contre les pirates.

Nous voyons donc qu'à Gythion comme à Épidaure, les officiers romains exigèrent des Grecs l'envoi de soldats pour prendre part aux opérations; d'autres requirent du blé et des vêtements. Ces deux fournitures ne pesaient pas sur les seuls habitants de Gythion; c'était une mesure générale, comme le prouvent les mots *κατὰ τὸ ἐπιβάλλον τᾶι πόλει ἁμῶν.* Antonius avait imposé cette réquisition en bloc à toute la province, laissant à ses officiers le soin de la répartir entre les différentes villes. Grâce à la protection et au crédit des frères Cloatius, qui avaient à plusieurs reprises reçu les généraux romains, Gythion échappa à ces charges; la

[1] Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, 242 *a*. — [2] *Inschr. von Olympia*, 328.

ville était néanmoins dans une situation des plus misérables. C'est ce que montre un autre décret de 72-71 où il est fait allusion aux εἰσφοραί ou contributions en argent imposées pour la guerre : [Καὶ ἐν τῶι ἐ]πὶ Βιάδα Λαφρίωι, θεωρῶν τὰν π[όλιν καταπιεζο]μέναν ἐν ταῖς εἰσφοραῖς ἐπαν-[γείλατο τῶι δά]μωι δωρεὰν ἰατρεύσειν παρ' ἁμὲ τ[ὸν ἐπὶ Βιάδα ἐνι]αυτόν [1]. Le personnage honoré était un médecin public que la ville avait fait venir et qui, moyennant un salaire annuel, s'était engagé à soigner tous les malades. Tel était l'épuisement des finances qu'il promit d'exercer gratuitement ses fonctions pendant toute cette année.

La détresse financière de la ville éclata d'une manière encore plus sensible au commencement de l'année suivante (ἐν τῶι ἐπὶ Τιμοκράτεος ἐνιαυτῶι), lorsque Antonius lui-même arriva à Gythion. Il fallut absolument se procurer de l'argent et nul ne consentait à prêter même une somme de 4,200 drachmes, bien que ces emprunts publics fussent d'ordinaire gagés, non seulement sur les propriétés et les revenus de l'État, mais encore sur les biens des citoyens et des métèques. Seuls, les Cloatius consentirent à un prêt avec un intérêt de quatre drachmes par mois, c'est-à-dire à 48 o/o. Quoique l'inscription soit discrète à cet égard, on voit bien qu'il y a connexité entre la nécessité d'avoir de l'argent à tout prix et l'arrivée d'Antonius. Cette fois, il n'en fut pas comme pour la dispense des contingents ou des fournitures militaires; personne n'essaya d'obtenir la remise d'un paiement destiné au général romain. La phrase de Cicéron citée plus haut nous a montré qu'il ne se faisait pas faute de rançonner les provinces et les alliés; nous en voyons ici un exemple.

On ne connaît aucune opération d'ensemble tentée par Antonius contre les pirates pendant son séjour en Grèce. Nous savons seulement qu'il mit une garnison dans Épidaure et probablement dans d'autres villes menacées, ce qui indiquerait un plan de défensive. Mais nous pouvons aussi supposer qu'il employait parfois quelques-uns de ses vaisseaux à donner la chasse aux pirates, lorsqu'il avait l'espoir d'une belle capture, comme celle qui valut à Verrès un si riche butin [2], ou encore qu'il envoyait, au hasard des nouvelles, des secours aux îles grecques attaquées. Ce fut sans doute dans une sortie de ce genre que lui arriva la mésaventure racontée par Salluste au troisième livre de ses *Histoires :* « Et forte in navigando cohors una grandi phaselo vecta a ceteris deerravit, marique placido a duobus prædonum myoparonibus circumdata [3]. »

[1] *Greek Inscr. in the British Museum,* 143, l. 27-31. J'ai modifié la restitution des l. 30-31. — [2] Cicer., *Verr.,* V, 63-80. — [3] Sallust., *Hist.,* III, p. 112.

La présence d'Antonius à Gythion dans l'été de 71 est importante pour l'histoire de sa campagne. C'est là, probablement, qu'il réunit la flotte qu'il se proposait de conduire contre les Crétois. Une année déjà s'était écoulée depuis son arrivée sur les côtes de la Grèce, et rien d'effectif n'avait été fait. Chasser les pirates de la mer Égée, les poursuivre sans relâche et assurer la sécurité des navigateurs aurait exigé une activité soutenue, un plan conçu et réalisé méthodiquement; c'était trop pour un homme qui ne s'occupait des affaires qu'au dernier moment, *vacuus a curis nisi instantibus*. Il se rabattit sur une expédition contre les Crétois, alliés plus ou moins déclarés des pirates. Une telle entreprise lui parut propre à justifier le commandement avec pouvoirs illimités que le Sénat lui avait confié depuis 74. Avec sa légèreté habituelle, il comptait sur une victoire facile et surtout fructueuse, sur un gros butin et de nombreux prisonniers qu'on vendrait à bon compte. La seule précaution qu'il semble avoir prise, ce fut d'emporter assez de chaînes pour ses futurs captifs[1]. Quant au nombre des troupes, au bon état des vaisseaux et des équipages, il s'en était remis sur ses lieutenants. Or nous avons vu qu'à Épidaure et à Gythion, ceux-ci avaient dispensé les habitants de fournir des soldats ou des provisions. C'est par le hasard des découvertes d'inscriptions que nous avons appris ce qui se passa dans ces deux villes, mais leur cas ne fut pas exceptionnel. Par toute la province, les généraux romains avaient exercé des réquisitions, et partout ils en avaient accordé ou vendu la dispense à prix d'argent. Il n'est pas vraisemblable que les choses aient mieux marché pour l'armée de mer. Le tableau que Cicéron a tracé de la flotte équipée par Verrès pourra en donner une idée. Ce fut donc avec des forces insuffisantes, des équipages incomplets qu'Antonius cingla vers la Crète, n'ayant aucun doute sur le succès. Le résultat fut une défaite complète sur mer, une des plus piteuses que les Romains aient essuyées. Le préteur lui-même fut pris et conduit en Crète; il y mourut bientôt après, non sans avoir signé une paix honteuse avec ses vainqueurs. C'était la digne clôture de sa carrière; il en avait fait assez pour gagner le surnom dérisoire de *Creticus*, qui le distingue des autres membres de la famille des Antonius[2].

Paul FOUCART.

[1] Florus, III, 8. — [2] Livius, *Epit.*, 97. — Diod. Sic., XL, 1. — Appian., *Sicil.*, 6.

LA THÉBAÏDE DE STACE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

IV. Il est trop clair qu'une épopée dédiée à l'empereur par un poète de cour, et que l'empereur a favorablement accueillie [2], doit être au plus haut degré une œuvre orthodoxe. Et ce n'est pas ce qu'il y a de moins étonnant pour nous dans la *Thébaïde*, qu'elle ait été jugée tout à fait inoffensive sous un prince accusé par la rumeur publique, entre autres crimes, d'avoir mis fin aux jours de son frère [3]. Si toutes ces vieilles fables ont encore une portée comme expression des passions humaines (et le développement que Stace leur donne parfois suffirait à le prouver), comment ont-elles pu paraître sans danger? Remarquons en effet que le poète ne cherche pas à fuir le parallèle qui s'offre à l'esprit entre la *Thébaïde* et l'histoire de la société romaine; au contraire il a eu soin de l'accuser dès le début, peu après sa solennelle invocation à Domitien. Dans leur lutte fratricide Étéocle et Polynice se disputent un pauvre royaume, où les arts sont encore inconnus; ils foulent aux pieds toutes les lois divines et humaines pour une satisfaction misérable : « Un métal épais ne resplendissait pas encore sur les lambris; on ne voyait pas les marbres éclatants de la Grèce soutenir des atriums assez larges pour que la foule entassée des clients pût s'y dérouler; des lances ne veillaient pas sur le sommeil agité des rois; un poste ne gémissait pas en attendant, le fer à la main, celui qui devait le relever. . . . . Que ne s'agissait-il au moins de conquérir au prix d'un si grand crime un empire limité par les deux pôles, un empire que contemple le soleil quand il prend sa course au seuil de l'Orient et quand il se retire par la porte de l'Ibérie? De conquérir les régions lointaines qu'effleurent à peine ses rayons obliques et que glace le souffle de Borée, ou les régions attiédies par les chaudes vapeurs du Notus? Que ne s'agissait-il de rassembler sous une seule main toutes les richesses de Tyr ou de la Phrygie? » En d'autres termes de pareilles fureurs se comprennent encore quand elles sont allumées par l'ambition de s'élever au rang suprême dans l'empire

[1] Léon Legras, *Étude sur la Thébaïde de Stace*, 1 vol. in-8°. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905. — Voir le premier article dans le cahier d'octobre 1906, p. 535.

[2] *Thébaïde*, XII, 814.

[3] Sur les bruits malveillants auxquels donna lieu la mort de Titus voir Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 29.

romain. On ne saurait parler plus clairement. Cette antithèse n'empêchera point du reste le poète d'oublier à tous moments la rude simplicité du monde primitif. Après s'être ainsi mis en règle une fois pour toutes avec la vérité historique, qu'il connaît parfaitement, il décrira par exemple les statues de bronze rangées dans l'« atrium » du roi d'Argos [1]. Tant il est vrai que l'anachronisme qu'on lui reproche est chez lui prémédité; disons mieux : il est pour les contemporains le sel de tout poème épique. Comment ne serait-il pas pour nous celui de la *Thébaïde?* Mais alors, si c'est Rome que nous avons partout sous les yeux, on pourrait supposer qu'il y a une audace singulière à raconter, sous les noms d'Œdipe et de ses fils, les crimes d'une famille souveraine. Heureusement Stace est protégé par deux ou trois principes, universellement admis dans le monde où il vit, et qui sauvent tout. Il pense et il parle comme Domitien lui-même l'aurait fait, comme il l'avait fait probablement dans son propre poème sur l'incendie du Capitole.

D'abord il est bien entendu que personne ne songe à rétablir un gouvernement libre. Quand arrive le moment où Étéocle doit céder la place à son frère en vertu de l'accord conclu entre eux, la foule commence à se séparer silencieusement du chef de l'État, « *a principe* », et, suivant la coutume des peuples, tourne ses sympathies vers celui qui va venir :

et, qui mos populis, venturus amatur.

Rien d'éloquent comme la simplicité de cet aveu. Alors paraît brusquement un personnage qui déplore à haute voix le malheureux sort de Thèbes déchirée entre deux souverains néfastes : l'un la tient asservie, l'autre la menace. Nous sommes assez tentés de penser que cette protestation est amplement justifiée quand les deux rivaux s'appellent Étéocle et Polynice. Mais le discours reste sans conclusion, l'orateur est un inconnu; pis encore, c'est un de ces hommes « qui dans leur bassesse ne songent qu'à empoisonner de leur venin tout ce qui s'élève et ne consentent jamais à courber la tête sous l'autorité des chefs [2] ». Quel beau langage un Accius aurait pu prêter à ce révolté, au temps où les nobles sentences de la tragédie latine soulevaient des tempêtes parmi les spectateurs! Dans la pensée de Stace l'orateur anonyme qu'il introduit ici appartient manifestement à la lignée de Thersite.

En second lieu personne n'est jaloux de défendre les empereurs qui ont précédé la dynastie flavienne; les jugements les plus sévères sur leur vie publique et sur leur vie privée peuvent se donner un libre cours et il

[1] *Thébaïde*, II, 214. — [2] *Thébaïde*, I, 168-196.

semble même qu'il soit de bon ton de ne pas les ménager. Stace dans ses petits poèmes a nommé tous les princes de la maison des Jules, César et Auguste avec un dédain affecté[1], Claude avec une pitié railleuse, Caligula et Néron avec la chaleur d'une vertueuse indignation; quand il le faut, il n'épargne point les épithètes flétrissantes et le nom de « tyran » se présente de lui-même sous sa plume; il venge la mémoire de Lucain, il rappelle l'incendie de Rome et le meurtre d'Agrippine aussi franchement que Tacite le fera sous Trajan[2]. Si donc les lecteurs de la *Thébaïde* reconnaissent un ou plusieurs de ces mauvais maîtres dans Œdipe, Étéocle ou Créon, ils peuvent le dire tout haut. Enfin comme en théorie le gouvernement impérial ne ressemble à aucun autre, les traits dirigés contre la monarchie ne peuvent l'atteindre, ou du moins il n'y a pas de rapport entre l'empire et la monarchie tant que l'empereur est bon; pour la cour, l'empereur actuel est toujours bon tant qu'il dure, et, comme c'est là la vérité officielle, on le flatte en dépeignant les rois sous les couleurs les plus noires; car c'est donner à entendre qu'il ne saurait être confondu avec eux. Les personnages de la *Thébaïde* ont donc joui de l'immunité accordée au tyran de la tragédie et des écoles de rhétorique. Le type de la monarchie héréditaire et absolue, il faut l'aller chercher dans l'empire des Parthes[3]; Rome, jusque sous un Domitien, respecte cette fiction, que toute royauté est détestable par elle-même. « Qu'y a-t-il de sacré pour les rois? » dit Stace avec conviction[4]. Créon est à peine maître de Thèbes que déjà il devient mauvais[5]. Il est vrai que le sublime dévouement de Ménécée rachète tous les crimes de sa famille; mais lui-même tombe « victime de la royauté[6] » et nous ne savons pas ce qu'il aurait été s'il avait exercé le souverain pouvoir. Il y a pourtant dans la *Thébaïde* deux rois justes et sympathiques : Adraste et Thésée; le second nous apparaît au dénouement dans une sorte d'apothéose, en vengeur des lois de l'humanité; c'est que déjà dans les *Suppliantes*, où Stace a été le chercher, le héros athénien n'est pas un roi comme un autre; il gouverne une ville libre, à laquelle il a donné l'égalité des suffrages; il ne peut déclarer la guerre sans consulter l'assemblée du peuple[7]. En passant chez le poète latin ce personnage n'a rien perdu de sa séduc-

(1) Il nomme Tibère sans le juger, *Silves*, III, 3, 66.

(2) *Silves*, I, 1, 86; 5, 64; II, 7, 58, 61, 100, 119; III, 3, 69-71, 76; IV, 3, 8, 60; V, 2, 32. Voir au contraire sur Vespasien, I, 1, 31, 95; III, 3, 140; IV, 2, 58; V, 2, 138; *Thébaïde*, I, 23.

(3) *Thébaïde*, VIII, 286.

(4) *Ibidem*, II, 488.

(5) XI, 648; cf. 283, 579, 684.

(6) XI, 283.

(7) Euripide, *Suppliantes*, 352, et 403-455.

tion et il a pris une majesté toute romaine, on pourrait même dire impériale; car il est facile de voir d'où est venu le modèle. Thésée, après une campagne glorieuse, rentre dans Athènes au milieu d'une pompe triomphale dont tous les détails ont été observés sur le chemin du Capitole; et quand, cédant aux supplications des Argiennes, il a décidé de marcher contre Créon, il adresse à ses troupes une *adlocutio*, où Stace a fait vibrer avec une réelle éloquence les grandes et nobles idées que Rome, après Athènes, représente dans le monde : « Vous qui allez défendre avec moi les lois des peuples et les droits du monde entier, soldats, élevez vos courages à la hauteur de nos entreprises . . .

> Terrarum leges et mundi foedera mecum
> Defensura manus, dignas insumite mentes
> Coeptibus [1].

Le Thésée d'Euripide, passablement raisonneur et bavard, est devenu un *imperator* sobre de discours, mais capable de trouver à l'occasion les paroles fortes, altières et solennelles qui entraîneront un auditoire romain. Stace n'a eu garde d'attirer l'attention sur le caractère particulier de la royauté athénienne [2]; il a laissé à Euripide tous les passages où il était question de liberté et d'égalité; il a seulement retenu, en leur prêtant la sonorité latine, ceux qui parlaient du droit des gens outragé et défendu. C'est un peu avec le même accent qu'Adraste réconforte Polynice humilié d'avoir à nommer son père et sa mère; pourquoi rougir des crimes dont on n'est pas responsable soi-même? L'hérédité du déshonneur est une injustice sociale; la faute des pères ne nuit pas à leurs descendants :

> Nec culpa nepotibus obstat [3].

Flagrant anachronisme d'idées, mais belle maxime et beau vers! Nous reconnaissons ici l'influence de la philosophie. Elle n'est pas moins évidente dans l'Invocation à la Terre [4], morceau d'un sentiment vraiment religieux, où le poète a fait son profit des idées stoïciennes sur l'homme citoyen du monde; on n'écrit pas, sans avoir reçu le don, des vers comme ceux-ci :

> Omne homini natale solum; nec te, optima, saevo
> Tanquam humiles populos deceat distinguere fine,
> Undique ubique tuos; maneas communis!

Ainsi les premiers lecteurs de la *Thébaïde* ont pu y retrouver leurs propres souvenirs, des impressions qu'ils avaient déjà éprouvées eux-

(1) *Thébaïde*, XII, 642.
(2) Il y fait cependant une allusion discrète, XII, 613, 614.
(3) *Thébaïde*, I, 682-695.
(4) VIII, 303-338.

IMPRIMERIE NATIONALE.

mêmes, des théories qui leur étaient chères. Y a-t-il beaucoup de poètes qui soient arrivés à la gloire en dédaignant tout à fait ce moyen d'action, et pourquoi se seraient-ils diminués en l'employant?

V. Si l'on voulait achever de rendre à la *Thébaïde* la vie qui l'animait autrefois, il faudrait montrer encore l'actualité de certains tableaux, où nous ne pouvons aujourd'hui la découvrir sans étude; Stace a rappelé parfois, dans ce poème mythologique emprunté à la Grèce, des institutions et des coutumes qui nous sont devenues étrangères, mais qui étaient encore très florissantes au moment où il écrivait. On a dit et répété avec juste raison que Stace, comme Virgile, est trop éloigné des âges primitifs pour en reproduire exactement les mœurs; mais il en est tout de même plus rapproché que nous. La plus grande partie de son sixième chant décrit la première célébration des jeux de Némée; le lecteur moderne a un effort à faire pour s'intéresser à cet épisode; les tableaux du même genre tracés par Homère et par Virgile lui paraissent d'une supériorité trop écrasante. On aurait tort cependant de ne voir là qu'une copie dont les livres auraient fourni tous les éléments. Les jeux de Némée étaient encore vivants à la fin du premier siècle et ils attiraient des concurrents venus des contrées les plus diverses non seulement de la Grèce, mais de l'Italie; le père de Stace y avait assisté; il y avait remporté au moins une des couronnes proposées aux gens de lettres. Comment n'aurait-il pas parlé à son fils des luttes gymniques qui s'étaient livrées en sa présence? M. Legras observe que Stace a mentionné certaines épreuves dont il n'était pas question dans l'*Énéide*. La raison en est simple : c'est qu'il a reproduit exactement le programme réglementaire des jeux de Némée, tel qu'on l'appliquait de son temps, et nous en avons la preuve dans d'autres auteurs dont on a réuni les témoignages. Voilà ce qu'il faudrait nous dire pour nous faire comprendre l'intérêt de ce passage. La course des chars y tient, comme chez Homère, une place tout à fait prépondérante; nous n'avons pas lieu d'en être surpris si nous songeons que depuis l'époque homérique la passion des anciens pour cette sorte de jeux n'a fait que s'accroître; elle est à son comble sous l'Empire; nous le voyons assez par les monuments, surtout par les mosaïques de cette époque. Lorsque le poète cite les noms des chevaux, décrit la couleur de leur poil et rapporte leur généalogie, lorsqu'il suit leurs évolutions dans la carrière, montrant les chars qui se brisent et les cochers qui roulent dans la poussière, les dieux mêmes qui interviennent pour arrêter ou favoriser les concurrents, Rome, n'en doutons pas, a vu là autre chose qu'une pâle imitation de l'*Iliade;* si ce morceau a été lu en public, les auditeurs

n'ont pu qu'en admirer l'exactitude et l'éclat : lequel parmi eux n'avait jamais ressenti les émotions du Grand Cirque?

Il y aurait lieu de faire les mêmes observations à propos du merveilleux. Les apparitions, les évocations, les oracles, les songes prophétiques avaient déjà beaucoup servi dans l'épopée; il est assez légitime de se demander comment des gens cultivés pouvaient encore prendre quelque plaisir à voyager à travers les régions surnaturelles, si souvent explorées et si minutieusement décrites par tant de générations de poètes. L'histoire de la magie, depuis que nous la connaissons mieux, nous fournit ici la réponse; elle nous montre que la société de l'époque impériale, depuis les plus basses classes jusqu'aux plus hautes, a interrogé le ciel et l'enfer avec une curiosité inlassable, peut-être même plus fébrile qu'auparavant. A plusieurs reprises Stace évoque devant nous les habitants du monde souterrain, ombres humaines ou puissances du mal. Il n'a pu se tenir d'écrire, lui aussi, sa *Nekuia*[1]. Avec certains philosophes il admet bien que la divination, sous toutes ses formes, est plus malfaisante qu'utile; mais il ne doute pas un instant de son efficacité[2]. Il fait seulement, comme tout bon Romain respectueux des lois, une distinction entre la divination permise et la magie sacrilège[3]. Celle-ci en effet a attiré sur elle depuis très longtemps les rigueurs des chefs de l'État; mais tout le monde, sans en excepter les empereurs, la pratique en secret et même on lui attribue d'autant plus de puissance que ces interdictions répétées l'ont entourée de plus de mystère. Tirésias, un des princes de l'art divinatoire, sait bien qu'il est abominable de déterrer les cadavres et de les mutiler pour faire servir leurs restes à des incantations magiques; il voudrait bien ne pas recourir à de pareils procédés, lorsqu'il appelle hors des enfers l'ombre de Laïus; mais il a peur d'y être contraint et il les tient en réserve comme suprême ressource. Enfin le pâle cortège des ombres qui précèdent celle de Laïus commence à apparaître; il était temps : impatienté de leurs lenteurs, Tirésias lançait déjà son *quos ego. . .!*[4], l'auguste devin allait se transformer en sorcier. Il y a donc dans le vaste champ des sciences occultes un domaine que les lois ont entouré d'une fragile barrière souvent franchie, souvent même imperceptible à force d'avoir été foulée aux pieds. Stace, en homme prudent, n'a pas voulu la franchir; bien loin qu'il faille voir ici une imitation de Lucain[5], il est clair au contraire que l'auteur de la *Thébaïde* a délibérement condamné la fameuse scène de sorcellerie de la *Pharsale*. Mais comme son devancier, et par sa réticence même, il

[1] *Thébaïde*, IV, 406-645.

[2] *Ibidem*, III, 547, 565; VI, 934-937.

[3] III, 559 : *Thessalicum nefas.*

[4] IV, 501-518.

[5] Legras, p. 175.

témoigne de l'influence énorme qu'exerce plus que jamais sur les esprits cet art redoutable[1]. En le lisant, il faut se rappeler les manuscrits magiques dont le nombre déjà considérable s'accroît chaque année dans les grandes bibliothèques de l'Europe, et aussi ces tablettes d'imprécation et d'envoûtement qui sortent de terre de tous côtés. Nous comprendrons alors sans peine que la *Nekuia* de la *Thébaïde* n'est pas une simple machine épique, faussée par un trop long usage.

VI. Stace, qui a beaucoup imité Virgile, a par rapport à son illustre devancier cette infériorité, entre beaucoup d'autres, qu'il n'a pas vu les lieux où se passe l'action de son poème. C'est ce qui résulte de son propre aveu. Il nous dit en effet que son père le guida de ses conseils dans l'exécution de la *Thébaïde;* non seulement « il lui dévoila les gestes des héros », mais encore « il lui enseigna leur manière de combattre et la situation des lieux, *positus locorum*[2] ». Donc le poète ne s'était pas senti capable de décrire avec une suffisante exactitude, sans le secours de cet excellent maître, les contrées où se meuvent ses personnages; le père, vainqueur dans les jeux de Delphes, de Némée et de l'Isthme, avait fait en Grèce plusieurs voyages; le fils ne l'avait jamais visitée. Les anciens grammairiens distinguaient, dans les descriptions de lieux auxquelles ils exerçaient leurs élèves, deux types différents: s'agissait-il d'une *topographie,* il fallait que l'élève évoquât devant les yeux un lieu réel, qu'il en fît voir avec précision tout le détail à l'aide de traits authentiques qui ne pussent convenir à aucun autre. S'agissait-il d'une *topothésie*, l'élève avait à dépeindre un lieu réel ou imaginaire sous des couleurs vraisemblables, en utilisant les traits généraux dont tout homme a été frappé devant le spectacle de la nature. M. Legras se demande si dans la *Thébaïde* Stace, aidé par les conseils paternels, nous a laissé des *topographies* ou des *topothésies.* Il semble, après hésitation, pencher pour la seconde hypothèse et même, prenant enfin parti, il affirme que Stace, qui n'avait pas vu la Grèce, « ne croyait pas en avoir besoin »[3]. Il tire son principal argument du commentaire de Lactantius, qui appelle *topothésie* la description du cap Ténare[4]. On aura de la peine à accepter ce jugement. Reprenons d'abord les vers de Stace; il ne dit pas que son père, quand la *Thébaïde* fut commencée, l'appliqua à des exercices de pure forme comme l'auraient été des *topothésies;* Stace avait alors une

[1] Ses progrès sont encore plus formellement déplorés dans le chant III, vers 559-565.

[2] *Silves*, V, 3, 234-237.

[3] Legras, p. 6, note 3; 58, note 2; 78, note 3; 259, note 2; 269, note 3.

[4] Lactantius Placidus, *Commentaire de la Thébaïde*, II, 32 et 43.

quarantaine d'années; ce n'était plus un écolier et il n'avait pas besoin de son père pour écrire des descriptions purement fictives; il est manifeste qu'il entend parler, dans tout ce passage, des connaissances précises qui devaient faire le fond de son poème. Il a demandé à ce maître émérite, familiarisé avec les poètes grecs par une longue pratique de l'enseignement, ce qu'il ne possédait pas au même degré, c'est-à-dire la science des mythes; il lui a demandé aussi de mettre à sa disposition ses souvenirs de voyage. Stace ajoute que, son père étant mort avant que la *Thébaïde* fût achevée, il est demeuré incertain de sa route, comme un navire sans pilote. Nous le comprenons beaucoup mieux avec cette interprétation. On objectera, il est vrai, que ses descriptions sont inexactes précisément parce que le concours de son père lui a manqué. Mais à partir de quel point lui a-t-il manqué? C'est ce que nous ne saurons jamais. Il reste cependant que le poète y attachait le plus grand prix, qu'il en a profité autant qu'il l'a pu et qu'il a gémi d'en être privé. Ce n'est pas là le fait d'un homme qui prend son rôle à la légère; comme l'a bien vu M. Legras, ses descriptions des *Silves* nous donnent en effet la meilleure idée de son exactitude. Quant à la glose de Lactantius, elle appelle une seule et même description, celle du Cap Ténare, tantôt *topothésie* et tantôt *topographie;* le premier mot s'applique à quelques vers, où ce lieu très réel (nous n'en pouvons pas douter) « est dépeint avec une liberté poétique »; c'est que Stace y a mêlé quelques hyperboles [1]. Mais des hyperboles de ce genre se rencontrent dans toutes les épopées, sans excepter l'*Énéide*, et n'altèrent pas nécessairement la fidélité de la peinture. En un mot nous pouvons conclure que les descriptions de la *Thébaïde* n'ont pas la même valeur que si elles provenaient d'un témoin oculaire; mais ce ne sont pas non plus des morceaux de fantaisie, vagues, incolores ou chargés de fausses couleurs.

Il y a au moins un passage sur lequel nous en pouvons faire l'épreuve: c'est la description de Némée [2]. Stace nous montre une vallée étroite, enfermée entre de hautes collines, dont les flancs, couronnés de bois, s'abaissent en pente douce, formant de chaque côté une longue suite de talus gazonnés. Le déboisement a fait son œuvre à Némée comme dans beacoup d'autres parties de la Grèce, comme dans tout l'ancien monde. Mais les voyageurs modernes n'y ont du reste rien vu [3], qui démente le

[1] « Fictus locus secundum poeticam licentiam. » La définition générale qui vient ensuite s'applique mal aux vers de Stace, puisque le Cap Ténare est bien un « verus locus »; le glossateur n'y a pas pris garde. Voir les hyperboles des vers 34 et 36.

[2] *Thébaïde*, VI, 242-260.

[3] Pas plus Frazer que les voyageurs cités par Hitzig et Blümner dans

témoignage de la *Thébaïde;* ils mentionnent même le tapis vert que le lent écoulement des eaux entretient comme jadis sur les pentes de la vallée. Près de là les Sept Chefs ont élevé un tombeau à Opheltès; ce monument existait au temps de Stace et c'est précisément parce qu'il existait que Stace a cru devoir en parler; que sa description contienne encore quelques hyperboles à la mode épique, il ne faudrait pas s'en étonner[1]; mais quand il dessine à grands traits les bas-reliefs sculptés sur les parois du tombeau, un aussi violent anachronisme ne peut s'expliquer que par le désir de rappeler une œuvre réelle, connue de ses contemporains, et nous avons d'autant moins de raisons d'en douter, que la mort d'Opheltès est représentée sur des monnaies d'Argos. Il est fort probable que les grammairiens, les voyageurs et les géographes, non moins que les poètes[2], avaient déjà réuni sur la topographie de la *Thébaïde* beaucoup de renseignements utiles; Stace, grammairien lui-même, n'a pu les ignorer, ni les dédaigner; nous devons plutôt admettre que son père l'a aidé à les réunir. Il nous donne cette impression que, à défaut d'observations personnelles, d'ailleurs beaucoup moins nécessaires que dans une *Énéide,* il a non seulement évité les erreurs, mais recherché la précision autant qu'il dépendait de lui.

VII. M. Legras a donné le développement le plus étendu à l'étude des sources; le chapitre qu'il a écrit sur ce sujet, rapproché de sa thèse complémentaire[3], formera un répertoire commode pour ceux qui voudront entreprendre de nouvelles recherches sur la *Thébaïde.* Des travaux de ce genre n'ont pas pour unique avantage d'éclaircir les textes anciens; ils doivent aussi nous servir à en mesurer l'originalité. Nous aimerions beaucoup à savoir ce que Stace a mis de lui-même dans son épopée; au milieu de ce long récit d'actions surhumaines et inhumaines sa personnalité morale ne se révèle-t-elle nulle part? Nous avons, il est vrai, perdu tant de documents importants qu'il peut paraître hasardeux de chercher à la dégager. Parfois cependant, même lorsqu'il suit visiblement une tradition séculaire, il semble bien nous découvrir un peu de son âme. L'inconvénient de son sujet était d'exiger d'un bout à l'autre une tension

leurs commentaires sur Pausanias, II, 15, 2.

[1] À supposer que l'identification des ruines soit certaine, et elle est très douteuse.

[2] C'était un des principaux mérites d'Antimaque. Maurice Croiset, *Histoire de la littérature grecque,* III, p. 665.

[3] Léon Legras, *Les légendes thébaines dans l'épopée et la tragédie grecques,* thèse complémentaire de doctorat ès lettres, 1 vol. in-8°, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905.

de tous les nerfs, qui devait causer une certaine fatigue, même à des Romains nourris de stoïcisme. Telle fable qui convient à un drame ne convient pas aussi bien à un poème épique en douze chants. Il est possible qu'Antimaque soit un peu responsable de ce défaut de variété. Les épisodes de la *Thébaïde* ont pour but évident d'y remédier; n'en auraient-ils pas d'autre que nous devrions les accueillir avec plaisir. Mais Stace a pris ce qu'il a trouvé et malheureusement ses épisodes, ceux du moins qui méritent ce nom, tels que l'histoire de Corèbe ou l'histoire des Lemniennes [1], nous parlent encore d'égorgements, de larmes, de vengeances et d'expiations, de sorte qu'ils aggravent l'impression générale au lieu de la corriger. Ce qui manque le plus au milieu de tant de sang répandu, ce sont les tableaux propres à reposer et à détendre la sensibilité. Pourtant Stace a certainement fait effort pour échapper à ce reproche autant que le sujet le permettait. De là ses peintures de la vie champêtre et de la nature, souvent amenées sous forme de comparaison; son remarquable talent pour la description l'y sert à merveille [2]. C'est sans aucun doute la même pensée qui l'a conduit à grandir le rôle d'Argie, femme de Polynice; elle est l'Andromaque de la *Thébaïde;* elle représente la tendresse, la modestie, le dévouement, la fidélité conjugale. Nous la suivons avec sympathie à travers l'action, depuis le jour où, jeune fille, elle fait son entrée au milieu d'une brillante assemblée en fête jusqu'au jour où elle rencontre Antigone auprès du bûcher de son époux. Stace n'a pas craint de nous la montrer étendue sur sa couche à côté de Polynice, l'enlaçant de ses bras et cherchant à pénétrer les desseins qu'il lui cache; c'est une scène d'un réalisme un peu bourgeois, mais qui reste grave et n'a rien de déplaisant [3]. Elle est à rapprocher de la pièce dédiée par le poète à sa femme [4]; mêmes pensées, mêmes images, avec quelques transpositions; Argie rappelle Claudia. Il faut détacher aussi le passage où sont représentés les ébats du jeune Opheltès, déposé sur une prairie par sa nourrice; nous avons beau savoir que l'auteur en a emprunté le motif à Euripide [5], nous n'en sommes pas moins tentés de croire qu'il y a mis aussi beaucoup de son cœur, d'autant plus que nous retrouvons dans les *Silves* une peinture toute semblable [6]. Stace n'avait pas eu d'enfants, mais il en avait adopté un, qu'il perdit; la pièce où il raconte sa douleur

[1] *Thébaïde,* I, 557-668; V, 49-498.

[2] Voir, entre autres morceaux, *ibid.*, I, 131-136, 336-344, 345-389; II, 32-42; III, 45-52; VII, 393-397, 436-440.

[3] *Thébaïde,* II, 331-362.

[4] *Silves,* III, 5, 1-43.

[5] *Thébaïde,* IV, 786-796; Euripide, *Hypsipylé,* fragment 754 (Nauck).

[6] *Silves,* V, 5, 66-87. Voir encore *Thébaïde,* VI, 74-83.

renferme des vers d'une sincérité et d'un charme pénétrants. Personne dans l'antiquité n'a rendu la grâce innocente du premier âge comme ce poète tant applaudi pour avoir chanté les fureurs de la guerre. Payons-lui ce qui lui est dû. Nous pouvons regretter qu'il n'ait pas cherché plus souvent ses inspirations dans la vie de famille, pour laquelle il était évidemment mieux fait. Mais ses contemporains attendaient de lui autre chose : il leur a donné la *Thébaïde*. Le contraste qu'elle présente, dans l'ensemble, avec ses goûts et ses habitudes, est encore la marque d'un siècle qui connut tous les extrêmes. Ce qu'il a vu lui a suffi pour imaginer sans peine des passions qu'il n'éprouva jamais. Et comme la rhétorique n'étouffa point en lui le don d'observer et de peindre la nature, il a su tirer d'un sujet souvent traité une œuvre intéressante. Il reste encore beaucoup à faire pour la mettre en bonne lumière.

Georges LAFAYE.

UN NATURALISTE VOYAGEUR DE LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE : JOSEPH DOMBEY.

Dr E.-T. Hamy. *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil* (*1778-1785*). *Sa vie, son œuvre, sa correspondance, avec un choix de pièces relatives à sa Mission.* 1 vol. in-8°. Paris, Librairie orientale et américaine, 1905.

Joseph Dombey n'est pas un inconnu; il a eu la rare fortune de rencontrer, presque au lendemain de sa mort, plusieurs biographes; mais la *Notice* lue par Gilibert à la Société de santé de Lyon, celle de Deleuze, publiée dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, et l'Éloge écrit par Mouton-Fontenille pour la Société d'agriculture de Mâcon, tout estimables que sont les deux premières, ne nous font connaître qu'imparfaitement les voyages, les découvertes et les malheurs de ce savant. Aussi M. le Dr Hamy a-t-il eu grand'raison quand il a entrepris d'écrire une histoire complète du naturaliste voyageur, et le soin avec lequel il a réuni tous les documents qui pouvaient éclairer son sujet, le dépouillement attentif de la correspondance et des journaux de Dombey, ainsi que des

pièces et instructions relatives à la mission qui lui fut confiée, lui ont permis de nous donner, non seulement de son séjour au Pérou, au Chili et au Brésil, comme semble l'indiquer le titre, mais de sa vie tout entière, un récit dramatique et saisissant.

Né en 1742 à Mâcon, Dombey avait senti de bonne heure s'éveiller en lui le goût des sciences; au commencement de 1764, il alla faire sa médecine à Montpellier, mais il se livra de préférence à l'étude des sciences naturelles, surtout de la botanique; il en apprit les principes généraux sous la direction de Goüan et de Cusson, pour lesquels il conserva toute sa vie une profonde reconnaissance; des herborisations poussées jusque dans les Pyrénées lui acquirent bien vite la connaissance pratique du monde des plantes. Après son retour à Mâcon, à la fin de 1758, il continua ses explorations tour à tour dans les marais de la Bresse, les hautes montagnes du Bugey et les Alpes dauphinoises. C'est dans une de ces excursions en Dauphiné qu'il rencontra Jean-Jacques Rousseau, auquel il fit présent d'un herbier et dont il devint ainsi le maître. Grâce à ses recherches persévérantes, Dombey posséda bientôt de la flore française la connaissance la plus étendue; aussi ne doit-on pas être surpris qu'il ait été accueilli comme un égal par les botanistes et les amateurs les plus distingués. Quand il vint à Paris en 1772, disciple zélé de Bernard de Jussieu et de Daubenton, il fut l'ami de Thouin, directeur du Jardin du Roi, d'Antoine-Laurent de Jussieu, de Roussel et d'autres moins connus. Ces relations devaient décider de son avenir.

En 1774 Dombey avait regagné Lyon, et l'année suivante il était allé herboriser dans le Jura, quand une lettre de Thouin le rappela à Paris. À peine arrivé au pouvoir, Turgot avait songé à organiser des missions scientifiques dans plusieurs contrées lointaines; il s'agissait en particulier d'un « voyage de très long cours pour aller chercher des productions qu'on voudrait naturaliser dans nos climats ». Jussieu, consulté, pensa à Dombey; il fut agréé par le ministre, et s'occupa aussitôt de préparer son expédition. La chute de Turgot n'en empêcha pas l'exécution; son successeur donna suite à ses projets, et Dombey, pourvu du brevet de « botaniste du Roi », fut chargé d'aller au Pérou continuer la mission interrompue de Joseph de Jussieu. Pendant qu'on informait la cour de Madrid de l'envoi du naturaliste français, celui-ci se hâtait d'aller prendre les conseils de l'illustre Haller, particulièrement versé dans l'étude des plantes alpestres; puis comme le président du conseil des Indes paraissait disposé à le bien accueillir, il se mettait sans retard en route pour Madrid, et après un long voyage fait entièrement à pied, il arrivait dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

cette ville le 5 novembre 1776. Des difficultés imprévues devaient l'y retenir plus de dix mois.

Dombey ne devait pas partir seul pour le Pérou; à l'instigation d'Ortega, secrétaire de l'Académie de médecine, deux botanistes espagnols l'accompagnèrent; l'un, cousin d'Ortega, Hipolito Ruiz, n'avait que 23 ans; l'autre, José Pavon, était à peine plus âgé[1]; ils n'en furent pas moins les chefs véritables de l'expédition. Des instructions leur furent remises qui réglaient leur conduite, fixaient le partage des collections et leur prescrivaient d'adresser leurs envois directement au *Secretario del Despacho de Indias*. Une clause spéciale enjoignit aussi à Dombey de présenter à son retour deux exemplaires de ses observations et de ses herbiers, dont l'un demeurerait acquis à la collection espagnole. L'exécution rigoureuse de cette clause, à laquelle il avait souscrit, fut, dit M. le Dr Hamy, pour une large part l'occasion des incidents qui ont si tristement marqué les dernières années du malheureux voyageur. Cela est vrai; mais il y eut d'autres causes, nous le verrons, et je ne crois pas qu'Ortega en ait été seul responsable. Il m'est difficile aussi de croire, comme n'hésite pas à le faire M. le Dr Hamy, à une « campagne entreprise » dès le premier jour contre Dombey par le naturaliste espagnol. Toutes les mesures que celui-ci contribua à faire adopter à son égard me paraissent tenir simplement à l'esprit étroit qui animait alors l'Espagne envers ses colonies, à la tutelle où elle les tenait asservies et à l'exploitation égoïste qu'elle faisait de leurs richesses. Dans ce système il n'y avait point de place pour l'étranger; il était considéré comme un intrus qu'il fallait surveiller, pour ne pas dire davantage.

Après bien des délais[2], Dombey et ses compagnons de voyage étaient partis de Cadix le 28 octobre 1777, et le 7 avril suivant ils débarquaient au Callao. À peine installés à Lima, et quoique la saison ne fût pas favorable, ils commencèrent leurs herborisations. Ils explorèrent d'abord la petite île de San Lorenzo et les bords du Rimac. Dombey y fit ses premières découvertes, consignées dans les manuscrits que conserve le Muséum d'histoire naturelle, et commença les observations qu'il devait poursuivre pendant trois ans sur les produits si utiles de la flore du Pérou : tels que le bois de la *Cedrela*, les graines alimentaires du *Quinoa*, le thé de Lima, les fruits de divers piments, une préparation particulière de la pomme de terre, etc. Mais Dombey était un esprit trop curieux pour qu'il crût devoir borner son rôle à des herborisations ou à

[1] Deux dessinateurs, sortis de l'Académie, D. José Brunette et D. Isidro Galvéz, leur furent adjoints. Dr Hamy, p. XXXIII.

[2] Dombey les mit à profit pour se perfectionner dans la langue espagnole.

de simples observations botaniques; dans les instructions qu'il avait, avant son départ, demandées à Séguier, dont il avait autrefois fait la connaissance pendant son séjour à Montpellier, le savant archéologue lui avait recommandé [1], après la récolte des plantes, « objet principal de sa mission », d'étudier les propriétés médicales qu'on leur attribuait, de noter la configuration du sol et, en particulier, des montagnes, d'examiner soigneusement la nature des roches, des métaux et des pierres précieuses qu'on trouvait dans la région, ainsi que la manière d'exploiter les mines, de rechercher de quelles espèces d'argiles plastiques les anciens habitants faisaient leurs ustensiles, d'étudier les pétrifications et les fossiles qu'on rencontrait dans les différents terrains; il l'engageait encore à collectionner les insectes et même les sauriens et petits poissons dont la conservation était facile; enfin il lui recommandait de recueillir avec soin les vestiges de l'ancienne civilisation des pays qu'il devait parcourir. Dombey suivit fidèlement ces instructions.

Dès ses premières recherches aux environs de Lima il fut assez heureux pour découvrir une remarquable relique trouvée jadis dans une fouille faite au temple ruiné du Soleil, et gardée « depuis près d'un siècle dans la famille d'un cacique », — la *Vestidura del Inca*, aujourd'hui le plus bel ornement de la salle péruvienne du *Museo arqueologico* de Madrid. — Durant l'expédition entreprise au milieu de l'année 1778 « le long de l'Arenal », il organisa avec Ruiz des fouilles dans une nécropole indienne située dans le voisinage de Chancay, et il y découvrit des ustensiles variés en terre cuite : vases de diverses formes, jarres, gobelets, etc., avec des fragments de momies, des cordelettes, du coton filé en nature, etc. L'espoir de faire quelques nouvelles découvertes le conduisait l'année suivante à Pachacamac, au milieu des ruines qui dominent la mer, et il avait la bonne fortune d'y trouver des objets antiques, quelques-uns d'une valeur exceptionnelle [2]. Il créait ainsi de toutes pièces, remarque M. le Dr Hamy, une archéologie nouvelle dont les voyageurs avaient jusqu'ici négligé de s'enquérir. Avec sa curiosité naturelle Dombey en avait dès le premier jour soupçonné l'existence, et il ne laissa passer, sans l'utiliser, aucune occasion d'en accroître le domaine. Durant le séjour qu'il fit en 1779 à Tarma, il exécuta des fouilles dans une grotte immense située à trois heures de la ville, et il y découvrit des vases en terre peinte, d'un haut intérêt, ainsi qu'un sceptre en bois de *chonta* sculpté, un diadème en argent, etc.

[1] « Instructions que Séguier envoie à Dombey pour le voyage au Pérou », etc. Dr Hamy, p. 318-323.

[2] Entre autres des vases doubles en terre noire, dits *silvadores*. Dr Hamy, p. XLIV.

En même temps qu'aux études archéologiques qui ne lui étaient pas imposées, Dombey se livrait aux recherches minéralogiques, qu'on lui avait particulièrement recommandées; il recueillait pour l'Académie des Sciences une quantité aussi grande que possible de platine, encore si rare en Europe. Il étudiait la question des salpêtrières naturelles, qui occupait beaucoup à ce moment la docte compagnie, et il recueillait sur les côtes du Pacifique, « où il est si abondant en quelques endroits qu'on le ramasse à pleines mains », des échantillons de salpêtre qu'il envoyait avec un petit mémoire à l'abbé Rozier. Les connaissances étendues et variées de Dombey étaient mises à contribution pour les buts les plus divers; presque dès son arrivée, il se livra pour le gouvernement espagnol à une étude comparative sur la cannelle du Pérou, « un des points les plus importants de sa mission », et l'examen des spécimens qu'on lui soumit lui permit de reconnaître qu'elle n'appartenait pas au véritable cinnamome, mais à une espèce toute différente, — le *Laurus quixos* Lam. Au mois de février 1779 le vice-roi du Pérou le chargeait d'analyser les eaux minérales de Chauchin, ville située dans la haute vallée du Rio de Huaura, mission qu'il accepta d'autant plus volontiers qu'elle lui donnait l'occasion de pénétrer dans la région des montagnes, qu'il n'avait fait qu'entrevoir à distance, et où il désirait depuis longtemps « courir et ramasser les belles plantes qui y sont »[1].

Avant de partir pour Chauchin, Dombey avait fait un premier envoi composé de cinq caisses, qui renfermaient des plantes sèches, avec des graines et des fruits, des boîtes de salpêtre, les vases et autres objets trouvés dans ses fouilles; deux caissons contenaient en outre le platine et les divers échantillons de minerai qu'il avait recueillis. Malheureusement, le vaisseau qui portait cet envoi fut pris par un corsaire anglais et la cargaison vendue à Lisbonne. Achetée pour le compte de l'Espagne, le gouvernement de Madrid donna l'ordre de remettre à notre ambassadeur les caisses envoyées à la cour de France, à l'exception de la *Vestidura del Inca*, réservée pour le cabinet du roi; mais Ortega y ajouta de son chef une partie des vases péruviens. Ce fut un nouveau grief de Dombey contre le savant espagnol, et il ne lui pardonna jamais cette mainmise sur le fruit de ses peines et de ses recherches.

Dombey avait fait une abondante récolte de plantes dans la région montagneuse de Chauchin, où « l'on rencontre en peu d'heures toutes les saisons de l'Europe », et par suite une flore extrêmement variée. Ses récoltes furent encore plus abondantes dans la vallée de Tarma, située à

[1] Lettre à Antoine-Laurent de Jussieu. Dr Hamy, p. 7, n. 1.

plus de 3,000 mètres d'altitude, dont il fit pendant cinq mois le centre de ses excursions; il n'y trouva pas moins de vingt-trois genres nouveaux, qu'il dédia suivant son habitude à des savants contemporains ou à des amis personnels. À la fin de 1779, Dombey rentrait à Lima [1] avec plus de trois cents espèces de plantes, la plupart nouvelles; mais il n'avait pas affronté impunément les fatigues de cette longue excursion, fatigues accrues encore par les soins que, durant une épidémie de peste à Tarma, il avait prodigués aux malades avec un désintéressement et une charité admirables; les chaleurs de la zone torride, l'air suffocant des hautes altitudes avaient ébranlé sa robuste constitution; sa vue même était affaiblie. Cependant à peine se donna-t-il le temps de se reposer, et dès les derniers jours d'avril 1780 il entreprenait dans le bassin de l'Amazone une excursion plus pénible encore que les précédentes. Après avoir passé la Cordillère, l'expédition alla franchir le Cerro del Pasco près de la source du Huallaga, principal affluent du Marañon, et le descendit jusqu'à la ville de Huanuco, nouveau centre de recherches choisi par les explorateurs. Dombey s'était rendu seul à travers les forêts de quinquinas et de cocas, dans ce pays enchanteur des chirimoyas, des goyaves et des grenadilles. Il ne s'y arrêta que le temps nécessaire pour se préparer à descendre le Huallaga jusqu'à Cuchero, où cette rivière devient navigable, voyage dangereux à cause des difficultés du chemin, de l'humidité pénétrante qui gâtait toutes les provisions et des piqûres cuisantes des insectes. Les explorateurs n'étaient soutenus que par la joie des belles trouvailles qu'ils faisaient sans cesse, et par l'émulation qui régnait entre botanistes et dessinateurs, émulation telle qu'en quittant Cuchero, ils emportèrent plus de cent dessins et autant de descriptions d'espèces nouvelles.

Malgré les fatigues de cette longue excursion, Dombey, tout en mettant en ordre ses herbiers, rêvait d'une expédition encore plus lointaine, qui l'eût conduit de Huanuco jusque sur les bords du Para; une insurrection des Indiens qu'il contribua à apaiser l'empêcha de mettre en entier son projet à exécution. Il ne poussa que jusqu'à Huanuco et revint dès la fin de mars 1781 à Lima. Il avait appris peu auparavant la perte de ses collections; sans se laisser abattre par ce contretemps, il s'appliqua courageusement à reconstituer, à l'aide de ses doubles, ses herbiers perdus. Épuisé par les fatigues qu'il avait eu à supporter, il parlait de rentrer en Europe; mais avant de regagner sa patrie, il résolut encore de visiter le Chili. Après avoir laissé entre les mains des gardes du Trésor

[1] Avant de regagner Lima, l'expédition avait remonté toutes les vallées du voisinage des Huasa-Huaso, où on fit les plus belles découvertes.

vingt et une caisses de collections, dont il envoyait l'inventaire à Paris, il partit à la fin de novembre 1785, entraînant avec lui ses compagnons, et, au mois de février suivant, il débarquait « dans le pays des myrtes et des lauriers ». Mais il croissait au Chili bien d'autres plantes curieuses ou nouvelles, telles que le *Lithi*, arbre à l'ombre dangereuse, le *Couilli verde*, espèce d'*Oxalis*, avec laquelle on prépare des tourteaux rafraîchissants, le *Quillay*, saponaire dont l'écorce savonneuse sert à dégraisser les laines, le *Hulgue*, une gratiole apéritive et purgative, le pin d'Araucanie, — un *Araucaria*, — « droit comme une flèche », dont il signala l'utilité pour les constructions navales, etc. Tout en herborisant, Dombey eut occasion d'exercer ses talents professionnels et sa charité habituelle, pendant une peste qui désola cette belle contrée. On voulait le garder à la Conception; il refusa les offres brillantes qu'on lui faisait, et après un séjour de quatorze mois dans cette ville, il se rendit à Santiago. À peine y était-il arrivé que le Régent de l'Audience royale le priait d'aller examiner une mine de mercure signalée dans la province de Coquimbo, ainsi que les autres carrières qu'il rencontrerait sur sa route. Malgré sa santé délabrée, il n'hésita pas à entreprendre ce voyage de près de cent lieues, et il le prolongea encore en s'avançant jusqu'à Copiaco, où il découvrit un gisement de cuivre muriaté, — l'*atacamite*.

Cependant sa vue s'affaiblissait de plus en plus, et durant sa dernière excursion, il fut atteint de surdité. « Quand on est sourd et aveugle, écrivait-il à A.-L. de Jussieu [1], on n'a, je crois, plus rien à faire que de plier bagage et de se mettre dans un coin pour ne pas être heurté par les passants. » Si l'on ajoute qu'il souffrait par surcroît du scorbut, et qu'il fut aussi atteint d'une dysenterie que vint encore compliquer le *bicho*, on comprend la légitimité de ses plaintes; et toutefois, presque mourant, il travaillait, sans discontinuer, à mettre ses collections en état d'être embarquées. Il eut la joie d'achever sa tâche, et, triomphant du mal, il put, malgré sa faiblesse et ses souffrances, avec les soixante-treize caisses qu'il avait préparées, partir, le 14 avril 1784, de Lima, où il était revenu du Chili, pour regagner l'Europe. Il n'avait que 42 ans et avait à peine atteint le milieu de sa carrière; mais sa force était brisée avant le temps, et il ne vécut presque plus que pour souffrir. M. le Dr Hamy a raconté avec émotion les dernières années si tristes du zélé naturaliste, son voyage périlleux jusqu'à Rio Janeiro, son séjour dans cette capitale, séjour qu'il mit à profit — sa santé s'était un peu rétablie — pour faire des excursions fructueuses dans les environs et quelques

[1] Lettre datée de Santiago du Chili le 20 août 1783.

utiles acquisitions : pierres précieuses, cristaux de roche, enfin une magnifique collection de papillons, ornement aujourd'hui encore du cabinet entomologique du Muséum.

Au mois de février 1785, Dombey débarquait à Cadix; mais là de nouvelles épreuves l'attendaient. Les dépenses de la dernière année l'avaient réduit à une grande gêne, et, dans ces conditions, il se vit obligé de rester de longs mois en Espagne. La pensée du partage de ses collections le révoltait, encore qu'il y eût souscrit avant son départ. Il fallut un ordre de la cour de France pour qu'il s'y soumît. Ce ne fut pas tout; il dut faire la promesse solennelle de ne rien publier de son voyage avant le retour de ses compagnons en Europe, s'engager à empêcher qu'on fît paraître les espèces issues des graines qu'il avait expédiées en France, et même désavouer la publication que L'Héritier avait faite des plantes envoyées jadis au Jardin du Roi. Ces mesures mesquines et vexatoires étaient pour Dombey autant d'affronts, dans lesquels il croyait reconnaître la main d'Ortega. Le partage des collections donna lieu à des incidents pénibles; la douane brisa brutalement les caisses qu'il avait apportées; on alla jusqu'à réclamer une partie des trouvailles qu'il avait faites au Brésil, pays étranger cependant à l'Espagne. Enfin, après un séjour de dix mois à Cadix, Dombey s'embarqua le cœur ulcéré pour le Havre, ramenant avec lui trente-quatre caisses seulement des soixante-treize qu'il avait en quittant le Brésil.

L'accueil qu'à son retour à Paris — il y rentra le 13 octobre 1785 — lui fit à l'envi le monde des savants et des amateurs, la curiosité légitime excitée par la vue de ses précieuses collections[1], la subvention de 60,000 livres que, sur les instances de Buffon et de Calonne, le Roi lui accorda généreusement, la continuation temporaire du traitement de 6,000 livres dont il jouissait au Pérou, ne purent triompher de la sombre mélancolie, résultat de ses souffrances de corps et d'esprit, dont il avait senti les premiers symptômes à Cadix; au moment où on le supposait occupé à rédiger, à l'intention de Louis XVI, la description des provinces du Pérou et du Chili qu'il avait visitées, il quitte brusquement Paris, et errant tantôt à Gex, à Lyon ou à Tullins, il se croit en butte aux persécutions de D. Galvez et d'Ortega, « cause de tous ses malheurs ». Un article de la *Gazette de Madrid,* dont on lui attribua, on ne sait trop pourquoi, la paternité; la publication des *Stirpes novae* de L'Héritier, publication dont on le rendit responsable, encore qu'elle se fût faite à son insu et qu'elle ne portât que sur les plantes envoyées neuf ans

[1] *Mémoires secrets de la République des Lettres,* t. XXXI, p. 40.

auparavant à Buffon, ces incidents, sans importance en soi, achevèrent de troubler sa raison. Sous le coup du délire dont il était atteint, il brûla tous les papiers qu'il avait emportés avec lui : descriptions géographiques, notes médicales ou d'archéologie indienne, observations barométriques faites pour Lalande, mémoires sur les mines du Pérou; il n'épargna aucun de ces manuscrits précieux composés au prix de tant de fatigues et de dangers. Et pendant six années entières il reste à Lyon, en proie à son humeur noire, étranger à toute recherche scientifique, et n'ayant presque d'autre distraction que quelques promenades sans objet. Le siège de Lyon le rappela un instant à la réalité; il s'engagea comme officier de santé à l'hôpital militaire. Mais le spectacle de la ville prise et à moitié détruite jeta un nouveau trouble dans tout son être; il se hâta d'abandonner ce « lieu de carnage et de dévastation » et revint à Paris.

On cherchait alors un savant qui pût aller « présenter aux États-Unis l'étalon des nouvelles mesures ». Des amis de Dombey le désignèrent au Comité de salut public; il fut accepté et chargé de cette mission; elle devait lui être fatale. Le brick américain sur lequel il s'était embarqué dut relâcher aux Antilles. Dombey arriva à la Pointe-à-Pître au moment où une partie de la Guadeloupe s'était soulevée; compromis involontairement dans la révolte, il fut arrêté. Remis presque aussitôt en liberté, il reçut l'ordre de se rembarquer sur le vaisseau qui l'avait amené. Mais à peine avait-il quitté la rade, que ce vaisseau fut attaqué par deux corsaires, auxquels il lui fallut se rendre. Dombey, reconnu, fut arrêté et interné dans l'île de Montserrat, où la maladie et le chagrin eurent bientôt terminé sa carrière. La nouvelle de sa mort ne parvint à Paris que près de six mois plus tard (18 octobre 1794)[1]. Ainsi périt, loin de sa patrie et dans l'horreur d'une prison, Joseph Dombey. Depuis longtemps il se survivait à lui-même; mais les découvertes que, pendant les sept années qu'il passa en Amérique, la variété de ses connaissances lui permit de faire dans les domaines les plus divers, lui assignent une place à côté des plus grands voyageurs. Ses fouilles ont fourni les premiers éléments d'une étude ethnographique de l'ancien Pérou; elles ont montré, remarque M. le Dr Hamy, l'existence de deux civilisations parallèles, localisées l'une au bord du Pacifique, l'autre dans l'Entre-Sierras. Comme médecin, il a écrit des mémoires, malheureusement perdus, sur quelques-unes des maladies endémiques de l'Amérique, — le *bicho*, l'*uta*, la peste, — qu'il avait observées au Pérou et au Chili. Il a enrichi la

[1] Dans un chapitre suivant, le XIe, le Dr Hamy a raconté l'histoire de la publication des *Stirpes novae* de L'Héritier et donné quelques renseignements utiles sur la *Flora Peruana et Chilensis* de Ruiz et Pavon.

zoologie d'espèces curieuses, inconnues jusque-là. Nous l'avons vu chargé d'expertises chimiques délicates et utiles, et la minéralogie lui doit entre autres la découverte de l'*euclase*, roche singulière qui n'a été vue qu'au Pérou, et de l'*atacamite*, qu'il rapporta du haut Chili. Mais c'est surtout à la botanique qu'il a rendu les plus signalés services; les herbiers formés par lui ne renferment pas moins de 60 genres nouveaux et 1300 espèces, dont un certain nombre se sont depuis lors répandues dans l'Europe tempérée[1]. Deleuze, son biographe, n'en comptait pas moins de 35 qui y étaient déjà acclimatées[2].

Il faut donc saluer en Dombey un bienfaiteur de l'humanité, et M. le Dr Hamy a bien mérité de la science en rappelant sur lui l'attention, et en nous donnant de ce naturaliste aussi zélé que malheureux une biographie excellente dans sa brièveté (p. I – CVI). Mais il n'a pas borné là sa tâche; il a fait suivre sa notice historique d'un recueil de lettres de Dombey à Thouin (p. 1–212) et à divers (p. 213-304), — entre autres à Antoine-Laurent de Jussieu, Séguier, Lavoisier, L'Héritier, Necker, d'Angiviller, etc.; — enfin il y a joint un choix de pièces relatives à sa mission (p. 305-422), — instructions diverses, lettres de ses protecteurs ou de ses amis[3], certificats des services qu'il avait rendus aux agents du gouvernement espagnol, — avec l'inventaire des collections envoyées directement du Pérou au Cabinet du Roi (p. 423-430), et même la généalogie de la famille du voyageur. Si l'on ajoute que cinq planches, dont une carte des itinéraires de Dombey au Pérou, accompagnent cette belle publication, on voit que M. le Dr Hamy n'a rien négligé pour en augmenter l'intérêt et la rendre digne du haut patronage sous lequel il la présente[4].

CHARLES JORET.

[1] Comme la *Salvia formosa* L'Hér. et la verveine à odeur de citron (*Verbena triphylla* L'Hér.).

[2] M. le Dr Hamy a reproduit cette liste dans la note 2 de la page CIV.

[3] Il faut signaler surtout la correspondance d'Ortega avec Thouin, les lettres de Santiago de Bordanave, chanoine de Lima, avec A.-L. de Jussieu, les extraits de la correspondance de Vergennes (p. 338-356), la correspondance d'A.-L. de Jussieu (p. 357-363), d'André Thouin (p. 364-381) et de L'Héritier.

[4] « Ce livre est publié sous les auspices de l'Association française pour l'avancement des sciences et de M. le duc de Loubat », lit-on au verso du titre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TÉMOIGNAGES ANGLO-FRANÇAIS SUR 1814 ET 1815.

Henry Houssaye. *1814* et *1815*. Paris, Librairie académique Perrin, 4 volumes, 47ᵉ, 46ᵉ, 46ᵉ et 20ᵉ éditions, 1905.

I. Tout a été dit sur l'admirable ouvrage de M. Henry Houssaye[1]. On a loué comme il convient la précise sobriété de la forme, la clarté et la vie intense du récit. Le lecteur devient le contemporain des événements. Il les revit, comme l'auteur les a vécus. L'œuvre d'art émeut quand l'artiste est ému. On sent que M. Houssaye a subi toutes les douleurs, les espérances vaines et les effondrements des années terribles, et on les subit avec lui. Sa personnalité disparaît. Il ne reste plus que « la France crucifiée ». Pas une « phrase d'auteur » dans les quatre gros volumes de *1814* et *1815*, pas de considérations, de réflexions ou autres digressions éloquentes. Les faits seuls parlent; les faits nombreux, solides et ordonnés, comme les soldats de la Grande Armée, mais plus vrais que ne le furent jamais Talleyrand et Fouché. Si le livre de M. Houssaye restera comme un des chefs-d'œuvre de l'école historique française contemporaine, c'est qu'il a su réaliser en toute harmonie l'alliance si rare et si difficile de l'art le plus achevé et de la science la plus érudite. Pour une fois, les gens du monde et les historiens de profession ont été mis d'accord. D'ordinaire, les deux publics n'agissent guère l'un sur l'autre, et les comptes rendus publiés dans les revues techniques n'ont sans doute contribué que pour une faible part au succès de librairie qu'atteste un nombre prodigieux d'éditions.

Mais il est probable que M. Houssaye n'aurait pas été tant lu, s'il avait été moins savant. L'historien d'Alcibiade, d'Athènes, de Sparte et du premier siège de Paris, en l'an 52 avant l'ère chrétienne, a pris au maniement des textes anciens, qui sont rares et d'interprétation compliquée, l'habitude nécessaire de la critique. Il n'écrit que d'après les sources originales. Il les connaît à fond et il sait choisir les meilleures. L'on dresserait une bibliographie presque complète des documents relatifs à la campagne de France, à la première Restauration, aux Cent jours, à

(1) Dans la *Revue napoléonienne*, IV, 1904-1905, p. 305 et suiv., M. Albert Lumbroso a groupé en un « microcosme » quelques-uns des jugements les plus caractéristiques et les plus autorisés (par MM. de Broglie, Jules Simon, Anatole France, Albert Sorel, Ernest-Charles, René Doumic, Émile Faguet).

Waterloo, à la seconde abdication et à la Terreur blanche, rien qu'en relevant et en groupant systématiquement les indications données en références. Il ne manque qu'une table alphabétique pour faciliter les recherches. Mais tous les faits peuvent être vérifiés sur les textes originaux, grâce aux notes, et, vérification faite, ils sont exacts. L'œuvre de M. Houssaye est de lecture passionnante parce qu'elle est vraie, et elle n'est vraie que parce qu'elle est scientifique.

Mais précisément parce qu'elle est scientifique, elle n'a qu'une valeur provisoire. Sans doute les vues générales dont M. Houssaye traduit et transmet l'impression correspondent-elles à la réalité. Trois idées dominantes se dégagent de la multiplicité des détails. En premier lieu, il semble que du commencement à la fin du drame, ce qui a été aurait pu ne pas être. Il n'était pas fatal que Napoléon devait être battu en 1814 ni à Waterloo, et que, même battu, sa défaite devait amener la restauration des Bourbons. Reconstituée au jour le jour, l'histoire est faite de chances plus que de nécessités. Le fatalisme est de toutes les explications la plus commode et la plus fausse. À tout moment il semble que l'empereur vaincu va ressaisir la victoire. L'âpre beauté, l'émotion douloureuse du récit n'ont pas d'autre cause.

Il apparaît, d'autre part, que, puisque jusqu'au dernier jour Napoléon pouvait vaincre, il eût été souhaitable qu'il vainquît. Il ne défendait plus seulement son trône et sa dynastie, mais la France avec lui. À la vérité, M. Houssaye n'explique pas pourquoi l'Empire et ses gloires étaient devenus si impopulaires dans le pays vers la fin de 1813 : le récit ne commence qu'avec l'année 1814, et il manque au lecteur un élément essentiel d'appréciation. Mais, et voici la troisième idée générale, il n'en va plus de même aux Cent jours. Dans le minutieux exposé des faits s'est étalée au grand jour la maladresse du gouvernement de la première Restauration. Napoléon est revenu de l'île d'Elbe aux Tuileries, non par une révolution militaire, mais par un mouvement national. Le « vol de l'aigle » a été populaire. Les soldats ont-ils aidé les habitants, ou les habitants les soldats? Peu importe. Militaires et civils s'entendaient. L'Empire libéral n'a pas vécu, non parce que la France n'en voulait pas, mais parce que l'Europe ne voulait plus de Napoléon. M. Houssaye a mis en pleine lumière le caractère véritable de la « révolution du 20 mars », et il serait surprenant, tant sont nombreux les faits qu'il énumère, que ses conclusions générales ne soient pas désormais définitivement acquises.

II. Mais dans le détail, il est permis de se demander si dès à présent il ne reste plus rien à faire après M. Houssaye pour la connaissance com-

plète des années 1814 et 1815, et d'abord si toutes les sources ont été épuisées. Taine, un des premiers, a su tirer parti des relations écrites par les étrangers qui résidèrent ou voyagèrent en France pendant la Révolution et l'Empire. Les Anglais ont été les plus nombreux. Ils vinrent en foule après la paix d'Amiens. Tous ceux qui se trouvaient sur le territoire français lors de la rupture furent « détenus » et assimilés à des prisonniers de guerre, auxquels s'ajoutèrent bientôt les prisonniers faits sur mer et en Espagne. L'entrée des alliés à Paris détermina un nouvel afflux de voyageurs, qu'interrompit à peine l'ère des Cent jours. Ainsi les touristes de 1802-1803 et de 1814-1815 précèdent et suivent les détenus et les prisonniers de 1803 à 1814.

Ces derniers sont les plus intéressants. Plusieurs ont séjourné en France sans interruption pendant tout le Consulat et l'Empire. Ils n'ont pas les naïvetés et les ignorances des explorateurs improvisés, à qui l'on doit cependant de précieux renseignements. Ils savent le français; ils sont en relations avec les habitants, ils se sont fait des amis, parfois même ils sont en situation d'être particulièrement bien renseignés. Ils ne sont pas arrivés dans le pays avec les armées d'invasion, ils ne vivent pas dans le camp ennemi; ils voient les choses telles que peuvent les voir les Français, et pourtant ils sont étrangers. Leur témoignage est composite, tout ensemble anglais et français, sans être pleinement ni l'un ni l'autre, et il peut être qualifié d'anglo-français.

La liste en est longue et difficile à dresser. On en trouvera les éléments dans les répertoires généraux de bibliographie anglaise et napoléonienne, ainsi que dans la *Bibliographie parisienne* de M. Lacombe (1887), dans la *Bibliografia del blocco continentale* de M. Alb. Lumbroso (1897), dans *Les Anglais en France après la paix d'Amiens* de M. Alb. Babeau (1898), dans les *Napoleon's British Visitors and Captives* de M. John Goldworth Alger (1904) et au tome IX (p. 792 et suiv.) de *The Cambridge Modern History* (1906). Encore toutes les indications données jusqu'à présent sont-elles incomplètes. Aussi convient-il sans doute de donner ici la bibliographie sommaire des témoignages anglo-français qui se rapportent particulièrement aux années 1814 et 1815. On suivra, pour plus de commodité, l'ordre alphabétique des auteurs, les anonymes identifiés étant nommés entre parenthèses et classés à leur rang :

1. (Sir Archibald Alison et P.-F. Tytler), *Travels in France*. Londres, 1815, 2 vol. in-12; 2ᵉ édit., Édimbourg, 1816, 2 vol. in-8°. — 2. (R.-B. Barnard, député au Parlement), *Tour through some parts of France*. Londres, 1815, in-8°. — 3. Maur. Birbeck, agriculteur, *Notes on a journey through France*. Londres, 1815, in-8°; 5ᵉ édit., *ibid.*, 1815. — 4. Le major général lord Blayney, *Narrative of a*

forced journey through France, t. I et II, Londres, 1814, in-8° (trad. franç. intitulée *Relation d'un voyage forcé*... avec les notes du traducteur, Paris, 1815, 2 vol. in-8°); t. III, Londres, 1816, in-8°. — 5. Benj. Brevity, gentilhomme, *Winter evenings in Paris*. Paris, 1815, in-12. — 6. Th. Campbell, *Life and Letters*. New-York, 1850, 2 vol. in-8°. — 7. (Geo. Croly), *Paris in 1815 : a poem*. Londres, 1817, in-8°. — 8. W.-D. Fellowes, gentilhomme, *Paris during the interesting month of july 1815*. Londres, 1815, in-8°. — 9. L. Hebert et G. Dupont, ingénieurs géographes, *An actual survey and itinerary of the road from Calais to Paris*. Londres, 1814, in-8°. — 10. J.-C. Hobhouse, *The substance of some letters written from Paris*. 1re édit. (anonyme), Londres, 1816, 2 vol. in-8°; 2e édit., *ibid.*, 1817, 2 vol. in-8°; traduct. franç., Gand et Bruxelles, 1817, 2 vol. in-8°; traduction expurgée (sous le titre d'*Histoire des Cent jours*), Paris, 1819, in-8°. — 11. Maur. Keatinge, gentilhomme, *Travels in Europe and Africa, comprising a journey through France*. Londres, 1816, 2 vol. in-4°. — 12. Rich. Langton, négociant, *Narrative of a captivity in France*. Londres, 1836, 2 vol. in-8°. — 13. *A letter addressed to an english Lady of fashion at Paris*. Londres, 1815, in-8°. — 14. *Letters from France* written by a modern Tourist. Londres, 1815, in-8°. — 15. *Memorandum* of a residence in France in the winter of 1815-1816. Londres, 1816, in-8°. — 16. F. Mulvey, docteur en médecine, *Sketches of the character, conduct and treatment of the prisoners of war* (1810-1814). Londres, 1818, in-8°. — 17. Vicomte Palmerston, *Selections from private journals of tours in France*. Londres, 1871, in-8°. — 18. Duc et duchesse de Rutland, *Journal of a trip to Paris... july 1814*. (Londres), (1814?), in-4°. — 19. Les mêmes, *Journal of a short trip to Paris during the sommer of 1815*. (Londres), (1815?), in-4°. — 20. John Scott, journaliste, *A visit to Paris in 1814*. Londres, 1815, in-8°; 4e édit., *ibid.*, 1816. — 21. Le même, *Paris revisited in 1815*. Londres, 1816, in-8°. — 22. Le révérend W. Shepherd, *Paris in 1802 and 1814*. Londres, 1814, in-8°; 3e édit., 1814. — 23. James Simpson, avocat, *Paris after Waterloo*. Édimbourg et Londres, 1853, in-18. — 24. *A tour to France*. Londres, 1814, in-18; 2e édit., 1814. — 25. (T.-R. Underwood), *Journal*; cf. *infra* § III. — 26. H. Wansey, gentilhomme, *A visit to Paris*. Londres, 1814, in-8°. — 27. Miss Helen-Maria Williams, *A narrative of the events which have taken place in France from the landing of Napoleon Bonaparte to the restoration of Louis XVIII*. Londres, 1816, in-8°.

III. Il est possible que le filon ne soit pas très riche et qu'il ne fournisse rien d'essentiel; mais on ne saurait nier qu'il soit abondant, et même si l'on n'en peut tirer que quelques détails, ce n'est, encore une fois, que par le détail que l'œuvre de M. Houssaye pourra être revisée et complétée. Or, des vingt-sept témoignages anglo-français relatifs à 1814 et 1815 qui ont été publiés (et notre liste n'est vraisemblablement pas sans lacunes), M. Houssaye ne cite guère que trois : les lettres de J.-C. Hobhouse (n° 10), le journal anonyme (n° 25) et la relation de Miss Williams (n° 27).

Du reste, il a fait des témoignages anglo-français qu'il a connus l'usage le plus judicieux et le plus complet. Quand on essaie de vérifier les références de Taine, on éprouve une sensation bizarre et désagréable,

qu'on ne saurait appeler autrement que « l'agacement critique ». Avec M. Houssaye, c'est un plaisir. Les erreurs sont si rares et si minuscules qu'il est inutile de les relever; elles se réduisent presque toutes à des fautes d'impression que le lecteur peut corriger sans difficulté.

Hobhouse, l'ami de Byron, et Miss Williams, la tante et l'éducatrice du fameux pasteur protestant Athanase Coquerel, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de rappeler leur biographie. Mais il n'en est pas ainsi de l'auteur anonyme du *Journal* catalogué n° 25 dans la liste des témoignages anglo-français sur 1814 et 1815 et sur lequel il n'est pas inutile d'insister.

« Cet Anglais, prisonnier sur parole depuis 1803, était devenu un vrai Parisien, écrit M. Houssaye (*1814*, p. 25, n. 2), non point de cœur, mais d'idées, connaissant tout le monde et familier avec toutes choses. » Son *Journal*, « fort curieux et presque impartial », est cité, et avec raison, à presque toutes les pages de certains chapitres : sur la France en 1814, la défense de Paris, les alliés devant la ville, la bataille et la capitulation de Paris, l'entrée des alliés, le gouvernement provisoire, la défection de Marmont et l'abdication de Napoléon.

Il a eu cinq éditions dans les deux langues. Paru d'abord dans les quatre fascicules mensuels de septembre à décembre 1825 du *London Magazine*, il a été publié en un volume intitulé : *A narrative of memorable events in Paris.... in the year 1814, being extracts from the Journal of a Détenu*... Londres, 1825 et 1828, in-8°. La traduction, intitulée : *Journal d'un prisonnier de guerre anglais, témoin oculaire des événements arrivés à Paris pendant les quatre premiers mois de 1814*, puis, à partir du 3e chapitre : *Journal d'un Anglais prisonnier de guerre à Paris pendant les quatre premiers mois de 1814*, a été donnée dans la *Revue britannique* aux huit livraisons mensuelles de janvier à août 1826 (t. IV à VII inclus), d'après le texte du *London Magazine*. Plus tard, Amédée Pichot a réédité la traduction française, après revision faite sur le texte du *London Magazine*, dans le volume intitulé : *Napoléon à l'île d'Elbe; chronique des événements de 1814 et 1815* (Paris, 1873, in-8°, p. 345 à 512), sous la rubrique : *Journal d'un détenu*. Cette dernière édition, qui est la plus maniable et la plus accessible (car les collections complètes de la *Revue britannique* sont peu communes), n'est pas citée par M. Houssaye. Il faut noter toutefois que Pichot n'a pas reproduit le chapitre du *Journal* qui est consacré au voyage de Napoléon à l'île d'Elbe. C'est que l'auteur n'était pas témoin oculaire; il utilisait les renseignements que lui avait fournis le colonel Sir Neil Campbell. Mais la publication ultérieure de la relation de Campbell lui-même, sous le titre de *Napoleon at Fontainebleau and Elba* (Londres,

1869, in-8°), dont la traduction est au surplus reproduite dans le livre de Pichot (p. 7 à 255), rendait inutiles les passages correspondants du *Journal*.

Jusqu'à présent, l'auteur anonyme est resté inconnu en France, sinon même en Angleterre. En outre, la complication du titre anglais et les variations du titre dans la traduction française ont eu pour résultat que notre texte est cité de façons très diverses. Chez Taine, il est le *Journal d'un détenu*, comme chez Pichot; chez M. Houssaye, il est le *Journal d'un prisonnier anglais*, ou *d'un officier anglais*, ou encore *d'un officier anglais prisonnier sur parole*. Or l'auteur, Anglais à la vérité, n'était ni officier, ni prisonnier, ni même détenu. Il s'appelait Thomas-Richard Underwood; il était artiste peintre et, par une exception très rare, il a pu habiter Paris sous le Consulat et l'Empire sans avoir à subir aucune des mesures prises contre ses compatriotes.

« Jadis il a lui-même figuré sur la scène du monde dont il n'est plus aujourd'hui que le spectateur silencieux », écrivaient le *London Magazine* et la *Revue britannique* en le présentant, sans le nommer, aux publics anglais et français. Si Thomas-Richard Underwood a joué « un rôle important », il est bien difficile de « dire lequel », pour employer les expressions de Pichot (p. 345). Son nom ne figure même pas dans le *Dictionary of National Biography* et M. Alger se contente de le mentionner parmi les artistes anglais qui ont habité à Paris au début du XIXe siècle (p. 93). Par contre, nous avons pu déterminer avec une suffisante certitude dans quelles conditions Underwood a séjourné en France.

Quand il débarqua à Calais, le 1er avril 1803, il était âgé d'une trentaine d'années. Marié, père de deux enfants, « peintre de la Société des Antiquaires de Londres », il avait déjà sa situation faite. Il accompagnait sans doute quelque grand seigneur anglais venu en touriste sur le continent et il se proposait d'aller en Italie « étudier l'architecture du moyen âge ». Mais il n'était pas à Paris depuis deux mois que la guerre recommençait. Comme il avait son passeport en règle (il l'avait fait signer à l'ambassade de France avant son départ de Londres), il paraît avoir pu continuer son voyage et s'être rendu en Italie par la Suisse : ce fut sans doute à cette circonstance qu'il dut de n'être pas impliqué dans la « détention » décrétée contre tous les Anglais qui se trouvaient en France lors de la rupture de la paix d'Amiens. De retour à Paris, Underwood s'installa rue de Bellefond chez un de ses amis, le peintre Évrard; plus tard il habita rue Cerutti, chez La Rochefoucauld-Doudeauville.

La police le surveillait : qui ne surveillait-elle pas sous l'Empire? Mais Underwood avait de puissantes recommandations et dès 1806 il obtenait

l'autorisation définitive de résider à Paris. Il avait été présenté à l'impératrice Joséphine et il resta un de ses familiers les plus fidèles jusqu'à la fin. Il fréquentait la noblesse, les anciens nobles plutôt même, semble-t-il, que les nouveaux nobles : les La Rochefoucauld, les Mortemart, les d'Haussonville; en 1811, il passa l'été chez Mme de Duras, en Indre-et-Loire; en 1813, chez Mme de Charost, dans l'Aisne. Il connaissait des médecins, des professeurs, des banquiers, comme Laffitte à Paris ou Thézard à Rouen; mais surtout il était lié avec les artistes : Denon, Lebreton, Gautherot, le peintre d'histoire, Redouté, le peintre de fleurs, Isabey, son « ami », Lejeune, qui, dès 1803, alors qu'il n'était encore que capitaine, attestait avoir vu de lui de « beaux dessins », bien d'autres encore.

Underwood allait souvent au Louvre. Ce fut d'une fenêtre du Musée qu'il assista, le 29 mars 1814, au départ de Marie-Louise, et quand le surlendemain il vit entrer les troupes alliées à Paris, il notait non pas que l'Europe triomphait enfin de l'usurpateur, mais que les « casques de la cavalerie étaient très variés; quelques-uns se faisaient remarquer par l'élégance des formes, qui se rapprochaient de l'antique ». La remarque est toute davidienne. Underwood n'était pas devenu Français; était-il encore Anglais? L'impartialité lui fut aisée. Il regardait avec curiosité autour de lui, d'un œil d'artiste, pénétrant et précis. Il se renseignait de tous côtés, mais il prenait toujours soin d'indiquer de qui il tenait ses informations, et il ne serait pas impossible d'identifier ceux de ses amis qu'il n'a désignés que par l'initiale de leur nom. Son journal est certainement l'un des plus intéressants parmi les témoignages anglo-français relatifs à 1814 et 1815 et c'est pourquoi il n'était peut-être pas inutile d'en connaître l'auteur.

G. PARISET.

UN CATALOGUE ROMAIN D'ŒUVRES D'ART.

J. Nicole. *Un catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale.* Genève, 1906.

Pour remercier les savants qui avaient rédigé à son intention un volume de *Mélanges,* dont j'ai parlé dans le *Journal*[1], M. J. Nicole vient

[1] *Journal des Savants,* 1906, p. 164.

de publier un papyrus latin de la collection de Genève. Il y voit l'énumération d'une série d'œuvres d'art, rédigée vers la fin du IIe siècle ou au début du IIIe siècle. « Dans les quinze premières lignes, dit-il, et dans les neuf dernières (21-29), il s'agissait de statues et de groupes de statues, dans les autres (14-21) de bas-reliefs... La statue, le groupe ou le bas-relief était désigné d'abord à l'accusatif; puis venait au génitif le nom de l'artiste. Après ce nom un point était marqué, de façon à détacher en quelque sorte le titre ou l'étiquette de l'œuvre. Régulièrement, ou le plus souvent, le titre de l'œuvre était suivi d'un texte qui en donnait la description rapide et finissait par quelques mots de son histoire. » La brochure n'étant pas, je crois, dans le commerce, je reproduis ici le texte du papyrus avec celles des restitutions proposées par M. Nicole qui paraissent admissibles.

1 ////tes. a Mercurio ebriu
2 d]egitis geruntis
3 //////// a h[o]spitibus////////
4 ////itálem. artificióru[m] ////////os//o
5 //o Atiliis. Herculem G[lycon]is. ful
6 em migratiónis. Vestam ////// Vener
7 iónis. t[e]r[i]t uiam honórum et o[f]ficiórum
8 Olympium militiae Mar[t]em eas Nero
9 Liberu]m patrem infantem //////s in dor[so]
10 [ei]dem artifici. Mineruam ar////m
11 onos. Saturnum Naucl[e]ri. Nep[tun]um
12 reg[i]s infantis. Sarapin. de ce[t]e[r]is s[tatu]is n
13 Caes]ar infans. éuentum qua[l]em [Aegy]ptus
14 ////[e]xpo[l]iatiónis. aut Mercu[riu]s //////
15 p]eregri[n]a[n]te Iside imp[i]a co[h]o[rs
16 ////// Aegipan. de causa //ndi //////
//////mutatióne Anubin//di////////
17 q[ui]bus ex responsu [f]urti[m] Apoll[i]nem
18 q//[m]ystem. in begil[li]s coronis fr
19 //u//rem Fersefonen. defu[n]ct ////////
20 antiquis spécubus. Men[e]ruam
21 quum deauguretur// Sila[n]u[s] l
22 dedicationis di//re d////////////////
23 Castorem Tián[i]s tri ////////////////o////
24 ////[L]ibertatem D[a]efr[o]n[i]s. ebur//r
25 //m//// Gordi[u]m negoci
26 [Mer]curium Olympium sifon
27 [Me]rcuri[u]m adu ////////////////
////////////////at.

On voit quel intérêt aurait ce papyrus pour l'histoire de l'art antique et pour celle des œuvres de sculpture transportées à Rome, si la mutila-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tion du texte ne rendait pas impossible toute tentative sérieuse de compléments. M. Nicole a essayé pourtant de deviner ce que cachaient ces misérables lambeaux. Quelques points paraissent assez solidement établis.

À la ligne 5, il semble bien qu'il soit question d'un Hercule de Glycon. « Le vide équivaut d'une manière exacte à la place de cinq lettres. De plus, on distingue, au-dessous de cette lacune, et au-dessus du texte correspondant de la ligne 7, des traces qui, par leur forme et leur disposition, marquent le prolongement inférieur du *l* et du *n* que nous restituons. » Ensuite viendrait une description : *ful*[*tus clava*] ou *ful*[*citur clava*]. — L'Hercule de Glycon, appelé Hercule Farnèse, est aujourd'hui au Musée de Naples; c'est de lui ou d'une réplique qu'il s'agirait ici. Il aurait été apporté à Rome, d'après la conjecture de M. Nicole, par quelque Atilius (l. 5), en même temps que d'autres statues citées ensuite (l. 6 : [*ejusd*]*em migrationis*).

À la neuvième ligne, il est très probablement question d'un Bacchus enfant porté sur le dos d'un autre personnage. Pline l'Ancien signale précisément une représentation de cette espèce, un groupe de quatre Silènes dont l'un *Liberum patrem palla velatum humeris praefert*, tandis qu'un autre *ploratus infantis cohibet*.

Enfin à la ligne 11 se lit le nom d'un sculpteur appelé Nauclerus. Or Pline (XXXIV, 80) cite un certain Naucerus, dont le nom singulier avait attiré l'attention des critiques et appelé la correction *Nauclerus*. Le papyrus de Genève la confirme.

R. CAGNAT.

LIVRES NOUVEAUX.

Paul Jacobsthal. *Der Blitz in der orientalischen und griechischen Kunst. Ein formgeschichtlicher Versuch.* Berlin, 1 broch. in-8°, 60 p. et 4 planches. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1906.

L'étude de M. Jacobsthal sur le foudre dans l'art oriental et grec est un exemple de l'intérêt que peut présenter, lorsqu'elle est bien conduite, une dissertation archéologique même consacrée à un point de détail.

L'auteur n'avance pas une affirmation sans l'appuyer sur des exemples, et c'est ainsi que, — sans parler d'une planche de monnaies et de deux reproductions photographiques consacrées à une faïence égyptienne du Musée académique de Bonn et à un chapiteau de Pergame à Berlin, — 71 figures mettent sous les yeux du lecteur les différents types signalés. Il ne suffit pas, toutefois, d'énumérer des monuments; il faut les classer logiquement et dégager, s'il se peut, le fil conducteur qui relie l'un à l'autre. M. Jacobsthal n'y a pas failli. Des divisions très nettes de ses paragraphes, comme des quelques pages de conclusion qui terminent son étude, res-

sortent les constatations suivantes. Il semble que la représentation de l'éclair, à son origine, appartienne, plutôt qu'à l'Égypte pauvre en pluies et en orages, à la Babylonie et à l'Assyrie, et elle est constituée, comme celle du feu en général, par des lignes brisées en zigzags ou ondulées, d'abord bipartites ou plus souvent tripartites. Les Grecs, après avoir à l'époque archaïque représenté aussi le foudre par une double hache, empruntent à l'Orient l'expression par lui inventée, mais en la transformant d'accord avec la conception dont témoignent les sources littéraires où l'idée de fleur est associée à celle de feu. De là le foudre figuré à l'état de fleur ou de bouton. L'art spécialement ionien s'en tient là; mais, pris dans son ensemble et dans sa plus grande extension, l'art grec double le symbole, comme d'ailleurs avait aimé à le faire, dès le VIIIe siècle, l'art assyrien. Le foudre s'y présente donc soit sous la forme d'un bouton, soit surtout sous celle d'une fleur redoublée, et c'est cette dernière forme, la plus fréquente de beaucoup, qui, supplantant en Italie la forme ionienne introduite avec les Étrusques, devient d'une manière générale, à l'époque hellénistique, dans ses dérivés divers, l'image du foudre.

Étienne Michon.

Dom H. Leclercq. *L'Espagne chrétienne.* 1 vol. in-12. — Paris, Lecoffre, 1906.

Dom Leclercq venait à peine de publier une étude d'ensemble sur l'*Afrique chrétienne*, qu'il entreprenait une monographie analogue sur l'*Espagne chrétienne.* Il l'a terminée avec une rapidité merveilleuse, un peu inquiétante, en poursuivant bien d'autres travaux. Tout en admirant cette compétence universelle, on a presque envie de crier gare.

Une monographie de l'Espagne chrétienne présentait des difficultés particulières. Sans doute, la matière est beaucoup moins riche que pour l'Afrique; les documents conservés, documents littéraires ou historiques, sont infiniment moins nombreux. En revanche, le développement des Églises espagnoles est beaucoup plus obscur, et le terrain a été beaucoup moins défriché par la critique moderne. Donc la base manquait souvent pour un travail d'ensemble. Dom Leclercq paraît s'être proposé surtout de dessiner le cadre, d'indiquer les principales questions, de montrer le rôle des Églises dans l'histoire générale du pays.

L'ouvrage débute par une assez longue Introduction, qui contient une intéressante esquisse du christianisme espagnol. Suit un «chapitre préliminaire», ou seconde Introduction, consacrée à l'étude des sources : on y relève bien des indications utiles; on y voudrait plus de précision critique et plus de rigueur dans la méthode. L'histoire proprement dite de l'Espagne chrétienne est divisée en six chapitres : des origines à la paix de l'Église (chap. Ier) ; Osius de Cordoue, Prudence (chap. II); Priscillien et le Priscillianisme (chap. III); les invasions (chap. IV); conversion de l'Espagne visigothique (chap. V); les dernières années, l'invasion arabe (chap. VI). L'ouvrage se termine par un appendice chronologique, où se mêlent l'histoire ecclésiastique et l'histoire politique.

Les parties les plus intéressantes du livre sont assurément les chapitres sur Prudence et sur Priscillien. Ici l'auteur était sur un terrain solide : des œuvres originales et des récents travaux critiques il a tiré un tableau assez vivant de l'Espagne chrétienne dans la seconde moitié du IVe siècle. Pour la période antérieure, bien des questions restent obscures, et devront faire l'objet d'une enquête plus précise : origine des Églises espagnoles ; authenticité de certains Actes de martyrs ; circonscriptions ecclésiastiques. Pour la dernière période (V^e-VIIe siècles), l'histoire de l'Église ne se dégage pas nettement de l'histoire des dynasties barbares, des batailles, des

meurtres et des intrigues de cour. Sans doute, on ne peut séparer l'histoire ecclésiastique de l'histoire politique ; mais c'est affaire de mesure, et l'Église devrait rester ici au premier plan.

L'ouvrage de Dom Leclercq, bien qu'il contienne beaucoup de faits et se lise avec agrément, porte la marque d'une composition un peu hâtive. C'est un ouvrage de vulgarisation, qui vient avant les études critiques; un livre d'ensemble qu'auraient dû précéder cent travaux de détail. Il n'en rendra pas moins beaucoup de services : il rappelle l'attention sur l'Espagne chrétienne, trop négligée de nos jours, et il fournit un cadre commode pour les recherches à venir. P. M.

K. Waliszewski. *Les origines de la Russie moderne. La crise révolutionnaire (1584-1614)*; in-8°. — Paris, Librairie Plon, Nourrit et Cie, 1906.

Notre regretté confrère M. Rambaud nous a donné un excellent et classique abrégé de l'histoire de Russie. Il eût été à souhaiter qu'il reprît cet ouvrage, qu'il le développât en une série de volumes dont chacun aurait pu constituer une intéressante monographie. D'autres occupations l'ont détourné de cette Russie qu'il connaissait si bien et, en dehors de quelques études qui n'ont pas été recueillies, il ne lui a consacré en somme que quelques publications : *La Russie épique*, éditée en 1876 et qui n'est plus au courant de la science, l'*Histoire*, publiée pour la première fois en 1878 et qui a été plusieurs fois réimprimée, *Les Instructions aux ambassadeurs de France en Russie* (1890) et un volume d'articles réunis sous ce titre : *Français et Russes, Moscou et Sébastopol* (1877).

La tâche dont M. Rambaud s'était détourné ou devant laquelle il avait reculé, un étranger l'a entreprise, et, ce qui au premier abord nous paraît un peu déconcertant, cet étranger est un Polonais. M. Waliszewski a fait, il est vrai, ses études à Metz et il manie notre langue avec une correction, une souplesse, une élégance que beaucoup d'entre nous lui envieraient. L'Académie française a reconnu ses mérites d'écrivain en couronnant le premier de ses ouvrages historiques. M. Waliszewski a publié naguère en polonais d'importants travaux sur *Les Relations diplomatiques entre la France et la Pologne au temps de Sobieski* (1873-1883), sur *Les Potocki et les Czatoryski* et récemment il nous donnait en français un fort agréable ouvrage sur *Marysienka, la femme de Sobieski* (1901). Mais ce qui depuis une quinzaine d'années attire surtout son attention, c'est l'histoire de la Russie. Au lieu de nous la raconter sous une forme pragmatique depuis l'invasion des Varègues jusqu'au XIXe siècle, il aborde cette histoire par épisodes détachés et il choisit de préférence ceux de ces épisodes qui sont de nature à solliciter la curiosité du public et à intéresser le monde des salons. Il aime le trait de mœurs piquant, le détail pittoresque; il a le don de raconter et de peindre; mais je tiens à dire immédiatement que cet heureux don ne fait pas tort aux qualités plus graves de l'historien.

Mérimée procédait ainsi naguère quand, avec sa curiosité universelle, il s'en prenait à l'histoire de Russie. Témoin ses études sur *Les Cosaques d'autrefois* et celles sur *Les Faux Démétrius*, qui ont précisément paru en 1852 au *Journal des Savants*. Ce dernier travail fut écrit à propos d'une publication de l'historien russe Oustrialov intitulée *Mémoires contemporains des étrangers sur le Faux Démétrius*[1]. « L'histoire de Russie, dit Mérimée, n'offre pas d'épisode plus intéressant que celui de cet imposteur célèbre qui prit le nom de Démétrius Ivanovitch et qui monta sur le trône de Moscou en 1605. »

[1] Cette étude fut réimprimée en volume dès 1852.

Cet épisode du faux Démétrius, qui avait sollicité le génie de Pouchkine et la curiosité ingénieuse de Mérimée, est précisément celui que M. Waliszewski nous raconte aujourd'hui. Le titre qu'il lui a donné, *La Crise révolutionnaire*, lui a été imposé évidemment par les événements que la Russie traverse aujourd'hui. Cette crise du temps jadis, les Russes l'appellent *Smoutnoe Vremia* (le temps des troubles), et jamais dénomination ne fut mieux justifiée.

Le volume actuel est d'ailleurs la continuation naturelle du volume que M. Waliszewski nous a récemment donné sur *Ivan le Terrible*. Entre la mort de ce souverain arrivée en 1584 et l'avènement du premier Romanov en 1613, la Russie est le théâtre d'une série de révolutions et d'intrigues peut-être unique dans l'histoire. Le dernier représentant de la dynastie des Rurikovitch, Dmitri, fils d'Ivan le Terrible, est assassiné en 1593 à Ouglitch. Il reparaît tout à coup au début du XVIIe siècle sous les traits d'un imposteur et il s'impose aux Russes, avec la protection des Polonais. L'imposteur est tué en 1606. Un autre faux Dimitri surgit; une belle Polonaise, Marina Mniszech, devient tsarine avec lui comme avec son prédécesseur et les Polonais profitent du temps des troubles pour essayer de mettre la main sur la Moscovie. Intrigues diplomatiques et religieuses, aventures de guerre et d'amour s'entremêlent dans cet épisode au milieu de problèmes romanesques qui excitent sans cesse la curiosité. La plume alerte de M. Waliszewski se joue avec aisance au milieu de toutes ces complications et son livre est à lire même après les graves études du P. Pierling [1] qui ont à juste titre mérité les suffrages de l'Académie française.

L. Leger.

Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. Tome III. Ouvrages ou extraits d'ouvrages anglais, hollandais, portugais, espagnols et allemands relatifs à Madagascar (1640 à 1716), par MM. Alfred Grandidier et Guillaume Grandidier, in-8° de 719 p., cartes et gravures. — Paris, Comité de Madagascar, 1905.

Poursuivant, pour le compte du Comité de Madagascar, leur publication d'anciens documents relatifs à la grande île de l'Océan Indien, MM. Alfred et Guillaume Grandidier ont fait paraître en 1905 le troisième volume de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*. Ils se sont un peu départis, dans ce tome, du plan qu'ils avaient jusqu'alors adopté; au lieu d'y insérer, à leur ordre chronologique, *tous* les documents qu'ils avaient pu réunir, les éditeurs ont estimé préférable de faire une place à part aux textes français, et n'ont groupé dans le présent volume (comme ils le feront dans les volumes suivants) que des ouvrages ou des extraits d'ouvrages anglais, hollandais, portugais, espagnols et allemands relatifs à l'histoire de l'île primitivement appelée de Saint-Laurent; quant aux textes français, ils seront publiés après les textes étrangers, dans des tomes subséquents de la collection.

L'histoire est là pour légitimer cette détermination des diligents éditeurs. À partir de 1642, en effet, l'île de Madagascar, qui a paru jusqu'alors devoir être occupée et exploitée, sinon colonisée, par différents peuples de l'Europe occidentale : Portugais, Hollandais, Anglais, entre définitivement dans le domaine de la colonisation française. Dès cette époque, en vertu d'une concession royale en bonne et due forme, Jacques Prony aborde sur la côte sud-orientale, et prélude par différents

[1] *La Russie et le Saint-Siège*, 3 vol. (librairie Plon). Les deux derniers traitent le même sujet que le volume de M. Waliszewski.

tâtonnements à la fondation de ce poste de Fort-Dauphin où, pendant trente années consécutives, flottera sans discontinuer le pavillon fleurdelisé. Même après l'abandon de Fort-Dauphin par le major La Bretesche en 1674, la France continuera d'affirmer ses prétentions sur Madagascar, et de considérer la grande île comme entrant dans sa sphère d'influence. Aussi était-il naturel de séparer des autres, pour les grouper ensemble de manière suivie, les documents français relatifs à l'histoire de notre intervention dans cette partie de l'Océan Indien.

Avec cette intervention continue contraste l'intervention discontinue, intermittente des autres nations maritimes de l'Europe occidentale, qui songent bien parfois à s'établir à Madagascar, — tels les Anglais aux alentours de 1640, — mais qui se contentent en fin de compte d'y faire relâcher leurs navires, ou encore d'y venir acheter du bétail ou des esclaves, et qui préfèrent entreprendre la colonisation de petites terres plus ou moins voisines, telles que l'île Maurice. Bientôt même les marins et les négociants de ces nations se désintéressent de la grande île, et ils en abandonnent complètement les côtes à des pirates européens de diverses nationalités, moins célèbres, mais non moins audacieux que les flibustiers des Antilles.

De très bonne heure, les parages occidentaux de l'Océan Indien avaient été le théâtre des exploits de corsaires qui, après avoir pillé les navires dont ils s'étaient emparés, allaient (au témoignage de Marco Polo) vendre leur butin à Socotora; les Comoriens de Mohély étaient, — nous le savons par Edrisi, — parmi les plus entreprenants de ces pirates. Presque aussitôt après que les Portugais eurent doublé le Cap de Bonne-Espérance et pénétré dans la mer des Indes, des corsaires européens y suivirent leurs navires et n'hésitèrent pas, alors que, richement chargés, ils revenaient en Europe, à les attaquer pour s'approprier leurs trésors. Dès 1506, Pierre de Mondragon s'empare, dans le canal de Mozambique, du bâtiment de Job Queimado, un des six navires emmenés de Lisbonne par Tristan da Cunha quelques mois auparavant; un peu plus tard, en 1524, la *Salamandre,* dont le bateau flambart enleva une nef portugaise venant de Calicut, se fût sans doute aventurée jusque dans les mêmes parages s'il l'eût fallu; et, au début de la seconde moitié du XVIe siècle, vers 1560, un capitaine rochelais, Boudart, est pendu à Mozambique pour avoir pillé dans l'Océan Indien des caravelles portugaises. Au siècle suivant, la situation ne s'est pas modifiée; au moment où, en 1636, le prince Rupert songe à coloniser Madagascar, « souvent (déclarera Powle Waldegrave un peu plus tard) des marchands musulmans venant de l'Inde ou d'autres lieux furent arrêtés par des pirates qui ont capturé et pillé leurs navires et qui, suivant leur habitude, ont commis des atrocités telles qu'on ne peut les décrire ». Comme au temps d'Edrisi, ces pirates étaient établis aux îles Comores et à Madagascar; réduits à peu près à l'impuissance vers 1664, ils disparurent jusque vers 1684, date à laquelle ils recommencèrent d'écumer les abords de la mer Rouge et du golfe Persique, et ils constituèrent pendant près de quarante ans à Madagascar, comme les flibustiers l'avaient constitué aux Antilles, un danger véritable et permanent pour les navigateurs.

D'où venaient ces pirates ? et convient-il de voir en eux, comme François Martin l'a écrit dans ses *Mémoires* encore inédits, des flibustiers américains qui, pour pouvoir continuer à se livrer à leur guise à la piraterie, n'avaient pas hésité à quitter les parages maritimes de Saint-Domingue et à se transporter de l'Océan Atlantique dans l'Océan Indien ? L'absence de documents précis ne permet pas de répondre d'une manière ferme à ces questions; du moins sait-on que quelques-uns des premiers

pirates qui effectuèrent dans la mer des Indes d'audacieux coups de main à la fin du XVII[e] et au début du XVIII[e] siècle venaient des Antilles. C'est le cas pour le Danois Wilken en 1686, pour le Provençal Misson, pour le Bermudais Nathaniel North, pour l'Anglais Thomas Howard... Le tome III de la collection des *Ouvrages anciens concernant Madagascar* contient (de la p. 450 à la p. 638) une série de textes, empruntés pour la plupart à l'histoire des pirates de Johnson, qui font connaître les hauts faits accomplis jusqu'en 1716 dans les mers de Madagascar par ces pirates et par d'autres non moins audacieux ni moins redoutables, les David Williams, les Avery, les William Kid, les John Bowen, etc.

Dans la première partie du volume dont les documents les plus anciens datent de 1640, MM. Alfred et Guillaume Grandidier ont continué la publication (commencée dans le tome II) de la série de documents relatifs à la colonisation de Madagascar parus en Angleterre dans le second quart du XVII[e] siècle; là se trouvent le *Paradoxe* du chirurgien Walter Hamond, «montrant que les habitants de Madagascar sont, au point de vue des biens temporels, le peuple le plus heureux de la terre» et le second factum du même auteur, publié quatre ans plus tard (1643); là se trouvent aussi la «courte description, ou découverte de la très fameuse île de Madagascar ou Saint-Laurent, en Asie», rédigée en 1644 par le marchand Richard Boothby et mise au jour en 1646, et la réfutation de cet ouvrage écrite par Powle Waldegrave et publiée en 1649. — À côté de ces curieux et intéressants factums, d'une importance indiscutable, MM. Alfred et Guillaume Grandidier ont groupé de nombreux textes concernant les établissements successifs des Hollandais à l'île Maurice et certaines mentions faites par différents auteurs étrangers au sujet de l'histoire de la colonisation française dans la mer des Indes entre 1640 et 1716. D'autres textes, relatifs à la géographie, à la zoologie ou aux richesses économiques de Madagascar et des terres voisines, s'intercalent au milieu de ces documents d'ordre historique. Tous ont été classés et annotés par les savants éditeurs avec le soin et l'érudition dont ils ont déjà donné tant de preuves dans les deux premiers volumes de la *Collection.*

Comme ils l'avaient fait précédemment à la fin du tome II, MM. Alfred et Guillaume Grandidier ont réservé les dernières pages de leur troisième volume (p. 639-688) pour des *addenda* aux tomes précédents. Les uns sont relatifs au passage d'un navire hollandais à la baie de Saint-Augustin en février 1502, et de deux bâtiments anglais à Mohély en 1611; d'autres fournissent de brèves indications sur le commerce de Madagascar avec l'Abyssinie en 1619, sur la traite des nègres à Madagascar et sur celle de l'ébène à Maurice en 1623-1624, etc. De toute autre importance est le Routier (inédit) de l'île de Saint-Laurent rédigé par le père jésuite Louis Mariano à la suite de l'exploration effectuée en 1613-1614 par la *Nossa Senhora da Esperança.* Empêchés, par des circonstances indépendantes de leur volonté, de publier ce routier à son ordre chronologique, dans la première partie du tome II, les éditeurs en ont donné aux pages 641-687 une traduction française dont les historiens de la géographie feront bien de peser les termes; on y trouve en effet un résumé «clair et exact» (ce sont les termes mêmes qu'emploie l'auteur pour qualifier son travail) des observations faites par le P. Luis Mariano au cours de la croisière de la *Nossa Senhora da Esperança.*

Des reproductions de quelques vieilles cartes représentant l'ensemble des délinéations littorales (Dudley 1646; Thornton, 1703) ou certains fragments des côtes de Madagascar (Ch. Wilde, 1650) et des reproductions de quelques anciennes estampes illustrent ce gros volume de plus de 700 pages, que terminent,

selon l'usage, une bonne table chronologique et un copieux index alphabétique des matières.

Henri FROIDEVAUX.

Dr H. T. COLENBRANDER. *La Révolution de Belgique*, 1 vol. in-8°, 212 p. — La Haye, Martin Nijhoff, 1905.

L'auteur, déjà connu par sa belle étude sur *Le temps des Patriotes, 1776-1787* (3 vol. parus de 1897 à 1899), a pris occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance belge, solennellement célébré l'année dernière, pour donner une nouvelle histoire de la Révolution de Belgique. À vrai dire, les faits de 1830 forment le centre de cette étude, plutôt qu'ils n'en remplissent le cadre. La première partie du livre résume l'histoire de la Belgique et de la Hollande avant leur union, depuis les origines, rappelant l'œuvre de César et celle des rois Carolingiens, marquant le rôle des princes bourguignons, ceux de Charles-Quint et de Philippe II; à travers la continuité de la vie nationale, la prépondérance des États du Nord s'accuse de plus en plus. Dans la seconde partie, l'auteur présente l'*Union* comme une conséquence de la doctrine du droit divin, une satisfaction donnée à l'intérêt des princes bien plus qu'à celui des nations. Pourtant ces quinze ans d'union (1815-1830) furent avantageux au développement des deux pays.

Pour la troisième partie, l'histoire de la séparation, l'auteur a utilisé des documents inédits d'un grand intérêt. Aux extraits de journaux du temps (*Courrier des Pays-Bas, Journal de Verviers, le Politique, le Courrier, le Belge*), aux dépêches de Thomas Cartwright, secrétaire de la légation d'Angleterre à la Haye, alors en mission à Bruxelles, il a joint les dépêches officielles de l'ambassadeur de France à son gouvernement, les rapports de l'agent général français Julian, enfin les papiers particuliers du ministre Van Maanen, tout récemment acquis par les Archives royales des Pays-Bas. Le côté religieux de la révolution a été étudié avec un soin très particulier; en même temps que les doctrines de Lamennais se répandaient en Belgique, l'opposition catholique belge cherchait à provoquer en France des troubles dont elle pût profiter; les grandes congrégations déployèrent alors une activité singulière. L'histoire de ces quelques mois, reconstituée et racontée jour par jour, d'après les feuilles, les libelles, les dépêches officielles et les correspondances privées, est, à notre avis, la partie la plus neuve et la plus vivante du livre.

Enfin, dans la conclusion, l'auteur juge la séparation d'après ses résultats. Depuis 75 ans, les deux peuples ont développé séparément et librement leurs caractères et leurs tendances. Est-ce à dire que la solution apportée par la Révolution de 1830 soit parfaite de tous points? Assurément non. Il semble que la Belgique n'ait jusqu'ici rempli qu'en partie son rôle historique de « comptoir de change » entre la civilisation latine et la civilisation germanique. C'est que l'élément germanique, dans la combinaison belge, est peu distinct et peu actif. Dans le mouvement flamingant l'auteur ne voit guère autre chose qu'un soulèvement littéraire assez platonique. Belgique et Hollande sont deux peuples distincts et indépendants, mais voisins et proches parents l'un de l'autre; ils ont intérêt tous deux à ne pas l'oublier. Chacun d'eux porte en soi désormais ses conditions d'existence et de durée : ni l'un ni l'autre ne doit succomber. Les congrès sont inutiles et dangereux; l'activité scientifique et politique vaut mieux. Et, transposant la formule du flamingant Vermeylen, l'auteur conclut : « Nous pouvons être Européens, nous aussi, sans cesser d'être Hollandais. »

Maurice PERNOT.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le mercredi 10 octobre à 2 heures sa quatrième *séance trimestrielle.* MM. Becquerel et Boutroux ont rendu compte des fêtes du quatrième centenaire de l'Université d'Aberdeen auxquelles ils avaient été délégués. M. Max. Collignon a lu un mémoire sur les fouilles de Délos.

— L'Institut a tenu le jeudi 25 octobre à 2 heures sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Gebhart.

M. le Président a rappelé les pertes éprouvées par l'Institut en 1906 et caractérisé l'œuvre des confrères disparus.

Il a été donné lecture du rapport sur le concours de 1906 pour le prix fondé par M. de Volney, qui a été décerné à M. O. Jespersen, pour son livre : *Growth and structure of the english language.*

Il a été ensuite donné lecture des mémoires suivants :

La Vénus d'Alésia, par M. Salomon Reinach, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;

Le rôle biologique du sel, par M. Dastre, délégué de l'Académie des Sciences;

Les Marbres; Michel-Ange à Carrare; 1505, par M. Georges Lafenestre, délégué de l'Académie des Beaux-Arts;

Un Académicien de l'an XI, Jean Devaines, par M. Frédéric Masson, délégué de l'Académie Française.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 5 octobre. M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. Holleaux, qui transmet un rapport de M. Vollgraff, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, sur les fouilles récemment poursuivies à Argos.

— M. Maspero expose les travaux de consolidation auxquels le service des antiquités de l'Égypte s'est livré à Karnak et à Edfou, ainsi que les résultats des fouilles entreprises à Toukh-el-Garamous et à Kom-Tchgaou. Dans la première localité, M. Edgar a recueilli le complément du trésor d'orfévrerie découvert en 1905; dans la seconde, M. G. Lefebvre a découvert différents documents, tels que des textes coptes du VIIe siècle et 1,200 vers inédits de Ménandre.

— M. S. Reinach communique ses remarques sur un passage de Juvénal (XI, 177-180). Il n'y est pas question, comme on l'a cru, d'un parallèle entre Homère et Virgile, mais d'un parallèle entre Virgile et Stace, que Juvénal incline à préférer à l'auteur de l'*Énéide.* Il qualifie Virgile d'*altisonus* « pompeux », et se fait ainsi l'écho des critiques, qui, dès l'époque de Caligula, reprochaient à Virgile « de manquer d'esprit ».

— M. Em. Rivière présente des reproductions des principales gravures préhistoriques qu'il a découvertes sur les parois de la grotte de La Mouthe (Dordogne), et qui représentent des animaux.

12 octobre. M. Glotz commente une inscription découverte récemment dans les fouilles allemandes de Milet. Cette inscription porte un décret de proscription qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

met à prix la tête de plusieurs personnages. C'est donc un document précieux pour le juriste et l'historien. Au point de vue juridique, il contribue à nous faire connaître le bannissement par inscription sur une stèle, la responsabilité collective et transmissible en matière politique, et surtout il nous montre avec quelle facilité les cités et les partis ordonnaient de courir sus aux traîtres et aux agitateurs. Au point de vue historique, il nous révèle la sombre détresse où se débattait, au milieu du ve siècle, cette ville de Milet qui brillait jadis parmi les plus riches, et jette un jour nouveau sur les transformations constitutionnelles d'une cité que sa misère n'empêchait pas de tenir encore une grande place. Enfin il nous fait assister aux vicissitudes d'une lutte à mort où, vers l'an 449, les factions se ruaient l'une contre l'autre et ensanglantaient la Grèce asiatique au profit de la domination athénienne.

— M. Thomas analyse des documents inédits découverts par lui aux Archives nationales et qui éclairent la biographie du poète français Henri Baude, sous le règne de Louis XI. Ce personnage avait obtenu de Charles VII, en 1458, l'office d'« élu sur le fait des aides en Bas-Limousin ». Ses administrés incriminèrent sa conduite, le poursuivirent d'abord devant le Grand Conseil, puis devant la Cour des aides, et obtinrent finalement, après un long emprisonnement, sa révocation et sa condamnation à une amende de 800 livres, par jugement du 5 août 1468. Cette sentence fut rigoureusement exécutée. Baude semble cependant avoir profité de la réaction qui se produisit à la mort de Louis XI, si tant est qu'il faille ajouter foi à une pièce publique publiée par Jules Quicherat, qui lui donne de nouveau, à la date du 6 janvier 1487, le titre d'« élu du bas pays de Limousin ».

19 octobre. M. Homolle communique une lettre de M. Replat, annonçant l'achèvement des travaux du Trésor d'Athènes à Delphes, reconstitué aux frais du dème d'Athènes avec les matériaux antiques de cet édifice.

— M. S. Reinach communique une lettre de M. E. Cartailhac annonçant la découverte d'une nouvelle caverne ornée de figures dans les Pyrénées ariégeoises et qui lui a été signalée par M. le C^t Malard. Les dessins principaux, qui sont figurés en noir, se trouvent dans la profondeur de la montagne, à 800 mètres de l'entrée de la grotte. Ils représentent des bisons, des chevaux, des cervidés, des bouquetins. De nombreux signes rouges se rencontrent dans les galeries. On a relevé aussi des flèches noires ou rouges dessinées sur les flancs de sept bisons. Il est possible que ces signes se rapportent à la pratique de l'envoûtement, ce qui serait la confirmation du rôle magique joué par les images dans les cavernes profondes.

— M. Léon Dorez fait une communication sur les manuscrits à peintures de la bibliothèque de lord Leicester à Holkham (Norfolk). Ces manuscrits proviennent de plusieurs couvents italiens, d'Alberto d'Este, de Mathias Corvin, roi de Hongrie, de Laurent de Médicis, de Charles le Téméraire, de Raphaël de Mercatel, abbé de Saint-Bavon de Gand.

— M. Léon Joulin lit un mémoire sur les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne.

26 octobre. M. Barbier de Meynard communique les résultats de la mission accomplie par M. de Motilinsky, à In-Salah et dans le Hoggar, pour recueillir des données sur la linguistique, l'ethnographie et l'histoire de cette région, et pour laquelle ce voyageur a reçu de l'Académie une subvention de 3,000 francs sur la fondation Benoît-Garnier. Parti d'In-Salah le 11 mai 1906, il est arrivé après vingt jours à Tamanghasset, au sud du massif du Hoggar. Il y a recueilli des contes

et des chansons populaires, des légendes locales, des renseignements sur la vie des Touaregs du Hoggar. Il a gagné l'Ilama, centre agricole important et encore inexploré, puis a poursuivi sa route à travers le Hoggar, et est arrivé à Tazerout, malgré les avertissements et même les menées des Touaregs, qui lui représentaient cette contrée comme inaccessible.

— M. Heuzey étudie les origines chaldéennes du monstre à tête de serpent, dont une mission allemande a retrouvé les grandes figures modelées en couleur sur les briques émaillées des murs de Babylone. Cet animal est beaucoup plus ancien que les murailles de Nabuchodonosor. M. Heuzey en avait déjà signalé le prototype figuré plus de vingt siècles auparavant sur un vase en pierre et sur un cachet rapportés par M. de Sarzec et portant le nom de Goudéa. Sur ces monuments le dragon chaldéen est consacré au dieu Nin-ghis-zida, qui était le patron personnel de Goudéa. Le cachet en particulier représente ce dieu avec deux serpents, qui lui sortent des épaules. M. Heuzey suit les transformations du même type à travers l'époque babylonienne, surtout sur la belle et instructive série des galets de bornage découverts par M. de Morgan. À Babylone les dragons sacrés formaient une paire d'animaux fantastiques consacrés aux deux grands dieux de la cité, Mardouk et Nébo. Le commandant Cros a retrouvé aussi dans sa mission en Chaldée un cachet babylonien, où l'on voit un seul dragon adoré sur un autel et portant à la fois les symboles réunis des deux divinités.

— M. Carcopino communique un nouveau document relatif aux domaines impériaux de l'Afrique romaine.

Prix ordinaire du Budget pour 1909. Le sujet proposé pour 1906 est maintenu au concours : « Étudier une période de l'histoire ancienne du Japon. »

Prix extraordinaire Bordin pour 1909. Le prix sera décerné au meilleur ouvrage imprimé depuis le 1er janvier 1906, ou manuscrit, relatif aux études orientales.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. L'Académie a éprouvé la perte de MM. Ludwig Boltzmann et Et.-Georges Sire, correspondants de la Section de mécanique.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Henri Bouchot, membre libre, est décédé le 10 octobre 1906, à Paris.

Élection. L'Académie a élu le 27 octobre 1906 un membre dans la Section de peinture en remplacement de M. Jules Breton, décédé. La Section présentait en première ligne M. Raphaël Collin, en deuxième M. Gervex, en troisième M. Tony Robert-Fleury, en quatrième M. Gabriel Ferrier, en cinquième M. Gaston Latouche. À cette liste l'Académie avait ajouté les noms de MM. Toudouze, Chartran, Friant, Wencker, Comerre.

L'élection a donné lieu à dix-huit tours de scrutin, dont voici le détail :

Premier tour : MM. T. Robert-Fleury, 11 voix; Ferrier, 5; Gervex, 4; Collin, 4; Toudouze, 4; Wencker, 3; Chartran, 2; Latouche, 2; Friant, 2; Comerre, 1. — 2e tour : MM. Robert-Fleury, 10; Gervex, 7; Ferrier, 7; Collin, 6; Toudouze, 4; Latouche, 1; Chartran, 1; Wencker, 1; Comerre, 1; bulletin nul, 1. — 3e tour :

MM. Robert-Fleury, 13; Gervex, 9; Ferrier, 9; Collin, 6; Toudouze, 1. — 4e tour : MM. Robert-Fleury, 12; Ferrier, 11; Gervex, 8; Collin, 7. — 5e tour : MM. Robert-Fleury, 12; Ferrier, 11; Gervex, 8; Collin, 7. — 6e tour : MM. Robert-Fleury, 12; Ferrier, 11; Gervex, 9; Collin, 6. — 7e tour : MM. Robert-Fleury, 13; Ferrier, 11; Gervex, 8; Collin, 6. — 8e tour : MM. Robert-Fleury, 12; Ferrier, 12; Gervex, 8; Collin, 6. — 9e tour : MM. Robert-Fleury, 12; Ferrier, 12; Gervex, 8; Collin, 6. — 10e tour : MM. Robert-Fleury, 13; Ferrier, 11; Collin, 10; Gervex, 4. — 11e tour : MM. Collin, 13; Ferrier, 12; Robert-Fleury, 11; Gervex, 2. — 12e tour : MM. Collin, 12; Ferrier, 12; Robert-Fleury, 11; Gervex, 2. — 13e tour : MM. Robert-Fleury, 12; Ferrier, 12; Collin, 11; Gervex, 3. — 14e tour : MM. Collin, 13; Ferrier, 11; Robert-Fleury, 11; Gervex, 3. — 15e tour : MM. Ferrier, 12; Robert-Fleury, 11; Collin, 10; Gervex, 3; Latouche, 1. — 16e tour : MM. Ferrier, 15; Collin, 12; Robert-Fleury, 8; Gervex, 2. — 17e tour : MM. Ferrier, 17; Collin, 14; Robert-Fleury, 5; Gervex, 1. — 18e tour : MM. Ferrier, 20; Collin, 13; Robert-Fleury, 4.

M. Gabriel Ferrier est proclamé élu.

La séance publique annuelle de l'Académie a été tenue le samedi 3 novembre 1906 sous la présidence de M. Achille Jacquet. Le programme de la séance était le suivant :

1° Exécution du morceau symphonique intitulé : *Ouverture de fête*, composé par M. Aymé Kunc, pensionnaire de l'Académie de France à Rome;

2° Discours de M. le Président;

3° Proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations;

4° Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Dubois, membre de l'Académie, par M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie;

5° Exécution de la scène lyrique qui a remporté le premier grand prix de composition musicale et dont l'auteur est M. Louis-Charles Dumas.

Communications. 29 septembre. M. Guiffrey annonce qu'en procédant au dépouillement de la correspondance de l'ancienne Académie pour la publication de la liste des anciens prix de Rome, il a trouvé plusieurs lettres fort intéressantes relatives au relevé de la colonne Trajane par Percier en 1788. Le *Journal des Savants* les publiera prochainement.

6 octobre. M. Whitney Warren, correspondant de l'Académie, fait une communication sur le fonctionnement de l'École d'architecture de New-York.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Auguste Himly, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris, membre de la Section d'histoire, est décédé à Sèvres (Seine-et-Oise), le 6 octobre 1906.

Communication. 6 octobre. M. Bertrand lit une étude sur les lettres de A. M. Ampère à Maine de Biran.

Le prix Edmond Fréville (1,500 francs) est décerné à M. Louis André, pour son livre : *Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie des beaux-arts. Funérailles de M. Henri Bouchot le 13 octobre 1906. Discours de MM. Achille Jacquet et Antoine Thomas. 1 brochure in-4°.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Funérailles de M. Auguste Himly le 10 octobre 1906. Discours de MM. Gebhart, Alfred Croiset et Antoine Thomas. 1 brochure in-4°. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

SERBIE.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGRADE.

L'*Annuaire* contient entre autres notices deux articles nécrologiques sur MM. Alfred Rambaud et Adolphe d'Avril.

Bulletin, vol. 70 (2e série). J. Tomitch, *Contributions à la géographie historique de la Serbie.* — Miloje Vasitch, *Un miroir romain.* — J. Tomitch, *Le patriarche Arsène III Tsrnoevitch et ses relations avec Venise et l'Empereur de 1685 à 1695.* — Miloje Vasitch, *Contributions à l'étude de l'archéologie troyenne.*,

Mémoires, vol. XLII (2e série) : *Voyage d'Evlia Tchelebie dans les pays serbes au XVIIe siècle* (traduit du turc). — J. Tomitch, *Deux documents sur Georges Brankovitch.* — Id., *Matériaux pour l'histoire de la Haute Albanie.* — D. Ruvarats, *L'Église métropolitaine bulgare vers 1735.*

L'Académie a fait paraître en dehors de ces publications périodiques les travaux suivants :

D. J. Tsviitch, *L'habitation dans les pays serbes* (tome III, atlas renfermant des plans de lieux habités et des types d'habitations). — A. Belitch, *Les dialectes de la Serbie orientale et méridionale.* — P. Popovitch, *L'histoire de la jeune fille sans bras* (étude de littérature comparée). Toutes ces publications portent la date de 1905.

POLOGNE.

ACADÉMIE POLONAISE DE CRACOVIE.

La Section de philologie a fait paraître, au cours de l'année 1905, un travail de M. Kawczynski (ancien élève de Gaston Paris) sur Huon de Bordeaux; une édition du *Miroir*, de Nicolas Rej, ce Montaigne polonais dont on célèbre cette année le quatrième centenaire; un volume d'études critiques de M. A. Brükner sur Nicolas Rej; un mémoire de M. Dobrzycki sur l'œuvre poétique de Kochanowski (Kochanowski joue dans la littérature polonaise le même rôle que Malherbe dans la nôtre).

Parmi les mémoires communiqués aux classes de philologie et d'histoire, nous relevons les suivants :

Nov. 1905. St. Smolka, *L'état de la Lithuanie et des provinces annexes en décembre*

1830. — M. Tokarz, *Les dernières années de Kollontaj.* — Rostworowski, *Les budgets du royaume de Pologne au point de vue constitutionnel* (*1816-1830*). — O. Balzer, *Histoire constitutionnelle de la Pologne.* — Th. Sinko, *Studia Nazianzenica.* — St. Krysanowski, *Contribution à l'histoire de la littérature politique du* XV*e siècle.* — J. Čzubek, *La littérature politique du* XVI*e siècle.* L. L.

PRUSSE.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

SECTION DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 28 octobre 1905. A. Hillebrandt, *La critique du Mudrāvākoṣasa.* Manuscrits. Édition critique des vers écrits en prâkrit. — E. Schwartz, *Rapport sur les fouilles de M. Schulten à Numance* (non publié). — B. Keil, *Un discours à un empereur.* Discours XXXV R. d'Aristide (G. Dindorf). De l'étude de la forme et du fond il résulte qu'il ne peut être d'Aristide. Il a été prononcé à une fête de Dêmêter, au commencement de 218, à Antioche ou près de cette ville, et il s'adressait à Macrin, accompagné de Diadumenianus. L'éloquence épidictique du III*e* siècle ne nous a pas laissé d'autres monuments.

Séance du 25 novembre. A. Bezzenberger, *Vieux-prussien «pō».* Dans le symbole, traduit *sub* (*sub Puntio Pilato*). Comme proverbe, il présente les formes *pa* et *po; po* est atone. — F. Frensdorff, *L'impératrice Catherine II et un gazetier de Göttingue.* Supplément à une communication antérieure. — K. Müller, *La conversion de Calvin.* Supplément. — F. Kielhorn, *Notes épigraphiques.* 18. Inscription sur rocher à Tezpur (Assam), de Harjaravarman, l'an 510 de Gupta (829 après J. C.).

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance commune du 16 novembre 1905. Hirschfeld, *Le Journal officiel de Rome et les acclamations au Sénat.* César ordonna, d'après Suétone (*Caes.*, 20), de publier réunis les actes du Sénat et du peuple, classés par jours; cette publication contenait en outre l'énoncé d'événements ayant une portée politique, décès de personnages, actes religieux, procès importants. Il n'y avait pas de publication séparée des actes du Sénat. Les nouvellistes complétaient ces données par des renseignements privés. Auguste interdit de publier les procès-verbaux du Sénat. On donna seulement, dans les *acta urbis*, les sénatus-consultes et les discours de l'empereur, mais non les votes ni les acclamations des sénateurs. Les récits de l'élection de Tacite et de Claude le Gothique dans l'*Histoire auguste*, où figurent des acclamations, sont des falsifications. Le seul procès-verbal authentique est celui de la séance où fut reçu le Code théodosien : là les chiffres des acclamations sont authentiques et indiquent bien la répétition, comme le prouve l'usage contemporain des réunions ecclésiastiques. Ce n'est que dans l'époque post-constantinienne qu'on a introduit ces chiffres dans les procès-verbaux.

Séance du 23 novembre. Sachau, *Fragments littéraires provenant du Turkestan chinois.* Textes liturgiques syriaques relatifs à Noël et à la fête de la Vierge que l'on célébrait le vendredi suivant; chants d'église, etc. Ces fragments appartiennent aux Nestoriens. Un autre fragment est écrit dans un dialecte moyen-iranien. Ces textes précisent l'histoire de l'expansion du christianisme dans ces régions. — Dilthey.

La jeunesse de Hegel. Ses travaux théologiques à Berne et à Francfort. M. Dilthey essaie d'établir un lien systématique entre les fragments conservés aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Berlin.

Séance commune du 30 novembre. Koser, *L'appel des frères Grimm à Berlin.* Lettre très intéressante de Frédéric-Guillaume IV, du 2 décembre 1840, invitant les deux savants à venir se fixer à Berlin. — Ludwig Borchardt, *Anciens nilomètres égyptiens.* Étude de tous les renseignements antiques sur le niveau du Nil. Les zéros des nilomètres ne correspondaient pas à la pente du fleuve, mais formaient une ligne à peu près horizontale.

Séance du 7 décembre. Schmoller, *La fin du régime militaire féodal du XIIe au XVIe siècle dans le Brandebourg et les pays limitrophes.* Elle eut pour cause principale la nécessité pour la noblesse de s'équiper et de payer les troupes à ses frais. — Fr. Müller, *Fragments littéraires provenant du Turkestan chinois.* Texte manichéen du *Pasteur* d'Hermas, qui donne l'explication des montagnes, de la deuxième à la septième, et de la comparaison des pierres de la tour.

Séance commune du 14 décembre. Dilthey, *La jeunesse de Hegel* (suite), jusqu'à l'arrivée de Hegel à Iéna, événement qui marque le commencement de son enseignement et de ses publications. — Adresse à M. Ed. Pflüger, pour le cinquantenaire de son doctorat, le 14 décembre 1905.

Séance du 21 décembre. Harnack, *Les Rétractations d'Augustin.* Cet ouvrage, aussi neuf que les *Confessions*, aussi intéressant sous une forme bien moins attrayante, mérite une étude approfondie dont il n'a jamais été l'objet. Il complète l'autobiographie d'Augustin, « le plus grand écrivain peut-être de l'antiquité, après et avec Platon ». Le but de l'auteur était de corriger, de compléter et de défendre ses vues antérieures, de se confesser lui-même, de faire aussi de ce livre une pièce contre les Pélagiens. Ce livre marque un progrès d'Augustin dans la répudiation du paganisme, de la littérature profane, de la théologie hétérodoxe, de tout ce qui, dans ses idées et dans ses œuvres, ne porte pas nettement l'empreinte chrétienne. Jamais aussi il n'a mieux marqué l'évolution qui s'est accomplie dans sa doctrine, surtout sur le péché et la grâce. M. Harnack réunit en terminant les données nombreuses de l'ouvrage sur la bibliographie antique (terminologie, publication, conservation, etc.), et rend hommage au texte édité par M. Knöll en 1902.

Séance du 18 janvier 1906. Stumpf, *La division des sciences.* Elle doit être fondée non sur un seul principe, mais sur des principes divers qui se croisent et placent la diversité de la science sous des points de vue différents. — U. von Wilamowitz-Moellendorf, *Le Panionion.* Ce sanctuaire des douze cités ioniennes n'est pas plus ancien que le commencement du VIIe siècle. Par suite, la confédération ne remonte pas à une antiquité reculée, mais a été formée sous la pression menaçante des Lydiens. — Groethuysen, *Une lettre de Kant* à Lindner, de 1759, à propos du débat sur l'optimisme.

Séance publique du 25 janvier. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *La migration ionienne.* L'histoire s'éclaircit graduellement. On a voulu faire d'Homère un Éolien de Lesbos. « J'ai moi-même partagé l'erreur; mais elle ne peut tenir devant l'examen de la tradition : les Iliades éoliennes ne sont que des fantômes. » Situation ancienne des cités de l'Asie Mineure. Nous avons deux groupes de traditions sur la conquête ionienne; les plus anciennes nous montrent les envahisseurs opérant isolément.

Puis, sans qu'elles disparaissent, s'établit la croyance en une conquête simultanée et générale. — *Rapports sur les publications de l'Académie.* Les tables du *C. I. L.*, t. VI, pourront être livrées à l'impression l'an prochain; l'achèvement du tome XIII est prochain, sauf pour l'*instrumentum;* les *inscriptiones antiquissimae* du tome I sont à l'impression. Il n'a paru des Commentateurs d'Aristote que XIII, 2, Philopon sur les *Premières Analytiques.* Le 31e volume de la Correspondance politique de Frédéric le Grand est prêt à paraître. Le recueil des Monnaies grecques aura bientôt deux volumes en cours d'impression : celui de Macédoine, déjà commencé, et celui de Carie. Plusieurs volumes des *Acta Borussica* vont être terminés. Le tome II de Kant a paru, et les tomes V et VII seront terminés prochainement. Les tomes V et I, 1re partie, d'Ibn-Saad ont été publiés. La publication du Dictionnaire égyptien est assurée par une gratification royale de 50,000 marks. Le Code Théodosien a reçu son dernier volume. Un nouveau fascicule du *Vocabularium iurisprudentiae romanae* va paraître; l'impression du Ve volume (R-Z) pourra commencer cette année. Dans la collection des Pères grecs ont paru : Clément d'Alexandrie, t. I; Écrits gnostiques coptes; à l'impression et pour paraître prochainement se trouvent Eusèbe, t. IV, et les *Acta Archelai;* la deuxième partie de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et Clément d'Alexandrie, t. II, sont en cours d'impression; M. Schmidt a acquis un papyrus copte contenant la plus grande partie de la traduction de la première lettre de Clément, importante pour le texte; la traduction arménienne d'un ouvrage perdu d'Irénée est toujours à l'étude. Ouvrages dépouillés pour le Dictionnaire de l'allemand juridique; principes adoptés soit pour le dépouillement des sources, soit pour la rédaction des articles; spécimen : articles *Makler, Pflege, Walraub, Wîze.*

Séance générale du 1er février. Schmidt, *La poésie des peuples de nature.* Les origines de la poésie lyrique se trouvent dans les cris poussés en chœur et dans la mimique réglée. — Ed. von der Goltz, *Fragments inconnus d'anciennes constitutions ecclésiastiques,* d'après l'édition anglaise du Droit ecclésiastique éthiopien, publiée par M. G. Horner. Ces fragments sont intercalés dans un texte d'origine différente et comprennent : 1° le début de l'écrit d'Hippolyte, Ἀποστολικὴ παράδοσις; 2° un *ordo* baptismal; 3° une prière pour la consécration du diacre; 4° un canon sur les dons aux malades; 5° un *ordo* pour le lucernaire et pour la cène; 6° le « décret apostolique » et un fragment de la Didaché; 7° des prescriptions sur le placement des fidèles. Ce dernier texte est très ancien et antérieur au passage correspondant de la *Didascalie.*

Séance du 8 février. Erman, *Le prétendu changement de climat de l'Égypte.* Le progrès du désert est dû à l'homme.

Séance commune du 15 février. Th. Wiegand, *Cinquième rapport provisoire sur les fouilles des musées impériaux à Milet.* Fouilles de 1905 : théâtre, marché du Nord; grands thermes, où l'on a trouvé une statue d'Apollon et de six muses, et qui sont dus à l'une des deux impératrices Faustine (milieu du IIe siècle ap. J.-C.); inscriptions, dont deux consultations de l'Oracle.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1906.

SOUVENIRS BIOGRAPHIQUES SUR LOUIS-GUILLAUME LEMONNIER, ASSOCIÉ DE L'INSTITUT NATIONAL [1].

I. NOTES CONCERNANT M. LE MONNIER [2].

Guillaume Le Monnier, né en Normandie [3], en 1715 [4], fils de Guillaume Le Monnier, professeur de physique et d'astronomie à Paris [5], étudia la médecine à Paris, où il fut reçu à la Faculté en 1736; fut pendant trois ans médecin de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, bientôt après nommé par le Roi médecin en chef de l'hôpital de la Charité de Saint-Germain en Laye. À peine y fut-il arrivé (en 1739), qu'il rangea suivant le système de Linné toutes les plantes du jardin de Richard, jardinier fleuriste. Il fut secondé par M. de Buffon, qui lui procura toutes les plantes nécessaires pour compléter le jardin de Richard. Il y fit, dans les serres chaudes, des expériences au moyen desquelles il fit fleurir, au milieu de l'hiver, des lilas, des rosiers, des seringats et autres arbres à fleurs, des cerisiers nains, des abricotiers, des pruniers et des pêchers en espaliers qui donnèrent du fruit.

C'est à cette même époque que le maréchal de Noailles, gouverneur

[1] Les trois documents que nous donnons ici et qui présentent un intérêt particulier pour l'histoire de l'arboriculture et de l'horticulture en France sont conservés à la Bibliothèque de l'Institut, fonds Cuvier, carton I, liasse 178. Ils furent communiqués à Georges Cuvier pour la composition de la *Notice historique sur la vie et les ouvrages du c^en Lemonnier,* qu'il lut devant l'Institut national, le 15 vendémiaire an 9 (7 octobre 1800).

[2] Ces notes sont anonymes.

[3] Il naquit à Paris, mais sa famille était originaire des environs de Vire.

[4] Le 17 juin 1717.

[5] Son père, Pierre Lemonnier, fut associé de l'Académie des Sciences.

IMPRIMERIE NATIONALE

de Saint-Germain-en-Laye, frappé du mérite de M. Le Monnier, voulut avoir dans son parc un jardin de botanique qui fût planté par M. Le Monnier. Louis XV, amené par la curiosité dans ce jardin, conçut dès lors et exécuta le projet d'arranger à Trianon, suivant la méthode de Bernard de Jussieu, un jardin de botanique, qui devint célèbre et attira une foule d'étrangers et de curieux. On admirait entre autres choses, dans ce jardin, de magnifiques serres à pêchers et ananas, et la grande serre appelée des Indes, qui contenait beaucoup de plantes de ce pays.

Louis XV, sollicité par MM. Le Monnier et Jussieu, envoya des botanistes dans différentes contrées de l'Europe et d'autres parties du monde pour y recueillir et en rapporter un nombre infini de végétaux; on recueillit également en France tout ce qui pouvait servir aux progrès de la botanique. M. Le Monnier coopéra principalement à ces dernières recherches. En 1745, il fit l'herborisation de la forêt de Fontainebleau et de Compiègne, avec Linné, Antoine et Bernard de Jussieu. En 1753, il rapporta du Mont-d'Or, du Cantal et du Puy-de-Dôme, toutes les plantes qu'il y trouva, et en fit imprimer le catalogue, qu'il présenta au Roi.

En 1755, il fut nommé premier médecin des enfants de France [1], après avoir été médecin chef de ses armées. Cette même année, il fut nommé démonstrateur au Jardin des Plantes, à la place d'Antoine de Jussieu, qui venait de mourir. Par la suite, il fut nommé premier médecin consultant de Louis XV, et bientôt après son premier médecin.

Ce fut alors qu'il établit à Montreuil, par le crédit de Mme de Marsan, qui lui procura le terrain nécessaire, ce jardin si connu dans lequel il fit sur la culture des végétaux, tant exotiques qu'indigènes, une foule d'expériences utiles et curieuses, et dont le succès fut tel qu'il parvint à acclimater des arbres rares, que jusqu'alors on n'avait élevés que dans des serres.

En 1759, il fit en présence de Louis XV, dans ce même jardin, diverses expériences sur l'analyse et les propriétés médicinales des plantes, et sur la manière de les cultiver. Il est le premier qui ait introduit en France, en 1750, l'usage du sable noir, vulgairement appelé le sable de bruyère, pour élever les arbres de l'Amérique septentrionale. Entre au-tres plantes utiles qu'il était parvenu à naturaliser dans son jardin, on peut citer la rhubarbe, le passafra. Il avait invité M. Duhamel [2] à naturaliser dans le Gâtinois au Monsseau le cyprès à feuilles d'acacia, qui est

[1] L'auteur avait d'abord écrit « du Roi ».

[2] Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782), botaniste et agronome, membre de l'Académie des Sciences.

encore le plus beau qui existe en Europe. Les mémoires imprimés de M. Le Monnier sur la botanique sont ceux relatifs au Mont-d'Or, au Cantal, au Puy-de-Dôme, au Berry, au Limousin; ces deux derniers ont été faits conjointement avec M. Duhamel. Il fit en 1775 quelques herborisations avec le célèbre J.-J. Rousseau.

Les voyages entrepris pour la botanique consistent dans les suivants. La Billardière [1] parcourut l'Asie Mineure et en rapporta entre autres choses 300 fruits de cèdres du Liban, qui furent semés à Montreuil par M. Le Monnier, élevés en pépinière dans son jardin, et distribués ensuite à divers cultivateurs.

Michaux parcourut la Syrie, la Perse et l'Amérique septentrionale; il en rapporta d'immenses collections.

Richard, fils du jardinier fleuriste cité plus haut, parcourut le Mont-d'Or, les Pyrénées, Minorque, Majorque, les îles Baléares, une grande partie de la côte d'Afrique et celles de l'Espagne, depuis Gibraltar jusqu'en Catalogne, fit en Angleterre, en 1764, un voyage qui procura le mûrier papier, le sophora de la Chine, le chêne Cerris dentelé, le chêne à feuille de saule, les variétés de chênes rouges, l'aristoloche à fleurs, la syphon figurée dans les ouvrages de L'Héritier, le vernis du Japon, l'érable de Pennsylvanie, celui de la Floride, l'érable à bois jaspé, le sinfrère de la Chine, que M. Le Monnier avait naturalisé à Montreuil et qui portait fruit, deux espèces de mûriers de l'Amérique septentrionale, un à fruit rouge et l'autre à fruit noir, deux espèces de charmes de la Chine, les bois laiteux, une collection complète des différentes espèces d'épines et d'alisiers inconnus en France. Richard apporta trois collections de tous ces arbres, dont l'une fut plantée à Bellevue, en présence de Louis XV, et en outre, une collection complète de tous les arbres verts, comme pins, sapins et picea, alors presque inconnus en France et qui ont parfaitement réussi. À cette collection était jointe celle des palmia, des rhododendrons, azalea, neea, halesia, nyssa ou tupelo, les deux clethra, les magnolia, les liquidambar, les houx.

Richard fut encore envoyé par M. Le Monnier en Hollande et en Allemagne, d'où il a rapporté une foule de plantes qui n'existaient ni à Trianon, ni dans le jardin du Roi, et encore à Brest pour aller chercher la collection des arbres de la Chine, tels que le thé de la Chine, l'anis étoilé, le buis de Chine, le chamlagu [2], un piaune en arbre. Cette dernière collection avait été recueillie en Chine par les soins de

[1] Jacques-Julien de La Billardière (1755-1834), voyageur et naturaliste, membre de l'Académie des Sciences. — [2] Robinia Chamlagu.

M. Poivre [1], qui l'y expédia par le vaisseau [commandé par le] capitaine *Hector*.

M. Le Monnier avait déterminé le Gouvernement à faire un essai sur le *pin maritime* et sur le *sapin du Nord*, dont les graines lui avaient été envoyées par Linné. Cet essai eut lieu dans les environs de Rouen, du côté du faubourg Saint-Sever, dans un terrain très aride et sablonneux, qui jusqu'alors n'avait rien pu produire, malgré les soins de la culture. Ce terrain avait environ une lieue carrée d'étendue et fut semé en entier avec les graines de ces arbres, qui y réussirent au point qu'environ dix ans après (en 1777), Richard fils, les ayant visités, les trouva de vingt-cinq à trente pieds de hauteur, et en transplanta une certaine quantité dans le jardin du petit Trianon, où une partie seulement réussit, à cause de la longueur du pivot causée par le défaut de transplantation; la même expérience que ci-dessus fut faite au Mans et sur les bords de la mer (j'ignore si c'est sur les côtes de la Bretagne ou de la Normandie); elle réussit également, mais malheureusement tous ces arbres ont été détruits depuis la Révolution.

II. Lettre d'André Michaux [2] à Georges Cuvier.

Monsieur,

Vous désirez des renseignements sur la vie du citoyen Le Monnier; mes longs voyages m'ayant mis hors d'état de suivre la carrière de cet homme illustre, je ne pourrai vous communiquer que les faits qui me sont personnels ou qui sont venus à ma connaissance. Dans ce que je vais vous dire ma plume sera guidée par la reconnaissance que je conserverai toute ma vie de l'amitié dont m'honorait ce savant, que je regarderai toujours comme mon protecteur et mon maître. C'est au citoyen Le Monnier que je suis redevable du bonheur de ma vie; c'est lui qui, par ses instructions et ses conseils, a déterminé le goût que j'avais apporté en naissant pour la botanique. Né cultivateur, je me suis dès ma jeunesse consacré à la théorie et à la pratique de l'agriculture; je reconnus bientôt que ce premier des arts était étroitement lié à la botanique; je me convainquis que celle-ci, étudiée dans le cabinet seulement et dépourvue des êtres vivants dont elle nous donne la connaissance, était une

[1] Pierre Poivre (1719-1786), voyageur et administrateur. Ce fut pendant son second voyage en Chine que Poivre recueillit cette collection. Rentré en France en 1757, il en repartit en 1767 comme intendant de l'Île de France et de l'île Bourbon, où il resta jusqu'en 1773.

[2] Botaniste et voyageur (1746-1802).

science stérile, et qu'en réunissant la théorie à la pratique de l'agriculture on pouvait obtenir des richesses inconnues en France, en naturalisant parmi nous les productions végétales étrangères à notre sol. Je résolus donc de voyager dans les contrées lointaines et de rapporter dans mon pays les plantes utiles que j'aurais trouvées. Plein de ces idées, je me présente au citoyen Le Monnier avec l'ardeur et la timidité d'un amant qui craint et qui désire : je lui communique mon plan, il m'accueille avec bonté, il m'encourage dans mon dessein; et pour me mettre en état de voyager avec fruit, il met à ma disposition toutes ses richesses et toutes ses connaissances; son jardin, le plus riche en plantes rares, me fut ouvert; sa bibliothèque, ses herbiers, ses collections de graines non moins utiles pour l'étude de la science, tout fut mis à ma disposition; je suivais ses cours publics, qu'il me rendait plus utiles encore par ses instructions particulières.

C'est au citoyen Le Monnier que la botanique est redevable des progrès qu'elle a faits en France. Tournefort avait jeté les fondements de cette science sur une base plus solide que celle adoptée par ses prédécesseurs; c'est lui qui a ouvert la voie. Mais sans les matériaux immenses que nous avons acquis depuis ce célèbre naturaliste, la botanique serait à peu près restée dans l'état où elle était alors. Chacun sait que le citoyen Le Monnier a puissamment contribué à toutes ces acquisitions, soit en formant des voyageurs, soit en établissant des correspondances dans tous les pays du monde, et à cet égard il a surpassé ce que le célèbre Ellis[1], avec qui il était lié d'estime et d'amitié, faisait en Angleterre, et tous les deux, en naturalisant dans leur pays des plantes utiles, y ont laissé des monuments durables d'un vrai patriotisme.

En même temps que le citoyen Le Monnier assurait les progrès de la science par ses cours, il augmentait nos richesses par ses correspondances. Il profita de la confiance dont l'honorait Louis XVI pour envoyer des voyageurs et des correspondants dans différentes parties du globe.

Par lui, Aublet[2] fut envoyé à l'Île de France, où il dirigea le Jardin de la Compagnie des Indes, d'où il se rendit à Cayenne et à la Guyane[3].

[1] John Ellis (1710?-1776), que Linné qualifia un jour de *the main support of natural history in England*, acclimata en Angleterre beaucoup de plantes de l'Amérique septentrionale. Il publia, en 1770, un traité relatif à l'importation des essences exotiques : *Directions for bringing over seeds and plants from the East Indies.*

[2] Fusée Aublet (1720-1778), voyageur et botaniste, fut envoyé à l'Île de France en 1752 et à la Guyane en 1762.

[3] Il publia une *Histoire des plantes*

Desfontaines parcourut l'Archipel et une partie de l'Afrique[1]. La Billardière visita la Syrie et le mont Liban. Tous ces voyageurs, outre les productions naturelles de ces contrées qu'ils ont envoyées en France, nous ont donné l'histoire du règne végétal.

Mais rien n'égale les nombreuses collections de plantes et de graines recueillies et envoyées en France par le citoyen Michaux. Ce voyageur, afin d'être plus utile à son pays, n'a voulu parcourir que les contrées situées sous les mêmes latitudes que l'Europe. Il a visité la Syrie, la Babylonie et la Perse dans toute sa longueur depuis la Mer des Indes jusqu'à la Mer Caspienne. Il a retrouvé dans ces contrées nos arbres à fruit, nos plantes potagères, nos fourrages artificiels, nos fleurs d'ornement qui en sont originaires. Il a reconnu dans les forêts qui bordent la Mer Caspienne le noyer, que l'on cultive maintenant en Europe (*Juglans regia*); il en a trouvé une autre espèce à fleurs en grappe et à petit fruit ailé (*Juglans microcarpos*), qui a fleuri cette année dans le jardin du citoyen Le Monnier. Nous en avons vu le dessin. Cette espèce nouvelle ainsi qu'un grand nombre d'autres que le citoyen Michaux a observées dans l'Amérique septentrionale seront publiées incessamment[2]. Ce voyageur a parcouru ce pays dans toutes ses latitudes; il y a résidé pendant onze années; il a vu le Canada jusqu'à la baie d'Hudson, les États-Unis, les contrées qui bordent le Mississipi, la Floride, les îles Bahama. Il a envoyé en France plus de soixante mille plants d'arbres et arbrisseaux et plus de cinquante caisses de toutes les espèces de graines recueillies dans ces contrées. Les prémices en étaient envoyées au citoyen Le Monnier, lequel en enrichissait ses herbiers, son jardin et les introduisait au Jardin des Plantes pour servir à l'instruction publique.

Les collections du citoyen Le Monnier et son jardin contenaient des plantes rares, dont un grand nombre ont été publiées dans l'ouvrage de L'Héritier[3] et les autres n'étaient connues que de lui seul. Dans ces herbiers on trouve des plantes recueillies par le célèbre médecin Simon,

de la Guyane française, 4 vol. in-4°, 1775.

[1] René Louiche Desfontaines (1751 (?)-1833), botaniste, parcourut en 1783-1785 l'Algérie et la Tunisie. En 1785, il devint professeur au Jardin des Plantes, Lemonnier s'étant démis en sa faveur. Il fut l'un des quarante-huit membres de l'Institut national nommés par l'arrêté du Directoire du 29 brumaire an IV (20 novembre 1795).

[2] Michaux publia en 1801 une *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale*, 1 vol. in-fol. En 1803, après sa mort, parut une *Flora Boreali-Americana*, 2 vol. in-4°.

[3] Charles-Louis L'Héritier de Brutelle (1746-1800), botaniste, membre de l'Institut, publia en 1784-1785 *Stirpes novae*, in-fol.

envoyé en Perse en 17.., qui a eu le malheur d'y être assassiné quelques années après la mort de Nader Shah (Thamas Kouli Khan)[1]. Le médecin Pirault, agent diplomatique à Bassora à peu près à la même époque, avait enrichi les collections du citoyen Le Monnier des plantes qui croissent sur les rives du Golfe Persique. Pendant plusieurs années, les relations du citoyen Le Monnier avec les missionnaires de la Chine ont été très actives; son jardin fut le dépôt des collections qui lui étaient envoyées de ce vaste empire, d'où elles étaient répandues et multipliées dans toute la France.

Ce fut lui qui engagea les hommes riches et puissants à faire un meilleur usage de leurs richesses en établissant des jardins de plantes étrangères. Malgré les déplorables effets d'un vandalisme renouvelé de nos jours, nous admirons encore les restes de ces plantations composées de rares et beaux arbres exotiques qui existaient à Saint-Germain, à Malesherbes, à Rambouillet, etc.

Le maréchal de Noailles, qui leur en donna le premier exemple, avait été guidé par le citoyen [Le] Monnier, au témoignage même de Miller, dans son *Dictionnaire des cultivateurs*.

En enrichissant le sol français par des acquisitions rares et précieuses, le citoyen Le Monnier faisait faire des progrès à la science; il donnait dans ses cours de botanique des notions justes et propres à fixer les incertitudes des anciens auteurs et à éclaircir les obscurités répandues sur la nomenclature, sur les usages, sur les localités. Le citoyen [Le] Monnier avait des connaissances étendues sur tous ces objets, et notamment la topographie des plantes; il savait que le cèdre du Liban se retrouve à la Chine, que le grenadier d'Afrique croît naturellement en Perse et à la Chine et que l'hamamelis d'Amérique existe dans les forêts de la Mer Caspienne, etc.

Salut et considération respectueuse.

A. Michaux.

Paris, le 22 brumaire an VIII [13 novembre 1799].

III. Le Monnier aux Tuileries, le 10 août 1792[2].

Pendant qu'on assiégeait le château, que les boulets ébranlaient le Pavillon de Flore où logeait Le Monnier et que les balles perçaient les fenêtres, il avait dans sa chambre un chirurgien qui tremblait, qui pleu-

[1] Nadir Chah, proclamé chah de Perse en 1736, fut assassiné par ses généraux en 1747. — [2] Note anonyme.

rait, qui se mourait de peur. Le Monnier était calme et résigné. « Pourquoi tant vous désoler, dit-il, nous ne pouvons que mourir », et il le fit sortir.

Quelque temps après il entendit pousser rudement et vit qu'en dessous sa porte on passait des piques en s'efforçant de la soulever. Le Monnier, qui a assuré depuis à ses intimes amis n'avoir pas ressenti de peur dans un moment si terrible, leur ouvrit la porte. Ces hommes avaient une figure affreuse, le sang leur sortait par les yeux. À leur tête se trouvait un homme sans arme, une simple canne à la main, qui d'un ton brusque demanda à Le Monnier : « Qui êtes-vous ? pourquoi êtes-vous là ? — Je suis médecin du roi, dit Le Monnier; les devoirs de ma charge m'obligent de rester auprès de lui. — Avez-vous des Suisses chez vous, avez-vous des armes ? — Je n'ai ni l'un ni l'autre. » On fouilla partout sans rien trouver. Le Monnier vit alors que la figure du commandant, l'homme à la canne, s'adoucissait; sûrement son calme, son grand âge, ses cheveux blancs, sa figure vénérable faisaient impression sur lui. « Le château est pris, lui dit l'autre, sortez, sans quoi vous courrez risque d'être tué », et il le prend sous le bras et l'emmène en lui disant : « Il ne faut pas avoir peur des balles. » Ils descendent le grand escalier qu'il[s] trouve[nt] encombré de morts, à travers une grêle de mitraille qui pleuvait autour d'eux, et passent le pont Royal, où Le Monnier eut la douleur, l'affreux spectacle de voir tuer à ses côtés un malheureux Suisse sans armes qui s'enfuyait et que plusieurs hommes égorgèrent.

Ils traversaient les quais; l'inconnu lui demanda où il voulait aller. « Au Luxembourg, où je demeure, dit Le Monnier. — À présent vous pouvez y retourner sans crainte, lui dit l'autre », puis après un instant de réflexion : « La bataille est gagnée, je n'y ai plus que faire, je vais vous ramener chez vous », et il alla jusqu'à sa maison. Le Monnier le retint à dîner et alors voulut s'acquitter envers son bienfaiteur, qui le refusa avec fierté, lui dit son nom, qu'il avait servi dans les armées de terre et de mer, qu'il n'aimait pas la Cour, et que sa seule opinion l'avait rangé du parti opposé. Le Monnier conserva toujours une grande reconnaissance de ce signalé service.

JAQUES[1] *D'ARMAGNAC BIBLIOPHILE.*

NOTES ET DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

On sait que notre Bibliothèque nationale vient de recevoir un cadeau qui mérite vraiment l'épithète de « royal ». Grâce à la générosité combinée de S. M. le Roi d'Angleterre et de M. Henry Yates Thompson, le tome II de la traduction française des *Antiquités* et de la *Guerre des Juifs* de Josèphe, dans lequel on a pu réintégrer la plupart des miniatures de Jehan Fouquet qui en avaient été frauduleusement soustraites, est venu rejoindre le tome I sur les rayons du Département des manuscrits, et l'une des œuvres les plus remarquables de l'illustre artiste tourangeau se trouve ainsi presque intégralement reconstituée[2]. La nouvelle en a été annoncée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 22 février dernier, par M. Léopold Delisle, et personne n'a dû éprouver une joie plus vive que M. Léopold Delisle lui-même de la bonne fortune survenue à un établissement qu'il a si longuement administré et où son cœur est resté.

L'histoire de ce précieux manuscrit en deux volumes est connue dans ses grandes lignes[3]. Le manuscrit faisait partie primitivement de la bibliothèque de Jean de France, duc de Berry; mais si le texte a été écrit tout entier avant la mort de ce célèbre bibliophile (1416), les trois premières miniatures seules ont été exécutées par un enlumineur anonyme au service du duc de Berry. L'illustration n'était donc qu'ébauchée lorsque le manuscrit devint (on ne sait au juste ni quand ni comment[4])

[1] Je demande la permission d'employer pour ce nom la graphie de la signature même de Jaques d'Armagnac, au lieu de l'orthographe usuelle qui le surcharge inutilement d'un c. Cette signature a été parfois lue Jacques (P. Paris, *Manuscrits français*, VI, 209; P. Meyer, dans *Romania*, XI, 301 et XIV, 50, n. 3), mais c'est une lecture erronée, comme on peut s'en convaincre en étudiant, à défaut des originaux, les deux fac-similés de cette signature qui ont été publiés l'un dans le *Musée des Archives nationales* (Paris, 1872), n° 479, p. 277, l'autre dans le tome II du Catalogue des manuscrits de Chantilly.

[2] Pour ne pas faire d'infraction aux règles strictes adoptées pour la numérotation des manuscrits, le tome II a dû recevoir le n° 21013 des Nouvelles acquisitions du fonds français, le tome I conservant le n° 247 du fonds français.

[3] M. le comte Paul Durrieu doit publier prochainement une reproduction du *Josèphe* où la question sera sans doute reprise et traitée à fond.

[4] On connaît seulement des lettres closes de Louis XI, sans date, autorisant le duc de Nemours à faire faire des

IMPRIMERIE NATIONALE.

a propriété de Jaques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche, etc., arrière-petit-fils du premier possesseur : c'est Jaques d'Armagnac qui chargea Jehan Fouquet de la terminer, et c'est à Jaques d'Armagnac que doit surtout aller notre reconnaissance.

Il est donc tout naturel que M. Léopold Delisle, après avoir décrit le tome II du Josèphe de Fouquet, ait tenu non seulement à rappeler ce qu'il avait jadis écrit sur la collection de livres réunie par Jaques d'Armagnac[1], mais à dresser une liste complémentaire de ceux de ces livres qui nous sont parvenus ou sur lesquels nous possédons quelques renseignements. Cette liste a paru d'abord dans le *Journal des Savants*[2]; c'est ce qui me décide à publier ici même quelques notes additionnelles[3]. Aux additions proprement dites je joindrai quelques détails sur les copistes, enlumineurs ou auteurs, de l'entourage de Jaques d'Armagnac, détails empruntés au manuscrit inédit qui nous a conservé les principales pièces de son procès[4], et quelques remarques sur l'une des trois sections de sa bibliothèque, celle de la Marche.

I. En l'absence de tout ancien inventaire[5], la liste des livres manuscrits et imprimés possédés par le duc de Nemours ne peut être dressée que d'une manière empirique. Dans *Le Cabinet des manuscrits*, tant au tome I qu'au tome III, M. Delisle avait signalé la présence à la Bibliothèque nationale d'un volume imprimé et de 69 volumes manuscrits. La liste complémentaire publiée récemment comprend deux articles nou-

recherches à la Chambre des Comptes pour retrouver les inventaires et les documents relatifs à l'exécution du testament de son arrière-grand-père, dont Jaques d'Armagnac se déclare « héritier pour la plupart » ; ce document a été publié par M. de Mandrot dans une étude excellente, mais où le rôle politique de notre personnage est seul mis en plein relief (*Rev. historique*, année 1890, t. XLIII, p. 299).

[1] Dans *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I (1868), p. 89-90.

[2] Mai 1903, p. 265-275.

[3] La liste complémentaire de M. Delisle a eu une seconde édition, légèrement augmentée, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1905, t. LXVI, p. 257-259, en appendice d'un article de M. Charles Samaran intitulé : « De quelques manuscrits ayant appartenu à Jean d'Armagnac, évêque de Castres, frère du duc de Nemours. » C'est à cette seconde édition, naturellement, que je me réfère.

[4] Bibl. Sainte-Geneviève, n° 2000, coté ci-devant L f 7.

[5] Les archives de la Chambre des comptes de Jaques d'Armagnac sont perdues; elles étaient vraisemblablement à Carlat. Sur les archives conservées au château d'Aubusson, voir mon mémoire intitulé : « Les archives du comté de la Marche », dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1881, p. 36 et suiv.

veaux, les numéros 19810 (*Ordre de chevalerie* et *Miroir de l'Eglise*) et 20090 (*Bible historiale*) du fonds français : en y ajoutant le 21013 des Nouvelles acquisitions françaises (tome II du *Josèphe* de Fouquet), cela fait 73 volumes. Mais depuis peu ce fonds s'est augmenté d'une unité. Le manuscrit signalé par M. Delisle dans la bibliothèque de feu M. Albert de Naurois a été donné à la Bibliothèque nationale cette année même et il y a été inscrit sous la cote : Français, Nouvelles acquisitions, 20962. Mon confrère, M. Omont, a attiré mon attention sur une particularité qui mérite d'y être signalée. En plus de l'inscription du folio 66 recto, que M. Delisle a réussi à lire malgré un ancien grattage[1], il y a, au folio 69 verso, une note, analogue à celles qu'on lit dans beaucoup de manuscrits de Jaques d'Armagnac, qui est ainsi conçue : « En ce livre a sexente deux feullès et une histoire. » En outre, un ancien feuillet de garde relié avec le manuscrit actuel, où il est numéroté 70 (et dernier), porte une note autographe ainsi conçue : « Ce livre est au duc de Nemours ‖ conte de la Marche. ‖ Jaques. Pour Carlat. » Enfin dans le coin supérieur de droite on lit : « feill[ès] III^c IIII^xx et x, histoir[es] XXVIJ. » Il est évident que nous avons là l'état civil incomplet d'un manuscrit inconnu auquel ce feuillet a été arraché et qui n'a rien à voir avec le manuscrit auquel on l'a arbitrairement ajouté. On peut donc dire que le chiffre des volumes de la librairie de Jaques d'Armagnac qui sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale s'élève à 74 plus une fraction[2].

Après la Bibliothèque nationale, c'est le Musée Condé, à Chantilly, qui a recueilli le groupe le plus important des manuscrits de Jaques d'Armagnac. M. Léopold Delisle n'en indique que *quatre;* mais le catalogue rédigé par le duc d'Aumale, dont les deux premiers volumes ont été publiés en 1900, permet à peu de frais d'être plus complet. Il y a en réalité *treize* manuscrits de Jaques d'Armagnac à Chantilly. En voici la liste :

311. Tite-Live, traduction de Pierre Bersuire.
401. Boccace, *De Casibus virorum illustrium*, traduction de Laurent de Premierfait.
403. Philippe de Maizières, *Songe du Vieil Pelerin.*
534. François Eximenes, *Libre de les dones*, texte catalan.
575. Aristote, *Ethiques*, traduction de Nicole Oresme.
591. Bernard de Gordon, *Lilium medicine*, texte latin.
685. *Statuta Sabaudie.*

[1] « Ce livre de la Cronique d'Escoce en françois est au duc de Nemours comte de la Marche. Jaques. Pour Carlat. »

[2] Il est douteux cependant que le manuscrit français 5936 ait réellement cette origine; cf. ci-dessous, p. 642, n. 1.

701. *Les Faits des Romains*, d'après Lucain, Suétone et Salluste[1].
905. Boccace, *Teseide*, traduction française en prose.
1196. Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, traduction de Jean de Vignai, 3e volume (les deux premiers sont à la Bibliothèque nationale, fonds français, 50 et 51).
1045 et 1045 *bis*. Bible française.
1486. Roman en vers d'*Alexandre*.

La Bibliothèque de l'Arsenal est moins riche que celle de Chantilly. M. Léopold Delisle n'y signale que deux manuscrits de Jaques d'Armagnac : le n° 5121 (Traités de morale et de dévotion, en prose et en vers) et le n° 6329 (La *Somme le Roi* de frère Laurent). Un troisième a été reconnu comme tel par M. Henry Martin : c'est le n° 3325 (romans de *Meliadus* et de *Guiron le Courtois*), au folio 236 v° duquel on lit : « Ce livre de Guiron le Vielh est au duc de Nemours conte de la Marche. Jaques. Pour Carlat[2]. » Je ne m'y arrêterai pas[3]. En revanche, il en est un quatrième pour lequel la provenance demande à être établie ou plutôt rétablie, car M. Henry Martin a proposé dubitativement de reconnaître comme son premier possesseur Bernard d'Armagnac, père de Jaques, qui en aurait fait présent à une amie, de sorte que ce manuscrit n'aurait jamais appartenu à son fils. Ce manuscrit est le numéro 2315; il contient la traduction française de l'*Horloge de Sapience* du dominicain Henri Suso, et porte cette inscription au folio 224 v° : « Cest livre est a Madame *Thomine*[4] de Villequier contesse de Villars; et luy donna Monseigneur de la Marche, l'an mil .cccc. soixante, en la ville de Saint Aignen, en Berry[5]. »

Il est naturel que M. Henry Martin ait songé à Bernard d'Armagnac comme étant le « Monseigneur de la Marche » qui fit présent de ce manuscrit à la comtesse de Villars en l'an 1460, puisque l'*Art de vérifier les dates*, l'*Histoire généalogique* du Père Anselme et la *Nouvelle Biographie générale* (par la plume autorisée de Vallet de Viriville) ont donné crédit à l'opinion que Bernard d'Armagnac, comte de la Marche, avait survécu

[1] Compilation étudiée par M. Paul Meyer, *Romania*, XIV, 1 et suiv.

[2] *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, III, 324.

[3] Ce manuscrit a été étudié par M. Löseth dans son livre intitulé « Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise » (Paris, 1890; forme le 82e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*), p. 433 et suiv. — En réalité *Meliadus* et *Guiron* constituent les deux parties du roman de *Palamède*.

[4] M. Henry Martin a lu *Thomme;* je reviendrai plus loin sur l'identité de cette grande dame et sur son prénom.

[5] *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, II, 473-474. — La « ville de Saint-Aignen en Berry » est aujourd'hui *Saint-Aignan*, chef-lieu de canton du département de Loir-et-Cher.

à Charles VII. En réalité, il est tout à fait certain que Bernard mourut au mois d'avril 1455 [1] : c'est donc son fils Jaques qui était comte de la Marche en 1460 et à qui a appartenu primitivement le manuscrit 2315. La dame à qui il en fit présent était une des plus en vue dans l'entourage féminin qui fut le scandale des dernières années du roi Charles VII le Bien Servi. C'était une des sœurs du favori André de Villequier, le mari de la célèbre Antoinette de Maignelais. Le roi avait mis lui-même les mains à son mariage avec Jean de Lévis, seigneur de Vauvert, comte de Villars, etc. Le contrat fut passé le 22 août 1451 et la cérémonie eut lieu le jour de sainte Catherine (25 novembre) au château de La Villedieu-de-Comblé [2] où se trouvait alors la cour [3]. Nous ne savons rien de précis ni sur les relations de Jaques d'Armagnac avec la comtesse de Villars en général ni sur les circonstances particulières qui amenèrent leur présence simultanée à Saint-Aignan en 1460. Mais ces relations ne sont pas faites pour nous surprendre : Jaques avait beaucoup fréquenté la cour de Charles VII au temps où il ne portait que le titre de comte de Castres; c'était le moment où la faveur d'André de Villequier s'était consolidée par un mariage complaisant avec la maîtresse du roi (octobre 1450), et Marguerite, autre sœur d'André, avait épousé Antoine d'Aubusson, seigneur du Monteil [4], qui était un des principaux vassaux du comté de la Marche. Thomine de Villequier, veuve sans enfants, vivait encore en 1488 [5]; la date de sa mort est inconnue [6].

[1] Le mérite d'avoir précisé cette date revient à feu Louis Barbaza; voir ses *Annales de Castres* (1886), p. 208. M. de Mandrot se réfère expressément à cet ouvrage qui repose sur l'étude des comptes municipaux de Castres et qui mérite toute confiance. D'ailleurs plusieurs autres sources, qu'il est inutile de citer ici, confirment cette date de la mort de Bernard d'Armagnac. Jaques fit hommage au roi pour le comté de la Marche le 16 mai 1455, à Mehun-sur-Yèvre.

[2] Commune de Saint-Eanne, canton sud de Saint-Maixent, Deux-Sèvres.

[3] Du Fresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, IV, 177; V, 58, 69-70, 76, 79-80; VI, 426.

[4] Le Monteil-au-Vicomte, canton de Royère, Creuse.

[5] *Titres de la maison de Bourbon*, n° 7009.

[6] Si j'adopte le nom de *Thomine* comme étant celui de la comtesse de Villars (et non *Thomme*, d'après la lecture de M. Henry Martin mentionnée ci-dessus, ou *Thoinine*, considéré comme un diminutif familier de *Antoinette* par Du Fresne de Beaucourt), ce n'est pas seulement pour rester d'accord avec le Père Anselme (*Hist. généalog. de la maison de France*, IV, 29) et avec les auteurs des *Titres de la maison de Bourbon* (nos 5885, 5887, 5888, 6341, 6555, 6787, 6788, 7009), mais parce que l'étude des actes latins relatifs à cette dame m'a convaincu que telle était la vérité; on peut voir notamment la procuration de Jean de Lévis à sa femme, dressée par Jean Heligon, notaire de Nantes, le 10 octobre 1466,

Si Jaques d'Armagnac aimait et collectionnait avidement les livres, on voit qu'il savait s'en dessaisir à l'occasion; il a dû plus d'une fois faire des cadeaux du même genre à ses amis ou amies. Il a rappelé lui-même, au cours de son procès, que cela lui était arrivé dans une autre circonstance. On lit en effet, dans le procès-verbal de l'interrogatoire qu'il subit à la Bastille le 3 février 1477 (nouveau style), le passage suivant :

Interrogué se, depuis que ledit Connestable lui eut mandé qu'il entretensist mondit seigneur de Bourbon, lui qui parle a point eu de communicacion avec mondit seigneur de Bourbon des matieres dessus dites, dit que non. Bien se est plusieurs foiz recommandé a lui, luy priant qu'il eust son fait pour recommandé... et envoya a Madame de Bourbon ung beaul livre *De Vita Christi*, et a mondit seigneur de Bourbon ung pied d'un bien grant sangler qu'il avoit prins [1].

Malheureusement, « le beaul livre *De Vita Christi* [2] » que reçut Jehanne de France, duchesse de Bourbonnais, ne nous est pas parvenu [3]; celui de la comtesse de Villars, sans miniatures, orné seulement d'initiales en or et en couleur, n'a vraiment rien de « beau » et n'offre qu'un médiocre intérêt.

La Bibliothèque Mazarine possède un manuscrit de Jaques d'Armagnac : c'est le n° 3717 (le *Livre de la Chace*, de Gaston Phébus), dont Auguste Molinier, dans son catalogue, a parfaitement reconnu la provenance et que M. L. Delisle a mentionné d'après lui. Je ne m'y arrête pas [4].

À l'étranger, M. L. Delisle signale seulement 5 manuscrits, 2 à Londres, 1 à Cheltenham, 1 à Dresde, 1 à Giessen. Il faut en rabattre 2 et en ajouter 3, de sorte que le compte augmente d'une unité. Les deux manuscrits de Londres (une Bible française en deux volumes, British

où on lit incontestablement « dominam *Thominam* » (Arch. nat., P. 1399², cote 806). La signature autographe de la dame est au bas d'une quittance du 15 avril 1472, qui débute ainsi : « Je Thomine de Villequier contesse de Villars... »; mais cette signature ne comporte que l'initiale du prénom : T. de Villequier (Bibl. nat., *Clairambault*, 207, page 8999, pièce n° 95).

[1] Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2000, fol. 414 r°. M. de Mandrot fait allusion à cet incident (*Rev. hist.*, XLIV, 264), mais un lapsus lui a fait substituer Madame de Beaujeu à Madame de Bourbon.

[2] Vraisemblablement l'œuvre bien connue de Landulfe le Chartreux dont la traduction française nous est parvenue à un grand nombre d'exemplaires.

[3] M. L. Delisle signale une douzaine de manuscrits, actuellement à la Bibliothèque nationale, comme ayant appartenu à Jehanne de France, femme du duc Jehan II (*Cab. des manuscrits*, I, 169).

[4] M. B. de Mandrot en a parlé assez longuement (*Rev. hist.*, XLIII, p. 276, note 2); il est enclin à voir dans la miniature de présentation un portrait de Jaques d'Armagnac, idée qui n'est guère vraisemblable.

Museum, Harley 4381 et 4382) ont été décrits par Samuel Berger[1] : après avoir fait partie de la librairie du duc de Berry, ils passèrent dans celle des ducs de Bourbon, à Moulins, mais il n'y a aucun indice qu'ils aient jamais appartenu au duc de Nemours[2]. En revanche, la Bibliothèque de Vienne a recueilli deux manuscrits de Jaques d'Armagnac que M. L. Delisle a oublié de citer, mais qui ont été identifiés et décrits par M. le comte Paul Durrieu : un Valère-Maxime (traduction de Simon de Hesdin, n° 2544) et un roman en prose d'*Herculès* (n° 2586), au sujet desquels il suffit de renvoyer au mémoire de mon savant confrère[3].

Le troisième manuscrit qui vient augmenter notre liste m'a été signalé par M. Léopold Delisle lui-même ; il se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, où il porte le n° 10467. Il contient le texte français des *Institutes* de Justinien, d'une belle écriture du commencement du xve siècle, sans autre ornement que du vermillon, et où les lettres initiales des chapitres n'ont pas été exécutées. Au verso du feuillet actuellement numéroté 309 on lit ces mots : « Ce livre de l'Institute est [au duc] de Nemours conte de la Marche. JAQUES. Pour Carlat[4]. » Ce manuscrit est entré à la Bibliothèque royale au XVIIIe siècle avec d'autres débris de la collection H. Bailly et N. Closset. M. Alphonse Bayot, attaché à la Bibliothèque royale, qui m'a donné des détails précis sur ce manuscrit, croit pouvoir affirmer qu'aucune autre épave de la librairie de Jaques d'Armagnac ne se trouve dans ce dépôt. J'ajoute que j'ignore le sort du *Breviarium fratrum Minorum* signalé par M. Léopold Delisle dans un catalogue imprimé en 1725 et des *Chroniques martiniennes* mises en vente, en 1894, par la librairie Th. Belin ; quant aux *Grandes Chroniques de France*, qui ont fait partie de la collection Hamilton, elles sont toujours dans la librairie de M. Jacques Rosenthal, à Munich.

II. J'ai déjà extrait du procès inédit de Jaques d'Armagnac un témoignage intéressant sur un manuscrit disparu du *De Vita Christi*. Il me reste maintenant à produire deux dépositions qui nous font connaître un

(1) *La Bible française au moyen âge*, p. 401.

(2) À ma demande, l'obligeant conservateur des manuscrits du British Museum, M. J.-A. Herbert, a bien voulu procéder à un examen minutieux qui ne laisse aucun doute sur ce point.

(3) *Bibl. de l'École des chartes*, t. LIII (1892), p. 116-117.

(4) Cf. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, par J. Van den Ghein, S. J., t. IV (1904), p. 151, où le manuscrit est décrit sommairement et où la signature JAQUES est lue étrangement : P. TROPIER.

scribe et un enlumineur employés par le célèbre bibliophile et dont les noms n'avaient pas été prononcés jusqu'ici [1].

Parmi les secrétaires attachés à sa personne, figurait Barthélemi Cusinet (dit abusivement *Cousinet*[2]), qu'il engagea à son service dans les dernières années de sa vie. Voici le procès-verbal de l'interrogatoire qu'on lui fit subir au Louvre, le 4 octobre 1476, et dont je souligne le passage qui offre à notre point de vue un intérêt particulier :

Dud. jour de vendredi [4 octobre 1476] de relevee, par devers mesd. seigneurs, aud. chastel du Louvre.

A esté actaint et fait venir Berthelemy Cousinet, secretaire de Monsr de Nemoux, cinq ans a ou environ [3], natif de Han [4], aagé de xxxiiij ans ou environ, lequel, après serment par luy fait de dire vérité, a esté interrogué dire et declarer s'il a pas fait pour led. de Nemoux plusieurs lectres missives, et, sur ce, de sa volunté a dit que oy.

Interrogué s'il escripvit oncques lectres pour led. de Nemoux adreçans au conte d'Armignac, dit que non. Interrogué s'il escripvit oncques lectres pour led. Nemoux adressans aud. feu connestable, dit que non. Interrogué quil (*sic*) les faisait doncques, dit que riens n'en scet, et que, au regard de luy, il ne se mesloit gueres d'escripre lectres, car il a esté les premiers deux ans sans faire gueres autres choses que *escripre rommans et livres de devocion,* et le surplus du temps a expedier requestes, mandemens, assignacions et autres lectres pactentes missives tant aux officiers dud. de Nemoux que aux autres ses subgetz pour les communs affaires, et dit qu'il a autreffoiz escript lectres missives pour ledit de Nemoux au Roy... (Bibl. Sainte-Geneviève, manuscr. n° 2000, fol. 119 v° et 120 r°).

[1] Les scribes connus jusqu'ici pour avoir travaillé directement ou indirectement pour Jaques d'Armagnac sont les suivants : Michel Gonnot (de la Brousse, hameau de la commune de Crozant, Creuse), Claude Gracien (de Poitiers), J. du Ny et Jacob Teneyken. Quant aux enlumineurs, on n'a signalé que Jehan Fouquet et Évrard d'Espinques.

[2] La signature de ce secrétaire se lit au dos d'une requête présentée à Jaques d'Armagnac par l'abbé d'Aubignac et à laquelle le comte de la Marche fit répondre en ces termes : « Monseigneur mande a son seneschal ou garde de la Marche que, s'il leur appert par bons tiltres et souffisans que les sommes et rantes contenues en la presente requeste soient deutz aux suppliants, qu'ilz les en facent joïr plainement sans figure de procès. Fait a Feletin, le xxve jour de feuvrier l'an mil iiii^c lx^te neuf. Cusinet. » (Original aux Archives de la Creuse, coté H 253; communication de M. F. Autorde, archiviste départemental.) Même signature au bas de lettres patentes du duc de Nemours du 14 août 1475, que j'ai publiées en 1881 dans la *Bibl. de l'École des chartes,* XLII, 47-50, et au bas de lettres missives du 18 décembre 1473 (Bibl. nat., franç., 2895, fol. 16).

[3] On a vu par la note précédente que Cusinet était déjà secrétaire du duc de Nemours dès le mois de février 1470.

[4] Il faut sûrement interpréter *Han* comme équivalent à *Hun,* c'est-à-dire Ahun (Creuse); l'existence d'une famille Cusinet dans cette petite ville est bien établie.

C'est dans une déposition du duc de Nemours lui-même que figure incidemment le nom d'un « escripvain » qui était en même temps enlumineur et relieur, et qui, après être resté quelque temps à son service, revint à diverses reprises à Carlat pour travailler à la librairie, maître Guillaume Olery. Quoique assez bref et un peu confus (sans doute par la faute du greffier), l'extrait ci-dessous est intéressant; il nous montre que le duc de Nemours n'était pas assez absorbé par le souci de ses livres pour négliger une source d'information que lui offrait tout naturellement cet artiste errant dont la discrétion ne paraît pas avoir été la principale qualité. Je ne sais d'ailleurs rien d'autre sur le compte de Guillaume Olery que ce qu'on va lire dans cette déposition :

Dudit vendredi de relevee, IIII^c LXXVJ, en la Bastille Saint-Anthoine... a esté actint et fait venir Monsr de Nemoux...

Dit aussi qu'il a ouy dire que ledit Paillard d'Urffé [1] et sa femme eust plusieurs fois envoyé devers le s^r d'Urffé [2] devers eulx eulx [3] (*sic*) et se sont escriptes lectres et envoyez presens [4] les ungs aux autres, et dit qu'il [l'] a ouy dire a *ung escripvain nommé maistre Guillaume Olery, qui a demouré antreffois avec lui, que par plusieurs fois est venu en la maison pour escripre et lui enluminer et relier des livres.*

Interrogué comment ledit maistre Guillaume Olery le pouoit sçavoir, dit que icellui Olery estoit fort privé de la maison de la dame d'Orose [5], et a cause de ladite privaulté pour (*sic*) plus a plain desdites choses [6]. (Bibl. Sainte-Geneviève, ms. n° 2000, fol. 352 v° et 355 r°; 20 décembre 1476.)

Plusieurs cours seigneuriales du XVe siècle ont, comme on sait, suscité des œuvres littéraires, et il va de soi que les encouragements donnés aux auteurs sont d'un ordre plus relevé que les commandes faites aux scribes et aux enlumineurs. À ce point de vue le rôle de Jaques d'Armagnac nous apparaît comme tout à fait insignifiant. Il n'y a qu'à signaler la dédicace d'un court traité de blason à son fils aîné « Jaques Monsr »

(1) Jean dit Paillart d'Urfé, sénéchal de Rouergue, ennemi personnel de Jaques de Nemours; son mariage avec la dame d'Aurouse, vassale de Carlat, irrita fort ce dernier; voir ce qu'en dit M. B. de Mandrot, *Rev. hist.*, XLIV, 268 et 271-272; cf. le Père Anselme, VIII, 499.

(2) Le seigneur d'Urfé (commune de Champoly, arr. de Roanne, Loire) s'appelait Pierre : il était frère aîné de Paillard; son office de grand écuyer de France lui a valu une notice étendue dans le Père Anselme, VIII, 496-497.

(3) Passage corrompu qu'il faut probablement restituer ainsi : « eussent plusieurs fois envoyé devers le s^r d'Urffé et le s^r d'Urffé devers eulx. »

(4) Le manuscrit porte en abrégé *presentes*.

(5) Isabeau de Langeac, veuve de Louis du Breuil, seigneur d'Aurouse (commune de Molompise, canton de Massiac, arr. de Saint-Flour, Cantal).

(6) Passage corrompu qu'il faut probablement restituer ainsi : « et a cause de ladite privaulté pouvoit plus a plain savoir desdites choses. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

encore au berceau par un certain Clément Prinsault qui se qualifie « serviteur de reverend pere en Dieu monseigneur de Castres » (Jehan d'Armagnac, frère du duc de Nemours); encore est-il bien établi que Clément Prinsault s'est contenté de plagier un traité anonyme dont nous possédons beaucoup d'autres manuscrits [1].

Le procès du duc de Nemours donne quelques renseignements sur ce peu scrupuleux personnage qui a voulu se hisser à peu de frais au rang d'auteur. Ils se trouvent dans une déposition écrite apportée aux commissaires du procès, le 23 décembre 1476, à la Bastille, par messire Guillaume de Bresons, chevalier, seigneur de Bresons, qui se fit fort d'en soutenir les termes devant tous. On y lit ce qui suit :

Le roy estant a Han et feu Monsr de Guienne avec luy, Monsr de Nemoux y envoia deux de ses gens, ung sien conseiller nommé maistre Clement Prinsaut et son secretaire maistre Jehan Bonnet et se tindrent audit Han tant que ledit seigneur y demoura . . .

Item ledit Pri[n]saut, qui a present est official ou vicaire de Noyon, et Bonnet, eulx estans audit Han, s'atiroient audit messire Boucicault : c'estoit tout leur refuge et n'avoient autre adresse.

Item ung jour entre les autres ledit de Bresons disna audit lieu de Han avec feu maistre Anthoine Allard, trezorier de la Marche en son vivant; et après disner parlerent de l'ambassade dudit de Nemoux, et ledit de Bresons luy demanda qu'ilz estoient venuz faire devers le Roy; ledit Allart luy respondit qu'ilz y estoient venuz soubz umbre ou colleur de poursuivre la pencion dudit de Nemoux, mais il doubtoit qu'ilz praticquassent d'autres choses devers Monsr de Guienne, et aussi s'atiroient moult a Monsr le connestable. (Bibl. Sainte-Geneviève, ms. n° 2000, fol. 238 r° et v°.)

III. En terminant, qu'il me soit permis de présenter quelques observations sur le partage de la librairie de Jaques d'Armagnac entre ses différentes résidences. À une date inconnue, il inscrivit lui-même sur chacun de ses livres la destination qu'il lui attribuait. Trois formules alternent dans ses inscriptions : *pour Carlat*, *pour Castres*, *pour la Marche*. Les deux premières se passent de commentaire ; tout au plus peut-on se demander si la formule *pour Castres* désigne la ville de Castres elle-même, chef-lieu officiel du comté de Castres, ou le château de Roquecourbe, à deux lieues N.-E. de la ville, résidence ordinaire des comtes, où mourut vraisemblablement Bernard, père de Jaques d'Armagnac [2]. L'inscription

[1] Ce traité a été publié en 1858 d'après le manuscrit 3711 de la Bibliothèque Mazarine par Douët d'Arcq dans la *Revue archéol.*, XVe année, p. 321 et suiv. L'œuvre de Clément Prinsault est contenue dans le manuscrit français 5936 de la Bibliothèque nationale; ce manuscrit, que l'on suppose avoir appartenu au duc de Nemours, est si misérablement écrit et enluminé que cette supposition n'est pas très vraisemblable.

[2] M. le comte de Dienne n'attribue

pour la Marche, plus rare que les autres, a paru plus énigmatique. M. L. Delisle pense que la librairie de Carlat était probablement la même que la librairie de la Marche[1]. Cette opinion ne me paraît pas soutenable. L'auteur du Catalogue du Musée Condé en a une toute différente : « Comme on ne connaît pas, dit-il, de château de ce nom (la Marche), il est permis d'admettre que, sous la plume du duc, la Marche signifiait le bel hôtel des comtes de la Marche à Guéret, capitale de la province[2]. » Malheureusement, il est surabondamment établi aujourd'hui que l'édifice désigné vulgairement, à Guéret, sous le nom d'« hôtel des comtes de la Marche » n'a jamais appartenu aux comtes de la Marche[3]. Le vieux château féodal de Guéret, mentionné au XIIe siècle, et qui fut le théâtre d'un drame de famille sous le dernier des Aldebert, devait être inhabitable au XVe siècle, puisque le comte Bernard d'Armagnac, recevant le roi Charles VII à Guéret, en mars 1439, le festina chez son chancelier Jehan Barton[4]. Bien que Jaques d'Armagnac ait passé la plus grande partie de son existence dans le château de Carlat, où il était probablement né et qui avait toutes ses prédilections, les circonstances l'obligèrent à faire dans son comté de la Marche des séjours assez prolongés; c'est évidemment en vue de ses séjours qu'il avait réservé un petit nombre de ses livres « pour la Marche ». Des actes émanés de lui ou des témoignages recueillis dans son procès nous permettent d'établir la liste suivante de ses résidences dans le comté : Ahun[5], Bellac[6], Chénérailles[7], Le Dorat[8],

à Jaques d'Armagnac que deux bibliothèques, « l'une à Carlat, l'autre au château de Rochecourbe », mais il ne donne pas ses raisons. (G. Saige et de Dienne, *Doc. hist. relatifs à la vicomté de Carlat*, t. II, p. CCLXXXIV.)

[1] *Cab. des manuscrits*, I, 87-88.

[2] *Chantilly, Cab. des livres, manuscrits*, I, 575. Une note dit que « dans les pièces du procès du duc de Nemours, la Marche est souvent employé comme nom de ville et ne peut désigner que Guéret. » Je n'ai rien constaté de semblable.

[3] Sur cet édifice, voir le mémoire fondamental d'Auguste Bosvieux dans le volume intitulé *Compte rendu du Congrès archéologique et des assises scientifiques de Guéret* (Guéret, 1866), p. 52-66, et une notice complémentaire de M. F. Autorde dans les *Mém. de la Soc. des sciences natur. et archéol. de la Creuse*, VIII, 392-406.

[4] *Bibl. de l'École des chartes*, 1885, p. 311.

[5] Chef-lieu de canton, arr. de Guéret, Creuse. C'est à Ahun que se fixa l'enlumineur Évrard d'Espinques, d'origine allemande, que Jaques d'Armagnac attira et maria dans la Marche; voir *Annales du Midi*, 1895, p. 218; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, XXXIX (1895), p. 74; *Chantilly, Cat. des livres, manuscrits*, t. II, p. 386.

[6] Chef-lieu d'arrondissement, Haute-Vienne.

[7] Chef-lieu de canton, arr. d'Aubusson, Creuse.

[8] Chef-lieu de canton, arr. de Bellac, Haute-Vienne.

Felletin[1], Guéret, Sainte-Feyre[2]. Nous savons en outre que les archives du comté étaient conservées au château d'Aubusson et qu'on avait fait en 1471 « certain bastiment audict chastel »[3], ce qui indique que Jaques d'Armagnac devait y séjourner quelquefois. Dans ces conditions, il est difficile de dire avec certitude dans quel lieu se trouvait sa librairie de la Marche : toute conjecture sera oiseuse tant que l'on n'aura pas trouvé de documents plus précis que ceux que nous possédons.

Antoine THOMAS.

LE PREMIER MINISTÈRE DE LOUIS XVIII.

Correspondance du comte de Jaucourt, ministre intérimaire des Affaires étrangères, avec le prince de Talleyrand, pendant le Congrès de Vienne, publiée par son petit-fils sur les manuscrits conservés au dépôt des Affaires étrangères, avec avant-propos et notice biographique. 1 vol. in-8°, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1905.

I. Quand Talleyrand partit pour Vienne, le 11 septembre 1814, l'intérim des Affaires étrangères fut confié par le roi au comte de Jaucourt. C'était un gentilhomme protestant de 57 ans, courtois, obligeant, spirituel, de jugement sain, d'esprit ouvert. Au moment où les passions catholiques et les opinions d'ancien régime cessaient d'être timides, sa religion le mettait à l'abri des unes, et il trouvait dans son passé politique des raisons de se tenir éloigné des autres. Constitutionnel en 1789, il l'était encore, au scandale de ses amis, en 1792; arrêté après le 10 août, délivré grâce à l'intervention de Mme de Staël, puis réfugié en Angleterre, il avait conservé de ces aventures une répulsion durable pour l'« esprit émigré ». Rentré en France après le 9 thermidor, rallié au Consulat, il devint tribun, sénateur, premier chambellan de Joseph à Naples. En 1814, avec Talleyrand, Beurnonville, Dalberg et l'abbé de Montesquiou, il est un des cinq du Gouvernement provisoire nommé

[1] Chef-lieu de canton, arr. d'Aubusson, Creuse.

[2] Chef-lieu de commune, canton de Guéret, Creuse. C'est à Sainte-Feyre (en latin *Sanctus Symphorianus*) que naquit le seul fils de Jaques d'Armagnac qui ait laissé un nom dans l'histoire, Louis, duc de Nemours, tué à la bataille de Cerignola (28 avril 1503); voir *Écho de la Creuse*, 23 janvier 1875.

[3] *Bibl. de l'École des chartes*, XLII (1881), p. 50.

par le Sénat; sans souci de l'imprudence qui effare les « purs » du royalisme attentifs à éviter les formules où l'engage l'avenir, il signe l'acte qui appelle au trône Louis-Stanislas-Xavier, « frère » du dernier roi. Enfin, depuis vingt ans et plus, Jaucourt est lié, et très intimement, avec Talleyrand. Il l'aime, il l'admire, il l'estime. Un ami de Talleyrand n'est sûrement pas un fanatique. On le croirait sceptique, pour le moins. Jaucourt ne l'est pas davantage, ni naïf non plus. Mais il a des scrupules, et il s'accommode mal des transactions nécessaires. Partant, il s'aperçoit assez tôt qu'il est mal fait pour la politique. « Moi, mon cher ami, dit-il à Talleyrand, je n'ai point de mobilité, ni de flexibilité. Ma douceur est en dessus; je ne m'accommode pas, je me soumets. J'estime en vous tout ce qui me manque [1]. » Plus encore que de souplesse, il manque de passion profonde ou de l'ambition qui en tient lieu. Aussi ne connaît-on guère de ministre pareil; cet intérimaire désire que l'intérim finisse au plus tôt, que Talleyrand revienne vite pour le débarrasser d'affaires qu'il n'a ni le goût ni la force de mener. Tout le monde y gagnera : le pays qui sera mieux servi, la royauté qui fera moins de sottises, et Jaucourt qui s'en ira à la campagne où il ne touchera plus « ni plume ni papier ».

En attendant la retraite souhaitée, Jaucourt écrit presque chaque jour à son grand ami; il lui raconte tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il apprend. C'est beaucoup. Aussi sont-elles intéressantes souvent, précieuses toujours, ces lettres d'un témoin qui sait beaucoup et qui dit tout. On en connaissait déjà quelques-unes par le *Talleyrand* de M. Pallain; mais leur publication intégrale rendra des services. L'histoire du gouvernement en 1814, qu'on savait peu ou mal par des « souvenirs », des « mémoires » suspects écrits après coup, y est presque toute, au jour le jour. Chaque lettre est un procès-verbal familier, parfois humoristique, mais aucunement déformé ou arrangé pour l'effet. Jaucourt ne pense qu'à informer son correspondant, qui brûlera ses lettres aussitôt que lues. Il est donc libre de se laisser aller, de traduire son impression immédiate et directe; et il use de cette liberté; il ne se relit pas; cette correspondance a la fraîcheur, la saveur, le décousu et aussi toute l'incorrection d'un récit confidentiel ou d'une conversation intime. Son éditeur lui a laissé — trop scrupuleusement, à coup sûr — même des fantaisies d'orthographe et de ponctuation, qui obscurcissent parfois la pensée sans rien ajouter au charme; mais ce charme est réel : Jaucourt écrit mal ou, si l'on veut, ne se préoccupe pas d'écrire; mais il a des

[1] Lettre du 10 avril 1815, p. 268.

vivacités, des ironies, des malices. On n'y sent jamais l'effort de style qui les ferait valoir, qui leur donnerait le raccourci, le relief, le rendu nécessaires; mais le négligé de Jaucourt, étant sincère, plaît tout de suite et ne fatigue pas.

II. « Le Conseil d'hier n'a offert aucun intérêt; il n'y a eu que de la belle conversation; point de rapports, point de Finances, ni d'Intérieur. Le roi a fait les frais et le charme de cette conversation[1]. » C'est le procès-verbal, rédigé par Jaucourt, de la séance du Conseil des ministres tenu le 26 septembre 1814. Ce procès-verbal pourrait servir pour d'autres séances, sans être moins exact. Les ministres du roi ne délibèrent pas en commun, ou le moins possible. Ils se rencontrent chez le roi, plus souvent chez l'un d'eux, qui donne à dîner. Après dîner, on parle affaires, quelquefois; politique, très peu : c'est le sujet qui les divise le plus. Ils sont dix, y compris le directeur des Postes et le directeur général de la Police. Voici les deux abbés, d'abord, Louis et Montesquiou, qui ont les deux charges les plus lourdes en un temps de déficit et de « restauration », les Finances et l'Intérieur. Louis, pur financier, « pour qui tout est chiffre », ne dit rien, tant qu'on ne menace pas son budget; mais l'imprudent qui y touche, Louis le rudoie sans ménagement, sans courtoisie même; on le sait, d'ailleurs, attaché à la liberté nouvelle et, quoiqu'il ne fasse jamais de profession de foi, ami de la Charte. Montesquiou, ministre de l'Intérieur, aime aussi la Charte, tout en regrettant fort décemment l'ancien régime; il a assez d'esprit pour juger que les émigrés en manquent, et il les écarte des affaires autant qu'il peut : dans les départements, sur quatre-vingts préfets, il n'a pris que trente-sept noms « immaculés »; il ne se gêne pas pour déclarer que l'ancien personnel éprouvé sous l'empire vaut mieux que le nouveau, et il le défend « jusqu'à en être tout à fait mal avec les princes, les hommes en place ». On ne croyait pas, avant les affirmations de Jaucourt, que Montesquiou ait été si zélé pour la constitution, encore qu'on sût gré à cet abbé d'avoir pris au ministère, pour collaborateurs, Royer-Collard et Guizot; mais Jaucourt est très catégorique :

Loin de se prêter à ce prétendu système de restauration, c'est-à-dire de changement, [l'abbé] est tout entier à la constitution, à la permanence et même dans l'opinion que le statu quo de la classe du tiers, des nouveaux nobles, des gens exercés au travail, dans l'activité des places, et pour le dire, en un mot, de la France, doit être irrévocablement maintenu[2].

[1] Lettre du 27 septembre 1814, p. 11. — [2] Lettre du 25 janvier 1815, p. 169.

Montesquiou pense, il est vrai, ces choses plus qu'il ne les dit. Au Conseil, il parle aussi peu que Louis, mais, à la différence de Louis, quand il se tait, il s'endort.

À côté de Louis et de Montesquiou, il y a au Conseil ceux qui ne comptent pas, comme Dupont, ministre de la Guerre, qu'on fait disparaître dans un petit scandale pour donner une place au protégé de M. de Bruges, le maréchal Soult; il y a ceux qui ne comptent guère, comme Beugnot, directeur général de la Police, spirituel, cultivé, mais dont, pour parler comme le duc de Broglie, « l'épine dorsale est un peu brisée »; le vieux d'André, que Fouché protège, et qui succède à Beugnot, quand Beugnot prend la Marine, laissée vacante par la mort de Malouet. Il y a enfin « le reste », les revenants de l'ancien régime, ce reste « qui va à ses intentions, à ses espérances, et se berce plus ou moins entre ses souvenirs et la nécessité[1] ». C'est le chancelier Dambray, gendre de Barentin, qui démissionna jadis en sa faveur; Dambray ne sait rien et n'a rien appris; dans sa tête vide il ne survit qu'un souvenir, celui du temps où il était avocat général au Parlement de Paris. Dambray a peuplé de vieillards, débris des anciennes cours, la Chancellerie et le Conseil d'État. La Révolution fut dans la vie de cet homme un simple incident; elle a interrompu, à peine retardé l'épanouissement de sa carrière de magistrat; Dambray a, pour son compte, « renoué la chaîne des temps ». M. de Blacas, « le divin Blacas », favori du roi, grand maître de la garde-robe, s'est demandé, quand le roi lui a offert le ministère de sa Maison, s'il y a eu dans le passé de la monarchie un grand officier de la couronne ayant exercé des fonctions ministérielles, et il n'en a pas trouvé. D'où une angoisse que calma seule la certitude de rester grand maître quand même, donc de ne pas déchoir. Ferrand, moins ridicule, est plus dangereux; il est aux Postes, ce qui est peu pour un homme dont le rêve est d'habiter l'Hôtel de la Marine. « Vrai contre-révolutionnaire, à en croire Pasquier, qui, si on le laissait faire, briserait tout, hommes et choses », il a dit le fond de son entêtement hargneux dans sa brochure, *Le Rétablissement de la Monarchie :* depuis le Serment du Jeu de paume, tous les auteurs de la Révolution sont pour lui criminels de lèse-majesté.

Dans cet amalgame d'opinions et de passions divergentes, comment discuter une politique, chercher une ligne commune de conduite? Ce serait temps perdu. Aucun des ministres ne s'y sent le moindre goût. Il n'y a pas de place, dans la conversation des gouvernants, pour une

[1] Lettre du 9 nov. 1814, p. 77.

pensée de gouvernement, pas même pour l'effort qui la ferait naître. Les circonstances l'interdisent, et la vigueur manque. Ces hommes sont fatigués, satisfaits et éteints.

Un seul a sa fortune à faire et veut se tailler une place. Vitrolles a rendu de grands services à la cause monarchique lors du congrès de Châtillon; il a décidé — du moins il l'affirme — les alliés hésitants à faire le jeu des Bourbons. Depuis lors, ministre d'État, il n'a plus d'occupation précise. Son ambition c'est d'être, comme jadis Bassano le secrétaire d'État de l'Empire, une manière de premier ministre sans portefeuille de la monarchie restaurée. Mais les ministres « responsables » l'ont réduit à se confiner dans les fonctions de secrétaire du Conseil. Et c'est encore trop : Vitrolles, même subalterne, est un embarras permanent. Il tient la plume; il rend compte au roi des affaires; surtout, il garde la direction du *Moniteur*, par où il parle au nom du roi aux sujets du roi. Vitrolles fait dire au *Moniteur* ce qui lui plaît, c'est-à-dire ce qui plaît à Monsieur, dont il est l'ami et l'agent. Aussi les ministres hésitent-ils à se servir du journal du gouvernement.

M. de Vitrolles est venu flairer, dit Jaucourt à Talleyrand, si je lui confierais quelque chose à mettre dans le *Moniteur*. . . Je ne serais pas trop d'avis d'user du *Moniteur*, dont la surveillance *vitrollique* est fort désagréable[1].

Ce gouvernement, tout faible, confus et disloqué, n'est pas seul à gouverner. D'autres s'en mêlent. Monsieur n'a plus, en septembre, le « ministère de l'entresol »; mais il lui reste l'équivalent, ses bureaux, sa correspondance, ses agents en province (les commandants des gardes nationales) et son état-major « immaculé ». Le Pavillon Marsan est aussi un gouvernement. Il a sa police qui dénonce, qui effraie et qui opère. C'est elle qui met en mouvement Marmont, Maison et la garnison de Paris pour protéger le roi que l'on doit assassiner un soir qu'il se rend à l'Odéon. Les Parisiens rient de cette bévue. Mais le directeur de la police officielle, « Beugnot, s'en plaint et déclare qu'il ne peut en aller ainsi. S'il avait du cœur, il ne se plaindrait pas et ferait coffrer la police de Monsieur »[2]. Jaucourt parle même de dix ou douze polices non officielles, « dont l'une est tenue par l'archevêque de Reims ». Dans ce désarroi, les préfets obéissent à qui bon leur semble. Et ce n'est pas toujours aux ministres.

Le cas de Fiévée, préfet de la Nièvre, est connu : il déclare au ministre de l'Intérieur qu'il ne contresignera les actes de vente des bois

[1] Lettre du 4 oct. 1814, p. 18. — [2] Lettre du 30 nov. 1814, p. 104.

nationaux que si le ministre peut lui assurer que c'est la volonté expresse du roi : et Fiévée n'est pas révoqué.

On sent perpétuellement des influences extérieures, dit Jaucourt, auxquelles l'union la plus forte, la plus constitutionnelle pourrait seule résister, et cette force-là nous sommes bien loin de l'avoir[1].

Beugnot a résumé d'un mot le système; c'est « l'anarchie paternelle ».

L'attitude d'un gouvernement pareil ne peut être qu'assez misérable vis-à-vis de l'étranger. L'intervention est continuelle, pas toujours discrète. Jaucourt sent péniblement sur lui, autour de lui, l'influence de Wellington. Les rapports avec l'ambassadeur du prince à qui Louis XVIII doit « après Dieu » sa couronne, sont « difficiles ». La manière du duc est « incisive et pressante, plus dure que hautaine » :

Je suis, je l'espère, un des plus dévoués et des plus fidèles serviteurs du roi. Mais je ne le suis pas de façon à prendre les assurances d'attachement du duc de Wellington à sa personne pour l'équivalent de ce qu'il refuse de déférence et de considération à la France et au ministère du roi[2].

Mais Wellington a beau jeu; il sait et ne se gêne pas pour dire « que le ministère ne marche pas ensemble »[3].

Le gouvernement est l'image fidèle de la France de 1814, ou, pour mieux dire, des deux Frances, celle de la Révolution et de la Charte, celle de l'ancien régime et des émigrés. Il ne sait pour laquelle se décider. Il faudrait pourtant le savoir, ne fût-ce que pour ne pas se contredire, et pour agir. Or, on n'agit guère et on se contredit souvent. La Chambre, inexpérimentée et médiocre, serait docile si elle savait à qui obéir. Mais les ministres la connaissent mal. Dans ce régime « parlementaire », aucun ministre n'est député. Chacun tire la majorité dans son sens, sans souci de l'opinion de ses collègues. Les uns parlent en émigrés, les autres en constitutionnels. On demande à la Chambre de payer les dettes contractées pour le roi à l'étranger : fort bien; mais le compte, « si l'on en veut présenter le détail, renfermera les sommes employées aux armées, c'est-à-dire à tirer sur les troupes françaises[4] ». Les émigrés parlent des réparations qui leur sont dues : de tous les problèmes à résoudre par la monarchie restaurée, c'est le plus difficile. Toute la France gronde à la pensée que l'irrévocabilité des ventes affirmée par la Charte peut être mise en question. S'il est un point où les ministres doivent être d'accord,

(1) Lettre du 8 oct. 1814, p. 25.
(2) Lettre du 29 oct. 1814, p. 55.
(3) Lettre du 22 oct. 1814, p. 47.
(4) Lettre sans date, p. 8.

IMPRIMERIE NATIONALE.

c'est bien celui-là. Ils décident, en effet, de ratifier les droits acquis et de ne restituer que les biens non vendus ou non affectés à un service public. Leur intention paraît être de fermer d'avance toute ouverture et toute espérance aux autres réclamations. Mais le porte-parole du gouvernement en cette affaire, c'est Ferrand, le plus borné des fanatiques, qui profite de la circonstance pour excuser la Restauration, demander pour elle le pardon ou les délais nécessaires à « ceux qui ont suivi la ligne droite sans jamais dévier ». C'est un beau tapage. « M. Ferrand avec son discours et les autres niais de défenseurs d'émigrés font en ce moment un mal qui aura des suites »; ce qui n'empêche pas « le Ferrand » d'être satisfait « de tout le bien qu'enfante son discours »[(1)]. Qui l'en blâmerait, d'ailleurs? Le Conseil n'ose pas en délibérer. Au même moment, Soult, — le protégé de M. de Bruges, — refuse de rendre du service au général Travot jusqu'à ce qu'il ait restitué les biens d'émigrés qu'il possède. C'est ainsi que l'on fait peu à peu du roi le « roi des émigrés ». Jaucourt en gémit. Louis, le bon comptable, lui confie sa colère : « Si nous laissons aller la Chambre dans son mouvement expansif en faveur des émigrés, il n'y aura plus de budget[(2)]. »

C'est pourtant de cette Chambre que Louis obtient les moyens de liquider la lourde situation financière laissée par l'Empire. Elle vote sans amendement le budget réparateur qu'il lui soumet. Elle accepte de payer l'arriéré de l'Empire, que Louis évalue à 650 millions, par obligations à 5 0/0 cédées au cours de 75 et remboursables en trois ans, et d'équilibrer les recettes aux dépenses par la vente de 300,000 hectares de bois nationaux. Ces bois ont jadis, en partie, appartenu au clergé. Cette vente, c'est la revanche du ministre des Finances sur la politique de Ferrand. La Chambre l'approuve, étant docile à une volonté forte. On juge par là de ce que le gouvernement pourrait s'il voulait. Mais il ne soutient même pas la politique financière qu'il a engagée. Il laisse Louis se débattre seul contre la coalition du clergé et des nobles qui protestent contre le scandale révolutionnaire de la vente des bois :

Il y a un dévot derrière chaque buisson; il serait fort surprenant que Louis en réchappât, constate mélancoliquement Jaucourt. Avec un ministère systématisé et solidaire, ce serait chose sûre, mais le contraire l'est également avec un ministère décousu. Et comment la famille royale, M. de Blacas et les coteries du faubourg Saint-Germain ne s'efforceraient-ils pas de le composer de pièces et de morceaux! Cela est destructif du régime représentatif; mais qui est-ce qui le défend ? La nation et quelques routiniers comme moi[(3)].

(1) Lettre du 1er nov. 1814, p. 61, 62. — (2) *Ibid.*, p. 62. — (3) Lettre du 20 janv. 1815, p. 155.

On ne songe guère à la nation dans ce conflit continuel d'opinions, de souvenirs, de caprices, de rancunes. Les royalistes mettent toute leur application à rester un parti; ils seraient fâchés de se confondre avec la France. À quoi, dès lors, distinguerait-on les vrais, les bons Français? D'autres sont las « d'entendre parler d'émigrés, de royalistes, de gens bien pensants »[1]. Les royalistes n'ont pas, eux, d'autre sujet de conversation. La guerre civile permanente est leur raison d'être; elle les groupe en corps de bataille, et la bataille a ses bénéfices. Jaucourt dit que cette attitude est insensée; elle est avisée aussi. « La folie des émigrés devient aujourd'hui un calcul[2]. » Calcul, il est vrai, de courte portée. Car enfin il faudra bien, un jour, consulter la nation, élire une Chambre. Échéance redoutable :

Les acquéreurs de biens nationaux se coalisent, se préparent à travailler les élections, à se faire nommer. Leur fortune en dépend. On veut les dépouiller, si l'on ne peut de leurs biens, du moins de leur honneur[3].

Montesquiou, informé de l'esprit public par les préfets, prévoit une débâcle électorale, et déclare qu'il faut continuer la Chambre au moins jusqu'à 1820 :

Tous ces dangers n'existeraient pas, conclut Jaucourt, si nos fautes n'avaient placé le roi hors de la nation et hors de l'opinion des royalistes constitutionnels[4].

Mais le roi ne se doute pas qu'il est « hors de la nation ». Il préside avec sérénité à l'anarchie où la monarchie se dissout. Roi de France et de Navarre depuis la déclaration publique qu'il fit de la mort de son neveu, Louis XVIII a été mis à même d'exercer son droit de roi par un miracle trop récent pour qu'il redoute rien. Le décousu de la politique ministérielle ne l'inquiète guère :

Il se persuade que le ministère, désuni dans ses éléments, est réuni dans sa volonté; que le système marche par sa tête, par sa pensée, et que son autorité comme sa sagesse remettent l'unité où il y aurait diversité d'opinions et de vues[5].

Unité tout idéale et métaphysique; sans réalité aucune. Régner, pour Louis XVIII, c'est penser la royauté d'une certaine manière, mais non pas gouverner. Car le gouvernement, visiblement, l'ennuie et le fatigue. Comme il connaît l'Europe mieux que la France, il s'intéresse davantage aux affaires du dehors; elles sont plus dignes aussi des soins d'un descendant de Louis XIV. Ces affaires ne sont-elles, d'ailleurs, peu ou beaucoup,

(1) Lettre du 20 janvier 1815, page 160.
(2) Lettre du 20 janv. 1815, p. 169.
(3) Lettre du 4 oct. 1814, p. 21.
(4) Lettre du 18 oct. 1814, p. 43.
(5) Lettre du 20 janv. 1815, p. 155.

celles de la maison de Bourbon? Fils d'une Saxonne, Louis XVIII se passionne pour le sort du roi de Saxe. C'est, à son sens, la plus grave question qui se débatte à Vienne : principes, sentiments, intérêts, tout s'y confond. Pour qu'on ne supprime pas ce royaume, pour qu'on ne le démembre pas, Louis XVIII risquerait la guerre. Jaucourt remarque :

Dans la France entière, on ne lèverait pas un soldat pour sa cause. La ligne du Rhin, la Belgique, la seule place de Luxembourg feraient bondir les recrues[1].

Après le roi de Saxe, c'est le Bourbon de Naples, Ferdinand: « Après ce combat-ci (pour la Saxe), dit le roi à Monsieur, il nous en reste un autre à livrer; et Naples donc! » — Monsieur a répliqué en hésitant un peu : « Je crains que Naples ne soit pas chose si aisée. » Comme Monsieur, Jaucourt est sceptique. Murat, « ce véritable Franconi », est atteint « d'une maladie mortelle, mais d'une maladie de langueur; la meilleure chance qui puisse lui être offerte, c'est de se battre le plus tôt possible[2] ». — Naples et la Saxe épuisent la capacité de souci du roi. Il lui reste à faire son métier de prince, à se montrer aux sujets, discrètement d'ailleurs, et sans affectation. On l'acclame à la Comédie; les bourgeois de Paris lui sont reconnaissants d'avoir fait la paix et la Charte; ils vont jusqu'à l'aimer; au moins — c'est Jaucourt qui met la nuance — « on s'attache à lui, on s'y habitue »[3]. Si l'on dit du mal des ministres, un peu partout dans le monde, « et surtout dans le beau monde »[4], ce n'est pas pour déplaire à Louis XVIII. L'ancienne France détesta ses ministres en aimant ses rois. Voilà pourquoi Louis XVIII lit *le Nain jaune*, au scandale du duc d'Angoulême, qui ne le lit pas, parce qu'on lui a dit que c'est « un mauvais journal ». — « D'abord, répond Louis XVIII, il m'amuse, et puis, il me dit ce que vous ne me diriez pas[5]. » Jaucourt voudrait, certes, que l'affection que l'on porte au roi se répandît sur la royauté, mais il ne l'espère pas : « Il ne faut pas prendre ce retour des sentiments pour le retour des opinions. . . Tenez pour sûr que les finances et la constitution sont avant tout[6]. »

III. Jaucourt a quelque mérite, en 1814, au milieu de l'ignorance et de l'indifférence générales, de penser et de dire clairement qu'il faut à la France moderne un gouvernement de cabinet. Elle n'a qu'un gouvernement de cour; c'est de l'ancien régime continué. L'anarchie dans l'exercice du pouvoir a pu durer, sous l'ancien régime, sans qu'on

(1) Lettre du 9 nov. 1814, p. 75.
(2) Lettre du 5 janv. 1815, p. 148.
(3) Lettre du 19 nov. 1814, p. 90.
(4) *L. cit.*, p. 90.
(5) Lettre du 21 fév. 1815, p. 207.
(6) Lettre du 19 nov. 1814, p. 90.

en ait aperçu les conséquences, parce que la France était autre. L'ancienne France, « formée de pays d'États, généralités, pays conquis, provinces franches », était divisée « suivant le temps et les circonstances, entre les différents ministères ». Les secrétaires d'État ne compromettaient rien immédiatement d'essentiel en agissant à leur guise dans ce chaos. Un gouvernement moderne « réuni, renfermant les ministères du commerce, de l'instruction, de la librairie, prend l'homme à sa naissance et le conduit au tombeau sans cesser jamais d'exercer sur lui une puissance variée »[1]. Jaucourt ne dit pas clairement, mais sent confusément que les gouvernements modernes administrent beaucoup plus de choses et gouvernent davantage les hommes; leur action est plus générale, plus puissante, plus rapide. Si elle est divergente, incohérente, la souffrance de l'administré est plus vive; il veut donc être gouverné par des gens qui savent ce qu'ils font, qui se rendent compte de leurs actes, et à qui il puisse en demander compte.

Pour moi, que le zèle de la maison du Seigneur dévore, je désire que nous pensions beaucoup à notre état ministériel, financier, constitutionnel, et à établir *à tout prix* un ministère[2].

Où le prendre, et qui charger de l'établir? Un seul homme a l'autorité et le talent : c'est Talleyrand, qui se couvre de gloire à Vienne, et dont les succès sont la seule force des pitoyables ministres du roi. « Que le roi, à votre retour, vous laisse nommer un ministère et fasse maison nette de celui qu'il a à présent[3]. » Sinon, la dissolution du gouvernement est proche. « Il était plus aisé (au 30 avril) de placer cent sénateurs au pied de la potence que de faire ici (au 30 septembre) un ministère uni et solidaire[4]. » Trois mois après, on n'a pas fait le moindre progrès. Pourtant, la chose se fera, c'est sûr, parce qu'elle est nécessaire, « mais par un mouvement tumultueux des chambres, des pétitions, etc.[5] »; l'initiative ne viendra pas du roi, ni des ministres actuels.

Car la preuve est faite. Un jour, Beugnot, qui a du style, s'est donné la peine d'écrire pour ses collègues un mémoire plein de sagesse; il l'a lu en conseil, c'est-à-dire après dîner, chez le ministre de la Guerre. Il s'est évertué à démontrer l'urgence de l'union ministérielle. Ayant d'abord établi « la position respective des ministres, la différence de leur vie politique jusqu'à ce jour et la nécessité de leur association sincère aujourd'hui », il a diligemment exposé « les énormes inconvénients de marcher

[1] Lettre du 7 janvier 1815, page 144.
[2] Lettre du 24 déc. 1814, p. 129.
[3] Lettre du 25 janv. 1815, p. 166.
[4] Lettre sans date, p. 9.
[5] Lettre du 25 fév. 1815, p. 210.

à l'intérêt particulier de sa position et de ses relations particulières »; il a montré qu'il y avait deux grands objets à considérer, « l'intérêt politique commun à tout véritable système d'un gouvernement représentatif, le travail administratif de chaque ministère lié et soumis à l'intérêt ministériel proprement dit ou plutôt à ce système politique déjà indiqué »; il a enfin parlé de se mettre d'accord sur un programme à soumettre aux Chambres, un programme délibéré par les ministres, et par les ministres seuls, sous la présidence du roi... L'effet a été décisif: « Le chancelier est devenu cramoisi à cette lecture. M. Ferrand a d'abord mis en question qu'il y eût la moindre différence ni d'opinions ni d'intérêts entre les assistants. L'abbé (Montesquiou), qui est tout constitutionnel, qui voulait s'en aller, qui reste pour l'honneur du gouvernement provisoire, a parlé assez raisonnablement. M. de Blacas a dit des choses qui, réduites à leur sens véritable et à leur stricte utilité, peuvent faire à la façon de Sterne, *zéro*[1]. »

Parmi ceux — si nombreux — que frappe, vers la fin de 1814, le caractère précaire et provisoire de la première Restauration, Jaucourt a une place à part. Il pense, comme les autres, que « cela ne durera pas »; mais il dit plus et mieux que les autres pourquoi. Il voit de plus près l'ignorance et l'impuissance de ce gouvernement; il va plus sûrement au fait. Il cherche l'homme qui se sera fait de la situation politique et sociale créée par la Restauration une idée claire, et qui marchera selon cette idée. Où, sans doute, il se trompe, c'est quand il croit que Talleyrand est cet homme :

Vous ne pouvez pas juger, d'où vous êtes, le besoin que l'on a de vous. Ceci prend un air de Coblentz qui ferait fuir, moi d'abord, et puis tout ce qui est ici au nom de la France et du roi, et non de par l'absurde émigration. Arrivez-nous avec un ministère tout fait... Ayez un ministère très fort, très national... Si vous n'arrivez pas armé de toutes pièces et invulnérable, ils viendront à bout de vous et la cause du roi se perdra[2].

Que l'amitié l'aveugle, ou que, plus simplement, il partage l'opinion des contemporains qui ont tant grandi l'intrigant séduisant et habile, il importe peu. C'est ce qu'il cherche en Talleyrand qui est intéressant. Il attend de Vienne la pensée claire, la volonté libératrice. Mais quand elle en arriva, ce fut par la route de Gand.

IV. Il est très certain que personne, dans l'entourage de Louis XVIII, n'avait sérieusement envisagé l'hypothèse d'un retour de Napoléon. Il est

[1] Lettre du 7 janv. 1815, p. 144. — [2] Lettres du 2 mai 1815, p. 325; du 11 mai 1815, p. 343.

certain aussi qu'après le débarquement personne ne pensa que Napoléon arriverait à Paris. Talleyrand, informé du départ de l'île d'Elbe, affirmait que Napoléon n'aborderait pas en Provence[1]. Jaucourt, l'y sachant arrivé, estimait qu'il n'arriverait pas à Grenoble, et que « la fermentation du Valais, de la Savoie, des pays voisins du Piémont deviendrait son seul appui et sa seule ressource »[2]. La marche sur Paris, la fuite du roi le surprirent rudement. Les faits donnaient raison à son pessimisme antérieur, mais beaucoup plus qu'il n'avait imaginé. Le roi national qu'il a rêvé redevient, au vrai cette fois, le roi des émigrés : « Nous prenons déjà, écrit-il d'Ostende, une couleur d'émigration qui m'est odieuse[3]. » La suite des événements ne lui permit pas de changer d'avis. Il lutte, du moins, autant qu'il peut, contre le parti de Coblentz, qui renaît. Quand les Anglais proposent de débarquer des troupes à Ré et à Oléron : « C'est la Vendée, dit-il, et la Vendée, en tant que royalisme, est aussi agréable à la France que les Prussiens ou les Anglais[4]. » Il répète que le roi n'a qu'un parti « qui puisse le servir et sur lequel il faut diriger toutes les opérations, le parti des amis de la liberté constitutionnelle et du gouvernement représentatif royal »[5]. Mais où est ce parti? Qui s'est préoccupé de le grouper, de lui donner corps et confiance? Qui le représente auprès du roi? Le roi, en France, est resté si loin des Français! Si Bonaparte est fort, ce n'est pas qu'on l'aime; l'armée elle-même est plus lasse de lui qu'on ne croit. Mais Bonaparte « a été élu »; il s'est réuni aux Jacobins; s'il se sert d'eux, quitte à en être gêné plus tard, c'est qu'ils le fortifient de toute la force de leur haine nationale « contre la grâce de Dieu, l'an XVIII (*sic*) du règne », contre tout ce qui « choque » et « repousse »[6]. Louis XVIII n'a rien voulu devoir à la nation; la nation ne lui a rien donné. Sans doute, Bonaparte n'ira pas loin, on l'abattra; « mais je doute que ce soit au profit des Bourbons »[7]. Le roi a pu disparaître de la France sans laisser de traces; il n'est plus rien pour la France. Il faudrait y rentrer, « gagner un commandement de place, avoir un pied sur le sol sacré »[8]; sinon, c'est le retour « derrière les troupes étrangères », encore une fois. . .

Si la rentrée immédiate est impossible, que, du moins, Louis XVIII ait un peu de vraie France avec lui, et non toujours et uniquement de l'émigration. Qu'il constitue en Belgique une armée royale, mais fran-

(1) Lettre de Talleyrand, 7 mars 1815, p. 223.
(2) Lettre du 8 mars 1815, p. 250.
(3) Lettre du 26 mars 1815, p. 245.
(4) Lettre du 27 mars 1815, p. 249.
(5) Lettre du 4 avril 1815, p. 263.
(6) Lettre du 27 mars 1815, p. 250.
(7) *Ibid.*
(8) Lettre du 4 avril 1815, p. 260.

çaise, nationale, pour n'être pas à la merci des alliés. L'armée du roi entrera en compte dans les forces qui abattront l'usurpateur; le roi ne devra pas son trône à une défaite de la France; on ne pourra pas dire que les Bourbons ne sont tolérés que dans une France vaincue. Jaucourt ne s'obstine pas longtemps à ce rêve. Les désertions ou les fidélités sur lesquelles on a compté sont trop rares. Le roi reste seul. Les maréchaux qui l'ont conduit à Gand n'ont pas un homme avec eux; et, leur responsabilité dégagée, ils ne pensent qu'à « se mettre à l'abri. . . Chacun regarde au moyen de sauver sa tête et sa fortune »[1]. À la rigueur, Jaucourt, ne trouvant pas de Français, se contenterait de Suisses. Et il soumet à Talleyrand un extraordinaire projet : Monsieur est colonel-général des Suisses; ne peut-il pas, à ce titre, lever une armée en Suisse? Ce sera une armée royale, sinon française. Talleyrand explique que la qualité du comte d'Artois ne lui donne autorité que sur les Suisses enrégimentés en France, que l'Europe verrait d'un mauvais œil la Suisse entrer dans la bagarre pour le compte du roi[2]. Que faire? La dernière ressource, la suprême pensée, c'est encore Talleyrand. Puisque tout est terminé à Vienne, qu'il arrive à Gand, qu'il y reprenne sa place, la première. Mais Talleyrand n'est pas du tout pressé; il ne sait pas bien encore où est son intérêt; il est beaucoup question du duc d'Orléans, chez les souverains. Il conseille à Louis XVIII de rentrer en France par Lyon. Ce sera du temps perdu pour le roi, peut-être, mais gagné pour Talleyrand, qui, à cette heure, a besoin d'attendre.

Le séjour à Gand, si dangereux, eut du moins son utilité. On y réfléchit à loisir aux fautes commises. Tout le monde s'y convertit à l'avis de Jaucourt et répète : il faut un gouvernement, un ministère solidaire; les étrangers le conseillent; les ultras le réclament. Pour les uns et les autres, Talleyrand est le président désigné, la tête nécessaire. Déjà même, derrière Talleyrand, grandit Fouché, que la cour et les salons imposent. Docile, parce qu'il a conscience que sa majesté demeure au-dessus et en dehors de tous les systèmes, indifférent aux formes politiques et ignorant des mécanismes, Louis XVIII choisit les hommes qu'on vante, et adopte la formule qu'on répète; la déclaration de Cambrai, parlant des garanties à ajouter à la Charte, dit : « L'unité du ministère est la plus forte que je puisse offrir; j'entends qu'elle existe. » Au lendemain de l'arrivée du roi à Paris, le 10 juillet 1815, une ordonnance annonce que Sa Majesté vient de « déterminer les formes qui,

[1] Lettre du 27 mars 1815, p. 249. — [2] Lettre de Talleyrand, 19 avril 1815, p. 276.

dans le système constitutionnel de son gouvernement, lui semblent être applicables à l'administration qu'Elle adopte pour la France ». Dans le Conseil des ministres responsables ne prendront place, désormais, que les ministres secrétaires d'État ayant département. Le roi se décidait à faire la première expérience du gouvernement de cabinet.

S. CHARLÉTY.

ATHARVA-VEDA-SAMHITĀ.

Atharva-Veda Samhitā, *translated with a critical and exegetical commentary* by William Dwight Whitney, *revised and brought nearer to completion and edited* by Charles Rockwell Lanman (Harvard Oriental Series, edited by Ch. R. Lanman, voll. VII-VIII). — 2 tomes in-4° de clxij-1046 pp. Cambridge, Mass., Harvard University, 1905.

Il n'est point fort commun que le second volume d'un ouvrage ne paraisse qu'un demi-siècle après le premier. Telle est pourtant la fortune échue à la nouvelle et splendide publication de l'Université de Harvard : elle n'est autre chose, en effet, que le tome II, considérablement amplifié, de l'*Atharva-Veda-Samhitā* de Roth et Whitney, datée de Berlin 1856. Depuis lors, Roth et Whitney sont morts; mais celui-ci, en dépit de la maladie qui attrista ses dernières années et nous fit déplorer sa perte prématurée, avait accumulé tous les matériaux nécessaires à l'accomplissement de la promesse par laquelle ils s'étaient tous deux engagés envers leurs confrères en védisme : leur tome Ier nous donnait un texte supérieurement édité; le second devait nous apporter des notes et des index, auxquels bientôt Whitney jugea bon d'adjoindre une traduction suivie. Après sa mort (1894), ses manuscrits passèrent entre les mains de M. Lanman, son digne et fidèle disciple, qui lui-même, comme on le voit, a mis onze ans à les élaborer. Que nous n'ayons rien perdu à attendre patiemment l'achèvement de ce grand travail, c'est ce que donnent à penser d'emblée les noms seuls de l'auteur et de l'éditeur, qui nécessairement ont dû mettre à profit, pour parfaire leur œuvre, tous les essais publiés, sur l'Atharva-Véda et la littérature qui en relève, durant ce demi-siècle de lente et minutieuse préparation.

IMPRIMERIE NATIONALE.

À vrai dire, toutefois, ce ne sont guère que les vingt dernières années qui comptent dans cette longue période : l'Atharva-Véda a été longtemps un domaine assez délaissé : à part la traduction des trois premiers livres par Weber, de cent hymnes par Grill, d'un choix d'hymnes par M. Ludwig, la publication du Vaitāna-Sūtra par M. Garbe, et quelques études fragmentaires, la bibliographie védique lui doit peu d'enrichissement jusque vers 1887. Mais, à partir de cette date, et surtout après la publication, par M. Bloomfield (1890), du manuel de magie dit Kauçika-Sūtra qui s'y rattache étroitement, nombre de pionniers fraient des routes à travers la forêt encore vierge : Weber pousse ses traductions jusqu'aux livres IV-V et au rituel funéraire; M. Florenz traduit la moitié du livre VI; M. Bloomfield, une sélection considérable et variée, qu'il accompagne d'un solide et abondant commentaire; M. Griffith en publie une traduction complète, mais à peine commentée; M. Caland, enfin, par sa traduction du Kauçika-Sūtra, met à notre portée les pratiques des magiciens de l'Inde antique, vraiment trop déguisées par le style télégraphique de ce précieux et inepte traité de sorcellerie. La France non plus ne reste étrangère à cet intense mouvement, et voici qu'à l'instant je reçois le premier fascicule d'une traduction italienne de l'Atharva-Véda par M. Ermenegildo La Terza, de l'Université de Naples.

C'est qu'en effet le Kauçika-Sūtra seul pouvait nous donner la clef de l'Atharva-Véda, parce que celui-ci est avant tout un rituel de magie blanche et noire. Il est bien autre chose, évidemment; mais c'est surtout à ce titre qu'il nous intéresse. Ses hymnes nuptiaux et funéraires se retrouvent en grande partie dans d'autres recueils liturgiques; ses spéculations brâhmaniques n'ont guère que la forme versifiée et, parfois, l'élan poétique qui les distinguent de la mystique philosophie des Upaniṣads, et dès lors, abstraction faite de l'origine folkloresque que j'ai cru en découvrir, ne nous apprennent guère rien que celles-ci ne nous aient déjà surabondamment révélé; au contraire, en tant que livre de magie, le quatrième Véda est original et, bien peu s'en faut, unique. C'est assez dire ce que nous devons tous à MM. Bloomfield et Caland, qui nous ont ouvert l'accès du manuel opératoire de ses adeptes, et ce que leur doivent en particulier Whitney et M. Lanman, qui au surplus ont amplement et généreusement reconnu leur dette.

Que rien ne leur ait échappé de toutes les contributions apportées à l'exégèse de ce Véda entre 1855 et 1905, il serait sans doute difficile et, en tout cas, ambitieux de ma part de l'affirmer. Cependant, lorsque dès le début, à propos d'une stance (I. 2. 3. = p. 3), on voit M. Lanman citer deux passages de Bergaigne où elle n'est interprétée que de façon

très sommaire et tout accessoire[1], on est tenté de croire qu'à la lettre rien ne lui a échappé et que ce qu'il a omis est de prétérition voulue. Il a pris en outre le plus grand soin de distinguer, dans les préfaces et les notes, ses additions du texte primitif de Whitney, en sorte que nous avons sous les yeux la pensée première et authentique du maître, sans être privés des corrections qu'il y aurait peut-être apportées lui-même, ou tout au moins des citations qu'il n'eût pas failli à insérer dans son commentaire, s'il lui avait été donné de vivre assez pour le revêtir de sa forme définitive. Car les unes et les autres semblent à tel point refléter son esprit et sa méthode, qu'il n'est guère douteux qu'il les eût de grand cœur contresignées. Tout au plus le sévère philologue, qui dans ses 1200 pages ne s'est permis qu'une seule fois le mot pour rire[2], aurait-il biffé çà et là quelques digressions plutôt oiseuses : on ne voit guère, par exemple (p. lxxviij), ce qu'ajoutent à l'intelligence du caractère de l'Atharva-Véda les considérations sur l'ode *Integer vitae* en tant qu'hymne funéraire de l'Université de Harvard. Mais M. Lanman est un poète et un humaniste d'imagination vive, de curiosité universelle et volontiers vagabonde, et il n'est point du tout déplaisant de s'égarer un instant à sa suite.

A l'envisager d'ensemble, tel qu'il se présente à nous dans les vingt livres de la recension de Çaunaka[3], sur laquelle fut établie l'édition de Berlin, l'Atharva-Véda comporte trois (p. cxxvj) ou plutôt quatre grandes divisions : les livres I-VII contiennent les morceaux sur sujets variés qui sont de faible étendue[4]; les livres VIII-XII, les morceaux également sur

[1] Remarquons que cela même ne lui a été rendu possible que par la publication de l'Index de *la Religion Védique*, dont nous sommes également redevables à l'initiative de M. Bloomfield. La publication prochaine de l'Index général de toutes les stances des Védas, entreprise par le même savant, rendra aux études védiques un service de même nature, et sur une bien plus large échelle.

[2] Sur A. V. II. 30 = p. 72 : il s'agit d'un charme pour séduire une femme, lequel consiste à lui enduire le corps d'un certain onguent; « cela, dit-il, ressemble fort au procédé classique pour attraper un oiseau en lui posant délicatement un grain de sel sur la queue. »

[3] J'observe en passant que les sanscritistes américains sont aussi peu sympathiques que moi à l'étrange décision du Congrès de Genève qui a remplacé le *ç*, caractère commode et clair, par la transcription *ś*, dont le faux accent trouble profondément l'économie des textes accentués, et qui, par cette raison seule, devrait être rigoureusement exclue au moins des travaux védiques. Il y a lieu d'espérer que leur influence croissante aura raison de ce progrès à rebours, qui par malheur a trouvé accueil en Allemagne.

[4] Une vingtaine de stances, au grand maximum; souvent beaucoup moins; parfois (dans le livre VII) une seule.

sujets variés, mais de longueur considérable[1]; les livres XIII-XVIII ont au contraire pour marque caractéristique l'unité de sujet. Quant aux deux derniers, ils sont hors cadres (p. cxlj) : le livre XIX, qui ne nous est parvenu que dans un état d'extrême incorrection, semble une compilation faite après coup, une simple glanure de paralipomènes; le XXe est un rituel de l'officiant brahman, composé avec des fragments du Rig-Véda[2] à l'usage de ce prêtre, probablement pour lui assurer dans la liturgie un rôle plus actif que sa fonction muette de « médecin du sacrifice », la seule qui lui incombât à l'origine[3]. La littérature afférente à l'Atharva-Véda les ignore presque entièrement tous deux, et, si la matière du livre XIX figure, il est vrai, en grande partie, dispersée dans la recension de la Paippalāda-Çākhā, celle du livre XX en est, ou bien peu s'en faut, complètement absente.

Cette dernière recension, divisée, elle aussi, en vingt livres, mais où les hymnes sont répartis dans un ordre tout différent, contient le texte du livre saint tel qu'il s'était conservé dans le pays de Cachemire. Elle fut découverte en 1874, sous les espèces d'un manuscrit unique et resté unique jusqu'à présent. Il va de soi que, dès qu'on en eut connaissance, le plus vif intérêt se porta vers cette rareté, qui en promettait une autre : l'éventualité d'une critique de texte à introduire dans l'exégèse védique. Mais l'éloignement, la défectuosité de l'écriture cachemirienne, le mauvais état du manuscrit, l'impossibilité de le consulter sans mettre en péril la fragile écorce de bouleau qui lui sert de support, étaient autant d'obstacles à l'utilisation de cette source nouvelle : obstacles levés aujourd'hui, mais en partie seulement, par la publication du beau fac-similé dû aux soins de MM. Garbe et Bloomfield. Reste toujours, en effet, la difficulté de retrouver une stance donnée du Çaunaka dans le fouillis du Paippalāda, où elles se suivent dans un tout autre ordre et presque sans marque de division. La concordance que nous en donne M. Lanman (pp. 1013-1023) remédiera désormais à ce grave inconvénient; toutefois il ne disparaîtra entièrement que lorsqu'un védisant se sera dévoué à la tâche de

(1) Le grand et bel hymne à la Terre (XII. 1) se compose de 63 stances. Le plus long de tout le recueil est XVIII. 4, qui en a 89.

(2) Ce qui explique suffisamment que Whitney n'ait pas jugé à propos de le traduire. Mais on comprend moins aisément pourquoi le petit et très intéressant recueil des *kuntāpasūktāni*, qui termine ce livre XX, manque à sa traduction.

(3) Cf. Oldenberg, *R. V.*, I, p. 346. — Il n'est donc plus exact aujourd'hui, — surtout après le lumineux article de M. Caland (*Über das Vaitāna-Sūtra und die Stellung des Brahman im vedischen Opfer*, in *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 1900, p. 115-125), — d'écrire qu'on ne sait « when and *why* it was added thereto ».

publier, d'un bout à l'autre, en transcription lisible, le texte du manuscrit de Cachemire. De cette édition indispensable M. Lanman (p. lxxxvj) trace le plan et les grandes lignes, et l'on ne peut que souscrire aux conditions qu'il lui impose[1].

Si tous ceux qui depuis 1874 se sont occupés de l'Atharva-Véda ont cherché, pour autant qu'elles leur étaient accessibles, à collationner les variantes de Paippalāda, aucun à cet égard n'était en meilleure posture que Whitney, à qui ses constants rapports de collaboration et d'amitié avec Roth, possesseur de l'unique original, en assuraient la consultation permanente. Aussi figurent-elles presque toutes dans ses notes, et, si M. Lanman nous avertit loyalement (p. lxxxv) que lui-même ne les a point collationnées sur le fac-similé paru en 1901, c'est là une formalité dont nous le dispensons sans trop de peine : outre qu'en lui coûtant beaucoup de temps elle eût fort retardé la publication de l'ouvrage, il est probable que l'exactitude d'un relevé fait par l'impeccable Whitney n'eût que bien peu gagné à ce contrôle. Mais c'est, bien entendu, sur le texte de Çaunaka ou de Berlin que se fonde toute la traduction. On serait même tenté, à lire la préface, de blâmer la trop grande servilité de l'auteur à le suivre, là même où une altération évidente rendait plausible une correction facile (p. xcvj) : ne va-t-il pas jusqu'à s'interdire de remettre sur pied un vers faux, alors qu'y suffirait un simple déplacement de syllabes[2] ! Mais, à parcourir son livre, on constate assez vite que ces déclarations de principe ne sont que pour le principe, et qu'heureusement pour nous le grand védisant et son continuateur ont fait un large usage du droit qui appartient à tout exégète sensé en face d'un texte manié et remanié durant des siècles par d'ignorants praticiens de magie[3].

(1) Comme aussi à ses considérations (p. xxxvij) sur la nécessité d'un commentaire systématique, élaboré par les efforts communs de toute une équipe de védisants, pour servir de préliminaire à la traduction définitive du Rig-Véda.

(2) N'en déplaise à sa noble mémoire, il y a là une exagération manifeste. Peut-être suis-je tombé dans l'excès contraire : on m'a fort aimablement reproché mes corrections prosodiques, en m'objectant que les Atharvans versifiaient plus mal que moi. Et voici que Whitney proclame (p. cxxvij) : « The text, as Atharvan, never was metrically regular» ! Qu'en sait-il au juste ? a-t-il eu entre les mains la recension princeps ? l'aurons-nous jamais ? et, dans le doute, n'est-il pas licite d'admettre que, comme un prêtre de toute autre école, l'Atharvan était au courant des premiers éléments de l'art poétique,

Legitimumque sonum digitis callebat et aure.

(3) Sur I. 32. 4 = p. 33, « the first pāda is translated according to the Ppp. version »; sur II. 6. 5 = p. 47, « the translation implies emendation . . . »; sur II. 27. 5 = p. 68, idem; sur VII. 42. 2 = p. 415, «read *asmé* for the ungrammatical *asmát* in a », comme moi;

Et par là même ils m'enhardissent à leur proposer quelques suggestions ou interprétations nouvelles, ou à en défendre contre eux d'anciennes qu'ils ont cru pouvoir négliger.

C'est avec regret, par exemple, que je vois encore *vrās* traduit par « troupes » (II. 1. 1 = p. 37 sq.), alors que, bien avant M. Pischel, Bergaigne avait mis en évidence le sens de « femelles »[1]; et quoi de plus concordant à la nature du Gandharva, mâle puissant, que les acclamations des « femmes célestes »?

Sur II. 5 = p. 43, M. Lanman a omis l'argument topique qui l'autorise à soupçonner, sous les interpolations qui troublent le mètre, des répons liturgiques récités par l'assistance ou un assistant : c'est qu'ailleurs (VII. 56. 7 = p. 426) l'opérateur invite expressément l'assistance à répéter après lui une sorte de refrain.

Sur II. 11. 2 = p. 53[2], je persiste à croire qu'on n'a pas épuisé le sens du nom de l'amulette *srāktyà*, en disant qu'elle est faite de bois de *srakti*. Il me paraît impossible de ne pas tenir compte des épithètes qu'elle reçoit et qui la décrivent comme « revenant sur elle-même »; et dès lors on se demande si *srāktyà* ne signifie pas ici ce que signifie son étymologie, soit « anguleux », et si l'arbre *tilaka* n'a pas été surnommé *srakti* simplement parce qu'il fournissait la matière première du talisman *srāktyà*, lequel dessinait une figure « à angles rentrants » pareille au sceau de Salomon.

Je comprends tout autrement, et plus logiquement, ce me semble, la succession des idées dans les deux stances III. 13. 3-4 = p. 108 : les eaux délivrées par Indra ont commencé par couler *apakāmám* « contre son gré à lui »[3], et alors il les a entravées; puis elles se sont mises à couler, non pas « at their will », mais selon son désir à lui, et alors il est monté sur elles (*ápy atiṣṭhat*), il s'est fait charrier par elles qui haletaient (*úd āniṣur*) sous cette charge gigantesque.

IV. 3. 6 = p. 149, je maintiens, par comparaison avec VII. 10. 1 =

même sur VIII. 1. 16 = p. 475, que j'ai traduit et essayé d'expliquer tel quel, « a bold emendation », etc., etc. — Il va sans dire que les corrections croissent en nombre et en importance dans le livre XIX, où le mauvais état des leçons les rend absolument indispensables.

[1] *Quarante Hymnes du R. V.*, p. 14 = *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 14.

[2] Et par conséquent aussi sur VIII. 5. 1 et 4 = p. 490 sq.; cf. Henry, *A. V.*, VIII-IX, p. 51, et *Magie*, p. 92 sq.

[3] Apparemment en prenant un cours irrégulier, ou différent de celui qu'il voulait leur donner; ou simplement Indra ne les jugeait pas encore assez fortes pour les abandonner à elles-mêmes, et il voulait auparavant les « nourrir », ce qu'implique R. V. IV. 19. 5.

p. 395, que la traduction étymologique de *çaçayú*, « qui poursuit le lièvre », est préférable à toutes les conjectures. Il s'agit de se défendre d'une bête de proie; et l'on a beau nous dire qu'un « hare-hunting animal » n'est guère redoutable; de l'aigle ou de la panthère il fait bon se garder.

IV. 16. 6 sq. = p. 177 sq., l'interprétation de ces stances gagnerait beaucoup à un discret rapprochement avec les formules de folklore relatives à l'ordalie du serment [1].

IV. 30. 6 = p. 201, pourquoi traduire *āhanás* par « heady » avec un point d'interrogation? Cette épithète signifie presque certainement « en rut » : *āhanasyād vai retaḥ sicyate*, Ait. Br. VI. 36. 5.

V. 23. 13 = p. 263, non pas simplement « all the worms », mais « all the he-worms », les vers mâles opposés aux vers femelles; le magicien atharvanique se targue de lumières toutes spéciales sur le sexe des annélides.

VI. 47-48 = 316 : il eût fallu dire expressément que ces stances sont récitées à l'agniṣṭoma, par l'officiant brahman, respectivement à titre de clôture de chacun des trois pressurages du matin, de midi et du soir.

VI. 128 = p. 377 : l'explication de cet hymne, d'ailleurs très obscur, laisse fort à désirer; mais l'allusion à la Voie Lactée, « qui fait dans le ciel comme une mince traînée de fumée » (p. 378), projette du moins une lueur sur l'énigmatique vocable *çakadhūma* et doit être signalée comme une ingénieuse et très séduisante trouvaille.

VII. 20. 4 = p. 403, la banale traduction de *sudā́nu* par « généreuse » est doublement fâcheuse : elle pèche contre l'étymologie, et elle efface l'un des caractères essentiels de la déesse visée : Anumati est une entité lunaire et à ce titre elle a « de bons effluves humides », puisqu'elle distille la rosée.

VII. 21 = p. 403, la stance, étant funéraire, s'adresse à Yama bien plutôt qu'au Soleil; mais cela revient au même, si l'on admet avec moi que Yama, dieu des morts, est un soleil couché.

VII. 64. 1 = p. 431, je m'étonne que les auteurs n'aient pas voulu voir que le mot *abhiniṣpátan*, qui introduit dans le vers une syllabe de trop, a en outre le grave défaut de ne rien signifier, puisque les deux préverbes se contredisent : l'oiseau sinistre ne peut pas tout à la fois assaillir le conjurateur et s'envoler loin de lui. Le texte portait *abhipátan* « volant vers [moi] », avec indication d'une variante facultative *niṣ-*, et l'on employait l'un ou l'autre préfixe suivant la direction actuelle du vol de l'oiseau : l'erreur d'un scribe a fait un seul mot de ce qui n'était que l'option

[1] Cf. *Magie*, pp. 235 sqq.

entre deux formules. De ce type de variante éventuelle (*ūha*), l'Atharva-Véda, en sa qualité de rituel essentiellement pratique, offre plus d'un autre exemple[1].

VII. 72. 1 = p. 436, l'accentuation ne permet malheureusement pas de décider si les deux verbes *juhótana* et *mamáttana* sont en proposition principale ou subordonnée; mais, considérant les variantes *çrātám* et *áçrātam* comme leurs compléments, je les ai traduits en dépendance de *yádi*, et je crois avoir obtenu ainsi un sens très raisonnable, que l'on n'obtient, dans l'autre alternative, qu'en forçant de la façon la plus invraisemblable le sens du second verbe; car où vit-on jamais que la racine *mad* « s'enivrer » pût signifier « se hâter » (Grassmann) ou « attendre » (Whitney)?

VII. 73. 5 = p. 438, *sváhotā*, non pas « its own invoker », mais « qui possède un invocateur à lui propre », comme le veut l'accent et l'entend le commentaire.

VII. 88. 1 = p. 453, Whitney n'a pas compris, non plus que je n'avais compris moi-même sur ce passage, le sens détourné de la bizarre formule curative « de poison tu as imprégné le poison ». J'y suis revenu sur un passage ultérieur et similaire[2] : « empoisonner le poison », c'est le tuer, ou du moins l'engourdir, le rendre impuissant; tel est le mérite que le médecin assigne à son herbe et à son geste.

VII. 89. 1-2 = p. 453 sq. : ayant presque constamment traduit *várcas* par « éclat », je n'ai rien à objecter contre l'équivalent anglais « splendor »; mais il faudrait avertir, une fois pour toutes, que *várcas*, partout où il se présente, est une sorte de terme technique qui désigne « l'éclat » du teint, signe de bonne santé, et que par conséquent ce mot est le synonyme exact de « santé » dans les conjurations de longue vie où il se répète à satiété[3].

Whitney traduit *mū́radevān* (VIII. 3. 2 = p. 481) par « false-worshippers » et *sahámūrān* (VIII. 3. 18 = p. 484) par « together with their dupes ». C'est divination arbitraire et méconnaissance du rapport intime qui relie évidemment ces deux termes employés dans le même hymne.

[1] Dans son introduction à VIII. 8 (p. 503), M. Lanman admet un *ūha* pour une stance (la 2e) où je ne l'avais pas aperçu, et je crois qu'il est dans le vrai. Mais il n'en mentionne point pour XI. 2. 7 (p. 621), ni pour XII. 1. 51 (p. 670), où la variante facultative m'a paru sauter aux yeux, soit respectivement *ardhaka-* et *adhvaga-*, *pravā́m* et *upavā́m*.

[2] *A. V.*, X-XII, p. 62 i. n.

[3] Voir, par exemple, XIX. 37. 1-2 (p. 956), où il prend nettement cette signification dérivée sans aucun arrière-sens d'éclat : « *splendor* set thou in my *body*, power, force, vigor, strength » (s'adresse à une amulette).

Pourquoi donc pas le sens si impérieusement suggéré par les éléments de la composition? Les *mūradevās* sont des gens « qui ont pour dieu une racine », d'affreux sauvages fétichistes, partant, dans la pensée de l'Atharvan, des impies, des sorciers-démons; et l'on prie les vrais dieux de les anéantir *sahámūrān*, « eux et leur racine », qui est l'abominable instrument de leurs maléfices[1].

VIII. 6. 13 = p. 496, « they who, putting their excessive self on the shoulder, carry it ». J'avais écrit : « Les géants qui se chargent et se portent eux-mêmes sur leur propre épaule. . . » Est-ce le même sens qui se cache sous l'expression un peu ambiguë de Whitney? Je serais heureux de m'être rencontré avec lui sur cette monstruosité paradoxale[2].

IX. 1 = p. 517 sq., on attendrait un mot d'explication sur le « honey-whip ». Sans doute, puisque c'est le fouet des Açvins, il est en relation intime avec la rosée; mais il est manifeste, d'autre part, que la rosée s'est ici confondue avec une autre entité humide, la pluie d'orage. Les allusions à l'orage fourmillent dans ce curieux morceau : « le tonnerre est ta voix, ô Prajāpati » (st. 10 et 20), etc., et il se termine par une recette destinée à prévenir le funeste augure d'un coup de tonnerre en ciel serein. On ne peut donc douter que « le fouet de la liqueur » ne soit l'éclair qui fouette les nuées et leur fait dégorger leur eau (« d'or est la mèche du fouet », st. 21).

IX. 10. 17 = p. 559, « seven half-embryos. . . » Je voudrais bien que ces absurdes demi-embryons disparussent de l'exégèse védique qu'ils encombrent sans profit. Est-ce que la correction *saptá rkṣagarbhā́(s)* « sept oursons » (la Grande ou la Petite Ourse), au lieu de *saptā́rdhagarbhā́(s)*, ne s'impose pas irrésistiblement? Avec elle tout s'éclaire, et tous les mots concourent à faire deviner l'énigme[3].

Parmi les hymnes du livre X, ceux du Puruṣa et du Skambha (2, 7 et 8) mériteraient par leur importance une mention particulière; mais ils sont trop touffus pour être envisagés d'ensemble et beaucoup trop longs pour comporter un examen de détail. Je ne veux pourtant pas dissimuler que Whitney ne me paraît pas avoir fait suffisamment ressortir tous les

[1] Dans le même hymne (21 = p. 484), « hoof-breaking sorcerers », qu'est-ce à dire? « Qui brisent le sabot » n'a guère de sens : disons « au sabot fracasseur »; ces démons, comme le diable de notre folklore, ont un pied de cheval.

[2] Même page (st. 17), la correction du P. W., acceptée par les auteurs (*spandanā́* au lieu de *syandanā́*), est insuffisante, car le vers reste faux. J'avais proposé *khaṇḍanā́*.

[3] Je m'abstiens, et pour cause, de tout commentaire sur les 49 autres devinettes des hymnes IX. 9-10 : elles ont fait et feront encore couler des flots d'encre; mais ce n'est point ici le lieu de redire tout ce que j'en pense.

IMPRIMERIE NATIONALE.

aspects de ces compositions multiformes. Sans doute (p. 567), la première est une méditation sur « la merveilleuse structure du corps humain »; mais elle est bien autre chose encore, un rappel du Puruṣa mythique, du premier homme, origine du monde, et du premier sacrifice, origine du culte. Sans doute aussi (p. 589), le Skambha est « le cadre de la création »; mais ce concept mystique dérive d'un concept infiniment plus simple et de pur folklore, celui de « l'étai » qui soutient le ciel, du pilier le long duquel chaque matin le soleil s'élève et sans lequel soleil et ciel cherraient sur la terre. En fait, que le Skambha, ainsi que le Puruṣa, soit presque constamment confondu avec le Soleil, ou, si on le préfère, que le Soleil, l'excitateur universel, revête ici les attributs du principe immatériel, du Brahman dont le Puruṣa et le Skambha ne sont que des figures, c'est ce que me semblent mettre hors de doute les fragments de devinettes visiblement solaires, qui constellent et éclairent le fatras de ces compilations pesamment versifiées [1].

Sur XI. 2. 30 = p. 625, puisque les auteurs admettent pour *asaṃsūkta-* la traduction « sans hymne », je me demande pourquoi ils se taisent de la facile correction *asūkta-* qui la justifie, et pourquoi ils la font aboutir à l'inintelligible épithète « unhymned-swallowing »? Les démons de la suite de Rudra sont des *asūktagilās*, des monstres « qui dévorent ceux qui n'ont point d'hymne » à chanter à leur dieu; et par conséquent — sens suggéré — ils ne dévoreront pas le conjurateur qui vient de lui en chanter un de 31 stances.

Sur XI 7. 3 = p. 643, on ne nous dit pas ce que c'est que le *vrá* et le *drá*, ni rien des tentatives d'explication de ces monosyllabes, qui sentent le jargon. Je ne suis pourtant pas le seul à avoir appelé l'attention sur les mutilations artificielles qu'a fait subir aux mots la langue technique de la liturgie [2].

Le livre nuptial, qui est en grande partie un extrait du Rig-Véda, a été à ce titre trop commenté pour qu'on s'y attarde ici. Sur XIV. 2. 74 = p. 767, je regrette que Whitney ne paraisse pas avoir saisi le sel et la délicatesse de la jolie expression *ágatasya pánthām*, qu'il traduit peu clai-

[1] X. 2. 32-33, 7. 42, 8. 15, etc., etc.

[2] Cf. Weber, *Ind. Stud.*, I, p. 30, n. 1. Je reviens plus bas sur XI. 10. 16 = p. 657. Mais je passe rapidement sur les livres XII-XIII, non que je n'y aie relevé nombre de stances où je traduirais tout autrement que Whitney : ce sont, pour la plupart, des phrases obscures de syntaxe et de pensée, sur lesquelles il serait oiseux d'esquisser une controverse. Je me borne à faire observer (sur XIII. 1. 15 = p. 711) que *usnihākṣarā* est bien sûrement une épithète de l'invocation vaṣaṭ, dont j'ai essayé. vainement une première fois, avec plus de succès, je crois, la seconde (*A. V.*, X-XII, p. 55), de démêler le sens caché.

rement « the road of what is not gone ». Dire à ceux qui mènent l'épousée au lit nuptial « qu'ils la charrient par le chemin de ce qu'elle n'a pas encore abordé », n'est-ce pas une pudique façon de faire entendre qu'elle est vierge [1] ?

XVI. 2. 1 (p. 795, insipide morceau de prose) on lit : *nír durarmaṇyà ūrjā́ mádhumatī vā́k.* Comme le mot *durarmaṇí* est par ailleurs inconnu, le P. W., et Whitney à sa suite, corrige *duradmanyà.* Mais *duradmanī́* lui-même n'est attesté qu'une fois, et le sens obtenu est un pur non-sens : « Out of evil-eating with refreshment comes speech rich in honey. » À tant faire que de corriger, je proposerais *duraryamṇyà(s)* « mal escortée », adjectif régi par *vācás* que suggère *vā́k.* La « voix qui a des compagnons redoutables », c'est celle du tonnerre qu'escortent les Maruts [2], et c'est cette voix, tout comme le fouet des Açvins, qui répand sur terre le miel de la pluie.

XVIII. 4. 50 (p. 827) = R. V. x. 14. 2, je comprends tout différemment, non pas les mots, qu'il est impossible d'entendre de deux manières, mais la construction de la stance, bien plus poétique et touchante, ce me semble, ainsi rendue : « Yama est le premier qui pour nous a trouvé un séjour, et ce pâturage [3] ne saurait nous être enlevé, où sont allés nos premiers pères, connaissant alors et suivant leurs chemins. »

Sur XVIII. 2. 13 (p. 835) = R. V. x. 14. 12, du moment que les auteurs se confessaient incertains du sens de l'épithète *asutṛ́p*, il y avait lieu de renvoyer à la discussion détaillée de Bergaigne [4].

XVIII. 4. 5 (p. 873), la traduction de *dhruvā́* par « the ladle » est insuffisante : pour faire comprendre que le calembour avec le verbe *dhar* « fixer » n'est pas seulement extrinsèque, il fallait quelque chose comme « la cuiller fixe »; on sait que la *dhruvā́* est en principe un ustensile immobile, qui demeure en permanence déposé sur l'autel (*védi*) et où l'on puise les libations au moyen de la cuiller circulante (*juhū́*).

En revanche, le jeu de mots est tout factice (entre *viprā́(s)* et *-vepasas*)

(1) De même pour XI. 10. 16 = p. 657 : « let the moon put them on the track of what is not gone. » On prie la Lune de pousser les ennemis sur le chemin « où ils n'ont pas encore passé », le chemin où l'homme ne passe jamais qu'une seule fois, celui de la mort : cf. A. V. VIII. 1. 10 (conjuration de longue vie), « ne suis pas la route que tu n'as pas encore suivie ».

(2) Il est vrai que Bergaigne conteste pour *aryamán* l'acception de nom commun, « compagnon ». Mais il l'admet comme acception première, par conséquent légitime dans un composé; mieux encore, il l'admet par métaphore et précisément dans un passage où le mot s'appliquerait aux Maruts : *Journ. Asiat.*, 8e sér., IV, p. 462 et 465.

(3) Comparer, dans Homère, la prairie asphodèle.

(4) *Religion védique*, III, p. 72 sq.

dans la st. XIX. 2. 3 (p. 899), où il fait pendant à deux autres antithèses, et où il n'y avait aucun inconvénient à conserver au mot *vipra* sa signification ordinaire : « les eaux, prêtresses qui vibrent [d'inspiration] jusqu'en leurs profondeurs. »

XIX. 47. 1 = p. 974 : le mot *dhâman* signifie incontestablement « ordonnance », mais avant tout il signifie « demeure », et j'avoue ne pas trop comprendre la formule : « O nuit, l'espace terrestre s'est rempli des ordres du père. » Bien plutôt « des demeures du père », c'est-à-dire des mansions lunaires : la nuit a fait apparaître et rendu visibles sur terre les constellations.

J'ai déjà dit que l'ouvrage se termine par des index copieux et variés : 1° liste des morceaux de prose; 2° liste des hymnes ignorés du Kauçika-Sûtra; 3° concordance de ce dernier recueil; 4° concordance des éditions de Berlin et de Bombay; 5° concordance du Çaunaka et du Paippalâda; 6° rubriques des hymnes; 7° liste des auteurs d'après l'Anukramaṇī; 8° index des mots. Rien absolument n'a été négligé de ce qui pouvait faire de ce livre un instrument de travail de premier ordre, indispensable répertoire des progrès réalisés jusqu'à ce jour par l'exégèse védique et sûr point de départ de ses progrès à venir.

V. HENRY.

LE RELEVÉ DE LA COLONNE TRAJANE PAR CHARLES PERCIER.

L'Académie royale d'Architecture résolut, vers 1787, de charger chacun des pensionnaires de Rome de faire le relevé d'un monument antique, choisi parmi les plus célèbres.

En 1790, une commission, prise dans le sein de l'Académie, présenta un rapport d'ensemble sur les édifices qu'il convenait de désigner à l'étude des jeunes architectes. Lu à l'Académie dans sa séance du 25 mars 1790, ce rapport ne comprenait pas moins de trente-sept monuments, tant à Rome que dans la campagne romaine et dans les environs de Naples. Cette longue énumération se terminait ainsi : « Pour compléter cette suite intéressante, il seroit à désirer qu'on y ajoutât les monuments antiques qui sont en France. » Les quatre premiers

articles de la liste étaient : 1° la colonne Trajane, dont l'étude avait été confiée à Charles Percier en 1787; 2° les aqueducs, égouts et cloaques de Rome, travail demandé à Bonnard en 1787; 3° le Panthéon, avec ses plans, élévations, coupes et les détails de la décoration et de la construction, tâche confiée à Lefaivre en 1789; 4° les Thermes de Caracalla avec tous leurs détails, signalés à Tardieu en 1789.

Les événements politiques suspendirent l'exécution du plan tracé par l'Académie d'Architecture. Il a été repris depuis par l'Académie des Beaux-Arts. Toutefois ce projet fut brillamment inauguré par l'étude de la colonne Trajane, poursuivie par Charles Percier de 1787 à 1789. Les dessins qu'il envoyait de Rome existent encore et ont été jugés dignes d'être reproduits par la gravure. Ils forment la première des sept livraisons in-folio parues sous le titre de *Restauration des monuments antiques par les architectes pensionnaires de l'Académie de Rome* (1877, Sulpis sculp.).

La correspondance de Ménageot, directeur de l'Académie de France, avec le comte d'Angiviller, directeur des Bâtiments du Roi, contient de curieux détails sur le travail de Percier et sur les incidents survenus au cours de son exécution. Il a paru intéressant d'extraire et de grouper ici tout ce qui se rapporte à ce sujet.

J. GUIFFREY.

MÉNAGEOT À D'ANGIVILLER.

4 juin 1788.

Le s^r Percier est occupé du travail de la colonne Trajanne qui lui a été ordonné; c'est une chose bien pénible, bien dangereuse et qui coûtera beaucoup. Il vient d'y arriver un malheur affreux; le *pontarole*, qui étoit chargé d'établir les échafauds, au moment qu'il venoit de finir son ouvrage, a voulu descendre par une corde; le pied lui a manqué; le malheureux est tombé et s'est fracassé la tête sur l'angle du piédestal; il n'a survécu que huit heures et est mort ce matin; ce pauvre homme se réjouissoit d'avoir fini son ouvrage, et sa femme étoit là, au moment de sa chûte. Cela me fait une painne affreuse; il semble que tout ce qui a rapport à l'Académie reçoit l'empreinte du malheur depuis que je suis ici; il n'y a jamais eu d'exemple de pareille chose. Je recommande bien au s^r Percier de prendre les plus grandes précautions; mais, avec cela, je ne serai tranquille que lorsqu'il aura fini ce dangereux ouvrage.

Il faut qu'il descende dans des paniers de l'angle du chapiteau pour se mettre sur un échafaut mouvant, suspendu par des cordes, et qu'il dessine de là le dessous du chapiteau; ensuite, qu'il descende tout le long pour mesurer la colonne et prendre tous les détails qu'on lui a demandé. Je ne crois pas qu'on ait jamais demandé un ouvrage plus difficile et plus embarrassant; c'est sans doute ces difficultés qui ont empêché Desgodets de la mesurer, lui qui a mesuré avec tant de soin tous les monuments de Rome.

MÉNAGEOT À D'ANGIVILLER.

À Rome, le 18 juin 1788.

Le s^r^ Percier est toujours occupé à ses études de la colonne Trajanne, qui, j'espère, seront terminées au commencement du mois prochin. Je suis fort aise que cet ouvrage touche à sa fin; d'abord, parceque cela me mettra hors d'inquiétude sur son compte; et ensuite, pour être délivré des persécutions continuelles des conservateurs du Capitole, qui ne cessent de me solliciter pour faire finir cet ouvrage, comme s'ils craignoient qu'on emportât la colonne. Ils ont exigé qu'il y eût toujours un commis de leur bureau, nommé à cet effet, pour veiller à ce qu'on n'endomage point ce monument; il est impossible qu'il y arrive la moindre chose après tous les soins que j'ai pris pour cela.

D'ANGIVILLER À MÉNAGEOT.

Le 30 juin 1788.

Vous m'apprenez le funeste accident arrivé à l'ouvrier qui avoit établi le pont volant de la colonne Trajane pour mettre le s^r^ Percier en état de remplir la tâche que l'Académie d'Architecture lui a demandée. Je suis bien fâché que cet ouvrage soit aussi périlleux que vous me le représentez; il est probable que si l'Académie l'avoit présumé, elle ne l'auroit pas demandé, et probablement aussi je m'y serois refusé, si j'en avois été plutôt prévenu. Vous ne sauriez trop recommander à ce pensionnaire toute la circonspection possible pour ne point courir de risque.

MÉNAGEOT À D'ANGIVILLER.

À Rome, le 2 juillet 1788.

Le pauvre s^r^ Percier a ancore eu une attaque de fièvre qui l'a tenu dans son lit pendant huit jours, ce qui a suspendu ses travaux de la colonne Trajanne; heureusement, il avoit terminé ce qu'il y avoit à faire au chapiteau et au corps de la colonne, en sorte qu'on défait le grand échafaud et qu'il n'aura plus à faire que les faces du piédestal, où il sera beaucoup moins exposé. Avec cela je lui ai défendu d'y travailler encore de quelques jours, pour attendre un temps plus doux et qu'il soit bien rétabli.

D'ANGIVILLER À MÉNAGEOT.

Versailles, le 23 juillet 1788.

J'apprends avec plaisir que l'ouvrage dangereux que faisoit le s^r^ Percier est à peu près fini et qu'il en est au piédestal de la colonne, où il n'y a plus de risques à courir. Vous avez bien fait de lui faire suspendre son travail pendant ces chaleurs extrêmes. Vu sa disposition à reprendre la fièvre, il couroit danger de quelque nouvelle maladie grave.

MÉNAGEOT À D'ANGIVILLER.

À Rome, le 7 août 1788.

Le s^r^ Percier a fini ses travaux à la colonne Trajanne; il est présentement occupé à mettre ses dessins au net. Nous n'avons, Dieu merci, actuellement, aucun malade parmi les pensionnaires, quoique les trois quarts de Rome ait la fièvre.

JUGEMENT DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE SUR LES DESSINS DE LA COLONNE TRAJANE, PAR PERCIER.

Les commissaires nommés par l'Académie pour lui rendre compte des dessins de la colonne Trajanne faits par M. Percier, architecte, pensionnaire du Roy, et destinés à être déposés dans la bibliothèque de l'Académie, après avoir examiné ces dessins avec l'intérêt qu'inspire ce beau monument de l'antiquité, ont trouvé dans les dessins de M. Percier toute la correction, l'intelligence et l'exactitude qu'on y peut désirer. Il a paru aux commissaires que ce travail est fait d'une manière à mériter beaucoup d'éloges et qu'il est à désirer que ceux qu'on fera dans la suite pour compléter la collection des édifices antiques pour l'Académie soient faits avec le même soin et le même esprit.

Fait à l'Académie, le 31 mai 1790.

Signé : De Wailly, Boulée, Guillaumot et Paris.

Lu à l'Académie et approuvé par elle.

Signé : Sedaine.

UN RÈGLEMENT MINIER SOUS L'EMPIRE ROMAIN.

NOTE ADDITIONNELLE.

J'ai donné dans le numéro du mois d'août (p. 441) le texte en lettres courantes d'un règlement minier trouvé en Portugal. La copie que j'avais eue sous les yeux étant quelque peu inexacte, certains points restaient douteux. Le plus grand des hasards a fait parvenir entre mes mains une photographie de l'original où ce document est gravé. Un ingénieur des mines de cuivre de Rodão, se trouvant en voyage avec M. le docteur Guebhard, lui remit une épreuve, que celui-ci a bien voulu me communiquer. J'en ai tiré la copie ci-contre. Je n'insisterai pas sur tous les détails nouveaux qu'elle contient; je signalerai seulement les points suivants :

P. 443 du *Journal*, l. 8, au lieu de *rogatum* il faut lire : erogatum; l. 14, au lieu de [*as*]*q. in o*[*r*]*tu*[*m*], le texte porte : vel noctu; l. 20, au lieu de *nouam editionem* lire : nouam et idoneam; l. 22, au lieu de *firmae et. . . .* lire : firmae et peruiae; l. 23, après *labefactasse*, la copie avait omis le mot : decapitasse.

La paléographie du document est absolument semblable à celle de la table de bronze d'Aljustrel déjà connue.

M. Leite de Vasconcellos, conservateur du Musée de Lisbonne, m'ayant fait savoir qu'il préparait un article sur cette très importante inscription, je ne me crois pas le droit, pour le moment, d'en dire davantage.

R. CAGNAT.

VLPIO·AELIANO ·SVO· SALVTEM

AVG·PRAES ENS NVMERATO QVI ITA NON FECERIT ET CONVICTVS ERIT PRIVS COXISSE VENAM QVAM PRETIVM SICVT
SVPRA SCRIPTVM EST·SOLVISSE PARS OCCVPATORIS·COMMISSA ESTO ET PVTEVM VNIVERSVM PROC·METALLORVM
VENDITO IS QVI PROBAVERIT ANTE COLONVM VENAM COXISSE QVAM PRETIVM PARTIS DIMIDIAE AD FISCVM PERTINEN
TIS NVMERASSE·PARTEM QVARTAM·ACCIPITO PVTEI·ARGENTARI EX FORMA EXERCERI DEBENT QVAE
HAC LEGE CONTINETVR·QVORVM PRETIA SECVNDVM·LIBERALITATEM·SACRATISSIMI IMP HADRIANI AVG OBSER
VABVNTVR·ITA VT AD EVM PERTINEAT PROPRIETAS·PARTIS·QVAE AD FISCVM PERTINEBIT QVI PRIMVS·PRETIVM PVTEO FECERIT
ET SESTERTIA QVATTVOR MILIA NVMMVM·FISCO INTVLERIT QVI EX NVMERO PVTEORVM QVINQVE VNVM
AD VENAM PERDVXERIT·IN CETERIS SICVT SVPRA SCRIPTVM EST·OPVS SINE INTERMISSIONE FACITO NI ITA FECERIT
OCCVPANDI POTESTAS ESTO QVI POST DIES·XXV· PRAEPARATIONI IMPENSARVM DATIS OPVS QVIDEM
STATIM FACERE COEPERIT DIEBVS AVTEM CONTINVIS DECEM POSTEA IN OPERE CESSAVERIT ALII OCCVPANDI
IVS ESTO PVTEVM A FISCO VENDITVM CONTINVIS SEX MENSIBVS INTERMISSVM ALII OCCVPANDI IVS
ESTO ITA VT CVM VENAE EX EO·PROFERENTVR·EX MORE PARS DIMIDIA FISCO SALVA SIT

ORI PVTIORVM·SOCIOS QVOS VOLET HABERE·LICETO ITA VT PRO EA PARTE QVA QVIS SOCIVS ERIT INPENSAS
CONFERAT QVI ITA NON FECERIT TVM IS QVI IMPENSAS FECERIT·RATIONEM IMPENSARVM·FACTARVM A SE
CONTINVO TRIDVO IN FORO FREQVENTISSIMO LOCO PROPOSITAM HABETO ET PER PRAECONEM DENVNTIATO
SOCIIS VT PRO SVA QVISQVE PORTIONE·INPENSAS·CONFERAT·QVI NON ITA CONTVLERIT QVIVE QVID DOLO
MALO·FECERIT·QVO MINVS·CONFERAT·QVO VE QVEM·QVOS VE EX SOCIIS·FALLAT IS EIVS PVTEI PARTEM NE
HABETO EAQVE PARS SOCII·SOCIORVM VT QVI INPENSAS·FECERINT ESTO

ET II COLONI QVI INPENSAM FECERINT IN EO PVTEO IN QVO PLVRES SOCII FVERINT REPETENDI A SOCIIS QVOD
BONA FIDE EROGATVM ESSE APPARVERIT·IVS ESTO COLONIS INTER SE EAS QVOQVE PARTES PVTEORVM QVAS
A FISCO EMERINT ET PRETIVM SOLVERINT VENDERE QVANTI QVIS POTVERIT LICETO QVI VENDERE SVAM PARTEM
QVIVE EMERE VOLET APVT PROC· QVI METALLIS PRAEERIT PROFESSIONEM DATO ALITER EMERE AVT VENDERE NE
LICETO·EI QVI DEBITOR FISCI ERIT·DONARE PARTEM SVAM·NE LICETO VENAS QVAE AD PVTEOS PROLATAE
IACEBVNT A BORTV SOLIS IN OCCASVM II QVORVM ERVNT·IN OFFICINAS VEHERE·DEBEBVNT QVI POST OCCA
SVM SOLIS VEL NOCTV VENAS A PVTEIS SVSTVLISSE CONVICTVS ERIT HS ∞ NVMMOS FISCO INFERRE DEBETO
VAE FVREM·SI SERVOS ERIT·PROCVRATOR·FLAGELLIS·CAEDITO ET EA CONDICIONE VENDITO VT IN PERPETVIS
VINCVLIS SIT·NEVE IN VLLIS·METALLIS·TERRITORIIS VE METALLORVM MORETVR·PRETIVM·SERVI AD DOMINVM
PERTINETO LIBERVM PROCVRATOR COMFISCATO ET FINIBVS·METALLORVM IN PERPETVVM PROHIBETO
VT EI OMNES·DILIGENTER FVLTI DESTINATIQVE SVNTO·PROQVE PVTRI MATERIA COLONVS CVIVSQVE PVTEI NO
VAM ET IDONEAM·SVBICITO PILAS AVT FVLTVRAS FIRMAMENTI CAVSA RELICTAS ATTINGERE AVT
VIOLARE DOLO VE MALO·QVID FACERE·QVO MINVS EAE PILAE·FVLTVRAE VE FIRMAE ET PERVIAE SINT NE LICETO
SI PVTEVM VITIASSE LABEFACTASSE DECAPITASSE ALIVT VE QVID DOLO MALO FECISSE QVO MINVS IS PVTEVS
FIRMVS SIT·CONVICTVS ERIT· SI·SERVOS ERIT·FLAGELLIS·ARBITRATV·PROC CAESVS EA CONDICIONE·A DOMI
NO VENEAT·NE IN VLLIS·METALLIS MORETVR· LIBERI·BONA·PROC IN FISCVM COGITO ET FINIBVS EI METAL
LORVM IN PERPETVVM INTERDICITO QVI PVTEOS·AERARIOS AGET A CVNICVLO QVI AQVAM METALLIS
SVBDVCET·RECEDITO ET NON MINVS QVAM QVINOS DENOS PEDES VTROQVE LATERE RELINQVITO
NICVLVM VLO LAREN ELICETO PROC EXPLORANDI NOVI METALLI CAVSA TERNAGVM A CVNICVLO AGERE
PERMITTITO ITA VT TERNAGVS·NON PLVRES LATITVDINIS·ET ALTITVDINIS QVAM QVATERNOS PEDES HABEAT
IÑAM INTRA·QVINOS·DENOS PEDES·EX VTROQVE LATERE·A CVNICVLO QVAERERE CAEDERE VE NE LICETO
VI ALITER·QVI TINTERNAGIS·FECISSE·CONVICTVS ERIT·SERVOS·FLAGELLIS ARBITRATV PROC CAESVS EA CONDI
CIONE DOMINO VENIET·NE IN VLLIS METALLIS·MORETVR LIBERI BONA·PROC·IN FISCVM COGITO ET FINI
BVS EI METALLORVM·IN PERPETVVM INTERDICITO QVI PVTEOS ARGENTARIOS A CVNICVLO QVI
AQVAM METALLIS·SVBDVCET·RECEDITO ET NON MINVS QVAM SEXAGENOS PEDES·VTROQVE LATERE RELIN
QVITO·ET EOS PVTEOS QVOS OCCVPAVERIT·ADSIGNATOS VE ACCEPERIT IN OPERE VTI·DETERMINATI ERVNT
HABETO·NEC VLTRA PROCEDITO NEVE ECBOLAS COLLIGITO NEVE TERNAGOS ITA AGITO EXTRA FINES PVTEI·ADSIGNATI

LIVRES NOUVEAUX.

Pedanii Dioscuridis Anazarbei de materia medica libri quinque. Edidit Max Wellmann. Volumen II, quo continentur libri III et IV. 1 vol. in-8° de xxvi et 340 pages. — Berlin, Weidmann, 1906.

Ce deuxième volume commence par une « Prefatio » dont le contenu sera développé dans l'Introduction du premier, mais qui dès maintenant nous renseigne sur la composition de l'ouvrage et sur le plan de l'edition. Le texte de Dioscoride se présente, dans les manuscrits, sous deux formes différentes : texte divisé en cinq livres, texte disposé par ordre alphabétique des matières, œuvre d'un « sciolus » du iiie ou du ive siècle. Cette disposition caractérise les deux manuscrits viennois venus, l'un de Constantinople (C), l'autre de Naples (N) et remontant respectivement au vie et au viie siècle. C'est la recension dont fit usage Oribase dans sa grande compilation médicale. Les manuscrits en sont répartis en trois classes. Dans la première, le numérotage des paragraphes se poursuit de 1 à 825. La seconde le recommence avec chaque livre; elle a servi de base à l'ancienne traduction latine. La troisième s'éloigne du texte authentique par l'addition des synonymes des noms de plantes et d'autres additions tirées d'ouvrages anterieurs, notamment des *Géoponiques*. C'est le Dioscoride interpolé. Dans l'édition de M. Wellmann, le texte de chaque page est divisé en deux parties. La première présente celui qui a pour base le Parisinus 2179, copie du ixe siècle, laquelle contient intégralement les livres III et IV. M. Wellmann lui attribue la plus grande valeur : « (codex) quem fide et auctoritate ceteris praestare brevi intellexi. » Dans la seconde partie figure le texte augmenté des synonymes. Viennent ensuite, sous les rubriques SIM. (Similia) et EXC. (Excerpta), d'une part, les passages correspondants relevés dans Hippocrate, Théophraste, Nicandre, Pline le Naturaliste, etc.; d'autre part, les extraits et les mentions de Dioscoride rencontrés dans Galien, Oribase, Paul d'Égine, Aétius. En quatrième lieu prend place l'annotation critique, variantes des divers manuscrits, indication et justification des corrections propres à l'auteur insérées dans le texte. Quelques additions, fournies par des manuscrits plus ou moins anciens, eussent pu, ce nous semble, y être admises. Ainsi, p. 188, 1, *φύλλα* dans F, du xive siècle, est suivi de *ἔχει*, dont l'absence est suspecte. P. 189, 12, *ἀποκτείνει* réclame un complément; or le vetustissimus G ajoute *αὐτὸ*, qu'un philologue plus résolu aurait introduit dans son édition. D'ailleurs, M. Wellmann s'est quelquefois permis, à bon droit, d'y insérer tel mot grec d'après le mot latin de la vieille traduction, qu'il fait remonter au vie siècle. L'annotation critique cite souvent textuellement le passage signalé dans la partie SIM., et, l'on ne voit pas bien pourquoi, y ajoute d'autres rapprochements qui auraient pu se placer sous cette rubrique. Mais, à lire cette partie de la recension, nous nous demandons si M. Wellmann a laissé quelque chose à faire à un nouvel éditeur. On parle ici d'un éditeur helléniste; car Dioscoride attend encore celui qui reproduira intégralement les représentations des plantes figurées dans les plus anciens manuscrits et les emprunts utiles qu'on pourra faire aux versions et aux commentaires arabes du *Περὶ ὕλης ἰατρικῆς*. Récemment, M. Hartwig Derenbourg signalait, dans cet ordre, une traduction faite vers 850 par Étienne, fils de Basile, et un commentaire d'Ibn Djoldjol, composé à Cordoue en 982, conservés à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Biblioteca nacional de Madrid[1]. Peut-être M. Wellmann, avec l'aide d'un orientaliste, comblera-t-il ce desideratum dans le Ier volume ou dans le IIIe et dernier. En tout cas, son édition laisse loin derrière elle le travail déjà fort important de Curtius Sprengel, inséré dans la collection médicale de C. G. Kühn.

C. E. Ruelle.

Wilhelm Erbt. *Die Hebräer. Kanaan im Zeitalter der hebräischen Wanderung und hebräischer Staatengründungen*, 1 vol. in-8°. — Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1906.

M. Erbt, avantageusement connu déjà par quelques travaux relatifs à la critique biblique, en particulier par un examen très bien conduit de la fête des *Pourim* et de la légende d'Esther dans le judaïsme postérieur, propose à son tour, après Renan, Reuss et Havet, une histoire des Hébreux. Il divise son livre en deux parties; dans la première, il s'occupe de Canaan à l'époque de la migration hébraïque et il traite successivement des points suivants : droit d'Israël sur Canaan, Juda, le pays à l'est du Jourdain, Sichem, la migration hébraïque, Abraham, Moïse, Josué.

Dans la seconde partie, M. Erbt recherche ce que fut Canaan à l'époque de la fondation des États hébreux : Canaan opprimé par Damas, soumis par l'Assyrie, et enfin Canaan lors de l'achèvement du système religieux des Juifs. Trois suppléments terminent l'ouvrage : la loi de sainteté, les récits bibliques relatifs à Sennachérib, l'époque de Sennachérib à la lumière des prophètes.

Dans un avant-propos, malheureusement trop court, car il constitue sans conteste la partie la plus clairement formulée du livre, M. Erbt expose le plan de son travail. Il examinera successivement tous les facteurs qui jouent un rôle dans la vie d'un peuple : passé et tradition, religion et science, mœurs et droit, etc. Il estime qu'il est temps de laisser de côté la vieille façon de traiter les choses de l'Ancien Testament, procédé qui est un dernier vestige de l'école de Hegel dans l'exégèse et la critique bibliques. Il faut enfin se résoudre à examiner son propre terrain, sur lequel on veut bâtir, sans s'occuper constamment de celui du voisin. Il est d'un usage courant de rejeter comme pure légende ce qui a été précieusement conservé par la tradition; l'exégète doit savoir distinguer entre le contenant et le contenu et ne pas dédaigner une tradition pour ce qu'elle peut avoir de légendaire. On se tire aisément d'affaire dans les questions épineuses et parfois insolubles que présente la Bible en invoquant Babylone et l'Assyrie; d'où la littérature surabondante née à la suite de *Babel und Bibel*. L'auteur croit à un particularisme franchement cananéen : il est plus sage et plus scientifique de chercher la solution dans le pays lui-même que dans la comparaison avec l'étranger. Qu'y avait-il en Canaan dès avant l'arrivée des Hébreux? L'auteur estime avoir établi deux points fondamentaux dans l'antique histoire de Canaan : Penuel et Sichem, ce qui permettra enfin de comprendre exactement le rôle joué par Moïse et par Aaron, le médiateur et le prêtre de l'Ancienne Alliance.

M. Erbt s'est interdit de faire de la polémique; il lui eût été facile de prendre des textes, de faire des citations, et d'y répondre avec d'autres citations et d'autres textes. Il a, au contraire, visé à beaucoup de sobriété, ne donnant que le résultat de nombreuses enquêtes, de multiples matériaux, qu'il utilisera plus tard, et publiera même, s'il le juge à propos.

M. Erbt se déclare un élève reconnaissant du professeur Winckler; à chaque page, presque à chaque ligne, on sent l'influence du maître. Les travaux de ce dernier

[1] *Notes critiques sur les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de Madrid*, p. 7.

sont suffisamment connus des assyriologues et des exégètes pour qu'il ne soit pas opportun d'insister. L'érudition y occupe une très large place. La part faite à l'hypothèse y est plus grande encore peut-être. F. Macler.

Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. le vicomte G. d'Avenel. Tome IX, in-4°. — Paris, Imprimerie Nationale, Librairie E. Leroux, 1906. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

En 1872, il y a trente-quatre ans, Chéruel avait fait paraître le premier volume des *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*: il en avait poursuivi lui-même la publication jusqu'au tome VI. Après sa mort, M. d'Avenel continua l'entreprise; il vient de la terminer avec ce tome IX, que les historiens attendaient depuis assez longtemps, car le tome précédent avait paru en 1894. Les lettres contenues dans le tome IX commencent au 16 août 1658; elles s'arrêtent au 6 mars 1661, c'est-à-dire trois jours seulement avant la mort du premier ministre. La dernière lettre (6 mars 1661), qui est en italien, est adressée au pape Alexandre VII; le cardinal met à la disposition du Saint-Siège, pour la guerre contre le Turc, la somme de six cent mille livres, « que, dit-il, je réserve volontiers dans les épargnes que j'ai faites sur les récompenses dont m'a comblé la royale magnificence de Sa Majesté Très Chrétienne. » Les lettres de ces deux années et demie ont trait surtout à trois questions générales : la campagne de Flandre en 1658, la ligue du Rhin, les négociations avec l'Espagne. On connaissait déjà, pour la seconde partie de l'année 1659, les lettres très intéressantes que Mazarin écrivit à Louis XIV à propos de sa passion pour Marie Mancini; elles ont paru dans le recueil intitulé : *Lettres du cardinal Mazarin où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées*... (Amsterdam, 1745). M. d'Avenel s'est borné à publier à nouveau, dans cette série, la longue lettre du 28 août, qui est tout à l'honneur du cardinal. Comme les volumes précédents, celui-ci se termine par une Table chronologique des lettres analysées, qui n'occupe pas moins de 256 pages, et par une Table alphabétique et analytique.

La vie de Mazarin, son ministère, ses relations avec le jeune roi, la politique générale de la France à cette époque, ont déjà été l'objet de tant de publications qu'on ne peut espérer trouver dans ce gros volume beaucoup de renseignements entièrement inédits; du moins, on ne peut que se féliciter de voir l'achèvement d'une publication de documents qui permet de suivre au jour le jour environ dix-neuf années de notre histoire nationale, de 1642 à 1661. L'annotation est peut-être parfois un peu sobre, au cours des pièces de ce tome IX; mais le continuateur de Chéruel a bien mérité des amis de l'histoire pour avoir achevé de mettre à leur disposition, dans de parfaites conditions de garantie scientifique, un recueil aussi considérable de textes historiques.

G. Lacour-Gayet.

M. Dumoulin. *Figures du temps passé.* 1 vol. in-12. — Paris, Alcan, 1907.

Ce livre, d'une lecture facile, contient une série d'articles attachants, parus à propos des publications récentes de mémoires ou de correspondances. Il y est question de la jeunesse de M[me] de Pompadour, de Marie-Antoinette, jugée par Louis XVIII, de M[me] Roland, que les derniers travaux de M. Perroud font si bien connaître, de Condorcet, de Napoléon, etc. Le livre débute par un chapitre érudit sur les « livres de raison » où l'auteur a montré de quelle ressource peuvent être ces documents pour la linguistique et pour l'histoire. R.

Commandant Edmond Ferry. *La France en Afrique.* 1 vol. in-12. — Paris, Librairie Armand Colin, 1905.

Cet ouvrage est formé par la réunion de sept articles : Bonaparte et le monde musulman; Soudan français, Maroc et Algérie; La question de la Tripolitaine; La question musulmane dans le centre africain; La conquête du Nil; L'action civilisatrice de la France; Dans le Nord du Soudan français. Le titre, beaucoup trop compréhensif, est inexact.

Deux articles seulement, le premier et le cinquième, sont relatifs à l'histoire. Dans «Bonaparte et le monde musulman», l'auteur expose avec une profonde admiration la politique, pleine d'attention pour les usages et les croyances, par laquelle Bonaparte s'efforça pendant la campagne d'Égypte de se concilier l'opinion des Musulmans et principalement des ulémas. «La conquête du Nil» est un résumé des travaux hydrauliques accomplis depuis vingt ans par les Anglais en Égypte.

H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a tenu le jeudi 29 novembre 1906, à une heure, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Paul Bourget, directeur.

L'ordre des lectures était le suivant : 1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année 1906; 2° Lecture de fragments des discours de MM. Masson et Firmin Roz qui ont remporté le prix d'éloquence, dont le sujet était : Alfred de Vigny; 3° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a tenu le vendredi 16 novembre 1906, à une heure, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. René Cagnat.

M. le Président a rappelé la mémoire de MM. Saige et Spiegel, correspondants décédés depuis la dernière séance publique annuelle, exposé l'usage fait en 1905 des arrérages des fondations Benoît-Garnier et Eugène Piot, énuméré les travaux accomplis par les Écoles d'Hanoï, d'Athènes et de Rome et terminé son discours par la liste des publications de l'Académie pendant le dernier exercice.

M. Georges Perrot a ensuite donné lecture d'une *Notice sur la vie et les travaux de Désiré-Raoul Rochette.*

La séance s'est achevée par la lecture d'un mémoire de M. Élie Berger sur *Les aventures de la reine Aliénor.*

Communications. 2 novembre. M. le Président lit une note de M. Alfred Merlin qui annonce la fin des fouilles de M. le capitaine Benet à Bulla Regia. Dans un coin du rectangle qui paraît avoir été le forum de la ville on a déblayé un édifice, composé d'une cour dallée entourée de portiques et terminée par trois chambres juxtaposées. Dans celle du milieu on a trouvé trois statues, une d'Apollon, une de Cérès et une d'Esculape. De nombreux fragments d'inscriptions trouvés dans la

chambre de droite prouvent qu'Apollon et les autres dieux étaient adorés en cet endroit comme génies protecteurs de la cité. Ces inscriptions mentionnent un certain nombre d'autres monuments, tels que les rostres, le tabularium et un temple de Diane.

— M. M. Holleaux présente un résumé des découvertes faites cette année à Délos par les membres de l'École d'Athènes, grâce à la donation de M. le duc de Loubat : déblaiement du grand portique nord du sanctuaire, édifié, comme paraît l'attester une inscription de l'architrave, par le roi de Macédoine Antigone Gonatas; découverte dans la même région d'un tombeau mycénien et de très nombreux debris de vases archaïques; dégagement de deux nouveaux îlots du quartier du théâtre construit au IIe siècle avant notre ère; découverte de plusieurs statues, notamment celle de la Muse Polymnie et de cinq lions colossaux en marbre de Naxos. Parmi les inscriptions mises au jour, il faut signaler particulièrement une stèle où sont énumérés tous les sacerdoces de Délos à l'époque de la seconde domination athénienne.

9 novembre. M. Ph. Berger communique des nouvelles de la mission archéologique accomplie par M. Slousch en Tripolitaine.

— M. B. Haussoullier lit une *Notice sur la vie et les travaux de M. Jules Oppert,* son prédécesseur.

— M. Clermont-Ganneau donne lecture d'un mémoire sur un groupe de légendes antiques relatives à l'alouette huppée, légendes d'origine orientale, dont on suit la trace chez Ésope, Aristophane, Théocrite et plus tard dans des documents syriaques.

23 novembre. M. René Pichon lit une note sur la légende des origines troyennes dans Virgile. Il montre que Virgile a légèrement modifié la tradition relative aux ancêtres d'Énée, dans le dessein de les rattacher plus étroitement à l'histoire d'Italie et de donner à son poème un caractère plus national.

— M. S. Reinach communique la photographie d'un médaillon en mosaïque découvert en Mésopotamie et acquis récemment par le Musée de Berlin, où figure un buste de la Gaule personnifiée avec l'inscription *Gallia* en lettres grecques. La Gaule est représentée sous les traits d'une femme robuste, au regard assuré, la tête couronnée de tours. La mosaïque date d'environ 200 ap. J.-C. C'est la seule image certaine de la Gaule que nous ait léguée l'art antique.

30 novembre. M. Alexandre Bérard donne lecture d'un mémoire sur l'emplacement d'Alésia, qu'il estime avoir été située non pas, comme on l'admet communément, à Alise (Côte-d'Or), mais, conformément à une opinion jadis soutenue, à Izernore (Ain).

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Moissan a été élu membre de la Commission de contrôle de la circulation monétaire.

Histoire des Sciences. 26 novembre. M. Duhem communique une note *sur l'histoire du principe employé en statique par Torricelli.* (*Comptes rendus des séances,* t. CXLIII, p. 809.)

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Élection. L'Académie a élu le 24 novembre correspondant de la Section de sculpture M. Thomas Vinçotte, statuaire belge, membre de l'Académie royale de Belgique.

24 novembre. M. Denys Puech donne lecture d'une *Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Barrias*, son prédécesseur.

Dictionnaire des Beaux-Arts. Les articles *Guérite, Guichet, Guilloché*, sont adoptés.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie a tenu le samedi 8 décembre à une heure sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Gebhart.

L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1906; 2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Albert Sorel*, par M. Georges Picot; 3° *Un homme de bien*, par M. A. de Foville.

Élections. 17 novembre. Scrutin pour l'élection d'un membre dans la Section de morale en remplacement de M. Guillot, décédé. La Section présentait en première ligne MM. Charles Benoist, René Lavollée et Louis Legrand; en deuxième ligne, MM. Bonet-Maury et Compayré. L'Académie avait adjoint à cette liste le nom de M. Paul de Rousiers.

Premier tour de scrutin : M. Charles Benoist, 2 suffrages; M. René Lavollée, 10; M. Louis Legrand, 6; M. Bonet-Maury, 3; M. Compayré, 11; M. Lallemand, 1. — Deuxième tour : M. Charles Benoist, 5; M. René Lavollée, 11; M. L. Legrand, 5; M. Compayré, 12. — Troisième tour : M. Ch. Benoist, 4; M. R. Lavollée, 13; M. L. Legrand, 1; M. Compayré, 15. — Quatrième tour : M. Ch. Benoist, 3; M. R. Lavollée, 15; M. Compayré, 15. — Cinquième tour : M. Ch. Benoist, 4; M. R. Lavollée, 14; M. Compayré, 15. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, qui était de 17, l'élection est reportée à une date ultérieure.

17 novembre. Scrutin pour l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Anatole Leroy-Beaulieu, élu membre titulaire. La Commission mixte présentait en première ligne M. le prince d'Arenberg; en deuxième ligne MM. Ferdinand-Dreyfus et Villey-Desmeserets; en troisième ligne, MM. des Cilleuls et Muteau.

MM. des Cilleuls et Muteau se sont désistés avant l'élection. Premier tour de scrutin : M. le prince d'Arenberg, 16 suffrages; M. Ferdinand-Dreyfus, 8; M. Villey-Desmeserets, 16. — Deuxième tour : M. le prince d'Arenberg, 19; M. Ferdinand-Dreyfus, 1; M. Villey-Desmeserets, 20. — Troisième tour : M. le prince d'Arenberg, 19; M. Villey-Desmeserets, 22.

M. Ed.-Louis Villey-Desmeserets, correspondant de la Section d'économie politique depuis 1892, doyen de la Faculté de droit de Caen, est élu.

1er décembre. Scrutin pour l'élection d'un membre dans la Section d'histoire, en remplacement de M. Albert Sorel, décédé. La Section présentait en première ligne MM. Vidal de la Blache et Welschinger; en seconde ligne, MM. Émile Bourgeois et Funck-Brentano.

Premier tour de scrutin : M. Welschinger, 17 suffrages; M. Vidal de la Blache, 16; M. Fr. Funck-Brentano, 1; bulletin blanc, 1. — Deuxième tour : M. Welschinger, 17; M. Vidal de la Blache, 18.

M. Vidal de la Blache, professeur de géographie générale à la Sorbonne, directeur des *Annales de géographie*, est élu.

Communication. 10 novembre. M. Adolphe Lair, correspondant de l'Académie,

communique une *Étude sur les incidents auxquels a donné lieu en 1855 et 1856 l'attribution du prix triennal de l'Institut.*

Prix Odilon Barrot à décerner en 1909 (5,000 francs). Sujet proposé : « Faire l'histoire d'une coutume générale ou d'un groupe de coutumes locales, au choix des concurrents. En rechercher l'origine et les modifications successives. En retrouver autant que possible les sources, en étudier les manuscrits, en montrer l'application, dire en quoi et pourquoi elles se rapprochent des coutumes voisines ou en diffèrent. L'Académie laisse aux concurrents le soin de choisir un territoire qui se prête à un travail original et où ils auront trouvé des documents intéressants et peu ou mal connus. »

Donation. L'Académie a accepté provisoirement une donation de 1,000 francs de rente qui lui a été faite par M. Tanesse à l'effet de fonder un prix triennal de trois mille francs qui sera décerné à la personne ayant, dans les trois années précédant le concours, le plus contribué à améliorer la condition de la femme dans une classe de la société ou dans la société tout entière, soit par des écrits, soit par des dons, soit par l'établissement de certaines institutions auxiliaires de l'assistance publique, par exemple pour l'allaitement, l'éducation, l'apprentissage, le patronage. Le prix devra être décerné intégralement.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Séance publique annuelle du jeudi 25 octobre 1906. 1 broch. in-4°.

Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi 16 novembre 1906. 1 broch. in-4°.

Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Séance publique annuelle du samedi 3 novembre 1906. 1 broch. in-4°.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

R. ACCADEMIA DEI LINCEI. CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE. *Rendiconti.* Cinquième série, vol. XVI (Rome, 1905, in-8°).

FASCICULE 1-4. Camillo Trivero, *L'histoire et la préhistoire;* — G. Gabrieli, *Le « Zād al Musāfir » d'Ibn al Gazzār dans un manuscrit grec de la Corsinienne* (τὰ ἐφόδια τοῦ ἀποδημοῦντος).

FASCICULE 5-6. John Schmitt, *Sur le vers « de arte mayor »;* — Vittorio Scialoia, *Le testament d'Acca Laurentia.*

FASCICULE 7-8. Carlo Cipolla, *Jean, chancelier de Bérenger I*er*;* — Giuseppe Spano, *Sur une table* [*avec un sphinx*] *découverte à Pompéi,* fig.

Fascicule 9-10. J. Guidi, « *Le Récit de Nârga* », publié d'après les mss. d'Abbadie 181, 108 et 169; — Ernesto Monaci, *Sur les formules en langue vulgaire de l'« Ars notarie » de Rainerio de Pérouse;* — Giacomo Biondi, *Fouilles exécutées à Hermoupolis Magna.*

Fascicule 11-12. F. De Simone Brouwer, *Francesco Antonio Astore, patriote napolitain;* — Vincenzo Paoletti, *Le plus ancien document authentique sur Cecco d'Ascoli :* acte de 1297 trouvé aux archives municipales d'Ascoli, fac-sim.; — E. Monaci, « *Mirabilia Rome* », d'après un ms. provenant de Pier Vettori et qui a appartenu au comte Carlo Lochis; — Federico Halbherr, *Travaux exécutés par la Mission archéologique italienne en Crète,* du 15 décembre 1903 au 15 août 1905 : tablettes couvertes d'écriture, sceau d'ivoire, fragment d'inscription grecque archaïque, rhyton de stéatite décoré, vase à décor géométrique, etc.; plans et fig.; — Ambrogio Ballini, *Notes critiques sur le sarga VIII du Kumārasambhava.*

R. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. *Notizie degli scavi*, 5ᵉ série, vol. II (Rome, 1905, in-4°).

Fascicule 8. Région X (Vénétie). *Venise :* inscription romaine trouvée dans les fondations du campanile de Saint-Marc (concession publique d'un lieu de sépulture à Lucius Ancarius, fils de Caius, de la tribu Romulia, et à ses descendants; à rapprocher, pour les noms, d'une autre inscription trouvée à Este en 1882, *C.I.L. Suppl. Ital., I, 554*), fig. [G. Ghirardini]. — Région VII (Étrurie). *Montecalvario*, près Casellina in Chianti : hypogée paléoétrusque (nombreux objets, dont plusieurs proviennent d'un bige : une Minerve de style archaïque, casquée, bras nus; Éros, fils du Chaos, les bras levés, des fleurs ressemblant à des foudres dans les mains, grandes ailes d'aigle, ceinture et couronne radiées : à rapprocher de la très ancienne figuration crétoise publiée dans le *Mus. ital.* III, atlas, pl. V., n. 5; la tombe paraît remonter au milieu du viiᵉ siècle a. C.), fig. et pl. hors texte [Luigi A. Milani]. — Rome. Fragments d'une statue de Héraklès, dans une attitude identique à l'Hercule Colonna et à celui de la collection Della Valle (pl. 74 *b* de l'album de Pierre Jacques) [A. Valle]. — Campanie. *Pompéi :* fouilles de décembre 1902 à mars 1905 (grande maison à l'angle N.-E. de l'île 1 de la région III, avec entrée sur la via Nolana : quatre belles colonnes corinthiennes dans l'impluvium; gargouille angulaire du compluvium, en forme de lion, d'un vigoureux modelé; statuette en marbre d'un jeune satyre; artistiques appliques de bronze, en forme de taureaux à la course, fixées aux pilastres latéraux, à l'entrée du côté de l'atrium; inscription d'amphore, indiquant qu'elle a été transportée à Pompéi sur le navire de Cneius Sentius Homerus et de Tiberius Claudius Orpheus), fig. [A. Sogliano].

Fascicule 9. Région X (Vénétie). *Vérone :* fouilles du théâtre romain [G. Ghirardini]. — Région VIII (Cispadane). *Imola :* croix de marbre découverte dans l'église de San Spirito (croix grecque avec le crucifix sur les deux faces, dans une attitude différente; à dater des environs de l'an mille ?), fig. [A. Negroli]. — Région V (Picenum). *Teramo :* découvertes dans la nécropole préromaine de l'antique Interamnia Praetuttiorum (les tombes explorées établissent le rite funèbre à inhumation dans des caisses de bois avec le cadavre étendu sur le dos, la tête vers l'Orient, presque comme à Alfedena et exactement comme à Atri; les objets trouvés dans les cercueils ressemblent à ceux d'Alfedena et d'Atri et aussi à ceux de Novilara; les colliers, à ceux de Tolentino et de Fermo; la nécropole peut être antérieure au vᵉ siècle de Rome) [F. Savini]. — Rome. *Via Salaria :* grande plaque

de marbre portant les noms de cinq personnages et leurs bustes [G. Gatti]. — Région I (Latium et Campanie). *Grottaferrata :* inscription de l'édile de Tusculum M. Lorentius Atticus, rappelant la reconstruction de l'*aedicula Larum Augustorum vici Angusculani;* elle prouve que, comme à Arpinum, à Formies et à Fundi, des trois édiles de Tusculum deux avaient les fonctions des *duoviri iure dicundo* et l'autre était un véritable édile [D. Vaglieri]. — Pompéi : fouilles de décembre 1902 à mars 1905. Via Nolana (entre autres objets, une table de marbre blanc composée d'un piédestal sur lequel est placé un hermès d'hermaphrodite), fig. [A. Sogliano]. — Région III (Bruttii). *Reggio Calabria :* pavement en mosaïque (bélier mangeant les feuilles d'un arbuste, cheval paissant, tigre et lion courant de tout leur élan, sanglier en fuite; dans le médaillon central, restes d'un guerrier lauré, vêtu d'une tunique verte et noire et d'un paludamentum pourpré, la main gauche armée d'une double lance, le bras droit levé la main ouverte, galopant vers la droite sur un cheval blanc), fig. [Q. Quagliati].

Fascicule 10. Région X (Vénétie). *Lozzo Atestino :* tombe primitive à incinération découverte sur le penchant de la montagne; près de la tombe, vase en forme de quadrupède et pointe de flèche en silex rose clair, sans pédoncule, pointe brisée; cette tombe relie la civilisation du village archaïque de Lozzo à celle de la première période de la nécropole d'Este [G. Ghirardini]. — Région VIII (Cispadane). *Ravenne :* inscription relative à un *classiarius* de la trirème Providentia (*C. I. L.* XI, 3391; X, 3636). — Région VII (Étrurie). *Civitella San Paolo :* fouilles dans la nécropole de Capène (la majeure partie des tombes retrouvées sont des chambres du type ordinaire des chambres sépulcrales étrusques, peu de tombes à fosse, une seule tombe à puits; presque toutes, surtout celles à chambre, ouvertes pour y déposer de nouveaux cadavres au temps de Capène municipe romain; d'où la dispersion des objets funéraires les plus anciens; entre autres objets, un miroir de bronze bien conservé où sont gravées à la pointe trois figures de femmes nues, dont deux sont ailées, causant entre elles; fragments d'une lampe de bronze très finement ornée de figures de sphinx à tête virile recouverte du casque attique à grand cimier, paranase et paragnatides), fig. [R. Paribeni]. — *Fiano Romano :* dans la cour de l'ancien palais ducal, statues et cippe de marbre portant une dédicace *Iovi Sabazo optimo et Fortune Sancte* [R. Paribeni]. — Rome : grosse tuile avec timbre au nom de Th[illegible]ic (cf. *C. I. L.* XV, 1665, 27 *b*) [A. Valle]. — Région III (Lucanie et Bruttii). *Casabona :* tombes antiques, de la période romaine, montrant le rite de l'inhumation mêlé à celui de la déposition secondaire de l'ossilège [Q. Quagliati].

Fascicule 11. Région XI (Transpadane). *Ripalta Nuova :* tombes gauloises (objets funéraires en général du même type que ceux de *Verdesiacum*, paraissant se rapporter à une époque antérieure à Auguste et assez éloignée de la romanisation développée de la Gaule cisalpine, c'est-à-dire à une période plus proprement gauloise) [G. Patroni]. — Rome. *Via Salaria :* nombreuses inscriptions provenant de la grande nécropole antique qui existait en cet endroit à la fin de la République et au premier siècle de l'Empire; non loin de là, un cippe en travertin relatif à un soldat qui gagna les *donativa* militaires dans l'expédition de Domitien contre les *Catti* révoltés [G. Gatti]. — Région I (Latium et Campanie). *Cumes :* inscription grecque archaïque concernant un initié aux mystères de Bacchus et datant du ve siècle A. C. environ ; ce serait le plus ancien témoignage épigraphique de la diffusion du mysticisme orphique et bacchique dans le Midi de l'Italie; fig. [A. Sogliano]. — Région II (Apulie). *Tarente :* nouveau pavement en mosaïque, à déco-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ration géométrique, trouvé dans le jardin de l'Institut Maria Immacolata. — SICILE. *Syracuse :* fouilles et découvertes dans le S.-E. de la Sicile, juillet 1904-juin 1905 (au Fusco, un torse mutilé, vêtu de la *lorica;* au bas de la poitrine, une tête de Méduse qui oblige à le faire descendre au IV-IIIe siècle; — dans la contrada Taricati, une stèle avec l'inscription ΜΙΝΥΡΑ ΧΑΙΡΥΛΟΥ; le couronnement d'un cippe, orné de deux oiseaux à long col et à long bec affrontés et volant; — au Dipylon, près Castello Eurialo. *loculus* de petites filles, recouvert de stuc peint : deux figures d'orantes, au milieu de festons et de fleurs, et tout autour de la scène, inscriptions grecques; fin d'une inscription funéraire métrique, en latin, de l'an 423 p. C); fig. [P. Orsi].

FASCICULE 12. RÉGION XI (Transpadane). *Turin :* tombe barbare découverte sur la route de Turin à Lanzo; à gauche du cadavre, un scramasax placé la pointe en bas [E. Ferrero]. — *Barzio :* tombe gauloise, analogue à celles récemment découvertes dans les communes limitrophes d'Introbio et de Casargo [G. Patroni]. — ROME. *Via Labicana :* cippe jugéral, en travertin, de l'aqueduc de la Marcia [G. Gatti]; sarcophages romains de Torre Nova, sur la via Labicana : sarcophage de type grec avec représentations des mystères d'Éleusis et des scènes de deuil; couvercle de sarcophage représentant un jeune garçon étendu sur la partie supérieure d'une klinè; sarcophage romain avec représentation du mythe d'Endymion et de Séléné et inscriptions; autre sarcophage romain avec représentation du mythe de Dionysos et d'Ariane; fragments de sarcophage avec représentations relatives aux origines de Rome, de l'époque des Antonins; fig. [G. E. Rizzo]. — SICILE. Fouilles et découvertes dans le S.-E. de l'île, juillet 1904-juin 1905. *Canicàttini Bagni :* cimetières chrétiens et byzantins; — *Pachino:* tête, en marbre pentélique, d'un adulte dans toute la force de l'âge, de la fin du Ve siècle ou des premières années du VIe; fig.; — *Camarina :* nouvelles fouilles dans la nécropole : belle tête de marbre d'un guerrier du Ve siècle; — *Modica :* nécropole sicule et village troglodytique byzantin; — *Cava d'Ipsica :* monuments sicules, chrétiens, byzantins, entre autres un beau fermail de bronze, de l'époque gothique ou byzantine, avec tête de lion fondue et retravaillée à la pointe; fig.; — *Buccheri :* trésor contenant des statères de Corinthe, des tétradrachmes de Thasos, d'Alexandre et de Philippe II de Macédoine; — *Mineo :* trésor renfermant des monnaies de Syracuse, punico-sicules, d'Athènes et de Corinthe; — *Caltagirone :* nécropole grecque (figurines); — *Maniace* (commune de Bronte) : mosaïque polychrome à figures de la décadence romaine; — *Gela* (Terranova di Sicilia) : kantharos avec double tête de femme, fig.; — *San Cataldo :* cité sicule inconnue et sarcophage peint à Vassalagi; — *Lampedusa :* statue en marbre, de type grec, acéphale, remontant à un original grec du IVe et peut-être du Ve siècle; fig. [P. Orsi].

Léon DOREZ.

AUTRICHE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 11 octobre 1905. Th. Gomperz, *Études platoniciennes,* IV : Rapport entre la thèse mise dans la bouche de Thrasymaque, dans la *République,* et un fragment de l'orateur de Chalcédoine publié par Diels; réponse à la discussion de Fr. Blass dans le recueil *Apophoreton.*

Séance du 25 octobre. Th. Gomperz, *Rapport sur le « Thesaurus linguae latinae ».*

M. Lommatzsch devient rédacteur général. Les noms propres sont rejetés à partir du tome III dans les suppléments, sauf ceux qui intéressent l'histoire de la langue.

Séance du 6 décembre. J. Stalzer, *Les gloses de Reichenau du manuscrit de Carlsruhe 115.* Première édition complète. Une partie des mots est tirée de la règle bénédictine et des quinze premiers psaumes. La date peut être le premier quart du IXe siècle. Le travail n'a pas été exécuté pour le peuple, mais pour l'enseignement du cloître. Les nombreux romanismes s'expliquent par sa date tardive, qui diminue son importance linguistique. Il paraît provenir du domaine français. — A. Schönbach, *Études sur l'ancienne prédication allemande, V; La transmission des œuvres de Berthold de Ratisbonne, II.* Étude des recueils *Rusticani de Dominicis, de Sanctis, de Communi.* Leur compilation peut être placée entre 1250 et 1255. Berthold a pris part à leur rédaction. Il paraît étranger aux *Sermones ad religiosos* et aux *Sermones speciales.* Le manuscrit de Fribourg en Suisse repose sur des transcriptions qui ont été faites avec la collaboration de Berthold.

SAXE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE LEIPZIG.

CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 15 juillet 1905. L. Borchardt, *Le titre égyptien « Père de Dieu », pour désigner le père ou le beau-père du roi.* Recueil des exemples pour l'ancien, le moyen, le nouvel Empire et la période récente; usage du titre pour désigner des prêtres et, plus anciennement, tout père de famille dont une fille consacrée entrait dans le harem du dieu, souvent dès l'âge de quatre ou cinq ans.

Séance du 14 novembre. H. Lipsius, *À la mémoire de Carl Wachsmuth,* helléniste, mort le 8 juin 1905, à 69 ans. — L. Mitteis, *À la mémoire de Moritz Voigt* (10 septembre 1826-7 novembre 1905), jurisconsulte, historien, disciple de Savigny. — Aug. Fischer, *L'origine de l'ancien arabe littéraire.*

Séance du 9 décembre. R. Meister, *Contributions à l'épigraphie et à la dialectologie grecques, V.* 1. Pamphylien ΕΛΥΨΑ = ἐλ(λ)υψα(ν) pour ἔγλυψαν, sur l'inscription d'un didrachme Μένετυς, qui suit, équivaut à οἱ Μένητος, « les fils de Ménès ». 2. Inscription de Kutiphari (ancienne Thalames), rédigée en vieux dorien, dialecte que l'on ne connaissait guère en dehors de Sparte jusqu'ici. Ce dialecte hors de Sparte a pour caractères constatés la transformation du sigma intervocalique en aspirée (Παιhφᾶ), le passage de θ à ς (ἀνέσηκε), δδ ou δ pour ζ du grec commun (ὀπιδδόμενος), β pour Ϝ (Εὐβήσυχος), l'altération en ι de ε devenu antévocalique en grec primitif (τᾶ(ς) σιῶ = τῆς θεᾶς). 3. Inscriptions de Béotie, B. C. H., XXV, 361, n° 2; XXIII, 193-205; XXVIII, 421, n° 2.

En 1905 a paru le tome CXLIX des *Sitzungsberichte,* contenant les mémoires suivants : Souter, *De codicibus manuscriptis Augustini quæ feruntur quaestionum Veteris et Novi Testamenti;* 2. Meyer-Lübke, *Romanische Namenstudien, I;* 3. Gomperz, *Ueber die Wahrscheinlichkeit der Willensentscheidungen;* 4. Steinschneider, *Die europäischen Uebersetzungen aus dem Arabischen bis Mitte des 17. Jhts.;* 5. Wessely, *Ein Alterindizium im Philogelos;* 6. Geyer, *Zwei Gedichte von Al-A'šâ, I, Mâ bukâ'u.*

Paul Lejay.

TABLES
DU JOURNAL DES SAVANTS.
ANNÉE 1906.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés ou annoncés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

TABLE DES FIGURES.

Le Gérant : Eug. Langlois.